

77
R6
1857
V. 25

Reseda

BR

162

R6

1857

V. 25

HISTOIRE UNIVERSELLE
DE
L'ÉGLISE CATHOLIQUE

TOME VINGT-CINQUIÈME

Da II. 224.

PROPRIÉTÉ.

CET OUVRAGE SE TROUVE AUSSI :

A BESANÇON,	chez Turbergue, libraire.
LYON,	— Girard et Josserand, libraires.
—	— Perisse frères, libraires.
—	— Bauchu, libraire.
MONTPELLIER,	— Séguin fils, libraire.
—	— Malavialle, libraire.
ANGERS,	— Lainé frères, libraires.
—	— Barassé, libraire.
NANTES,	— Mazeau frères, libraires.
METZ,	— M ^{me} Constant Loiez, libraire.
—	— Rousseau-Pallez, libraire.
LILLE,	— Lefort, libraire.
DIJON,	— Hémerly, libraire.
ROUEN,	— Fleury, libraire.
ARRAS,	— Théry, libraire.
NANCY,	— Thomas, libraire.
—	— Vagner, imprimeur-libraire.
TOULOUSE,	— Léopold Cluzon, libraire.
LE MANS,	— Gallienne, imprimeur-libraire.
CLERMONT-FERRAND,	— Veysset, imprimeur-libraire.
REIMS,	— Bonnefoy, libraire.
ROME,	— Merle, libraire.
MILAN,	— Dumolard, libraire.
—	— Boniardi-Pogliani, libraire.
TURIN,	— Marietti (Hyacinthe), libraire.
—	— Marietti (Pierre), libraire.
MADRID,	— Bailly-Baillière, libraire.
—	— J. L. Poupard, libraire.
LONDRES,	— Burns et Lambert, libraires, Portman street, Portman square.
GENÈVE,	— Marc-Mehling, libraire.
BRUXELLES,	— H. Goemaere, libraire.
GENÈS,	— Fassi-Como, libraire.

77
.R6
1857
HISTOIRE UNIVERSELLE

DE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE

PAR

L'ABBÉ ROHRBACHER

PRÉCÉDÉE D'UNE NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE PAR CHARLES SAINTE-FOI

AUGMENTÉE DE NOTES INÉDITES DE L'AUTEUR

COLLIGÉES PAR A. MURCIER, ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DES CHARTES

ET SUIVIE D'UN ATLAS GÉOGRAPHIQUE SPÉCIALEMENT DRESSÉ POUR L'OUVRAGE

PAR A. H. DUFOUR

Ἀρχὴ πάντων ἐστὶν ἡ καθολικὴ καὶ ἅγια Ἐκκλησία.

S. ÉPIPHANE, l. 1, c. 5, *Contre les hérésies*.

Ubi Petrus, ibi Ecclesia.

S. AMBROS., in psalm. 40, n. 30.

3^e ÉDITION

TOME VINGT-CINQUIÈME



Dormus Buff ad G. M. S. J. S.

PARIS

GAUME FRÈRES ET J. DUPREY

LIBRAIRES-ÉDITEURS

RUE CASSETTE, 4

1859

Droits de traduction et de reproduction réservés.



D 501

185

[Faint, illegible handwritten text]

HISTOIRE UNIVERSELLE

DE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE

LIVRE QUATRE-VINGT-SEPTIÈME.

DE 1605, MORT DU PAPE CLÉMENT VIII, PACIFICATION DE LA FRANCE,
A 1650, PACIFICATION DE L'ALLEMAGNE PAR LE TRAITÉ DE WEST-
PHALIE, ET A 1660, MORT DE SAINT VINCENT DE PAUL.

**Le monde et l'Église pendant le dix-septième siècle. — Ce que
c'est qu'un prêtre.**

§ I^{er}.

CE QUE C'EST QUE LE MONDE. — SOUFFRANCES DE L'ÉGLISE AU
JAPON. ELLE ENVOIE DES MISSIONNAIRES JÉSUITES EN CHINE.

Qu'est-ce que le monde ? Un sénateur romain, le païen Tacite, a répondu : *Corrompre et se laisser corrompre, c'est ce qu'on appelle le monde*¹. En quoi l'historien des césars, sans qu'il s'en doute, n'est que l'écho de l'Évangile.

Le Sauveur du monde dit à ses apôtres la veille de sa mort : *Si vous m'aimez, gardez mes commandements ; et je prierai mon Père, et il vous donnera un autre consolateur, pour demeurer éternellement en vous : l'esprit de vérité, que le monde ne peut recevoir, parce qu'il ne le voit pas et ne le connaît pas*². Sur quoi un évêque français,

¹ *Corrumpere et corrumpi, seculum vocatur, Germania*, n. 19. — ² Joan., 14, 15-17.

qui connaissait le monde et la cour, Bossuet, fait ce commentaire :

« C'est cet esprit qui est venu enflammer l'Église à l'amour de Jésus-Christ et à la pratique de ses préceptes... *L'esprit de vérité* : Quelle est la consolation de l'homme parmi les travaux et les erreurs, si ce n'est la vérité ? L'esprit de vérité est donc notre véritable consolateur, en mettant la vérité à la place de la séduction du monde et de l'illusion de nos sens. — *Que le monde ne peut recevoir* : Le monde est tout faux. Qu'est-ce que le monde, sinon *la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux et l'orgueil de la vie* ¹ ? La concupiscence de la chair nous livre à des plaisirs qui nous aveuglent. La concupiscence des yeux, l'esprit de curiosité, nous mène à des connaissances, à des épreuves inutiles : on cherche toujours, et on ne trouve jamais, ou bien on trouve le mal. L'orgueil de la vie, qui dans les hommes du monde en fait tout le soutien, nous impose par de pompeuses vanités. Le faux est partout dans le monde, et l'esprit de vérité n'y peut entrer. On est pris par la vanité ; on ne peut ouvrir les yeux à la vérité. — *Que le monde ne peut recevoir, parce qu'il ne le voit pas et ne le connaît pas* ; parce qu'il ne veut ni le voir ni le connaître ; il est livré, il est séduit. *Le monde est tout dans la malignité* ², est tout plongé dans le mal. Le monde pense mal de tout ; il ne veut pas croire qu'il y ait de véritables vertus, parce qu'il n'en veut point avoir, ni qu'il y ait d'autres motifs des choses humaines que le plaisir et l'intérêt, ni qu'il y ait de bien solide que dans les choses corporelles. *Jouissons, dit-il, des biens qui sont* ³ ; tout le reste n'est qu'idée, imagination, pâture des esprits creux : tout ce qui est, c'est ce qu'on sent, c'est ce qu'on touche, c'est ce qui échappe continuellement des mains qui le serrent. Plus on serre les choses glissantes, plus elles échappent. La nature du monde est de glisser, de passer vite, d'aller en fumée, en néant. Comment donc pourra-t-il connaître l'esprit de vérité ? et comment pourra-t-il le recevoir. — *Le monde ne peut pas le recevoir*. Il y a l'esprit de vérité et l'esprit d'erreur. Qui est possédé de l'un ne peut pas recevoir l'autre. *L'homme sensuel ne peut pas entendre ce qui est de l'esprit de Dieu ; ce lui est folie, et il ne peut pas l'entendre, parce qu'il le faut examiner par l'esprit* ⁴ ; et son esprit est tout plongé dans les sens ; il fait quelque effort, et il ne le peut pas, et il retombe toujours dans son sens charnel ⁵.

Le même évêque dit de plus : « Le monde établit des maximes : elles ont toutes leur fondement sur nos inclinations corrompues ; mais le monde leur donne une certaine autorité, ou plutôt leur at-

¹ 1 Jean., 2, 16. — ² *Ibid.*, 5, 19. — ³ Sap., 2, 6. — ⁴ 1 Cor., 2, 14. — ⁵ Bossuet, *Méditations sur l'Évangile*, 90^e jour.

tribue une tyrannie contre laquelle les Chrétiens n'ont pas le courage de s'élever : ce sont comme des jugements arrêtés et qui passent en force de choses jugées. — Jésus-Christ veut condamner ces maximes, et la manière de les condamner est nouvelle et inouïe : il se laisse juger par le monde, et, par l'iniquité de ce jugement, il infirme toutes ses sentences. De là il se voit que le monde n'a pas le principe de droiture ; et c'est pourquoi ses jugements 1^o sont pleins de bizarreries ; 2^o n'ont point de stabilité ni de consistance. Mais vous direz que c'est le peuple emporté : voyons ce que le monde juge dans les formes ; écoutons le jugement des Pontifes et le jugement de Pilate, ceux qu'on appelle les honnêtes gens. Pilate condamne un innocent, afin d'être ami de César : il s'est trompé ; sa disgrâce sera marquée dans l'histoire, et il y aura une tour qui deviendra fameuse par son exil. Voilà pourtant les honnêtes gens, ceux qui ont de grandes vues pour la cour et pour la fortune : ils ont mal jugé du Fils de Dieu, et leur ambition les a corrompus, pour leur faire tremper leurs mains dans le sang du juste. — Mais les prêtres et les Pontifes ont encore un objet plus haut : ils songent à sauver l'État et l'autorité de la nation : *Ut non tota gens pereat*¹ ; sur cela ils sacrifient Jésus-Christ à une chimère d'intérêt public. Mais ce sang, qu'ils ont répandu, est sur eux et sur leurs enfants, selon leur parole ; il les poursuit, il les accable, comme Jésus-Christ le leur avait annoncé : *Ut veniat super eos omnis sanguis justus, qui effusus est super terram*² ; ils mettent le comble au crime et à la vengeance par le dernier trait de leur jugement. Ainsi, en jugeant Jésus-Christ, tout le monde s'est trompé. Il s'est laissé juger, et l'extravagance de ce jugement criminel et insensé a fait paraître que le monde ne sait pas juger. Jésus s'est mis au-dessus de tous les jugements humains, regardé comme un homme, non encore comme Fils de Dieu ; et c'est ce qui lui donne une autorité suprême au-dessus de tous les jugements du monde³. »

Bossuet ajoute enfin : « Si nous en croyons l'Évangile, rien de plus opposé que Jésus-Christ et le monde ; et de ce monde, messieurs, la partie la plus éclatante et par conséquent la plus dangereuse, chacun sait assez que c'est la cour. Comme elle est le principe et le centre de toutes les affaires du monde, l'ennemi du genre humain y jette tous ses appâts, y étale toute sa pompe⁴.

Quant au chef de cette opposition à Jésus-Christ et à son Église, son nom est Satan, c'est-à-dire l'opposant, l'adversaire. Le Fils de

¹ Joan., 11, 50. — ² Matth., 23, 25. — ³ Sermon pour le samedi de la semaine de la Passion., t. 13, p. 268, édit. de Versailles. — ⁴ Panégyrique de saint Sulpice, t. 16, p. 9.

Dieu l'appelle *le prince de ce monde*¹, et l'Apôtre, avec plus d'énergie encore, *le Dieu de ce siècle*².

Écoutons le même évêque, parlant ainsi de la vérité et de l'Église à des personnes revenues de l'hérésie :

« Les hommes haïssent la vérité qui les reprend : ils ne veulent pas la connaître, de crainte qu'elle ne les juge ; mais elle ne perd point son droit, et ils la perdent elle-même. Ceux qui nous reprennent nous signifient la sentence de Dieu contre nos vices. La loi qui est en Dieu la prononce ; les hommes qui nous reprennent la signifient ; la lumière de la conscience la veut mettre à exécution. — Deux moyens de connaître la vérité : premièrement, en elle-même ; secondement, par l'autorité, sur la foi d'autrui. Dans le premier, point de soumission. C'est à Dieu seul de faire connaître la vérité en l'une et l'autre manières, parce que « c'est lui qui éclaire tout homme venant en ce monde : » *Illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum*³. Il ne peut ni tromper ni être trompé. Quand les hommes attestent quelque point, leur témoignage ne produit qu'opinion et doute : au contraire, quand Dieu parle, la foi et la conviction résultent de son témoignage. Or, il est juste que Dieu soit adoré en ces deux manières. La vérité qui se découvre et l'autorité qui fléchit doivent dominer la raison et la captiver. La vue claire de la vérité est réservée pour l'autre vie ; la foi et la soumission sont pour la terre. Il faut que la vérité soit découverte ; en attendant pour s'y préparer, que son autorité soit révérée. Vous perdez quelque chose du vôtre, le droit de juger, qui nous est si cher, que nous voulons nous mêler de juger de tout, même des choses les plus cachées : et c'est là faire à Dieu le sacrifice qui lui est le plus agréable, le plus capable de l'honorer, c'est-à-dire le sacrifice non-seulement des sens, mais de la raison même.

« De l'Église. On cherche vainement dans la médecine un remède unique et universel qui remette tellement la nature dans sa véritable constitution, qu'il soit capable de la guérir de toutes ses maladies. Ce qui ne se trouve pas dans la médecine se trouve dans la science sacrée. Elle fournit à chaque hérésie son remède particulier ; mais elle prescrit aussi un remède général contre toutes les hérésies, dans l'amour de l'Église, qui rétablit si heureusement le principe de la religion, qu'il renferme entièrement en lui-même la condamnation de toutes les erreurs, la détestation de tous les schismes, l'antidote de tous les poisons, enfin la guérison infaillible de toutes les maladies.

« Ce jour-là, mes très-chères sœurs, auquel Dieu, vous ouvrant

¹ Joan., 14, 30. — ² Ephés., 6, 12. — ³ Joan., 19.

les yeux sur l'égarément de vos voies, vous fit connaître son Eglise et vous inspira d'y rentrer, vous doit être plus cher et plus mémorable que votre propre naissance, plus cher même que votre baptême. C'est la marque de son efficace, qu'il ne perde pas sa vertu, même dans des mains sacrilèges. Mais que sert le baptême si on n'en conserve pas la grâce et si l'on demeure séparé de l'Église? La marque de la milice dans les troupes est une marque d'honneur; en un soldat fugitif, c'est le témoignage de sa désertion. Ainsi le baptême, qui est la marque de la milice chrétienne, dans l'Église est une marque d'honneur; dans le schisme, une conviction de la révolte. Plût à Dieu non-seulement rappeler à votre souvenir le jour que vous vous êtes données à l'Église, mais encore renouveler votre première ferveur! Pour cela, je vous dirai ce que c'est que la sainte Église; je vous montrerai d'abord ce qu'elle est à Jésus-Christ et à ses enfants, et je vous ferai voir ensuite ce qu'elle est en elle-même dans la société de ses membres. Par le premier, vous apprendrez ce que nous lui sommes; par le second, comment et en quel esprit nous y devons vivre.

« Qu'est-ce que l'Église? C'est l'assemblée des enfants de Dieu, l'armée du Dieu vivant, son royaume, sa cité, son temple, son trône, son sanctuaire, son tabernacle. Disons quelque chose de plus profond : l'Église, c'est Jésus-Christ; mais Jésus-Christ répandu et communiqué. — Jésus-Christ est à nous en deux manières : par sa foi, qu'il nous engage; par son esprit, qu'il nous donne : les noms d'épouse et celui de corps sont destinés à représenter ces deux choses. — L'Église est mère et nourrice tout ensemble : mère, contre ceux qui disent qu'elle n'était plus lorsqu'ils ont paru dans le monde. Si elle n'était plus, d'où sont-ils nés et qui les a engendrés à Jésus-Christ? L'Église est aussi nourrice; car elle a du lait pour nourrir ses enfants et leur procurer l'accroissement dans la vie spirituelle.

« Manière de rechercher la vérité des hérétiques et des catholiques : ceux-là par l'esprit particulier. C'est ce qui les a divisés de l'Église; c'est ce qui les divise entre eux. Cet esprit particulier, c'est le glaive de division qu'ils ont pris en main pour se séparer de l'Église; par le même ils se sont divisés entre eux. Les catholiques cherchent, au contraire, la vérité avec l'unité, parce qu'ils suivent l'autorité de l'Église : *Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous* ¹. — Pour être filles de l'Église, il faut aimer sa doctrine, aimer ses cérémonies; rien à dédaigner quand on voit que le Saint-Esprit a admiré jusqu'aux

¹ Act., 15, 28.

franges de son habit ¹; que l'époux a été charmé même d'un de ses cheveux ². Tout ce qui est dans l'Église respire un saint amour, qui blesse d'un pareil trait le cœur de l'époux. — Venez être membres vivants; venez à l'épouse, soyez épouses. Venez à l'épouse par la foi, soyez épouses par l'amour. Les sociétés hérétiques se vantent d'être l'épouse; mais écoutez les noms qu'elles portent : Zwingliens, Luthériens, Calvinistes. Ce n'est pas le nom de l'époux; ce sont des épouses infidèles qui, ayant quitté l'époux véritable, ont pris les noms de leurs adultères. *Je vis un ciel nouveau et une terre nouvelle* ³. Renouvellement de toutes choses par l'Église; relation de toutes choses à l'Église et de l'Église à toutes choses. Hors de l'Église, la lumière éblouit; dans l'Église l'obscurité illumine, parce que Dieu, qui aveugle avec la lumière, éclaire, quand il lui plaît, avec de la boue ⁴. Comme il fit à l'aveugle-né. »

Voilà donc, d'après l'illustre prélat français du dix-septième siècle, ce que c'est que l'Église et le monde, l'esprit de l'un et l'esprit de l'autre : nous en avons vu l'opposition et la lutte dans tous les siècles; cette lutte ne cessera point dans le dix-septième et les suivants. C'est même là le véritable secret de l'histoire.

Au concile de Trente, l'Église de Dieu avait expliqué et sanctionné la règle de la foi contre toutes les erreurs, la règle des mœurs et de la discipline contre tous les abus, non pour s'en tenir à une stérile spéculation, mais pour s'en faire une application pratique à elle-même, dans son chef et dans ses membres. L'Église romaine s'est si bien approprié et identifié les règlements du concile de Trente, que, depuis cette époque, il est devenu impossible, suivant l'historien protestant de la papauté pendant les seizième et dix-septième siècles, d'obtenir le pontifical suprême, ni de le conserver, sans une conduite qui réponde à la haute idée que le monde chrétien en a ⁵.

L'excellent pape Clément VIII, mort le 7 mars 1605, eut pour successeur Léon XI, auparavant cardinal de Florence. Il fut le quatrième Pape de la famille de Médicis. Né dans l'année 1535 ou 1536, nommé au baptême Alexandre-Octavien, il montra de bonne heure beaucoup d'inclination pour l'étude, pour la vertu et pour l'état ecclésiastique. Empêché par sa mère de suivre sa vocation, il s'engagea dans la milice séculière. Sa mère étant morte, il revint à son premier penchant, reçut la prêtrise, et vécut dans la retraite, occupé d'études et de prières. Cosme de Médicis, grand-duc de Toscane, l'envoya son ambassadeur auprès de Pie V. Grégoire XIII le nomma évêque de Pis-

¹ Ps. 44, 45. — ² Cant., 4, 9. — ³ Apoc., 21, 1. — ⁴ Bossuet, *Pensées chrétiennes et morales*, t. 15, p. 559-563. — ⁵ Ranke, t. 3, p. 292.

toie, puis archevêque de Florence, enfin cardinal. Il était fort connu et estimé de saint Philippe de Néri et de sainte Madeleine de Pazzi, qui prédirent l'un et l'autre qu'il serait Pape, mais pour fort peu de temps. L'année 1596, il fut envoyé par Clément VIII légat en France, auprès de Henri IV, pour recevoir de la bouche de ce prince la ratification de toutes les promesses que ses ambassadeurs avaient faites à Rome lors de son absolution. Il fut reçu en France avec les plus grands honneurs. Le roi lui-même alla au-devant de lui jusqu'à huit lieues, accompagné d'une foule de princes, en particulier du duc de Mayenne, pour montrer avec quelle confiance il en usait avec l'ancien chef de la ligue. A l'approche de Paris, il fut reçu par le jeune prince de Condé et les autres seigneurs de France; au faubourg Saint-Jacques, par le parlement et les autres corps de l'État. Toutes ses bulles furent enregistrées sans aucune clause ni réserve. Il reçut l'abjuration de la mère du prince de Condé. En 1598, il concilia la paix de Ver vins entre la France et l'Espagne. Au conclave qui suivit la mort de Clément VIII, les voix se portaient sur le cardinal Baronius, lorsque l'ambassadeur d'Espagne lui donna l'exclusion, à cause que, dans ses *Annales*, il attaquait les prétentions du roi de Naples sur le gouvernement ecclésiastique de la Sicile. Baronius répondit par ces paroles du Sauveur : Bienheureux ceux qui souffrent persécution à cause de la justice. A sa place on élut le cardinal de Florence, qui prit le nom de Léon XI, en mémoire de Léon X, son grand-oncle. C'était le 1^{er} avril 1605. A l'heure même qu'il fut couronné, son petit-neveu, Lélius, prenait l'habit de Carme déchaussé. Le nouveau Pape le voyant arriver à son audience pieds nus, en fut touché jusqu'aux larmes, et dit : Voici mon cardinal ! Ce fut en effet le seul qu'il créa; car étant tombé malade avant la fin du mois, les cardinaux, les ambassadeurs le prièrent vainement de donner la pourpre à un neveu qu'il avait élevé lui-même, qu'il aimait beaucoup, et qui en était digne par sa modestie. Il y a plus : son confesseur lui ayant parlé dans le même sens, il renvoya son confesseur, en prit un autre, et mourut saintement entre ses mains, à l'âge de soixante-dix ans, le 27^{me} jour de son exaltation, vivement regretté de tout le monde¹.

Il eut pour successeur Paul V, qui, comme autrefois le roi Saül, surpassait de la tête les autres hommes. Il se nommait Camille Borghèse, né à Rome, en 1552, d'Antoine Borghèse, émigré de Sienne à Rome, où il se distingua tellement par sa vertu et par la science du droit, qu'on l'appelait communément l'avocat, et que Paul III le consultait souvent sur les affaires les plus graves. Son fils Camille

¹ *Spond, an. 1596, 1598 et 1605. Pallat. Gesta Pontif. Léon, XI.*

suça la piété avec le lait ; il étudia la philosophie à Pérouse, et la jurisprudence à Padoue. Il eut toujours une si grande dévotion pour la mère de Dieu et pour la virginité, qu'on croit bien qu'il mourut vierge lui-même. Honoré de diverses fonctions sous Grégoire XIII, Sixte V, Urbain VII et Grégoire XIV, il s'en acquitta de manière à augmenter toujours la haute estime qu'on avait de son mérite. Clément VIII l'envoya son légat en Espagne, pour obtenir des secours à l'empereur Rodolphe contre les Turcs, et aux catholiques de France contre les huguenots. Il y fut singulièrement aimé du prince royal, depuis Philippe III. Nommé cardinal en 1596, et vicaire de Rome, il reçut, en 1560, l'abjuration de cinquante hérétiques, entre lesquels Étienne Calvin, parent de l'hérésiarque, qui entra chez les Carmes déchaussés et y mourut saintement. Après la mort de Léon XI, les voix du conclave se portaient sur le cardinal Tosco de Mantoue, lorsque Baronius observa qu'il n'était point assez réservé dans ses paroles, et qu'il en employait quelquefois de peu convenables. Les voix se portèrent alors sur Baronius lui-même ; mais il résista de toutes ses forces. Enfin on élut à l'unanimité le cardinal Borghèse, qui ne s'y attendait guère, n'étant âgé que de 53 ans.

Paul V embellit Rome d'un grand nombre d'édifices, et acheva la basilique de Saint-Pierre. Ses aumônes étaient immenses ; il en fournissait de secrètes tous les mois pour nourrir les enfants trouvés, secourir les filles nubiles et les femmes honnêtes que la misère aurait pu exposer au déshonneur. Chaque année il distribuait un million d'écus d'or aux pèlerins pauvres, un million et demi aux autres nécessiteux. Il subvenait à la pénurie de ses sujets par du blé, des habits et de l'argent. Il retint dans la foi catholique les réfugiés d'Écosse, d'Angleterre et de l'Irlande, en leur assignant des revenus annuels. Il érigea un séminaire, sous le nom de Saint-Paul, dans le couvent des Carmes déchaussés, à Rome, pour la conversion des hérétiques ; il en convertit lui-même plusieurs par sa seule vue. Il ordonna, dans les collèges des religieux, d'enseigner le grec, l'hébreu et l'arabe, pour procurer plus facilement le salut des infidèles. C'est pourquoi il fit graver des caractères chaldaïques, et imprimer un bréviaire chaldéen. Il envoya des livres, des missels, des calices, des ornements sacerdotaux aux Maronites du mont Liban, qui, en reconnaissance, lui érigèrent une statue dans leur église patriarcale. Il envoya des missionnaires aux Indes, à la Chine, en Perse, au Congo, et à d'autres régions lointaines. Il reçut les ambassadeurs d'un roi du Japon, du roi de Perse, du roi de Congo : l'ambassadeur de ce dernier, qui venait offrir son royaume au Siège apostolique, étant mort à Rome, Paul V, qui l'avait visité dans sa maladie et lui avait

donné sa bénédiction, lui érigea un monument funèbre l'an 1608.

Au commencement de son pontificat, comme le Jeudi-Saint il lavait les pieds d'un certain nombre de pèlerins et les servait à table, il se trouva parmi eux des pèlerins d'Orient, infectés de diverses erreurs. De retour dans leur pays, ils parlèrent avec admiration de la piété et de la charité du Pape. Émerveillé et touché de leurs discours, le patriarche de Babylone, nommé Élie, envoya aussitôt à Rome des nonces avec le recueil des lois chaldéennes, suppliant le Pape que, comme les Chaldéens s'avaient soumis à l'Église romaine, il voulût bien expurger leurs lois de ce qu'il pouvait y avoir d'erreurs. Le Pape en donna la commission à Pierre Strozzi et André Justiniani, qui instruisirent si bien le nonce patriarcal, nommé Adam, archimandrite des moines Chaldéens, qu'il publia lui-même de petits traités en langue vulgaire : De la primauté du Siège apostolique ; de la Trinité ; de la génération éternelle du Verbe de Dieu ; de l'Incarnation, des deux volontés et des deux opérations en Jésus-Christ ; de ceux qui sont en dissentiment avec l'Église romaine. Et ces traités, Paul V ne les jugea pas indignes d'être joints à la profession de foi et aux lettres pontificales. Le patriarche Élie assembla dans la ville d'Ahmed un concile où se trouvèrent des archevêques, des évêques, les moines, le clergé et le peuple. On y lut les lettres du Pape ; tous les assistants s'en remirent au Siège apostolique, abjurèrent les erreurs avec serment, avec cette clause : Et s'il y a quelque chose qui vous déplaît dans ce que nous envoyons, nous ferons comme il vous plaira. La lettre était souscrite du patriarche et de cinq archevêques ¹.

Il vint aussi des nonces de Melchisédech, patriarche d'Arménie. Paul V les reçut avec bonté, recommanda au patriarche de mêler de l'eau avec le vin dans le saint sacrifice, de souscrire au concile de Chalcédoine, de professer la foi suivant le formulaire transmis en arabe, de lire assidûment les conciles, et dans les doutes consulter l'Église romaine, mère et maîtresse de toutes les églises. Il recommanda le même patriarche et tous les Chrétiens d'Arménie au roi de Perse. De là s'établit entre le Pape et le patriarche une amitié si intime, qu'après trois ans il y eut une nouvelle légation ².

D'un autre côté, Paul V aida l'empereur Ferdinand II à dompter les hérétiques révoltés de Hongrie et de Bohême : à cet effet, il imposa des décimes pendant six ans au clergé de tout l'État pontifical, pour servir de solde aux troupes, auxquelles il comptait, chaque année, trente mille écus d'or. Pour repousser la tyrannie des Turcs,

¹ Pallat., *Paul V.* — ² *Ibid.*, *Paul V.*, et Bzov., *in Paul. V.*

qui ravageaient toute la Hongrie, il indiqua d'abord des prières publiques à Rome, qu'il suivit à pied avec le peuple romain ; puis, ayant étendu le jubilé à toute la chrétienté, il excita contre les Turcs tous les rois chrétiens, et même le roi de Perse ; enfin il envoya au secours de l'empereur Rodolphe un corps de six mille hommes, aux dépens du Siège apostolique. Et afin d'avoir à sa disposition des troupes indigènes pour les besoins de la république chrétienne, il fit le recensement de tous les sujets des États ecclésiastiques, restaura l'arsenal, établit des lois militaires, joignit le glaive matériel au glaive spirituel, pour la défense de la chrétienté ¹.

Tout ce qu'on pourrait blâmer en Paul V, c'est que, grand et magnifique en tout, il le fut aussi envers ses parents. Ceux-ci du moins ne s'en montrèrent pas indignes ; car la famille Borghèse n'a point encore cessé d'être une des gloires de Rome, par son zèle héréditaire pour les beaux-arts et pour les œuvres de la piété chrétienne.

Paul V canonisa saint Charles Borromée et sainte Françoise, dame romaine, qui tirait son origine de la famille Borghèse. Il béatifia de plus saint Ignace de Loyola, saint François Xavier, saint Philippe de Néri, sainte Thérèse, saint Louis Bertrand, saint Thomas de Villeneuve, saint Isidore, laboureur, saint Joachim de Sienne. Pour se rappeler à lui-même le souvenir de la mort au milieu de tant d'affaires, il visitait de temps en temps son sépulcre. Le 24 janvier 1621, il dit encore la messe : le 28, il éprouva une petite léthargie, reçut les derniers sacrements, et expira. Pendant que le prêtre lui faisait les saintes onctions, il répondit à toutes les prières, récita le symbole de la foi, répétant ces paroles de saint Paul : Je désire ma dissolution, pour être avec Jésus-Christ.

Le 9 février 1621, on élut à sa place le cardinal Alexandre Ludovisio, âgé de soixante-sept ans, qui prit le nom de Grégoire XV. Il fut successivement archevêque de Bologne, où sa famille était une des plus illustres, et nonce en Espagne et en France, pour concilier les démêlés du duc de Savoie avec ces deux royaumes. Dans tous les emplois, il avait montré une grande droiture, de la candeur, de la piété, et une vive inclination à faire le bien. Pendant sa nonciature en France, il eut plusieurs entretiens avec le maréchal de Lesdiguières, alors principal chef des huguenots, et le pressa de se convertir. Le maréchal lui répondit agréablement qu'il se ferait catholique et se prosternerait aux pieds du Pape lorsque ce Pape serait Alexandre Ludovisio. Ludovisio, devenu Grégoire XV, rappela sa promesse

¹ Pallat., *Paul V.*

à Lesdiguères, qui tint parole, et reçut de Louis XIII l'épée de connétable.

Comme son prédécesseur, Grégoire XV contribua puissamment et avec beaucoup de zèle à la guerre que le roi de Pologne et l'empereur soutenaient, le premier contre les Turcs et le second contre les hérétiques d'Allemagne. Il a fait surtout deux constitutions pour le bien général de l'Église : l'une, du 15 novembre 1641, sur l'élection du Pape ; l'autre, du 22 juin 1622, sur la propagation de la foi.

Dans la première, Grégoire XV rappelle l'exemple de Jésus-Christ : Quoiqu'il fût Dieu et qu'il connût toutes choses, néanmoins, quand il fut question de choisir les douze apôtres, il passa la nuit en prières ; et quand il voulut confier à saint Pierre le soin de ses brebis, il l'interrogea trois fois, et exigea jusqu'à trois fois la profession de son amour. Par où il nous apprend avec quelle attention nous devons procéder aux choix de tous les pasteurs, mais principalement du pasteur des pasteurs ; car, quand il est question du chef, il s'agit du salut, non pas d'un membre seul, mais de tout le corps. Les Papes et les saints Pères ont pourvu, par divers règlements, à ce que cette élection se fasse bien ; que la chair et le sang n'y dominent pas, non plus que la sagesse humaine, qui est folie auprès de Dieu, mais que tout y soit dirigé par la grâce de l'Esprit-Saint. Toutefois l'expérience a fait connaître qu'on pouvait y joindre un remède plus salutaire encore. En conséquence, de l'avis de ses frères les cardinaux, le Pape statue, décrète et déclare que, pour l'avenir, l'élection du Pontife romain ne pourra se faire que dans le conclave, et dans le conclave fermé, et après qu'on y aura célébré le premier jour la messe, à laquelle tous les cardinaux ont accoutumé de communier : cette élection se fera par les suffrages secrets des deux tiers des cardinaux présents, si ce n'est que tous ces cardinaux, sans exception, commettent l'élection à un ou plusieurs d'entre eux, ou que tous, sans concert préalable, mais comme par inspiration, s'accordent à élire la même personne. A chaque scrutin, avant de mettre son bulletin dans le calice, chaque cardinal, à haute et intelligible voix, prêtera le serment qui suit : Je prends à témoin Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui me jugera, que j'élis celui que, selon Dieu, je crois devoir être élu, et que je ferai de même dans l'accession. — L'accession a lieu lorsque, le premier scrutin n'ayant donné les deux tiers à aucun des candidats, on procède à un second, également secret, où les électeurs peuvent accéder à l'un des candidats pour lequel ils n'auraient pas voté d'abord, et compléter ainsi le nombre nécessaire de suffrages. — La constitution de Grégoire XV entre sur tout cela dans beaucoup de

détails : elle est souscrite du Pape, puis de tous les cardinaux, qui ajoutent à leur souscription : Je le promets, j'en fais vœu, et je le jure. Le 12 mars de l'année suivante, Grégoire publia une autre constitution, approuvant et fixant le cérémonial du conclave, les usages qu'on doit y observer, jusqu'à la manière dont les bulletins doivent être pliés et cachetés ¹. L'une et l'autre constitution seront confirmées par Urbain VIII, successeur de Grégoire XV. Cette législation de l'Église catholique pour l'élection de son chef pourrait servir de modèle aux élections dans les gouvernements représentatifs.

Une constitution également mémorable de Grégoire XV est celle du 22 juin 1622, par laquelle il établit la congrégation de la Propagande, c'est-à-dire une congrégation de cardinaux et de prélats pour la propagation de la foi catholique par tout l'univers. Pour sauver le monde, Dieu a livré son Fils unique : ce Fils, la splendeur de sa gloire, l'empreinte de sa substance, s'est anéanti lui-même, a pris la forme d'esclave, s'est rendu obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix, afin de racheter par son sang de méchants esclaves, lui le souverain Seigneur. Tous les Chrétiens doivent imiter cette immense charité du Christ ; combien plus les pasteurs des églises, principalement le successeur de Pierre, à qui seul le Sauveur a dit : Pais mes brebis ; à qui seul a été montrée cette napp mystérieuse, renfermant toute sorte d'animaux immondes, qu'il lui est ordonné d'immoler et de manger ; toute sorte de nations infidèles, qu'il lui est ordonné de consacrer à Dieu, et d'incorporer à l'Église dont il est le chef ! Combien n'y a-t-il pas encore de ces nations ou brebis errantes, ou qui n'ont jamais connu le bercail du Christ, ou qui l'ont abandonné ? En Orient, combien de nations, autrefois célèbres par les dons du ciel, ont été abruties depuis tant de siècles par l'extravagance impure des enfants d'Agar ! Et dans le nombre, s'il y en a qui soient encore chrétiennes, la plupart sont infectées d'anciennes hérésies, en sorte qu'il y en a très-peu qui reconnaissent la vérité tout entière. Et depuis que, par suite de nos péchés, l'homme ennemi a semé l'ivraie dans les parties du septentrion, il a dérobé au Christ des provinces et des royaumes. Combien d'âmes qui périssent pour l'éternité ! Afin de perfectionner l'ensemble des moyens employés par les Papes antérieurs, pour porter remède à un si grand mal et envoyer des ouvriers dans cette moisson immense, Grégoire XV établit donc, le 22 juin 1622, une congrégation de dix-huit cardinaux et de quelques prélats : congrégation de la Propagande ². Voici comme

¹ *Bullar. Magn.*, t. 3. — ² *Ibid.*

en parle l'historien protestant de la papauté, dans les seizième et dix-septième siècles :

« A vrai dire, l'origine de la Propagande se trouve déjà dans une ordonnance de Grégoire XIII, par laquelle un certain nombre de cardinaux furent chargés de la direction des missions dans l'Orient, et qui décréta aussi l'impression des catéchismes dans les langues les moins connues. Cependant cette institution n'était ni solidement fondée, ni pourvue de moyens nécessaires ni assez vaste. Alors (sous Grégoire XV) florissait à Rome un grand prédicateur, Girolamo de Narni, qui, par la sainteté de sa vie, mérita la vénération générale et la réputation d'un saint ; il développa en chaire une grandeur de pensées, une pureté d'expressions, une majesté d'exposition qui entraînaient tous ses auditeurs. Bellarmin, venant un jour d'entendre un de ses sermons, disait : Je crois que, des trois souhaits de saint Augustin, il m'en a été accordé un, savoir : celui d'entendre saint Paul. Le cardinal Ludovico, neveu de Grégoire XV, fut son protecteur ; il se chargea des frais d'impression de ses sermons. Ce Capucin conçut la pensée d'étendre cette institution de la Propagande. Suivant son conseil, une congrégation fut fondée, afin de s'occuper, dans des séances régulières, de la direction des missions dans toutes les parties du monde ; elle devait s'assembler au moins une fois par mois, en présence du Pape. Grégoire XV assigna les premiers fonds nécessaires pour cette institution ; son neveu y contribua de ses propres biens, et comme elle répondait à un besoin réel et profondément senti, elle prospéra de jour en jour d'une manière plus brillante. Qui ne connaît les services immenses que la Propagande a rendus à la philosophie générale ou à la connaissance générale des langues ? Mais elle s'est surtout appliquée à remplir avec énergie et grandeur sa mission principale, celle de la propagation catholique ; et, dans les premiers temps, elle réalisa les plus magnifiques résultats ¹. » Ainsi parle cet historien protestant.

L'institution de la Propagande fut achevée par le successeur de Grégoire XV, par Urbain VIII, qui, l'an 1628, y réunit le collège ou séminaire de la propagation de la foi, qui n'était qu'une institution préparatoire où se formaient les missionnaires. On y voit une bibliothèque renfermant des livres en trente-six langues différentes, autant de presses pour imprimer les ouvrages, autant d'églises, où l'on prêche l'Évangile dans ces mêmes langues. C'est une continuation, par la charité, du don des langues communiqué à l'Église, en la première Pentecôte chrétienne. Un ministre protestant termine ses réflexions

¹ Ranke, t. 4, p. 115.

à ce sujet par ces paroles : « Ainsi, Rome moderne a pour but unique de glorifier Dieu, de bannir de la société les vices qui la corrompent, de prêcher des doctrines célestes de paix et d'amour ¹. »

Grégoire XV mourut le 8 juillet 1623, à l'âge de soixante-neuf ans, après avoir tenu le Saint-Siège deux ans quatre mois et vingt-neuf jours. Comme il était vieux, consumé de travaux, quoique l'esprit toujours vif, son neveu, le cardinal Ludovisio, gouvernait la plupart des affaires, pour laisser à son oncle le loisir de se récréer dans des conférences académiques avec des savants ; car il aimait beaucoup les sciences. Le neveu en profita pour enrichir sa famille, mais sans nuire à l'État ; car il sut y maintenir une exacte justice, avec l'abondance des vivres, même dans un temps de disette. Grégoire XV sentant à la défaillance de ses forces que Dieu l'appelait, il se déclara prêt à suivre, fit une confession générale de sa vie, et reçut les derniers sacrements. Son neveu le pressait de compléter le nombre des cardinaux : il s'y refusa, espérant un successeur qui remédierait aux maux de la république chrétienne. Car, disait-il souvent, on n'en peut élire aucun, qui ne soit plus digne que moi du pontificat. Il avait canonisé saint Isidore de Madrid, saint Ignace, saint François Xavier, saint Philippe de Néri et sainte Thérèse ².

Son successeur fut Urbain VIII : Maffeo Barberini, d'une famille ancienne et noble de Florence, où elle avait occupé des places considérables. Né l'an 1568, il perdit de bonne heure son père et sa mère, et fut élevé par les soins d'un oncle. Il étudia les premiers éléments de littérature à Florence, la philosophie au collège romain, la jurisprudence à Pise, où il reçut le grade de docteur à l'âge de vingt ans. A l'âge de dix-neuf ans, il fut fait prélat. Sixte-Quint le nomma référendaire. Clément VIII lui donna le gouvernement de Fano, à l'âge de vingt-quatre ans ; ensuite la charge de protonotaire apostolique, et depuis l'archevêché de Nazareth ; enfin Paul V le nomma cardinal. Il fut envoyé nonce en France, pour complimenter Henri IV sur la naissance du dauphin, depuis Louis XIII.

Urbain VIII ou Maffeo Barberini entendait si bien le grec qu'on l'appelait l'*Abeille attique*. Il eut de grands succès dans la poésie latine. Il corrigea les hymnes de l'Église. Ses vers latins ont été imprimés à Paris, au Louvre, 1642, in-folio, avec beaucoup d'élégance, sous ce titre : *Maffei Barberini Poemata*. Les pièces les plus considérables sont : 1° Des paraphrases sur quelques psaumes et cantiques de l'Ancien Testament ; 2° des hymnes et des odes sur les fêtes de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et de plusieurs saints : ses odes surtout

¹ Pierre de Joux, *Lettre sur l'Italie*. lettre 20, p. 252. — ² Pallat., *Greg. XV.*

sont très-estimées ; 3^o des épigrammes sur divers hommes illustres. On a de lui des poésies italiennes, qui se composent de soixante-dix sonnets, deux hymnes et une ode. Sa douceur et sa facilité à pardonner les injures ont fait chérir sa mémoire ¹. »

A la mort de Grégoire XV, les cardinaux se trouvèrent au conclave au nombre de cinquante-quatre. On croyait qu'ils s'accorderaient difficilement sur l'élection d'un Pontife, à cause du secret des suffrages récemment ordonné, et que d'ailleurs ils paraissaient fort divisés entre eux. Cependant, dès le premier jour, à la suite de l'accession, toutes les voix se réunirent sur le cardinal Barberini. Mais en vérifiant les bulletins, il s'en trouva un de moins, sans qu'on pût savoir ce qu'il était devenu. Le cardinal Farnèse opina qu'il fallait le tenir pour opposé, et ratifier l'élection, qui subsistait sans cela. Mais Barberini, pour prévenir toutes les difficultés, voulut qu'on réparât cette erreur, et qu'on recommençât le scrutin, suivant la teneur de la bulle. Le nouveau scrutin donna la même unanimité. Le nouveau Pape se prosterna aux pieds de l'autel, et pria Dieu avec larmes de ne pas le laisser sortir vivant du lieu s'il prévoyait que son pontificat ne dût pas être utile à l'Église. C'était le 6 août 1623, fête de la Transfiguration de Notre-Seigneur. Ce jour-là même, le nouveau Pape tomba malade ; il ne fut couronné que le 29 septembre, fête de saint Michel archange, qu'il honora toujours d'une dévotion particulière. Il avait cinquante-cinq ans, une santé robuste et un aspect vénérable.

Il visita, tant par lui-même que par ses vicaires, toutes les églises, monastères, hôpitaux, collèges, et renvoya les évêques résider dans leurs diocèses. Le 24 décembre 1624, il ouvrit en personne le jubilé de 1625, visita plusieurs fois les églises, ainsi que l'hôpital de la Sainte-Trinité, où il lavait les pieds des pèlerins. Pendant toute l'année, il défraya libéralement les évêques et les prêtres pauvres, qui vinrent en pèlerinage à Rome. Il reçut et logea magnifiquement au Vatican même, le prince de Pologne, Ladislas, fils du roi Sigismond, et l'archiduc Léopold d'Autriche, frère de l'empereur Ferdinand II : il les communia de sa main, eux et leur suite. Il restaura, embellit, agrandit une foule de monuments à Rome. Pour assurer la tranquillité de ses sujets, il bâtit plusieurs forteresses dans les États romains, auxquels il ajouta le duché d'Urbin et quelques autres domaines. Il rétablit à Lorette le collège illyrien, pour servir de séminaire d'Illyrie. Il béatifia ou canonisa plusieurs saints personnages, consola par ses lettres les Chrétiens du Japon, alors violemment persécutés, et

¹ *Biogr. univ.*, t. 47.

mourut lui-même le 29 juillet 1644, après vingt-deux ans moins huit jours de pontificat ¹.

Ce que pensait alors l'épiscopat français de l'autorité du Pontife romain, on le voit par la recommandation suivante, que les évêques de l'assemblée de 1626 adressèrent à leurs collègues : « Les évêques respecteront notre Saint-Père le Pape, chef visible de l'Église universelle, vicair de Dieu en terre, évêques des évêques et patriarches, en un mot, le successeur de saint Pierre, auquel l'apostolat et l'épiscopat doivent leur commencement, et sur lequel Jésus-Christ a fondé son Église, en lui donnant les clefs du ciel, avec l'infailibilité que l'on a vue miraculeusement durer immuable dans ses successeurs jusqu'à aujourd'hui ². » Nous verrons en 1653 l'épiscopat français professer la même doctrine dans sa lettre à Innocent X sur la condamnation du Jansénisme.

Innocent X fut élu le 15 septembre 1644. Il se nommait le cardinal Pamphili, était Romain de naissance, d'une famille noble et ancienne : il avait été successivement avocat consistorial, auditeur de rote, nonce à Naples, attaché à la légation du cardinal François Barberini en France et en Espagne, et enfin nommé cardinal, en 1629, par Urbain VIII. Dans ces diverses fonctions, il s'était montré actif, irréprochable et loyal ; devenu Pape, il conserva cette réputation. On trouvait son zèle d'autant plus extraordinaire, qu'il comptait déjà soixante-douze ans lorsqu'il fut élu ; « malgré cela, disait-on, le travail ne le fatigue point ; après le travail, il est aussi libre et aussi frais qu'auparavant : il parle avec plaisir aux gens, et laisse chacun s'expliquer. » Il opposa un abord facile et une humeur gaie à la fierté de la vie retirée d'Urbain VIII. Il prit particulièrement à cœur de procurer l'ordre et la tranquillité à la ville de Rome. Il mit son ambition à maintenir le respect de la propriété et des personnes, pendant le jour et la nuit ; à ne permettre aucun mauvais traitement des inférieurs par les supérieurs, des faibles par les puissants. Il força les barons à payer leurs dettes ³.

Parmi ses parents, il y avait sa belle-sœur Olympie, veuve de son frère, femme très-capable, à laquelle il confia le gouvernement de sa famille. Avec les affaires domestiques, elle prétendit encore gouverner les affaires publiques. Il avait un neveu marié, fils d'Olympie, mais dont la femme avait des prétentions semblables. De là des brouilleries entre la bru et la belle-mère, qui ne tournaient pas à l'honneur du Pape. On cite à cet égard bien des anecdotes, mais qui,

¹ Pallat. et Sponde. — ² *La France et le Pape*, p. 38. — ³ Ranke, t. 4, p. 316.

suivant la remarque d'un historien protestant ¹, ne reposent guère que sur l'autorité fort suspecte de Grégorio Légi, plus romancier qu'historien. Quoi qu'il en soit, Innocent X fut le dernier Pape dont le népotisme fit de l'éclat. Cette prédilection pour les siens diminua notablement sous le successeur immédiat, pour disparaître entièrement sous les autres : en sorte que, depuis bientôt deux siècles, il n'en est plus question. Ce qui n'est pas une preuve médiocre que l'Église catholique est vraiment animée de l'esprit de Dieu ; car, suivant l'esprit du monde, le népotisme, la prédilection pour les siens est la première des vertus, le premier des devoirs.

L'an 1649, comme le peuple romain souffrait de la disette de blé et d'une inondation du Tibre, Innocent X visita lui-même les magasins des boulangers, fit venir du blé de Sicile et même de Pologne, ouvrit le palais de Latran, distribua des vivres suffisants à tout le monde, assigna une certaine quantité de pain par semaine aux artisans et aux citoyens surchargés de famille, sans rien diminuer des cent mille écus d'or que les Pontifes romains distribuent chaque année aux pauvres. L'année suivante, qui fut l'année du jubilé, il approvisionna Rome d'une grande abondance de blé et de vin, et en fixa le prix, de peur que les hôteliers et les marchands ne vissent à tracasser les pèlerins. La piété d'Innocent parut avec éclat dans cette année sainte, distribuant des aumônes immenses, lavant les pieds des pèlerins, les servant à table : touchés de son exemple, les princes romains prêtèrent leurs maisons pour loger les étrangers, ou donnèrent de l'argent. Il avait une dévotion particulière à la sainte Vierge, et, malgré ses occupations, ne passait point de jour sans lui adresser des prières réglées.

Dans la vue de procurer la restauration des mœurs, il voulait des prédicateurs recommandables, mais parlant avec liberté : il assistait souvent à leurs sermons, notamment à ceux d'Aloyse Albrizzi et de Paul, deux Jésuites qu'il affectionnait d'autant plus qu'il leur voyait plus d'éloquence et d'énergie à reprendre les mœurs de la cour romaine. On en a un exemple dans les sermons qu'ils prononcèrent dans le palais apostolique ; il y règne une liberté telle qu'ils ne seraient peut-être pas sans inconvénient pour le commun du peuple ².

Innocent X mourut dans la nuit du 6 au 7 janvier 1655, après avoir tenu le Saint-Siège dix ans trois mois et vingt-deux jours. Dans sa dernière maladie, il appela près de lui son prédicateur, Paul Oliva, lui ordonnant de ne plus le quitter, mais de lui apprendre à

¹ Schroeckh, *Hist. ecclés. depuis la réformat.*, t. 3, p. 393. — ² Pallat., *Imm.* X, n. 18.

bien mourir, et de l'aider à réciter alternativement des prières. Il lui donna trois cents écus d'or pour dire des messes, et fit distribuer plusieurs milliers d'écus aux pauvres. Ayant reçu les sacrements, il fit venir les cardinaux, leur demanda pardon de n'avoir pas mieux gouverné, et se recommanda à leurs prières. Ils récitèrent aussitôt les litanies de la sainte Vierge ¹. C'est dans ces dispositions que mourut Innocent X.

Son successeur fut Alexandre VII, né à Sienne, le 12 février 1599, appelé Fabius ou Fabio Chigi, et de l'illustre famille de ce nom. Naturellement porté à l'étude, il apprit avec avidité le latin, la poésie, la philosophie, la théologie, la jurisprudence, au point de mériter, assez jeune, le grade de docteur en ces trois dernières sciences. On a de lui un recueil de poésies non méprisables, qu'il composa dans sa jeunesse, lorsqu'il était membre de l'académie des Philomathes de Sienne. Sa piété égalait son amour pour les sciences. Dès le premier âge, il aimait à lire les livres saints, et macérait son corps par le jeûne et le cilice. Sa mère, le voyant si avide de lecture, lui insinua que, s'il traduisait le livre de l'*Imitation* d'italien en latin pour l'utilité des peuples d'au delà des monts, il en retirerait lui-même un grand profit pour se procurer d'autres livres. Il entreprit ce travail avec une ardeur incroyable, et l'acheva dans peu de temps, ne s'étant aperçu qu'assez tard que c'était une pieuse ruse de sa mère pour lui faire goûter ce bon livre plus à fond. Il admirait spécialement les vertus et les écrits de saint François de Sales, et les prenait pour règle. Venu à Rome sous Urbain VIII, il fut successivement référendaire de l'une et l'autre signature, prolégat de Ferrare, inquisiteur à Malte, évêque d'Imola, légat en Allemagne, où il prit part aux conférences de Munster pour la paix de Westphalie, et, par sa science, sa vertu et sa conduite pleine de dignité, s'attira l'estime, non-seulement des catholiques, mais des hérétiques eux-mêmes. Revenu à Rome et nommé cardinal, il eut grande part à la confiance d'Innocent X, qui voulut l'avoir près de lui à son lit de mort. Il fut élu Pape à l'unanimité, le 7 avril 1655, quatre-vingtième jour du conclave, au grand étonnement et à la grande joie de tout le monde. Le frère d'un roi hérétique, se trouvant à Rome pendant la vacance du Siège, disait publiquement : Si le cardinal Chigi était élevé à la papauté, la moitié du royaume de mon frère reviendrait à l'Église romaine. D'autres hérétiques disaient des cardinaux qui invoquaient l'Esprit-Saint pour la future élection : A quoi bon fatiguer l'Esprit-Saint ? Vous avez Chigi, que le Saint-Esprit demande ².

¹ Pallat., *Imoc. X*, n. 21. — ² Pallavicin, *Hist. du Conc. de Trente*, l. 24, c. dernier. Pallat., *Alexandre VII*.

Nul n'entra mieux ni plus saintement dans le pontificat. Le maître des cérémonies ayant placé son siège, suivant la coutume, au milieu de l'autel, il le retira du côté de l'épître, protestant qu'il ne s'assoierait point au lieu où se consacraient le corps et le sang du Christ. Il se fit préparer un sarcophage, qu'il plaça dans sa chambre, pour se rappeler sans cesse le souvenir de la mort. La coupe où il buvait était en forme de crâne, avec des sentences sur l'éternité. Il dit que ses parents étaient les pauvres, et que, comme le Christ, il n'en avait pas de plus proches. Son frère Marius, ses neveux Flavius et Augustin s'étaient mis en route pour Rome, lorsqu'il leur défendit d'y venir. Cependant, au bout d'une année, fléchi par les instances des ambassadeurs, de quelques cardinaux et même de son confesseur Pallavicin, il permit à ces trois parents de venir à la cour, et leur donna des charges ¹. La Providence sut l'en châtier. C'est à l'occasion de ces parents, et sans qu'il y eût de leur faute, qu'il lui faudra subir, de la part d'un roi, des affronts cruels et non mérités. Ce qui réduira peu à peu la perfection de l'Évangile en loi pratique pour les Papes : de renoncer à la prédilection naturelle de leurs proches ; car, ainsi en juge le monde même, ce qui est vertu dans un empereur, un roi, un prince du siècle, est défaut dans le Pontife romain. Et ce n'est que pour lui que le monde est si sévère. C'est que lui seul est le vicaire du Christ, le successeur de saint Pierre, le chef de la hiérarchie vraiment sacerdotale. Ce qui n'est pas lui ou avec lui, le monde même sent que ce n'est qu'une chose humaine, de qui l'on ne peut rien attendre au-dessus de l'homme. Et ce qui est vrai du Pape, l'est à proportion de l'évêque, du prêtre et du simple fidèle, dans l'Église catholique.

La lutte entre l'Église et le monde se voyait alors par tout l'univers, notamment au Japon. Cet empire est formé de plusieurs îles considérables ; la principale s'appelle, par les Japonais, Nippon, qui veut dire Lever du soleil, et elle donne son nom à tout l'empire. Japon vient du mot chinois Zipou ou Ge-puen, qui signifient Pays où le soleil se lève. C'est le Zipangri ou Cipangu de Marc-Paul, que cherchait Christophe Colomb quand il a trouvé l'Amérique. L'histoire japonaise ne commence d'avoir quelque certitude qu'au sixième siècle avant l'ère chrétienne. La principale secte religieuse du Japon est celle de Budso ou Bouddha, nommé aussi Sacka ou Chaka par suite de son incarnation. Nous avons vu que le bouddhisme primitif paraît une altération du christianisme prophétique ou même évangélique. Il fut introduit au Japon soixante-dix ans après la naissance du Sau-

¹ Pallat., *Alexandre*, VII, n. 5, 6, 8.

veur. Le gouvernement de cet empire était héréditaire dans la famille de Syn-mu, qui fonda cette monarchie l'an 660 avant notre ère. Vers le milieu du douzième siècle, le soixante-seizième dairi ou empereur héréditaire, voyant les gouverneurs des provinces s'ériger en rois indépendants, nomma un généralissime des armées de l'empire pour les réduire à la soumission ; mais ce général, qui rappelle le connétable de France et eut le nom de cubo ou cubosama, se servit de son pouvoir pour se rendre indépendant lui-même. Depuis il y a deux empereurs au Japon, le dairi, empereur ecclésiastique, résidant à Méaco ; le cubosama, résidant à Jeddo, empereur séculier, vicaire nominal du premier pour le temporel, mais ayant toute la force réelle, et ne laissant à son suzerain qu'une ombre de pouvoir : de plus, un grand nombre de gouverneurs ou rois, plus ou moins indépendants, ce qui occasionnait souvent des guerres et des révolutions. Tel était le Japon vers la fin du treizième siècle, lorsque les Tartares, maîtres de la Chine sous leur empereur Koubilaï, parurent sur les côtes et furent dispersés par la tempête : tel était encore le Japon au milieu du seizième siècle, lorsque saint François-Xavier vint y porter la lumière de l'Évangile. Les Japonais sont d'un beau naturel, d'un esprit vif, d'un cœur sensible. Voici un trait arrivé l'an 1604, et dont le premier historien fut témoin oculaire.

Une femme était restée veuve avec trois garçons, et ne subsistait que de leur travail ; or, comme ces jeunes gens ne pouvaient pas gagner suffisamment pour entretenir toute la famille, ils prirent, pour mettre leur mère à son aise, une étrange résolution. On avait publié depuis peu que, quiconque livrerait un voleur à la justice, toucherait une somme assez considérable. Les trois frères s'accordent entre eux qu'un des trois passera pour le voleur, et que les deux autres le mèneront au juge : ils tirent au sort, pour savoir qui sera la victime de l'amour filial, et le sort tombe sur le plus jeune, qui se laisse lier et conduire comme un criminel. Le magistrat l'interroge, il répond qu'il a volé : on l'envoie en prison, et ceux qui l'ont livré touchent la somme promise. Leur cœur s'attendrit alors sur le danger que courait leur frère ; ils trouvèrent moyen d'entrer dans la prison, et, croyant n'être vus de personne, ils l'embrassèrent amoureusement et l'arrosèrent de leurs larmes. Le magistrat, qui par hasard les aperçut, fut extrêmement surpris d'un spectacle si nouveau : il appelle un de ses gens, lui ordonne de suivre les deux délateurs, et lui enjoint expressément de ne les point perdre de vue, qu'il n'ait découvert de quoi lui éclaircir un fait si singulier. Le domestique s'acquitta parfaitement de sa commission, et rapporta que, ayant vu entrer ces deux jeunes gens dans une maison, il s'en était approché, et les avait

entendus raconter à leur mère tout ce que nous venons de dire ; que la pauvre femme, à ce récit, avait jeté des cris lamentables, et qu'elle avait ordonné à ses enfants de reporter l'argent qu'on leur avait donné, disant qu'elle aimait mieux mourir de faim que de se conserver la vie au prix de celle de son fils. Le magistrat, surpris au point qu'on peut imaginer, fait venir son prisonnier, l'interroge de nouveau sur ses prétendus vols, lui fait diverses questions à dessein de l'obliger à se couper ; et, n'en pouvant venir à bout, il lui déclare enfin qu'il sait tout. Ensuite, après l'avoir tendrement embrassé, il alla faire son rapport au cubosama, qui, charmé d'une action si héroïque, voulut voir les trois frères, les combla de caresses, assigna au plus jeune quinze cents écus de rente, et cinq cents à chacun des deux autres ¹.

L'on conçoit que la parole de Dieu, tombée de la bouche de François-Xavier dans une si bonne terre, dut produire des fruits au centuple. Le saint apôtre avait quitté le Japon le 20 novembre 1551 : il était mort le 2 décembre 1552, à la vue de la Chine, où il aspirait. L'œuvre sainte du Japon ne se ralentit ni par son départ ni par sa mort. De 1552 à 1582, pendant l'espace de trente ans, les Chrétiens se multiplièrent dans toutes les classes, sans essuyer aucune persécution déclarée. Les nouveaux fidèles devenaient missionnaires à leur tour, et Dieu donnait tant de bénédiction à leur zèle, qu'en 1554 on comptait jusqu'à quinze cents personnes baptisées dans le royaume d'Arima, où aucun missionnaire n'avait encore pénétré. Il était très-ordinaire de voir des familles entières recevoir le baptême en un même jour. Naytonono, gouverneur d'Amanguchi, ayant embrassé le christianisme, plus de trois cents personnes, ses alliés ou ses vassaux, suivirent aussitôt son exemple. Mais rien ne contribua davantage à faire entrer un grand nombre d'idolâtres dans le sein de l'Église que ce qui arriva dans ce même temps dans le Bungo, à deux bonzes fort célèbres dans tout l'empire.

Ils étaient venus exprès de Méaco à Fuchéo pour voir les docteurs portugais, dont on parlait fort diversement dans tout le Japon, et pour s'assurer par eux-mêmes si ce qu'on avait publié de leur sainteté et de leur doctrine n'était point exagéré. Ils se donnèrent tout le loisir d'examiner leur conduite et celle des nouveaux Chrétiens ; ils se rendirent très-assidus aux instructions que les Jésuites faisaient tous les jours en public ; et comme ils étaient sans passion et sans préjugés, et qu'ils avaient un désir sincère de connaître la vérité, ils ne concurent bientôt une très-grande estime pour notre religion. Ils ne

¹ Charlevoix, *Hist. du Japon*, livre préliminaire, c. 5.

laissèrent pas d'entrer souvent en dispute avec le père Gago ; mais ils le firent toujours avec une modération qui les fit regarder au missionnaire comme gens qui n'étaient pas éloignés du royaume de Dieu : il espéra même bientôt qu'ils seraient un jour les défenseurs d'une religion qu'ils ne paraissaient combattre que pour mieux s'instruire.

Enfin, un jour qu'il prêchait dans une place de la ville, les deux bonzes vinrent à leur ordinaire lui proposer de très-bonnes difficultés ; il y répondit d'une manière qui les satisfit parfaitement. Après quoi, continuant son discours, comme il eut cité un passage de saint Paul, un des deux docteurs lui demanda qui était ce Paul, sur l'autorité duquel il s'appuyait si fort ? Le Père commença par lui raconter en peu de mots l'histoire de l'apôtre des Gentils ; et il avait à peine fini, que le bonze, prenant la parole et se tournant vers l'assistance, s'écria : Écoutez, Japonais, je suis Chrétien ! et puisque j'ai imité Paul en combattant contre la doctrine de Jésus-Christ, je veux l'imiter en la prêchant aux infidèles. Et vous, mon cher compagnon, ajoutait-il en s'adressant à l'autre bonze, suivez mon exemple ; et comme nous avons enseigné l'erreur de compagnie, il faut que nous allions ensemble annoncer la vérité à ceux qui ne la connaissent pas. Ils se jetèrent aussitôt l'un et l'autre aux pieds du prédicateur, et le supplièrent de les baptiser au plus tôt. Le Père ne crut pas devoir différer de leur accorder cette grâce, et il donna au premier le nom de Paul, et au second celui de Barnabé, comme ils l'en avaient eux-mêmes prié. Ils furent bientôt en état de travailler au salut des âmes, et ils tinrent exactement la parole qu'ils en avaient publiquement donnée. Paul surtout s'étudia tellement à se former sur son saint patron, qu'on peut dire qu'il était une copie vivante du docteur des nations. Tout ce que la pénitence a de plus austère n'était pas trop rigoureux pour lui ; on le voyait sans cesse avec Barnabé, parcourant les bourgs et les villages, et semant le grain de la parole divine avec des fruits d'autant plus abondants que le ciel y concourut plus d'une fois par des prodiges ¹.

Dans le royaume de Firando, un prince de la maison royale fut baptisé avec sa femme et un de ses frères : il reçut au baptême le nom d'Antoine. Il était seigneur de deux îles ; aussitôt après son baptême, il y mena un missionnaire, et l'y seconda si bien, prêchant lui-même et ne dédaignant aucune des fonctions du ministère évangélique, qu'en moins de deux mois on y compta jusqu'à quatorze cents Chrétiens et plusieurs églises bâties à ses frais. Le bonze Paul

¹ Charlevoix, *Histoire du Japon*. Paris, 1754 in-12, t. 2, l. 2, p. 113-115.

eut grande part à ces succès ; mais il ne ménagea point assez ses forces, et il fut bientôt la victime de son zèle. Il tomba malade, et jugeant que Dieu le voulait appeler à lui, il témoigna qu'il souhaitait mourir entre les bras du père de Torrès. Il n'y avait encore, à ce qu'il paraissait, aucun danger à lui accorder cette consolation, et il y aurait eu de la dureté à la lui refuser : on l'embarqua sur un bâtiment qui allait à Fuchéo ; à peine y fut-il arrivé, que les médecins l'avertirent qu'il n'avait plus que peu de jours à vivre. Il en témoigna une joie qui ne se peut exprimer ; il reçut les derniers sacrements de l'Église avec des transports d'amour dont les saints sont seuls capables ; et peu de temps après, il alla recevoir dans le ciel la récompense due à ses travaux et à son éminente vertu, que Dieu avait autorisée par plus d'un événement miraculeux.

Cette mort et le départ du père Gago, qui avait été appelé dans le Chicugen, avaient laissé Fernandèz seul dans le Firando. Le père Gaspar Viléla fut envoyé à son secours, et trouva cette chrétienté dans une situation à faire espérer que le royaume entier allait se déclarer pour Jésus-Christ. Tous les néophytes étaient catéchistes, et l'on ne pouvait suffire à baptiser ceux qu'ils gagnaient à l'Évangile. Le père Viléla, passant un jour dans une rue de Firando, aperçut un enfant qui accourait pour lui parler ; il l'attendit, et dès que l'enfant fut à portée de se faire entendre, il demanda le baptême. Le Père lui répondit qu'il le baptiserait dès qu'il serait suffisamment instruit. — Ce sera donc tout à l'heure, dit l'enfant ; car je sais tout ce qu'il faut savoir pour cela. Le Père l'interrogea et trouva qu'il disait vrai : il voulait pourtant le remettre au lendemain ; mais l'enfant protesta qu'il ne bougerait point de la place qu'il n'eût obtenu ce qu'il souhaitait, et il fallut le contenter. Quelques jours après, le père Viléla fut fort étonné de voir son petit néophyte qui lui amenait son père, sa mère, ses frères et ses sœurs, qu'il avait convertis et parfaitement instruits de nos mystères.

Le premier martyr du Japon fut une pauvre femme. Les Chrétiens de Firando avaient dressé une nouvelle croix à quelque distance d'une des portes de la ville, et ils y allaient tous en commun faire leurs prières à certaines heures. Une femme esclave, dont le maître était idolâtre zélé, y allait fort régulièrement, quoique son maître le lui eût défendu. Un jour qu'il apprit qu'elle y était retournée, il s'emporta fort contre elle, et lui jura qu'il lui en coûterait la vie si elle continuait dans sa désobéissance ; elle lui répondit que la mort ne faisait pas peur aux Chrétiens, qu'elle continuerait à le servir avec la même fidélité dont elle lui avait donné jusque-là des preuves certaines ; mais qu'elle ne devait pas manquer à ce qu'elle devait à Dieu, qui

était son premier maître ; et dès le lendemain elle se rendit comme les autres à la croix. L'idolâtre entra en fureur dès qu'il le sut, et courut après elle ; il n'était pas encore bien loin, qu'il l'aperçut qui revenait ; il tira aussitôt son sabre et l'attendit. La généreuse Chrétienne s'approcha de lui sans s'émouvoir, se mit à genoux, et lui présenta sa tête, que le barbare lui abattit d'un seul coup. Les Chrétiens enlevèrent son corps, et lui donnèrent une sépulture honorable, en rendant grâces à Dieu de la constance qu'il lui avait inspirée et s'animant à imiter son exemple ¹.

Par suite d'une révolution politique dans la province ou le royaume de Chicugen, les missionnaires furent obligés de s'en retirer dans celui de Bungo. Sur le chemin, ils rencontrèrent un grand nombre de Chrétiens qui accouraient les délivrer et leur apporter les choses nécessaires. Quand ils furent à cinq ou six lieues de Fuchéo, ils commencèrent à rencontrer des troupes nombreuses de fidèles qui venaient au-devant d'eux, et à chaque fois il fallait entrer dans des tentes, que ces bonnes gens avaient dressées à côté du grand chemin, et s'y rafraîchir ou s'y reposer. Plus ils approchaient, et plus la foule grossissait ; on aurait dit qu'il n'était resté personne dans la ville, et toutes les campagnes retentissaient de cris de joie et d'actions de grâces au Seigneur Dieu, qui sait délivrer ses serviteurs des plus grands dangers, par des voies qui ne sont connues que de lui. Les missionnaires entrèrent ainsi dans Fuchéo comme en triomphe ; et parce qu'on savait qu'ils avaient tout perdu, il n'y eut pas un Chrétien qui ne leur offrît son présent. Les uns leur apportaient de l'argent, les autres de l'étoffe et du linge, ceux-ci de la vaisselle de porcelaine, ceux-là de petits meubles à leur usage ; il n'est pas concevable jusqu'où on portait l'attention ; mais rien ne les touchait au prix de l'affection avec laquelle tout cela se faisait ².

En 1560, le cubosama ou empereur séculier ayant permis de prêcher l'Évangile, il y eut jusqu'à quinze bonzes des plus célèbres qui demandèrent le baptême. Les néophytes composent un traité de la supériorité de la religion chrétienne sur les sectes du Japon. En 1562, le prince d'Omura reçoit le baptême avec trente gentilshommes ; son exemple est suivi par sa femme ³. En 1564, un orage s'élève à Méaco contre la religion chrétienne : l'empereur nomme deux bonzes hostiles pour l'examiner, et pour la proscrire s'ils la trouvent mauvaise. Les deux examinateurs se nommaient, l'un Ximaxidono, et l'autre Cicondono : le grand juge de la ville impériale, Daxandono, devait rendre l'édit sur leur rapport.

¹ Charlevoix, *Hist. du Japon*. Paris, 1754, in-12, t. 2, l. 2, p. 140-145. — ² *Ibid.*, p. 150. — ³ *Ibid.*, l. 2.

Or, un pauvre Chrétien de la campagne, nommé Jacques, était allé demander justice à Daxandono contre un idolâtre à qui il avait prêté une somme d'argent et qui refusait de la lui rendre. Ximaxidono, un des deux commissaires, entra dans le moment que ce bonhomme plaidait lui-même sa cause, et, le reconnaissant pour Chrétien à un chapelet qu'il portait sur lui : Tu es donc, lui dit-il en l'interrompant, de la religion des Européens ? — Oui, grâces au ciel, répond le paysan, j'en suis. — Et qu'enseigne de bon votre loi ? reprend le bonze. — Je ne suis pas assez savant pour vous le dire, réplique le Chrétien, mais je puis vous assurer qu'elle n'enseigne rien que de bon. Ximaxidono ne laissa pas de le questionner sur bien des articles, et le Seigneur, qui dénoue, quand il lui plaît, la langue des enfants pour en tirer sa gloire, éclaira tellement en cette occasion le villageois, qu'il parla sur l'existence et sur les attributs de Dieu, sur le culte qu'il exige des hommes, sur l'immortalité de nos âmes et sur nos divins mystères, d'une manière si éloquente et même en si bons termes, qu'il ravissait tous les assistants en admiration. Le bonze surtout l'écouta fort attentivement ; il fut ensuite quelque temps sans rien dire, puis, comme s'il se fût éveillé d'un profond sommeil : Allez, dit-il au Chrétien, faites-moi venir votre docteur ; si les disciples sont si savants, que sera-ce du maître ? Quand le père Viléla revint à Méaco, de Sacai, où il s'était retiré, il trouva que le premier commissaire avait converti le second, et tous deux un grand seigneur de la cour. Les deux bonzes composèrent ensemble un traité de la religion chrétienne qui produisit partout des fruits merveilleux. Leur exemple fut suivi par Tacayama, grand homme de guerre, qui reçut le baptême avec toute sa famille, entre autres son fils Juste Ucondono, illustre par ses grandes actions, qui lui ont donné une place distinguée parmi les héros du Japon, plus illustre encore par ses vertus et par ses souffrances pour la cause de Dieu. Ainsi se termina pour le moment cet orage ¹.

De 1565 à 1575, nouvelle révolution politique au Japon. Le cubosama ou empereur séculier est mis à mort avec sa femme et sa mère : les rebelles n'épargnent qu'un de ses frères, qui s'échappe de leurs mains, est mis sur le trône par Vatadono, frère de Tacayama, et par Nobunanga, roi de Voari. Le nouveau cubosama se déclare en faveur des missionnaires, le daïri contre eux : le christianisme fait des progrès, éprouve des persécutions locales, suivant les provinces. Le prince de Xéqui apostasia et se fit persécuteur : ailleurs, de petits enfants donnaient l'exemple de la constance. L'an 1570, un des fils

¹ Charlevoix, t. 2, l. 3, p. 224 et seqq.

du seigneur d'Amacusa rencontra dans une rue de la ville un enfant, qu'il reconnut pour chrétien ; il lui fit mille questions, qu'il entremêla de blasphèmes horribles contre Jésus-Christ. L'enfant l'avertit de prendre garde à ce qu'il disait ; que le Dieu des Chrétiens n'était pas un dieu sourd et impuissant comme ceux du Japon, et qu'il était terrible dans ses vengeances. Le prince, choqué de cette hardiesse ou feignant de l'être, tire son sabre, et regardant d'un œil courroucé l'enfant, qui continuait toujours à lui parler sur le même ton : Blasphémer ainsi en ma présence les dieux que j'adore, lui dit-il, et manquer à ce point au respect qui m'est dû, ce sont des crimes qui ne se pardonnent point ; tu mourras. Le petit néophyte, sans se troubler, repartit : Vous aurez, seigneur, beaucoup de gloire d'ôter la vie à un enfant désarmé ; mais quel mal me ferez-vous en me coupant la tête ? Vous ne sauriez nuire à mon âme, qui ne sera pas plutôt séparée de mon corps, qu'elle recevra une couronne immortelle et sera éternellement placée dans le sein de Dieu même, le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs. En disant cela, il se jette à genoux, abat sa robe et se met en posture de recevoir le coup de la mort. Ce spectacle étonna le prince et l'attendrit ; il releva l'enfant, lui fit mille caresses et se retira ¹.

Le seigneur d'Amacusa, qui était une île, finit par embrasser lui-même la foi chrétienne, et reçut le nom de Michel. Il fut ensuite l'apôtre de ses sujets. La conquête qui lui donna le plus de peine fut celle de la princesse son épouse, qui seule arrêtait le progrès de l'Évangile. Le Japon n'avait peut-être pas un plus bel esprit que cette princesse, ni personne qui eût une plus parfaite connaissance de toutes les sectes qui avaient cours dans l'empire ; et les bonzes les plus habiles ne se croyaient point déshonorés en la consultant sur les points les plus difficiles de la théologie japonaise. Ce ne fut qu'après six années d'un travail qui aurait rebuté tout autre que son époux qu'elle se rendit. Elle fut baptisée avec ses deux fils, dont l'aîné, qui reçut au baptême le nom de Jean, a illustré ce nom par ses vertus et surtout par son héroïque fermeté à soutenir la foi dans les temps les plus difficiles. La princesse sa mère fut nommée Grâce, et répara avec usure le temps qu'elle avait perdu par sa résistance. Elle se donna de grands mouvements pour la conversion des bonzes, et après qu'elle en eut gagné le plus grand nombre et les principaux, elle obligea le reste à sortir de l'île. Enfin, à la mort du prince Michel, qui arriva l'an 1582, onze ans après son baptême, il ne restait plus dans ses États aucun vestige d'idolâtrie ².

¹ Charlevoix, l. 4, p. 346. — ² *Ibid.*, l. 4, p. 348.

Le prince d'Omura, nommé Sumitanda, avait rendu presque toute sa principauté chrétienne. Le roi de Gotto, nommé Louis, travaillait à procurer le même bonheur à tout son royaume. On le voyait sans cesse aller de bourgade en bourgade, parcourir les montagnes et les bois, pénétrer dans les plus inaccessibles retraites, tantôt pour assister un moribond ou pour ensevelir un mort, tantôt pour baptiser les adultes, instruire les prosélytes, exhorter les infidèles, faire le catéchisme aux enfants, et les prières publiques, partout où il se trouvait. Rien ne lui paraissait petit, lorsqu'il s'agissait de gagner une âme à Jésus-Christ : aussi ne rencontrait-il nulle part aucun obstacle. Ces insulaires, accoutumés à regarder leurs souverains comme des divinités bien plus inabordables que les dieux mêmes qu'ils adoraient, ne pouvaient résister aux discours pleins de bonté et d'onction de ce vertueux prince, et se trouvaient même déjà convertis par ses exemples, avant qu'il leur parlât. Il lui restait bien peu de chose à faire pour achever l'entière réduction de ses États sous le joug de la foi, lorsque, après trois ans de règne, Dieu l'appela, dans l'année 1579, pour lui faire porter dans le ciel une couronne beaucoup plus précieuse que celle qu'il portait sur la terre.

Le christianisme ne florissait pas moins alors à Méaco, capitale de l'empire, et dans les provinces voisines, par le crédit que lui donnait la faveur constante de Nobununga, grand ennemi des bonzes, et par le zèle de quelques seigneurs, parmi lesquels se distinguaient toujours le brave et vertueux Tacayama, et à son exemple, Juste Ucondono, son fils. Toute l'occupation du père était de faire des prosélytes, et le premier jour de l'année 1575, on compta jusqu'à soixante-dix gentilshommes, qu'il avait amenés au père Froëz pour être baptisés, et qui se trouvèrent parfaitement instruits. Peu de jours après, il en amena encore trente-cinq, et l'on ne peut dire jusqu'où allait son attention à profiter de tout ce qui pouvait contribuer à avancer l'œuvre de Dieu. Bientôt même il ne put se résoudre à partager ses soins entre Dieu et le monde, et pour n'avoir plus rien qui l'empêchât de se consacrer tout entier à la propagation et à l'affermissement de la foi, il se déchargea du gouvernement de son petit État sur son fils, se retira auprès d'une église qu'il avait fait bâtir avec une grande magnificence, et n'y voulut plus entendre parler que de ce qui concernait le service de Dieu.

Quand il n'avait point chez lui de missionnaire, il en faisait lui-même toutes les fonctions qui pouvaient lui convenir. Il présidait aux prières et aux exercices de pénitence qui se faisaient toujours en commun, et tous les ans il choisissait parmi les principaux Chrétiens quatre des plus distingués par leur vertu, et les chargeait de

veiller à ce que les infidèles fussent instruits, les pauvres secourus, les malades visités et soulagés dans leurs besoins spirituels et temporels; qu'on exerçât l'hospitalité envers les étrangers; en un mot, qu'on n'omit rien de toutes les bonnes œuvres qui se présentaient à faire. Lui-même était de tout, et, par son affabilité, il s'était tellement attaché les cœurs, qu'il n'y avait personne qui ne le regardât comme son père. Il avait coutume de dire à la princesse Marie, son épouse, pour l'engager à entrer toujours, comme elle faisait, dans toutes ses vues, qu'il n'y avait point de vraie vertu dans le christianisme qui ne fût accompagnée d'une charité tendre et compatissante envers les malheureux; mais ses soins les plus pressés étaient pour les veuves et pour les enfants de ceux qui étaient morts à son service, et il est vrai de dire qu'ils retrouvaient en lui toute la tendresse d'un père et d'un époux. Enfin, il n'y avait rien dont il ne s'avisât pour mettre en honneur et en crédit la religion chrétienne, surtout pour gagner les bonzes à Jésus-Christ, et il en gagna effectivement un grand nombre. Plusieurs autres seigneurs travaillaient avec le même zèle et avec le même succès dans leurs terres, et les missionnaires pouvaient à peine suffire à baptiser ceux qui se présentaient, et à leur administrer les autres sacrements de l'Église¹.

« Jusqu'en l'année 1573, on ne comptait que huit Jésuites dans ce vaste empire, beaucoup moins que de têtes couronnées. Mais quatre ans plus tard, un renfort de treize missionnaires étant arrivé au Japon, le P. Cabral conçut le projet de créer un collège avec un noviciat, afin de former les enfants à la piété et aux lettres, et d'en faire par la suite des héritiers de leur zèle. Enrôler les catéchumènes japonais sous la bannière de la société de Jésus, et, après avoir instruit les plus intelligents, les faire marcher à la conquête de leurs compatriotes, était une pensée de consolidation. La foi prenait ainsi de plus profondes racines dans le pays; elle devait s'y éterniser². »

Cependant la réalisation de ce projet était réservée au père Alexandre Vagnani. Ce missionnaire, envoyé dans les Indes en qualité de visiteur général, débarquait au port de Cocinoux dans les premiers jours de l'année 1579. « A peine a-t-il touché au Japon qu'il veut s'entourer des lumières des Jésuites qui depuis longtemps soutiennent le poids de la chaleur et les fatigues de l'apostolat. Dans deux assemblées qu'il convoque à peu d'intervalle, il règle avec les Pères tout ce qui peut contribuer au bien et au développement de la mission. Il s'agissait, entre autres choses, de l'éducation de la jeunesse

¹ Charlevoix, t. 3, l. 5, p. 33 et seqq. — ² *Histoire de la compagnie de Jésus*, par Crétineau-Joly, t. 2, c. 8.

japonaise et du genre d'instruction qu'on devrait lui donner. Le P. Cabral dont l'austérité ne se dissimulait pas assez, prétendit qu'il fallait faire plier l'arrogance naturelle aux Japonais, et que si, par des mesures sévères, on ne domptait pas leur orgueilleuse familiarité, on les verrait s'élever au-dessus des Pères, même dans les choses religieuses. Ainsi, selon lui, on ne devait enseigner à ceux qui se destinaient au sacerdoce et aux missions, que la philosophie et la théologie morale, parce qu'il était à craindre que ces caractères indociles n'abusassent d'une connaissance plus approfondie des dogmes. La majorité ne se rangea point à cet avis. Elle crut injuste de ne pas faire pénétrer les Japonais dans les profondeurs de la doctrine, puisque Dieu leur avait donné une intelligence capable de saisir la science céleste. Leur teint jaune, la vicieuse conformation de leurs membres, leur grosse tête sur un petit cou, leurs yeux obliques, qui constituaient autant de difformités, selon les Européens, ne privaient en aucune manière les Japonais des dons de l'esprit. Cela fut démontré, et Cabral céda à la majorité demandant qu'ils reçussent la même éducation que les Européens, mais comme il ne put se dépouiller de sa sévérité naturelle, on le rappela à Macao ¹. »

Conformément aux mesures qu'il venait de prendre et afin d'en assurer le succès, le Père Valegnani écrivit vers la même époque au général de la compagnie de Jésus. Après lui avoir rendu compte de l'état florissant où il avait trouvé la chrétienté du Japon, il ajoutait « que les missionnaires succombaient sous le poids du travail qui croissait tous les jours d'une manière inconcevable ; qu'un seul en deux ans avait baptisé soixante-dix mille personnes, et que cette disette d'ouvriers l'avait convaincu de la nécessité d'établir un noviciat et un séminaire ² ; qu'il croyait aussi qu'il était temps de demander au Saint-Siège l'érection d'un évêché, l'église du Japon ne pouvant plus se passer d'un chef ; outre qu'un évêque pourrait consacrer des prêtres du pays, dont on tirerait de grands services, quand ce ne serait que de conserver dans la foi ceux qui y étaient assez

¹ Crétineau-Joly, t. 2 c. 8.

² En 1580, aidés par la munificence de Civandono, roi de Bungo, et par les largesses du pape Grégoire XIII, les Jésuites établirent un noviciat de leur ordre à Vosuqui et un collège avec université à Funai, capitale du Bungo. Au dire de Charlevoix, on comptait alors 26 Japonais admis dans la compagnie, et presque tous destinés au sacerdoce. (*Histoire du Japon*, t. 3, l. 5.) — La fondation du séminaire d'Arima, pour l'éducation de la jeune noblesse japonaise, avait précédé. « On y ajouta dans la suite un collège, raconte Charlevoix (*ibidem*), et l'on ne peut dire le nombre d'apôtres et de martyrs qui sont sortis de ces deux écoles. » — Crétineau-Joly, *Ibid.*

solidement fondés, pour n'avoir plus tant de besoin du secours des missionnaires d'Europe ¹ ».

Tout continuait à prospérer. L'an 1581, l'empereur du Japon, ses fils et presque tous les rois des provinces se seraient faits Chrétiens si on leur avait permis d'avoir à la fois plusieurs femmes. Au commencement de 1582, les rois chrétiens de Bungo et d'Arima, avec le prince chrétien d'Omura, députèrent une ambassade solennelle à Rome, où elle arriva sur la fin de Grégoire XIII et en partit sous Sixte V. Elle fut reçue avec les plus grands honneurs par l'un et l'autre Pontife, à qui elle présenta les lettres des trois princes. La lettre du roi de Bungo était conçue en ces termes :

« A celui qui doit être adoré et qui tient la place du Roi du ciel, le grand et saint Pape.

« Plein de confiance en la grâce du Dieu suprême et tout-puissant, j'écris à Votre Sainteté avec toute la soumission possible. Le Seigneur, qui gouverne le ciel et la terre, qui tient sous son empire le soleil et toute la milice céleste, a fait luire sa clarté sur moi, qui était plongé dans l'ignorance et enseveli dans de profondes ténèbres; il y a plus de trente-quatre ans que ce maître souverain de la nature, déployant tous les trésors de sa miséricorde en faveur des habitants de ces contrées, y envoya les Pères de la compagnie de Jésus, qui ont semé le grain de la parole divine dans ces royaumes du Japon; et il a plu à sa bonté infinie d'en faire tomber une partie dans mon cœur : grâce singulière dont je me crois redevable, Très-Saint-Père de tous les fidèles, aussi bien que de plusieurs autres, aux prières et aux mérites de Votre Sainteté. Si les guerres que j'ai à soutenir, ma vieillesse et mes infirmités ne m'avaient retenu, j'aurais été moi-même visiter les saints lieux que vous habitez, et vous rendre en personne l'obéissance que je vous dois; j'aurais dévotement baisé les pieds de Votre Sainteté, je les aurais mis sur ma tête, et je vous aurais supplié de faire de votre main sacrée l'auguste signe de la croix sur mon cœur. Contraint par les raisons que j'ai dites de me priver d'une si douce consolation, j'avais eu dessein d'envoyer à ma place Jérôme, fils du roi de Fiunga, et mon petit-fils; mais comme il était trop éloigné de ma cour, et que le père visiteur ne pouvait différer son départ, je lui ai substitué Mancio, son cousin germain et mon petit-neveu. J'aurais une obligation infinie à Votre Sainteté, qui tient sur la terre la place de Dieu même, si elle continue de répandre ses faveurs sur moi, sur tous les Chrétiens, et sur cette petite portion du troupeau qui est commis à ses soins. J'ai reçu des mains du Père vi-

¹ Charlevoix, t. 3, l. 5.

siteur le reliquaire dont Votre Sainteté m'a honoré, et je l'ai mis sur ma tête avec beaucoup de respect. Je n'ai point d'expressions pour vous exprimer la reconnaissance dont je me sens pénétré pour un don si précieux. Je ne ferai pas cette lettre plus longue, parce que le Père visiteur et mon ambassadeur instruiront plus amplement Votre Sainteté de tout ce qui regarde ma personne et mon royaume. Je vous adore en vérité, Très-Saint-Père, et je vous écris la présente, saisi d'une crainte respectueuse. Le onzième jour de janvier de cette année 1582, depuis la venue de Notre-Seigneur. — François, roi de Bungo, prosterné aux pieds de Votre Sainteté. » Les lettres des deux autres princes expriment les mêmes sentiments ¹.

Les ambassadeurs japonais furent bien affligés de la mort de Grégoire XIII, qui les avait si bien reçus, d'autant plus que l'on disait que ce bon vieillard était mort de joie de les voir venus de si loin : et de fait, dans l'audience publique qu'il leur donna, son visage fut continuellement inondé de larmes. Tout le monde leur dit de n'avoir pas d'inquiétude, parce que le nouveau Pape, qui ne tarderait pas d'être élu, aurait pour eux la même tendresse. En effet, Sixte-Quint les assura, dès la première audience, qu'ils obtiendraient de lui autant et peut-être plus, pour eux et pour l'église du Japon, qu'ils n'avaient espéré du pape Grégoire. Ils se trouvèrent à son couronnement, et ils y eurent leur place comme ambassadeurs du roi ; ils y portèrent le dais, et ils donnèrent à laver à Sa Sainteté lorsqu'elle dit la messe. Enfin, la veille de l'Ascension, au sortir de la chapelle, ils furent faits publiquement, et en présence de presque toute la noblesse romaine, chevaliers aux éperons d'or. Le Pape leur mit lui-même le ceinturon et l'épée, fit chausser les éperons aux deux princes par les ambassadeurs de France et de Venise, et aux deux seigneurs par le marquis Altemps. Il les fit ensuite venir en sa présence tout armés, leur mit à chacun une chaîne d'or et sa médaille d'or au cou, les embrassa et les baisa. Le prince de Fiunga répondit au nom de tous, qu'en qualité de chevaliers chrétiens, ils se croyaient dans l'obligation de combattre les ennemis de la foi partout où ils se trouveraient ; mais que leur joie serait complète s'ils avaient l'honneur de répandre leur sang pour Jésus-Christ. Le lendemain, le Pape les communia de sa main, leur accorda beaucoup plus qu'ils ne demandaient, leur remit pour leurs souverains les lettres les plus affectueuses, avec des présents. La dernière visite des ambassadeurs fut au Capitole, où le sénateur et les conservateurs s'étaient assemblés pour les recevoir en qualité de patrices romains.

¹ *Hist. du Japon*, t. 3, l. 6.

Ils partirent de Rome le 3^{me} de juillet 1585, et laissèrent toute la ville charmée de leur modestie, de leur bonne grâce, de leur esprit, et surtout de leur piété, dont ils donnèrent des marques si solides, qu'on les regardait comme des saints, et qu'ils soutinrent parfaitement l'opinion qu'on avait conçue depuis longtemps de la haute vertu des Chrétiens japonais ¹.

Pendant que les ambassadeurs chrétiens du Japon étaient ainsi accueillis avec honneur et amour, et à Rome et dans tous les pays chrétiens, comme étant les enfants de cette grande famille dont Dieu est le père et l'Église la mère, il se passait au Japon un spectacle bien différent. Un homme, précurseur de l'antechrist, s'élevant au-dessus de tout ce qu'on appelle dieu ou qu'on adore, se plaçait dans le temple de Dieu, s'y faisait adorer comme dieu, et ensuite périssait dans les flammes. Nobununga, roi provincial de Mino et de Voari, n'était ni dairia, empereur ecclésiastique, ni cubosama, empereur séculier ; mais il avait aidé à replacer celui-ci sur le trône ; il lui avait bâti, à Méaco, un palais magnifique, et un second à lui-même, avec les débris des monastères des bonzes et des temples de leurs dieux ; comme les matériaux n'arrivaient point assez vite, il y employait les idoles en pierre, qu'il faisait enlever des temples et traîner par les chemins la corde au cou : au fond, il ne reconnaissait d'autre Dieu que lui-même. Comme, dans les guerres civiles, il avait trouvé les bonzes dans le parti de l'opposition, il en massacra un grand nombre, et livra aux flammes plusieurs de leurs monastères. Brouillé avec l'empereur séculier, il marche contre lui, le force à la paix, le laisse sur le trône, mais se rend maître de l'empire ². En 1580, deux sectes ennemies de bonzes le prirent pour arbitre de leur dispute ; il y consentit, mais à condition de couper la tête à ceux qui seraient vaincus : on souscrivit à la condition, et il ne manqua pas de l'exécuter ³. Il avait fondé une nouvelle ville, nommée Anzuquama. L'an 1582, il y fit construire un superbe temple sur une belle colline, avec un nouveau chemin allant jusqu'à Méaco. Ensuite il ordonne qu'on apporte dans son temple toutes les plus belles idoles qu'on pourrait trouver dans le Japon, et l'on plaça par son ordre, dans le lieu le plus apparent du temple, une pierre, nommée Xantai, où étaient gravées ses armes avec quantité de devises. Après quoi, comme Nabuchodonosor de Babylone, il publia un édit qui suspendait tout culte religieux dans l'empire, et ordonnait, sous des peines très-graves, à quiconque de venir adorer le Xantai, et lui demander tous ses besoins, avec promesse de les obtenir. On se moqua de ses promesses, mais on craignit ses me-

¹ T. 3, 1, 6. — ² T. 2, table, art. *Nobununga*. — ³ T. 3, 1, 5, p. 77.

naces. Le concours fut si extraordinaire, que dans la ville et dans toute la campagne on ne pouvait se tourner, et que le lac même était couvert de bateaux. Le fils aîné de Nobununga fut son premier adorateur, et tout l'empire suivit son exemple, si l'on en excepte les Chrétiens, dont aucun ne parut à cette fête. Nobununga, qui s'y était attendu, ne fit pas semblant de s'en apercevoir. S'il pensait à s'envenger, il n'en eut pas le temps.

Il était toujours en guerre contre Morindono, roi de Naugato, il avait enfin résolu de faire un dernier effort pour le réduire, soumettre tout le Japon, tourner ensuite ses armes victorieuses contre la Corée et la Chine. Il avait deux généraux de confiance, Faxiba et Aquéchi, tous deux d'une naissance obscure, mais dont il avait deviné le talent, ou qu'il avait principalement élevés pour humilier les autres. Le premier, employé d'abord chez un gentilhomme à couper du bois dans la forêt et à l'apporter sur ses épaules dans la ville, commandait les armées impériales contre le roi de Naugato ; le second, par une fortune semblable, était devenu roi de Tango et de Tamba. En 1582, Faxiba mande à son maître que, s'il avait trente mille hommes de plus, il aurait conquis dans peu tous les États de son ennemi. Nobununga les lui envoie sous le commandement d'Aquéchi, sans se réserver aucunes troupes pour sa propre défense. Il eut lieu de s'en repentir. A peine sorti de Méaco, Aquéchi y rentre avec trente mille hommes, comme ayant reçu contre-ordre, et entoure le palais. Nobununga met la tête à la fenêtre, et demande ce que cela veut dire. Pour toute réponse, Aquéchi lui tire une flèche, qui le blesse au côté ; un coup de mousquet lui casse le bras : on met le feu aux quatre coins du palais ; Nobununga y expire au milieu des flammes, avec son fils aîné, son premier adorateur. C'était le 20^{me} de juin 1582.

Le rebelle Aquéchi fut défait par le prince chrétien Ucondono, et tué par des paysans. Faxiba, nommé aussi Fide Jos, s'empare de l'empire, sous prétexte de le conserver au petit-fils de Nobununga, qu'il dépouille même de son royaume provincial. Il épouse une fille du dairi et se fait reconnaître empereur. En 1592, il prend le titre de Taïcosama, qui veut dire très-haut et souverain seigneur. En 1587, il avait rendu un édit de bannissement contre les missionnaires : ceux-ci se bornèrent à se retirer chez les princes chrétiens. L'attente d'une persécution répandait la joie parmi les fidèles, et augmentait le nombre des conversions, bien loin de le diminuer. En 1590, les ambassadeurs chrétiens envoyés à Rome furent de retour au Japon, eurent une audience du Taïcosama, puis entrèrent tous les quatre dans la compagnie de Jésus.

Un des buts principaux qu'on s'était proposé dans cette ambassade avait été d'obtenir un évêque pour l'église du Japon. Tel était le vœu le plus ardent des missionnaires et de leurs néophytes. Dès l'année 1566, le roi de Portugal, pressé par les Jésuites, avait demandé au saint pape Pie V de donner un chef à la chrétienté du Japon, afin qu'on y pût ordonner des prêtres ; Pie V en avait nommé évêque le patriarche d'Éthiopie, André Oviédo ; mais ce saint pontife ne voulut point se séparer de son troupeau indocile : son coadjuteur pour le Japon, Melchior Carnero, évêque de Nicée, mourut à Macao, sans voir l'église à laquelle il était destiné. Les ambassadeurs japonais, arrivés à Rome en 1585, firent de nouvelles instances pour avoir un évêque. Sixte-Quint en laissa la nomination au roi d'Espagne, Philippe II, comme roi de Portugal, qui nomma le Jésuite Sébastien de Moralès ; mais le nouvel évêque du Japon mourut dans le voyage, en arrivant au Mozambique. Un quatrième fut nommé en 1591, et arriva au Japon au mois d'août 1596 : c'était le Jésuite Pierre Martinès, ayant pour coadjuteur le Jésuite Louis Serqueyra, tous deux Portugais de naissance ¹.

« En 1579, le Jésuite Valegnani, qui était venu au Japon, comme il a été dit plus haut, en qualité de visiteur général, voyant un si grand nombre d'églises sans missionnaires, proposa d'appeler au secours de la mission quelques religieux des autres ordres. Les avis furent partagés. Le général des Jésuites en référa au Pape, qui consulta le roi de Portugal. Philippe II, roi d'Espagne, qui occupait alors le trône de Portugal, mit l'affaire en délibération dans son conseil. Elle y fut longtemps discutée ; il fut enfin conclu tout d'une voix, non-seulement que les Jésuites du Japon ne devaient point appeler d'autres religieux, pour partager avec eux leurs travaux apostoliques dans cet empire, mais qu'il ne fallait pas même souffrir qu'il y allât d'autres prêtres, ni d'autres religieux que les Jésuites.

« Le Pape fut de même avis, et jugea la chose si importante que le 28 janvier de l'année 1585, deux mois avant l'arrivée des ambassadeurs japonais à Rome, il fit expédier une bulle dont voici les principales dispositions ² :

« Quoique le Japon soit fort étendu et demande un grand, et
 « même un très-grand nombre d'ouvriers ; cependant, parce que le
 « fruit des travaux dépend moins du nombre des ouvriers que de la
 « manière de traiter et d'instruire, et de la connaissance du carac-
 « tère de cette nation, l'on doit bien prendre garde de permettre
 « indistinctement que de nouveaux ouvriers s'introduisent en ce

¹ *Hist. du Japon*, t. 4, p. 10 et seqq. — ² Charlevoix, t. 3, p. 435 et suiv.

« pays ; car la nouveauté et la différence de leur genre d'agir pour-
« raient causer une surprise nuisible, dangereuse à ces peuples, et
« empêcher ou du moins troubler l'œuvre de Dieu. C'est pourquoi,
« considérant que jusqu'ici aucun prêtre, hors ceux de la compa-
« gnie de Jésus, n'ont pénétré dans les îles du Japon ; que les seuls
« prêtres de la compagnie de Jésus ont été les propagateurs, les doc-
« teurs, et comme les pères de la foi parmi ces nations, et qu'en re-
« tour ces peuples ont accordé à cette compagnie et à ses membres
« une singulière confiance, piété filiale et respect ; nous, pour le
« plus grand avancement de leur salut et pour que cette union et
« ce lien d'amour persévère ferme et intact, de notre propre mou-
« vement et de notre science certaine, nous interdisons et défendons
« à tous, patriarches, archevêques, évêques, même de la province
« de Chine et du Japon, sous les peines d'interdit ecclésiastique et
« de suspension de l'entrée de l'église et de l'exercice des fonctions
« pontificales ; et à tous prêtres, clercs et ministres ecclésiastiques,
« séculiers et réguliers, de quelque état, ordre et condition qu'ils
« soient, à l'exception des religieux de la compagnie de Jésus, sous
« peine d'excommunication majeure, dont ils ne pourront être ab-
« sous que par le pontife romain ou à l'article de la mort, peine à
« encourir par le seul fait ; nous leur interdisons, dis-je, et défen-
« dons d'oser, sans une permission expresse de nous ou du siège
« apostolique, partir pour les îles et royaumes du Japon, dans l'in-
« tention d'y prêcher l'Évangile ou d'y enseigner la doctrine chré-
« tienne, ou d'administrer les sacrements ou d'y exercer quelques
« autres fonctions que ce soit. »

« Cette bulle a souvent été reprochée aux Jésuites comme une espèce de pacte fait avec Grégoire XIII au profit de l'ordre de Jésus d'abord, et des Portugais ensuite qui, seuls, avaient les franchises commerciales, dans les cités maritimes. Des accusations de plus d'une sorte ont été dirigées par les Espagnols contre l'exclusion du reste des Européens. Philippe II, par un décret, a pris soin de venger les Pères ; il défendit, en effet, à tout missionnaire de sortir des îles Philippines ou des Indes occidentales pour se rendre au Japon, dans le dessein d'y propager l'Évangile, et il fit signifier à tous ses gouverneurs dans l'Orient la bulle de Grégoire XIII ¹. »

Ces défenses réitérées n'empêchèrent pas qu'en 1592 le gouverneur espagnol des Philippines n'envoyât une ambassade à Taïcosama, pour desservir les Portugais et les supplanter dans leur commerce ². L'année suivante, le bruit s'étant répandu aux Philippines

¹ Créteineau-Joly, t. 3, ch. 8. — ² Charlevoix, t. 3, p. 410.

que tous les missionnaires du Japon étaient en fuite, que généralement tous les Chrétiens y avaient apostasié, le gouverneur espagnol envoya au Japon quatre religieux de Saint-François en qualité d'ambassadeurs. Leur chef était le Père Pierre-Baptiste, commissaire des Franciscains. Il n'accepta cette commission qu'après avoir consulté un grand nombre de théologiens, pour mettre sa conscience en sûreté au sujet du bref de Grégoire XIII ; tous lui répondirent unanimement, non-seulement qu'il pouvait, mais qu'il devait même aller au secours de l'église du Japon, d'autant plus que son ordre avait reçu, depuis peu, un autre bref de Sixte-Quint, postérieur à celui de Grégoire, et en vertu duquel tous les Franciscains pouvaient aller librement prêcher l'Évangile dans toutes les Indes ¹. En 1600, d'autres religieux arrivèrent, parmi eux des Dominicains et des Augustins, le pape Clément VIII ayant permis aux religieux de tous les ordres d'y aller au secours des Jésuites, qui ne pouvaient suffire à toutes les demandes qu'on leur faisait de missionnaires ².

En 1596 commença une persécution. Un galion espagnol, allant des Philippines à la Nouvelle-Espagne, et richement chargé, fut battu d'une grosse tempête sur les côtes du Japon. Le roi ou gouverneur japonais de Tosa invita le capitaine du navire à se réfugier dans son port, où le navire toucha et fut confisqué au profit de l'empereur Taïcosama. Le pilote du navire voulut faire peur au Japonais de la puissance du roi d'Espagne. Ayant aperçu une mappemonde, il leur montra toutes les régions de l'un et l'autre hémisphère qui obéissaient aux Espagnols. Tous les assistants parurent extrêmement surpris qu'un seul homme fût le maître de presque la moitié du monde, et un ministre de l'empereur demande au pilote de quels moyens on s'était servi pour former une si vaste monarchie. « Rien de plus aisé, répondit le malheureux ; nos rois commencent par envoyer dans le pays des religieux qui engagent les peuples à embrasser notre religion, et quand ils ont fait des progrès considérables, on envoie des troupes, qui se joignent aux nouveaux Chrétiens et n'ont pas beaucoup de peine à venir à bout du reste. »

Au récit de cette forfanterie, aussi fausse qu'imprudente, Taïcosama entra en fureur. Le 9 décembre 1596, neuf religieux de Méaco et d'Ozaca furent arrêtés : trois Jésuites et six Franciscains. Les premiers, tous trois Japonais de naissance, s'appelaient Paul Miki, fils d'un seigneur de la cour de Nobununga, et qui prêchait avec grand fruit depuis plusieurs années. Jean Soan ou de Gotto, né l'an 1578, de parents chrétiens, demeurait chez les Jésuites d'Ozaca, lorsqu'on

¹ Charlevoix, t. 3, p. 444 et seqq. — ² T. 4, p. 48 et 160.

leur donna des gardes ; il ne tenait qu'à lui de se retirer : il demanda, au contraire, à être reçu dans la compagnie, ce qui lui fut accordé. Diégo ou Jacques Kisai était un bon artisan, qui avait reçu le baptême dans sa jeunesse, et s'était retiré chez les Jésuites, où il faisait les fonctions de catéchiste.

« Les Pères de Saint-François se rencontrèrent, au nombre de six, dans les villes d'Ozaca et de Méaco, à savoir : trois prêtres, un clerc et deux laïques. Les trois prêtres étaient les Pères Pierre-Baptiste, Martin d'Aguire ou de l'Ascension, et François Blanco. Le clerc se nommait Philippe de las Casas ou de Jésus. Les deux laïques avaient nom François du Parilha ou de Saint-Michel, et Gonzalès Garcia.

Le père Pierre-Baptiste était de Castel-San-Stephano, dans le diocèse d'Avila ; il entra jeune en religion, et, après y avoir passé par plusieurs charges, il fut envoyé aux Philippines : on le fit d'abord custode à Manille, puis commissaire. Il se démit quelque temps après de cet emploi, pour vaquer à la contemplation dans la solitude ; mais on l'engagea à le reprendre pour aller l'exercer au Japon. Parmi plusieurs choses merveilleuses que l'on rapporte de ce grand religieux, on assure qu'un jour de la Pentecôte, il guérit une fille japonaise qui était toute couverte de lèpre, et qu'en même temps il parut comme des langues de feu sur la tête de tous ceux qui étaient présents à ce miracle, et dont la plupart eurent depuis l'honneur de confesser Jésus-Christ, les uns par la perte de leurs biens ou de leur patrie, les autres par celle de leur vie.

« Le père de l'Ascension était natif, suivant les uns, de Vergara, dans la province de Guipuscoa ; suivant d'autres, de Varenguéla, en Biscaye. Il savait assez bien la langue du Japon et prêchait avec un grand zèle et beaucoup de fruit. Le père Blanco était de Monterey, en Galice. Ils étaient tous deux fort jeunes, quoique le premier eût enseigné la théologie avant de passer au Japon.

« Philippe de Jésus était né à Mexico, de parents espagnols ; sa conduite pendant les premières années de sa jeunesse, ne donna pas lieu d'espérer qu'un jour il serait saint. Il les passa dans un si grand libertinage, qu'il s'attira la haine de sa famille. Les marques qu'elle lui en donna le firent rentrer en lui-même, il changea de vie et prit l'habit de Saint-François. Il ne le porta pas longtemps, et rentra dans le siècle. Ses parents, pour n'avoir pas devant les yeux un objet qui leur causait tant de chagrins, l'envoyèrent trafiquer en Chine ; mais Philippe ne se vit pas plutôt abandonné à lui-même, dans un pays où il pouvait avoir tant d'occasions de satisfaire son penchant pour le plaisir, que le danger où était son salut l'effraya. Il se rappela en même temps les grands exemples de vertu dont il avait été si sou-

vent témoin dans le cloître ; et tout cela fit une si vive impression sur son cœur, qu'il résolut de reprendre le saint habit qu'il avait si lâchement quitté. Sur ces entrefaites, il fut obligé de se transporter à Manille pour quelques affaires qui regardaient apparemment son commerce, et il ne les eut pas plutôt terminées, qu'il entra au monastère des Anges, occupé par les Franciscains réformés de Saint-Pierre d'Alcantara. Cette nouvelle ayant été portée au Mexique, les parents de Philippe en conçurent une joie extrême, et prièrent instamment le commissaire général de cette congrégation, qui se trouvait alors dans la Nouvelle-Espagne, de leur donner la consolation de voir leur fils, puisqu'il était entré dans la voie de la sainteté, l'unique chose qu'ils avaient toujours souhaitée pour lui. Philippe reçut donc ordre de profiter de la première occasion pour revenir au Mexique : il se trouvait pour cela sur le galion espagnol qui fut confisqué dans un port du Japon : Philippe fut envoyé à Méaco, et s'y trouvait au moment qu'on mit des gardes au couvent de son ordre.

« Gonzalès Garcia était né à Bazain, dans les Indes orientales, de parents portugais ; il avait longtemps trafiqué au Japon. Dans un voyage aux Philippines, ayant eu connaissance des Franciscains réformés, il conçut un si grand mépris des biens de la terre, qu'il renonça aux grandes richesses qu'il avait amassées, et embrassa la pauvreté évangélique. Il soutint cette démarche avec tant de ferveur, que le père Baptiste le choisit pour l'accompagner au Japon, où Dieu lui préparait quelque chose de plus précieux que ce qu'il avait négocié d'abord. Taïcosama fut, dit-on, extrêmement édifié en apprenant que ce pauvre religieux avait été un riche commerçant, il le prit en affection et le voyait volontiers.

« François de Saint-Michel était Castillan, de Padilha, au diocèse de Palencia. Il entra d'abord chez les Cordeliers, parmi lesquels il vécut quelque temps dans une grande réputation de sainteté : ensuite le désir d'une plus grande perfection le fit passer dans une province où l'on gardait l'étroite observance. Au bout de quelques années, il fut envoyé aux Philippines, où Dieu récompensa son éminente vertu du don des miracles. Il rencontra un jour une femme indienne qui était près d'expirer, et qui avait déjà perdu la parole ; il ne fit autre chose que former le signe de la croix sur la bouche de la malade, et dans le moment elle recouvra la parole : le premier usage qu'elle en fit fut de demander le baptême, et il lui fut accordé. Un Indien avait été mordu à la jambe par un serpent, dont la morsure passe pour être incurable ; le saint religieux fit le signe de la croix sur la plaie, et la jambe, qui était déjà excessivement enflée, revint à son état naturel.

Dieu avait encore favorisé son serviteur d'une oraison continuelle et d'un zèle très-ardent pour le salut des âmes ¹. »

Voilà quels étaient les neuf religieux qui furent arrêtés en vertu des ordres de Taïcosama. Ce prince avait encore commandé qu'on dressât une liste de tous les Chrétiens qui fréquentaient les églises de Méaco et d'Ozaca, et le nombre en monta si haut, que le ministre chargé de cette affaire en fut effrayé : aussi la fit-il supprimer, disant que l'intention de l'empereur n'était pas de dépeupler son empire, en faisant mourir tous les Chrétiens, mais seulement de punir les religieux venus des Philippines, qui contrevenaient ouvertement à ses ordres. Le bruit ne laissa point de se répandre partout qu'on allait faire main basse sur tous les Chrétiens qu'on trouverait dans les églises ou avec un missionnaire ; et cette nouvelle excita dans tous les cœurs des fidèles une joie et un désir du martyre qui causèrent l'admiration des idolâtres.

Le premier qui donna ce merveilleux exemple fut un général d'armée, Juste Ucondono, fils de Tacayama. Quelques mois auparavant, il avait vu son illustre père mourir entre ses bras, en louant le Seigneur jusqu'au dernier soupir et le remerciant de ce qu'il l'avait jugé digne de mourir confesseur de Jésus-Christ. Ucondono était chez son ami, le roi de Canga, lorsque, sur la nouvelle de la persécution, il vint à Méaco, auprès du Père Gnechi, Jésuite, afin de mourir avec ce religieux, dont il respectait fort la vertu. Pendant qu'il y était, il y vit arriver dans le même but les deux fils du vice-roi de Tense, grand maître de la maison de l'empereur.

Un seigneur fort riche et fort puissant, mais baptisé depuis peu, fit publier dans ses terres qu'il punirait sévèrement quiconque, étant interrogé par ordre de l'empereur si son maître était Chrétien, dissimulerait la vérité. Un autre, appréhendant qu'on n'osât point venir chez lui pour se saisir de sa personne, alla sans suite avec son épouse, le père conduisant un petit garçon de dix ans, et la mère portant entre ses bras une petite fille qui ne pouvait encore marcher, se présenter à un de ceux qui commandaient à Méaco. Un parent de Taïcosama, à qui ce prince avait donné trois royaumes, alla s'enfermer avec quelques Jésuites pour ne pas perdre l'occasion de mourir avec eux. On trouva un jour l'illustre reine de Tango, nommée Grâce au baptême, qui travaillait elle-même avec ses filles à se faire des habits magnifiques, pour paraître avec plus de pompe au jour de leur triomphe, ainsi qu'elles s'exprimaient. Partout on ne rencontrait que gens de tous les ordres, uniquement attentifs à ne pas laisser échapp-

¹ *Hist. du Japon*, t. 4, l. 10.

per le moment favorable de confesser Jésus-Christ devant les officiers de l'empereur. Les femmes de qualité se réunissaient dans les maisons où elles croyaient pouvoir être le plus aisément découvertes, et il y eut à Méaco une jeune dame qui pria ses amies que, si elles la voyaient trembler ou reculer, elle la traînassent par force au lieu du supplice. En un mot, les moyens de se procurer l'honneur du martyre étaient la grande occupation des fidèles de tout âge, de tout sexe et de toute condition.

Ongasayara, gentilhomme du Bungo, ayant su qu'on dressait des listes des Chrétiens, dit publiquement qu'on ne pouvait lui disputer l'honneur d'y être inscrit des premiers. On fit ce qu'il souhaitait, et il travailla ensuite à procurer à sa famille le bonheur qu'il croyait s'être assuré à lui-même. Toutefois, pour son vieux père, âgé de quatre-vingts ans, et qui n'était baptisé que depuis six mois, il crut plus sage de l'engager à se retirer dans quelque maison de campagne, où l'on ne s'aviserait pas de l'aller chercher. Mais, malgré toutes les représentations, jamais le vieillard ne voulut entendre parler de retraite ; il voulait absolument mourir pour Dieu, mais mourir les armes à la main, comme il convenait à un vieux militaire. Il entre ainsi plein d'émotion dans l'appartement de sa bru, et la trouve occupée à se faire des habits fort propres ; il voit en même temps les domestiques, et jusqu'aux enfants, qui s'empressaient à préparer, l'un son reliquaire, l'autre son chapelet, d'autres leur crucifix ; il demande la cause de tout ce mouvement, et on lui répond que l'on se dispose au combat. — Quelles armes, et quelle espèce de combat ? s'écrie-t-il. — Il s'approche de la jeune femme. Que faites-vous là, ma fille ? lui demande-t-il. — J'ajuste ma robe, répond-elle, pour être plus décentement lorsqu'on me mettra en croix ; car on assure qu'on y va mettre tous les Chrétiens. Elle dit cela d'un air si doux, si tranquille, si content, qu'elle déconcerta son beau-père. Il demeura quelque temps à la regarder en silence ; puis, comme s'il fût revenu d'une profonde léthargie, il quitta ses armes, tira son chapelet, et le tenant entre les mains : C'en est fait, dit-il, je veux aussi me laisser crucifier avec vous.

Les premiers martyrs de cette persécution furent deux filles esclaves, que leurs maîtres égorgèrent en haine du christianisme. L'âge le plus tendre donna des exemples du courage le plus héroïque. Un enfant de dix ans avait un père, lequel, après avoir lâchement abjuré sa foi, entreprit d'engager son fils dans l'apostasie. Il y trouva une résistance, à laquelle il ne s'était pas attendu ; mais il fut encore bien plus surpris lorsque l'enfant, fatigué de ses discours, lui parla en ces termes : « Un père qui est homme honneur ne doit avoir rien

plus à cœur que de porter ses enfants à la pratique de la vertu. Il est bien surprenant, mon cher père, qu'après avoir, par une insigne lâcheté, renoncé au culte du vrai Dieu, vous preniez à tâche de rendre votre fils complice d'une si grande infidélité. Vous devriez bien plutôt songer à rentrer vous-même dans le sein de l'Église qu'à vouloir m'en faire sortir. Mais vous ferez par rapport à vous tout ce qu'il vous plaira : il n'y a point de loi qui ordonne à un enfant d'être l'imitateur de la perfidie de son père, et j'espère que Dieu me fera la grâce de lui être fidèle jusqu'au bout, malgré tous vos efforts. » Cette déclaration irrita extrêmement le père apostat, et dans le premier mouvement de sa colère, il chassa son fils de chez lui. L'enfant sortit fort content, et, se regardant comme orphelin, sans aucune ressource de la part de ceux qui lui avaient donné le jour, il se jeta entre les bras de l'Église, qui lui servit de mère, un missionnaire s'étant chargé de lui. Quantité d'autres enfants firent paraître la même fermeté, et une ardeur, pour être inscrits dans les listes, qui jeta tout le monde dans l'admiration.

Toutefois, grâce à divers incidents, ce grand mouvement s'apaisa. Le nombre des prisonniers fut réduit à quinze, puis porté à dix-sept : cinq religieux de Saint-François et douze laïques, la plupart domestiques ou catéchistes de ces Pères. Comme on appelait ceux-ci par leurs noms, il se trouva qu'un d'eux, nommé Mathias, était allé faire des emplettes pour la maison. Un bon artisan du voisinage entendant l'officier qui criait : Où donc est Mathias ? s'approcha et lui dit : Je me nomme Mathias ; je ne suis point, apparemment, celui que vous demandez, mais je suis Chrétien aussi bien que lui et fort disposé à mourir pour le Dieu que j'adore. Cela suffit, dit l'officier ; peu m'importe, pourvu que ma liste soit remplie. Le martyr Mathias fut donc ajouté aux seize, comme l'apôtre saint Mathias fut ajouté aux onze. Le 31 décembre, on leur en joignit encore sept autres : les trois Jésuites, un religieux de Saint-François et trois séculiers, ce qui portait leur nombre à vingt-quatre.

Parmi ces Chrétiens condamnés à mourir, il y avait trois enfants, dont la ferveur et la constance étonnèrent les infidèles et attirèrent sur toute la troupe la compassion de la multitude. L'un se nommait Louis et n'avait que douze ans ; les deux autres avaient nom Antoine et Thomas, et n'en avaient pas plus de quinze : ils servaient à l'autel chez les Pères de Saint-François et avaient été mis des premiers sur la liste. Il n'avait tenu qu'à eux de n'y être pas ; on avait même refusé d'abord d'y mettre le petit Louis ; mais il fit tant par ses pleurs et par ses prières, qu'on lui donna cette satisfaction. Il refusa dans la suite un moyen qu'on lui suggéra de s'évader, et ils soutinrent tous

trois jusqu'au bout de la carrière ce grand courage qui les y avait fait entrer.

Le troisième jour de janvier 1597, sur une place de Méaco, on devait couper le nez et les oreilles aux martyrs. Le gouverneur, qui était humain, leur fit seulement couper une partie de l'oreille gauche. On les promena ensuite, couverts de leur sang, sur des charrettes, de ville en ville, jusqu'à Nangazaqui, où ils devaient être crucifiés. Le but de cette exposition était d'intimider les Chrétiens; elle fit un effet contraire : la vue des trois enfants toucha même les infidèles, et plusieurs se convertirent. Deux Chrétiens, Pierre Cosaqui et François Dauto, qui portaient toujours des rafraichissements aux martyrs, furent mis avec eux par les gardes, ce qui porta leur nombre à vingt-six. Leur martyre eut lieu à Nangazaqui, le 5 février 1597 : ils purent se confesser encore tous auparavant. « Quand on vint leur dire que le commandant les attendait sur la colline où ils devaient consommer leur sacrifice, ils s'y rendirent aussitôt, suivis d'un peuple infini. Les Chrétiens qui se trouvaient sur leur passage se prosternaient devant eux, et, les yeux baignés de larmes, se recommandaient à leurs prières : ils arrivèrent enfin au pied de la colline, et du plus loin qu'ils aperçurent leurs croix, ils coururent les embrasser, ce qui causa un nouvel étonnement aux infidèles.

« Les croix du Japon ont vers le bas une pièce de bois en travers, sur laquelle les patients ont les pieds posés, et au milieu une espèce de billot sur lequel ils sont assis. On les attache avec des cordes par les bras, par le milieu du corps, par les cuisses et par les pieds, qui sont un peu écartés. On y ajouta un collier de fer, qui tenait aux martyrs le cou fort roide. Quand ils sont ainsi liés, on élève la croix et on la place dans son trou. Ensuite le bourreau prend une manière de lance et en perce de telle manière le crucifié, qu'il la fait entrer par le côté et sortir par l'épaule; quelquefois cela se fait en même temps des deux côtés, et si le patient respire encore, on redouble sur-le-champ, de sorte qu'on ne languit point dans ce supplice.

« On allait commencer l'exécution, lorsque le Jésuite Jean de Gotto aperçut son père, qui était venu pour lui dire un dernier adieu. « Vous voyez, mon cher père, lui dit le saint novice, qu'il n'y a rien qu'on ne doive sacrifier pour son salut. — Je le sais, mon fils, répondit le vertueux père, je remercie Dieu de la grâce qu'il vous a faite, et je le prie de tout mon cœur de vous continuer jusqu'au bout ce sentiment si digne de votre état. Soyez persuadé que votre mère et moi sommes très-disposés à imiter votre exemple, et plutôt au ciel que nous eussions eu l'occasion de vous le donner! » On attachait ensuite le martyr à la croix, au pied de laquelle, dès qu'elle fut dres-

sée, le père eut le courage de se tenir. Il y reçut une partie du sang de son fils sur lui, et ne se retira que quand il l'eut vu expirer, faisant connaître, par la joie qui éclatait sur son visage, qu'il était bien plus charmé d'avoir un fils martyr que s'il l'eût vu élever à la plus brillante fortune.

« Presque tous étaient attachés à leurs croix et prêts à être frappés du coup mortel, lorsque le père franciscain Baptiste, qui se trouva placé au milieu de la troupe rangée sur une même ligne, entonna le cantique de Zacharie, que tous les autres achevèrent avec un courage et une piété qui en inspirèrent aux Chrétiens et attendrirent les infidèles. Quand il eut fini, le petit Antoine, qui était à côté du père, l'invita à chanter avec lui le psaume : *Laudate, pueri, Dominum*. Le saint religieux, qui était absorbé dans une profonde contemplation, ne lui répondant rien, l'enfant le commença seul ; mais ayant, quelques instants après, reçu le coup de la mort, il alla l'achever dans le ciel avec les anges. Le premier qui mourut fut Philippe de Jésus, et le père Baptiste fut le dernier. Paul Miki prêcha de dessus sa croix avec une éloquence toute divine, et finit par une fervente prière pour ses bourreaux : tous firent éclater leur zèle et leur joie, et ces grands exemples excitèrent dans le cœur des fidèles qui en furent les témoins une merveilleuse ardeur pour le martyr. »

Dès qu'ils eurent tous expiré, les gardes ne furent plus les maîtres, et quoiqu'ils se fussent d'abord mis en devoir d'écartier à grands coups de bâton la foule du peuple, ils furent contraints de céder pour quelque temps et de s'éloigner. Ils laissèrent donc les Chrétiens contenter leur dévotion et recueillir tout ce qu'ils purent du sang dont la terre était teinte : les idolâtres mêmes témoignèrent une grande estime pour une religion qui inspirait tant de joie à ceux qui en étaient les victimes, et une si sainte jalousie à ceux qui en étaient les spectateurs. Sur le soir, l'évêque du Japon, à qui le commandant n'avait pas voulu permettre d'assister les martyrs à la mort, vint avec tous les Jésuites de Nangazaqui se prosterner au pied de leurs croix. La sainte colline devint un lieu de pèlerinage, où les Chrétiens ne cessaient d'affluer de toutes les provinces. Il s'opéra un grand nombre de miracles, qui furent constatés juridiquement. Urbain VIII décerna les honneurs des saints martyrs à ces vingt-six Chrétiens du Japon, et, en attendant une canonisation plus solennelle, permit d'en faire l'office dans toutes les églises de la compagnie de Jésus pour les trois Jésuites, et pour les vingt-trois autres dans celles de l'ordre de Saint-François, parce que les séculiers étaient du tiers-ordre ¹.

¹ *Hist. du Japon*, t. 4, p. 10.

La même année Taïcosama proscrit les missionnaires : plusieurs se retirèrent effectivement, entre autres l'évêque du Japon Pierre Martinèz, qui mourut en retournant aux Indes : plusieurs demeurèrent, même un peu au su de l'empereur, qui tomba malade et mourut l'année suivante 1598. Soldat parvenu à l'empire, il se croyait parvenu à la divinité.

De son vivant, il se fit bâtir des temples, un principal à Méaco, où il se faisait adorer sous le nom de Xin-Fachiman, qui veut dire nouveau Fachiman ; c'est le nom que l'on donne à un kami ou dieu japonais, qui passe pour le dieu de la guerre. On le voit, c'est partout le même esprit, la même politique ; la politique de Nemrod, de Nabuchodonosor, de Caligula, de Néron : la divinité, la religion, la justice, ce n'est que la force. On dit au christianisme, comme on a dit au Christ : Je vous donnerai tout cela, si vous vous prosternez devant moi et m'adorez, et parce que le christianisme ne veut pas se prosterner, non plus que le Christ, on le persécute, on le crucifie, au Japon comme ailleurs, ailleurs comme au Japon. De là cette opposition incessante qu'il rencontre partout.

Le prétendu dieu Taïcosama laissait un fils âgé de six ans, nommé Fide Jory : il lui donna pour tuteur Gixasu, nommé Daï-fu-Sama ou grand-gouverneur, et dont il lui fit épouser la fille, âgée de deux ans. En quoi le prétendu dieu ne montra guère de prévoyance, car la principale sollicitude de Daï-fu-Sama fut à dépouiller son pupille et son gendre, pour se mettre à sa place. De là des guerres civiles qui se terminèrent en 1615 par une sanglante bataille à Ozaca, après laquelle on n'entendit plus parler de Fide Jory, et Daï-fu-Sama mourut l'année suivante, laissant l'empire à son fils Fide Tadda, qui en fit un dieu suivant ses ordres.

Dans cette période de dix-sept ans, il y eut des persécutions contre les Chrétiens en plusieurs provinces, et les choses se disposaient à une persécution générale. L'empereur du Japon y était excité par de nouveaux venus. Les protestants de Hollande et d'Angleterre, qui avaient renié chez eux la foi de leurs pères pour s'emparer du bien des églises, continuaient leur négoce de Judas par tout le monde. Afin de supplanter mieux les Portugais et les Espagnols catholiques dans leur commerce avec les Japonais, ils pousseront ceux-ci à déclarer une guerre d'extermination à tous les Chrétiens de leur empire. Faudra-t-il, pour gagner quelques pièces d'argent, marcher sur la croix ? eux qui se font gloire de la fouler aux pieds chez eux, n'auront garde de s'en faire scrupule à l'extrémité de l'Orient. Pour les Chrétiens, c'est une marque d'apostasie ; pour les protestants, c'est une profession de leur culte.

En 1599, le roi de Firango commença la persécution dans son royaume : son fils, chargé de l'exécution, trouva la première victime dans sa vertueuse épouse : elle était fille de Sumitanda, le premier des princes du Japon qui avait embrassé le christianisme, pour lequel il avait souvent risqué sa vie et ses États, le prince d'Omura, que nous avons vu envoyer une ambassade au Pape. Sa fille représenta donc à son époux qu'elle ne pouvait dégénérer de son père, et qu'elle aimerait mieux mendier son pain que de voir tous les jours sa foi exposée à de nouvelles attaques. Elle se retira effectivement chez le prince d'Omura, son frère. Mais son époux, qui l'aimait éperdument, n'eut pas plutôt connu sa retraite, qu'il courut la chercher, lui protestant avec serment que de sa vie il ne l'inquiéterait sur la religion. Parmi le reste du peuple, six princes avec leurs familles entières et six cents Chrétiens partirent volontairement pour l'exil, contre l'attente du roi, qui s'apaisa peu à peu et les fit revenir.

L'apothéose de Taïcosama, qui fut célébrée vers ce temps avec une pompe extraordinaire, ne contribua pas peu à inspirer aux peuples et aux grands un retour d'estime pour le christianisme, et à leur faire concevoir du mépris pour les sectes du Japon. Aussi y eut-il tant d'infidèles qui se convertirent alors, qu'on en compta soixante-dix mille cette année 1599, et vingt-cinq mille dans les seuls États du roi de Fingo. Ce prince, qui se nommait Augustin, y avait bien autant contribué que les missionnaires. Le roi de Mino, petit-fils de Nobununga, ne travaillait ni avec moins de zèle ni avec moins de succès dans son royaume.

Le roi si chrétien de Fingo ayant péri dans une guerre civile entre Daï-fu-Sama et les autres régents de l'empire, son royaume fut donné à un roi idolâtre, qui voulut obliger tous les Chrétiens à reconnaître les mêmes idoles que lui. Sur leur refus, il commença par deux principaux : l'un se nommait Jean Minami, et l'autre Simon Taquenda. Il n'est rien dont les amis que ces deux Chrétiens avaient parmi les idolâtres ne s'avisassent pour les engager à donner au moins quelque légère marque, quelque signe équivoque de soumission aux volontés du roi. Ce qui les choquait le plus, c'est que les femmes de ces deux gentilshommes et la mère de Taquenda étaient les premières à les exhorter à se tenir fermes dans la foi qu'ils avaient embrassée. Ils en informèrent le roi, qui ordonna sur-le-champ que les deux Chrétiens fussent conduits à une bourgade voisine, nommée Cunamoto, pour y avoir la tête tranchée, et que les trois femmes fussent mises en croix.

Minami n'eut pas plutôt vent de cet ordre, que, sans attendre qu'on le lui signifiât, il partit pour Cunamoto. Il alla droit en arri-

vant chez le gouverneur, qui était son ami, et qui fit encore bien des efforts pour ébranler sa constance ; mais ils furent inutiles : ce qui affligea sensiblement cet officier. Il invita son ami à dîner, et, après le repas, l'ayant tiré à quartier, il lui montra l'arrêt de sa condamnation, signé de la main du roi même. Vous pouvez encore conjurer l'orage, ajouta-t-il, mais il n'y a pas un moment à perdre. Minami lui répondit qu'il aurait bien souhaité que le roi, son seigneur, mît sa fidélité à une autre épreuve, qu'il était prêt à sacrifier ses biens et sa vie même pour son service ; mais que son premier maître était Dieu, qu'il lui devait l'obéissance préférablement à tous, et qu'il regardait comme le plus grand bonheur qui lui pût arriver, de répandre son sang pour la confession de son nom. Le gouverneur comprit qu'il insisterait en vain ; il fit conduire son ami dans une chambre, où il lui fit couper la tête. Ce généreux Chrétien mourut le 8^{me} de décembre 1602, n'étant que dans sa trente-cinquième année.

Le même jour, le gouverneur partit pour Jateuxiro, après avoir fait savoir à Taquenda qu'il allait le trouver, et qu'il serait bien aise d'avoir avec lui un entretien en présence de sa mère et de sa femme. Il se rendit en effet chez lui, et dès qu'il l'aperçut, les larmes lui vinrent aux yeux. Taquenda, attendri, ne put retenir les siennes, et ils demeurèrent quelque temps sans pouvoir se parler. La mère de Taquenda, qui avait reçu au baptême le nom de Jeanne, étant survenue : — Madame, lui dit le gouverneur, je dois aller incessamment trouver le roi, et lui rendre compte de la disposition où j'aurai laissé votre fils ; je compte assez sur votre prudence pour me tenir assuré que vous lui donnerez les avis salutaires dont il a besoin, et que vous viendrez à bout de vaincre son obstination à persister dans des sentiments que le prince réprouve. — Je n'ai rien autre chose à dire à mon fils, reprit la vertueuse dame, sinon qu'on ne peut acheter trop cher un bonheur éternel. — Mais, repartit le gouverneur, s'il n'obéit au roi, vous aurez le chagrin de lui voir trancher la tête. — Plût au Dieu que j'adore, répliqua la mère, que je mêle mon sang avec le sien ! Si vous voulez vous employer pour me procurer cet avantage, vous me rendrez le plus grand service que je puisse recevoir du meilleur de mes amis.

Le gouverneur, fort surpris de cette réponse, s'imagina qu'il viendrait plus aisément à bout de réduire son ami, s'il le séparait d'avec cette femme ; il le fit conduire chez un païen, où on lui livra les plus violents combats, mais ce fut inutilement. Enfin le gouverneur lui envoya sur le soir un de ses parents, pour lui signifier l'arrêt de sa mort, et pour en être lui-même l'exécuteur. Taquenda reçut la sentence en homme qui l'attendait avec la plus vive impatience : il se

retira un moment pour prier ; il passa ensuite dans l'appartement de sa mère, puis dans celui de sa femme, qui avait nom Agnès, pour leur faire part de l'heureuse nouvelle qu'il venait de recevoir. Ces deux héroïnes, qui étaient au lit, se levèrent sur l'heure, et, sans qu'il parût sur leurs visages la moindre émotion, se mirent à préparer elles-mêmes toutes choses pour l'exécution dont elles devaient être témoins, suivant l'arrêt. Taquenda, de son côté, mettait ordre à ses affaires domestiques avec la même tranquillité ; et ce dont on se serait le moins douté, si on fût alors entré dans cette maison, c'eût été de la scène tragique qui allait s'y passer.

Tout étant prêt, Agnès s'approcha de son époux, se jeta à ses pieds et le conjura de lui couper les cheveux, sa résolution étant prise, disait-elle, si on ne la faisait point mourir après lui, de renoncer au monde. Taquenda en fit quelque difficulté ; mais sa mère le pria de donner cette dernière satisfaction à son épouse, et il le fit. Quelques moments après, un gentilhomme nommé Figida, qui avait depuis peu renoncé au christianisme, entra chez Taquenda sur le bruit de sa condamnation ; et comme il n'avait jamais bien connu combien il est doux de mourir pour son Dieu, il fut extrêmement surpris de la joie qui éclatait partout dans une maison qu'il avait cru trouver dans le deuil et dans les larmes ; mais bientôt son étonnement fit place à des impressions plus salutaires pour lui. Il ne put voir sans être ému jusqu'au fond de l'âme des femmes en prières, des domestiques en mouvement, des Chrétiens occupés à consoler ceux qui croyaient avoir perdu toute espérance de mourir pour Jésus-Christ, et à féliciter les autres de se trouver au comble de leurs vœux, et Taquenda se disposant au supplice comme à un véritable triomphe. Il courut embrasser ce généreux confesseur, il loua son courage, se reprocha son infidélité, et promit de la réparer, quoi qu'il en dût coûter. Le saint martyr remercia le Seigneur de lui avoir donné cette consolation avant sa mort, et, après avoir achevé ses prières, embrassé sa mère et sa femme, congédié et récompensé ses domestiques, et s'être recueilli quelques moments au pied d'un crucifix, il présenta sa tête à l'exécuteur, qui la lui trancha d'un seul coup, le 9^{me} de décembre, deux heures avant le jour.

Les deux dames, qui avaient eu le courage d'être jusqu'au bout spectatrices de cette sanglante tragédie, eurent encore la force de prendre entre leurs mains la tête du martyr, de l'embrasser, et en la présentant au ciel, de conjurer le Seigneur, par les mérites d'une mort aussi précieuse, d'agréer aussi le sacrifice de leur vie. Elles passèrent ensuite dans un cabinet, où elles employèrent tout le jour en prières, pour demander à Dieu la grâce du martyr. Sur le soir, elles

furent agréablement surprises de voir entrer chez elles la veuve de Minami, qui se nommait Madeleine, avec un enfant de sept à huit ans, nommé Louis, fils de son frère, qu'elle et son mari avaient adopté, parce qu'ils étaient sans héritier et sans espérance d'en avoir jamais. Madeleine, en abordant les deux dames, leur dit qu'elles devaient être toutes trois crucifiées cette nuit-là même, et l'enfant aussi ; ce qui les jeta dans des transports de joie si extraordinaires, qu'elles en furent quelque temps hors d'elles-mêmes. Revenues de cette espèce de ravissement, elles éclatèrent en actions de grâces ; c'était à qui relèverait davantage la gloire du martyr. Le petit Louis était dans un contentement qui rejaillissait sur son visage, et la grâce suppléant à la raison, cet enfant parlait d'une manière ravissante du bonheur qu'il y a de répandre son sang pour Jésus-Christ.

On attendit, pour les mener au supplice, que le jour fût entièrement baissé, et alors on les mit dans des litières, pour leur épargner la peine du voyage et la honte d'être exposées aux insultes de la populace. C'était peut-être la première fois qu'on punissait de ce supplice des personnes de cette qualité ; mais les servantes de Jésus-Christ ne se plaignirent que des ménagements qu'on eut pour elles, et la mère de Taquenda demanda en grâce qu'on la clouât à la croix, pour être, disait-elle, plus semblable à son divin Sauveur ; mais les bourreaux lui répondirent qu'ils n'en avaient point d'ordre, et que cela ne dépendait pas d'eux. Ils se contentèrent donc de la lier, selon la coutume, et ils commencèrent par elle ; ils l'élevèrent ensuite, et cette illustre matrone, voyant devant elle un assez grand peuple qui, malgré l'obscurité de la nuit, était accouru à ce spectacle, parla avec beaucoup de force sur la fausseté des sectes du Japon. Elle n'avait point encore fini, lorsqu'on lui porta un grand coup de lance, qui la blessa, mais légèrement ; le bourreau redoubla sur-le-champ, et lui perça le cœur.

Louis et sa mère furent ensuite liés et élevés vis-à-vis l'un de l'autre. Tandis que Madeleine exhortait son fils, en qui on ne remarquait d'autre mouvement que ceux d'une piété angélique, un bourreau, le voulant percer, le manqua aussi, le fer n'ayant fait que glisser. Dans l'appréhension où fut sa mère qu'il ne s'effrayât, elle lui cria d'invoquer Jésus et Marie. Louis, aussi tranquille que si rien ne fût arrivé, fit ce que sa mère lui suggérait : aussitôt il reçut un second coup, dont il expira à l'instant ; et le soldat n'eut pas plutôt retiré le fer de la plaie qu'il avait faite au fils, qu'il l'alla plonger dans le sein de la mère.

La vertueuse Agnès restait seule ; sa jeunesse, sa beauté, qui était ravissante, sa douceur et son innocence attendrirent jusqu'aux exé-

cuteurs. Elle était à genoux en oraison au pied de sa croix, et personne ne se présenta pour l'y attacher; elle s'en aperçut, et, pour engager les soldats à lui rendre ce service, elle s'ajusta elle-même sur ce bois fatal le mieux qu'il fut possible; mais la grâce et la modestie qu'elle fit paraître dans cette action achevèrent de percer les cœurs les plus insensibles. Enfin, quelques misérables, poussés par l'esprit du gain, lui servirent de bourreaux; et comme ils ne savaient pas bien manier la lance, ils lui portèrent quantité de coups avant que de la blesser à mort. Tout le monde souffrait à la vue de cette boucherie, et peu s'en fallut qu'on ne se jetât sur ces malheureux pour les mettre en pièces. Elle seule paraissait insensible, et elle ne cessa de bénir le ciel et de prononcer les noms salutaires de Jésus et de Marie qu'au moment qu'elle fut atteinte au cœur.

Le nouveau roi de Fingo s'était persuadé que de si sanglantes exécutions auraient disposé les Chrétiens à déférer à ses volontés; il s'aperçut bientôt qu'elles avaient produit un effet tout contraire. Mais ce qui le chagrina davantage, ce fut que le parent de Taquenda, qui avait décollé ce généreux martyr, fut si touché de ce qu'il avait vu, qu'il demanda et reçut le baptême; il porta ensuite à l'évêque du Japon le sabre qu'il avait teint du sang du martyr, et lui protesta que son unique désir était de subir un pareil sort. On demanda au roi la permission d'enterrer les quatre corps qui étaient restés sur les croix, et il la refusa; de sorte qu'on fut obligé d'en recueillir les ossements à mesure qu'ils tombaient: on les mit dans des caisses séparées, et on les envoya à Nangazaqui, où on leur rendit, par ordre de l'évêque, tous les honneurs qui leur étaient dus. Le prélat fit aussi dresser des actes juridiques de ce martyr, et les envoya au souverain Pontife¹.

Il y eut encore d'autres martyrs, et dans le Fingo, et dans le royaume de Naugato. Le premier de ces rois était un apostat; il y en eut encore d'autres qui suivirent son exemple. Mais ce qu'il y eut de plus extraordinaire, Joseimon, roi de Bungo, deux fois apostat et premier persécuteur de l'église du Japon, finit par se convertir, faire pénitence et mourir en saint, l'an 1605. Il fut suivi de près à la gloire par une de ses nièces, qui nous est représentée, dans les mémoires de cette année, comme un aussi grand prodige d'innocence que son oncle l'avait été de la pénitence chrétienne, et comme une de ces âmes précieuses que le Seigneur prend plaisir à montrer de temps en temps à la terre, pour faire éclater en elles toutes les richesses de sa grâce. Cette jeune princesse portait le nom de Maxence, qu'une de ses tantes avait déjà rendu cher et respectable aux fidèles

¹ *Hist. du Japon*, l. 11.

du Japon. Prévenue des plus abondantes bénédictions du ciel dès sa plus tendre enfance, elle avait conçu dès lors que Dieu voulait seul posséder son cœur, et elle le lui avait consacré par le vœu de virginité. Sa fidélité à se conserver pure des moindres défauts l'avait élevée à la plus éminente sainteté, et l'exemple de ses vertus contribuait merveilleusement à animer la piété des fidèles. Sa mort, qui arriva dans la fleur de son âge, répondit à sa vie, et fut avancée par ses pénitences. Dans sa dernière maladie, la joie de se voir sur le point d'être réunie à son céleste époux lui faisait oublier ses douleurs, quoique vives et longues, et le dernier moment fut pour elle un avant-goût de ces torrents de délices que le Seigneur réserve à ceux qui n'ont point mis de bornes à leur amour pour lui ¹.

A la fin de 1605, on comptait au Japon dix-huit cent mille Chrétiens, et ce nombre augmentait tous les jours. L'année suivante, l'évêque du Japon, Louis Serqueyra, eut une audience favorable du tuteur impérial, Gixasu, qui avait alors le titre de cubosama. Il visita les provinces où il y avait un plus grand nombre de Chrétiens. Les païens mêmes semblèrent le disputer à ceux-ci, dans les marques qu'ils lui donnèrent de leur affection pour le christianisme et de leur estime pour sa personne ; mais nul ne se distingua plus que le nouveau roi de Buygen, qui pourtant avait eu la faiblesse d'apostasier. Ayant su que le prélat devait passer par Cocura, sa capitale, il s'y trouva avec une nombreuse cour, et l'évêque lui ayant rendu de très-humbles actions de grâces de la protection constante qu'il donnait aux Chrétiens et aux missionnaires : « Cela ne mérite pas un remerciement, dit le roi, je ne fais que suivre mon inspiration ; car je me regarde toujours moi-même comme Chrétien, et je vous supplie de croire que je le suis de cœur et d'inclination. » En l'année 1607, l'évêque parcourut les églises de la grande île de Ximo. Comme il ne lui était pas possible de voir tout par lui-même, il s'était fait accompagner dans cette visite par un grand nombre de missionnaires, qu'il envoyait dans les provinces trop éloignées de sa route. Celui qui visita le royaume de Saxuma rencontra une dame fort âgée, dont le père avait été un des plus riches seigneurs du pays : elle avait été baptisée par saint François-Xavier, et le défaut de secours spirituels, dont elle était privée depuis très-longtemps, n'avait rien diminué de sa ferveur.

Dans un autre canton, il trouva un vieillard qui, l'ayant abordé avec une joie inconcevable, commença par lui rendre compte de sa conscience, après quoi il lui parla en ces termes : « Mon père, étant

¹ *Hist. du Japon*, 1. 12.

au lit de la mort, m'appela, et, m'ayant donné sa bénédiction, me montra un chapelet avec un petit vase où il y avait de l'eau bénite, en me disant que je gardasse bien l'un et l'autre comme la plus précieuse portion de l'héritage qu'il me laissait. Il m'ajouta qu'il les tenait d'un saint homme, qu'on nommait le père François, lequel, étant venu d'un pays fort éloigné, pour apprendre aux Japonais le chemin du ciel, avait logé chez lui, l'avait baptisé, et lui avait laissé ce chapelet et cette eau, comme un remède souverain contre toutes les maladies; qu'il en avait fait plusieurs fois l'épreuve, et qu'en effet rien jusque-là n'avait résisté à la vertu divine, qui était renfermée dans ces choses si viles en apparence. Depuis la mort de mon père, continua le Chrétien, je n'ai point manqué de faire ce qu'il m'avait recommandé, et j'ai vu peu de malades que je n'aie guéris en leur appliquant mon chapelet, ou en versant sur eux un peu de l'eau bénite. — Mais, reprit le missionnaire, quand toute votre eau est épuisée, comment faites-vous pour en avoir d'autre? — Quand je m'aperçois, répondit le vieillard, qu'il ne m'en reste plus que quelques gouttes, je remplis le vase d'eau commune, et cette nouvelle eau participe à la bénédiction de l'ancienne ¹.

L'an 1608, le nouveau roi de Fingo recommença la persécution. Il y avait trois ou quatre ans qu'il retenait dans ses prisons trois gentilshommes, qu'une éminente vertu, de grands travaux entrepris pour la gloire de Dieu avaient mis à la tête de cette chrétienté affligée. Ils se nommaient Michel Faciémon, Joachim Girozayémon, et Jean Tingoro; ils avaient la direction d'une confrérie érigée dans ce royaume sous le titre de la Miséricorde. La prison et la nourriture étaient si malsaines, que Girozayémon mourut de misère. Un officier ayant parlé au roi en faveur des deux autres, le roi lui ordonna de leur couper la tête, et à leurs enfants. La nouvelle en fut portée sur l'heure aux prisonniers, qui en firent paraître une joie incroyable. Ils ajoutèrent même qu'il ne leur restait plus rien à désirer, sinon que, avant de les exécuter, on leur fit souffrir tous les tourments dont les bourreaux pourraient s'aviser. Le commandement du roi pressait, parce que ce prince ne voulait pas donner au peuple le temps de s'attrouper. Ainsi, dès qu'on eut signifié aux confesseurs l'arrêt de leur mort, on les conduisit, la corde au cou, hors de la ville de Jateuxiro, et deux soldats furent détachés pour aller chercher leurs enfants. Ils avaient chacun un fils: celui de Faciémon était âgé d'environ douze ans, et se nommait Thomas; celui de Tingoro n'avait que sept ans, et avait reçu au baptême le nom de

¹ *Hist. du Japon*, t. 12, p. 220.

Pierre. Le premier semblait n'avoir apporté en naissant d'autre passion que le désir du martyre, et dès le berceau il ne fallait, dit-on, pour l'apaiser quand il pleurait, que le menacer de n'être point martyr. Au premier bruit qui se répandit de sa condamnation, sans attendre qu'on le vint saisir, il courut, paré de ses plus beaux habits, au-devant de ceux qui le cherchaient, et, ayant rencontré son père à la porte de la ville, il se jeta à son cou et l'embrassa avec des transports de joie qui pénétrèrent ce généreux Chrétien de la plus vive consolation qu'il eût jamais ressentie.

Arrivés au lieu du supplice, les confesseurs attendirent longtemps l'autre enfant ; mais, comme il tardait trop, l'officier qui était chargé de l'exécution les fit décapiter à l'endroit même où ils étaient arrêtés. L'enfant arriva un moment après : on l'avait trouvé chez son aïeul, et il dormait encore ; on l'éveilla, et on lui dit qu'il fallait aller mourir avec son père, à qui on allait couper la tête pour le nom de Jésus-Christ. Il répondit d'un ton assuré qu'il en était très-aise ; on l'habilla fort proprement et on le livra au soldat, qui, le prenant par la main, le mena au lieu du supplice. Le peuple suivait en foule, et la plupart ne pouvaient retenir leurs larmes. Il arriva ; et, sans paraître étonné du sanglant spectacle qui s'offrit à ses yeux, il se mit à genoux auprès du corps de son père, abaissa lui-même sa robe, joignit ses petites mains et attendit tranquillement le coup de la mort. A cette vue, il s'éleva un bruit confus mêlé de sanglots et de soupirs ; le bourreau, saisi, jette son sabre et se retire en pleurant ; deux autres s'avancent successivement pour prendre sa place, et se retirent de même : il fallut avoir recours à un esclave coréen, lequel, après avoir déchargé plusieurs coups sur la tête et les épaules de ce petit agneau, qui ne jeta pas un cri, le hacha en pièces avant que de lui abattre la tête. — L'écriteau de la sentence fut envoyé à Rome.

L'an 1609, les Hollandais firent leur premier établissement au Japon. En 1611, le christianisme florissait à Méaco. Le goût que la cour d'Ozaca avait pris aux mathématiques fit juger aux Jésuites de cette capitale, et surtout au père Spinola, qui avait enseigné ces sciences en Italie avec honneur, que l'on pouvait s'attacher les grands, et les rendre ou dociles pour le royaume de Dieu, ou du moins favorables aux prédicateurs de l'Évangile, en les occupant de ces belles connaissances. Ils établirent donc une espèce d'académie composée de tout ce qu'il y avait à Méaco de personnes distinguées par leur mérite et leurs emplois ; ils les assemblaient souvent, et, en leur expliquant le cours des astres et les plus beaux secrets de la nature, ils avaient soin d'élever leurs esprits jusqu'à l'Être invisible qui a créé le ciel et la terre, et qui en conserve l'admirable harmonie. L'effet que

produisit cette institution fit voir que c'était Dieu même qui en avait inspiré le dessein. On disait publiquement à Méaco, comme on l'avait déjà dit à Ozaca, que des hommes aussi éclairés sur ce que la nature a de plus merveilleux ne pouvaient que par la plus déraisonnable prévention être accusés d'ignorance ou d'erreur sur le fait de la religion ; et l'on ne saurait croire le nombre de seigneurs et de personnes en place qui furent baptisés dans le peu de temps que dura cette académie. Le peuple suivit bientôt l'exemple des grands, et l'on compta jusqu'à huit mille adultes baptisés en une seule année dans Méaco.

Tout paraissait assez tranquille ; mais un certain pressentiment, trop universel pour n'être fondé que sur de vaines conjectures et des craintes frivoles, faisait juger à tout le monde que ce calme cachait un grand orage. Il fut encore confirmé par la découverte miraculeuse de deux croix dans l'intérieur d'un arbre, et qui furent aussi les instruments de plusieurs merveilles. Aux causes précédentes de persécution vint se joindre, en 1612, l'arrivée des Anglais au Japon, qui, de concert avec les Hollandais, aigrirent de plus en plus le cubosama ou empereur de fait contre les Portugais et les Espagnols ¹.

Done, en 1613, cet empereur assembla quatorze seigneurs chrétiens de sa cour, et leur fit entendre qu'ils eussent à renoncer au christianisme, pour adorer les divinités impériales. Ils répondirent qu'ils ne pouvaient reconnaître des dieux qu'ils savaient avoir été des hommes, et souvent des hommes corrompus : ils avaient toujours fidèlement servi l'empereur ; mais Dieu était leur premier maître. Ils furent exilés et dépouillés. Deux pages chrétiens, ne se voyant pas de leur nombre, réclamèrent l'honneur d'être exilés avec eux. On les vit tous, avec leurs femmes et leurs enfants, errer dans les bois et les déserts, sans autre ressource que la Providence. Leur courage fut imité par plusieurs dames de la cour, notamment Julie Ota. Elle était Coréenne ², d'une naissance illustre, d'un mérite distingué et très-estimée du cubosama, qui s'était fait un point d'honneur d'en faire le parti le plus considérable de sa cour. Cette courageuse fille ne vit pas plutôt l'orage près d'éclater, que, pour attirer sur elle les grâces du Seigneur, elle fit vœu de chasteté perpétuelle. Devenue par ce lien sacré l'épouse de Jésus-Christ, elle se sentit une force toute divine, et rien en effet ne fut capable de l'ébranler. Le prince, qui ne pouvait digérer de se voir vaincu par une fille et par une étrangère qu'il avait comblée de biens, lui livra les plus rudes assauts ; mais ils ne servirent qu'à relever sa gloire. Enfin il la mit entre les mains

¹ *Hist. du Japon*, 1. 12. — ² *Ibid.*, 1. 13.

d'une compagnie de soldats qui la menèrent d'île en île avec ses deux compagnes, Lucie et Clara, et la laissèrent seule dans une où il n'y avait que quelques misérables pêcheurs logés dans des cabanes. A peine put-elle en obtenir un endroit où elle fût à couvert, et elle y vécut quarante ans, sans aucune consolation de la part des hommes, mais comblée des faveurs du ciel, qui lui firent trouver un vrai paradis dans ce désert. Elle eut d'abord quelque chagrin de n'avoir pas, disait-elle, été jugée digne de donner son sang pour la foi ; mais le père Pasio, Jésuite, à qui elle en écrivit, lui ayant fait réponse que l'Église reconnaissait pour martyrs plusieurs saints qui n'avaient souffert que le bannissement, elle ne ressentit plus aucune peine ¹.

Il y eut des martyrs dans le royaume d'Arima. Deux frères, Thomas et Mathias, Marthe, leur mère, leurs enfants Jacques et Juste furent décapités le 28 janvier 1613. Le 27 avril, deux jeunes frères du roi furent égorgés dans leur lit par son ordre. Le 5 octobre, le même roi condamna au feu trois seigneurs chrétiens avec leurs familles, en tout huit personnes. Leurs noms étaient Adrien Tacafati Mondo ; Jeanne, sa femme ; sa fille Marie-Madeleine, qui avait fait vœu de virginité, et Jacques, son fils, âgé d'environ douze ans ; Léon Faiuxida Luguayémon, et sa femme, appelée Marthe ; enfin Léon Taquendomi Cuniémon, et son fils Paul, âgé de vingt-sept ans. Quand la nouvelle s'en fut répandue à la campagne, il en arriva jusqu'à vingt mille Chrétiens vers la ville pour s'offrir au martyre avec eux. Cela fit un effet si merveilleux, que les courtisans qui avaient dissimulé ou renié leur foi, pour plaire au prince, firent pénitence publique de leur faute, demandèrent à être joints aux martyrs, et, sur le refus qu'on leur en fit, s'exilèrent eux-mêmes avec leurs familles.

Le 7^{me} d'octobre au matin, les confesseurs de Jésus-Christ apprirent que l'arrêt de leur condamnation était signé, et peu de temps après on vint leur en faire lecture. Leur joie fut grande ; il y manquait cependant quelque chose, le bonheur de communier auparavant : ce bonheur leur fut accordé. Enfin, le moment de leur sacrifice approchant, on vit commencer une espèce de triomphe qui n'avait peut-être point eu d'exemple depuis la naissance de l'Église.

Les vingt mille Chrétiens de la campagne, au signal qu'ils en re-

¹ La foi avait été prêchée en Corée et avec succès, dès l'année 1593, par le Père Cespedès et par d'autres missionnaires jésuites venus du Japon. — *Hist. du Japon*, 1. 9.

çurent, entrèrent dans la ville en très-bel ordre, la tête couronnée de guirlandes et tenant leur chapelet à la main. Ceux de la ville, qui étaient à peu près en même nombre, couronnés aussi de guirlandes et ayant un cierge à la main, les attendaient ; et dans l'instant que les confesseurs parurent, tous se mirent en marche dans le rang qui avait été marqué à chacun. Les huit martyrs étaient au milieu ; ils n'étaient point liés, mais leurs bourreaux les suivaient avec une compagnie de soldats ; faible défense contre quarante mille Chrétiens, dont l'unique regret était de ne pouvoir mourir avec ceux qu'ils accompagnaient au lieu de leur supplice. Ceux qui se trouvaient les plus proches des prisonniers n'étaient occupés qu'à se conjurer avec eux du bonheur qu'ils avaient de donner leur sang pour Jésus-Christ. D'autres levaient les mains au ciel pour leur obtenir la grâce de la persévérance ; le plus grand nombre publiaient les louanges du Seigneur, et les campagnes retentissaient de leurs chants d'allégresse.

Quand on fut arrivé au lieu où se devait faire l'exécution, chacun prit sa place sans confusion et avec une promptitude qu'on aurait admirée dans les troupes les mieux disciplinées. Pour les martyrs, dès qu'ils eurent aperçu leurs poteaux, ils coururent les embrasser. Ces poteaux étaient huit colonnes qui soutenaient un toit de charpente, et cette espèce d'édifice était dressée au milieu d'une grande esplanade, sous les fenêtres du palais. Tandis que tout se disposait pour le dernier acte de cette sanglante tragédie, Léon Cuniémon monta sur le toit que portaient les colonnes, et qui n'était pas fort élevé, et, ayant fait faire silence de la main, parla de la sorte : « Mes frères, admirez la force de la foi dans de faibles créatures ; les préparatifs d'un supplice affreux, vous le voyez, ne nous inspirent que de la joie, et j'espère que cette joie redoublera au milieu des flammes. Je laisse aux infidèles à conclure quelles doivent être la sainteté et la supériorité d'une religion qui nous élève si fort au-dessus de l'humanité. Pour vous, mes frères en Jésus-Christ, que ces feux ne vous effrayent point, leur activité ne fera qu'accélérer notre victoire, ou plutôt celle de la grâce qui nous fait combattre, et quelques moments de douleur nous procureront un poids immense de gloire qui durera autant que l'éternité. » A ces mots, il fut interrompu par les applaudissements des fidèles ; et comme il vit qu'on ne l'écoutait plus, il descendit et alla se ranger à sa colonne, où il fut lié.

Les autres l'étaient déjà, et dans l'instant on mit le feu au bois, qui était éloigné de trois pieds des martyrs. Un Chrézien, qui s'était placé exprès le plus proche du bûcher, leur fit alors une courte mais pathétique exhortation, et, élevant une bannière qu'il portait

et où était l'image du Sauveur attaché comme eux à la colonne, il les avertit de jeter souvent les yeux sur ce divin modèle, et de se souvenir qu'un Dieu avait fait le premier pour eux ce qu'ils allaient faire pour lui. La flamme parut dans le moment avec une fumée si épaisse, qu'on fut quelque temps sans rien voir. Elle se dissipa enfin, et alors la vue de ces illustres mourants occupa de telle sorte toute cette nombreuse assemblée, qu'il s'y fit un très-grand silence. Les martyrs témoignèrent jusqu'à la fin une constance vraiment héroïque, et nul ne donna la moindre marque de faiblesse ; mais, la plupart étant morts ou sur le point d'expirer, il arriva deux choses qui causèrent bien de l'admiration.

Les liens qui attachaient le fils d'Adrien Mondo, le petit Jacques, étaient brûlés, et il semblait que le feu n'eût pas encore touché cet enfant, lorsqu'on l'aperçut qui courait au travers des flammes et des brasiers. On crut d'abord que, ne pouvant plus supporter l'ardeur de cette horrible fournaise, il cherchait à s'échapper ; et on lui cria d'avoir bon courage. Mais on cessa de craindre, lorsqu'on le vit tourner du côté où était sa mère, et, après l'avoir jointe, la tenir étroitement serrée, comme pour mourir entre ses bras. Cette sainte dame, qui depuis quelque temps ne donnait plus aucun signe de vie, sembla se réveiller en ce moment ; elle oublia ses propres douleurs, et ne parut plus occupée que du soin d'exhorter son fils à consommer son sacrifice avec le même courage qu'il avait montré jusque-là. L'enfant tomba enfin à ses pieds ; un moment après elle tomba elle-même sur lui, et ils expirèrent ainsi tous les deux presque en même temps.

La fille de cette héroïque mère, la sœur de ce jeune martyr, la vierge Marie-Madeleine, âgée de dix-neuf ans, donnait de son côté un spectacle plus étonnant encore. Elle restait seule debout, et, quoique toute embrasée, elle paraissait encore pleine de vie et de force. A la voir immobile et les yeux doucement élevés vers le ciel, on eût dit qu'elle était tout à fait insensible ou dans une profonde contemplation qui lui causait une extase complète, lorsque tout à coup on l'aperçut qui ramassait des charbons allumés, les portait sur sa tête et s'en formait une couronne. Il semblait que, sentant approcher sa fin, elle voulût se parer pour aller au-devant de son céleste époux. Cependant elle se consumait peu à peu ; mais à mesure que son corps s'affaiblissait, sa ferveur paraissait se ranimer, et l'on ne cessa de l'entendre louer les miséricordes du Seigneur que quand on la vit couler doucement le long de sa colonne, se coucher sur les charbons ardents, aussi tranquillement qu'elle eût fait sur un lit, et rendre les derniers soupirs.

Alors les soldats, qui gardaient une espèce de barrière qu'on avait faite autour du bûcher, n'en furent plus les maîtres, et les Chrétiens emportèrent sans résistance les corps des martyrs, qui furent trouvés entiers et sans aucune odeur. On enleva jusqu'aux charbons sur lesquels ces sacrées reliques étaient étendues, et aux colonnes où elles avaient été attachées. Le corps de l'illustre Marie-Madeleine fut d'abord porté à Conzura par ceux de cette bourgade qui avaient assisté à l'exécution ; mais on les obligea de le restituer, et tous furent mis dans des caisses d'un bois précieux, garnies de velours en dedans, et transportés à Nangazaqui, où on les présenta à l'évêque du Japon avec les actes de ce martyr, signés d'un grand nombre de témoins oculaires. Le prélat les examina avec soin, entendit de nouveau les témoins, dressa un procès-verbal de toutes les formalités prescrites par l'Église, et déclara par provision que ces huit personnes étaient véritablement martyrs de Jésus-Christ, et en conséquence fit rendre à leurs sacrés corps tous les honneurs qui leur étaient dus. Il envoya ensuite à Rome toutes les pièces du procès, et le procès même avec les reliques des nouveaux martyrs.

Le pape Urbain VIII, dans le temps de la béatification de sainte Marie-Madeleine de Pazzi, envoya une croix aux Carmélites de Florence. Ce présent était accompagné d'un bref, dans lequel le Pontife déclare qu'il a mis au haut de la croix une parcelle de la vraie croix de Notre-Seigneur ; au bras droit, des reliques de sainte Marie-Madeleine, l'amante de Jésus-Christ, lesquelles lui avaient été envoyées de Provence ; et au bras gauche, « un ossement de la main de la bienheureuse Marie-Madeleine, vierge japonaise, qui a souffert le martyre du feu pour la foi de Jésus-Christ, et qui, tandis qu'elle était consumée par les flammes, ayant pris des charbons ardents et les ayant mis sur sa tête, les yeux élevés vers le ciel, rendit ainsi son âme à Dieu ¹. » Dans ces paroles d'Urbain VIII, il y a une espèce de béatification de la vierge japonaise.

L'évêque du Japon, Louis Serqueyra, mourut au commencement de l'année 1614. Comme il n'avait point de coadjuteur sur les lieux, et qu'on était à la veille d'une persécution générale, sa mort fut un grand malheur. Le Pape lui donna bien pour successeur un autre Jésuite, Diégo Valens, mais qui ne dépassa point Méaco, et ne put jamais visiter son église du Japon.

Pendant une administration de quatorze années, traversée par bien des épreuves, Serqueyra fit tout ce qu'on pouvait attendre d'un prélat également sage et dévoué. Par ses ordres ou avec son concours, on

¹ *Hist. du Japon*, t. 13, p. 331.

rétablit presque partout les collèges et les séminaires que la persécution avait renversés ¹. « Le pieux évêque employait ses revenus, ou pour parler plus juste, les aumônes qu'on lui donnait à faire élever des jeunes gens qu'il avait soin de bien choisir et qu'il destinait au sacerdoce ² » Il commença par admettre à la prêtrise plusieurs Jésuites indigènes, puis il ordonna sept prêtres japonais séculiers, auxquels il confia les cinq paroisses de la ville de Nangazaqui.

« Un clergé séculier ne s'improvise pas aussi rapidement dans la pratique que dans la théorie. Avant de confier la garde du troupeau à un berger, il faut avoir éprouvé sa vigilance, il faut, par une longue étude des mœurs locales et des caractères, savoir si les indigènes sont capables d'instruire les autres et de les conduire dans les voies du salut. Les Japonais faisaient d'excellents néophytes; ils avaient de l'intelligence, de la bonne volonté, une foi ardente; mais nous croyons que cela ne suffisait pas pour évoquer d'abord parmi eux une pépinière de prêtres. Un clergé national ne peut se former que lorsque l'Évangile a pris de profondes racines, que lorsqu'il est entré dans les mœurs, dans les lois, dans la civilisation même du pays. Il y a une maturité, une plénitude de l'âge qu'il est nécessaire d'atteindre avant de féconder le germe sacerdotal chez des nations longtemps infidèles ou sauvages ³. »

Outre ces raisons de prudence, les tempêtes qui agitaient l'église du Japon en ces temps difficiles ne permirent point de donner plus d'extension à l'œuvre si importante du clergé indigène; enfin une dernière tourmente acheva de tout perdre et entraîna dans une ruine commune et pasteurs et fidèles. Cette persécution, la plus horrible qu'on ait jamais vue, eut pour cause prochaine la jalousie commerciale des Hollandais et des Anglais. Ces marchands hérétiques n'eurent point de peine à persuader au cubosama, que les missionnaires étrangers n'étaient que des émissaires du roi d'Espagne, pour lui préparer la conquête du Japon, comme de tant d'autres pays.

Le cubosama publia donc, en 1614, un édit qui bannissait tous les missionnaires, prescrivait la démolition de toutes les églises, ordonnait à tous les Japonais qui avaient embrassé le christianisme d'y renoncer sous peine de mort. Un grand nombre des plus considérables familles chrétiennes de Méaco, de Sacai et d'Ozaca sont exi-

¹ De l'année 1579, où les Jésuites ouvrirent leurs premiers collèges au Japon, jusqu'en 1599, ces missionnaires formèrent environ seize maisons destinées à l'éducation de la jeunesse japonaise: 11 collèges, 3 séminaires ou pensionnats, et 2 noviciats pour les aspirants à leur compagnie. — ² Charlevoix, *Hist. du Japon*, t. 13, p. 342. — ³ Crétineau-Joly, t. 2, ch. 8.

lées dans le nord du Japon, avec soixante-treize seigneurs ou gentilshommes, parmi lesquels on trouve un frère du martyr Paul Miki et un roi d'Ava. Dans la suite, le nombre des bannis augmenta considérablement, et tout un canton, nommé Tsugaru, jusqu'alors entièrement désert, en fut peuplé. On y voyait des personnes du plus haut rang habiter dans les cabanes qu'elles étaient obligées de se bâtir elles-mêmes, défricher à force de bras un terrain stérile, et n'avoir pour soutenir une vie languissante que ce qu'une terre ingrate, cultivée par des mains peu accoutumées à ce pénible travail, pouvait leur fournir. Tsugaru devint une autre Thébàide, mais habitée par des confesseurs, dont plusieurs versèrent leur sang pour la foi. Elle se peuplait de jour en jour de Chrétiens de tout âge et de tout sexe, qu'on y envoyait de toutes les provinces de l'empire ; et leur ferveur croissait avec leur nombre. Ils étaient presque nus, et seraient bientôt morts de froid, de faim et des autres misères qu'ils enduraient, sans les secours que leurs frères du Japon avaient soin de leur faire tenir de temps en temps. Les missionnaires, notamment les Jésuites Jérôme de Angelis, Diégo Carvalho et Jacques Yuki, qui ont été tous trois martyrs, les secouraient spirituellement avec des dangers et des fatigues extrêmes, mais dont ils se croyaient bien dédommagés par la consolation qu'ils ressentaient à la vue de ces véritables Chrétiens, dont la patience et la sainteté faisaient l'admiration des infidèles mêmes et le plus bel ornement de cette église. Tout le temps que leur laissait libre la nécessité où ils étaient de pourvoir par eux-mêmes à leur subsistance, ils le donnaient à la prière, et ils ajoutaient des jeûnes très-rigoureux et de rudes pénitences aux incommodités d'une vie si pénible d'elle-même. On voyait des personnes élevées dans l'opulence, des femmes délicatement nourries, des enfants et des vieillards caducs, à qui la ferveur inspirait une force que le plus bel âge ne donne pas toujours ; des courtisans et des guerriers, qui n'avaient conservé de leur premier état que la noblesse des sentiments, qu'ils savaient parfaitement allier avec l'humilité et l'abnégation que prescrit l'Évangile, tous occupés sans relâche ou à bénir et remercier le Seigneur de leur avoir fait part de sa croix, ou à fertiliser par un travail opiniâtre une terre sauvage et stérile, plutôt pour avoir de quoi prolonger leurs souffrances que pour se procurer de quoi se conserver la vie ¹.

La même année 1614 parut un autre édit du cubosama, qui priva l'église du Japon de presque tout ce qui lui restait de personnes de la plus haute noblesse. Il portait que Juste Ucundono, fils du ver-

¹ *Hist. du Japon*, t. 4, p. 357 et 452 ; t. 5, p. 38.

tueux Tacayama, ainsi que l'ancien roi de Tamba, Jean Naytadono, le prince Thomas, son fils, la princesse Julie, sa sœur, Thomas Uquinda, un des plus grands seigneurs du royaume de Buygen, et quantité d'autres personnes qualifiées, en un mot tout ce qu'il y avait dans l'empire de Chrétiens qui fissent quelque figure ou pussent donner de l'ombrage, seraient conduits à Méaco, et livrés par le gouverneur de cette capitale à celui de Nangazaqui, pour être ensuite embarqués et transportés hors des terres du Japon.

On connaît les dispositions de ces confesseurs de la foi par ce que le saint roi de Tamba écrivit à un père de la compagnie de Jésus. « La persécution va toujours croissant, et, par la miséricorde du Seigneur, nous sommes en fort grand nombre disposés à donner tout notre sang pour la cause de Dieu. Je crois que ceci ne finira pas sitôt, et je me flatte que le divin Sauveur veut que nous ayons quelque part à ses souffrances. Si cela arrive, nous aurons la consolation de marcher sur les pas de ces anciens martyrs qui ont fait la gloire de l'Église dans ses plus beaux jours, et qui l'ont cimentée de leur sang. Priez pour nous, mon cher père, et conjurez l'auteur de tout bien de nous accorder la grâce de persévérer jusqu'à la fin. Qui l'eût cru que notre chère patrie dût être assez heureuse pour donner des martyrs à Jésus-Christ, et que de misérables pécheurs comme nous dussent être choisis pour entrer des premiers dans la lice ! Cette seule pensée me remplit d'une joie inexprimable, et me fait verser des larmes en abondance, dans le souvenir des bontés de Dieu à mon égard. »

Deux lettres, qu'on nous a conservées du prince Thomas, font voir que le fils ne le cédait pas à son père pour le zèle et les sentiments. Voici la seconde, qu'il écrivit aux fidèles de Cumamoto, pendant qu'il était enfermé dans une forteresse du Fingo, où l'on mettait sa foi aux plus rudes épreuves. « J'eus bien du chagrin, mes très-chers frères, lorsque j'appris dernièrement que la persécution avait fait quelques infidèles ; mais la fidélité du plus grand nombre me console. Ah ! que j'aurais de joie d'être auprès d'eux s'ils ont le bonheur de mourir martyrs ! Je baiserais le sang qu'ils verseraient pour Jésus-Christ, et je les conjurerais de demander à mon divin Sauveur la même grâce pour moi. Je vous fais à tous cette même prière, mes très-chers frères, et c'est avec d'autant plus de confiance, que je reconnais plus visiblement mon indignité. Je suis ravi que ces généreux confesseurs aient renoncé à tout ce qu'ils possédaient sur la terre, mais je n'en suis nullement surpris. Peut-il y avoir des hommes assez insensés pour préférer de vaines richesses à un Dieu dont les trésors sont inépuisables, et qui ne se laisse

jamais vaincre en générosité? Que ceux qui les dépouillent de ces faux biens leur rendent un grand service! Car, enfin, que peuvent-ils leur ôter, qu'il ne leur faille quitter un jour? D'ailleurs, n'est-il pas constant que ce sont ces biens périssables qui sont le plus grand obstacle à notre salut? J'ai toujours regardé ceux qui les sacrifient pour acquérir les trésors du ciel comme de sages usuriers qui donnent de la boue pour recevoir de l'or. Autrefois je tâchais de m'exercer dans ce saint trafic, en m'occupant tout entier de la prière et de la fréquentation des sacrements; mais j'ai tout gâté depuis par ma tiédeur. Aujourd'hui j'ai quelque espérance de suppléer à ce défaut par le martyre. Quelques-uns disent que vous n'êtes pas assez fervents pour mériter que Dieu vous fasse la grâce de confesser son saint nom au péril de votre vie; que sera-ce donc de moi, qui suis bien plus lâche que vous dans son service? J'ai néanmoins un secret pressentiment que le Seigneur ne rejettera point mes désirs, et que j'aurai l'honneur de verser mon sang pour lui.

« Ce n'est pas à moi à vous donner des avis, mais je vous conjure, comme mes frères et nos chers fils en la foi, de mettre sous les pieds tout ce qui est terrestre. Vous pouvez bien vous souvenir de ce que nous avons souvent dit dans nos conférences spirituelles, que de négliger les biens du ciel pour courir après ceux de la terre, c'est renverser l'ordre naturel des choses... Songez aussi que nous voici au temps de l'épreuve: c'est à coups de ciseau que d'une pierre brute on fait une pierre propre à bâtir, et c'est par le moyen du feu et du marteau qu'on donne au fer la forme qu'on veut lui faire prendre; Jésus-Christ, pour construire l'édifice spirituel de son Église, en a usé de la même manière: il a commencé par lui-même, qui en devait être la pierre angulaire; et c'est par le feu des tribulations qu'il a éprouvé et sanctifié ceux qu'il a voulu y faire servir de base et de fondement. Montrons-nous dignes d'être traités de la même manière que l'ont été ses disciples les plus chéris: il n'aurait point permis que nous fussions attaqués s'il n'avait eu dessein de nous couronner. Quant à ce qui me regarde, on ne peut avoir plus d'assauts à essayer que je n'en ai eu depuis que je suis ici. On me représentait ma jeunesse, ma naissance, mes services, ce que je devais à mes enfants, les affreux périls auxquels je m'exposais: jugez si, n'ayant personne avec moi pour m'animer et me fortifier, je n'ai pas eu besoin d'une assistance toute particulière du ciel pour me soutenir. Depuis quelque temps on me laisse un peu en repos, et je vois bien qu'on désespère de me gagner. Aussi ne tient-il qu'à nous d'être invincibles, assistés que nous sommes du bras du Tout-Puissant. Mais ce n'est pas assez d'être sorti une ou deux fois victorieux du combat; la récompense

n'est donnée qu'à celui qui persévérera jusqu'à la fin : ne vous laissez point de demander pour vous et pour moi une grâce si nécessaire. »

Tels étaient les sentiments des confesseurs du Japon. On y respire le même esprit que dans les épîtres des apôtres, que dans les lettres de saint Ignace d'Antioche, de saint Polycarpe de Smyrne, de sainte Perpétue de Carthage, des saints martyrs de Lyon. L'Église de Dieu est toujours la même : l'esprit de Dieu demeure avec elle éternellement.

La troupe sainte des confesseurs japonais, qui montait à plus de mille, y compris Ucundono, le roi et le prince de Tamba, avec toutes leurs familles, tous les religieux de Saint-Augustin, de Saint-Dominique et de Saint-François, et vingt-trois Jésuites, furent déportés à Manille, capitale des Philippines¹. Ils y furent reçus par l'archevêque et par le gouverneur, par le clergé et par le peuple, comme des confesseurs de la foi, au bruit du canon, au son des cloches, en procession, avec la croix et les bannières : ce fut une joie publique. Cette joie durait encore, lorsque le plus illustre de ces confesseurs, Juste Ucundono, tomba dangereusement malade. Aussitôt il fit appeler son confesseur, et, après lui avoir témoigné le plaisir qu'il ressentait de mourir exilé pour Jésus-Christ, il ajouta : Je ne recommande ma famille à personne : ils ont l'honneur, aussi bien que moi, d'être proscrits pour la religion ; cela leur doit tenir lieu de tout. Il parla sur le même ton à ses enfants : « Quelle comparaison, leur dit-il, du service des hommes au service de Dieu ! J'ai, dès l'enfance et jusqu'à mon premier exil, fait la guerre pour mes seigneurs et mes empereurs. Pendant tout ce temps-là, j'ai plus souvent endossé la cuirasse que je n'ai vêtu la robe de soie ; j'ai blanchi sous le casque, et mon épée n'est pas demeurée dans le fourreau tant que j'ai eu les ennemis de l'État à combattre ; j'ai cent fois risqué ma vie pour mes souverains : quel fruit en ai-je retiré ? Vous le voyez. Mais, au défaut des hommes, Dieu ne m'a point manqué. Dans le temps de ma plus brillante fortune, me suis-je vu plus honoré et dans une plus grande abondance de tout que je le suis ici ? Et qu'est-ce encore que cette prospérité passagère, au prix de la récompense que j'attends au ciel ? Que je ne voie donc point couler de larmes, si ce n'est de joie ; vous avez bien plus de raison de me féliciter que de me plaindre ; et quant à ce qui vous touche, je ne saurais vous croire malheureux, puisque je vous laisse à la garde de Dieu, dont la bonté et la puis-

¹ Une autre bande d'exilés, composée de soixante-treize Jésuites et d'un grand nombre de Japonais, fut embarquée le même jour et dirigée vers Macao où elle arriva en peu de jours. — *Hist. du Japon*, l. 13.

sance n'ont point de bornes. Continuez à lui être fidèles, et soyez assurés qu'il ne vous abandonnera point. »

Le malade fit ensuite son testament, qui fut assez semblable à celui du saint homme Tobie : aussi n'avait-il, comme cet autre chef d'une famille exilée, que des vertus et de grands exemples à laisser à ses héritiers. Il conclut tout ce qu'il avait à leur dire par déclarer qu'il désavouait pour son sang quiconque d'entre eux se démentirait dans la suite de ce qu'ils avaient fait paraître jusqu'alors de piété et de religion. Il mourut dans ces sentiments le 5^{me} de février 1615, après avoir reçu les sacrements de l'Église avec une dévotion et dans des transports de ferveur dignes d'un héros chrétien et d'un confesseur de Jésus-Christ. Sa mort, qui fut annoncée par le son des cloches de toute la ville, mit également en deuil les Japonais et les Espagnols : il semblait que chaque particulier eût perdu son père, et l'on n'entendait de tous côtés que des gens qui se disaient les uns aux autres en gémissant : Le saint est donc mort ! Ah ! nous n'étions pas dignes de le posséder ¹.

Au Japon, le cubosama Gixasu suivait toujours son premier plan, qui était de ne point répandre le sang des fidèles, mais de les priver des plus considérables d'entre eux, surtout de leurs pasteurs, et puis de les anéantir par des vexations de détail. A Méaco, un officier fit tourmenter cruellement plusieurs confesseurs de la foi : l'un d'eux étant près de rendre l'âme, il le fit jeter à la voirie. Les Chrétiens l'enlevèrent, et, l'ayant trouvé qui respirait encore, ils le firent panser avec tant de soin et de bonheur, qu'il guérit parfaitement. Les confesseurs étant sortis victorieux de ce premier combat, on songea à leur en livrer un second beaucoup plus dangereux. On choisit parmi leurs femmes douze des plus jeunes et des plus belles, et on les envoya à ceux qui tenaient des lieux publics de débauche. Ceux-ci firent d'abord quelque difficulté de les recevoir, disant qu'elles se tueraient plutôt que de se laisser déshonorer ; mais on leur répondit que la religion chrétienne, dont elles faisaient profession, défendait d'attenter à sa vie sous quelque prétexte que ce fût ; et sur cette assurance ils les acceptèrent. A peine ces ferventes chrétiennes se virent-elles enfermées dans ce lieu d'horreur, qu'elles demandèrent la permission de se couper les cheveux : on la leur accorda sans peine, et on leur donna des ciseaux ; mais, au lieu d'en faire l'usage qu'elles avaient dit, elles s'en tailladèrent tout le visage et se défigurèrent tellement, que de jeunes débauchés qui les attendaient en furent effrayés et se retirèrent d'abord. Ceux qui les avaient achetées appelèrent aussitôt

¹ *Hist. du Japon*, t. 4, l. 13, *sub fine*.

des Chrétiens, et les prièrent de reconduire ces femmes à leurs maris, en qui leur difformité ne fit qu'augmenter l'amour qu'ils leur portaient, et qui les firent si bien panser, qu'aux cicatrices près, marques glorieuses de leur vertu, elles furent très-bien guéries.

Le stratagème diabolique de tenter les fidèles par la prostitution de leurs femmes eut plus de succès dans le royaume de Buygen ; il y fit plusieurs apostats, dont la lâcheté se vit confondue par ce qui paraissait le plus faible. Il y avait près de la capitale un hôpital de lépreux : le roi leur fit dire qu'il prétendait que désormais ils adorassent les dieux de l'empire. Ils répondirent tous unanimement qu'en tout ce qui leur serait ordonné de la part de leur souverain, et qui ne serait point contraire à la loi de Dieu, ils obéiraient sans peine, dût-il leur en coûter la vie ; mais qu'ils devaient encore plus de fidélité à celui dont ils avaient reçu l'être et tout ce qu'ils étaient. On les menaça de les brûler dans leur hôpital, et l'on fit même semblant d'en venir à l'exécution : ils protestèrent qu'ils n'en sortiraient point, de peur qu'on ne prit leur fuite pour un signe d'apostasie. On rendit compte au roi de leur résistance, et ce prince, bien loin d'en être irrité, la trouva digne des plus grands éloges et voulut qu'on les laissât en repos ¹.

Dans sa politique envers les Chrétiens, le cubosama Gixasu avait probablement encore autre chose en vue : c'était de dépouiller de l'empire son ancien pupille, l'empereur séculier Fide Jory. Il prévoyait sans doute que, dans le cas d'une guerre, les seigneurs chrétiens se déclareraient plutôt pour le fils de Taïcosama que pour un nouvel usurpateur. Il exila donc prudemment les plus braves d'entre les Japonais, surtout le fameux Ucundono, dont il disait lui-même qu'il valait lui seul une armée entière.

La guerre éclata effectivement entre le tuteur et le pupille ; après quelques combats, il y eut une paix simulée, suivie d'une bataille sanglante, à la suite de laquelle l'empereur Fide Jory disparut, et le cubosama Quixasu se trouva le seul maître du Japon. Ce dernier mourut vers le commencement du mois de juin 1615, en recommandant à son fils et successeur, par-dessus toutes choses, d'arracher de ses États jusqu'à la dernière racine de la religion chrétienne, et de tenir surtout la main à ce qu'il n'y restât aucun docteur européen ².

Parmi les missionnaires, plusieurs étaient demeurés au Japon, d'autres y rentraient sous divers déguisements ; la position des Chrétiens y devenait de jour en jour plus périlleuse ; le nouvel empereur,

¹ *Hist. du Japon*, t. 4, l. 13, *sub fine*. — ² *Ibid.*, t. 4, l. 14.

Xogun-Sama, fils et successeur de Quixasu, publia, l'an 1616, un nouvel édit de persécution. Une multitude considérable de Chrétiens dont plusieurs missionnaires, endurèrent le martyre, les uns par le glaive, les autres par le feu. Le nouvel empereur, arrivant à Méaco l'an 1619, apprit que les prisons étaient pleines de Chrétiens; il ordonna sur-le-champ que, sans aucune distinction d'âge ni de sexe, ils fussent tous brûlés vifs; il ne voulut pas même permettre de différer le supplice d'une dame de qualité qui était tout près d'accoucher. Le jour marqué pour l'exécution étant venu, on fit entrer les confesseurs, au nombre de cinquante, dans une cour, où ils furent liés; on les conduisit ensuite dans la place publique, où ils trouvèrent neuf charrettes, sur lesquelles on les fit monter, les hommes dans la première et la dernière, les femmes et les enfants, dont quelques-uns étaient encore à la mamelle, dans celles du milieu. Un trompette allait devant, et, à chaque bout de rue, publiait que l'empereur avait condamné ces gens-là au feu, parce qu'ils étaient Chrétiens. Les martyrs, de leur côté, ajoutaient : *Il est vrai, nous allons mourir pour celui qui a lui-même donné sa vie pour nous*, et de temps en temps ils s'écriaient tous ensemble : *Vive Jésus!* Ils disaient ensuite des choses si tendres, et témoignaient un contentement si parfait, que les assistants ne pouvaient retenir leurs larmes. Les bûchers étaient dressés dans la place d'un faubourg; les confesseurs y étant arrivés, aperçurent des croix plantées, autour desquelles on avait fait de grands amas de bois : leur joie redoubla à cette vue, et ils la firent paraître par leur promptitude à sauter en bas des charrettes. On les lia deux à deux à chaque croix par le milieu du corps, et la face tournée l'un contre l'autre. Les hommes étaient ensemble, et les femmes de même; mais les plus petits enfants étaient à côté de leurs mères. La fumée devait d'abord étouffer les patients. Mais quand elle fut dissipée et la nuit survenue, on vit distinctement les martyrs, qui, les yeux élevés vers le ciel et le corps immobile, semblaient goûter au milieu de cette fournaise ardente toutes les joies du paradis. Quelque temps après, on les entendit qui chantaient tous ensemble les louanges du Seigneur : ce qui, joint aux cris des assistants et aux hurlements des bourreaux, formait un bruit confus qui inspirait tantôt la terreur et tantôt la compassion. Mais ce qui attendrit jusqu'aux plus insensibles, ce fut de voir les pauvres mères, qui, tout occupées de leurs enfants, semblaient oublier leurs propres douleurs pour soulager celles de ces petits innocents, leur passant continuellement la main sur le visage, afin de leur diminuer le sentiment du feu; les caressant, les baisant, essuyant leurs larmes, étouffant leurs cris, et les encourageant par les paroles les plus ten-

dres à souffrir quelques moments un supplice qui allait finir, et qui leur procurerait un bonheur sans bornes et sans fin. Ils expirèrent enfin tous les uns après les autres, et à mesure qu'ils rendaient l'âme, les soupirs et les sanglots redoublaient dans l'assemblée.

Les plus considérables de cette illustre et nombreuse troupe de confesseurs étaient Jean Faximoto Tafioye, un des plus grands seigneurs de la cour impériale, et sa femme : celle-là même dont le cruel empereur n'avait pas voulu qu'on attendît les couches pour la faire mourir. Ils avaient six enfants ; l'aîné des garçons fut sauvé malgré le père et la mère, qui avaient fort souhaité pouvoir se présenter devant la cour céleste avec toute leur famille. Les cinq autres étaient deux filles de douze et de trois ans, et trois garçons de onze, de huit et de six ; tous se montrèrent jusqu'au dernier soupir dignes de tels parents. Après leur mort, on trouva la plus petite des filles tellement collée contre le sein de sa mère, que ces deux corps semblaient n'en faire qu'un ¹.

Ce que l'inquisition japonaise traquait avec le plus de soin, c'étaient les missionnaires. Dans cette chasse aux prêtres de la religion d'Europe, elle trouva d'empressés auxiliaires dans les Hollandais et dans les Anglais. L'an 1621, un navire hollandais ou anglais, nommé *Élisabeth*, captura un petit bâtiment japonais monté par des Chrétiens, entre lesquels se trouvaient deux religieux déguisés en marchands : l'un était un Père Augustin, nommé Pierre de Zugnica ; l'autre était un Père Dominicain, nommé Louis Florèz : le premier était Espagnol, le second Flamand ; le père du premier, marquis de Villa Manrique, avait été vice-roi du Mexique. Grâce à l'inquisition et aux poursuites des Anglais et des Hollandais, continuées une année entière, les deux religieux furent brûlés vifs, le 10 août 1622, avec le capitaine du navire ; le reste de l'équipage eut la tête tranchée. On offrit la vie à tous s'ils voulaient adorer les divinités impériales du Japon : il n'y eut pas un seul apostat ².

Parmi les missionnaires qui souffrirent le martyre, le plus illustre fut le père Charles Spinola, d'une noble famille de Gênes. Il s'était fait Jésuite à Nole, dans le temps que le cardinal Spinola, son oncle, était évêque de cette ville. Le désir qu'il avait de verser son sang pour la foi lui fit demander d'être associé aux travaux des missionnaires du Japon : ce qui lui fut accordé. Il partit donc, et arriva l'an 1602. Il travailla au salut des âmes avec une ardeur infatigable, et convertit un grand nombre d'infidèles, surtout par sa douceur. Les fatigues qu'il avait à essayer ne l'empêchaient pas de mener

¹ *Hist. du Japon*, t. 4, l. 14, p. 472 et seqq. — ² T. 5, l. 15.

une vie très-austère. Les Japonais l'enfermèrent dans une prison, où il eut beaucoup à souffrir de l'inhumanité de ses gardes, qui lui refusaient jusqu'à un verre d'eau pour étancher sa soif, occasionnée par une fièvre brûlante ; mais Dieu, qui n'abandonne jamais les siens, adoucissait les maux de son serviteur par l'onction de sa grâce, et lui faisait trouver des consolations ineffables au milieu des fers. Voici comment il s'explique à ce sujet dans une lettre qu'il écrivit de sa prison :

« Qu'il m'est doux de souffrir pour Jésus-Christ ! Je ne peux trouver des paroles assez énergiques pour rendre tout ce que je sens, surtout depuis que nous sommes dans ces cachots, où nous vivons dans un jeûne continuel. Les forces de mon corps m'abandonnent, mais ma joie augmente à mesure que je vois approcher la mort. Quel bonheur pour moi s'il m'était permis, à Pâques prochain, de chanter dans le ciel, avec les bienheureux, le cantique d'allégresse ! Si vous aviez goûté, dit-il dans une lettre à Maximilien Spinola, son cousin, les ineffables douceurs que Dieu verse dans les âmes de ses serviteurs, vous n'auriez plus que du mépris pour toutes les choses du monde. Je commence à être disciple de Jésus-Christ depuis que je souffre en prison pour son amour. Je me suis trouvé amplement dédommagé des rigueurs de la faim par la douceur des consolations dont mon cœur a été comme inondé ; et quand je serais plusieurs années en prison, ce temps me paraîtrait court, tant je désire souffrir pour celui qui me récompense si libéralement de mes peines. Entre autres maladies, j'ai eu une fièvre qui a duré cent jours, sans qu'il me fût possible d'avoir aucun remède convenable à ma situation. Durant tout ce temps-là, j'ai ressenti une joie dont je tâcherais inutilement de vous donner une idée. Je ne me possédais plus, et je me croyais déjà dans le paradis. »

Le père Spinola ayant été condamné à être brûlé, il en apprit la nouvelle avec les sentiments de la joie la plus vive. Dès ce moment, il ne cessa plus de remercier Dieu d'une si grande grâce dont il se jugeait indigne. On le conduisit d'Omura, où il était en prison, à Nangazaqui. Il fut exécuté sur une montagne proche de cette ville, avec quarante-neuf autres Chrétiens, dont neuf étaient Jésuites, quatre Franciscains et six Dominicains ; tous les autres étaient laïques. On en brûla vingt-cinq, et l'on décapita le reste. Parmi ces derniers, le père Spinola reconnut tout près de lui Isabelle Fernandès, veuve de Dominique Georges, chez lequel il avait été arrêté quatre ans auparavant, et dont il avait baptisé un nouveau-né sous le nom d'Ignace. L'enfant était derrière sa mère, et le saint homme ne le voyait point ; il craignit qu'on ne l'eût caché pour le soustraire

à la mort. Où est mon petit Ignace ? s'écria-t-il en s'adressant à Isabelle ; qu'en avez-vous fait ? — Le voici, répondit la mère, le prenant entre ses bras ; je n'ai eu garde de le priver du seul bonheur que je sois en état de lui procurer. — Puis elle dit à l'enfant : Mon fils, voilà votre père ; priez-le qu'il vous bénisse. — Aussitôt ce petit innocent se mit à genoux, joignit ses mains, et demanda au Père sa bénédiction. Il fit cela d'un air si touchant, que, comme l'action de la mère avait attiré de ce côté-là les yeux des spectateurs, il s'éleva tout à coup un bruit confus de cris et de gémissements dont on appréhenda les suites. On se hâta donc de finir cette première exécution, et dans l'instant on vit voler deux ou trois têtes, qui allèrent tomber aux pieds du petit Ignace. Il n'en fut pas étonné ; on vint à sa mère : il en vit aussi tomber la tête sans changer de couleur ; enfin, avec une intrépidité que cet âge ne peut feindre et dont il n'est pas capable naturellement, il reçut le coup de la mort.

Dès que cette première bande eut consommé son sacrifice, on plaça les têtes vis-à-vis de ceux qui devaient être brûlés, et on alluma le feu. Il était éloigné de vingt-cinq pieds des poteaux, et le bois tellement disposé, que le feu ne pouvait gagner que lentement ; on eut même soin de l'éteindre toutes les fois qu'on s'aperçut qu'il gagnait trop vite. Tout étant ainsi disposé, le père Spinola donna une dernière absolution à Lucie Fraïtèz, qui se trouva attachée à côté de lui, comme elle l'avait désiré. Puis se tournant vers le président, il lui dit d'une voix assez ferme qu'il voyait bien ce que les religieux d'Europe venaient chercher au Japon, et que leur joie au milieu d'un si affreux supplice devait lever pour toujours les soupçons dont on s'était laissé prévenir contre eux. Il fit ensuite une courte exhortation à l'assemblée : « Ce feu qui va nous brûler, dit-il, n'est que l'ombre de celui dont le vrai Dieu punira éternellement ceux qui auront refusé de le reconnaître, ou qui, après l'avoir reconnu et adoré, n'auront pas vécu d'une manière conforme à la sainteté de sa loi. » Le père Spinola n'expira qu'après deux heures de martyre, à l'âge de cinquante-huit ans : c'était le 2 septembre 1622 ¹.

Les bûchers de la persécution japonaise, allumés ou attisés par la Hollande et l'Angleterre protestantes, ne s'éteindront que quand il n'y aura plus de Chrétiens à brûler au Japon. C'est une marque, une flétrissure que ces deux nations porteront dans l'histoire, jusqu'à ce que, revenues de leurs égarements, elles l'aient noblement effacée, et devant Dieu et devant les hommes, par leur zèle à propa-

¹ *Hist. du Japon*, t. 5, l. 15. — Godescard, 5 février.

ger la civilisation véritable, le christianisme total, et au Japon et ailleurs.

En attendant, la Providence ouvrait aux missionnaires catholiques les portes de la Chine, où une armée anglaise viendra dans le dix-neuvième siècle leur faciliter leurs travaux. Quelques personnes ont pensé que la conversion des Chinois au christianisme avait été commencée par saint Thomas. On s'est fondé, pour ce fait, sur la mention qu'on en trouve dans le bréviaire chaldéen de l'église du Malabar. Le canon du patriarche Théodosie parle du métropolitain de la Chine; et cette qualité faisait partie du titre du patriarche qui gouvernait les Chrétiens de Cochin quand les Portugais abordèrent à la côte de Malabar. Arnobe, auteur du troisième siècle, compte les Sères ou Chinois parmi les peuples qui, de son temps, avaient embrassé la foi. Enfin, on pourrait faire remonter l'introduction du christianisme à la Chine jusqu'au milieu du premier siècle de notre ère, si l'on voulait croire, comme de Guignes, que les Chinois ont confondu Fo avec Jésus-Christ, et les prêtres syriens avec les religieux de l'Indostan. Mais le premier fait de ce genre, attesté par les monuments, c'est l'arrivée d'Olopen à Siganfou, en 635, avec d'autres missionnaires de Syrie, et l'histoire du christianisme en Chine depuis cette époque jusqu'en 781. Plus tard, grâce à l'impulsion universelle donnée par les croisades, nous avons vu des prédicateurs, des envoyés apostoliques pénétrer dans la Perse, dans la Tartarie, dans l'Inde, dans la Chine; nous avons vu les ambassadeurs des Tartares au concile général de Lyon, les empereurs de la Tartarie et de la Chine en relation amicale avec les Pontifes de Rome, un archevêque catholique à Péking au commencement du quatorzième siècle. Grâce à cette même impulsion des croisades, on découvrit le Nouveau Monde, avec la route maritime de l'Inde, de la Chine et du Japon. Nous avons vu l'apôtre de l'Inde, saint François-Xavier, mourir à la vue de la Chine, où il aspirait.

Le premier qui y pénétra vers la fin du seizième siècle est un de ses frères de la compagnie de Jésus ¹.

Le père Matthieu Ricci naquit à Macerata, dans la Marche d'Ancône, en 1552. On l'avait destiné à l'étude du droit; il préféra la vie religieuse, et entra dans la compagnie de Jésus en 1571. Celui qui le dirigea dans son noviciat était le père Alexandre Valegnani, missionnaire célèbre qu'un prince de Portugal appelait l'apôtre de l'Orient. Ricci conçut bientôt l'idée de le suivre aux Indes, et ne s'arrêta en Europe que le temps qu'il fallait pour faire les études nécessaires à

¹ Abel Rémusat, *Nouv. Mélanges asiat.*, t. 2. Ricci.

une semblable entreprise. Il vint même achever son cours de théologie à Goa, où il arriva l'an 1578. Le père Valegnani s'était déjà rendu à Macao, où il prenait des mesures pour ouvrir à ses collègues les portes de la Chine. Le choix de ceux qui se lanceraient les premiers dans cette nouvelle carrière était d'une grande importance. Il tomba sur les pères Roger, Pasio et Ricci, tous trois Italiens. Le premier devoir qu'ils eurent à remplir fut d'apprendre la langue du pays ; et l'on doit convenir qu'à cette époque, et avec le peu de secours qu'on avait alors, ce n'était pas une entreprise facile. Après quelque temps d'études, les missionnaires profitèrent de la faculté que les Portugais de Macao avaient obtenue de se rendre à Canton pour trafiquer, et ils les y accompagnèrent chacun à son tour. Ricci y alla le dernier, et ses premiers efforts ne parurent pas d'abord plus efficaces que n'avaient été ceux du père Roger. Tous deux se virent obligés de revenir à Macao. Ce ne fut qu'en 1583 que, le gouvernement de la province de Canton ayant été confié à un nouveau vice-roi, les Pères eurent la permission de s'établir à Tchao-king-fou.

Ricci, qui avait eu le temps de connaître le génie de la nation qu'il voulait convertir, sentit dès lors que le meilleur moyen de s'assurer l'estime des Chinois était de montrer, dans les prédicateurs de l'Évangile, des hommes éclairés, voués à l'étude des sciences, et bien différents en cela des *bonzes*, avec lesquels ces peuples ont toujours été disposés à les confondre. Ce fut dès ce temps que Ricci, qui avait appris la géographie à Rome sous le célèbre Clavius, fit pour les Chinois une mappemonde, dans laquelle il se conforma aux habitudes de ces peuples, en plaçant la Chine dans le centre de la carte, et en disposant les autres pays autour du *Royaume du milieu*. Il composa aussi un petit catéchisme en langue chinoise, lequel fut, dit-on, reçu avec de grands applaudissements par les gens du pays. Depuis 1589, il était chargé seul de la mission du Tchao-King, ses compagnons ayant été conduits ailleurs par le désir de multiplier les moyens de convertir les Chinois au christianisme. Il eut souvent à souffrir des difficultés que lui suscitaient les gouverneurs de la province, et même il se vit forcé de quitter l'établissement qu'il avait formé à grand'peine dans la ville de Tchao-King, et de venir résider à Tchao-tcheou. Dans ce dernier lieu, un Chinois, nommé Thin-tai-so, pria le père Ricci de lui apprendre la chimie et les mathématiques, Le missionnaire se prêta volontiers à ce désir, et son disciple devint par la suite l'un de ses premiers catéchumènes.

Ricci avait formé depuis longtemps le projet de se rendre à la cour, persuadé que les moindres succès qu'il pourrait y obtenir serviraient plus efficacement la cause qu'il avait embrassée que tous les efforts

qu'on voudrait tenter dans les provinces. Jusque-là, les missionnaires avaient porté l'habit des religieux de la Chine, que les relations nomment bonzes ; mais, pour se montrer dans la capitale, il fallait renoncer à ce costume, qui n'était propre qu'à les faire mépriser des Chinois. De l'avis du visiteur et de l'évêque du Japon, qui résidait à Macao, Ricci et ses compagnons adoptèrent l'habit des gens de lettres. On a fait de ce changement un sujet de reproche aux Jésuites de la Chine ; mais il était indispensable dans un empire où la considération n'est accordée qu'à la culture des lettres. Ricci résolut d'exécuter son dessein l'an 1595, et il partit effectivement à la suite d'un magistrat qui allait à Péking. Mais diverses circonstances le contraignirent de s'arrêter à Nan-tchang-fou, capitale de la province de Kiang-si. Ce fut là qu'il composa un traité de la mémoire artificielle, et un dialogue sur l'amitié, à l'imitation de celui de Cicéron. On assure que ce livre fut regardé par les Chinois comme un modèle que les plus habiles lettrés auraient peine à surpasser. A cette époque, le bruit s'était répandu à la Chine que Taïkosama, empereur du Japon, projetait une irruption en Corée et jusque dans l'empire. La crainte qu'il inspirait avait encore augmenté la défiance que les Chinois ont naturellement pour les étrangers. Ricci et quelques-uns de ses néophytes s'étant rendus successivement à Nanking et à Péking, y furent pris pour des Japonais, et personne ne consentit à se charger de les présenter à la cour. Ils se virent donc obligés de revenir sur leurs pas. Le seul avantage que produisit cette course fut l'assurance acquise par Ricci que Péking était bien la célèbre Cambalu de Marc-Pol, et la Chine le royaume de Catai, dont on parlait tant en Europe sans en connaître la véritable situation. Le missionnaire fit ensuite quelque séjour à Nanking, où sa réputation d'homme savant s'accrut considérablement.

Les Portugais lui ayant fait passer des présents destinés à l'empereur, il obtint des magistrats la permission de venir à la cour pour les offrir lui-même en qualité d'ambassadeur. Il se mit en chemin, au mois de mai 1600, accompagné du père Pantoja, Espagnol, et de deux jeunes catéchumènes. Malgré quelques traverses qu'il rencontra dans son voyage, il parvint à être admis dans le palais de l'empereur, Chin-tsong ou Van-Lié, qui lui fit faire un bon accueil, et vit avec curiosité plusieurs de ses présents, notamment une horloge et une montre à sonnerie, deux objets encore nouveaux à la Chine dans ce temps-là. La faveur impériale une fois déclarée pour lui, le père Ricci n'eut plus qu'à s'occuper des soins qu'exigeaient les intérêts de la mission. Plusieurs conversions éclatantes furent le fruit de ces soins ¹.

¹ Abel Rémusat, *Nouv. Mélanges asiat.*, t. 2. Ricci. — *Biogr. univers.*, t. 37.

Dans le nombre, on cite Lig-Osun, Fumocham et Li, le plus célèbre mandarin de ce siècle. Ils n'embrassèrent pas seulement le christianisme, ils en pratiquaient les préceptes avec une si parfaite docilité, que ce changement de croyance et de mœurs produisit la plus vive impression sur le peuple. Le peuple voulut à son tour connaître une religion que ses mandarins se faisaient une gloire de professer, et qui était si puissante sur leurs cœurs, qu'elle les forçait à devenir chastes. Un des principaux dignitaires de l'État se chargea de prêcher lui-même la foi qu'il avait reçue : c'était Paul Sin, dont le nom est aussi illustre dans les annales de l'empire que dans celles de l'Église. Sin se fit missionnaire à Nanking, et, forts de l'appui que le père Ricci trouvait auprès de Van-Lié, ses compagnons, répandus dans les provinces, virent peu à peu fructifier leur apostolat. Les pères Cataneo, Pantoya, François Martinèz, Emmanuel Diaz et le savant Longobardi jetèrent à Canton et dans d'autres cités les semences de la foi. La multitude se pressait à leurs discours, elle s'y montrait attentive. Les mandarins virent d'un œil jaloux cette égalité devant Dieu ; par un bizarre caprice de l'orgueil, ils accusèrent les Jésuites de prêcher au peuple une loi que le Seigneur du ciel n'avait réservée qu'aux lettrés et aux chefs du royaume. Les magistrats, se rangeant à l'avis des doctes, prirent parti contre les classes inférieures, qu'il importait, selon eux, de tenir dans une dépendance absolue. Le christianisme tendait à les émanciper : la politique conseillait de ne jamais les initier à de pareils préceptes. Les Jésuites reçurent ordre d'abandonner le peuple à ses passions et à sa superstitieuse ignorance. Ricci ne cherchait point à briser l'esprit de caste ; mais, dans sa pensée, le salut d'un enfant du peuple étant aussi précieux que celui d'un mandarin, il tenta d'apaiser l'irritation. Il réussit, et put ainsi continuer à distribuer à tous la parole de vie et de liberté.

« En 1606, cependant, cette église naissante fut en butte à la persécution ; elle ne vint pas des Chinois, mais de l'autorité ecclésiastique. Un différend s'était élevé entre le vicaire général de Macao et un religieux de l'ordre de Saint-François. Le recteur des Jésuites fut choisi pour arbitre : il donna gain de cause au Franciscain. Le vicaire général, indigné de voir que ses injustices n'étaient pas sanctionnées, lance l'interdit sur les Franciscains, sur les Jésuites et sur le gouverneur ; la cité elle-même est soumise à cette peine. De graves incidents pouvaient naître d'une pareille complication : les Jésuites les prévirent. Ils avaient concilié tous les intérêts ; on se servit de leur intervention pour persuader aux Chinois résidant à Macao que les Pères étaient des ambitieux et qu'ils n'aspiraient à rien moins qu'à poser sur la tête d'un des leurs le diadème impérial.

Les Jésuites s'étaient construit des habitations sur les points les plus élevés : ces demeures se transforment en citadelles. Une flotte hollandaise était signalée à la côte ; cette flotte, à laquelle les Japonais devaient joindre leur armée, louvoie, disait-on, pour leur offrir son concours. Les Chinois de Macao donnent avis de ces nouvelles aux magistrats de Canton ; elles sèment la consternation dans les provinces ; les uns s'empresent de répudier le christianisme, les autres se proposent d'égorger les Pères. François Martinès arrivait ce jour-là même à Canton ; un apostat le dénonce : il est saisi et expire dans les tourments.

« Le sang qu'ils ont versé, le courage qu'a déployé Martinès, proclamant jusqu'à la mort son innocence et celle de ses frères, produisent une heureuse réaction sur ces esprits toujours timides et qui prennent ombrage de la démonstration la plus inoffensive. Ils rougissent de l'erreur dans laquelle ils sont tombés, ils la réparent, et cette tempête est apaisée par ceux mêmes qui étaient destinés à en périr victimes. Ricci fut le conciliateur universel ; son nom avait acquis dans la capitale et au fond des provinces une telle célébrité, que les Chinois le comparaient à leur Confucius. La gloire lui venait avec la puissance. Mais ce n'était pas pour ces avantages terrestres que le Jésuite avait voué son existence à la propagation de l'Évangile. Il n'ambitionnait qu'une chose : c'était d'affermir l'œuvre si péniblement ébauchée. Un noviciat fut établi à Péking ; il y reçut les jeunes Chinois, il les forma à la pratique des vertus, à la connaissance des lettres, à l'étude des mathématiques ; puis, comme si tant de travaux n'étaient qu'un jeu pour sa vieillesse, il écrivait la relation des événements qui se passaient sous ses yeux ; il ne cessait de recevoir les mandarins et les grands que la curiosité ou l'amour de la science conduisaient vers lui. En dehors de ces occupations si diverses, Ricci composait en langue chinoise des ouvrages de morale religieuse, des traités de géométrie ; il expliquait la doctrine de Dieu et les six premiers livres d'Euclide. La mort le surprit au milieu de ces travaux ; le Père expira le 11 mai 1610, à l'âge de cinquante-huit ans, laissant aux Chinois le souvenir d'un homme qu'ils respectent encore, et aux Jésuites un modèle de fermeté et de sagesse ¹. » Il avait désigné le père Longobardi pour le remplacer comme supérieur des missions de la Chine.

Le père Ricci avait pris en chinois le nom de *Li*, représentant la première syllabe de son nom de famille, de la seule manière que les Chinois puissent l'articuler, et le surnom de *Ma-teou* (Matthieu).

¹ Créteineau-Joly, t. 3, c. 3.

Il avait aussi reçu le nom de *Si-thai*. Il est ainsi désigné dans les annales de l'empire sous le nom de *Li-ma-teou*. D'après son exemple, les autres missionnaires ont tous pris des noms chinois, formés généralement de la même manière.

« Les funérailles de Ricci, le premier étranger qui obtint cet honneur dans la capitale, furent aussi solennelles que le deuil était profond. Les mandarins et le peuple accoururent dans une douloureuse admiration pour saluer les restes mortels du Jésuite ; puis, escorté par les Chrétiens que précédait la croix, le corps de Ricci fut déposé, selon l'ordre de l'empereur, dans un temple que l'on consacra au vrai Dieu. — Les Chinois aimaient la morale de l'Évangile ; elle plaisait à leur raison et à leur cœur, mais il répugnait à leurs préjugés d'adorer un Dieu mort sur le Calvaire. La croix renfermait un mystère d'humilité qui accablait leur intelligence, qui froissait leur orgueil. L'emblème du christianisme n'avait encore paru que sur l'autel ou dans les cérémonies privées ; la mort du père Matthieu le fit sortir de cette obscurité, et, placé pour ainsi dire sous la sauvegarde d'un cadavre vénéré, il lui fut permis de traverser toute la ville.

« Ce trépas inattendu exposait à des variations le bien que Ricci avait eu tant de peine à préparer. Les Jésuites, cependant, ne se découragèrent point. Mais, en 1617, un mandarin idolâtre, nommé Chin, ne crut pas devoir rester spectateur indifférent des progrès que faisait le christianisme. Il commandait dans la ville de Nanking ; il usa de tout son pouvoir pour persécuter les fidèles. Afin de disperser le troupeau, il avait compris qu'il fallait s'attaquer aux pasteurs. Ce fut donc sur les Pères qu'il fit peser son courroux et sa vengeance. On les battit de verges, on les exila, on les emprisonna, enfin on les rejeta sur les rivages de Macao.

« Trois ans après, en 1620, l'empereur Van-Lié mourait, et ses derniers regards étaient attristés par un cruel spectacle. Thienmin, roi des Tartares, avait envahi ses États, vaincu son armée et tiré les Chinois de cette immobilité traditionnelle qui semblait être pour eux la condition d'existence. Tien-Ki, petit-fils de Van-Lié, était appelé à réparer ces désastres. Il prit des mesures pour s'opposer à l'armée tartare. Les mandarins chrétiens lui conseillèrent de s'adresser aux Portugais et de leur demander des officiers, afin que le service de l'armée fût mieux dirigé ; mais, ajoutèrent-ils, les Portugais n'accorderont leur concours que si les Jésuites, ignominieusement expulsés, trouvent enfin justice auprès de l'empereur. Tien-Ki annula l'édit de bannissement que Van-Lié avait porté, et il rétablit les Pères.

« La victoire couronna les efforts de Tien-Ki, comme la foi couronnait alors ceux des missionnaires. Ils avaient affaire à un peuple qui paraissait encore plus attaché à ses idées qu'à ses passions, et qui n'acceptait la doctrine chrétienne qu'après l'avoir discutée et approfondie. Tout était difficile pour les Jésuites, jusqu'à la définition de Dieu. Afin de la présenter claire et précise, une réunion des Pères les plus expérimentés fut indiquée en 1628. Ils étaient disséminés sur l'étendue de l'empire ; il y en eut qui, pour se rendre à la voix de leurs chefs, se virent forcés de faire à pied plus de huit cents lieues. Le doute naissait presque à chaque pas ; la crainte de se tromper tourmentait les bonnes intentions, car il fallait de longues études pour apprécier ce qu'il importait de tolérer ou de défendre.

« Ce fut sur ces entrefaites que le père Adam Schall de Bell, né à Cologne en 1591, arriva à Péking. Profond mathématicien, grand astronome, il avait déjà conquis dans les provinces de la Chine une réputation d'homme universel, lorsque Xum-Chim, successeur de Tien-Ki, le chargea de corriger le calendrier de l'empire. Le Jésuite était en faveur, il en profita pour supprimer les jours fastes et néfastes, comme entachés de superstition, et pour donner plus d'extension au christianisme. A Siganfou, il avait décidé les païens eux-mêmes à construire une église ; à Péking, il sut obtenir de l'empereur un décret par lequel il était permis aux Jésuites d'annoncer l'Évangile dans tous ses États. Des hommes d'élite, des savants seuls étaient destinés à cette mission. S'y consacrer, c'était presque de l'héroïsme ; car ces mers lointaines n'avaient pas encore été explorées par les navigateurs, et elles étaient fécondes en naufrages. Aussi le père Diaz écrivait-il, dans le mois d'avril 1635, au général de la compagnie, en demandant vingt missionnaires par année : « Ce ne serait
« pas trop si tous, par une bénédiction spéciale du ciel, pouvaient
« arriver vivants à Macao ; mais il n'est pas rare qu'il en meure la
« moitié en route, plus ou moins. Il convient donc d'en faire partir
« vingt par an, pour compter sur dix ¹. »

¹ Crétineau-Joly, t. 3, c. 3.

§ II^e.LE CATHOLISCISME PRODUIT DE SAINTS PERSONNAGES ET DE SAINTES
ŒUVRES EN AMÉRIQUE ET EN ESPAGNE.

Sous plus d'un rapport, l'Amérique était plus heureuse que la Chine et le Japon : dans l'île de Cuba, dans l'empire du Mexique et dans celui du Pérou, elle avait une hiérarchie canoniquement instituée, tenant des conciles et des synodes et s'appliquant avec succès les règlements du concile de Trente. Parmi les premiers martyrs du Japon, nous avons vu Philippe de Jésus, né à Mexico. Lima, capitale du Pérou, avait au même temps un saint pour archevêque.

Saint Toribio ou Turibe, second fils du seigneur de Mogrobeyo, diocèse de Léon, en Espagne, naquit le 16 novembre 1538. Il fit connaître dès son enfance un goût décidé pour la vertu et une extrême horreur du péché. Ayant un jour rencontré une pauvre femme transportée de colère à l'occasion d'une perte qu'elle venait de faire, il lui parla de la manière la plus touchante sur la faute qu'elle commettait, et lui donna, pour l'apaiser, la valeur de la chose qu'elle avait perdue. Il avait une tendre dévotion à la sainte Vierge ; chaque jour il récitait son office avec le rosaire, et il jeûnait tous les samedis en son honneur. Pendant qu'il fréquentait les écoles publiques, il se retranchait une partie de son dîner, quoique très-frugal, pour en assister les pauvres. Il portait si loin les austérités de la mortification qu'on était obligé de modérer son zèle. Il commença ses hautes études à Valladolid et alla les achever à Salamanque. Le roi Philippe II, qui le connut de bonne heure, en faisait un cas particulier. Il récompensa son mérite par des places distinguées, et le fit président ou premier magistrat de Grenade. Le saint remplit cette charge durant l'espace de cinq ans avec une intégrité, une prudence et une vertu qui lui acquirent une estime générale. C'était ainsi que Dieu préparait les voies à son élévation dans l'Église.

Le Pérou avait été conquis par des aventuriers d'Espagne, d'autres aventuriers étaient venus s'y établir : de là bien des maux, auxquels la religion devait porter remède. L'archevêché de Lima était vacant ; saint Turibe y fut nommé par le roi. Jamais peut-être on ne vit de choix plus universellement approuvé. On regardait Turibe

comme le seul homme capable de guérir les maux de cette église. Le saint fut consterné en apprenant la nouvelle de sa nomination : il se jeta aux pieds de son crucifix, et là, fondant en larmes, il pria Dieu de ne pas permettre qu'on lui imposât un fardeau qui ne pouvait manquer de l'écraser. Il écrivit au conseil du roi des lettres où il représentait son incapacité avec les couleurs les plus fortes ; il passait ensuite aux canons de l'Église, qui défendent expressément d'élever des laïques à l'épiscopat. Mais on n'eut point égard à sa lettre, et il fallut qu'il donnât son consentement. Son humilité, toutefois, ne resta pas sans récompense ; elle fut pour lui la source de ces grâces abondantes dont l'effet se manifesta depuis dans l'exercice de son ministère.

Turibe voulut recevoir les quatre ordres mineurs en quatre dimanches différents, afin d'avoir le temps d'en faire les fonctions ; il reçut ensuite les autres ordres, puis fut sacré évêque. Il s'embarqua sans délai pour le Pérou, et prit terre près de Lima, en 1581. Il était à la quarante-troisième année de son âge. Le diocèse de Lima a cent trente lieues d'étendue le long des côtes, et comprend, outre plusieurs villes, une multitude innombrable de villages et de hameaux dispersés sur la double chaîne des Andes, qui passent pour les plus hautes montagnes de l'univers. Le saint archevêque ne désespéra point à la vue de cette immense région, qu'embarrassaient bien des ronces et des épines. Une prudence consommée, jointe à un zèle actif et vigoureux, lui aplanit toutes les difficultés. Peu à peu il vint à bout d'extirper les scandales publics et d'établir le règne de la piété sur les ruines du vice. Immédiatement après son arrivée, il entreprit la visite de son vaste diocèse. Il ne serait pas possible de donner une juste idée des fatigues et des dangers qu'il eut à essayer. On le voyait gravir sur des montagnes escarpées, couvertes de glace ou de neige, afin de porter des paroles de consolation et de vie dans les pauvres cabanes des Indiens. Presque toujours il voyageait à pied, et comme les travaux apostoliques ne fructifient qu'autant que Dieu les seconde, il priait et jeûnait sans cesse pour attirer la miséricorde divine sur les âmes confiées à ses soins. Il mettait partout des pasteurs savants et zélés, et procurait le secours de l'instruction et des sacrements à ceux qui habitaient les rochers les plus inaccessibles. Persuadé que le maintien de la discipline influe beaucoup sur les mœurs, il en fit un des objets les plus importants de sa sollicitude. Conformément au concile de Trente et à un bref de Grégoire XIII, il régla qu'à l'avenir on tiendrait tous les deux ans des synodes diocésains, et des conciles provinciaux tous les sept ans. Il était inflexible par rapport aux scandales du clergé, surtout lorsqu'il s'agissait de

l'avarice. Dès que les droits de Dieu ou du prochain étaient lésés, il en prenait la défense sans avoir égard à la qualité des personnes : il se montrait tout à la fois et le fléau des pécheurs publics et le protecteur des opprimés. La fermeté de son zèle lui suscita des persécutions de la part des gouverneurs du Pérou, gens qui, avant l'arrivée du vertueux vice-roi François de Tolède, ne rougissaient pas de tout sacrifier à leurs passions et à leurs intérêts particuliers. Il ne leur opposa que la douceur et la patience, sans toutefois rien relâcher de la sainteté des règles; et comme quelques mauvais Chrétiens donnaient à la loi de Dieu une interprétation qui favorisait les penchans déréglés de la nature, il leur représenta, d'après Tertullien, que Jésus-Christ s'appelait la vérité et non pas la coutume, et qu'à son tribunal nos actions seraient pesées, non dans la fausse balance du monde, mais dans la balance du sanctuaire. Avec une telle conduite, le saint archevêque ne pouvait manquer d'extirper les abus les plus invétérés : aussi les vit-on disparaître presque tous. Les maximes de l'Évangile prirent le dessus, et on les pratiquait avec une ferveur digne des premiers siècles du christianisme.

Turibe, pour étendre et pour perpétuer l'ouvrage de son zèle, se conforma en tout aux règles du concile de Trente, fonda des séminaires, des églises, des hôpitaux, sans vouloir que son nom fût inséré dans les actes de fondation. Lorsqu'il était à Lima, il visitait tous les jours les pauvres malades des hôpitaux; il les consolait avec une bonté paternelle et leur administrait lui-même les sacrements. La peste ayant attaqué une partie de son diocèse, il se priva de son nécessaire, afin de pourvoir aux besoins des malheureux. Il recommanda la pénitence comme le seul moyen d'apaiser le ciel irrité; il assista aux processions fondant en larmes, et, les yeux fixés sur un crucifix, il s'offrit à Dieu pour la conservation de son troupeau. A ces actes de religion il joignit des prières, des veilles et des jeûnes extraordinaires, qu'il continua tant que la peste fit sentir ses ravages.

Il affrontait les plus grands périls quand il était question de procurer à une âme le plus petit avantage spirituel. Il eût voulu donner sa vie pour son troupeau, et il était sans cesse dans la disposition de tout souffrir pour l'amour de celui qui a racheté les hommes par l'effusion de son sang. Lorsqu'il apprenait que de pauvres Indiens erraient sur les montagnes et dans les déserts, il entraînait dans les sentiments du bon pasteur et allait chercher ces brebis égarées. L'espérance de les ramener au bercail le soutenait au milieu des fatigues et des dangers qu'il était obligé d'essuyer. On le voyait parcourir sans crainte d'affreuses solitudes, habitées par les lions et les tigres. Il fit trois fois la visite de son diocèse. La première de ses visites dura

sept ans, la seconde cinq, et la troisième un peu moins. La conversion d'une multitude innombrable d'infidèles en fut le fruit. Le saint, étant en route, s'occupait ou à prier ou à s'entretenir de choses spirituelles. Son premier soin, en arrivant quelque part, était d'aller à l'église répandre son cœur au pied des autels. L'instruction des pauvres le retenait quelquefois deux ou trois jours dans le même endroit, quoiqu'il y manquât des choses les plus nécessaires à la vie. Les lieux les plus inaccessibles étaient honorés de sa présence. En vain lui représentait-on les dangers auxquels il exposait sa vie, il répondait que Jésus-Christ étant descendu du ciel pour le salut des hommes, un pasteur devait être disposé à tout souffrir pour sa gloire. Il prêchait et catéchisait avec un zèle infatigable, et ce fut pour se mettre en état de mieux remplir cette importante fonction qu'il apprit, dans un âge fort avancé, les différentes langues que parlaient les sauvages du Pérou. Il disait tous les jours la messe avec une piété angélique, faisant une longue méditation avant et après cette grande action. Il se confessait ordinairement tous les matins, pour se purifier plus parfaitement des moindres souillures. La gloire de Dieu était la fin de toutes ses paroles et de toutes ses actions, ce qui rendait sa prière continuelle. Néanmoins il avait encore des heures marquées pour prier; alors il se retirait en son particulier et traitait avec Dieu de ses besoins, ainsi que de ceux de son troupeau. Dans ces moments, un certain éclat extérieur brillait sur son visage. Son humilité ne le cédait point à ses autres vertus : de là ce soin extrême à cacher ses mortifications et ses autres bonnes œuvres. Sa charité pour les pauvres était immense : sa libéralité les embrassait tous indistinctement. Il s'intéressait cependant d'une manière particulière aux besoins des pauvres honteux.

Saint Turibe tomba malade à Santa, ville qui est à cent dix lieues de Lima : il était alors occupé à faire la visite de son diocèse. Il prédit sa mort, et promit une récompense à qui lui apprendrait que les médecins désespéraient de sa vie. Il donna à ses domestiques tout ce qui servait à son usage; le reste de ses biens fut légué aux pauvres. Il voulut être porté à l'église pour y recevoir le saint viatique; mais il fut obligé de recevoir l'extrême-onction dans son lit. Il répétait continuellement ces paroles de saint Paul : Je désire d'être affranchi des liens du corps, pour me réunir à Jésus-Christ. Dans ses derniers moments, il fit chanter par ceux qui étaient autour de son lit ces autres paroles : Je me suis réjoui à cause de ce qui m'a été dit : Nous irons dans la maison du Seigneur. Il mourut le 23 mars 1606, en disant avec le prophète : Seigneur, je remets mon âme entre vos mains. L'année suivante on transporta son corps à Lima, et il fut

trouvé sans corruption. L'auteur de sa vie et les actes de sa canonisation rapportent que de son vivant il ressuscita un mort et guérit plusieurs malades. Après sa mort, il s'opéra plusieurs miracles par la vertu de son intercession. Turibe fut béatifié l'an 1679, par Innocent XI, et canonisé l'an 1726, par Benoît XIII¹.

Dans son épiscopat de vingt-cinq ou vingt-six ans, saint Turibe tint trois conciles provinciaux avec les évêques de cette partie de l'Amérique, et treize ou quatorze synodes diocésains avec les principaux ecclésiastiques de son archevêché. Ces conciles et ces synodes du Nouveau Monde peuvent servir de modèle à l'ancien. Saint Turibe de Lima, comme saint Charles de Milan, s'y efforce d'appliquer au clergé et au peuple les remèdes salutaires du concile de Trente, et cela dans l'esprit du concile et avec l'approbation du Saint-Siège. Le concile œcuménique ordonne de tenir celui de la province tous les trois ans, celui du diocèse chaque année : à cause de la grande distance des lieux, le pape Grégoire XIII permit à saint Turibe de ne tenir celui de son diocèse que tous les deux ans, et celui de sa province tous les sept ans. Dès l'an 1552, il y eut un premier concile provincial à Lima, un second en 1567, où fut reçu le concile de Trente : le premier sous saint Turibe est ainsi le troisième. Sa première session eut lieu dans la cathédrale de Lima, le jour de l'Assomption de la sainte Vierge, 15 août 1582 ; la cinquième et dernière, le 18 octobre 1583 : il dura ainsi plus de quatorze mois. Dans la première session, il y eut, avec le saint archevêque de Lima, Antoine de Saint-Michel, évêque d'Impériali ; Sébastien Lartaun, évêque de Cusco ; Diégo de Medellin, évêque de San-Yago de Chili ; Alphonse Guerra, évêque du Rio de la Plata. Dans l'intervalle de la première session à la seconde, arriva l'évêque de Quito, Pierre Pegna, qui prit séance dans quelques congrégations, puis mourut de maladie et de vieillesse au mois de mars 1583. Dans le même temps arrivèrent François Victoire, évêque de Tucuman, et Alphonse Granier de Avalos, évêque de Plata, qui assistèrent à la seconde session, le 15 août 1583. L'évêque de Cusco mourut le 9 octobre de la même année.

Dans la première session, on lut le décret du concile œcuménique de Trente touchant la tenue des conciles provinciaux ; les évêques firent leur profession de foi et écoutèrent les règlements du concile de Tolède sur la manière de se comporter en ces saintes assemblées. De cette première session à la seconde, les Pères tinrent chaque jour deux congrégations dans le chapitre de la cathédrale, avec les dépu-

¹ Godescard, 23 mars.

tés des églises, les théologiens et les jurisconsultes les plus habiles : le vice-roi, Martin Henriquéz, y assistait souvent, mais il mourut au mois de mars 1583. En la seconde session, on lut quarante-quatre chapitres ou canons ; la plupart se rapportent à l'instruction et au salut des Indiens, anciens habitants du pays, dont quelques-uns étaient encore sauvages. Le concile publia un catéchisme en leur langue, avec défense à leurs curés de les obliger à en prendre un autre. Il en fit même un abrégé, pour faciliter l'instruction des plus ignorants. Il recommande vivement aux curés les écoles des jeunes Indiens, mais défend d'abuser de leurs services ou travaux, et en ce cas oblige à restitution. Il défend expressément de recevoir quoi que ce soit des Indiens pour l'administration des sacrements, même ce qui était d'usage parmi les Espagnols. Il veut même qu'on leur donne quelquefois des confesseurs extraordinaires, de peur qu'ils ne soient trop gênés avec leurs pasteurs habituels ¹. Le concile a une tendresse de mère pour les Indiens, même pour les nègres esclaves. Il défend aux maîtres d'empêcher leurs esclaves noirs de contracter des mariages ou d'user de ceux qu'ils ont contractés, ni de séparer les époux en des lieux si divers, qu'ils ne puissent plus se revoir ou du moins de longtemps ; car la loi humaine de la servitude ne doit point déroger à la loi naturelle du mariage ².

Le dixième chapitre ou canon contient sur cette matière une décision importante, d'autant plus que, ayant été examinée à Rome, on n'y a rien trouvé à redire. Le concile se demande : Que faut-il faire lorsque, de deux époux infidèles, l'un se convertit ? Il répond : Quant à ceux qui étant déjà mariés, se convertissent à la foi, tandis que leur conjoint demeure encore infidèle, le précédent concile y a sagement pourvu en décrétant que : Si la partie infidèle montre une espérance prochaine de conversion, le Chrétien ne doit nullement passer à d'autres noces, ainsi qu'il a été défini par les saints canons, mais attendre à gagner son conjoint dans le Seigneur ; s'il diffère sa conversion, sans toutefois être dangereux pour le conjoint déjà baptisé, en le détournant de la foi ou en l'entraînant au péché (car, dans ce cas, les saints canons veulent absolument qu'on les sépare, et accordent au Chrétien la puissance de contracter un nouveau mariage), alors il faudrait encore attendre six mois et l'exhorter fréquemment à se convertir. Mais comme il faut prévenir le péril du néophyte, en demeurant longtemps en la couche de l'infidèle, de perdre la foi du Christ en voulant garder la foi à l'homme ; comme il faut en même temps

¹ C. 3, 4, 5, 6, 38, 43. D'Aguires, *Collectio max. Concomnium Hispaniæ et novi orbis*. Romæ, 1755, t. 6. — ² C. 36.

pourvoir à sa liberté, de peur de forcer au célibat celui qui brûle, nous ordonnons que, passé les six mois, l'affaire soit déferée à l'évêque, qui, ayant bien examiné la chose, déclarera au fidèle qu'il peut contracter un nouveau mariage, à cause du scandale de la foi ou de la charité qui souffre ; que s'il ne voit aucun péril dans la cohabitation, il ordonnera d'attendre l'infidèle, ou conseillera de cohabiter, s'il le croit utile, suivant le conseil de l'apôtre saint Paul. Car on ne saurait prescrire la même loi à tous les néophytes, à cause de la diversité des circonstances et parce que la position n'est pas la même pour tous les infidèles. C'est pourquoi, dans le doute, il faut, pour éviter une grave erreur, consulter la prudence de l'évêque et décider, lorsqu'il y a lieu, suivant le chapitre du droit : *Quanto, De divortiiis*.

Le dernier canon s'occupe de la fondation des séminaires, et la session troisième, de la bonne vie et des obligations des évêques et des prêtres. On défend tout négoce aux ecclésiastiques, surtout aux curés des Indiens. Partout où il y a deux ou trois cents Indiens agglomérés, ils auront un propre prêtre, ainsi que ceux qui travaillent dans les mines, dans les plantations de sucre et autres établissements de cette espèce. La quatrième session s'occupe principalement de la visite des paroisses, notamment de celles des Indiens. Il faut traiter ceux-ci avec beaucoup de douceur, comme de petits enfants, ne les punir qu'avec une grande modération. Le concile donne partout l'exemple de cette tendresse maternelle : pour les fêtes d'obligation, il en impose beaucoup moins aux Indiens qu'aux Espagnols. Cependant, ajoute-t-il, si les Indiens en veulent fêter un plus grand nombre avec nous et s'y abstenir d'œuvre servile, il leur sera libre de le faire par dévotion, et personne ne les forcera d'aucune manière à travailler. Au chapitre quatrième de la cinquième session, il est dit : Comme la vie chrétienne et divine qu'enseigne la foi de l'Évangile exige des habitudes qui ne soient pas indignes de la raison naturelle et de l'homme, et comme, suivant l'Apôtre, il y a d'abord ce qui est animal, ensuite ce qui est spirituel, nous recommandons extrêmement à tous les curés et aux autres que regarde le soin des Indiens, de mettre tout en œuvre pour que, déposant les mœurs farouches et agrestes, ils s'accoutument aux institutions humaines et polies. Par exemple, qu'ils viennent dans les temples, non pas sales et mal arrangés, mais lavés, peignés et propres ; que les femmes se couvrent la tête de quelque voile, suivant la recommandation de l'Apôtre ; qu'à la maison ils aient des tables pour manger, des lits pour dormir ; que les maisons mêmes, par l'ordre, la propreté, la beauté, rappellent, non des étables d'animaux, mais une habitation d'hommes :

ainsi des autres choses semblables, qu'il faut réaliser, non avec un violent et odieux empire, mais plutôt avec une sollicitude et une gravité paternelles. Enfin, est-il dit dans le cinquième et dernier chapitre ou canon, puisqu'il est d'expérience que la nation indienne est attirée à la connaissance et à la vénération du Dieu suprême, au delà de ce qu'on peut dire, par les cérémonies extérieures et par la splendeur du culte divin, les évêques auront grand soin, ainsi que les curés, que tout ce qui appartient au culte de Dieu se fasse avec toute l'attention et la majesté possibles. On n'y négligera nullement l'étude de la musique, soit pour former des chantres, soit pour l'emploi des flûtes et autres instruments. Les évêques l'établiront dans l'ordre, de la manière et aux lieux qu'ils le jugeront opportun pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Les actes du concile de Lima ayant été envoyés au roi Philippe II, le conseil d'Espagne n'y trouva rien à reprendre; le roi envoya les actes au pape Sixte-Quint, pour qu'ils fussent approuvés ou modifiés par l'autorité apostolique; la congrégation des cardinaux pour l'interprétation du concile de Trente y donna son approbation, après avoir modéré quelques sanctions pénales qui lui parurent trop sévères : le tout ayant été ainsi autorisé par le Saint-Siège, le roi d'Espagne fit imprimer les actes à Madrid, et, le 18 septembre 1591, adressa une ordonnance au vice-roi du Pérou, qui rendait le concile civilement exécutoire dans tout le royaume ¹.

Outre le grand et le petit catéchisme, les Pères du concile de Lima dressèrent encore plusieurs autres pièces, notamment des formules pour procéder à la visite des églises, des questions qu'il fallait y faire, parmi lesquelles se trouvent les deux suivantes : Sait-on que quelque clerc ait maltraité les Indiens, en les contraignant à quelque chose qu'ils n'étaient pas obligés de faire, ou d'une autre manière quelconque, ou en usant de leur service malgré eux et sans leur donner le salaire convenable? Sait-on que quelque personne ait pris quelque chose des vaisseaux naufragés, ce qui est défendu, sous peine d'excommunication apostolique, dans la bulle *In cœnâ Domini* ²? A la fin du catéchisme se trouvaient les privilèges accordés aux Indiens par les Papes. Par exemple, ils n'étaient obligés à jeûner que les vendredis de carême, le Samedi-Saint et la veille de Noël. En carême, ils pouvaient manger des mêmes viandes que ceux qui avaient une bulle de la croisade. Ils pouvaient se marier dans le troisième et le quatrième degré de consanguinité, et dans tous les temps de l'année. L'Indien converti, ayant plusieurs femmes, pouvait

¹ D'Aguires, t. 6, p. 53 et seqq. — ² *Ibid.*, p. 58.

garder celle qui se convertissait la première. Leurs curés pouvaient les absoudre de tous les péchés, même de ceux réservés au Pape. Les enfants illégitimes d'un Espagnol et d'une Indienne, s'ils demeurent en Amérique, peuvent être initiés à tous les ordres, pourvu qu'ils sachent bien la langue indienne et qu'ils aient d'ailleurs toutes les qualités requises par le concile de Trente ¹.

A la suite du second concile de Lima sous saint Turibe, en 1591, se trouve le coutumier ou cérémonial de cette église métropolitaine, publié par le saint archevêque. Il mérite d'être consulté; tout y est réglé avec détail, jusqu'au son des cloches, aux fonctions de l'organiste et des enfants de chœur. Vient ensuite un bref de Paul V, donné le 2 décembre 1605, qui accorde des indulgences à une très-aimable dévotion des Péruviens envers la sainte mère de Dieu. Tous les samedis soir, Indiens et Espagnols s'assemblent à l'église, à la fin de complies, pour chanter ou entendre chanter le *Salve Regina* et les litanies de la sainte Vierge, litanies plus longues, plus variées et, à notre avis, plus pieuses encore que celles de Lorette. Elles nous ont paru si belles, que nous les mettons à la fin de ce volume. Voici comment elles commencent : *Ave, Maria : ora pro nobis. Ave, filia Dei Patris : ora pro nobis. Ave, mater Dei Filii : ora pro nobis. Ave, sponsa Spiritûs sancti : ora pro nobis. Ave, templum Trinitatis : ora pro nobis.* Parmi les touchantes invocations, il y a les suivantes : Nourrice du petit enfant : Mère des orphelins : Mère pieuse des mineurs, priez pour nous ² !

Le troisième concile provincial de Lima fut célébré le 2 avril 1601. L'évêque du Paraguay s'était mis en route pour venir, lorsqu'il mourut; l'évêque de Tucuman fut pris de la dysenterie en chemin, et ne put arriver à Lima. Il n'y eut avec le saint archevêque que l'évêque de Quito, Louis Lopèz, et l'évêque de Panama, Antoine Calderon. Ils renouvelèrent généralement les décrets des conciles précédents, et envoyèrent à Rome une série de questions à faire aux évêques nommés pour le Nouveau-Monde ³. Dans les synodes diocésains que saint Turibe tint régulièrement tous les deux ans, suivant l'indult de Grégoire XIII, sa principale application fut de faire exécuter dans son vaste diocèse les réglemens du concile œcuménique de Trente et des conciles provinciaux du Pérou.

L'an 1585, fut célébré dans la ville de Mexique un concile provincial de tout le royaume, où l'on cite deux autres tenus antérieurement, mais qu'on ne connaît pas d'ailleurs. Celui de 1585 fut présidé par l'archevêque Pierre Moya de Contreras, qui était en

¹ P. 61 et 62. — ² P. 419. — ³ P. 478.

même temps vice-roi du royaume et président du sénat. Outre le président, il s'y trouva six évêques : de Guatimala, de Méchoacan, de Tlascala, de Yucatan, de la Nouvelle-Galice et d'Antequera. De tous les conciles provinciaux, c'est peut-être le plus remarquable qui se soit tenu dans l'Église. Ses décrets, divisés en cinq livres, chaque livre en plusieurs titres, suivis d'un recueil de statuts ecclésiastiques, forment un corps complet de droit canon, conforme au concile de Trente, et applicable aux besoins spirituels du Nouveau-Monde. Approuvé à Rome le 27 octobre 1589, il fut imprimé à Mexico l'an 1621, et se trouve dans le dernier tome de la collection de Labbe. L'esprit y est le même que dans les conciles du saint archevêque de Lima.

Tandis que les deux métropolitains du Nouveau-Monde lui donnaient ainsi les règles et l'exemple de la sainteté, la ville de Mexico admirait un saint homme, nommé Grégoire Lopèz, que tous ceux qui ont pu le connaître ou lire sa vie représentent comme un prodige de vertu, digne d'être canonisé. Lima, de son côté, admirait sa sainte Rose, la première du Nouveau-Monde à qui l'Église ait décerné un culte public.

Elle était d'extraction espagnole, et naquit à Lima dans l'année 1586. Elle reçut au baptême le nom d'Isabelle, mais les couleurs délicates de son visage lui firent donner celui de Rose. Elle montra dès ses premières années une grande patience dans les souffrances et un amour extraordinaire pour la mortification. Encore enfant, elle jeûnait trois jours de la semaine au pain et à l'eau, et ne vivait les autres jours que d'herbes et de racines mal assaisonnées. Sainte Catherine de Sienne fut le modèle qu'elle se proposa dans ses exercices. Elle avait en horreur tout ce qui était capable de la porter à l'orgueil et à la sensualité, et se faisait un instrument de pénitence de toutes les choses qui auraient pu communiquer à son âme le poison des vices. Les éloges que l'on donnait continuellement à sa beauté lui faisaient craindre de devenir pour les autres une occasion de chute ; aussi, lorsqu'elle devait paraître en public, elle se frottait le visage et les mains avec l'écorce et la poudre du poivre des Indes, qui, par sa qualité corrosive, altérait la fraîcheur de sa peau. Elle triompha de l'amour-propre par une humilité profonde et par un renoncement parfait à sa propre volonté. Elle obéissait à ses parents dans les plus petites choses, et tout le monde était étonné de la docilité et de la patience qu'elle montrait dans tout ce qui lui arrivait.

Ses parents étant tombés d'un état d'opulence dans une grande misère, elle entra dans la maison du trésorier Gonsalvo, et pourvut à leurs besoins en travaillant presque nuit et jour. Mais, malgré la

continuité de son travail, elle n'interrompt jamais le commerce intime qu'elle entretenait avec Dieu. Peut-être n'eût-elle pas pensé à changer d'état si ses amis ne l'eussent pressée de se marier. Pour se délivrer de leurs sollicitations et pour accomplir plus facilement le vœu qu'elle avait fait de rester vierge, elle entra chez les religieuses du tiers-ordre de Saint-Dominique. Son amour pour la solitude lui fit choisir une petite cellule écartée. Elle y pratiqua tout ce que la pénitence a de plus rigoureux. Elle portait sur sa tête un cercle garni en dedans de pointes aiguës, à l'imitation de la couronne d'épines que le Sauveur avait portée. Cet instrument de pénitence lui rappelait le mystère de la passion, qu'elle ne voulait jamais perdre de vue. A l'entendre parler d'elle-même, elle n'était qu'une misérable pécheresse qui ne méritait pas de respirer l'air, de voir la lumière du jour et de marcher sur la terre : de là ce zèle à louer la divine miséricorde, dont elle éprouvait si particulièrement les effets. Lorsqu'elle parlait de Dieu, elle était comme hors d'elle-même, et le feu qui la brûlait intérieurement rejaillissait jusque sur son visage. C'est ce qu'on remarquait surtout quand elle était devant le Saint-Sacrement, et qu'elle avait le bonheur de communier. Une ferveur aussi grande et aussi soutenue lui mérita plusieurs grâces extraordinaires.

Elle fut éprouvée, pendant quinze ans, par de violentes persécutions de la part des personnes du dehors, ainsi que par des sécheresses, des aridités et beaucoup d'autres peines intérieures. Mais Dieu, qui ne permettait ces épreuves que pour perfectionner sa vertu, la soutenait et la consolait par l'onction de sa grâce. Une maladie longue et douloureuse lui fournit une nouvelle occasion de pratiquer la patience. « Seigneur, disait-elle souvent alors, augmentez mes souffrances, pourvu qu'en même temps vous augmentiez votre amour dans mon cœur. » Enfin elle entra dans la bienheureuse éternité, le 24 août 1617, dans la trente-unième année de son âge. L'archevêque de Lima assista à ses funérailles ; le chapitre, le sénat et les compagnies de la ville se firent un honneur de porter tour à tour son corps au tombeau. Plusieurs miracles opérés par son intercession ayant été examinés juridiquement par les commissaires apostoliques et attestés par plus de cent témoins, Clément X la canonisa l'an 1671, et fixa sa fête au 30 d'août¹.

En 1618, la capitale du Pérou avait vu un autre saint personnage passer de la terre au ciel. Saint François Solano naquit à Monsilia en Andalousie, diocèse de Cordoue, au mois de mars 1549. Son père

¹ Godescard, 30 août.

et sa mère, distingués par leur rang et leur piété, lui inspirèrent dès la première enfance la crainte et l'amour de Dieu. Il fit ses études chez les Jésuites, où il s'attira l'affection de tout le monde par sa modestie et sa douceur. Sa présence seule prévenait les jeux et les paroles déshonnêtes. Il aimait tant la paix, qu'il s'empressait à concilier les querelles de ses condisciples. Un jour même, voyant deux hommes se battre en duel, il alla hardiment à eux, et leur dit avec une douceur extrême : Pour l'amour de Dieu ! ne vous battez pas d'une manière si dangereuse ; car il n'y a personne pour vous réconcilier, et certainement vous vous blesserez à mort. Touchés de cette remontrance ingénue, les deux hommes remirent l'épée dans le fourreau et se quittèrent en paix.

Les heures qui n'étaient point données à l'étude, le jeune François les employait à cultiver le jardin de son père, et il charmait ce travail par le chant des cantiques. Pour croître en piété, non moins qu'en science, il fréquentait assidûment les sacrements de pénitence et d'eucharistie. A l'âge de vingt ans, il entra chez les Franciscains de Monsilia. Les austérités du noviciat ne suffisaient point à sa ferveur. Sous ses vêtements ordinaires il portait un rude cilice, observait un jeûne presque continuel, couchait sur des sarments, avec un bloc de bois pour oreiller, pendant l'Avent et le carême, et se donnait fréquemment la discipline jusqu'au sang. Après sa profession, il suivit les études de philosophie et de théologie. A mesure qu'il comprenait ces sciences, il les tournait en méditations, accompagnées de prières et de larmes, en sorte qu'il devint à la fois et plus savant et plus saint. Nommé maître des novices, puis supérieur d'un couvent, il instruisait et commandait plus d'exemple que de parole. Ayant obtenu d'abdiquer ces charges, il se donna tout entier au salut des âmes, prêchant avec beaucoup de foi, de charité et de fruit le pauvre peuple de la contrée. Quand il était envoyé à la quête, il rassemblait autour de lui les petits enfants, et récitait avec eux les principales vérités de la doctrine chrétienne. La peste s'étant déclarée dans le pays, François se dévoua au service des malades, et pour l'âme et pour le corps. Il leur apprenait à sanctifier leurs peines, et tâchait d'y porter remède. Ceux qui échappaient à la mort, il les habillait à neuf, et les reconduisait chez eux au chant des cantiques. Le religieux qui le secondait étant mort, François fit tout seul l'office de deux. Il fut atteint lui-même ; mais à peine rétabli, il retourna servir ses chers malades, jusqu'à ce que le fléau eût cessé. Sa foi et sa charité obtinrent plus d'une guérison extraordinaire.

Comme les populations reconnaissantes lui témoignaient une grande estime et affection, l'humble François cherchait à s'y dérober.

Il demanda la permission d'aller prêcher les Barbares de l'Afrique, espérant y verser son sang pour la foi. Il obtint seulement d'aller dans l'Amérique méridionale en 1589. Sur les côtes du Pérou, le vaisseau fut assailli d'une furieuse tempête, qui le poussa contre un banc de sable et y fit une voie d'eau. Le pilote, n'y voyant pas de remède, engagea les principaux passagers à se sauver dans la chaloupe. François Solano était du nombre. Mais, considérant que la multitude ne pouvait en profiter, il s'écria tout haut : A Dieu ne plaise que, pour l'amour de la vie temporelle, je me sépare de mes frères que voilà et qui sont en péril et de la vie temporelle et de la vie éternelle ! Aussitôt, élevant la croix, il les exhorta à implorer la miséricorde divine. Comme dans le nombre il y avait des nègres encore infidèles, il les instruisit en peu de mots de la foi chrétienne, et leur conféra le baptême. Quelques moments après, un coup de vent rompit le navire en deux. La moitié, dans laquelle se trouvaient la plupart des néophytes, disparut dans les flots. L'autre moitié, dans laquelle se trouvait saint François, se mit à surnager. La terreur était au comble parmi ses compagnons de naufrage ; seul sans crainte, le saint homme les exhorte à mettre leur confiance en Dieu, à mériter son secours par la prière et la pénitence, assurant que la chaloupe reviendrait les prendre après trois jours. Dans l'intervalle, il leur prêcha la retraite sur le débris du navire, leur donnant lui-même l'exemple de la pénitence en se frappant avec des cordes sur les épaules nues. Après qu'ils eurent ainsi passé trois jours et trois nuits entre la vie et la mort, ils virent apparaître la chaloupe. François n'y monta que le dernier, et aussitôt s'engloutit la partie du navire qui les avait sauvés pendant trois jours. Comme les vagues avaient éloigné la chaloupe, le saint homme la joignit à la nage ; son habit fut emporté par les flots, mais il le retrouva à terre, sur le rivage.

Quand les missionnaires se furent un peu remis de leurs fatigues à Lima, François Solano fut envoyé à plus de sept cents lieues, dans la province du Tucuman, autrement Rio de la Plata, pour évangéliser les peuplades errantes dans les forêts et les déserts. Leurs langues étaient diverses et très-difficiles : il les apprit en peu de temps, moins par les efforts de l'esprit et de la mémoire que par la grâce de celui qui a dit : Ceux qui croiront en moi parleront des langues nouvelles. Car au bout de quinze jours il parlait une de ces langues en perfection, de manière à surpasser les indigènes. Ceux-ci, dans les commencements, attribuèrent ce prodige à la magie ; mais bientôt ils remarquèrent quelque chose de plus merveilleux. Comme à la première Pentecôte, tandis que le saint parlait dans une seule langue, il était compris dans toutes les autres.

Mais à quoi le nouvel apôtre s'appliquait encore plus qu'à la parole, pour la conversion des âmes, c'était à la prière, aux jeûnes, aux austérités volontaires. Les voyages, les fatigues, les périls, à travers les forêts, les déserts, les fleuves, rien ne lui coûtait pour gagner à Jésus-Christ les pauvres sauvages, les instruire, les baptiser, les entendre à confesse. Avec le temps, il n'eut plus besoin de courir après eux; ils venaient le trouver d'eux-mêmes, et par grandes troupes. Et ce que n'avaient pu obtenir d'eux les magistrats par la rigueur de la justice et la crainte des peines, le saint n'avait qu'à dire un mot, et ils l'exécutaient à l'instant avec joie. Voici entre autres une preuve de l'autorité que son humilité et sa charité lui avaient acquise.

Un jour de Jeudi-Saint, pendant que les fidèles étaient occupés aux divins offices, survint une armée de Barbares, leur apportant la guerre et la mort. L'épouvante fut extrême. François Solano marcha seul au-devant des ennemis; et quoiqu'ils parlassent des langues bien diverses, il leur annonça dans une seule langue la paix et la concorde. Ils le comprirent si bien, que plus de neuf mille de ces Barbares demandèrent et reçurent le baptême. Leur changement fut tel, que, cette nuit-là même, un grand nombre d'entre eux se mêlèrent aux fidèles catholiques pour se donner la flagellation, en l'honneur de Jésus flagellé à la colonne. Tous ces peuples, retournés chez eux, assurèrent avoir entendu toutes leurs langues dans celle du saint homme.

D'autres miracles augmentèrent encore sa renommée. Un jour qu'il prêchait dans le Tucuman, il apprit que ces peuples, à cause du manque d'eau, étaient sur le point de quitter le pays, à leur grand regret et préjudice. Éclairé d'en haut, il leur assura que tout près était une source d'eaux vives. Les habitants ne pouvant y croire à cause de la longue sécheresse, il sortit avec eux dans un champ, et, désignant avec son bâton un endroit tout à fait aride, il leur ordonna d'y creuser. A peine eurent-ils enlevé un peu de terre, qu'il en coula une fontaine considérable d'eau douce. Aujourd'hui encore elle est si abondante, qu'elle fait tourner deux moulins; et les habitants, Espagnols et Indiens, n'ont cessé de l'appeler la Fontaine de saint Solano.

Nommé successivement custode de la province de Tucuman et supérieur du monastère de Lima, François fit tant par ses humbles supplications, qu'il fut déchargé de ces emplois, afin de pouvoir s'appliquer uniquement à la prédication et au salut des âmes. Dieu le favorisait de grâces extraordinaires, de la connaissance surnaturelle des cœurs, du don de guérison, de l'esprit de prophétie. Comme on voyait ses prédictions s'accomplir exactement, ses menaces fai-

saient une impression terrible. En 1603, prêchant dans la ville de Truxillo, non loin de Lima, il annonça expressément, quinze ans d'avance, que la première de ces villes serait détruite avec l'église où il prêchait, mais non pas la chaire, qui resterait intacte au milieu des ruines. Ce qui s'accomplit à la lettre, par un tremblement de terre, le 14 février 1618.

L'année après qu'il eut fait cette prédiction, c'est-à-dire en 1604, étant à Lima, il sortit un jour du monastère vers le soir, s'avança sur la grande place, devant le peuple, qui accourut bientôt de toute part. Il se mit à parler fortement contre la corruption des mœurs, et, prenant pour texte cette parole de saint Jean : Tout ce qu'il y a dans le monde est convoitise de la chair, convoitise des yeux, et orgueil de la vie, il annonça d'une manière menaçante la prochaine perdition non pas de la ville matérielle, mais des âmes de ceux qui l'habitaient.

Cette prédiction fut pour le peuple de Lima ce que la prédiction de Jonas fut pour le peuple de Ninive. Quoique le saint n'eût point parlé de la ruine de la ville, mais de celle des âmes, tous les auditeurs l'interprétèrent dans les deux sens. La ville entière se revêtit de deuil; tout le monde se frappe la poitrine, et implore la divine miséricorde; les églises sont ouvertes, le Saint-Sacrement exposé; on se confesse avec grande componction; les confesseurs de la ville ne peuvent y suffire. Cette terreur salutaire se répandit jusque dans les maisons de religieux: ceux de Saint-Dominique pratiquèrent sur eux-mêmes des pénitences extraordinaires, et chantèrent des litanies pour apaiser la justice du ciel. Le vice-roi du Pérou, étonné de cette commotion soudaine de toute la ville, se consulta la nuit même avec l'archevêque de Lima, saint Turibe. Une commission fut nommée pour en rechercher les causes. Elle appela saint François, qui répéta devant elle son sermon. L'effet en fut le même, tous les auditeurs furent saisis de crainte et fondirent en larmes. En même temps le saint donna une déclaration par écrit, qu'il n'avait point parlé de la destruction matérielle de la ville, mais de la ruine spirituelle des âmes par le péché. Cette déclaration fut rendue publique; mais elle n'empêcha point que la componction et la terreur ne vinssent encore à augmenter. Alors le vice-roi dit: Ne prenons pas de peines inutiles; c'est ici l'œuvre de Dieu, qui a voulu, par ce moyen, amollir des cœurs jusqu'alors endurcis.

Ce que saint François Solano avait été toute sa vie, un modèle de foi, de patience, d'humilité, de charité et de dévotion séraphique, il le fut particulièrement les deux mois qui précédèrent sa mort. Exténué par une fièvre continue, il regardait le Sauveur sur la croix, et le bénissait de ce qu'il voulait bien suppléer par les douleurs de la ma-

l'adieu à la discipline qu'il ne pouvait plus se donner. Ils s'entretenaient continuellement avec Dieu, ou de Dieu avec ses frères. Souvent il était ravi en extase. A la fête de la sainte Trinité, il sortit de sa cellule malgré sa faiblesse, et entonna d'une voix forte : Bénissons le Père et le Fils, avec le Saint-Esprit. Son aspiration familière était : Glorifié soit Dieu ! A la fête du Saint-Sacrement, il eut des entretiens extatiques avec l'Agneau de Dieu, sur son lit de douleur. Il prédit qu'il mourrait le jour de Saint-Bonaventure, son saint de prédilection. Trois jours avant sa mort, regardant le religieux qui le servait, il fondit en larmes, et dit : Seigneur Jésus, d'où me vient ceci ? Vous êtes attaché à la croix, et moi je suis soulagé par le ministère de vos serviteurs ; vous êtes nu, et moi couvert ; vous êtes frappé de soufflets et couronné d'épines, et moi comblé de tant de biens, et consolé de tant de manières !

Le jour de Saint-Bonaventure, 14 juillet, la fièvre cessa tout d'un coup, l'haleine du malade répandit une odeur suave, ses mains perdirent leurs rides. Comme les religieux récitaient l'office divin, le malade éleva ses mains au *Gloria Patri*, et dit son aspiration accoutumée : Glorifié soit Dieu ! On chanta ensuite le symbole de la foi, que de petits oiseaux devant la fenêtre accompagnaient de leur musique. Quand on fut à ces mots, *et incarnatus est de Spiritu sancto ex Mariâ Virgine*, la cloche de l'église tinta l'élévation de la messe solennelle ; aussitôt le saint homme, regardant le crucifix, et croisant ses mains, aspira pour la dernière fois sa prière : Glorifié soit Dieu ! et expira le 14 juillet 1610, à l'âge de soixante-un ans. Des miracles sans nombre attestèrent aussitôt sa sainteté. Les actes en citent plus de cent pour sa béatification. Le procès de canonisation en cite encore plus de vingt autres. Il fut béatifié par Clément X, et canonisé par Benoît XIII, en 1726. Sa fête a été fixée au 24 de juillet.

Une nouveauté plus merveilleuse encore que présentait alors le Nouveau-Monde, c'étaient des peuplades entières de Sauvages, transformées en peuple de saints. Voici comment Châteaubriand résume cette merveille, après avoir été lui-même sur les lieux.

C'était une coutume généralement adoptée dans l'Amérique espagnole de réduire les Indiens en *commande*, et de les sacrifier aux travaux des mines. En vain le clergé séculier et régulier avait réclamé contre cet usage, aussi impolitique que barbare. Les tribunaux du Mexique et du Pérou, la cour de Madrid retentissaient des plaintes des missionnaires. « Nous ne prétendons pas, disaient-ils aux colons, nous opposer aux profits que vous pouvez faire avec les Indiens par des voies légitimes ; mais vous savez que l'intention du roi n'a jamais été que vous les regardiez comme des esclaves, et que la loi de Dieu vous le défend.... Nous ne croyons pas qu'il soit permis d'at-

tenter à leur liberté, à laquelle ils ont un droit naturel que rien n'autorise à leur contester ¹. »

Il restait encore au pied des Cordillères, vers le côté qui regarde l'Atlantique, entre l'*Orénoque* et *Rio de la Plata*, un pays rempli de Sauvages, où les Espagnols n'avaient point porté la dévastation. Ce fut dans ces forêts que les missionnaires entreprirent de former une république chrétienne, et de donner, du moins à un petit nombre d'Indiens, le bonheur qu'ils n'avaient pu procurer à tous. — Ils commencèrent par obtenir de la cour d'Espagne la liberté des Sauvages qu'ils parviendraient à réunir. A cette nouvelle, les colons se soulevèrent : ce ne fut qu'à force d'esprit et d'adresse que les Jésuites surprirent, pour ainsi dire, la permission de verser leur sang dans les déserts du Nouveau-Monde. Enfin, ayant triomphé de la cupidité et de la malice humaines, méditant un des plus nobles desseins qu'ait jamais conçus un cœur d'homme, ils s'embarquèrent pour *Rio de la Plata*.

C'est dans ce fleuve que vient se perdre l'autre fleuve qui a donné son nom au pays et aux missions dont nous retraçons l'histoire. *Paraguay*, dans la langue des Sauvages, signifie *le fleuve couronné*, parce qu'il prend sa source dans le lac *Xarayès*, qui lui sert comme de couronne. Avant d'aller grossir *Rio de la Plata*, il reçoit les eaux du *Parana* et de l'*Uraguay*. Des forêts qui renferment dans leur sein d'autres forêts tombées de vieillesse, des marais et des plaines entièrement inondées dans la saison des pluies, des montagnes qui élèvent des déserts sur des déserts, forment une partie des régions que le *Paraguay* arrose. Le gibier de toute espèce y abonde, ainsi que les tigres et les ours. Les bois sont remplis d'abeilles, qui font une cire fort blanche et un miel très-parfumé. On y voit des oiseaux d'un plumage éclatant, et qui ressemblent à de grandes fleurs rouges et bleues, sur la verdure des arbres. Un missionnaire français, qui s'était égaré dans ces solitudes, en fait la peinture suivante :

« Je continuai ma route sans savoir à quel terme elle devait aboutir, et sans qu'il y eût personne qui pût me l'enseigner. Je trouvais quelquefois au milieu des bois des endroits enchantés. Tout ce que l'étude et l'industrie des hommes ont pu imaginer pour rendre un lieu agréable n'approche point de ce que la simple nature y avait rassemblé de beautés. Ces lieux charmants me rappelèrent les idées que j'avais eues autrefois en lisant les vies des anciens solitaires de la Thébaïde. Il me vint en pensée de passer le reste de mes jours dans ces forêts, où la Providence m'avait conduit, pour y vaquer unique-

¹ Charlevoix, *Hist. du Paraguay*, 1744, in-4^o, t. 2, p. 26 et 27.

ment à l'affaire de mon salut, loin de tout commerce avec les hommes; mais, comme je n'étais pas le maître de ma destinée, et que les ordres du Seigneur m'étaient certainement marqués par ceux de mes supérieurs, je rejetai cette pensée comme une illusion ¹. »

Les Indiens que l'on rencontrait dans ces retraites ne leur ressemblaient que par le côté affreux. Race indolente, stupide et féroce, elle montrait dans toute sa laideur l'homme primitif dégradé par sa chute. Rien ne prouve davantage la dégénération de la nature humaine que la petitesse du Sauvage dans la grandeur du désert.

Arrivés à *Buenos-Ayres*, les missionnaires remontèrent *Rio de la Plata*, et, entrant dans les eaux du *Paraguay*, se dispersèrent dans les bois. Les anciennes relations nous les représentent avec un bréviaire sous le bras gauche, une grande croix à la main droite, et sans autre provision que leur confiance en Dieu. Elles nous les peignent se faisant jour à travers les forêts, marchant dans les terres marécageuses, où ils avaient de l'eau jusqu'à la ceinture, gravissant des roches escarpées, et furetant dans les antres et les précipices, au risque d'y trouver des serpents et des bêtes féroces, au lieu des hommes qu'ils y cherchaient. Plusieurs d'entre eux y moururent de faim et de fatigue, d'autres furent massacrés et dévorés par les Sauvages. Le père *Lizardi* fut trouvé percé de flèches sur un rocher; son corps était à demi déchiré par les oiseaux de proie, et son bréviaire était ouvert, auprès de lui, à l'office des morts. Quand un missionnaire rencontrait ainsi les restes d'un de ses compagnons, il s'empressait de leur rendre les honneurs funèbres, et, plein d'une grande joie, il chantait un *Te Deum* solitaire sur le tombeau du martyr.

De pareilles scènes, renouvelées à chaque instant, étonnaient les hordes barbares. Quelquefois elles s'arrêtaient autour du prêtre inconnu qui leur parlait de Dieu, et elles regardaient le ciel que l'apôtre leur montrait; quelquefois elles le fuyaient comme un enchanteur, et se sentaient saisies d'une frayeur étrange : le religieux les suivait en leur tendant les mains au nom de Jésus-Christ. S'il ne pouvait les arrêter, il plantait sa croix dans un lieu découvert, et s'allait cacher dans les bois. Les Sauvages s'approchaient peu à peu pour examiner l'étendard de paix élevé dans la solitude : un aimant secret semblait les attirer à ce signe de leur salut. Alors le missionnaire, sortant tout à coup de son embuscade et profitant de la surprise des Barbares, les invitait à quitter une vie misérable pour jouir des douceurs de la société.

Quand les Jésuites se furent attaché quelques Indiens, ils eurent

¹ *Lettres édifiantes*, t. 8, p. 381.

recours à un autre moyen pour gagner des âmes. Ils avaient remarqué que les Sauvages de ces bords étaient fort sensibles à la musique : on dit même que les eaux du *Paraguay* rendent la voix plus belle. Les missionnaires s'embarquèrent donc sur des pirogues avec les nouveaux catéchumènes ; ils remontèrent les fleuves en chantant des cantiques. Les néophytes répétaient les airs, comme des oiseaux privés chantent pour attirer dans les rets de l'oiseleur les oiseaux sauvages. Les Indiens ne manquèrent point de se venir prendre au doux piège. Ils descendaient de leurs montagnes et accouraient au bord des fleuves pour mieux écouter ces accents : plusieurs d'entre eux se jetaient dans les ondes, et suivaient à la nage la nacelle enchantée. L'arc et la flèche échappaient de la main du Sauvage : l'avant-goût des vertus sociales et les premières douceurs de l'humanité entraient dans son âme confuse ; il voyait sa femme et son enfant pleurer d'une joie inconnue ; bientôt, subjugué par un attrait irrésistible, il tombait au pied de la croix, et mêlait des torrents de larmes aux eaux régénératrices qui coulaient sur sa tête.

Ainsi la religion chrétienne réalisait dans les forêts de l'Amérique ce que la fable raconte des Amphion et des Orphée ; réflexion si naturelle, qu'elle s'est présentée même aux missionnaires : tant il est certain qu'on ne dit ici que la vérité, en ayant l'air de raconter une fiction.

Les premiers Sauvages qui se rassemblèrent à la voix des Jésuites furent les *Guaranis*, peuples répandus sur les bords du *Paranapané*, du *Pirapé* et de l'*Uraguay*. Ils composèrent une bourgade sous la direction des Pères *Maceta* et *Cataldino*, dont il est juste de conserver les noms parmi ceux des bienfaiteurs des hommes. Cette bourgade fut appelée *Lorette* ; et, dans la suite, à mesure que les églises indiennes s'élevèrent, elles furent comprises sous le nom général de *Réduction*. On en compta jusqu'à trente en peu d'années, et elles formèrent entre elles cette *république chrétienne* qui semblait un reste de l'antiquité découvert au Nouveau-Monde. Elles ont confirmé sous nos yeux cette vérité connue de Rome et de la Grèce, que c'est avec la religion, et non avec des principes abstraits de philosophie, qu'on civilise les hommes et qu'on fonde les empires.

Chaque bourgade était gouvernée par deux missionnaires, qui dirigeaient les affaires spirituelles et temporelles des petites républiques. Aucun étranger ne pouvait y demeurer plus de trois jours ; et pour éviter toute intimité qui eût pu corrompre les mœurs des nouveaux Chrétiens, il était défendu d'apprendre à parler la langue espagnole ; mais les néophytes savaient la lire et l'écrire correctement. — Dans chaque *Réduction* il y avait deux écoles : l'une pour

les premiers éléments des lettres, l'autre pour la danse et la musique. Ce dernier art, qui servait aussi de fondement aux lois des anciennes républiques, était particulièrement cultivé par les *Guaranis*. Ils savaient faire eux-mêmes des orgues, des harpes, des flûtes, des guitares et nos instruments guerriers.

Dès qu'un enfant avait atteint l'âge de sept ans, les deux religieux étudiaient son caractère. S'il paraissait propre aux emplois mécaniques, on le fixait dans un des ateliers de la *Réduction*, et dans celui-là même où son inclination le portait. Il devenait orfèvre, doreur, horloger, serrurier, charpentier, menuisier, tisserand, fondeur. Ces ateliers avaient eu pour instituteurs les Jésuites eux-mêmes. Ces Pères avaient appris exprès les arts utiles pour les enseigner à leurs Indiens, sans être obligés de recourir à des étrangers. Les jeunes gens qui préféraient l'agriculture étaient enrôlés dans la tribu des laboureurs, et ceux qui retenaient quelque humeur vagabonde de leur première vie erraient avec les troupeaux. Les femmes travaillaient, séparées des hommes, dans l'intérieur de leurs ménages. Au commencement de chaque semaine, on leur distribuait une certaine quantité de laine et de coton, qu'elles devaient rendre le samedi au soir, toute prête à être mise en œuvre ; elles s'employaient aussi à des soins champêtres, qui occupaient leurs loisirs sans surpasser leurs forces.

Il n'y avait point de marchés publics dans les bourgades : à certains jours fixes, on donnait à chaque famille les choses nécessaires à la vie. Un des deux missionnaires veillait à ce que les parts fussent proportionnées au nombre d'individus qui se trouvaient dans chaque cabane. Les travaux commençaient et cessaient au son de la cloche. Elle se faisait entendre au premier rayon de l'aurore. Aussitôt les enfants s'assemblaient à l'église, où leur concert matinal durait comme celui des petits oiseaux, jusqu'au lever du soleil. Les hommes et les femmes assistaient ensuite à la messe, d'où ils se rendaient à leurs travaux. Au baisser du jour, la cloche rappelait les nouveaux citoyens à l'autel, et l'on chantait la prière du soir à deux parties et en grande musique.

La terre était divisée en plusieurs lots, et chaque famille cultivait un de ces lots pour ses besoins. Il y avait en outre un champ public appelé *la Possession de Dieu*. Les fruits de ces terres communales étaient destinés à suppléer aux mauvaises récoltes et à entretenir les veuves, les orphelins et les infirmes. Ils servaient encore de fonds pour la guerre. S'il restait quelque chose du trésor public au bout de l'année, on appliquait ce superflu aux dépenses du culte et à la décharge du tribut de l'écu d'or que chaque famille payait au roi d'Espagne.

Un *cacique* ou chef de guerre, un *corrégidor* pour l'administration de la justice, des *régidores* et des *alcades* pour la police et la direction des travaux publics formaient le corps militaire, civil et politique des *Réductions*. Ces magistrats étaient nommés par l'assemblée générale des citoyens ; mais il paraît qu'on ne pouvait choisir qu'entre les sujets proposés par les missionnaires : c'était une loi empruntée du sénat et du peuple romain. Il y avait en outre un chef nommé *fiscal*, espèce de censeur public élu par les vieillards. Il tenait un registre des hommes en âge de porter les armes. Un *teniente* veillait sur les enfants ; il les conduisait à l'église et les accompagnait aux écoles, en tenant une longue baguette à la main ; il rendait compte aux missionnaires des observations qu'il avait faites sur les mœurs, le caractère, les qualités et les défauts de ses élèves.

Enfin la bourgade était divisée en plusieurs quartiers, et chaque quartier avait un surveillant. Comme les Indiens sont naturellement indolents et sans prévoyance, un chef d'agriculture était chargé de visiter les charrues et d'obliger les chefs de famille à ensemençer leurs terres.

En cas d'infraction aux lois, la première faute était punie par une réprimande secrète des missionnaires ; la seconde, par une pénitence publique à la porte de l'église, comme chez les premiers fidèles ; la troisième, par la peine du fouet. Mais pendant un siècle et demi qu'a duré cette république, on trouve à peine un exemple d'un Indien qui ait mérité ce dernier châtement. « Toutes leurs fautes sont des fautes d'enfants, dit le père Charlevoix : ils le sont toute leur vie en bien des choses, et ils en ont d'ailleurs toutes les bonnes qualités. » Les paresseux étaient condamnés à cultiver une plus grande portion du champ commun ; ainsi une sage économie avait fait tourner les défauts mêmes de ces hommes innocents au profit de la prospérité publique.

On avait soin de marier les jeunes gens de bonne heure, pour éviter le libertinage. Les femmes qui n'avaient pas d'enfants se retiraient, pendant l'absence de leurs maris, à une maison particulière, appelée *Maison de refuge*. Les deux sexes étaient à peu près séparés, comme dans les républiques grecques ; ils avaient des bancs distincts à l'église, et des portes différentes par où ils sortaient sans se confondre. Tout était réglé, jusqu'à l'habillement, qui convenait à la modestie sans nuire aux grâces. Les femmes portaient une tunique blanche, rattachée par une ceinture ; leurs bras et leurs jambes étaient nus ; elles laissaient flotter leurs cheveux, qui leur servaient de voile. Les hommes étaient vêtus comme les anciens Castillans. Lorsqu'ils allaient au travail, ils couvraient ce noble habit d'un sarrau

de toile blanche. Ceux qui s'étaient distingués par des traits de courage ou de vertu portaient un sarrau couleur de pourpre.

Les Espagnols et surtout les Portugais du Brésil faisaient des courses sur les terres de la *République chrétienne*, et enlevaient souvent des malheureux qu'ils réduisaient en servitude. Résolus de mettre fin à ce brigandage, les Jésuites, à force d'habileté, obtinrent de la cour de Madrid la permission d'armer leurs néophytes. Ils se procurèrent des matières premières, établirent des fonderies de canons, des manufactures de poudre, et dressèrent à la guerre ceux qu'on ne voulait pas laisser en paix. Une milice régulière s'assembla tous les lundis pour manœuvrer et passer la revue devant un cacique. Il y avait des prix pour les archers, les porte-lances, les frondeurs, les artilleurs, les mousquetaires. Quand les Portugais revinrent, au lieu de quelques laboureurs timides et dispersés, ils trouvèrent des bataillons qui les taillèrent en pièces et les chassèrent jusqu'au pied de leurs forts. On remarqua que la nouvelle troupe ne reculait jamais, et qu'elle se ralliait, sans confusion, sous le feu de l'ennemi. Elle avait même une telle ardeur, qu'elle s'emportait dans ses exercices militaires, et l'on était souvent obligé de les interrompre de peur de quelque malheur.

On voyait ainsi au *Paraguay* un État qui n'avait ni les dangers d'une constitution toute guerrière, comme celle des Lacédémoniens, ni les inconvénients d'une société toute pacifique, comme la fraternité des Quakers. Le problème politique était résolu : l'agriculture qui fonde et les armes qui conservent se trouvaient réunies. Les *Guaranis* étaient cultivateurs sans avoir d'esclaves, et guerriers sans être féroces : immenses et sublimes avantages qu'ils devaient à la religion chrétienne, et dont n'avaient pu jouir, sous le polythéisme, ni les Grecs ni les Romains.

Ce sage milieu était partout observé, la *République chrétienne* n'était point absolument agricole, ni tout à fait tournée à la guerre, ni privée entièrement des lettres et du commerce ; elle avait un peu de tout, mais surtout des fêtes en abondance. Elle n'était ni morose comme Sparte, ni frivole comme Athènes ; le citoyen n'était ni accablé par le travail ni enchanté par le plaisir. Enfin les missionnaires, en bornant la foule aux premières nécessités de la vie, avaient su distinguer dans le troupeau les enfants que la nature avait marqués pour de plus hautes destinées. Ils avaient, ainsi que le conseille Platon, mis à part ceux qui annonçaient du génie, afin de les initier dans les sciences et les lettres. Ces enfants choisis s'appelaient la *Congrégation* ; ils étaient élevés dans une espèce de séminaire, et soumis à la rigidité du silence, de la retraite et des études des disciples de Pytha-

gore. Il régnait entre eux une si grande émulation, que la seule menace d'être renvoyé aux écoles communes jetait un élève dans le désespoir. C'était de cette troupe excellente que devaient sortir un jour les prêtres, les magistrats et les héros de la patrie.

Les bourgades des *Réductions* occupaient un assez grand terrain, généralement au bord d'un fleuve et sur un beau site. Les maisons étaient uniformes, à un seul étage, et bâties en pierres; les rues étaient larges et tirées au cordeau. Au centre de la bourgade se trouvait la place publique, formée par l'église, la maison des Pères, l'arsenal, le grenier commun, la maison de refuge et l'hospice pour les étrangers. Les églises étaient fort belles et fort ornées; des tableaux, séparés par des festons de verdure naturelle, couvraient les murs. Les jours de fête, on répandait des eaux de senteur dans la nef, et le sanctuaire était jonché de fleurs de lianes effeuillées.

Le cimetière, placé derrière le temple, formait un carré long environné de murs à hauteur d'appui; une allée de palmiers et de cyprès régnait tout autour, et il était coupé dans sa longueur par d'autres allées de citronniers et d'orangers : celle du milieu conduisait à une chapelle où l'on célébrait tous les lundis une messe pour les morts. Des avenues des plus beaux et des plus grands arbres partaient de l'extrémité des rues du hameau et allaient aboutir à d'autres chapelles bâties dans la campagne et que l'on voyait en perspective. Ces monuments religieux servaient de termes aux processions les jours de grandes solennités. Le dimanche, après la messe on faisait les fiançailles et les mariages, et le soir on baptisait les catéchumènes et les enfants. Ces baptêmes se faisaient, comme dans la primitive Église, par trois immersions, les chants et le vêtement de lin.

Les principales fêtes de la religion s'annonçaient par une pompe extraordinaire. La veille, on allumait des feux de joie; les rues étaient illuminées, et les enfants dansaient sur la place publique. Le lendemain, à la pointe du jour, la milice paraissait en armes. Le cacique de guerre, qui la précédait, était monté sur un cheval superbe, et marchait sous un dais que deux cavaliers portaient à ses côtés. A midi, après l'office divin, on faisait un festin aux étrangers, s'il s'en trouvait quelques-uns dans la république, et l'on avait permission de boire un peu de vin. Le soir, il y avait des courses de bagues, où les deux pères assistaient pour distribuer les prix aux vainqueurs. A l'entrée de la nuit, ils donnaient le signal de la retraite, et les familles, heureuses et paisibles, allaient goûter les douceurs du sommeil.

Au centre de ces forêts sauvages, au milieu de ce petit peuple antique, la fête du Saint-Sacrement présentait surtout un spectacle extraordinaire. Les Jésuites y avaient introduit les danses, à la ma-

nière des Grecs, parce qu'il n'y avait rien à craindre pour les mœurs chez des Chrétiens d'une si grande innocence. Nous ne changerons rien à la description que le père Charlevoix en a faite :

« J'ai dit qu'on ne voyait rien de précieux à cette fête ; toutes les beautés de la simple nature sont ménagées avec une variété qui la représente dans son lustre ; elle y est même, si j'ose ainsi parler, toute vivante ; car sur les fleurs et les branches des arbres qui composent les arcs de triomphe sous lesquels le Saint-Sacrement passe, on voit voltiger des oiseaux de toutes les couleurs, qui sont attachés par les pattes à des fils si longs, qu'ils paraissent avoir toute leur liberté, et être venus d'eux-mêmes pour mêler leur gazouillement au chant des musiciens et de tout le peuple, et bénir à leur manière celui dont la providence ne leur manque jamais... D'espace en espace, on voit des tigres et des lions bien enchaînés, afin qu'ils ne troublent point la fête, et de très-beaux poissons qui se jouent dans de grands bassins remplis d'eau : en un mot, toutes les espèces de créatures vivantes y assistent, comme par députation, pour y rendre hommage à l'Homme-Dieu dans son auguste sacrement.

« On fait entrer aussi dans cette décoration toutes les choses dont on se régale dans les grandes réjouissances, les prémices de toutes les récoltes pour les offrir au Seigneur, et le grain qu'on doit semer, afin qu'il donne sa bénédiction. Le chant des oiseaux, le rugissement des lions, le frémissement des tigres, tout s'y fait entendre sans confusion et forme un concert unique... Dès que le Saint-Sacrement est rentré dans l'église, on présente aux missionnaires toutes les choses comestibles qui ont été exposées sur son passage. Ils en font porter aux malades tout ce qu'il y a de meilleur ; le reste est partagé à tous les habitants de la bourgade. Le soir, on tire un feu d'artifice, ce qui se pratique dans toutes les grandes solennités et au jour des réjouissances publiques.

Avec un gouvernement si paternel et si analogue au génie simple et pompeux du Sauvage, il ne faut pas s'étonner que les nouveaux Chrétiens fussent les plus purs et les plus heureux des hommes. Le changement de leurs mœurs était un miracle opéré à la vue du Nouveau-Monde. Cet esprit de cruauté et de vengeance, cet abandon aux vices les plus grossiers, qui caractérisent les hordes indiennes, s'étaient transformés en un esprit de douceur, de patience et de chasteté. On jugera de leur vertu par l'expression naïve de l'évêque de *Buenos-Ayres*. « Sire, écrivait-il à Philippe V, dans ces peuplades nombreuses, composées d'Indiens naturellement portés à toutes sortes de vices, il règne une si grande innocence, que je ne crois pas qu'il s'y commette un seul péché mortel. »

Chez ces Sauvages chrétiens, on ne voyait ni procès ni querelles : le *tien* et le *mien* n'y étaient pas même connus ; car, ainsi que l'observe Charlevoix, c'est n'avoir rien à soi que d'être toujours disposé à partager le peu qu'on a avec ceux qui sont dans le besoin. Abondamment pourvus des choses nécessaires à la vie ; gouvernés par les mêmes hommes qui les avaient tirés de la barbarie, et qu'ils regardaient, à juste titre, comme des espèces de divinités ; jouissant dans leurs familles et dans leur patrie des plus doux sentiments de la nature, connaissant les avantages de la vie civile sans avoir quitté le désert, et les charmes de la société sans avoir perdu ceux de la solitude, ces Indiens se pouvaient vanter de jouir d'un bonheur qui n'avait point eu d'exemple sur la terre. L'hospitalité, l'amitié, la justice et les tendres vertus découlaient naturellement de leurs cœurs à la parole de la religion, comme les oliviers laissent tomber leurs fruits mûrs au souffle des brises. Muratori a peint d'un seul mot cette république chrétienne en intitulant la description qu'il en a faite : *Le Christianisme heureux* ¹.

Muratori et Châteaubriand ne sont pas les seuls à célébrer les missions du Paraguay et les autres, Buffon écrira : « Les missions ont formé plus d'hommes dans les nations barbares que n'en ont détruit les armées victorieuses des princes qui les ont subjuguées. La douceur, la charité, le bon exemple, l'exercice de la vertu constamment pratiquées chez les Jésuites ont touché les Sauvages et vaincu leur défiance et leur férocité ; ils sont venus d'eux-mêmes demander à connaître la loi qui rendait les hommes si parfaits, ils se sont soumis à cette loi et réunis en société. Rien n'a fait plus d'honneur à la religion que d'avoir civilisé ces nations et jeté les fondements d'un empire sans autres armes que celles de la vertu ². » Le protestant Robertson dira au fond de l'Écosse : « C'est dans le Nouveau-Monde que les Jésuites ont exercé leurs talents avec le plus d'éclat et de la manière la plus utile au bonheur de l'espèce humaine. Les conquérants de cette malheureuse partie du globe n'avaient eu d'autre objet que de dépouiller, d'enchaîner, d'exterminer ses habitants : les Jésuites seuls s'y sont établis dans des vues d'humanité ³. » Enfin, Voltaire lui-même ne pourra s'empêcher de dire : « L'établissement dans le Paraguay par les seuls Jésuites espagnols paraît à quelques égards le triomphe de l'humanité ⁴. »

Le Nouveau-Monde voyait alors une merveille peut-être plus éton-

¹ Châteaubriand, *Génie du christianisme. Missions du Paraguay*. — ² Buffon, *Hist. nat.*, t. 20 ; *De l'homme*, p. 282. Paris, 1798. — ³ *Hist. de Charles-Quint*, t. 2, p. 229. Amsterdam, 1771. — ⁴ *Essai sur les mœurs*, t. 10, p. 59, édit. de Genève.

nante encore que celle du Paraguay : ce fut un Jésuite, esclave des Nègres. Né à Verdu, en Catalogne, vers l'année 1581, Pierre Claver pouvait, par la noblesse de son origine, prétendre aux dignités de l'Église ou aux honneurs militaires. Il embrassa l'institut de Jésus et acheva ses études au collège de Majorque. Dans cette maison habitait alors un vieillard nommé Alphonse Rodriguèz, qui, après avoir passé une partie de sa vie dans les affaires commerciales, s'était retiré du monde pour vivre plus intimement avec Dieu. Simple frère coadjuteur et portier du collège, Rodriguèz, que le pape Léon XII a placé au rang des bienheureux, se lia d'une étroite amitié avec Claver. Il ne s'occupait point de révéler à son jeune disciple les mystères de la science ; il l'initia à ceux de la sainteté. Alphonse Rodriguèz avait si bien disposé le novice aux vertus de l'apostolat, que les fatigues, que les périls réservés aux missionnaires ne purent répondre à son amour pour les souffrances ni à l'immensité de son zèle. Claver croyait que sur la terre il existait une race d'hommes encore plus à plaindre que les Sauvages : ce fut à elle qu'il dévoua sa charité.

Dans le mois de novembre 1615, il arrive à Carthagène, l'une des villes les plus considérables de l'Amérique méridionale. Cette cité, dont le port était l'entrepôt du commerce de l'Europe, se trouvait le bazar général où l'on trafiquait des Noirs. On les vendait, on les achetait, on les surchargeait de travaux. On les faisait descendre au fond des mines, on les appliquait à toutes les tortures de la faim, de la soif, du froid et de la chaleur, pour accroître la source de ses richesses. Quand, sous ce soleil de plomb, sous ces tempêtes qui usent si vite les complexions les plus robustes, ces pauvres esclaves avaient épuisé leurs forces pour fertiliser un sol ingrat, leurs maîtres les abandonnaient à de précoces infirmités ou au désespoir d'une vieillesse anticipée. Alors ils mouraient sans secours, comme ils avaient vécu sans espérance.

Le père de Sandoval avait précédé Claver sur ce rivage, et, comme lui, né dans la grandeur, il s'était imposé le devoir de consoler, de soulager tant d'infortunes. Alphonse Rodriguèz avait enseigné à Claver la théorie de l'abnégation chrétienne, Sandoval lui en fit connaître la pratique. A peine l'eut-il formé à la vie qu'il embrassait, à cette continuité de malheurs qu'il fallait endurer d'un côté, pour les adoucir de l'autre, que le Jésuite, vieilli dans les bonnes œuvres, sentit qu'il pouvait résigner aux mains de Claver son sceptre d'humiliation. Sandoval se mit à parcourir le désert, à fouiller les bois les plus épais pour annoncer aux Nègres libres la bonne nouvelle de Jésus-Christ ; puis cet homme, dont la famille était si opulente, expira couvert d'ulcères volontairement conquis par la charité.

Quant à son successeur, voici quelle fut, pendant quarante ans, sa vie de chaque jour à Carthagène. Dès qu'un navire chargé de Nègres entrait au port, Claver accourait avec une provision de biscuits, de limons, d'eau-de-vie et de tabac. A ces esclaves abrutis par les supplices d'un long voyage et toujours sous le poids des menaces ou du bâton, il prodiguait ses caresses. Leurs parents ou leurs princes les avaient vendus ; lui leur parlait d'un père et d'une patrie qu'ils avaient dans le ciel. Il recevait les malades entre ses bras, il baptisait les petits enfants, il fortifiait les valides, il se faisait leur serviteur, il leur disait, par signes, que partout, que toujours il serait à leurs ordres, prêt à partager leurs douleurs, disposé à les instruire, et ne reculant jamais quand ils lui demanderaient le sacrifice de ses jours.

En présence des maux dont ils sortaient d'être assaillis, en face de ceux qui les attendaient, les Nègres, ne voyant que dédain ou impassibilité sur la physionomie des Blancs, se prenaient à avoir foi en cet homme, que leurs compatriotes, déjà habitués au joug européen, saluaient comme un ami. Claver s'était insinué dans leur confiance : il songea à y introduire l'Évangile ; mais il fallait vaincre des obstacles de plus d'une sorte, trouver des interprètes, les payer et leur enseigner à devenir missionnaires par substitution. Claver se mit à mendier de porte en porte, à tendre la main sur les places publiques. Après avoir arraché aux colons l'autorisation de visiter les Noirs dans leurs cases ou dans les mines, on apercevait ce Jésuite, toujours les yeux chargés de fièvre, toujours pâle, toujours le corps exténué par d'inénarrables maladies, cheminer à travers champs pour porter aux esclaves l'espérance et le salut.

Un bâton à la main, un crucifix de bronze sur la poitrine, et les épaules pliées sous le faix des provisions qu'il va leur offrir, le Père parcourt d'un pas que la charité rend agile les routes brûlées par le soleil. Il franchit les fleuves, il affronte les pluies torrentueuses, ainsi que les âpres variations du climat. A peine parvenu à une case où l'agglomération des esclaves épaissit l'air déjà empesté par l'entassement de tant de corps infects, le Jésuite se présente au quartier des malades. Ils ont besoin de plus de secours, de plus de consolation que les autres ; sa première visite leur appartient de droit. Là, il leur lave lui-même le visage, il panse leurs plaies, il leur distribue des médicaments et des conserves ; il les exhorte à souffrir pour Dieu, qui est mort sur la croix afin de les racheter. Quand il a calmé toutes les peines du corps et de l'esprit, il réunit les esclaves autour d'un autel que ses mains ont dressé ; il suspend sur leurs têtes un tableau de Jésus-Christ au calvaire, de Jésus-Christ dont le sang

coula pour les Nègres. Il place les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, sur des sièges ou sur des nattes qu'il a disposés lui-même; et au milieu de ces êtres dégradés, sans vêtements, couverts de vermine, il commence d'un air radieux les enseignements qu'il sait mettre à la portée de leur abâtardissement intellectuel.

Outre les Noirs publiquement esclaves, il y en avait d'autres que la cupidité tenait cachés dans Carthagène, et que, pour ne pas payer la dime due au roi d'Espagne, on vendait en secret à des marchands qui les destinaient aux sucreries. Ceux-là étaient, s'il est possible, encore plus misérables que les autres. Le gouvernement ne connaissait pas cette contrebande : Claver la pressentit. Ce ne fut pas pour la dénoncer; mais ces esclaves ne devaient pas être plus privés que leurs frères des bienfaits de l'Évangile. Claver jura le secret à condition qu'il lui serait permis de les instruire et de les baptiser. Ce secret, il l'emporta dans la tombe.

Il ne suffisait pas au Jésuite d'avoir fait Chrétiens tant d'infortunés, il essaya de leur inculquer les premiers principes de la morale. Quand il fut appelé à prononcer ses vœux solennels, il en ajouta un cinquième. La compagnie de Jésus le créait esclave de Dieu, il voulut s'astreindre à un joug plus pesant, il signa ainsi sa profession : *Pierre, esclave des Nègres pour toujours*. Claver se donnait tout entier à ces multitudes grossières; il ne s'en sépara plus. Il avait baptisé les moins stupides, il chercha à leur inspirer quelques sentiments humains. Ils étaient faibles, tremblants devant leurs maîtres : il aspira à les relever devant Dieu. Leurs maîtres fuyaient leur contact, car ce contact seul engendrait des exhalaisons fétides; mais ils étaient Chrétiens. Claver exige que, dans l'église des Jésuites au moins, l'égalité règne comme au ciel ou dans la tombe. Son zèle paraît outré : on menace de désertir le temple; Claver répond que, achetés par les hommes, les Nègres n'en sont pas moins enfants de Dieu, qu'il y a pour eux obligation de satisfaire aux commandements de l'Église, et que lui, leur pasteur, doit rompre le pain de la parole de vie. Les Noirs purent donc, comme les Blancs, venir prier dans le sanctuaire, et il leur fut permis de se mêler aux Européens.

De grands vices avaient germé au milieu de tant de désolations; la débauche y apparaissait sans voile, elle n'évoquait que de honteux plaisirs, que de plus honteuses maladies, et jamais un remords. La pudeur était un mot dont les Nègres n'avaient pas l'intelligence. Claver les conduisit par degrés jusqu'à la connaissance, jusqu'à la pratique de la vertu. A force de tendresse et d'affectueuses leçons, il leur apprit à redevenir purs, chastes et sobres. Pendant quarante ans il se résigna à cette existence, dont nous n'avons esquissé qu'une

ournée ; les lépreux, les pestiférés furent ses enfants de prédilection ; mais ce vieillard, qui avait vu l'humanité sous tant de phases hideuses, ne tarda point à ressentir les douleurs qu'il avait si souvent apaisées. Il perdit peu à peu l'usage de ses jambes et de ses bras, puis enfin il expira le 8 septembre 1654.

Il avait confondu dans le même amour le colon et l'esclave, le Blanc et le Noir. On les vit se réunir tous dans un même sentiment d'admiration, de deuil et de piété autour de son tombeau. Les magistrats de Carthagène, le gouverneur, don Pedro de Zapata, à leur tête, sollicitèrent l'honneur de faire aux frais de la ville les obsèques de l'apôtre de l'humilité. Les Nègres, les marrons eux-mêmes ou esclaves fugitifs, se joignirent à la pompe funèbre, et de chaque palais ainsi que de chaque case il ne s'échappa qu'un cri de vénération et de reconnaissance pour ce Jésuite qui avait tant glorifié l'humanité. En 1747, Benoît XIV confirma le décret de la congrégation des rites, qui déclare suffisantes les preuves du degré d'héroïsme dans lequel Pierre Claver a possédé toutes les vertus. Pie IX vient de le béatifier ¹.

Le bienheureux Alphonse Rodriguèz, qui fut son maître spirituel, exerça d'abord la profession de marchand drapier dans la ville de Ségovie, en Espagne, où il prit naissance le 25 juillet 1531. Mais Dieu, qui l'appelait à une vie plus parfaite, permit qu'il lui arrivât une suite d'épreuves qui devaient le détacher entièrement du monde. Il essuya plusieurs pertes considérables dans son commerce, puis la mort vint lui enlever son épouse et une fille qu'il chérissait tendrement. Cependant il lui restait un fils, et c'était une puissante consolation pour un cœur si affligé ; mais il mourut peu de temps après sa mère et sa sœur. Alphonse, adorant la main de Dieu qui le frappait, s'appliqua, dès lors uniquement aux œuvres de la mortification chrétienne, et se livra aux plus grandes austérités. Il passa trois ans dans cet état, consultant Dieu et le priant de lui faire connaître sa volonté. C'est alors qu'il fit choix de la compagnie de Jésus, dans laquelle il entra l'an 1569, et prononça ses derniers vœux le 5 avril 1585. Ses supérieurs lui confièrent la charge de portier au collège de Majorque, et le saint religieux en remplit les humbles fonctions, jusqu'à la fin de sa vie, pendant un très-grand nombre d'années. C'est dans ce poste, en apparence si bas et si méprisable, qu'il s'éleva à la plus haute sainteté, ayant sans cesse la pensée de Dieu présente à l'esprit, vivant dans une mortification continuelle, obéissant avec une humilité parfaite à ses supérieurs, et montrant une charité sans

¹ Crétineau-Joly, t. 3, c. 4.

bornes, une complaisance et une douceur inaltérables, soit envers ses frères, soit envers les écoliers et les étrangers qui fréquentaient le collège. Plusieurs fois on le vit ravi en extase dans ses oraisons ; mais les dons de Dieu n'enflaient point son cœur : Alphonse Rodriguèz se regardait comme le plus grand des pécheurs, et les faveurs dont il était l'objet de la part du Seigneur ne servaient qu'à lui inspirer des sentiments d'un plus profond abaissement.

Ce saint religieux mourut le 31 octobre 1617, âgé de quatre-vingt-six ans, et fut dès lors l'objet d'une vénération toute particulière, tant de la part du peuple de ce pays que de la part de ses frères. Dès l'an 1627, le pape Urbain VIII fit informer sur ses vertus ; mais il était réservé à Léon XII de l'inscrire sur le catalogue des bienheureux : c'est ce qui a eu lieu par un décret du 29 septembre 1824 ¹.

L'ordre de la Trinité pour la rédemption des captifs continuait à donner en Espagne l'exemple de la charité. Le bienheureux Simon de Roxas naquit à Valladolid en 1552. Il reçut une éducation chrétienne, et entra, très-jeune encore, dans l'institut de la Sainte-Trinité, où il se distingua par sa piété, par sa science et par son habileté à manier les affaires les plus difficiles. Il fut nommé confesseur de la reine Élisabeth, épouse de Philippe II, roi d'Espagne. Ce prince lui confia le soin de veiller sur ses deux fils, don Carlos et don Ferdinand, lorsqu'il alla prendre possession du trône de Portugal. Simon resta toujours le même, au milieu des grandeurs et des séductions de la cour. Une épidémie venait de se déclarer dans la ville où la cour résidait : Simon vole aussitôt au secours des malades. Alors le roi, qui craignait que le saint ne prit la maladie, lui défendit d'aller aux hôpitaux ; mais Simon fit dire au monarque qu'il préférerait les malades à la cour, et continua de donner les soins les plus pressés aux pauvres et aux malheureux. Cette conduite vraiment évangélique lui valut l'approbation des hommes les moins religieux. Il mourut dans des sentiments de piété extraordinaire, le 28 septembre 1624. Il a été béatifié par Clément XIII, le 13 mai 1766 ².

A l'époque du bienheureux Simon de Roxas, il s'opéra une réforme dans l'ordre de la Trinité, pour reprendre la stricte observance de la règle primitive. Le fondateur en fut le bienheureux Jean-Baptiste de la Conception, né à Almodovar del Campo, près de Calatrava, diocèse de Tolède, le 40 juin 1561. Son père, Marc Garcia, appartenait à l'une des premières familles du pays et jouissait d'une fortune considérable ; sa mère, Isabelle Lopèz, était distinguée par ses vertus, et surtout par une piété fervente et une ardente charité. Ces

¹ Godeseard, 21 octobre. — ² *Ibid.*, 28 septembre.

deux époux vivaient entre eux dans une union parfaite. Dans tout le pays, la réputation de leurs vertus était si répandue et si bien établie, que sainte Thérèse les avait choisis pour ses hôtes toutes les fois qu'elle passait par Almodovar del Campo.

Jean-Baptiste avait sept frères ; mais dès son bas âge il se distinguait de tous par une raison précoce et une tendre piété. Aussi sainte Thérèse le remarqua-t-elle, et un jour entre autres elle dit à sa mère, en le lui montrant : Vous avez là, madame, un fils qui doit devenir quelque jour un saint personnage, le directeur d'un grand nombre d'âmes et le réformateur d'une grande œuvre.

Dès sa dixième année, Jean-Baptiste pratiquait toutes sortes d'austérités et cherchait à prendre pour modèles les Pères du désert, en imitant leur silence, leurs jeûnes et leurs pénitences extraordinaires. Ni les remontrances de son père, ni les larmes de sa mère, qui l'un et l'autre craignaient pour sa santé dans un âge aussi tendre, ni les railleries de ses frères et de ses condisciples, qui traitaient sa conduite d'exagération et de folie, ne purent le décider à se relâcher de ces saintes pratiques. Il portait un cilice, faisait un usage fréquent de la discipline, et dormait sur une planche, la tête appuyée sur une pierre qui lui servait d'oreiller. Les jours qu'il jeûnait, ce qui lui arrivait souvent, il ne prenait guère que du pain sec ; plus tard, il se retrancha totalement l'usage du vin. Tel fut le genre de vie de Jean-Baptiste pendant treize ans ; mais c'en était trop pour son âge et la faiblesse de sa complexion. L'état de souffrance dans lequel il tomba et demeura pendant deux ans aurait fini par le conduire au tombeau, si Dieu n'eût miraculeusement récompensé sa piété et sa foi par une subite et complète guérison.

Cependant, au milieu de ses austérités, il n'avait pas négligé son éducation. Ses progrès même avaient été si rapides, qu'à l'âge de quatorze ans il avait terminé ses humanités et sa philosophie, sous la direction des Carmes déchaussés, auxquels il avait été confié. De là, il fut envoyé par ses parents à l'université de Baëza, pour s'y perfectionner encore dans la connaissance des sciences humaines. Jean-Baptiste y continua de s'adonner à l'étude avec ardeur, et, comme chez ses premiers maîtres, de brillants succès couronnèrent ses efforts. Mais le jeune homme mettait toujours avant tous les autres le soin de son salut et les devoirs de la piété. Il ne se laissa ni enfler par l'orgueil de la science, ni corrompre par les exemples contagieux de ses condisciples. Toujours il demeura humble, pur, modeste ; toujours il sut conserver, au milieu des dangers de tout genre qui l'environnaient dans cet âge des erreurs et des passions, cette précieuse innocence, cette candeur de l'enfance, cet amour de la prière

et des saintes pratiques qui lui avaient valu dès longtemps le surnom de *saint enfant*.

Ses études terminées, il retourna chez ses parents, et songea sérieusement à l'affaire la plus importante qui puisse occuper un jeune homme, le choix de sa profession ; et après de ferventes prières, aidé des lumières et soutenu par les encouragements des personnes expérimentées dont il rechercha les conseils, il résolut d'entrer dans l'ordre des Trinitaires. Pendant le cours de son noviciat, la conduite de Jean-Baptiste fut si fervente et si régulière, que les supérieurs le citaient pour modèle aux plus anciens religieux. Au bout d'un an, devenu profès et admis à la prêtrise, il fut presque aussitôt choisi pour remplir les fonctions importantes et difficiles de prédicateur et de directeur des âmes. Bientôt on accourut en foule à ses discours, et l'on vit une multitude de pécheurs, touchés par l'onction et la force de ses paroles, venir puiser à son tribunal la grâce du pardon et de la réconciliation. Quelqu'un lui demandant un jour d'où il tirait la matière de ses discours, si fréquents et toujours si pleins de doctrine et d'onction : Le livre d'où je les tire, répondit-il, c'est Jésus-Christ et l'oraison.

Déjà depuis plusieurs années, la mésintelligence et l'esprit de discorde, et, à leur suite, le relâchement, l'insubordination et mille autres désordres s'étaient glissés dans la plupart des couvents de la Trinité. Pour chercher un remède à ces maux, les principaux membres de l'ordre en Castille, en Aragon et en Andalousie, s'assemblèrent en 1594 et prirent la résolution d'établir dans chaque province de l'ordre deux ou trois maisons dans lesquelles la stricte observance de la règle serait rigoureusement maintenue. Ces maisons devaient être ouvertes à tous les religieux de l'ordre, et tous même seraient tenus de les habiter pendant un certain temps, au bout duquel, toutefois, la faculté leur était accordée de rentrer dans leur monastère primitif.

Cette amélioration, tout insuffisante qu'elle était, ne fut exécutée que très-imparfaitement. A peine quelques monastères, parmi lesquels il faut compter au premier rang celui du Val-de-Pégnas, dans le diocèse de Tolède, furent organisés selon cette réforme. Jean-Baptiste de la Conception, c'est le nom que notre saint avait pris à sa profession, ne pouvait être des derniers à l'embrasser. Il se hâta d'entrer dans le monastère que nous venons de nommer. Il jouissait dès lors dans tout cet ordre, et en particulier dans la communauté dont il faisait partie, de la plus haute considération ; ses talents, ses vertus, son zèle l'y faisaient considérer comme l'un des plus fermes soutiens de la foi et de la pureté des mœurs. Son exemple produisit donc quelque effet, et des religieux des diverses parties de

l'Espagne, attirés par la réputation de ses vertus, arrivèrent au couvent du Val-de-Pégnas, dont on lui avait confié la direction. Tous montraient d'abord beaucoup de ferveur et d'empressement à remplir leurs devoirs; mais ils se lassèrent bientôt d'un genre de vie auquel ils n'étaient plus faits, et, au bout de quelques mois, ils ne demandaient plus qu'à retourner dans leur ancienne communauté, pour y reprendre leurs habitudes de relâchement. Jean, qui s'aperçut de ce refroidissement de zèle, et qui d'ailleurs ne tarda pas à voir diminuer considérablement le nombre de ses néophytes, en conçut un profond chagrin, et résolut d'appliquer un remède énergique et radical au désordre dont il était témoin. Il comprit surtout que, tant qu'on accorderait aux religieux la faculté de quitter la vie austère à laquelle on voulait les habituer, pour retomber dans leur molle dissipation, il serait impossible de les déterminer à suivre de leur plein gré une règle qu'une longue habitude de relâchement leur faisait trouver plus rigoureuse qu'elle n'était en effet.

Pour exécuter ce qu'il méditait, il demanda et obtint de Clément VIII une bulle qui l'autorisait à faire revivre la règle des Trinitaires dans toute sa première austérité : c'était en 1598. Ainsi assuré de la bienveillance du Saint-Siège et appuyé de son autorité, le saint homme retourna à son monastère du Val-de-Pégnas et mit sur-le-champ la main à l'œuvre. Mais il ne tarda pas à éprouver tous les obstacles qu'il avait prévus. Les moines se soulevèrent contre lui, le calomnièrent, lui firent plus d'une fois subir de mauvais traitements, et parvinrent, par leurs menées, à indisposer contre lui la cour d'Espagne, qui lui suscita toutes sortes de difficultés. On raconte même qu'un jour ses ennemis, furieux de sa persévérance, envoyèrent des scélérats qui s'introduisirent dans le couvent, se saisirent de lui, le garrottèrent et le jetèrent dans une fosse pour l'y faire périr, ensuite pillèrent la maison et chassèrent tous les religieux fervents qui l'habitaient.

Cependant ces odieuses machinations tournèrent à la confusion de ses ennemis. Jean-Baptiste de la Conception poursuivit avec calme et patience une entreprise que Dieu favorisait, et il fut assez heureux pour établir en peu de temps, dans huit monastères, cette réforme, qui fut ensuite adoptée dans un très-grand nombre de maisons. Les religieux reçurent le nom de *Trinitaires déchaussés*, parce qu'ils devaient aller nu-pieds, d'après le nouveau règlement tracé par le pieux réformateur.

Jean-Baptiste de la Conception, peu d'instants avant de mourir, parut plongé dans une profonde méditation, et on l'entendit répéter à voix basse : O mon Dieu, vous savez que j'ai fait tout ce que j'ai

pu faire! — Il mourut à Cordoue, le 14 février 1613. Il s'est opéré plusieurs miracles sur sa tombe, et le pape Pie VII l'a béatifié le 29 avril 1819¹.

Un autre saint a illustré cette réforme des Trinitaires. Le bienheureux Michel des Saints fut prévenu dès son enfance des bénédictions du ciel. Ses parents, Henri Angemit et Marguerite de Mousserada, qui occupaient un rang distingué dans la ville de Vic, en Catalogne, le firent élever dans la piété, et il n'avait que six ans lorsqu'il leur annonça la résolution qu'il avait formée de quitter le monde pour se consacrer entièrement à Dieu. Il fit même dès ce moment le vœu de chasteté perpétuelle, et s'astreignit en même temps à pratiquer tous les jeûnes et les abstinences de l'Église. Saint François d'Assise était pour lui l'objet d'une vénération particulière, et lorsqu'on lui demandait pourquoi, si jeune encore, il témoignait tant d'ardeur pour la prière et la mortification, il répondait : C'est pour imiter saint François et obtenir l'amour de Dieu.

Il eut le malheur de perdre ses parents de bonne heure; mais le Seigneur ne l'abandonna pas et prit soin lui-même de le conserver, au milieu des dangers et des distractions du monde. Un de ses oncles fut chargé de sa tutelle et le plaça chez un marchand. C'est là que cet enfant donna l'exemple des plus admirables vertus, au point d'exciter l'étonnement et l'admiration de tous ceux qui pouvaient être témoins de sa conduite. Fidèle et appliqué à tous les devoirs de son état, respectueux et soumis envers ses maîtres, il donnait à la prière et aux pratiques de piété tout le temps qu'il avait de libre, après avoir satisfait à ses autres obligations. Chaque jour il récitait le petit office de la sainte Vierge, pieux exercice qui nourrissait sa tendre dévotion envers la reine des anges, et toutes les fois qu'il pouvait le faire, il assistait à l'office divin qui se célébrait à l'église. Son goût pour la prière était tel, qu'il ne passait, pour ainsi dire, pas un instant sans élever son cœur à Dieu par de saintes aspirations; et lorsqu'il pouvait s'y livrer d'une manière plus particulière, son recueillement et sa dévotion auraient édifié les anges mêmes. Son maître était pénétré de respect pour lui et le donnait pour modèle à toute sa famille.

Cependant le jeune Michel crut que le Seigneur l'appelait à un état plus parfait, et il informa son patron qu'il voulait embrasser l'état religieux. Dans ce dessein, il se présenta d'abord à Barcelone, dans un couvent de Trinitaires, où il fut admis, et, après trois ans d'épreuves, il prononça ses vœux dans une autre maison de

¹ Godescard, 14 février.

l'ordre, à Saragosse. Mais la ferveur du saint religieux n'était pas encore satisfaite, et il quitta bientôt sa communauté pour embrasser la réforme qui venait d'être établie chez les Trinitaires par le bienheureux Jean-Baptiste de la Conception. Il y prononça de nouveaux vœux à Alcalá, l'an 1617, âgé alors de vingt-huit ans ; puis il fut envoyé à Baëza et à Salamanque, pour continuer et achever ses études. C'est dans cette dernière ville qu'il fut ordonné prêtre. Dès ce moment, le bienheureux Michel se livra tout entier à l'exercice du saint ministère, sans négliger les devoirs particuliers que lui imposait la règle sévère des Trinitaires déchaussés. Deux fois son mérite et ses vertus le firent élire supérieur du couvent de Valladolid, et son gouvernement s'y fit remarquer par un redoublement de ferveur et de piété de la part de tous les religieux. Ils l'aimaient comme un père et le respectaient comme un saint. Plusieurs fois ils furent témoins des révélations que le Seigneur lui faisait dans la prière et des miracles qu'il daignait opérer par l'entremise de son pieux serviteur. Une vertu si pure et si parfaite devait être bientôt mûre pour le ciel. Le bienheureux Michel des Saints mourut en 1625, âgé de trente-quatre ans et fut béatifié par Pie VI en 1779 ¹.

L'ordre de Notre-Dame de la Merci pour la rédemption des captifs eut la gloire de produire vers le même temps, et toujours en Espagne, une illustre sainte, la bienheureuse Marie-Anne de Jésus, née à Madrid en 1565, de parents distingués par leur noblesse et leur piété. Son père, qui avait une charge à la cour, se nommait Louis Navarre de Guerava, et sa mère Jeanne Romero. Dieu la combla de grâces extraordinaires dès son enfance. Aussi se consacra-t-elle à lui dès l'âge le plus tendre, et elle ne voulut avoir que lui pour partage. Elle sentit de bonne heure pour la sainte communion un empressement extrême, et avant d'y avoir été admise pour la première fois, elle la désirait ardemment. Son confesseur, pour l'éprouver, lui dit de s'y préparer ; elle le fit par des jeûnes, des disciplines et d'autres actes de mortification dont peu d'enfants sont capables. Lorsqu'elle fut en âge de former un établissement, ses parents la pressèrent de s'engager dans le mariage ; mais les instances qu'ils lui firent à ce sujet furent inutiles, et, malgré tous les combats qu'elle eut à soutenir dans cette occasion, malgré les mauvais traitements qu'elle éprouva, tant de la part de son père que de celle de la femme qu'il avait épousée en secondes noces, elle n'en fut pas moins constante dans son généreux dessein.

Ces rigueurs déterminèrent Marie-Anne à embrasser l'état religieux

¹ Godescard, 5 juillet.

comme le moyen le plus propre à la mettre à l'abri des sollicitations importunes. Elle se présenta dans cette vue à plusieurs monastères de Madrid ; mais on craignait tellement la disposition de ses parents, qu'on ne voulut la recevoir nulle part, et les autres tentatives de ce genre qu'elle fit ailleurs ne furent pas plus heureuses. Obligée donc de demeurer dans la maison paternelle, cette sainte fille, qui avait alors dix-neuf ans, y mena une vie retirée et pénitente, méditant chaque jour la passion de Jésus-Christ et pratiquant de grandes austérités. Dieu, qui la comblait de faveurs spirituelles, permit que son corps fût accablé d'infirmités et qu'elle fût en butte aux traits les plus envenimés des méchants ; mais elle supporta avec une sainte joie ces pénibles épreuves, et c'était pour elle un bonheur d'acquiescer ainsi quelque ressemblance avec son divin époux.

Marie-Anne, à l'âge de quarante-deux ans, ayant enfin obtenu de son père la permission d'entrer en religion, voulut embrasser la règle de l'ordre de Notre-Dame de la Merci. Les Pères de la Merci lui procurèrent un petit logement près de leur maison. C'est dans ce lieu qu'elle fit l'essai de la vie régulière, suivant tous les exercices des religieux, dont l'avertissait la cloche du couvent, et continuant de se livrer aux saintes rigueurs de la mortification qu'elle pratiquait depuis sa jeunesse.

Après avoir ainsi passé près de huit ans à se préparer au saint état qu'elle voulait embrasser, elle prit l'habit de Notre-Dame de la Merci avec le nom de Marie-Anne de Jésus, en 1613, et l'année suivante elle fit, entre les mains du Père général de l'ordre, les trois vœux essentiels de religion. A son exemple, une autre sainte fille, qui prit le nom de Marie de Jésus, se consacra au Seigneur par les mêmes vœux, et toutes deux donnèrent ainsi commencement au pieux institut des religieuses déchaussées de Notre-Dame de la Merci, qui s'étendit ensuite dans plusieurs parties d'Espagne.

La reine d'Espagne, Elisabeth de France, lui témoignait une grande confiance. Un jour qu'elle sortait du cabinet de cette princesse, elle fut obligée de passer par un appartement dans lequel se trouvaient le roi et les princes ses fils ; elle montra dans cette rencontre une si grande modestie, qu'elle excita leur admiration. Elle ne désirait rien tant que d'être méprisée et regardée comme une grande pécheresse. Les objets les plus particuliers de sa compassion étaient les pécheurs, les âmes du purgatoire et les Chrétiens captifs en Afrique. Elle offrait à Dieu ses mortifications et ses prières pour la conversion des âmes engagées dans les liens du péché, pour la délivrance des fidèles défunts et pour la persévérance de ces pauvres esclaves qui, tombés au pouvoir de maîtres barbares, étaient

à tout moment en danger de perdre le précieux trésor de la foi.

Une longue et douloureuse maladie, en achevant de purifier cette sainte fille, lui fournit l'occasion de pratiquer les plus héroïques vertus. Au commencement de l'année 1623, elle en éprouva les premières atteintes, et elle y succomba le 17 avril 1624, après avoir donné des exemples admirables de patience, de détachement et de soumission à la volonté divine : elle était âgée de cinquante-neuf ans. L'opinion qu'on avait de sa sainteté était si grande et si universellement répandue, que le peuple vint en foule vénérer son corps et l'honora comme une sainte. Des miracles opérés à son tombeau obligèrent bientôt l'autorité ecclésiastique à commencer le procès de sa béatification. Cette cause, plusieurs fois reprise, fut terminée par le pape Pie VI, qui plaça solennellement Marie-Anne de Jésus au nombre des bienheureux, le 25 mai 1783 ¹.

Les frères Mineurs d'Espagne, outre le bienheureux François Solano, que nous avons vu se sanctifier en Amérique, eurent encore la gloire de compter parmi eux un martyr, saint Jean de Prado. Né dans le royaume de Léon, il embrassa la règle austère des Franciscains déchaussés de l'étroite observance. L'éclat de ses vertus eut bientôt découvert l'obscurité de sa retraite. Il alla, par ordre de la Propagande, prêcher la foi dans les royaumes de Fez et de Maroc. Les fruits de son zèle l'exposèrent à toute la fureur des mahométans, qui le mirent en prison et le chargèrent de fers. Le saint confesseur souffrit avec une patience inébranlable de cruelles bastonnades et plusieurs autres tortures. Enfin il consumma son sacrifice en 1634, le 24 mai, jour auquel Benoît XIV a inséré son nom dans le martyrologe romain. Il fut solennellement béatifié par Benoît XIII en 1728 ².

Le clergé séculier d'Espagne eut son saint à la même époque, le bienheureux Jean de Ribera, patriarche d'Antioche et archevêque de Valence. Il naquit à Séville, le 13 mars 1532. Son père, don Pédro de Ribera, duc d'Alcala, vice-roi de Naples, était un homme profondément religieux, et il donna les soins les plus assidus à l'éducation de son fils. Il voulait avant tout en faire un Chrétien instruit et fervent. Le jeune Jean de Ribera répondit parfaitement aux vertueuses intentions de son père, et montra de bonne heure une grande aptitude et beaucoup de zèle pour l'étude et pour les sciences. Aussi fut-il envoyé, dès l'âge le plus tendre, à l'université de Salamanque, puis à celle de Séville, qui l'emportait momentanément sur la première par le mérite de quelques professeurs. Il revint cependant

¹ Godescard, 17 avril. — ² *Ibid.*, 24 mai.

achever ses études à Salamanque, où il reçut le bonnet de docteur en présence et au grand applaudissement d'un nombre considérable de jeunes gentilshommes que la réputation du candidat y avait attirés de différentes parties de l'Espagne.

Jean n'était pas moins remarquable par la pureté de ses mœurs et la sincérité de ses sentiments religieux que par les progrès qu'il faisait dans les sciences. Ni l'exemple et les sarcasmes des libertins, toujours nombreux dans les écoles publiques où les jeunes gens sont abandonnés à eux-mêmes, ni la fougue de ses propres passions et l'inexpérience de son âge ne purent le faire dévier de ses devoirs. Aussi son père, étonné et touché d'une vertu si ferme et si solide dans un âge si faible et si inconstant, le vit avec plaisir diriger ses vues vers l'état ecclésiastique. Avec sa permission, Jean fit ses études théologiques, et eut le bonheur de recevoir la prêtrise le 7 mai 1557.

Pénétré de la sainteté des fonctions attachées au saint état qu'il venait d'embrasser, il s'en acquitta avec tout le zèle et toute la ferveur dont il était capable. Sa foi était si vive, qu'il lui semblait souvent voir Notre-Seigneur Jésus-Christ présent dans le sacrifice de l'Eucharistie, comme autrefois les apôtres l'avaient vu conversant avec eux sur la terre : aussi faisait-il ses délices de la célébration des saints mystères, pour lesquels sa dévotion ne cessa de devenir plus tendre et plus vive jusqu'à sa mort.

Déjà la réputation de sa science et de sa piété lui avait mérité l'estime générale. Philippe II le nomma bientôt au siège épiscopal de Badajoz, qui était venu à vaquer. Jean se défendit longtemps d'accepter un fardeau qui paraissait trop redoutable à son humilité ; il fallut que le Pape et son propre père l'y contraignissent en quelque sorte. Il obéit donc, quoique avec répugnance ; mais pendant qu'il s'efforçait, par la retraite et la prière, d'attirer sur son sacre les bénédictions du ciel, il fut nommé simultanément patriarche d'Antioche *in partibus infidelium* par le Pape, et archevêque de Valence par le roi d'Espagne.

Le diocèse de Valence était alors dans un état bien propre à exciter le zèle d'un pasteur aussi plein de foi. Depuis l'expulsion entière des Maures par Ferdinand le Catholique, l'an 1492, il était resté dans les provinces possédées si longtemps par ces infidèles un grand nombre de familles musulmanes auxquelles divers traités garantissaient le libre exercice de leur culte. Valence surtout en comptait plusieurs dans ses murs. C'étaient même les plus riches et les plus puissantes de cette ville : les sciences, les arts, l'industrie, le commerce étaient presque entièrement entre leurs mains. On juge aisément que leur

présence devait être pour les Chrétiens fervents un objet de scandale, et pour les faibles une cause de séduction. Souvent même la haine qui existait entre les deux peuples occasionnait de graves désordres. On avait bien tenté, à diverses reprises, de les convertir au christianisme par les voies de persuasion ; mais elles n'avaient pas réussi, et le roi n'osait ou ne voulait pas recourir à la force pour les chasser entièrement du royaume.

Ce fut dans ces conjonctures que Philippe II prit la détermination de confier le gouvernement spirituel du diocèse de Valence à Jean de Ribera. Le saint pontife Pie V, qui occupait alors la chaire de saint Pierre, applaudit au choix du monarque. Jean fut le seul qui se plaignit de la translation.

A peine arrivé dans son diocèse, il s'occupa de la réforme des abus, et surtout de la réparation des maux que la foi et la piété souffraient de la présence des infidèles. La pluralité des femmes, que leur religion autorisait, la dissolution de leurs mœurs, l'opulence dans laquelle ils vivaient presque tous, et l'habitude qu'ils avaient de faire travailler leurs esclaves le dimanche, tout cela avait introduit parmi les Chrétiens beaucoup de relâchement et de désordre. Il est difficile de ne pas se laisser entraîner à des exemples si séduisants pour les passions.

Ribera opposa d'abord à la corruption générale tout ce qu'un zèle prudent et éclairé pouvait lui suggérer de plus efficace. Aumônes, jeûnes, macérations du corps, prières, instructions, visites pastorales, rien ne fut négligé dans l'intérêt de la cause de Dieu. Mais, voyant qu'il n'en obtenait que de faibles résultats, et croyant que la conversion de quelques sectateurs de Mahomet à la foi de Jésus-Christ n'était pas un dédommagement suffisant de ses peines et de ses efforts, il crut que des mesures rigoureuses étaient nécessaires pour sauver la religion des dangers dont la menaçait la présence des infidèles. Plusieurs fois il demanda au conseil suprême de Castille l'expulsion totale des Maures, sans pouvoir l'obtenir. Des raisons d'État s'opposaient à ce qu'on entrât dans ses vues et qu'on se rendît à ses instances. Mais il y mit tant de persévérance et d'ardeur, que Philippe III accorda enfin ce que Philippe II avait toujours refusé ; et le conseil de Castille, après une mûre délibération, rendit, au mois de janvier 1610, un décret qui ordonnait à tous les Maures de sortir des terres d'Espagne dans le délai de trente jours, à peine de mort pour les retardataires. Cette mesure fit sortir d'Espagne près de trois cent mille Musulmans, dont les familles y existaient depuis des siècles. L'archevêque adoucit, autant qu'il était en lui et par tous les moyens que sa charité pouvait lui suggérer, le sort des exilés. Aussi

eut-il la consolation d'en voir un grand nombre, touchés de la générosité de ses procédés et de l'intérêt qu'il leur témoignait, abjurer leurs opiniâtres erreurs et embrasser enfin une religion qu'ils avaient jusque-là repoussée avec horreur.

Philippe III lui fit accepter malgré lui la charge de vice-roi de la province de Valence ; et le saint évêque s'acquitta des devoirs difficiles qu'elle lui imposait avec un rare esprit de justice et de modération. La ville de Valence lui dut l'établissement d'un magnifique collège, dit *Corpus Christi*, dans l'enceinte duquel ont été formés plusieurs personnages distingués. Les pauvres trouvaient toujours en lui un père, les malheureux un consolateur, les veuves et les orphelins un protecteur, les fidèles de son diocèse un pasteur plein de tendresse pour ses ouailles. Sa charité embrassait, pour ainsi dire, l'humanité tout entière. Combien de fois on l'entendit s'écrier qu'il voudrait pouvoir verser son sang pour la conversion des Juifs, des hérétiques et des idolâtres ! Malgré ses nombreuses occupations, il consacrait plusieurs heures par jour à la prière et à la méditation des saints mystères. Il n'est pas étonnant que le Seigneur l'eût favorisé du don des miracles et de prophétie. Les historiens lui attribuent plusieurs prédictions qu'il fit sur des événements importants, et entre autres celle du désastre de la fameuse expédition navale que Philippe II avait envoyée contre l'Angleterre, et qui fut, comme on sait, engloutie par les flots.

Ribera, chargé d'ans et de mérites, fut enlevé à son diocèse et à la chrétienté, le 8 janvier 1611, à l'âge de quatre-vingts ans, après une longue et pénible maladie. Les peuples de toute l'Espagne déplorèrent cette perte, et se rendirent en foule à son tombeau pour implorer son assistance. Il fut béatifié par Pie VI le 30 août 1796¹.

L'Espagne procura même à l'Italie le fondateur d'une congrégation d'écoles chrétiennes, saint Joseph Casalanz. Né le 11 septembre 1556, à Pétralte, dans le royaume d'Aragon, il était d'une famille noble et riche. Dès ses plus tendres années, il donna des indices de sa charité future pour les enfants, et du soin qu'il prendrait un jour de leur éducation ; car, étant encore tout petit, il les rassemblait autour de lui, et leur apprenait les mystères de la foi ainsi que les prières. Devenu prêtre après de longues et fortes études, il évangélisa pendant huit ans, avec le zèle et le succès d'un apôtre, plusieurs provinces d'Espagne. Mais, d'après une inspiration particulière, il se rendit à Rome en 1592. Là, non content de macérer son corps par les jeûnes, les veilles et d'autres austérités, il s'occupait

¹ Godescard, 6 janvier.

à instruire les enfants, à visiter et à consoler les malades, à soulager les pauvres les plus abandonnés, et s'associait à saint Camille de Lellis pour le service des pestiférés. Il fut ainsi vingt ans à étudier la volonté de Dieu et à s'y préparer.

Dieu lui ayant fait connaître qu'il était appelé à l'éducation des enfants, surtout des enfants pauvres, il établit, sous la protection spéciale de la sainte Vierge, une congrégation de religieux, dite des Écoles-Pies ou pieuses. L'objet de cette congrégation est d'apprendre aux enfants à lire, à écrire, à calculer, à tenir les livres chez les marchands et dans les bureaux, et d'enseigner les humanités, les langues savantes, la philosophie, les mathématiques et la théologie. Elle se répandit bientôt jusqu'en Espagne, en Autriche et en Pologne. Mais, pour la fonder et la propager, le saint instituteur supporta tant de travaux et souffrit tant de contradictions, et avec une si invincible patience, qu'on l'appelait un autre Job. Quoique supérieur général, il ne laissait pas d'instruire les petits enfants, surtout les plus pauvres, au point de balayer lui-même leurs salles et de les accompagner dans les rues. Malgré une faible santé, il persévéra cinquante ans dans cet humble ministère. Aussi Dieu le favorisa-t-il du don de prophétie et de miracles. A l'âge de plus de quatre-vingts ans, il fut horriblement persécuté par trois membres de sa congrégation. Calomnié auprès de l'autorité, il fut traduit avec éclat devant un tribunal de Rome. Calomnié de nouveau, il fut déposé de sa charge de supérieur général, et obligé de subir le joug de son principal persécuteur. Le 25 août 1648, il mourut à Rome, dans la disgrâce, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, après avoir prédit le rétablissement et l'accroissement de son ordre, qui, dans ce moment-là, était presque anéanti. La fête de saint Joseph Casalanz a été fixée au 27 août, et il y a dans le bréviaire romain un office qui a été approuvé en 1769 ¹.

Ainsi, à la fin du seizième siècle et au commencement du dix-septième, la nation espagnole, après avoir reconquis sa vieille patrie sur les Mahométans, après leur avoir fait sentir la force de ses armes jusqu'en Afrique, après avoir découvert et conquis le Nouveau-Monde, avec d'autres grandes îles de l'Océan, la nation espagnole secondait efficacement l'Église de Dieu dans la conquête des âmes, par le zèle, la vertu, le dévouement héroïque de ses religieux et de ses missionnaires. Jusqu'alors aucune nation n'a fait de si grandes choses pour le bien. Ses rois se montraient dignes de cette glorieuse

¹ Voir cet office ; la vie du saint, par Alexis de la Conception ; le père Héliot, *Hist. des Ordres monast.*, t. 4, p. 281 ; et Godescard, 27 août.

destinée. Après Charles-Quint, elle en eut successivement trois du nom de Philippe : Philippe II, de 1556 à 1598 ; Philippe III, de 1598 à 1621 ; Philippe IV, de 1621 à 1665. Tous les trois méritèrent le titre que leur a donné l'Église romaine, de rois catholiques. Tandis que la France, l'Angleterre et l'Allemagne se désunissaient d'avec elles-mêmes et se déchiraient les entrailles par l'hérésie, l'Espagne demeurait une et tranquille dans la foi de ses pères. Philippe II aida puissamment la ligue sainte à maintenir l'unité de la France, en y maintenant la foi de Charlemagne et de saint Louis sur le trône.

Personne mieux que Philippe II ne sut gouverner les hommes ; son caractère convenait parfaitement à celui des Espagnols : fier et réservé, il s'attira surtout l'admiration des Castellans, qui trouvaient leurs propres traits réfléchis dans l'imposante gravité de leur souverain. Le courage et la constance qu'il sut leur inspirer, et dont ils firent preuve dans toutes les guerres où il se trouva engagé, attestent l'ascendant qu'il exerça sur ses sujets de la Péninsule. Il s'attachait à entretenir parmi eux la paix, tout en soutenant la guerre chez ses voisins. Quoique sa sévérité inspirât plus de respect que d'amour, il fut vivement regretté. A beaucoup de zèle pour la religion il réunissait une grande capacité dans les affaires : il se distinguait aussi par une héroïque fermeté dans l'infortune, et par une grande libéralité envers les savants et les artistes ; car son règne, de même que celui de Charles-Quint, fut remarquable par une foule de grands hommes et d'habiles écrivains. Il fonda le fameux monastère de l'Escorial, qui sert de sépulture aux rois d'Espagne. Sa dernière maladie fut très-douloureuse : il la supporta avec une patience héroïque. Se sentant près de sa fin, il appela auprès de lui son fils et sa fille Isabelle, et leur fit un discours touchant sur la vanité des grandeurs humaines. Il donna ensuite des ordres pour ses funérailles, et fit apporter son cercueil dans sa chambre, le plus près possible de sa vue. Bientôt après il rendit le dernier soupir, le 13 septembre 1598, dans la soixante-douzième année de son âge et la quarante-troisième de son règne.

Philippe III, son fils, n'eut pas son génie ; mais il était humain, doux, de mœurs pures et d'une piété sincère ; ainsi ce fut avec justice qu'il reçut le surnom de Pieux. Aucun prince ne l'a surpassé en zèle pour la foi catholique, n'a montré plus de libéralité pour la fondation des couvents et les œuvres pies. Philippe IV, s'il ne fut pas plus que son père un grand monarque, fut comme lui un prince humain, affable, bienfaisant, généreux même. Il parla quelquefois avec énergie et avec éloquence, aima les sciences et les arts ; il com-

posa lui-même une tragédie. Les travaux qu'il fit ajouter à l'Escorial donnent une haute idée de sa magnificence.

Le nom de Philippe II, avec l'inquisition d'Espagne, réveille dans bien des esprits l'idée d'un despotisme sous lequel tout est réduit à trembler. Et, toutefois, jamais nation ne s'est amusée d'une manière plus noble, plus spirituelle ni plus variée, que la nation espagnole sous les trois Philippe et leur inquisition. On y vit tout ensemble trois auteurs fameux et inépuisables de comédies : Lope de Véga, Calderon et Cervantes. Le premier, né à Madrid en 1562, fit des vers dès sa plus tendre enfance, et manifesta son génie poétique en apprenant à écrire. Il se maria, devint veuf, puis entra dans l'état ecclésiastique, devint chapelain et membre de la confrérie de Saint-François, et même un des familiers du Saint-Office. Sa dévotion parut donner un nouvel essor à sa verve poétique. On assure qu'il a composé dix-huit cents pièces de théâtre, ou même deux mille deux cents, toutes en vers, dont plusieurs pièces de dévotion pour les cérémonies de la Fête-Dieu et de Noël ; et l'on évalue à vingt-un millions trois cent mille le nombre de ses vers imprimés. Enfin on a calculé qu'il a dû remplir trente-trois mille deux cent vingt-cinq feuilles de papier dans sa vie, et écrire neuf cents lignes de vers ou de prose par jour. Si ses œuvres étaient réunies, elles formeraient cinquante gros volumes in-4° ; et ce n'est que le quart de ce qu'il a composé. Ce sont plutôt des improvisations que des pièces régulièrement compassées ; mais, dans toutes, une imagination inépuisable a répandu des images et des idées aussi diversifiées que fleuries : elles présentent des tableaux d'un style riche et poétique, et qui ont le charme d'une grande variété. Il n'ignorait pas certaines règles de l'art, décrétées en France, mais il écrivait pour les Espagnols, qui n'étaient pas encore obligés de s'amuser à la française.

La nation espagnole conçut pour son poète une vénération qui se manifestait toutes les fois qu'il paraissait en public. Le clergé s'enorgueillissait d'avoir dans son sein un aussi grand écrivain. Le pape Urbain VIII, auquel il dédia son poème de *la Reine d'Écosse*, lui écrivit une lettre de félicitations en lui envoyant le diplôme de docteur en théologie ; enfin les théologiens le comblèrent d'éloges dans les approbations mises au-devant de ses pièces de théâtre. On l'appelait le *Phénix de l'Espagne* ; on venait de toutes les provinces du royaume, et même de l'Italie, pour le voir. Les grands ambitionnaient la faveur d'être ses Mécènes ; le roi et le Pape l'accablaient de bénéfices et de titres. A la fin de sa vie, son esprit se tourna entièrement à la dévotion : il se soumit à un jeûne rigoureux, reprit l'exercice de la discipline, et mourut le 26 août 1635. Cette mort

fut un sujet de deuil en Espagne. Ses obsèques durèrent neuf jours. La chaire retentit de ses éloges, et tous les poètes chantèrent son génie. On a recueilli en deux volumes les hommages funèbres qui lui furent rendus ¹.

Pierre Calderon de la Barea naquit en 1600, et composa sa première pièce de théâtre avant l'âge de quatorze ans. Il en composa plus de quinze cents, outre un grand nombre de pièces de dévotion. Il fut fait chevalier de Saint-Jacques, en 1636, par Philippe IV, devint prêtre en 1652 et chanoine de Tolède, et mourut en 1687. De nos jours, les pièces de Véga et de Calderon excitent l'admiration de l'Allemagne littéraire, et y servent de modèle ².

Michel Cervantes, dont tout le monde connaît la longue comédie ou le roman de Don Quichotte, naquit l'an 1547, à Complut ou Alcalá de Hénarès, d'une famille noble et peu favorisée de la fortune. Il cultiva la poésie de bonne heure, et conserva toute sa vie un penchant irrésistible pour les muses. Nous l'avons vu, en qualité de croisé, à la glorieuse bataille de Lépante, où il reçut une blessure au bras gauche, dont il demeura estropié le reste de sa vie. Il était encore au service en 1575, lorsque, retournant sur une galère de Naples en Espagne, il fut pris par le corsaire Arnaut-Mami, qui le conduisit à Alger et le retint parmi ses esclaves. C'est dans cette affreuse position que Cervantes déploya les ressources de son génie et la force de son caractère. Il exposa courageusement sa vie pour briser ses fers et ceux de plusieurs autres Chrétiens qui se trouvaient avec lui. L'entreprise, conduite avec autant d'adresse que de persévérance, fut découverte au moment où elle touchait à sa fin. Une mort affreuse menaçait tous ces infortunés. Cervantes osa se charger de la responsabilité commune, et soutint qu'il était seul coupable. L'espoir d'une haute rançon, la sollicitude infatigable des pères de la Trinité et d'autres circonstances heureuses sauvèrent ce généreux captif. Loin d'être découragé par l'idée du supplice qu'il avait vu de si près, il osa concevoir le projet de faire soulever tous les esclaves détenus dans Alger, et de s'emparer de la ville. Le dey, effrayé de l'audace de cet homme extraordinaire, exigea qu'il lui fût remis, et paya la somme de mille écus à son ancien maître. Dès ce moment, les chaînes de Cervantes s'appesantirent, et il fut soumis à une surveillance particulière. Après six ans de souffrances inouïes, il fut enfin racheté par les soins des pères de la Trinité, qui ne cessèrent de prendre le plus vif intérêt à son sort. Aussi, quand il mourut à Madrid, l'an 1616, dans sa soixante-dix-neuvième année, voulut-il être

¹ *Biographie univers.*, t. 25. — ² *Ibid.*, t. 6.

enterré dans l'église des religieuses de la Trinité de cette ville ¹.

Il en est de la peinture comme de la poésie. Écoutons un observateur de génie. « Toute l'Europe ignorait que l'Espagne eût une école (de peinture); et quelle école! la première et la plus nombreuse de l'Europe, celle de Raphaël exceptée. Les armées de la révolution (française), essentiellement athées, avaient dépouillé les églises étrangères de préférence aux palais et aux châteaux. Comme c'est à la religion que les artistes doivent leurs plus nobles inspirations, le musée de Paris contenait les chefs-d'œuvre que la catholicité avait produits depuis trois siècles. Les souverains, les grands, les riches, toute l'Europe enfin, ont eu à Paris deux célèbres rendez-vous en 1814 et 1815, et, dans ces nouveaux jeux olympiques, à quel tableau la couronne a-t-elle été décernée? A un tableau de Zurbaran, l'*Apothéose de saint Augustin*. Jamais l'enthousiasme de l'art ne créa rien d'aussi vivant; les hommes et les anges, la terre et l'air exprimaient toutes les beautés de la création; la vie de ce tableau, la transparence des lumières ne nuisent en rien à la noblesse de son ordonnance et à la correction de son dessin. Qui venait ensuite? un tableau semi-circulaire, de Murillo: il exprimait un songe, et par sa poésie il échappe à l'analyse de l'art; il n'y eut qu'un cri d'admiration, et il fut arraché en présence de la *Transfiguration*, de Raphaël, et du *saint Jérôme*, du Dominicain, et de tant d'autres chefs-d'œuvre ².

Or, pendant longtemps, Zurbaran, l'auteur espagnol du tableau le plus parfait qui soit en Europe, n'eut pas même une mention dans les biographies universelles. Murillo, né à Séville, le 1^{er} janvier 1618, et mort en la même ville, le 3 avril 1682, ne sortit jamais de l'Espagne, n'eut le plus souvent d'autre maître que lui-même, peignit d'abord des bannières et d'autres sujets de dévotion: ses principaux chefs-d'œuvre furent pour les Franciscains et les Capucins de sa ville natale.

Avec des poètes et des peintres, l'Espagne eut des historiens et des théologiens célèbres. Jean Mariana, né l'an 1537, à Talavéra, au diocèse de Tolède, entré chez les Jésuites à l'âge de dix-sept ans, a écrit en latin et traduit en espagnol une histoire d'Espagne en trente livres. Elle est estimée pour le mérite des recherches, l'exactitude des faits, la sagesse des réflexions, et surtout pour l'agrément du style, à la fois simple et élégant, et qui approche beaucoup de celui de Tite-Live, que l'auteur avait pris pour modèle. François Suarès, Jésuite, ainsi que Mariana, a écrit avec beaucoup d'ordre et de net-

¹ *Biographie univers.*, t. 7. — ² Rubichon, *De l'action du clergé dans les sociétés modernes*, c. 9.

teté, vingt-trois volumes in-folio sur la théologie. Tous deux ayant écrit en Espagne ¹, et sous l'inspection de l'inquisition royale, il était naturel de les voir soutenir le pouvoir absolu, irresponsable et inamissible des rois, à l'exclusion de tout contrôle du peuple et de toute subordination quelconque à un autre pouvoir. Et pourtant ils enseignent ouvertement, avec un grand nombre de théologiens et de juriconsultes, que le pouvoir des rois leur vient de Dieu par le peuple; que l'usage qu'ils en font est subordonné à la loi de Dieu interprétée par l'Église. Il y a plus : dans son ouvrage *Du Roi et de son institution*, Mariana examine s'il est permis de tuer un tyran; et il penche pour l'affirmative, dans le cas où le prince renverse la religion et les lois publiques, sans égard pour les remontrances de la nation. L'édition originale de cet ouvrage se fit à Tolède, l'an 1599. Elle est revêtue de l'approbation des docteurs qui avaient visé ce livre, et du privilège pour l'impression, et elle put circuler librement dans toute l'Europe. Ce n'est pas tout. L'an 1613, Philippe III fit l'apologie des doctrines populaires de Suarès contre le roi d'Angleterre, Jacques Stuart : ce qui, certes, ne prouve guère que les rois d'Espagne fussent des tyrans et des despotes, ou qu'ils eussent envie de l'être, ni que les Espagnols fussent un peuple servile. L'Espagne passe ainsi avec honneur et gloire du seizième siècle au dix-septième.

L'Italie, comme nous l'avons vu de Paul V à Alexandre VII, continuait de donner de bons Papes à l'Église. Elle vit au même temps des personnes et des œuvres saintes. Venu d'Espagne, saint Joseph Casalanz fondait à Rome la congrégation des Écoles-Pies ou pieuses, pour l'instruction chrétienne de la jeunesse. Un saint d'Italie fondait une œuvre semblable à Florence.

Le bienheureux Hippolyte Galanti naquit à Florence même, le 12 octobre 1565, de parents dont la probité et la vertu étaient la principale richesse. Sa jeunesse fut si édifiante, que, à peine âgé de douze ans, il attira sur lui l'attention de l'archevêque de Florence, Alexandre de Médicis, depuis pape sous le nom de Léon XI, et fut chargé par ce prélat d'enseigner les premiers éléments de la religion à d'autres jeunes gens de son âge. Pendant de longues années, il partagea son temps entre le travail qu'exigeait sa profession (il était fabricant d'étoffes de soie), les œuvres de charité et le soin de sa propre sanctification.

On est étonné que, sans biens, sans protecteurs, sans connais-

¹ Suarès, qui a professé la théologie à Rome et en Portugal, a publié aussi un grand nombre d'ouvrages qui ne sont pas sortis des presses de la monarchie espagnole.

sances, il ait pu faire tant de bien dans une ville telle que Florence. Il fonda une congrégation uniquement occupée d'instruire des vérités de la religion et de former à la vertu les enfants des deux sexes, et même des personnes adultes qui vivaient dans l'ignorance de leurs devoirs et des premiers mystères de la religion. Le nombre des âmes qu'il retira par ce moyen de l'abîme de la perdition et du désespoir est presque infini.

Le zèle d'Hippolyte eut de nombreux imitateurs dans toute l'Italie, et en peu d'années il s'y établit, sous le nom d'Ordre de la doctrine chrétienne, une multitude de congrégations qui se proposèrent le même but et suivirent la même règle qu'il avait donnée à la sienne. Il mourut en odeur de sainteté, le 20 mars 1619, âgé seulement de cinquante-cinq ans. Il avait reçu plusieurs fois le don de prophétie. Son nom est encore aujourd'hui en grande vénération dans la Toscane et les provinces adjacentes. Il a été béatifié par Léon XII, le 13 mai 1825¹.

Dans le même temps, un autre saint fondait, à Rome encore, l'ordre des Clercs réguliers pour le service des malades.

Saint Camille de Lellis naquit en 1550, à Bacchianico, petite ville de l'Abruzze, au royaume de Naples. A peine fut-il né, qu'il perdit sa mère. Il n'avait encore que six ans, lorsque la mort lui enleva son père, qui avait servi en qualité d'officier dans les guerres d'Italie. Ayant appris à lire et à écrire, il embrassa aussi la profession des armes, à laquelle il renonça pour toujours en 1574. Il avait contracté une violente passion pour le jeu, et il fit des pertes considérables. Bientôt il fut ruiné et réduit à une telle misère, qu'il se vit obligé, pour vivre, de travailler comme aide-maçon à un bâtiment que faisaient faire les Capucins. Cependant la grâce parlait à son cœur. Le supérieur du couvent lui ayant fait un jour une exhortation touchante, il fondit en larmes et détesta sa vie passée. Agé alors de vingt-cinq ans, il entra successivement au noviciat chez les Capucins et les Cordeliers; mais on ne voulut pas le recevoir à cause d'un ulcère qu'il avait à la jambe, et que les médecins jugèrent incurable. Alors il se rendit à Rome, et y servit l'espace de quatre ans les malades d'un hôpital, celui de Saint-Jacques. Il portait divers instruments de pénitence, et veillait jour et nuit auprès des pauvres, s'attachant surtout aux moribonds. Il tâchait de leur procurer tous les secours corporels et spirituels, et de leur suggérer tous les actes de vertu relatifs à leur situation. Sa prière était continuelle. Il choisit pour confesseur saint Philippe de Néri; il communiait tous les dimanches et toutes les fêtes. Sa charité, jointe à une rare prudence, le fit élire directeur de l'hôpital.

¹ Godescard, 20 mars.

Camille était pénétré de douleur à la vue du peu de zèle des domestiques que l'on employait au service des malades. Il résolut de former une congrégation religieuse qui se dévouât à cette bonne œuvre. Pour se mettre lui-même en état d'assister plus utilement les malades et les mourants, il étudia la théologie et reçut la prêtrise. Des compagnons de charité lui étant venus, ils allaient tous les jours à l'hôpital du Saint-Esprit, où ils servaient les pauvres avec autant de zèle et de ferveur que si c'eût été Jésus-Christ en personne, faisant les lits des malades et exerçant à leur égard les fonctions les plus dégoûtantes. Ils s'engagèrent même par vœu à servir les pestiférés, les prisonniers et ceux même qui mouraient dans leurs propres maisons. Leur principal soin était de secourir les âmes, en suggérant aux malades des actes de religion convenables à l'état où ils se trouvaient. Malgré de grands et nombreux obstacles, sa congrégation, approuvée et confirmée par les Papes, se répandit dans toute l'Italie; il envoya même de ses frères jusqu'en Hongrie et en d'autres lieux affligés de la peste. Il mourut, le 14 juillet 1614, doué du don de prophétie et de miracles. Sa charité pour les malades était d'autant plus admirable, qu'il fut lui-même souffrant toute sa vie, et souvent de plusieurs maladies à la fois. Il a été béatifié et canonisé par Benoît XIV¹.

L'Italie vit une sainte veuve fonder un nouvel ordre de religieuses, les Annonciades célestes. Marie-Victoire Fornari, née à Gênes, l'an 1562, de parents nobles et vertueux, fut une enfant de bénédiction dès l'âge le plus tendre. Les jeux de son enfance étaient la prière, la retraite et l'étude de la loi divine. Elle obtint la guérison d'un de ses frères qui était à l'extrémité. A dix-sept ans, elle sentit de l'attrait pour la vie religieuse. Toutefois, pour obéir à son père, elle épousa un noble génois, Ange Strata, qui, bien loin de la contrarier dans ses œuvres de piété, lui en donnait lui-même l'exemple. Quand quelqu'un lui demandait pourquoi son épouse ne paraissait point dans les sociétés mondaines, il avait coutume de répondre : Ma femme n'est bonne qu'à prier Dieu et à prendre soin de sa famille. Dieu bénit leur union. Marie-Victoire eut six enfants, quatre garçons et deux filles, qu'elle consacra tous à la sainte Vierge dès le moment de leur naissance. Tous embrassèrent l'état religieux, et y vécurent dans la plus haute piété. Un seul, nommé Alexandre, mourut à l'âge de dix ans, après avoir supporté une longue maladie avec la plus admirable patience. Marie-Victoire perdit son vertueux époux et resta veuve à l'âge de vingt-cinq ans. Résignée, mais inconsolable, elle eut recours à la consolatrice des affligés. Vierge sainte, lui dit-elle baignée de

¹ Godescard, 14 juillet.

larmes, Vierge qui fûtes toujours pleine de compassion, prenez ces petits enfants que je vous présente ; adoptez-les pour vos enfants, puisqu'ils n'ont plus de père, et qu'à mon égard ils peuvent se regarder comme orphelins, puisque je ne suis pas capable de leur servir de mère. Cette prière touchante fut sur-le-champ exaucée. La sainte Vierge lui apparut, et lui adressa ces paroles, que la pieuse veuve écrivit dans la suite par ordre de son confesseur : « Victoire, ma fille, aie bon courage ! ne crains rien, parce que je veux mettre les enfants et la mère sous ma protection. Laisse-moi faire ; c'est moi qui prendrai un soin particulier de ta maison. Vis contente, et n'aie plus d'inquiétude. La seule chose que je demande de toi, c'est que tu te reposes de tout sur ma bonté, et que tu ne t'occupes désormais que du soin d'aimer Dieu par-dessus toutes choses. »

La vision disparut, mais la consolation ne disparut pas avec elle. Marie-Victoire fit dès lors vœu de chasteté, et s'imposa la loi de vivre dans une retraite absolue. Le monde et l'enfer firent leurs efforts pour la détourner de la vie parfaite. Guidée par un directeur habile, protégée par la sainte Vierge et soutenue par la fréquente communion, elle rendit vaines et les tentations du démon et les séductions du monde. Elle renonça aux riches habits, aux meubles somptueux et à tout ce qui sentait l'opulence. Ses vêtements furent des plus simples et son lit très-pauvre. Quelques images de piété faisaient tout l'ornement de sa chambre, qui n'avait plus de tapisseries. C'est ainsi qu'elle se préparait à la pauvreté absolue qu'elle devait bientôt pratiquer dans l'état religieux. A ce détachement parfait elle joignait une humilité profonde et une rigoureuse pénitence. Elle jeûnait au pain et à l'eau, non-seulement le carême entier, mais aussi tous les vendredis de l'année et toutes les vigiles d'obligation. Elle avait tellement gravé dans l'esprit le souvenir des souffrances de Jésus-Christ, qu'elle ne voulait pas vivre un instant sans pratiquer quelque mortification.

Favorisée si merveilleusement par la sainte Vierge, Marie-Victoire conçut un grand désir d'établir un ordre religieux spécialement consacré à son culte. Quand elle vit tous ses enfants voués à la profession religieuse, elle fit part de son projet à l'archevêque de Gênes. Il refusa d'abord son approbation : elle n'avait plus rien pour l'exécuter, ayant tout donné aux pauvres, et ne pouvant plus rien attendre de sa famille, qui était mécontente de son genre de vie. Il finit toutefois par acquiescer à ses raisons et à ses instances. Aussitôt la sainte veuve donna la forme de monastère à une maison qu'elle avait achetée dans un quartier isolé de la ville de Gênes, et s'y enferma avec dix compagnes. Tels furent les commencements de l'ordre des Annonciades

célestes, dont la fondation date de l'année 1604, et qui subsiste encore avec édification dans l'Église. L'objet de cette institution est de rendre à la sainte Vierge, particulièrement au mystère de son Annonciation, un culte spécial, et d'imiter surtout les vertus de sa vie cachée. C'est pour honorer la retraite de Marie à Nazareth que les religieuses de cet ordre observent une clôture très-étroite et n'ouvrent que trois fois l'année les grilles de leurs parloirs, encore n'est-ce qu'en faveur de leurs plus proches parents. Leur habillement consiste en une robe blanche, un scapulaire, une ceinture et un manteau bleu, qui leur rappellent la vie céleste qu'elles doivent mener pour répondre à leur vocation.

Dès que la communauté eut été formée, les nouvelles religieuses reçurent l'habit des mains de l'archevêque de Gênes. Le prélat établit aussitôt pour leur supérieure la sainte veuve, qui fit tous ses efforts pour éviter cette charge, mais qui y déploya une capacité si grande et des qualités si rares, qu'on vit bien qu'elle avait été instruite à l'école du Saint-Esprit. Sous sa conduite, la nouvelle communauté prospérait, lorsqu'un incident faillit faire échouer entièrement la pieuse entreprise. Un homme de bien qui prenait à cette maison un intérêt particulier, qui même avait sollicité et obtenu pour le nouvel institut l'approbation du pape Paul V, craignit qu'il ne pût se soutenir, et persuada aux religieuses d'entrer dans un autre ordre. Tout était prêt pour l'exécution de ce dessein, à l'insu de la supérieure ; mais la sainte Vierge, à qui Marie-Victoire eut recours dès qu'elle en fut instruite, déconcerta ce projet par sa protection, et conserva ainsi une société qui lui est spécialement dévouée. Ce bienfait de Marie a paru depuis si grand aux Annonciades, qu'elles en célèbrent chaque année la mémoire par une fête solennelle fixée au 16 juin.

La sainte fondatrice ne tarda pas à voir ses filles revenir à leurs premiers sentiments, et cette consolation lui était due, car elle leur offrait, dans sa personne, un modèle accompli de toutes les vertus religieuses. Elle leur prêchait beaucoup plus encore par sa conduite que par ses discours la patience, l'humilité, la prudence et l'esprit de pauvreté. Rien ne lui coûtait lorsqu'il s'agissait de rendre service à ses sœurs ; elle se chargeait des travaux les plus pénibles du monastère. Avant que la maison eût une horloge, c'était elle qui prenait le soin d'avertir les converses des devoirs qu'elles avaient à remplir, et, pour ne pas troubler le sommeil des autres religieuses, elle marchait nu-pieds dans les corridors, même pendant un hiver très-rigoureux, quoiqu'elle nuisit ainsi à sa santé. Elle avait un soin extrême des malades, dont elle était tout à la fois le médecin et l'infirmière.

Une charité si parfaite méritait de nouvelles faveurs du ciel ; Marie-Victoire en obtint de signalées : elle eut le don de miracles, celui de prophétie et la connaissance du secret des cœurs. Son oraison était sublime, et on l'a vue plusieurs fois en extase ; mais ces grâces extraordinaires n'altéraient en rien son humilité, qui fut rudement éprouvée, sans se démentir jamais, par plusieurs grandes contradictions qu'elle eut à supporter. Enfin, après avoir vécu pendant treize ans d'une manière parfaite dans l'état religieux, cette femme admirable rendit paisiblement son âme pure à son Créateur, en prononçant les noms sacrés de Jésus et de Marie, à l'âge de cinquante-cinq ans, le 15 décembre 1617. Son corps fut inhumé dans son monastère et s'y conserve encore sans corruption.

L'opinion qu'on avait de la sainteté de la mère Marie-Victoire était si bien établie, que plusieurs personnes crurent pouvoir recourir à son intercession et en obtinrent diverses grâces. Louis XIII, roi de France, qui à cette époque possédait Gênes, et Anne d'Autriche, son épouse, sollicitèrent dès lors sa canonisation auprès du Saint-Siège ; mais elle n'a eu lieu qu'en 1828. Le pape Léon XII a placé la vénérable Marie-Victoire au rang des bienheureux par son décret du 2 septembre, et fixé sa fête au 12 du même mois ¹.

Une autre sainte d'Italie, dont la sanctification présente des particularités assez rares, est sainte Hyacinthe Mariscotti, vierge, du tiers-ordre de Saint-François.

Elle était fille de Marc-Antoine Mariscotti, comte de Vignanello, et d'Octavie Orsini. Elle vit le jour en 1588, et reçut au baptême le nom de Clarisse, qu'elle échangea contre celui de Hyacinthe, lors de son entrée en religion. Élevée dans la crainte de Dieu, elle montra d'abord dans sa première jeunesse un attrait particulier pour la vertu ; mais, en avançant en âge, elle prit goût pour la parure et les vanités du monde ; quoique placée dans un couvent de religieuses pour y faire son éducation, elle était uniquement occupée de frivolités. Toute sa jeunesse s'écoula dans la dissipation. Elle désirait s'établir, et le mariage de sa sœur cadette avec le marquis Capizuochi lui causa beaucoup de dépit et d'envie. Il lui fit perdre sa gaieté, sa bonne humeur ; elle devint capricieuse et d'un commerce fort difficile.

Son père l'engagea alors à se faire religieuse, et, quoiqu'elle ne se sentit aucune vocation pour la vie monastique, elle céda néanmoins aux instances de sa famille et prit le voile dans le monastère de Saint-Bernardin de Viterbe, du tiers-ordre de Saint-François ;

¹ Godescard, 12 septembre.

mais ses goûts et son caractère ne changèrent pas avec son état. Elle ne fut pas plutôt arrivée au couvent, qu'elle s'y fit construire une chambre particulière, qu'elle meubla avec luxe et qu'elle décora avec somptuosité. Pour les devoirs que la règle lui imposait, elle ne les remplissait qu'avec négligence et par manière d'aquiescement. Son unique occupation était de satisfaire les fantaisies de sa folle vanité. Ses défauts n'étaient cependant pas sans mélange de bonnes qualités. On pouvait louer en elle un amour particulier pour la pureté, un respect profond pour les mystères de la religion et une grande soumission à la volonté de ses parents, soumission qui seule l'avait amenée au couvent.

Hyacinthe avait passé près de dix ans au milieu des vierges du Seigneur, avec des habitudes contraires aux saints exemples dont elle était chaque jour témoin, lorsqu'elle fut atteinte d'une maladie assez sérieuse. Elle fit appeler le confesseur de la maison : c'était un respectable religieux de l'ordre de Saint-François, qui, surpris en entrant dans la chambre de la malade du luxe qui la décorait, refusa de l'entendre, et lui dit d'un ton sévère « que le paradis n'était pas fait pour les personnes vaines et superbes. » Ces mots frappèrent Hyacinthe d'une salutaire frayeur. « Il n'y a donc plus de salut pour moi ! » s'écria-t-elle. Le confesseur lui répondit que le seul moyen de sauver son âme était de demander à Dieu pardon de sa vie passée, de réparer le scandale qu'elle avait donné à ses compagnes et de commencer une vie toute nouvelle. Hyacinthe le promit en versant un torrent de larmes ; puis, obéissant sur-le-champ aux conseils du saint religieux, elle se rendit au réfectoire au moment où la communauté y était rassemblée. Là, fondant en larmes, elle se prosterna au milieu de la salle, reconnut ses torts à haute voix, et demanda avec instance qu'on lui pardonnât les scandales qu'elle avait donnés. Ses compagnes, surprises et touchées d'un acte d'humilité si héroïque, s'empressèrent de lui témoigner toute la joie que sa conversion leur donnait, et lui promirent d'unir leurs prières aux siennes pour lui obtenir la grâce de consommer avec générosité le sacrifice qu'elle avait si heureusement commencé.

Le changement de sainte Hyacinthe ne fut pas toutefois bien rapide, et il fallut que de nouvelles infirmités vissent l'avertir de sa fragilité pour qu'elle songeât à accomplir ses promesses dans toute leur étendue. Mais enfin, pressée de plus en plus par la grâce et par les remords de sa conscience, elle n'hésita plus. Elle commença par remettre à la supérieure de la maison tout ce qu'elle possédait en propre, et se livra à toutes les austérités d'une vie sincèrement pénitente. Un fagot de sarments devint son lit, une pierre son oreiller,

une vieille tunique tombant en lambeaux son seul vêtement ; elle marchait presque toujours nu-pieds, et l'on peut dire qu'elle n'avait d'autres exercices journaliers que des actes de macération. Les veilles et les privations qu'elle s'imposait n'avaient d'autres bornes que l'impossibilité d'aller plus avant sans mettre sa vie en danger. Ce qui la soutenait et l'animait dans ces saintes pratiques, c'étaient ses méditations fréquentes sur la passion de Jésus-Christ. Le récit des souffrances de son divin époux lui inspirait une telle horreur pour sa mollesse passée, qu'elle cherchait à en effacer jusqu'au souvenir par des austérités de tout genre. Elle n'éprouvait plus qu'un seul sentiment, qui subjuguait son cœur et absorbait toutes ses autres affections, celui de l'amour de Dieu et du prochain.

Quoique renfermée dans son couvent, elle trouva moyen d'exercer sa charité au dehors. Pendant une épidémie qui désola Viterbe, elle fonda deux associations, dont l'une avait pour objet de recueillir des aumônes pour les convalescents, les pauvres honteux et les prisonniers ; et l'autre, de placer dans un hôpital que l'on bâtit à cet effet les personnes âgées et infirmes. Ces deux associations, qu'elle dirigeait et auxquelles elle donna le nom d'*Oblats de Marie*, subsistent encore à Viterbe, où elles font bénir le nom de leur sainte fondatrice.

Hyacinthe vécut ainsi plusieurs années, tout occupée du soin des malheureux, dont elle était la mère, favorisée des grâces les plus précieuses et du don de la plus sublime oraison. Elle n'avait que cinquante-cinq ans, lorsqu'elle fut subitement atteinte d'un mal aigu et violent qui la conduisit au tombeau en quelques heures. Malgré les vives douleurs auxquelles elle était en proie, elle reçut les sacrements dans les sentiments d'une grande piété, et s'endormit paisiblement dans le Seigneur en prononçant les noms de Jésus et de Marie. Le cardinal Mariscotti, neveu d'Hyacinthe, sollicita sa béatification, qui fut prononcée en 1726, par le pape Benoît XIII, de la même famille. Le 24 mai 1807, Pie VII la plaça au rang des saintes ¹.

L'ordre de Saint-Benoît offrait alors une pieuse et sainte vierge, la bienheureuse Jeanne-Marie Bonomi, née à Aciago, dans le diocèse de Vicence, le 5 août 1606. Jean Bonomi, son père, était très-attaché à ses devoirs de religion, et sa mère, Virginie Caschi, était associée à une pieuse congrégation instituée pour le soulagement des pauvres et des malheureux, dont elle fut toujours l'amie et le soutien. Elle avait une grande dévotion à la sainte Vierge, et lui avait consacré notre sainte dès avant sa naissance.

¹ Godescard, 30 janvier.

Marie eut le malheur de perdre sa mère, étant à peine âgée de six ans. Elle fut confiée dès lors aux soins des Clarisses de Trente, qui vivaient dans une grande régularité, et qui s'occupaient de l'éducation des jeunes personnes de leur sexe. Au milieu de ces saintes filles, qu'elle voyait jouir d'une paix profonde dans leur solitude, et touchée des exemples de piété fervente qu'elle avait sous les yeux, la jeune Marie résolut de se joindre à elles un jour, et de consacrer sa vie au service de Dieu. Cependant son père, qui avait d'autres vues sur elle, la rappela chez lui quand son éducation fut achevée, et songea à la marier avantageusement.

Il avait, ce semble, les plus légitimes espérances de lui trouver un parti distingué, fondées sur la fortune et les brillantes qualités dont sa fille était douée ; mais celle-ci avait bien d'autres pensées. Elle n'aimait que la retraite, la prière et les exercices de piété. Les divertissements du monde lui étaient à charge, et elle n'y prenait part qu'à regret, pour obéir à son père. Enfin celui-ci crut avoir trouvé pour sa fille un établissement tel qu'il le désirait, et il le lui proposa en la pressant d'accepter ; mais elle lui déclara qu'elle avait résolu de n'avoir jamais d'autre époux que Jésus-Christ, et de renoncer au monde pour aller s'ensevelir dans un monastère. Instances, prières, menaces, rien ne put la fléchir ; et son père, la voyant inébranlable, consentit à tout ce qu'elle voulait, lui demandant seulement de ne pas retourner à Trente, et d'entrer dans un couvent plus rapproché d'Aciago, afin de lui laisser au moins la consolation d'aller souvent la visiter. Marie, se rendant à ses desirs, entra chez les Bénédictines de Bassano, en qualité de pensionnaire, le 21 juin 1621.

La jeune vierge voulut, pendant le temps de son noviciat, se préparer à recevoir dignement l'habit religieux. La prière, la méditation, de dures pénitences, des jeûnes fréquents, tels étaient ses exercices habituels. Elle regardait les années qu'elle avait passées malgré elle dans le monde comme des années perdues pour le ciel, et elle s'efforçait, par une piété fervente, de devenir une victime pure et agréable au Seigneur. Elle redoubla encore d'austérités pendant les trois mois qui précédèrent sa prise d'habit. Enfin, arriva ce jour qu'elle attendait depuis si longtemps et si impatientement. Elle se rend, et avec une joie céleste, au pied des autels pour se donner tout entière à l'époux qu'elle avait choisi. Son bonheur était si grand, qu'elle tomba en extase, et qu'on crut qu'elle se trouvait mal. En faisant sa consécration, elle ajouta le nom de Jeanne à celui de Marie qu'elle avait reçu au baptême.

Le Seigneur, auquel elle avait fait le sacrifice de tant d'avantages précieux aux yeux du monde, l'en récompensa par des grâces pri-

vilégiées. Ses membres délicats reçurent l'empreinte des sacrés stigmates de sa passion ; et ces signes augustes paraissaient quelquefois tout sanglants, quelquefois aussi ils frappaient les yeux des autres religieuses par le vif éclat qu'ils répandaient.

Toute la vie de Jeanne ne fut, pour ainsi dire, qu'un enchaînement de vertus : elle était uniquement occupée de ses devoirs de religieuse, et les remplissait avec une exactitude exemplaire. Son détachement du monde était sans bornes ; elle ne voyait que la vie future et ne songeait qu'à s'en rendre digne. Elle avait une telle horreur du péché, et la crainte d'offenser Dieu était si vive en elle, qu'on la voyait trembler à la seule idée de transgresser sa loi sainte et qu'on n'a jamais douté qu'elle n'ait conservé toute sa vie l'innocence baptismale. Mais l'exemple de ses vertus ne devait pas demeurer stérile ; et bientôt appelée aux fonctions de maîtresse des novices, elle s'appliqua avec une admirable patience à former le cœur et l'esprit des jeunes personnes qui aspiraient à devenir les épouses de Jésus-Christ ; ses compagnes la nommèrent plus tard abbesse de la communauté, et c'est surtout dans cette charge qu'elle montra dans tout son jour les vertus et les qualités éminentes qui la distinguaient. Mais ce qui lui acquérait tant de mérites devant Dieu lui attira l'envie et la jalousie de ses compagnes, que blessaient la régularité et l'austérité de sa vie. Son confesseur l'ayant un jour traitée de visionnaire, sans doute parce qu'il était trop au-dessous d'elle pour la comprendre, aussitôt la cabale ennemie chercha à la faire passer pour folle. Dès lors elle perdit toute la confiance dont elle avait joui jusque-là ; elle fut séquestrée et isolée de tout le monde ; chacun s'éloignait d'elle avec affectation, et même il arriva un jour qu'une jeune religieuse ayant vu l'une des plus âgées du monastère s'entretenir avec Jeanne, vint se mettre entre elles pour les séparer, puis s'adressant à son aînée : « Comment, ma mère, lui dit-elle, une personne comme vous peut-elle s'entretenir avec une folle ? » La religieuse, indignée d'un procédé si peu charitable, allait reprendre sévèrement sa compagne ; mais Jeanne l'interrompit aussitôt et lui dit avec douceur : « Ces prétendues injures sont des trésors ; apprenez-moi donc à les mettre au pied de la croix, et non pas à m'en fâcher. »

Pendant la vérité reprend tôt ou tard le dessus ; et la résignation avec laquelle Jeanne supportait la calomnie servit à la confondre. Celles de ses compagnes que la haine n'animait pas contre elle reconnurent sa supériorité et sa sagesse, et les autres furent réduites au silence ; mais à peine était-elle délivrée de cette tribulation que d'autres plus cruelles vinrent l'assaillir. Elle fut affligée d'une maladie hideuse, la lèpre, qui lui fit souffrir des douleurs d'autant plus cui-

santes, que ses compagnes, redoutant la contagion, l'abandonnèrent et ne lui rendirent que les services les plus indispensables pour l'empêcher de mourir. Bientôt d'autres souffrances vinrent se joindre à la première. Elle se trouvait à la fois atteinte de plusieurs maladies qui la mettaient souvent aux portes du tombeau ; mais la patience, la résignation, le calme le plus pur régnaient toujours dans son cœur. Elle souffrit avec foi, parce qu'elle se représentait les souffrances du Sauveur, et les récompenses éternelles, en comparaison desquelles, dit saint Paul, toutes les tribulations de cette vie ne doivent être comptées pour rien. Aussi l'entendait-on répéter, au milieu des douleurs les plus aiguës, ces touchantes paroles du saint homme Job : « Le Seigneur l'a voulu ainsi : que son saint nom soit béni ! » En un mot, Jeanne paraissait étrangère à tout ce qu'elle souffrait dans son corps ; elle était comme transportée dans les cieux, et goûtait d'égaux délices ineffables réservées aux élus. Quand on voulait la plaindre et s'attendrir sur son sort, elle répondait avec tranquillité qu'elle n'était nullement à plaindre, qu'on se trompait en la croyant malheureuse, parce que ses douleurs lui frayaient le chemin de la félicité éternelle, et qu'elle se réjouissait d'acheter le ciel aux mêmes conditions que tant de saints l'ont gagné.

La réputation de sainteté dont elle jouissait lui attira souvent des visites de personnes distinguées par leur naissance et par leur piété. On cite entre autres Henriette Adélaïde, électrice de Bavière, qui se rendit de Padoue à Bassano pour jouir de la conversation de Jeanne ; elle avait une si haute idée de la vertu de notre religieuse, qu'elle se jeta à ses pieds et lui demanda sa bénédiction. L'humble sœur de Saint-Benoît refusa longtemps de consentir à la demande de la princesse ; ce ne fut qu'après des instances réitérées qu'elle céda enfin, et l'électrice a dit plusieurs fois depuis, que jamais elle n'avait vu tant de simplicité avec une si profonde connaissance des voies évangéliques.

Quand on venait la consulter sur quelque affaire délicate, elle indiquait un jeûne à ceux qui l'interrogeaient, consultait ensuite le Seigneur, après avoir jeûné elle-même, et ne répondait qu'après le délai qu'elle avait fixé.

Jeanne était depuis longtemps préparée à quitter la terre ; elle n'avait jamais aimé la vie, et dès son enfance toutes ses pensées avaient été tournées vers le ciel. Aussi vit-elle arriver avec une joie bien douce le moment qui devait la réunir à son époux. Atteinte de la dernière maladie qui allait la conduire au tombeau, elle demanda les sacrements de l'Église, qu'elle reçut dans un ravissement inexprimable d'amour et de reconnaissance. Sa joie et son bonheur furent

si visibles, que toutes les assistantes firent des vœux pour éprouver un jour les mêmes sentiments quand elles seraient près de mourir. Après avoir reçu le saint viatique, elle tomba en extase et resta assez longtemps dans cet état. Elle revint enfin à elle-même, passa encore quelques instants dans de ferventes prières, et expira doucement le 22 février 1670, âgée de 65 ans.

La communauté témoigna à sa mort la plus profonde douleur ; mais ce sentiment se changea bientôt en une vive confiance dans le crédit dont elle devait jouir auprès de Dieu. Tous ceux qui l'avaient connue durant sa vie s'empressèrent de l'invoquer, et plusieurs miracles furent opérés par son intercession. Lorsqu'en 1736 on exhuma son corps, trois personnes furent guéries subitement de diverses maladies. On fit plus tard des recherches sévères sur sa vie et sur les prodiges arrivés à son tombeau ; et ce fut en conséquence de cette enquête que le pape Pie VI lui décerna les honneurs de la béatification le 2 juin 1783.

Une autre branche de la famille de Saint-François, les Capucins, glorifiait Dieu par des fruits remarquables de sainteté.

Saint Joseph de Léonissa naquit en 1556, dans la petite ville de Léonissa près d'Otricoli, qui est de l'État ecclésiastique. A l'âge de dix-huit ans, il fit profession dans le couvent que les Capucins avaient dans le lieu de sa naissance, et changea son nom d'Eufranius en celui de Joseph. Il fut toujours un modèle accompli de douceur, d'humilité, de patience, de chasteté et d'obéissance. Trois jours de la semaine, il ne prenait que du pain et de l'eau pour toute nourriture : il passa aussi plusieurs carêmes de la sorte, il couchait sur des planches, n'ayant qu'un tronc d'arbre pour chevet. Sa joie n'était jamais plus grande que lorsqu'il avait l'occasion de souffrir des injures et des mépris. Il se regardait comme le dernier des pécheurs, et avait coutume de dire à ce sujet : Il est vrai que, par la miséricorde de Dieu, je ne suis pas tombé dans des crimes énormes, mais j'ai si mal répondu à la grâce, que j'aurais mérité d'être abandonné plus qu'aucune autre créature. Il avait une dévotion singulière à Jésus crucifié, et les souffrances de notre divin Sauveur étaient le sujet le plus ordinaire de ses méditations. Il prêchait ordinairement un crucifix à la main, et ses paroles, qui étaient toutes de feu, embrasaient de l'amour sacré les cœurs de son auditoire.

En 1587, ses supérieurs l'envoyèrent dans la Turquie, pour travailler, en qualité de missionnaire, à l'instruction des Chrétiens de Péra, qui est un faubourg de Constantinople. Il se dévoua avec une charité vraiment héroïque au service des galériens, surtout pendant les ravages d'une peste horrible. Ayant été lui-même attaqué de cette

cruelle maladie, Dieu lui rendit la santé pour le bien d'une grande multitude d'âmes. Il convertit plusieurs apostats, dont un pacha entre autres. Les Mahométans, furieux du succès de ses prédications, le firent mettre en prison par deux fois et le condamnèrent à mort. Ils le pendirent à un gibet par un pied et par une main, et le laissèrent longtemps en cet état. A la fin pourtant, on le détacha, et le sultan commua en exil la sentence de mort. Le père Joseph, s'étant embarqué pour l'Italie, prit terre à Venise et arriva à son couvent après une absence de deux ans. De retour dans sa patrie, il recommença ses travaux apostoliques, et le ciel continua de les bénir comme il l'avait déjà fait. Notre saint fut affligé, vers la fin de sa vie, d'un horrible cancer qui lui causa les plus vives douleurs. Il souffrit deux fois les opérations des chirurgiens, sans pousser le moindre soupir. Il tenait pendant tout ce temps-là un crucifix dans ses mains, et ne faisait entendre que ces paroles : Sainte Marie, priez pour nous, misérables pécheurs. Quelqu'un des assistants ayant proposé de le lier pendant l'opération, il dit en montrant le crucifix : Voilà le plus fort de tous les liens ; il me tiendra immobile beaucoup mieux que toutes les cordes. Sa maladie étant sans remède, il mourut le 4 février 1612. Son nom se trouve en ce jour dans le martyrologe romain que Benoît XIV a publié. Il fut béatifié par Clément XII en 1737, et canonisé en 1746 par Benoît XIV ¹.

Saint Fidèle, Capucin et martyr, naquit l'an 1577, à Sigmaring, petite ville d'Allemagne, dans la Souabe : son père se nommait Jean Rey. Il fit ses premières études dans l'université de Fribourg, en Suisse ; il s'appliqua surtout à la jurisprudence et passa docteur en droit. Il menait une vie très-mortifiée, ne buvait jamais de vin et portait toujours le cilice. Ses vertus, entre autres sa modestie et sa douceur, lui attiraient l'estime et la vénération de tous ceux qui le connaissaient.

En 1604, il partit avec trois jeunes gentilshommes qu'on envoyait voyager dans les différentes parties de l'Europe. Il s'attacha principalement à leur inspirer de vifs sentiments de religion. Sans cesse il leur donnait l'exemple de la piété la plus tendre. Il ne laissait passer aucune grande fête sans s'approcher de la sainte communion. Dans toutes les villes qui se rencontraient sur sa route, il visitait les églises et les hôpitaux, et assistait les pauvres selon ses facultés ; il lui arriva même quelquefois de se dépouiller de ses habits pour les en revêtir.

Après ses voyages, il obtint à Colmar, en Alsace, une place de

¹ Godescard, 4 février.

magistrature, qu'il exerça avec beaucoup de réputation. La justice et la religion faisaient la règle invariable de toute sa conduite. Il s'intéressait vivement en faveur des indigents, ce qui le fit surnommer l'*Avocat des pauvres*. Quelques injustices qu'il ne pouvait empêcher lui inspirèrent du dégoût pour sa charge. Craignant donc de n'avoir pas la force de résister aux occasions du péché, il résolut de quitter le monde et de se retirer chez les Capucins de Fribourg. Il y prit l'habit en 1612, et reçut de son supérieur le nom de *Fidèle*. Il donna son bien et sa bibliothèque au séminaire de l'évêque, afin de pourvoir à l'entretien et à l'instruction des jeunes clercs qui n'étaient point assez favorisés de la fortune ; tous ses autres effets furent distribués aux pauvres.

Du moment qu'il fut religieux, il n'eut plus d'ardeur que pour les humiliations et les austérités de la pénitence. Il renonça à sa propre volonté, pour ne plus faire que celle de ses supérieurs. Les tentations dont il fut assailli ne le découragèrent point ; il les vainquit en les découvrant à son directeur, dont il suivait les avis avec docilité. Les mortifications prescrites par la règle ne suffisaient point encore à sa ferveur. L'Avent, le carême et les vigiles des fêtes, il ne vivait que de pain, d'eau et de fruits secs. Rien n'était capable d'interrompre le recueillement de son âme. Dans ses prières, il demandait surtout la grâce de ne tomber ni dans le péché ni dans la tiédeur.

Il n'eut pas plutôt fini son cours de théologie, qu'on le chargea du soin de prêcher la parole de Dieu et d'entendre les confessions des fidèles ; il remplit ce double ministère avec un très-grand succès. Devenu supérieur du couvent de Weltkirch, il opéra des prodiges de conversion dans cette ville et dans les lieux voisins : il dessilla aussi les yeux à plusieurs calvinistes. La nouvelle des fruits qui accompagnaient ses travaux apostoliques étant parvenue à Rome, la congrégation de la Propagande le nomma pour aller prêcher chez les Grisons. Il fut le premier missionnaire envoyé à ce peuple depuis qu'il avait embrassé le calvinisme. On lui associa huit religieux de son ordre, qui devaient travailler sous sa conduite. Il ne se laissa rebuter ni par les fatigues ni par les menaces qu'on lui fit de lui ôter la vie. Il convertit deux gentilshommes calvinistes dans ses premières conférences. En 1622, il pénétra dans le canton de Prétigout et y convertit beaucoup d'hérétiques, ce qu'on attribua moins à ses discours qu'à la ferveur et à la continuité de ses prières.

Tant de conversions firent entrer dans une étrange fureur les calvinistes qui avaient pris les armes contre l'empereur ; ils résolurent d'en arrêter le cours, en se défaisant de celui qui en était le principal instrument. Le saint missionnaire, informé de leurs desseins, se

prépara à tout événement. Le 24 avril 1622, il se confessa à un de ses compagnons, dit la messe et prêcha dans le bourg de Gruch ; il prononça son sermon avec encore plus de feu qu'à l'ordinaire. Il prédit sa mort à plusieurs personnes, et depuis il signa toutes ses lettres : Frère Fidèle, qui doit être bientôt la pâture des vers. De Gruch, il alla prêcher à Sevis, où il exhorta fortement les catholiques à rester inviolablement attachés à leur foi. Un calviniste ayant tiré sur lui un coup de mousquet dans l'église, les fidèles le prièrent inutilement de se retirer ; mais il leur répondit qu'il ne craignait point la mort, et qu'il était prêt à sacrifier sa vie pour la cause de Dieu.

Tandis que le saint retournait à Gruch, il tomba dans les mains d'une troupe de soldats calvinistes qui avaient un ministre à leur tête : ils le traitèrent de séducteur, et voulurent le forcer à embrasser leur secte. « Que me proposez-vous là ? répondit le père Fidèle. Je suis venu parmi vous pour réfuter vos erreurs, et non pas pour les embrasser. La doctrine catholique est la foi de tous les siècles. Je n'ai donc garde d'y renoncer. Au reste, sachez que je ne crains point la mort. » Un de la troupe l'ayant renversé par terre d'un coup d'estramacon, il se releva sur les genoux et fit cette prière : « Seigneur, pardonnez à mes ennemis ; aveuglés par la passion, ils ne savent ce qu'ils font. Seigneur Jésus, ayez pitié de moi ! Sainte Marie, mère de Jésus, assistez-moi ! » Cette prière finie, il reçut un second coup qui le jeta par terre baigné dans son sang. La fureur des soldats ne fut point encore satisfaite ; on lui perça le corps avec des poignards et on lui coupa la jambe gauche. Sa bienheureuse mort arriva l'an 1622 : il était dans la quarante-quatrième année de son âge et la dixième de sa profession. Les catholiques l'enterrèrent le lendemain. Quelque temps après, les impériaux défirent les calvinistes, conformément à une prédiction du saint. Le ministre qui s'était mis à la tête des soldats fut si frappé de cette circonstance, qu'il se convertit et abjura publiquement l'hérésie.

Le corps du saint missionnaire est dans l'église des Capucins de Weltkirch ; pour la tête et la jambe gauche, qui avaient été séparées du tronc, elles sont dans la cathédrale de Coire. La translation s'en fit avec beaucoup de solennité. Il s'est opéré un grand nombre de miracles par l'intercession du serviteur de Dieu. Il fut béatifié par Benoît XIII en 1729, et canonisé par Benoît XIV en 1746. Son nom a été inséré dans le martyrologe romain sous le 24 avril ¹.

L'ordre des Capucins fut gouverné par un des plus grands et des

¹ Godescard, 24 avril.

plussaints hommes de son temps, le bienheureux Laurent de Brindes. Il naquit à Brindes même, le 22 juillet 1559, et reçut au baptême le nom de Jules-César. Ses parents, Guillaume de Rossi et Élisabeth Mafella, tous deux de familles distinguées, lui firent donner une éducation chrétienne et favorisèrent par tous les moyens l'attrait qu'il manifesta de bonne heure pour la vie religieuse. Conformément au désir qu'il lui en avait manifesté plusieurs fois, son père le revêtit de l'habit de Saint-François et le conduisit au monastère de Saint-Paul, de la ville de Brindes, où il le mit sous la direction du père Giacono, célèbre prédicateur de l'ordre.

C'était l'usage à Brindes et dans quelques autres villes d'Italie, que les enfants prononçassent dans les églises des discours pieux et édifiants, où assistaient un assez grand nombre de fidèles. Jules de Rossi s'acquitta de ce devoir avec tant de modestie, de gravité, et quelquefois de force et d'énergie, qu'il excita l'admiration générale et produisit souvent les effets les plus salutaires. Sur ces entrefaites, il perdit son père et fut obligé de quitter Brindes pour se retirer à Venise, chez un oncle qui voulait bien se charger de poursuivre son éducation. C'était un prêtre séculier d'une grande piété et d'un savoir profond, à qui l'on avait confié le soin de gouverner les jeunes gens qui fréquentaient le collège Saint-Marc. Ces étudiants portaient la soutanelle. Jules de Rossi adopta aussi ce costume et déposa l'habit de Saint-François; mais telle était déjà l'idée qu'on avait de sa sainteté, que quelques-uns de ses parents gardèrent son habit conventuel comme une relique. Venise connut bientôt le trésor qu'elle possédait dans cet excellent jeune homme, et l'on crut généralement que l'on devait à ses prières et à sa foi la cessation d'une tempête furieuse qui s'éleva sur l'Adriatique et qui pouvait occasionner les plus grands désastres.

Jules était trop parfait pour se plaire dans le monde; il lui fallait un état plus saint que les professions ordinaires, et il résolut d'embrasser l'institut des Capucins. Ce fut le 18 février 1575, à l'âge de seize ans, qu'il exécuta ce pieux dessein à Vérone. Son année de noviciat étant terminée, il prononça ses vœux et prit le nom de Laurent, sous lequel il fut connu depuis. Aussitôt après, on l'envoya finir ses études à Padoue, contre l'usage ordinaire, qui voulait que le jeune profès fût encore pendant deux ou trois ans sous la surveillance d'un gardien, afin de se perfectionner et de s'affermir dans les vertus qu'il avait dû acquérir pendant son noviciat. Le latin, le grec et l'hébreu devinrent très-familiers à notre saint, par l'application extrême qu'il donnait à l'étude, et il relisait souvent dans l'original l'Ancien et le Nouveau Testament. Pendant cette lecture, il se tenait

constamment à genoux et découvert, comme si Dieu lui-même lui eût alors adressé directement la parole.

A peine était-il diacre, que ses supérieurs lui firent annoncer la parole de Dieu : leurs espérances ne furent pas trompées. Le père Laurent s'attacha surtout à corriger les désordres qui régnaient parmi les jeunes gens qui fréquentaient l'université de Padoue, alors la plus célèbre de l'Europe pour le droit civil et la médecine. Après un an de prédication, la ville ne se reconnaissait plus, tant la réformation des mœurs y avait été prompte et générale. — Le bienheureux Laurent fit tous ses efforts pour ne point recevoir la prêtrise, à l'exemple de saint François ; mais ses supérieurs le voulurent, et il obéit.

Clément VIII, informé de sa vertu et de ses succès dans la chaire, le fit venir à Rome pour travailler à la conversion des Juifs, œuvre qu'il avait fortement à cœur, et dont il s'occupait avec zèle depuis longtemps. Il y a un proverbe, que le paradis des Juifs sur la terre, c'est Rome. Lorsqu'ils étaient poursuivis dans le reste de la chrétienté, ils vivaient tranquilles dans cette capitale. Habitant un quartier séparé, ils se livraient aux occupations de leur état, sans qu'ils fussent inquiétés d'aucune manière. La seule condition qu'on leur impose, c'est d'écouter, de temps à autre, une instruction sur la vérité de la religion chrétienne. Encore n'exige-t-on pas rigoureusement qu'ils y assistent ; les jeunes filles en sont dispensées. Ceux qui veulent embrasser la religion chrétienne sont admis dans des maisons de catéchumènes des deux sexes, toujours ouvertes, et dans lesquelles ils sont nourris, logés et instruits pendant quarante jours. S'ils reçoivent le baptême, ils y restent huit jours de plus. Les jeunes gens qui montrent des dispositions pour l'étude sont placés au collège des néophytes. L'on donne une dot aux filles qui se marient. Celles qui désirent embrasser la vie religieuse sont reçues sans frais dans un couvent de Dominicaines, connu sous le nom de *la petite Annonciation*. Si elles veulent vivre dans le célibat, sans entrer en religion, elles trouvent dans une maison qui leur est destinée un logement pour le reste de leurs jours.

Clément VIII ayant donc communiqué au père Laurent son dessein pour la conversion des Juifs, le saint missionnaire s'y prépara par la prière, par la réflexion et en consultant des personnes expérimentées. Sa première démarche fut de se concilier l'affection de ceux qui allaient devenir les objets de son zèle. Il leur montrait beaucoup d'égards dans ses entretiens, et en même temps la plus grande politesse. Il s'efforçait de les convaincre que nul autre motif que le désir de leur salut et l'espoir de le procurer n'avait pu l'en-

gager à se charger d'une pareille mission. Lorsqu'il montait en chaire, il portait avec lui une Bible hébraïque, d'où il tirait les textes qu'il traduisait ensuite en hébreu rabbinique et en italien. Il invitait alors les rabbins à examiner et à vérifier l'exactitude des citations et des traductions, et la justesse des conséquences qu'il tirait de ces passages. Nul mot offensant pour ses auditeurs ne lui échappa jamais. Ses instructions, entremêlées de petits épisodes, qui tout à la fois plaisaient et soutenaient l'attention, se terminaient d'ordinaire par une exhortation vive et affectueuse, et elles produisirent beaucoup de conversions.

Outre ses prédications apostoliques, qu'il fit entendre et devant le Pape, et à Mantoue, à Padoue, à Vérone et à Venise, le père Laurent de Brindes enseigna la théologie sur un plan que suivirent plus tard en France le père Thomassin de l'Oratoire et le père Pétau de la compagnie de Jésus. Il ne montra pas moins de talent et d'habileté dans des fonctions d'un autre genre. Il fut successivement gardien de plusieurs maisons, provincial de Toscane et des États de Venise, enfin définiteur général, en 1596, à l'âge de trente-neuf ans.

Sur ces entrefaites, Clément VIII, qui, de concert avec l'empereur Rodolphe II, s'occupait de l'établissement des Capucins dans les États impériaux de l'Allemagne et de la Bohême, jeta les yeux sur Laurent pour l'exécution de cette affaire. Onze prêtres de son ordre et deux frères laïcs se mirent en route sous sa direction, et furent accueillis à Vienne avec la plus grande distinction par l'archiduc Mathias, frère de l'empereur. Ils éprouvèrent bien quelque opposition de la part d'un petit nombre de courtisans qui étaient protestants; mais cela n'eut pas de suite, et le premier couvent de l'ordre en Allemagne fut fondé dans la capitale de l'Autriche avec beaucoup de solennité. Il y eut plus d'obstacles pour établir le couvent de Prague, capitale de la Bohême, et moins pour celui de Gratz, capitale de la Styrie.

L'empereur, ayant vu l'habileté du père Laurent, l'employa dans une affaire bien différente et non moins difficile. Mahomet III, s'étant avancé vers le Danube, annonçait le projet d'envahir la Hongrie. Rodolphe leva une armée et invita tous les princes de l'Allemagne, tant catholiques que protestants, à venir se joindre à lui pour la défense de la chrétienté. Mais, craignant que ses invitations ne fussent point assez efficaces, il leur envoya de plus le père Laurent. Le succès du pieux Capucin fut complet : tous les secours demandés furent envoyés avec célérité, et l'archiduc Mathias fut choisi pour généralissime de l'armée chrétienne. Mais là ne se devait point terminer encore la mission du bienheureux Laurent : le Seigneur lui réservait un triomphe d'un autre genre. A la demande de Mathias, du nonce

et de plusieurs des princes confédérés, le Pape lui ordonna de se rendre à l'armée, afin de contribuer au succès de la campagne par ses conseils et par ses prières. Il obéit sans résistance. Sitôt qu'il fut arrivé, on rangea devant lui l'armée en bataille. Le saint religieux, la croix à la main, harangua les soldats et les assura formellement d'une victoire certaine ; ensuite il les prépara au combat par la prière et par la pénitence. Le jour de l'engagement, le chef des Turcs présenta quatre-vingt mille hommes en bataille rangée ; le général des Chrétiens n'en avait que dix-huit mille. Frappés de cette différence, quelques officiers de l'empereur, même des plus intrépides, conseillaient d'agir avec prudence et de se retirer dans l'intérieur du pays. L'archiduc ayant appelé le père Laurent au conseil, il s'y rendit, prit connaissance de l'objet de la délibération, opina pour l'attaque ; et, pour la seconde fois, il donna à l'assemblée l'assurance d'une victoire complète. Cette réponse ayant diminué les craintes, on résolut de commencer le combat sur-le-champ, et on rangea les soldats en bataille. Le père Laurent, à cheval, se plaça à la première ligne, revêtu de son habit religieux. Alors, élevant un crucifix qu'il tenait à la main, il se tourna vers les troupes et leur parla avec tant de force, qu'elles ne voulurent pas attendre l'attaque des Turcs. Sur-le-champ elles s'élançèrent contre l'ennemi avec une valeur incroyable. Les Turcs, de leur côté, les reçurent avec fermeté, et le choc fut terrible. Le père Laurent fut un moment entouré par les infidèles ; mais les colonels Rosbourg et Altain, accourus pour le défendre, l'arrachèrent au péril et le conjurèrent de se retirer, lui disant que ce n'était pas là sa place. Vous vous trompez, leur répondit-il à haute voix ; c'est ici que je dois être : avançons, avançons, et la victoire est à nous ! — Les Chrétiens recommencent la charge, et l'ennemi, frappé de terreur, s'enfuit dans toutes les directions.

Cette bataille se donna le 11 octobre 1611. Une seconde eut lieu le 14 du même mois, et fut suivie du même succès. Les Turcs se retirèrent au delà du Danube, après avoir perdu trente mille hommes. On ne saurait exprimer les sentiments d'admiration que le père Laurent avait inspirés aux généraux et aux soldats. Le duc de Mercœur, qui commandait sous l'archiduc, déclara que ce saint religieux avait plus fait lui seul dans cette guerre que toutes les troupes ensemble, et qu'après Dieu et la sainte Vierge, c'était à lui qu'il fallait attribuer les deux victoires remportées sur les ennemis du nom chrétien. Lors de la cérémonie de la béatification du père Laurent, cet événement mémorable fut représenté dans un tableau placé au-dessus de la principale porte du Vatican. Au-dessous, on lisait en lettres d'or une inscription latine, dont voici la traduction : « L'Au-

triche se trouvant dans la plus grande détresse, le bienheureux Laurent de Brindes, la croix à la main, épouvante et met en fuite les ennemis du nom chrétien. »

Revenu à Rome et élu à l'unanimité général de son ordre, le père Laurent se mit à parcourir tous les pays où il existait des couvents de sa dépendance, le Milanais, la Flandre, l'Espagne, l'Allemagne et la France. Dans ses visites, il voulait, comme un bon père, voir tous ses enfants et connaître tous leurs besoins par lui-même. Il avait pour les anciens une grande considération, et montrait envers les jeunes beaucoup de douceur et d'indulgence. A tous il recommandait d'une manière particulière l'obéissance et l'humilité, regardant avec raison ces deux vertus comme les deux bases de la perfection religieuse. Lui-même il leur en donnait un exemple continu ; car il ne permettait pas qu'on le traitât avec la moindre distinction, et ne voulait pour sa nourriture que la portion ordinaire du réfectoire. La règle était pour lui un supérieur auquel il se soumettait en tout, sans restriction et sans réserve. Ses pieuses recommandations inspirèrent à tous ses religieux un tel amour et une telle estime de ces deux vertus, que tous refusaient les distinctions et les charges qu'on voulait leur conférer, et l'on fut obligé d'insérer dans les constitutions « que les religieux ne se montreraient pas trop difficiles à accepter les charges. » Laurent ne souffrait point d'ornements dans les bâtiments, ni de luxe même dans les églises. Lorsqu'on lui représentait que les travaux et les embellissements que l'on pouvait faire nourrissaient les pauvres et encourageaient les artistes, il répondait que ces travaux entretenaient aussi l'orgueil des propriétaires. Dans une de ses visites, il trouva un couvent de son ordre bâti magnifiquement, tandis que l'église était assez pauvre ; il en témoigna tout son mécontentement, et prédit que le couvent tomberait bientôt en ruines. Les frères, effrayés de sa prédiction, voulaient abandonner la maison sans délai ; mais il les rassura, en leur annonçant que, encore que le couvent dût tomber certainement, aucun d'eux ne serait blessé. A quelque temps de là, pendant que les religieux de cette maison se trouvaient à une procession générale, l'édifice fut renversé jusqu'aux fondements ; l'église seule fut épargnée et resta intacte.

Le père Laurent était à peine sorti de son généralat, lorsque le Pape, l'empereur et les princes catholiques d'Allemagne le forcèrent à prendre une part active dans un des événements les plus importants de l'histoire moderne.

La mort de Jean-Guillaume, dernier duc de Clèves, causa plusieurs contestations touchant sa succession, contestations qui se sont prolongées presque jusqu'à nos jours. Les princes protestants d'Allema-

gne se servirent de ce prétexte pour s'assembler à Halle et former *l'union protestante*, destinée, ainsi qu'ils l'annonçaient, à défendre leurs libertés et leur religion. Ils choisirent pour leur président l'électeur palatin, et le prince Christian d'Anhalt pour général en chef. L'électeur refusa de faire partie de cette ligue ; mais Henri IV, roi de France, la favorisa. Pour s'opposer à cette coalition, les princes catholiques d'Allemagne formèrent une confédération dite *la Ligue catholique*, et placèrent à leur tête le duc de Bavière. Mais il fallait contre-balancer la puissante influence du roi de France en faveur de l'union, et ils résolurent d'envoyer des ambassadeurs aux autres princes catholiques pour les engager à se joindre à la confédération. On voulait surtout s'attacher le roi d'Espagne, et cette importante mission fut confiée au père Laurent. Philippe III, qui gouvernait alors ce royaume, était plein d'estime pour le saint religieux qui lui était député. Il lui fit la réception la plus flatteuse, et se détermina facilement, d'après ses conseils, à entrer dans la ligue. Il fut convenu cependant que le duc de Bavière resterait à la tête des affaires. Cette disposition était juste ; car la maison de Bavière a toujours été regardée comme un des principaux soutiens de la cause catholique en Allemagne, tant par l'influence politique que lui donnent ses vastes domaines que par son zèle et son attachement à la religion. L'union et la ligue dont nous parlons subsistèrent jusqu'au traité de Westphalie, auquel elles servirent de bases.

Peu après, Laurent de Brindes fut envoyé par le Pape en qualité de nonce auprès du duc de Bavière. En 1617, il concilia un différend entre le duc de Savoie et le roi d'Espagne, d'où l'on avait à craindre une guerre générale. Au milieu de tant de voyages, d'occupations et d'affaires d'une si haute importance, il ne cessa pas un seul instant d'être le religieux le plus humble, le plus mortifié, le plus régulier. Les honneurs dont il était environné, la distraction continuelle que ses missions semblaient lui donner, tout cela ne l'empêchait pas d'être intimement uni à Dieu, et de s'acquitter fidèlement de tous les exercices de piété qui étaient prescrits par sa règle. Il ne laissa jamais passer un jour sans offrir le saint sacrifice de nos autels, pour lequel il avait une dévotion toute particulière. Lorsqu'il célébrait en public, il n'y mettait pas plus d'une demi-heure ; mais quand il le faisait en particulier, il s'abandonnait aux impressions de la grâce et de la joie intérieure qui dans ce moment remplissait son âme. Ses larmes coulaient en abondance, et souvent il restait à l'autel jusqu'à six et huit heures de temps. Après l'office des matines, qui chez les Capucins est toujours à minuit, il ne se couchait pas, mais il passait le reste de la nuit en prière et en médi-

tation. Il avait l'habitude de se confesser tous les jours avant de monter à l'autel. Sa dévotion envers la sainte Vierge fut aussi très-remarquable. Les papes Clément VIII et Paul V lui accordèrent la permission de dire la messe votive en son honneur tous les jours, excepté les grandes solennités. Tous les samedis et la veille de ses fêtes, il jeûnait dans la même intention.

La patience du bienheureux Laurent était admirable. Il souffrit beaucoup de la goutte, mais il souffrit en silence; et tandis que la violence de la douleur couvrait son front d'une sueur abondante, il conservait le calme et la sérénité de son âme, sans la moindre altération. N'omettons pas de rapporter ici un fait constant : c'est que, dans ses accès de goutte les plus forts et les plus durables, il cessa toujours de souffrir pendant tout le temps qu'il était à l'autel pour célébrer les saints mystères.

Avec des vertus si héroïques et si éclatantes, il ne faut pas être étonné que le saint religieux ait joui de la vénération publique au plus haut degré. Dès qu'on savait qu'il devait arriver quelque part, on allait en foule à sa rencontre, et l'on se prosternait devant lui pour obtenir sa bénédiction. Un jour qu'il était allé rendre visite au cardinal Borromée, frère et successeur de saint Charles sur le siège de Milan, ce prélat se jeta lui-même à ses pieds avec une foule de peuple qui était présent, et lui demanda avec instance de bénir le pasteur et le troupeau.

Au dernier retour du père Laurent à Rome, il eut une révélation de sa mort prochaine, et il voulut se retirer à Brindes, sa patrie, pour y terminer paisiblement sa sainte carrière ; mais Dieu en avait disposé autrement. Un ordre du Pape le fit partir de nouveau pour Naples, et de là pour l'Espagne, afin d'obtenir la révocation des pouvoirs du vice-roi, dont le gouvernement tyrannique et arbitraire excitait un mécontentement universel parmi la noblesse. Le roi le reçut de la manière la plus honorable et la plus distinguée, et révoqua le duc d'Ossone. Mais le bienheureux ne devait pas voir lui-même la fin de cette affaire, et le temps était arrivé pour lui d'aller recevoir la récompense de ses longs et glorieux travaux. Il fut attaqué de la dysenterie peu après son arrivée au château de Bélem, près de Lisbonne, et, malgré les assurances contraires des médecins, il annonça que sa fin était prochaine. Le roi, les princes et la noblesse, tout le monde s'informait avec intérêt des progrès de sa maladie : la crainte de le perdre excitait une affliction générale. Le jour qui précéda sa mort, il fit venir auprès de lui deux religieux qui l'avaient accompagné, et il les pria d'aller, après sa mort, se prosterner aux pieds du général des Capucins, pour lui demander pardon de toutes les

fautes qu'il avait commises, et le recommander à ses prières. Le lendemain 22 juillet 1619, il mourut, en répétant jusqu'au dernier soupir le saint nom de Jésus.

Lorsque le duc de Bavière apprit sa mort, il s'écria : J'ai perdu l'homme le plus capable de me donner de bons conseils, le plus sage directeur et l'ami le plus vrai que j'aie jamais eu. — La réputation de sainteté dont jouissait le père Laurent était si universelle et si bien établie, qu'aussitôt après sa mort on s'adressa au Saint-Siège pour obtenir sa canonisation. Le procès fut en effet commencé dès l'année 1624, par ordre d'Urbain VIII ; mais il y eut ensuite une grande interruption, et le décret de béatification ne fut publié que le 1^{er} juin 1783, par le pape Pie VI. Ce décret rapporte un grand nombre de miracles authentiques opérés par le bienheureux Laurent, pendant sa vie et après sa mort. — On a de lui neuf ouvrages qui sont restés en manuscrits. Ce sont des sermons, des dissertations contre Luther, et une explication de la Genèse ¹.

Vers le temps où mourut le bienheureux Laurent de Brindes, en Portugal, une région du Nord, la Lithuanie, eut son martyr, saint Josaphat ², archevêque de Poloczk. C'était un moine de Saint-Basile. On le plaça sur le siège de Poloczk, en Lithuanie, sur les frontières de la Moscovie. Cette église suivait le rite grec. Josaphat employa tous les moyens que son zèle put lui inspirer pour réunir les schismatiques à l'Église romaine. Mais il n'eut pas tout le succès qu'il avait lieu d'espérer ; il lui en coûta même la vie, et les schismatiques le massacrèrent le 12 novembre 1623. La congrégation des rites déclara par un décret, en 1642, que son martyr était évidemment prouvé, et sa sainteté confirmée par plusieurs miracles. Urbain VIII approuva un office et une messe en son honneur, pour tous les moines de l'ordre de Saint-Basile et pour toutes les églises du diocèse de Poloczk ³.

Ainsi, pendant que l'hérésie allait répétant par le monde que l'Église de Dieu était morte, cette Église se montrait vivante et féconde en saints par toute la terre, dans les Indes, au Japon, à la Chine, dans le Nouveau-Monde, en Espagne, en Italie, en Allemagne, en Pologne. C'est comme une nouvelle effusion de cet Esprit de vérité et de charité, qui est toujours avec l'Église et qui a inspiré les décrets du concile de Trente. La France même, où depuis deux siècles, le quinzième et le seizième, nous n'avons vu canoniser qu'une seule personne, sainte Jeanne de Valois, la France, plus docile à l'Esprit-Saint, deviendra de nouveau une terre de bénédiction pour le ciel.

¹ Godeseard, 7 juillet. — ² On trouve une autre légende de Josaphat, vers la fin de ce tome, p. 647, 648? — ³ Godeseard, 12 novembre.

Nous y voyons fleurir en même temps saint François de Sales, si français par l'esprit, la langue et le cœur ; avec saint François de Sales, sainte Chantal de Dijon, et leur pieuse congrégation de Sainte-Marie ; saint Vincent de Paul, l'apôtre et le consolateur de toutes les misères, avec ses deux congrégations de prêtres apostoliques et de sœurs de Charité ; saint François Régis, l'apôtre du Vivarais et des Cévennes ; la bienheureuse Marie de l'Incarnation, avec les ferventes Carmélites venues d'Espagne en France ; le bienheureux Pierre Fourier, avec sa congrégation de Notre-Dame pour l'éducation des jeunes filles. Voilà ce que nous voyons fleurir en France à la fin du seizième et au commencement du dix-septième siècle, sans énumérer pour le moment d'autres œuvres et d'autres personnages, inspirés par le même esprit de Dieu et de l'Église.

§ III^e.

SAINTS PERSONNAGES ET SAINTES ŒUVRES EN FRANCE, PARTICULIÈREMENT EN SAVOIE, EN LORRAINE ET EN BRETAGNE. — SAINT FRANÇOIS DE SALES.

François de Sales, si connu et si aimé de tout le monde, naquit le 21 août 1567, au château de Sales, à trois lieues d'Ancey. Il eut pour père, François, comte de Sales, et pour mère, Françoise de Sionas, tous deux d'une naissance illustre, mais beaucoup moins recommandables encore par la noblesse de leur sang que par la piété dont ils faisaient profession. Dès les premiers mois de sa grossesse, la comtesse de Sales offrit au Seigneur l'enfant qu'elle portait, le priant, avec les sentiments de la dévotion la plus tendre, de le préserver de la corruption du siècle et de la priver plutôt du plaisir de se voir mère que de permettre qu'elle mît au monde un enfant qui fût assez malheureux pour devenir un jour son ennemi par le péché.

François vint au monde à sept mois, malgré toutes les précautions qu'avait pu prendre sa mère ; ce qui fit que dans ses premières années il fut extrêmement faible. On eut beaucoup de peine à l'élever, et les médecins désespérèrent plus d'une fois de sa vie. Il échappa cependant aux dangers de l'enfance et devint grand et robuste. On découvrit en lui, à mesure que les traits de son visage se formèrent, une beauté et des charmes qui ne permettaient pas qu'on le vît sans l'aimer. A ces dehors si avantageux, il alliait un naturel excellent, une grande pénétration d'esprit, une modestie rare, une douceur singulière et une soumission absolue à ses parents et à ses maîtres.

La comtesse, infiniment attentive à éloigner de son fils tout ce qui avait même l'apparence du vice, ne le perdait point de vue. Elle le menait à l'église, et lui inspirait un profond respect pour la maison de Dieu et pour toutes les choses de la religion ; elle lui lisait la vie des saints, et joignait à cette lecture des réflexions qui étaient à sa portée. Elle voulut même qu'il l'accompagnât lorsqu'elle faisait la visite des pauvres ; qu'il leur rendît les petits services dont il était capable et qu'il fût le distributeur de ses aumônes. Le jeune enfant répondit parfaitement aux soins que sa vertueuse mère prenait de le

former aux exercices de la piété chrétienne. Il faisait ses prières avec un recueillement et une dévotion qui n'étaient point de son âge. Il aimait tendrement les pauvres, et quand il n'avait plus rien à leur donner, il sollicitait en leur faveur la libéralité de tous ses parents ; il se retranchait même une partie de sa nourriture pour les assister. Sa sincérité avait quelque chose d'extraordinaire ; toutes les fois qu'il lui arrivait de tomber dans ces fautes ordinaires aux enfants, il aimait mieux être châtié que d'éviter le châtiment par un mensonge.

La comtesse de Sales, qui appréhendait les dangers si communs dans les écoles publiques, eût bien voulu qu'on n'y envoyât point son fils et qu'on prit des maîtres capables de lui enseigner sous ses yeux les lettres humaines ; mais le comte, qui savait que l'émulation ne contribue pas peu à faire avancer les enfants dans les sciences, fut d'un avis différent, et se persuada que Dieu conserverait des dispositions dont il était l'auteur. Le jeune comte, n'ayant encore que six ans, fut envoyé au collège de la Roche, d'où il passa ensuite à celui d'Annecy. Ses progrès le distinguèrent bientôt entre ceux de son âge. Il joignait la plus grande application à une mémoire excellente, à une conception vive, à un jugement solide ; aussi les leçons de ses maîtres ne suffisaient-elles pas pour l'occuper, il y suppléait par d'autres exercices propres à étendre ses connaissances ; mais son amour pour l'étude ne prenait rien sur les devoirs de la piété. Dans la distribution de ses moments, il savait ménager des intervalles pour nourrir son cœur par la lecture des bons livres, surtout par celle de la vie des saints. Des dispositions si rares dans un enfant firent juger au comte de Sales que son fils perdrait désormais son temps à Annecy ; il résolut donc, en 1578, de l'envoyer à Paris pour y achever ses études. François avait alors onze ans.

La comtesse, qui allait perdre son fils pour longtemps, redoubla de zèle pour l'affermir dans la vertu : elle lui recommandait surtout l'amour de Dieu et de la prière, la fuite du péché et des occasions qui y portent. Elle lui répétait souvent ces paroles que la reine Blanche avait coutume de dire à saint Louis : « Mon fils, j'aimerais mieux vous voir mort que d'apprendre que vous eussiez commis un seul péché mortel. » Le jour fixé pour son départ, il se rendit à Paris, sous la conduite d'un prêtre habile et vertueux. Il fit sa rhétorique et sa philosophie au collège des Jésuites avec le plus brillant succès ; on l'envoya ensuite à l'académie, afin qu'il apprît à monter à cheval, à faire des armes, à danser, et généralement tout ce qu'un gentilhomme de sa qualité ne pouvait ignorer. Il ne se sentait aucun goût pour ces différents exercices ; mais, parce qu'il se faisait une loi inviolable d'exécuter la volonté de ses parents, il ne laissa pas d'y

réussir et d'acquérir cet air aisé qu'il conserva toujours depuis. Comme il ne s'y appliquait que par manière de divertissement, il cultiva toujours ses premières études, et apprit encore l'hébreu, le grec et la théologie positive sous Générard et sous le père Maldonat, Jésuite¹, qui enseignait alors à Paris avec beaucoup de réputation. Six ans se passèrent de la sorte.

Cependant les études dont nous venons de parler ne faisaient pas la seule occupation de François ; il donnait une partie considérable de son temps aux exercices de piété, afin d'animer toutes ses actions d'un esprit de christianisme. Son plus grand plaisir était de lire et de méditer l'Écriture sainte ; après ce livre divin, il n'y en avait point dont la lecture le charmât plus que celle du *Combat spirituel*, qu'il portait toujours sur lui. Il cherchait la compagnie des personnes vertueuses, et se plaisait toujours à celle du père Ange de Joyeuse, qui, de duc et maréchal de France, s'était fait Capucin. Les entretiens de ce saint homme sur la nécessité de la mortification portèrent le jeune comte à ajouter à ses dévotions ordinaires celle de porter le cilice trois fois la semaine. Il fit en même temps le vœu de chasteté perpétuelle dans l'église de Saint-Étienne des Grès, où il allait souvent prier, parce que c'était un lieu retiré et éloigné du tumulte ; il se mit ensuite sous la protection particulière de la sainte Vierge, qu'il pria d'être son avocate auprès de Dieu, et de lui obtenir la grâce de la continence.

Mais le moment que Dieu avait marqué pour éprouver son serviteur arriva. D'épaisses ténèbres se répandirent sur son esprit, une agitation violente prit la place de cette paix profonde dont il avait joui jusqu'alors ; il tomba dans une sécheresse et une mélancolie désespérantes ; enfin, il se persuada que le Dieu qu'il aimait tant l'avait mis au nombre des réprouvés. Cette affreuse idée le jeta dans des frayeurs qui ne peuvent être connues que de ceux qui ont eu la même tentation. Il passait les jours et les nuits à pleurer et à se plaindre. Une jaunisse universelle se répandit sur son corps ; il ne pouvait plus ni manger, ni boire, ni dormir. Son précepteur, qui l'aimait avec tendresse, était d'autant plus affligé de l'état où il le voyait réduit, qu'il en cherchait inutilement la cause. Mais Dieu fit enfin succéder le calme à l'orage. François, étant retourné à l'église de Saint-Étienne des Grès, sentit ranimer sa confiance à la vue d'un tableau de la sainte Vierge. Il se prosterna devant la mère de Dieu,

¹ Saint François de Sales a étudié la rhétorique sous les pères Castori et Sismond, et la philosophie sous les pères Dandini et Jean Suarez. Il a pu assister à quelques leçons du P. Maldonat sur le psaume 109. (Voir M. Hamon, *Vie de saint François de Sales*, t. 1^{er}.)

et, se reconnaissant indigne de s'adresser directement au Père de toute consolation, il la conjura d'intercéder en sa faveur, et de lui obtenir au moins la grâce d'aimer de tout son cœur, sur la terre, un Dieu qu'il aurait le malheur de haïr éternellement après sa mort. Sa prière était à peine achevée, que le trouble disparut; il lui sembla qu'on lui ôtait un poids accablant de dessus le cœur, et il recouvra aussitôt la tranquillité dont il jouissait auparavant.

François, ayant achevé ses études académiques à l'âge de dix-sept ans, fut rappelé par son père, qui, en 1584, l'envoya étudier en droit à Padoue sous le célèbre Gui Pancirole. Il s'attacha dans cette ville au père Antoine Possevin, qu'il chargea du soin de diriger sa conscience et ses études théologiques. Ce pieux et savant Jésuite lui expliquait la *Somme* de saint Thomas, et lisait avec lui les controverses du cardinal Bellarmin; mais il cherchait bien moins à le rendre savant qu'à l'affermir dans les voies de la perfection où il marchait déjà à grands pas. François se fit un règlement de vie, qui nous a été conservé par son neveu; et on y remarque, entre autres choses, qu'il se tenait toujours en la présence de Dieu, qu'il faisait tout en vue de lui plaire, et qu'il implorait le secours de la grâce au commencement de chacune de ses actions. Il sut conserver une chasteté inviolable au milieu de la corruption qui régnait à Padoue. Les pièges que les libertins tendirent à son innocence ne servirent qu'à multiplier ses triomphes et à faire éclater la fidélité qu'il avait vouée au Seigneur.

Une maladie dangereuse, dont il fut attaqué dans la même ville, lui fournit l'occasion de montrer combien il était détaché du monde et soumis aux décrets de la divine Providence. On appela les médecins les plus habiles, qui, après avoir épuisé inutilement toutes les ressources de leur art, déclarèrent que le jeune comte ne pouvait guérir. Lui seul ne fut point alarmé de son état; il attendait avec résignation, et même avec joie, le moment où son âme, affranchie des liens du corps, irait s'abîmer dans le sein de la Divinité. Son précepteur, accablé de la douleur la plus amère, lui demanda, tout baigné de larmes, ce qu'il voulait qu'on fit de son corps après sa mort. « Qu'on le donne, dit-il, aux écoliers de médecine, pour être disséqué. Je m'estimerai heureux si, après avoir été inutile pendant ma vie, je suis de quelque utilité après ma mort; par là j'empêcherai encore quelques-unes des disputes qui s'élèvent entre les étudiants en médecine et les parents des morts qu'ils déterrent. » Mais Dieu, qui avait ses desseins sur son serviteur, lui rendit la santé contre toute espérance, et le mit bientôt en état de reprendre ses études. Son cours achevé, il reçut le bonnet de docteur, après s'être tiré des

épreuves ordinaires avec une supériorité de talents qui le fit admirer de tout ce qu'il y avait de savants à Padoue.

Pendant que le jeune comte, qui avait alors vingt-quatre ans, se préparait à retourner dans sa famille, il reçut une lettre de son père, par laquelle il lui était ordonné de faire le voyage d'Italie. Il partit donc pour Ferrare, d'où il se rendit à Rome. Lorsqu'il se vit dans cette ville, son premier soin fut de visiter les saints lieux. Attendri à la vue du tombeau des martyrs, il ne pouvait retenir ses larmes. Les débris de la magnificence de l'ancienne Rome lui rappelaient le néant des grandeurs humaines, et resserraient de plus en plus les liens sacrés qui l'attachaient à Dieu. De Rome, il alla à Notre-Dame de Lorette, après quoi il parcourut les plus célèbres villes d'Italie. Enfin, son voyage étant achevé, il reprit la route de sa patrie. Toute sa famille le reçut avec les plus grandes démonstrations de joie ; elle fondait sur lui les plus belles espérances, en le voyant réunir dans le degré le plus éminent toutes les qualités de l'esprit et du cœur. En effet, le jeune comte charmait tous ceux qui le voyaient. Claude de Granier, évêque de Genève, et Antoine Faure ou Fabre, qui fut depuis premier président du sénat de Chambéry, ne l'eurent pas plutôt connu, qu'ils conçurent pour lui les sentiments de l'estime et de l'amitié les plus sincères ; et, quoique notre saint ne fût encore que laïque, l'évêque le consultait, même sur des affaires ecclésiastiques.

Comme François était l'aîné de sa famille, son père lui avait ménagé un riche parti, et lui avait obtenu du duc de Savoie les provisions d'une charge de conseiller au sénat de Chambéry ; mais il refusa l'un et l'autre, sans oser cependant déclarer le dessein qu'il avait d'entrer dans l'état ecclésiastique ; il s'en ouvrit seulement à son précepteur, et le pria d'en conférer avec son père. Le maître ne voulut point se charger d'une mission aussi délicate ; il employa même tout le crédit qu'il avait sur l'esprit de son élève pour lui faire quitter une telle résolution. François s'adressa donc à Louis de Sales, son cousin, chanoine de la cathédrale de Genève, pour avoir le consentement de son père ; il le mit si bien dans ses intérêts, qu'il réussit, mais après de grandes difficultés.

La prévôté de l'église de Genève étant alors vacante, Louis de Sales la demanda au Pape pour son parent, et l'obtint. Le jeune comte, qui avait entièrement ignoré les démarches de son cousin, reçut avec une grande surprise la nouvelle de sa nomination à cette dignité ; il protesta qu'il ne l'accepterait pas, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'on put le déterminer à en prendre possession. Il n'eut pas plutôt reçu le diaconat, que son évêque le chargea du

ministère de la parole. Ses premiers sermons lui attirèrent beaucoup de réputation et produisirent les plus grands fruits. Effectivement, il possédait toutes les qualités requises pour réussir en ce genre : il avait l'air grave et modeste, la voix forte et agréable, l'action vive et animée, mais sans faste ni ostentation ; il parlait avec une onction qui faisait bien voir qu'il donnait aux autres de l'abondance et de la plénitude de son cœur. Avant de prêcher, il avait soin de se renouveler devant Dieu par des gémissements secrets et des prières ferventes. Il étudiait aux pieds du crucifix encore plus que dans les livres, persuadé qu'un prédicateur ne saurait faire du fruit s'il n'est homme d'oraison.

Quand il vit approcher le jour où il allait être élevé au sacerdoce, il s'y prépara avec une ferveur toute céleste ; aussi reçut-il, avec l'imposition des mains, la plénitude de l'esprit sacerdotal. Il se fit un devoir d'offrir tous les jours le saint sacrifice de la messe, et le faisait avec une piété vraiment angélique. On se sentait pénétré de la plus tendre dévotion en le voyant à l'autel ; ses yeux et son visage s'enflammaient visiblement, tant était grande l'activité du feu divin qui embrasait son cœur. Après la messe, qu'il avait coutume de dire de grand matin, il entendait les confessions de toutes les personnes qui se présentaient. Il aimait à parcourir les villages, pour instruire cette portion du troupeau de Jésus-Christ qui vit d'ordinaire dans une profonde ignorance de ses devoirs ; sa piété, son désintéressement, sa charité pour les malades et pour les pauvres le faisaient chérir dans tous les lieux où il passait, et lui attiraient la confiance du peuple. Ces pauvres villageois, dont la grossièreté rebute les âmes communes, il les regardait comme ses enfants ; il vivait avec eux comme leur père ; il compatissait à leurs besoins, et se faisait tout à tous. Mais rien ne lui gagnait les cœurs comme sa douceur inaltérable. Il était né vif et colère. A force d'étudier la douceur à l'école de Jésus-Christ, il devint le plus doux des hommes. Le remède le plus souverain que je connaisse contre les émotions subites d'impatience, dit-il, est un silence doux et sans fiel. Quelque peu de paroles que l'on dise, l'amour-propre s'y glisse, et il échappe des choses qui jettent le cœur dans l'amertume pour vingt-quatre heures. Lorsqu'on ne dit mot, et qu'on sourit de bon cœur, l'orage passe ; on étonne la colère et l'indiscrétion, et l'on goûte une joie pure et durable. C'est particulièrement par cette douceur surnaturelle qu'il convertit soixante-douze mille hérétiques.

Un an après qu'il eut été ordonné prêtre, il érigea dans Annecy la confrérie de la Croix. Les confrères s'engageaient à instruire les ignorants, à consoler les malades et les prisonniers, à éviter tous les

procès. Un ministre calviniste en prit occasion d'écrire un libelle, sans nom d'auteur ni d'imprimeur, contre l'honneur que les catholiques rendent à la croix. François de Sales le réfuta par le premier de ses ouvrages, *l'Étendard de la croix*, divisé en quatre livres : De l'honneur et vertu de la croix ; De l'honneur et vertu de l'image de la croix ; De l'honneur et vertu du signe de la croix ; De la qualité de l'honneur que l'on doit à la croix. Voici comment il termine l'ouvrage :

« Entre tous les novateurs et réformateurs, il n'en a point été, à mon avis, de si âpre, si hargneux et implacable que Jean Calvin. Il n'y en a point qui ait contredit à la sainte Église avec tant de véhémence et chagrin que celui-là, ni qui en ait recherché plus curieusement les occasions, et surtout touchant le point des images. C'est pourquoi, ayant rencontré en ses *Commentaires sur Josué*, une grande et claire confession en faveur du juste usage des images, je l'ai voulu mettre en ce bout de livre, afin qu'on connaisse combien la vérité de la créance catholique est puissante, qui s'est échappée et levée des mains de ce grand et violent ennemi, qui la détenait en injustice. »

Le sujet du commentaire de Calvin est l'autel que les tribus de Ruben et de Gad, et la demi-tribu de Manassé, retournant en leur pays au delà du Jourdain, bâtirent sur le bord de ce fleuve, non pour y offrir des holocaustes, mais comme un monument de leur communion religieuse avec les autres tribus et de leur droit à l'autel unique de l'Éternel, dont celui-ci n'était qu'un souvenir et une ressemblance. Les dix tribus, craignant que ce ne fût dans un esprit de schisme, leur firent des représentations par des députés ; mais, ayant su leurs bonnes intentions, ils s'apaisèrent et louèrent Dieu. Or, sur l'excuse des deux tribus et demie, Calvin fait ce commentaire : « Néanmoins si semble-t-il qu'il y a eu encore quelque faute en eux, à cause que la loi défend de dresser des statues de quelque façon qu'elles soient ; mais l'excuse est facile, que la loi ne défend nulles images, sinon celles qui servent de représenter Dieu. Cependant d'élever un monceau de pierres, en signe de trophée, ou pour témoignage d'un miracle qui aura été fait, ou pour réduire en mémoire quelque bénéfice de Dieu excellent, la loi ne l'a jamais défendu en passage quelconque ; autrement, et Josué, et plusieurs saints, juges et rois, qui sont venus après lui, se fussent souillés en une nouveauté profane. »

Saint François de Sales, ayant observé que ce commentaire de Calvin est le dernier de ses ouvrages, en tire les conclusions suivantes, qui terminent le sien :

« Donc les deux tribus et demie d'une part furent recherchées

comme suspectes de schisme, à cause de la ressemblance de l'autel de la loi qu'elles avaient érigé; et nous de l'autre côté sommes chargés d'idolâtrie et accusés de superstition, pour les images de l'autel de la croix, que nous dressons et élevons partout.

« Les accusations sont presque semblables. Mais, I. Les accusés et accusateurs, de part et d'autre, sont extrêmement différents; car les accusateurs des deux tribus et demie, ce furent les dix tribus d'Israël, lesquelles, à l'égard des deux et demie, étaient : 1° Le gros et le corps de l'Église; les deux et demie n'en étaient qu'un membre et portion. 2° Les dix étaient en vraie possession du tabernacle et autel; les deux et demie n'en avaient que la communication. 3° Les tribus avaient en elles, et de leur côté, la chaire de Moïse, la dignité sacerdotale, l'autorité pastorale, la succession aaronique; les deux et demie n'étaient qu'un simple peuple, et parcelle de la bergerie. Tout cela était un grand droit apparent et solide aux tribus, pour entreprendre la correction du fait des deux tribus et demie, lesquelles, en multitude, dignité et prérogative, leur étaient de tout inférieures.

« Mais si nous considérons notre condition, de nous qui sommes catholiques, et celle des novateurs qui nous accusent si âprement, nous verrons que tout y va à contre-poids. Les catholiques qui sont les accusés, sont : 1° La tige et le corps de l'Église; les novateurs ne sont que branches taillées et membres retranchés. 2° Les catholiques sont en ferme et indubitable possession du titre de vraie Église, tabernacle de Dieu avec les hommes, autel sur lequel seul l'odeur de suavité est agréable à Dieu; les novateurs qui ne font que naître de terre, comme potirons, n'en ont qu'une vaine et fade usurpation. 3° Les catholiques ont en eux et à leur faveur la chaire de saint Pierre, la dignité sacerdotale, l'autorité pastorale, la succession apostolique : leurs accusateurs sont nouveaux venus, sans autre chaire que celle qu'ils se sont faite eux-mêmes, sans aucune dignité sacerdotale, sans autorité pastorale, sans aucun droit de succession, ambassadeurs sans être envoyés, délégués sans délégation, messagers sans mission, enfants sans père, exécuteurs sans commission. Ce sont des points qui rendent non-seulement suspecte, mais convaincue d'attentat, toute la procédure des censures que les réformateurs font contre nous qui sommes catholiques, auxquels ils sont inférieurs en tant et tant de façons, et si notoïrement.

« II. Il y a encore une autre différence entre le sujet de l'accusation faite contre les deux tribus et demie, par le reste d'Israël, et celle que les novateurs font contre nous, laquelle est bien remarquable. L'érection des remembrances et similitudes sert d'occasion

à l'une et à l'autre accusation : à l'une, l'érection de la similitude de l'autel de la loi ; à l'autre, l'élévation de la remembrance de l'autel de la croix. Mais il y a cela à dire entre l'une et l'autre érection, que l'érection de la similitude de l'autel de la loi était une œuvre notoirement nouvelle, qui partant méritait bien d'être considérée, comme elle fut, avec un peu de soupçon, et que l'approbation d'icelle fût précédée d'un bon examen. Mais l'érection de la similitude de l'autel de la croix, pratiquée de tout temps en l'Église, portait, par son antiquité, une autre exemption de toute censure et accusation.

« III. De plus, il y eut encore une grande différence en la manière de procéder en l'accusation. 1° Les dix tribus, quoique supérieures aux deux et demie, ne se ruent pas de première volée à la guerre, mais envoient premièrement une honorable légation aux accusés, pour savoir leur intention touchant l'édification de leur autel nouveau ; et à cet effet, 2° ils emploient l'autorité sacrée de leur grand prêtre et pasteur, et la civile de leurs principaux chefs ; 3° ne demandent pas absolument que l'autel, dont il était question, fût rasé et renversé, mais simplement que les deux tribus et demie, en édifiant un autre autel, ne fissent aucun schisme ou division en la religion, 4° et n'allèguent point d'autre auteur de leur correction que l'Église : *Voici ce que dit toute la congrégation de l'Éternel* ¹. O sainte et saine procédure !

« Tout au contraire, les réformateurs qui sont nos accusateurs, quoique notoirement inférieurs, 1° se sont de plein saut jetés aux foudres, tempêtes et grêles de calomnies, injures, reproches, diffamations, et ont armé leurs langues et leurs plumes de tous leurs plus poignants traits qu'ils ont su rencontrer entre les dépouilles de tous les anciens ennemis de l'Église, et tout aussitôt les ont dardés avec telle furie, que nous serions déjà perdus si la vérité divine ne nous eût tenus à couvert sous son impénétrable écu. Je laisse à part la guerre temporelle suscitée par ces évangélistes empistolés partout où ils ont eu accès. 2° Et à leur prétendue réformation n'ont employé que la profane audace des brebis contre leurs pasteurs, des sujets contre leurs supérieurs, et le mépris de l'autorité du grand prêtre évangélique, lieutenant de Jésus-Christ. 3° Renversant, brisant et rompant de leur propre autorité les croix dressées, sans autre examen de la droite prétention, ni du droit prétendu de ceux qui les avaient élevées. 4° Contre le manifeste consentement de toute l'Église, contredisant ouvertement à toute la congrégation de l'Éternel, aux conciles généraux, au perpétuel usage des Chrétiens.

¹ Josué, 22, 16.

« Ces si grandes différences entre nos accusateurs, leur sujet et manière de procéder d'une part, et les accusateurs, ou plutôt correcteurs des deux tribus et demie, leur sujet et manière de procéder d'autre part, présupposent une autre quatrième différence, et en produisent une cinquième.

« IV. Elles présupposent une grande différence dans l'intention des uns et des autres, et les dix tribus n'avaient autre projet que d'empêcher le schisme et la division; ce fut la charité qui les poussa à cet office de correction. Qui pourra assez louer le zèle qu'ils font paraître en l'offre qu'ils font à ceux qu'ils veulent corriger? « Que si la terre de votre possession est immonde, passez en la terre de la possession de l'Éternel, en laquelle le tabernacle a sa résidence, et ayez vos possessions entre nous, etc. ¹. » C'est une offre digne de la congrégation de Dieu.

« Au contraire, toutes les poursuites des réformateurs contre nous ne respirent que sédition, haine et division; leurs offres ne sont que de leur quitter le gouvernement de l'Église, les laisser régenter et maîtriser, passer sous le bon plaisir de leur constitution; et quant au point particulier dont il est question, ils ont fait voir clairement qu'ils n'ont été portés d'autre affection au brisement et destruction des croix de pierre et de bois que pour ravir celles d'or et d'argent, renversant l'ancienne discipline chrétienne, qui ne donne prix à la croix que pour la figure, puisqu'ils ne la prient que pour la matière.

« Mais enfin que s'est-il ensuivi de tant de diversités? Certes, ce qu'on en devait attendre. De différentes causes différents effets. Les dix tribus, lesquelles par tant de prérogatives et raisons avaient le droit de correction, n'eurent pas sitôt ouï la déclaration de l'intention des deux tribus et demie, qu'ils la reçoivent amiablement, et, sans presser d'aucune réplique ni recharge la réponse et excuse des accusés, se reposent tout entièrement sur leur parole. La charité les pousse également à se formaliser sur l'érection de l'autel nouveau, et à recevoir l'excuse de ceux qui l'avaient érigé; le cas néanmoins était extrêmement chatouilleux en fait de religion. La séparation des habitations rendait le soupçon du schisme fort juste. *Mais la charité est toute patiente, elle est bénigne, elle ne pense point au mal, elle ne se plaît point sur l'iniquité, mais se complaint à la vérité, elle croit tout, elle espère tout* ².

« Au rebours, l'Église catholique, avec tant de signalés avantages et de si claires marques de son autorité et sainteté, ne peut trouver

¹ Josué, 5, 19. — ² I Cor., 13.

aucune excuse si sacrée, ni faire aucune si solennelle justification de son dessein, en l'érection et l'honneur des croix, que ses accusateurs ne tâchent de contourner en impiété et idolâtrie, tant ils sont accusateurs naturels des frères. Nous avons beau protester de la bonté de nos intentions et de la blancheur de notre but, ces nouveaux venus, ces Abirons, ces Michiolistes méprisent tout, profanent tout. Il n'y a excuse qu'ils n'accusent, il n'y a raison qui les paye. On ne peut vivre avec eux, sinon les pieds et les mains liés, pour se laisser traîner à tous les précipices de leurs opinions. Ils ne regardent qu'au travers de leurs desseins, tout ce qu'ils voient leur semble noir et renversé, et avoir métier de leur main réformatrice, tant ils sont éperdument réformateurs. Nous gravons sur le fer et le cuivre, et protestons devant le ciel et la terre, que

Ce n'est la pierre ou le bois
Que le catholique adore ;
Mais Dieu, lequel est mort en croix,
De son sang la croix honore.

Que nous ne faisons l'image de la croix pour représenter la Divinité, mais en signe de trophée, pour la victoire obtenue par notre roi, pour témoigner du grand miracle par lequel, la vie s'étant rendue immortelle, elle rendit la mort vivifiante, et pour réduire en mémoire l'incompréhensible bénéfice de notre rédemption.

A Calvin, auquel ces occasions semblent légitimes pour dresser des représentations (nonobstant la rigueur des mots de la loi) quand il s'agit d'excuser les deux tribus et demie ; à Calvin, dis-je, et autres réformateurs, ce ne sont qu'hypocrisies, abus et abominations en nous. Pour déduire la drogue de leur réformation, ils tâchent à déformer et rendre suspectes les mieux formées intentions. Nos saintes excuses, ou plutôt nos saintes déclarations, qu'ils devraient recevoir pour le repos et la tranquillité de leur tant inquiétée conscience, sans plus s'effrayer et tremousser en la vanité des songes qu'ils font sur la prétendue idolâtrie de la croix, c'est cela même qu'ils rejettent et abhorrent le plus, et l'appellent conscience endormie, par mépris et dédain.

« Ce sont ennemis implacables : le cœur est de boue, la clarté l'endurecit ; il n'y a satisfaction qui les contente, si on ne se rend à la merci de leur impiteuse correction ; la rage de leur mal-talent ne reçoit aucun remède. Que ferons-nous donc avec eux ? cesserons-nous de nous employer à leur salut, puisqu'ils n'en veulent pas seulement voir la marque ? Mais comment pourrions-nous désespérer du salut d'aucun, parmi la considération de la vertu et honneur de

la croix, arbre seul de toute notre espérance; duquel l'honneur plus reconnu et certain gît en la vertu qu'il a de guérir non-seulement les plaies incurables et mortelles, mais aussi de guérir la mort même, et la rendre plus précieuse et saine sous son ombre, que jamais la vie ne fut ailleurs ¹? »

Par cette conclusion de l'*Étendard de la sainte Croix*, on peut juger quel est le génie de François de Sales, quel est son style, avec quelle rare pénétration il saisit l'ensemble et le détail de chaque question, et avec quelle simple et naturelle vigueur il sait la rendre. Nous ignorons si, parmi les auteurs plus modernes, il y en a un qui la surpasse, ni même qui l'égale. — Et ce qu'il était en parole et sur le papier, il l'était en œuvre et sur le terrain.

Nous avons vu que l'apostasie fut introduite de force à Genève par les tyrans municipaux de Berne, et définitivement organisée par l'apostat de Noyon; nous avons vu les meilleures familles de Genève, pour rester fidèles à la foi de leurs pères, préférer l'exil à l'apostasie et à la servitude; nous avons vu la nouvelle population de Genève apostate se former du rebut de l'ancienne, et peut-être plus encore de l'engeance bâtarde des prêtres et des moines apostats, la pire espèce d'entre les mauvaises gens. La nouvelle Genève se nommait la Rome protestante: c'est comme si l'enfer se nommait le ciel à rebours.

Genève ayant apostasié par la peur de Berne, ces deux cantons profitèrent de la guerre entre François I^{er} et le duc Philibert de Savoie pour enlever à ce dernier le duché de Chablais, avec les trois bailliages de Gex, Terny et Gaillard, et pour en bannir la religion catholique. La paix ayant été rétablie sous Henri II avec le duc, les protestants furent obligés de rendre le Chablais et les trois bailliages, mais avec cette clause, que la religion catholique n'y pourrait être rétablie. A la mort de Philibert et à l'avènement de Charles-Emmanuel, son fils, les Suisses et les Genevois rompirent le traité, en tombant à l'improviste sur les pays en question. Le nouveau duc les leur reprit, et résolut d'y rétablir la religion catholique, n'étant plus tenu à un traité rompu par la partie adverse. Cependant il ne voulut point y procéder par la force, comme avaient fait Berne et Genève, mais commencer par la douceur.

Dans cette vue, il demanda à l'évêque de Genève, résidant à Anecy, des missionnaires capables, par leur vertu et leur doctrine, de ramener au sein de l'Église les populations du Chablais et des trois bailliages, égarées depuis soixante ans par l'hérésie. L'évêque, Claude de Granier, en parla éloquemment à son clergé, offrant de

¹ Saint François de Sales, *l'Étendard de la sainte Croix*, I. 4, c. 14 et 15.

se mettre lui-même à la tête des missionnaires. Un seul se montra prêt, ce fut François de Sales, auquel s'adjoignit pour second Louis de Sales, son cousin. François fut déclaré le chef de la mission, tout le monde ayant été d'avis que le bon évêque, surtout à cause de son grand âge, ne devait point y paraître dans les commencements. Le comte de Sales, qui connaissait le caractère emporté des calvinistes, craignait pour la vie de son fils, et mit tout en œuvre pour le détourner d'une pareille entreprise. François lui donna de si bonnes raisons, qu'il l'y fit consentir malgré lui. Aussitôt, prenant Louis de Sales par la main : Allons, lui dit-il, où Dieu nous appelle. Il est plus d'un combat où l'on ne gagne la victoire que par la fuite. Un plus long séjour ne servirait qu'à nous affaiblir ; et d'autres, plus généreux que nous, pourraient bien gagner la couronne qui nous était préparée.

Sur la frontière du Chablais, François se mit à genoux, et, fondant en larmes, pria Dieu de bénir leur entrée et leur séjour dans cette province. Puis, embrassant avec tendresse son cousin Louis : Il me vient une pensée, dit-il ; nous entrons dans cette province pour y faire les fonctions des apôtres : si nous voulons y réussir, nous ne pouvons trop les imiter. Renvoyons nos chevaux, marchons à pied et contentons-nous comme eux du nécessaire. Louis de Sales y ayant consenti, ils arrivèrent à pied aux Allinges, place forte sur le haut d'une petite montagne détachée de toutes les autres. Le baron d'Hermance, homme sage et ami du saint, y commandait pour le duc de Savoie. Il conduisit les deux missionnaires sur la plate-forme du château, d'où la vue s'étendait sur tout le pays. François y remarqua de tous côtés des églises abattues, des monastères ruinés, des croix renversées, des villes, des bourgs et des châteaux détruits, suites funestes de l'hérésie et de la guerre qu'elle avait attirée dans cette belle province. Pour réparer tant de désastres, on convint qu'il fallait commencer la mission par Thonon, capitale du Chablais, peu éloignée des Allinges, où il fallait revenir tous les soirs, Thonon, tout calviniste, n'offrant ni sûreté ni logement aux missionnaires.

François, accompagné de Louis de Sales et d'un seul domestique, se mit donc en route. Son équipage consistait en un sac où il n'y avait qu'une Bible et un bréviaire, qu'il portait assez souvent lui-même ; il marchait à pied, un bâton à la main, et faisait tous les jours deux grandes lieues, par un pays fort rude, pour revenir coucher aux Allinges ; il n'en partait point sans avoir célébré la sainte messe et s'être nourri du pain des forts. Son habit était simple, mais n'avait rien d'affecté, et comme c'était l'usage de ce temps-là de porter des bottines, il s'en servait d'ordinaire : de sorte que les cheveux courts et la barbe touffue étant pour lors à la mode, il était à l'extérieur fort

peu différent des séculiers mêmes, qui se piquaient de quelque modestie. Cela servit à lui donner entrée chez quelques calvinistes, qu'il acquit enfin à l'Église. Par la même raison d'une charitable condescendance, il résolut de n'user jamais de termes injurieux en parlant des hérétiques et de leur doctrine, et de n'opposer à leurs outrages et à leurs mauvais traitements qu'une douceur et une patience invincibles.

Les magistrats de Thonon, tous calvinistes, promirent extérieurement d'obéir aux lettres du gouverneur, qui leur ordonnait de protéger les deux missionnaires; mais dès le premier jour le peuple pensa se soulever : à Genève, qui n'en est qu'à quatre ou cinq lieues, on fut sur le point de prendre les armes. Louis de Sales fut ébranlé; mais François le rassura, lui disant entre autres, que la coutume du peuple était de faire beaucoup de bruit; mais que, quand on avait assez de fermeté pour ne pas s'en étonner, il s'accoutumait de lui-même aux choses qui lui avaient paru d'abord les plus étranges.

Le gouverneur ayant écrit de nouvelles lettres aux magistrats de Thonon, François y fut reçu avec plus d'égards; mais il apprit bientôt qu'il y avait des défenses sévères d'aller l'entendre : en sorte qu'il s'y voyait seul, comme dans un désert. Il ne laissait pas d'y venir tous les jours des Allinges, et il partait souvent par des temps si rudes et si fâcheux, que les paysans les plus robustes n'osaient se mettre en chemin. La pluie, la neige, les glaces, les vents les plus terribles, la nuit même n'étaient pas capables de l'empêcher de se mettre en route. Le froid le saisissait quelquefois jusqu'à le rendre presque immobile et le mettre en danger de mourir; mais rien n'était capable d'arrêter ni même de ralentir son zèle.

L'hiver de cette année fut si rigoureux et le froid si grand, que ses pieds et ses jambes en étaient tout crevassés. Un jour qu'il était parti plus tard que de coutume de Thonon pour s'en retourner aux Allinges, la nuit le surprit; il s'égara, et, après avoir fait inutilement bien du chemin, il arriva fort tard dans un village dont toutes les maisons étaient fermées. La terre était couverte de neige et le froid si violent, que même pendant le jour les paysans étaient contraints de demeurer enfermés avec leurs troupeaux. Il frappa à toutes les portes, conjurant les habitants, par tout ce qui était le plus capable de les toucher, de ne pas le laisser périr de froid; mais ils n'avaient garde de lui ouvrir, ils étaient tous calvinistes, et, par surcroît de malheur, son valet l'avait nommé, croyant leur donner de la considération. Mais Dieu, qui n'abandonne jamais les siens, lui fit rencontrer dans cette extrémité le four du village, qui était encore chaud; ils s'y logèrent comme ils purent, et ce fut ce qui leur sauva la vie.

Il pensa périr encore une autre fois par la dureté des habitants d'un autre village. Il était arrivé de nuit par une pluie furieuse ; mais il ne put jamais obtenir qu'on le mît à couvert, quelque prière qu'il en pût faire, et il fut contraint de passer la nuit exposé à la pluie, louant Dieu, comme les apôtres, de ce qu'il l'avait jugé digne de souffrir pour la gloire de son nom.

Un autre jour, à la sortie de Thonon, comme il se retirait aux Allinges, il rencontra un calviniste qui, touché de ses bons exemples et des peines incroyables qu'il se donnait tous les jours pour le salut d'un peuple jusqu'alors si peu reconnaissant, le conjurait pour l'amour de Dieu de l'instruire sans délai de la religion catholique. François l'entreprit aussitôt, malgré les remontrances de son cousin, qui le priait de le remettre au lendemain, à cause que la nuit approchait et qu'il fallait traverser une forêt. Ce que Louis avait prévu arriva : François demeura si longtemps avec son calviniste, que la nuit les surprit à l'entrée de la forêt, et devint si obscure, qu'il fut impossible de trouver le chemin. Cependant, les hurlements des loups, les cris des ours et des autres bêtes sauvages descendues des montagnes voisines avaient quelque chose de si terrible, qu'il n'était pas possible de n'en être pas effrayé ; le domestique mourait de peur ; Louis de Sales n'était guère plus assuré : le seul François, plein de confiance, les consolait et leur promettait, de sa part, qu'il les délivrerait de ce danger comme il avait délivré Daniel de la fosse aux lions. Dans ce moment même, la lune s'étant levée, il aperçut qu'ils n'étaient pas loin d'un bâtiment ruiné où il y avait encore quelque reste de voûte qui pouvait les abriter contre les injures du temps : ils y entrèrent et y passèrent le reste de la nuit. Mais François ne put fermer l'œil : il aperçut au clair de la lune que ces ruines étaient celles d'une église que les hérétiques avaient détruite. Il passa la nuit à gémir, comme le prophète sur les ruines de Jérusalem.

Cependant François ne voyait aucun résultat de ses travaux dans le Chablais, lorsque Dieu lui suscita des auxiliaires d'un nouveau genre. Les soldats de la garnison d'Allinges, touchés de ses vertus, se convertirent, quelques-uns du calvinisme à la foi catholique, et tous à une vie meilleure. Comme ils allaient fréquemment à Thonon, leur changement y fit une impression profonde et diminua singulièrement l'aversion qu'on avait pour l'homme apostolique. Celui-ci, voyant qu'on ne le fuyait plus si fort, se mit à rendre des visites à des particuliers dont il gagnait l'estime et l'affection par les charmes de sa douceur et de sa politesse, tandis que les ministres huguenots ne se distinguaient que par la morgue et la hauteur. Au

même temps, François apprit que deux gentilshommes de sa connaissance se battaient en duel : aussitôt il y court, et, au péril de sa vie, il les sépare et les amène à s'embrasser. Dieu fit plus : il leur toucha le cœur ; tous deux firent une confession générale et devinrent de fervents Chrétiens. L'un d'eux, distingué dans la carrière des armes, habitait une maison de campagne dans le voisinage de Thenon. Comme les personnes considérables du pays lui rendaient de fréquentes visites, il leur parla du saint homme avec tant d'enthousiasme, qu'elles eurent un grand désir de le voir et de l'entretenir elles-mêmes. Le gentilhomme offrit sa maison pour cet effet. Il y eut dès lors des conférences réglées entre François de Sales et les principaux calvinistes du pays.

Il exposa sur les principaux points de controverse ce que l'Église catholique croyait et ce qu'elle rejetait. Les assistants furent émerveillés d'apprendre que l'Église catholique n'admettait nullement les énormités que lui imputaient les ministres huguenots dans leurs prêches, mais que sa doctrine était le bon sens et la modération même. Le bruit s'en étant répandu, les prédicants huguenots soutinrent que la doctrine catholique n'était pas telle que François l'avait exposée. Il la mit alors par écrit, dans les termes du concile de Trente, et offrit aux prédicants de les en éclaircir dans des conférences pacifiques, soit écrites, soit orales. Ils n'acceptèrent ni l'un ni l'autre ; seulement ils résolurent de faire assassiner le gentilhomme catholique qui prêtait sa maison à François pour ses conférences. Un gentilhomme calviniste, parent du premier, se chargea de l'exécution. Il vint donc le trouver, comme pour se divertir. L'autre le conduisit exprès à une promenade solitaire, et lui dit : Mon ami, je connais votre dessein, vous venez pour m'assassiner ; cependant vous n'avez rien à craindre, car si votre religion vous porte à tuer vos amis et vos parents, la mienne m'oblige, à l'exemple de Jésus-Christ, de pardonner à mes plus cruels ennemis. Puis il l'embrasse avec une cordiale amitié. Le calviniste demeure confondu, il avoue son crime, demande pardon et promet à son parent l'amitié la plus inviolable. Il n'en reste pas là : il demande lui-même des entretiens particuliers à François et devient un catholique aussi fervent qu'il avait été emporté calviniste.

La conversion de cet homme, l'exposition imprimée de la doctrine catholique, à quoi nul prédicant n'osait répondre, firent une grande impression dans tout le pays : les calvinistes venaient toujours plus nombreux entendre François. Les prédicants se décidèrent alors à le tuer lui-même, et gagnèrent pour cela deux assassins. Mais les catholiques, en ayant été avertis, donnent une escorte à François

pour s'en retourner aux Allinges. A peine furent-ils entrés dans un bois où il fallait nécessairement passer, que les deux assassins sortent d'entre les buissons où ils s'étaient cachés et viennent à lui l'épée à la main. François ne perd rien de sa fermeté ordinaire ; il défend à ceux qui l'accompagnent de se servir de leurs armes, va au-devant des assassins, et leur dit avec son inaltérable douceur : Vous vous méprenez, mes amis ; apparemment vous n'en voulez pas à un homme qui, bien loin de vous avoir offensés, donnerait de tout son cœur sa vie pour vous. Ce peu de paroles calme dans un moment la rage de ces furieux : ils demeurent quelque temps immobiles ; puis, se jetant à ses pieds, ils lui demandent pardon, et lui protestent qu'à l'avenir il n'aurait pas de serviteurs plus fidèles ni plus disposés à le suivre partout. François les relève, les embrasse tendrement, et leur conseille de s'éloigner pour éviter les poursuites du gouverneur de la province, qui n'aurait pas autant d'indulgence que lui, s'ils tombaient une fois entre ses mains.

En effet, le gouverneur prit des mesures pour atteindre les coupables : François eut bien de la peine à l'en empêcher. Le gouverneur voulait au moins lui donner une escorte de six soldats : François, au contraire, lui demanda la permission, et finit par l'obtenir à force d'instances, d'aller demeurer à Thonon même, où il y avait alors plusieurs catholiques. Ceux-ci le reçurent avec une joie inexprimable, comme les premiers Chrétiens recevaient les apôtres. François, de son côté, soutenait son ministère d'une manière digne de Dieu : rien n'échappait à sa charité et à ses soins ; il donnait les jours aux instructions et aux conférences, à la visite des pauvres et des malades, et les nuits à l'étude, à la prière et à la réconciliation des pécheurs. Sa vie soutenait ses prédications, et ses prédications achevaient ce que ses bons exemples avaient commencé.

Tant de vertus attiraient tous les jours à l'Église quelque nouveau fidèle, mais augmentaient en même temps la fureur des hérétiques. Que faisons-nous ? disaient-ils : voici un homme qui gagne insensiblement l'estime du peuple ; on le regarde comme un apôtre, et nous perdons tous les jours de notre crédit. Attendons-nous qu'il nous ait réduits à mendier notre pain et qu'il ait établi le papisme sur les ruines de nos temples ? Si nous le laissons achever ce qu'il a commencé, le duc de Savoie viendra, et, se prévalant du petit nombre auquel nous allons être réduits, il établira son autorité sur la ruine de nos privilèges et nous réduira dans une triste servitude. La conclusion fut celle du sanhédrin de Caïphe, qu'il fallait se défaire de cet homme. Et de fait, la nuit suivante, comme François en employait une partie à la prière, il entendit un bruit d'armes et ensuite

celui de plusieurs personnes qui se parlaient bas. Jugeant aussitôt que sa maison était investie, il se cacha. A peine l'eut-il fait, que la porte est enfoncée et que les meurtriers entrent avec de grands cris et le cherchent partout. Ne le trouvant pas, ils s'imaginent qu'il est allé voir quelque malade et se retirent. Ayant su depuis qu'il était à la maison, ils l'accusèrent d'être sorcier. Un calviniste jura même qu'il l'avait vu au sabbat et qu'il y était fort considéré. François ayant su ce propos, n'en fit que sourire ; puis, faisant le signe de la croix : Voilà, dit-il, tous les charmes dont je me sers ; c'est par ce signe que j'espère vaincre l'enfer, bien loin d'être d'intelligence avec lui.

Cependant, sur ces tentatives réitérées d'assassinat, le président Faure, l'évêque de Genève même, mais surtout le comte de Sales, son père, écrivirent fortement à François pour l'obliger de quitter le Chablais et de revenir à Annecy, où son zèle ne manquerait pas d'occasions. Le père lui répétait ce qu'il avait déjà dit à l'évêque : Je m'estimerais fort heureux d'avoir des saints dans ma maison, mais j'aimerais mieux que ce fussent des confesseurs que des martyrs.

François avait d'autres pensées : il rassura ses amis et son père. Ces tentatives d'assassinat tournaient contre leurs auteurs ; on disait partout que si les prédicants de Thonon et de Genève étaient sûrs de leur doctrine, ils n'auraient pas recours à de pareilles violences, mais accepteraient les conférences que François ne cessait de leur proposer : on les sommait de le faire enfin. Malgré ces provocations, ils gardèrent le silence. Mais François ne le gardait pas : une seule de ses prédications convertit six cents personnes. Là-dessus les prédicants huguenots se réunirent en consistoire à Thonon, pour aviser au moyen d'arrêter les progrès de ce nouveau conquérant : on proposa trois ou quatre partis ; la conclusion fut qu'on n'en prit aucun. François ne fit pas de même : il les provoqua, et par plusieurs écrits, à une conférence publique. Ils furent enfin contraints de l'accepter. Mais, au jour convenu, ils reculèrent, sous prétexte qu'il leur manquait l'autorisation du souverain, le duc de Savoie. François eut beau leur représenter que l'autorisation du gouverneur de la province suffisait et qu'il leur garantissait celle du souverain, rien n'y fit. Seulement un des prédicants, honteux de la reculade de ses confrères, accepta une conférence particulière avec François : le résultat fut qu'il abjura ses erreurs et se fit catholique. Les autres mirent tout en œuvre pour le ramener à eux : n'y ayant pu réussir, ils l'accusèrent, le firent condamner à mort et exécuter si promptement, que François n'eut pas le temps de demander sa grâce au duc de Savoie.

Cette violence fit horreur à tout le monde, et augmenta les conversions, au lieu de les empêcher. L'avocat Poncet, renommé à Genève

et dans toute la province, se déclara catholique, et son exemple fut suivi d'un grand nombre de personnes de tout rang. La conversion du baron d'Avully fut la plus éclatante : il était le chef du parti calviniste dans le Chablais. Il avait épousé une femme catholique, qui comptait amener au calvinisme ; mais il la trouva aussi instruite que vertueuse. Elle lui ménagea des conférences avec François de Sales : il s'aperçut bien vite que ce n'était pas son épouse, mais lui-même, qui était dans l'erreur. Les conférences qu'il eut avec François de Sales furent mises par écrit et envoyées aux prédicants de Genève et de Berne. Ni les uns ni les autres n'y firent de réponse. Le baron d'Avully voulut qu'on sût dans tout le pays, et à Genève même, le jour qu'il devait faire son abjuration ; il y invita tout autant de monde qu'il put, déclara publiquement les motifs de sa conversion, et fut reçu à la communion catholique, en présence de tout le peuple de Thonon et d'un grand nombre de calvinistes de Genève.

C'était en 1596. François reçut alors des lettres de félicitations de toutes parts : le président Faure lui écrivit de la part du duc de Savoie, le nonce apostolique à Turin, enfin le Pape même, qui était Clément VIII. Mais il perdit son ami, le baron d'Hermance, qui mourut entre ses bras, et dont la sagesse l'avait si bien secondé dans toutes ses œuvres. Son successeur, homme de mérite, avait des formes hautes et sévères. François évitait de recourir à son autorité, de peur de s'attirer l'aversion du peuple. Ce fut pour cela, que n'osant pas encore dire la messe à Thonon, il allait tous les jours la dire dans une chapelle assez éloignée de la ville. L'hiver était des plus rudes, et un torrent qu'il lui fallait passer était extraordinairement enflé par la fonte des neiges, qui avait emporté tous les ponts. Il ne laissait pas de le passer et repasser sur une planche toute couverte de glace, en se glissant sur les mains et les genoux, au grand danger de sa vie.

François reçut à la fois deux lettres : l'une du duc de Savoie, qui le mandait à Turin pour délibérer sur les moyens de rétablir la religion catholique dans tout le Chablais ; l'autre du Pape, qui le chargeait d'une commission particulière, que nous verrons plus loin. Il se rendit d'abord à Turin, à travers les Alpes, par le grand Saint-Bernard, au plus fort de l'hiver. Il exposa au duc que le menu peuple du Chablais n'était attaché à la religion calviniste que parce qu'il n'en connaissait pas d'autre ; que ceux d'un état médiocre, comme les marchands et les artisans, y étaient engagés d'assez bonne foi, mais qu'ils avaient bien plus d'aversion pour la religion catholique qu'ils n'avaient d'attachement à la calviniste ; que cette aversion venait des peintures affreuses qu'on leur avait faites de la doctrine de l'Église

et des erreurs qu'on lui attribuait faussement ; qu'on pouvait gagner les uns et les autres en leur envoyant des pasteurs zélés qui fussent capables de les retirer de leurs préventions mal fondées et de réfuter les calomnies dont on s'efforçait tous les jours de noircir l'Église catholique ; qu'il n'en était pas de même des ministres et des principaux du parti calviniste : le libertinage, l'indépendance et des intérêts purement humains étaient les véritables motifs qui les tenaient attachés à leur religion : il en donna des preuves sans nombre par leur conduite. Le duc l'écouta dans plusieurs audiences ; il lui demanda même de résumer dans un mémoire les moyens qui lui semblaient les plus propres au rétablissement de la religion catholique dans le Chablais et les autres bailliages. François le lut en conseil d'État ; il portait en substance : Pour retrancher l'erreur, il fallait obliger les ministres calvinistes à sortir des États de Savoie, principalement celui de Thonon, plus emporté et plus séditieux que les autres ; rechercher et proscrire les livres hérétiques, leur en substituer de bons, et pour cet effet établir un imprimeur catholique à Anneey ; priver les hérétiques des charges, honneurs, emplois et dignités, et les donner à des catholiques. En retranchant ce qui pouvait favoriser l'erreur, il fallait rétablir ce qui pouvait maintenir la religion et les bonnes mœurs, savoir, les anciennes paroisses et les pasteurs avec une existence suffisante : outre les pasteurs ordinaires, il faudrait, pendant quelques années, au moins huit prêtres choisis pour prêcher par toute la province : à Thonon, la capitale, rendre aux catholiques l'église de Saint-Hippolyte, et y rétablir sans délai la sainte messe et l'office divin ; ériger dans la même ville, le plus tôt possible, un collège de Jésuites, pour la bonne éducation de la jeunesse et pour soutenir la controverse vis-à-vis de Genève. François ayant lu son mémoire, le nonce apostolique l'appuya fortement ; mais plusieurs conseillers d'État y contredirent. François ayant répliqué, le duc lui accorda sur-le-champ tout ce qu'il avait demandé, à l'exception de deux articles, dont il lui promit que l'exécution ne serait pas retardée pour longtemps. Le nonce promit en particulier au saint homme de l'appuyer auprès du Pape et du duc. Vous en aurez besoin, ajouta-t-il : le prince a de bonnes intentions, mais il a auprès de lui des conseillers timides ou gagnés par les hérétiques ; tout leur fait peur, et ils n'épargneront rien pour le détourner de ses bons desseins. Mais il vous a donné sa parole, et je n'épargnerai rien pour l'obliger à la tenir.

François, revenu à Thonon au fort de l'hiver, alla voir tous les catholiques et leur communiqua les ordres qu'il avait reçus. Tous désiraient avec passion célébrer à Saint-Hippolyte la fête de Noël, qui était proche. Le gouverneur y donnait les mains ; mais les syndics

de la ville n'eurent pas plutôt reçu les lettres du duc, ordonnant de remettre l'église aux catholiques, qu'ils excitèrent eux-mêmes la sédition. Les portes de la ville furent fermées, pour empêcher le gouverneur d'Allinges et les catholiques de la campagne de venir au secours de ceux du dedans; en même temps les calvinistes coururent aux armes : une partie investit l'église de Saint-Hippolyte, et l'autre, courant la ville, menace de faire main basse sur tous les catholiques et de brûler vif François de Sales au milieu de la place. Les catholiques prennent les armes de leur côté, déclarent que la tête des syndics leur répondrait de celle de leur pasteur, et s'emparent avec beaucoup d'ordre des postes les plus avantageux. La nuit venue, les calvinistes se retirent de l'église Saint-Hippolyte pour prendre quelque repos ; les catholiques l'occupent à l'instant même, et François, qui tenait des ouvriers tout prêts, commence de la faire réparer. A cette nouvelle, les calvinistes reprennent les armes, les deux partis sont sur le point d'en venir aux mains : François les harangue, il rappelle aux calvinistes les ordres du prince, et leur conseille de ne pas en empêcher l'exécution. Les syndics finissent par y acquiescer, mais sans préjudice de leurs protestations et réserves. Ainsi François se mit en possession de l'église, il la fit réparer et orner avec une diligence incroyable ; et tout fut prêt pour la fête de Noël.

La nuit de cette grande solennité, 1596, les catholiques y étant accourus, non-seulement de la ville, mais encore des bourgs voisins, il célébra en leur présence les saints mystères, qui en avaient été bannis depuis près d'un siècle ; huit cents personnes y communiaient de sa main ; il y prêcha avec son zèle ordinaire, et toute la nuit se passa à louer Dieu, qui, après les avoir abandonnés si longtemps aux désirs de leurs cœurs, les avait enfin rappelés à son admirable lumière. Les fêtes suivantes, il continua les mêmes exercices de piété ; et le ciel répandit une bénédiction si abondante sur ses travaux, que les habitants de trois bourgs voisins vinrent en corps abjurer publiquement l'hérésie.

La religion catholique faisant ainsi tous les jours de nouveaux progrès dans le pays, François s'occupait d'exécuter la commission du Pape, qui était de voir secrètement Théodore de Bèze, pour le ramener au sein de l'Église. Il le vit effectivement jusqu'à quatre fois dans la ville même de Genève. Dans une de ces conférences, qui se passèrent avec politesse et modération, Bèze lui fit cette réponse : Vous m'avez demandé si l'on pouvait faire son salut dans l'Église. Nous sommes seuls ; je puis vous dire mes véritables sentiments : oui, je crois qu'on s'y peut sauver. Dans une autre, où assista le président Favre, il fut si fort ébranlé, qu'en prenant congé de Fran-

gois, dont la douceur l'avait charmé, il lui serra la main, et dit en levant les yeux au ciel avec un grand soupir : Si je ne suis pas dans le bon chemin, je prie Dieu tous les jours que, par son infinie miséricorde, il lui plaise de m'y mettre. François espérait d'achever cette bonne œuvre dans une nouvelle conférence ; mais il n'y fut pas à temps. Ses fréquentes visites avaient donné de furieux ombrages à ceux de Genève ; il apprit que, s'il y retournait, on avait résolu de se défaire de lui, et qu'on observait Bèze d'une manière à ne lui en plus permettre l'accès. Au surplus, il y avait encore en ceci un autre mystère d'iniquité. Nous avons vu Théodore de Bèze, jeune encore, préluder à son apostasie par des infamies de Sodome : il paraît que dans sa vieillesse même il n'était pas encore guéri de ces honteuses passions. Le sieur Deshayes, envoyé de Henri IV à Genève, s'étant lié d'amitié avec lui, à cause de leur conformité de caractère, lui demanda un jour dans l'intimité comment, homme d'esprit et d'une humeur si joviale, il avait pu s'attacher à un culte aussi triste que celui de Calvin. Bèze, pour toute réponse, ouvrit un cabinet, et dit en montrant une jeune fille qui servait à ses plaisirs : Voilà ce qui me convainc le plus de ma religion. Il mourut quelque temps après, en réclamant la présence de François de Sales. Cette satisfaction lui ayant été refusée, on assure qu'il se repentit d'avoir quitté l'Église catholique, et qu'il rétracta ses erreurs ; mais, comme il est mort au pouvoir des calvinistes, il est difficile de savoir au juste ce qu'il en est.

François fut touché d'autant plus de la mort de Bèze, qu'il n'avait jamais désespéré de son retour à l'Église. Dieu l'en dédommagea d'un autre côté. Trois ministres et le premier syndic de Thonon furent reçus à la communion catholique ; leur exemple fut suivi comme à l'envi par les autres habitants ; de sorte que le nombre des catholiques étant devenu plus considérable que celui des calvinistes, le premier syndic prétendit que la ville devait passer pour catholique : sur quoi il écrivit au Pape, au nom de la ville, pour le prier d'en regarder les habitants comme ses enfants, et pour lui rendre en cette qualité ce qu'on doit au père commun. Les succès n'étaient pas moindres dans le reste du Chablais et dans les bailliages ; les paroisses en corps venaient abjurer l'hérésie, et l'on voyait tant de dispositions à une conversion générale, que l'évêque de Genève crut devoir y contribuer lui-même de sa présence et de ses soins. Il se rendit à Thonon, accompagné d'un bon nombre de savants Jésuites, de Capucins et d'ecclésiastiques destinés pour le gouvernement des paroisses qu'on ne pouvait plus différer d'établir.

Un étrange auxiliaire vint hâter la conclusion : la peste se mit à

sévir dans certaines provinces de la Savoie, mais non dans le Chablais. Le cardinal de Médicis, qui venait de conclure la paix de Vervins entre la France et l'Espagne, ayant donc à retourner en Italie, prit son chemin par le Chablais, qui n'était nullement le chemin ordinaire. Le duc de Savoie, suivi de toute sa cour, vint à Thonon pour lui faire honneur, ainsi que l'évêque de Genève et d'autres évêques. On fit à Thonon les prières des quarante heures et la procession du Saint-Sacrement avec une pompe et une piété merveilleuses. Neuf cents calvinistes se convertirent dans l'espace de trois jours; d'autres également nombreux suivirent leur exemple : le cardinal-légat lui-même en reçut plusieurs.

François de Sales profita habilement de la conjoncture pour déterminer le duc de Savoie, malgré la plupart de ses conseillers, à faire exécuter les articles tenus jusqu'alors en suspens, savoir, que les prédicants huguenots seraient chassés des États de Savoie; que les calvinistes seraient privés des charges qu'ils possédaient, et qu'elles seraient données aux catholiques; qu'on rendrait aux églises, pour l'entretien des paroisses, tous les bénéfices usurpés par l'hérésie; qu'on fonderait incessamment un collège de Jésuites à Thonon, et que, dans le Chablais et les bailliages, on ne souffrirait point d'autre exercice public que celui du catholicisme.

Après le départ du légat, le duc manda tous les calvinistes à l'hôtel de ville : il y alla lui-même, précédé de ses gardes et suivi de sa cour. Là, il rappelle ce qu'il a fait pour ramener tous les habitants, par les voies de la douceur, à la foi de leurs pères : le plus grand nombre a été docile; quant à la minorité rebelle, il lui annonce des mesures de rigueur : elle ne peut les trouver injustes. L'hérésie s'est introduite par une tyrannique violence, il est juste qu'elle soit expulsée par l'autorité légitime. C'est le moment de se déclarer : ceux qui veulent revenir à la foi de leurs pères et de leur prince passeront à sa droite, les autres à sa gauche. La plupart se rangèrent à la droite du prince, les autres furent chassés de sa présence; mais, avant la fin du jour, François en eut encore le plus grand nombre. Une portion très-minime passa la frontière; encore, lorsqu'ils virent que les huguenots de Suisse ne songeaient pas à prendre les armes en leur faveur, ils écrivirent à François pour se déclarer catholiques et rentrer en grâce auprès du duc avant son départ de Thonon. Ainsi se consumma le retour du Chablais à la foi de ses ancêtres. S'imaginer que François de Sales n'y employa que la simplicité sans la prudence, la douceur sans la fermeté, serait se tromper de beaucoup : il sut allier le tout ensemble ¹.

¹ L. 3.

En 1599, Claude de Granier, évêque de Genève, nomma François son coadjuteur. Le saint eut tant de peine à y consentir, qu'il en tomba dangereusement malade. Le bon évêque tomba malade, de son côté, de chagrin de lui avoir causé cette maladie; mais il persista dans son choix, où il était appuyé par le duc de Savoie et par le Pape même. François se rendit donc à Rome, où Clément VIII voulut l'examiner en personne, non pas que les évêques de Savoie y fussent obligés, mais par distinction et pour sa satisfaction particulière. Le Pape était accompagné de Baronius, de Bellarmin et de plusieurs autres cardinaux, évêques et prélats. François avait demandé à Dieu de le couvrir de confusion en manifestant son ignorance, s'il ne l'appelait pas à l'épiscopat. Il répondit si bien, que le Pape, se levant de son siège et l'embrassant avec tendresse, lui dit ces paroles de l'Écriture : Buvez, mon fils, des eaux de votre citerne et de la source de votre cœur, et faites que l'abondance de ces eaux se répande dans toutes les places publiques, afin que tout le monde en puisse boire et s'y désaltérer ¹.

En 1601, après une guerre entre le roi de France et le duc de Savoie, au sujet du marquisat de Saluces, il y eut une paix qui donna le marquisat au duc, en échange des pays de Bresse, Bugey, Véromey, et de la baronnie de Gex. Ce dernier était du diocèse de Genève, et l'un des trois bailliages où la religion catholique avait fait le moins de progrès. Les hérétiques s'y prévalaient de leur union à la France : trente-cinq paroisses risquaient de retomber dans l'erreur. François se rendit à Paris, pour obtenir du gouvernement français l'autorisation d'agir dans ce bailliage comme dans les deux autres. La chose n'était pas sans difficulté : dans la guerre contre le duc de Savoie, Henri IV avait eu les hérétiques pour auxiliaires. François séjourna donc à Paris pendant neuf mois; il y fit une mission apostolique, à peu près comme dans le Chablais.

La cour de France était remplie non-seulement de calvinistes, mais d'impies et de libertins. François prêcha d'abord sur les vérités générales du salut d'une manière qui attira la foule des catholiques et des calvinistes; puis il entreprit la controverse sur un seul point, en soutenant que le ministère des huguenots était sans autorité, et leurs ministres sans mission légitime. A cet effet, il prouva, par Théodore de Bèze, que toutes leurs églises avaient été établies par des laïques, comme celle de Meaux par des cardeurs et des foulons. Or, toujours l'Église a condamné les ordinations de cette nature, jamais aucune société chrétienne ne les approuva : reste donc aux

¹ Prov., 5.

huguenots à les justifier par l'Écriture, seule règle de foi, suivant eux. François les défia publiquement de le faire. Ce discours jeta les ministres dans un terrible embarras ; ils se consultèrent longuement, mais ne purent convenir d'une réponse. Ce que voyant, la comtesse de Perdreuille eut des conférences particulières avec François, et finit par se convertir avec toute sa famille, qui était des plus nombreuses. Sa conversion fut suivie de celle de l'illustre maison de Raconis, dont un membre entra même chez les Capucins, et y mena une vie exemplaire. D'autres discours de François convertirent un si grand nombre d'hérétiques des plus obstinés, que le cardinal du Perron ne put s'empêcher de dire : Je suis sûr de convaincre les calvinistes, mais pour les convertir, c'est un talent que Dieu a réservé à monsieur de Genève.

Ce que François de Sales ne traita qu'en passant dans les chaires de Paris, la vraie et fausse mission dans les pasteurs de l'Église, les règles de la foi, la prééminence de saint Pierre et des Papes, il le développe dans une suite de quatre-vingts discours de controverse, dédiée à la ville de Thonon et à messieurs de la religion prétendue réformée. Voici comment il procède dans le discours trente-neuf, ayant pour titre : **LES ÉLOGES, TITRES ET PRÉROGATIVES QUE LES ANCIENS PÈRES ET LES CONCILES ONT ATTRIBUÉS AUX PAPES DE ROME.**

« Or, pour confirmer ce que nous avons allégué des évêques de Rome, vous plaît-il, messieurs, ouïr en peu de paroles ce que les anciens pensaient de leur succession, et en quel rang ils tenaient l'évêque romain ? Voici comment ils appellent le siège de saint Pierre, son grade, son église, son évêque, sa dignité ; et tout cela revient en un.

La Chaire de Pierre. *S. Cyprian., l. 4, ep. 3.*

L'Église principale. *S. Cyp., ep. 55 ad Cornel.*

L'origine de l'unité sacerdotale. *L. 3, ep. 2.*

L'Église où est le lien de l'unité. *Cyp., l. 4, ep. 2.*

Le sommet sublime du sacerdoce. *S. Irénée, l. 3, c. 3.*

L'Église où réside la plus puissante principauté. *Cyp., l. 3, ep. 8.*

L'Église racine et matrice des autres églises. *Anaclet. pap. epist. ad univ. episcopos.*

Le siège sur lequel est établie l'Église universelle. *Damas. pap. ad univ. episcopos.*

Le gond et le chef de toutes les églises. *Marcellin. 1, pap. ad episcopos Antiochenæ ecclesiæ.*

Le refuge et l'appui des évêques. *Synod. Alexand. epist. ad Felicem pap.*

Le Siège suprême apostolique. *S. Athanase.*

Le chef de l'honneur pastoral. *Prosper, l. De ingratis.*

La principauté de la Chaire apostolique. *S. August., ep. 162.*

La dignité principale du sacerdoce apostolique. *Prosper. De vocat. gent., l. 2, c. 6.*

Le chef de toutes les églises. *Prosper. In præfat. concil. Chalcedon.*

Le chef de l'univers et de la religion du monde. *Imperator Valentinian.*

L'Église préposée et préférée à toutes les autres églises. *Victor Utic., l. De perfectione.*

L'Église présidente. *Vand., l. 2. Imp. Justinian., c. De summâ Trinit.*

Le Siège suprême qui ne peut être jugé par aucun autre. *S. Leo, In Nat. SS. apost.*

Le premier de tous les sièges. *S. Prosper, l. De ingratiss.*

Le port très-assuré de toute communion catholique. *Synod. Rom. sub Gelasio.*

La fontaine apostolique. *S. Ignat., epist. ad Rom. in subscriptione.*

Au très-saint évêque de l'Église catholique. *Synod. Sinuess. 300 episcoporum.*

Le très-saint et très-heureux patriarche. *Ibid., t. 7. Concil.*

Le patriarche universel. *S. Leo P., ep. 61.*

Le chef du concile. *Hieron., ep. 16.*

Le chef de l'Église du monde. *Innocent. ad patr. conc. milev.*

Le très-heureux seigneur. *S. Aug., ep. 9.*

L'évêque élevé sur le sommet apostolique. *Cypr., l. 3, ep. 11.*

Le Père des pères. *Conc. Chalced., act. 3.*

Le souverain Pontife entre les prélats. *Ibid. in præfat.*

Le souverain prêtre. *Ibid., act. 16.*

Le prince des prêtres. *Stephan. episc. Carthag.*

Le recteur de la maison de Dieu et le gardien de la vigne du Seigneur. *Conc. Carth. epist. ad Damas.*

Le vicaire de Jésus-Christ et le confirmateur de la foi des Chrétiens. *Hieron. præfat. in. evang. ad Damas.*

Le grand prêtre. *Valentinianus, et cum illo tota antiquitas.*

Le souverain Pontife et le prince des évêques. *Conc. Chalced. ad Theodos. imperat.*

L'héritier des apôtres. *Bernard., l. De Consid.*

Abel en primauté. *Ibid.*

Abraham en patriarcat. *Ambr. in I, Tim. 3.*

Melchisédech en ordre. *Conc. Chalced. epist. ad Leonem.*

Aaron en dignité. *Cyp., l. 1, ep. 3.*

Moïse en autorité. *Bernard., ep. 100.*

Samuel en judicature. *Ibid.*, et 1 *De consid.*

Pierre en puissance. *Ibid.*

Christ en onction. *Ibid.*

Le pasteur de la bergerie de Jésus-Christ. *Ibid.*, l. 2 *De consid.*

Le porte-clef de la maison de Dieu. *Ibid.*, c. 8.

Le pasteur de tous les pasteurs. *Ibid.*

Le Pontife appelé en la plénitude de la puissance. *Ibid.*

Après avoir ainsi énuméré ces cinquante titres, François de Sales ajoute :

« Je n'aurais jamais fait si je voulais entasser tous les titres d'excellence que les anciens ont donnés au Saint-Siège de Rome et à son évêque : ceci doit suffire, ce me semble, aux cerveaux même les plus bizarres, pour faire voir la magnifique imposture que Bèze avance, après son monsieur Jean Calvin, en son *Traité des marques de l'Église*, où il dit « que Phocas a été le premier qui a donné autorité à l'évêque de Rome sur tous les autres, et l'a mis en primauté. » Mais à quoi bon de débiter un si gros mensonge ? Phocas vivait au temps de saint Grégoire le Grand, et tous les auteurs que j'ai cités sont plus anciens que saint Grégoire, excepté saint Bernard, lequel j'ai allégué aux livres *De la considération*, parce que Calvin les a tenus pour si authentiques, qu'il lui semble que la vérité même ait parlé par sa bouche ¹.

Le comte Joseph de Maistre, ayant représenté ce tableau, y joint les réflexions et les citations suivantes :

« La réunion de ces différentes expressions est tout à fait digne de l'esprit lumineux qui distinguait le grand évêque de Genève. On a vu plus haut quelle idée sublime il se formait de la suprématie romaine. (LE PAPE ET L'ÉGLISE C'EST TOUT UN.) Méditant sur les analogies multipliées des deux Testaments, il insistait sur l'autorité du grand prêtre des Hébreux. « Le nôtre, dit saint François de Sales, porte aussi sur sa poitrine l'*urim* et le *thummim*, c'est-à-dire la doctrine et la vérité. Certes, tout ce qui fut accordé à la servante *Agar* a bien dû l'être, à plus forte raison, à l'épouse *Sara* ². »

« Parcourant ensuite les différentes images qui ont pu représenter l'Église sous la plume des écrivains sacrés : « Est-ce une maison, dit-il ? elle est fondée sur son rocher et sur son fondement ministériel, qui est Pierre. Vous la représentez-vous comme une famille ? voyez Notre-Seigneur, qui paye le tribut comme chef de la maison, et d'abord après lui saint Pierre, comme son représentant. L'Église est-elle une *barque* ? saint Pierre en est le véritable patron, et c'est le

¹ *Oeuvres complètes*, t. 4, p. 96. — ² *Discours* 40.

Seigneur lui-même qui me l'enseigne. La réunion opérée par l'Église est-elle représentée par une *pêche* ? saint Pierre s'y montre le premier, et les autres disciples ne pêchent qu'après lui. Veut-on comparer la doctrine qui nous est prêchée (pour nous tirer des *grandes eaux*) au *filet* d'un pêcheur ? c'est saint Pierre qui le jette, c'est saint Pierre qui le retire : les autres disciples ne sont que ses aides ; c'est saint Pierre qui présente les *poissons* à Notre-Seigneur. Voulez-vous que l'Église soit représentée par une *ambassade* ? saint Pierre est à la tête. Aimez-vous mieux que ce soit un *royaume* ? saint Pierre en porte les clefs. Voulez-vous enfin vous la représenter sous l'image d'un *bercaïl* d'agneaux et de *brebis* ? saint Pierre en est le *berger* et le *pasteur général* sous Jésus-Christ ¹.

De Maistre conclut : « Je n'ai pu me refuser le plaisir de faire parler un instant ce grand et aimable saint, parce qu'il me fournit une de ces observations générales, si précieuses dans les ouvrages où les détails ne sont point permis. Examinez l'un après l'autre les grands docteurs de l'Église catholique ; à mesure que le principe de sainteté a dominé chez eux, vous les trouverez toujours plus fervents envers le Saint-Siège, plus pénétrés de ses droits, plus attentifs à les défendre. C'est que le Saint-Siège n'a contre lui que l'orgueil, qui est immolé par la sainteté ². »

Nous venons de voir comme l'ensemble des moyens qu'employait le saint évêque de Genève pour ramener les hérétiques au sein de l'Église, tant dans son diocèse qu'à Paris. En cette capitale, il ne fit pas moins de conversions parmi les catholiques mêmes, dont il amena une multitude innombrable à une vie plus chrétienne et plus fervente. Tous lui donnaient leur affection et leur confiance ; Henri IV lui-même le consultait souvent, et sur les affaires les plus délicates ; il disait de lui : Je l'aime, parce qu'il ne m'a jamais flatté. Il mit tout en œuvre pour le fixer en France, et lui offrit le premier évêché vacant, avec une abbaye. François répondit que, Dieu l'ayant appelé à l'évêché de Genève, il croyait le devoir garder toute sa vie. Un ami commun du roi et du saint fut le sieur Deshayes. Un jour Henri IV le pressa de lui dire franchement lequel des deux il aimait le plus, de lui ou de l'évêque. Deshayes répondit : J'ai pour Votre Majesté toute la vénération et toute la tendresse dont je suis capable ; mais j'aime bien l'évêque de Genève. Le roi reprit : Je ne trouve point à redire à vos sentiments, mais je vous prie tous deux qu'au moins je fasse le tiers dans votre amitié. — On sent que si, dans sa jeunesse, ce prince avait eu pour précepteur un François de Sales qui eût tourné

¹ *Discours* 42. — ² *Du Pape*, c. 10.

son cœur à l'amour de Dieu, il eût été un fils ressemblant de saint Louis. — Cependant, ce même François de Sales fut accusé de conspirer contre la vie de ce même roi, lequel y crut assez pour le faire observer de près par ses accusateurs mêmes. Le saint homme y mit plus de franchise. Sitôt qu'il en eut avis, il s'en expliqua nettement avec le roi, qui finit par l'embrasser et lui dit : Monsieur de Genève, je suis persuadé de ce que vous m'avez dit : soyons meilleurs amis que jamais. — Quelque temps après, ayant su que le revenu de l'évêché de Genève était fort médiocre, il lui fit offrir par leur ami commun, Deshayes, une pension de mille écus. François, qui en avait déjà refusé une plus considérable, répondit à Deshayes : Je vous prie, mon cher ami, de remercier pour moi Sa Majesté, et de lui dire que ses présents me font trop d'honneur pour les refuser, mais que, comme je n'ai pas besoin d'argent à cette heure, et que je ne sais pas le garder, je supplie Sa Majesté de trouver bon que cet argent demeure entre les mains du trésorier de l'épargne, et que je le demande quand j'en aurai besoin. Le roi vit bien que c'était un honnête refus ; mais il le trouva si adroit, qu'il ne put s'empêcher de dire qu'il n'avait jamais donné de pension dont il eût été mieux remercié que de celle qu'il avait offerte à l'évêque de Genève. — A Paris, on lui donnait ce titre, quoiqu'il ne fût encore que coadjuteur.

A peine s'était-il mis en chemin pour revenir en Savoie, qu'il apprit la mort de Claude de Granier, évêque réel de Genève, auquel il succédait dès ce moment. Il se rendit au château de Sales, et y fit sa retraite pour son sacre, lequel eut lieu le 8 décembre 1602, dans l'église de Thorens, par les mains du métropolitain de Genève, l'archevêque de Vienne, assisté des évêques de Damas et de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Dans cette retraite, qu'il fit sous la direction d'un Jésuite de Thonon, il se prescrivit un règlement de vie qui peut servir de modèle à d'autres prélats. Lui-même se proposait d'imiter saint Charles. Ce qu'il y eut de mieux dans son règlement, c'est qu'il le mit constamment en pratique. Il en fit de semblables pour son diocèse, dont il eut soin de faire la visite générale. Statuts synodaux en 1603 et 1606. On y intime et publie derechef les canons des anciens conciles, qui défendent aux ecclésiastiques de tenir dans leur logis aucune femme dont la demeure et le séjour avec eux puissent être suspects. Tous les curés enseigneront le catéchisme de Bellarmin, les dimanches et les fêtes de commandement, à l'heure qui sera jugée la plus propre selon l'exigence des lieux. Les curés feront vider les églises, et particulièrement les chœurs, des meubles profanes qui pendant la guerre y avaient été mis en assurance, et ne

permettront pas dans la suite que pareilles choses y soient déposées sans une évidente nécessité. Tous les ecclésiastiques suivront en tout et partout les décrets du très-saint concile de Trente, et principalement en ce qui est de l'office divin et la célébration de la messe. Les tavernes et les cabarets leur sont interdits dans les lieux de leur résidence, sans aucune exception et sous quelque prétexte que ce soit, même d'accommoder des différends, et encore partout ailleurs, sinon dans le cas d'une évidente nécessité ; auquel cas ils s'y comporteront avec toute sorte de modestie et de sobriété. Les jeux illicites leur sont défendus en tous lieux, et pour les récréations permises, ils ne les pourront prendre dans les places, carrefours, rues, chemins et autres lieux publics. Leur sont également défendus les foires et les marchés, sinon en cas de nécessité, ce qui arrive peu souvent ; et en ce cas ils se comporteront selon leur qualité de prêtres, et non en marchands et en négociants. Il est enjoint à tous ceux qui ont charge d'âmes d'avoir en bon état des registres des baptêmes, des mariages et des enterrements, et d'en rapporter à chaque synode des copies signées dans notre greffe ¹.

Parmi les opuscules du saint évêque, se voit un édit touchant la procession de la Fête-Dieu ; une exhortation aux ecclésiastiques pour s'appliquer à l'étude, où on lit ces paroles : « Je puis vous dire avec vérité qu'il n'y a pas grande différence entre l'ignorance et la malice, quoique l'ignorance soit plus à craindre, si vous considérez qu'elle n'offense pas seulement soi-même, mais qu'elle passe jusqu'au mépris de l'état ecclésiastique. Pour cela, mes très-chers frères, je vous conjure de vaquer sérieusement à l'étude ; car la science du prêtre c'est le huitième sacrement de la hiérarchie de l'Église, et son plus grand malheur est arrivé de ce que l'arche s'est trouvée en d'autres mains que celles des Lévites. — C'est par là que notre misérable Genève nous a surpris, lorsque, s'apercevant de notre oisiveté, que nous n'étions pas sur nos gardes, et que nous nous contentions simplement de dire notre bréviaire, sans penser à nous rendre plus savants, ils trompèrent la simplicité de nos pères et de ceux qui nous ont précédés, leur faisant croire que jusqu'alors on n'avait rien entendu à l'Écriture sainte. — Ainsi, tandis que nous dormions, l'homme ennemi sema l'ivraie dans le champ de l'Église, et fit glisser l'erreur qui nous a divisés, et mit le feu par toute cette contrée ; feu duquel vous et moi eussions été consumés avec beaucoup d'autres, si la bonté de notre Dieu n'eût miséricordieusement suscité ces puissants

¹ *Œuvres complètes de S. Franç. de Sales*. Paris, 1845, grand in-8°, t. 2, p. 676 et seqq.

esprits, je veux dire les révérends Pères Jésuites, qui s'opposèrent aux hérétiques, et nous font chanter si glorieusement en notre siècle : *Misericordia Domini, quia non sumus consumpti* ¹.

Le saint évêque faisait lui-même le catéchisme, et donna par écrit la manière de le faire, avec plusieurs instructions et avertissements pour la confession, la communion, la sainte messe, pour bien employer son temps, bien sanctifier la journée. Rien n'échappait à sa vigilance et à son zèle.

Les peuples du Chablais étaient obligés d'avoir recours aux villes de Genève et de Lausanne, soit pour le commerce des choses nécessaires à la vie, soit pour faire apprendre des métiers à leurs enfants ou leur procurer des établissements, soit enfin pour les faire élever dans les études des sciences. François, encore prévôt de la cathédrale, observa bien vite que cela portait un grand préjudice à leurs âmes et les éloignait de leur salut et de leur conversion. Le meilleur moyen, pour empêcher ce désordre, lui parut être d'établir une université ou maison dans laquelle on enseignât tous les arts et toutes les sciences, principalement la théologie scholastique, la controverse, les cas de conscience, les traditions des saints Pères et les saintes Écritures; cet établissement augmenterait la population et le commerce de la ville, qui n'aurait plus besoin de recourir aux hérétiques. Le projet ayant été mûrement examiné par l'évêque et un grand nombre de personnes de mérite, le pape Clément VIII érigea la sainte maison de Thonon, le 13 septembre 1599, avec tous les privilèges d'université, pour être gouvernée par un préfet et sept prêtres séculiers, qui seraient tenus d'observer la vie et l'institut de la congrégation de l'Oratoire de Rome. François de Sales en fut nommé le premier préfet, et Baronius le premier cardinal protecteur. François dressa les constitutions pour la nouvelle communauté ². N'étant encore que sous-diacre, il avait établi dans Annecy même, avec des statuts convenables, une confrérie des Pénitents de la Sainte-Croix pour les personnes de l'un et de l'autre sexe ³.

Pendant son épiscopat, il donna des constitutions aux ermites de la montagne de Voiron, des règlements de réforme à plusieurs monastères d'hommes et de femmes. Voici les avis du saint évêque à l'abbesse d'une de ces maisons réformées :

« Voulez-vous que je vous dise ce qu'il m'en semble, madame ? L'humilité, la simplicité de cœur et d'affection, et la soumission d'esprit sont les solides fondements de la vie religieuse. J'aimerais mieux

¹ *Œuvres complètes de S. Fr. de Sales*, t. 2, p. 704. — ² *Ibid.*, p. 667 et seqq.

— ³ *Ibid.*, p. 662.

que les cloîtres fussent remplis de tous les vices que du péché d'orgueil et de vanité, parce que, avec les autres offenses, on peut se repentir et obtenir pardon ; mais l'âme superbe a dans soi les principes de tous les vices et ne fait jamais pénitence, s'estimant en bon état et méprisant tous les avis qu'on lui donne. On ne saurait rien faire d'un esprit vain et plein de l'esprit de soi-même ; il n'est bon ni à soi ni aux autres. — Il faut encore, pour faire un bon gouvernement, que les supérieurs ressemblent aux pasteurs qui paissent les agneaux, et qu'ils ne négligent le moindre exemple pour édifier le prochain ; parce que, tout ainsi qu'il n'y a si petit ruisseau qui ne mène à la mer, aussi n'y a-t-il trait qui ne conduise l'âme en ce grand océan des merveilles de la bonté de Dieu. — Madame, le soin que vous devez avoir de ce saint ouvrage doit être doux, gracieux, compatissant, simple et débonnaire. Et, croyez-moi, la conduite la plus parfaite est celle qui approche le plus près de l'ordre de Dieu sur nous, qui est plein de tranquillité, de quiétude et de repos, et qui, en sa grande activité, n'a pourtant aucune émotion et se fait tout à toutes choses.

« De plus, la diligence des supérieurs doit être grande pour remédier aux plus petits murmures de la communauté. Car, comme les grands orages se forment des vapeurs invisibles, de même, aux religions, les plus grands troubles viennent de causes fort légères. Rien non plus ne perd tant les ordres que le peu de soin qu'on apporte à examiner les esprits de ceux qui se jettent aux cloîtres. On dit : Il est de bonne maison, c'est un grand esprit ; mais on oublie qu'il ne se soumettra qu'avec grande difficulté à la discipline religieuse. — Avant que de les admettre, on doit leur représenter la vraie mortification et la soumission que la religion demande, et ne leur point figurer si avantageusement tant de consolations spirituelles. Car, tout ainsi que la pierre, encore que vous la jetiez en haut, retombe en bas de son propre mouvement, aussi plus une âme que Dieu veut à son service sera repoussée, plus elle s'élancera à ce que Dieu voudra d'elle. D'ailleurs, ceux qui prennent ce parti comme par dépit d'avoir un courage haut avec une basse fortune, apportent d'ordinaire bien plus de désordre dans les cloîtres que de bon ordre en eux ¹. »

Outre son diocèse et des communautés religieuses, le saint évêque dirigeait plusieurs personnes du monde. Parmi elles était une dame de ses parentes. Ne pouvant toujours l'entretenir de vive voix, il lui écrivit plusieurs lettres. Elle en fit une collection et les montra au

¹ *Œuvres complètes de S. Fr. de Sales*, t. 2, p. 695.

père Jésuite qui la dirigeait, le même qui avait dirigé François dans sa retraite pour son sacre. Le père Fourier (c'était son nom) en fut émerveillé, et pressa l'auteur de revoir son travail et de le rendre public, pour la plus grande gloire de Dieu et l'utilité de tant d'âmes qui voudraient pratiquer la dévotion au milieu du monde, mais ne savaient comment. François hésitait encore, quand il reçut une lettre de son ami Deshayes, qui lui demandait la même chose de la part du roi Henri IV. Ce prince déplorait un jour devant cet ami le libertinage qui régnait à la cour, et dont il trouvait deux causes : parmi les gens du monde, les uns se persuadaient que Dieu ne faisait nulle attention aux actions des hommes ; les autres, que le service de Dieu était trop difficile et la piété impossible. Il lui sembla que, pour remédier à un si grand mal, il faudrait faire peur aux premiers, mais rassurer les seconds, en leur montrant le service de Dieu facile et la piété aimable, et que l'évêque de Genève était l'homme pour faire ce livre ¹. Sur quoi le saint n'hésita plus, et fit *l'Introduction à la vie dévote*. Voici comment il en parle lui-même dans la préface :

« La bouquetière Glycera savait si proprement diversifier la disposition et le mélange des fleurs, qu'avec les mêmes fleurs elle faisait une grande variété de bouquets ; de sorte que le peintre Pausias demeura court, voulant contrefaire à l'envi cette diversité d'ouvrages ; car il ne sut changer sa peinture en tant de peintures, comme Glycera faisait ses bouquets. Ainsi le Saint-Esprit dispose et arrange avec tant de variété les enseignements de dévotion qu'il donne par les langues et les plumes de ses serviteurs, que la doctrine étant toujours une même, les discours néanmoins qui s'en font sont bien différents selon les diverses façons desquelles ils sont composés. Je ne puis, certes, ni veux, ni dois écrire en cette Introduction, que ce qui a déjà été publié par nos prédécesseurs sur ce sujet. Ce sont les mêmes fleurs que je te présente, mon lecteur ; mais le bouquet que j'en ai fait sera différent des leurs, à raison de la diversité de l'agencement dont il est façonné.

« Ceux qui ont traité de la dévotion ont presque tous regardé l'instruction des personnes fort retirées du commerce du monde, ou au moins ont enseigné une sorte de dévotion qui conduit à cette entière retraite. Mon intention est d'instruire ceux qui vivent ès villes, ès ménages, à la cour, et qui par leur condition sont obligés de faire une vie commune, quant à l'extérieur... J'adresse mes paroles à Philothée, parce que, voulant réduire à l'utilité commune de plusieurs âmes ce que j'avais premièrement écrit pour une seule, je

¹ *Vie de S. Fr. de Sales*, l. 6. *Auguste de Sales*, l. 7.

l'appelle du nom commun à toutes celles qui veulent être dévotes ; car Philothée veut dire amatrice ou amoureuse de Dieu.

« Regardant donc en tout ceci une âme qui, par le désir de la dévotion, aspire à l'amour de Dieu, j'ai fait cette introduction de cinq parties, en la première desquelles, je m'essaye, par quelques remontrances et exercices, de convertir le simple désir de Philothée en une entière résolution, qu'elle fait à la parfin, après sa confession générale, par une solide protestation suivie de la très-sainte communion, en laquelle se donnant à son Sauveur et le recevant, elle entre heureusement en son saint amour. Cela fait, pour la conduire plus avant, je lui montre deux grands moyens de s'unir de plus en plus à sa divine majesté : l'usage des sacrements, par lesquels ce bon Dieu vient à nous, et la sainte oraison, par laquelle il nous tire à soi. Et en ceci j'emploie la seconde partie. En la troisième, je lui fais voir comme elle se doit exercer en plusieurs vertus propres à son avancement, ne m'amusant pas, sinon à certains avis particuliers, qu'elle n'eût pas su aisément prendre ailleurs ni d'elle-même. En la quatrième, je lui fais découvrir quelques embûches de ses ennemis, et lui montre comme elle doit s'en démêler et passer outre. Et finalement, en la cinquième partie, je la fais retirer un peu à part soi, pour se rafraîchir, reprendre haleine et réparer ses forces, afin qu'elle puisse par après plus heureusement gagner pays et s'avancer en la vie dévote. »

Au commencement de la première partie, le saint évêque traite ces questions principales : Qu'est-ce que la dévotion ? Quelle en est l'excellence ? A quelle profession convient-elle ? Questions importantes, sur lesquelles aujourd'hui même les Chrétiens du monde n'ont pas toujours des idées nettes.

« La vraie et vivante dévotion, répond le saint évêque de Genève, présuppose l'amour : même elle n'est autre chose qu'un vrai amour de Dieu, mais non pas toutefois un amour tel quel. Car en tant que l'amour divin embellit notre âme, il s'appelle grâce, nous rendant agréables à sa divine majesté ; en tant qu'il nous donne la force de bien faire, il s'appelle charité ; mais quand il est parvenu jusqu'au degré de perfection, auquel il ne nous fait pas seulement bien faire, mais nous fait opérer soigneusement, fréquemment et promptement, alors il s'appelle dévotion... Bref, la dévotion n'est autre chose qu'une agilité et vivacité spirituelle, par le moyen de laquelle la charité fait ses actions en nous, ou nous par elle, promptement et affectionnément ; et comme il appartient à la charité de nous faire généralement et universellement pratiquer tous les commandements de Dieu, il appartient aussi à la dévotion de nous les faire faire promptement et diligemment. C'est pourquoi celui qui n'observe tous

les commandements de Dieu ne peut être estimé ni bon ni dévot, puisque, pour être bon, il faut avoir la charité, et, pour être dévot, il faut avoir, outre la charité, une grande vivacité et promptitude aux actions charitables.

« Croyez-moi, chère Philothée, la dévotion est la douceur des douceurs et la reine des vertus, c'est la perfection de la charité. Si la charité est un lait, la dévotion en est la crème; si elle est une plante, la dévotion en est la fleur; si elle est une pierre précieuse, la dévotion en est l'éclat; si elle est un baume précieux, la dévotion en est l'odeur, et l'odeur de suavité qui conforte les hommes et réjouit les anges.

« Dieu commanda en la création aux plantes de porter leurs fruits chacune selon son genre; ainsi commande-t-il aux Chrétiens, qui sont les plantes vivantes de son Église, qu'ils produisent des fruits de dévotion, un chacun selon sa qualité et sa vocation. La dévotion doit être différemment exercée par le gentilhomme, par l'artisan, par le valet, par le prince, par la veuve, par la fille, par la mariée: et non-seulement cela, mais il faut accommoder la pratique de la dévotion aux forces, aux affaires et aux devoirs de chaque particulier.

« C'est une erreur, même une hérésie, de vouloir bannir la vie dévote de la compagnie des soldats, de la boutique des artisans, de la cour des princes, du ménage des gens mariés. Il est vrai que la dévotion purement contemplative, monastique et religieuse, ne peut être exercée en ces vocations-là; mais aussi, outre ces trois sortes de dévotion, il y en a plusieurs autres, propres à perfectionner ceux qui vivent en états séculiers. Abraham, Isaac et Jacob, David, Job, Tobie, Sara, Rébecca et Judith en font foi par l'Ancien Testament; et quant au Nouveau, saint Joseph, Lydia et saint Crépin furent parfaitement dévots en leurs boutiques; sainte Anne, sainte Marthe, sainte Monique, Aquila, Priscilla, en leurs ménages; Cornélius, saint Sébastien, saint Maurice, parmi les armes; Constantin, Hélène, saint Louis, le bienheureux Amé, saint Édouard, en leurs trônes. »

Dès le premier moment de sa publication, en 1608, *l'Introduction à la vie dévote* fut reçue avec un applaudissement universel; on la traduisit dans toutes les langues de l'Europe. Henri IV avouait que l'auteur avait surpassé son attente. Son épouse, Marie de Médicis, en envoya un exemplaire magnifiquement relié et enrichi de pierres à Jacques Stuart, roi d'Angleterre. Ce prince, tout ennemi qu'il était de l'Église romaine, éprouvait en le lisant une grande satisfaction; il ne s'en cachait pas, jusque-là qu'il demandait aux évêques protestants pourquoi ils n'écrivaient pas avec la même onction. « Votre livre m'enchanté, mandait à notre saint l'archevêque de

Vienne, Pierre de Villars; toutes les fois que je l'ouvre, je me sens enflammé et ravi hors de moi-même.» Le pape Alexandre VII, étant encore nonce à Cologne, écrivait à son neveu en 1642 : « Je vous conjure encore une fois de faire vos délices et vos plus chères études des œuvres de monsieur de Sales, d'être son lecteur assidu, son fils obéissant et son imitateur fidèle. C'est à sa Philothée, qui est la meilleure guide que l'on puisse prendre pour se conduire dans le chemin de la vertu, que je dois depuis vingt ans, après Dieu, la correction de mes mœurs; et s'il y a quelque chose en moi exempt de vice, je lui en ai l'obligation. Je l'ai lue une infinité de fois, et je ne saurais me passer de la relire; elle ne perd jamais pour moi la grâce de la nouveauté, et toutes les fois qu'elle repasse sous mes yeux, il me semble qu'elle me dit toujours quelque chose de plus que ce qu'elle m'avait dit auparavant ¹. » Au milieu de ce concert d'éloges, il y eut cependant une critique outrageuse. Un prédicateur, d'un ordre sévère, déclama publiquement contre l'ouvrage et même le brûla devant son auditoire. Cet emportement perdit le prédicateur, mais non le livre. Le saint supporta cet outrage sans proférer un mot de plainte. « Je suis bien plus surpris, disait-il, de n'avoir eu qu'un censeur, que s'il s'en fût trouvé un plus grand nombre. »

En général, quand on venait lui dire que quelques-uns médisaient de lui et en disaient des choses étranges, il répondait avec douceur : Ne disent-ils que cela? Oh! vraiment ils ne savent pas tout. Ils me flattent, ils m'épargnent; je vois bien qu'ils ont de moi plus de pitié que d'envie, et qu'ils me souhaitent meilleur que je ne suis. Eh bien! Dieu soit béni : il se faut corriger; si je ne mérite d'être repris en cela, je le mérite d'une autre façon; c'est toujours miséricorde que je le sois si bénignement. — Quand on prenait sa défense et que l'on disait que cela était faux : Eh bien! disait-il, c'est un avertissement, afin que je me garde de le rendre vrai. N'est-ce pas une grâce que que l'on me fait de m'avertir que je me détourne de cet écueil? — Quand il voyait qu'on s'indignait contre les médisans : Hélas! disait-il, vous ai-je passé procuration de vous courroucer pour moi? Laissez-les dire, ce n'est qu'une croix de parole, une tribulation de vent, la mémoire en périt avec le son. Il faut être bien délicat pour ne pouvoir souffrir le bourdonnement d'une mouche. Qui nous a dit que nous soyons irrépréhensibles? Peut-être voient-ils mieux mes défauts que moi ni que ceux qui m'aiment. Nous appelons souvent des vérités du nom de médisance, quand elles ne nous plaisent pas. — Quel tort nous fait-on quand on a mauvaise opinion de nous? Ne

¹ *Œuvres complètes de S. Fr. de Sales*, t. 1, p. 527.

la devons-nous pas avoir telle de nous-mêmes? Telles gens ne sont pas nos adversaires, mais nos partisans, puisque avec nous ils entreprennent la destruction de notre amour-propre. Pourquoi nous fâcher contre ceux qui nous viennent en aide contre un si puissant ennemi? — C'est ainsi qu'il se moquait des calomnies et des outrages, estimant que le silence ou la modestie étaient capables d'y résister, sans employer la patience pour si peu de chose ¹.

Nous avons vu le saint évêque de Genève travaillant à la conversion des hérétiques pour les ramener au sein de la vraie Église, hors de laquelle il n'y a point de salut; nous l'avons vu travaillant à la conversion des catholiques mêmes, pour les introduire dans les vertus et les douceurs de la vie dévote. Il portait ses vues encore plus loin : il travaillait à la perfection des âmes d'élite, pour les élever aux plus sublimes mystères de l'amour divin et de l'union avec Dieu. A cet effet, il fonda, comme nous verrons, une nouvelle congrégation de religieuses, dont le but principal est d'aimer Dieu, et puis le prochain. Il leur fit en particulier plusieurs sermons et entretiens sur cette théologie ou l'oraison. Car, dit-il, l'oraison et la théologie mystique ne sont qu'une même chose. Elle s'appelle théologie, parce que, comme la théologie spéculative a Dieu pour objet, celle-ci aussi ne parle que de Dieu, mais avec trois différences. Car, 1° celle-là traite de Dieu en tant qu'il est Dieu, et celle-ci en parle en tant qu'il est souverainement aimable; c'est-à-dire celle-là regarde la divinité de la suprême bonté, et celle-ci la suprême bonté de la divinité. 2° La spéculative traite de Dieu avec les hommes et entre les hommes, la mystique parle de Dieu avec Dieu et en Dieu même. 3° La spéculative tend à la connaissance de Dieu, et la mystique à l'amour de Dieu; de sorte que celle-là rend ses écoliers savants, doctes et théologiens, mais celle-ci rend les siens ardents, affectionnés, amateurs de Dieu, et Philothées ou Théophiles. Or, elle s'appelle mystique, parce que la conversation est toute secrète et qu'il ne s'y dit rien entre Dieu et l'âme que de cœur à cœur, par une communication incommunicable à tout autre qu'à ceux qui la font ². Avec ces discours et entretiens spirituels, complétés par l'oraison et l'étude, le saint évêque fit, en douze livres, son *Traité de l'Amour de Dieu*, dédié à la sainte Vierge et à saint Joseph, comme les plus parfaits modèles de l'amour divin.

Quel en est l'ensemble, à partir de l'homme? Le saint répond : L'homme est la perfection de l'univers; l'esprit est la perfection de

¹ *Esprit de S. Fr. de Sales*, l. 12, c. 3. — ² *Traité de l'Amour de Dieu*, l. 6, c. 1.

l'homme ; l'amour, celle de l'esprit ; et la charité, celle de l'amour. C'est pourquoi l'amour de Dieu est la fin, la perfection et l'excellence de l'univers ¹. Nous disons que l'œil voit, l'oreille entend, la langue parle, l'entendement discourt, la mémoire se ressouvient, et la volonté aime ; mais nous savons toutefois que c'est l'homme, à proprement parler, qui, par ses diverses facultés et différents organes, fait toute cette variété d'opérations. C'est donc aussi l'homme qui, par la faculté affective, que nous appelons volonté, tend et se complait au bien, et qui a vers ce bien cette grande convenance, laquelle est la source et l'origine de l'amour ². Nous sommes créés à l'image et ressemblance de Dieu : qu'est-ce à dire cela, sinon que nous avons une extrême convenance avec sa divine majesté ? Notre âme est spirituelle, indivisible, immortelle, entend, veut, et veut librement, est capable de juger, discourir, savoir et avoir des vertus ; en quoi elle ressemble à Dieu. Elle réside toute en tout son corps, et toute en chacune des parties d'icelui, comme la Divinité est toute en tout le monde, et toute en chaque partie du monde. L'homme se connaît et s'aime soi-même par des actes produits et exprimés de son entendement et de sa volonté, qui, procédant de l'entendement et de la volonté distingués l'un de l'autre, restent néanmoins et demeurent inséparablement unis en l'âme et ès facultés desquelles ils procèdent. Ainsi le Fils procède du Père, comme sa connaissance exprimée, et le Saint-Esprit, comme l'amour exprimé et produit du Père et du Fils ; l'une et l'autre personne distinctes entre elles, et d'avec le Père, et néanmoins inséparables et unies, ou plutôt une même, seule, simple et très-unique indivisible Divinité.

« Mais, outre cette convenance de similitude, il y a une correspondance non pareille entre Dieu et l'homme pour leur réciproque perfection ; non que Dieu puisse recevoir aucune perfection de l'homme, mais parce que, comme l'homme ne peut être perfectionné que par la divine bonté, aussi la divine bonté ne peut bonnement si bien exercer sa perfection hors de soi qu'à l'endroit de notre humanité. L'un a grand besoin et grande capacité de recevoir du bien, et l'autre grande abondance et grande inclination pour en donner. Rien n'est si à propos pour l'indigence qu'une libérale affluence : rien si agréable à une libérale affluence qu'une nécessaire indigence : et plus le bien a d'affluence, plus l'inclination de se répandre et communiquer est forte. Plus l'indigent est nécessaire, plus il est avide de recevoir, comme un vide de se remplir. C'est donc une douce et désirable rencontre que celle de l'affluence

¹ L. 10, c. 1. — ² L. 1, c. 8.

et de l'indigence; et ne saurait-on presque dire qui a plus de contentement, ou le bien abondant à se répandre et communiquer, ou le bien défailant et indigent à recevoir et tirer, si Notre-Seigneur n'avait dit que c'est chose plus heureuse de donner que de recevoir. Or, où il y a plus de bonheur il y a plus de satisfaction : la divine bonté a donc plus de plaisir à donner ses grâces que nous à les recevoir ¹. »

Maintenant, quel est l'ensemble de ce même amour divin, à partir de Dieu? Voici sur cela les principes de saint François de Sales. Les perfections divines ne sont qu'une seule mais infinie perfection. En Dieu il n'y a qu'un seul acte, qui est sa propre divinité; mais, pour en parler, nous autres mortels sommes obligés de distinguer ce qui est un, et d'y employer plusieurs noms et mots. « Nous disons donc que Dieu, ayant eu une éternelle et très-parfaite connaissance de l'art de faire le monde pour sa gloire, il disposa avant toutes choses, en son divin entendement, toutes les pièces principales de l'univers qui pouvaient lui rendre de l'honneur, c'est-à-dire la nature angélique et la nature humaine; et, en la nature angélique, la variété des hiérarchies et des ordres que l'Écriture sainte et les sacrés docteurs nous enseignent : comme aussi entre les hommes il disposa qu'il y aurait cette grande diversité que nous y voyons. Puis, en cette même éternité, il pourvut et fit état à part soi de tous les moyens requis aux hommes et aux anges pour parvenir à la fin à laquelle il les avait destinés, et fit ainsi l'acte de sa providence; et sans s'arrêter là, pour effectuer sa disposition, il a réellement créé les anges et les hommes, et, pour effectuer sa providence, il a fourni et fournit par son gouvernement tout ce qui est nécessaire aux créatures raisonnables pour parvenir à la gloire; tellement que, pour le dire en un mot, la providence souveraine n'est autre chose que l'acte par lequel Dieu veut fournir aux hommes et aux anges les moyens nécessaires ou utiles pour parvenir à leur fin. Mais, parce que ces moyens sont de diverses sortes, nous diversifions aussi le nom de la providence, et disons qu'il y a une providence naturelle, une autre surnaturelle; et celle-ci, qu'elle est ou générale, ou spéciale, ou particulière.

« Un mot de la providence naturelle. Dieu donc, voulant pourvoir l'homme des moyens naturels qui lui sont requis pour rendre gloire à sa divine bonté, il a produit en faveur de l'homme tous les autres animaux et les plantes; et pour pourvoir aux autres animaux et aux plantes, il a produit une variété de terroirs, de saisons, de fon-

¹ L. 1, c. 15.

taines, de vents, de pluies ; et tant pour l'homme que pour les autres choses qui lui appartiennent, il a créé les éléments, le ciel est les astres, établissant, par un ordre admirable, que presque toutes les créatures servent les unes aux autres réciproquement : les chevaux nous portent, et nous les pansons ; les brebis nous nourrissent et vêtent, et nous les paissions ; la terre envoie des vapeurs à l'air, et l'air des pluies à la terre ; la main sert au pied, et le pied porte la main. Oh ! qui verrait ce commerce et trafic général que les créatures font ensemble avec une si grande correspondance, de combien de passions amoureuses serait-il ému envers cette souveraine sagesse, pour s'écrier : Votre providence, ô grand Père éternel, gouverne toutes choses ¹ !

« Tout ce que Dieu a fait est destiné au salut des hommes et des anges ; mais voici l'ordre de sa providence pour ce regard, selon que, par l'attention aux saintes Écritures et à la doctrine des anciens, nous le pouvons découvrir, et que notre faiblesse nous permet d'en parler.

« Dieu connut éternellement qu'il pouvait faire une quantité innombrable de créatures en diverses perfections et qualités, auxquelles il pourrait se communiquer ; et considérant qu'entre toutes les façons de se communiquer, il n'y avait rien de si excellent que de se joindre à quelque nature créée, en telle sorte que la créature fût comme entée et insérée en la Divinité, pour ne faire avec elle qu'une seule personne, son infinie bonté, qui de soi-même et par soi-même est portée à la communication, se résolut et détermina d'en faire une de cette manière, afin que, comme éternellement il y a une communication essentielle en Dieu, par laquelle le Père communique toute son infinie et indivisible divinité au Fils en le produisant, et le Père et le Fils ensemble, produisant le Saint-Esprit, lui communiquent aussi leur propre et unique divinité : de même cette souveraine douceur fût aussi communiquée si parfaitement hors de soi à une créature, que la nature créée et la Divinité, gardant chacune leurs propriétés, fussent néanmoins tellement unies ensemble, qu'elles ne fussent qu'une même personne.

« Or, entre toutes les créatures que cette souveraine toute-puissance pouvait produire, elle trouva bon de choisir la même humanité, qui depuis, par effet, fut jointe à la personne de Dieu le Fils, à laquelle elle destina cet honneur incomparable de l'union personnelle à sa divine majesté, afin qu'éternellement elle jouit par excellence des trésors de sa gloire infinie. Puis, ayant ainsi préféré pour ce

¹ L. 2, c. 3.

bonheur l'humanité sacrée de notre Sauveur, la suprême providence disposa de ne point retenir sa bonté en la seule personne de ce Fils bien-aimé, mais de la répandre en sa faveur sur plusieurs autres créatures; et sur le gros de cette innombrable quantité de choses qu'elle pouvait produire, elle fit choix de créer les hommes et les anges, comme pour tenir compagnie à son Fils, participer à ses grâces et à sa gloire, et l'adorer et louer éternellement. Et parce que Dieu vit qu'il pouvait faire en plusieurs façons l'humanité de son Fils en le rendant vrai homme, comme, par exemple, le créant de rien, non-seulement quant à l'âme, mais aussi quant au corps; ou bien formant le corps de quelque matière précédente, comme il fit celui d'Adam et d'Ève; ou bien par voie de génération ordinaire d'homme et de femme; ou bien par génération extraordinaire d'une femme sans homme: il délibéra que la chose se ferait en cette dernière façon. Et entre toutes les femmes qu'il pouvait choisir à cette intention, il élut la très-sainte Vierge Notre-Dame, par l'entremise de laquelle le Sauveur de nos âmes serait non-seulement homme, mais enfant du genre humain.

« Outre cela, la sacrée providence détermina de produire tout le reste des choses, tant naturelles que surnaturelles, en faveur du Sauveur, afin que les anges et les hommes pussent, en le servant, participer à sa gloire. Ensuite de quoi, bien que Dieu voulût créer tant les anges que les hommes avec le franc arbitre, libres d'une vraie liberté, pour choisir le bien et le mal, néanmoins, pour témoigner que de la part de la bonté divine ils étaient dédiés au bien et à la gloire, elle les créa tous en justice originelle, laquelle n'était autre chose qu'un amour très-suave qui les disposait, contournait et acheminait à la félicité éternelle.

« Mais parce que cette suprême sagesse avait délibéré de tellement mêler cet amour originel avec la volonté de ses créatures, que l'amour ne forçât point la volonté, mais lui laissât sa liberté, il prévint qu'une partie, mais la moindre, de la nature angélique, quittant volontairement le saint amour, perdrait par conséquent la gloire. Et parce que la nature angélique ne pourrait faire ce péché qu'à par une malice expresse, sans tentation ni motif quelconque qui la pût excuser, et que d'ailleurs une beaucoup plus grande partie de cette même nature demeurerait ferme au service du Sauveur, partant, Dieu, qui avait si amplement glorifié sa miséricorde au dessein de la création des anges, voulut aussi magnifier sa justice, et, en la faveur de son indignation, résolut d'abandonner pour jamais cette triste et malheureuse troupe de perfides qui, en la furie de leur rébellion, l'avaient si vilainement abandonné.

« Il prévint bien aussi que le premier homme abuserait de sa liberté, et, quittant la grâce, perdrait la gloire. Mais il ne voulut pas traiter si rigoureusement la nature humaine, comme il délibéra de traiter l'angélique. C'est la nature humaine de laquelle il avait résolu de prendre une pièce bienheureuse pour l'unir à la divinité. Il vit que c'était une nature imbécile, « un vent qui va et ne revient pas ¹, » c'est-à-dire qui se dissipe en allant. Il eut égard à la surprise que Satan avait faite au premier homme et à la grandeur de la tentation qui le ruina. Il vit que toute la race des hommes périssait par la faute d'un seul : par ces raisons, il regarda notre nature en pitié, et se résolut de la prendre à merci.

« Mais afin que la douceur de sa miséricorde fût ornée de la beauté de sa justice, il délibéra de sauver l'homme par voie de rédemption rigoureuse, laquelle ne se pouvant bien faire que par son Fils, il établit que celui-ci rachèterait les hommes, non-seulement par une de ses actions amoureuses qui eût été plus que très-suffisante à racheter mille millions de mondes, mais encore par toutes les innombrables actions amoureuses et passions douloureuses qu'il ferait et souffrirait jusqu'à la mort, et la mort de la croix à laquelle il le destina, voulant qu'ainsi il se rendît compagnon de nos misères, pour nous rendre par après compagnons de sa gloire ; montrant en cette sorte les richesses de sa bonté, par cette rédemption copieuse, abondante, surabondante, magnifique et excessive, laquelle nous a acquis et comme reconquis tous les moyens nécessaires pour parvenir à la gloire ; de sorte que personne ne puisse jamais se plaindre, comme si la miséricorde divine manquait à quelqu'un ². »

Dans cet ouvrage, saint François de Sales traite avec exactitude un grand nombre de questions difficiles, sur lesquelles, avant et après lui, des esprits moins sages se sont égarés. Ainsi est-il bien loin de supposer que par le péché originel ait péri en nous tout ce qu'il y avait de bon. Il enseigne, au contraire, que, même depuis notre chute, nous avons une inclination naturelle d'aimer Dieu sur toutes choses. « Or, dit-il, bien que l'état de notre nature humaine ne soit pas maintenant doué de la santé et droiture originelle que le premier homme avait en sa création, et qu'au contraire nous soyons grandement dépravés par le péché ; toutefois la sainte inclination d'aimer Dieu sur toutes choses nous est demeurée, comme aussi la lumière naturelle, par laquelle nous connaissons que sa souveraine bonté est aimable sur toutes choses ³. » Il ajoute que, avec l'inclination naturelle d'aimer Dieu par-dessus toutes choses,

¹ *Psal.* 77, 39 ; 139, 7. — ² *L.* 2, c. 4. — ³ *L.* 1, c. 16.

nous n'en avons pas naturellement le pouvoir ; car le péché a beaucoup plus débilité la volonté humaine qu'il n'a offusqué l'entendement. Il le prouve par l'exemple des philosophes païens, qui ont bien connu Dieu, mais ne l'ont pas glorifié ni aimé comme ils devaient. « En somme, conclut-il, notre chétive nature, navrée par le péché, fait comme les palmiers que nous avons de deçà, qui font bien certaines productions imparfaites, et comme des essais de leurs fruits ; mais de porter des dattes entières, mûres et assaisonnées, cela est réservé pour des contrées plus chaudes. Car ainsi notre cœur humain produit bien naturellement certains commencements d'amour envers Dieu ; mais d'en venir jusqu'à l'aimer sur toutes choses, qui est la vraie maturité de l'amour dû à cette suprême bonté, cela n'appartient qu'aux cœurs animés et assistés de la grâce céleste, et qui sont en l'état de la sainte charité ; et ce petit amour imparfait, duquel la nature en elle-même sent les élans, ce n'est qu'un certain vouloir sans vouloir, un vouloir qui voudrait, mais qui ne veut pas, un vouloir stérile, qui ne produit point de vrais effets, un vouloir paralytique, qui voit la piscine salutaire du saint amour, mais qui n'a pas la force de s'y jeter ; et enfin ce vouloir est un avorton de la bonne volonté, qui n'a pas la vie de la généreuse vigueur requise pour en effet préférer Dieu à toutes choses, dont l'Apôtre, parlant en la personne du pécheur, s'écrie : Le vouloir est bien en moi, mais je ne trouve pas le moyen de l'accomplir ¹. »

Cependant, suivant notre saint docteur, l'inclination naturelle que nous avons d'aimer Dieu n'est pas inutile. « Car, dit-il, encore que par la seule inclination naturelle nous ne puissions pas parvenir au bonheur d'aimer Dieu comme il faut, toutefois, si nous l'employions fidèlement, la douceur de la piété divine nous donnerait quelque secours, par le moyen duquel nous pourrions passer plus avant. Que si nous secondions ce premier secours, la bonté paternelle de Dieu nous en fournirait un autre plus grand, et nous conduirait de bien en mieux, avec toute suavité, jusqu'au souverain amour, auquel notre inclination naturelle nous pousse ; puisque c'est chose certaine qu'à celui qui est fidèle en peu de chose et qui fait ce qui est en son pouvoir, la bénignité divine ne dénie jamais son assistance, pour l'avancer de plus en plus. L'inclination donc d'aimer Dieu sur toutes choses que nous avons par nature, ne demeure pas pour néant dans nos cœurs ; car, quant à Dieu, il s'en sert comme d'une anse, pour nous pouvoir plus suavement prendre et retirer à

¹ L. I, c. 17.

soi; et il semble que, par cette impression, la divine bonté tienne en quelque façon attachés nos cœurs comme de petits oiseaux par un filet, par lequel il nous puisse tirer quand il plaît à sa miséricorde d'avoir pitié de nous; et, quant à nous, elle nous est un indice et mémorial de notre premier principe et créateur, à l'amour duquel elle nous incite, nous donnant un secret avertissement que nous appartenons à sa divine bonté ¹. »

Le même saint fait voir dans un chapitre exprès que les attraits divins nous laissent en pleine liberté de les suivre ou de les repousser. « Mais, demande-t-il, quels sont donc les cordages ordinaires par lesquels la divine Providence a coutume de tirer nos cœurs à son amour? Tels certes qu'elle-même les marque, décrivant les moyens dont elle usa pour tirer le peuple d'Israël de l'Égypte et du désert en la terre de promission. « Je le tirai, dit-elle par Osée, avec des liens d'humanité, avec des liens de charité et d'amitié ². » Sans doute, nous ne sommes pas tirés à Dieu par des liens de fer, comme les taureaux et les buffles, mais par manière d'allèchements, d'attraits délicieux et de saintes inspirations, qui sont en somme les *liens d'Adam* et d'humanité, c'est-à-dire proportionnés et convenables au cœur humain, auquel la liberté est naturelle. Le propre lien de la volonté humaine, c'est la volupté et le plaisir. On montre des noix à un enfant, dit saint Augustin, et il est attiré en aimant; il est attiré par le lien, non du corps, mais du cœur. Voyez donc comme le Père éternel nous tire : en nous enseignant, il nous délecte, non pas en nous imposant aucune nécessité; il jette dans nos cœurs des délectations et plaisirs spirituels, comme de sacrées amorces par lesquelles il nous attire suavement à recevoir et goûter la douceur de sa doctrine. En cette sorte donc, notre franc arbitre n'est nullement forcé ni nécessité par la grâce; mais, nonobstant la vigueur toute-puissante de la main miséricordieuse de Dieu, qui touche, environne et lie l'âme de tant et tant d'inspirations, de sermons et d'attraits, cette volonté humaine demeure parfaitement libre, franche et exempte de toute sorte de contrainte et de nécessité... En somme, si quelqu'un disait que notre franc arbitre ne coopère pas, consentant à la grâce dont Dieu le prévient, ou qu'il ne peut pas rejeter la grâce et lui refuser son consentement, il contredirait à toute l'Écriture, à tous les anciens Pères, à l'expérience, et serait excommunié par le sacré concile de Trente ³. »

Enfin, dans un chapitre ayant pour titre : *Digression sur l'im-*

¹ L. 1, c. 18. — ² Osée, 11, 4. — ³ L. 2, c. 12.

perfection des vertus des païens, il fait voir, comme le titre même l'annonce, que les vertus des païens étaient imparfaites ; mais il n'a garde de dire, avec Luther, Calvin et leurs échos, que toutes les actions des infidèles étaient des péchés ¹.

Le *Traité de l'Amour de Dieu* mit le comble à l'affection et à l'admiration que tout le monde avait pour saint François de Sales. Le général des Chartreux ayant lu *l'Introduction à la vie dévote*, lui avait conseillé de ne plus écrire, sous prétexte que sa plume ne pourrait rien produire de comparable à ce livre ; mais il n'eut pas plutôt lu le *Traité de l'Amour de Dieu*, qu'il lui conseilla de ne jamais cesser d'écrire, puisque ses derniers ouvrages effaçaient toujours les premiers. La lecture qu'en fit Jacques I^{er}, roi d'Angleterre, le toucha si vivement, qu'il marqua une grande envie de voir l'auteur. Dès que le saint en fut informé, il s'écria : « Qui me donnera les ailes de la colombe, pour voler dans cette île autrefois si féconde en saints, et aujourd'hui plongée dans les ténèbres de l'erreur ? Oui, si le duc, mon souverain, veut me le permettre, j'irai à cette nouvelle Ninive, j'irai trouver le roi pour lui annoncer la parole de Dieu, au risque de ma propre vie. » Il aurait effectivement passé en Angleterre, si le duc de Savoie eût voulu y consentir.

Nous avons vu le roi d'Angleterre, parlant de *l'Introduction à la vie dévote*, demander à ses évêques anglicans pourquoi ils n'écrivaient pas de leur côté avec la même onction. Il put le leur demander bien plus encore à la vue du *Traité de l'Amour de Dieu*. On peut faire cette demande à tout le protestantisme, Anglicans, Luthériens, Calvinistes : Pourquoi, parmi vous, parmi tant d'écrivains et de prédicants, n'y a-t-il pas un traité de l'amour de Dieu, pas un opuscule ni un sermon qui porte à aimer Dieu et le prochain, tandis qu'on en compte des milliers parmi les catholiques ? Si la bouche parle de l'abondance du cœur, pourquoi votre bouche est-elle muette sur l'amour divin ? Ne serait-ce point parce que le Dieu de Luther et de Calvin n'est guère aimable ? En effet, comment aimer le Dieu de Luther, qui opère en nous le mal comme le bien, et qui ensuite est capable, non-seulement de nous punir du mal que nous n'avons pu éviter et que lui-même a opéré en nous, mais encore du bien que nous aurons fait de notre mieux ? C'est un mystère auquel on ne fait pas assez d'attention.

Mais revenons à saint François de Sales. L'an 1604, à la demande du parlement de Bourgogne, il prêchait le carême à Dijon. Dans

¹ L. 11, c. 10.

l'auditoire était son ami, l'archevêque de Bourges : il y remarqua de plus une dame qui lui avait déjà été montrée dans une vision, comme devant l'aider dans l'établissement d'une œuvre sainte. Au sortir de la chaire, il demande à l'archevêque s'il connaît cette personne. Cet ami répond : C'est ma sœur, la baronne de Chantal. Effectivement, c'était elle.

Elle était fille de Bénigne Frémiot, président au parlement de Bourgogne, et de Marguerite de Berbizy. Sa sœur, Marguerite, épousa le comte d'Effran ; son frère, André, fut l'archevêque de Bourges. Elle-même naquit à Dijon, le 28 janvier 1572, reçut le nom de Jeanne au baptême, et y ajouta celui de Françoise à la confirmation. Leur père, devenu veuf de bonne heure, eut grand soin de leur éducation : nul n'y répondit mieux que Jeanne ; aussi eut-il pour elle une tendresse particulière. Un hérétique s'étant permis devant elle de parler contre la sainte eucharistie, Jeanne, qui n'avait encore que cinq ans, le reprit avec force. Plus tard, elle refusa d'épouser un gentilhomme très-riche, uniquement parce qu'il était Calviniste. Quand elle eut atteint sa vingtième année, son père la maria au baron de Chantal, l'aîné de la maison Rabutin. C'était un officier de vingt-sept ans, qui servait avec distinction et que Henri IV honorait de sa faveur. Peu après son mariage, il conduisit son épouse au château de Bourbilly, où il faisait sa résidence ordinaire, et lui donna le soin de sa maison. Le premier ordre qu'elle y mit, fut de faire dire tous les jours la messe, d'y faire assister tous ses domestiques, de les faire instruire avec soin, de les occuper avec discrétion et de les faire soulager avec charité dans leurs besoins. Elle mit dans ses affaires tout l'ordre que demandait une longue négligence qu'on avait eue. Les fêtes et les dimanches, elle entendait la messe de paroisse. Elle s'occupait à faire des ouvrages pour les autels et à lire de bons livres ; mais l'œuvre de piété où elle a paru le plus attentive a été la charité envers les pauvres. Pendant les absences de son mari, qui était obligé de passer une partie de l'année à la guerre ou à la cour, elle ne sortait point de chez elle ; il ne s'y parlait alors ni de jeux, ni de plaisirs, ni de bonne chère. Quand il était de retour, la joie de le revoir, la complaisance qu'elle avait pour lui, l'envie de lui plaire et de le réjouir, en attirant les compagnies chez elle, tout cela lui faisait insensiblement diminuer ses pratiques de dévotion, qu'elle reprenait à la première absence ; mais enfin, l'an 1601, son mari étant allé à la cour, elle résolut fortement de ne se dispenser jamais de ses exercices de piété et n'y manqua plus.

Le baron de Chantal, étant tombé malade à Paris, se fit amener

à son château, où il fut à l'extrémité. Sa vertueuse épouse passait les jours au chevet de son lit, et les nuits à la chapelle. Comme il se rétablit heureusement, leur joie était parfaite. Un parent et ami du voisinage vint la partager. Il proposa une partie de chasse au baron, qui y alla par complaisance et endossa un habit couleur de biche. Son ami, le voyant au travers de quelques broussailles, le prit pour une bête fauve, tira dessus et lui rompit la cuisse. — Je suis mort ! s'écria le baron en tombant ; mon ami, mon cousin, tu as fait ce coup par imprudence, je te pardonne de tout mon cœur ! Puis il envoie quatre de ses domestiques dans quatre paroisses différentes, pour avoir plus sûrement un prêtre. Cependant on le porte dans une maison du plus proche village, où sa femme accourt, quoiqu'elle fût accouchée depuis quinze jours. Dès qu'il la vit : Madame, lui dit-il, l'arrêt du ciel est juste, il le faut aimer et mourir ! — Non, monsieur, il faut vivre. — Ah ! madame, répliqua-t-il, respectons l'ordre de la Providence ! — Puis, d'un esprit tranquille, il demande si quelque prêtre est venu ; et ayant su qu'il y en avait un, il le fit venir et se confessa. Un moment après, voyant de loin celui qui l'avait blessé, qui lui parut au désespoir, il lui cria : Mon cousin, mon ami, ce coup m'est tiré du ciel avant qu'il partît de ta main ; je te prie, ne pêche point, et prie Dieu pour moi.

Il mourut le neuvième jour, après avoir reçu les sacrements avec une piété singulière ; il pria sa femme, commanda à son fils de ne jamais songer à venger sa mort, leur dit qu'il la pardonnait tout de nouveau à celui qui l'avait tué sans y penser, et il fit écrire ce pardon dans les registres de la paroisse, avec l'ordre qu'il donnait à sa famille, pour retenir leurs ressentiments. Un moment après, il expira dans les bras de son épouse, dont la désolation fut inexprimable.

Demeurée veuve à vingt-huit ans, avec un fils et trois filles, elle sentit ce malheur jusqu'à l'excès ; mais elle connut bientôt les desseins de Dieu sur elle, et y répondit avec tant de fidélité, que, dans ses plus grandes amertumes, elle disait ne pouvoir comprendre comment on pouvait être si contente et tant souffrir. En cet état de douleur et de joie, elle fit à Dieu le sacrifice d'elle-même, par le vœu de chasteté et par une résignation si parfaite aux ordres du ciel, qu'elle ne pratiqua plus une vie humaine ; et pour marquer publiquement le pardon qu'elle avait accordé à celui qui avait tué son mari, elle voulut tenir un de ses enfants sur les fonts de baptême. Elle vécut dès lors suivant les règles que saint Paul et les Pères ont tracées pour la sanctification des veuves. Elle passait une partie des nuits en prières, elle augmenta ses aumônes, elle distribua aux pau-

vres ses habits précieux, elle fit vœu de n'en plus porter que de laine. Elle congédia la plupart de ses domestiques, après les avoir libéralement récompensés. Ses jeûnes étaient fréquents et rigoureux. Retirée du monde, elle partageait son temps entre la prière, le travail et l'éducation de ses enfants. Mais il lui manquait un directeur qui pût la conduire dans les voies où elle devait marcher. Elle ne cessait de le demander à Dieu avec beaucoup de larmes. Un jour, pendant la ferveur de son oraison, elle vit un homme en soutane noire, avec un rochet et un camail.

L'année de son deuil expirée, elle se rendit auprès de son père, à Dijon. Elle y continua le même genre de vie, et ne voulut recevoir de visites que de quelques dames vertueuses et avancées en âge. L'année suivante, des affaires de famille l'obligèrent de se retirer avec ses enfants auprès du vieux baron de Chantal, son beau-père, à Montelon, diocèse d'Autun. Elle eut beaucoup à souffrir de la mauvaise humeur du vieillard, ainsi que de celle d'une gouvernante qui le maîtrisait, et qui avait pris un tel ascendant sur son esprit, que toute la maison était forcée de lui obéir. La jeune baronne supporta cette épreuve avec patience : jamais on ne l'entendit se plaindre ; elle ne donnait pas même le moindre signe de mécontentement. Elle se prêtait avec la plus grande complaisance à tout ce qui était agréable à son beau-père et à sa gouvernante. Elle consacrait à la piété la plus grande partie de son temps, et se rendait les dimanches à Autun pour y assister aux instructions des prédicateurs.

En 1604, elle se rendit à Dijon, auprès de son père, pour entendre prêcher saint François de Sales. Dès la première fois qu'elle le vit en chaire, elle crut reconnaître l'homme qui lui avait été montré dans l'oraison comme son père spirituel. Elle l'entretint plusieurs fois chez son père, où il venait souvent. Elle n'était pas moins émerveillée de ses conversations familières que de ses sermons. Elle mourait d'envie de lui découvrir son âme : le saint prélat lui inspirait toute confiance ; mais elle n'osait, parce qu'un religieux qui la dirigeait lui avait fait promettre, même par vœu, de s'en rapporter à lui seul sur sa conduite spirituelle. D'un autre côté, les discours de l'évêque de Genève la touchaient vivement ; elle se conformait à ses avis, même dans les plus petites choses, et sa docilité était toujours suivie de consolations extraordinaires.

Enfin elle lui découvrit la cause de ses perplexités : il fut décidé que le vœu qu'on lui avait fait faire était indiscret, et qu'elle pouvait en être dispensée. Alors elle se confessa au saint évêque de Genève, et elle lui fit même une confession générale de toute sa vie. Mais bientôt la paix de son âme fut troublée par des désolations inté-

rieures; elle eut des inquiétudes alarmantes sur sa conduite. François de Sales lui apprit à profiter de cette épreuve, en sorte que la lumière prit la place des ténèbres, et que le calme succéda à l'orage. Il lui apprit encore à régler tellement ses exercices de piété, que son extérieur parût dépendre de la volonté des autres, surtout lorsqu'elle était chez son père ou son beau-père. Sa conduite réunissait tous les suffrages, et ceux qui vivaient avec elle avaient coutume de dire : Madame prie à toutes les heures du jour, mais cela n'incommode personne.

Elle se levait à cinq heures, s'habillait seule et sans feu en toute saison, et faisait une heure d'oraison mentale. Ensuite elle faisait lever ses enfants, leur faisait faire, et à ses domestiques, l'exercice du matin, allait souhaiter le bonjour à son beau-père, le menait à la messe; et les samedis elle en faisait encore dire une, qu'elle avait vouée à la sainte Vierge. Elle lisait après dîner, tous les jours, une demi-heure dans l'Écriture sainte; ensuite elle faisait le catéchisme à ses enfants, à ses gens et à ceux du village qui voulaient s'y trouver. Avant souper, elle faisait une petite retraite spirituelle d'un quart d'heure, et disait son chapelet. Le soir, elle se retirait à neuf heures, faisait l'examen et la prière avec ses enfants et ses domestiques, donnait à tous de l'eau bénite et sa bénédiction, et demeurait encore une demi-heure à prier seule, et enfin finissait la journée par la lecture de sa méditation pour le lendemain.

Elle s'était fait une habitude si grande de la présence de Dieu, que rien ne l'en pouvait détourner, et qu'elle conservait cette vue tranquille parmi la diversité des créatures et des événements. Après avoir réglé son intérieur, elle songea à réformer ce qui lui paraissait encore de trop vain sur sa personne. Elle coupa ses cheveux, et ne porta plus que du linge épais et uni. Elle prit un grand soin de mortifier son goût, et faisait en sorte que les bons morceaux qu'elle laissait sur son assiette fussent donnés aux pauvres. Elle jeûnait les vendredis et samedis, portait la haire les autres jours, prenait souvent la discipline, et acquit par la pratique de cette vie toute sainte un si grand ascendant sur ses passions, qu'elle ne ressemblait plus à une créature mortelle.

Tous les dimanches et fêtes, elle allait dans les lieux de la paroisse où elle savait des malades, faisait leur lit, et ne les laissait manquer ni de nourriture ni de remèdes. Elle avait toujours chez elle quelque pauvre couvert d'ulcères, qu'elle pansait souvent à genoux, toujours avec respect, regardant par une foi vive Jésus-Christ en leur personne. Elle les veillait dans leur extrémité, les assistait jusqu'à la mort, et les ensevelissait elle-même avec un courage qui étonnait

tous ceux qui n'étaient pas, comme elle, animés d'une parfaite charité.

En 1606, elle fut obligée, pour l'intérêt de ses enfants, de faire un voyage à Bourbilly. Mais ses affaires ne l'empêchèrent pas, en y mettant tout l'ordre possible, de secourir les malades de sa terre, qui furent en si grand nombre, qu'elle en ensevelissait souvent quatre par jour, après les avoir assistés, dans leurs maux, de ses soins, de sa bourse, de ses prières et de ses instructions. Mais, ne pouvant résister à tant de fatigues qu'elle se donna pendant sept semaines, elle tomba malade d'une dysenterie dont elle fut à l'extrémité. En cet état, elle fit écrire à son père et à son beau-père pour leur demander leur bénédiction et pour leur recommander ses enfants. Le président était inconsolable, le baron de Chantal même fut fort affligé; car, malgré les peines qu'il lui avait faites, et les mauvais traitements qu'il avait souffert qu'elle reçût chez lui, elle y était regardée comme une sainte qui y apportait toute sorte de bénédictions. Dès qu'elle fut guérie, elle s'en revint à Montelon, où elle fut reçue de son beau-père et de ses enfants avec une joie proportionnée à la peur qu'ils avaient eue de la perdre.

A mesure qu'elle se détachait des créatures, l'envie d'être toute à Dieu augmentait dans son âme. Mais comme son saint directeur lui avait commandé de vivre saintement dans son état, sans songer à la vie religieuse, elle eut scrupule de l'avoir souhaitée, et en écrivit au saint évêque. Il lui répondit en ces termes : « Oh ! non, ma fille ! je ne vous avais pas dit que vous n'eussiez nulle espérance d'être religieuse, mais bien que vous ne vous y amusassiez pas, n'y ayant rien qui nous empêche tant de nous perfectionner dans notre état que d'aspirer à un autre. Les enfants d'Israël ne purent chanter en Babylone, parce qu'ils pensaient à leur pays ; mais moi, je voudrais que nous chantassions partout. Je vois votre désir d'être religieuse. O doux Jésus ! que vous dirai-je, ma très-chère fille ? Sa bonté sait que j'ai souvent imploré sa grâce au saint sacrifice ; non-seulement cela, mais j'ai employé la dévotion et les prières d'autres meilleurs que moi. Et qu'ai-je appris, ma fille ! qu'un jour vous devez tout quitter ; mais que ce soit pour entrer en religion, il ne m'est pas encore arrivé d'en être d'avis ; le oui ne s'est pas encore arrêté dans mon cœur, et le non s'y trouve avec beaucoup de fermeté ; mais donnez-moi un peu le loisir pour prier et faire prier. »

Le jour de la Pentecôte, comme elle était venue à Annecy pour délibérer ensemble sur sa vocation, le saint prélat, pour éprouver sa soumission, lui proposa d'être religieuse de Sainte-Claire, puis sœur de l'hôpital de Beaune, et puis Carmélite. Elle consentit à chaque

proposition avec une docilité que le saint évêque admira ; enfin il lui fit part du projet qu'il avait formé d'établir une nouvelle congrégation sous le nom de la Visitation de Sainte-Marie. Elle fut comblée de joie à cette ouverture, et sentit un attrait de Dieu si puissant pour cette entreprise, qu'elle ne douta point que ce ne fût la volonté de Dieu. Ils prévoyaient bien tous deux de grands obstacles à ce dessein : le père, le beau-père et les enfants de la sainte veuve, les uns fort vieux, les autres fort jeunes ; comment quitter tout cela pour aller s'établir hors du royaume ? Le saint évêque disait : Je vois un chaos à tout ceci ; mais la Providence saura le débrouiller quand il sera temps. Cela ne tarda guère. La principale difficulté était l'éducation des enfants, pour laquelle il semblait nécessaire que la mère restât dans le monde. Le saint fit voir qu'il lui serait possible d'y veiller dans un cloître, et qu'elle le ferait même d'une manière plus utile pour eux. Cette difficulté levée, son père et son beau-père consentirent à sa retraite, non sans verser beaucoup de larmes. Comme elle avait le cœur très-sensible, elle eut de rudes combats à soutenir ; mais l'amour divin l'éleva au-dessus des sentiments de la nature. Ses autres parents et ses amis cessèrent en même temps de s'opposer à sa résolution.

Avant de quitter le monde, la baronne de Chantal maria l'aînée de ses filles au baron de Thorens, neveu de l'évêque de Genève, et ce mariage eut l'approbation des deux familles. Elle emmena avec elle ses deux autres filles : l'une mourut peu de temps après ; l'autre épousa depuis le comte de Toulangeon, qui joignait à la naissance beaucoup de sagesse et de vertu. La mère elle-même avait refusé un parti considérable de Bourgogne, et, pour sceller de son sang la promesse qu'elle renouvela de n'être jamais qu'à Dieu seul, elle avait gravé elle-même sur son cœur le nom de Jésus. Quant au jeune baron de Chantal, alors âgé de quinze ans, le président Frémot, son grand-père, se chargea d'achever son éducation, et l'administration de ses biens fut confiée à des tuteurs remplis d'intelligence et de probité. Ainsi la présence de sa mère ne lui était plus nécessaire.

Le jour de son départ venu, la sainte veuve prit congé du baron de Chantal, son beau-père, se mit à genoux, lui demanda pardon, si elle lui avait déplu, le pria de lui donner sa bénédiction, et lui recommanda son fils. Ce bon vieillard, âgé de quatre-vingt-six ans, parut inconsolable ; il embrassa tendrement sa belle-fille, et lui souhaita toute sorte de bonheur. Les habitants de la terre de Montelon, surtout les pauvres, croyant tout perdre en la perdant, témoignèrent leur douleur par leurs larmes et leurs cris. A Dijon, elle se fortifia de la sainte communion contre la faiblesse qu'elle prévoyait dans la sépa-

ration de ce qu'elle avait de plus cher. Enfin, ce moment étant venu, elle dit adieu à tous ses proches avec constance; puis, se jetant aux pieds de son père, le supplia de la bénir et d'avoir soin de son fils, qu'elle lui laissait. Le président eut le cœur si serré, qu'il faillit mourir de douleur; tout baigné de larmes, il embrassa sa fille et dit : O mon Dieu ! il ne m'appartient pas de trouver à redire à ce que vous avez ordonné; il m'en coûtera la vie : cependant, Seigneur, je vous l'offre, cette chère enfant, recevez-la et consolez-moi ! Puis il la bénit et la releva. Le jeune Chantal, son fils, âgé de quinze ans, courut à elle, se jeta à son cou, et ne la voulait point quitter, espérant l'attendrir et l'arrêter par tout ce qu'on peut dire de plus touchant pour cela. N'y pouvant réussir, il se coucha au travers de la porte par où elle devait sortir et lui dit : Je suis trop faible, Madame, pour vous retenir; mais au moins sera-t-il dit que vous aurez passé sur le corps de votre fils unique pour l'abandonner ! La sainte veuve fut touchée et pleura amèrement en passant sur le corps de ce cher enfant; mais un moment après, ayant peur qu'on n'attribuât sa douleur au repentir de son entreprise, elle se tourna vers la compagnie, et, avec un visage serein : Il faut me pardonner ma faiblesse, leur dit-elle, je quitte mon père et mon fils pour jamais; mais je retrouverai Dieu partout.

Le 6 juin 1610, jour de Saint-Claude, qui se trouva être celui de la Sainte-Trinité, madame de Chantal, avec mademoiselle Jacqueline Fabre, fille du président de Savoie, et mademoiselle de Bréchar, sous la direction du saint évêque de Genève, commencèrent à Anancy l'établissement de l'ordre de la Visitation, si utile au public par la réception qu'on y fait des veuves et des infirmes, et si honorable à l'Église par la ferveur avec laquelle se maintient la régularité dont ces saintes filles édifient encore aujourd'hui tout le monde. Dix autres femmes vinrent bientôt augmenter la communauté naissante. Le saint évêque pensait ne faire qu'une simple congrégation, où l'on ne fût obligé à la clôture que pendant l'année du noviciat, après quoi l'on pourrait sortir pour le service des malades. Mais le cardinal de Marquemont, archevêque de Lyon, ayant établi une de leurs maisons dans sa ville, écrivit au saint évêque de Genève et à la mère de Chantal, pour leur proposer d'ériger leur institut en titre de religion, d'y mettre la clôture et de faire faire à leurs filles des vœux solennels. Leur grande humilité les y fit répugner d'abord; mais après d'instantes prières à Dieu de les éclairer, ils y consentirent, et le saint prélat en écrivit ainsi à la mère Favre, supérieure de la communauté de Lyon : « Si monseigneur l'archevêque, ma chère fille, vous dit qu'il m'a écrit sur l'affaire de votre clôture et de vos vœux,

vous lui direz que j'aurais eu une grande suavité pour le titre de simple congrégation, sous lequel il me semble que nos filles auraient eu moins de sujet d'amour-propre que sous un autre, et où la seule crainte et amour de l'époux sacré leur aurait servi de clôture et de vœux ; cependant, non-seulement ma volonté, mais encore mon jugement, est bien aise de rendre l'hommage qu'il doit au sentiment de ce grand et digne prélat. J'acquiesce donc de tout mon cœur que nous fassions une religion formelle ; car je ne prétends autre chose, ma fille, sinon que Dieu soit glorifié. Que ce soit par d'autres lumières que par les miennes, tant mieux, j'en serai plus à couvert de cet esprit d'orgueil qui gâte tout : notre bonne mère est dans les mêmes sentiments. Vive Jésus ! Ma fille, je suis en lui tout vôtre. »

Cette lettre respire tout l'esprit de la Visitation, esprit d'une profonde humilité envers Dieu, et d'une grande douceur envers le prochain. C'est à cela que tendent et les règles, et les constitutions, et les entretiens spirituels que le saint évêque fit à ses pieuses filles. Le dernier de ces entretiens inculque cette maxime : Ne rien demander, ne rien refuser, s'entend pour les choses de la terre. Il se termine par ce résumé : « Demandez-vous ce que je désire qui vous demeure le plus engravé dans l'esprit, afin de le mettre en pratique ? Eh ! que vous dirai-je, mes très-chères filles, sinon ces deux chères paroles que je vous ai déjà tant recommandées : Ne désirez rien, ne refusez rien ? En ces deux mots je dis tout ; car cette maxime comprend la pratique de la parfaite indifférence. Voyez le pauvre petit Jésus en la crèche : il reçoit la pauvreté, la nudité, la compagnie des animaux, toutes les injures du temps, le froid et tout ce que son Père permet lui arriver. Il n'est pas écrit qu'il étendit jamais ses mains pour avoir les mamelles de sa mère ; il se laissait tout à fait à son soin et à sa prévoyance. Aussi ne refusait-il pas tous les petits soulagements qu'elle lui donnait. Il recevait les services de saint Joseph, les adorations des rois et des bergers, et le tout avec une égale indifférence. Ainsi nous ne devons rien désirer ni rien refuser, mais souffrir et recevoir également tout ce que la providence de Dieu permettra nous arriver. Dieu nous en fasse la grâce ¹ ! »

Quelque temps après sa profession religieuse, la mère de Chantal voulut s'engager par un vœu à faire toujours ce qu'elle jugerait être le plus parfait. Saint François de Sales, qu'elle consulta, le lui permit, parce qu'il connaissait sa ferveur et qu'il ne doutait pas qu'elle n'accomplît avec fidélité l'engagement qu'elle contractait. Souvent elle fut affligée de maladies douloureuses. Les médecins n'y voyaient

¹ *Entretien*, 21 et 22.

point de cause naturelle : l'un d'eux, l'ayant observée plusieurs jours, dit tout haut : Elle est malade de l'amour de Dieu ; je ne sais point guérir ces maux-là. Elle parlait ainsi dans une de ses lettres à saint François de Sales : Le monde entier mourrait d'amour pour un Dieu si aimable, s'il connaissait la douceur que goûte une âme à l'aimer. Elle éprouva aussi quelque temps de grandes peines intérieures, qui étaient causées par une crainte excessive d'offenser Dieu. Mais elle nous apprend elle-même qu'au milieu de ces épreuves elle recevait fréquemment des consolations extraordinaires.

Après la mort de son père, elle fit un voyage à Dijon. Elle passa quelques mois dans cette ville pour arranger les affaires de son fils, avant de le mettre à l'académie. Elle le maria depuis à Marie de Coulanges, qui réunissait une grande vertu à la naissance, aux richesses et à la beauté : de ce mariage vint une fille unique, qui fut la célèbre marquise de Sévigné. La mère de Chantal fut encore obligée de quitter souvent Annecy, pour aller fonder des maisons de son ordre en différentes villes, notamment à Grenoble, à Bourges, à Dijon, à Moulins, à Nevers, à Orléans et à Paris. On excita contre elle une violente persécution dans cette dernière ville ; mais elle en triompha par sa confiance en Dieu. D'ailleurs, sa douceur et sa patience lui attirèrent l'admiration de ceux qui avaient été ses plus grands ennemis. Elle gouverna la maison qu'elle avait fondée à Paris, dans le faubourg Saint-Antoine, depuis l'année 1619 jusqu'à l'année 1622.

Dieu l'affligea d'une manière sensible dans ceux qu'elle aimait le plus. En 1617, elle perdit son gendre, le baron de Thorens, colonel de cavalerie, qu'elle aimait tendrement. La jeune veuve, qui se trouvait alors près de sa sainte mère, fut inconsolable : elle prit tant sur elle pour supporter cette perte avec résignation, qu'au bout de cinq mois qu'elle avait passés près de sa mère, elle fut surprise d'un accouchement avant terme, et avec tant de violence, qu'on ne put la transporter hors du monastère. Son mal dura vingt-quatre heures ; les six dernières, dans l'excès de ses douleurs, elle se confessa, communia, prit l'habit de novice, reçut l'extrême-onction, fit profession, et chacune de ces actions avec une piété si parfaite, des actes d'amour de Dieu, de patience et de résignation si vifs et si touchants, que le saint prélat de Genève, qui l'assista à la mort, fut pénétré de douleur et d'admiration. Elle mourut entre les bras de sa sainte mère, à l'âge de dix-neuf ans, après avoir prononcé trois fois le nom de Jésus.

En 1622, une autre affliction vint surprendre la mère de Chantal : Dieu lui enleva son bienheureux père, l'évêque de Genève. Cette perte fut suivie d'une autre. En 1627, le baron de Chantal fut tué

en combattant contre les huguenots dans l'île de Rhé ; mais il s'était préparé à la bataille par la réception des sacrements. Il était dans la trente-unième année de son âge, et laissait une fille qui n'avait pas encore un an. Quatre ans après, la sainte se vit enlever la baronne de Chantal, sa belle-fille. A peine eut-elle appris cette nouvelle, qu'on lui annonça la mort du comte de Toulangeon, son gendre, qu'elle aimait tendrement, et qui était gouverneur de Pignerol. Elle oublia sa douleur pour ne songer qu'à celle de la comtesse, sa fille, et elle mit tout en œuvre pour la consoler. C'est ainsi que Dieu éprouvait ces grandes âmes, pour les rendre plus semblables au modèle de son Fils ¹.

Une âme de la même trempe, contemporaine et amie de sainte Chantal et du saint évêque de Genève, fut la bienheureuse Marie de l'Incarnation, religieuse carmélite. Elle naquit à Paris, le 1^{er} février 1565, de Nicolas Avrillot et de Marie Lhuillier, tous deux de familles nobles, jouissant d'une grande fortune et distingués par leur piété. Fille unique, elle reçut au baptême le nom de Barbe. Prévenue dès le berceau des grâces et des bénédictions du Seigneur, elle se montra de bonne heure pleine de douceur, de modestie et d'obéissance. Placée à l'âge de onze ans chez les Clarisses de Longchamps, sous la direction de sa tante, elle y fit des progrès étonnants dans la pratique de toutes les vertus. Elle avait en particulier une attention constante à la présence de Dieu, et elle élevait presque continuellement son cœur vers lui par de saintes aspirations. Deux personnes principalement contribuèrent à lui faire contracter cette précieuse habitude : un pieux Franciscain, confesseur du couvent, et une sainte religieuse avec qui elle avait de fréquents entretiens. Elle se distinguait encore par une vive crainte d'offenser Dieu, par une application extrême à ne jamais faire de peine à personne, et, lorsqu'on lui adressait quelques reproches, elle y répondait par une soumission remplie d'humilité. Le moment de sa première communion étant arrivé, elle s'y prépara par des pénitences et des austérités qui auraient effrayé les religieuses les plus mortifiées. Aussi le Seigneur daigna la combler des sentiments de la joie la plus vive, quand elle eut le bonheur de le posséder pour la première fois dans son cœur ; dans la suite, lorsqu'elle se la rappelait, elle assurait qu'elle n'eût pas voulu l'échanger contre tout l'univers.

Marie de l'Incarnation rentra chez ses parents à quatorze ans,

¹ Voir la *Vie de sainte Chantal*, par la marquise de Coligny, son arrière-petite-fille, et Godescard, 24 août.

pour se conformer à leurs désirs et malgré l'inclination prononcée qu'elle avait pour la vie religieuse. Mais elle ne changea rien aux habitudes pieuses qu'elle avait contractées, et elle continua de s'adonner à la prière, aux lectures saintes et à la mortification chrétienne, autant que sa position pouvait le lui permettre. Cependant le monde était loin de lui plaire, et plus elle le voyait de près, plus elle concevait pour lui d'éloignement et d'aversion. Elle se détermina donc à demander à ses parents la permission d'entrer chez les hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Paris. Cette communauté lui plaisait davantage, à cause de la vie laborieuse et pénible de ces saintes filles et du soin qu'elles prenaient des malades. Mais ils étaient bien éloignés d'avoir de pareilles vues sur leur fille, et sa mère lui défendit de lui parler désormais d'une chose semblable, lui déclarant que jamais elle n'y consentirait. Marie se soumit, et reçut cette décision comme si elle fût venue de Dieu même. Mes péchés, dit-elle, m'ont rendue indigne du titre d'épouse de Jésus-Christ ; il faut bien que je me contente d'être sa servante dans un état inférieur.

Sa mère, quoique chrétienne et pieuse, voyait avec peine qu'elle fût insensible aux plaisirs qui l'environnaient et qu'elle recherchât toujours des habillements trop simples pour sa condition. Elle la reprenait souvent avec sévérité, et même elle en vint une fois jusqu'à l'enfermer, au milieu de l'hiver, dans une chambre sans feu, humide, où elle la laissa plusieurs jours et plusieurs nuits ; mais la sainte fille supportait tout avec une patience angélique, et ne se permettait pas la moindre plainte contre la rigueur avec laquelle elle était traitée. Tant de vertus, accompagnées d'un esprit brillant et cultivé et de toutes les grâces extérieures, attirèrent à Barbe Avrillot l'estime universelle, et plusieurs partis se présentèrent pour la demander en mariage. En effet, entre dix-sept et dix-huit ans, elle épousa Pierre Acarie de Villemor, maître des comptes, homme d'une grande piété, d'une grande foi et d'une charité plus grande encore, qui consacra une partie de sa fortune au soulagement des catholiques anglais, forcés par les lois sanguinaires d'Elisabeth de fuir leur patrie et de s'exiler en France.

Le sieur Acarie lui-même, zélé partisan de la ligue, pour laquelle il avait contracté des dettes, fut exilé par Henri IV à dix-huit lieues de la capitale. Alors ses créanciers exigèrent leur remboursement, firent mettre le séquestre sur tous ses biens, et poussèrent l'inhumanité jusqu'à saisir sur sa table les plats qui étaient servis pour son dîner ; ils ôtèrent même à son épouse la chaise sur laquelle elle était assise. Elle les laissa faire sans montrer la moindre émotion. Quand

on a mis sa confiance en Dieu, dit-elle, on n'est troublé par aucun événement ; et j'ai de grandes grâces à lui rendre de m'avoir détachée des biens temporels avant de me les avoir ôtés réellement. Par suite de cette saisie, elle se trouva dans un dénûment extrême, et souvent elle manquait du nécessaire. Un jour elle se jeta aux pieds d'un de ses parents, lui demandant du pain avec instances ; elle fut repoussée d'une manière brutale ; mais sa patience n'en fut pas altérée. Cependant son mari ayant été accusé de conspiration contre la vie du roi, elle entreprit elle-même sa défense, fournit les preuves de son innocence, rédigea les lettres et les mémoires, sollicita les juges et dirigea toutes les procédures. Ses efforts furent couronnés de succès, et le sieur Acarie ayant été déclaré innocent, il put faire avec ses créanciers des arrangements qui, tout en diminuant beaucoup sa fortune, lui laissèrent encore une position honorable dans la société. Dans le temps du plus grand embarras de ses affaires, on avait proposé à madame Acarie de se séparer de biens d'avec son mari ; mais elle ne voulut jamais écouter cette proposition. Sa conduite envers lui fut toujours aussi tendre que respectueuse. Elle ne faisait rien sans le consulter et déférait toujours à son avis. Dans ses maladies, c'était elle qui voulait le veiller et lui prodiguer tous les soins que réclamait son état, fût-elle incommodée et plus souffrante elle-même que lui.

Elle eut six enfants, trois filles et trois garçons, qu'elle éleva avec un soin extrême dans la crainte de Dieu et la pratique d'une solide piété. Ils se levaient de bonne heure, récitaient ensemble la prière du matin, faisaient une méditation et allaient ensuite entendre la messe : c'était l'exercice de tous les jours. Puis venait le travail, et ensuite les récréations. Madame Acarie présidait à tout, et les avait tellement accoutumés à être toujours avec elle, qu'ils ne pouvaient se passer de sa présence, même dans leurs divertissements, auxquels elle ne manquait jamais de prendre part. Elle leur inspirait une vive horreur pour le mensonge ; elle ne voulait pas qu'ils se plaignissent ni de leur nourriture, extrêmement simple et frugale, ni de leurs habillements, dans lesquels il n'y avait jamais rien de recherché, ni des domestiques de sa maison, à qui elle leur ordonnait, au contraire, de parler avec égards et respect. Enfin, lorsqu'elle était plus satisfaite de leur conduite et de leurs progrès, elle leur donnait de l'argent pour le distribuer en aumônes aux pauvres qu'ils rencontraient, et les habitua à se faire un plaisir du soulagement des misérables. Dieu donna une ample bénédiction à une conduite si chrétienne. Ses trois filles se firent Carmélites, et ses trois fils, engagés dans les différentes carrières de la magistrature, du sacerdoce et du service militaire,

conservèrent toujours dans leurs cœurs les sentiments que leur sainte mère s'était efforcée de leur inspirer. Saint François de Sales, qui les connaissait, écrivait à une de leurs sœurs, en 1619 : J'ai eu le bien de les avoir tous revus à ce dernier voyage que j'ai fait en France, et le contentement d'avoir reconnu en leurs âmes de grandes marques du soin que le Saint-Esprit a d'eux.

La conduite de madame Acarie envers ses domestiques devrait servir de modèle à toutes les femmes chrétiennes. Pleine de ces paroles de saint Paul, que qui n'a pas soin de ses domestiques est pire qu'un infidèle, elle voulut que les siens entendissent la messe tous les jours, et qu'ils approchassent des sacrements à toutes les grandes fêtes de l'Église. Mais en même temps elle exigeait une grande exactitude dans le service, et si quelques-uns commettaient quelques manquements, elle les reprenait avec une sévérité toujours mêlée de bonté et de charité. Lorsqu'ils étaient malades, elle les faisait soigner avec intérêt ; et s'ils étaient en danger, c'était elle-même qui les veillait et qui remplissait auprès d'eux les fonctions les plus dégoûtantes. Touchés de ses vertus et de son esprit de renoncement, plusieurs de ses domestiques, hommes et femmes, entrèrent depuis en religion.

Sa charité pour tous les malheureux était immense, et sans cesse elle était occupée de chercher quelque nouveau moyen de faire du bien à son prochain. Elle aimait surtout à donner aux religieux qui se sont faits pauvres volontairement pour Jésus-Christ, aux gentils-hommes ruinés, aux pauvres honteux, et particulièrement aux filles indigentes, pour les préserver des dangers auxquels pouvait les exposer leur indigence. Les personnes les plus élevées la chargèrent de distribuer leurs aumônes, et souvent Marie de Médicis et Henri IV se servirent d'elle pour venir au secours des infortunés qui leur étaient inconnus. La visite des prisons et des hôpitaux, ainsi que la conversion des protestants, étaient encore des œuvres de charité auxquelles s'exerçait continuellement madame Acarie. Elle excellait à consoler les malheureux. Quelque peine qu'on eût en l'abordant, on ne la quittait jamais sans avoir l'âme en paix. Un jour, en revenant de Luzarches, elle eut le malheur de tomber de cheval et de se casser la cuisse ; non-seulement cet accident ne lui arracha aucune plainte, mais encore elle garda un profond silence pendant que le chirurgien lui faisait l'opération : ce qui lui fit dire avec exclamation : Mais où êtes-vous donc, Madame ? je vous fais souffrir des douleurs inouïes, et vous ne criez pas ! Êtes-vous morte ou en vie ? — En deux autres occasions, le même malheur lui étant encore arrivé, elle montra la même patience et le même courage.

Mais de toutes les œuvres de piété qu'entreprit madame Acarie, pendant qu'elle était encore dans les liens du mariage, la plus célèbre et la plus importante est l'établissement des Carmélites en France. Sainte Thérèse venait de réformer cet ordre en Espagne, et déjà de pieux personnages, parmi lesquels les abbés de Bérulle et de Brétigny, secondés par saint François de Sales, s'occupaient de l'introduire en France ; mais le succès de leurs efforts fut dû principalement à la coopération de madame Acarie. Le zèle, le talent, l'énergie et la prudence qu'elle y déploya lui firent donner le titre de fondatrice des Carmélites dans ce royaume. On fit donc venir à Paris des religieuses espagnoles, qui s'établirent au faubourg Saint-Jacques. En peu d'années, les établissements de ce genre se multiplièrent, et l'empressement pour y contribuer fut général parmi les personnes du plus haut rang.

Madame Acarie se multipliait elle-même dès qu'il s'agissait de coopérer à quelque bonne œuvre. En même temps qu'elle s'occupait de l'établissement des Carmélites dont nous venons de parler, elle réunissait, dans une maison près de Sainte-Geneviève, plusieurs jeunes personnes qui semblaient appelées à la vie religieuse, et qui s'y préparaient en effet comme si elles eussent été dans un noviciat, consacrant leur temps à la prière et à la mortification. Quelques-unes d'entre elles entrèrent plus tard chez les Carmélites, pendant que les autres fondaient la première maison d'Ursulines, dans le but de soigner l'éducation des filles. Madame Acarie regardait les travaux de ces dernières comme extrêmement précieux pour la réforme des mœurs. Elle savait que les mères de famille élevées dans de bons principes les transmettent soigneusement à leurs enfants, et que ceux-ci reviennent presque toujours, dans l'âge mûr, aux principes dont ils ont été imbus dans leur jeunesse, lors même qu'ils viendraient à s'en écarter à l'époque où les passions les entraînent. L'établissement des Oratoriens en France fut encore en partie le fruit du zèle de madame Acarie. Il manque, disait-elle au père Coton, confesseur de Henri IV, un ordre qui puisse donner aux évêques de bons vicaires et de bons curés. J'ai souvent pressé monsieur de Bérulle de le fonder ; mais il ne veut pas s'en occuper. Joignez-vous à moi pour le persuader. — Monsieur de Bérulle, en effet, entra dans ces vues, et, secondé par cette sainte femme, ainsi que par monsieur de Marillac, garde des sceaux, il fut le fondateur de cette congrégation qui rendit à l'Église de grands et réels services.

Voilà une légère esquisse des travaux et des vertus de madame Acarie, pendant qu'elle était dans le monde, à la tête d'une nombreuse famille et sous le poids des devoirs multipliés qu'elle avait

à remplir envers son mari et ses enfants. Fermement attachée à la foi de l'Église, qu'attaquaient de tous côtés les efforts des novateurs ; pleine de confiance en la Providence, à laquelle elle s'abandonnait dans tous ses besoins comme dans toutes ses entreprises ; cherchant Dieu en tout et avant tout, et consacrant sa vie entière à procurer sa gloire par tous les moyens ; toujours résignée et soumise à la volonté de Dieu dans les plus grandes épreuves ; humble, mortifiée, patiente, sans cesse occupée des infirmités et des besoins du prochain : c'est par toutes ces vertus pratiquées avec une rare fidélité, qu'elle mérita le don de la plus sublime oraison et des faveurs surnaturelles semblables à celles dont sainte Thérèse, saint Jean de la Croix et plusieurs autres saints avaient été comblés.

Mais le moment approchait où elle devait mettre le comble à ses mérites par de nouveaux sacrifices. Son mari étant mort en 1613, elle se hâta de mettre ordre à ses affaires temporelles, en faisant elle-même à ses enfants le partage des biens qui leur revenaient. Alors, se trouvant libre de tous les liens qui auraient pu la retenir dans le monde, elle résolut d'entrer chez les Carmélites en qualité de simple sœur converse, et demanda d'être envoyée dans la maison la plus pauvre. Elle se rendit donc au couvent d'Amiens, avec l'approbation de monsieur de Bérulle, alors directeur de ces pieuses filles, et comme toute la communauté était assemblée pour la recevoir, la sainte veuve se jeta aux pieds de la prieure et lui dit : Je suis une pauvre mendiante, qui viens supplier la miséricorde divine et me jeter entre les bras de la religion. Pendant son noviciat, elle demanda à être chargée des plus bas emplois de la cuisine, et le reste de sa vie elle n'eut pas d'autre occupation. Si ses infirmités l'obligeaient d'aller à l'infirmerie, alors elle regardait comme une grande grâce la permission de laver les vieux habits et les chiffons de la communauté. Enfin le temps de sa profession arriva, et comme elle se trouvait alors gravement malade, il fallut la porter couchée dans une chambre qui avait une fenêtre sur la chapelle. Elle prononça ainsi ses vœux le 7 avril 1615, et prit le nom de Marie de l'Incarnation. Elle pensa mourir de cette maladie, et fut même regardée quelque temps comme désespérée ; mais Dieu voulait l'éprouver encore et lui donner de nouvelles occasions d'embellir sa couronne.

L'office de prieure vint à vaquer sur ces entrefaites, et la communauté élut pour le remplir la sœur Marie de l'Incarnation, dont les vertus et les talents inspiraient la plus haute confiance ; mais elle refusa avec tant d'humilité et de fermeté, qu'on ne voulut pas la contraindre. Une de ses filles fut choisie dans le même temps

pour l'office de sous-prieure. Aussitôt la sœur Marie se jeta à ses pieds, et lui promit obéissance, comme toutes les autres converses, au grand étonnement et à l'édification de toute la communauté.

Cependant les affaires temporelles des Carmélites de Pontoise se trouvant dans une situation peu prospère, et la règle n'y étant pas observée avec assez de ponctualité, on y envoya la sœur Marie de l'Incarnation, qui, assistée de monsieur de Marillac, acquitta les dettes, agrandit les bâtiments, augmenta les ornements de l'église, et fit revivre parmi ses nouvelles compagnes le véritable esprit de sainte Thérèse. Elle demeura dans ce couvent jusqu'à sa mort, le 18 avril 1618, après une longue et douloureuse maladie. Au milieu des cruelles souffrances qu'elle endurait, elle était comme plongée et perdue dans les abîmes de l'amour divin, et souvent on lui entendait répéter ces paroles : Quelle miséricorde, Seigneur ! quelle bonté à l'égard d'une pauvre créature ! — La prieure lui ayant demandé de bénir toutes les religieuses, elle leva les mains au ciel en disant : O Seigneur ! je vous supplie de me pardonner tous les mauvais exemples que j'ai donnés. — Puis s'adressant à la communauté : S'il plaît à Dieu de m'admettre au bonheur éternel, je le prierai de vous accorder la grâce que les desseins de son Fils s'accomplissent en vous. — Le médecin lui faisait un jour l'observation que ses douleurs devaient être extrêmement violentes. Elles le sont, en effet, répondit-elle ; mais quand nous comprenons que nos souffrances nous viennent de Dieu, cette pensée suffit pour les adoucir et les rendre supportables.

Depuis son enfance, Marie de l'Incarnation avait conçu une haute idée de la vertu des cloîtres ; mais elle n'en connut toute la sublimité qu'après avoir embrassé elle-même la vie religieuse. J'ai toujours senti, disait-elle, que les religieuses possédaient une grande vertu ; mais, avant d'avoir vécu avec elles, je n'avais pas compris à quel degré quelques-unes sont parvenues à s'élever. — Marie de l'Incarnation a été béatifiée le 29 mai 1791, par Pie VI. Ses reliques, échappées heureusement à la profanation, pendant la révolution française, ont été solennellement réintégrées en 1822, dans la chapelle des Carmélites de Pontoise ¹.

L'esprit de Dieu soufflait partout, soit pour créer de nouvelles œuvres de sainteté, soit pour en renouveler d'anciennes. L'an 1626, la mère de Chantal vint à Pont-à-Mousson, en Lorraine, pour y établir une maison de son ordre, dont madame de Haraucourt voulut

¹ Godescard, 18 avril.

être la fondatrice. Il y avait un grand procès dans la famille de cette dame : la sainte mère réussit à l'accommoder et à mettre la paix dans tous les cœurs. D'un autre côté, elle reçut tant d'honneurs du duc et de la duchesse de Lorraine, et de tous les seigneurs et dames du pays, et tant d'applaudissements de tout le monde, qu'elle abrégéa son séjour, disant à l'une des filles qu'elle avait amenées : Sauvons-nous, mon enfant, on se méprend ici à moi, on ne connaît pas ce que je suis, et je pourrais bien l'oublier ¹.

En Lorraine sainte Chantal connut un bon prêtre, dont elle disait : Il suffirait d'avoir envisagé le pieux curé de Mattaincourt et conversé avec lui pour avoir de lui l'idée d'un saint, quand d'ailleurs on ne l'eût pas connu pour tel. De son côté, le cardinal de Bérulle, qui le vit à Nancy et s'entretint avec lui plus d'une fois, dit à ses disciples quand il fut de retour, que, s'ils voulaient d'un coup d'œil considérer toutes les vertus, ils devaient aller en Lorraine, et qu'ils les trouveraient réunies en la personne du père de Mattaincourt. Le bienheureux Pierre Fourier, appelé vulgairement le bon père de Mattaincourt, fut en effet un de ces hommes puissants en œuvre et en parole, que l'Esprit de Dieu suscita dans l'Église pour y opérer la grande réforme du concile de Trente. Il fut à la fois l'instituteur d'une nouvelle congrégation religieuse et le réformateur d'une ancienne.

A Mirecourt, ville de Lorraine, vivaient deux époux, Dominique Fourier et Anne Naequart, de condition honorable, de fortune médiocre, d'une piété héréditaire. Ils eurent quatre enfants : trois fils, qui reçurent au baptême les noms des trois apôtres favoris du Sauveur, Pierre, Jacques et Jean, et une fille qui reçut le nom de Marie. Cette famille subsiste encore en Lorraine. Pierre naquit le 30 novembre 1564, l'année même où le pape Pie IV, oncle de saint Charles, venait de confirmer le concile de Trente. Les premiers mots que lui apprit sa pieuse mère furent les noms de Jésus et de Marie. Son premier amusement fut d'orner sa petite chapelle, d'y répéter les cérémonies de l'Église, d'y prêcher ses petits camarades. Sa plus chère compagnie était sa mère, qui le couvait de l'œil pour qu'il ne vit et n'entendît que des choses édifiantes. Elle le forma surtout à ne pas dire de mensonge, même à ne dire aucune parole inconvenante. Lui échappait-il par inadvertance quelque faute ? il recourait à sa mère pour lui demander pénitence. Sa modestie était si grande, qu'il évitait jusqu'aux familiarités de sa petite sœur. D'ailleurs, son esprit était vif et fécond en aimables saillies. Placé aux écoles, il fut le modèle de ses condisciples, non-seulement pour l'application et le suc-

¹ *Œuvres complètes de S. Fr. de Sales*, t. 5, p. 21.

cès, mais encore pour l'aménité de caractère. L'un d'eux l'ayant frappé un jour dans la vivacité du jeu, les autres voulurent le revenger : Pierre protégea l'offenseur contre la juste indignation de ses amis.

A quinze ans, il fut envoyé à l'université de Pont-à-Mousson, sous la surveillance de son parent, le père Jean Fourier, de la compagnie de Jésus, recteur de cette fameuse école. C'est le même que saint François de Sales prit plus tard pour directeur de sa retraite avant sa consécration épiscopale. Doué d'une mémoire heureuse, d'une rare pénétration d'esprit, Pierre Fourier eut des succès remarquables en humanité et en philosophie. La langue latine lui devint si familière, qu'il la parlait avec élégance, et y composait facilement de petits poèmes. Il posséda le grec assez bien pour lire les auteurs de cette langue sans aucun interprète. On a longtemps conservé une édition grecque d'Aristote, avec des notes de sa main sur les mots les plus difficiles. Mais à quoi il s'appliquait avec plus de zèle encore, c'était à sanctifier toutes ses actions. Chaque jour il faisait l'oraison mentale, servait deux messes et visitait le Saint-Sacrement : deux fois par mois il s'approchait de la sainte table. Sa grande dévotion à la sainte Vierge lui inspira de s'associer à plusieurs élèves des plus fervents pour lui rendre un culte particulier. A cette fin, ils adressaient chaque jour à Marie une oraison particulière, et le dimanche ils se réunissaient pour l'invoquer en commun.

D'une beauté remarquable, il fut tenté comme Joseph ; mais, comme Joseph, il se sauva par la fuite, et pria tant le Seigneur, que celle qui avait occasionné la tentation finit par rentrer en elle-même et se convertir. Pour vaincre plus sûrement ses passions, Fourier joignait à la prière et à une exacte vigilance sur lui-même le jeûne et la mortification. Il couchait sur la dure, ne buvait ni vin ni liqueur enivrante, et ne fit dès l'âge de dix-huit ans qu'un seul repas par jour.

L'an 1585, son père, tombé dangereusement malade, l'appela de Pont-à-Mousson à sa dernière heure, pour lui recommander sa fille encore jeune, et le constituer le soutien de sa famille et surtout de sa mère ; puis, les ayant bénis, il mourut quelques moments après, Fourier, ayant resté à Mirecourt un temps convenable et mis ordre aux affaires, revint à l'université pour terminer son cours de philosophie. Plusieurs personnes de distinction, qui avaient su apprécier son mérite, le prièrent alors de diriger leurs enfants dans leurs études. Il en fit une petite école, où les exercices étaient agréablement variés par l'étude des sciences, celle de la religion, et les récréations

que demande le jeune âge. Il prenait un soin particulier de conserver leur innocence. Aussi veilla-t-il scrupuleusement sur lui-même, en sorte qu'il devint leur plus parfait modèle. L'un d'eux, devenu maire de Lunéville, disait un jour : Si à ma mort je trouve grâce devant Dieu, comme je l'espère, j'en attribue le bonheur à ce que j'ai été élevé, en ma première jeunesse, par les soins du bienheureux Pierre Fourier.

Cependant notre saint était en âge de choisir une carrière. Il se décida pour l'état religieux ; et entre les divers ordres de cet état, pour celui des Chanoines réguliers ; et entre les diverses maisons de cet ordre, pour celle de Chaumouzey, à quatre lieues de Mirecourt : ce qui étonna fort tous ceux qui le connaissaient ; car, et cet ordre, et particulièrement cette maison, étaient tombés dans un relâchement déplorable. On ne pouvait comprendre comment il allait chercher un asile à son innocence dans un lieu d'où elle semblait bannie depuis assez longtemps. Malgré les remontrances de ses amis, il y prit l'habit de religion sur la fin de 1586, y fit sa profession après une année de noviciat, et reçut la prêtrise à Trèves le 25 février 1589. L'humilité du nouveau prêtre l'éloigna de célébrer immédiatement les saints mystères : ce ne fut que le vingt-quatrième de juin, fête de saint Jean-Baptiste, patron de Chaumouzey, qu'il offrit les prémices de son sacerdoce, en célébrant solennellement la messe dans l'église de l'abbaye. Plusieurs entrevoyaient alors quelques desseins de la miséricorde divine sur ce monastère et sur cet ordre.

L'an 1591, Pierre Fourier fut envoyé de nouveau à Pont-à-Mousson, pour y faire un cours régulier de théologie. Il s'y lia d'amitié avec deux saints personnages, Servais de Layruels ou Laruelle et Didier de Lacour, destinés l'un et l'autre à réformer en Lorraine deux congrégations célèbres, celle de Saint-Norbert et celle de Saint-Benoît ¹.

Servais de Layruels, né dans le Hainaut en 1580, religieux profès de Saint-Paul de Verdun, puis abbé de Sainte-Marie aux Bois, près Pont-à-Mousson, y compléta la réforme, commencée par son prédécesseur Daniel Picart. Approuvée par Paul V, elle se répandit en France, dans les Pays-Bas, en Allemagne et jusqu'en Autriche. Layruels transféra l'abbaye à Pont-à-Mousson même, y bâtit une église

¹ *Vie du bienheureux P. Fourier*, par Bédel, son confrère et contemporain. — *Le bon P. de Mattaincourt*, par Maurice Baillard. — *L'Esprit du bienheureux P. Fourier*, Lunéville, 1757. — *Conduite de la Providence dans l'établissement de la congrégation de Notre-Dame*, Toul, 1732.

et des lieux réguliers, qui subsistent encore et servent de petit séminaire au diocèse de Nancy. Le pieux réformateur, qui mourut saintement le 18 octobre 1631, a laissé un *Catéchisme des novices* et une *Optique* pour la règle de Saint-Augustin ¹.

Didier de Lacour, né à Monzeville en 1550, était entré à dix-huit ans dans l'abbaye de Saint-Vannes de Verdun, ordre de Saint-Benoît. Le relâchement qui s'y était introduit, loin de refroidir son zèle, ne fit que l'animer davantage. Le jeune religieux, repoussant des mitigations qui semblaient autorisées par l'usage, pratiquait autant qu'il lui était possible la règle de Saint-Benoît dans toute sa sévérité. Seul à lutter contre le torrent des exemples contraires, sa constance et sa ferveur ne se démentirent point. Son zèle, sa douceur, sa patience au milieu des contradictions attirèrent enfin les bénédictions de Dieu sur son projet. Étant devenu prieur de l'abbaye de Saint-Vannes, en 1598, il commença l'année suivante l'établissement de la réforme dans cette maison, et y reçut quelques novices qu'il forma par son exemple à la stricte observance de la règle. L'évêque de Verdun, qui était en même temps abbé de Saint-Vannes, protégea son entreprise, et Clément VIII autorisa la réforme par un bref exprès. Les jeûnes, les veilles, le silence, le travail des mains, la méditation des choses saintes rappelaient les premiers disciples de saint Benoît; mais c'était surtout par les vertus intérieures que Didier de Lacour et ses premiers religieux se distinguaient. D'anciens Bénédictins, des jeunes gens, des hommes du monde vinrent se mettre sous sa conduite. Un de ceux qui le secondèrent avec le plus de zèle dans l'établissement de la réforme, fut Claude François, qui mourut, en 1632, victime de sa charité à soigner les malades dans un temps d'épidémie. Cette réforme prit le nom de congrégation de Saint-Vannes et de Saint-Hydulphe, et produisit, avec des écrivains distingués, de grands exemples; elle donna même naissance à une congrégation plus nombreuse et plus célèbre encore.

La réputation de la réforme de Saint-Vannes engagea successivement plusieurs abbayes de France à embrasser les mêmes observances. La première abbaye qui les adopta fut celle de Saint-Augustin de Limoges, et elle fut suivie des abbayes de Saint-Faron de Meaux, de Saint-Julien de Noailly, de Saint-Pierre de Jumièges et de Bernay. Didier de Lacour envoya quelques-uns de ses religieux dans différents monastères pour y introduire la pratique exacte de la règle primitive. Mais, comme il paraissait difficile de réunir toutes les

¹ Hélyot, t. 2, et *Manuscrits du séminaire de Nancy*.

maisons réformées sous l'autorité d'un supérieur résidant en pays étranger, en Lorraine, on prit le parti d'ériger en France même une congrégation dans le même esprit et sur le même pied que celle de Saint-Vannes, mais qui serait distincte et indépendante. Laurent Bénard, prieur du collège de Clugni à Paris, fut un des plus zélés pour ce projet. Il fit plusieurs fois le voyage de Lorraine pour y prendre l'esprit de la réforme de Saint-Vannes.

La nouvelle congrégation, confirmée l'an 1621 par une bulle du Pape, fut appelée la congrégation de Saint-Maur, du nom d'un des premiers disciples de saint Benoît. Elle fut adoptée successivement dans cent quatre-vingts abbayes ou prieurés conventuels. Les premiers religieux partageaient leur temps entre la prière et l'étude ; on leur dut la restauration de plusieurs anciennes abbayes détruites par les guerres, et la construction de belles églises. Ils rendirent encore un autre genre de service : ils embrassèrent les différentes parties des sciences ecclésiastiques, et se livrèrent aux travaux de critique et d'érudition : ils ont enrichi la littérature de bonnes éditions d'un assez grand nombre de Pères de l'Église, et ont fait des recherches immenses sur l'histoire et les antiquités ecclésiastiques ¹.

Et ces utiles réformes des Prémontrés et des Bénédictins avaient pris leur source à Pont-à-Mousson, dans le pieux triumvirat de Layruels, Lacour et Fourier. Ce dernier venait d'être nommé administrateur de la paroisse de Saint-Martin de Pont-à-Mousson, lorsqu'il fut rappelé à Chaumouzey vers la fin d'août 1595. Le cardinal de Lorraine, légat du Saint-Siège, venait de proposer la réforme aux chanoines réguliers des trois évêchés, Toul, Metz et Verdun. Il en avait convoqué à Nancy les abbés et les prieurs, pour essayer de les réunir en un corps de congrégation et de corriger les abus qui s'étaient glissés dans leur ordre. Il y a lieu de croire que l'abbé de Chaumouzey voulut s'appuyer des exemples du père Fourier pour porter ses religieux à observer les règlements qu'on venait de dresser à Nancy. Si telle fut son attente, le succès n'y répondit guère. Le seul nom de réforme alarma et indisposa les esprits. La présence du père Fourier, et plus encore les saints exemples qu'il leur donnait dans toute sa conduite, ne firent que les aigrir contre lui, au lieu de les toucher. Bientôt il trouva dans la plupart de ses confrères autant d'ennemis et de persécuteurs. Ils l'avaient déjà vu de très-mauvais œil pendant son noviciat ; ce fut encore bien pis lorsqu'ils le virent procureur de la maison et administrateur de la

¹ Picot, *Essai historique sur l'influence de la religion en France pendant le dix-septième siècle*, t. 1, p. 106 et 158.

paroisse de Chaumouzey. Leur aversion alla si loin, qu'ils résolurent de s'en défaire par le poison, comme nous avons vu que de mauvais moines firent à saint Benoît.

Cependant on lui offrit la nomination à trois cures : Nomeny, Saint-Martin de Pont-à-Mousson, et Mattaincourt. Il choisit la dernière, parce qu'elle était plus pauvre et qu'il y avait plus de travail. Il en prit possession l'an 1597. Cette paroisse était dans l'état le plus déplorable : l'irrégion ou l'hérésie en avait entièrement banni la piété. Il y entra le jour du Saint-Sacrement, et fit la procession. De retour à l'église, il fit un discours si pathétique, qu'il toucha les cœurs les plus endurcis et tira de tous les yeux des larmes abondantes. Il annonça à ses paroissiens qu'il venait uniquement pour travailler à leur salut, et que, s'il le fallait, il sacrifierait sa propre vie pour sauver leurs âmes. Et aussitôt il se mit à l'œuvre.

Pour renouveler sa paroisse, il rétablit les écoles pour les petits garçons et les petites filles, fit assidûment le catéchisme, y organisa des conférences avec des chœurs de chants. Dans l'origine, il visitait ses écoles chaque jour ; il composait lui-même les conférences ou dialogues, et les faisait réciter aux enfants dans l'église : ce qui intéressait et attirait non-seulement les enfants, mais leurs familles entières. De même les pieux cantiques, chantés d'abord à l'église, retentirent bientôt dans les maisons et dans les ateliers, et en bannirent les mauvaises chansons, alors fort répandues. Le bon pasteur alla de plus visiter chaque famille, afin de mieux connaître toutes ses brebis et pouvoir les appeler chacune par son nom. Ce que les instructions, les bons exemples avaient commencé, il l'achevait au tribunal de la pénitence. Plus d'une fois on le vit se prosterner en larmes aux pieds de quelques pécheurs endurcis, et les conjurer par les entrailles de Jésus-Christ d'avoir pitié de leurs âmes ; car tous ne répondirent pas tout d'abord aux vœux de son zèle. Afin de les gagner tous, il demanda et obtint un vicairie, et fournit à son entretien, quoique sa paroisse fût peu lucrative. Mais, disait-il, la frugalité est une banque de grand rapport.

Il avait remarqué que les plus opiniâtres profitaient de l'heure des offices divins pour se livrer plus librement aux désordres. Le curé de Mattaincourt était en même temps chef de la haute justice, et avait droit d'infliger des amendes et d'autres peines. Plus d'une fois donc il fit célébrer la messe de paroisse à son vicairie, pour aller lui-même dans les lieux de réunions publiques, en faire sortir ceux sur lesquels il avait juridiction. Au bout de deux ans, avec le commencement du siècle, 1600, la réunion de tous ces moyens avait complètement changé la paroisse.

On remarquait, avec non moins d'admiration que d'étonnement, une sainte émulation pour le bien chez ceux qui s'excitaient au mal ; chacun s'animait à la vertu, chacun remplissait avec zèle les devoirs de sa condition ; on vit alors régner parmi les fidèles de Mattaincourt une paix et une amitié sincères, bonheur qu'ils n'avaient point goûté pendant tout le cours de leurs désordres. Les pauvres trouvèrent dans la charité des riches une ressource contre leur misère ; l'étranger y était aussi surpris qu'édifié de la prévenance et de la politesse aimable avec laquelle on lui accordait l'hospitalité. L'église, auparavant déserte pendant les offices de la paroisse, était remplie aux exercices pieux de surrogation ; dans les solennités, le concours des fidèles était si grand, que l'église, d'ailleurs assez vaste, ne pouvait contenir la foule qui s'empressait à la suite et aux instructions du saint homme. L'assistance à la messe et la visite au Saint-Sacrement sanctifiaient chaque jour les instants de repos et de loisir d'un grand nombre d'âmes pieuses ; plusieurs, qu'animait une dévotion plus tendre encore, s'approchaient de la table sainte tous les jours ; un plus grand nombre encore chaque mois ; quelques-uns jeûnaient plusieurs jours de la semaine ; des époux gardèrent dès lors une continence perpétuelle ; la jeunesse s'interdit les divertissements bruyants et dangereux, qui semblaient auparavant faire toutes ses délices.

Pour maintenir et perpétuer cette ferveur, le bon père fonda plusieurs associations pieuses dans sa paroisse : une congrégation de filles en l'honneur de la sainte Vierge, sous le titre de son immaculée conception ; une congrégation de Saint-Sébastien, pour les hommes et les garçons ; enfin la confrérie du Rosaire, pour les dames. Une réputation sans tache était la première qualité qu'on exigeait pour devenir membre de ces associations ; et si quelqu'un devenait ensuite un sujet de scandale, il cessait aussitôt de faire partie de la congrégation. Aussi on tint à honneur d'appartenir à ces corps de pieux clients de Marie ; et les jours d'assemblée, plus de cent pères de famille, qu'imitaient un nombre plus considérable encore de jeunes gens, célébraient avec autant de dignité que d'harmonie les louanges de la mère de Dieu. Les jeunes filles, enrôlées sous les bannières de cette reine des vierges, lui consacraient leur cœur et leur voix, tandis que leurs mères parcouraient dévotement les grains d'un chapelet.

La charité du bon Père n'était pas moins admirable que sa piété. Afin de mettre plus d'ordre dans la répartition de ses aumônes et les rendre plus profitables, il avait dressé une liste des plus nécessiteux de sa paroisse, qu'il réunissait deux fois par semaine, leur distribuant lui-même du pain pour trois jours ; aux vieillards, il ajoutait

un peu de viande et de vin, et aux principales fêtes, il doublait ses aumônes. Sa bonté de cœur ne lui permit jamais de refuser les indigents des environs, qui souvent se mêlaient à ceux de Mattaincourt. Tout céda à son exemple ; les bourgeois aisés du lieu imitèrent leur charitable pasteur, et, à jour fixe, firent aussi des distributions aux malheureux.

Un jour de Saint-Èvre, patron de son église, Fourier, sachant que, par un abus des plus déplorables, la fête patronale est moins consacrée à la dévotion qu'aux plaisirs même les plus criminels, s'éleva avec force contre les divertissements profanes et dangereux ; puis il s'étendit sur l'excellence de l'aumône, engageant ses paroissiens à venir au secours de leurs concitoyens pauvres dans ces jours de fête. Quelle fut sa surprise lorsque, après son action de grâces, il vit ses paroissiens près de l'église, se querellant, pour ainsi dire, sur le nombre des indigents que chaque habitant aisé voulait posséder pendant la durée des fêtes ! Le bon Père dut encore faire ce partage pour les mettre d'accord.

Comme sa charité était universelle, qu'elle embrassait non-seulement le salut, mais encore le bien-être temporel de ses enfants, elle lui suggéra de créer à Mattaincourt ce que, dans notre siècle, on nomme caisse de prévoyance, en faveur du commerce, qui à cette époque avait une grande extension dans cette bourgade. Il était arrivé plus d'une fois que des négociants de Mattaincourt avaient vu leurs affaires notablement dérangées par suite de revers ; et ce fut pour obvier à ces coups imprévus de la fortune qu'il établit cette caisse, qu'il nomma bourse de Saint-Èvre, et qui, devenue importante par les legs et les donations dont on l'enrichit, eut les plus heureux résultats. Cette institution était dirigée par un conseil d'administration composé de notables négociants de la paroisse, et, lorsqu'il était suffisamment informé de la gêne d'un commerçant, il tirait de la bourse de Saint-Èvre une somme d'argent proportionnée aux pertes éprouvées, afin de le mettre en situation de continuer son négoce. S'il faisait ensuite des profits considérables, seulement alors il restituait sa dette à la caisse de l'association.

Pour rendre les procès moins fréquents dans sa paroisse et ailleurs, il rédigea un autre projet d'association qu'il fit revêtir de l'approbation du duc de Lorraine. Tout consistait à former une réunion d'hommes francs, éclairés, charitables, judicieux et craignant Dieu. Deux d'entre eux, accompagnés d'autant d'avocats bénévoles, auraient tenu audience publique et gratuite, à certains jours fixes, pour vider à l'amiable les différends qui se seraient élevés entre les habitants du pays. S'il fût arrivé que l'une des parties se refusât à s'en tenir à la

décision de ces arbitres désintéressés, on devait puiser dans une caisse commune, fondée à cet effet, l'argent nécessaire pour conduire l'opiniâtre par-devant les tribunaux ordinaires, sans que l'autre partie s'en mêlât dès lors aucunement. Si les malheurs de la Lorraine mirent obstacle à la réalisation d'une pensée si chrétienne et si éminemment sociale, Fourier eut du moins à cœur d'en atteindre le but pour sa paroisse en interposant ses bons offices. Tant de vertu et de bonnes œuvres furent cause qu'on ne l'appelait plus que le bon Père de Mattaincourt.

Un autre projet encore occupait son esprit. Il s'était convaincu de bonne heure que ni la réformation de sa paroisse ni celle de l'Église et du monde ne pouvaient être solides et durables, si ce n'est par la sainte éducation de la jeunesse la plus tendre. Ce fut ce qui le porta, dès son arrivée à Mattaincourt, à en faire l'objet principal de son zèle. Ses premières vues se bornèrent d'abord à l'enceinte de sa paroisse. Quatre choses lui déplaisaient extrêmement dans la manière ordinaire de procéder à l'instruction de la jeunesse. La première était que les garçons et les filles se trouvassent rassemblés dans la même école. La seconde, que les filles y fussent instruites et corrigées par des hommes. La troisième, que quantité d'enfants s'en trouvassent exclus, faute de pouvoir payer leur maître. La quatrième enfin, que ces maîtres mercenaires se trouvassent ordinairement ou incapables ou peu soigneux d'inspirer à leurs élèves la religion et la piété chrétiennes. Pour remédier à ces inconvénients, il dressa le projet de deux nouvelles écoles, où la jeunesse de l'un et de l'autre sexe serait dès l'âge de quatre ou cinq ans instruite, séparément et gratuitement, par des maîtres et des maîtresses qui se dévoueraient à cette importante fonction, après y avoir été formés pendant quelque temps par lui-même. Dans cette vue, il rassembla chez lui deux ou trois jeunes hommes, qu'il s'efforça de mettre en état de seconder ses desseins pour les garçons, en même temps qu'il tâchait de les leur faire goûter. Mais cette entreprise ne réussit point : Dieu en réservait le succès à un autre saint prêtre, qui aura lui-même plus d'un imitateur.

Le bon pasteur réussit mieux du côté des filles. Dès le mois d'octobre 1597, Dieu lui en adressa deux, qui bientôt lui en amenèrent trois autres. La principale était Alix Leclerc de Remiremont. Le bon Père les mit à diverses épreuves. Il leur proposa un règlement de vie uniforme et proportionné à leur état présent ; il les appliqua à des exercices de charité, d'humilité et de mortification ; il les rassemblait de temps en temps, pour les exhorter en commun à la persévérance ; enfin, il fut si content de leur zèle et de leur constance, que, six semaines ou deux mois après leur première déclara-

ration, il leur permit d'assister et de communier toutes ensemble à la messe de la nuit de Noël, revêtues d'un habit modeste et uniforme qui les distinguât des autres filles de sa paroisse. Tel fut le commencement de la congrégation de Notre-Dame pour l'instruction chrétienne des jeunes filles. Le bon Père cherchait une maison pour réunir ses novices, les former à la vie commune et à l'éducation de la jeunesse. N'en trouvant point à Mattaincourt, il s'adressa aux dames chanoinesses de Pozsais, aujourd'hui Poussey. Deux d'entre elles, les dames de Fresnel et d'Apremont, lui offrirent gracieusement, l'une sa maison, l'autre ses instructions pour la petite communauté. Les pieuses filles revinrent à Mattaincourt au mois de juillet 1599, et y ouvrirent une école, comme elles avaient fait à Poussey même. Le bon Père, avec l'approbation de l'autorité épiscopale, leur donna des constitutions : Alix Leclerc est élue première supérieure. Elle mourut en odeur de sainteté l'an 1622. Malgré bien des obstacles et des traverses, la nouvelle congrégation se multiplie et s'étend, et reçoit l'approbation du pape Paul V. Aujourd'hui encore elle conserve l'esprit de son bienheureux père et continue à servir Dieu dans l'éducation des enfants.

Une œuvre non moins difficile était la réforme des chanoines réguliers. Elle avait déjà été tentée par le cardinal de Lorraine, évêque de Toul et légat du Saint-Siège. Il avait voulu la faire en bloc, en réunissant en une seule congrégation tous les monastères des Trois-Évêchés, et en leur prescrivant des règlements pour corriger les abus. On acceptait les règlements pour la forme, et on ne faisait pas mieux. Le cardinal mourut sans avoir avancé d'un pas. Son successeur au siège de Toul, Jean des Porcelets de Maillane, reçut la même commission du Saint-Siège : il ne voulut rien entreprendre qu'il ne se fût donné pour adjoint le bienheureux père de Mattaincourt. Ils s'y prirent d'une autre manière que le cardinal, savoir, par le menu, en réunissant les religieux de bonne volonté qui consentiraient à embrasser la réforme et à former une congrégation nouvelle. L'évêque, comme visiteur apostolique, parcourut toutes les maisons canoniales des Trois-Évêchés : il ne trouva que six chanoines disposés à la réforme. L'évêque était abbé commendataire du monastère canonial de Pierremont : il croyait y établir ses six novices, avec le curé de Mattaincourt pour père-maître. L'abbé et les religieux de Pierremont y opposèrent tant de résistance, qu'il fut obligé de recourir à l'abbé des Prémontrés de Pont-à-Mousson, Servais de Layruels, qui voulut bien, au commencement de 1623, recevoir dans son monastère les six chanoines réguliers de la réforme, avec leur supérieur et maître des novices, son ami, le bienheureux Pierre Fourier. Peu après, le

duc Charles de Lorraine, abbé commendataire de Saint-Remi de Lunéville, obligea les chanoines de cette abbaye à recevoir les novices de la réforme, qui y arrivèrent le 10 février de la même année : un de la maison se joignit à eux. Plusieurs autres vinrent de différents côtés augmenter leur nombre. Ils firent leur profession le 25 mars 1624, fête de l'Annonciation de la sainte Vierge. Aussitôt l'abbé et tous ses confrères se retirèrent où ils jugèrent à propos, moyennant une pension viagère qui leur fut assignée. La réforme des chanoines réguliers de Lorraine, sous le nom de congrégation de Notre-Sauveur, commença ainsi dans la maison de Lunéville, dont la demeure abbatiale forme actuellement la maison de cure. La même année, sur le refus du bienheureux père de Mattaincourt, on y choisit pour prieur le père Maretz. La réforme ayant été établie dans huit maisons, et confirmée à Rome, on assembla le chapitre général en 1629, à Lunéville, où, sur le refus du bienheureux Pierre Fourier, on élut pour supérieur général son ami et son disciple, le père Guinet. Celui-ci étant mort dès l'an 1632, encore fort jeune, le bienheureux père fut contraint d'accepter la charge de supérieur général, à la suite de deux élections unanimes.

Il resta toute sa vie curé de Mattaincourt. Outre qu'il y avait toujours un vicaire, il s'y trouvait en personne aux principales époques de l'année, et toutes les fois que les besoins de la paroisse l'exigeaient. Ainsi, l'an 1631, par suite des guerres entre la France et la Lorraine, la peste et la famine s'étant fait sentir à Mattaincourt comme ailleurs, le bon pasteur demeura constamment au milieu de ses ouailles, pour leur procurer tous les secours spirituels et temporels en son pouvoir, et mourir avec elles et pour elles. Plusieurs de ses religieuses établies en France, notamment celles de Châlons, le priaient de venir les voir. Il leur répondit entre autres le 31 mars 1631 : « Nos paroissiens meurent à moitié de faim ; je n'ai rien cependant pour les aider du mien ; mais ma présence, s'il faut que je me vante devant vous, y fait bien quelque chose... Et je vous prie, ayant la crainte de Dieu et son amour si fort empreint au profond de vos bénites âmes, et étant filles très-chères de la mère de miséricorde, pourriez-vous jamais me conseiller, curé que je suis, d'abandonner mon peuple, et ne pas vouloir mourir de faim avec eux, s'ils en meurent, et me tenir comme eux au milieu des craintes et des dangers de peste qui courent maintenant, pour les consoler, pour les repaître des saints sacrements et de la parole de Dieu, pour les exhorter à la patience, pour demander l'aumône pour eux auprès de ceux qui ont quelques moyens ? Mes bonnes sœurs, si vous saviez ce que c'est que d'être curé, c'est-à-dire pasteur des peuples, père, mère, capitaine, guide,

garde, sentinelle, médecin, avocat, procureur, entremetteur, nourricier, exemple, miroir, tout à tous, vous vous garderiez bien d'approuver ou de désirer ou de demander que je m'absentasse de ma paroisse durant cette saison. »

Le bon Père ne s'absentait dans d'autres circonstances que pour un plus grand bien de l'Église, établir ses deux congrégations, faire des missions apostoliques dans les Vosges et ailleurs, toujours avec l'approbation ou même par les ordres de l'autorité ecclésiastique. C'est ainsi qu'il fit en 1625 la mission de Badonviller, chef-lieu du comté de Salm. L'hérésie y dominait. Le duc François de Lorraine, comte de Salm et de Vaudémont, désirant y rétablir la religion catholique, y avait envoyé cette année plusieurs missionnaires Jésuites, qui prêchèrent la controverse avec beaucoup de succès. Mais, comme ils n'y allaient que de temps à autre, eux-mêmes représentèrent au prince que, pour consolider et achever le bien, il y fallait un homme apostolique à demeure, et lui indiquèrent le bon Père de Mattaincourt. Le prince eût bien voulu qu'il en acceptât la cure : tout ce qu'il put obtenir fut qu'il irait y passer quelques mois. Y étant arrivé, le saint homme trouva le presbytère en ruine, l'église déserte, l'ignorance chez les catholiques, la richesse chez les Calvinistes, et leur temple regorgeant de monde. Cet état de choses si déplorable ne le décourage pas, mais anime son zèle. Dès le lendemain il est à l'œuvre. Il visite les malades, console les affligés, fait du bien aux pauvres, leur procure des maisons de ses deux congrégations ce qu'il y a de meilleur. Ayant ramassé les revenus de la cure, il y rebâtit le presbytère. Il fortifie les catholiques par des sermons et des exhortations fréquentes : aux Calvinistes, il donne ses prières, ses larmes et l'exemple d'une sainte vie. Ils ont beau l'examiner de près, de loin, en secret, en public, ils n'y trouvent rien à reprendre, rien qui justifie la peinture que leurs prédicants leur faisaient du prêtre catholique. Malgré qu'ils en aient, ils le reconnaissent pour un des justes dont parle l'Écriture, ils le vénèrent, ils l'aiment cordialement. Aussi, de son côté, les ménageait-il avec une maternelle tendresse ; jamais, dans ses instructions, un seul mot qui pût les désobliger : il ne les appelait pas même hérétiques, mais étrangers. Un jour les voyant sortir du prêche en grand nombre, il s'arrêta tout court et se mit à pleurer si fort, qu'un des principaux de la ville accourut pour lui demander s'il n'était pas malade ou s'il lui manquait quelque chose, et lui offrir sa maison. Le bon Père le remercia, et dit : Je pleure en voyant ces pauvres étrangers si malheureusement trompés, et des bourgeois de votre ville qui cherchent l'enfer avec tant de soin. Dieu bénit les prières et les larmes du bon

Père. A la fin des six mois qu'il demeura dans cette paroisse, il eut la consolation de voir tous les hommes de Badonviller revenus à la foi de leurs pères, et le temple huguenot converti en église de la Sainte-Vierge ¹. Aujourd'hui encore on se souvient avec amour du bon Père dans la contrée : on montre avec une religieuse vénération la pierre, la fontaine où il s'arrêtait en allant porter la parole divine d'un village à un autre ; le père, la mère racontent encore à leurs fils et à leurs filles les moindres circonstances de son séjour parmi eux.

La guerre, la peste et la famine qui ravageaient la pauvre Lorraine, mais surtout les persécutions politiques du cardinal de Richelieu, ne permirent point au bon Père de Mattaincourt de mourir dans sa paroisse, ni même dans son pays natal. Pour se soustraire aux poursuites du cardinal-ministre, qui prétendait se servir de lui comme d'un instrument, pour annexer dès lors la Lorraine à la France ², il se cacha d'abord en divers lieux, et enfin se retira, l'an 1636, à Gray, en Bourgogne, sous la domination de l'Espagne. Il y passa deux ans à souffrir de la vieillesse, de la maladie, de la disette, mais surtout des souffrances de la Lorraine et de sa chère paroisse de Mattaincourt. Le duc Charles IV de Lorraine, qui était lui-même fort gêné dans ses affaires, ayant su la détresse où était réduit le bon Père, lui écrivit familièrement la lettre suivante : « Mon Père, j'ai commandé à Gérard, mon maître d'hôtel, de vous donner une misère pour vous ou pour vos religieuses, que l'on me mande n'être pas trop bien, dans le peu d'assistance que vous recevez, à cause de la pauvreté qui commence d'être par delà. Il me reste par delà quelques hardes, que j'ordonne audit Gérard de faire vendre plutôt que de vous laisser dans la nécessité. Je vous prie de ne pas faire comme du passé, et de l'avertir de ce qu'il pourra faire pour vous assister. Si votre gloire ordinaire vous empêche d'en demander, du moins permettez au père Terrel ou à vos religieuses de le faire. Cependant il ne me faut pas oublier, car nous sommes en une saison où nous avons plus affaire de votre souvenir en vos prières que jamais. Il n'y faut rien oublier, étant certain que nous devons attendre tout de Dieu, et plus rien du monde. Bienheureux est celui qui en est démêlé, et en lieu où il n'y ait plus rien à faire que de dire son chapelet. J'espère que vous direz le vôtre pour moi, et que vous m'aimez, étant de tout mon cœur, mon Père votre plus affectionné ami. Charles de Lorraine. Ce 17 décembre 1639 ³. »

Cependant le bienheureux Père mettait la dernière main aux con-

¹ Bédel. — ² Baillard, c. 41. — ³ *Esprit du bienheureux P. Fourier*, p. 313.

situations de sa congrégation de Notre-Dame. Il allait les finir un soir, lorsqu'il s'endormit sur sa table. Le feu y prit. A son réveil, il trouve papiers, livres, plumes, réduits en cendres ; le livre *Des Constitutions* seul était intact. Enfin, attaqué de la maladie qui devait l'enlever de ce monde, il fit son testament, par lequel il laissa aux religieuses leurs constitutions, et aux chanoines réguliers des avis salutaires pour entretenir parmi eux l'esprit de la réforme qu'ils avaient embrassée. Il mourut saintement, dans la nuit du 9 au 10 décembre 1640, en la soixante-seizième année de son âge.

Les chanoines de sa réforme vinrent à Gray pour transporter son corps à Pont-à-Mousson, en la maison de leur séminaire, qu'il y avait fondée. Mais les habitants de Gray ne voulurent pas se dessaisir de ce précieux trésor. Il fallut recourir à la cour d'Espagne et à celle de Bruxelles. La décision, qui était favorable aux chanoines réguliers, n'arriva que vers Pâques de l'année suivante 1641. Encore les habitants de Gray firent-ils de si vives instances, qu'on leur laissa le cœur du bienheureux Père, qui fut déposé dans l'église paroissiale. La translation de Gray en Lorraine fut comme un triomphe continuel. Chaque paroisse, le pasteur en tête, se porte à la rencontre du cortège ; on le suit de bourgade en bourgade ; plus d'une fois, au lieu de l'office funèbre, le péuple se met à chanter l'hymne d'un confesseur. Les chanoines ne comptaient pas s'arrêter à Mattaincourt : ils y sont forcés par la nuit, et déposent le saint corps à l'église. Le lendemain, quand ils viennent pour l'enlever, ils trouvent les portes remplies d'hommes et de femmes, qui s'y opposent et qui protestent qu'ils perdront la vie plutôt que leur père, et qu'on ne l'emportera qu'en les foulant aux pieds et les mettant à mort. Les chanoines, n'ayant pu rien gagner par la persuasion, ont recours à l'autorité du duc de Lorraine, qui ordonne de leur remettre le corps de leur supérieur général. Les hommes de Mattaincourt répondent que, par respect pour les ordres du souverain, ils ne s'y opposeront plus ; et de fait, ils restent les bras croisés sur le cimetière. Mais, quand les chanoines veulent entrer dans l'église, ils la trouvent remplie de femmes et d'enfants, qui leur résistent de paroles et de fait, sans qu'il y ait moyen de les adoucir. Ces ferventes Chrétiennes invoquent même contre eux les vœux manifestes de la Providence. Vous ne pensiez pas venir ici, leur disaient-elles, c'est Dieu qui vous y a contraints, pour nous faire ce présent ; et ne serions-nous pas bien malheureuses de le perdre par notre faute ? Sur cette opposition inattendue, les chanoines recourent de nouveau au duc de Lorraine, qui, par un arrêté du 4 juin 1641, met à leur disposition la maréchaussée et la garnison de Mirecourt, pour leur prêter main-forte. A Mattain-

court, cependant, une sentinelle veillait nuit et jour sur le haut du clocher. Dès qu'elle aperçoit venir la troupe, on sonne le tocsin, l'église est barricadée de chaînes et se remplit de femmes; les hommes l'entourent. Les femmes crient vengeance contre l'emploi des armes; elles invoquent à leur secours leur bon père; elles perdront volontiers la vie, dans l'espoir de conserver son corps à leurs enfants. Les hommes, de leur côté, offrent aux chanoines leurs biens, leurs terres, leurs maisons, leurs personnes, pour leur bâtir dans la paroisse un beau monastère; ils consentent à dépendre d'eux, à être leurs serfs, pourvu qu'on leur laisse leur bon père. Au milieu de ces cris, de ces pleurs, de ces prières, le commandant de la troupe demanda s'il donnerait dans ce peuple. Mais qui l'aurait permis? On céda; et les pieux habitants de Mattaincourt conservèrent chez eux leur bon père, et après deux siècles il y est encore ¹.

Il a été béatifié par Benoît XIII le 29 janvier 1730. De nos jours, on a repris le procès de sa canonisation et on agrandit l'église où il repose. En Lorraine, on célèbre sa fête au 7 de juillet.

Un autre instrument que le Saint-Esprit employait pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, était la compagnie de Jésus. Nous l'avons vue à l'œuvre à la Chine, au Japon et en Amérique. Elle n'était pas moins active pour le bien en Europe, malgré ses épreuves intérieures et extérieures. Car, si bonne que cette compagnie puisse être, elle n'est pas meilleure que les apôtres : *Des combats au dehors, des craintes au dedans* ². Ainsi, vers la fin du seizième siècle, 1592, elle n'éprouvait en Espagne aucune persécution du dehors, mais une insurrection sérieuse au dedans. Un nombre considérable et très-influent de Jésuites espagnols et portugais, parmi eux le célèbre Mariana, demandaient une section espagnole dans la compagnie, un changement dans les constitutions, la mise en jugement du supérieur général Aquaviva, une assemblée générale pour le juger en effet. Ils obtinrent, par leur crédit auprès du roi d'Espagne, que le supérieur général fût momentanément éloigné de Rome, ensuite qu'il parût devant l'assemblée générale. La conduite du supérieur y fut approuvée, et les constitutions maintenues. Mais cela montre toujours quels germes d'esprit séculier fermentaient dans la société des Jésuites. C'est ce qui fit écrire au même général Claude Aquaviva ses *Industries pour guérir les maladies de la société*, imprimées à Rome en 1616, où il dit entre autres : « La sécularité et la courtisanerie s'infiltrant dans la familiarité et la faveur des étrangers, c'est dans la société une maladie dangereuse pour le dedans et pour le dehors ;

¹ Bédel. — ² 2 Cor., 7, 5.

elle se glisse peu à peu, et presque sans qu'on s'en aperçoive, dans ceux qui l'éprouvent et dans nous (supérieurs). C'est en apparence pour gagner les princes, les prélats, les grands, concilier ces sortes de personnes à notre société pour le service de Dieu, aider le prochain, mais, en réalité, nous nous cherchons quelquefois nous-mêmes, et nous dévions vers les choses du siècle ¹. » Par ces paroles et ces faits, l'on voit que dans l'institut des Jésuites, comme dans tous les ordres religieux, la règle est bonne, sainte, que l'esprit en est excellent, mais que les individus, étant hommes, ne l'observent pas toujours avec la même fidélité, qu'ils ont la pente commune au relâchement, et que tous et chacun, principalement les supérieurs, doivent veiller les uns sur les autres, particulièrement sur eux-mêmes, afin de se maintenir dans la ferveur de l'esprit de Dieu, et fermer la porte de leur cœur et de leur institut à l'esprit du monde.

En France, où la compagnie de Jésus éprouvait quelquefois les persécutions du dehors, beaucoup plus à cause du bien qu'elle y faisait que pour d'autres motifs, deux de ses enfants renouvelaient des merveilles des apôtres, l'un dans la France méridionale, l'autre dans la Bretagne.

Saint Jean-François Régis, né le 31 janvier 1597, d'une famille noble, au village de Foncouverte, diocèse de Narbonne, entra chez les Jésuites le 8 décembre 1616. Avant et pendant son noviciat, ce fut un autre Stanislas Kostka, un autre Louis de Gonzague. Devenu prêtre l'an 1630, il fut pour le Vivarais, le Velay et les Cévennes, ce que saint François-Xavier avait été pour l'Inde et le Japon : un vénérable apôtre, convertissant des milliers d'hérétiques et de pécheurs par ses prédications et ses miracles, mais surtout par la sainte austérité de sa vie. Il ne donnait chaque nuit que trois heures au sommeil, et souvent qu'une seule ; le reste était employé à la prière. Une simple planche, ou la terre nue, lui servait de lit. Il s'était interdit l'usage de la viande, du poisson, des œufs et du vin. Sa nourriture consistait en des légumes cuits à l'eau, sans assaisonnement. Aussi, étant mort à Louvesc, en 1640, au milieu des travaux apostoliques, Dieu honora son tombeau par des miracles sans nombre. Vingt-deux prélats du Languedoc écrivaient à Clément XI : « Nous sommes témoins que devant le tombeau du père Jean-François Régis, les aveugles voient, les boiteux marchent, les sourds entendent, les muets parlent, et le bruit de ces étonnantes merveilles est répandu chez toutes les nations. » Voici quelques traits de cette vie admirable.

¹ Menzel, t. 4, p. 58.

Pendant son cours de philosophie à Tournon, il s'essayait déjà au ministère évangélique. Il obtint, comme une grâce, d'apprendre les vérités du salut aux domestiques de la maison et aux pauvres de la ville, qui, à certains jours, venaient recevoir les aumônes du collège. Les dimanches et les fêtes, il allait prêcher dans les villages d'alentour. Il rassemblait les enfants avec une clochette, puis il leur expliquait les premiers principes de la doctrine chrétienne. Après ces premiers essais de son zèle, il entreprit la sanctification du bourg d'Andaee; il en eut bientôt renouvelé la face. L'ivrognerie, les juréments et l'impureté disparurent; le fréquent usage de la communion fut rétabli. Il y institua la confrérie du Saint-Sacrement, et dressa lui-même les règlements de cette sainte pratique, qui depuis s'est répandue partout, mais dont il doit être regardé comme l'instituteur. Il n'avait alors que vingt-deux ou vingt-trois ans. Par son zèle et sa prudence, il vint à bout de régler les familles, d'accommoder les différends, de réformer les divers abus. Telle était l'autorité que lui donnait dès lors sa sainteté.

Chargé d'enseigner les humanités à Billom, à Auch, et enfin au Puy, il n'épargna aucune peine pour inspirer à ses écoliers l'application à l'étude et l'amour de la vertu. Il les aimait comme une mère aime ses enfants, et eux, de leur côté, l'écoutaient et le révéraient comme un saint. Dans leurs maladies, il leur procurait tous les secours qui dépendaient de lui, et il obtint par ses prières la guérison de l'un d'entre eux dont la vie était désespérée; mais il était surtout extrêmement sensible à leurs infirmités spirituelles. Ayant appris qu'un de ses écoliers avait commis un péché grief, il en fut si vivement consterné, qu'il versa un torrent de larmes. Il se recueillit ensuite quelque temps, et il leur fit un discours si pathétique sur la sévérité des jugements de Dieu, qu'ils en furent saisis d'effroi; et plusieurs ont avoué depuis qu'ils éprouvaient encore les mêmes sentiments lorsqu'ils se rappelaient ce qu'il leur avait dit en cette occasion. Il se fit toujours un devoir capital de les édifier par sa conduite. Un profond recueillement, un extérieur humble et modeste, un certain air de pénitence peint sur son visage inspiraient l'amour de la vertu aux âmes les plus insensibles, et l'on reconnaissait partout les jeunes gens qui avaient été formés par ses mains. Pour intéresser le ciel au succès de ses travaux, il passait toujours quelque temps au pied des autels avant que d'aller faire sa classe; il implorait aussi l'assistance des anges tutélaires de ses disciples, afin que, par leur secours, ses peines et ses soins ne fussent pas inutiles. Tant de vertus avaient principalement leur principe dans l'union continuelle que Régis avait avec Dieu.

L'an 1631, il fut obligé d'aller à Foncouverte pour y régler quelques affaires de famille. En arrivant dans sa patrie, son premier soin fut de visiter les pauvres et les malades. Voici le genre de vie qu'il y mena. Le matin, il faisait le catéchisme aux enfants et il prêchait au peuple deux fois par jour. Il recueillait les aumônes des riches, qu'il distribuait ensuite à ceux qui étaient dans le besoin. Dans les rues, il était toujours environné d'une troupe d'enfants et de pauvres. Il rendait à ces derniers les services les plus humiliants, ce qui lui attira une fois les insultes des soldats qui étaient en garnison à Foncouverte. Ses proches et ses amis lui firent à ce sujet de sévères réprimandes; mais Régis leur répondit que c'était par les humiliations de la croix qu'on devenait véritablement un ministre de l'Évangile, puisque Dieu s'était servi de ce moyen pour l'établir. Le mépris qu'on avait d'abord conçu pour sa personne se changea en admiration. Il vivait au milieu de ses proches dans un parfait détachement de toutes les choses sensibles, et il n'avait aucune ressemblance avec ces religieux qui, faute d'avoir l'esprit de leur vocation, cherchent des consolations terrestres dans le sein de leur famille.

Ses supérieurs, voyant en lui une vocation marquée pour la vie apostolique, résolurent de l'appliquer uniquement aux missions, et il y consacra les dix dernières années de sa vie. Il les commença dans le Languedoc; il les continua dans le Vivarais, et les termina dans le Velay, dont le Puy est la capitale. Il passait l'été dans les villes, parce que les habitants des campagnes sont alors occupés de leurs travaux. Pendant l'hiver, il prêchait dans les villages.

La ville de Montpellier fut le premier théâtre de son zèle. C'était au commencement de l'été 1631. Il s'attacha d'abord à l'instruction des enfants, et il prêchait au peuple les dimanches et les fêtes dans l'église du collège. Ses discours étaient simples et familiers. Après l'exposition claire et précise d'une vérité chrétienne qu'il avait prise pour son sujet, il en tirait des conséquences morales et pratiques sur lesquelles il insistait fortement. Il finissait par des mouvements vifs et tendres, toujours proportionnés à la portée de ses auditeurs et appropriés à la qualité du sujet qu'il avait entrepris de traiter. Il parlait avec tant de véhémence, que souvent la voix lui manquait avec les forces; et avec tant d'onction, que d'ordinaire le prédicateur et les auditeurs fondaient en larmes. Les personnes les plus qualifiées couraient à ses sermons, ainsi que les pauvres, et les pécheurs les plus endurcis en sortaient tout pénétrés des sentiments d'une vive componction.

Quoique le saint missionnaire ne refusât pas son ministère aux

personnes riches, il avait pourtant une sorte de prédilection pour les pauvres, et son confessionnal était toujours environné de ceux-ci. Les gens de qualité, disait-il, ne manqueront pas de confesseurs; les pauvres, cette portion la plus abandonnée du troupeau de Jésus-Christ, doivent être mon partage. Il croyait ne devoir vivre que pour eux. Le matin, il prêchait et entendait les confessions; il employait l'après-midi à la visite des prisons et des hôpitaux. Souvent il oubliait ses propres besoins; et comme on lui demandait un soir pourquoi il n'avait pris aucune nourriture de tout le jour, il répondit avec simplicité qu'il n'y avait pas pensé. On le voyait aller de porte en porte pour solliciter des aumônes en faveur des pauvres; il leur procurait des médecins dans leurs maladies et les assistait en toutes les manières qui dépendaient de lui. Un jour il traversa la rue chargé de bottes de paille qu'il avait mendrées, pour coucher un malade dépourvu de tout. A ce spectacle, les enfants s'attroupèrent autour de lui pour se divertir. Quelqu'un ayant voulu lui représenter qu'il s'était rendu ridicule en agissant de la sorte, il répondit : A la bonne heure ! on gagne doublement lorsqu'on soulage ses frères au prix de sa propre humiliation. Il forma une association de trente dames des plus distinguées de la ville, dont la fin était d'assister les prisonniers et de les consoler dans leurs peines. Il convertit plusieurs hérétiques et retira du désordre un grand nombre de femmes de mauvaise vie. Quand on lui disait qu'il était rare que ces femmes se convertissent sincèrement, il avait coutume de répondre que ses travaux lui paraîtraient utilement employés s'il pouvait seulement empêcher un péché mortel.

En 1633, l'évêque de Viviers appela Régis dans son diocèse, qui, depuis cinquante ans, était le centre du calvinisme, le siège de la guerre et le théâtre des plus cruelles révolutions. Il le reçut avec de grandes marques de vénération et voulut qu'il l'accompagnât dans ses visites. Le Père fit partout des missions qui produisirent des fruits surprenants. Le comte de la Mothe-Brion, qui avait vécu jusque-là comme les sages du monde, fut singulièrement touché de l'onction avec laquelle le saint homme annonçait la parole de Dieu; il entra dans la carrière de la pénitence et se dévoua tout entier à la pratique des bonnes œuvres. Par son zèle et ses aumônes, il contribua beaucoup à la réussite des pieuses entreprises du saint missionnaire. Un autre gentilhomme, nommé de la Suchère, qui autrefois avait été disciple de Régis, fut aussi d'une grande utilité à l'homme apostolique, qu'il révérait comme un saint. Le père Régis tourna ses principaux soins du côté de la réformation des curés qui ne remplissaient pas fidèlement leurs devoirs. L'expérience lui avait appris qu'il ne se

fait jamais de bien dans une paroisse qu'autant que le pasteur se conduit d'une manière conforme à sa vocation. Il fut amplement dédommagé de ses peines par le succès qu'eurent ses travaux.

Vers le même temps, le ciel permit qu'il s'élevât un violent orage contre le saint missionnaire. On l'accusa de troubler le repos des familles par un zèle indiscret, de remplir ses discours de personnalités et d'invectives contraires à la décence. L'évêque de Viviers prit d'abord son parti ; mais à la fin il écouta les plaintes réitérées qu'on lui portait. Croyant qu'elles étaient au moins fondées en partie, il écrivit au supérieur des Jésuites, afin qu'il rappelât Régis. En même temps, il envoya chercher celui-ci ; puis, après lui avoir fait de sévères réprimandes, il lui dit qu'il était obligé de le renvoyer. Régis n'eut recours à aucune des raisons qui auraient pu le justifier ; il se contenta de répondre qu'il n'était que trop coupable devant Dieu, et que, vu son peu de lumières, il lui était échappé sans doute bien des fautes. Au reste, ajouta-t-il, Dieu, qui voit le fond de mon cœur, sait que je n'ai d'autre fin que sa gloire. Le prélat, charmé d'une réponse si humble et si modeste, soupçonna qu'il pouvait avoir été trompé. Les éclaircissements qu'on lui donna ensuite le firent entièrement revenir de ses préjugés. Il rendit publiquement hommage à la vertu du père Régis, jusqu'au commencement de l'année 1634, que celui-ci fut rappelé au Puy par ses supérieurs. Le prélat, en renvoyant le missionnaire, écrivit au provincial une lettre où il faisait de grands éloges de la vertu et de la prudence du digne ouvrier qui avait travaillé dans son diocèse.

Revenu l'année suivante, 1635, dans le diocèse de Viviers, il s'y appliqua à la conversion des Calvinistes et à l'instruction des habitants de la petite ville de Cheylard, qui étaient plongés dans une ignorance grossière du christianisme. On ne saurait exprimer ce qu'il eut à souffrir dans ces montagnes à demi sauvages. Ayant été arrêté par la neige, qui l'empêchait de regagner Cheylard, il demeura trois semaines logé dans une misérable cabane, dormant sur la terre, ne mangeant que du pain noir et ne buvant que de l'eau. Malgré les fatigues inséparables d'un tel genre de vie, il pratiquait diverses austérités volontaires, il jeûnait, portait le cilice et prenait la discipline quelquefois jusqu'au sang.

Appelé par l'évêque de Valence dans le bourg de Sainte-Aggrève, situé au milieu des montagnes et rempli de Calvinistes, il eut occasion d'y pratiquer plusieurs vertus héroïques. Ayant appris un dimanche qu'il y avait dans une hôtellerie une troupe de libertins qui, échauffés par le vin, tenaient des discours impies et commettaient d'autres excès, il s'y transporta sur-le-champ pour essayer d'empê-

cher le désordre et le scandale. Ses discours furent méprisés ; il y en eut même un de la troupe qui lui donna un soufflet. Le saint homme, sans marquer la moindre émotion, lui présenta l'autre joue, en disant : Je vous remercie, mon frère, du traitement que vous me faites ; si vous me connaissiez, vous jugeriez que j'en mérite beaucoup davantage. — Cet exemple de patience charma tous ceux qui étaient présents, et ils se retirèrent pénétrés d'une confusion salutaire. — Le saint homme se rendit à Marlhes, dans le Vivarais, vers la fin de l'année 1635. Une femme ayant pris son manteau pour le raccommoder, en garda deux morceaux, qu'elle conserva aussi précieusement que des reliques ; elle les appliqua depuis sur deux de ses enfants qui étaient malades, l'un d'une hydropisie formée, l'autre d'une fièvre continue, et ils recouvrèrent une santé parfaite. Les succès de Régis à Marlhes furent aussi prodigieux que ses travaux.

Les quatre dernières années de sa vie furent employées à la sanctification du Velay. Il faisait la mission pendant les étés au Puy et pendant les hivers à la campagne. A la ville, son auditoire était pour l'ordinaire de quatre à cinq mille personnes. Son provincial l'ayant entendu un jour, ne fit que pleurer pendant tout le sermon. Par un effet de sa charité envers les pauvres, il forma une association de quelques dames vertueuses, afin de fournir des secours perpétuels à ceux qui seraient dans le besoin ; il en forma une seconde qui devait se dévouer à l'assistance des prisonniers. Il trouva le moyen d'avoir des sommes considérables qui le mettaient à portée de procurer du soulagement à tous les genres de malheureux. Dans un temps de disette, il multiplia trois fois miraculeusement les provisions qu'il avait amassées. On dressa des procès-verbaux de ces prodiges, et ils furent constatés par des informations juridiques faites devant les juges ecclésiastiques et séculiers. Quatorze témoins oculaires, dignes de foi, les confirmèrent dans les actes de sa canonisation. Régis volait avec une ardeur infatigable au secours des malades ; il avait un soin extrême du salut de leur âme, et il en guérit plusieurs tout d'un coup par la vertu de ses prières.

On regarde aussi comme miraculeuse la conversion de plusieurs pécheurs désespérés. En voici des exemples. Un riche marchand qui vivait dans le libertinage haïssait Régis, sans autre raison de le haïr que parce qu'il faisait la guerre au scandale ; il noircissait même sa réputation par des calomnies atroces. Le saint homme, sachant qu'il était avide de gain, s'appliquait à favoriser son commerce et le débit de ses marchandises ; par ce pieux stratagème, il s'insinua peu à peu dans son esprit. Le trouvant plus traitable, il saisit une occasion qui se présenta de lui parler de son salut : « Quelle sera

lui dit-il, la fin de toutes vos peines? La mort vous ravira en un moment le fruit de vos travaux. Que vous servira d'avoir entassé biens sur biens, si vous perdez votre âme? » Ces paroles frappèrent le marchand ; il les eut présentes à l'esprit toute la nuit. Saisi d'une vive crainte, il alla trouver Régis dès le lendemain matin, pour lui faire part du trouble qui l'agitait. L'homme de Dieu l'entretint quelque temps de la sévérité du jugement dernier ; puis, faisant succéder aux motifs de la crainte ceux de l'espérance et de l'amour, il lui inspira les sentiments d'une sincère pénitence ; il entendit ensuite sa confession générale. Le marchand s'accusa de ses péchés avec une si grande abondance de larmes et avec de si vifs sentiments de componction, qu'il ne lui imposa qu'une pénitence légère. Celui-ci ayant demandé pourquoi il le traitait avec tant de ménagement, il lui répondit : « J'acquitterai moi-même le reste de vos dettes. » Cette douceur piqua le marchand d'une sainte émulation et ne servit qu'à exciter sa ferveur.

Un jeune homme, irrité de ce que Régis lui avait enlevé l'objet impur de sa passion, forma l'horrible projet de l'assassiner ; il alla donc l'attendre dans un chemin écarté par où il savait qu'il devait passer. Régis connut par une lumière divine le dessein de ce misérable. « Mon frère, lui dit-il, pourquoi voulez-vous tant de mal à un homme qui vous veut tant de bien, et qui voudrait, au prix de son sang, vous procurer le salut éternel, qui est le plus grand de tous les biens? » Ce pécheur ne put tenir contre une telle charité ; il se jeta aux pieds de Régis, lui demanda pardon, et rentra dans le sentier de la vertu. — Trois autres jeunes débauchés des premières familles du Puy avaient résolu de se venger du saint pour une semblable raison ; ils allèrent à l'entrée de la nuit le demander au collège. Régis s'avança vers eux sans rien craindre, et leur dit en les abordant : « Vous venez dans le dessein de m'ôter la vie. Ce qui me touche, ce n'est pas la mort, elle est l'objet de mes désirs ; c'est l'état de damnation où vous êtes, et qui paraît vous affecter si peu. » Ils restèrent confus et déconcertés. Régis les embrassa avec la tendresse d'un père, et les exhorta à se réconcilier avec Dieu. Ils lui firent tous les trois la confession de leurs crimes, et menèrent toujours depuis une vie édifiante.

Plus d'une autre fois le zèle de Régis pensa lui coûter la vie. Il fut souvent insulté et accablé de coups. Plusieurs personnes censurèrent sa conduite avec aigreur, et firent de lui le portrait le plus désavantageux ; il eut même la douleur de voir quelques-uns de ses confrères se joindre à ses ennemis pour le décrier ; mais Dieu le vengea hautement par le succès extraordinaire dont il eom-

bla tous ses travaux, tant dans la ville du Puy que dans les campagnes.

Les paysans du Velay, ceux surtout qui demeuraient dans les montagnes, étaient fort grossiers et presque sauvages. Le calvinisme avait pénétré dans plusieurs endroits, et l'hérésie y avait produit l'ignorance, qu'accompagnent toujours les vices les plus opposés au christianisme. Ce fut à la sanctification de ces pauvres peuples que le père Régis se consacra. Il parcourut, pendant les hivers des quatre dernières années de sa vie, les bourgs et les villages du Puy, de Vienne, de Valence et de Viviers, qui se trouvent dans le Velay.

La première mission fut dans la petite ville de Fay et dans les lieux voisins, au commencement de 1636. Il rendit la vue à un jeune homme de quatorze ans, aveugle depuis six mois par suite d'une maladie très-douloureuse; puis à un homme de quarante ans, aveugle depuis huit. Le premier, Claude Sourdon, chez le père duquel le saint homme avait accepté un logement, a rendu de lui ce témoignage juridique : « Tout en lui inspirait la sainteté. On ne pouvait ni le voir ni l'entendre sans se sentir embrasé de l'amour divin. Il célébrait les saints mystères avec une dévotion si tendre et si ardente, que l'on croyait voir à l'autel, non pas un homme, mais un ange. Je l'ai vu quelquefois, dans les entretiens familiers, se taire tout à coup, se recueillir et s'enflammer, après quoi il parlait des choses divines avec un feu et une véhémence qui marquaient que son cœur était transporté par une impulsion céleste. Il s'exprimait, dans les instructions qu'il faisait au peuple, avec une onction qui pénétrait tous ses auditeurs. Il passait le jour et une partie de la nuit à entendre les confessions, et il fallait lui faire une sorte de violence pour l'obliger à prendre un peu de nourriture. Jamais il ne se plaignit de la fatigue ni des manières dégoûtantes de ceux qui s'adressaient à lui. Après avoir travaillé avec une ardeur infatigable au salut des habitants de Fay, il se donna tout entier à celui des peuples voisins. Il partait tous les jours de grand matin pour aller visiter les paysans dispersés dans les bois et sur les montagnes. Les pluies, la neige et les autres rigueurs de la saison ne pouvaient le retenir. Pendant tout le jour il allait de chaumière en chaumière, et cela à pied et à jeun, si ce n'était que ma mère le forçait quelquefois à prendre une pomme qu'il mettait dans sa poche. Nous ne le revoyions qu'à la nuit, et alors toutes les fatigues du jour ne l'empêchaient pas de reprendre ses fonctions ordinaires; il ne se délassait du travail que par de nouveaux travaux. Les calvinistes le suivaient avec autant d'empressement que les catholiques. »

Ayant fini la mission à Fay, il retourna au Puy, selon sa coutume, au commencement de l'été 1637. Au mois de novembre de la même année, il alla faire à Marlhès une seconde mission. Il fut attiré en cette paroisse par les vives instances du curé. Les chemins par où il fallait passer auraient effrayé les personnes les plus hardies; il fallait tantôt grimper sur des rochers couverts de glace, tantôt descendre dans de profondes vallées remplies de neiges, tantôt marcher à travers les ronces et les épines. Comme il grimpait avec beaucoup de peine sur une des plus hautes montagnes du Velay, n'ayant d'autre appui que des broussailles auxquelles il se tenait, la main et le pied lui manquèrent tout à coup : il tomba et se cassa une jambe. Cet accident ne l'empêcha point de continuer sa route avec sa tranquillité ordinaire, et de faire encore deux lieues appuyé sur son bâton et soutenu par celui qui l'accompagnait. Arrivé à Marlhès, il ne lui vint pas seulement dans l'esprit d'envoyer chercher un chirurgien. Il alla droit à l'église, où une grande multitude de peuple l'attendait, et il y entendit les confessions pendant plusieurs heures. Le curé, averti par le compagnon de Régis de l'accident qui lui était arrivé, le pria, mais inutilement, de se retirer. Après que le saint eut satisfait pleinement sa charité, il laissa visiter sa jambe, qui se trouva parfaitement guérie.

Régis, étant à Saint-Bonnet-le-Froid, le curé du lieu, qui s'aperçut que toutes les nuits il sortait secrètement de sa chambre, eut la curiosité d'examiner où il allait et ce qu'il faisait. Après l'avoir inutilement cherché dans la maison, il s'avança vers l'église, qui n'en était pas éloignée; il le trouva en prières devant la porte, à genoux, les mains jointes et la tête nue, malgré le froid qui était excessif. Il lui représenta le danger auquel il exposait sa santé; mais, le voyant déterminé à continuer ses entretiens avec Dieu, il lui donna la clef de l'église, afin qu'il y fût à couvert des injures de l'air. Le curé a souvent raconté ce fait, et il assurait que Régis ne cessa de passer les nuits dans l'église, quoique le froid fût intolérable cette année-là.

Ayant passé au Puy l'été 1638, il reprit dans l'hiver ses missions de la campagne : il les commença par le bourg de Montregard. La rigueur de la saison fit qu'il ne put arriver que de nuit en ce lieu, qui est à sept lieues de la ville du Puy. Il alla, selon sa coutume, droit à l'église, qu'il trouva fermée. Il se mit à genoux à la porte; il y pria si longtemps et avec un recueillement si profond, qu'il ne s'aperçut pas qu'il était tout couvert de la neige qui tombait en abondance. Des paysans, qui le virent en cet état, le pressèrent d'entrer dans une maison voisine pour y prendre un peu de nourriture.

Sa dernière mission fut à la Louvesc. Il l'avait annoncée dans le voisinage pour le dernier jour de l'aveug ; mais, ayant connu par une lumière céleste qu'il approchait de sa fin, il alla faire une retraite au Puy pour se préparer à la mort. Au bout de trois jours passés dans une entière solitude, il fit sa confession générale, comme s'il eût dû mourir ce jour-là. Il partit du Puy le 22 décembre 1640, afin de se trouver à la Louvesc pour la veille de Noël. Outre qu'il eut beaucoup à souffrir de la difficulté du chemin, il lui arriva encore de s'égarer le second jour. La nuit l'ayant surpris au milieu des bois, il marcha longtemps sans savoir où il allait. Enfin il se trouva près du village de Veirines. Accablé de fatigue, il se retira dans une maison abandonnée, qui était ouverte de tous côtés et qui tombait en ruines ; il y passa la nuit, couché sur la terre et exposé à la violence d'une bise très-piquante. Il y était entré tout baigné de sueur. Le passage subit du chaud au froid lui donna une pleurésie, qui fut accompagnée d'une fièvre très-violente. Ses douleurs devinrent bientôt très-vives. La vue de la maison où il était couché lui rappelait l'étable de Bethléhem, et il s'estimait heureux de pouvoir imiter, dans la même saison, la pauvreté de son divin maître.

Le lendemain matin, il gagna la Louvesc avec beaucoup de peine, et y fit l'ouverture de la mission par un discours qui ne se ressentait nullement de la faiblesse de son corps. Il prêcha trois fois le jour de Noël et le jour de Saint-Étienne, et passa le reste du temps au confessionnal. Après le troisième sermon du jour de Saint-Étienne, il lui prit deux défaillances pendant qu'il entendait les confessions. Les médecins jugèrent que son mal était sans remède. Il recommença sa confession générale, puis demanda le saint viatique et l'extrême-onction, qu'il reçut en homme tout embrasé de l'amour divin. Comme on lui présentait ensuite un bouillon, il le refusa en disant qu'il souhaitait être nourri de la même manière que les pauvres, et qu'on lui ferait plaisir de lui donner un peu de lait ; il demanda ensuite, comme une grâce, qu'on le laissât seul. Il souffrait des douleurs violentes ; mais la vue d'un crucifix, qu'il tenait entre ses mains et qu'il baisait continuellement, adoucissait ses souffrances. Son visage fut toujours tranquille, et l'on n'entendit sortir de sa bouche que des aspirations tendres et affectueuses, que des soupirs ardents vers la céleste patrie. Il demanda à être porté dans une étable, afin d'avoir la consolation d'expirer dans un état semblable à celui de Jésus-Christ naissant sur la paille. On lui fit entendre que la faiblesse extrême où il était ne permettait pas de le transporter. Il remerciait Dieu sans cesse du bonheur qu'il avait de mourir au milieu des pauvres.

Il demeura tout le dernier jour de décembre dans une paix parfaite, les yeux tendrement attachés sur Jésus crucifié, qui seul occupait ses pensées. Sur le soir, il dit à son compagnon avec un transport extraordinaire : Ah ! mon frère, quel bonheur ! que je meurs content ! Je vois Jésus et Marie qui daignent venir au-devant de moi pour me conduire dans le séjour des saints. Un moment après, il joignit les mains, puis, levant les yeux au ciel, il prononça distinctement ces paroles : Jésus-Christ, mon Sauveur, je vous recommande mon âme et la remets entre vos mains ! Et en les achevant, il rendit doucement l'esprit vers minuit du dernier jour de l'année 1640. Il avait près de quarante-quatre ans, et il en avait passé vingt-quatre dans la compagnie de Jésus. Il fut enterré le 2 janvier dans l'église de la Louvese, où ses reliques se trouvent encore. Il a été béatifié l'an 1716 par Clément XI, et canonisé l'an 1737 par Clément XII. Sa fête a été fixée au 16 juin ¹.

Dans le temps où François Régis évangélisait les Cévennes, Dieu suscita dans la Bretagne une suite d'hommes apostoliques dont les saintes œuvres durent encore. Le premier fut Michel Le Nobletz, qui se donna pour successeur Julien Maunoir, comme autrefois Élie Élisée. Michel naquit le 29 septembre 1577, au château de Kerodern, diocèse de Léon, d'une famille noble et ancienne. Il fut mis entre les mains d'une sainte nourrice. Ce fut surtout un enfant de prédilection de la sainte Vierge. Elle lui apparaissait visiblement dès sa première enfance, le conduisait à l'église, et lui apprenait avec quelle dévotion il fallait prier Dieu. A l'âge de quatorze ans, Notre-Seigneur lui apparut avec une beauté ravissante et une majesté ineffable, et imprima dans son cœur cette maxime, que pour lui plaire, il faut haïr et mépriser le monde. Ce fut le caractère particulier de Michel. Il commença dès lors à pratiquer de grandes mortifications, et en même temps à s'essayer aux fonctions apostoliques, en catéchant les paysans dans le cimetière, à la sortie de l'église, et dans tous les lieux où il les trouvait rassemblés ; mais son zèle n'eut souvent d'autre récompense que les railleries, les injures, les menaces et les mauvais traitements. A Bordeaux, où il continuait ses études de droit avec ses frères, il faillit s'oublier. La fureur des duels régnait entre les écoliers : pour secourir un de ses frères, il fut sur le point de plonger son épée dans le corps d'un jeune homme, lorsque la sainte Vierge le retint et lui dit : Arrête ! arrête ! obéis aux inspirations de Dieu, et suis mon Fils par le chemin de l'humilité, de la simplicité, de la pauvreté et du mépris du monde. C'est lui-même qui rapporte ces

¹ Godescard, 16 juin.

apparitions dans son journal. Ce qui lui manquait à Bordeaux c'étaient les secours spirituels pour avancer dans la perfection. Ayant appris que les Jésuites avaient un collège dans la ville d'Agen, il s'y rendit avec ses frères au mois d'octobre 1597; il y trouva tant de consolation dans l'alliance qu'il fit des lettres humaines avec la piété, qu'il appela toujours depuis son *âge d'or* le temps qu'il passa dans cette ville sous la conduite des Jésuites. Il réussit tellement dans les lettres humaines, qu'à l'âge de soixante-deux ans il récitait encore par cœur un poëme gree assez long, qu'il avait composé au collège d'Agen.

Ses progrès dans la ferveur n'étaient pas moindres. Il commença surtout à aimer et à soulager les pauvres. Ce qu'il avait le plus de peine à surmonter, ce fut la crainte du mépris. Il pria Dieu de l'en guérir, en l'exerçant aux affronts et aux opprobres qui lui seraient le plus sensibles. Il fut exaucé au delà de ses espérances, et sentit bien, par la douleur que lui causèrent les attaques de la calomnie, combien l'homme a peu de force en lui-même. Il eut recours à la prière, et, prosterné un soir devant son lit, il offrait à Dieu, avec confiance et simplicité, la croix dont il lui avait plu de le charger. Il s'adressait aussi à la Mère de miséricorde, et, baigné de larmes, il lui représentait son innocence et la suppliait de lui continuer sa protection. Dans ce moment, ces paroles s'imprimèrent dans son cœur comme si la sainte mère de Dieu les eût prononcées : « Mon cher enfant, ne craignez rien, puisque mon Fils vous défendra, et que je ne manquerai pas de vous assister. » Pénétré de reconnaissance, il monta dans son oratoire, qui était au haut de la maison, pour y passer la nuit à remercier sa divine bienfaitrice. Il lui sembla qu'elle se présentait visiblement à lui, avec trois couronnes qu'elle lui donnait : celle de la virginité, celle de maître de la vie spirituelle, et celle du mépris du monde; à quoi l'on doit ajouter le don de prophétie, qu'il reçut en même temps, et qu'il sentit toujours croître en lui pendant cinquante-deux ans qu'il vécut depuis.

Quant à sa vocation, il se sentit déterminé à l'état ecclésiastique, mais sans savoir d'abord s'il devait demeurer séculier ou se rendre religieux. Il étudia quatre ans la théologie à Bordeaux, s'attachant surtout à saint Thomas et aux conciles. Il sut par cœur toute la Bible en gree; plus tard il apprit encore l'hébreu, pour mieux pénétrer le sens des divines Écritures. De retour dans sa famille à l'âge de vingt-neuf ans, son père le pressa plus d'une fois de recevoir la prêtrise, afin d'occuper les bénéfices et les dignités qu'on lui offrait. Le fils lui répondit entre autres : Je n'ai ni la capacité ni la vocation pour ce genre de vie; je ne me sens pas assez fort pour la charge des

âmes, ni pour conserver quelque vertu dans les dignités ecclésiastiques. J'espère que Dieu me fera l'honneur de m'employer plus utilement et plus sûrement au salut des âmes dans les missions que je me propose de faire dans la Basse-Bretagne ; enfin, je préfère conduire des troupeaux à l'obligation de conduire les peuples, et à toutes les dignités ecclésiastiques.

Son père, irrité d'une pareille réponse, lui dit avec emportement : Puisque ta vocation est de conduire des bêtes, tu auras satisfaction : et il donna ordre qu'on le mît à mener un troupeau. Le saint homme se soumit humblement à ce vil emploi. Comme il refusait toujours les bénéfices et les dignités, il eut ordre de quitter la maison paternelle. Il se retira chez sa nourrice, femme très-vertueuse, mais aussi très-pauvre, et y vécut six mois dans une extrême disette et dans le dernier mépris. Au bout de ce temps, il se sentit inspiré d'aller à Paris consulter quelque habile directeur. Il pria donc son père d'agréer qu'il étudiât encore un peu de temps dans la capitale, avant de recevoir la prêtrise. Son père, qui au fond l'aimait plus que ses autres enfants, le pourvut avec joie de tout ce qui était nécessaire pour le voyage. Michel consulta le père Coton, Jésuite, confesseur de Henri IV, qui le confirma dans tous ses bons desseins. Il reçut donc le sacerdoce, et revint célébrer sa première messe au sein de sa famille.

Pour se préparer au ministère apostolique, auquel Dieu l'appelait, il fit bâtir sur le bord de la mer une petite cellule couverte de paille, s'y enferma, et y mena pendant un an une vie plus solitaire que celle des anciens ermites du désert. Il ne quitta point le cilice, et n'eut sur lui, durant tout ce temps-là, d'autre linge que le collet attaché à sa soutane. Il prenait tous les jours la discipline jusqu'au sang, n'avait point d'autre lit que la terre nue, ni d'autre chevet qu'une pierre. Il ne mangeait qu'une fois le jour, et sa nourriture était un peu de bouillie de farine d'orge, sans sel, sans beurre et sans lait, qu'un personnage du voisinage lui servait, dans un petit plat, par une fenêtre étroite. Il ne buvait que de l'eau, et encore en petite quantité. Pour le vin, il ne s'en servit toute cette année que pour le saint sacrifice de la messe. Dans cette profonde solitude, Michel Le Nobletz médita devant Dieu son plan d'instruction pour les peuples de la Basse-Bretagne, les peuples qui parlent encore le breton, langue des anciens Celtes ou Gaulois, la même qui se parle encore au pays de Galles, en Angleterre.

La Bretagne avait, dans le seizième siècle, résisté à tous les efforts de l'hérésie et conservé la foi ; mais l'ignorance régnait dans les campagnes, et les mœurs y étaient peu réglées. Nulle part il n'y avait

de petites écoles où les enfants pussent apprendre à lire et puis à réciter le catéchisme. Ce n'est même guère que depuis l'an 1820 que ces écoles ont commencé à devenir communes en Bretagne, depuis qu'un prêtre du pays, nommé Jean-Marie de La Mennais, complétant l'œuvre de Michel Le Nobletz et de Julien Maunoir, y a fondé et multiplié, non sans bien des croix et des traverses, les frères de l'Instruction chrétienne. Il y avait un autre inconvénient pour la Basse-Bretagne : plusieurs curés ne connaissaient pas la langue de leurs paroissiens, ni ceux-là la langue de leur pasteur. Une chose y contribuait. Suivant l'ancien droit, le Pape avait la nomination aux bénéfices de Bretagne pendant huit mois de l'année. Des prêtres de la partie française obtenaient souvent des cures de la partie bretonne. Benoît XIV fit cesser cet abus, et chargea les évêques de mettre au concours les cures qui viendraient à vaquer dans les mois réservés au Pape. Cette sage mesure, qui a été en vigueur jusqu'en 1791, excita une louable émulation parmi les membres du clergé, donna une nouvelle ardeur pour l'étude, et procura aux paroisses d'excellents pasteurs.

Dans sa retraite sur le bord de la mer, Michel Le Nobletz composa des cantiques en breton sur les principales vérités de la foi. Ces cantiques, appris par cœur et chantés dans les églises et dans les maisons, devaient servir de livre au peuple, qui n'en avait pas d'autre. Il dessina de plus des tableaux allégoriques, dont l'ensemble présentait une suite de prédications morales sur l'importance du salut et ses conséquences. Les Bretons, presque tous marins, étaient familiarisés avec la navigation. Il figura donc la mer, avec différents navires, dans des situations diverses. Voici le commencement de l'explication qu'il en donne lui-même.

« On vous représente dans ce tableau la vie de l'homme, les dangers qu'il doit éviter et les vertus qu'il faut pratiquer pour arriver au port de la vie éternelle. Cette grande mer, sur laquelle tant de vaisseaux font voile, afin d'arriver au port qui doit les introduire dans la terre de promission, où l'on rencontre un royaume de paix et de délices, n'est autre chose que la vie passagère et inconstante de ce monde. Ces navires-ci portent des Chrétiens vertueux, et sont chargés de précieuses marchandises, c'est-à-dire de la grâce sanctifiante, des dons du Saint-Esprit et des vertus infuses qu'on reçoit avec le baptême, aussi bien que des grands mérites acquis depuis par les bonnes œuvres. Le port et le royaume où ils tendent tous, c'est le séjour des bienheureux.

« Proche de ces riches vaisseaux, vous en voyez d'autres qui ont été entièrement pillés, et il n'y est demeuré qu'un miroir et une

ancre. Ces frégates ainsi en désordre sont celles des Chrétiens qui ont perdu par le péché mortel la grâce du baptême, ou la grâce sanctifiante qu'ils avaient récupérée par une véritable contrition et par le sacrement de la pénitence. Du moins leur est-ce un grand bonheur, dans ce malheur extrême, de n'avoir pas perdu la foi, qui est ce miroir où ils doivent considérer l'état pitoyable où ils sont réduits par leur faute, non plus que l'espérance, qui est l'ancre du salut.

« Jésus-Christ, notre Sauveur, est le pilote qui conduit ce vaisseau. On ne peut, sans lui, ni partir ni trouver la véritable route, ni avancer, ni même subsister selon la grâce, ni selon la nature, puisqu'il est, comme il le dit lui-même, l'unique chemin, la vérité, la vie; et tous les hommes ni toutes les créatures ne peuvent faire aucune chose que par son secours.

« Hélas! que les quatre autres misérables navires, que vous voyez errer çà et là et prendre un chemin contraire aux premiers, sont à plaindre! L'un est celui des païens, qui ne veulent pas reconnaître et adorer un seul Dieu. Le suivant est celui des Juifs, qui refusent de croire en Jésus-Christ. Le troisième est celui des hérétiques, qui ont abandonné la foi qu'ils avaient reçue au baptême. Et ces derniers sont les schismatiques, qui ne perdent leur route que faute de reconnaître le Pape et de vouloir accepter pour pilote celui que Jésus-Christ leur a donné pour tenir sa place au gouvernail du vaisseau. »

Le saint missionnaire continuait son explication, avec un grand détail d'applications morales que chaque partie du navire rappelait naturellement à ses auditeurs. Il connut, par une lumière prophétique, que, de son vivant, les Jésuites seraient établis en Basse-Bretagne, et se serviraient des énigmes spirituelles et des instructions qu'il composait alors. Il fit aussi une revue de toutes ses études, afin de les rendre utiles à la sanctification des autres.

Il n'avait pas encore achevé tout le temps qu'il s'était proposé de passer dans cette solitude, quand il fut contraint d'en sortir par les persécutions violentes que lui suscita une personne dévote, mais qui en reconnut bientôt l'injustice. L'innocence du solitaire n'en devint que plus éclatante; et il a plu à Dieu de rendre son ermitage si célèbre par les œuvres merveilleuses de sa toute-puissance, qu'il y a eu ensuite peu de pèlerinages plus fréquentés que celui-là. Le saint homme commença le cours de ses prédications par son endroit natal de Plouguerneau. Comme l'ignorance du peuple y était extrême, il s'attacha non-seulement à prêcher en public contre les vices et les abus, mais encore à enseigner les premiers éléments de la foi et de la religion dans les églises, dans les chemins publics et dans les maisons particulières. Il convertit à Dieu un bon nombre de personnes;

mais la plupart des autres le regardèrent comme un homme qui avait perdu l'esprit, et ses parents les plus proches furent ses plus rudes persécuteurs. L'un d'eux, après l'avoir poursuivi deux fois l'épée à la main, se mit en posture de le tuer d'un coup de pistolet dans l'église. Le serviteur de Dieu, se jetant à genoux, présenta sa poitrine nue à l'assassin, qui fut si surpris de cette fermeté héroïque, qu'il laissa tomber l'arme meurtrière. Son propre père le poursuivit une fois pour le maltraiter à coups de bâton. Dès le lendemain, le saint prêtre monte en chaire, et fait un discours pathétique sur les devoirs réciproques des parents et des enfants. Son père, qui blâmait sa conduite, mais qui estimait ses discours, se trouvait parmi les auditeurs : il en fut touché. Le fils, qui s'en aperçut, alla lui rendre visite et lui parla si bien, que le bon gentilhomme finit par dire : Que faut-il que je fasse ? Son fils lui conseilla un plan de vie, qu'il suivit exactement : la mère commença également une vie plus parfaite.

Presque toutes les entreprises de Michel Le Nobletz furent ainsi semées de croix et d'opprobres. A Morlaix, pour avoir réformé un abus scandaleux, il fut maltraité de la manière la plus humiliante. Cela ne l'empêcha pas d'y revenir peu de jours après, et d'y catéchiser avec un grand concours de personnes de tout âge et de toute condition. Il gagna un grand nombre d'âmes, qui firent profession d'une vertu rare et constante, entre autres, sa sœur Marguerite Le Nobletz, qui se consacra pour le reste de sa vie à l'instruction des personnes ignorantes.

Les prêtres de la ville se plainquirent de lui à l'évêque de Tréguier, qui, ayant tout examiné, bien loin de lui interdire la chaire, le pria de partager avec lui les soins les plus pénibles de l'épiscopat, et lui donna pouvoir de faire des missions dans tout le diocèse. Le saint homme s'adjoignit un bon religieux de Saint-Dominique, le père Quintin. Celui-ci prêchait ordinairement ; Le Nobletz enseignait le catéchisme et expliquait les principaux mystères de la foi, non-seulement dans les églises, mais au milieu de la campagne et dans les grands chemins, auprès des croix, qu'on y rencontre en grand nombre dans toute la Basse-Bretagne. Ils évangélisèrent ainsi le diocèse pendant dix-huit ans.

Le Nobletz faisait en même temps des excursions apostoliques dans les diocèses voisins, surtout aux lieux les plus abandonnés, comme les îles d'Ouessant, Molesnes, Le Baz et Sizun. Cette dernière était privée depuis plusieurs années de tout secours spirituel. C'est une île fort basse, menacée chaque jour d'être couverte par la mer, et environnée des plus terribles écueils qui soient dans toute l'Europe. Il n'y a pas un arbre dans toute l'île ; on ne s'y chauffe

qu'avec du goëmon, dont la puanteur incommode plus que sa faible chaleur ne procure de soulagement. La terre n'y produit que de l'orge, qui suffit à peine pour nourrir les habitants pendant trois mois ; ils ne vivent le reste de l'année que de racines et de poissons, sans huile et sans aucun autre assaisonnement. Ils n'ont de vin que ce que la mer leur en jette, par les fréquents naufrages de vaisseaux qui se brisent contre les écueils dont l'île est environnée. L'eau même qu'ils boivent est saumâtre, à cause qu'ils ne la tirent que d'un puits trop voisin de la mer. Malgré cette vie misérable, les habitants de Sizun sont plus robustes et vivent plus longtemps que ceux de la terre ferme. Dès l'âge de sept à huit ans, ils passent les jours et les nuits à la pêche, au milieu des tempêtes et des rochers qui occupent cinq lieues de mer. Ils n'ont pour toute nourriture que du pain et de l'eau, et les voiles de leurs barques pour se mettre à couvert du froid. Leurs femmes et leurs filles, de leur côté, labourent la terre, moulent à force de bras l'orge qu'elles ont recueillie, et en font du pain qu'elles mettent cuire sous la cendre de goëmon. Avant que Michel Le Nobletz eût été dans leur île, leur naturel répondait à la barbarie du lieu, et on les appelait les démons de la mer, parce qu'ils avaient la malice d'allumer des feux sur leurs rochers pour tromper les pilotes, faire périr les vaisseaux et profiter de leurs débris.

Cependant ces insulaires grossiers, barbares et terribles, reçurent le saint missionnaire comme un ange du ciel, et apportèrent une assiduité et une docilité merveilleuses à ses instructions. Après les avoir prêchés et catéchisés quelque temps deux fois le jour, il leur fit faire à tous des confessions générales, qui furent suivies d'un entier changement. Depuis cette heureuse époque leur île devint aussi exempte de vices qu'elle l'est naturellement de bêtes venimeuses ; car, sans parler des péchés scandaleux qui n'y sont point soufferts, on n'y connut presque plus la haine, ni l'envie, ni la médisance, ni les querelles. L'homme qui avait le plus de crédit à Sizun était un pêcheur nommé François Lesu ; le missionnaire l'instruisit avec une attention toute particulière, et lui laissa des livres. Ce pêcheur qui avait reçu de la nature un esprit discret et un cœur généreux, fut élu dans la suite capitaine de l'île ; il fit les fonctions de pasteur, autant qu'un laïque peut les remplir, quand l'île n'eut point de prêtre ; plus tard, il en fut lui-même ordonné curé.

Les travaux et les succès de l'homme apostolique étaient toujours entremêlés de croix et de persécutions, souvent de la part des prêtres, mauvais ou prévenus. Le Nobletz regardait toutes ces épreuves comme des moyens pour attirer les miséricordes divines sur son mi-

nistère. D'un autre côté, Dieu augmentait en lui le don de prophétie et de miracles. On trouve dans sa vie, non-seulement plusieurs guérisons de malades, mais des résurrections de morts. Un jour, priant Dieu avec les instances les plus ferventes de lui donner un successeur qui pût cultiver ce qu'il avait si heureusement commencé, il eut révélation de la naissance de ce successeur. Il fit part de cette nouvelle à ses disciples, et, quelques années après, il s'arrêta au milieu d'une de ses exhortations, et dit : Remercions Dieu de ce qu'il m'a donné un successeur. Il a sept ans ; il est du diocèse de Rennes, et sera Jésuite. La même année, c'est-à-dire en 1613, parlant avec beaucoup d'action pour expliquer ses peintures mystiques, il répondit à une personne qui l'exhortait à se ménager, que les pères Jésuites viendraient bientôt s'établir à Quimper, qu'ils feraient des missions dans toute la Basse-Bretagne, que les tableaux qu'il expliquait tomberaient entre leurs mains, et qu'ils en feraient le même usage que lui. Vers la fin de l'an 1620, une voix lui apprit que le successeur n'était pas loin, qu'il le trouverait au collège des Jésuites de Quimper, et qu'il en était le plus jeune ¹.

Le saint prêtre partit à l'heure même, et se rendit avant sept heures au collège de Quimper. Il y demanda le maître de la cinquième, et, sans lui parler du dessein que la Providence avait sur lui, il ne l'entretint que de la vocation de saint André et de saint Pierre, de la grâce que le Sauveur leur fit de les appeler à son service, et de la fidélité avec laquelle ils quittèrent tout pour le suivre.

Ce régent de cinquième était Julien Maunoir, né le 1^{er} octobre 1606, au bourg de Saint-Georges de Raintambault, dans le diocèse de Rennes. Son père et sa mère, qui étaient fort pieux et fort charitables, le vouèrent à Dieu dès sa naissance. Le Seigneur agréa l'offrande de leur fils, et le forma lui-même de bonne heure à l'apostolat. Le petit Maunoir, encore enfant, assemblait ses compagnons, les rangeait deux à deux, les conduisait à l'église, et là, montant en chaire, il récitait tout haut l'Oraison dominicale, la Salutation angélique et le Symbole des Apôtres. Son père et sa mère, animés par de si heureux commencements, n'oublièrent rien pour lui donner une éducation chrétienne. Un prêtre de la paroisse, qui, l'ayant observé, avait remarqué avec joie qu'il passait à l'église tout le temps que les enfants de son âge emploient ordinairement à jouer, lui donna ses soins, lui enseigna les premiers éléments de la langue latine et le mit en état d'entrer au collège. On l'envoya étudier à Rennes, sous les pères Jésuites, auxquels les habitants de

¹ *Vies des saints de Bretagne*, t. 4, in-12, édition de l'abbé Tresvaux.

cette ville et le parlement avaient depuis peu donné un établissement. Ses succès et sa vertu le firent admettre dans la congrégation des écoliers, où il montrait de plus en plus le zèle et les qualités d'un apôtre. Entendant parler du succès des Jésuites à la conversion des infidèles, et du petit nombre d'ouvriers pour une si grande moisson, il dit : Faites-moi donc Jésuite, et envoyez-moi au secours des infidèles. Lorsqu'il eut achevé ses classes, il demanda effectivement d'entrer dans la compagnie de Jésus, et y fut reçu par le célèbre père Coton, alors provincial de France. Après son noviciat et sa philosophie, ses supérieurs l'envoyèrent, en 1630, enseigner les basses classes au collège de Quimper. Il y trouva le père Bernard, qui depuis longtemps priait Dieu d'envoyer quelqu'un au salut de tant d'âmes qui périssaient dans ces contrées. Soupçonnant que Maunoir était cet homme, il l'engageait à étudier le breton. Maunoir ayant plus d'inclination pour les missions du Canada, restait indécis. Ce fut dans ces circonstances que Michel Le Nobletz vint lui rendre visite et lui parler de la vocation de saint André et de saint Pierre, marquant la sienne et celle du père Bernard.

A un quart de lieue de Quimper, il y avait une chapelle dédiée à la sainte Vierge, où les professeurs du collège menaient tous les ans leurs écoliers en pèlerinage pour les mettre sous la protection de Marie. Maunoir, allant à cette chapelle, se trouva l'esprit uniquement occupé de tout ce que le père Bernard lui avait dit du besoin qu'avait la Basse-Bretagne d'ouvriers évangéliques. Une vue intérieure lui représenta les diocèses de Quimper, de Tréguier, de Léon et de Saint-Brieuc comme une carrière ouverte à son zèle ; et, dans le moment, il sentit se former dans son cœur la résolution d'apprendre la langue bretonne. Arrivé à la chapelle avec ces mouvements, qui lui faisaient une douce violence, il s'offrit à Dieu qui l'appelait, et le supplia, puisqu'il le destinait à l'instruction de ces peuples, de lui apprendre à parler leur langue. Il s'adressa ensuite à la sainte Vierge, et lui dit avec confiance : Ma bonne maîtresse ! si vous daigniez m'apprendre vous-même le breton, je le saurais en peu de temps, et je serais bientôt en état de vous gagner des serviteurs ! Après cette prière, Maunoir rendit compte de ses dispositions au père Bernard, et l'assura qu'il apprendrait la langue du pays aussitôt qu'il en aurait la permission. On la demanda pour lui ; elle lui fut donnée le jour de la Pentecôte, jour auquel les apôtres avaient reçu le don des langues. Après huit jours seulement d'étude, il parla l'une des langues les plus difficiles du monde, assez bien pour pouvoir faire le catéchisme à la campagne, et au bout de quelques mois il s'exprimait en breton si parfaitement, qu'il prêchait en

cette langue sans préparation. Il commença son ministère apostolique par faire le catéchisme en breton dans cette chapelle même, puis dans le voisinage ; cependant il ne s'y dévoua complètement que l'an 1640, après avoir fait sa théologie et sa troisième année de noviciat, et avoir reçu du supérieur général la permission de se consacrer aux missions de la Basse-Bretagne. Il revint demeurer à Quimper.

Michel Le Nobletz, à qui ses infirmités ne permettaient pas de sortir du Conquet, port de mer où il s'était retiré, envoya saluer le Père, et le pria de venir lui faire visite. Maunoir y alla, et le vieillard vénérable, voyant son successeur, pleura de joie, et dit comme Siméon : Seigneur ! laissez maintenant votre serviteur aller en paix, puisque mes yeux ont vu celui que vous m'avez promis et que vous avez destiné pour éclairer cette nation ! Ensuite, comme s'il n'eût plus eu qu'à se disposer à la mort, il fit une confession générale au Père ; après quoi, la clochette à la main, il alla avertir tout le monde de se rassembler à l'église. Il y mena le Père, le déclara publiquement son successeur dans les missions de la Basse-Bretagne, et lui donna, par forme d'investiture, la clochette et les peintures énigmatiques, dont il s'était servi pour expliquer les mystères et les devoirs de la religion. Il l'obligea sur l'heure à prendre possession de son nouvel emploi, et lui en fit faire ce jour-là tous les exercices en sa présence. Il le conduisit aussi chez les malades, afin qu'ils eussent la consolation de le voir et de l'entendre ; et, l'ayant ramené chez lui, il passa ce soir et une partie du jour suivant à l'instruire à fond et des besoins de cette partie de la province et des moyens les plus propres à la sanctifier.

Il gagna d'abord la confiance de son disciple en ouvrant un livre de théologie écrit à la main, et lui donnant à lire la page qui se présentait, où Maunoir fut bien surpris de trouver la décision d'une difficulté qui l'embarrassait, et sur laquelle il n'avait consulté personne. Persuadé que le saint homme connaissait toutes ses pensées, il se trouva d'autant plus porté à le consulter toujours depuis comme son oracle, et dès lors il l'écouta comme son directeur. Le Nobletz, parmi toutes les leçons qu'il lui donna, n'oublia pas de lui conseiller les cantiques spirituels et la mélodie, pour insinuer dans les cœurs, par les oreilles, les dogmes de la foi et les maximes de l'Évangile. Il lui mit entre les mains les règles qu'il avait suivies dans l'exercice de son emploi, et qui ne devaient pas être étrangères à son disciple, puisqu'elles étaient tirées de celles que saint Ignace a prescrites aux missionnaires de sa compagnie. Il fortifia Maunoir contre les persécutions, en même temps qu'il lui prédit qu'elles ne lui manqueraient pas. Il lui communiqua aussi la vertu de faire des miracles,

et l'éprouva lui-même sur-le-champ, en se faisant guérir d'un poi-
reau qu'il avait au visage, qui disparut aussitôt que Maunoir l'eut
touché.

Le nouvel apôtre remplit son laborieux ministère pendant qua-
rante-trois ans, de 1640 à 1683 ; d'abord avec le père Bernard pour
compagnon, puis avec plusieurs prêtres séculiers. Leurs premières
missions furent dans les îles d'Ouessant, de Molesnes et de Sizun,
dont les habitants les reçurent avec une joie extrême, que Dieu ré-
compensa par la guérison miraculeuse de plusieurs malades.

Dans le cours des missions que l'évêque de Quimper leur fit faire
dans son diocèse, il pria Maunoir d'aller consoler une fille extraor-
dinaire, Marie-Amice Picard, née le 2 février 1599, de pauvres
paysans, dans le diocèse de Léon. Elle n'avait que sept ans lors-
qu'elle entendit un sermon sur le mérite de la virginité et du mar-
tyre. Elle demanda aussitôt à Dieu trois grâces : la première, de
faire en tout sa sainte volonté ; la seconde, de vivre et de mourir
vierge ; la troisième, de souffrir les tourments des martyrs. Elle fut
exaucée, et devint un martyrologe vivant les vingt dernières années
de sa vie ; car la veille des saints martyrs, dont l'Église fait la fête,
elle endurait des douleurs conformes aux genres de leurs supplices.
Elle eut en même temps à souffrir des calomnies atroces. Elle offrit
patiemment à Dieu toutes ces peines pour la conversion des âmes,
mourut saintement le 25 décembre 1652, et fut enterrée dans la
cathédrale de Léon par l'évêque et tout le clergé ¹. Michel Le No-
bletz, qui avait toujours consolé et fortifié cette vertueuse fille, était
mort l'année précédente entre les bras de son successeur Julien
Maunoir.

Ces missions apostoliques en Bretagne y firent naître une autre
œuvre de sanctification, qui y subsiste encore après deux siècles, et
qui contribue singulièrement à y maintenir l'esprit de foi et de piété.
Ce sont des maisons de retraite, où chacun peut venir pendant huit
jours, à des époques annoncées dans les paroisses, se recueillir de-
vant Dieu, écouter des prédications suivies, faire la revue de sa con-
science, pour y mettre ordre ou s'affermir dans le bien. La première
fut établie à Vannes, pour les hommes, par Louis Eudes de Kerli-
vio, vicaire général du diocèse ; une seconde, pour les femmes, par
mademoiselle Catherine de Francheville. Le père Huby, compagnon
des travaux du père Maunoir, propagea cette institution dans d'autres
lieux. Aujourd'hui, 1846, il y a près d'une vingtaine de ces maisons
dans les divers diocèses de Bretagne, qui font un bien incalculable.

¹ Tresvaux, t. 1, p. 247 ; t. 5, p. 66.

Par exemple, dans la maison de Rennes, il y a tous les ans quatre retraites pour les femmes, deux pour les hommes. L'époque en est annoncée dans les paroisses du voisinage. Chacun y est logé et nourri, pendant les huit jours, pour une pension qui varie de trente sous à vingt francs, suivant qu'il veut être traité. On y a vu à la fois jusqu'à sept cents personnes. Il s'y est même formé une congrégation de religieuses pour le service de la maison et des retraites. Tout ce que nous pouvons souhaiter à cette salutaire institution de la Bretagne, c'est de la voir imitée ailleurs.

Quant au père Julien Maunoir, un des fondateurs de ces saintes maisons, il mourut dans le bourg de Plevin, diocèse de Quimper, le 28 janvier 1683, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Pour sa sépulture, il arriva comme pour celle du bienheureux Pierre Fourier. Le vicaire général de Quimper, d'après une délibération de l'évêque et du chapitre, arrive un soir à Plevin pour transporter le corps dans la cathédrale. Il descend au presbytère, trouve tout le peuple fort calme, et compte faire la translation le jour suivant. Mais, à son réveil, il aperçoit les paysans en armes, faisant la garde devant le presbytère, et disant tout haut : Non, non, on ne nous enlèvera pas notre bon père ! Si on l'enterrait à Quimper, ce serait comme le père Bernard : il ne ferait point de miracles, et il en fera ici. Le vicaire général eut recours au gouverneur de Carhaix, pour lui demander main-forte. Le gouverneur, jugeant dangereux de violenter des paysans bretons, n'employa que la persuasion. Mais, tandis qu'il les pressait d'obéir aux ordres de l'évêque, sa femme leur persuadait le contraire. Le vicaire général finit par enterrer le corps dans l'église, sauf à l'enlever la nuit. Mais tandis qu'il était à diner au château du gouverneur, les paysans entrèrent dans l'église, mirent sur la fosse une grande pierre en forme de tombe, et demeurèrent là, en armes, pour garder le sépulcre. Le saint corps demeura donc à Plevin, et on transporta seulement le cœur à Quimper. Le sépulcre de cet homme apostolique ne tarda guère à devenir glorieux par le concours d'un nombre infini de pèlerins, et par une multitude de guérisons obtenues dans presque toutes les paroisses de la Basse-Bretagne par l'intercession du Père ¹.

Michel Le Nobletz et Julien Maunoir ne furent pas les seuls qui honorèrent alors leur province par la sainteté de leur vie et de leurs mœurs. On trouve encore soixante autres personnages semblables, pendant le dix-septième siècle, dans les *Vies des Saints de Bretagne*, collection tellement utile, que chaque province en devrait avoir une

¹ *Vie du P. Julien Maunoir*. Tresvaux, t. 5.

pareille. Alors on verrait mieux l'action du Saint-Esprit dans les différentes parties de l'Église. Ce que nous en avons déjà vu pour le dix-septième siècle est prodigieux ; et cependant nous n'avons pas tout dit, et peut-être n'avons-nous pas encore vu le plus merveilleux.

Par exemple, sait-on beaucoup que l'apôtre qui convertit le plus de protestants à Paris dans le dix-septième siècle fut un modeste coutelier, Jean Clément, dont la conversion est aussi merveilleuse que les conversions. Il était coutelier, ainsi que son père, rue de la Mortellerie. Dans sa jeunesse, les enfants de Casaubon pervertirent son esprit ; et lorsqu'ils allèrent se faire calvinistes en Angleterre, il alla lui-même à la Rochelle pour le même sujet. Clément, qui ne connaissait personne dans cette ville hérétique, s'adressa à un homme assez âgé, qui forgeait sur une enclume, et lui exposa le dessein qui l'avait porté à venir. Ce vieillard, après l'avoir écouté, lui dit fort gravement : Ah ! mon enfant, gardez-vous bien de faire ce que vous dites ; peut-être tomberiez-vous dans l'état où je me vois, et qui est tel que je voudrais que la terre s'ouvrit présentement sous mes pieds et m'engloutit en enfer : car je vois ma damnation qui augmente chaque jour pour avoir quitté l'Église romaine, étant prêtre et religieux ; et je ne puis quitter celle où vous voulez entrer, parce qu'une femme et quatre enfants m'y attachent. Allez donc, sortez d'ici sans boire ni manger, de crainte que Dieu ne vous abandonne. Clément, saisi d'horreur, se résolut à sortir ; et ayant demandé à ce vieillard où il pourrait aller pour se faire instruire, celui-ci l'adressa au curé d'Estrée, à deux lieues de là. Il s'y rendit, et, après dix jours, il prit congé de ce bon curé qui l'avait traité avec beaucoup d'amitié, et parfaitement guéri de tous ses doutes ; puis, dès qu'il fut de retour à Paris, Dieu lui donna la pensée de travailler lui-même à la conversion des hérétiques ¹.

Jean-Jacques Olier, étant devenu, l'an 1642, curé de Saint-Sulpice, paroisse alors la plus dépravée de Paris, y appela le père Véron, Jésuite ², pour prêcher la controverse contre les hérétiques, qui affluaient dans ce quartier. Le père Véron, par la tournure de son esprit, était plus propre à les confondre qu'à les convertir. Mais quand il était descendu de chaire, le coutelier Clément répondait dans le parterre ou dans les charniers de l'église, à ceux qui proposaient des doutes ; et il le faisait avec une telle bénédiction, qu'il y avait peu d'hérétiques qui, après l'avoir entendu, ne restassent persuadés. Sa douceur et son humilité gagnaient ceux que la méthode dure, mais solide, du

¹ *Vie de M. Olier par l'abbé Faillon*, t. 1, p. 486. — ² François, habile controversiste, avait autrefois appartenu à la Compagnie de Jésus ; il était, à cette époque, curé de Charenton, près Paris.

père Véron avait émus ; et on peut dire que jamais homme n'a eu plus de bénédictions que lui pour cet emploi. La méthode de Véron confondait très-bien l'orgueil des ministres, mais elle les mettait en colère ; le bonhomme Clément, au contraire, expliquait leurs passages, leur faisait voir par ceux qu'il leur apportait qu'ils n'en comprenaient pas le vrai sens, et leur proposait notre doctrine, par des textes clairs et solides, en sorte qu'il n'y en avait presque jamais qui ne se rendissent. Il avait appris par cœur presque toute la Bible française, et il savait, touchant les points essentiels de controverse, ce que l'Église veut que l'on sache là-dessus, et jusqu'où l'on peut aller ; il convertissait en si grand nombre les hérétiques, que, calcul fait sur toute une année, il n'y en avait pas moins de six par jour.

Le coutelier Clément trouva même un successeur de son apostolat dans le mercier Beaumais. Celui-ci avait d'abord résolu d'embrasser le calvinisme pour se conformer aux désirs d'une femme protestante qu'il voulait épouser, et qui mettait cette condition à son mariage. Les remords de sa conscience, et le trouble qui s'empara de lui pendant qu'il délibérait, l'obligèrent à faire de sérieuses réflexions sur les conséquences d'une telle démarche ; et enfin, pour affermir sa foi ébranlée, il s'adressa au coutelier Clément. Celui-ci le persuada si fortement des vérités catholiques, qu'il eut le bonheur de voir en lui un digne héritier de ses travaux et de son zèle. Beaumais, ayant en effet reçu par infusion l'intelligence de l'Écriture sainte et du sens des Pères de l'Église, que pourtant il n'étudia jamais, commença à son tour à détromper les hérétiques. Par déférence aux désirs de M. Olier, qui voulait s'en servir dans la réforme de sa paroisse, il vint s'établir dans le faubourg Saint-Germain, où Dieu récompensa son zèle par les succès les plus éclatants. Il semblait l'emporter pour la dispute sur les plus habiles docteurs de l'Université de Paris : au moins personne ne pouvait lui être comparé pour la facilité merveilleuse avec laquelle il réfutait les discours des ministres. Il parcourut dans la suite les villes de France les plus infectées de l'hérésie de Calvin, et eut le bonheur d'y opérer des conversions en grand nombre, de quatre à cinq mille ¹.

Un grand serviteur de Dieu, Adrien Bourdoise, disait à ce propos : « Ce siècle est fort malade, mais le clergé ne l'est pas moins ; la vanité, l'impureté et l'impudence règnent partout... La plupart des prêtres demeurent les bras croisés : et il faut que Dieu suscite des laïques, des couteliers et des merciers, pour faire l'ouvrage des prêtres fainéants. Être de maison, être docte et être à Dieu, cela est

¹ *Vie de M. Olier*, partie 2, liv. 2. Paroisse.

assez rare de nos jours ; car d'où vient que Dieu se sert aujourd'hui de M. Beaumais, mercier, et de M. Clément, coutelier de profession, l'un et l'autre laïques, pour la conversion de tant d'hérétiques et de mauvais catholiques, dans Paris, sinon parce qu'il ne trouve pas de bacheliers, de licenciés et de docteurs, qui soient pleins de son esprit, pour les y employer ? Et c'est le plus grand reproche, et l'affront le plus sensible que Dieu puisse faire au clergé de ce siècle, qui a si peu d'humilité. Vivent le coutelier et le mercier ! *Non multi sapientes, non multi potentes, non multi nobiles.* »

De 1570 à 1670, pendant tout un siècle, l'évêché et puis archevêché de Paris fut, dans la famille de Gondi ou de Retz, comme une ferme qui se transmettait soigneusement de l'oncle au neveu. Dans cette succession séculaire, ce qu'il y a de plus remarquable, est cette succession : le neveu ressemble communément à l'oncle, excepté le dernier, qui figura dans la Fronde, révolution d'essai provoquée par la suppression des états généraux. Tandis que le coadjuteur-neveu dominait dans les troubles politiques, année 1650, l'archevêque-oncle se laissait dominer par les Jansénistes, qui ne ruinaient pas moins que les protestants et la foi et les mœurs. « Ils enseignent, disait M. Olier, que jamais ils ne font le mal que par le défaut de la grâce, Dieu la retirant sans sujet à sa créature, et la faisant ainsi trébucher. Ils publient et prêchent que, quand nous tombons, ce n'est que par faute de grâce, et non par l'abus de notre liberté, et qu'ainsi les commandements de Dieu nous sont impossibles. Voyez quelle doctrine et quel prétexte aux négligents et aux libertins ! Ils sont venus, disent-ils, pour humilier les hommes, en apprenant que la grâce est le principe de tout ; comme si le corps de l'Église ne l'enseignait pas à ses enfants. Voyez quelle est cette humilité, qui fait que le pécheur ne s'accuse jamais d'être la cause entière du mal, mais qu'il en accuse Dieu, comme s'il ne voulait pas que nous fissions le bien, le bien qu'il nous commande, et pour l'accomplissement duquel il est mort sur la croix et a versé tout son sang ! » Ce langage impie était devenu si populaire, que plusieurs le portaient dans le saint tribunal en confessant leurs péchés, et on cite, entre autres exemples, celui d'une personne qui, ayant violé les engagements les plus sacrés, osa bien dire dans son accusation que la grâce lui avait manqué trois fois. Ces bruits commençaient même à se répandre à Rome ; et on y disait que s'accuser ainsi, c'était s'accuser à la mode ¹.

L'on conçoit que, sous un archevêque livré aux Jansénistes et un

¹ Vie de M. Olier. partie 2, l. 9, t. 2, p. 160.

coadjuteur livré aux factions politiques, il n'était point aisé de réussir en la régénération du peuple et du clergé de Paris. Un autre prélat n'y aidait pas mieux : l'abbé de Saint-Germain des Prés, qui avait la juridiction ecclésiastique dans toute cette partie de la capitale. Il se nommait Henri de Bourbon, marquis de Verneuil, fils adultérin de Henri IV et de Catherine de Balsac : sans être prêtre, il était évêque de Metz, abbé commendataire de Saint-Germain de Paris, de Fécamp, de Vaux-Cernai, d'Orchamps, de Saint-Taurin d'Évreux, de Bonport, de Tiron, de Valasse, et se maria l'an 1678 ¹. Ces sortes d'abbés, presque toujours cadets ou même bâtards de grandes familles, prenaient pour eux les revenus des abbayes, et laissaient aux moines les prières et les jeûnes de la règle. Bientôt les moines ne se gênèrent pas plus que leurs abbés du siècle. De là cette dégénération croissante de l'état monastique jusqu'à la grande révolution de 1789.

Et toutefois c'était du temps de cet archevêque, de ce coadjuteur, de cet abbé de Saint-Germain, que devait s'organiser la régénération durable du clergé et du peuple de Paris, ainsi que de la France, par l'établissement général des séminaires. Ce n'était pas chose facile. Depuis le concile de Trente jusqu'en 1600, on ne fait mention que de trois séminaires ou plutôt essais de séminaires en France : celui de Reims, fondé par le cardinal de Lorraine, qui avait assisté en personne au concile œcuménique ; celui de Bordeaux, établi vers l'an 1580 par l'archevêque Antoine de Sansac ; celui de Carpentras, formé, l'an 1585, par l'évêque Jacques Sacrati. Jusqu'alors il n'y avait pour ceux qui se destinaient à l'état ecclésiastique ni maison commune, ni exercices réguliers, ni études spécialement appropriées à leur état. Il existait des écoles de théologie où l'on enseignait le dogme ; mais la morale pratique était moins cultivée. Les jeunes théologiens vivaient dans le monde, chacun selon son gré, sans être astreints à une règle, sans surveillance, et sans tous les secours qu'offre la vie de communauté. On ne connaissait ni les examens, ni les retraites pour les ordres, ni les conférences. On était admis au sacerdoce sans toutes ces épreuves, et sans ces secours nécessaires à la faiblesse humaine. Un grand nombre de prêtres ne portaient point le costume ecclésiastique, et paraissaient partager les mœurs du monde au milieu duquel ils vivaient. Une réforme était donc nécessaire et désirée. Mais comment y parvenir ? Saint François de Sales lui-même n'avait pu réussir à procurer un séminaire à son diocèse. Un saint prêtre, Adrien Bourdoise, lui ayant témoigné son étonnement de ce qu'il ne consacrait pas ses talents à la formation des ecclésiastiques : « J'avoue, répondit

¹ *Gallia christiana*. Metz.

le saint évêque, et je suis très-persuadé qu'il n'y a rien de plus nécessaire dans l'Église ; mais, après avoir travaillé moi-même pendant dix-sept ans à former seulement trois prêtres, tels que je les souhaitais pour m'aider à réformer le clergé de mon diocèse, je n'ai pu en former qu'un et demi ; et je n'ai pensé aux filles de la Visitation et à quelques séculiers que lorsque j'ai eu perdu toute espérance à l'égard des ecclésiastiques. » Cependant, sur la fin de sa vie, il eut quelque pressentiment de ce que la Providence préparait à cet égard.

Comme il venait quelquefois à Lyon, madame Olier, femme de l'intendant de cette ville, le pria de vouloir bien consulter Dieu sur la vocation du plus jeune de ses trois fils, Jean-Jacques, né à Paris le 20 septembre 1608, et qui montrait beaucoup de vivacité. Quelques jours après, elle lui présenta ses trois enfants à la fin de la messe. Le saint évêque les accueillit avec une tendresse paternelle, les embrassa l'un après l'autre ; et comme il les louait tous également, la mère lui répondit que Jean-Jacques, le plus jeune, n'était point sage, mais dyscole, et tellement déréglé en ses déportements, qu'il donnait souvent sujet à son père et à elle-même de pester contre lui. Le saint dit ces paroles : Madame, il faut pardonner quelque chose à la jeunesse ; les humeurs gaies ne sont pas les plus malignes : je n'ai qu'à vous dire que j'ai consulté Dieu sur la vocation de votre fils. Soyez consolée : le ciel l'a choisi pour la gloire et le bien de son Église.

Jean-Jacques Olier avait alors douze ans. Dieu l'avait prévenu de ses grâces dès l'enfance. Quand sa nourrice voulait mettre fin à ses cris et à ses pleurs, elle le portait à l'église voisine, et aussitôt il était tranquille. Dès l'âge de sept ans il eut la plus haute idée du sacrifice de la messe et de la sainteté du prêtre. Sa dévotion envers la sainte Vierge n'était pas moindre. Tout ce qui lui en rappelait le souvenir excitait sa joie ou sa reconnaissance. Quoiqu'il fût doué d'un esprit vif et d'une grande facilité de mémoire, il comptait beaucoup plus, pour le succès de ses études, sur l'assistance de sa divine Mère que sur ses talents naturels. A huit ans, ses parents le mirent au collège, le destinant à l'état ecclésiastique, et lui obtinrent un bénéfice. Mais sa vivacité extrême, qui mit plus d'une fois ses jours en péril, leur donnait beaucoup d'inquiétudes. Le saint évêque de Genève les rassura. Il fit plus. Le jeune Olier avait reçu la tonsure pour jouir du prieuré de Clisson, mais il ne portait point la soutane. Le saint lui conseilla de la porter. Il pria même la mère de lui donner ce fils pour qu'il le formât lui-même aux vertus et à la science ecclésiastiques. Mais le saint évêque de Genève mourut dès le 28 janvier de l'année

suivante 1622, après avoir béni encore une fois la mère et les enfants ¹.

Le jeune Olier étudia la philosophie au collège d'Harcourt et la théologie en Sorbonne. Il eut alors quelque désir d'entrer chez les Chartreux, puis chez les religieux de Saint-François. Mais ses parents, outre le prieuré de Clisson qu'il avait déjà, lui procurèrent encore l'abbaye de Pébrac et le prieuré de Bazainville. Voulant le pousser aux honneurs, ils désirèrent qu'il exerçât déjà son talent pour la prédication, quoiqu'il ne fût point encore prêtre, ni même dans les saints ordres. « Je prêchais donc avec gentillesse, dit-il, je composais ces beaux sermons à la mode, tout pleins de vanité, de pointes d'éloquence et de curiosité; et je ne disais rien contre les mœurs du monde, à savoir l'avarice et la superbe. » Vers ce temps, il commença donc à fréquenter les grands, et à s'engager dans les divertissements du monde. Ses parents, pour lui frayer un chemin aux honneurs, lui prodiguèrent tous les moyens de paraître avec éclat. Il avait un grand train, deux carrosses, une maison nombreuse. Cependant une sainte âme priait pour sa conversion, c'était une marchande de vin.

Marie de Gournay, née à la campagne, de parents obscurs, eut toujours d'elle-même l'opinion la plus basse, ne voyant rien d'aussi méprisable que sa personne dans tous les ouvrages de Dieu. Elle épousa David Rousseau, l'un des vingt et un marchands de vin de Paris; et quoiqu'elle jouit alors d'une honnête aisance, elle ne diminua rien de son amour pour la pauvreté. Regardant son corps comme un fumier, c'était son expression, elle ne pouvait souffrir de se voir revêtue d'habits neufs, n'en portait jamais que de vils et de très-communs, et ne se nourrissait presque que de restes, dont on n'avait pu tirer aucun profit. La vue de son néant et de sa petitesse, toujours présente à ses yeux, la portait à se refuser tout; jusqu'à la moindre dépense pour elle-même lui était insupportable. Sa grande étude fut toujours d'imiter la très-sainte Vierge, et d'unir ses dispositions intérieures à celles dont cette créature incomparable accompagnait toutes ses actions. De peur d'occuper quelque place dans l'estime des hommes, elle évitait tout ce qui aurait pu lui donner la réputation d'une personne de piété; et, durant les vingt ans qu'elle passa dans son cabaret, servant continuellement le public, elle ne témoigna jamais, ni par ses paroles, ni autrement, le moindre sentiment de Dieu, quoiqu'elle fût sans cesse unie à lui. Toutefois, elle ne laissa pas d'être utile au bien spirituel des personnes qui fréquentaient sa maison; car elle y convertit, avec les paroles les plus simples et les plus com-

¹ L'abbé Faillon, *Vie de M. Olier*, Paris, 1841, l. 1.

munes, une multitude de pécheurs obstinés jusqu'alors dans le mal. Enfin, son extérieur répondait tout à fait à l'idée qu'elle s'efforçait de donner d'elle-même : elle n'avait rien qui la fit distinguer d'une femme du bas peuple, et montrait en tout une grande simplicité dans ses paroles et dans sa manière d'agir.

Après la mort de son mari, elle voulut prendre pour elle la plus pauvre chambre de sa maison, quoiqu'elle y fût exposée à un grand bruit, dont elle souffrait beaucoup. Cette créature angélique ne pouvait s'occuper que de Dieu, qui semblait être l'aliment et le soutien de son corps, comme il était l'objet continuel de ses pensées et de toutes les affections de son âme ; elle lui demandait sans cesse, et avec une ardeur incroyable, de la retirer de ce monde, et le matin, à son réveil, elle ressentait une vive affliction de voir son exil encore prolongé. Dévorée d'une faim insatiable de la divine eucharistie, elle passait quelquefois des journées entières sans autre aliment que cette manne céleste ; et, s'il lui arrivait alors de prendre un peu de nourriture, comme deux ou trois cuillerées de bouillon, c'était toujours à la hâte et en se faisant à elle-même une sorte de violence. « Dieu montre visiblement par elle son pouvoir absolu, dit M. Olier dans ses mémoires : elle n'a qu'à parler, et d'un mot elle fait ce qu'elle dit, ce qu'elle veut et ce qu'elle demande ; et cela sans extérieur, sans faste, sans geste, sans ces dehors qui persuadent et gagnent ordinairement les cœurs. Elle ne cherche rien et ne dit rien pour elle-même : c'est Dieu qui parle par elle, et qui rend sa parole si efficace. Ainsi d'un seul mot elle a fait bâtir des hôpitaux. Enfin, il faut que tout le bien qui s'opère aujourd'hui passe, en quelque sorte, par ses mains ; principalement toutes les grandes entreprises qui se font dans la capitale, comme nous le voyons de nos yeux ¹. »

Or, ce que cette sainte cabaretière demandait continuellement à Dieu, c'était le renouvellement du clergé, spécialement dans le faubourg Saint-Germain, qu'elle habitait. Olier avait alors vingt ans et demi. Il revenait de la foire avec quelques ecclésiastiques de ses amis, lorsqu'une pauvre femme les aborda dans la rue, et leur dit : Hélas, messieurs, que vous me donnez de peine ! Il y a longtemps que je prie pour votre conversion. J'espère qu'un jour Dieu m'exaucera. C'était la cabaretière Marie, que ces messieurs ne connaissaient pas encore. Ils ressentirent bientôt l'effet de ses prières. Olier éprouva des désirs passagers de rompre entièrement avec le monde et de mener une vie parfaite. Allé à Rome pour apprendre la langue hébraïque, il est menacé de perdre la vue. N'y trouvant point de remède dans la

¹ *Vie de M. Olier*, t. 1, p. 355-357.

médecine, il fait à pied le pèlerinage de Notre-Dame de Lorette. Au moment qu'il entrait dans l'église, un énergumène lui dit : Abbé français, si tu ne te convertis pour vivre en homme de Dieu, attends d'étranges traitements. Entré dans la sainte chapelle, non-seulement il y trouva la guérison de ses yeux, mais il s'y sentit lui-même transformé en un autre homme. C'est dans ce saint lieu, dit-il, que j'ai été engendré à la grâce par les prières de la très-sainte Vierge, et cette mère de miséricorde m'a fait renaître à Dieu dans le lieu même où elle avait engendré Jésus-Christ dans ses chastes entrailles ¹.

Revenu à Paris, par suite de la mort de son père, Olier embrasse ouvertement la pratique des maximes de l'Évangile. Il instruit les pauvres dans sa maison ; puis, au milieu des rues, il baise leurs pieds et leurs plaies. Il est blâmé et persécuté par ses proches. Dieu commande à une fervente religieuse de Saint-Dominique de prier spécialement pour lui, sans qu'elle l'eût jamais vu ni connu. Il fait lui-même plusieurs pèlerinages en l'honneur de la sainte Vierge, pour connaître sa vocation. Dieu lui laisse entendre, par un songe, qu'il l'appelle au ministère pastoral du second ordre et à la sanctification du clergé. Il se met sous la direction de saint Vincent de Paul, qui lui fait recevoir les ordres sacrés, et l'emploie dans les missions de la campagne.

Cependant plus d'un bon prêtre, plus d'un bon évêque essayaient de créer des séminaires. Nous entendons par séminaire proprement dit, un établissement dont le but principal est de former les élèves du sacerdoce aux sciences et aux vertus ecclésiastiques, et de les préparer à la réception des saints ordres. Les premiers essais n'atteignaient pas encore le but, mais en approchaient.

Un saint prêtre, né l'an 1584 au diocèse de Chartres, Adrien Bourdoise, avait un grand zèle pour le renouvellement du clergé. A Paris, il forma une société d'ecclésiastiques pour s'entretenir dans l'esprit de leur état. Longtemps sans demeure fixe, et si pauvre, qu'elle manquait des meubles les plus indispensables, jusqu'à se servir pour tables, durant le jour, des volets qui la garantissaient du froid durant la nuit, cette petite société fut enfin incorporée au clergé de Saint-Nicolas du Chardonnet, dont elle porta depuis le nom. L'archevêque de Paris l'avait chargée d'enseigner aux nouveaux prêtres les cérémonies de la messe, avec les rubriques du bréviaire et du missel, et d'examiner les prêtres étrangers qui arrivaient à Paris. Elle reçut de la sorte un grand nombre d'ecclésiastiques. Plusieurs, pour se former aux fonctions du saint ministère, ou à la conduite des petites écoles, venaient même demeurer en pension dans cette communauté.

¹ *Vie de M. Olier*, t. 1, p. 27.

En 1627, quoique la société de ces prêtres fût composée de dix membres, un seul avait le soin des étudiants, tandis que trois étaient occupés aux petites écoles des garçons, et les autres aux divers emplois de la paroisse. Les pensionnaires étaient trois ou quatre fois plus nombreux ; on en recevait autant qu'on pouvait en loger honnêtement, cette communauté étant ambulante. En 1633, l'on y comptait de quarante à cinquante, tant prêtres que simples cleres. Un plus grand nombre encore s'y rendaient pour assister aux offices de la paroisse ou aux entretiens. Bourdoise fut même chargé, par les évêques de Beauvais et de Laon, de veiller sur la conduite des cleres de leurs diocèses, résidant à Paris. Mais la maison de Saint-Nicolas, érigée en communauté l'an 1631, n'était l'an 1642 qu'une simple communauté de prêtres de paroisse.

Les règlements qu'on y avait suivis jusqu'alors ne permettaient pas, en effet, qu'elle fût autre chose ; car Bourdoise voulait que sa communauté dépendît entièrement non-seulement du curé, mais encore des marguilliers de la paroisse, afin qu'on pût en renvoyer plus aisément les prêtres, s'ils manquaient à leur devoir. Ce fut même l'occasion de l'espèce de rupture qui eut lieu entre Bourdoise et ses confrères, lorsque ceux-ci, profitant de son absence, s'adressèrent à l'archevêque de Paris, qui les érigea en communauté et séminaire le 20 avril 1644, et les soumit à sa juridiction. L'acte même d'érection de cette communauté en séminaire montre assez ce qu'elle avait été au commencement. On y déclare que la société se propose trois fins : la première est la sanctification particulière de ses propres membres ; la seconde, le service des paroisses, et particulièrement l'instruction des jeunes garçons dans les petites écoles ; la dernière, la formation des ecclésiastiques dans ce séminaire, sous la dépendance de l'archevêque de Paris ¹.

Bourdoise institua dans d'autres diocèses des communautés semblables. Cette communauté des prêtres de la paroisse, commencement d'un séminaire, à Paris, devrait être partout le complément des séminaires. Ces réunions auraient plus d'un avantage : les ecclésiastiques, vivant ainsi en commun, s'exciteraient les uns les autres à la régularité, se concerteraient mieux pour les détails de leurs fonctions, et leur ministère deviendrait à la fois plus utile et plus respecté aux yeux de leur troupeau.

Adrien Bourdoise, ami de tous les saints prêtres de son temps, a été comparé à Élie pour l'ardeur de son zèle, et à Jean-Baptiste pour sa sainte liberté à reprendre les petits et les grands. Son zèle avait

¹ *Vie de M. Olier*, t. 1, p. 409.

principalement pour objet le rétablissement de la discipline ecclésiastique dans la vie des prêtres. M. Olier étant allé pour le voir à Saint-Nicolas et y célébrer ensuite la sainte messe, Bourdoise lui refusa des ornements, parce qu'il y avait dans son extérieur quelque chose qui n'était pas entièrement conforme à la modestie cléricale. Ils eurent plusieurs entretiens à ce propos, et Olier prit Bourdoise pour son maître dans la cléricature. Vincent de Paul lui-même n'était pas épargné par ce maître. Bourdoise lui reprocha un jour de n'être qu'un homme timide et pusillanime, et l'appela familièrement une poule mouillée. Bourdoise était surtout exact à porter constamment la soutane : chose alors bien rare. La plupart des ecclésiastiques portaient l'habit séculier, avec des moustaches et des bottes, comme cela se fait encore, dit-on, en certaines contrées de l'Allemagne. Bourdoise, que l'on raillait quelquefois sur sa soutane, savait profiter de l'occasion. Un jour, étant allé visiter l'église de l'abbaye de Saint-Denis, il aperçut dans la sacristie un homme en habit et en manteau court, botté et éperonné, qui confessait un prêtre revêtu de l'aube et de l'étole. Sur-le-champ il envoya chercher le prieur de l'abbaye, et lui dit : Mon père, venez voir, venez voir un soldat qui confesse un prêtre. Cette remontrance piquante eut son effet, car aussitôt le prieur défendit sévèrement au religieux sacristain de souffrir jamais de pareils abus. — Ces pieuses originalités étaient familières à Bourdoise. L'année 1639, il faisait la mission dans une paroisse de campagne, diocèse de Chartres, avec M. Olier et d'autres ecclésiastiques de leurs amis. Un jour que les missionnaires étaient à table et qu'on venait de servir le premier plat, il s'avisait de demander si ces messieurs, qui avaient prêché avec tant de force et de zèle, avaient fait chacun leur sermon : on lui répondit que la question ne pouvait pas être douteuse. C'est de quoi je doute encore, répliqua Bourdoise, je voudrais bien m'en assurer par les effets. Nous avons déjà pris une partie de notre réfection, et il y a ici une infinité de pauvres paysans, venus de huit à dix lieues pour vous entendre, qui n'ont pas même un morceau de pain. Ils sont en danger de tomber de défaillance en retournant chez eux. Messieurs, croyez-moi, faisons votre sermon ; donnons-leur le reste de notre dîner, et nous contentons d'un peu de dessert. La proposition fut adoptée et exécutée sur-le-champ ¹.

Bourdoise et Olier avaient un ami, venu de Bourgogne, Claude Bernard, né à Dijon le 26 décembre 1588. Son père, Étienne Bernard, député aux états généraux de Blois cette année-là même, y prononça une harangue remarquable par le courage qui y règne.

¹ *Vie de M. Bourdoise et de M. Olier.*

Nommé maire de Dijon, et ensuite conseiller au parlement, il fut un des soutiens de la ligue catholique en Bourgogne, pour empêcher l'hérésie de désennobler le trône et le royaume de France. Henri IV, revenu à la foi de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis, le nomma gouverneur de Marseille, puis lieutenant général de Châlon-sur-Saône, où il mourut en 1609. Son fils, Claude Bernard, élevé chez les Jésuites de Dôle, se distingua par ses talents. La vivacité de son imagination, l'enjouement de son caractère, les saillies de son esprit, le firent accueillir dans les meilleures sociétés, dont il devint bientôt les délices. Il avait surtout le talent de contrefaire au naturel, de la voix, des gestes et des manières, les personnes même qu'il n'avait vues qu'une seule fois. Il était capable d'improviser à l'instant une comédie, et d'y jouer tous les personnages. L'évêque de Belley, Pierre Camus, ami de saint François de Sales, étant venu à Dijon pour affaires, prit en amitié le jeune Bernard, et tâchait de le tourner vers l'état ecclésiastique. Bernard, qui ne pensait qu'à rire, lui répondit qu'il ne voulait point avilir le sacerdoce, et qu'il aimait mieux rouler dans le monde sous le titre de pauvre gentilhomme que de pauvre prêtre. Toutefois, au départ de l'évêque, il l'accompagna jusqu'à Lyon. De retour, il s'attacha à M. de Bellegarde, gouverneur de Dijon et commandant de Bourgogne, qui le prit en grande affection et qui l'emmena bientôt à Paris et à la cour, en disant : Je veux qu'on parle de lui par toute la France. Le long du chemin, Bernard ne rêvait que plaisirs et comédies ; il avoua même depuis à son premier biographe, qu'il pensait à se plonger dans toutes sortes de vices. Dieu l'arrêta par cette considération : que ce n'était pas le moyen de s'élever à une haute fortune ; que c'était se ruiner d'honneur et de réputation que de passer pour un débauché. Il fit donc son possible pour ne pas tomber dans ce défaut, préférant s'avancer dans le grand monde. Il y réussit. Ce fut bientôt à Paris comme en Bourgogne. Une fête n'y paraissait complète que quand Bernard en était. Ses compagnons de belle humeur en improvisaient quelquefois.

Un jour, ayant tout concerté à son insu, ils l'invitent à venir avec eux au couvent des Ursulines entendre un fameux prédicateur qui devait y donner un sermon l'après-dinée. Quand ils arrivent, le sermon était sonné, et l'église pleine de monde. Alors ses joyeux amis lui apprennent que ce fameux prédicateur était lui-même et qu'il n'y avait pas moyen de reculer. Bernard, toujours de bon accord, demanda une demi-heure de temps pour se recueillir dans une chambre. On lui apporte une soutane, un surplis et un bonnet carré. Mais au moment qu'il s'apprête à sortir de ce lieu, son défunt père lui apparaît avec un visage plein de majesté, et lui dit : Prends bien

garde à ce que tu vas faire ! Bernard, profondément ému, commence son entretien par ces paroles de l'Évangile : *Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné pour lui son Fils unique.* Il traite ce sujet avec tant d'éloquence, que ceux qui étaient venus pour rire ne purent s'empêcher de pleurer. Le plus touché fut le prédicateur lui-même. Cela cependant ne décida point encore sa conversion.

Quelque temps après, on lui porta un défi de la part des meilleurs danseurs de Paris. A cet effet, grande compagnie s'assembla chez M. de Bellegarde. La danse avait commencé, on attendait Bernard. Mais au moment qu'il veut faire son entrée, son père avec un visage sévère l'arrête par le bras, et lui dit : Veux-tu me faire cet affront ? Retire-toi ! Bernard demeura si étonné, qu'à peine eut-il la force de monter à sa chambre et de s'y enfermer, pour méditer et pleurer sur sa vie. M. de Bellegarde, ayant appris de lui-même la vraie cause de l'incident, lui conseilla de prendre tout de bon la soutane, et de se loger à l'université pour étudier en théologie. Bernard le fit ; mais tantôt il portait la soutane, tantôt il ne la portait point, n'y étant pas encore obligé. Ce qu'il conserva toujours, ce fut sa belle humeur, qui le faisait rechercher de tout le monde.

L'an 1619, il était à jouer la comédie dans une maison de campagne, quand il eut avis que l'évêché de Mâcon était vacant. Il pense aussitôt que l'occasion était belle pour employer le crédit de M. de Bellegarde et ne plus porter en vain la soutane, qui l'embarrassait assez. Sur cette pensée, il sort du théâtre et prend un cheval de poste, pour aller trouver le roi à Compiègne et lui demander l'évêché de Mâcon. Mais au milieu de la nuit et de la forêt il est assailli d'une pluie si violente et si extraordinaire, qu'à peine pouvait-il conduire son cheval. Dans cette solitude et ces ténèbres, une voix intérieure lui disait : De quel lieu sors-tu ? du théâtre ! Et que vas-tu faire ? briguer l'épiscopat ! quel aveuglement ! Il était absorbé dans ces réflexions, quand son cheval s'arrêta devant une église de Compiègne. Une pieuse femme en sortait, qui, voyant un homme tout éperdu et battu de l'orage, lui offrit l'hospitalité. Bernard accepta, et, après quelques rafraîchissements, dormit près de vingt-quatre heures de suite. A son réveil, il ne songea plus à demander l'épiscopat. Toutefois, comme il connaissait particulièrement le père Arnoux, Jésuite, confesseur du roi Louis XIII, il alla lui rendre visite et lui conta les aventures de son voyage.

De retour à Paris, il pensait sérieusement à se convertir. La mort tragique d'un ami intime vint le confirmer dans ses bons desseins. Cet ami, servant de second à un autre dans un duel, fut blessé à mort. Bernard, l'ayant appris, courut l'assister dans ses derniers moments.

Comme il l'aimait avec tendresse, il mit tout en œuvre pour le disposer à une mort chrétienne, lui parla éloquemment de Dieu, de sa bonté, de sa miséricorde, du regret de l'avoir offensé. Ce qu'il disait à son ami mourant, il le disait à lui-même. Cette mort épouvante tellement Bernard, qu'il n'est plus reconnaissable. Il change insensiblement d'humeur, il commence à aimer la solitude, il l'établit même dans son cœur, il fréquente les lieux de dévotion, il cherche à s'instruire et étudie le chemin du salut. Cependant sa conversion n'est pas encore entière ; d'autres aventures l'achèveront.

Une dame de haut rang, dont Bernard fréquentait la maison et qui lui témoignait beaucoup de bienveillance, fut invitée par le capitaine des gardes à une grande cérémonie de la cour, la réception des chevaliers du Saint-Esprit par le roi dans l'église des Augustins. Le capitaine des gardes admit la dame, mais repoussa Bernard, qui l'accompagnait, et leva même le bâton contre lui, sans que la dame dit un mot en sa faveur. Bernard s'en allait transporté de colère, lorsqu'il rencontra le père Arnoux, qui lui dit : Quoi, monsieur Bernard, serez-vous seul dans Paris qui n'assisterez pas à la cérémonie ? Puis, sans écouter ses excuses, il le fait monter en son carrosse, le conduit aux Augustins, le recommande au capitaine des gardes, comme l'homme sans qui la fête ne serait pas complète. Et ce même capitaine le reçoit à bras ouverts, et il lève le même bâton pour lui donner la meilleure place de l'assemblée. Bernard y médita sur la fausseté et le néant du monde, et résolut plus que jamais de se donner à Dieu.

Il allait de temps en temps visiter le jeune comte de Moret, fils naturel de Henri IV, qui était élevé au collège des Jésuites. Le gouverneur du comte fit un jour à Bernard de sévères remontrances sur sa vie mondaine, et sur le compte terrible qu'il en rendrait à Dieu. Comme Bernard répondait par des plaisanteries, le jeune prince lui dit : Tout beau, monsieur Bernard, vous faites bien le mauvais ; mais si vous aviez une fois parlé au père Marnat, vous changeriez bientôt de gamme. Bernard retint le nom de ce Père, qu'il ne connaissait pas encore. Quelque temps après il entra dans l'église de Saint-Étienne des Grès, et se prosterna devant une image de la sainte Vierge, pour lui demander une grâce assez singulière : c'était de le délivrer des poursuites d'une dame du grand monde, qui voulait absolument venir loger chez lui, par la raison que la peste s'était déclarée chez elle. Bernard promit donc à la Mère de Dieu que, si elle le tirait de ce mauvais pas, il se donnerait tout à elle et à son Fils. Il fut exaucé, tint parole, et fit au père Marnat une confession générale avec beaucoup de larmes.

Le comte de Moret, qui donna occasion à cette conversion par-

faite, profita si bien de ses études, qu'il soutint des thèses de philosophie et de théologie avec un succès merveilleux. Plus tard, il se laissa entraîner par le duc d'Orléans dans son insurrection contre Louis XIII, son frère. L'an 1631, il fut blessé à la bataille de Castelnaudary, et disparut. Suivant les uns, il mourut de ses blessures, sans que l'on connaisse le lieu de sa sépulture. Suivant les autres, ayant été pansé et guéri secrètement, il passa en Italie, se fit ermite, parcourut divers pays sans être connu, et se retira enfin dans l'ermitage des Gardelles, à deux lieues de Saumur, où, sous le nom de *frère Jean-Baptiste*, il mourut en odeur de sainteté, le 24 décembre 1692 ¹.

Pendant le père Marnat, voyant Bernard si bien converti, lui parla d'entrer dans les saints ordres. Il résista longtemps, alléguant l'indignité de sa vie passée, son ignorance de la théologie, ses défauts sans nombre. Il finit toutefois par obéir à son directeur, et reçut la prêtrise au noviciat des Jésuites, des mains de l'évêque de Belley, le même qui le premier l'avait sollicité de se donner à Dieu et à son Église. Il célébra sa première messe à l'Hôtel-Dieu, y invita tous les pauvres de la ville à la place de ses parents, leur distribua tout ce dont il pouvait disposer, leur baisa humblement les pieds, et se consacra pour toujours à leur service. Le nom qui lui répugnait le plus avant sa conversion, il le choisit de préférence, et s'appela toute sa vie *le pauvre Prêtre*.

Sa paroisse, son évêché, furent dès lors les hôpitaux et les prisons de Paris. Il y allait tous les jours, servait les prisonniers et les malades, leur baisait les pieds et les consolait par ses discours. Avant sa conversion, la seule odeur d'un hôpital lui faisait bondir le cœur. Il sut vaincre cette répugnance naturelle. Un jour, visitant la salle des malades, il en aperçoit un à l'écart, qui avait l'air d'un cadavre pourri. Il le regarde fixement, mais le cœur lui soulève. Il se souvient alors de la glorieuse victoire que sainte Catherine de Sienne et saint François-Xavier remportèrent en pareille occasion. Poussé d'un ardent désir de les imiter, il s'approche du malheureux, lui baise ses plaies sanglantes et en aspire la pourriture. A l'instant même il ressent une odeur si suave, un parfum si doux, que plusieurs jours après il en était encore tout embaumé.

Ce qu'il faisait à l'Hôtel-Dieu, il le faisait à l'hôpital de la Charité, où étaient les blessés. Il les pansait de ses propres mains, et les charmait par de douces paroles. Deux fois par semaine, le mercredi et le samedi, il leur faisait une exhortation commune dans la grande

¹ Michaud, *Biographie universelle*, t. 30. Moret.

salle. Bientôt des personnes de dehors y venaient pour l'entendre. On vit un jour jusqu'à quinze carrosses dans la cour de l'hôpital. Les uns venaient l'entendre par dévotion, les autres par curiosité et pour rire. Plus d'un le traita de fou, disant qu'on devait lui interdire la parole. Mais, parmi ceux qui commencèrent par se moquer, la plupart finirent par se convertir tout de bon. De ce nombre fut Thomas Legauffre, son successeur dans ses bonnes œuvres et son premier biographe. « J'y allais, dit-il, pour m'en rire comme les autres; et en deux ou trois de ses prédications je me suis senti plus touché que je n'avais été toute ma vie. » Il ajoute : « Un jour, après avoir entendu son exhortation, je l'allai voir à sa chambre, qui était toujours pleine de monde. Le voyant d'assez belle humeur, je dis tout haut : Ce que j'estime de notre père Bernard, c'est qu'il est autant réjoui que s'il avait bien fait. Cette liberté le contenta si fort, qu'il me répondit sur-le-champ : J'aime mon enfant Legauffre par-dessus tous les autres, car je n'en vois point qui me dise si franchement mes vérités que lui. Et là-dessus il me vint embrasser ¹. Six mois avant sa mort, Bernard lui dit : « Notre enfant, il y a bien des nouvelles. Vous serez mon successeur. Notre bon maître l'a ainsi résolu. J'en ai entretenu le père Marnat, qui s'est bien moqué de moi et m'a dit que c'était de mes imaginations ordinaires, et qu'il n'y avait point d'apparence, pour deux raisons : l'une, que vous étiez trop sage pour succéder à un fou ; l'autre, que vous étiez trop riche pour prendre la place du pauvre Prêtre. Mais, quoique sa réponse m'eût un peu ébranlé et fait concevoir de la difficulté en cette affaire, je lui ai pourtant répondu que je parlais avec assurance. » Thomas Legauffre ressentit une joie inexprimable, et assura Bernard de son entier dévouement par une lettre qu'il a insérée dans le trente-deuxième chapitre de sa Vie.

Un jour que Bernard prêchait à la Charité, il quitta la suite de son discours et dit à ses auditeurs : « Préparez-vous, mes enfants, à voir un grand serviteur de Dieu. C'est un exemple de ce siècle; après lui, vous n'aurez plus rien à voir. Il n'est pas loin, vous le verrez bientôt, il approche, je le sais de bonne part, il fera plus par son exemple que je ne pourrais faire par mes paroles : sa conversion miraculeuse est capable de convaincre les plus débauchés de ce siècle. Voyez-le hardiment, il est près d'ici. » Ni lui ni ceux qui l'écoutaient ne savaient ce qu'il voulait dire. Un moment après, on vint le

¹ *La Vie de Claude Bernard, dit le pauvre Prêtre.* Fait et composé par son successeur Thomas Legauffre, prêtre, conseiller du roi, et maître ordinaire en sa chambre des comptes. Paris, 1642. Ch. 9.

prier d'aller voir un malade près des Chartreux. Il fut rencontré en chemin par des dames en carrosse, qui lui demandèrent ce qu'il leur voulait dire de cet homme qu'il n'avait point nommé. Il recommença de plus belle : C'est un homme, c'est un homme ; après lui il n'en faut plus chercher ; il n'est pas loin, vous le verrez bientôt ¹. Il parlait encore, quand arriva un gentilhomme de Bretagne, conseiller au parlement de Rennes, mais alors prêtre.

Voici de quelle manière Bernard conta cette aventure ce jour-là même à un ami : « Comme j'allais du côté des Chartreux, j'ai vu venir à ma rencontre un homme à pied, tout couvert de poussière, avec une soutane retroussée, d'une assez mauvaise mine, qui m'a demandé si je saurais lui dire où loge un certain M. Bernard, autrement dit *le pauvre Prêtre*. Je lui ai demandé s'il le connaissait, et ce qu'il avait à faire avec lui. Je viens, dit-il, pour le connaître, parce qu'on m'a dit qu'il était homme de bien et un peu fou. Me trouvant surpris de ce discours : Je ne sais, lui ai-je répondu, si vous êtes guère plus sage que lui. Peut-être est-ce vous, continua-t-il, à qui je parle ? Oui, c'est moi, dis-je : là-dessus il m'a étroitement embrassé, me disant : Je suis Quériolet ; je viens exprès pour avoir la consolation de vous voir. J'en ai fait de même, le connaissant par sa réputation depuis qu'il a été converti à Loudun par le ministère du démon qui possédait les religieuses ². »

Bernard présenta M. de Quériolet à saint Vincent de Paul, au père de Condren et aux ecclésiastiques de la petite société dont M. Olier était membre. L'un d'eux, M. du Ferrier, rapporte ainsi dans ses Mémoires l'histoire abrégée que M. de Quériolet leur fit de sa vie et de sa conversion : « Vous resterez d'accord, messieurs, après avoir eu connaissance de mes crimes effroyables, que je suis un exemple de la plus extraordinaire miséricorde de Dieu. J'ai passé ma vie jusqu'à l'âge de trente-cinq ans dans la pratique de toutes sortes d'abominations, et dans la profanation des sacrements que je recevais pour paraître catholique et vertueux. Après quelques années, je me trouvai saisi d'une haine si étrange contre la personne de Jésus-Christ, que je sortis du royaume pour aller à Constantinople me faire Turc. J'avais appris qu'un chiaoux du Grand-Seigneur était à Vienne pour négocier quelques affaires avec l'empereur : je fis diligence afin de l'accompagner à son retour ; mais l'infinie miséricorde de Dieu en disposa autrement, quoique ma malice l'eût de nouveau horriblement méprisée, comme je vais vous dire. Traversant une forêt d'Allemagne, je tombai la nuit entre les mains de voleurs qui tuèrent d'a-

¹ *Vie de Claude Bernard*, ch. 34. — ² Faillon, *Vie de M. Olier*, t. 1, p. 231.

bord deux hommes que je menais ; me voyant moi-même couvert de leurs feux, je fis alors le vœu d'aller à Notre-Dame de Liesse, si Dieu me garantissait de ce danger. Il m'a garanti en effet. Mais, hélas ! je continuai mon impie résolution, et me hâtai pour joindre le chiaoux, que je ne trouvai plus à Vienne. Dans l'espérance de l'atteindre, car il n'y avait qu'un jour qu'il était parti, je pris un bateau sur le Danube, et le suivis jusqu'à la frontière de Hongrie, où on m'arrêta, ne m'étant point muni de passe-port.

« Je descendis à Venise, à cause des commodités fréquentes qu'on y rencontre pour Constantinople, et je m'enrôlai pour soldat de cette république dans la garnison de Malamoque, d'où partent les vaisseaux. Mais Dieu permit que, durant six semaines, il n'en sortit aucun du port, et, dans l'ennui où j'en étais, je quittai la garnison sans congé pour revenir en France, ne considérant pas le péril que je courais en désertant. Lorsque je fus à Paris, on m'apprit la mort de mon père, que l'affliction de mon malheureux voyage avait sans doute avancée. Alors je me fis huguenot par intérêt ; et comme je n'avais aucune religion, et que ma famille m'offrait des avantages pour me ramener à l'Église, je me refis aussi catholique. Je continuai mes communions sacrilèges avec une débauche épouvantable. L'excès du vin, quoique je ne m'enivrasse pas, me jetait aussi dans une humeur si fâcheuse que j'eus beaucoup de querelles ; j'avais une soif continuelle du sang humain, et je tuai plusieurs personnes en rencontre et en duel ; et, pour me mettre à couvert de la justice, j'achetai une charge de conseiller au parlement de Rennes, quoique je n'eusse aucune connaissance du droit.

« Pendant ces désordres abominables, Dieu me préserva deux fois de la mort ; mais je n'en devenais que plus furieux et plus impie. Ainsi, dans l'une de ces circonstances, après d'horribles blasphèmes que j'avais vomis contre Dieu, la foudre tomba sur ma chambre pendant que je dormais, et en emporta le couvert et le plancher, et même le ciel de mon lit, en sorte que je me sentis couvert d'une ondée de pluie qui accompagna le tonnerre : je me mis à blasphémer de nouveau, défiant le tonnerre et celui qui l'avait lancé. Il me revint cependant quelques remords, et j'eus la pensée de me convertir ; j'allai même prier les Chartreux de me recevoir dans leur ordre ; mais le troisième jour, je les quittai sans leur dire adieu ; et dès lors je devins absolument athée, étant persuadé qu'il n'y avait ni Dieu, ni paradis, ni enfer, ni démons. »

M. de Quériot en était venu à cette affreuse extrémité lorsqu'il se rendit à Loudun. Dans le voyage, il avait entendu parler des possessions de cette ville, qu'il regardait, selon son expression, comme des

supercheries de bohémiennes, ne croyant pas même à l'existence des démons; et il y alla, par amusement, comme s'il fût allé à une vraie comédie. Mais la miséricorde divine l'y conduisait pour le terrasser et le convertir. Il s'était approché de très-près, afin d'être témoin de l'exorcisme, lorsque la possédée, qu'on exorcisait alors, se tournant vers lui, le démon, par la bouche de cette fille, se mit à vomir d'effroyables blasphèmes contre Dieu, l'accusant d'injustice, de ce qu'après avoir réprouvé tant d'anges pour un seul péché, il voulait faire miséricorde au plus méchant des hommes, qui en avait commis une infinité de bien plus horribles, et de ce qu'il lui avait arraché des mains ce misérable, ce blasphémateur, cet athée, lorsqu'il fit à Notre-Dame de Liesse ce vœu qu'il n'avait jamais accompli, et quoiqu'il fût indigne des bienfaits de cette Vierge.

Ce reproche d'avoir violé un vœu, dont M. de Quériolet n'avait jamais parlé à personne, plus formidable que la foudre, brisa sur-le-champ la dureté jusqu'alors invincible de ce cœur. Abîmé dans un océan d'amertume, il gagna une chapelle voisine, et là, tombant la face contre terre, il donna un libre cours à ses pleurs. On crut qu'il était malade, on voulut le relever, mais ses larmes firent connaître la nature de son mal. Après avoir passé la nuit prosterné sur le pavé de sa chambre, en l'arrosant sans cesse de ses larmes, il fit le lendemain sa confession générale; et commençant sa nouvelle vie par le pèlerinage voué à Notre-Dame de Liesse, il renvoya d'abord ses domestiques, donna aux pauvres tout ce qu'il avait avec lui, se revêtit lui-même de l'habit d'un pauvre, et fit tout le voyage nu-pieds, nu-tête, demandant l'aumône et pleurant sans cesse ses péchés. De Liesse, il alla de la même manière à la Sainte-Baume, en Provence, afin d'obtenir, par l'intercession de sainte Madeleine, quelque part de son esprit de pénitence et de son amour pour Jésus-Christ. Il revint à Rennes dans le même état, et demeura jusqu'à la mort dans la rigueur de sa pénitence et de ses humiliations, s'étant condamné à ne jamais regarder que la terre, faisant huit ou dix heures d'oraison par jour, et ne prenant presque aucune nourriture depuis le jeudi à midi jusqu'au dimanche à la même heure ¹. » Tel était cet homme, de qui le *pauvre Prêtre*, par inspiration prophétique, annonça la prochaine arrivée à ses auditeurs de la Charité.

Ce que Bernard faisait dans les hôpitaux pour les malades, il le faisait dans les prisons pour les détenus et les criminels, particulièrement pour ceux qui étaient condamnés à mort. Il s'attachait de préférence aux plus désespérés. On eût dit une mère qui les enfantait

¹ *Vie de Claude Bernard*, p. 234-237.

avec douleur à la vie éternelle. Il leur parlait avec douceur, humilité, tendresse; leur baisait les mains et les pieds : leurs rebuffades, car il en essuya plus d'une, ne faisaient que redoubler sa compassion. Il travaillait surtout à leur inspirer la confiance en la miséricorde divine. Sa grande ressource était l'intercession de la sainte Vierge. Il lui adressait fréquemment cette invocation de saint Bernard : *Memorare, ô piissima Virgo Maria, non esse auditum à sæculo*, etc. Il engageait les criminels à la réciter avec lui. Pour cela, il l'avait fait traduire en beaucoup de langues, et en distribuait des exemplaires partout. En disant cette prière, les cœurs les plus durs s'amollissaient. Une fois cependant, au fond d'un cachot, un brigand condamné à mort refusa obstinément de la dire. Le *pauvre Prêtre*, voyant le péril extrême de cette âme, lui dit tout à coup : Eh bien ! si tu ne veux pas la dire, tu la mangeras ! et il la lui mettait dans la bouche. Comme le criminel avait les fers aux mains et aux pieds, il consentit enfin à dire la prière, pour se débarrasser de cette espèce de violence. A peine l'eut-il fait, qu'il fondit en larmes et s'écria : O père Bernard ! vous souvenez-vous d'avoir dit à un religieux de tel couvent, que vous rencontrâtes dans le cloître : Mon frère, ayez bonne confiance, la sainte Vierge vous sauvera ? C'est moi, malheureux ! Devenu apostat, j'ai commis tous les crimes ! — Et il fit sa confession, et il publia les miséricordes de Dieu et de la sainte Vierge jusque sur l'échafaud.

Bernard connaissait l'efficacité miraculeuse du *Memorare* par un grand nombre de guérisons et corporelles et spirituelles, obtenues et pour lui-même et pour d'autres personnes, comme il l'atteste dans une lettre à la reine de France, Anne d'Autriche, à laquelle il avait annoncé qu'elle aurait un fils, qui fut Louis XIV ¹. Car, chose remarquable, le *pauvre Prêtre*, qui passait son temps avec les pauvres, avec les malades, avec les prisonniers, avec les galériens, était souhaité et chéri à la cour et dans le grand monde. Le cardinal de Richelieu l'entretenait volontiers, le consultait même. Un jour, ce grand ministre le pressa de lui dire quel service il pourrait lui rendre. Le *pauvre Prêtre*, après y avoir pensé, pria Son Éminence de vouloir bien faire raccommo-der la charrette qui conduisait les criminels à la potence, attendu que deux planches mal affermies les empêchaient de se préparer tranquillement à la mort. Le même cardinal lui ayant donné une abbaye au diocèse de Soissons, le *pauvre Prêtre* l'en remercia par une lettre que son premier biographe nous a conservée. Sa principale raison est qu'il voulait rester pauvre et

¹ *Vie de Claude Bernard*, ch. 29.

avec ses pauvres de Paris. La Providence avait eu soin de lui rappeler cette vocation. Un jour, ayant hérité d'un oncle, il se servit de son carrosse et de sa livrée pour aller dire la messe aux Minimes, à la fête de saint François de Paule. Contre l'ordinaire, il fut traité avec indifférence, on ne lui donna que des ornements médiocres, et on ne l'invita point à dîner avec la communauté. Il se rendit avec son équipage chez l'archevêque, qui était à table, et qui lui offrit à peine la dernière place, encore vacante. Cette indifférence inaccoutumée fait rentrer Bernard en lui-même. Il quitte la compagnie, renvoie son carrosse, proteste qu'il n'en aura plus jamais, et qu'il mènera toujours la vie d'un pauvre prêtre. Puis, remontant à la salle et reprenant sa gaieté ordinaire, il conte tout haut son aventure, est le premier à en rire, et trouve tout le monde changé à son égard. Car, autant on s'était montré froid, autant on le combla de caresses ¹.

La conversation du *pauvre Prêtre* était si agréable, que les amis s'invitaient l'un l'autre à dîner chez lui, en prenant sur eux la dépense, qui était réglée. On vit bien souvent à ces agapes des évêques, des seigneurs, des princes, des ambassadeurs même. Bernard les charmait et les édifiait par sa belle humeur. Après le repas, ses amis allaient visiter les prisons ². Trois ans avant sa mort, qui arriva le 23 mars 1641, il avait fondé, en faveur des pauvres séminaristes, le séminaire des *Trente-trois*, ainsi nommé des trente-trois années que Jésus-Christ a passées sur la terre. C'était moins un séminaire proprement dit qu'une pension gratuite pour de pauvres étudiants.

L'œuvre des vrais séminaires paraissait devoir être la vocation spéciale de deux hommes, les pères de Bérulle et de Condren, et de leur congrégation, celle de l'Oratoire.

Pierre de Bérulle naquit, l'an 1575, d'une ancienne famille de Champagne. Prévenu des grâces du ciel, il fit vœu de virginité à l'âge de sept ans, à l'exemple de sainte Catherine de Sienne, à laquelle il avait une dévotion particulière. Il fut élevé chez les Jésuites, et leur conserva toute sa vie un attachement inviolable. Lorsqu'en 1596 ces religieux furent bannis de la cour et de la France, il leur rendit tous les services d'un ami dévoué, et contribua puissamment à leur rétablissement. Eux, de leur côté, avaient en lui une si grande confiance, qu'ils lui envoyèrent un pouvoir d'examiner et de recevoir ceux qui se présenteraient pour entrer dans leur compagnie, sans qu'ils fussent sujets à d'autre examen ³. Ordonné prêtre l'an 1599, il fit l'année suivante une retraite chez les Jésuites de Verdun, pour

¹ *Vie de Claude Bernard*, ch. 22. — ² *Ibid.*, ch. 36. — ³ *Vie du cardinal de Bérulle*, par Germain Habert. Paris, 1646. l. 1, ch. 6.

consulter Dieu sur sa vocation spéciale ; car il se sentait de l'inclination pour l'état religieux. Le père Maggio, provincial, qu'il avait pris pour directeur de sa retraite, lui donna cet avis : Je ne sais pas quel peut être le conseil de Dieu sur votre âme, mais il ne vous appelle pas à la compagnie. Bérulle n'entra donc point chez les Jésuites, mais demeura prêtre séculier, s'employant avec succès, comme il avait déjà fait avant sa prêtrise, à la conversion des hérétiques. Il écrivit à cette fin, vers l'an 1609, trois traités de controverse : l'un de la *Mission des pasteurs*, l'autre du *Sacrifice de la messe*, le troisième de la *Sainte Eucharistie*. Il dirigeait en même temps plusieurs âmes pieuses, entre autres madame Accarie, depuis la bienheureuse Marie de l'Incarnation, qu'il seconda puissamment pour l'établissement des Carmélites en France. Il fit même le voyage d'Espagne pour en amener une colonie, dont quelques-unes avaient été formées par sainte Thérèse.

La bienheureuse Marie de l'Incarnation pressa M. de Bérulle, pendant bien des années, de former une congrégation dont le but principal fût de former aux évêques de bons curés et de bons vicaires. Bérulle ne consentit à se charger de cette œuvre qu'au bout de dix ans et sur l'ordre de l'archevêque de Paris. Il établit donc le 11 novembre 1611 la congrégation de l'Oratoire, qui ne se composa d'abord que de six personnes. Lui-même en expose ainsi le but, notamment dans un mémoire à l'archevêque : « Comme Dieu a joint au Saint-Siège une société, qui est celle des révérends Pères Jésuites, la congrégation de l'Oratoire sera jointe aux évêques, conformément à l'obéissance qu'on leur promet en recevant la prêtrise. La fonction principale de cette congrégation sera l'instruction ou l'institution, non pas de la jeunesse, mais des prêtres et de ceux qui sont appelés au sacerdoce : institution non pas dans la science, mais dans les vertus et les fonctions ecclésiastiques ¹. »

Ces paroles sont à remarquer ; car nous verrons les Oratoriens de France oublier bientôt cette première et principale vocation que Dieu leur avait donnée, et s'en donner eux-mêmes une autre, précisément celle qu'ils avaient d'abord exclue : nous les verrons négliger bientôt l'éducation du clergé dans des séminaires, pour s'adresser principalement à l'instruction de la jeunesse dans des collèges, concurremment avec les Jésuites. Par suite de cette infidélité, nous les verrons devenir une pierre de scandale dans la sainte Église de Dieu : leçon terrible pour toutes les sociétés ecclésiastiques de demeurer fidèles à leur première et principale vocation.

¹ *Vie du cardinal de Bérulle*, l. 2, ch. 2.

M. de Bérulle ne vit point cette prompte dégénération de son établissement. Employé par la cour dans les affaires politiques et nommé cardinal en 1627, il mourut le 2 octobre 1629, en disant la sainte messe. Son successeur, comme supérieur général, fut Charles de Condren, né d'une famille noble, près de Soissons, l'an 1588. C'était un ecclésiastique très-pieux, très-savant, très-humble, digne ami et confident de tous les saints personnages de son temps. Élu unanimement supérieur de l'Oratoire, il n'accepta que par obéissance et pour un an. L'année expirée, il prit la fuite et envoya sa démission; mais les chefs de l'institut, réunis en assemblée, refusèrent d'ouvrir sa lettre, et il fut décidé par un statut que, tant que le père de Condren vivrait, on ne procéderait à aucune nouvelle élection. Il fut enfin découvert dans sa retraite, et obligé de reprendre sa place. Il mourut le 7 janvier 1641. En 1643, nous verrons sortir de l'Oratoire le père Eudes, pour former une autre congrégation qui conservât mieux l'esprit de Bérulle et de Condren.

Ces deux vertueux prêtres, sentant peut-être que leur propre congrégation manquerait à l'œuvre des séminaires, y formaient d'autres ecclésiastiques, entre lesquels Vincent de Paul, M. Olier et ses amis. Ce fut à cette fin que le père de Condren empêcha M. Olier d'accepter l'épiscopat. Dieu a d'autres desseins sur vous, lui disait-il quelquefois; ils ne sont pas aussi éclatants ni aussi honorables que l'épiscopat, mais ils seront plus utiles à l'Église. Le pieux directeur portait son disciple à une grande dévotion envers le Saint-Sacrement et envers la sainte Vierge, et résuma l'esprit de ses instructions dans cette prière : Venez, Seigneur Jésus, et vivez en votre serviteur dans la plénitude de votre force, dans la perfection de vos voies, dans la sainteté de votre esprit, et dominez sur toute puissance ennemie dans la vertu de votre esprit, à la gloire de votre Père. En attendant, M. Olier, accompagné de ses amis, faisait des missions en différentes provinces. Le père de Condren ne s'expliqua sur leur vocation spéciale que peu de jours avant sa mort. « Étant donc seuls, dit l'un d'eux, il commença à me parler; et après m'avoir montré que le fruit des missions, quoique excellent, se perd, s'il n'est conservé par de bons ecclésiastiques, parce qu'il n'est que passager, il conclut qu'il fallait nécessairement travailler à en former dans l'Église, sans compter sur ceux qui sont déjà avancés en âge et promus aux ordres sans préparation, parce qu'il n'arrivait presque jamais qu'un mauvais prêtre se convertît. C'est donc, ajouta-t-il, une raison qui doit nous convaincre de la nécessité d'élever les jeunes gens dans l'esprit clérical : ce qui ne peut se faire que dans des séminaires, comme le concile de Trente nous l'a saintement montré. Sur cela, je lui exposai des difficultés qu'on croyait alors

insurmontables, et lui rappelai la persuasion où chacun était qu'inutilement on travaillerait à établir des séminaires, après qu'on avait vu depuis plus de soixante ans que ceux de Toulouse, de Bordeaux, de Rouen, n'avaient pu réussir, nonobstant les soins des cardinaux de Joyeuse et de Sourdis. Il me fit voir qu'on se trompait; qu'il n'y avait rien de plus aisé que d'en établir utilement, pourvu qu'on n'y reçût que des jeunes gens avancés en âge, et dont le jugement, déjà formé, pût faire juger, après les avoir éprouvés quelque temps, s'ils étaient appelés au service de l'autel. Il s'étendit beaucoup là-dessus, en donnant courage pour attendre le secours que Dieu donnerait indubitablement à cette œuvre. Il ajouta même qu'il ne fallait point perdre de temps pour commencer, parce que l'esprit malin ne manquerait pas de faire naître des divisions et des troubles pour empêcher de former de bons ecclésiastiques. Nous étions alors dans une grande tranquillité, et on ne parlait point encore de ces opinions qui ont jeté depuis la division, avec un dommage extrême dans l'Église. Il m'avertit enfin de ne prendre aucun parti que celui du Pape, et d'éviter les combats de paroles et les contentions, selon la recommandation de saint Paul ¹. » Avant de mourir, ce bon prêtre parut affligé des maux que l'hérésie du Jansénisme devait causer à l'Église : « Ce qui me fait gémir, dit-il à ses pères réunis, c'est le schisme que je prévois, et qui paraîtra dans deux ans. » Prédiction que l'événement justifia à la lettre ². Le père de Condren apparut à M. Olier dans une gloire et dans une lumière immenses, lui disant qu'il l'avait laissé héritier de son esprit, avec deux autres qu'il lui nomma ³.

M. Olier avait déjà reçu d'autres avertissements extraordinaires sur sa vocation spéciale à l'œuvre des séminaires en France. L'an 1634, comme il faisait des missions en Auvergne, il eut occasion de voir une sainte religieuse du pays, que de nos jours le pape Pie VII a déclarée vénérable, par un décret du 17 mars 1808. C'était la mère Agnès de Jésus, prieure du couvent de Sainte-Catherine de Langeac, ordre de Saint-Dominique, à quatre lieues de Brioude. Dès qu'il l'eut envisagée, M. Olier lui dit sur-le-champ : Ma mère, je vous ai vue ailleurs. Agnès lui répondit : Cela est vrai, vous m'avez vue deux fois à Paris, où je vous ai apparu dans votre retraite à Saint-Lazare, parce que j'avais reçu de la sainte Vierge l'ordre de prier pour votre conversion, Dieu vous ayant destiné à jeter les premiers fondements des séminaires du royaume de France. Effectivement, Olier se rappelait très-bien l'avoir vue deux fois en 1631, trois ans aupara-

¹ Faillon, *Vie de M. Olier*, t. 1, p. 273 et 274. — ² *Ibid.*, p. 275. — ³ *Ibid.*, p. 280.

vant. Dans la première apparition, il crut que c'était la sainte Vierge; dans la seconde, il jugea que c'était une religieuse, mais sans savoir de quel ordre ni de quel pays. Ce ne fut qu'en 1634 qu'il la reconnut dans la mère Agnès de Langeac, qui mourut en odeur de sainteté le 17 octobre de la même année 1634, après avoir consacré les trois dernières années de sa vie aux prières, aux austérités et aux larmes pour l'établissement des séminaires en France ¹.

Ce grand œuvre ne commença définitivement qu'au mois de janvier 1642, lorsque l'abbé Olier se retira au village de Vaugirard avec deux amis, les abbés de Caulet et du Ferrier. Dans les premiers moments, le supérieur des trois était l'abbé de Caulet. Leur nombre s'étant bientôt accru jusqu'à vingt, ce premier supérieur donna sa démission, et on élut unanimement M. Olier à sa place. L'abbé de Caulet quitta depuis la société dont il avait été le premier chef, devint évêque de Pamiers, combattit longtemps avec zèle l'hérésie du jansénisme, et finit par s'en laisser infecter jusqu'à la moelle des os. L'abbé du Ferrier quitta également la société dont il avait été un des trois premiers membres, et se laissa également infecter de la nouvelle hérésie. L'abbé Olier eut toujours pour amis et pour conseils saint Vincent de Paul, Adrien Bourdoise, les Jésuites Hayneuve et Saint-Jure, les Bénédictins Tarrisse et Bataille. Ces dignes amis l'encouragèrent puissamment dans les difficultés qu'éprouva l'établissement de sa compagnie et de son premier séminaire.

Mais la personne du monde qui contribua le plus à cet établissement fut sans contredit la sainte cabaretière que déjà nous avons appris à connaître, Marie de Gournay, veuve de David Rousseau. « Quoique cette pauvre femme, dit M. Olier, soit d'une basse naissance, et d'une condition qu'on a presque honte de nommer, elle est toutefois le conseil et la lumière des personnes de Paris les plus illustres par leur extraction, et des âmes les plus élevées en vertu et en grâce. Les princesses elles-mêmes ont recours à ses conseils, et recommandent à ses prières leurs affaires les plus importantes. Madame la duchesse d'Orléans, madame la princesse de Condé, les duchesses d'Anguillon et d'Elbeuf, la maréchale de la Châtre et plusieurs autres dames se tiennent heureuses de la voir; j'ai vu une dame de pareille condition qui n'osait même s'approcher d'elle. Je ne connais point d'âmes saintes qui ne s'estiment heureuses d'apprendre de sa bouche les voies qu'elles doivent suivre pour aller à Dieu; il n'y a point d'hommes apostoliques, de missionnaires, qui n'aillent s'instruire auprès d'elle; et je n'en vois pas un qui n'en sorte extrêmement

¹ Faillon, *Vie de M. Olier*, t. 1, l. 2 et 3.

édifié. Le père Eudes, ce grand prédicateur, la merveille de notre siècle, est venu la consulter souvent; le père de Condren, général de l'Oratoire, l'avait vue et consultée pour lui-même. Mademoiselle Manse, que Dieu a suscitée pour aller aider à la fondation de l'église du Canada, n'a entrepris ce dessein qu'après avoir reçu l'approbation de cette sainte femme, et ne l'a exécuté que par ses conseils et par déférence à ses lumières. C'est elle qui conseille et dirige M. du Coudray, suscité visiblement de Dieu pour les missions du Levant et pour la défense de l'Église contre les Turcs; elle l'avertit de tout ce qu'il doit faire, et tout s'avance par ses avis avec un succès merveilleux. C'est elle encore qui sert de guide à l'homme que Dieu a choisi pour l'établissement de l'église du Canada, M. le Royer de la Dauversière; quoique ce grand serviteur de Dieu soit très-éclairé dans les choses qui concernent sa mission, il regarde comme une grâce signalée de converser avec elle, et de recevoir ses conseils sur les affaires les plus importantes de ce pays. Ainsi en est-il de dom Jacques, Chartreux, comparable par son zèle à Élie, et qui ose bien attaquer les plus puissants du siècle, pour leur reprocher en face leurs vices et leur orgueil; il se tient heureux de lui exposer ses desseins, et les poursuit avec une nouvelle ardeur, que cette sainte femme a le pouvoir d'exciter ou de modérer par ses paroles. Un conseiller d'État suit en tout ses conseils pour la cause de Dieu, et par ses avis il a procuré de grands biens à l'Église. C'est à la persuasion de cette sainte femme que M. le chancelier travaille avec tant de zèle à l'extirpation de l'hérésie, au soutien de l'Église et à la gloire de la religion. Je passe sous silence non-seulement beaucoup d'ecclésiastiques de la condition du père de Condren et du père Eudes, mais des personnes de tout état; je parle des plus considérables de Paris: je les connais et je les vois, mais leur réputation m'empêche de les nommer. Quand on voit ces serviteurs de Dieu et ces hommes apostoliques, que Dieu donne maintenant à l'église de France, venir consulter cette sainte âme et se faire comme un devoir de suivre ses avis, on croirait voir la très-sainte Vierge, qui gouvernait autrefois l'Église, et conduisait tous les apôtres après l'ascension du Sauveur ¹. »

Dieu avait éprouvé l'abbé Olier de plus d'une manière, jusqu'à lui retirer l'usage de ses dons naturels et surnaturels, en sorte qu'on le vit demeurer muet lorsqu'il voulait exhorter les peuples. Ses propres amis en eurent honte, et le quittèrent. Il n'y eut que la sainte cabaretière à se prononcer toujours en sa faveur. Lui-même nous l'apprend. Lorsque durant mes peines, dit-il, j'étais abandonné, dé-

¹ *Vie de M. Olier*, t. 1, l. 8.

laissé et bafoué de tout le monde ; lorsque chacun me regardait comme un homme qui avait perdu l'esprit et un réprouvé, elle seule soutenait que je n'étais pas ce qu'on prétendait ; elle croyait que j'appartenais à Dieu. Mais après la retraite de l'abbé Olier à Vaugirard, et lorsqu'elle vit que Dieu avait rendu à son serviteur ses anciens dons, et lui en avait même communiqué de nouveaux, elle n'eut point de repos qu'elle n'eût enfin détrompé, à son sujet, les anciens compagnons de ses missions. Elle alla trouver ces messieurs, les pria chacun de venir à Vaugirard pour conférer avec lui, les assurant qu'ils seraient eux-mêmes frappés de le voir et de l'entendre. Et ce fut elle, dit Olier, qui acheva de les désabuser et de les délivrer de leurs préventions contre moi. Cette sainte âme travailla par ses prières, ses veilles, ses mortifications et une multitude de soins et d'autres peines, à nous rassembler enfin à Vaugirard, nous qui étions de pauvres errants, de pauvres aveugles, de pauvres brebis sans pasteur : et, éclairée du dessein de Dieu sur nous, elle nous déclara sa volonté sainte dans les ouvertures que la Providence nous offrait ¹.

Un soutien de même genre que Dieu préparait à l'abbé Olier pour le seconder dans ses bonnes œuvres, fut un simple ouvrier, que le célèbre archidiaque d'Évreux, Henri-Marie Boudon, ne qualifie pas autrement dans un de ses ouvrages que le *bon Lorrain*. On le désigne ordinairement sous le nom de *frère Claude*. Il s'appelait Claude Leglay, et était venu à Paris pour éviter la mort, durant la cruelle famine qui ravagea la Lorraine, sa patrie, par suite de la guerre des Suédois et des Français. Pour gagner sa vie, il travaillait à Paris chez un artisan de sa profession ; et là, quoique occupé de son métier, il jeta un si grand éclat par sa vertu, qu'il devint bientôt célèbre. Des personnes de la plus haute condition accouraient en foule à sa boutique, pour l'entendre discourir des choses de Dieu ; et les jours de fêtes et de dimanches, où frère Claude ne travaillait pas, on voyait toujours une longue file de carrosses devant la maison de son maître. Les hommes, même les plus consultés, allaient à leur tour le consulter comme un oracle ; et enfin, pour le rendre plus utile, on l'obligea, comme malgré lui, de sortir de sa boutique et d'entrer chez M. Legauffre, qui en 1641 venait de succéder au père Bernard dans ses œuvres de charité. Ce fut auprès de M. Legauffre que sa vie parut plus extraordinaire. Quoique d'un naturel fort gai, il était si occupé de Dieu, et cette application absorbait tellement les facultés de son âme, que, dans les rues de Paris, une des villes les plus tumultueuses

¹ *Vie de M. Olier*, p. 328.

qui soient dans le monde, il n'entendait ni bruit, ni fracas, ni carrosses, ni les cris de ceux qui l'avertissaient de se retirer, et ne distinguait presque rien de ce qui était sur son passage. Il était heurté, foulé, jeté par terre : on le croyait mort ou brisé, il se relevait à l'instant, et quoiqu'il fût souvent blessé, il se trouvait guéri sans le secours de personne.

« C'est un homme d'une sainteté éminente, dit M. Olier : il a presque perdu l'usage des yeux, tant il est absorbé par la présence divine, qui le retire de la vue de toute créature ; car il ne peut se conduire seul dans les rues, ne voyant presque point les lieux par lesquels il marche. C'est un personnage dont l'intérieur est celui d'Élie, au rapport de Marie Rousseau ; et, comme d'ailleurs ses actions, ses sentiments et ses dispositions le font voir, il éprouve une impatience extrême de sortir de ce monde pour aller à Dieu, à peu près comme l'éprouveraient les âmes bienheureuses si elles venaient habiter des corps mortels. Il est semblable à ces flammes, qui, par des mouvements incertains et rapides, se poussent, s'agitent de tous côtés et s'élèvent toujours en haut. Cet homme est un feu brûlant et ardent : il est tout embrasé du désir de voler en Canada, et il disait dernièrement, tout ravi en Dieu : Allons, allons à notre maître, allons où il nous veut ; allons dans cette nouvelle église : voulant parler de Montréal. » Voici comment M. Olier vit ce saint homme pour la première fois, le 16 juillet 1642, fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, où il était allé dire la messe chez les Carmélites. « Plusieurs personnes se rencontrèrent dans ce même lieu : ce sont celles qui se préparent pour aller dans le Canada, et qui s'occupent des affaires de la religion dans ce pays. Frère Claude y vint aussi de son côté. Pendant toute la messe, il ne fit autre chose que demander à Notre-Seigneur ce que je lui avais tant demandé moi-même depuis longtemps, c'est-à-dire que je fusse tout consommé en lui, et que tout mon vieil homme fût entièrement anéanti. Il demandait encore à Dieu que je fusse le général de ses capitaines, lesquels pourraient former ensuite chacun un grand nombre de soldats. Ces prières, qu'il faisait avec un zèle ardent, étaient produites en lui par le pur mouvement du Saint-Esprit ; car il ne savait rien de ma vocation pour le clergé, et je ne sache point que personne lui en eût jamais rien dit. Dieu lui imprima même une si vive affection pour moi, pendant que j'offrais le saint sacrifice, qu'il n'en pouvait plus supporter la violence. Ayant eu occasion de le voir l'après-midi, il me dit dans les transports de l'amour divin qui le consume : Il y avait si longtemps que je cherchais un frère, sans pouvoir encore le trouver ! vous êtes celui que je cherchais : je n'en ai point rencontré jusqu'à présent de

semblable ; je ne puis plus vous quitter, tant Notre-Seigneur m'a lié étroitement à vous ¹.

La même année 1642, le curé de Saint-Sulpice, à Paris, désespérant de réformer sa paroisse, se résolut à la quitter et l'offrit à M. Olier. Saint Vincent de Paul, Adrien Bourdoise et dom Tarisse lui conseillaient d'accepter, comme un acheminement providentiel à l'établissement des séminaires. Mais il y eut des oppositions et secrètes et publiques. Elles furent déjouées par la sainte cabaretière, Marie, veuve Rousseau, qui les connaissait par une lumière surnaturelle, et en avertissait d'avance. Olier accepta enfin d'après les ordres de son directeur, et se dévoua, lui et ses compagnons, à la paroisse de Saint-Sulpice, qui passait alors pour la plus dépravée de Paris et même de la France. Leurs vues étaient de renouveler la piété dans le peuple par des instructions familières, et de former des prêtres à la même œuvre. Après son acceptation, Olier fut persécuté par ses proches : ils étaient fâchés, notamment sa mère, de le voir curé, après qu'il avait refusé l'évêché de Châlons et la pairie. Mais Dieu lui concilia les cœurs de ses principaux paroissiens, et enfin de sa famille. Son premier soin fut de réunir en communauté les prêtres de sa paroisse. Cette communauté, composée d'abord seulement des ecclésiastiques venus de Vaugirard, de sept à huit autres qui s'étaient joints à ceux-ci, et de quatre prêtres appartenant à l'ancien clergé de Saint-Sulpice, compta bientôt cinquante membres, tous remplis de zèle et de ferveur. Le nouveau curé divisa sa paroisse en huit quartiers, qu'il consacra chacun à la sainte Vierge, sous le titre de l'une de ses fêtes. Pour chacun de ces huit quartiers il nomma un prêtre qui devait veiller spécialement sur les paroissiens renfermés dans cette circonscription ; et, afin que ces huit prêtres pussent s'acquitter plus aisément de leur charge, il leur en associa d'autres, au nombre de dix ou douze, pour les aider dans le besoin. Il enjoignit aux prêtres des quartiers de prendre des informations sur les nécessités spirituelles et temporelles des habitants, et, pour cet effet, de dresser un état nominatif de toutes les personnes, au moins de tous les chefs de famille, et de le renouveler tous les trois mois. Il désigna encore pour chaque rue en particulier une personne de piété, chargée de faire connaître les désordres qui pourraient se trouver dans les ménages, ainsi que le nom et la demeure des personnes de mauvaise vie qui auraient leur domicile dans cette rue. Le prêtre de quartier devait rechercher surtout les causes de la corruption des mœurs pour y apporter un remède efficace, et enfin tenir un mémoire exact des pau-

¹ *Vie de M. Olier*, t. 1, l. 9, p. 379-381.

vres, des ignorants, comme aussi de tous ceux qui vivaient dans l'éloignement des sacrements, et dont la conduite scandaleuse pouvait être, pour plusieurs autres, une occasion de péché.

D'après l'état particulier de chaque quartier, il fit composer un état général de toute sa paroisse, afin de ressembler au bon pasteur, qui connaît toutes ses brebis, et les appelle chacune par son nom. Il est indigne d'un curé de ne pas savoir le nombre de ses communicants, puisqu'il n'y a pas de berger qui ne sache au juste combien il a de bœufs, de brebis et d'agneaux sous sa garde. Jacob le savait si bien, qu'il payait à Laban chaque bête que le loup lui enlevait. Cet état général n'est, au reste, que le livre *De statu animarum*, que Paul V, dans son Rituel, recommande à tous les curés, et dont saint Charles leur a tracé un formulaire qui se trouve dans les *Actes de l'église de Milan*. On n'omettait rien pour convaincre les séminaristes de la nécessité de ce livre.

Les prêtres des quartiers devaient visiter assidûment leurs malades, et proportionner le nombre de leurs visites à la gravité de la maladie; en sorte que ceux qui approchaient de leur fin fussent visités tous les jours, et que ceux qui étaient en danger ne demeurassent jamais deux jours sans être vus de leur confesseur, pour recevoir de sa bouche quelque parole de salut. Outre ces prêtres, chargés des divers quartiers de la paroisse, Olier en désigna d'autres pour porter aux malades les sacrements d'eucharistie et d'extrême-onction; d'autres pour les baptêmes et les mariages; quelques-uns pour faire les petites sépultures; plusieurs pour donner conseil aux paroissiens; d'autres pour recevoir leurs confessions à quelque heure du jour que ce fût. Les récréations que tous ces ecclésiastiques prenaient en commun étaient pour eux aussi instructives qu'édifiantes. Après le dîner, on proposait au supérieur les cas et les difficultés extraordinaires qui se présentaient dans la paroisse, soit pour la morale, soit pour la controverse avec les hérétiques, ou pour la conduite des âmes. Quand le supérieur ne savait pas y répondre, il chargeait quelque docteur de la compagnie d'aller en Sorbonne en demander la solution, et le soir il en faisait le rapport après le souper. Chaque jour, il se présentait un grand nombre de questions, les plus difficiles qu'on pût imaginer; et il est certain que cette conversation se faisait avec un grand profit des assistants, et valait une grande étude. Un autre avantage précieux de ces conférences, c'est qu'elles tendaient à introduire parmi les membres de la communauté les mêmes maximes pour la conduite des âmes. A cet effet, Olier voulut qu'ils suivissent pour règle les *instructions de saint Charles Borromée aux confesseurs de son diocèse*; et afin de ramener tous les esprits aux sages

principes de ce grand cardinal, il fit imprimer, pour la première fois en France, les *Actes de l'église de Milan*. Un avantage plus général, ce fut d'accréditer les *Instructions de saint Charles* parmi les ecclésiastiques qui venaient se former au séminaire, et insensiblement dans tout le clergé de France, qui, en 1657, les fit imprimer à ses frais.

Parmi les maux de sa paroisse, l'ignorance des choses du salut où vivaient la plupart des enfants parut au nouveau curé celui qu'il fallait guérir le premier. A cet effet, il établit divers catéchismes. Lui-même voulut exercer ce ministère dans son église paroissiale à l'égard des plus jeunes enfants, et il s'en acquittait, disent les mémoires du temps, avec un amour et une humilité admirables. Mais, de peur que la distance où plusieurs étaient de l'église ne les privât de cette instruction, il établit, dans l'étendue du faubourg douze autres catéchismes, qu'il distribua suivant la population des quartiers, et dont il donna la conduite aux ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice. Pour chaque catéchisme il nomma deux séminaristes, dont l'un, connu sous le nom de *clerc*, et qui était subordonné à l'autre, allait dans les rues en surplis, la clochette à la main, afin d'appeler les enfants à l'instruction, et entraînait même dans les maisons pour engager plus sûrement les parents à les y conduire. Enfin d'autres ecclésiastiques se répandaient dans toutes les écoles, afin que personne ne restât sans instruction. Outre ces catéchismes, il en établit de particuliers pour disposer plus prochainement les enfants à leur première communion, et qui sont connus sous le nom de *Catéchismes de la semaine*. Il en institua encore un autre, destiné à les préparer au sacrement de confirmation, et régla, contre la pratique commune, que les catéchistes leur feraient subir à tous un examen avant de les admettre à la réception de ce sacrement.

Il désigna des prêtres pour recevoir leurs confessions générales; et, se croyant redevable à toutes ses ouailles, il ne refusait pas, malgré ses nombreuses occupations, de confesser lui-même les enfants qui voulaient s'adresser à lui. Il les accueillait avec une bonté et une tendresse de mère et de nourrice, et, convaincu que ces jeunes cœurs, semblables à une cire molle, reçoivent avec une égale facilité toutes sortes d'impressions, il s'efforçait d'y graver les premiers traits de l'homme nouveau, dont il leur offrait le modèle dans l'ENFANT JÉSUS, soumis et obéissant à ses parents, et croissant chaque jour en grâce et en sagesse. Il s'efforça aussi de subvenir à l'indigence spirituelle des domestiques et des pauvres. Outre les secours qui leur étaient communs avec les autres paroissiens, il établit pour eux des instructions et des catéchismes particuliers. Trois fois chaque semaine, durant

le carême, il faisait rassembler les pages et les laquais, extrêmement nombreux dans la paroisse de Saint-Sulpice. Trois autres jours, chaque semaine, il réunissait les mendiants, pour leur apprendre les mystères de la foi, la manière de sanctifier leur condition, et les moyens de recevoir avec fruit les sacrements de pénitence et d'eucharistie. Il établit enfin pour les vieillards un catéchisme qui se faisait le vendredi de chaque semaine. Chaque exercice, pour les mendiants et pour les vieillards, était suivi d'une distribution générale de secours, proportionnés au mérite des réponses qu'ils avaient données aux interrogations.

Outre ces différents catéchismes, il en établit un autre dans l'église, pour toutes sortes de personnes ; mais de peur que la honte n'en éloignât les plus âgés, qui avaient cependant besoin d'être instruits, il crut à propos de le faire dans un langage plus relevé, sans rien dire toutefois qui ne fût à la portée des esprits les plus simples. De plus, il envoyait de temps en temps plusieurs ecclésiastiques dans les familles, où il savait qu'on vivait dans l'ignorance des vérités du salut, sans oser venir aux instructions publiques. Il y faisait distribuer des feuilles imprimées, ornées de pieuses vignettes, et où étaient exposés les mystères de la religion, les principaux actes du Chrétien, les prières du matin et du soir, l'offrande que tout fidèle doit faire à Dieu des actions de la journée, la manière de sanctifier les plus communes, comme le travail, le boire, le manger. Enfin il établit, surtout en faveur des gens de travail, une prédication familière, qui avait lieu dès le grand matin, et, pour la fin du jour, une lecture glosée : usage qui fut bientôt adopté dans toutes les paroisses de la capitale. Dès son entrée dans le ministère pastoral, il s'occupa aussi d'une manière spéciale des maîtres et des maîtresses d'école, et les assembla plusieurs fois pour les instruire de ce qu'ils devaient enseigner eux-mêmes aux enfants. En vertu du droit que lui donnaient les lois du royaume, il réunit également les sages-femmes, pour s'assurer si elles connaissaient suffisamment les rites et la forme du baptême, et leur donner d'autres instructions convenables.

Comme les protestants étaient en grand nombre dans le faubourg, il établit des conférences pour convertir les hérétiques. Il attira dans sa paroisse le père Véron, célèbre controversiste ; mais, comme nous avons déjà vu, il fut encore plus puissamment secondé dans cette œuvre par le coutelier Clément et le mercier Beaumais. Comme les hérétiques et les libertins répandaient dans le public une multitude de mauvais livres, le bon curé établit aux portes de son église une librairie de bons livres, qu'il examinait lui-même ou faisait examiner par quelqu'un de ses prêtres, afin que ses paroissiens n'y trou-

vassent rien de contraire à la foi et aux mœurs. Mais le moyen qu'il employa surtout pour ranimer la piété presque éteinte dans sa paroisse fut d'y rétablir la dévotion au Très-Saint-Sacrement et celle envers la très-sainte Vierge. Dès son entrée, il s'efforça d'en jeter les fondements dans les cœurs. Tout annonçait dans son église le dépérissement de la religion : il commença par en relever l'éclat et la pompe. Les autels étaient nus et sans décoration, plusieurs même étaient mutilés, à demi brisés, ou trop incommodes pour y célébrer dignement l'adorable sacrifice : du consentement des marguilliers, il les fit démolir tous, même le maître-autel, et reconstruire avec la décence convenable. Le pavé de l'église était inégal, il le fit remplacer par un autre, uniforme et régulier ; la sacristie se trouvait dépourvue d'ornements et de vases sacrés, bientôt elle en fut richement pourvue. La majesté des offices divins se ressentait de la décadence de tout le reste : pour lui rendre son éclat, Olier rétablit dans son église l'office canonial, et assigna des revenus pour cet objet. Le zèle que déployaient ses prêtres occasionna bientôt un ébranlement général dans tout le faubourg Saint-Germain. Les moyens de sanctification y étaient si abondants et si multipliés qu'ils ressemblaient aux exercices d'une mission continuelle. Dès avant la fin de la première année, les prêtres de la paroisse ne pouvaient suffire pour entendre les confessions. Il fallut, pour le temps pascal, appeler au secours des docteurs de Sorbonne et des religieux de divers ordres, qui tous s'accordèrent à suivre les règles de saint Charles dans l'administration du sacrement de pénitence. L'affluence des fidèles devint si grande aux offices et aux prédications, que bientôt l'église ne put suffire à un empressement si général ; en sorte que, quelques mois après avoir pris possession de la cure de Saint-Sulpice, Olier crut devoir exposer, dans une assemblée de fabriciens, la nécessité où l'on se voyait réduit de construire un vaisseau plus spacieux.

Mais rien ne contribua plus profondément à ressusciter la piété dans la paroisse de Saint-Sulpice que les visites au Saint-Sacrement, l'usage des saluts et bénédiction, l'institution des quarante heures, la communion fréquente, la communion en général de chaque mois pour les enfants, la consécration des enfants de la paroisse à la très-sainte Vierge.

Après le Très-Saint-Sacrement de l'autel, où Jésus-Christ réside réellement, Olier ne trouvait pas d'objet plus digne de son amour que les pauvres, sous l'extérieur desquels il aime aussi à se cacher. Il s'était engagé par vœu à leur soulagement. A peine eut-il été mis en possession de la cure de Saint-Sulpice, qu'il fit dresser un rôle des pauvres honteux, dont le nombre s'éleva à quinze cents, sans comp-

ter les pauvres ordinaires. Pour secourir plus généralement les uns et les autres, il rétablit dès la première année et perfectionna la confrérie de la Charité pour le soulagement des malades. Cette pieuse institution, formée depuis plus de dix ans sur cette paroisse par saint Vincent de Paul, n'existait déjà plus ou était presque éteinte. Pour la ranimer, Olier réunit les dames de sa paroisse les plus zélées et les plus dévouées au soulagement des pauvres, et leur donna des réglemens que saint Vincent de Paul lui avait communiqués. Il détermina ces bonnes dames à servir elles-mêmes les malades. Et pour rendre ce service perpétuel, il établit sur sa paroisse les filles ou sœurs de la Charité. Il avait un ministre de ses aumônes, qui l'accompagnait toujours dans les visites générales des pauvres. C'était un pieux laïque, nommé Jean Blandeau, plus connu sous le nom de frère Jean de la Croix. Il avait été domestique du père Bernard, dit le *pauvre Prêtre*, qui l'avait pris parmi les mendiants, ayant remarqué en lui un très-bon sens et une parfaite intégrité.

Par une disposition secrète de la Providence, qui voulait sans doute sanctifier le père Bernard et le frère Jean, l'un par l'autre, ils ne sympathisaient pas d'humeur entre eux. Ce fut ce motif qui porta le père Bernard, dont la patience était souvent mise à de rudes épreuves par son domestique, à le surnommer *frère Jean de la Croix*. Rien n'était plus singulier que le sujet de leurs querelles, car les extases du père Bernard en étaient ordinairement l'occasion. Frère Jean allait même s'en plaindre au confesseur de son maître, et lui disait d'un ton animé : « Lorsque je lui sers la messe, il demeure ravi en extase trois heures de suite ; et cependant je suis nécessaire ailleurs, puisqu'il n'a que moi pour le servir. Quand je lui ai préparé à manger et que je vais l'avertir, je le trouve extasié sans pouvoir le faire revenir. Cela n'est-il pas insupportable ? » Le père Bernard le garda néanmoins jusqu'à sa mort, arrivée au mois de mars 1641, et ce fut peu après que le frère Jean vint s'offrir à M. Olier, pour l'aider dans le soin des pauvres de la paroisse, exercice de charité qu'il continua le reste de ses jours. Il se montra constamment un très-fidèle imitateur des vertus de son ancien maître, et ne cessa de faire pénitence des sujets de mérite qu'il lui avait fournis ¹.

Au milieu des succès de son ministère, Olier ne laissait pas d'éprouver beaucoup de contradictions, en particulier pour établir le séminaire de Saint-Sulpice d'une manière durable. Après bien des difficultés, de concert avec deux amis, il acheta, le 27 mai 1643, un emplacement convenable pour le prix de soixante-quinze mille

¹ *Vie du père Bernard*, par le père Lempereur.

livres, que les trois amis payèrent de leurs deniers. Dans ce local, à proximité de la cure, il y avait un grand jardin clos de murailles, et trois corps de maisons ; et en attendant le temps favorable pour bâtir, Olier plaça dans ces maisons une partie des ecclésiastiques qu'il avait, tant à Vaugirard qu'au presbytère. Le 2 mai de la même année, il avait conduit ses deux amis à Montmartre, pour renouveler le même engagement qu'il avait contracté avec les premiers compagnons de sa retraite à Vaugirard, en 1642, de ne point abandonner l'œuvre du séminaire.

Dès lors commencèrent des murmures dans la paroisse. L'ancien curé prétend y rentrer, et publie des écrits contre son remplaçant. Les libertins et les femmes de mauvaise vie forment une autre faction contre Olier. La conjuration éclate. Le presbytère est envahi et pillé. Une partie des émeutiers, conduits par un ancien prêtre habitué de la paroisse, montent à la chambre de M. Olier, se saisissent de lui, le traînent sur l'escalier, puis dans les rues voisines, l'accablant d'injures, avec des coups de pied et de poing, et lui montrant un pistolet prêt à être tiré sur lui.

Saint Vincent de Paul, informé du tumulte, survint en toute hâte, résolu de défendre la vie de son ami au péril même de la sienne propre. Il courut en effet le plus grand danger, en se jetant au milieu de ces furieux ; car personne parmi eux ne pouvait ignorer que, si M. Olier était à la tête de cette paroisse, dont ils le regardaient comme le tyran, c'était à saint Vincent de Paul qu'on devait s'en prendre. Aussi, dès qu'on le vit dans la foule, on ne se contenta pas de l'accabler de reproches : aux paroles on joignit bientôt les coups, sans respect pour son caractère et sa vertu ni aucun égard aux immenses services qu'il rendait déjà au peuple de la capitale. A tous leurs mauvais traitements il opposait la douceur d'un agneau, sans proférer un mot de plainte, se contentant de répéter ces paroles : *Frappez hardiment Saint-Lazare et épargnez Saint-Sulpice*. Enfin, après avoir traîné quelque temps M. Olier, les séditeux l'abandonnèrent à la populace, pour aller profiter du dégât que les autres faisaient dans la maison. Ce fut alors que quelques amis du serviteur de Dieu, qui étaient accourus à son secours, se mêlant dans la foule, le conduisirent à travers les huées du peuple jusqu'au palais du Luxembourg.

L'affaire est portée au conseil d'État. On y accuse par erreur saint Vincent de Paul, qui, au lieu de se défendre, prend sur lui tout le blâme de cette émeute. Le conseil d'État renvoie l'affaire au parlement, qui enfin ordonne que M. Olier soit remis en possession de sa cure. Aussitôt nouvelle sédition, mais qui est dissipée par l'arrivée des

gardes du roi et par la justice. La première émeute eut lieu le jeudi, la seconde le samedi. Le lendemain, dimanche de la Trinité, comme M. Olier faisait le prône dans sa paroisse, une vieille femme l'apostropha du milieu de la foule, et lui fit tout haut la leçon sur ce qu'il avait fait et sur ce qu'il devait faire. M. Olier, qui, malgré sa vivacité naturelle, avait montré un calme parfait au milieu de tout ce tumulte, laissa parler la vieille femme jusqu'au bout; et ayant attendu qu'elle se fût assise, il se contenta de lui répondre tranquillement : *Eh bien ! ma bonne amie, on y pensera.* Puis il reprit son discours, comme s'il n'eût point été interrompu.

Il apaisa de même, par son calme et sa générosité, les restes de la tempête. Enfin, le 6 septembre de la même année 1643, avec ses deux amis, MM. de Poussé et Damien, il signa l'acte de fondation de la société de Saint-Sulpice. En voici les dispositions principales : Les trois amis y déclarent que, reconnaissant les effets visibles des bénédictions qu'il a plu à la bonté divine de répandre sur le dessein qu'ils ont déjà conçu de l'établissement d'un séminaire, et voyant que, de toutes parts, des personnes signalées en doctrine et en vertu se joignent à eux pour concourir à une si bonne œuvre, ils ont jugé que, si ce séminaire était érigé en corps de communauté avec toutes les approbations convenables, il augmenterait de jour en jour, et produirait les fruits que l'Église, les conciles, les ordonnances royales et les assemblées du clergé ont attendus de cette sorte d'établissement : qu'en conséquence, estimant ne devoir pas retarder davantage l'exécution de ce dessein, qui a pour objet la gloire de Dieu et l'honneur de son Église, sous la direction et disposition de nosseigneurs les évêques, dans la juridiction desquels se feront de semblables établissements; après avoir invoqué l'assistance du Saint-Esprit, ils promettent de faire un corps de communauté pour vaquer à toutes les fonctions d'un séminaire, aux termes et selon l'esprit des canons : le tout sous les articles, statuts et règlements qui seront convenus entre eux, et ceux qui s'uniront à eux pour composer tous ensemble le corps du séminaire. Cet acte fut approuvé par le roi Louis XIV, alors âgé de sept ans, et par l'abbé de Saint-Germain, qui avait la juridiction ecclésiastique dans le faubourg. C'est ainsi que, contre toutes les apparences humaines, et au milieu des contradictions et des persécutions de tout genre, furent établis le séminaire et la compagnie de Saint-Sulpice.

Depuis son entrée dans la cure de Saint-Sulpice, Olier avait formé le dessein de construire un vaisseau proportionné à l'immense population du faubourg, et qui répondit mieux au bel ordre qu'il avait mis dans les cérémonies, ainsi qu'au nombre de ses ecclésiastiques.

Il ne pouvait s'empêcher surtout de déplorer l'indifférence des grands de sa paroisse, qui faisaient construire pour leurs personnes de magnifiques palais, tandis qu'ils laissaient le Fils de Dieu dans un édifice sans dignité et près de tomber en ruine. Lorsqu'il apprit la mort de Marie de Médicis, femme de Henri IV, qui avait employé des sommes énormes à bâtir le palais du Luxembourg, et négligé le soin de la maison de Dieu, il se sentit porté à satisfaire pour elle en qualité de pasteur. Enfin, après avoir assemblé plusieurs fois les fabriciens et les notables de sa paroisse, une fois même la paroisse entière, il adopta un plan qui donnait à l'édifice projeté trois fois plus d'étendue que n'en avait l'ancien. La première pierre en fut posée le 20 février 1646. On jeta les fondements du chœur, on éleva les murs de la chapelle de la sainte Vierge ; mais les troubles politiques, les guerres civiles des princes et du parlement de Paris obligèrent de suspendre les travaux. Ils ne furent repris qu'en 1718, trois ans après la mort de Louis XIV, par les soins de M. Lanquet de Gergy, sixième successeur de M. Olier dans la cure de Saint-Sulpice, et la consécration solennelle de la nouvelle église se fit en 1745.

Empêché de construire le temple matériel de sa paroisse, Olier s'appliqua d'autant plus à en perfectionner le temple spirituel, les âmes. Il réussit à autoriser la piété parmi les hommes du monde et les hommes de guerre. L'un d'eux lui aida beaucoup dans cette entreprise, quoiqu'il ne fût pas de sa paroisse. Ce fut le baron de Renti. Né d'une famille noble au diocèse de Bayeux, il était naturellement bouillant, prompt, altier, moqueur. Le livre de *l'Imitation de Jésus-Christ*, que son libraire le pressa de lire, le détrompa de toutes les illusions du monde. Dès lors il fut un modèle d'édification à la guerre et à la cour, aussi bien que dans l'intérieur de sa famille. Personne ne montrait plus de sagesse que lui dans les conseils de guerre, ni plus de résolution et de courage au milieu des périls. Ayant été un jour provoqué en duel, il répondit que Dieu et le roi lui défendaient de repousser une injure par les armes, mais que si son adversaire l'attaquait à force ouverte, il le mettrait en état de s'en repentir. La chose arriva en effet de la sorte : le perfide agresseur fut blessé par M. de Renti, qui le fit porter dans sa tente, lui prodigua toutes sortes de soins, et lui rendit son épée. C'était un homme sans respect humain, incapable du moindre déguisement ; et quoiqu'il fût toujours uni à Dieu, il était néanmoins très-civil et plein de prévoyance. Il fut l'un de ces fervents laïques que Dieu suscitait alors pour rallumer le zèle attiédi du clergé. Voyant la vie lâche et inutile des ecclésiastiques, il en avait le cœur navré de douleur, et demandait ardemment à Dieu des hommes apostoliques. Il

était même comme le directeur d'un grand nombre d'ecclésiastiques et de séculiers. Il sut associer le marquis de Fénelon, oncle du célèbre archevêque, à tous les genres de bonnes œuvres auxquelles il se livrait lui-même : les séminaires, les associations pieuses, tous les projets utiles à la religion et à l'humanité obtenaient son appui et son concours. Les catholiques anglais réfugiés en France, les captifs de Barbarie, les Missions du Levant, l'église du Canada trouvèrent en lui un protecteur actif et généreux. Ce fut surtout à Paris qu'il déploya tout l'héroïsme de sa charité envers les indigents, les malades, les étrangers pauvres et les ouvriers, dont il s'était fait le nourricier, l'ami et le frère. Quelques années après la mort du père de Condren, son directeur, il se mit sous la conduite de M. Olier, et eut avec lui, dès ce moment, les rapports les plus intimes. Il l'aida particulièrement à l'abolition des duels parmi les militaires, et à gagner à cette bonne œuvre le marquis de Fénelon et le maréchal de Fabert ¹.

Enfin les travaux de M. Olier pour la sanctification des diverses classes dont se composait sa paroisse, fructifièrent d'une manière si étonnante, qu'en peu d'années cette paroisse offrit comme une image de la société des premiers Chrétiens. Il fut aisé de remarquer ce changement par les confessions fréquentes, les restitutions nombreuses, la soumission aux lois de l'Église, l'empressement d'assister aux offices divers, la faim insatiable d'entendre la parole de Dieu, la douleur et le repentir d'une multitude d'enfants prodiges, qui venaient, dans l'amertume de leur conscience, détester les dérèglements de leur vie passée ; et, pour tout dire en un mot, dans cette paroisse où la sainte table était autrefois déserte, l'ardeur de se nourrir de la divine eucharistie devint si universelle, que chaque année on comptait jusqu'à deux cent mille communions faites dans la seule église paroissiale, quoiqu'il y eût sur la paroisse environ trente églises de communautés ouvertes au public. Les âmes les plus simples savaient s'entretenir pieusement avec Dieu. Un prêtre de la cure, depuis évêque de Perpignan, rencontra une pauvre jardinière, qui paraphrasait ainsi l'Oraison dominicale, *Notre Père qui êtes aux cieux* : Que je suis heureuse, mon Dieu, d'avoir le bonheur de vous avoir pour père ; et que j'ai de joie de songer que le ciel doit être un jour ma demeure ! Faites-moi la grâce, ô mon Dieu ! de ne point dégénérer de la qualité de votre enfant ; ne permettez pas que je fasse rien qui me prive d'un si grand bonheur. *Que votre nom soit sanctifié* : Mon Dieu, je ne suis qu'une pauvre femme, et par conséquent hors d'état

¹ *Vie de M. de Renti*, par le père Saint-Jure. *Vie de M. Olier*, partie 2, l. 5.

par moi-même de pouvoir sanctifier votre saint nom ; mais je désire de tout mon cœur qu'il soit sanctifié par toute la terre. *Que votre règne nous arrive* : Je désire, ô mon Dieu ! que vous régniez dès à présent dans mon cœur par votre grâce, afin que je puisse régner éternellement avec vous dans la gloire. *Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel* : Mon Dieu ! vous m'avez condamnée à gagner ma vie par le travail de mes mains : j'accepte, Seigneur, cette heureuse condition, et je ne voudrais pas la changer en une autre contre votre adorable volonté. *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien* : Mon Dieu, je demande trois sortes de pain : celui de votre divine parole, pour m'apprendre ce que je dois faire ; celui de la sainte eucharistie, qui fortifie mon âme, et celui qui m'est nécessaire pour nourrir et sustenter mon corps ; et je vous promets, mon Dieu, après avoir pris ce qui me sera nécessaire, d'assister du reste ceux qui pourront en avoir besoin, etc. Plus d'un livre de piété contient ce *Pater de la jardinière* de Saint-Sulpice.

Les guerres civiles des princes et de la France portèrent jusqu'à trois fois la désolation dans Paris, notamment dans la paroisse de Saint-Sulpice. M. Olier déploya toute la charité d'un bon pasteur pour secourir les malheureux de toute espèce. Un autre fléau dévastait la capitale, l'hérésie du jansénisme. Bien des curés en laissèrent infecter ou infectèrent eux-mêmes leurs paroisses. M. Olier sut en préserver la sienne par sa courageuse vigilance et par son obéissance hautement déclarée envers l'Église romaine. C'est sans doute aux impressions salutaires que ce sage et zélé pasteur laissa dans les cœurs de ses paroissiens et de tous les ecclésiastiques qu'il faut attribuer l'attachement constant et inviolable à la foi, dont ils ont toujours fait la profession la plus sincère et la plus ouverte.

L'an 1652, dans une griève maladie où il reçut les derniers sacrements de l'Église, il se démit de sa cure, qu'il possédait depuis dix ans, et y eut pour successeur M. de Bretonvilliers, l'un de ses prêtres. Dès lors il ne s'occupa plus que de l'œuvre des séminaires.

La première pierre du séminaire de Saint-Sulpice fut posée l'an 1649 dans l'octave de la Nativité de la sainte Vierge, et le bâtiment achevé à l'Assomption de l'année suivante. Par esprit de religion, M. Olier désira que la chapelle fût achevée avant aucune autre partie du bâtiment et qu'on la bénît au plus tôt, afin de sanctifier par là le premier usage qu'on ferait du nouvel édifice. Pour témoigner, dans cette maison, son respect envers le Saint-Siège apostolique, il voulut que le nonce du Pape bénît la chapelle, ou qu'au moins il y célébrât le premier. Lorsque le nouveau bâtiment fut presque en-

tièrement achevé, M. Olier, avant qu'on y logeât, eut la dévotion d'aller à Chartres pour en offrir les clefs à la patronne de cette ville, comme à la reine de l'établissement. Il célébra la messe dans cette cathédrale, ayant sur lui les clefs du séminaire, et conjura la très-sainte Vierge de prendre possession d'une maison qui était son ouvrage et de la bénir à jamais. Le bâtiment du séminaire étant entièrement terminé, il voulut qu'il fût béni solennellement avant qu'on l'habitât ; et il invita encore le nonce du Pape pour cette cérémonie, qui eut lieu le jour de l'Assomption 1651.

Avec le bâtiment du séminaire, Olier s'occupa surtout à former l'esprit du séminaire. Voici le fondement de cet esprit : « Dieu, dit-il, pour renouveler maintenant la piété primitive du christianisme, a résolu d'employer les mêmes moyens dont il se servit au commencement. Ce fut par Jésus-Christ qu'il se fit connaître aux hommes ; et comme le dessein du Père n'était pas de montrer visiblement son Fils à toute la terre, il le multiplia et le répandit dans les apôtres, qui, remplis de son esprit, de ses vertus et de sa puissance, le portèrent partout avec eux dans le monde, montrant extérieurement dans leurs personnes sa patience, son humilité, sa douceur, sa charité et toutes ses vertus. Il faut donc que, pour répondre au dessein de Dieu, nous inspirions à la jeunesse les sentiments et les vertus de Jésus-Christ, et qu'il vive dans chacun de nous aussi réellement que dans l'Apôtre, qui disait : Je vis, mais non pas moi ; c'est Jésus-Christ qui vit en moi ¹. »

Après la dévotion à la vie intérieure de Jésus, M. Olier donna pour second fondement à la piété du séminaire la dévotion à la vie intérieure de Marie, dont on y célèbre la fête tous les ans. Olier représente partout la sainte Vierge comme l'instrument universel de toutes les grâces dans l'Église. En effet, cette Église elle-même l'appelle dans ses litanies *la mère de la grâce divine*. Et déjà saint Bernard avait dit que Dieu a voulu nous communiquer tout par Marie, *qui totum nos habere voluit per Mariam* ². Doctrine que Bossuet reproduit ainsi dans son troisième sermon sur la Conception : « Dieu, ayant une fois voulu nous donner Jésus-Christ par la très-sainte Vierge, cet ordre ne se change plus, et les dons de Dieu sont sans repentance. Il est et sera toujours véritable qu'ayant reçu par elle une fois le principe universel de la grâce, nous en recevions encore par son entremise les diverses applications dans tous les états différents qui composent la vie chrétienne. »

Dans cet esprit, Olier choisit la fête de la Présentation de la très-

¹ *Vie de M. Olier*, t. 2, p. 199. — ² *Sermo de aquæ ductu*, n. 7.

sainte Vierge pour renouveler ses promesses cléricales avec ses prêtres. Les cleres, dit-il, contempleront la sainte Vierge se présentant au temple, comme patronne de la cléricature, comme pleine de son esprit, et donnant l'exemple de la séparation du siècle et de l'application à Dieu. Il voulut que chacun s'y préparât en jeûnant la veille. Enfin, le 21 novembre, jour de cette solennité, le nonce du Pape célébra pontificalement les saints mystères dans la nouvelle chapelle ; et ce fut aux pieds de ce représentant du vicaire de Jésus-Christ que M. Olier, et après lui tous les ecclésiastiques du séminaire, vinrent renouveler aussi, pour la première fois, la profession qu'ils avaient faite en recevant la tonsure, et se consacrèrent de nouveau, sur les pas de Marie, au service de Dieu, l'unique partage des cleres.

La règle particulière que M. Olier donna aux séminaires de sa compagnie est devenue la règle générale de tous les séminaires de France. C'est d'ailleurs pour le fond la règle commune de toutes les communautés religieuses. Le principal article est la fidélité au règlement, à l'exemple de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui, entrant dans ce monde, prit pour règlement la volonté de son Père, consignée dans les Écritures, et l'observa jusqu'à un point et à une virgule, attendant même que l'heure de chaque chose fût venue. Ensuite, l'oraison mentale, pour étudier Jésus-Christ en lui-même, dans ses paroles, dans ses exemples, afin de nous unir à lui et lui devenir semblables. L'examen particulier, pour voir si nous avançons ou reculons dans cette ressemblance. Les lectures spirituelles, l'exactitude aux rubriques et aux cérémonies de l'Église.

Quant à l'étude, Olier recommande d'étudier dans un esprit chrétien. « Pour entendre ceci, dit-il, il faut savoir qu'il y a trois sortes de sciences : la première est purement humaine ; la seconde, divine simplement ; et la dernière, divine et humaine tout ensemble. La science purement humaine était celle des païens, qui n'étudiaient que dans un principe humain, et par le seul effort de leur propre puissance. Ils n'étudiaient non plus que pour une fin purement naturelle, telle que la satisfaction de leur propre esprit, la vue de leur propre perfection, et enfin l'estime et la louange humaine : et il n'y a que trop de Chrétiens qui étudient de la sorte. La science infuse et purement divine est mise au rang des dons du Saint-Esprit. C'est celle que Dieu a donnée autrefois aux apôtres et à quantité d'autres saints, qui n'avaient ni le temps pour étudier, ni la disposition pour acquérir les sciences nécessaires pour leur ministère. La troisième est humaine et divine tout ensemble ; c'est proprement la science des Chrétiens, et celle dont parle le Sage lorsqu'il dit (de Jacob) : *La sa-*

gesse lui donna la science des saints, et compléta ses travaux ¹. Celle-ci n'est point donnée par infusion et sans travail ; elle participe de l'un et de l'autre. Ce n'est pas une science comme était celle d'Adam ; elle est de la nature de la grâce et des vertus chrétiennes, qui s'acquièrent avec travail ².

Catholique romain sans restriction et sans réserve, M. Olier sut préserver son séminaire et sa compagnie de l'hérésie du jansénisme. Son principal moyen fut de se séparer lui-même, et de recommander qu'on se séparât de tout ecclésiastique qui ne faisait pas profession d'obéissance, et de l'obéissance la plus universelle, aux décisions de l'Église. Il ne cessait d'inspirer à tous ceux qui travaillaient avec lui la plus grande défiance des dehors de la piété, quelque importants qu'ils fussent, dès que cette piété prétendue n'avait pas pour fondement UNE PARFAITE SOUMISSION AU SAINT-SIÈGE ³.

Puisse cet esprit de M. Olier persévérer toujours dans son estimable compagnie ! L'excellent historien du vénérable fondateur nous signale des exemples qui font trembler. Bérulle, Condren sont suscités de Dieu pour créer des séminaires ; leur congrégation de l'Oratoire devient aussitôt infidèle à cette vocation divine, qui passe à M. Olier et à sa compagnie. Bientôt l'Oratoire, jaloux des succès de Saint-Sulpice, établit des séminaires dans plusieurs diocèses ; mais c'est pour y introduire l'hérésie jansénienne, et les préparer au schisme de la grande révolution. Puisse la compagnie de M. Olier ne jamais dégénérer de la sorte ! Puissent les diocèses dont elle dirige l'éducation cléricale se distinguer toujours par UNE PARFAITE SOUMISSION AU SAINT-SIÈGE !

Dans un mémoire adressé aux évêques de France sur la direction des séminaires, M. Olier dit : « Le vrai et unique supérieur du séminaire est monseigneur l'évêque, qui, contenant en soi la plénitude de l'esprit et de la grâce destinés à être répandus dans son diocèse, peut seul lui donner son esprit et sa vie. Ce que le chef est dans un corps naturel, le saint prélat le doit être dans le corps mystique de son clergé, et c'est travailler en vain que de tenter un autre moyen pour sanctifier les collèges des clercs. Quelque excellente que soit la sainteté de ces grands personnages d'éminente vertu, qui se trouvent répandus çà et là dans les diocèses, n'ayant point eu cette grâce capitale, cet esprit de chef, attaché au divin caractère des prélats, on n'en saurait attendre cette plénitude d'esprit et de vie, capable de remplir et de vivifier le corps du clergé ; puisque, selon saint Paul, elle doit s'écouler du chef dans les membres par ses jointures natu-

¹ Sap. 10, 10. — ² *Vie de M. Olier*, t. 2, p. 277. — ³ *Ibid.*, p. 388.

relles, par ses ligaments, ses veines, ses nerfs, préparés à la distribution des esprits et à la communication de la vie. Ces canaux adaptés et ajustés à l'embouchure de la source, ce sont les prêtres liés au saint prélat, selon que Jésus-Christ l'a réglé dans la première formation du clergé ¹.

Cette communication hiérarchique des grâces mérite une profonde attention. La source première est en Dieu même. Du Père procède le Fils, du Père et du Fils procède le Saint-Esprit. Le Fils de Dieu fait homme ne commence sa vie publique de prêtre et de pontife que quand l'Esprit-Saint est descendu sur lui en forme de colombe, et que le Père a dit publiquement : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes complaisances. C'est sur ce modèle divin qu'il forme la hiérarchie de son Église. Il en prépare les éléments dans un séminaire de trois années. Après avoir passé toute la nuit dans la prière de Dieu, il appela ses disciples, et en choisit douze, ceux que lui-même voulut, pour être avec lui et pour les envoyer prêcher. Il leur donna le nom d'apôtres, qui signifie envoyés. Leur fonction est aussi nommée épiscopat. Après cela, le Seigneur choisit encore soixante-douze autres disciples, figure des simples prêtres, et il les envoya deux à deux devant lui, dans toutes les villes et dans tous les lieux où lui-même devait aller. Et il leur disait : La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers. Parmi les douze apôtres ou évêques, le premier est Pierre. Jésus lui dit : Tu es Pierre, et sur cette même pierre je bâtirai mon Église, et je te donnerai les clefs du royaume des cieux. J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point ; confirme tes frères, pais mes agneaux, pais mes brebis. Par ces paroles, il instituait Pierre pasteur universel de tout son troupeau, et le faisait son vicaire ou lieutenant. Et à tous ses disciples, ayant Pierre avec eux, Jésus dit enfin : Et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles. Et je prierai le Père, et il vous enverra un autre Paraclet, l'Esprit de la vérité, afin qu'il demeure éternellement avec vous. Quand l'Esprit de la vérité sera venu, il vous enseignera toute la vérité : autrement, selon le grec, il vous fera entrer dans toute la vérité ; car il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et il vous annoncera les choses à venir. Il me glorifiera, parce qu'il recevra de ce qui est à moi, et il vous l'annoncera. Tout ce qui est à mon Père est à moi ; c'est pourquoi il recevra de ce qui est à moi, et il vous l'annoncera. Et mangeant avec eux après sa résurrection, il leur ordonna de ne point sortir de Jérusalem, mais d'attendre la promesse du Père ; la-

¹ *Vie de M. Olier*, t. 2, p. 354.

quelle, dit-il, vous avez entendue de ma propre bouche. Car, à la vérité, Jean a baptisé dans l'eau ; mais, pour vous, dans peu de jours vous serez baptisés dans le Saint-Esprit. Et, après l'ascension du Sauveur, les disciples montèrent dans la chambre haute où demeuraient Pierre et les autres apôtres, et tous persévéraient unanimement dans la prière avec Marie, la mère de Jésus.

Ce fut dans ces jours de retraite et d'attente que Pierre déploya pour la première fois l'autorité dont il était revêtu. Il tint donc une assemblée où se trouvèrent environ cent vingt hommes, y rappela le funeste sort de Judas, ainsi que le champ du sang acheté du prix de la trahison, et décida qu'il fallait qu'un autre prît sa charge d'évêque ; puis il régla qu'on devait le choisir parmi ceux qui avaient toujours été avec Jésus-Christ, afin qu'il pût rendre témoignage de sa résurrection. Suivant saint Chrysostome, Pierre aurait pu le choisir lui-même, mais il en remit le jugement à la multitude, par condescendance. C'est sur ce premier grand séminaire de l'Église et pendant sa retraite que l'Esprit-Saint descend le jour de la Pentecôte avec l'abondance de ses grâces.

Or, Pierre vit toujours dans ses successeurs. Comme il présidait en personne l'assemblée des apôtres et des autres disciples à Jérusalem, il préside dans le Pape la société des évêques, des prêtres et des simples fidèles, autrement toute l'Église catholique, qui n'est qu'un grand séminaire pour le ciel et l'éternité. C'est dans ce séminaire universel, dans cette unité présidée par Pierre, et non point hors de là, que l'Esprit-Saint descend avec l'abondance de ses grâces et de ses dons.

Un saint évêque se tiendra donc intimement uni à Pierre, afin de participer plus abondamment aux grâces de l'Esprit-Saint, et les communiquer plus abondamment à son diocèse. Les Pères de l'Église nous apprennent que tout ce que Dieu donne aux autres pasteurs, il le leur donne par Pierre. Sans doute, ils parlent principalement de la juridiction ; mais la juridiction légitime est toujours accompagnée des grâces nécessaires pour en user bien. Un saint évêque ne sera donc qu'une même chose avec le Pape, afin que les prêtres ne soient qu'une même chose avec leur évêque, suivant cette prière du Sauveur : Père saint, conservez en votre nom ceux que vous m'avez donnés, afin qu'ils soient une même chose, comme nous. Qu'ils soient tous une même chose : comme vous, ô Père ! êtes en moi et moi en vous, qu'ils soient de même une même chose en nous, afin que le monde croie que vous m'avez envoyé. Un saint évêque s'appliquera surtout à communiquer l'esprit de cette unité apostolique et divine aux élèves du sanctuaire, qu'il doit lui-même

engendrer au sacerdoce, et former en dignes coopérateurs de sa charité dans les paroisses. Il regardera tout son diocèse comme un immense séminaire pour le ciel. Aujourd'hui, il y trouvera bien, comme Notre-Seigneur dans la Judée, une douzaine d'hommes propres à l'aider dans l'éducation de ses prêtres. Cette éducation de famille sera peut-être un moyen des plus efficaces pour n'avoir tous qu'un cœur et qu'une âme. On remarque, en effet, que les diocèses où l'éducation cléricale est indigène ne sont pas les moins dévoués au centre de l'unité catholique et divine.

C'était d'ailleurs la pensée première de M. Olier, que les évêques établissent eux-mêmes leurs séminaires chacun dans son diocèse. Il ne forma sa compagnie que pour les aider à surmonter les grandes difficultés qui se rencontraient alors. Grâce à Dieu, ces difficultés ont disparu avec le temps : et l'exemple même de Saint-Sulpice n'y a pas peu contribué. Aujourd'hui, du moins en France, un saint évêque peut gouverner son clergé à peu près comme un bon supérieur son monastère. M. Olier contribua notamment à l'établissement des séminaires de Bordeaux, de Rodez, de Limoges, de Nantes, d'Aix, d'Avignon, de Viviers, du Puy, de Clermont, de Saint-Flour, de Saint-Irénée de Lyon, d'Angers, de Bourges et de Toulouse. Pour répondre à la confiance particulière que lui témoignait le Saint-Siège, il conçut le dessein de former un séminaire en Grèce, d'aller en Perse et jusqu'à la Chine, pour prêcher la foi. Un dessein qu'il eut surtout à cœur et auquel il réussit, ce fut de procurer la conversion du Canada. Au milieu de ces bonnes œuvres, il fut éprouvé par plusieurs maladies, et mourut à Issy le second jour d'avril 1657, sous les yeux de son ami saint Vincent de Paul, qui présida également à l'élection de M. de Bretonvilliers, son successeur. On parle de plusieurs faits miraculeux dus à l'intercession de M. Olier avant et après sa mort.

§ IV^e.SAINT VINCENT DE PAUL. — ÉTAT DE L'ANGLETERRE ET DE LA FRANCE,
AUX MAUX DESQUELLES IL PORTE REMÈDE.

Dans ce siècle-là, un saint dont s'honore l'Église de Jésus-Christ, mais surtout la France, c'est saint Vincent de Paul. Depuis les apôtres, il n'y a peut-être pas d'homme qui ait rendu plus de services à l'Église catholique et à l'humanité entière. Pour contribuer à la sanctification du clergé et du peuple chrétien, il institue une congrégation de missionnaires, qui, aujourd'hui encore, est digne de son auteur et continue de propager la foi, et dans Constantinople, et dans la Syrie, et en Amérique, et en Chine. Pour la sanctification des prêtres et des fidèles, il établit des retraites spirituelles dont le salutaire usage s'est répandu partout. Pour former les jeunes ecclésiastiques à la sainteté de leur vocation, il établit des séminaires, et son exemple a été suivi dans tout le monde chrétien. Pour servir les pauvres malades, il institue la congrégation des filles de la charité, dont le dévouement admirable a provoqué l'établissement de plusieurs congrégations semblables, et de nos jours ravit l'admiration des populations chrétiennes et mahométanes de Constantinople, de Smyrne et d'Alexandrie. Pour préserver de la mort les petits enfants qu'on exposait dans les rues, il fonde un hôpital des enfants trouvés, et maintenant, par suite de son exemple, il y a de ces hôpitaux dans toute la chrétienté. Et avec cela, il fondait encore des hôpitaux pour les insensés, pour les vieillards, pour les galériens, pour les mendiants; et avec cela, il envoyait des missionnaires consoler dans leur affliction les esclaves chrétiens; et avec cela, il nourrissait pendant de longues années des provinces entières, ravagées par la guerre, la famine et la peste, telles que la Lorraine, la Champagne et la Picardie.

Et qui était donc cet homme? Fils d'un pauvre laboureur, il avait commencé par garder le troupeau de son père; devenu prêtre, il avait été pris par des corsaires turcs et vendu comme esclave sur les côtes d'Afrique.

Vincent de Paul naquit le mardi de Pâques, 24 avril 1576, dans le petit village de Poy, près de Dax, aux confins des landes de

Bordeaux, vers les Pyrénées. Son père se nommait Guillaume de Paul, sa mère Bertrande de Moras. Ils faisaient valoir par eux-mêmes une petite ferme qui leur appartenait en propre, et ils tiraient du travail de leurs mains de quoi subsister avec leur famille. Ils avaient six enfants, deux filles et quatre garçons. Vincent, qui était le troisième, fut employé comme les autres à travailler, particulièrement à mener paître et à garder le troupeau de son père. Il montra de bonne heure une grande compassion pour les pauvres. Quand il revenait du moulin avec le sac de farine, il leur en donnait quelques poignées, lorsqu'il n'avait pas autre chose. Il partagea plus d'une fois avec eux son pain et ses vêtements. Ayant économisé jusqu'à trente sous, somme considérable pour son temps et pour son âge, il donna le tout à un pauvre qui lui parut plus abandonné.

Avec cette bonté de cœur, il montrait une grande vivacité d'esprit. Son père résolut donc de le mettre aux études. La dépense l'effrayait, mais il espérait en être dédommagé un jour. Il voyait à sa porte un homme d'une condition assez semblable à la sienne, qui, étant devenu prêtre, et ensuite prier, avait beaucoup avancé ses frères du revenu de son bénéfice. Il comptait que son fils en userait de même. Il le mit donc en pension chez les Cordeliers de Dax, moyennant soixante livres par an, selon la coutume du temps et du pays. Ce fut vers l'an 1588. Le jeune Vincent fit de tels progrès, que, au bout de quatre ans, sur le rapport avantageux du supérieur de ce monastère, le sieur de Commet, avocat de Dax, le prit chez lui pour faire l'éducation de ses deux fils, tout en continuant ses études chez les mêmes maîtres : ce qui dura cinq années encore. Alors le sieur de Commet, édifié de son bon esprit et de sa vertu, lui conseilla d'embrasser l'état ecclésiastique. Vincent, qui lui portait un grand respect et le regardait comme un second père, reçut la tonsure et les quatre ordres mineurs, le 20 décembre 1596, à l'âge de vingt ans, après en avoir employé neuf aux études d'humanités à Dax. Après quoi, du consentement de son père, qui vendit une paire de bœufs pour venir à son aide, il se rendit à Toulouse pour s'appliquer aux études de théologie, où il employa sept ans : ce qui fit seize ans d'études suivies. Durant son séjour à Toulouse, il alla étudier quelque temps à Saragosse.

Pour n'être point à charge à sa famille, quoique son père, en mourant, eût ordonné de fournir à son entretien, il se retira dans la petite ville de Buset pendant les vacances, et s'y chargea de l'éducation d'un nombre considérable d'enfants de condition. Les parents les confiaient avec plaisir à un homme dont la vertu et la capacité

étaient publiquement reconnues. On lui en envoya même de Toulouse, comme il le manda par lettre à sa mère. Parmi ses élèves, il eut deux petits-neveux du célèbre Jean de la Valette, grand maître de Malte, qui résista si glorieusement à toutes les forces ottomanes. Le duc d'Épernon, gouverneur de Guyenne, proche parent des deux jeunes seigneurs, apprit ainsi à connaître monsieur Vincent, et conçut pour lui une estime particulière. Vincent retourna de Buset à Toulouse avec ses pensionnaires, et y acheva ses sept années de théologie. Après quoi il reçut le grade de bachelier et expliqua le second livre du Maître des sentences. Les auteurs de la *Gallia christiana* disent même qu'il fut reçu docteur en théologie ; mais on n'a pu en retrouver la preuve authentique.

Pendant ces études de théologie à Toulouse, Vincent reçut le sous-diaconat le 19 septembre 1598, le diaconat trois mois après, et enfin la prêtrise le 23 septembre 1600. Les grands vicaires de Dax, le siège vacant, ne le surent pas plutôt prêtre, qu'ils le nommèrent à la cure de Tilh ; mais elle lui fut contestée par un compétiteur qui l'avait impétrée en cour de Rome. Vincent, qui ne voulut pas plaider, continua ses études à Toulouse. D'ailleurs, on lui faisait espérer un évêché par l'entremise du duc d'Épernon. Il fit effectivement un voyage à Bordeaux, au commencement de 1605, eut une entrevue avec le duc, sans qu'on en sache le sujet. Seulement il dit dans une lettre de ce temps qu'il avait entrepris ce voyage pour une affaire qui demandait de grandes dépenses et qu'il ne pouvait déclarer sans témérité. La fortune semblait lui sourire. Revenu à Toulouse, il apprend qu'un ami l'a institué son héritier. Pour recueillir une partie de la succession, il dut aller à Marseille. Il comptait s'en revenir par terre, lorsqu'un gentilhomme de Languedoc avec lequel il était logé lui proposa de s'embarquer avec lui jusqu'à Narbonne. On était au mois de juillet, la saison ne pouvait être plus belle, le temps était tout propre à la navigation, et dès le jour même on arrivait au terme.

Vincent s'embarqua donc : le vent était si favorable, que tout le monde comptait arriver à Narbonne de bonne heure. C'était au commencement de la foire de Beaucaire, où les richesses de l'Orient viennent s'échanger contre celles de l'Europe. Les corsaires barbaresques croisaient dans le golfe de Lyon pour faire des captures. Trois brigantins turcs attaquèrent la barque où était Vincent : les Français se défendirent, malgré leur petit nombre, tuèrent un des chefs ennemis, avec quatre ou cinq forçats ; mais enfin, accablés par le nombre, ayant perdu deux ou trois d'entre eux et tous les autres étant blessés, ils furent obligés de se rendre. Les Turcs hachèrent le

pilote en mille pièces et enchaînèrent les autres après les avoir grossièrement pansés. Vincent avait reçu un coup de flèche, qui, écrivait-il deux ans après à un de ses anciens élèves, me servira d'horloge toute ma vie. Les corsaires poursuivirent leur pointe, faisant mille voleries, donnant néanmoins la liberté à ceux qui se rendaient sans combattre, après les avoir volés. Enfin, continue Vincent dans sa lettre, chargés de marchandises, au bout de sept à huit jours, ils prirent la route de Barbarie, tanière et spelonque de voleurs sans aveu du Grand-Turc, où étant arrivés, ils nous exposèrent en vente, avec un procès-verbal de notre capture, qu'ils disaient avoir été faite dans un navire espagnol, parce que, sans ce mensonge, nous aurions été délivrés par le consul que le roi tient en ce lieu-là pour rendre libre le commerce aux Français. Leur procédure à notre vente fut, qu'après qu'ils nous eurent dépouillés, ils nous donnèrent à chacun une paire de caleçons, un hoqueton de lin avec un petit bonnet, et nous promenèrent par la ville de Tunis, où ils étaient venus expressément pour nous vendre. Nous ayant fait faire cinq ou six tours par la ville, la chaîne au cou, ils nous ramenèrent au bateau, afin que les marchands vissent voir qui pouvait bien manger et qui non, pour montrer que nos plaies n'étaient pas mortelles. Cela fait, ils nous ramenèrent à la place, où les marchands nous vinrent visiter tout de même qu'on fait à l'achat d'un cheval ou d'un bœuf, nous faisant ouvrir la bouche pour voir nos dents, palpant nos côtés, sondant nos plaies, nous faisant cheminer le pas, trotter et courir, puis lever des fardeaux, et puis lutter pour voir la force de chacun, et mille autres sortes de brutalités.

Vincent fut vendu à un pêcheur, qui, le voyant incapable de soutenir l'air de la mer, le revendit à un vieux médecin que Vincent appelle « souverain tireur de quintessences, homme fort humain et traitable, lequel, à ce qu'il me disait, avait travaillé l'espace de cinquante ans à la recherche de la pierre philosophale. Il m'aimait fort, et se plaisait à me discourir de l'alchimie, et puis de sa loi, à laquelle il faisait tous ses efforts de m'attirer, me promettant force richesses et tout son savoir. Dieu opéra toujours en moi une croyance de délivrance par les assidues prières que je lui faisais, et à la Vierge Marie, par la seule intercession de laquelle je crois fermement avoir été délivré. L'espérance donc et la ferme croyance de vous revoir, monsieur, me fit être plus attentif à m'instruire du moyen de guérir de la gravelle, en quoi je lui voyais journellement faire des merveilles; ce qu'il m'enseignait, et même il me fit préparer et administrer les ingrédients. Oh ! combien de fois ai-je désiré depuis d'avoir été esclave avant la mort de votre frère ! car je crois que, si j'eusse su le secret

que maintenant je vous envoie, il ne serait pas mort de ce mal-là. » — La lettre, qui est du 20 juillet 1607, est adressée au plus jeune des deux Commet, dont le saint avait été précepteur et dont l'aîné était mort. La lettre continue :

« Je fus donc avec ce vieillard depuis le mois de septembre 1605 jusqu'au mois d'août 1606, qu'il fut pris et mené au grand sultan pour travailler pour lui ; mais en vain, car il mourut de regret par les chemins. Il me laissa à un sien neveu, vrai anthropomorphite, qui me revendit bientôt après la mort de son oncle, parce qu'il ouït dire que monsieur de Brèves, ambassadeur pour le roi en Turquie, venait avec bonnes et expresses patentes du Grand-Turc pour recouvrer tous les esclaves chrétiens. Un renégat de Nice en Savoie, ennemi de nature, m'acheta et m'emmena en son *témat*. Ainsi s'appelle le bien que l'on tient comme métayer du Grand-Seigneur ; car là le peuple n'a rien, tout est au sultan. Le *témat* de celui-ci était dans la montagne, où le pays est extrêmement chaud et désert. L'une des trois femmes qu'il avait était Grecque chrétienne, mais schismatique ; une autre était Turque, qui servit d'instrument à l'immense miséricorde de Dieu pour retirer son mari de l'apostasie et le remettre au giron de l'Église, et me délivrer de mon esclavage. Curieuse qu'elle était de savoir notre façon de vivre, elle me venait voir tous les jours aux champs où je fossoyais, et un jour elle me commanda de chanter les louanges de mon Dieu. Le souvenir du *Quomodò cantabimus in terrâ alienâ*, des enfants d'Israël captifs à Babylone, me fit commencer, la larme à l'œil, le psaume *Super flumina Babylonis*, et puis le *Salve regina*, et plusieurs autres choses ; en quoi elle prenait tant de plaisir, que c'était merveille. Elle ne manqua pas de dire à son mari, le soir, qu'il avait eu tort de quitter sa religion, qu'elle estimait extrêmement bonne, pour un récit que je lui avais fait de notre Dieu et quelques louanges que j'avais chantées en sa présence ; en quoi elle disait avoir senti un tel plaisir, qu'elle ne croyait point que le paradis de ses pères, et celui qu'elle espérait, fût si glorieux ni accompagné de tant de joie que le contentement qu'elle avait senti pendant que je louais mon Dieu ; concluant qu'il y avait en cela quelque merveille. Cette femme, comme un autre Caïphe, ou comme l'ânesse de Balaam, fit tant par ses discours, que son mari me dit dès le lendemain qu'il ne tenait qu'à une commodité que nous ne nous sauvassions en France ; mais qu'il y donnerait tel remède que dans peu de jours Dieu en serait loué. Ce peu de jours dura dix mois, qu'il m'entretint dans cette espérance, au bout desquels nous nous sauvâmes sur un esquif, et nous réndîmes à Aigues-Mortes, et tôt après à Avignon, où monsieur le vice-légat reçut publiquement le

renégat, avec la larme à l'œil et le sanglot au cœur, dans l'église de Saint-Pierre, à l'honneur de Dieu et à l'édification des assistants. Mondit seigneur nous a retenus tous deux pour nous mener à Rome, où il s'en va tout aussitôt que son successeur sera venu : il a promis au pénitent de le faire entrer à l'austère couvent des *Fateben-Fratelli*, où il s'est voué ¹. »

C'est d'Avignon que saint Vincent de Paul écrivit cette lettre à son ancien élève. Elle ne fut découverte que cinquante ans après. On en adressa une copie au saint, croyant lui faire plaisir ; il la jeta au feu, et demanda instamment l'original pour en faire autant. Mais, comme on s'en douta, on la fit tenir à un autre, qui n'eut garde de lui en parler ; car il évitait, avant tout, de rien faire, ni dire, ni laisser paraître qui pût exciter l'intérêt ou l'estime pour sa personne.

Arrivé à Rome, Vincent y demeura jusque vers la fin de 1608, par l'assistance qu'il reçut du vice-légat, qui lui donnait sa table et de quoi s'entretenir. Il était touché jusqu'aux larmes de se voir dans cette ville maîtresse de la chrétienté, où est le chef de l'Église militante, où sont les corps de saint Pierre et de saint Paul, et de tant d'autres martyrs et saints personnages. Le temps qu'il ne donnait pas à la dévotion, il l'employait à repasser les études de théologie qu'il avait faites à Toulouse. Le vice-légat l'ayant fait connaître à l'ambassadeur de France, le cardinal d'Ossat, celui-ci le chargea d'une mission très-importante, mais secrète, auprès de Henri IV. Vincent revint ainsi en France vers le commencement de 1609, entretint le roi de l'affaire en question, puis se logea au faubourg Saint-Germain, près de l'hôpital de la Charité, et il y allait souvent servir et consoler les malades.

Henri IV avait vu et entretenu Vincent de Paul, mais paraît ne l'avoir pas connu. C'est que le saint évitait avec soin tout ce qui pouvait donner de lui quelque idée avantageuse. Jusqu'alors on l'avait appelé monsieur de Paul : c'était son nom de famille. En arrivant à Paris, il craignit que ce nom ne donnât sujet de penser qu'il fût d'une famille considérable : il se fit donc appeler monsieur Vincent, de son nom de baptême, et ce n'est presque que sous ce nom qu'il a été connu pendant sa vie. Au lieu de prendre le titre de licencié en théologie, il ne se disait qu'un pauvre écolier de quatrième. Cependant, quelque soin qu'il prit de cacher ses vertus, plusieurs personnes les découvrirent. On le fit connaître à la reine Marguerite, première femme de Henri IV, laquelle faisait alors profession de piété. Cette princesse voulut le voir ; elle le mit sur

¹ Abelly, *Vie de saint Vincent de Paul*, l. 1, c. 4.

P'état de sa maison et lui donna le titre de son aumônier ordinaire.

Il y avait à la cour de cette princesse un docteur qui avait toujours montré beaucoup de zèle pour la religion, et qui s'était rendu redoutable aux hérétiques et aux impies ; mais Dieu, soit pour l'éprouver, soit pour le punir de quelques fautes, permit qu'il fût attaqué de violentes tentations contre la foi, avec des pensées horribles de blasphème contre Jésus-Christ, et même de désespoir. Il en fut réduit à une telle extrémité, qu'il fallut enfin l'exempter de réciter son bréviaire, de célébrer la sainte messe, et même de faire aucune prière ; car lorsqu'il commençait seulement à réciter le *Pater*, il lui semblait voir mille spectres qui le jetaient dans le trouble et l'épouvante. Vincent de Paul, qui était de ses amis, lui conseilla cette pratique : toutes les fois qu'il tournerait la main ou un doigt du côté de Rome, ou de quelque église, il voudrait dire par ce mouvement qu'il croyait tout ce que croit l'Église romaine. Le docteur tomba dangereusement malade, les tentations redoublèrent. Vincent de Paul, craignant qu'il ne finit par y succomber, implora pour lui la miséricorde divine ; il s'offrit même à Dieu en esprit de victime, et se chargea, pour dédommager sa justice, ou de subir une semblable épreuve ou telle autre peine qu'il plairait à Dieu de lui infliger. C'était imiter celui qui a pris toutes nos iniquités sur lui-même. Sa prière fut exaucée dans toute son étendue : le docteur recouvra le calme, fut entièrement délivré de la tentation ; mais cette tentation resta à Vincent de Paul. Pour s'en délivrer, il eut recours à la prière et à la mortification. En vain le démon redoublait ses efforts, il ne perdait point courage, et mettait toujours en Dieu sa confiance. Enfin il fit deux choses : la première, d'écrire sa profession de foi et de l'appliquer sur son cœur ; puis, faisant un désaveu général de toutes les pensées de mécréance, il convint avec Notre-Seigneur que, toutes les fois qu'il toucherait l'endroit où était cette profession de foi, il serait censé la renouveler, et par conséquent renoncer à la tentation, quoiqu'il ne proférât aucune parole extérieure : par là il rendait inutiles les assauts de l'ennemi. Le second remède fut de faire tout le contraire de ce que la tentation lui suggérait, et de s'appliquer plus que jamais à honorer et servir Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la personne des pauvres et des malades. Quatre ans se passèrent dans ce rude exercice. Enfin, un jour, il s'avisa de prendre une résolution ferme et inviolable, pour honorer davantage Jésus-Christ et l'imiter plus parfaitement, de s'adonner toute sa vie, pour son amour, au service des pauvres. A peine eut-il formé cette résolution, que toutes les suggestions du malin esprit s'évanouirent ; la paix remplit son âme avec une lu-

mière si abondante, que, comme il l'avoua dans plus d'une occasion, il lui semblait voir les vérités de la foi avec une lumière particulière.

Vincent demeurait dans la même maison qu'un juge du village de Sore, situé dans les Landes et dans le district de Bordeaux. Celui-ci, étant sorti sans prendre les précautions nécessaires, trouva à son retour qu'on lui avait volé quatre cents écus. Il accusa Vincent du vol, et se mit à le décrier parmi toutes ses connaissances et ses amis. Le saint se contenta de nier le fait et de dire tranquillement : Dieu sait la vérité. Pendant les six années que dura la calomnie, il ne dit rien autre chose pour sa défense, et ne laissa jamais échapper la moindre plainte. Enfin le voleur, qui était aussi des environs de Bordeaux, fut arrêté pour quelque nouveau crime. Déchiré par les remords de sa conscience, il envoya chercher le juge de Sore, lui déclara qu'il était le voleur de son argent, et que le serviteur de Dieu était innocent du crime dont on l'avait accusé. Vincent raconta depuis cette histoire dans une conférence qu'il faisait à ses prêtres ; mais il parla de lui en troisième personne, pour ne pas se faire honneur du mérite qui lui en revenait devant Dieu. Le but qu'il se proposait était d'apprendre à ses prêtres que la patience, la résignation et un humble silence sont en général la meilleure apologie des personnes que poursuit la calomnie ; que par là on trouve le moyen de se sanctifier dans de pareilles épreuves, et que la Providence sait tôt ou tard nous justifier aux yeux des hommes, lorsque cela est expédient pour notre salut.

Ce qui était arrivé au docteur chez la reine Marguerite, et ce qu'il avait éprouvé lui-même dans la maison du juge de Sore, fit voir à Vincent combien le commerce des séculiers était dangereux à un ecclésiastique. Il se retira chez les Pères de l'Oratoire, que monsieur de Bérulle venait de fonder : ce n'était pas pour s'agréger à leur compagnie, mais pour vivre dans la retraite sous la direction de leur pieux instituteur. Il y resta deux ans. Dans l'intervalle, le curé de Clichy, à une lieue de Paris, nommé Bourgoing, quitta sa cure pour entrer dans l'Oratoire, où il succéda comme supérieur général au père de Bérulle. Celui-ci porta Vincent de Paul à se charger de la cure vacante : ce qu'il fit en esprit d'obéissance. Il y remplit si bien tous les devoirs d'un bon pasteur, qu'il s'attira l'estime et l'affection, non-seulement de ses ouailles, mais encore des curés du voisinage. Il rebâtit à neuf l'église tout entière, la fournit des ornements convenables, y institua la confrérie du Rosaire, et engagea son successeur à y former de jeunes clercs pour les cérémonies du culte divin.

Ce qui le fit revenir à Paris, ce fut le conseil du père de Bérulle, qui le détermina, vers l'an 1613, à accepter la charge de précepteur

des enfants de Philippe-Emmanuel de Gondi, comte de Joigny, général des galères de France, et de Françoise-Marguerite de Silly, femme d'une excellente vertu. Ils avaient trois fils : le plus jeune mourut à l'âge de dix ou douze ans, l'ainé devint duc et pair, le second fut le fameux cardinal de Retz. Vincent de Paul demeura douze ans dans cette maison. Voici la conduite qu'il y tint.

Il se proposa d'abord d'honorer Jésus-Christ en la personne du seigneur de Gondi, la sainte Vierge en la personne de sa dame, et les disciples du Sauveur dans celle des officiers et domestiques. Jamais il ne se présentait devant le comte ou la comtesse qu'ils ne le fissent appeler. Il ne s'ingérait de lui-même en quoi que ce fût, sinon en ce qui regardait la charge qu'on lui avait confiée ; et, hors le temps destiné au service de ses trois élèves, il demeurait dans cette grande maison comme dans une chartreuse, et retiré en sa chambre comme dans une petite cellule. Seulement, quand il était question de rendre quelque bon office au prochain pour le bien de son âme, il quittait volontiers sa retraite ; on le voyait alors parler et s'entremettre avec grande charité, et faire tout le bien qu'il pouvait aux uns et aux autres : il apaisait les querelles et les dissensions, et procurait l'union et la concorde entre les domestiques ; il les allait visiter dans leurs chambres quand ils étaient malades, et, après les avoir consolés, leur rendait jusqu'aux moindres services. Aux approches des fêtes solennelles, il les assemblait tous pour les instruire et les disposer à la réception des sacrements ; il faisait couler de bons propos à table, pour en bannir les paroles inutiles : et lorsque le père ou la mère le menaient à la campagne avec leurs enfants, tout son plaisir était d'employer ses heures libres à instruire et à catéchiser les pauvres, à faire des exhortations et des prédications au peuple, ou administrer les sacrements, et particulièrement celui de la pénitence, avec l'approbation des évêques et l'agrément des curés.

Étant ainsi, l'an 1616, au château de Folleville, diocèse d'Amiens, on le vint prier d'aller à Gannes, petit village éloigné d'environ deux lieues. Il s'agissait de confesser un paysan dangereusement malade, qui passait pour très-homme de bien, mais qui avait témoigné un grand désir de se confesser à monsieur Vincent. Le malade avait soixante ans. Le saint, l'étant allé voir, eut la pensée de le porter à faire une confession générale. Elle fut aussi profitable qu'elle était nécessaire. Le malade dit tout haut à la comtesse, qui vint le visiter : Ah ! madame, j'étais damné, si je n'eusse fait une confession générale, à cause de plusieurs gros péchés dont je n'avais osé me confesser. Ces paroles émurent profondément la comtesse. S'adressant à Vincent de Paul, elle s'écria : Ah ! monsieur, qu'est-ce que cela ?

qu'est-ce que nous venons d'entendre ? Il en est sans doute ainsi de la plupart de ces pauvres gens. Ah ! si cet homme, qui passait pour homme de bien, était en état de damnation, que sera-ce des autres qui vivent plus mal ? Ah ! monsieur Vincent, que d'âmes se perdent ! quel remède à cela ? — C'était au mois de janvier 1617. Le 25 du mois, fête de la Conversion de saint Paul, elle pria Vincent de faire une prédication dans l'église de Folleville, pour exhorter les habitants à la confession générale et leur enseigner la manière de la bien faire. Dieu y donna une telle bénédiction, que toutes ces bonnes gens vinrent pour faire leur confession générale ; il fallut appeler au secours deux Jésuites d'Amiens, et tous les trois y pouvaient à peine suffire. Ils firent ensuite des missions semblables, et avec le même succès, dans les autres villages qui appartenaient à la maison de Gondi. Telle fut la première mission de Vincent de Paul : elle fut comme la mère et la source des missions sans nombre que lui et ses enfants n'ont cessé et ne cessent de faire par tout le monde.

Nous avons vu de quelle manière Vincent de Paul se comportait dans la maison de Gondi. Aussi le comte et la comtesse eurent-ils pour lui une estime et une confiance qui allaient toujours augmentant. Vincent n'en usait que pour le salut de l'un et de l'autre. Le comte devait un jour se battre en duel pour tirer vengeance d'un affront qu'il croyait avoir reçu d'un seigneur de la cour. Vincent l'en détourna de la manière suivante. Il célébra la sainte messe : le comte y assista et resta même à genoux dans la chapelle après que le monde se fut retiré. Alors le saint prêtre alla se jeter à ses pieds et lui dit : Monsieur, permettez-moi, s'il vous plaît, qu'en toute humilité je vous dise un mot : je sais de bonne part que vous avez dessein de vous aller battre en duel ; mais je vous dis de la part de mon Sauveur, que je vous ai montré maintenant, et que vous venez d'adorer, que, si vous ne quittez ce mauvais dessein, il exercera sa justice sur vous et sur votre postérité. Ayant parlé de la sorte, il se retira. Le comte fut profondément touché d'une remontrance faite avec tant de charité, de prudence et de discrétion. Il laissa la vengeance à celui qui s'est réservé la vengeance.

Quant à la comtesse, elle avait pris le saint prêtre pour son père spirituel, et se conduisait en tout d'après ses avis. Elle eut à s'en féliciter sous tous les rapports, entre autres d'être guérie de ses inquiétudes et scrupules de conscience. Aussi sa reconnaissance pour le saint homme était-elle des plus vives, et craignait-elle beaucoup de le perdre. Elle le perdit à cause de cela même. Vincent eut peur de tant d'estime et de confiance qu'on lui témoignait, et quitta inopinément la maison de Gondi, qui le regardait comme son ange tuté-

laire. Il avait pour maxime, qu'il vaudrait mieux être livré aux insultes et à la rage de l'enfer que de vivre sans croix et sans humiliation; et il regardait comme exposé à un danger prochain de se perdre un homme à qui tout réussit, et qui n'a point de contradiction à essuyer. D'ailleurs ses élèves, les jeunes de Gondi, commençaient à croître, et il ne se croyait pas les talents nécessaires pour leur donner une éducation proportionnée à leur naissance et aux charges qui les attendaient. Enfin, Paris et la cour, où la famille se trouvait une grande partie de l'année, étaient remplis de troubles et de factions par l'ambition des princes. Pour toutes ces causes, et de l'avis de monsieur de Bérulle, Vincent de Paul quitta la maison de Gondi l'an 1617, sous prétexte d'un voyage, et se retira dans la Bresse, à Châtillon-lez-Dombes. Nous verrons à quel point monsieur et madame de Gondi en furent affligés, et les peines qu'ils se donnèrent pour le faire revenir auprès d'eux.

Châtillon était une paroisse comme abandonnée. Il y avait environ quarante ans qu'elle n'était possédée que par des bénéficiers de Lyon, qui n'y venaient que pour en retirer les revenus, et pour ne pas donner lieu à un dévolu. Ainsi, depuis près d'un demi-siècle, cette ville infortunée, composée de deux mille âmes, n'avait, à proprement parler, ni curé ni pasteur. Le chapitre de Lyon s'était adressé aux Pères de l'Oratoire pour avoir un homme capable de remédier à ce désordre. Monsieur de Bérulle en cherchait un, lorsque Vincent de Paul vint le consulter sur son projet de quitter la maison de Gondi : il lui proposa la paroisse de Châtillon, qui fut acceptée. Vincent y arriva pour le mois d'août 1617, avec un bon prêtre du pays, nommé Louis Girard. Comme la maison curiale était en ruine, ils se logèrent d'abord chez un calviniste, nommé Beynier, qui se convertit avec le temps. Voici l'ordre que Vincent y établit. On s'y levait à cinq heures; on y faisait ensuite une demi-heure d'oraison; l'office et la sainte messe se disaient à une heure marquée, et on ne s'en écartait point sans nécessité. Nos deux prêtres faisaient eux-mêmes leurs chambres; il n'y avait ni fille ni femme qui servissent dans la maison. Vincent ne le voulut pas souffrir; et la belle-sœur de son hôte, pour ne pas troubler un si bel ordre, eut la générosité de s'y conformer la première.

Le nouveau pasteur visitait régulièrement deux fois par jour une partie de son troupeau. Le reste du temps était donné à l'étude ou au confessionnal. Le désir de se rendre également utile aux petits et aux grands lui fit faire une étude particulière de l'espèce de peccés qui est en usage chez le petit peuple. Il l'apprit en peu de temps, et s'en servait quelquefois pour faire les catéchismes. Il fit célébrer

l'office divin avec toute la décence possible. Il bannit les danses et les excès scandaleux qui déshonoraient les fêtes, surtout celle de l'Ascension de Notre-Seigneur. Il y avait dans la paroisse six vieux prêtres habitués, qui étaient loin de donner le bon exemple. Vincent les engagea tous à vivre en communauté, sous une règle. Il mania les esprits et les cœurs avec tant de force, de ménagement et d'adresse, que tout lui réussit. Toute la ville fut surprise et édifiée d'un changement si prompt et si parfait; les plus sages jugèrent qu'un homme à qui la réforme d'un clergé comme le sien avait si peu coûté serait assez heureux pour gagner à Dieu sa paroisse tout entière.

Effectivement, quatre mois n'étaient pas écoulés, qu'on ne trouvait plus Châtillon dans Châtillon même, tant tout y était changé. Les plus grands pécheurs se présentaient en foule au tribunal de la pénitence; et comme le saint ne renvoyait jamais personne, on était obligé assez souvent de l'aller retirer du confessionnal, où, tout occupé du besoin spirituel de ses frères, il oubliait les plus pressants besoins de la nature. Il y eut des conversions éclatantes: celle de deux dames nobles, ne respirant que le monde, qui devinrent des modèles de piété et de charité, et se dévouèrent au soulagement des pauvres dans un temps de famine et de peste. Le comte de Rougemont, un des plus redoutables duellistes de France, se convertit si bien, qu'il vendit sa terre de Rougemont pour fonder des monastères et secourir l'indigence; qu'il fit du château où il demeurait un hospice pour les religieux et les pauvres, et qu'il fut jusqu'à la fin de sa vie un modèle de pénitence et de mortification. Enfin, la conversion de Beynier et de plusieurs autres calvinistes considérables, dont quelques-uns embrassèrent même la vie religieuse.

Un jour de fête, Vincent était près de monter en chaire, lorsqu'une des deux dames converties l'arrêta un moment, et le pria de recommander à la charité de ses paroissiens une famille extrêmement pauvre, dont la plupart des enfants et des domestiques étaient tombés malades dans une ferme éloignée d'une demi-lieue de Châtillon. Il le fit, et Dieu donna tant d'efficacité à ses paroles, qu'un grand nombre de ses auditeurs s'en allèrent visiter ces pauvres gens: personne n'y alla les mains vides. Les uns leur portaient du pain, les autres du vin, de la viande et autres choses semblables. Vincent y alla lui-même après vêpres avec quelques habitants de Châtillon. Comme il ne savait pas que tant d'autres y eussent été avant lui, il fut fort surpris de rencontrer dans le chemin une multitude de personnes qui revenaient par troupes, et dont quelques-unes se reposaient sous des arbres, parce que la chaleur était excessive. Il loua leur zèle,

mais il ne le trouva point assez sage. Voilà, dit-il, une grande charité, mais elle n'est pas bien réglée. Ces malades auront trop de provisions à la fois, cette abondance même en rendra une partie inutile. Celles qui ne seront pas consommées sur-le-champ se gâteront et seront perdues, et ces pauvres malheureux retomberont bientôt après dans leur première nécessité.

Cette première réflexion porta Vincent, qui avait un esprit d'arrangement et de système, à examiner par quel moyen on pourrait secourir avec ordre, non-seulement cette famille affligée, mais encore tous ceux qui se trouveraient dans une nécessité semblable. Il en conféra avec plusieurs femmes de sa paroisse, lesquelles avaient du bien et de la piété. On convint assez aisément de la manière dont il faudrait s'y prendre. Après avoir fait prier Dieu, Vincent dressa un projet de règlement, pour le mettre à l'essai avant d'en demander l'approbation à l'autorité ecclésiastique. Car telle était sa marche dans ce qu'il entreprenait : consulter Dieu, consulter les personnes sages, consulter l'expérience avant de prendre une résolution définitive. Voici les principaux points du règlement pour cette première confrérie de charité.

I. Les personnes qui s'uniront ensemble pour soulager les pauvres malades se proposeront Jésus-Christ pour modèle. Elles se souviendront que ce divin Sauveur, qui est la charité même, n'a rien recommandé avec plus d'instance que la pratique des œuvres de miséricorde, et qu'il l'a proposée à tous les Chrétiens par ces paroles : *Soyez miséricordieux, comme votre Père céleste est miséricordieux.* Et par celles-ci encore : *Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde; car j'ai eu faim, et vous n'avez donné à manger; j'ai été malade, et vous n'avez visité.*

II. On n'admettra à cet emploi de charité que des femmes et des filles dont la vertu et la sagesse sont reconnues. Les unes et les autres n'y seront reçues que du consentement des personnes dont elles dépendent. Elles n'auront d'autre nom que celui de servantes des pauvres, et elles se feront gloire de le porter. Pour prévenir la confusion qui naîtrait de la multitude, on n'en recevra qu'un certain nombre. Ce nombre fut fixé par Vincent à vingt-quatre pour la ville de Châtillon.

III. Pour établir l'ordre et une juste subordination entre ces différentes personnes, elles éliront, sous les yeux du curé de la paroisse, une supérieure et deux assistantes. La supérieure veillera à l'observation du règlement. Elle s'emploiera, autant qu'il lui sera possible, à faire en sorte que les pauvres soient nourris et soulagés. Elle ne

les admettra aux charités de la confrérie que lorsqu'ils seront véritablement pauvres ; elle les congédiera lorsqu'ils n'auront plus besoin de secours. En tout cela elle ne fera rien que de l'avis des autres officières, à moins qu'il ne se trouve des cas si pressants, qu'elle ne puisse les consulter ; et alors elle sera obligée de leur rendre au plus tôt compte des raisons qu'elle a eues d'agir sans leur participation. Chacune de celles qui composeront l'assemblée respectera et aimera très-sincèrement celle qui sera à leur tête. On lui obéira dans tout ce qui regarde les pauvres ; et, pour le faire avec plus de facilité, on se souviendra que le Fils de Dieu a été obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix.

IV. La première assistante, qui sera en même temps la trésorière et le principal conseil de la supérieure, gardera l'argent de la confrérie dans un coffre à deux serrures, dont elle aura une clef, et la supérieure l'autre. Elle pourra cependant avoir entre les mains une somme peu considérable, pour être en état de fournir aux dépenses imprévues.

V. La seconde assistante, dont la supérieure prendra aussi les conseils, sera chargée de garder et d'entretenir le linge et les meubles qui seront destinés au service des malades. Lorsqu'ils en auront besoin, elle leur en fournira, après avoir consulté la supérieure, et elle aura soin de le retirer après la maladie.

VI. Outre ces trois officières, la confrérie élira pour procureur un homme pieux et affectionné au bien des pauvres, et qui puisse faire son capital de leurs intérêts. On ne prendra pour cet emploi qu'un homme de la paroisse, séculier ou ecclésiastique, n'importe, pourvu qu'il soit vertueux et charitable. Il aura soin d'écrire le produit des quêtes qui se feront à l'église ou dans les maisons ; il gèrera les affaires qui concerneront le fonds du temporel, après avoir pris l'avis du curé et des officières de la confrérie. Il proposera dans les assemblées ce qu'il jugera de plus propre au bien des pauvres, ce qu'il aura fait ou ce qu'il voudrait entreprendre pour leur service. Si la confrérie a une chapelle particulière, il veillera sur les ornements, fera acquitter les messes, etc. Il sera regardé comme membre de l'association ; en cette qualité, il aura part aux indulgences qui lui seront accordées, et il aura voix dans les délibérations pendant qu'il exercera son office.

VII. Comme il est très-utile à une communauté que ceux qui la composent s'assemblent de temps en temps pour traiter de ce qui peut contribuer au bien et aux progrès du corps tout entier et de chacun de ses membres, les servantes des pauvres s'assembleront tous les troisièmes dimanches de chaque mois. Elles se confesseront

et communieront ce jour-là, s'il est possible ; elles entendront après vêpres une courte exhortation, qui leur sera faite par le curé du lieu ; on délibérera ensuite sur ce qui peut intéresser la confrérie. S'il est besoin de recueillir les suffrages, le curé sera chargé de le faire ; il commencera par celles qui auront été reçues les dernières, et il continuera, en suivant le temps de la réception et remontant jusqu'au procureur, aux assistantes et à la supérieure.

VIII. Les officières ne pourront être en place que deux ans. Ce terme expiré, elles rendront leurs comptes en présence du curé et de tous ceux des habitants de la paroisse qui voudront s'y trouver. Ce sera le lundi d'après la Pentecôte qu'on procédera à une nouvelle élection. On continuera le procureur, si rien n'oblige à lui en substituer un autre. Si quelque personne de la confrérie vit d'une manière peu édifiante ou néglige le soin des pauvres, on l'avertira avec charité ; si elle ne se corrige pas, elle sera congédiée.

IX. Les besoins spirituels des malades seront encore plus l'objet du zèle de la confrérie que leurs besoins temporels. On commencera donc par les premiers, qui sont plus intéressants que les autres. Ainsi on travaillera d'abord à porter les malades à faire une bonne confession. On leur représentera que rien n'est plus propre à sanctifier l'homme que les souffrances et les afflictions, quand on les reçoit comme il faut de la main de Dieu. Pour toucher plus leur cœur et les rendre plus attentifs, on leur mettra devant les yeux l'image du Fils de Dieu attaché à la croix. On leur apprendra à unir leurs peines à celles de ce divin Sauveur ; on leur fera sentir que, si le bois vert a été si peu ménagé, un bois sec et aride, qui n'est bon à rien, mérite un traitement bien plus rigoureux. Lorsqu'on portera le saint viatique à quelqu'un de ceux dont la confrérie aura soin, celle qui servira ce jour-là nettoiera la maison du malade, et elle la parera autant qu'il lui sera possible pour recevoir avec décence la visite du Fils de Dieu. La confrérie assistera en corps à l'enterrement des pauvres qu'elle aura assistés pendant leur maladie, et elle fera dire une messe pour le repos de leurs âmes. On rendra, à plus forte raison, à celle des sœurs dont Dieu disposera, les mêmes devoirs de charité.

X. Pour empêcher qu'une association, qui n'est assez souvent composée que de personnes obligées de vivre du travail de leurs mains, ne porte préjudice au ménage de celles qui seront jugées dignes d'y être reçues, les sœurs de la confrérie serviront tour à tour les malades pendant un jour seulement. La supérieure commencera, ses assistantes continueront, et après elles chacune des autres, selon l'ordre de sa réception. On préparera la nourriture des

malades, et on les servira de ses propres mains. On en usera à leur égard comme une mère pleine de tendresse en use à l'égard de son fils unique. On leur dira quelque petit mot de Notre-Seigneur, et on tâchera de les égayer et de les réjouir, s'ils paraissent trop frappés de leur mal ¹.

Tel est en somme le règlement de la première confrérie, de la première société de dames de charité : institution qui, comme toutes celles de Vincent de Paul, s'est propagée avec le temps dans tous les pays chrétiens.

Quand il eut quitté la maison de Gondi pour aller à Châtillon, il en écrivit la nouvelle et les motifs au comte, qui était alors en Provence. Voici en quels termes ce seigneur en informa sa femme, par une lettre du mois de septembre 1617 : « Je suis au désespoir d'une lettre que m'a écrite monsieur Vincent, et que je vous envoie, pour voir s'il n'y aurait pas encore quelque remède au malheur que ce nous serait de le perdre. Je suis extrêmement étonné de ce qu'il ne vous a rien dit de sa résolution, et que vous n'en ayez point eu d'avis. Je vous prie d'employer toute sorte de moyens pour faire que nous ne le perdions pas..... Je crois qu'il n'y aura rien de plus puissant que monsieur de Bérulle. Dites-lui que, quand même monsieur Vincent n'aurait pas la méthode d'enseigner la jeunesse, il peut avoir un homme sous lui ; mais qu'en toute façon je désire passionnément qu'il revienne en ma maison, où il vivra comme il voudra, et moi un jour en homme de bien, pourvu qu'il ne m'abandonne pas. »

On employa donc tous les moyens possibles pour faire revenir monsieur Vincent. Le père, la mère, les enfants, les amis lui écrivirent les lettres les plus pressantes ; on fit intervenir monsieur de Bérulle ; on fit partir pour Châtillon les hommes en qui Vincent avait le plus de confiance : enfin il promit de s'en rapporter aux Oratoriens de Lyon, qui se prononcèrent pour le retour. Il rentra donc dans la maison de Gondi la veille de Noël 1617.

Comme il n'eut plus qu'une inspection générale sur l'éducation des fils de la famille, il eut toute la facilité possible de suivre son attrait pour le salut des peuples de la campagne. Assisté de plusieurs vertueux prêtres, tant séculiers que religieux, il fit un grand nombre de missions dans les diocèses de Paris, de Beauvais, de Soissons et de Sens, où la maison de Gondi avait des terres. Ces missions, auxquelles la comtesse de Joigny travaillait à sa manière, en visitant les malades, en consolant les affligés, en terminant les procès, en répan-

¹ Collet., *Vie de saint Vincent de Paul*, l. 1.

dant des aumônes, produisaient un bien immense et renouvelaient les paroisses. Plusieurs hérétiques s'y convertirent. L'un d'eux avait d'abord fait à Vincent de Paul cette difficulté : Vous prétendez, monsieur, que l'Église de Rome est conduite par l'Esprit de Dieu. Mais c'est ce que je ne puis croire, parce que, d'un côté, on voit les catholiques de la campagne abandonnés à des pasteurs vicieux et ignorants, sans être instruits de leurs devoirs, sans que la plupart sachent seulement ce que c'est que la religion chrétienne ; et que, de l'autre, on voit les villes pleines de prêtres et de moines qui ne font rien. — Le serviteur fut très-touché de cette objection, et conçut en son esprit une nouvelle impression du grand besoin spirituel des peuples de la campagne, qu'il ne connaissait déjà que trop par sa propre expérience. Il répondit néanmoins à cet homme qu'il était mal informé de ce dont il parlait ; qu'il y avait en beaucoup de paroisses de bons curés et de bons vicaires ; qu'entre les ecclésiastiques et les religieux qui abondent dans les villes, il y en avait plusieurs qui allaient catéchiser et prêcher à la campagne ; que d'autres étaient appliqués à prier Dieu et à chanter ses louanges de jour et de nuit ; que d'autres servaient utilement le public par les livres qu'ils composent, par la doctrine qu'ils enseignent et par les sacrements qu'ils administrent ; et que, s'il y en avait quelques-uns d'inutiles et qui ne s'acquittaient pas comme ils devaient, c'étaient des hommes particuliers, sujets à faillir, et qui ne sont pas l'Église ; que lorsqu'on dit que l'Église catholique est conduite par le Saint-Esprit, cela s'entend en général lorsqu'elle est assemblée dans les conciles, et encore en particulier quand les fidèles suivent les lumières de la foi et les règles de la justice chrétienne ; mais quant à ceux qui s'en éloignent, ils résistent au Saint-Esprit, et, bien qu'ils soient membres de l'Église, ils sont néanmoins de ceux qui vivent selon la chair, comme parle saint Paul, et qui mourront.

La réponse de Vincent de Paul était juste ; mais elle ne persuada pas l'hérétique. Les œuvres furent plus efficaces que les paroles. L'année suivante, lorsqu'on ne pensait plus à cet homme, il suivait assidûment tous les exercices des missions, examinait en détail le soin, la charité qu'on avait pour instruire les plus ignorants, les plus stupides, considérait les effets merveilleux que cela produisait dans le cœur des plus grands pécheurs ; il en fut tellement ému, qu'il vint trouver le saint prêtre et lui dit : C'est maintenant que je vois que le Saint-Esprit conduit l'Église romaine, puisqu'on y prend soin de l'instruction et du salut des pauvres villageois ; je suis prêt à y entrer quand il vous plaira.

Interrogé publiquement dans l'église de Montmirail, s'il persévé-

rait dans la volonté d'adjurer l'hérésie, il répondit qu'il y persévérerait, mais qu'il lui restait encore une difficulté qui venait de se former dans son esprit en regardant une image de pierre, assez mal façonnée, qui représentait la sainte Vierge : C'est que je ne saurais croire qu'il y ait quelque puissance en cette pierre. A quoi Vincent repartit que l'Église n'enseignait pas qu'il y eût aucune vertu dans ces images matérielles, si ce n'est quand il plaît à Dieu de la leur communiquer, comme il le peut faire, et comme il l'a fait autrefois à la verge de Moïse, qui faisait tant de miracles : ce que les enfants mêmes lui pourraient expliquer. Sur quoi, en ayant appelé un des mieux instruits, il lui demanda ce que nous devons croire touchant les saintes images. L'enfant répondit qu'il était bon d'en avoir et de leur rendre l'honneur qui leur est dû, non à cause de la matière dont elles sont faites, mais parce qu'elles nous représentent Notre-Seigneur Jésus-Christ, sa glorieuse mère et les autres saints du paradis, qui, ayant triomphé, nous exhortent, par ces figures muettes, à les suivre en leur foi et en leurs bonnes œuvres. — Cette réponse ayant été trouvée bien faite, l'hérétique avoua qu'il avait eu tort de s'arrêter à cette difficulté, après avoir été instruit sur cet article aussi bien que sur les autres. Il fit sa profession de foi quelques jours après, et y persévéra constamment.

Cette expérience et d'autres firent sentir de plus en plus, et à Vincent de Paul et à la comtesse de Joigny, l'importance et la nécessité des missions dans les campagnes. Dès 1617, la pieuse dame réserva un fonds de seize mille livres pour qu'on en fit tous les cinq ans dans ses terres. Elle pria son saint directeur de trouver quelque congrégation religieuse qui voulût accepter cette charge. Il s'adressa successivement, mais vainement, aux Jésuites, aux Oratoriens et à d'autres communautés. Alors il vint en pensée à la comtesse que Vincent de Paul lui-même devait accepter cette fondation, avec quelques-uns des vertueux prêtres qui se joignaient à lui dans les missions. L'acte en fut dressé le 17 avril 1625. Jean-François de Gondy, beau-frère de la comtesse et premier archevêque de Paris, donna le collège des Bons-Enfants pour loger la nouvelle communauté. Vincent en prit possession par Antoine Portail, un de ses premiers compagnons. Cette maison, connue depuis sous le nom de séminaire de Saint-Firmin, est devenue célèbre par le massacre de soixante-quinze prêtres fidèles, qui y périrent le 3 septembre 1792. Elle sert maintenant à loger les jeunes aveugles que le gouvernement y fait élever. On y montre encore la chambre habitée par saint Vincent de Paul.

La comtesse de Joigny étant morte quelques mois après, Vincent

de Paul se retira au collège des Bons-Enfants ; il y fut suivi par Antoine Portail, prêtre du diocèse d'Arles ; ils s'en adjoignirent un troisième, et commencèrent à faire des missions. Voici comment, vingt ans plus tard, Vincent de Paul parlait de ces premiers commencements : « Nous allions tout bonnement et simplement, envoyés par nosseigneurs les évêques, évangéliser les pauvres, ainsi que Notre-Seigneur avait fait : voilà ce que nous faisons, et Dieu faisait de son côté ce qu'il avait prévu de toute éternité. Il donna quelque bénédiction à nos travaux ; ce que voyant d'autres bons ecclésiastiques, ils se joignirent à nous, non pas tous à la fois, mais en divers temps. O Sauveur ! qui eût jamais pensé que cela fût venu en état où il est maintenant ! Qui m'eût dit cela pour lors, j'aurais cru qu'il se serait moqué de moi ; et néanmoins c'était par là que Dieu voulait donner commencement à la compagnie. Eh bien ! appellerez-vous *humain* ce à quoi nul homme n'avait jamais pensé ? car ni moi ni le pauvre monsieur Portail n'y pensions pas. Hélas ! nous en étions bien éloignés ! »

Louis XIII autorisa la nouvelle association par lettres patentes du mois de mai 1627. Le pape Urbain VIII l'érigea en congrégation, le 12 janvier 1632, sous le nom de *Prêtres de la congrégation de la mission*. Ils continuèrent à évangéliser le peuple des campagnes, non-seulement en France, mais en Italie. On remédiait ainsi à bien des maux, mais on n'en guérissait pas encore la source.

Le clergé avait plus besoin de régénération que le pauvre peuple. Si le peuple était ignorant et vicieux, le clergé en était cause par sa négligence et son mauvais exemple. Un bon prélat manda un jour à Vincent de Paul qu'il travaillait avec ses grands vicaires, autant qu'il pouvait, pour le bien de son diocèse ; mais, disait-il, c'est avec peu de succès pour le grand et inexplicable nombre de prêtres ignorants et vicieux qui composent mon clergé, qui ne peuvent se corriger ni par paroles ni par exemples. J'ai horreur quand je pense que dans mon diocèse il y a presque sept mille prêtres ivrognes ou impudiques qui montent tous les jours à l'autel, et qui n'ont aucune vocation. » Un autre prélat lui écrivit, entre autres choses, ces paroles : « Excepté le chanoine, théologal de mon église, je ne sache aucun prêtre parmi tous ceux de mon diocèse, qui puisse s'acquitter d'aucune charge ecclésiastique : vous jugerez par là combien grande est la nécessité en laquelle nous sommes d'avoir des ouvriers. Je vous conjure de me laisser votre missionnaire pour nous aider en notre ordination ¹. »

Ce qui explique l'état déplorable du clergé français, c'est qu'il n'y

¹ Abelly, I. 1, c. 23.

avait alors ni grand ni petit séminaire, ni rien qui en approchât : c'est que les nobles jetaient leurs cadets, les princes leurs bâtards, dans le clergé ou dans le cloître, pour en occuper les meilleurs bénéfices. Ainsi un bâtard, un fils adultérin de Henri IV était à la fois évêque de Metz et abbé de cinq ou six monastères des plus riches, sans qu'il fût prêtre. Au lieu de secourir son diocèse dans l'effroyable calamité que nous verrons, il dépensait ses immenses revenus à la cour, et finit par se marier. Avec de pareils éléments, on conçoit que le clergé fût ce qu'il était.

La restauration commença par le diocèse de Beauvais. Son évêque, Augustin Potier de Gesvres, qui aimait beaucoup Vincent de Paul, lui demanda un jour qu'est-ce qu'il pourrait faire pour remédier aux dérèglements de son clergé et le remettre en l'état où il devait être. Le saint lui répondit qu'il était presque impossible de redresser les mauvais prêtres qui avaient vieilli dans leurs vices, et les curés mal réglés dans leur vie qui avaient pris un mauvais pli ; mais que, pour travailler avec espérance de fruit à la réforme de son clergé, il fallait aller à la source du mal pour y appliquer le remède, et que, puisqu'on ne pouvait que très-difficilement convertir et changer les anciens prêtres, il fallait s'efforcer d'en former de bons pour l'avenir : ce qui se ferait, premièrement, en prenant la résolution de n'en plus admettre aux ordres qui n'eussent la science requise et les autres marques d'une véritable vocation ; secondement, en travaillant sur ceux qu'on voudrait admettre, pour les rendre capables de leurs obligations et leur faire prendre l'esprit ecclésiastique. L'évêque de Beauvais goûta fort cette pensée. A quelque temps de là, au mois de juillet 1628, comme ils voyageaient ensemble, le bon prélat ferma les yeux, garda le silence et parut s'assoupir. Bientôt, ouvrant les yeux, il dit qu'il ne dormait pas, mais qu'il venait de penser quel serait le moyen le plus court et le plus assuré pour bien dresser et préparer les aspirants aux saints ordres : il lui avait semblé que ce serait de les faire venir chez lui, et de les y retenir quelques jours, pendant lesquels on leur ferait faire quelques exercices convenables, pour les instruire des choses qu'ils devaient savoir et des vertus qu'ils devaient pratiquer. Vincent s'écria aussitôt : O monseigneur ! voilà une pensée qui est de Dieu ; voilà un excellent moyen pour remettre petit à petit tout le clergé de votre diocèse en bon ordre. L'évêque le pria de venir lui-même faire ces exercices pour la prochaine ordination de septembre : ce que Vincent ne manqua pas de faire, étant, disait-il, plus assuré que Dieu demandait ce service de lui, l'ayant appris de la bouche d'un évêque, que s'il lui avait été révélé par un ange. L'évêque, après avoir examiné les ordinands,

ouvrit lui-même les exercices de la retraite, qui furent continués par deux docteurs et Vincent de Paul, sur le plan que celui-ci en avait dressé. Vincent y expliqua le décalogue, mais d'une manière si nette, si affective et si efficace, que les ordinands voulurent lui faire leur confession générale, et même un des docteurs.

L'archevêque de Paris, ayant entendu parler à l'évêque de Beauvais des merveilleux fruits de ces retraites, ordonna, par un mandement du 21 février 1631, que ceux qui seraient admis pour recevoir les ordres dans son diocèse seraient obligés de faire une retraite de dix jours pour s'y préparer. Le collège des Bons-Enfants fut choisi pour le lieu de cette retraite, et on y reçut les ordinands dès le carême de la même année. On en recevait à chaque ordination de soixante-dix à quatre-vingt-dix et plus ; ils étaient logés, nourris, entretenus de tout ce qui leur était nécessaire ; on ne leur demandait pas un sou, afin qu'ils y vinssent plus volontiers, voyant qu'on n'épargnait rien pour les mettre en état de bien servir l'Église. On leur faisait tous les jours deux entretiens différents : celui du matin, sur les principaux chefs de la théologie morale et des choses de pratique dont la connaissance est plus nécessaire aux ecclésiastiques : les censures, le sacrement de pénitence, les lois divines et humaines, les péchés en général, le décalogue, les sacrements en général, la confirmation, l'eucharistie comme sacrement et comme sacrifice, l'extrême-onction, le mariage, le symbole des apôtres. L'entretien du soir se faisait sur les vertus, qualités et fonctions propres à ceux qui sont dans les saints ordres : l'oraison mentale, la vocation à l'état ecclésiastique, l'esprit ecclésiastique, les ordres en général et chacun en particulier, la vie ecclésiastique. Après chaque entretien, on les réunissait par douze ou quinze, à peu près de même capacité, pour conférer entre eux, et avec un prêtre de la maison, sur ce qui avait été dit de plus considérable, afin d'en conserver le souvenir et le fruit. On faisait de même après l'oraison mentale ¹.

On ne saurait se faire une idée de l'importance que Vincent de Paul attachait à ces exercices, et dans quels termes il en parlait aux siens. « S'employer pour faire de bons prêtres, leur disait-il un jour, et y concourir comme une cause seconde, efficiente, instrumentale, c'est faire l'office de Jésus-Christ, qui, pendant sa vie mortelle, semble avoir pris à tâche de faire douze bons prêtres, qui sont ses apôtres, ayant voulu, pour cet effet, demeurer plusieurs années avec eux pour les instruire et les former à ce divin ministère. »

Et un autre jour, faisant une conférence avec ceux de sa commu-

¹ Abelly, l. 1, c. 25.

nauté sur ce même sujet, après qu'il en eut fait parler plusieurs, il conclut en ces termes : « Béni soyez-vous, Seigneur, des bonnes choses qu'on vient de dire, et que vous avez inspirées à ceux qui ont parlé ! Mais, mon Sauveur, tout cela ne servira de rien si vous n'y mettez la main ; il faut que ce soit votre grâce qui opère tout ce qu'on a dit, et qui nous donne cet esprit sans lequel nous ne pouvons rien. Que savons-nous faire, nous qui sommes de pauvres misérables ? O Seigneur ! donnez-nous cet esprit de votre sacerdoce qu'avaient les apôtres et les premiers prêtres qui les ont suivis. Donnez-nous le véritable esprit de ce sacré caractère que vous avez mis en de pauvres pécheurs, en des artisans, en de pauvres gens de ce temps-là, auxquels, par votre grâce, vous avez communiqué ce grand et divin esprit. Car, Seigneur, nous ne sommes aussi que de chétives gens, de pauvres laboureurs et paysans ; et quelle proportion y a-t-il de nous, misérables, à un emploi si saint, si éminent et si céleste ? O messieurs et mes frères ! que nous devons bien prier pour cela, et faire quelque effort pour ce grand besoin de l'Église, qui s'en va ruinée en beaucoup de lieux par la mauvaise vie des prêtres ! car ce sont eux qui la perdent et qui la ruinent, et il n'est que trop vrai que la dépravation de l'état ecclésiastique est la cause principale de la ruine de l'Église de Dieu. J'étais ces jours passés dans une assemblée où il y avait sept prélats, lesquels, faisant réflexion sur les désordres qui se voient dans l'Église, disaient hautement que c'étaient les ecclésiastiques qui en étaient la principale cause.

« Ce sont donc les prêtres ; oui, nous sommes la cause de cette désolation qui ravage l'Église, de cette déplorable diminution qu'elle a soufferte en tant de lieux, ayant été presque entièrement ruinée dans l'Asie et dans l'Afrique, et même dans une grande partie de l'Europe, comme dans la Suède, dans le Danemark et dans l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande, la Hollande et autres Provinces-Unies, et dans une grande partie de l'Allemagne : et combien voyons-nous d'hérétiques en France ! Et voilà la Pologne qui, étant déjà beaucoup infectée de l'hérésie, est présentement, par l'invasion du roi de Suède, en danger d'être tout à fait perdue pour la religion.

« Songeons donc à l'amendement de l'état ecclésiastique, puisque les méchants prêtres sont la cause de tous ces malheurs, et que ce sont eux qui les attirent sur l'Église. Ces bons prélats l'ont reconnu par leur propre expérience et l'ont avoué devant Dieu, et nous lui devons dire : Oui, Seigneur, c'est nous qui avons provoqué votre colère ; ce sont nos péchés qui ont attiré ces calamités. Oui, ce sont les clercs et ceux qui aspirent à l'état ecclésiastique, ce sont les sous-diacres, ce sont les diacres, ce sont les prêtres, nous qui

sommes prêtres, qui avons fait cette désolation dans l'Église. Mais quoi, Seigneur, que pouvons-nous faire maintenant, si ce n'est de nous en affliger devant vous, et nous proposer de changer de vie ? Oui, mon Sauveur, nous voulons contribuer en tout ce que nous pourrons pour satisfaire à nos fautes passées, et pour mettre en meilleur ordre l'état ecclésiastique ; c'est pour cela que nous sommes ici assemblés, et que nous vous demandons cette grâce.

« Ah ! messieurs ! que ne devons-nous pas faire ! C'est à nous que Dieu a confié une si grande grâce que celle de contribuer à rétablir l'état ecclésiastique. Dieu ne s'est adressé pour cela ni aux docteurs, ni à tant de communautés et religions pleines de science et de sainteté, mais il s'est adressé à cette chétive, pauvre et misérable compagnie, la dernière de toutes et la plus indigne. Qu'est-ce que Dieu a trouvé en nous pour un si grand emploi ? où sont nos beaux exploits ? où sont les actions illustres et éclatantes que nous avons faites ? où cette grande capacité ? Rien de tout cela : c'est à de pauvres misérables idiots que Dieu, par sa pure volonté, s'est adressé, pour essayer encore à réparer les brèches du royaume de son Fils et de l'état ecclésiastique. O messieurs, conservons bien cette grâce que Dieu nous a faite, par préférence à tant de personnes doctes et saintes, qui le méritaient mieux que nous ; car si nous venons à la laisser inutile par notre négligence, Dieu la retirera de nous pour la donner à d'autres, et nous punir de notre infidélité. Hélas ! qui sera-ce de nous qui sera la cause d'un si grand malheur, et qui privera l'Église d'un si grand bien ? ne sera-ce point moi, misérable ? Qu'un chacun de nous mette la main sur sa conscience, et dise en lui-même : Ne serai-je point ce malheureux ? Hélas ! il n'en faut qu'un misérable tel que je suis, qui, par ses abominations, détourne les faveurs du ciel de toute une maison, et y fasse tomber la malédiction de Dieu. O Seigneur ! qui me voyez tout couvert et tout rempli des péchés qui m'accablent, ne privez pas pour cela de vos grâces cette petite compagnie ! Faites qu'elle continue à vous servir avec humilité et fidélité, et qu'elle coopère au dessein qu'il semble que vous ayez de faire, par son ministère, un dernier effort pour contribuer à rétablir l'honneur de son Église ¹. »

Voilà comment pensait Vincent de Paul, voilà comment il parlait, voilà comment il agissait. Le chrétien ne s'étonnera pas qu'avec une humilité si parfaite et si active, Dieu l'ait béni dans toutes ses œuvres. Les retraites des ordinands, adoptées en France, en Italie et à Rome, où elles furent non-seulement approuvées, mais ordonnées

¹ Abelly, l. 1, c. 26.

par le Pape, produisirent partout les mêmes fruits de salut pour la régénération du sacerdoce.

Le collège des Bons-Enfants offrait peu d'espace pour les retraites, qui devenaient toujours plus nombreuses. La Providence y pourvut. Dès l'an 1630, on vint offrir à Vincent de Paul, pour lui et sa communauté, la maison seigneuriale de Saint-Lazare, une des plus considérables de Paris. C'était une ancienne léproserie, ayant droit de haute, moyenne et basse justice, avec un vaste enclos qui s'étendait dans la campagne. Cette maison était occupée par huit chanoines réguliers, dont le chef avait le titre de prieur, comme l'ancien chef de la léproserie. A la suite d'un différend qu'ils eurent entre eux, ils convinrent de céder la maison à Vincent de Paul, à la seule condition d'y terminer le reste de leur vie. Le prieur, nommé Adrien Lebon, accompagné d'un ami commun, vint lui en faire les offres. Mais il se rencontra une difficulté presque insupportable : c'était la répugnance de Vincent à accepter une maison si grande et si commode. Après une année de sollicitations et d'insistances, on n'était pas plus avancé que le premier jour. A la fin, le prieur s'avisa de lui dire : Monsieur, quel homme êtes-vous ? Si vous ne voulez pas entendre à cette affaire, dites-nous au moins de qui vous prenez avis, en qui vous avez confiance, quel ami vous avez à Paris, à qui nous puissions nous adresser pour en convenir ? Car j'ai le consentement de tous mes religieux, et il ne me reste que le vôtre. Il n'y a personne qui veuille votre bien et qui ne vous conseille de recevoir celui que je vous présente. — Pour le coup, Vincent lui indiqua un saint homme, André Duval, docteur de Sorbonne, et dit : Nous ferons ce qu'il nous conseillera. Par suite, un concordat fut conclu le 7 janvier 1632, et le lendemain Vincent de Paul prit possession de la maison de Saint-Lazare, d'où les prêtres de sa congrégation ont été nommés Lazaristes¹.

Depuis la révolution française de 1793, la maison de Saint-Lazare n'appartient plus à la congrégation dont elle porte le nom. Son église a été détruite, son vaste enclos divisé, et les bâtiments qui subsistent encore ont été transformés en une prison de femmes. Les membres de la congrégation de la mission habitent maintenant l'hôtel de Lorges, dans la rue de Sèvres ; c'est là que réside le supérieur général.

Mais, revenons à Vincent de Paul. Comme les retraites spirituelles faisaient tant de bien sur les ecclésiastiques, on pensa qu'elles n'en feraient pas moins sur les séculiers. Vincent de Paul ouvrit donc sa

¹ Abelly, l. 1, c. 30. — ² Collet., l. 3.

maison à tout le monde, surtout depuis qu'il fut installé à Saint-Lazare. Voici le témoignage qu'en a rendu une personne qui y fit plusieurs retraites : « Comme Paris est l'abord de toutes sortes de personnes, aussi tous les misérables et les affligés, de quelque condition qu'ils fussent, étaient assurés de trouver un asile et une maison de secours et de consolation pour eux à Saint-Lazare, en la personne de Vincent et des siens; sa porte, sa table et toutes ses chambres en sont témoins. J'y ai vu tout à la fois diverses sortes d'ecclésiastiques et de religieux, avec des seigneurs et des magistrats, des soldats, des écoliers, des ermites et des paysans, et tout cela fort bien reçu et accueilli. Vincent ne voulant pas manquer à la consolation et l'assistance spirituelle d'aucun, il a voulu que sa maison fût une mission perpétuelle, un flux et un reflux d'exercices spirituels, de retraites, de pénitences et de confessions générales pour les pauvres pécheurs qui désireraient se convertir et changer de vie, et généralement pour toutes sortes de personnes, qui y sont reçues, logées et nourries pendant leur retraite, successivement et sans discontinuer pendant toute l'année; ce qui se fait de si bonne grâce et avec tant de charité, que les plus endurcis s'en retournent tout édifiés et changés, leur cœur étant touché et gagné par cette hospitalité, bénignité et douceur, comme aussi par tous les autres bons exemples qu'ils y voient. » — C'est ce premier exemple de Vincent de Paul qui donna naissance aux maisons de retraites que nous avons déjà vues et admirées en Bretagne. D'un bien en sortait toujours un autre.

Vincent de Paul cherchait un moyen de rendre durables les heureux effets que les retraites des ordinands produisaient dans le sacerdoce. Au moment qu'il en était le plus fortement occupé, un vertueux ecclésiastique, qui avait profité de ces retraites, vint lui proposer de rassembler de temps en temps, dans la maison de Saint-Lazare, ceux qui se trouveraient plus disposés à vouloir conserver la grâce reçue dans l'ordination. Une association de cette nature pouvait faire beaucoup de bien; ceux qui y entreraient se porteraient naturellement à vivre dans la régularité : conférant ensemble sur les vertus et les fonctions propres de leur ministère, ils seraient plus en état de se sanctifier eux-mêmes et de sanctifier les autres. C'était précisément à quoi pensait Vincent de Paul; il reçut donc cet avis comme venant de Dieu. La chose ayant été délibérée entre ceux qui voulurent y prendre part, on résolut de s'assembler à Saint-Lazare tous les mardis; on dressa un règlement dont la première partie regarde les conférences mêmes; la seconde prescrit la manière dont chacun emploierait le temps dans son particulier.

Quant, aux conférences, Vincent de Paul y dit en substance : 1° Ceux qui y seront admis doivent avoir pour but d'honorer la vie du Fils de Dieu, son sacerdoce éternel, sa sainte famille et son amour envers les pauvres; pour arriver à cette fin, ils se proposeront sérieusement de conformer leur vie à la sienne, de procurer la gloire de Dieu dans l'état ecclésiastique, dans leurs familles et parmi les pauvres non-seulement de la ville, mais aussi de la campagne, selon la dévotion d'un chacun. 2° Cette compagnie ne sera composée que d'ecclésiastiques promus aux ordres sacrés; on n'y admettra que ceux dont la vie et les mœurs seront connues pour être hors de toute atteinte; ils commenceront, avant que d'y entrer, par faire les exercices spirituels; ils tâcheront encore de les faire chaque année, autant qu'il leur sera possible. 3° Le but de ces conférences étant de soutenir et de fortifier dans la piété ceux qui y seront admis, elles n'auront communément pour matière que les vertus, les fonctions, les emplois qui conviennent à des hommes engagés au service des autels. 4° Tous ceux qui composeront l'assemblée ne s'uniront entre eux que pour être plus étroitement unis en Jésus-Christ. Pour resserrer davantage les liens de cette union et charité toute sainte, ils auront soin de se visiter et de se consoler mutuellement, surtout dans leurs afflictions et leurs maladies. L'affection qu'ils se porteront les uns aux autres paraîtra et pendant la vie et après la mort; pour cela, ils assisteront aux obsèques de ceux d'entre eux que Dieu appellera à lui, ils diront trois messes, où ils communieront à leur intention.

Quant à l'emploi de la journée, Vincent prescrivit à ces messieurs de se lever tous les jours à une heure réglée; de donner, tous les matins, au moins une demi-heure à l'oraison mentale; de célébrer la sainte messe, et de lire ensuite, tête nue et à genoux, un chapitre du Nouveau Testament; d'en finir la lecture par ces trois actes intérieurs: adorer les vérités contenues dans le chapitre qu'on a lu, entrer dans les sentiments de ces mêmes vérités, former la résolution de mettre en pratique les choses qu'elles enseignent. Après cela, ils s'appliqueront à une étude convenable à leur condition: avant dîner, ils feront un examen particulier; ils emploieront quelque temps, l'après-midi, à la lecture d'un livre spirituel, et le reste du temps, à quelques études ou exercices convenables à leur état.

On ne saurait s'imaginer le bien immense que produisirent ces conférences des mardis, ou assemblées de Saint-Lazare. La France y vit se former, la France en vit sortir les hommes les plus puissants en œuvre et en parole: Adrien Bourdoise, le grand zéléteur

de la discipline ecclésiastique, fondateur du séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet; Claude Bernard, dit le Pauvre Prêtre, fondateur du séminaire des Trente-Trois, pour les pauvres écoliers; Jean-Jacques Olier, fondateur du séminaire et de la congrégation de Saint-Sulpice; Jean Duval, évêque de Babylone, fondateur de la maison et congrégation des Missions étrangères; Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Meaux, le premier des orateurs français. Voici comment ce dernier, sur ses vieux jours, parlait au pape Clément XI de Vincent de Paul, de ses conférences et de ses retraites pour les ordinands :

« Ses pieux entretiens et ses sages conseils n'ont pas peu contribué à nous inspirer du goût pour la vraie et solide piété, et de l'amour pour la discipline ecclésiastique. Dans cet âge avancé où nous sommes, nous ne pouvons nous en rappeler le souvenir sans une extrême joie. Élevés au sacerdoce, nous eûmes le bonheur d'être associés à cette compagnie de vertueux ecclésiastiques qui s'assemblaient toutes les semaines pour conférer ensemble des choses de Dieu. Vincent fut l'auteur de ces saintes assemblées, il en était l'âme. Jamais il n'y parlait que chacun de nous ne l'écoutât avec une insatiable avidité et ne sentit en son cœur que Vincent était un de ces hommes dont l'Apôtre a dit : Si quelqu'un parle, que ce soit comme des discours de Dieu; si quelqu'un exerce un ministère, que ce soit comme par la vertu que Dieu communique ¹. La réputation et la piété du saint homme attiraient souvent à ces conférences des prélats d'un mérite très-distingué. Outre leur édification, ils en retiraient un autre avantage; ils trouvaient dans les élèves de Vincent qui composaient cette assemblée des hommes excellents, en état de partager avec eux la sollicitude pastorale et leurs travaux apostoliques; de dignes ouvriers, dont les bons exemples n'étaient pas moins éloquents que les discours, prêts à aller porter le flambeau de l'Évangile dans toutes les parties de leurs diocèses. Nous avons eu nous-même l'honneur d'être associé à ces travaux, lorsque, tenant quelque rang dans le clergé de Metz, nous eûmes part à une mission qui s'y fit. Mais il faut avouer que Vincent eut la principale part au succès de cette mission, et par ses prières, et par ses conseils, et par le soin qu'il eut d'animer ceux qui y travaillaient. Lorsque nous fûmes promu au sacerdoce, ce fut à Vincent et aux siens que nous dûmes la préparation que nous y apportâmes. Il avait établi des retraites ecclésiastiques pour les ordinands; à sa prière, nous avons souvent fait pendant ces exercices des

¹ 1 Petr., 4, 11.

entretiens, guidés par les conseils, soutenus par les prières du saint homme ¹. »

Vincent de Paul employait les ecclésiastiques de sa conférence à faire des missions, et à Paris, et dans les provinces. Celle de Metz eut lieu en 1658. Voici en quels termes Bossuet, alors grand archidiacre de Metz, offre ses services au saint homme, dans une lettre du 12 janvier : « Pour ce qui me regarde, monsieur, je me reconnais fort incapable d'y rendre le service que je voudrais bien ; mais j'espère de la bonté de Dieu que l'exemple de tant de saints ecclésiastiques et les leçons que j'ai autrefois apprises en la compagnie, me donneront de la force pour agir avec de si bons ouvriers, si je ne puis rien de moi-même. Je vous demande la grâce d'en assurer la compagnie, que je salue de tout mon cœur en Notre-Seigneur, et la prie de me faire part de ses oraisons et saints sacrifices. » Dans une autre lettre du 23 mai, où il parle au même saint des merveilleux fruits de la mission de Metz et du mérite des ouvriers qui y avaient travaillé, Bossuet ajoute : « Il a plu à Notre-Seigneur d'établir ici, par leur moyen, une compagnie à peu près sur le modèle de la vôtre ; Dieu ayant permis, par sa bonté, que les règlements s'en soient trouvés hier parmi les papiers de cet excellent serviteur de Dieu, M. de Blampignon. Elle se promet l'honneur de vous avoir pour supérieur, puisqu'on nous a fait espérer la grâce qu'elle sera associée à celle de Saint-Lazare, et que vous et ces messieurs l'aurez agréable. J'ai charge, monsieur, de vous en prier, et je le fais de tout mon cœur. Dieu veuille, par sa miséricorde, nous donner à tous la persévérance dans les choses qui ont été si bien établies par la charité de ces messieurs ² ! »

Le cardinal de Richelieu ayant entendu parler de ces conférences de Saint-Lazare et du bien qu'elles produisaient, fit appeler Vincent pour s'en entretenir. Entre autres choses, il lui demanda les noms de ceux qui les fréquentaient, ceux que le saint prêtre croyait plus propres à l'épiscopat, et les écrivit lui-même. Il le pria de venir le voir de temps en temps. Lorsque le serviteur de Dieu se fut retiré, le cardinal dit à la duchesse d'Aiguillon, sa nièce : J'avais déjà une grande idée de monsieur Vincent, mais je le regarde comme un tout autre homme depuis le dernier entretien que j'ai eu avec lui. Après la mort du cardinal, Louis XIII en usa de même pour connaître les hommes les plus capables des grandes charges dans l'Église. Vincent sut engager au secret et le ministre et le roi. Il le garda lui-

¹ Lettre de Bossuet à Clément XI, 2 août 1702. — ² Lebel, *Œuvres complètes de Bossuet*, t. 37, p. 19.

même si inviolablement, qu'aucun de ces messieurs n'a jamais rien su des desseins que la cour avait sur eux. Dans le temps même que Vincent prévoyait qu'on les verrait bientôt à la tête des diocèses, il ne leur parlait que du bonheur de vivre et de mourir dans l'obscurité; il les exhortait sans cesse à fuir tout ce qui est éclatant, tout ce qui peut attirer les regards et l'estime des hommes. Il les appliquait souvent à faire le catéchisme, à prêcher dans les hôpitaux, dans les prisons, dans les missions de la campagne et à d'autres œuvres semblables, que des prêtres moins vertueux eussent dédaignées ¹.

Par les retraites des ordinands et les conférences, Vincent de Paul avait beaucoup fait pour la réformation du clergé; mais cela ne suffisait point encore. Un de ses amis, Adrien Bourdoise, déplorait depuis longtemps que l'on dressât des académies pour la noblesse, où les jeunes gentilshommes apprennent les exercices qui leur sont convenables; que chaque métier, si chétif qu'il puisse être, obligeât ceux qui en veulent faire profession à demeurer plusieurs années en apprentissage avant que d'être passés maîtres; et qu'il n'y eût que l'état ecclésiastique, destiné pour des fonctions très-importantes et pour des ministères tout divins, dans lequel on entrât sans y apporter presque aucune préparation. Vincent pensait absolument de même. Pour remédier à ce mal, il institua d'abord à Saint-Lazare un séminaire ou noviciat ecclésiastique pour les prêtres de sa congrégation; puis, au collège des Bons-Enfants, un autre pour les ecclésiastiques du dehors. Dans celui-ci, pour se conformer plus exactement au concile de Trente, il n'admettait que des enfants d'une douzaine d'années. C'était ce qu'on appelle aujourd'hui un petit séminaire. Mais il voyait bien que les fruits de cette espèce de séminaire seraient fort tardifs, tandis que les besoins de l'Église étaient fort pressants. Se trouvant donc un jour chez le cardinal de Richelieu, il lui représenta que, pour la régénération du clergé, il n'y avait plus à désirer qu'une chose, savoir : l'établissement des séminaires dans les diocèses, non pas tant pour les jeunes clercs, dont les fruits étaient un peu tardifs, que pour ceux qui étaient déjà entrés ou dans la disposition prochaine d'entrer dans les saints ordres, afin d'y être exercés pendant un an ou deux à la vertu, à l'oraison, au service divin, aux cérémonies, au chant, à l'administration des sacrements, au catéchisme, à la prédication et aux autres fonctions ecclésiastiques, comme aussi pour y apprendre les cas de conscience et les autres parties plus nécessaires de la théologie; en un mot,

¹ Collet., 1. 3.

pour être rendus capables non-seulement de travailler à leur perfection particulière, mais aussi de conduire les âmes dans les voies de la justice et du salut. C'était ce qu'on appelle aujourd'hui un grand séminaire. Le cardinal goûta fort cette proposition : il exhorta beaucoup et aida le saint à l'exécuter lui-même. Vincent établit donc au collège des Bons-Enfants le premier grand séminaire, et y reçut des ecclésiastiques pour y passer deux ans. Le nombre en devint bientôt si considérable, que Vincent fut obligé, non pas de supprimer son petit séminaire, mais de le transporter dans l'enclos de Saint-Lazare. Vincent de Paul fut ainsi le premier en France, peut-être dans le monde entier, qui réalisa complètement toute la pensée du concile de Trente, en instituant à la fois un grand et un petit séminaire, comme la Providence l'a fait comprendre et exécuter généralement de nos jours. La nouvelle œuvre du saint homme se propagea bien vite, comme les autres. On établit de grands séminaires, non-seulement dans la plupart des diocèses de France, mais encore en Italie et dans d'autres pays étrangers. Où les fruits en parurent plus prompts et plus admirables, ce fut à Paris, en Bretagne et dans le Quercy.

L'évêque de Cahors, grand ami de Vincent de Paul, lui écrivait en ces termes : Vous seriez ravi de voir mon clergé, et vous béniriez Dieu mille fois, si vous saviez le bien que les vôtres ont fait dans mon séminaire, et qui s'est répandu par toute la province. Cet évêque était Alain de Solminiac. Né au château de Belet, près de Périgueux, le 25 novembre 1593, ses pieux et nobles parents le destinaient au monde ; lui-même aspirait à être chevalier de Malte. Il avait vingt-deux ans lorsque son oncle paternel, abbé de Chancelade, des chanoines réguliers de Saint-Augustin, lui résigna son abbaye. Alain, qui jusqu'alors avait pensé à autre chose, accepta néanmoins, fit son noviciat, prononça les trois vœux, conformément au concile de Trente. Le monastère était dans un état déplorable, et quant au matériel, et quant au spirituel ; les bâtiments avaient été ruinés en grande partie par les huguenots : il n'y restait que trois chanoines, dont les principales occupations étaient le jeu et la chasse. Alain conçut la pensée d'y mettre la réforme. Pour s'en rendre capable, il fit ou recommença ses études, alla faire sa philosophie et sa théologie à Paris, où il eut pour ami et professeur le docteur Duval, l'ami et le conseil de Vincent de Paul. Il visita tous les monastères de chanoines réguliers où il y avait encore quelques vestiges de l'ancienne discipline. Ayant reçu la bénédiction abbatiale en 1622, il entreprit tout de bon d'introduire la réforme à Chancelade. Son oncle fut le plus ardent à s'y opposer : un seul des religieux s'y soumit volon-

tairement, les autres eurent quelque prieuré pour retraite. L'an 1623, pendant que le bienheureux Pierre Fourier commençait la réforme des chanoines réguliers en Lorraine, Alain de Solminiac commença celle de Chancelade en Guyenne, dont il rebâtit les lieux réguliers et y reçut des novices. Cette réforme s'étendit bientôt à un grand nombre de monastères. En 1636, une lettre du cardinal de Richelieu informa le vertueux abbé que Louis XIII venait de le nommer à l'évêché de Lavaur : il refusa ; mais nouvelle lettre du cardinal, qui le mandait à la cour. Les archevêques d'Arles et de Bordeaux l'assuraient que cette volonté était de Dieu. Ni leurs instances ni celles du cardinal ne purent vaincre son opposition. Arrivé à la cour, il se mit trois fois à genoux devant Louis XIII, le suppliant de nommer quelque autre à sa place, qui remplirait mieux que lui cette charge, dont il était incapable. Une demande si extraordinaire jeta toute la cour dans l'admiration, le roi leva les mains au ciel et s'écria tout haut : Béni soit Dieu de ce que dans mon royaume il y a un abbé qui refuse des évêchés ! Ravi de son humble générosité, il ne lui donna plus l'évêché de Lavaur, mais un autre plus considérable, celui de Cahors, l'un des plus grands du royaume. Alain pensait s'enfuir comme saint Ambroise, mais l'intérêt de la réforme qu'il avait commencée le retint : il sut d'ailleurs que le roi songeait à lui faire commander par le Pape d'accepter. Il se résigna donc, et dit au roi pour tout remerciement : Sire, vous ne m'avez pas donné un évêché, mais vous m'avez donné à un évêché.

Il employa tout l'intervalle entre sa nomination et son sacre à étudier les devoirs de l'épiscopat, principalement dans le concile de Trente, consultant les plus vertueux prélats, entre autres le pieux cardinal de la Rochefoucault, que le Pape avait chargé de la réforme de tous les monastères de France. Sacré le 27 septembre 1637, Alain de Solminiac régla sa famille épiscopale à l'instar d'une communauté religieuse. Pour régler de même son diocèse, il fit imprimer d'abord le concile provincial de Bourges, confirmé par le pape Sixte V, l'an 1585, lequel contient plusieurs règlements très-utiles concernant le rétablissement du culte divin, l'administration des sacrements et la réformation tant du clergé que du peuple : il dressa ensuite des statuts synodaux. Pour former le clergé à l'observation de la règle, il fonda un séminaire qu'il confia aux prêtres de Vincent de Paul, nous avons vu avec quelle merveilleuse bénédiction. Aucun aspirant au sacerdoce ne fut dispensé de faire son temps de séminaire. Pour régénérer en même temps son peuple, le bon pasteur fit faire des missions continuelles dans son diocèse : lui-même faisait continuellement la visite de toutes les paroisses. Afin de consolider

le bien dans le clergé et le peuple, il partagea son diocèse en plusieurs congrégations ou conférences ecclésiastiques, avec un vicaire forain ou président : ces conférences se tenaient tous les mois, excepté au fort de l'hiver : il en indiquait lui-même le sujet, y assistait exactement dans ses visites et dans le voisinage de sa résidence. Quand il n'y était pas lui-même, le président était obligé de lui dénoncer ceux qui manquaient de s'y trouver : le prélat faisait citer devant lui pour rendre raison de leur absence, et les suspendait pour un temps, s'ils n'avaient point d'excuse légitime.

Son zèle pour la conversion des hérétiques n'était pas moins ardent. Au milieu d'un grand jubilé où les missions se succédaient sans relâche, il apprit que les ministres huguenots, devaient se réunir en synode dans la ville de Caussade, au nombre de quatre-vingt-dix-huit. L'évêque y arrive deux jours avant eux avec ses missionnaires, et commence aussitôt les exercices du jubilé. On prêchait un sermon de morale dans l'église catholique matin et soir ; à neuf heures de la matinée, trois missionnaires et un habile controversiste allaient écouter le prêche du ministre huguenot, prenaient note de tout ce qu'il avançait d'hérétique ; à une heure après dîner, l'évêque, le clergé, la noblesse, la magistrature, le peuple, catholiques et calvinistes, se rendaient sous la halle, où le controversiste, l'abbé des Isles, reprenait et réfutait, article par article, tout ce que le ministre avait dit de faux dans son prêche. On défia publiquement tout le synode des huguenots : quoiqu'ils fussent près de cent, pas un n'osa accepter le combat. Plusieurs religionnaires se convertirent pendant la mission même, d'autres suivirent leur exemple quelque temps après. Alain de Solminiac mourut en odeur de sainteté le 31 décembre 1659 : l'auteur de sa vie, qui a vécu dans son intimité, rapporte un grand nombre de guérisons miraculeuses, opérées par la vertu de ses reliques ; le clergé de France a demandé plusieurs fois au Saint-Siège que l'on informât sur les vertus de ce digne pontife ¹.

Nous avons vu de quelle manière Vincent de Paul établit à Châtillon la première confrérie de charité, ou plus simplement la première charité, comme on disait alors. En 1623, il en fonda une autre à Mâcon. Passant par cette ville, il y trouva une multitude incroyable de pauvres. Avant de leur faire l'aumône, il les interrogea, suivant sa coutume, sur les mystères de la foi. Il reconnut qu'ils ignoraient les premiers principes de la religion, qu'ils n'entendaient

¹ Chastenet, *Vie d'Alain de Solminiac*. — Picot, *Essai sur l'infl.*, t. 1, p. 222, 393, 398, 444.

jamais la messe, ne recevaient aucun sacrement, n'entraient dans les églises que pour demander l'aumône, vivant, au reste, dans le plus grossier libertinage. Il en eut pitié, comme le charitable Samaritain, et s'arrêta pour porter remède à leur misère temporelle et spirituelle. L'entreprise n'était point aisée. Il fallait mettre l'ordre chez des gens qui ne l'aimaient pas, établir une exacte discipline parmi des hommes que leur multitude rendait insolents, et prendre des mesures si justes, qu'on écartât jusqu'à l'ombre d'une sédition. Aussi, quand ce projet eut été annoncé, le regarda-t-on comme une belle chimère. « Chacun se moquait de moi, dit Vincent lui-même dans une de ses lettres ; on me montrait au doigt lorsque j'allais par les rues, et personne ne crut que je pusse réussir. » Il réussit cependant, et cela dans l'espace de quinze jours à trois semaines. Avec l'agrément de l'évêque, des chanoines et des magistrats, il fit un règlement qui portait qu'on ferait un catalogue de tous les pauvres de la ville qui voudraient s'y arrêter ; qu'à ceux-là on donnerait l'aumône les premiers jours du mois où ils seraient obligés de se confesser ; que si on les trouvait mendier dans les églises ou par les maisons, ils seraient punis de quelques peines, avec défense de leur rien donner ; que les passants seraient logés pour une nuit et renvoyés le lendemain avec deux sous, que les pauvres honteux seraient assistés en leurs maladies et pourvus d'aliments et de remèdes convenables, comme dans les autres lieux où la charité était établie. Vincent établit ensuite, sous le nom de Confrérie de saint Charles Borromée, deux associations : l'une d'hommes, pour les hommes ; l'autre de femmes, pour les personnes de leur sexe. Dans cette double confrérie, chacun avait son emploi. Les uns avaient soin des malades, les autres de ceux qui ne l'étaient pas ; ceux-ci étaient chargés des pauvres de la ville, ceux-là des étrangers.

Cet ordre commença sans qu'il y eût aucuns deniers communs ; mais Vincent sut si bien ménager les grands et les petits, que chacun se porta volontairement à contribuer à une si bonne œuvre, les uns en argent, les autres en blés ou en d'autres denrées, selon leur pouvoir ; de sorte que près de trois cents pauvres étaient logés, nourris et entretenus fort raisonnablement. Vincent donna la première aumône, et puis se retira ; il se retira au plus tôt, et sans dire adieu, et cela pour se dérober aux applaudissements des magistrats et de tout ce qu'il y avait de considérable dans le pays. Le plan de cette confrérie de Mâcon parut si beau à l'assemblée du clergé de France tenue à Pontoise en 1670, qu'elle exhorta tous les évêques du royaume à l'établir dans leurs diocèses. C'était en effet supprimer la mendicité

d'une manière chrétienne, d'une manière également profitable et pour l'âme et pour le corps ¹.

Les confréries de charité que Vincent de Paul eut occasion d'établir à Châtillon et à Mâcon lui donnèrent l'idée d'en établir de semblables dans les petites villes et dans les villages, où les pauvres malades sont généralement le plus abandonnés. Il en établissait facilement à la suite des missions ; mais il fallait les visiter de temps à autre, surtout celles de la campagne, pour leur donner les avis nécessaires et les dresser au service des malades. Comme il était en peine de ce qu'il ferait pour maintenir et perfectionner ces nouvelles confréries, Dieu lui envoya en aide une sainte veuve, Louise de Marillac, veuve du sieur Legras, secrétaire de la reine-mère, Marie de Médicis. Faible de santé, mais forte de courage, elle sentait un attrait pour le service des pauvres. Vincent, qu'elle prit pour son père spirituel, lui proposa, l'an 1629, de faire la visite des confréries de charité. Elle s'y appliqua durant plusieurs années, dans les diocèses de Beauvais, de Paris, de Senlis, de Soissons, de Meaux, de Châlons en Champagne et de Chartres, avec des fruits et des bénédictions qui ne se peuvent concevoir. Elle faisait ordinairement quelque séjour dans chaque paroisse : elle relevait les confréries qui étaient déchues, encourageait les femmes qui les composaient, leur apprenait à servir les malades, leur distribuant du linge et des remèdes. En outre, avec l'agrément du curé, elle assemblait les jeunes filles dans quelque maison particulière, les catéchisait et les instruisait des devoirs de la vie chrétienne : s'il y avait une maîtresse d'école, elle lui enseignait charitablement à faire son office ; s'il n'y en avait pas, elle tâchait d'y en faire mettre quelqu'une qui y fût propre ; et pour la mieux dresser, elle-même commençait à faire l'école et instruire les petites filles en sa présence ².

Vincent de Paul ne pensait d'abord à établir ces confréries de charité que dans les petites villes et dans les villages, où les pauvres malades sont généralement le plus abandonnés. Leur utilité en fit bientôt établir dans les villes les plus considérables, à Beauvais et à Paris même. Des dames d'un haut rang se firent honneur d'être les servantes des pauvres. Mais ce qui rendit ces confréries plus brillantes contribua peu à peu à les rendre moins utiles. Quelques-unes de ces dames, à cause de l'opposition de leurs maris ou pour d'autres motifs, se faisaient remplacer auprès des malades par leurs domestiques. Celles-ci, bien souvent, n'avaient ni adresse ni affection pour se bien acquitter d'un semblable office. On sentit la nécessité d'avoir des ser-

¹ Collet., l. 2. Abelly, l. 1, c. 16. — ² Collet., l. 2. — Abelly, l. 1, c. 29.

vantes assez chrétiennes et assez habiles pour servir les malades convenablement. C'était en 1630. Vincent se rappela que dans les missions de villages on rencontrait quelquefois de bonnes filles qui n'avaient pas de disposition pour se marier ni le moyen d'être religieuses, et que dans le nombre il pourrait s'en trouver qui seraient bien aises de se donner pour l'amour de Dieu au service des pauvres malades. Il s'en trouva deux qui acceptèrent, puis quelques autres. On les plaça dans diverses paroisses de Paris ; mais ces filles, venues de différents côtés, n'avaient entre elles aucune liaison : de plus, comme elles n'avaient pas été dressées à ce genre de service, elles ne donnaient pas toujours la satisfaction désirable. Vincent comprit bientôt qu'il fallait les former à deux choses : au service des malades, et encore plus à l'exercice de l'oraison mentale et de la vie spirituelle, étant comme impossible de persévérer longtemps en cette pénible vocation et de vaincre la répugnance que la nature y ressent, si l'on n'a un grand fonds de vertu. Il en choisit donc trois ou quatre qu'il jugea les plus propres, et les mit entre les mains de la veuve Louise de Marillac, pour les rendre capables de correspondre aux desseins de la Providence divine sur elles. Cela se fit en 1633, seulement par manière d'essai. Dieu y donna bénédiction, le nombre des filles s'augmenta, il s'en forma une petite communauté qui est devenue la nombreuse et bénite congrégation des filles ou sœurs de la Charité, servant les pauvres malades, instruisant les jeunes filles, dans l'ancien et le nouveau monde, notamment à Constantinople, Smyrne, Alexandrie, où les Turcs et les Arabes, émerveillés de leur charité surhumaine, et les prenant pour des anges, leur demandent sérieusement comment elles sont descendues du ciel sur la terre.

Voici en quels termes Vincent lui-même caractérise leur sainte vocation : « Une fille de charité, dit-il, a besoin de plus de vertu que les religieuses les plus austères. Il n'y a point de religion de filles qui ait tant d'emplois qu'elles en ont. Car les filles de la charité ont presque tous les emplois des religieuses, ayant premièrement à travailler à leur propre perfection, comme les religieuses Carmélites et autres semblables ; secondement, au soin des malades, comme les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Paris et autres hospitalières ; troisièmement, à l'instruction des pauvres filles, comme les Ursulines. »

Parmi les règles particulières qu'il donna aux sœurs qui servent les pauvres malades dans les paroisses, on lit entre autres : « Elles considéreront que, encore qu'elles ne soient pas dans une religion, cet état n'étant pas convenable aux emplois de leur vocation, néan-

moins, parce qu'elles sont beaucoup plus exposées que les religieuses cloîtrées et grillées, n'ayant pour monastère que les maisons des malades ; pour cellule, quelque pauvre chambre, et bien souvent de louage ; pour chapelle, l'église paroissiale ; pour cloître, les rues de la ville ; pour clôture, l'obéissance ; pour grille, la crainte de Dieu ; et pour voile, la sainte modestie : pour toutes ces considérations, elles doivent avoir autant et plus de vertu que si elles étaient professes dans un ordre religieux.

« En servant les malades, elles ne doivent considérer que Dieu, et partant ne prendre non plus garde aux louanges qu'ils leur donnent qu'aux injures qu'ils leur disent, si ce n'est pour en faire un bon usage, rejetant intérieurement celles-là en se confondant dans leur néant, et agréant celles-ci pour honorer les mépris faits au Fils de Dieu en la croix par ceux même qui avaient reçu de lui tant de faveurs et de grâces.

« Elles ne recevront aucun présent, tant petit soit-il, des pauvres qu'elle assistent, se gardant bien de penser qu'ils leur soient obligés pour les services qu'elles leur rendent, vu qu'au contraire elles leur en doivent de reste ; puisque, pour une petite aumône qu'elles font, non de leurs biens propres, mais seulement d'un peu de leurs soins, elles se font des amis dans le ciel, qui ont droit de les recevoir un jour dans les tabernacles éternels, et, même dès cette vie, elles reçoivent, au sujet des pauvres qu'elles assistent, plus d'honneur et de vrai contentement qu'elles n'en eussent jamais osé espérer dans le monde ; de quoi elles ne doivent pas abuser, mais plutôt entrer en confusion, dans la vue qu'elles en sont si indignes ¹. »

Outre la Charité de Châtillon-lez-Dombes et celle de Mâcon, Vincent en établit une autre à Paris, celle des galériens. Monsieur de Gondi, chez lequel il rentra l'année 1618, était commandant général des galères de France. Vincent de Paul se délassait de ses missions champêtres en visitant les prisons de la capitale. Il s'attachait aux plus malheureux, les criminels condamnés aux galères. Il les trouva dans un état bien déplorable. Ils étaient renfermés dans les cachots, où ils crouissaient quelquefois longtemps mangés de vermine, atténués de langueur et de pauvreté, et entièrement négligés pour le corps et pour l'âme. Vincent en donna avis au général des galères, lui représenta que ces pauvres gens lui appartenaient, et proposa un moyen de les assister corporellement et spirituellement. Monsieur de Gondi lui ayant donné plein pouvoir, il loua une maison convenable au faubourg Saint-Honoré, et dès la même année 1618, les forçats,

¹ Abelly, l. 2, c. 3.

jusqu'alors dispersés dans les prisons de la ville, y furent tous réunis. Vincent de Paul les y visitait souvent ; il les instruisait, il les disposait à faire de bonnes confessions générales ; il leur administrait les sacrements, et, non content du soin qu'il prenait de leurs âmes, il pourvoyait encore au soulagement de leurs corps. Quelquefois il se retirait avec eux et y demeurait, pour leur rendre plus de services et leur donner plus de consolation : ce qu'il a fait même en des temps suspects de maladies contagieuses, l'amour qu'il portait ainsi à ces pauvres affligés lui faisant oublier sa propre conservation pour se donner entièrement à eux. Quand il était obligé de s'absenter pour d'autres affaires, il en laissait le soin à deux vertueux ecclésiastiques de ses amis particuliers.

Monsieur de Gondi, voyant avec quelle bénédiction Vincent travaillait au salut des âmes les plus abandonnées, voulut lui fournir une occasion d'étendre sa charité à tous les forçats du royaume. Il en parla au roi Louis XIII, qui, sur sa proposition, nomma Vincent de Paul aumônier général de toutes les galères de France. Le brevet est du 8 février 1619. Le saint accepta une charge qui lui donnait une ressemblance de plus avec le Sauveur du monde. Le monde entier était un immense baignoire rempli de criminels enchaînés et condamnés à des galères vraiment perpétuelles. Le Fils de Dieu y vint, se fit comme l'un d'entre eux, prit sur lui la peine de leur crime, et, en subissant la peine, les délivra du crime et de la peine. Vincent, père des pauvres, désirait ardemment imiter le Sauveur. En 1622, il alla visiter les forçats de Marseille, afin de voir s'il ne pourrait pas faire pour ceux-là ce qu'il avait fait pour ceux de la capitale. Il arriva sans faire connaître son titre d'aumônier général, tant pour éviter les honneurs que pour mieux voir certaines choses par lui-même. Allant de côté et d'autre sur les galères, il aperçut un forçat, plus malheureux que coupable, qui se désespérait de sa condition, et qui surtout était inconsolable de ce que son absence réduisait sa femme et ses enfants à la dernière misère. Vincent de Paul fut si ému de compassion, qu'il fit pour ce malheureux ce que fit saint Paulin de Noie pour racheter de l'esclavage le fils d'une pauvre veuve. Il s'offrit pour subir à sa place le reste de sa peine. L'offre fut acceptée, et Vincent porta quelques semaines les fers de galérien, jusqu'à ce qu'on eût découvert que c'était l'aumônier général des galères.

Certains critiques ont voulu révoquer ce fait en doute. Mais il était si connu dans toute la ville de Marseille, que le supérieur des prêtres de la mission, qui y furent établis en 1643, témoigne l'avoir appris de plusieurs personnes. On le trouve encore attesté, dans un

ancien manuscrit, par le sieur Dominique Beyrie, parent de notre saint, lequel, s'étant trouvé en Provence quelques années après que Vincent en fut sorti, en fut informé par un ecclésiastique, qui lui parla également de l'esclavage du serviteur de Dieu en Barbarie. Enfin, un des prêtres de Vincent de Paul lui ayant une fois demandé s'il était vrai qu'il se fût mis autrefois en la place d'un forçat, et si l'enflure de ses pieds ne venait pas de la chaîne dont il avait été chargé, le serviteur de Dieu détourna ce discours en souriant, sans donner aucune réponse à sa demande ¹.

On conçoit, après cela, quelle dut être la charité de Vincent pour consoler et assister ces malheureux. Il écoutait leurs plaintes avec grande patience, il compatissait à leurs peines, il les embrassait, il baisait leurs chaînes, et s'employait autant qu'il pouvait, par prières et par remontrances envers les officiers, à ce qu'ils fussent traités plus humainement, s'insinuant ainsi dans leurs cœurs pour les gagner plus facilement à Dieu. Les galériens de Marseille ayant été amenés à Bordeaux l'année suivante 1623, Vincent de Paul s'y rendit avec plusieurs bons religieux de divers ordres. S'étant partagés et mis à travailler deux dans chaque galère, ils y firent la mission et disposèrent ces pauvres gens à se réconcilier à Dieu par de bonnes confessions générales, et à se soumettre à toutes ses volontés, en acceptant leurs peines avec patience et pour satisfaction de leurs péchés. Un Turc, que Vincent convertit en cette occasion, et qui fut nommé Louis au baptême, vivait encore, à Paris, quand Abelly publia la vie du saint ².

Vincent de Paul avait à peine réuni les premières filles de charité, quand la Providence lui donna une autre bonne œuvre à faire. Une dame de haut rang, la présidente Goussault, était demeurée veuve à la fleur de l'âge, avec beaucoup de fortune et de beauté : elle pouvait prétendre aux plus grands établissements dans le monde. Elle en fit le sacrifice à Jésus-Christ, pour s'employer uniquement à le servir en la personne des pauvres, particulièrement des malades. Ceux qu'elle voyait plus souvent étaient les malades de l'Hôtel-Dieu de Paris. En 1634, elle vint donc représenter au saint prêtre, avec beaucoup de force, que ce grand et vaste hôpital méritait une attention particulière ; qu'il y passait tous les ans environ vingt-cinq mille personnes de tout âge, de tout sexe, de tout pays et de toute religion ; qu'on y ferait par conséquent une moisson infinie pour la gloire de Dieu, si les choses y allaient comme elles devaient y aller ; qu'il s'en fallait de beaucoup que cela fût ainsi, et qu'elle savait, pour

¹ Collet, l. 2, an 1622. — ² Abelly, l. 1, c. 15.

l'avoir vu, que les pauvres y manquaient de bien des secours spirituels et temporels.

Vincent répondit qu'il ne lui convenait pas de mettre la faux en la moisson d'autrui ; que la maison dont on lui parlait était gouvernée au spirituel et au temporel par des directeurs et des administrateurs qu'il estimait très-sages ; que lui-même n'avait ni caractère ni autorité pour empêcher les abus qui pouvaient se trouver là comme partout ailleurs ; qu'il fallait espérer que ceux qui étaient chargés du gouvernement de cette grande maison y apporteraient les remèdes nécessaires. La vertueuse dame, ayant continué longtemps et inutilement ses sollicitations, s'adressa finalement à l'archevêque de Paris, lequel fit savoir à Vincent qu'il lui ferait plaisir d'écouter la proposition de cette personne : c'était d'établir une compagnie de dames qui prissent un soin particulier des malades de l'Hôtel-Dieu.

Vincent, ayant reçu cet ordre, mit la main à l'œuvre. Il assemble plusieurs dames, leur propose la bonne œuvre, la recommande à leurs prières : toutes prennent la résolution de se donner à Dieu pour cette entreprise. Des premières fut Élisabeth d'Aligre, chancelière de France ; Marie Fouquet, mère du fameux surintendant des finances ; madame de Polaillon, qui allait de village en village, déguisée en paysanne, soulager les pauvres, visiter les malades, instruire les ignorants, consoler les affligés, remettre l'ordre et la paix dans les familles ; qui ensuite fonda un institut pour recueillir les femmes qui voudraient se retirer du désordre. En peu d'années, cette nouvelle compagnie, dont la présidente Goussault fut élue première supérieure, compta plus de deux cents dames, parmi lesquelles des duchesses et des princesses, entre autres la duchesse de Mantoue, depuis reine de Pologne.

Pour assister utilement les malades de l'Hôtel-Dieu, il fallait gagner la confiance des religieuses qui les servaient. Vincent recommanda donc à ces bonnes dames : 1^o d'invoquer tous les jours, en entrant dans l'Hôtel-Dieu, l'assistance de Notre-Seigneur, le vrai père des pauvres, par l'entremise de la très-sainte Vierge et de saint Louis, fondateur de cette maison ; 2^o de se présenter ensuite aux religieuses qui ont le soin des malades, s'offrant de les servir avec elles pour participer au mérite de leurs bonnes œuvres ; 3^o d'estimer et de respecter les mêmes religieuses comme des anges visibles, leur parlant avec douceur et humilité, et leur rendant une entière déférence ; 4^o s'il arrivait que ces bonnes filles ne prissent pas toujours en bonne part leur bonne volonté, qu'elles leur en fissent des excuses et tâchassent d'entrer dans leurs sentiments, sans jamais les con-

trédire, ni les contrister, ni vouloir l'emporter sur elles. « Nous prétendons, leur disait-il, de contribuer au salut et au soulagement des pauvres, et c'est chose qui ne se peut sans l'aide et l'agrément de ces bonnes religieuses qui les gouvernent. Il est donc juste de les prévenir d'honneur, comme leurs mères, et de les traiter comme les épouses de Notre-Seigneur et les dames de la maison ; car c'est le propre de l'esprit de Dieu d'agir suavement, et c'est le moyen le plus assuré de réussir, que de l'imiter en cette manière d'agir. »

Voilà quel était l'esprit avec lequel Vincent entreprit cette sainte œuvre, et la prudente et sage conduite sous laquelle ces vertueuses dames commencèrent d'aller exercer leur charité envers les pauvres de l'Hôtel-Dieu. Elles y trouvèrent un facile accès par cet abord amiable et respectueux envers les religieuses, dont elles gagnèrent incontinent les cœurs par les services et assistances qu'elles rendaient, non-seulement aux malades et aux convalescents, mais aussi aux parents des mêmes religieuses, lorsqu'elles les en sollicitaient pour quelques affaires de famille ; et, par ce moyen, elles eurent toute liberté d'aller, de salle en salle et de lit en lit, consoler les pauvres malades, leur parler de Dieu et les porter à faire un bon usage de leurs infirmités.

Pour leur faciliter leur exercice de charité sous un autre rapport, Vincent fit imprimer un petit livre qui contenait les points principaux dont il était plus nécessaire d'instruire les pauvres malades, et recommanda particulièrement quatre choses aux dames lorsqu'elles rempliraient cet office de charité :

1° De tenir ce livre en leurs mains lorsqu'elles parleraient à ces pauvres, afin qu'il ne semblât pas qu'elles voulussent leur faire des prédications, ni aussi leur parler d'elles-mêmes, mais seulement selon ce qui était contenu et qu'elles apprenaient en ce livre. 2° De s'habiller le plus simplement qu'elles pourraient aux jours qu'elles iraient à l'Hôtel-Dieu, afin de paraître, sinon pauvres avec les pauvres, au moins fort éloignées de la vanité et du luxe des habits, pour ne pas faire peine à ces pauvres infirmes, lesquels, voyant des excès et superfluités des personnes riches, se contristent ordinairement davantage de ce qu'ils n'ont pas pour eux les choses même nécessaires. 3° De se comporter envers les pauvres malades avec grande humilité, douceur, affabilité, leur parlant d'une manière familière et cordiale, pour les gagner plus facilement à Dieu. 4° Enfin, il leur marqua de quelle façon elles devaient leur parler de la confession générale. Par exemple :

« Ma bonne sœur, y a-t-il longtemps que vous ne vous êtes point confessée ? N'auriez-vous point la dévotion de faire une confession

générale, si l'on vous disait comment il faut la faire ? On m'a dit à moi qu'il était important pour mon salut d'en faire une bonne avant que de mourir, tant pour réparer les défauts des confessions ordinaires, que j'ai peut-être mal faites, que pour concevoir un plus grand regret de mes péchés, en me représentant les plus griefs que j'ai commis en ma vie, et la grande miséricorde avec laquelle Dieu m'a supportée, ne m'ayant pas condamnée ni envoyée au feu d'enfer lorsque je l'ai mérité, mais m'ayant attendue à pénitence pour me les pardonner, et pour me donner enfin le paradis, si je me convertissais à lui de tout mon cœur, comme j'ai un bon désir de faire avec le secours de sa grâce. Or, vous pouvez avoir les mêmes raisons que moi de faire cette confession générale, et de vous donner à Dieu pour bien vivre à l'avenir. Et si vous voulez savoir ce que vous avez à faire pour vous ressouvenir de vos péchés, et ensuite pour vous bien confesser, on m'a appris à moi-même à m'examiner comme je vais vous le dire, etc. On m'a aussi appris comment il fallait former en mon cœur une vraie contrition de mes péchés, et à en faire des actes en cette manière, etc. On m'a aussi enseigné à faire des actes de foi, d'espérance, d'amour de Dieu en cette manière, etc. »

Enfin, pour ne point faire cette visite des malades les mains vides, ces bonnes dames convinrent avec Vincent qu'il était expédient, outre les paroles de consolation et d'édification qu'on leur disait, de leur porter quelques douceurs par manière de collation entre le dîner et le souper. A cet effet, elles louèrent une chambre près l'Hôtel-Dieu, pour y préparer et garder les confitures, fruits, linges, plats et autres ustensiles convenables. Il fut aussi résolu d'y mettre des filles de la charité, pour acheter et préparer toutes les choses nécessaires, et pour aider les dames à distribuer ces collations aux malades.

On ne saurait dire tout le bien que produisit cette sainte œuvre. Dès la première année, la bénédiction de Dieu y fut si abondante, qu'il y eut plus de sept cent soixante personnes dévoyées de la vraie foi, tant Luthériens, Calvinistes que Turcs, qui se convertirent et embrassèrent la religion catholique. Et cette grâce extraordinaire, que Dieu répandait sur les emplois et les soins charitables de ces dames, mit l'Hôtel-Dieu en telle estime, qu'une honnête bourgeoise de Paris, étant malade, demanda d'y être reçue en payant sa dépense, et bien au delà, pour y être secourue et assistée spécialement comme les pauvres : ce qui lui fut accordé ¹.

La charité de ces vertueuses dames ne s'est pas bornée à cette

¹ Abelly, l. 2, c. 4.

seule bonne œuvre, dit le premier biographe de Vincent de Paul ; mais, par une grâce toute singulière qu'elles ont reçue de Dieu, par l'entremise de leur sage directeur, elles ont entrepris, sous sa conduite et par ses avis, plusieurs autres choses très-importantes pour la gloire de Dieu, pour le service de son Église et pour le salut des âmes. Car, outre ce qu'elles ont fait à l'Hôtel-Dieu pour le service des malades et le bon ordre de la maison, elles ont encore pris le soin de la nourriture et de l'éducation des pauvres enfants trouvés de la ville et des faubourgs de Paris, qui étaient auparavant dans un étrange abandon, et qui sont obligés à leur charité non-seulement de la vie qu'elles leur ont sauvée, mais aussi des autres assistances spirituelles qui leur sont données pour mener une vie chrétienne et pour faire leur salut. C'est par leur moyen que la maison des Filles de la Providence a été instituée pour y recevoir, instruire, occuper et mettre en assurance plusieurs honnêtes filles, qui, sans ce lieu de retraite, seraient en grand danger, pour n'avoir aucun établissement ni condition ou refuge dans Paris. Dieu s'est aussi voulu servir des mêmes dames pour poser comme les premiers fondements de l'hôpital général ; et celui qui a été établi à Sainte-Reine, où l'on exerce tant d'œuvres de miséricorde, est aussi beaucoup redevable à leur charité.

Elles ont encore notablement contribué à l'entreprise et à l'entretien de plusieurs missions dans les pays étrangers, comme aux îles Hébrides, à Madagascar, etc. ; et leur zèle a fait ressentir son ardeur jusque dans les régions les plus éloignées des Indes, où elles ont, par leurs bienfaits, facilité l'envoi de plusieurs missionnaires, et, outre cela, elles ont encore déployé leurs libéralités pour contribuer aux frais du voyage que les évêques d'Héliopolis, de Béryte et de Mételopolis ont entrepris, avec la permission du Saint-Siège apostolique, au Tonquin et à la Chine, pour aller en ces vastes provinces travailler à la conversion des infidèles et à l'accroissement du royaume de Jésus-Christ.

Enfin, elles se sont employées avec une charité infatigable, et avec des dépenses incroyables, à secourir et assister, pendant tout le temps des guerres passées, la Lorraine, la Champagne, la Picardie et quantité d'autres lieux qui ont été le plus affligés de ce fléau ¹.

Pour bien apprécier l'esprit et le cœur de Vincent de Paul, il est bon de connaître l'état de l'Allemagne, de la France et de l'Angleterre. Ces trois pays continuaient à se révolutionner l'un l'autre :

¹ Abelly, l. 2, c. 5.

l'Allemagne, par sa guerre de Trente ans, entre les catholiques et les protestants, où la France aida les protestants contre les catholiques : d'où le ravage de la Lorraine par les Français et les Suédois. L'Angleterre passait d'une révolution à une autre. Sa révolution ou réforme de Henri VIII, d'Édouard VI et d'Élisabeth, l'Angleterre protestante l'avait consacrée par le régicide, par le meurtre de Marie Stuart. En 1603, à la mort de la régicide Élisabeth, l'Angleterre protestante met sur son trône et dans son lit le propre fils de Marie Stuart, mais fils apostat d'une mère catholique et martyr, mais puritain ou calviniste en Écosse, anglican ou épiscopalien en Angleterre, Jacques I^{er}, que Sully, ambassadeur de Henri IV, appelle le plus sage fou de l'Europe, et que, suivant Lingard, la postérité a classé parini les rois faibles et prodiges, et parmi les pédants vaniteux et bavards ¹. Comme il mourut en 1625, l'Angleterre protestante lui reconnut pour successeur son fils Charles I^{er}, à qui elle coupe la tête le 9 février 1649, pour se constituer en république jusqu'en 1653, se soumettre ensuite à un protecteur, le régicide Olivier Cromwell et son fils Richard, reprendre enfin, l'an 1660, sous le nom de roi, Charles II, fils de Charles I^{er}, lequel étant mort en 1685, elle reconnut Jacques II jusqu'en 1688, où elle l'envoya en exil avec son fils, et appela, pour trôner à sa place, son gendre, le Hollandais Guillaume : c'est ce qu'elle appelle sa glorieuse révolution ou troisième réforme. Le dernier des Stuarts est mort de nos jours, dans la capitale de la chrétienté, doyen du sacré collège, sous le nom de cardinal d'York.

Parmi les hommes qui ont contribué à expulser sa famille du trône d'Angleterre, il en est un qu'on n'en soupçonnait guère jusqu'à présent. Châteaubriand, dans ses *Quatre Stuarts*, article *Charles II*, s'exprime en ces termes : « La correspondance diplomatique nous apprend le rôle odieux que joua Louis XIV alors, et la funeste influence qu'il exerça sur la destinée de Charles et de Jacques ; en même temps qu'il encourageait le souverain à l'arbitraire, il poussait les sujets à l'indépendance, dans la petite vue de tout brouiller et de rendre l'Angleterre impuissante au dehors. Les ministres de Charles et les membres les plus remarquables de l'opposition du parlement étaient pensionnaires du grand roi ². » Châteaubriand fait encore cette remarque sur la mort de Cromwell : « La plupart des

¹ Lingard, t. 9, p. 349 et 353. — ² *Œuvres complètes de Châteaubriand*. Paris, Firmin Didot, 1843, t. 2, p. 133, col. 2. — Doit-on attribuer à Louis XIV, personnellement, tout ce qui a été fait dans son enfance ou sa jeunesse, et pendant le ministère de Mazarin ? On devrait aussi se rappeler ce que Louis XIV, lui-même, a fait plus tard pour Jacques II et le Catholicisme, de 1668 à 1700.

souverains de l'Europe mirent des crêpes funèbres pour pleurer la mort d'un régicide : Louis XIV porta le deuil de Cromwell auprès de la veuve de Charles I^{er} ¹. » Devenu maître de Dunkerque en 1658, par le bras de Turenne, Louis XIV en remit les clefs, de sa propre main, à l'ambassadeur de Cromwell ². Dès 1655, pour complaire au régicide anglais, Louis XIV lui promit, et lui tint parole, d'exclure du royaume de France le fils et le frère du roi assassiné, fils qui, par sa mère, était pourtant le petit-fils de Henri IV, comme Louis XIV par son père ³. Même avant le protectorat de Cromwell, toutes les puissances de l'Europe avaient reconnu la république anglaise ⁴. On ne lit pas qu'une seule ait fait mine de tirer l'épée pour venger le meurtre de Charles I^{er}, mais on connaît le nom de celle qui aida les révolutionnaires d'Écosse à préparer les voies à ce meurtre. Dans *l'Histoire des Français*, par Sismondi, on lit sur l'année 1638 : « Richelieu (principal ministre de Louis XIII) offrit dès lors son assistance aux puritains d'Écosse, qui, à cette époque, se confédéraient contre l'autorité royale par leur célèbre *Covenant*. La correspondance du comte d'Estrades, ambassadeur en Angleterre, fait foi que Richelieu fit exciter par lui les puritains, et qu'il leur envoya en Écosse un agent pour leur promettre son affection et sa protection. Sir William Temple fut informé plus tard que Richelieu leur fit passer dans ce but deux cent mille pistoles ⁵. » Mais il est juste d'ajouter que Charles I^{er}, roi d'Angleterre, avait commencé le premier à soutenir les sujets rebelles de Louis XIII dans leur guerre contre ce prince. C'était à l'instigation de l'Angleterre et aidés de son argent et de ses troupes que les calvinistes de la Rochelle faisaient la guerre à leur souverain légitime.

Comme roi d'Angleterre, Jacques I^{er} était le pape ou chef spirituel de l'apostasie anglicane ; chef absolu, du moins, avec son parlement. Non content de cela, il se prétendait encore, au temporel, le maître absolu de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande, même sans le parlement et malgré le parlement. A cet effet, il formula par écrit, et soutint, comme auteur, cette doctrine : Que le roi tient son pouvoir *immédiatement* de Dieu, et non point *médiatement* par son peuple ; que, par conséquent, il n'est tenu à aucune loi ni législation humaine, qu'autant qu'il le juge à propos ⁶. Sa doctrine de l'absolutisme royal fut réfutée, de la part des catholiques, par les Jésuites Suarès et Bellarmin, qui firent voir que, d'après l'ensei-

¹ *Œuvres complètes de Châteaubriand*, p. 127, col. 2. — ² Lingard, t. 11, p. 390. — ³ *Ibid.*, p. 306. — ⁴ Châteaubriand, t. 2, p. 119, col. 2. — ⁵ Sismondi, t. 23, p. 364. — Bazin, t. 4, p. 106. — Le Vassor, t. 5, p. 565. — ⁶ Lingard, t. 9, p. 134.

gnement commun des Pères, des docteurs, des théologiens et jurisconsultes orthodoxes, le roi tient son pouvoir de Dieu, non pas *immédiatement*, mais *médiatement* par le peuple ; que, par conséquent, il est tenu à son serment et aux lois fondamentales du royaume, et que, s'il les foule aux pieds, il peut être jugé par l'autorité compétente.

Quelle est cette autorité, particulièrement pour l'Angleterre, Bellarmin le montre au roi Jacques par le témoignage de ses prédécesseurs. L'an 1173, Henri II écrivait au pape Alexandre III en ces termes : « A son très-saint seigneur Alexandre, par la grâce de Dieu souverain Pontife de l'Église catholique, Henri, roi d'Angleterre, duc de Normandie et d'Aquitaine, comte d'Anjou et du Maine : salut, et obéissance d'une soumission dévouée. — Le royaume d'Angleterre est de votre juridiction ; et quant à l'obligation du droit féodal, je ne me reconnais sujet qu'à vous. Que l'Angleterre apprenne ce que peut le Pontife romain ; et puisqu'il n'use pas d'armes matérielles, qu'il défende par le glaive spirituel le patrimoine de saint Pierre ¹. » La reine Éléonore, mère de Richard Cœur de lion, écrivait au pape Célestin III : « N'est-ce point l'apôtre Pierre, et vous dans sa personne, que Dieu a chargé de régir tout royaume et toute puissance ? Béni soi Dieu d'avoir donné une puissance pareille aux hommes ! Ni roi, ni empereur, ni duc n'est exempt du joug de votre autorité ². » Et dans une autre lettre : « Or, le prince des apôtres règne et commande encore dans le Siège apostolique. Il reste donc que vous, ô Père ! vous tiriez contre les méchants le glaive de Pierre, qui a été établi pour cela sur les nations et sur les royaumes ³. » Enfin, il existe une ambassade du roi Richard au Pontife romain en ces termes : « Saint Père, notre seigneur, le roi Richard d'Angleterre, salue Votre Excellence, et demande justice contre le duc d'Autriche ⁴. »

Jacques I^{er} et ses successeurs ne s'émurent pas beaucoup de l'ancienne doctrine des catholiques ni du témoignage des anciens rois d'Angleterre. La nouvelle doctrine de l'absolutisme royal, auquel l'apostat Crammer avait préparé les voies en supprimant la part électorale du peuple dans l'inauguration d'Édouard VI, cette nouvelle doctrine fut solennellement décrétée le 21 juillet 1683, sous Charles II, par l'université protestante d'Oxford. Ce jour-là, elle proscrivit à l'unanimité une série de vingt-sept propositions, dont voici les trois premières : 1^o Toute autorité civile dérive originaire-

¹ Apud Baron., an. 1173. — ² Petr. Bles., *epist.* 145. — ³ *Epist.* 146. —

⁴ Matth. Paris, 1195. — Bellarm., *Apologie* c. 3.

ment du peuple. 2° Il existe un pacte mutuel, tacite ou exprès, entre un prince et ses sujets ; et si lui ne remplit pas ses obligations, eux sont déchargés des leurs. 3° Si des gouvernants légitimes deviennent tyrans, ou s'ils gouvernent autrement qu'ils ne doivent d'après les lois divines et humaines, ils perdent le droit qu'ils avaient à leur gouvernement. Ces trois propositions, citées entre autres de Bellarmin, chapitre des Conciles et du Pontife, l'université anglicane d'Oxford les déclare fausses, séditeuses et impies, contraires aux saintes Écritures, décrets des conciles, écrits des Pères, à la foi de la primitive Église, et, de plus, destructives du gouvernement royal, de la sécurité de sa royale majesté, de la paix publique, des lois de la nature et des liens de la société humaine ¹. Voilà ce que décrétèrent à l'unanimité les docteurs de l'université protestante d'Oxford, cinq ans juste avant qu'ils envoyassent promener leur roi légitime Jacques II, pour inaugurer à sa place l'usurpateur Guillaume de Hollande.

Jacques I^{er}, comme roi d'Écosse, n'était point le pape ou le chef spirituel de l'apostasie écossaise : le puritanisme ou calvinisme écossais ne reconnaissait ni pape ni évêques, mais simplement des prêtres, des ministres ou des anciens. Les apostats écossais disaient nettement : Le gouvernement presbytérien est le sceptre du royaume de Christ, auquel les rois, aussi bien que les autres, sont obligés de se soumettre ; et la suprématie du roi dans les affaires ecclésiastiques, soutenue par l'église d'Angleterre, est injurieuse à Christ, le seul roi et chef de l'Église ². Les Écossais n'admettaient pas davantage l'inamissibilité et l'inviolabilité de l'absolutisme royal. Ils disaient nettement : Les mauvais rois et les tyrans doivent être mis à mort ; et si les juges et les magistrats inférieurs ne veulent pas remplir leur office, la puissance du glaive passe au peuple. Si la majeure partie du peuple refuse d'exercer cette puissance, alors les ministres peuvent excommunier un tel roi ; après quoi il est loisible à chacun de ses sujets de le tuer, comme le peuple fit d'Athalie, de Jéhu et de Jézabel ³. Telle était la doctrine des puritains ou calvinistes d'Écosse, en particulier de Buchanan, précepteur de Jacques I^{er} dans sa jeunesse. Le royal élève avait souvent remercié Dieu d'appartenir à la plus pure église du monde ; il avait déclaré publiquement qu'il en maintiendrait les principes aussi longtemps qu'il vivrait. Une fois sur le trône d'Angleterre, il se convertit à l'église anglicane, et remercia Dieu de l'avoir conduit à la terre promise et de l'avoir placé dans un pays où la religion était dans toute sa pureté, et où

¹ Wilkins, t. 4, p. 610. — ² *Ibid.*, t. 4, p. 611, n. 20. — ³ *Ibid.*, n. 23.

il siégeait parmi des hommes graves, respectables et instruits : il n'était plus, disait-il, un roi sans état, sans dignité, sans subordination, et bravé en face par des jeunes gens imberbes sous l'habit de ministres ¹.

Jacques I^{er} posa donc pour principe fondamental de sa politique, que là où il n'y avait point d'évêque (anglican) il n'y aurait bientôt plus de roi (absolu). En conséquence, il s'efforça d'introduire en Écosse des évêques de sa fabrique : il y réussit à peu près ; pour calmer les murmures des puritains, il leur permit de vexer plus librement les catholiques. En même temps, et au parlement d'Écosse et au parlement d'Angleterre, il faisait entendre clairement que, par là seul qu'il était roi, il avait tout pouvoir, et que, s'il consultait les pairs et les députés, c'était pure condescendance. Nonobstant toute l'éloquence du roi, cette doctrine n'entraît guère dans l'oreille de l'Écosse et de l'Angleterre, même protestante. Lui reconnaître, comme chef de l'église anglicane, le droit de nous faire changer de croyance, de religion, de culte, d'un jour à l'autre, sous peine d'être pendus et éviscérés, à la bonne heure ; mais lui reconnaître le droit de mettre sa main dans notre poche, pour y prendre ce qu'il lui plaira, ceci est tout autre chose : ainsi raisonnaient les fortes têtes de l'Angleterre.

Quant aux mœurs de ce roi-pape et de sa cour, voici ce que l'histoire en conte. Ses principales vertus étaient l'inapplication aux affaires et l'amour pour la dissipation. Deux fois la semaine, Jacques I^{er} passait son temps à voir des combats de coqs : le maître de ces coqs recevait un salaire annuel qui égalait celui de deux secrétaires d'État. Tous les jours, la chasse tenait le roi-pape à cheval du matin au soir. Les fatigues de cet exercice étaient remplacées par les plaisirs de la table, auquel il se livrait avec excès. Les questions les plus importantes pour la nation restaient sans examen ni réponse ; non-seulement les ambassadeurs étrangers, mais encore ses propres ministres, ne pouvaient, pendant plusieurs semaines, trouver l'instant de paraître en sa présence. Ils le supplièrent à genoux de donner plus d'attention aux affaires publiques : des lettres anonymes l'avertirent de son devoir. Une fois, son dogue favori Jowler, qui avait été perdu, revint avec la lettre suivante à son cou : « Bon monsieur Jowler, nous vous prions de parler au roi (car il vous écoute tous les jours, et n'en fait pas autant pour nous), afin qu'il plaise à Sa Majesté de s'en aller à Londres ; car toute la campagne s'est ruinée pour elle ; toutes nos provisions sont mangées, et il ne nous est

¹ Lingard, t. 9, p. 30 et 31.

plus possible de l'entretenir. » Les comédiens ridiculisaient les faiblesses du roi-pape sur le théâtre, l'y représentaient pansant ses chiens et ses faucons, battant ses domestiques ou buvant jusqu'à l'ivresse. Le roi-pape ne fut nullement ému de tout cela. Il répondit qu'il n'entendait pas se rendre esclave ; que sa santé, qui était la santé et le bien-être de tous, demandait de l'exercice et des récréations, et qu'il retournerait plutôt en Écosse que de consentir à se claquemurer dans un cabinet ou à s'enchaîner à la table du conseil ¹.

Sa femme, la papesse Anne de Danemark, présidait aux bals et aux mascarades. Ces spectacles manquèrent plus d'une fois par l'ivresse des seigneurs et des dames qui devaient y figurer. En 1606, le roi de Danemark étant venu voir sa sœur, on lui donna un grand festin et un bal masqué, dont un témoin oculaire parle en ces termes :

« Après dîner, on donnait la représentation du *Temple de Salomon*. L'arrivée de la reine de Saba se fit, ou, pour mieux dire, devait se faire... La dame qui jouait le rôle de la reine apportait les dons les plus précieux à Leurs Majestés (danoise et anglaise) ; mais, oubliant les marches qui montaient sous le dais, elle jeta la cassette sur les genoux de Sa Majesté danoise et tomba à ses pieds, ou bien plutôt sur son visage. Il y eut beaucoup de bruit et de confusion. On se servit de nappes et de serviettes pour tout nettoyer. Sa Majesté alors se leva et voulut danser avec la reine de Saba ; mais il tomba lui-même et s'humilia devant elle. On l'emporta dans une autre chambre, et on le mit sur un lit de parade qui n'était pas peu gâté des présents de la reine. La fête et la parade continuèrent. Beaucoup de personnes qui portaient les présents allaient de travers et tombaient ; car le vin leur était monté au cerveau. On vit enfin paraître, dans de riches habillements, l'Espérance, la Foi et la Charité. L'Espérance essaya de parler ; mais elle avait tant bu, que ses efforts furent inutiles et qu'elle se retira. La Foi était alors toute seule, mais elle quitta la cour tout en chancelant. La Charité vint aux pieds du roi et parut vouloir couvrir la foule des péchés que ses sœurs avaient commis ; elle fit la révérence et des présents. Elle revint alors vers l'Espérance et la Foi, qui étaient malades et vomissaient dans une salle basse ². » Telles étaient les édifiantes cérémonies à la cour apostolique du pape anglican Jacques I^{er}.

Cependant la prétention d'être roi absolu au temporel, pape absolu au spirituel, fut une graine de révolution qui coûtera la vie à son successeur et le trône à sa dynastie. Le père soutenait cette doc-

¹ Lingard, t. 9, p. 114 et 115. — ² *Ibid.*, p. 117, note.

trine plus en théorie qu'en pratique, plus en auteur pédantesque qu'en souverain. Son fils et successeur, Charles I^{er}, en fit le premier article de son *Credo* héréditaire, la règle pratique de son gouvernement. Dès le début de son règne, il essaya d'imposer, de sa seule autorité, diverses taxes à l'Angleterre. Le parlement fit des plaintes et des oppositions : Charles I^{er} résolut de gouverner sans parlement. Son favori et principal ministre est assassiné en 1628¹. Le roi impose une taxe pour la marine : la plupart des juges décident qu'il en a le droit, d'autres pensent le contraire. En 1636, un gentilhomme de la campagne, nommé Hampden, refuse de payer sa part de l'impôt, par la raison qu'il était illégal : la question est longuement et vivement débattue ; la majorité des juges prononcèrent en faveur du roi, mais leurs arguments sont trouvés faibles par le peuple, qui se persuade qu'ils ont prononcé d'après leur intérêt plutôt que selon leur conscience.

Jacques I^{er} avait rétabli tellement quellement l'épiscopat en Écosse. L'an 1633, Charles I^{er} proposa au parlement écossais, qu'il ouvrit en personne, de confirmer les statuts concernant la religion, et d'investir la couronne du pouvoir de régler le costume des ecclésiastiques ; tous les membres s'y refusèrent avec fermeté, et repoussèrent la juridiction des évêques. Le roi leur ordonna sévèrement de voter, non de contester ; et, leur montrant un papier qu'il tenait à la main, il s'écria : Vos noms sont ici ! aujourd'hui, je verrai ceux qui veulent me servir. — Le président affirma que la majorité s'était prononcée pour les deux bills ; le contraire fut soutenu par les adversaires¹. En vertu de ces lois équivoques, le roi entreprit encore plus qu'elles ne lui accordaient.

Les puritains ou calvinistes d'Écosse ne suivaient, dans leur service divin, aucune forme réglée d'avance : chaque ministre y prêchait, y priait, comme il se sentait inspiré, mêlant à ses prédications et prières enthousiastes toute espèce de sujets d'intérêt local, national ou politique. Le roi s'avisa de leur prescrire une liturgie plus régulière ; elle fut adoptée par les évêques et le clergé épiscopal, mais repoussée avec énergie par les *saintes femmes* des puritains. Le 23 juillet 1635, l'évêque et le doyen d'Édimbourg, accompagnés des magistrats, pour inaugurer le nouveau service, se rendirent à la cathédrale. Elle était déjà remplie, principalement de femmes. De l'instant où le doyen commence l'office, on n'entend que des cris, des sifflets, des imprécations. Les femmes de tout rang se mettent à crier : On dit la messe ! Baal est dans l'église ! Elles apostrophent

¹ Lingard, t. 9, c. 4. — ² *Ibid.*, t. 10, p. 3.

le ministre sous les noms les plus injurieux. Elles brandissent les tabourets sur lesquels elles avaient coutume de s'asseoir; quelques-uns même sont lancés dans la direction de la chaire. Le doyen, effrayé du tumulte, cède la place à l'évêque, dont la voix est aussitôt étouffée par les cris de : Renard ! loup ! ventru ! Il était en effet d'une corpulence remarquable. Quelques moments après, un tabouret lancé par un bras vigoureux vint siffler à son oreille et l'avertir de faire une prompte retraite. Cependant les magistrats avaient fait sortir les plus mutins et fermer les portes; mais une grêle de pierres arriva de dehors avec les cris répétés : Au Pape ! au Pape ! à l'antechrist ! lapidez-le ! jetez-le dehors ! L'office terminé, le prélat se hâta de gagner son logement; mais une foule de dévotes puritaines l'atteignirent, le renversèrent et le roulèrent dans la boue ¹.

C'étaient les prédicants calvinistes qui, du haut de la chaire, avaient allumé cette révolution de femmes. Ils eurent soin de la continuer. Trois d'entre eux adressèrent au roi une pétition contre l'ordre de lire le nouveau service. Comme on n'y répondait pas, le nombre s'en augmenta jusqu'à des milliers, accompagnées d'émeutes où le gouverneur d'Écosse et deux évêques manquèrent de périr. Le roi fut obligé de céder, tantôt sur un article, tantôt sur un autre : il comptait revenir sur ses concessions plus tard. Mais les Calvinistes, informés de ses intentions les plus secrètes, allaient toujours en avant. Ils s'organisèrent par toute l'Écosse en comités de provinces, avec un comité général à Édimbourg, pour recueillir les opinions des autres et décider en dernier ressort. Enfin, le premier mars 1638, ils jurèrent un nouveau covenant ou acte d'alliance entre Israël et Dieu, suivant leur langage. Le roi, après d'inutiles efforts pour annuler les comités, fit publier une proclamation, le 10 septembre, qui supprimait la nouvelle liturgie, exemptait les nouveaux prédicants du serment de suprématie royale, mais ordonnait de renoncer à la nouvelle alliance. Au lieu d'obéir, les covenantaires, assemblés à Glasgow, maintinrent leur alliance, arrêtèrent qu'en matière spirituelle l'église est indépendante du pouvoir civil, condamnèrent la liturgie anglicane, abolirent l'épiscopat, excommunièrent ou destituèrent les évêques et leurs soutiens. Le roi cassa tous ces actes; mais les Écossais les reçurent avec des transports de joie, et consacrèrent un jour de fête pour en remercier le ciel. Comme ils savaient que le roi se disposait à les réduire par la force des armes, ils se préparèrent à la guerre de leur côté. C'est dans ce moment qu'ils reçurent des encouragements et des secours du cardinal de Richelieu, principal ministre de Louis XIII ². Les Écossais

¹ Lingard, t. 10, p. 58. — ² *Ibid.*, p. 71.

commencèrent les hostilités ; les deux armées se rencontrèrent, il y eut un accommodement. Le roi céda sur la plupart des articles, et remit la décision des autres à l'assemblée des prédicants, pour le spirituel ; au parlement, pour le temporel. Il pensait ouvrir en personne l'une et l'autre, mais il eut peur des saintes femmes d'Écosse, qui continuaient à insulter les premiers officiers de l'État. Son lieutenant ouvrit d'abord l'assemblée, qui confirma l'abolition de l'épiscopat en Écosse. Le parlement demandait, en conséquence, que les évêques fussent exclus de son sein, lorsqu'il fut prorogé. En 1640, le parlement écossais s'assembla de lui-même, vota une taxe pour la guerre, nomma un conseil militaire, dont la moitié devait constamment résider à Édimbourg et l'autre moitié suivre les mouvements de l'armée. On se rencontra de nouveau, on négocia un nouvel accommodement.

En Angleterre, après plusieurs années d'interruption, le roi convoqua le parlement en 1640, pour avoir de l'argent et des troupes. Au lieu de lui en donner, le parlement se plaignit de la violation de ses privilèges, des innovations en matière de religion et de l'envahissement des propriétés particulières. Le roi en prononça la dissolution, mais permit à l'assemblée du clergé anglican de continuer ses séances. On y ordonna entre autres que tout ecclésiastique, une fois tous les trois mois, instruirait ses paroissiens des droits divins du roi et du péché damnable de résister à son autorité ¹. Les circonstances devenant toujours plus difficiles, le roi fut contraint d'assembler d'abord la moitié de son parlement, les pairs, puis enfin le parlement tout entier. Il recommanda trois points à l'attention des deux chambres : la destruction des rebelles, le paiement de l'armée et la réforme des abus. Ces rebelles étaient les Écossais en armes mais les députés des communes fraternisaient avec les Écossais : les puritains, les républicains même commençaient à se multiplier en Angleterre. Le parlement s'occupait donc uniquement de la réforme des abus, surtout de la taxe illégale pour la marine. Le comte de Strafford, principal ministre du roi, passait pour le principal auteur de tous les abus. Il fut accusé par la chambre des communes, condamné par cette même chambre et par celle des pairs, et décapité, l'an 1642, sur un ordre signé du roi. L'archevêque anglican de Cantorbéri, Laud, se voyait menacé d'un pareil sort : en attendant, il fut jeté en prison ; on lui coupa la tête en 1645. L'Angleterre était en pleine révolution : le roi leva une armée, le parlement une autre. On se battait, on négociait ; les secrets de chaque parti étaient vendus

¹ Lingard, t. 10, p. 93.

à l'autre. Les parlementaires anglais, que seconda jusqu'à sa mort le cardinal de Richelieu ¹, se liguent avec les covenantaires d'Écosse, qui envoyèrent une armée à leur secours. Charles convoque un parlement royaliste à Oxford.

Dans l'armée parlementaire se distinguait Olivier Cromwell, né en 1599. Ayant embrassé la secte des puritains, il assista régulièrement à leurs assemblées, et s'y distingua même par ce qu'ils appelaient les dons de la prière et de la prédication ; car, ainsi que nous avons vu, ces Calvinistes d'Écosse n'avaient rien de régulier dans leur culte, tout y était abandonné à l'enthousiasme de chacun. En 1628, Cromwell fut élu membre du troisième parlement de Charles I^{er}, où il se signala par ses déclamations contre le papisme. Ce parlement ayant été dissous, il voulut passer dans la Nouvelle-Angleterre pour y faire fortune ; mais une proclamation du roi défendit les émigrations. Au dernier parlement de 1641, Cromwell entra comme député de l'université de Cambridge, où il avait fait ses études. Lorsque la guerre éclata entre le roi et le parlement, il leva un régiment de cavalerie, en obtint le commandement, et déploya aussitôt les talents d'un grand capitaine. Il avait quarante deux ans. Tour à tour, à la tête de sa troupe, il pria et prêchait en puritain fanatique, se battait, remportait la victoire en capitaine expérimenté. Il fut nommé lieutenant général de l'armée, sous le commandement en chef de lord Manchester, puis de lord Fairfax. Le roi, brouillé avec son parlement, avait sollicité l'intervention des officiers militaires. Cromwell profita de cette idée pour attirer aux troupes toute la force du gouvernement : il s'y établit comme deux chambres délibérantes, l'une d'officiers et de généraux, l'autre de sous-officiers et de soldats. Cromwell était l'âme de l'une et de l'autre, non-seulement comme lieutenant général, mais comme prédicateur enthousiaste. En 1646, le roi se réfugia au milieu des Écossais, ses compatriotes. Ceux-ci, au commencement de l'année suivante, le revendent pour huit cent mille livres sterling aux saints ou puritains d'Angleterre, après que le parlement se fut reconnu le droit de le déposer. Les puritains se divisent : les presbytériens ne veulent souffrir que leur manière de culte ; les indépendants, subdivisés en plusieurs sectes, inclinent à tolérer toute manière quelconque. Les presbytériens du parlement anglais en chassent les indépendants, qui sont rétablis par l'armée. Mais dans l'armée même se forme une secte nouvelle, ayant pour principe : C'est à la multitude à se faire justice elle-même et à régler son culte comme elle l'entend, sans l'intervention d'évêques ni

¹ Lingard, t. 10 p. 215.

de roi. Les niveleurs soupçonnent Cromwell de traiter secrètement avec le roi captif, et c'était vrai. Dans plus d'un régiment les soldats chassent leurs officiers ; la subordination se rétablit avec peine par le courage de Cromwell, qui oublie dès lors son engagement avec le roi, pour se faire à lui-même des amis dans le parlement et dans l'armée ¹.

Les principes des niveleurs sont embrassés par la majorité des soldats, et trouvent des prosélytes parmi les officiers. Ces fanatiques découvrent dans la Bible que le gouvernement des rois est odieux à Dieu, et ils prétendent que, dans le fait, Charles Stuart n'a plus de droit au sceptre. Cromwell invite les défenseurs de cette doctrine à se réunir dans sa maison, à la chambre haute de l'armée. La question y est débattue ; mais il a grand soin, ainsi que ses collègues, de cacher ses véritables sentiments. Sans contredire ouvertement les principes mis en avant par les niveleurs, ils affectèrent de douter qu'il fût possible de les mettre en pratique. Cromwell partit pour l'Écosse, où il battit les royalistes. Dans l'intervalle, les Calvinistes révolutionnaires découvrirent dans le livre des Nombres que le sang souille la terre et que la terre ne peut être purifiée du sang versé que par le sang de celui qui l'a répandu ; d'où ils infèrent que Dieu leur a imposé le devoir de demander compte au roi de tout le sang versé pendant la guerre civile. Des pétitions militaires sont adressées en ce sens à la chambre des communes, dont la majorité les repousse. Le 30 novembre 1648, le conseil des officiers publie contre la chambre une déclaration menaçante. La majorité est accusée d'avoir abandonné ses anciens principes ; les officiers en appellent de son autorité au jugement extraordinaire de Dieu et du bon peuple ; ils invitent les membres fidèles à protester contre la conduite passée de leurs collègues, et à se placer sous la protection de l'armée ; ils soutiennent que, puisque Dieu a donné le pouvoir aux officiers, il leur a aussi fait un devoir de pourvoir à l'organisation du royaume et à la punition des coupables. En conséquence, quelques régiments entrent à Londres et purifient le parlement de telle manière, qu'il n'y reste qu'une cinquantaine de membres, qui furent baptisés du sobriquet de *Croupion*.

Les indépendants ou la faction militaire obtiennent de ce parlement *croupion* une ordonnance qui crée une cour de haute justice pour juger si Charles Stuart, roi d'Angleterre, n'est pas coupable de haute trahison envers le parlement et le royaume ; mais la chambre des lords rejette l'ordonnance. Les indépendants obtiennent des communes une déclaration que le peuple est l'origine de tout pou-

¹ Lingard, t. 10, p. 414.

voir légitime ; et de cette vérité théorique, dit Lingard, ils déduisent deux erreurs de pratique. Comme si aucune portion de ce pouvoir n'eût jamais été déléguée au roi et aux lords, ils arrêtent que les communes d'Angleterre, assemblées en parlement, étant choisies par le peuple et le représentant, possèdent l'autorité suprême ; et de là ils infèrent que tout ce qui est ordonné et déclaré loi par les communes en parlement, a force de loi et engage tout le peuple de la nation, même quand le roi et la chambre des lords n'y auraient pas donné leur consentement ¹. Quant à Cromwell, lorsqu'il prenait la parole dans la chambre, c'était pour recommander la modération, pour exprimer les doutes dont son esprit était agité, et protester que, dans le cas où il donnerait son assentiment à des mesures sévères et rigoureuses, ce serait avec répugnance, et seulement pour obéir à la volonté du Très-Haut ².

Le roi Charles I^{er}, lorsqu'il eut été vendu par les Écossais aux Anglais, se vit prisonnier de la faction parlementaire, puis de la faction militaire. Deux fois il s'échappa, deux fois il fut repris. Il ne cessait de négocier avec ses adversaires : le parlement s'était déclaré satisfait des dernières conditions, lorsqu'il fut épuré par la faction militaire. Aucun roi ne fit de démarches pour sauver ce roi captif et menacé de l'échafaud. Il n'y eut à intercéder en sa faveur que les ambassadeurs de la république de Hollande, où son fils avait trouvé un refuge. On ne leur donna audience que lorsque la sentence eut été prononcée ³.

Le 20 janvier 1649, les commissaires nommés par la chambre des communes se réunirent dans la salle de Westminster au nombre de soixante-dix : l'avocat Bradshaw les présidait. Charles y comparut avec une contenance assurée, releva l'incompétence du tribunal, fut condamné le 27 et décapité le 30 janvier (vieux style), par deux officiers masqués en bourreaux.

Avant et pendant le procès, on essaya par toutes sortes de moyens d'échauffer l'esprit du peuple. Un prédicant calviniste annonça en chaire qu'il venait d'avoir une révélation ; que, pour assurer le bonheur du peuple, il était urgent d'abolir la monarchie ; que le roi était visiblement Barabbas, et l'armée le Christ ; qu'il ne fallait pas imiter les Juifs, délivrer le voleur au lieu du juste ; que plus de cinq mille *saints* étaient dans l'armée, et des saints tels qu'il n'y en avait pas de plus grands dans le paradis ; qu'ainsi justice devait être faite du grand Barabbas de Windsor.

John Cromwell, alors au service de Hollande, vint en Angleterre

¹ Lingard, t. 10, p. 455. — ² P. 456. — ³ *Ibid.*

de la part du prince de Galles et du prince d'Orange pour tâcher de sauver le roi. Introduit, avec beaucoup de peine, auprès d'Olivier, son cousin, il chercha à l'effrayer du crime près de se commettre; il lui rappela, à lui Olivier Cromwell, qu'il l'avait vu jadis dans des opinions plus loyales. Olivier répliqua que les temps étaient changés, qu'il avait jeûné et prié pour Charles, mais que le ciel n'avait pas encore donné de réponse. John s'emporta et alla fermer la porte; Olivier crut que son cousin le voulait poignarder. « Retournez à votre auberge, lui dit-il, et ne vous couchez qu'après avoir entendu parler de moi. » A une heure du matin, un messenger d'Olivier vint dire à John que le conseil des officiers avait *cherché le Seigneur*, et que le Seigneur voulait que le roi mourût.

Cromwell apposa son nom à l'ordre d'exécution, avec les bouffonneries qu'il avait coutume de mêler aux actions les plus sérieuses. En signant, il barbouilla d'encre le visage de Henri Martyn, qui signait après lui; le régicide Martyn rendit jeu pour jeu à son camarade de forfait. Un colonel entre au moment de la signature: Cromwell le presse de signer comme les autres. Sur son refus, il le fait empoigner par ses collègues, lui met de force la plume entre les doigts, et, lui conduisant la main, au milieu de grands éclats de rire, le contraint de tracer son nom. Cromwell joua auprès de Fairfax une autre comédie: celui-ci voulait, avec son régiment, tenter de délivrer le roi. Cromwell, secondé de son gendre, Ireton, s'efforça de persuader à Fairfax que le Seigneur avait rejeté Charles. Ils l'engagèrent à implorer le ciel pour en obtenir un oracle, cachant toutefois à leur honorable dupe qu'ils avaient déjà signé l'ordre de l'exécution. Le colonel Harrison, aussi simple que Fairfax, mais dans d'autres idées que lui, fut laissé par le gendre et le beau-père auprès de Fairfax; il fit durer les prières jusqu'au moment où la nouvelle arriva que la tête du roi était tombée ¹.

Après la mort de Charles I^{er}, la confusion se répandit dans les trois royaumes. Chacun avait un plan de république et de religion. Les millénaires, ou les hommes de la cinquième monarchie, demandaient la loi agraire et l'abolition de toute forme de gouvernement, afin d'attendre le prochain gouvernement du Christ; il n'y avait, d'après eux, d'autre charte que l'Écriture. Les antinomiens prétendaient que la loi morale était détruite, que chacun se devait conduire désormais par ses propres principes, et non plus d'après les anciennes notions de justice et d'humanité; ils réclamaient la liberté de tout faire; la fornication, l'ivrognerie, le blasphème sont, disaient-ils, selon les voies

¹ Châteaubriand, *les Quatre Stuarts*.

du Seigneur, puisque c'est le Seigneur qui parle en nous. Ils n'étaient pas loin de devenir Turcs, et se plaisaient à la lecture du Coran nouvellement traduit. Les quakers (trembleurs), et surtout les quakeresses, passaient aussi pour une secte mahométane. Des politiques, s'élevant contre toute espèce de culte, voulaient que le pouvoir ne reconnût aucune religion particulière ; d'autres prétendaient refondre les lois civiles et effacer complètement le passé. Dépouillés de leurs biens et de leurs honneurs, les évêques gémissaient dans l'oppression, et les presbytériens voyaient le fruit d'une révolution qu'ils avaient semée recueilli par les indépendants, les agitateurs et les niveleurs.

Ces niveleurs étaient de plusieurs espèces : les uns, les *fouilleurs* et *déracineurs*, s'emparaient des bruyères et des champs en friche ; les autres, les *guerriers* et les *turbulents*, soulevaient les soldats ou devenaient voleurs de grand chemin : tous demandaient la dissolution du long parlement et la convocation d'un parlement nouveau. Dans cette désorganisation complète de la société, au milieu de la potence et des échafauds qui s'élevaient pour punir le crime et la vertu, on n'avait aucun parti arrêté ; par une sorte de bonne foi que l'anarchie laissait libre, il était très-commun d'entendre des républicains parler de mettre Charles II à la tête de la république, et des royalistes déclarer qu'une république était peut-être ce qu'il y avait de mieux.

Il restait cependant à Londres deux principes de gouvernement et d'administration : le *croupion* et le conseil des officiers qui avaient déjà subjugué le *croupion*. On examina d'abord si la chambre des pairs faisait partie intégrante du pouvoir législatif ; malgré l'opinion de Cromwell, qui, dans ses intérêts, voulait garder la pairie, il fut décidé que la chambre héréditaire était inutile et dangereuse ; on en décréta la suppression. La monarchie éprouva le même sort : le maire de Londres refusa de proclamer l'acte d'abolition de la royauté. Le royaume d'Angleterre se trouvant transformé en république, un nouveau grand sceau fut gravé ; il représentait d'un côté la chambre des communes, avec cette inscription : *Le grand sceau de la république d'Angleterre* ; sur le revers on voyait une croix et une harpe, armes de l'Angleterre et de l'Irlande, avec ces mots : *Dieu avec nous* ; dans l'exergue on lisait : *L'an premier de la liberté, par la grâce de Dieu* (1649) ¹.

Cependant l'Irlande s'était soulevée en faveur du roi. Cromwell fut nommé au gouvernement civil et militaire de l'Irlande. Il partit ac-

¹ Châteaubriand, *les Quatre Stuarts*.

compagné d'Ireton, son gendre, après avoir *cherché le Seigneur*, devant Harrison, et expliqué les Écritures. Il aborde à l'île dévouée avec dix-sept mille vétérans et une garde particulière de quatre-vingts hommes, tous officiers. Trédall est emporté d'assaut; Cromwell monte lui-même à la brèche : tout périt du côté des Irlandais. Wexford est saccagé, Goran rendu par les soldats; les officiers sont fusillés. D'autres places se soumettent. Cromwell et Ireton portent à l'Irlande, comme ils l'avaient annoncé, l'extermination et l'enfer.

Cromwell, au milieu de ses victoires, est rappelé pour repousser les Écossais : ceux-ci s'étaient décidés à reconnaître les droits de Charles II, mais à la charge pour lui de publier cette déclaration déshonorante : « Que son père avait péché en prenant femme dans une famille idolâtre ; que le sang versé dans les dernières guerres devait être imputé à son père ; qu'il avait une profonde douleur de la mauvaise éducation qu'on lui avait donnée, et des préjugés qu'on lui avait inspirés contre la cause de Dieu, et dont il reconnaissait à présent l'injustice ; que toute sa vie précédente n'avait été qu'un cours suivi d'inimitiés contre l'œuvre de Dieu ; qu'il se repentait de la commission donnée à Montrose (officier royaliste pendu par les Écossais), et de toutes ses actions qui avaient pu scandaliser ; qu'il protestait devant Dieu qu'il était à présent sincère dans sa déclaration, et qu'il s'y tiendrait jusqu'à son dernier soupir, tant en Écosse qu'en Angleterre et en Irlande. »

Cromwell marcha contre les Écossais à la tête de dix-huit-mille hommes. Il les attaqua à Dunbar, et les défit le 3 septembre 1650. L'année suivante, après avoir conquis une partie de l'Écosse, il s'attacha aux pas de Charles II, qui s'était avancé en Angleterre avec une armée : il l'atteignit à Worcester. Le combat se livre le 3 septembre 1651, jour anniversaire de la bataille de Dunbar : deux mille royalistes sont tués ; huit mille prisonniers sont encore vendus comme esclaves. On trouve cette habitude de trafiquer des hommes jusque sous Jacques II.

Le jeune roi fuit seul, et, à travers mille déguisements et aventures, débarque sain et sauf en Normandie. Cromwell revint triompher à Londres. Le parlement envoya une députation au-devant de lui. Le général fit présent à chaque commissaire d'un cheval et de deux prisonniers : toujours même mépris des hommes parmi ces républicains. Les historiens n'ont pas remarqué ce trait de mœurs qui distingue les Anglais d'alors de tous les peuples chrétiens de l'Europe civilisée, et les rapproche des peuples d'Orient. Monck, laissé en Écosse par Cromwell, l'acheva de soumettre. Le royaume de Marie Stuart fut réuni, par acte du *croupion*, à l'Angleterre : ce que n'a-

vaient pu faire les plus puissants monarques de la Grande-Bretagne.

Toutes les puissances de l'Europe, et l'Espagne la première, avaient reconnu la république. L'Irlande était domptée, l'Écosse soumise et réunie à l'Angleterre ; une flotte, commandée par Robert Blake, gardait les mers autour des îles Britanniques ; une autre croissait sur les côtes du Portugal. Les Indes occidentales, les Barbades et la Virginie, soulevées d'abord, furent réduites à l'obéissance. Le fameux acte de navigation proposé par le conseil d'État au parlement en 1651, rendu exécutoire le 1^{er} décembre de cette même année, n'est point, comme on l'a écrit mille fois, l'ouvrage de l'administration de Cromwell, mais de la république avant l'établissement du protectorat.

Cromwell s'aperçut que ce reste d'assemblée, nommé le *croupion*, soumis d'abord et humilié, commençait à être jaloux du pouvoir que lui, Cromwell, avait acquis. Le futur usurpateur de l'autorité légale avait manœuvré longtemps entre les divers partis, tour à tour presbytérien, niveleur et même royaliste, mais s'appuyant toujours sur l'armée, où l'esprit républicain dominait, autant que cet esprit peut exister au milieu des armes. Ayant donc repris son siège au parlement (16 septembre 1651), il passa la rédaction d'un bill pour mettre fin à ce parlement interminable : il ne le put obtenir qu'à la majorité de deux voix, quarante-neuf contre quarante-sept ; encore l'exécution du bill fut-elle remise au 3 novembre 1654.

Le rusé général avait eu l'adresse de remplir toutes les places de ses créatures : les soldats lui étaient dévoués. Depuis la bataille de Worcester, qu'il appelle, dans sa lettre au parlement, la *victoire couronnante*, il dissimulait à peine ses projets. La modération, besoin de tout homme qui, près d'arriver au pouvoir, s'y veut maintenir, était devenue l'arme de Cromwell : il avait fait publier une amnistie générale, et se montrait favorable aux royalistes. Il présidait à des assemblées, à des colloques, à des traités entre les partis, et trompait tout le monde. Le colonel Harrison, franc républicain, mais aveugle d'esprit, prétendait toujours que le général, loin de se vouloir faire roi, ne songeait qu'à préparer le règne de Jésus. « Que Jésus vienne donc vite, répondit le major Streater, ou il arrivera trop tard. » Cromwell, de son côté, déclarait que le psaume cent dix l'encourageait à mettre la nation en république ; et, à cette fin, il engageait le comité d'officiers à présenter des pétitions qui devaient amener, par l'opposition des parlementaires, la destruction de la république. Une de ces pétitions demandait le payement des arrérages de l'armée et la réforme des abus ; une autre sollicitait la dissolution immédiate du parlement et la nomination d'un conseil pour

gouverner l'État jusqu'à la prochaine convocation du parlement nouveau. Emportées par leur ressentiment, les communes déclarèrent que quiconque présenterait à l'avenir de pareilles doléances serait coupable de haute trahison. On vint apprendre cette nouvelle à Cromwell, qui s'y attendait. Il s'écria, animé d'une feinte colère, au milieu des officiers : « Major général Vermont ! je me vois forcé de faire une chose qui me fait dresser les cheveux sur la tête. » Il prend trois cents soldats, marche à Westminster, laisse les trois cents soldats en dehors, et pénètre seul dans la chambre : il était député.

Il écoute un moment en silence la délibération ; puis, appelant Harrison, membre comme lui de l'assemblée, il lui dit à l'oreille : « Il est temps de dissoudre le parlement. » Harrison répondit : « C'est une dangereuse affaire, songez-y bien. » — Cromwell attend encore ; puis, se levant tout à coup, il accable les communes d'outrages, les accuse de servitude, de cruauté, d'injustice : « Cédez la place, s'écrie-t-il en fureur ; le Seigneur en a fini avec vous ! il a choisi d'autres instruments de ses œuvres. » Un membre veut répondre ; Cromwell l'interrompt : « Je ferai cesser ce bavardage. Vous n'êtes pas un parlement ; je vous dis que vous n'êtes pas un parlement. » — Le général frappe du pied : les portes s'ouvrent ; deux files de mousquetaires entrent dans la chambre et se placent à droite et à gauche de leur chef. Le député Vane veut élever la voix : « O sir Henry Vane ! sir Henry Vane ! dit Cromwell ; le Seigneur me délivre de sir Henry Vane ! » Désignant alors tour à tour quelques-uns des membres présents : « Toi, dit-il, tu es un ivrogne ; toi, un débauché (c'était Martyn, ce régicide dont il avait barbouillé le visage d'encre) ; toi, un adultère ; toi, un voleur. » Ce qui était vrai. Harrison fait descendre le président de son fauteuil en lui tendant la main. Le troupeau épouvanté sort pêle-mêle ; tous ces hommes s'enfuient sans oser tirer l'épée, que la plupart portaient au côté. « Vous m'avez forcé à cela, disait Cromwell ; j'avais prié le Seigneur nuit et jour de me faire mourir plutôt que de me charger de cette commission. »

Alors, montrant du doigt aux soldats la masse d'armes : « Emportez cette marotte. » Il sort le dernier, fait fermer les portes, met les clefs dans sa poche, et se retire au palais de Whitehall. Le lendemain, on trouva suspendu à la porte de la chambre des communes un écriteau ainsi conçu : *Chambre à louer, non meublée* ¹. Cromwell était Henri VIII sous une autre forme.

Il lui était facile de convoquer un parlement libre ; il ne le voulut pas : il cherchait le pouvoir, non la liberté. L'Angleterre, d'ailleurs,

¹ Châteaubriand, *les Quatre Stuarts*.

était lasse de parlements; après l'anarchie, on respirait pour le despotisme. Le conseil des officiers qui avait présenté la pétition décisive s'arrogea le droit d'élection; il choisit (toujours à la suggestion de Cromwell) dans le parti millénaire les hommes les plus obscurs, les plus ignorants, les plus fanatiques : cent quarante-quatre personnages, ainsi triés, furent revêtus du pouvoir souverain. Harrison, secrétaire de la *cinquième monarchie*, prêtait les mains à toutes ces violences; il demandait seulement que le nouveau conseil fût composé de soixante-dix membres, pour mieux ressembler au sanhédrin des Juifs. Dans le club législatif des cent quarante-quatre *saints*, il fallait avoir de longs noms composés et tirés de l'Écriture. Des deux frères Barebone, l'un, le corroyeur, s'appelait *Loue-Dieu*; l'autre, *Si Christ n'était pas mort pour vous, vous seriez damné, Barebone*. Ce Barebone, dont le nom signifie en français *décharné*, donna son nom aux cent quarante-quatre; au parlement *croupion* succéda le parlement *damné Barebone*, ou le *damné décharné*.

Lorsque ces *saints* entraient en séance à Westminster, ils récitait des prières, cherchaient le Seigneur des journées entières, et expliquaient l'Écriture; cela fait, ils s'occupaient des affaires dont ils se croyaient saisis. Cromwell ouvrit la session des *décharnés* par un discours qu'il accompagna de pieuses larmes, remerciant le ciel d'avoir assez vécu pour assister au commencement du règne des *saints* sur la terre. — Cinq mois s'étaient à peine écoulés, lorsque ces cent quarante-quatre *saints*, ne pouvant plus gouverner au milieu de la risée publique, chargèrent leur président, créature de Cromwell, de remettre l'autorité entre les mains de celui qui les en avait revêtus. Cromwell l'avait prévu; il accepta en gémissant le poids de l'autorité souveraine. Quelques pauvres d'esprit, qui n'étaient pas de la faction militaire, s'obstinèrent à siéger, malgré la désertion du président et du sergent, qui avait emporté la masse. Le capitaine White entra dans la chambre, et demanda à ces *saints* entêtés ce qu'ils faisaient là (12 décembre 1653). — Nous cherchons le Seigneur, répondirent-ils. — Allez donc ailleurs, s'écria White; le Seigneur n'a pas fréquenté ce lieu depuis longues années¹.

Le conseil des officiers militaires brocha une nouvelle constitution, qui plaçait la puissance législative dans un parlement et un *protecteur*. On supplia Cromwell d'accepter le protectorat de la république : il s'y résigna, le 26 décembre 1653, non sans un air convenable de répugnance. Il assembla plusieurs parlements, les cassa quand ils n'étaient point assez dociles, rétablit les deux chambres au lieu d'une,

¹ Châteaubriand, *les Quatre Stuarts*.

gouverna l'Angleterre avec intelligence, fermeté et gloire au dedans et au dehors, se vit recherché de toutes les puissances étrangères, notamment de Louis XIV, et mourut tranquillement de la fièvre, dans son lit, le 13 septembre 1658, à l'âge de cinquante-huit ans.

Sa tranquillité était fondée sur les premiers principes du calvinisme. — Dites-moi, demanda-t-il à Sterry, un de ses chapelains, est-il possible de déchoir de l'état de grâce? — Cela n'est pas possible, répondit le ministre. — Alors, s'écria le mourant, je suis en sûreté, car je sais que j'ai été une fois en état de grâce. — Dans cette conviction, il pria, non pour lui-même, mais pour le peuple de Dieu : « Seigneur, dit-il, quoique je ne sois qu'une misérable créature, je suis en relation avec toi par le moyen de ta grâce, et je puis et je dois approcher de toi pour ton peuple. Tu as fait de moi un humble instrument pour leur faire quelque bien et travailler à ton service. Beaucoup d'entre eux m'ont estimé plus que je ne valais, quoiqu'il y en ait d'autres qui se réjouiraient de ma mort. Seigneur, de quelque manière que tu disposes de moi, continue et ne cesse de leur faire du bien. Enseigne à ceux qui considèrent trop tes instruments à compter davantage sur toi ; et pardonne à ceux qui désirent fouler aux pieds la poussière d'un pauvre ver de terre, car ils sont aussi ton peuple. » Quand il eut rendu le dernier soupir, le chapelain Sterry s'écria : Cessez de pleurer, vous devez plutôt vous réjouir. Il était votre protecteur ici-bas, il sera un protecteur encore plus puissant, à présent qu'il est avec le Christ, à la droite du Père. — Un autre personnage plus grave annonça cet événement au gouverneur d'Irlande, avec la même confiance dans la sainteté de Cromwell : Il est monté au ciel embaumé dans les larmes de son peuple, et porté sur les ailes des prières des saints ¹.

Le lendemain, 14 septembre, Richard Cromwell, fils aîné du défunt, est proclamé protecteur. C'était un homme commun ; il ne sut que faire de la gloire et des crimes de son père. L'armée, depuis longtemps domptée par son chef, reprit l'empire. L'oncle de Richard et son beau-frère se mirent, avec le général Lambert, à la tête des officiers, et forcèrent le faible protecteur de dissoudre le parlement, qui seul le soutenait. Chaque jour amenait un nouvel embarras, une nouvelle peine ; Richard, qui s'oubliait et qu'on oubliait, qui détestait le joug militaire et qui n'avait pas la force de le rompre, qui n'était ni républicain ni royaliste, qui ne se souciait de rien, qui laissait les gardes lui dérober son diner et l'Angleterre aller toute seule, Richard abdiqua le protectorat le 22 avril 1659. De tous les

¹ Lingard, t. 11, p. 400-402.

soucis du trône, le plus grand pour lui fut de sortir de Whitehall, non qu'il tint au palais, mais parce qu'il fallait faire un mouvement pour en sortir. Il n'emporta que deux grandes malles remplies des *adresses* et des *congratulations* qu'on lui avait présentées pendant son petit règne : on lui disait dans ces félicitations que Dieu lui *avait donné*, à lui Richard, *l'autorité pour le bonheur des trois royaumes*. Quelques amis lui demandèrent ce que ces malles renfermaient de si précieux : « Le bonheur du peuple anglais, » répondit-il en riant.

Le conseil des officiers, demeuré maître, rappela le parlement *croupion* ; et dans le jargon des partis, les principes de ce parlement se nommèrent *la vieille bonne cause*. Il ne se trouva qu'une quarantaine de députés à la première réunion, encore fallut-il aller chercher en prison deux de ces législateurs enfermés pour dettes. Cette momie estropiée, arrachée de son tombeau, crut un moment qu'elle était puissante, parce qu'elle se souvenait d'avoir fait juger un roi. A peine ressuscitée, elle attaqua l'autorité militaire, qui lui avait rendu la vie ; mais le *croupion* était sans force, car il était placé entre les royalistes unis aux presbytériens, qui voulaient le retour de la monarchie légitime, et les officiers indociles au joug de l'autorité civile.

A la suite d'autres incidents, où le général Monck parut en première ligne, le long parlement, après avoir ordonné des élections générales, prononça sa propre dissolution. Le peuple brûla en réjouissance, sur les places publiques, des monceaux de croupions de divers animaux. Le nouveau parlement, divisé, selon l'ancienne forme, en deux chambres, s'assembla le 25 avril 1660. Monck s'était déclaré républicain et l'ennemi des Stuarts, mais, en secret, il se concertait avec Charles II pour le faire monter sur le trône. Sur les insinuations de Monck, les deux chambres rappelèrent le roi, qui était en Hollande. Deux députés, dont un royaliste, demandèrent que, de part et d'autre, on fixât les prérogatives de la couronne et les droits du parlement, afin d'éviter les collisions qui avaient eu lieu et qui pouvaient se renouveler encore. Monck s'opposa à cette mesure de conciliation, tout resta dans le vague : ce fut un malheur. Car, comme l'observe Châteaubriand, la déclaration royale de Charles ne promettait rien ; ce n'était pas une charte. Charles ne faisait ni la part aux conquêtes du temps, ni les concessions nécessaires aux mœurs, aux idées, à la possession et aux droits acquis ; dès lors une seconde révolution devenait inévitable, et le prince légataire du trône déshéritait sa famille ¹.

Charles II fit son entrée dans Londres le 29 mai 1660, trentième

¹ *Les Stuarts. Le Protectorat.*

anniversaire de sa naissance, et mourut le 16 février 1685, dans la cinquante-cinquième année de son âge. Sa grande affaire pendant tout son règne furent ses plaisirs. Il ne laissa pas un enfant légitime, mais une foule de bâtards adultérins, qu'il honora de grands titres. L'exemple du roi fut imité par la cour : l'immoralité devint publique. Les *cavaliers* ou anciens royalistes, dit Lingard, pour célébrer leur triomphe, se livrèrent à la débauche et à l'ivrognerie ; et les nouveaux royalistes, pour prouver la sincérité de leur conversion, s'efforcèrent de surpasser les *cavaliers* en licence ¹. — La débauche était le plus sûr moyen de parvenir, dit la *Biographie universelle*. On dit que Charles II dit un jour à un de ses ministres, Shaftesbury, dans un moment de gaieté : Je crois que tu es le plus mauvais sujet de mes États. — Votre Majesté a raison, répliqua le ministre, si elle entend parler seulement de ses sujets ². — Enfin, Châteaubriand conclut : S'il était possible de supposer que la corruption des mœurs répandue par Charles II en Angleterre fût un calcul de sa politique, il faudrait ranger ce prince au nombre des plus abominables monarques ; mais il est probable qu'il ne suivit que le penchant de ses inclinations et la légèreté de son caractère ³.

Dans les premiers jours de la restauration, on cherchait comment on pourrait jamais être assez esclave pour expier le crime d'indépendance : c'était une émulation domestique qui débarrassait le maître des actes de rigueur ; le clergé et le parlement se chargeaient de tout. Les communes passèrent un acte afin d'établir ou de rétablir la doctrine de l'obéissance passive. Le bill des convocations triennales fut aboli ; une espèce de long parlement royal dura dix-sept années, pour la corruption, l'impiété et la servitude, comme le long parlement républicain en avait existé vingt pour le rigorisme, le fanatisme et la liberté. Tout prit le caractère d'une monarchie absolue dans une monarchie représentative ; les intérêts publics furent traités comme des intérêts privés ; ce ne furent plus les révolutions, mais les intrigues, qui élevèrent les échafauds ⁴.

Un des premiers actes de Charles II fut de punir les meurtriers de son père. Tous les régicides furent déclarés coupables, et condamnés à mort. Dix furent exécutés aussitôt. Le langage de ces hommes devant la cour et après leur condamnation, dit Lingard, offrit des traits du fanatisme le plus exalté. Pour prouver la justice de leur cause, ils en appelèrent aux victoires que le Seigneur avait données à leurs épées ; à leurs Bibles, où il était enjoint de répandre

¹ Lingard, t. 12, p. 95. — ² *Biogr. univ.*, t. 42. Shaftesbury. — ³ *Les Stuarts*, Charles II. — ⁴ *Ibid.*

le sang de qui a versé celui de ses semblables ; à l'Esprit de Dieu qui avait témoigné à leur esprit que le supplice de Charles Stuart était un acte nécessaire de justice, une action glorieuse, dont le bruit s'était répandu parmi la plupart des nations, et une reconnaissance solennelle de la haute suprématie que le Roi du ciel exerce sur les rois de la terre. Des sentiments semblables les animèrent et les soutinrent sur l'échafaud. Lorsqu'on leur dit de se repentir, ils répondirent qu'ils s'étaient déjà repentis de leurs péchés, et qu'ils étaient sûrs du pardon ; mais qu'ils n'osaient pas se repentir de la part qu'ils avaient eue à la mort du feu roi, car se repentir d'une bonne action serait offenser Dieu ; qu'ils étaient fiers de mourir pour une aussi bonne cause ; que leur martyre serait le spectacle le plus glorieux que le monde eût jamais vu depuis la mort du Christ ; mais que leurs persécuteurs devaient trembler : que la main du Seigneur était déjà levée pour venger leur sang innocent, et que, dans peu de temps, la cause de la royauté serait abattue devant celle de l'indépendance. Ils prononcèrent cette prédiction avec la confiance des prophètes, et se soumièrent à leur sort avec la constance des martyrs ¹.

Certainement, aux yeux de tout catholique, comme aux yeux de l'historien Lingard, ce langage respire le fanatisme le plus exalté. Mais il n'en est pas de même des protestants de toute espèce, qui savent ce qu'ils sont et ce qu'ils disent. Ceux-là, au lieu d'un fanatisme exalté, ne verront dans le langage des régicides anglais que l'application calme et raisonnée des premiers principes du protestantisme, des premiers principes de Luther, Calvin et Wiclef. Calvin ne soutient-il pas, contre l'Église catholique, que la grâce de Dieu, une fois reçue, ne peut jamais se perdre ? De là, le régicide Cromwell n'avait-il pas raison de conclure : Or, je suis sûr d'avoir été une fois en état de grâce ; donc j'y suis encore ? — Et ses admirateurs n'avaient-ils pas, *suivant Calvin*, raison de l'appeler un saint ? — Et les royalistes, qui, sous Charles II, déterrèrent son cadavre et l'attachèrent à une potence, n'ont-ils pas commis une profanation sacrilège ?

Luther et Calvin ne soutiennent-ils pas, contre l'Église catholique, que Dieu opère en nous le mal comme le bien ; que la trahison de Judas n'est pas moins l'œuvre de Dieu que le repentir de saint Pierre ? De là, Cromwell et ses collègues n'avaient-ils pas, *suivant Calvin*, raison de conclure que leurs trahisons, leur régicide étaient des actions divines et adorables ? Luther, Calvin, tous les protestants ne soutiennent-ils pas, contre l'Église catholique, que ce n'est pas à elle que l'Esprit de Dieu atteste le vrai sens des Écritures, mais à

¹ Lingard, t. 12, p. 21 et 22.

l'esprit de chacun ? De là, Cromwell et ses collègues n'ont-ils pas eu raison de conclure que, d'après le témoignage de l'Esprit de Dieu à leur esprit, le supplice de Charles Stuart était un acte nécessaire de justice, une action glorieuse ?

Si les disciples de Luther et de Calvin n'ont pas toujours parlé et agi de même, il n'y a pas de quoi s'en étonner. — Penser ce que l'on veut et agir en conséquence, voilà le fond du protestantisme. — Ce qu'un protestant dit aujourd'hui ne l'engage pas pour demain. — Il peut, sans inconséquence, reconnaître un jour l'indépendance absolue des rois, et le lendemain les déclarer déchus, les envoyer même à l'échafaud ; octroyer à Henri VIII le privilège d'être un tyran, et couper la tête à Charles I^{er} parce qu'il ne l'est pas. Ses variations sur ce point ne sont que les conséquences naturelles d'un principe invariable. — Quoi qu'il dise, en quelque forme qu'il proteste, toujours est-il qu'en vertu du principe fondamental du protestantisme, le souverain temporel est nécessairement sujet au libre examen, à la juridiction spirituelle, inaliénable, imprescriptible, suprême de chaque individu.

Ce qui est vrai du souverain l'est également de la loi et de toute autorité quelconque. En effet, si chaque individu est à lui-même sa règle souveraine, personne n'a rien à lui dire, de quelque manière qu'il pense, qu'il raisonne, qu'il conclue, et que, par suite, il agisse. Lors donc qu'un individu conclut qu'il est dégagé de son serment de fidélité, qu'il ne doit plus obéir à son prince, qu'il peut ôter à son prochain ses biens et sa vie même, et qu'il exécute son jugement privé, il est absurde de le blâmer, tyrannique de le punir. — De là diverses conséquences.

I. Tout gouvernement protestant est, de sa nature, une absurdité et une tyrannie. D'un côté, il proclame chacun juge souverain de ce qui est vrai, de ce qui est juste, de ce qui est droit, de ce qui est devoir ; chacun maître souverain de réformer aujourd'hui ce qu'il a décidé hier, et demain ce qu'il décide aujourd'hui. C'est même là sa loi fondamentale. Mais, après cela, n'est-il pas absurde de vouloir imposer à ce juge souverain des lois qu'il n'a pas faites ? absurde de vouloir qu'il les approuve deux jours de suite ? absurde de vouloir qu'il les observe quand il ne le juge plus à propos ? tyrannique de le punir de quoi qu'il fasse ? car n'est-ce pas violer à son égard la loi fondamentale du protestantisme, le droit inviolable, imprescriptible du libre examen ?

II. Tout souverain, par là seul qu'il est protestant, se dépose lui-même de la souveraineté, délègue lui-même ses sujets de tout devoir. En effet, par là seul qu'il est protestant, il déclare chacun de ses su-

jets maître de penser comme il veut, et d'agir comme il pense. Lors donc que ses sujets lui obéissent encore, il doit le prendre comme une pure complaisance de leur part; et quand ils jugent à propos de ne plus lui obéir, il ne peut y voir qu'un légitime usage de leurs droits. Bref, ce que dit l'Apôtre de l'homme hérétique est vrai du souverain hérétique : *Il s'est renversé lui-même par un crime, et condamné par son propre jugement*¹.

III. Nul sujet, nul peuple protestant ne peut, sans inconséquence, blâmer son souverain de quoi qu'il se permette. Dans les principes du protestantisme, le souverain, comme tout autre individu, est le juge suprême de son droit et de son devoir. Si donc le souverain se croit obligé d'employer la ruse ou la violence pour écraser ses sujets, non-seulement il le peut, mais il le doit. Bref, le peuple hérétique, comme le souverain hérétique, s'est renversé par un crime, et condamné par son propre jugement.

IV. Le protestantisme ne peut commander, sans se contredire, ni l'obéissance ni la résistance à personne. S'il commande l'obéissance envers l'individu *souverain*, il viole, contre ses propres principes, l'indépendance mentale de l'individu *sujet*; s'il commande la résistance, il viole, contre ses propres principes encore, l'indépendance mentale de l'individu *souverain*.

V. Le protestantisme anéantit, par le fait, toute obligation morale entre le souverain et le sujet. Il accorde au second une autorité égale à celle du premier. Ces deux autorités, en conflit, se détruisent réciproquement. Il ne reste, pour différence, que le plus ou moins de ruse ou de force. — En résumé, pour le protestantisme, le droit du plus fort est non-seulement le meilleur, mais le seul.

Comme on voit, tout souverain protestant, tout peuple protestant, et en général tout souverain, tout peuple hérétique pose l'anarchie en principe, en dogme, en loi fondamentale. Les auteurs qui ont avancé que l'état naturel du genre humain est la guerre de tous contre tous, ont raisonné très-juste comme protestants, comme hérétiques. Loi, ordre, justice, société sont en effet pour le protestantisme des choses contre nature; les tribunaux, une tyrannie monstrueuse. Comme protestant, vous autorisez nécessairement tous les crimes; et puis, comme souverain, comme juge, vous les punissez du dernier supplice. Ainsi, en enfer, Satan et les siens, les premiers qui *protestèrent*, autorisent par leur exemple et leurs maximes d'indépendance tous les crimes, y sollicitent les hommes nuit et jour, et puis les en punissent par des supplices éternels. Si donc le protes-

¹ Tit., 3.

tantisme n'avait point rencontré d'obstacle, s'il avait pu librement produire toutes ses conséquences, la société humaine, au nom de la Bible, serait retombée dans le chaos, la terre ne serait plus qu'une région de calamités et de ténèbres, couverte des ombres de la mort, où n'habiterait nul ordre, mais une éternelle horreur.

Comme exemples et échantillons de ce retour au chaos des idées, à la confusion des langues, on pourrait citer tous les écrivains protestants, notamment François Bacon, fils de Nicolas Bacon, garde des sceaux sous Élisabeth, et lui-même grand chancelier sous Jacques. Tout le monde convient que, pour le cœur et le caractère, François Bacon fut un des hommes les plus vils et les plus méprisables. Le comte d'Essex, son insigne bienfaiteur, étant impliqué dans un procès politique qui le conduisit à l'échafaud, non-seulement Bacon l'abandonna dans sa disgrâce, mais encore plaida contre lui, sans qu'il y fût obligé d'aucune manière. Devenu par de tels moyens grand chancelier d'Angleterre, il s'y montra juge corrompu et vénal, trafiquant de la justice, à tel point que, accusé devant la chambre des pairs, dont il était président, il se reconnut lui-même coupable sur presque tous les chefs, fut condamné à une amende énorme, et déclaré incapable d'occuper aucun emploi ou office public, de siéger au parlement, et d'approcher même du lieu où résiderait la cour. Mais si Bacon fut un homme vil, on l'a prétendu, dans un temps, que c'était un écrivain du premier ordre, un génie incomparable. Il est vrai, aucun fondateur des sciences ne l'a connu ou ne s'est appuyé de lui. Mais Voltaire, Diderot, d'Alembert le célébrèrent à l'envi, quoique ce dernier avoue que les ouvrages du philosophe anglais sont très-peu lus. De nos jours, Cabanis en a fait le panégyrique dans son cours de matérialisme intitulé : *Rapports du physique et du moral de l'homme*. « Bacon, dit-il, vint tout à coup, au milieu des ténèbres et des cris barbares de l'école, ouvrir de nouvelles routes à l'esprit humain..... Hobbes fut conduit à la véritable origine de nos connaissances. Mais c'était Locke, successeur de Bacon, qui devait pour la première fois, etc. Helvétius a résumé la doctrine de Locke... Condillac l'a développée et étendue... *Condillac autem genuit Lancelin*. Vient ensuite Volney, habitué aux analyses profondes, etc. » Il n'y a rien de si précieux, observe le comte de Maistre, que cette généalogie. On y voit que Locke est *successeur* de Bacon ; on y voit que Locke, à son tour, engendra Helvétius, et que tous ces ennemis réunis du genre humain, y compris Cabanis lui-même, descendent de Bacon ¹.

¹ Joseph de Maistre, *Examen de la philosophie de Bacon*, t. 2, c. 8, p. 336.

Les principaux ouvrages de ce dernier sont : 1° *De la dignité et de l'accroissement des sciences* ; 2° *Nouvel instrument, ou Indices vrais sur l'interprétation de la nature* ; 3° *Forêt des Forêts, ou Histoire naturelle* ; 4° *Parascève* (préparation) à l'histoire naturelle et expérimentale ; 5° *Histoire des vents* ; 6° *Sermons fidèles, ou l'Intérieur des choses* ; 7° *Boutades, ou Élans philosophiques*, etc. Ces divers ouvrages, avec leurs titres plus ou moins bizarres, forment une espèce de jardin anglais, où il y a quelques fleurs innocentes et beaucoup de vénéneuses. Voltaire, Diderot et d'Alembert en ont mis à profit le venin pour corrompre leur siècle ; l'abbé Émery, comme une industrieuse abeille, laissant de côté le venin ¹, en a retiré quelque peu de miel dans son *Christianisme de Bacon* ; un homme de nos jours, qui, dans la série des Pères de l'Église, tiendra le même rang que les illustres Boèce et Cassiodore, le comte Joseph de Maistre, a fait l'étude et l'anatomie complète de Bacon et de ses œuvres dans son *Examen de la philosophie de Bacon*. Voici la conclusion de son examen :

« Tout lecteur est maintenant en état d'apprécier les éloges qui ont été prodigués à Bacon, et surtout à ses deux principaux ouvrages. Il a plu à d'Alembert de nous dire que *Bacon*, dans son ouvrage sur la dignité et l'avancement des sciences, *examine ce qu'on savait déjà sur chacun des objets de toutes les sciences naturelles, et qu'il fait le catalogue immense de ce qui reste à découvrir*.

« Mais, de bonne foi, comment celui qui ne sait rien peut-il faire le catalogue de ce qu'on sait et de ce qu'on ne sait pas ? S'il y a quelque chose de démontré, c'est la profonde ignorance de Bacon sur tous les objets des sciences naturelles : c'est sur quoi il ne peut rester aucun doute dans l'esprit de tout homme de bon sens qui aura pris la peine de lire cet ouvrage. Absolument étranger à tout ce qu'avaient écrit sur ces sciences tous les grands hommes qui furent ses prédécesseurs ou ses contemporains, et n'étant pas même en état de comprendre leurs écrits, de quel droit venait-il donner follement la carte d'un pays où il n'avait jamais voyagé ; et qu'aurait-il pensé lui-même d'un homme qui, sans être jurisconsulte, aurait publié un livre sur les avantages et les désavantages de la législation anglaise ?

« Le livre *De la dignité et de l'accroissement des sciences* est donc un ouvrage parfaitement nul et méprisable, 1° parce que l'auteur est tout à fait *incompétent*, pour parler de lui un peu plus justement qu'il n'a parlé du microscope ; 2° parce que tous ses *desiderata* por-

¹ *Christianisme de Bacon*, t. 1.

tent des signes manifestes d'une imagination malade et d'une tête altérée ; 3° enfin, parce que les moyens qu'il donne pour arriver à la vérité paraissent avoir été inventés pour produire l'effet contraire et nous égarer sans retour.

« Quant au *Novum Organum* (nouvel organe, nouvel instrument), il est bien plus condamnable encore, puisque, indépendamment des erreurs particulières dont il fourmille, le but général le rend digne d'un *Bedlam* (maison d'aliénés). C'est ici que la force des préjugés se montre dans tout son jour. Interrogez les panégyristes de Bacon : tous vous diront que le *Novum Organum est l'échafaud dont on s'est servi pour élever l'édifice des sciences ; que Bacon y fait connaître la nécessité de la physique expérimentale*, etc. Mais personne ne dira que le but général de ce bel ouvrage est de faire mépriser toutes les sciences, toutes les méthodes, toutes les expériences connues à cette époque et suivies déjà avec une ardeur infatigable, pour y substituer une théorie insensée, destinée, dans les folles conceptions de son auteur, à *donner des menottes à Protée, pour le forcer à prendre toutes les formes imaginables sous la main de son nouveau maître*, c'est-à-dire, en style vulgaire, à *découvrir les essences pour s'en emparer et les transmuier à volonté* ; nouvelle alchimie également stupide et stérile, que Bacon voulait substituer à celle qui pouvait au moins, par sa bonne foi, par sa piété et par les découvertes utiles dont elle avait fait présent aux hommes, se faire pardonner ses espérances trompées et même ses espérances trompeuses.

« Tout est dit sur Bacon, et désormais sa réputation ne saurait plus en imposer qu'aux aveugles volontaires. Sa philosophie entière est une aberration continuelle. Il se trompe également dans l'objet et dans les moyens ; il n'a rien vu de ce qu'il avait la prétention de découvrir, et il n'a rien vu, non parce qu'il n'a pas regardé, non par suite de l'interposition des corps opaques, mais par le vice intrinsèque de l'œil, qui est tout à la fois faible, faux et distrait. Bacon se trompe sur la logique, sur la métaphysique, sur la physique, sur l'histoire naturelle, sur l'astronomie, sur les mathématiques, sur la chimie, sur la médecine, sur toutes les choses enfin dont il a osé parler dans la vaste étendue de la philosophie naturelle. Il se trompe, non point comme les autres hommes, mais d'une manière qui n'appartient qu'à lui, et qui part d'une certaine impuissance radicale telle, qu'il n'a pas indiqué une seule route qui ne conduise à l'erreur, à commencer par l'expérience, dont il a perverti le caractère et l'usage, de façon qu'il égare lors même qu'il indique un but vrai ou un moyen légitime. Il se trompe dans les masses et les généralités, en troublant l'ordre et la hiérarchie des sciences, en leur

donnant des noms faux et des buts imaginaires ; il se trompe dans les détails, en niant ce qui est, en expliquant ce qui n'est pas, en couvrant ses pages d'expériences insignifiantes, d'observations enfantines, d'explications ridicules. Le nombre immense de ses vues et de ses tentatives est précisément ce qui l'accuse, en excluant toute louange de supposition, puisque Bacon ayant parlé de tout s'est trompé sur tout. Il se trompe lorsqu'il affirme, il se trompe lorsqu'il nie, il se trompe lorsqu'il doute, il se trompe de toutes les manières dont il est possible de se tromper. Sa philosophie ressemble à sa religion, qui *proteste* continuellement ; elle est entièrement négative et ne songe qu'à contredire. En se livrant sans mesure à ce penchant naturel, il finit par se contredire lui-même sans s'en apercevoir, et par insulter chez les autres ses traits les plus caractéristiques. Ainsi, il blâme sans relâche les abstractions, et il ne fait que des abstractions, en recourant toujours à ses axiomes moyens, généraux, généralissimes, et soutenant que les individus ne méritent pas l'attention d'un philosophe ; il ne cesse d'invectiver contre la science des mots, et il ne fait que des mots ; il bouleverse toutes les nomenclatures reçues, pour leur en substituer de nouvelles, ou baroques, ou poétiques, ou l'un et l'autre. Le néologisme est chez lui une véritable maladie, et toujours il croit avoir acquis une idée lorsqu'il a inventé un mot. Il regarde en pitié l'alchimie tout opérative de son temps, et toute sa physique n'est qu'une autre alchimie toute babillarde et tout à fait semblable aux enfants *qui parlent beaucoup et ne produisent rien*, comme il l'a très-bien et très-mal à propos dit des anciens Grecs.

« La nature l'avait créé bel esprit, moraliste sensé et ingénieux, écrivain élégant, avec je ne sais quelle veine poétique qui lui fournit sans cesse une foule d'images extrêmement heureuses, de manière que ses écrits, comme fables, sont encore très-amusants. Tel est son mérite réel, qu'il faut bien se garder de méconnaître ; mais dès qu'il sort du cercle assez rétréci de ses véritables talents, c'est l'esprit le plus faux, le plus détestable raisonneur, le plus terrible ennemi de la science qui ait jamais existé. Que si on veut louer en lui un amant passionné des sciences, j'y consens encore ; mais c'est *l'eunuque annoueux*¹. »

On n'a cessé de nous répéter pendant le dernier siècle, le dix-huitième, que Bacon avait rendu le plus grand service aux sciences en substituant l'induction au syllogisme. Un Écossais est allé jusqu'à dire : « Le genre humain s'étant fatigué pendant deux mille ans à

¹ *Christianisme de Bacon*, t. 1, p. 359 et seqq.

chercher la vérité à l'aide du syllogisme, Bacon proposa l'induction comme un instrument efficace. Son nouvel instrument donna aux pensées et aux travaux des chercheurs un tour plus remarquable et plus utile que ne l'avait fait l'instrument aristotélique, et l'on peut le considérer comme la seconde grande ère des progrès de la raison humaine ¹. » L'induction est en effet ce que Bacon appelle le nouvel organe, le nouvel instrument, comme qui dirait la nouvelle jambe pour entrer dans le domaine de la vérité, le nouveau compas pour en bien mesurer les dimensions. Or, ce nouvel organe est déjà fort vieux. Aristote disait : *L'induction est le sentier qui nous conduit du particulier au général* ². Cet instrument, différent du syllogisme, est un syllogisme. Aristote disait : *L'induction est un syllogisme sans moyen terme* ³.

Tout le monde sait que le syllogisme est le raisonnement dans sa forme complète de trois propositions et de trois termes. Il est rare que ces propositions soient exprimées toutes les trois ; d'ordinaire il y en a une de sous-entendue. Alors le syllogisme prend le nom d'enthymème, d'induction, etc. Par exemple, ce sera un syllogisme de dire : Toutes les mers sont salées, si chacune l'est. Or, la mer Adriatique est salée, la mer Baltique l'est, la mer Morte, etc. Donc toutes les mers sont salées. Ce sera une induction de sous-entendre la première proposition et de dire simplement : La mer Adriatique est salée, la mer Baltique, ainsi que la Morte, etc. Donc toutes les mers sont salées. Par où l'on voit à quoi se réduit toute cette théorie de l'induction dont on a fait tant de bruit : c'est un syllogisme contracté ou abrégé, et rien de plus. Ainsi, lorsqu'on nous dit que Bacon a substitué l'induction au syllogisme, c'est tout comme si l'on disait qu'il a substitué le syllogisme au syllogisme, ou le raisonnement au raisonnement ⁴.

Bodley, célèbre restaurateur de la bibliothèque d'Oxford, écrivit à Bacon sur sa chimère fondamentale : Permettez-moi de vous le dire franchement, je ne puis comprendre vos plaintes. Jamais on ne vit plus d'ardeur pour les sciences que de nos jours. Vous reprochez aux hommes de négliger les expériences, et sur le globe entier on ne fait que des expériences ⁵. Effectivement, pour ne parler que d'une seule science, l'astronomie, le prêtre Copernic venait de retrouver le véritable système du monde ; Kepler venait d'en découvrir les lois sur les observations de Tycho-Brahé. Galilée poussait plus avant ces découvertes ; d'autres avec eux confirmaient ou

¹ Reid. — ² Ἐπαγωγὴ δὲ ἢ ἀπὸ τῶν καθέκαστα ἐπὶ τὰ καθόλου ἔφοδος. Top., 1, 10.
— ³ *Analyt. prior.*, 2, 12. — ⁴ De Maistre, t. 1, c. 1. — ⁵ *Ibid.*, p. 5.

rectifiaient les résultats par des calculs mathématiques. Bacon, à qui les mathématiques faisaient mal au cœur, se moquait de toutes ces découvertes et de tous ces calculs. Voici le résumé du jugement qu'il en porte :

« Quant à l'hypothèse de Copernic, qui exige une discussion particulière, elle n'a pu appartenir qu'à un homme capable de tout imaginer dans la nature, pourvu que ses calculs y trouvassent leur compte ; il séduisit d'abord, parce qu'il ne répugne pas aux phénomènes, et parce qu'on ne peut le réfuter par des arguments astronomiques ; il sert à faire des tables, mais il ne tient pas devant les principes de la philosophie naturelle bien posés.

« Le système de Copernic entraîne cinq inconvénients qui auraient dû le faire rejeter universellement : 1° Il attribue trois mouvements à la terre, et c'est un grand embarras ; 2° il chasse le soleil du rang des planètes, avec lesquelles cependant il a tant de qualités communes ; 3° il introduit trop de repos dans l'univers, et il l'attribue surtout aux corps les plus lumineux, ce qui n'est pas probable ; 4° il fait de la lune un satellite de la terre (tandis qu'elle n'est, comme nous l'avons vu, qu'une flamme ou un feu follet concentré) ; 5° enfin il suppose que les planètes accélèrent leur course à mesure qu'elles s'approchent de la *nature immobile* (la terre), ce qui est le comble de l'absurdité. Plutôt que d'accorder le mouvement à la terre et de regarder le soleil comme le centre de notre système, j'aimerais mieux, dit Bacon, nier toute espèce de système, et supposer les corps célestes jetés au hasard dans l'espace, comme l'ont pensé quelques philosophes de l'antiquité.

« Si Copernic avait réfléchi sur ces grandes analogies, il n'aurait pas inventé son système, qui n'est au fond qu'un véritable *libertinage d'esprit*, qui n'a pas le moindre fondement raisonnable, et qui nous est démontré faux. Mais Copernic était un de ces hommes capables d'imaginer les plus grandes extravagances, dès qu'elles s'accordaient avec ses calculs ; car ceux qui inventent ces sortes de systèmes s'embarrassent fort peu qu'ils soient vrais, pourvu qu'ils leur servent à construire des tables.

« L'astronomie que nous a donnée Copernic joue à l'intelligence humaine le même tour que Prométhée joua jadis à Jupiter, lorsqu'il lui présenta pour victime, au lieu d'un bœuf, la peau d'un bœuf habilement *bourrée* de paille, d'osiers et de feuillage. L'astronomie, de même, nous présente assez bien la partie extérieure du grand objet qui l'occupe, je veux dire le nombre, le lieu, les révolutions et les temps périodiques des astres ; tout cela n'est, pour m'exprimer ainsi, que la *peau du ciel*. Elle est belle sans doute, et très-

habilement préparée pour le système ; mais *les entrailles manquent*, c'est-à-dire les raisons physiques qui peuvent seules établir une théorie en supportant les hypothèses. Le génie en peut imaginer plusieurs, qui toutes expliquent les phénomènes. La bonne astronomie est celle qui nous enseigne *la substance, le mouvement et l'influence* des corps célestes selon leur véritable essence. Il faut, au lieu de s'amuser à des calculs stériles, étudier *les mouvements cosmiques, les passions catholiques et les désirs de la matière*, tant dans la terre que dans le ciel ; alors on saura ce qui est et ce qui peut être.

« Telle est l'astronomie de Bacon, conclut le comte de Maistre, qui cite toujours la page et souvent les paroles. Quant à la nôtre, il la trouve assez bien fondée sur les phénomènes, mais cependant très-peu solide, et même VILE, parce qu'elle s'occupe de distances, de lieux, de temps périodiques, etc., et surtout parce qu'elle est toute mathématique, et qu'elle s'amuse à faire des tables, au lieu d'étudier *les substances, les influences, les mouvements cosmiques et les passions catholiques* ¹. »

Aussi le comte de Maistre trouve-t-il parfaitement fondé l'éloge que fait de Bacon le principal de ses traducteurs français. Bacon, dit M. Lasalle, *n'avait guère observé que le ciel de son lit* ². Le même traducteur fait des remarques non moins curieuses sur ces problèmes physiques de l'auteur : « Pourquoi la salamandre éteint-elle le feu ? *Parce qu'elle est douée d'une faculté extinctive, dont l'effet naturel est d'éteindre le feu.* — A quoi le traducteur ajoute : *Comme notre auteur aurait une vertu explicative, s'il nous montrait bien nettement la raison de celle-là* ³. — Autre problème de Bacon : *Qu'on recherche si deux poids parfaitement égaux étant mis en équilibre dans une balance, et l'un des bras étant allongé, elle inclinera de côté par cette seule raison.* Le traducteur écrit sous ce magnifique problème : *Voyez surtout si une baleine pèse plus qu'un goujon* ⁴. »

Galilée, contemporain de Bacon, était un bien autre homme. Né à Pise, l'an 1564, il montra dès sa plus tendre enfance une aptitude singulière pour les inventions mécaniques. Écrivain classique pour le style, mathématicien du premier rang, il fut surtout un génie observateur. A l'âge de dix-huit ou vingt ans, il fit la première et l'une des plus belles de ses découvertes. Se trouvant un jour dans l'église métropolitaine de Pise, il remarqua le mouvement réglé et périodique d'une lampe suspendue au haut de la voûte. Il reconnut l'égalité de sa durée de ses oscillations, et la confirma par des expériences réité-

¹ *Examen de la philosophie de Bacon*, t. 1, c. 5. — ² *Ibid.*, p. 148. — ³ P. 245. — ⁴ P. 251.

rées. Il en profita pour construire une horloge destinée aux observations astronomiques. Parmi d'autres découvertes, il inventa les thermomètres vers l'an 1597. En 1609, comme il enseignait à Venise, le bruit s'y répandit qu'un Hollandais avait présenté au comte Maurice de Nassau un instrument au moyen duquel les objets éloignés paraissaient comme s'ils étaient voisins : on n'en sut pas davantage. Sur cela seul, Galilée inventa le télescope ou lunette à longue vue, et en montra l'usage et les conséquences au sénat de la république. Il inventa aussi un microscope ; mais surtout il perfectionna le télescope, et le mit enfin en état d'être tourné vers le ciel. Il vit alors ce que jusque-là n'avait vu nul mortel : la surface de la lune, semblable à une terre hérissée de hautes montagnes, et sillonnée par des vallées profondes ; Vénus, présentant comme elle des phases qui prouvent sa rondeur ; Jupiter, environné de quatre satellites qui l'accompagnent dans son cours. Il découvrit encore des taches mobiles sur le globe du soleil, et il n'hésita pas à en conclure la rotation de cet astre.

Nous avons vu dans le cours de cette histoire, et Tiraboschi a démontré dans trois dissertations intéressantes, que les souverains Pontifes, loin de retarder la connaissance du véritable système du monde, l'avaient, au contraire, grandement avancée, et que, pendant deux siècles entiers, trois papes et trois cardinaux avaient successivement soutenu, encouragé, récompensé et Copernic lui-même et les différents astronomes précurseurs plus ou moins heureux de ce grand homme ; en sorte que c'est en grande partie à l'Église romaine que l'on doit la véritable connaissance du système du monde. Nous avons vu que le chanoine Copernic dédia son fameux livre des *Révolutions célestes* au grand pape Paul III, protecteur éclairé de toutes les sciences.

Dans le vingtième livre de cette histoire, nous avons vu les idées d'Aristote sur ces matières. On distinguait trois ciels au temps de ce philosophe : le ciel atmosphérique avec ce qu'il renferme ; le ciel du soleil, de la lune et des planètes ; le ciel ultérieur, limite de l'univers et comprenant toute la création. Au delà de ce dernier ciel, suivant Aristote, il n'y a ni lieu, ni vide, ni temps. C'est là qu'habite la Divinité, immuable, éternelle, se suffisant souverainement à elle-même, et communiquant de là le mouvement et la vie à tout le reste ¹. Tous les anciens disaient que ce ciel, qui sert comme de trône à la Divinité, avait été physiquement produit, aussi bien que les deux autres ; mais plusieurs prétendaient qu'avec cela il était

¹ *De calo*, l. 1, c. 9.

éternel et incorruptible. Aristote prouve, contre ceux-ci, que si ce ciel a été produit comme le sont généralement les corps, il n'est ni incorruptible ni éternel. Lui, pense qu'il est à la fois l'un et l'autre, mais aussi qu'il n'a pas été produit comme le reste ¹. Ce n'était cependant pour lui qu'une espèce de probabilité ; car il dit formellement ailleurs : « Il est des problèmes si grands et si ardu, que nous ne pouvons en rien décider, tant il est difficile d'en expliquer la cause ; par exemple, le monde est-il éternel ou non ? » Dans Aristote, les noms de ciel et de monde sont synonymes. Ce philosophe rappelle et examine également les opinions des anciens touchant la terre. Les uns, tels que les Pythagoriciens, pensaient qu'elle était ronde et qu'elle se mouvait autour d'un centre ; les autres pensaient différemment. Aristote croit qu'elle est ronde, mais immobile ³.

Enfin, quant à la physique générale du ciel et de la terre, la science moderne a trouvé qu'Aristote s'est trompé plus d'une fois, parce que les faits qui servaient de base à ses raisonnements n'avaient été observés ni assez exactement ni en assez grand nombre. Les savants ont eu le tort, à une certaine époque, de s'attacher là-dessus à Aristote, au point de ne pas observer, ni voir par eux-mêmes ; en quoi ils allaient et contre l'exemple et contre les principes de leur maître. Aristote ne recevait point aveuglément les opinions des philosophes antérieurs : il les examinait toutes. Il ne disait pas que les sciences naturelles reposassent sur l'autorité d'aucun d'eux, ni non plus sur la sienne, mais sur des expériences nombreuses et bien faites ⁴. Ils auraient dû suivre l'exemple des théologiens catholiques. Quelle que fût l'estime de ceux-ci pour le philosophe de Stagire, quel que fût l'empressement avec lequel ils adoptèrent sa méthode, son ordre, sa clarté, sa précision, ils ne le prirent pas néanmoins pour règle de la doctrine chrétienne ; c'est d'après celle-ci, au contraire, qu'ils admettaient, rectifiaient ou rejetaient ses opinions particulières. Les physiciens auraient dû faire toujours de même, ne jamais s'en tenir à l'opinion d'Aristote comme à quelque chose d'infailible, mais la confronter avec la grande règle des sciences physiques, d'après Aristote lui-même, l'observation exacte et multipliée des faits.

Quant à l'histoire naturelle des animaux, science qu'Aristote a créée pour ainsi dire à lui seul, tout y est d'observation. L'anatomie du corps humain y sert de point de comparaison. A chaque partie de ce corps, il compare la partie correspondante du corps des divers animaux, en y entremêlant des remarques curieuses sur leurs

¹ *De celo*, l. 1, c. 10 ; l. 2, c. 1. — ² *Top.*, l. 1, c. 9. — ³ *De celo*, l. 2, c. 14. — ⁴ *Métaph.*, l. 1, c. 1.

mœurs. Alexandre avait donné des ordres et fait des dépenses considérables pour rassembler des animaux de tous les pays, afin que le philosophe pût les observer bien. Aussi, après vingt-deux siècles, ce grand ouvrage du philosophe est-il encore admiré comme un chef-d'œuvre que rien n'a surpassé, ni même égalé. Tel est le jugement de Cuvier, l'Aristote français pour l'histoire naturelle.

Si Alexandre eût pu amener à son précepteur le soleil, la lune et les planètes, aussi bien que les animaux de l'Égypte, de la Syrie et de l'Inde, Aristote n'eût pas manqué de découvrir le vrai système planétaire, comme il a découvert le vrai système de zoologie. Ce qu'Alexandre n'a pu, le télescope l'a fait. C'est là, vraiment, un nouvel organe, un nouvel instrument qui introduit l'homme dans un nouveau monde, tandis que le *Nouvel Organe*, le nouvel instrument de Bacon est une vieillerie qui traîne depuis deux mille ans dans les magasins d'Aristote. Copernic, Galilée, Kepler ont fait avec le télescope ce qu'Aristote n'eût pas manqué de faire ; ils ont bien observé le ciel : Bacon s'est moqué d'eux et de leurs découvertes. Quelques théologiens d'Italie ne furent pas plus sages que Bacon. Galilée enseignait ses découvertes à Pise, à Venise, à Florence ; elles lui attirèrent une grande célébrité, mais aussi beaucoup d'envieux : les uns traitaient ses découvertes astronomiques de pures visions ; les autres soutenaient que le système de Copernic sur le mouvement de la terre était contraire aux Écritures. Galilée, dans une lettre de 1616 à la grande-duchesse de Toscane, entreprit de prouver théologiquement, et par des raisons tirées des Pères, que les termes de l'Écriture pouvaient se concilier avec ses nouvelles découvertes sur la constitution de l'univers. Ses adversaires le dénoncèrent à Rome comme soutenant lui-même une opinion erronée dans la foi. Une assemblée de théologiens, nommée par le Pape, condamna deux propositions : 1° Comme hérétique : que le soleil occupe le centre du monde et qu'il n'a aucun mouvement local ; 2° comme erronée dans la foi : que la terre n'est pas le centre du monde et qu'elle a un mouvement quotidien. Ces propositions présentaient plus d'un sens. La terre est vraiment le centre du monde pour l'homme, pour les desseins de la Providence sur l'humanité, surtout ce qui regarde l'ordre de la grâce et de la gloire. Dire indiscrètement au peuple que la terre n'est pas le centre du monde, mais que c'est le soleil, c'était l'exposer à de graves erreurs. Aujourd'hui, l'astronomie nous enseigne que le soleil n'est pas même le centre du monde sidéral, mais simplement de notre système planétaire, qui probablement tourne lui-même, avec notre soleil, autour de quelqu'une de ces étoiles que nous appelons fixes et qui

paraissent ne l'être pas. Les deux propositions étaient en outre qualifiées de fausses et d'absurdes en philosophie : elles l'étaient effectivement pour la philosophie dominante d'alors. Il aurait fallu, entre savants, bien distinguer ces sens divers, et adopter à l'égard du peuple un langage discret, pour ne pas le jeter dans de fausses idées. Mais, de part et d'autre, on n'était point assez calme. Comme Galilée se montrait un peu trop récalcitrant à la décision, le tribunal du Saint-Office lui fit personnellement défense de professer désormais l'opinion qui venait d'être condamnée ; condamnée, non par le Pape ni par un concile, mais par une assemblée de théologiens.

Galilée revint donc à Florence l'an 1617, où il vécut seize ans fort tranquille. Cependant il composait, avec beaucoup d'art et d'esprit, des dialogues italiens entre trois personnages, pour démontrer le mouvement de la terre, en ayant l'air de le combattre. Pour obtenir la permission de l'imprimer, il se rend à Rome l'an 1630, va trouver le maître du sacré palais, lui présente son ouvrage comme le recueil de quelques nouvelles fantaisies scientifiques, le prie de vouloir bien l'examiner avec scrupule, d'en retrancher tout ce qui lui paraîtrait suspect, enfin de le censurer avec la plus grande sévérité. Le prélat, ne se doutant de rien, lit l'ouvrage, le relit encore, le donne à juger à un de ses collègues, et, n'y voyant rien à reprendre, y met de sa propre main une ample approbation. D'ailleurs, dix années auparavant, en 1620, la congrégation du Saint-Office avait fait connaître publiquement les passages du livre de Copernic, qui, mal interprétés, pouvaient être dangereux, et elle permit d'enseigner le système *comme hypothèse, mais non pas comme thèse*. Ladite approbation suffisait pour Rome, mais Galilée voulait imprimer à Florence. Alors le maître du sacré palais redemanda son approbation, indiqua un nouveau censeur, et l'ouvrage parut à Florence en 1632, avec l'approbation du censeur de cette ville. Galilée présentait ses dialogues comme une apologie du jugement des théologiens qui avaient condamné le système de Copernic. On a, dit-il, avancé en pays étranger que ce jugement avait été rendu par des gens ignorants et passionnés ; mais moi, qui ai eu l'occasion de connaître à fond les motifs de cette détermination prudente, je crois devoir rendre ici témoignage à la vérité. Je me trouvais à Rome à cette époque ; j'ai obtenu non-seulement des audiences, mais même des applaudissements à ce sujet des premiers prélats, et si le jugement a été rendu, ce n'a pas été sans m'avoir demandé auparavant plusieurs informations : c'est pourquoi j'ai voulu, par ce nouvel écrit, montrer aux étrangers qu'on en sait autant qu'eux en Italie sur ces matières et que l'on n'en juge qu'avec connaissance de cause. » Certes, dans une

plaidoirie pareille, il peut y avoir de l'esprit, mais pas de bonne foi.

Cette ironique apologie de ses adversaires les indisposa plus que jamais. Vainement Galilée essaya d'échapper, en alléguant qu'il avait soumis son livre au jugement du Saint-Siège ; vainement, pour dernière ressource, il protesta qu'il avait seulement voulu exposer les deux systèmes de Ptolémée et de Copernic d'une manière philosophique, sans prétendre adopter l'un plutôt que l'autre. Ses dialogues furent déferés à l'inquisition, et lui-même assigné à comparaître devant ce tribunal. C'était en 1633, et il avait soixante-neuf ans. « J'arrivai à Rome, dit-il dans une de ses lettres, le 10 de février, et je fus remis à la clémence de l'inquisition et du souverain Pontife, Urbain VIII, qui avait pour moi quelque estime. Je fus mis en arrestation dans le délicieux palais de la Trinité-du-Mont, séjour de l'ambassadeur de Toscane. » Pendant les débats, sa prison fut l'habitation commode du fiscal du Saint-Office, et il n'y resta que pendant quinze jours, après lesquels on lui permit de retourner chez l'ambassadeur. On lui intima sa sentence le 22 juin ; elle portait qu'il devait être emprisonné pendant un temps qu'on laissa à la détermination du Saint-Office, et on l'obligea de rétracter et de condamner ses erreurs, en s'engageant avec serment à ne plus les enseigner.

Il est certain, par les lettres de l'ambassadeur toscan, dit la *Biographie universelle*, que Galilée ne fut point jeté dans les cachots du Saint-Office, quoique le jugement le dise : on lui donna pour prison le logement même d'un des officiers supérieurs du tribunal, avec la permission de se promener dans tout le palais. On lui laissa son domestique : il ne fut pas même mis au secret, et il put, tant qu'il le voulut, recevoir des visites et écrire à ses amis ; c'est ce que confirment de nombreuses lettres de lui, datées de cette époque, et que l'on a conservées. S'il ne recouvra pas d'abord une entière liberté, du moins sa captivité fut aussi douce qu'elle pouvait l'être, puisqu'il eut pour prison le palais même de l'archevêque de Sienne, Piccolomini, son ami et son élève, palais magnifique et entouré de superbes jardins. Enfin, au commencement de décembre 1633, le Pape lui donna la permission de venir librement résider à la campagne près de Florence, et plus tard l'entrée de cette ville lui fut accordée quand ses infirmités l'exigeaient ¹.

Après tout, conclut de Maistre, jamais l'Église réunie, jamais les Papes, en leur qualité de chefs de l'Église, n'ont prononcé un mot ni contre le système de Copernic en général, ni contre Galilée en particulier. Galilée fut condamné par l'inquisition, c'est-à-dire par un

¹ *Biogr. univ*, t. 16.

tribunal qui pouvait se tromper comme un autre, et qui se trompa en effet sur le fond de la question ; mais Galilée se donna tous les torts envers le tribunal, et il dut enfin à ses imprudences multipliées une mortification qu'il aurait pu éviter avec la plus grande aisance et sans se compromettre aucunement. Il n'y a plus de doute sur ces faits. Nous avons les dépêches du grand-duc à Rome, qui déplore les torts de Galilée. S'il s'était abstenu d'écrire comme il en avait donné sa parole ; s'il ne s'était pas obstiné à vouloir prouver le système de Copernic par l'Écriture sainte ; s'il avait seulement écrit en langue latine, au lieu d'échauffer les esprits en langue vulgaire, il ne lui serait rien arrivé. Dans l'année même qui vit la condamnation de Galilée, la cour de Rome n'oublia rien pour amener dans l'université de Bologne ce fameux Kepler, qui non-seulement avait embrassé l'opinion de Galilée sur le mouvement de la terre, mais qui prêtait de plus un poids immense à cette opinion par l'autorité de ses immortelles découvertes ¹. Enfin le pape Urbain VIII avait fait des vers pour célébrer les découvertes astronomiques de Galilée.

Quant à la comparaison entre Galilée et Bacon, voici le jugement de l'Anglais Hume : « Si Bacon est considéré simplement comme auteur et comme philosophe, quoique très-estimable sous ce point de vue, il est fort inférieur à Galilée, son contemporain. Bacon a montré de loin la route de la vraie philosophie ; Galilée l'a non-seulement montrée, mais il y a marché à grands pas. L'Anglais n'avait aucune connaissance des mathématiques ; le Florentin y excellait, et il est le premier qui les ait appliquées aux expériences et à la philosophie naturelle. Le premier a rejeté dédaigneusement le système de Copernic ; l'autre l'a fortifié de nouvelles preuves empruntées de la raison et des sens. Le style de Bacon est dur et empesé. Son esprit, quoique brillant par intervalles, est peu naturel, et semble avoir ouvert le chemin à ces comparaisons alambiquées qui distinguent les auteurs anglais. Galilée, au contraire, est vif, agréable, quoiqu'un peu prolix. Mais l'Italie, n'étant pas unie sous un seul gouvernement, et rassasiée peut-être de cette gloire littéraire qu'elle a possédée dans les temps anciens et modernes, a trop négligé l'honneur d'avoir donné naissance à un si grand homme, au lieu que l'esprit national qui domine parmi les Anglais leur fait prodiguer à leurs éminents écrivains, entre lesquels ils comptent Bacon, des louanges et des acclamations qui peuvent souvent paraître partiales ou excessives ².

Quant au but et à la tendance finale de Bacon dans ses œuvres, voici comment son traducteur français le fait parler :

¹ De Maistre, t. 2, c. 7. — ² *Biogr. univ.*, t. 16, art. *Galilée*.

« Parlant à un roi théologien et dévot (Jacques I^{er}), devant des prêtres tyranniques et soupçonneux (le clergé anglican), je ne pourrai manifester entièrement mes opinions ; elles heurteraient trop les préjugés dominants. Obligé souvent de m'envelopper dans des expressions générales, vagues et même obscures, je ne serai pas d'abord entendu, mais j'aurai soin de poser des principes dont ces vérités, que je n'oserai dire, seront les conséquences éloignées, *et tôt ou tard ces conséquences seront tirées*. Ainsi, sans attaquer directement le trône ni l'autel, qui aujourd'hui, appuyés l'un sur l'autre, et reposant tous deux sur la triple base d'une longue ignorance, d'une longue terreur et d'une longue habitude, me paraissent inébranlables, tout en les respectant verbalement, je minerai l'un et l'autre par mes principes ; car le plus sûr moyen de tuer du même coup et le sacerdoce et la royauté, sans égorger aucun individu, c'est de travailler en éclairant les hommes à rendre à jamais inutiles les rois et les prêtres, leurs flatteurs et leurs complices, quand ils désespèrent de devenir leurs maîtres. Ce sont des espèces de tuteurs nécessaires au peuple, tant qu'il est enfant et mineur. Un jour finira cette longue minorité, et alors, rompant lui-même ses lisières, il se tirera de cette insidieuse tutelle ; mais gardons-nous d'émanciper trop tôt l'enfant robuste, et tenons-lui les bras liés jusqu'à ce qu'il ait appris à faire usage de ses forces, de peur qu'il n'emploie sa main gauche à couper sa main droite, ou ses deux mains à se couper la tête ¹. »

Le comte de Maistre, ayant cité ce passage dans son *Examen de la philosophie de Bacon*, ajoute : « Le tome second de cet ouvrage justifie complètement la vérité de cette prosopopée. J'espère avoir rendu les ténèbres de Bacon visibles. J'ai forcé ce sphinx à parler clair, et ses énigmes ne feront plus désormais que des dupes volontaires ². »

Cependant, nous l'avons vu, cette tendance à la confusion et à l'anarchie tient moins à l'individu protestant qu'à l'essence même du protestantisme. La preuve s'en remarque jusque dans la poésie. Dans le quatorzième siècle, le poète catholique, Dante Alighieri, chante dans une trine épopée tout l'ensemble des œuvres divines. Engagé dans une forêt obscure, le poète, après quelques incidents, arrive avec son guide à la porte de l'enfer, sur laquelle on lit cette inscription : « Par moi, l'on va dans la cité des larmes ; par moi, l'on va dans l'abîme des douleurs ; par moi, l'on va parmi les races criminelles et proscrites. La justice anima mon sublime créateur ; je suis l'ouvrage de la divine puissance, de la suprême sagesse et du pre-

¹ Lasalle, *Traduction des œuvres de Bacon*, préface générale, p. 44. — ² T. 2, p. 307.

mier amour. Rien ne fut créé avant moi, que les choses éternelles ; et moi, je dure éternellement. O vous qui entrez, laissez toute espérance. » La Providence, pour qui tous les morts vivent, lui envoie pour guide le poète de Mantoue, qui le dirige par les neuf enceintes de l'enfer jusqu'aux dernières du purgatoire, où une âme pure qu'il aima sur la terre, et dont le souvenir l'avait ramené à la vertu, le conduit jusqu'aux sphères les plus élevées du ciel, où saint Bernard, par la théologie de saint Thomas et de saint Bonaventure, le fait monter jusqu'au plus haut des cieus, et, par l'intercession de la sainte Vierge, lui fait entrevoir la gloire infinie de l'adorable Trinité annoncée par l'inscription même de l'enfer. On ne peut rien de plus grand ni de plus élevé. Ce terme du poème est le terme final de toutes choses. A côté de ce poème italien du quatorzième siècle, plaçons le poème anglais du dix-septième, l'épopée de Milton, secrétaire de la république anglaise et du protecteur Cromwell. Le *Paradis perdu*, comme le protestantisme tout entier, se réduit à dire : Dieu a créé le monde avec une admirable sagesse ; cependant, à peine ce monde est-il créé, que tout s'y dérange par la révolte de l'ange et de l'homme. Un Sauveur est annoncé, qui réparera tout : ce Sauveur est le Fils de Dieu ; il enseigne, il se conduit avec une sagesse divine. Cependant, à peine n'y est-il plus, que son œuvre se détraque, que sa religion va se corrompant de siècle en siècle, surtout en Angleterre, jusqu'à ce qu'enfin les puritains d'Écosse y viennent raccommoder pour toujours le chef-d'œuvre de Dieu et de son Fils, en apprenant à tout le monde que chacun n'a d'autre règle que soi-même. Telle était en effet l'unique règle du puritain Milton, qui justifia sur ce principe le régicide de son patron Cromwell.

Quant à sa créance ou *mécréance* religieuse, voici ce qu'en dit Châteaubriand, son traducteur : « Il résulte d'une lecture attentive du *Paradis perdu*, que Milton flottait entre mille systèmes. Dès le début de son poème, il se déclare socinien, par l'expression fameuse *un plus grand homme* (rachètera le premier). Il ne parle point du Saint-Esprit ; il ne parle jamais de la Trinité ; il ne dit jamais que le Fils est égal au Père. Le Fils n'est point engendré de toute éternité ; le poète place même sa création après celle des anges. Milton est arien, s'il est quelque chose ; il n'admet point la *création* proprement dite ; il suppose une matière préexistante, coéternelle avec l'Esprit. La création particulière n'est à ses yeux qu'un petit coin du chaos arrangé, et toujours prêt à retomber dans le désordre. Toutes les théories philosophiques connues du poète ont pris plus ou moins de place dans ses croyances : tantôt c'est Platon avec les exemplaires des idées, ou Pythagore avec l'harmonie des sphères ; tantôt c'est

Épicure ou Lucrèce avec son matérialisme, comme quand il montre les animaux à moitié formés sortant de la terre. Il est fataliste lorsqu'il fait dire à l'ange rebelle que lui, *Satan*, naquit de lui-même dans le ciel, *le cercle fatal amenant l'heure de sa création*. Milton est encore panthéiste ou spinosiste..... Cependant, au milieu de cette confusion de principes, le poète reste biblique et Chrétien ; il redit la chute et la rédemption. Puritain d'abord, ensuite indépendant, anabaptiste, il devient *saint*, quiétiste et enthousiaste ; ce n'est plus qu'une voix qui chante l'Éternel. Milton n'allait plus au temple, ne donnait plus aucun signe de religion ; dans le *Paradis perdu*, il déclare que la prière est le seul culte agréable à Dieu ¹. »

Ainsi donc, les hommes que l'Angleterre protestante regarde comme ses plus puissants génies, la poussaient puissamment à l'irréligion, à l'anarchie, au chaos. Qui donc la retiendra sur le bord de l'abîme ? qui donc l'empêchera de rompre complètement avec cette Église catholique, qui, dans les vues de Dieu, est le principe, le milieu, la fin de toutes choses ? Ce sera une divine réserve d'hommes, de femmes, d'enfants fidèles à la vieille Angleterre, à l'Angleterre des saints rois et des saints pontifes, à l'Angleterre de saint Grégoire le Grand. Ces martyrs de la foi de leurs pères seront persécutés, immolés par leurs frères apostats, et obtiendront à leur patrie la grâce du retour : jusqu'à cet heureux moment, dont nous voyons les indices, les catholiques d'Angleterre auront à souffrir sous tous les règnes. A la mort d'Élisabeth, ils espéraient quelque adoucissement à leur sort sous Jacques I^{er} : ils avaient beaucoup souffert pour la cause de sa mère, Marie Stuart ; ils l'avaient aidé lui-même à monter sur le trône anglais ; il leur avait fait des promesses, il en avait fait au Pape, qui se déclara de ses amis et recommanda fortement aux catholiques de ne prendre part à aucune conspiration. Jacques, une fois sur le trône, ne se souvint guère de ses promesses. Les catholiques qui se refusaient à fréquenter le prêche de l'hérésie étaient condamnés à une amende de cinq cents francs par mois lunaire. Jacques I^{er} fit payer même les arrérages, ce qui réduisit plusieurs familles à la mendicité. Il ruinait ainsi les Anglais catholiques pour enrichir ses favoris d'Écosse. Un gentilhomme anglais, nommé Catesby, ne put le supporter : de lui-même, ou par instigation étrangère, il forma le complot, avec douze autres individus, de faire sauter la salle de Westminster avec des barils de poudre, au moment que le roi y ouvrirait le parlement : les membres catholiques y devaient périr avec les autres. La chose devait avoir lieu le 5 novembre 1605.

¹ Châteaubriand, *Essai sur la littérature anglaise*, t. 5, p. 113 et 114.

Le complot fut découvert ce jour-là même. Le protestant Cobbet donne, comme un fait avéré, que Cécil, principal ministre de Jacques 1^{er}, après l'avoir été d'Élisabeth, connaissait le complot depuis longtemps et encourageait secrètement les conspirateurs ; mais il ne lui paraît pas suffisamment prouvé qu'il en fut le premier instigateur, comme il l'a été, avec Élisabeth, du projet infernal de faire assassiner le roi Henri Stuart d'Écosse, et d'en rejeter le crime sur sa femme Marie Stuart. Quoi qu'il en soit de la première origine de la conspiration des poudres, le roi et le parlement en profitèrent pour accabler les catholiques de nouvelles vexations. Le jésuite Garnet fut supplicié de la manière la plus cruelle, bien qu'il fût totalement étranger au complot : seulement, il en avait eu connaissance par la voie de la confession sacramentelle, et avait fait d'ailleurs tout ce qui dépendait de lui pour en empêcher l'exécution ¹.

Le parlement proposa, le roi sanctionna un nouveau code pénal contre les Anglais fidèles à la foi de la vieille Angleterre. Il y avait plus de soixante-dix articles, qui leur infligeaient des peines suivant leur condition de maîtres, domestiques, époux, parents, enfants, héritiers, patrons, avocats et médecins. 1^o Il fut défendu aux catholiques réfractaires, sous des peines particulières, de paraître à la cour, de demeurer endedans des barrières ou à dix milles des limites de la cité de Londres, ou de s'éloigner en aucune circonstance de plus de cinq milles de leur habitation, sans un permis spécial signé de quatre magistrats du voisinage. 2^o On les déclara incapables de pratiquer la chirurgie ou la médecine, de faire les fonctions de jurisconsultes, d'exercer celles de juges, de secrétaires ou d'officiers dans aucune cour ou corporation quelconque, ou de présenter des sujets pour les bénéfices, les écoles, les hôpitaux, où ils auraient des places à donner, ou de remplir les charges d'administrateurs, d'exécuteurs testamentaires ou de tuteurs. 3^o A moins qu'ils ne fussent mariés par un ministre protestant, les deux conjoints encouraient la confiscation de tous les bénéfices auxquels leur eût donné droit la propriété de l'un ou de l'autre ; si leurs enfants n'étaient pas baptisés par un ministre protestant un mois après leur naissance, cette omission les assujettissait à une amende de deux mille cinq cents francs ; et si leurs morts n'étaient pas enterrés dans un cimetière protestant, les exécuteurs testamentaires étaient passibles d'une amende de vingt francs pour chaque corps : tout enfant envoyé outre mer-pour son éducation était, de ce moment, privé de tous legs, héritages ou donations, à moins qu'il ne revînt se soumettre à l'église établie, et la

¹ Cobbet, lettre 12.

loi substituait à ses droits son plus proche héritier protestant. 4° Tout réfractaire, c'est-à-dire tout catholique qui refusait d'assister au prêche de l'hérésie, était placé dans la même position que s'il eût été excommunié nominativement : sa maison pouvait être visitée ; ses livres ou papiers ou meubles, que l'on croyait avoir quelque rapport à son culte ou à sa religion, pouvaient être brûlés, et, sur un ordre des magistrats voisins, il était obligé de livrer ses armes et ses chevaux. 5° Toutes les peines existantes pour absence du prêche furent conservées, avec deux dispositions additionnelles : 1° on laissa au roi le choix de prendre l'amende de vingt livres sterling par mois lunaire, ou, à sa place, toute la propriété personnelle et les deux tiers des terres ; 2° chaque tenancier propriétaire, quelle que fût sa religion, s'il recevait des visiteurs catholiques, ou conservait des domestiques catholiques, fut assujéti à payer dix livres sterling pour chaque individu et par mois lunaire ¹.

A ce code tyrannique et barbare on ajouta une mesure astucieuse, un nouveau serment de fidélité. Il y en avait déjà deux, le serment de suprématie et le serment de fidélité purement civile. Par le premier, les anglicans reniaient la primauté spirituelle donnée par Jésus-Christ à saint Pierre, et l'attribuaient à leur roi ou reine : c'était proprement un serment d'apostasie, que les catholiques repoussaient avec horreur. Le serment de fidélité purement civile, tel qu'on le prêtait dans tous les royaumes chrétiens, les catholiques anglais, avec l'approbation du Saint-Siège, l'avaient prêté à Élisabeth et à Jacques. Ce dernier voulut quelque chose de plus, quelque chose d'équivoque, et qui pût amener tout doucement au serment de suprématie. Nous avons vu, par tout le cours de cette histoire, que le Pape a le pouvoir d'excommunier un roi hérétique, de dissoudre ou de déclarer dissous le serment de fidélité, lorsque le roi s'opiniâtre dans l'hérésie ou l'excommunication ; nous avons vu en particulier que, même au temporel, le Pape était suzerain du royaume d'Angleterre. Or, Jacques I^{er} voulut contraindre ses sujets catholiques, dans leur serment de fidélité, à rejeter avec horreur ces trois faits historiques et religieux. Ce n'était plus un serment de fidélité purement civile, mais un serment de théologie royale et parlementaire, sur ce que pouvait ou ne pouvait pas le Pontife romain. Paul V le condamna par un bref du 22 septembre 1606, et par un autre du 22 septembre de l'année suivante. Un archiprêtre d'Angleterre crut pouvoir prêter ce serment, malgré la condamnation du Pape : le cardinal Bellarmin écrivit à l'archiprêtre pour déplorer sa con-

¹ Lingard, t. 9, p. 102.

duite ; le roi Jacques publia un manifeste théologique pour justifier l'archiprêtre, qu'il n'en laissa pas moins mourir en prison ; Bellarmin réfuta le pamphlet du roi, qui se vit blâmé de sa manie de théologue, même par ses collègues en royauté. Un des plus forts arguments pour le serment royal, c'est que ceux qui se refusaient à le prêter étaient condamnés à un emprisonnement perpétuel, à la confiscation de leurs propriétés personnelles et des revenus de leurs terres durant leur vie ; ou, si c'étaient des femmes mariées, à l'emprisonnement dans une geôle commune, jusqu'à ce qu'elles se repentissent de leur obstination et se soumissent à prêter le serment théologique. Quant aux prêtres, ils étaient condamnés à mort ¹.

Sous le règne de Charles I^{er}, les Anglais catholiques se déclarèrent pour la cause de cet infortuné monarque, et eurent à souffrir des Anglais protestants, qui lui coupèrent la tête. En 1645, le parlement ordonna que les deux tiers de tous les domaines et biens, meubles et immeubles, de chaque papiste fussent saisis et vendus au profit de la nation, et que, sous la dénomination de papiste, on comprit toutes les personnes qui, durant un certain temps, auraient logé chez elles des prêtres, auraient été convaincues de n'avoir pas assisté au prêche, auraient entendu la messe, souffert que leurs enfants fussent élevés dans la foi catholique, ou refusé de faire le serment nouvellement inventé, par lequel on renonçait aux principaux dogmes de la foi catholique ².

Sous la république et sous Cromwell, les souffrances des catholiques augmentèrent en Irlande. Les commissaires du gouvernement ordonnèrent, par une proclamation du 6 janvier 1653, à tous les prêtres catholiques de quitter l'Irlande dans un délai de vingt jours, sous peine d'être traités comme coupables de haute trahison, et défendirent à toute personne de donner asile à aucun membre du clergé, sous peine de mort. D'autres mesures furent successivement ajoutées dans le même but. Quiconque connaissait le lieu de la retraite d'un prêtre et ne le révélait pas aux autorités, devait être fouetté publiquement et avoir les oreilles coupées. On imposait une amende à ceux qui manquaient le dimanche au prêche de l'hérésie. On autorisait les magistrats à enlever les enfants des catholiques, pour être élevés en Angleterre ; à proposer le serment d'apostasie à tous les individus âgés de vingt-un ans ; en cas de refus, à les assujettir à un emprisonnement dont la durée était arbitraire, ainsi qu'à la confiscation des deux tiers de leurs propriétés réelles et personnelles. On découvrit et on pendit plusieurs prêtres qui continuaient à rester

¹ Bellarmin, *Responsio*. — Lingard, t. 9, p. 111. — ² *Ibid.*, t. 10, p. 281.

dans le pays. Ceux qui échappaient aux recherches se cachaient dans les cavernes des montagnes, ou dans les cabanes solitaires élevées au milieu des marais, d'où ils sortaient la nuit pour aller porter les consolations de la religion dans les huttes de leurs compatriotes souffrants et opprimés ¹.

Sous le règne de Charles II, la condition des catholiques anglais continua d'empirer. En 1673, il prescrivit le serment du test ou de protestation contre le catholicisme. Tout individu qui refusait de prêter le serment d'allégeance et de suprématie, et de recevoir la communion selon les rites de l'église anglicane, était déclaré inhabile à occuper aucune charge, civile ou militaire. On exigea que toutes les personnes en place, non-seulement fissent les serments et reçussent le sacrement à l'anglicane, mais en outre qu'elles signassent une déclaration contre la transsubstantiation, sous peine d'une amende de cinq cents livres sterling et d'être déclarées incapables de poursuivre dans aucune cour de justice ou d'équité, d'être tuteurs d'un enfant ou exécuteurs testamentaires de qui que ce soit, de recevoir aucun legs ou acte de donation, et de remplir aucune charge publique ¹.

Les Anglais protestants, après avoir coupé la tête à Charles I^{er}, accusèrent les catholiques de vouloir couper la tête à Charles II. Tout le monde convient aujourd'hui que c'est la plus grossière imposture qui se rencontre dans l'histoire. Cependant cette imposture si grossière échauffa tellement l'Angleterre protestante, qu'elle en perdit, pendant cent cinquante ans, toute lueur de raison, de justice et d'humanité à l'égard de la vieille Angleterre, l'Angleterre catholique ; et ce n'est que de nos jours que ce délire séculaire commence à se calmer.

Le premier auteur ou instrument de cette longue mystification fut Titus Oates, faiseur de rubans, puis ministre anabaptiste sous Cromwell, puis ministre anglican sous Charles II, mais chassé de tous ces emplois pour son inconduite, pour ses inclinations contre nature, pour deux faux témoignages dont il fut convaincu en justice. Sans feu ni lieu, il se mit aux gages d'un ministre anglican nommé Tonge, pour faire l'espion parmi les catholiques, et lui fournir matière à des déclamations périodiques contre eux. Oates feignit donc de se convertir au catholicisme, et obtint une place dans un collège sous l'administration de jésuites anglais, à Valladolid en Espagne. Il en fut chassé, pour indiscipline, au bout de cinq mois. Par l'avis de Tonge, il s'adressa de nouveau aux Jésuites, et obtint, par ses larmes et ses

¹ Lingard, t. 10, p. 157 et 158. — ² *Ibid.*, t. 12, p. 336.

promesses, d'être reçu au collège de Saint-Omer. Comme il ne put dompter son humeur dérégulée, ni cacher tout à fait son hypocrisie, il fut encore chassé. Il revint auprès de Tonge, sans pouvoir lui rapporter quelque chose qui en valût la peine. Seulement il avait appris que, le 4 avril 1678, quelques Jésuites s'étaient réunis à Londres pour leur chapitre triennal. D'un fait aussi simple, les deux imposteurs font une conspiration épouvantable, où ils font entrer tous les Jésuites dont Oates avait retenu les noms, bien ou mal, entre autres le père Lachaise, confesseur de Louis XIV, qu'il appelait Leshéc. Ils fabriquent des lettres, des correspondances : le roi Charles II devait être assassiné, son frère, le duc d'York, mis à sa place, la religion protestante abolie ; ils avaient nommé de nouveaux ministres, de nouveaux généraux, de nouveaux gouverneurs, dont plusieurs, par leur âge et leurs infirmités, étaient notoirement incapables de remplir les emplois assignés. Aux deux premiers imposteurs s'en joignit un troisième, Bedloe, puni en divers pays pour escroquerie et inconduite, condamné à mort pour vol en Normandie, sorti récemment de prison à Londres. La déclaration de Bedloe et d'Oates était tellement absurde, qu'il est impossible d'imaginer aujourd'hui comment des hommes sensés y ajoutèrent la moindre confiance.

Nous avons vu que sous Charles II l'Angleterre était déchirée en deux factions, celle de la cour et celle des révolutionnaires, l'une et l'autre soudoyées par le roi de France, Louis XIV. Les révolutionnaires, ayant à leur tête le comte de Shaftesbury, ministre du roi, travaillaient à exclure du trône le duc d'York, frère du roi et porté pour l'ancienne religion, et à lui substituer le duc de Monmouth, un des bâtards de Charles II. L'imposture d'Oates et compagnie leur vint fort à propos. Shaftesbury aida les imposteurs à mettre un peu plus de vraisemblance dans leurs mensonges ; il ameuta la partie révolutionnaire du parlement et du peuple ; l'Angleterre protestante devint folle ; cinquante mille hommes étaient continuellement sous les armes à Londres, et les chaînes prêtes à être tendues, pour arrêter les papistes qui venaient égorger le roi et la nation : en attendant, les catholiques étaient mis hors la loi, traqués, emprisonnés, pendus pour une conspiration imaginaire ; ils ne purent siéger dans aucune des chambres, ni de législature ni de justice, sans faire le serment d'apostasie, sans abjurer la suprématie spirituelle du Pape pour la reconnaître au roi, sans déclarer que la religion catholique était une idolâtrie : en un mot, les fidèles héritiers de la vieille Angleterre furent traités par les Anglais renégats et novateurs comme des parias, des ilotes, des esclaves ; et ce n'est que de nos jours que les noms si ca-

tholiques et si anglais de Norfolk, de Talbot, d'Arundel, de Clifford ont pu rentrer à la chambre des pairs ¹.

Et pendant que les catholiques d'Écosse, d'Irlande et d'Angleterre se voyaient ainsi délaissés, dépouillés, expatriés, emprisonnés, pendus, décapités, éviscérés, sous les rois, sous la république, sous Cromwell, quelqu'un venait-il à leur secours ? — Un homme principalement, saint Vincent de Paul.

En 1646, le pape Innocent X lui ayant témoigné le désir de voir quelques-uns de ses missionnaires en Irlande, Vincent y en envoya huit, auxquels il dit : Soyez unis ensemble, et Dieu vous bénira ; mais que ce soit par la charité de Jésus-Christ, car toute autre union qui n'est point cimentée par le sang de ce divin Sauveur ne peut subsister. Il les exhorta aussi grandement à se comporter comme de véritables enfants d'obéissance envers le souverain Pontife, qui est le vicaire de Jésus-Christ, parce qu'ils allaient dans un pays où il se trouvait plusieurs du clergé qui manquaient en ce point et qui ne donnaient pas bon exemple aux autres catholiques. Le voyage même de ces huit prêtres fut une mission. Arrivés en Irlande, les uns allèrent dans le diocèse de Limerick, les autres dans celui de Cassel. Ils commencèrent par les catéchismes, puis ajoutèrent les exhortations simples, claires et pathétiques, parce que Vincent leur avait recommandé de s'attacher particulièrement à ces instructions familières, pour bien informer les peuples des vérités de la foi et des obligations du christianisme, et ensuite les porter à vivre selon ces connaissances, en renonçant au péché par la pénitence, et embrassant la pratique des vertus propres à leur condition. Cette manière d'instruire et de prêcher attirait le peuple de tous côtés. La foule était si grande pour faire des confessions générales, que plusieurs attendirent des semaines entières pour pouvoir approcher. Les ecclésiastiques du pays donnaient eux-mêmes l'exemple de cette pratique salutaire ; ils apprirent surtout la méthode de catéchiser et de prêcher, et s'en servirent pour maintenir le fruit des missions dans leurs paroisses. Sous la persécution de Cromwell, pas un de ces curés ne quitta ses ouailles ; tous demeurèrent constamment pour les assister et les défendre, jusqu'à ce qu'ils furent mis à mort ou bannis pour la foi. La mission de Limerick fut des plus merveilleuses : les nobles, les riches n'en profitèrent pas moins que le pauvre peuple. Il y avait près de vingt mille communians dans la ville, tous firent leur confession générale : le bon évêque y travaillait avec les autres missionnaires. Le maire de

¹ Lingard, t. 13.

Limerick, nommé Thomas Strik, souffrit plus tard le martyre avec trois des plus notables habitants. Le jour qu'il fut élu maire et reçut les clefs de la ville, il alla solennellement à l'église, les remettre aux mains de la sainte Vierge; puis, au retour, encouragea toute l'assemblée à une fidélité inviolable envers Dieu, envers l'Église et envers le roi, offrant de donner sa propre vie pour une cause si juste ¹.

Au nord de l'Écosse, sous un climat froid, qui les rend fort stériles, il y a de petites îles en grand nombre, qu'on appelle Hébrides. Les habitants y sont si pauvres, que ceux qui passent pour nobles et pour les mieux accommodés sont réduits au pain d'avoine, et que la plupart n'ont pour tout meuble que de la paille, qui leur sert de lit et de table, et à quelques-uns de nappes et de serviettes. Les prêtres catholiques ayant été chassés, les ministres de l'hérésie vinrent prendre leur place, mais ne purent y durer à cause de la misère. Ce pauvre peuple était donc abandonné sans aucune instruction religieuse : des vieillards de quatre-vingts ans n'avaient pas reçu le baptême; ils ne savaient s'ils étaient catholiques ou autre chose. Vincent de Paul eut pitié d'eux; il leur envoya trois missionnaires. A peine arrivés en Écosse, ils sont reconnus par un prêtre apostat, qui s'était fait ministre de l'hérésie, et qui les signale aussitôt à tout le royaume. Mais Dieu frappe ce malheureux de douleurs si extraordinaires, qu'il finit par rentrer en lui-même et par venir se jeter aux pieds d'un des missionnaires, pour lui demander la pénitence et la réconciliation avec l'Église. L'un des prêtres de Vincent de Paul resta dans les montagnes de l'Écosse; l'autre, nommé Duignin, parcourut les Hébrides pendant plusieurs années. Ses travaux, ses fatigues furent extrêmes; mais les bénédictions du ciel et la bonne volonté de ces pauvres insulaires l'en dédommagèrent amplement. Parmi les plus fervents d'entre les néophytes, on admirait le fils d'un ministre puritain. Dieu opéra plusieurs choses merveilleuses, les unes par l'eau bénite, les autres par la sainte communion. Trois fidèles, ayant communiqué sans les dispositions nécessaires, ne purent retirer la langue, jusqu'à ce qu'ils eussent réparé leur faute; ce qui inspira une crainte salutaire pour cet adorable sacrement. C'est ce que manda Duignin à saint Vincent de Paul, dans une lettre du mois d'avril 1654.

L'autre missionnaire, Lunsden, écrivait d'Écosse au saint la même année : « Quant à la mission que nous faisons ici dans le plat pays, Dieu y donne une très-grande bénédiction, et je puis dire que tous

¹ Abelly, l. 4, c. 8.

les habitants, tant riches que pauvres, n'ont jamais été, depuis le temps qu'ils sont tombés dans l'hérésie, si bien disposés à reconnaître la vérité pour se convertir à notre sainte foi. Nous en recevons tous les jours plusieurs qui viennent abjurer leurs erreurs, et quelques-uns même de très-grande qualité ; et avec cela nous travaillons à confirmer les catholiques par la parole de Dieu et par l'administration des sacrements. Le jour de Pâques, j'étais dans la maison d'un seigneur, où il y eut plus de cinquante personnes qui communierent, parmi lesquelles il y en avait de nouvellement converties.

Le troisième missionnaire, nommé Leblanc, évangélisait les montagnes d'Écosse, lorsqu'il fut pris par les Anglais hérétiques, et jeté dans les prisons d'Aberdeen, sous Cromwell. Vincent de Paul, ayant appris cette nouvelle, félicita sa compagnie de l'honneur que Dieu lui faisait de souffrir les chaînes pour le nom de Jésus-Christ dans un de ses membres. « Considérons, disait-il, comment Dieu le traite, après avoir fait quantité de bonnes choses en sa mission. En voici une merveilleuse, à laquelle quelques-uns voulaient donner le nom de miracle. C'est qu'une certaine intempérie de l'air étant arrivée il y a quelque temps, qui rendait la pêche fort stérile et réduisait le peuple dans une très-grande nécessité, il fut sollicité de faire quelques prières et de jeter de l'eau bénite sur la mer, parce qu'on s'imaginait que cette malignité de l'air était causée par quelques maléfices ; il le fit donc, et Dieu voulut qu'aussitôt la sérénité revînt et que la pêche fût abondante ; c'est lui-même qui me l'a ainsi écrit. D'autres m'ont aussi mandé les grands travaux qu'il souffrait dans ces montagnes pour affermir les catholiques et convertir les hérétiques, les dangers continuels où il s'exposait et la disette qu'il y souffrait, ne mangeant que du pain d'avoine. » — Le zélé missionnaire étant sorti de prison au bout de six mois, Vincent en fit part à sa communauté en ces termes : « Nous remercions Dieu d'avoir ainsi délivré l'innocent, et de ce que, parmi nous, il s'est trouvé une personne qui a souffert tout cela pour l'amour de son Sauveur. Ce bon prêtre n'a pas laissé, pour la crainte de la mort, de s'en retourner aux montagnes d'Écosse, et d'y travailler comme auparavant.

Oh ! quel sujet n'avons-nous point de rendre grâces à Notre-Seigneur d'avoir donné à cette compagnie l'esprit du martyr ! cette lumière, dis-je, et cette grâce qui lui fait voir quelque chose de grand, de lumineux, d'éclatant et de divin à mourir pour le prochain, à l'imitation de Notre-Seigneur. Nous en remercions Dieu, et nous le prions qu'il donne à chacun de nous cette même grâce de souffrir et de donner sa vie pour le salut des âmes ¹. »

¹ Abelly, l. 4, c. 11.

Les persécutions de l'Angleterre protestante contre l'Angleterre catholique, notamment sous Cromwell, firent refluer en France beaucoup de nobles anglais. C'était dans le temps que la noblesse lorraine, fuyant une patrie dévastée par les armées protestantes d'Allemagne, se réfugiait à Paris. Les uns et les autres se trouvaient dans une misère d'autant plus poignante, qu'ils y étaient moins habitués. Une personne en informa Vincent de Paul, et lui proposa de les assister. *O monsieur ! s'écria le saint homme, ô monsieur, que vous me faites plaisir ! Oui, il est juste d'assister et de soulager cette pauvre noblesse, pour honorer Notre-Seigneur, qui était très-noble et très-pauvre tout ensemble.* Et aussitôt, à l'instar des dames de charité, il forma une association de seigneurs français, dont le baron de Renti était l'âme et le mobile. Et nobles anglais et nobles lorrains furent assistés, avec tous les égards imaginables, pendant vingt-trois ans, par un pauvre prêtre ¹.

Dieu et l'humanité, unis en Jésus-Christ et dans son Église, voilà l'esprit, le cœur, la politique, l'âme, la vie entière de Vincent de Paul. C'est dans cet ensemble qu'il considère tous les événements : les calamités, pour y compatir et y porter remède, mais surtout pour en ôter les causes ; les guerres, avec les crimes qui les amènent et qu'elles amènent. Dans ce dessein, il alla un jour trouver le cardinal de Richelieu, et, après lui avoir exposé avec toute sorte de respect la souffrance extrême du pauvre peuple et tous les autres désordres et péchés causés par la guerre, il se jeta à ses pieds en lui disant : Monseigneur, donnez-nous la paix ; ayez pitié de nous : donnez la paix à la France ! Ce qu'il dit avec tant de sentiment, que ce formidable ministre en fut touché. Il prit en bonne part la remontrance, lui assura qu'il travaillait à la paix, mais qu'elle ne dépendait pas de lui seul. Le saint homme fit une démarche semblable en faveur de l'Irlande. Voici comment lui-même en parle : « Je fus un jour chargé de prier monsieur le cardinal de Richelieu d'assister la pauvre Hibernie ; c'était du temps que l'Angleterre avait la guerre avec son roi ; ce qu'ayant fait : Ah ! monsieur Vincent, me dit-il, le roi a trop d'affaires pour le pouvoir faire. Je lui dis que le Pape le seconderait, et qu'il offrait cent mille écus. Cent mille écus, répliqua-t-il, ce n'est rien pour une armée ; il faut tant de soldats, tant d'équipages, tant d'armes et tant de convois partout ! c'est une grande machine qu'une armée, qui ne se remue que malaisément ². »

Nous avons vu les Francs et les Français, dévoués à l'Église et à

¹ Collet, l. 4. — ² Abelly, l. 2, c. 10.

la défense de la chrétienté contre les Mahométans, recevoir en récompense l'empire d'Occident, en la personne de Charlemagne ; le royaume de Jérusalem, en la personne de Godefroi de Bouillon ; le royaume de Chypre, en la personne de Guy de Lusignan ; le royaume d'Arménie, dans un membre de la même famille ; l'empire de Constantinople, dans Baudouin de Flandre. Nous avons vu aussi les Français, devenus infidèles à cette vocation dans la personne de Philippe le Bel, au lieu de se mettre au service de l'Église de Dieu, comme Charlemagne, vouloir la réduire à leur service, comme les empereurs byzantins ou tudesques ; au lieu de se soumettre politiquement à la loi divine, faire de leur politique séculière la loi suprême ; au lieu d'avoir principalement en vue, comme leur saint roi Louis, la gloire de Dieu et le salut de la chrétienté, ne regarder en tout, non plus que le Juif, l'Arabe ou le Sauvage, que leur intérêt du moment.

Nous avons vu que cette politique si moderne est plus vieille qu'elle ne pense. Nous avons entendu les impies se disant au temps de Salomon : Que notre force soit la loi de justice ; car ce qui est faible est inutile. Ainsi donc, circonvenons le juste, parce qu'il nous est inutile, contraire à nos œuvres, qu'il nous reproche les péchés contre la loi et signale contre nous les péchés de notre conduite ¹. Nous avons vu, en conséquence de cette loi, les hommes politiques et le gouvernement du peuple juif condamner à mort le juste par excellence. Nous avons vu, en vertu de cette loi, les césars de Rome païenne, à la fois empereurs, souverains pontifes et dieux, condamner le christianisme à mort pendant trois siècles. Nous avons vu, en vertu de cette loi, les césars de Byzance vexer, persécuter, et enfin déchirer l'Église de Dieu. Nous avons vu, en vertu de cette loi, les césars de Germanie se proclamer la loi vivante et suprême, les seuls propriétaires et arbitres du monde, et persécuter les Pontifes romains qui ne voulaient point sanctionner cette politique athée. Et nous avons vu cette politique du siècle finalement aboutir à la ruine de Jérusalem, de son temple et de son peuple, à la ruine et au démembrement de l'empire romain, à la ruine de l'empire grec, à la ruine des dynasties persécutantes d'Allemagne.

Philippe le Bel adopta cette politique comme une prérogative de la couronne de France ; elle porta bien vite ses fruits naturels. Si le roi, comme roi, est au-dessus de la loi de Dieu interprétée par l'Église de Dieu ; si le roi, comme roi, est au-dessus de la conscience ; si le roi, comme roi, n'a de règle que son intérêt du moment, il sera

¹ Sap., 2, 11 et 12.

des princes comme du roi, des seigneurs comme des princes, des pères de famille comme des seigneurs, de la nation entière comme de son chef, de tous et de chacun comme d'un seul. Nous en verrons les conséquences se développer avec le temps par des révolutions souvent terribles, jusqu'à ce que les sociétés temporelles s'écroulent, ou peu s'en faut. Les princes commenceront dans les palais, les goujats finiront dans les rues. Quelque temps après Philippe le Bel, nous avons vu les princes français, se dispensant d'avoir ni foi ni loi, se tuer, se trahir les uns les autres et réduire la France à deux doigts de sa perte. Une jeune fille, suscitée par la Providence, la sauve des mains de l'étranger. Mais ses princes ne sont pas encore revenus de leur politique nouvelle, que, comme princes, ils ne sont pas soumis à la loi de Dieu interprétée par son Église. Au mépris de la subordination féodale, au mépris de leurs serments, ils conspirent les uns contre les autres, ils conspirent les uns et les autres contre le roi et plus encore contre le royaume, soit pour le démembrer, soit pour le vendre à l'étranger, soit pour s'en emparer eux-mêmes. Quelle confusion tout cela ne dut-il pas produire dans les idées, et par suite dans les choses !

Pour augmenter encore cette anarchie de principes, les enfants dégénérés de saint Louis, les rois *très-chrétiens* font alliance avec les Mahométans contre les Chrétiens, avec les protestants d'Allemagne contre les catholiques, tandis qu'ils punissent suivant les lois les huguenots ou protestants de France. La dégénération croissant toujours, il faudra que le peuple français se ligue saintement pour conserver l'unité de la France avec elle-même contre l'apostasie des enfants de saint Louis, Bourbons et Condés, qui renient la France catholique, la France de saint Louis, de Charlemagne et de Clovis, pour en faire une colonie huguenote de Genève, de Berne ou de Wittemberg. Il faudra que le peuple catholique de France, pour demeurer toujours un avec soi-même, le premier des peuples chrétiens, contraigne le fils renégat de saint Louis, Henri IV, de revenir à la foi de ses pères, à la foi originelle de la France, de l'Europe et du monde. Cependant le peuple catholique de France ne triomphera pas complètement de l'anarchie princière. Les Français renégats, connus sous le nom suisse de *huguenots*, obtiendront le privilège de rompre l'unité de la France et d'y établir un gouvernement autre que le sien. Les Français équivoques, connus sous le nom de *politiques* conspirent encore, sous Henri IV, pour démembrer la France et s'en partager les lambeaux : le duc de Biron, leur chef, est convaincu et décapité l'an 1602. Les catholiques ont toujours demandé la publication civilement légale du concile de Trente,

comme règle fondamentale pour réformer les abus dans le clergé et dans le peuple : cette publication n'a lieu que dans le dernier parlement de la ligue : ailleurs elle rencontre l'opposition des politiques, qui vivent des abus. La ligue même ne fut pas complètement ce qu'elle devait être ; formée pour conserver la France dans la foi et dans l'unité de l'Église catholique, elle devait naturellement reconnaître pour son chef le chef même de l'Église, et lui réserver la décision des affaires majeures, comme faisaient les ligues catholiques d'Allemagne sous les empereurs schismatiques ou excommuniés. La ligue française reconnut bien le Pape pour allié, mais non pour chef, et laissa la décision des questions les plus importantes errer à l'aventure, au jugement variable de quelques docteurs ou de quelques mauvaises têtes : ainsi le meurtre des rois Henri III et Henri IV fut-il successivement provoqué, loué, blâmé, justifié par la même faculté de Sorbonne ; chose qu'on ne vit jamais dans les ligues catholiques d'Allemagne, lors des grandes luttes entre les empereurs et les Pontifes romains.

Quant à Henri IV, il revint à la foi de saint Louis, mais il n'en prit ni les mœurs ni la politique. « Henri IV, dit Sismondi, ne donnait pas plus de deux heures chaque jour aux affaires ; accoutumé à la vie active, comme aussi à la grossièreté, souvent à la débauche des corps de garde, il avait besoin d'être fortement excité. Il passait une partie de ses journées à la chasse, et, comme il était jaloux de ces exercices, ses ordonnances pour la conservation du gibier étaient non-seulement vexatoires, mais cruelles. Les délinquants devaient être mis à l'amende, et de plus battus de verges jusqu'à effusion de sang ; et les récidives les exposaient aux galères, ou même à la mort. » Quant aux marchands, artisans, laboureurs, paysans et autres telles sortes de gens roturiers, « non-seulement la chasse leur était interdite, ils ne pouvaient point posséder d'arquebuses et autres armes, et les officiers des chasses coupaient les jarrets de derrière de leurs chiens. — A son retour de la chasse, le roi passait les soirées au jeu ; il s'y livrait avec passion, en homme qui avait éprouvé les émotions fortes de la guerre, et qui aimait à tenter la fortune. Il y perdait des sommes très-considérables, et l'exemple qu'il donnait était plus fâcheux encore, outre qu'il le mettait en relation avec des gens indignes de l'approcher. Mais la passion qui entraînait Henri plus que la chasse et le jeu, c'était son goût pour les femmes.

Quant à sa politique, un seul fait suffira. L'an 1610, il avait préparé une expédition formidable qui allait mettre en feu toute l'Europe ; le Pape l'en blâma fortement : le but de cette expédition était d'aller en Allemagne soutenir le parti protestant contre le parti ca-

tholique, sous prétexte qu'il fallait abaisser la maison d'Autriche, soutien du catholicisme. Et, de l'aveu des protestants Sismondi et Menzel, la maison d'Autriche était tombée si bas, qu'elle ne devait plus inspirer aucune crainte ¹. Un autre but de cette guerre, était d'enlever la femme au prince de Condé, prince que Henri IV disait être son propre fils à lui ². Telle était la politique de Henri IV dans sa dernière guerre, lorsque, après avoir nommé sa femme régente et l'avoir fait couronner reine, sur le point de se mettre en campagne, il fut assassiné par Ravallac, le 14 mai 1610, dans la cinquante-huitième année de son âge.

François Ravallac était né à Angoulême d'un père que la perte d'un procès avait réduit à l'aumône. Il se fit clerc et valet de chambre d'un juge, travailla chez des procureurs, et devint en même temps praticien, solliciteur de procès et maître d'école. Il fut longtemps détenu pour dettes à Angoulême. Il eut dans sa prison, comme il le témoigna lui-même, des visions comme des sentiments de feu, et de soufre et d'encens. Dans un de ses voyages à Paris, il prit l'habit de frère convers chez les Feuillants, et fut renvoyé, six semaines après, comme visionnaire. Un jour, il pria le sieur de la Force de vouloir le faire parler au roi, « afin de déclarer à Sa Majesté les intentions où il était depuis longtemps de le tuer, n'osant le déclarer à aucun prêtre ni à aucun autre, parce que, l'ayant dit à Sa Majesté, il se serait désisté tout à fait de cette mauvaise volonté. » Il tua le roi dans son carrosse, arrêté par un embarras de charrettes ; et il le tua de deux coups de couteau, au milieu de sept seigneurs et officiers, qui ne s'en aperçurent pas. Il aurait pu s'esquiver dans le premier trouble, il se laissa prendre tenant le couteau à la main. Il soutint constamment, dans les quatre interrogatoires qu'il subit, qu'il n'avait été induit par personne à entreprendre cet attentat ; qu'il avait éprouvé des tentations de tuer le roi ; que quelquefois il y cédait, et d'autres non ; qu'enfin il n'avait été mû que par sa volonté seule, et qu'il ne l'avait déclaré à personne. Le 27 mai, il fut déclaré par le parlement criminel de lèse-majesté divine et humaine au premier chef ; condamné à être tenaillé, avec versement, dans les plaies, de plomb fondu, d'huile bouillante, etc. ; à avoir la main droite, tenant le couteau parricide, brûlée du feu de soufre ; à être ensuite écartelé, avoir les membres réduits en cendres, et les cendres jetées au vent. Il fut ordonné par le même arrêt que la maison où il était né serait démolie ; que son père et sa mère sortiraient, dans quinzaine, du royaume, avec défense d'y rentrer, sous peine d'être pendus et étran-

¹ P. 85 et 141. — ² P. 170.

glés ; enfin, que ses frères, sœurs, oncles, etc., quitteraient le nom de Ravallac pour en prendre un autre, à quoi ils seraient tenus sur les mêmes peines.

Deux célèbres docteurs de Sorbonne, Filesac et Gamaches, l'assistèrent dans ses derniers moments. Lorsqu'ils eurent commencé à haute voix le *Salve regina*, la foule s'écria qu'il ne fallait pas prier pour le méchant damné, et contraignit les docteurs de cesser. Ravallac dit alors : « Si j'eusse pensé de voir ce que je vois, et un peuple si affectionné à son roi, je n'eusse jamais entrepris le coup que j'ai fait, et m'en repens de bon cœur ; mais je m'étais fortement persuadé, vu ce que j'en entendais dire, que je ferais un sacrifice agréable au public, et que le public m'en aurait de l'obligation, tandis que je vois, au contraire, que c'est lui qui fournit les chevaux pour me déchirer. » Il demanda l'absolution au docteur Filesac, qui répondit : Il nous est défendu de la donner, en crime de lèse-majesté, à moins que le coupable ne révèle ses auteurs et ses complices. — Je n'en ai point ; il n'y a que moi qui l'aie fait ; donnez-moi l'absolution à condition, et vous ne pouvez ainsi la refuser. — Eh bien ! je vous la donne en ce cas, reprit le confesseur ; mais si le contraire était vrai, au lieu de l'absolution, je vous prononce votre damnation éternelle ; et pensez-y, si vous voulez. — Je reçois l'absolution à cette condition. — Ce furent les dernières paroles de Ravallac ¹.

On le voit, il croyait en catholique, mais avait agi en protestant. Il croyait, du moins implicitement, que, dans les choses extraordinaires, l'individu ne doit point s'en rapporter à lui-même, mais au jugement de l'Église. Pour tuer Henri IV, il agit comme Luther pour révolutionner l'Allemagne, comme Calvin pour révolutionner la France, comme Cromwell et les autres huguenots d'Angleterre et d'Écosse pour couper la tête à Charles I^{er} : il agit d'après les visions de sa tête. Un seul point où il s'éloigne de Cromwell, de Luther et de Calvin, c'est qu'il se repent de son crime. A la place de Ravallac, ceux-ci auraient dit : Je suis sûr d'avoir été une fois dans la grâce de Dieu, donc j'y suis encore. Dieu opère en nous le mal comme le bien ; donc je suis innocent ; donc le poignardement de Henri IV est une action divine. Il ne faut écouter que soi, et non l'Église ; donc je suis en règle.

Quant aux sentiments personnels de Henri IV sur la religion, il confessa un jour à la reine sa femme qu'au commencement qu'il fit profession d'être catholique, il n'embrassa qu'en apparence la vérité de la religion pour s'assurer en effet sa couronne ; mais que depuis

¹ *Biogr. univ.*, t. 37. — ² *Ibid.*, un peu après le commencement.

la conférence qu'eut à Fontainebleau le cardinal du Perron avec du Plessis Mornay, il détestait la créance des huguenots autant par raison de conscience que leur parti par raison d'État. Voilà ce que rappelle le cardinal de Richelieu dans ses Mémoires. D'un autre côté, on lit dans la vie du confesseur du roi, le père Coton : « Henri avait des moments de dévotion admirables. Il fondait en larmes aux pieds de son confesseur ; et cette grande âme, qui ne savait point feindre, paraissait si touchée de Dieu, qu'elle ne laissait aucun lieu de douter de la sincérité de sa pénitence. Il fit d'abord une confession générale de toute sa vie avec une exactitude extrême, et il expérimenta dans cette action, par la consolation qu'il en reçut, ce que tant d'autres ont avoué depuis lui, qu'il n'y a rien de plus injuste que d'appeler la confession, comme ont fait Luther et Calvin, le supplice et la torture des âmes. Il passait quelquefois des jours entiers dans les exercices de piété, ne traitant et ne parlant que de Dieu et des choses du salut. Jamais il n'avait fait paraître de si grands sentiments de piété et un plus grand désir de se sauver que la dernière année de sa vie. Dans les fêtes même et dans les lieux de réjouissances, il pensait aux vérités du salut. Étant à Saint-Denis au couronnement de la reine, qui fut la veille de sa mort, il fit monter le père Coton dans une tribune vitrée, qu'il s'était fait faire pour voir la cérémonie sans être vu. Là, considérant le grand monde qui occupait le chœur de l'église sur des amphithéâtres qui touchaient aux voûtes, il tira le père à quartier, et, lui faisant remarquer cette multitude de gens entassés les uns sur les autres : *Vous ne savez pas, lui dit-il, à quoi je pensais tout à l'heure, en voyant cette grande assemblée ? je pensais au jugement dernier, et au compte que nous y devons rendre à Dieu* ¹.

Nous avons vu quelle amitié régnait entre Henri IV, saint François de Sales et le sieur Deshayes. Le 27 mai 1610, le second écrivit au troisième en ces termes : « Ah ! monsieur mon ami, il est vrai, l'Europe ne pouvait avoir aucune mort plus lamentable que celle du grand Henri IV. Mais qui n'admirerait avec vous l'inconstance, la vanité et la perfidie des grandeurs de ce monde ! Ce prince ayant été si grand en son extraction, si grand en la valeur guerrière, si grand en victoires, si grand en triomphes, si grand en bonheur, si grand en paix, si grand en réputation, si grand en toutes sortes de grandeurs, hé ! qui n'eût dit, à proprement parler, que la grandeur était inséparablement liée et collée à sa vie, et que, lui ayant juré une inviolable fidélité, elle éclaterait en un feu d'applaudissements à tout le monde, par son dernier moment, qui la terminerait en une glorieuse mort ?

¹ *Vie du P. Coton*, par le P. d'Orléans, p. 144.

Non, certes, monsieur, il semblait bien qu'une si grande vie ne devait finir que sur les dépouilles du Levant, après une finale ruine de l'hérésie et du turkisme. Ces quinze ou dix-huit ans que sa forte complexion et sa santé, et que tous les vœux de la France, et de plusieurs gens de bien hors de France, lui promettaient encore de vie vigoureuse, eussent été suffisants pour cela : et voilà qu'une si grande suite de grandeur aboutit en une mort qui n'a rien de grand que d'avoir été grandement funeste, lamentable, misérable et déplorable ; et celui que l'on eût jugé presque immortel, puisqu'il n'avait pu mourir parmi tant de hasards, desquels il avait si longuement fendu la presse pour arriver à l'heureuse paix de laquelle il avait été jouissant ces dix années dernières, le voilà mort d'un contemptible coup de couteau, et par la main d'un jeune homme inconnu, au milieu d'une rue ! *Enfants des hommes, jusqu'à quand serez-vous si pesants de cœur ? Pourquoi chérissez-vous la vanité, et pourquoi pourchassez-vous le mensonge ?...* Au demeurant, le plus grand bonheur de ce grand roi défunt fut celui par lequel, se rendant enfant de l'Église, il se rendit père de la France ; se rendant brebis du grand pasteur, il se rendit pasteur de tant de peuples ; et convertissant son cœur à Dieu, il convertit celui de tous les bons catholiques à soi. C'est ce seul bonheur qui me fait espérer que la douce et miséricordieuse providence du Père céleste aura insensiblement mis dans ce cœur royal, en ce dernier article de sa vie, la contrition nécessaire pour une heureuse mort. Ainsi prié-je cette souveraine bonté qu'elle soit pitoyable à celui qui le fut à tant de gens ; qu'elle pardonne à celui qui pardonna à tant d'ennemis, et qu'elle reçoive cette âme réconciliée à sa gloire, qui en reçut tant en sa grâce après leur réconciliation ¹. »

De son côté, le pape Paul V dit au cardinal d'Ossat, ambassadeur de France à Rome : Vous avez perdu un bon maître, et moi mon bras droit.

Henri IV eut pour successeur son fils Louis XIII, âgé de huit ans et demi, sous la tutelle de la reine, sa mère, Marie de Médicis, qui, le jour même de la mort de son époux, 14 mai 1610, fut déclarée régente du royaume par le parlement de Paris. Louis XIII fut sacré à Reims le 17 octobre de la même année : déclaré majeur en 1614, il épousa Anne d'Autriche en 1615 ; en eut, l'an 1638, un fils, Louis XIV ; mit la même année son royaume sous la protection de la sainte Vierge, et mourut le 14 mai 1643, entre les bras de saint Vincent de Paul. Il était essentiellement juste et religieux ; ses intentions étaient pures, son esprit droit, et il ne manquait pas de discerne-

¹ *Œuvres complètes de saint Fr. de Sales*, t. 3, p. 607.

ment. Quand il jugeait d'après lui, il jugeait bien, et on ne le gouvernait guère qu'en le persuadant. Sobre, chaste, ennemi du faste, il ne se permettait guère d'autres amusements que la chasse, pour laquelle il était passionné, sans que cependant elle l'entraînât jamais à oublier ses devoirs de roi. Sa piété était sincère, même timorée. En 1638, il choisit le 15 août, fête de l'Assomption, pour mettre sa personne, sa couronne et la France sous la protection spéciale de la mère de Dieu; et il ordonna, par une déclaration du 10 février suivant, que tous les ans on fit une procession solennelle à Notre-Dame de Paris et dans tout le royaume, en mémoire de cette consécration : c'était pour remercier la sainte Vierge, comme ayant conservé la France au milieu des troubles dont elle avait été agitée.

En France, depuis que France il y a, il n'existait ni hérésie ni turkisme, ni despotisme de chacun, ni despotisme d'un seul. Sous les deux premières races, voici quels étaient les rapports de la nation avec son chef ou avec ses chefs. Childéric, père de Clovis, nous a dit saint Grégoire de Tours, régnait sur la nation des Francs, lorsqu'il se mit à déshonorer leurs filles. Eux, indignés de cela, le chassent du royaume. Enfin, après l'avoir chassé, ils choisissent unanimement pour roi le Romain Égidius, commandant des troupes de l'empire, qui régna sur eux pendant huit ans. Au bout de ces huit années, Childéric, qui s'était réfugié dans la Thuringe, revint à la prière des Francs, et fut rétabli dans la royauté, de telle sorte qu'il régna conjointement avec Égidius ¹. — Ainsi donc, au commencement de la première dynastie, la royauté des Francs n'était ni héréditaire ni inamissible. Les Francs expulsent du trône et du royaume Childéric parce qu'il se conduit mal, et ils élisent à sa place, non pas un homme de sa famille, non pas un homme de la nation, mais un étranger, mais un Romain qui commandait dans ces quartiers les troupes impériales; et quand, après huit ans de déposition et de bannissement, ils veulent bien rappeler Childéric, ils partagent la royauté entre ces deux : *His ergo regnantibus simul* ².

Sous la seconde dynastie, non pas lorsqu'elle commence, mais lorsqu'elle est bien affermie sur le trône, par exemple sous Charlemagne, nous avons vu une charte de 806 pour diviser l'empire des Francs entre ses trois fils Charles, Louis et Pépin. Cette charte, jurée par les grands de l'empire, est envoyée au pape Léon III, afin qu'il la confirme de son autorité apostolique. Le Pape, l'ayant lue, y donne son assentiment et la souscrit de sa main. L'article cinq de

¹ Greg. Turon., *Hist. Franc.*, l. 2, c. 12. — ² *Ibid.*

cette charte est conçu en ces termes : « Si l'un des trois frères laisse un fils que le peuple veuille élire pour succéder à son père dans l'héritage du royaume, nous voulons que les oncles de l'enfant y consentent, et qu'ils laissent régner le fils de leur frère dans la portion du royaume qu'a eue leur frère, son père ¹. » Cet article est, comme on voit, une preuve authentique qu'au temps et dans l'esprit de Charlemagne, les fils d'un roi ne succédaient point de droit à leur père, ni par ordre de primogéniture, mais qu'il dépendait du peuple d'en choisir un. Il ne faut pas oublier que cet article si libéral et si populaire est de la main de Charlemagne, qui pourtant s'entendait à régner.

Mais nous avons vu quelque chose de bien plus curieux et de plus complet : c'est une charte constitutionnelle dans toutes les règles ; une charte constitutionnelle du fils de Charlemagne, de Louis le Débonnaire, mais de Louis le Débonnaire tranquille sur son trône, respecté et obéi de tout le monde ; une charte constitutionnelle proposée, délibérée, consentie, jurée en 817 ; relue, confirmée et jurée de nouveau en 821 ; envoyée enfin à Rome, et ratifiée par le pape Pascal.

Oui, en 817, l'empereur Louis le Débonnaire convoqua à Aix-la-Chapelle *la généralité de son peuple*, suivant son expression, à la fin de partager l'empire des Francs entre ses trois fils Lothaire, Louis et Pépin ; d'en élever un à la dignité d'empereur, pour maintenir l'unité de l'empire ; régler les rapports entre le nouvel empereur et les deux rois ses frères ; de fixer la part d'autorité qu'aurait l'assemblée de la nation pour juger leurs différends et pour élire des rois parmi leurs descendants. Et, afin que tout cela se fit, non par une présomption humaine, mais par la volonté divine, on indiqua et on observa religieusement, comme disposition préalable, trois jours de prières, de jeûnes et d'aumônes ².

Louis le Débonnaire déclare donc, dans le préambule de cette charte, que son suffrage et les suffrages de tout le peuple s'étant portés sur son fils Lothaire pour la dignité impériale, cette unanimité fut regardée comme un signe manifeste de la volonté divine, et Lothaire associé en conséquence à l'empire.

Le dixième article de cette charte est surtout remarquable. Il est dit : « Si quelqu'un d'entre eux (les trois frères), ce qu'à Dieu ne plaise, devenait oppresseur des églises et des pauvres, ou exerçait la tyrannie, qui renferme toute cruauté, ses deux frères, suivant le précepte du Seigneur, l'avertiront secrètement jusqu'à trois fois de

¹ Baluz., *Cap. reg. Fr.*, t. 1, col. 412. — ² *Ibid.*, col. 573.

se corriger. S'il résiste, ils le feront venir en leur présence, et le réprimanderont avec un amour paternel et fraternel. Que s'il méprise absolument cette salutaire admonition, la sentence commune de tous décrènera ce qu'il faut faire de lui, afin que, si une admonition salutaire n'a pu le rappeler de ses excès, il soit réprimé par la puissance impériale et la commune sentence de tous ¹. » Tel est le dixième article. On y voit que, dans l'esprit et dans la législation des Français du neuvième siècle, leurs rois n'étaient pas irresponsables devant les hommes, mais justiciables de l'assemblée nationale.

Le quatorzième article ne mérite pas moins d'attention : « Si l'un d'eux laisse en mourant des enfants légitimes, la puissance ne sera point divisée entre eux, mais le peuple assemblé en choisira celui qu'il plaira au Seigneur, et l'empereur le traitera comme un frère et un fils, et, l'ayant élevé à la dignité de son père, il observera en tout point cette constitution à son égard. Quant aux autres enfants, on les traitera avec une tendre affection, suivant la coutume de nos parents. Que si l'un d'eux, ajoute l'article quinze, meurt sans laisser d'enfants légitimes, sa puissance retournera au frère aîné, c'est-à-dire à l'empereur. S'il laisse des enfants illégitimes, nous recommandons d'user envers eux de miséricorde. » Le dix-huitième et dernier article porte : « Si celui de nos fils qui, par la volonté divine, doit nous succéder, meurt sans enfants légitimes, nous recommandons à tout notre peuple fidèle, pour le salut de tous, pour la tranquillité de l'Église et pour l'unité de l'empire, de choisir l'un de nos fils survivants, en la même manière que nous avons choisi le premier, afin qu'il soit constitué, non par la volonté humaine, mais par la volonté divine ².

Tels sont les principaux articles de la charte de partage et de constitution proposée, délibérée, consentie et jurée en 817 dans l'assemblée nationale d'Aix-la-Chapelle ; relue, jurée et confirmée de nouveau l'an 821 dans l'assemblée nationale de Nimègue ; portée enfin à Rome par l'empereur Lothaire d'après les ordres de son père, et confirmée par le chef de l'Église universelle. Ces articles sont certainement curieux et importants ; car, suivant qu'ils sont appréciés ou méconnus, ils donnent un sens tout différent à toute l'histoire de France, ancienne et moderne.

Par exemple, pour nous en tenir à ce qu'il y a de plus général dans cette charte de 817, Louis le Débonnaire déclare que son fils Lothaire a été élevé à l'empire, non par la volonté humaine, mais

¹ Baluz., *Capit. Reg. Fr.*, t. 1, col. 576. — ² *Ibid.*, art. 14, col. 577 ; art. 15 et 18, col. 578.

par la volonté divine ; et la preuve qu'il en donne, c'est qu'après avoir consulté Dieu par la prière, le jeûne et l'aumône, tous les suffrages se sont réunis sur Lothaire. Ainsi, dans l'idée de Louis et de son époque, la volonté divine se manifestait par la volonté calme, unanime, et chrétiennement réfléchie de la nation : le droit divin et le droit national ne s'excluaient pas, comme on l'a ni aisement supposé de nos jours, mais ils rentraient l'un dans l'autre. Les théologiens et les jurisconsultes du moyen âge, parmi eux Hinemar de Reims, résumés par les jésuites Bellarmin et Suarès, ont pensé de même ; ils ont généralement regardé Dieu comme la source de la souveraineté, et le peuple comme le canal ordinaire.

C'est même sur ce principe fondamental que repose originellement la légitimité de la troisième dynastie, conséquemment celle des Bourbons. Sur la fin du dixième siècle, nous avons vu ces deux faits. A la mort de Louis IV, son oncle Charles, duc impérial de Lorraine, réclame le royaume de France comme son héritage. Dans l'assemblée électorale des seigneurs, l'archevêque Adalbéron de Reims pose en principe que le royaume de France ne s'acquiert point par droit héréditaire. Et sur ce principe fondamental, rappelé par l'archevêque de Reims, l'assemblée nationale de 987 repousse les prétentions de l'héritier et descendant direct de Charlemagne, le duc Charles de Lorraine, et élit à sa place le duc de France, Hugues-Capet, et son fils Robert.

Or, au commencement du dix-septième siècle, telle était l'ignorance des légistes français, qu'ils condamnaient, lacéraient, brûlaient par la main du bourreau les écrits de Bellarmin et de Suarès, parce que ces deux jésuites, de concert avec les théologiens et les jurisconsultes du moyen âge, y enseignaient l'ancien droit français : que la souveraineté vient de Dieu par le peuple ; que les rois ne sont pas irresponsables devant les hommes ; que leur puissance peut se perdre, et leurs sujets être déliés du serment de fidélité ; que, dans le doute, c'est au chef de l'Église universelle à décider ce qui regarde la conscience.

Aux états généraux de 1614, quelques-uns de ces légistes suggérèrent au tiers-état l'idée d'ériger en loi fondamentale du royaume et en dogme national : Que le roi tient sa puissance immédiatement de Dieu seul ; qu'il ne peut en être privé, ni ses sujets dégagés de son obéissance, dans aucun cas, ni par aucune puissance quelconque sur la terre. — Ces légistes parlementaires, mais surtout les députés du tiers-état qui s'en laissèrent endoctriner, ne savaient trop ce qu'ils faisaient. Ils avaient sans doute intention de donner de l'importance aux parlements et aux états généraux. Mais, si le roi tient son pou-

voir immédiatement de Dieu seul, et non pas de Dieu par le peuple, si, toujours et en tous cas, les sujets doivent lui obéir, sans que nulle autorité puisse jamais s'entremettre, quel besoin aura-t-il d'états généraux et de parlements, si ce n'est pour exécuter ses ordres? Ne pourra-t-il, ne devra-t-il pas dire : *L'État, c'est moi?* non pas moi et les états généraux, non pas moi, le clergé, la noblesse et le peuple, non pas moi et les deux chambres, non pas moi et le parlement : moi seul, et point d'autre. — Et, de fait, les états généraux de 1614 seront les derniers pendant près de deux siècles : on n'en reverra qu'en 1789, qui provoqueront des révolutions fondamentales et sanglantes, non-seulement en France, mais dans toute l'Europe, jusqu'à ce qu'on érige en dogme national, non pas l'adulation parlementaire de 1614, mais la doctrine des Jésuites Bellarmin et Suarès, la doctrine des théologiens et des jurisconsultes du moyen âge : que le roi tient son pouvoir de Dieu par le peuple; qu'il n'en est pas irresponsable devant les hommes; qu'il peut en être privé, et son peuple délié du serment de fidélité; que, dans le doute, c'est l'Église et son chef qui prononcent pour la conscience des catholiques.

L'adulation parlementaire de 1614 n'était pas d'origine française, mais anglicane. Nous avons vu l'apostat Cranmer supprimer le droit électoral du peuple anglais dans l'inauguration d'Édouard VI; nous avons vu le dogme de la royauté absolue et inamissible, à la suite de la papauté royale, monter sur le trône d'Angleterre avec les Stuarts; nous avons vu cette nouveauté politique provoquer le meurtre d'un Stuart, et puis l'expulsion de sa dynastie. En France, le dogme anglican de la royauté absolue et inamissible montera sur le trône avec les Bourbons, et, à la quatrième génération, produira des effets semblables. Ce qui montre qu'en France les rois ont été aussi sages que les parlements.

En 1614, le clergé français sut se garantir de cet anglicanisme. La chambre du tiers avait envoyé une députation à celle de la noblesse pour lui demander son adjonction au sujet de l'article. La noblesse répondit que, comme cet article touchait aux matières de foi, elle croyait convenable, avant de rien statuer à cet égard, avant même d'en délibérer, de prendre avis de la chambre ecclésiastique. Celle-ci demanda communication de l'article : le tiers se refusa d'abord à cette demande, prétendant que l'article ne touchait en rien aux matières de foi; mais, enfin, sur une seconde instance, la communication fut accordée. La chambre ecclésiastique demanda que l'article fût retiré, et députa le cardinal du Perron vers la chambre de la noblesse et du tiers pour y exposer les motifs de sa réclamation. La noblesse répliqua qu'éclairée comme elle l'avait été par le discours

du cardinal, elle s'en remettait entièrement à la décision du clergé sur cette matière, comme sur toutes les matières de foi. Mais il n'en fut pas de même de la part du tiers, qui se refusa opiniâtrément à toute concession. D'un autre côté, le parlement, de qui venait originairement l'article, le confirma par un arrêt; et ce ne fut qu'après de longues et difficiles négociations que le clergé parvint à surmonter toutes les résistances. Enfin l'affaire fut évoquée au roi, qui ordonna que l'article fût retiré. Peu à peu on cessa d'en parler et il n'en fut plus question.

La harangue du cardinal du Perron est importante, et en soi, et en ce qu'elle expose les sentiments du clergé de France à cette époque. Il distingue trois choses mêlées ensemble dans l'article du tiers-état. 1° Il condamne comme hérétique et impie, à la suite du concile de Constance, la doctrine qu'il est loisible à tout individu de tuer un roi dès qu'il est tyran; 2° il reconnaît que le roi de France n'a point de supérieur temporel sur la terre, comme c'était le cas de quelques autres; 3° le point litigieux, savoir: Le roi tient son pouvoir tellement de Dieu, qu'il ne peut en être privé, ni son peuple absous du serment de fidélité, dans aucun cas, ni par aucune autorité quelconque. Le cardinal fait voir que de prétendre ériger cette proposition en loi et dogme, et déclarer le contraire impie et détestable, comme faisait le tiers-état, c'est tomber en quatre manifestes et graves inconvénients. 1° C'est forcer les âmes et jeter des pièges aux consciences, en les obligeant de croire et de jurer, comme doctrine de foi et conforme à la parole de Dieu, une doctrine dont le contraire est tenu pour vrai par toutes les autres parties de l'Église catholique et l'a été jusqu'ici par leurs propres prédécesseurs. 2° C'est renverser de fond en comble l'autorité de l'Église, et ouvrir la porte à toutes sortes d'hérésies, que de vouloir que les laïques, sans être guidés et précédés d'aucun concile œcuménique, ni d'aucune sentence ecclésiastique, osent entreprendre de juger de la foi, et décider des parties d'une controverse, et prononcer que l'une est conforme à la parole de Dieu, et l'autre impie et détestable. 3° C'est nous précipiter en un schisme évident et inévitable; car tous les autres peuples catholiques tenant cette doctrine, nous ne pouvons la déclarer contraire à la parole divine et impie et détestable sans renoncer à la communion du chef et des autres parties de l'Église, et sans confesser que l'Église a été depuis tant de siècles, non l'Église de Dieu, mais la synagogue de Satan; non l'épouse du Christ, mais l'épouse du diable. 4° C'est non-seulement rendre le remède que l'on veut apporter au péril des rois inutile, en infirmant par le mélange d'une chose contredite ce qui est tenu pour certain et indubitable, mais même, au lieu d'as-

surer la vie et l'état de nos rois, c'est mettre en plus grand péril l'un et l'autre, par la suite des guerres et autres discordes et malheurs que les schismes ont accoutumé d'attirer après eux.

Du Perron démontre ces quatre points, surtout le premier, avec une érudition prodigieuse et bien digérée. Dans le premier, il montre deux choses : l'une, que non-seulement toutes les autres parties de l'Église tiennent qu'en cas de princes hérétiques ou apostats, les sujets peuvent être absous du serment fait à eux ou à leurs prédécesseurs, mais même que, depuis onze cents ans, il n'y a eu siècle auquel en diverses nations cette doctrine n'ait été crue et pratiquée. L'autre chose, que cette doctrine a été constamment tenue en France, où nos rois, et particulièrement ceux de la dernière race, l'ont protégée par leur autorité et par leurs armes ; où nos conciles l'ont appuyée et maintenue ; où tous nos évêques et docteurs scholastiques, depuis que l'école de la théologie est instituée jusqu'à nos jours, l'ont écrite, prêchée et enseignée ; et où finalement tous nos magistrats, officiers et jurisconsultes l'ont suivie et favorisée, même souvent pour des crimes de religion plus légers que l'hérésie et l'apostasie. Voilà ce que le cardinal du Perron avance, soutient et prouve au long, avec l'approbation du clergé de France et de la noblesse.

Ce discours abonde d'observations frappantes et quelquefois poignantes de justesse. Il dit au tiers-état : « Il n'y a que vingt-cinq ans que ceux de votre ordre, emportés par le tumulte du temps, voulurent établir en pleins états une loi fondamentale d'état, toute contraire à celle de votre article ¹. » Pour refuser à l'Église et à son chef le pouvoir d'absoudre du serment de fidélité, les partisans de l'article s'appuyaient beaucoup de Barclay, auteur catholique d'Angleterre. Du Perron leur fait voir que Barclay admet quelque chose de bien autrement dangereux, savoir : que les peuples peuvent secouer le joug des rois et s'armer contre eux en deux cas : lorsque le roi tend à ruiner le royaume ou la république, ou quand il veut rendre le royaume feudataire d'un autre ². Or, qui ne voit que, le peuple étant ainsi juge dans sa propre cause, le sort des rois est bien autrement en péril que quand le jugement appartient à l'Église et à son chef. Cependant Barclay était un des écrivains qu'on célébrait et qu'on chérissait.

« Car, ajoute le cardinal, pourvu qu'un auteur dise quelque chose contre le Pape, qu'il mette tant qu'il voudra le salut des rois sous

¹ *Recueil des actes, titres et mémoires concernant les affaires du clergé de France*. Paris, 1740, in-folio. *Remontrance du cardinal du Perron*, col. 364. —

² *Ibid.*, col. 377.

les pieds du peuple, il est embrassé, chéri et adoré. Et de cela il n'en faut point de meilleure preuve que l'édition de Gerson, que ceux même qui ont été les premiers auteurs de l'article qu'on nous propose maintenant ont fait réimprimer depuis huit ans, avec inscriptions, images et éloges, à cause qu'il leur semble avoir écrit contre le Pape; car en son sermon, prononcé devant le roi Charles VII, au nom de l'université de Paris, après avoir fait parler la Sédition, qui veut que l'on use indifféremment et sans exception de cette règle de Sénèque : *Il n'y a point de sacrifice plus agréable à Dieu que l'occision des tyrans*, et qu'on l'emploie contre toutes sortes de personnes accusées de tyrannie, et sur toutes sortes de soupçons et de libelles diffamatoires; et la Dissimulation, qui veut, au contraire, que l'on n'en use jamais, mais que l'on endure tout des tyrans : il introduit la Discretion, qui enseigne quand il faut en user, en ces mots : — *Concluons de plus que, si le chef ou quelque autre membre de la république encourait un tel inconvénient, qu'il voulût avaler le venin mortel de la tyrannie, chaque membre en son lieu s'y devrait opposer de tout son pouvoir, par les moyens expédients, et tels qu'il ne s'ensuivit pas pis; car il n'est pas à propos, si la tête est affligée d'une petite douleur, que la main la frappe, attendu que cela serait folie; ni ne faut pas la couper ou séparer incontinent d'avec tout le corps, mais la médiciner doucement, tant par bonnes paroles qu'autrement, à l'exemple des prudents médecins. Il n'y aurait rien de plus déraisonnable et de plus cruel que de vouloir exclure la tyrannie par une sédition. J'appelle sédition une rébellion populaire sans cause et sans raison, qui est souvent pire que la tyrannie, etc. Il est besoin d'une grande et singulière discrétion, prudence et tempérance, pour expulser la tyrannie. Et partant il faut ouïr et ajouter foi aux philosophes, jurisconsultes, légistes, théologiens, aux hommes de bonne vie, de bonne et naturelle prudence et de grande expérience, dont il est dit : *Es vieillards se trouve l'expérience; car un seigneur, pour être pécheur en plusieurs cas, ne doit pas être incontinent jugé tyran*¹.*

« Et en l'œuvre des dix considérations contre les flatteurs des rois, où il récapitule une partie des discours de son sermon : *C'est erreur, dit-il, de croire qu'un prince terrien ne soit obligé en rien durant sa domination à ses sujets; car, selon le droit divin et la naturelle équité et la fin de la vraie domination comme les sujets doivent foi, aide et service à leur seigneur, ainsi le seigneur doit à ses sujets foi et protection. Et si le prince les poursuit manifestement et avec obstination, en injure et de fait, alors cette règle naturelle : Il est licite de repousser*

¹ Gerson, *Sermo ad reg. Franc. nom. univ. Paris.*

la force par la force, et cette sentence de Sénèque : *On ne peut immoler de victime plus agréable à Dieu qu'un tyran, ont lieu* ¹.

« Et encore, reprend du Perron, ce qui est plus étrange, c'est que ceux qui l'ont fait réimprimer n'ont daigné mettre, ni au commencement de ses œuvres ni à la marge de ces paroles, aucune note pour les censurer et avertir le lecteur de s'en donner de garde. Mais comment l'eussent-ils fait sans se condamner eux-mêmes, eux qui, durant les orages de ces derniers troubles, avaient été les porte-enseignes, ou plutôt porte-flambeaux de cette pernicieuse doctrine, et l'avaient soutenue et publiée contre le roi Henri III par thèses disputées et imprimées? Car voici leurs mots : *Il est très-certain que de droit divin et naturel les états sont par-dessus les rois. Et derechef : Il a été licite à tous les peuples de France de prendre très-justement le armes contre le tyran, c'est-à-dire contre le roi Henri III. Et un peu après : Ceux qui considèrent diligemment les choses jugeront que les ennemis éternels de la religion et de la patrie doivent être poursuivis, non-seulement par les armes publiques, mais même par le fer et les embûches des particuliers; et que Jacques Clément, Dominicain, n'a été allumé d'autre désir que de l'amour des lois de sa patrie et du zèle de la discipline ecclésiastique, par lequel ce restaurateur de notre liberté a imposé à son propre chef la grâce, et à notre col les carquois d'or et colliers célestes de l'Église. Ce que je dis, non point pour les scandaliser, car je cèle leurs noms, ni pour leur reprocher ce que la bonté et la clémence du roi a enseveli, mais pour montrer qu'ils se devraient contenter de vaquer le reste de leurs jours à laver et effacer leur offense avec leurs larmes, et non pas se mêler de faire des leçons du service des rois à ceux qui les ont toujours bien et fidèlement servis, voire lors même qu'ils les persécutaient. Mais ce sont des esprits violents, qui, s'étant portés à une extrémité et ne pouvant demeurer au milieu, ont cru que le moyen de se justifier était de passer à l'autre, et se mettre à écrire et combattre contre le Pape* ². »

Aux états généraux de 1614 parut, comme député du Poitou, l'évêque de Luçon, depuis cardinal de Richelieu. Il harangua même Louis XIII, au nom du clergé, le jour de la clôture. Il signale entre autres l'abus de donner des abbayes à des laïques, même à des huguenots. Comme la présentation à la plus grande partie des cures de France était annexée à ces abbayes, il était comme impossible qu'elles fussent pourvues de bons pasteurs. Richelieu demande la réforme de ces abus.

¹ Gerson, *Consid.* 7, *contra adulat.* — ² *Recueil*, etc., col. 378 et seqq.

Quant à la réformation générale du clergé de France, voici comment il s'exprime :

« Je sais bien qu'on peut dire que le dérèglement de nos mœurs est la principale cause de nos maux, et que par conséquent notre guérison dépend plus de nous que de tout autre. Nous le confessons avec larmes. Mais il faut considérer que les maux de l'Église sont divers ; qu'il y en a de deux natures : les uns qui tirent leur être de nos fautes, et les autres qui viennent d'autrui. A ceux-ci Votre Majesté seule peut apporter remède, et c'est à nous principalement de travailler à la guérison des autres. Aussi sommes-nous résolus de reprendre notre première pureté ; et le désir que nous en avons, fait que nous supplions très-humblement Votre Majesté de nous donner un aiguillon nouveau pour nous porter plus fortement à cette fin, et une règle pour nous y conduire.

« Un aiguillon, faisant telle estime de ceux qui s'acquitteront de leur devoir, et méprisant en telle sorte ceux qui, le négligeant, feront gloire de leur honte, qu'au lieu d'un seul motif que nous avons maintenant pour nous porter au bien, nous en ayons deux, la gloire de Dieu et l'honneur du monde.

« Une règle, nous accordant le saint et sacré concile de Trente, si utile pour la réformation des mœurs. Je pourrais m'étendre sur ce sujet, et mon dessein était de le faire ; mais, pressé du temps, je me contenterai de faire voir en peu de mots à Votre Majesté que toutes sortes de considérations la convient à recevoir et faire publier ce saint concile : la bonté de la chose, l'autorité de la cause, la sainteté de sa fin, le bruit que produisent ses constitutions, le mal que nous cause le délai de sa réception, l'exemple des princes chrétiens, et la parole du feu roi, son père.

« La bonté de la chose : nous nous offrons à justifier qu'il n'y a rien en ce concile qui ne soit très-saint. — L'autorité de sa cause : puisqu'il est fait par l'Église universelle, dont l'autorité est si grande, que sans elle saint Augustin ne veut pas croire à l'Évangile. — La sainteté de sa fin : puisqu'elle n'est autre que la conservation de la religion et l'établissement d'une vraie discipline en l'Église. — Le fruit que produisent ses constitutions : puisqu'en tous les pays qui l'observent, l'Église subsiste avec règle. — Le mal que nous cause le délai de sa réception : puisqu'à ce sujet beaucoup font mauvais jugement de notre créance, estimant que, n'admettant pas ce concile, nous en rejetons la doctrine, que nous sommes obligés de professer sur peine d'hérésie. — L'exemple des princes chrétiens : puisque l'Espagne, l'Italie, la Pologne, la Flandre et la plus grande partie de

l'Allemagne l'ont reçu. — La parole du feu roi, son père : puisque c'est une des conditions auxquelles il s'obligea solennellement lorsque l'Église le reçut entre ses bras.

« La moindre de ces considérations est suffisante pour porter Votre Majesté à nous accorder cette requête, d'autant plus raisonnable, que, s'il y a quelques articles en ce concile qui, bons en eux-mêmes, semblent moins utiles à ce royaume, pour être répugnants à ses anciennes usances, nous nous soumettons très-volontiers à en demander modification ¹. »

A la suite de ce discours, Richelieu fut nommé aumônier de la reine, puis, en 1616, secrétaire d'État de la guerre et des affaires étrangères, cardinal en 1622, enfin premier ministre jusqu'en 1642, où il mourut le 4 de décembre. Le système politique de Richelieu se compose de trois résolutions, suivies avec constance pendant dix-huit années : priver le calvinisme d'une existence offensive ; contraindre les grands à devenir humbles sujets du roi ; rehausser, au préjudice de la maison d'Autriche, la considération extérieure de la France : telle fut la tâche qu'entreprit le ministre. Renvoyer une partie du moins de ces vastes projets à des temps tranquilles, eût été permis. Les exécuter au milieu des révoltes de la cour, révoltes appuyées des princes du sang, malgré la faiblesse du roi, l'opposition de la reine-mère, les cabales sans fin du frère du roi, le duc d'Orléans, ce fut certainement l'ouvrage d'un homme supérieur. Avec cela, il fonda l'Académie française, et rebâtit magnifiquement le collège de la Sorbonne, où est son tombeau.

Grâce au calvinisme, ainsi que nous l'avons vu, la France n'était plus une : les huguenots la partageaient avec le roi ; ils avaient leur gouvernement, leurs finances, leurs villes, leurs arsenaux, leurs troupes, leurs flottes à part ; ils se liguèrent avec l'étranger contre la France et son roi. En 1615, le duc de Rohan fit prendre les armes au parti huguenot ². Henri IV avait ordonné le rétablissement de la religion catholique dans le Béarn : les huguenots s'y opposèrent. En 1617, Louis XIII ordonna l'exécution des ordres de Henri IV : les huguenots s'y opposèrent encore ³. Le 15 octobre 1620, Louis XIII, accompagné du connétable de Luynes, se transporte lui-même à Pau, y fait enregistrer son édit, rend les biens de l'Église aux catholiques, et réunit la Navarre à la France ⁴. Malgré la défense du roi, les huguenots s'assemblent à la Rochelle, se décident à lui faire la guerre, nomment des généraux, dont les principaux furent les deux frères,

¹ *Recueil*, etc., col. 407 et 408. — ² Sismondi, *Hist. des Franç.* t. 22, p. 349. — ³ P. 414, 435, 447. — ⁴ P. 475.

ducs de Rohan et de Soubise. Louis XIII marche contre eux, en 1621, avec le connétable de Luynes : toutes les villes protestantes du Poitou se soumettent ; Saumur est rendu par du Plessis-Mornay ; Saint-Jean d'Angely est pris de force sur le duc de Soubise, et ses fortifications rasées. Louis a le même succès en Guyenne, excepté devant Montauban, dont il est obligé de lever le siège par suite d'une maladie qui s'était mise dans l'armée, et qui emporta le connétable de Luynes. Le duc de Mayenne, fils de l'ancien chef de la ligue, fut tué dans un assaut, le 17 septembre, vivement regretté de l'armée, et plus encore de Paris, où le jeune roi revint en triomphe ¹. L'année suivante, 1622, accompagné du prince de Condé, Louis XIII fait une seconde campagne contre les huguenots dans le midi de la France, leur enlève les villes, les unes par composition, les autres par force ; celles-ci sont traitées avec rigueur. Le 20 octobre, après un assez long siège, le roi entre par capitulation dans Montpellier : il accorde la paix aux huguenots ; mais ils perdent le droit de tenir des assemblées politiques, leurs fortifications seront démolies, ils ne conservent de places de sûreté que la Rochelle et Montauban. Ils perdirent encore plus : leurs principaux chefs se soumirent au roi ; le maréchal de Lesdiguières, gouverneur du Dauphiné, se déclara catholique et reçut l'épée de connétable. La même année, l'évêque de Luçon, Richelieu, fut nommé cardinal par Grégoire XV, et commença de l'emporter dans les conseils du roi ; il achèvera contre les huguenots ce qui avait été commencé par le connétable de Luynes.

En 1625, les huguenots recommencent la guerre civile : le duc de Soubise s'empare de l'île de Rhé, puis surprend et capture la flotte du roi dans le port du Blavet, en Bretagne ; son frère, le duc de Rohan, lève l'étendard de la rébellion dans le Languedoc ; une partie des huguenots refusent d'y prendre part : Soubise est défait ; un accommodement intervient au mois de janvier 1626 ².

L'année suivante, les huguenots traitent avec l'Angleterre : une flotte anglaise paraît devant l'île de Rhé ; la Rochelle lève l'étendard de la révolte et de la guerre civile : c'était la capitale des Français renégats, autrement huguenots, et un repaire semblable à Tunis et Alger, d'où les corsaires huguenots infestaient les pays catholiques. Louis XIII marche contre la ville rebelle, accompagné de Richelieu : le cardinal, dont la première vocation avait été les armes, se montre général accompli ; il chasse les Anglais de l'île de Rhé, assiège la Rochelle, construit au milieu de l'hiver une digue immense pour

¹ Sismondi, *Hist. des Franç.*, t. 22, p. 482 et seqq. — ² P. 561 et seqq.

fermer le port, repousse deux nouvelles flottes anglaises, et réduit la ville à se rendre le 29 octobre 1628. Le lendemain, les troupes royales y entrent par des rues encombrées de cadavres, que les assiégés n'avaient plus eu la force d'enterrer. Les soldats, qui portaient chacun un pain sur leur havre-sac, s'empressèrent de le partager avec des malheureux qui n'en avaient pas goûté depuis cinq mois. Le roi donna ordre aux vivandiers d'amener des vivres et de les vendre au prix ordinaire. En même temps, on nettoyait les rues, les places, les maisons; on purifiait les églises, qu'on voulait rendre au culte catholique, et le cardinal de Richelieu, ainsi que Henri de Sourdis, archevêque de Bordeaux, commandant de la flotte française, y célébrèrent la messe dès le lendemain. Enfin, le 10 novembre, une déclaration du roi fixa la condition future de la Rochelle. L'exercice de la religion catholique y fut rétabli, les églises restituées, les ecclésiastiques et les hôpitaux remis en possession de leurs biens. Les crimes des habitants furent abolis, et l'exercice de leur religion leur fut permis en un lieu qui serait déterminé plus tard, celui dont ils s'étaient servis jusque-là devant être changé en une église cathédrale, que le Pape serait prié d'ériger en évêché ¹.

Le duc de Rohan, qui avait traité avec l'Espagne, continuait la guerre civile en Languedoc. Louis XIII marche contre lui en 1629, prend de force la ville de Privas et la livre aux flammes. A ce coup, le duc de Rohan conseille aux huguenots de se soumettre, et leur en donne l'exemple. Montauban ouvre ses portes le 18 août; Richelieu y entre le 20, fait commencer sous ses yeux la démolition des fortifications, et dit la première messe dans l'église, qui fut rendue au culte catholique ².

La France avait recouvré l'unité politique, mais pas encore l'union. Depuis longtemps nous avons vu la discorde des princes amener les guerres civiles et diviser la France d'avec elle-même. Au commencement de Louis XIII, les choses n'étaient pas changées. Les grands se conduisaient comme s'ils n'étaient pas sujets du roi, et les plus puissants gouverneurs des provinces comme s'ils eussent été souverains en leurs charges. Au lieu de l'ancienne subordination féodale, c'étaient des officiers nommés par le roi, qui abusaient de leur office contre le roi même. Pour eux, la grande, l'unique règle était leur intérêt. Richelieu entreprit de réprimer ce désordre.

A la tête des princes était le frère du roi, Gaston, duc d'Orléans, père de la grande Mademoiselle, si fameuse sous Louis XIV; le prince de Condé, chef de la seconde branche des Bourbons, et qui

¹ Sismondi, *Hist. des Franç.*, t. 23, c. 15. — ² *Ibid.*, c. 16.

eût succédé à Henri IV dans le cas que celui-ci n'eût pas laissé de fils légitimes ; les duc et prieur de Vendôme, frères bâtards de Louis XIII : venaient ensuite les Montmorency, dont une fille était princesse de Condé ; enfin la reine-mère, Marie de Médicis, et un peu aussi la reine régnante, Anne d'Autriche, fille de Philippe III, roi d'Espagne. Pendant tout le règne de Louis XIII, ce fut un flux et reflux continuel de cabales, de ligues, de complots, de troubles, de guerres civiles et de raccommodements. En 1616, Condé est mis à la Bastille ; en 1617, le maréchal d'Ancre, Concino-Concini, favori de la reine-mère, est assassiné publiquement, et sa femme, Léonore Galigaï, condamnée à avoir la tête tranchée. Brouilleries entre le roi et sa mère, laquelle finit par quitter la France, et par mourir, l'an 1642, à Cologne. Complots de plusieurs courtisans contre la vie de Richelieu ; ils sont punis. Gaston commença la guerre civile dans le midi de la France, de concert avec l'Espagne et avec le maréchal duc de Montmorency, qui entraîne à la révolte les états du Languedoc : Montmorency est pris et décapité en 1632. Deux ans après, une commission de quatorze magistrats condamne au feu Urbain Grandier, curé de Loudun, comme convaincu du crime de magie, maléfice et possession, arrivés par son fait sur plusieurs religieuses ursulines. Urbain Grandier, d'une conduite peu régulière, de mœurs peu édifiantes, avait été interdit par son évêque, et absous par son métropolitain, qui cependant lui conseilla de quitter le pays après un tel éclat. Urbain Grandier revint à Loudun en triomphe, une branche de laurier à la main, pour braver ses adversaires. Des Ursulines d'un couvent de la ville, se croyant possédées du diable, en accusèrent Urbain Grandier. Le métropolitain, c'était l'archevêque de Bordeaux, donna des ordres qui assoupirent un peu cette affaire. Mais un conseiller d'État, Laubardemont, dont la supérieure des Ursulines était parente, vint à Loudun avec une commission royale, en 1633, pour instruire le procès, qui eut le résultat que nous avons vu. On prétend qu'il y avait à tout cela une cause politique, et que Richelieu voulait punir Grandier d'un libelle publié contre lui, et attribué à ce personnage ; mais la chose n'est pas certaine ni même probable ¹.

En 1642, Gaston, frère du roi ; Cinq-Mars, favori du roi ; le duc de Bouillon, frère aîné du vicomte de Turenne ; de Thou, fils de l'historien de ce nom, forment le projet d'assassiner le cardinal de Richelieu. Le complot est découvert ; Gaston est réduit à dénoncer ses complices, le duc de Bouillon obtient sa grâce, Cinq-Mars et de Thou périssent sur l'échafaud. La reine-mère, Marie de Médicis, était

¹ *Biogr. univ.*, t. 18.

morte le 3 juillet de la même année, à Cologne, dans l'indigence ; le cardinal de Richelieu mourut à Paris le 4 décembre suivant, et Louis XIII, le 14 mai 1643. Tous ces divers personnages, même ceux qui périrent sur l'échafaud, firent une mort chrétienne.

Les complots et autres délits de ce genre qu'on leur peut reprocher étaient peut-être chez eux moins les produits d'un mauvais cœur que les conséquences naturelles de la politique moderne, politique que les gouvernements et les écrivains ne cessent encore de suivre et de prôner. Si les devoirs des princes sont subordonnés à leur intérêt, les princes de France devaient susciter des troubles, supposé que leur intérêt fût tel. Ainsi se trouvent justifiées toutes leurs guerres civiles et sous Louis XIII et sous la minorité de Louis XIV. On explique de même la conduite de ces deux rois et de leurs ministres. Nous avons vu Louis XIII et le cardinal de Richelieu, Louis XIV et le cardinal Mazarin, fomenter les révolutions d'Angleterre, et contribuer au régicide de Charles I^{er} et à l'expulsion de sa dynastie. Ils en usèrent de même avec l'Allemagne : ils se liguèrent avec les protestants contre les catholiques, pour une guerre barbare de trente ans, et cela pour élever la maison de France aux dépens de la maison d'Autriche, et accaparer la dignité impériale pour Louis XIII et Louis XIV ¹.

Personnellement, Louis XIII avait des idées plus chrétiennes et par là même plus royales. On lui entendit dire plusieurs fois, même depuis la prise de la Rochelle, qu'il voudrait avoir fait un accord avec le roi d'Espagne que ni l'un ni l'autre, durant le cours de leur règne, ne tireraient l'épée que sur trois sortes de gens, les Turcs, les hérétiques et les oppresseurs des plus faibles ². Voilà, certes, l'idéal de la royauté légitime, de la royauté chrétienne. Tel roi effectivement chrétien était saint Louis, qui, abordant sur la terre d'Afrique, envoie cette déclaration de guerre au prince musulman : Je vous dis le ban de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de Louis de France, son sergent ; déclaration qui sera mise en oubli par Philippe le Bel, François I^{er}, Henri IV, Louis XIV, et néanmoins exécutée par la France révolutionnée du dix-neuvième siècle. Tel roi effectivement chrétien était encore Charlemagne, qui, au commencement de son règne, écrivait à la tête de ses lois : Charles, par la grâce de Dieu, roi et recteur du royaume des Francs, dévot défenseur de la sainte Église et auxiliaire du Siège apostolique en toutes choses. Le cardinal de

¹ Lemontey, *Monarchie de Louis XIV. Pièces justificatives*, p. 210 et seqq. ; t. 5 de ses œuvres, 1829. — ² *Mémoires de Richelieu*, an 1628. Conférence de l'ambassadeur Bauru avec le comte Olivarès.

Richelieu, roi de fait sous Louis XIII, qui l'était de droit, paraît ne pas même soupçonner ces idées vraiment chrétiennes et royales de Louis XIII, de Louis IX et de Charlemagne. On n'en trouve pas même le germe dans ses *Mémoires*, qui pourtant sont assez prolixes. Quand il y mentionne le rétablissement de la dignité impériale dans la personne de Charlemagne par le pape Léon III, il n'en présente qu'une idée fautive et mesquine : il suppose qu'Étienne III, au lieu de Léon III, transféra l'empire des Grecs aux Français pour la nécessité qu'avait l'empire d'Occident d'un défenseur ¹. Il oublie qu'il n'y avait plus d'empire d'Occident, qui pût avoir besoin d'un défenseur et être transféré des Grecs aux Français ; il confond l'empire et l'Église ; il ignore ce que cependant Charlemagne lui-même proclame avec toute l'histoire, que la dignité impériale de Charlemagne et de ses successeurs consistait à être le défenseur armé et titulaire de l'Église romaine contre les infidèles, les hérétiques, les schismatiques et les rebelles. Dignité et gloire que François I^{er}, Henri IV et Louis XIV auraient pu conquérir légitimement et même facilement sur les derniers empereurs d'Allemagne, en défendant mieux que ceux-ci la sainte Église romaine contre l'infidélité, l'hérésie et le schisme. Et il faudra la France révolutionnée de 1850 pour reproduire cette gloire de Charlemagne, dont Richelieu et Louis XIV n'ont pas même senti l'idée.

Entre la France et l'Allemagne est un petit pays, autrefois plus grand, d'où sont sortis Charles-Martel, Charlemagne, Godefroi de Bouillon, Jeanne d'Arc, les ducs de Guise, qui ont sauvé la France contre les Mahométans, contre les Anglais, contre elle-même. Suivant son instinct originel, ce petit pays se dévoue à sauver l'Allemagne catholique contre les Turcs à l'orient, et contre les hérétiques au nord. Les fils dégénérés de saint Louis le trouveront mauvais, ils se ligueront avec les hérétiques du Nord pour accabler ce petit pays pendant soixante-six ans, de telle manière que, quand le souverain légitime y revint en 1698, les châteaux de la noblesse étaient rasés, des villages entiers avaient disparu, leurs ruines servaient de retraite aux bêtes fauves, les chemins étaient couverts d'épines, les lieux les plus peuplés autrefois n'étaient plus que de vastes solitudes ². De nos jours, l'Europe s'indigne de la cruauté avec laquelle les Russes traitent la pauvre Pologne, cet antique boulevard de la chrétienté contre les Turcs. Les Français de Louis XIII et de Louis XIV traitèrent de même la pauvre Lorraine, durant le dix-septième siècle, parce que

¹ *Mémoires de Richelieu*, an 1620. — ² *Biogr. univ.*, t. 25, art. *Lorraine* (Léopold I^{er}, duc de).

ses ducs Charles IV et Charles V se joignaient aux catholiques d'Allemagne et à la Pologne de Sobieski pour repousser les Turcs devant Vienne, leur enlever Bude, Belgrade, la Transylvanie, les réduire à demander la paix et à se ranger désormais parmi les peuples humains ². Encore n'a-t-on pas dit que les Russes fassent en Pologne ce que les Français firent en Lorraine. L'histoire nous apprend qu'en l'année 1677, les officiers et soldats de Louis XIV confisquèrent les biens, rasèrent les maisons des pères et mères, des femmes même dont les enfants ou les maris étaient à la suite de leur souverain légitime, le duc Charles V, à son service ou à celui de l'empereur, contre les protestants et les Turcs ². Autre échantillon. Le 1^{er} juillet 1645, la ville lorraine de La Mothe se rendit aux Français par une capitulation, dont l'article quinze portait expressément que les bourgeois de La Mothe demeureraient à leur volonté en cette ville ou ailleurs, comme bon leur semblerait, et seraient conservés dans leurs vie, libertés et biens, dans quelques lieux qu'ils pussent être situés comme anciennement, sans qu'il fût fait aucun tort à leurs personnes, femmes, enfants et familles, non plus qu'à leurs biens, meubles et immeubles, etc. Or, deux ou trois jours après la reddition de la place, il y eut ordre du roi Louis XIV de ruiner non-seulement les fortifications de la ville, mais encore les églises et les maisons ; et cela fut exécuté sans délai par les soldats français, et par quinze ou seize cents paysans commandés des villes et des villages des environs ³. Aujourd'hui il n'en reste pas même des ruines. On n'a pas encore dit que les Russes en aient fait autant en Pologne.

Il est vrai, Louis XIV n'avait alors que sept ans, et cette déloyauté barbare doit être imputée à son conseil, particulièrement au cardinal Mazarin. Mais, après cinquante ou soixante ans de règne, Louis XIV transmettra la même politique à son successeur. Il dira dans ses *Instructions au dauphin* : « En se dispensant d'observer les traités à la rigueur, on n'y contrevient pas, parce qu'on n'a point pris à la lettre les paroles des traités, quoiqu'on ne puisse employer que celles-là ; comme il se fait dans le monde pour celles des compliments, absolument nécessaires pour vivre ensemble, et qui n'ont qu'une signification bien au-dessous de ce qu'elles sonnent ⁴. Plus les clauses par où les Espagnols me défendaient d'assister le Portugal étaient extraordinaires, répétées et pleines de précautions, plus elles marquaient qu'on n'avait pas cru que je dusse m'en abstenir ⁵. » L'histoire nous

¹ De Hammer, *Hist. des Ottomans*, t. 5, 6 et 7. — ² Calmet, *Hist. de Lorraine*, t. 4, in-folio, col. 790. — ³ Col. 322. — ⁴ *Instruct. pour le dauphin*, t. 1, p. 68. — ⁵ *Ibid.*, p. 66.

montre encore Louis XIV conspirant à Londres avec les restes d'une faction régicide contre Charles II, contre cet allié complaisant qui lui vendait par lambeaux les intérêts du peuple anglais. Et pour qu'on ne s'avisât pas de l'excuser sur ce que la chose s'était faite pendant sa jeunesse, il dira dans les mêmes instructions à son successeur : « Je ménageais les restes de la faction de Cromwell, pour exciter par leur crédit quelque nouveau trouble dans Londres ¹. »

Une telle politique, comparée à celle de saint Louis, est sans doute fort étrange. Nous avons vu saint Louis gardant fidèlement les traités, même envers les Arabes et les Bédouins qui ne les gardaient pas. Ici nous voyons les fils de saint Louis, selon la chair, poser en principe et mettre en œuvre la politique des Bédouins et des Arabes, et se montrer fils d'Ismaël, selon l'esprit. C'est la politique moderne, c'est l'esprit du monde.

Mais la France chrétienne avait un autre esprit, dont le représentant était Vincent de Paul. Tandis que la France politique, personnifiée en Richelieu et Mazarin, et assistée de ses alliés, les luthériens de Suède, ruinait la Lorraine par la guerre, la peste et la famine, la France chrétienne, personnifiée en Vincent de Paul, secourait la Lorraine expirante, la secourait pour le corps et pour l'âme. Le saint prêtre avait de ses missionnaires établis à Toul : c'est par là qu'il sut et soulagea les souffrances des villes et des campagnes, notamment des villes de Metz, Toul, Verdun, Nancy, Bar-le-Duc, Pont-à-Mousson, Saint-Mihiel, Lunéville, Château-Salins, Dieuze, Vic, Moyenvic, Marsal, Épinal, Remiremont, Mirecourt, Châtel, Neufchâteau, Stenai, Rambervillers. Car, sous la main des Français et des Suédois, la Lorraine était une victime où, des pieds à la tête, tout n'était qu'une plaie. Le duc de Weimar, commandant des Suédois, portait dans ses étendards, dit-on, la malheureuse Lorraine sous la figure d'une femme hachée en deux depuis la tête jusqu'aux pieds, et environnée de soldats qui d'une main tenaient une épée tranchante, et de l'autre un flambeau allumé. Cet emblème du massacre et de l'incendie figure assez bien la réalité ; on voit encore des traces de celle-ci dans l'église de Saint-Nicolas-de-Port, dont l'une des tours, comme un tison demi-brûlé, porte encore les marques de l'incendie allumé par les Français ou par les Suédois, peut-être par les uns et les autres ; car on ne sait point au juste à qui appartient cet honneur.

La ville de Toul fut la première qui éprouva les bontés de Vincent de Paul. Il en existe entre autres un certificat du mois de décembre 1639, et conçu en ces termes : « Jean Midot, docteur en

¹ *Instruction pour le dauphin*, t. 2, p. 203.

théologie, grand archidiaque, chanoine et vicaire général de Toul, le siège épiscopal vacant, certifions et faisons foi que les prêtres de la mission résidant en cette ville continuent, depuis environ deux ans, avec beaucoup d'édification et de charité, d'y soulager, vêtir, nourrir et médicamenter les pauvres : premièrement les malades, desquels ils en ont retiré soixante dans leur maison, et une centaine qui sont logés dans les faubourgs ; secondement, quantité d'autres pauvres honteux, réduits à une grande nécessité et réfugiés en cette ville, auxquels ils font l'aumône ; et en troisième lieu, à plusieurs pauvres soldats retournant des armées du roi, blessés et malades, qui se retirent aussi en la maison desdits prêtres de la mission, et en l'hôpital de la Charité, où ils les font nourrir et traiter ¹. »

Les mêmes assistances furent rendues à la ville de Metz, qui était une des plus affligées. Le concours des pauvres qui l'assiégeaient au dedans et au dehors avait quelque chose de terrible. C'était comme une armée de malheureux de tout âge et de tout sexe, qui montait quelquefois jusqu'à quatre et cinq mille personnes. Tous les matins on en trouvait dix ou douze de morts, sans compter ceux qui, surpris à l'écart, étaient souvent la proie des bêtes carnassières ; car les loups, habitués à se nourrir de cadavres, attaquaient en plein jour les femmes et les enfants. Les bourgs et les villages en étaient infestés à toute heure ; ils entraient même la nuit dans les villes par les brèches des murailles, et enlevaient tout ce qu'ils pouvaient attraper. Telle était la situation de Metz : encore n'était-ce qu'une partie de ses disgrâces. L'honneur de ses vierges les plus pures était en danger. La faim était sur le point de porter plusieurs communautés à rompre leurs clôtures, dans un temps où les plus fortes murailles étaient un trop faible rempart contre la licence. Toutes les ressources étaient fermées. Le parlement s'était retiré à Toul dès 1638. L'évêque de Metz, sans être prêtre, était un bâtard de Henri IV, qui consumait à Paris et à la cour les revenus de son évêché et de six abbayes, tandis que son peuple mourait de faim. Ce peuple abandonné trouva un pasteur et un père dans Vincent de Paul, comme on le voit par une lettre que lui écrivirent les magistrats de Metz au mois d'octobre 1640.

Les missionnaires envoyés à Verdun, et qui y séjournèrent au moins trois ans, mandèrent au saint homme, en 1641, que, pendant tout ce temps, ils avaient chaque jour donné du pain à cinq ou six cents pauvres, et pour le moins à quatre cents ; qu'ils fournissaient tous les jours du potage et de la viande à cinquante ou soixante ma-

¹ Abelly, l. 2, c. 19. — Collet, l. 4.

lades, et à quelques-uns de l'argent pour d'autres nécessités ; qu'ils assistaient environ trente pauvres honteux ; qu'ils donnaient à toute heure du pain à quantité de gens de la campagne et d'autres passants qui venaient leur demander l'aumône ; qu'enfin ils fournissaient des habits à ceux qui n'en avaient point. L'un de ces missionnaires mandait un jour à Vincent que ce qui les avait grandement édifiés et consolés, c'était la patience admirable et la résignation incroyable qu'ils trouvaient aux malades et en ceux qui mouraient : « O monsieur ! disait-il, que d'âmes vont en paradis par la pauvreté ! Depuis que je suis en Lorraine, j'ai assisté plus de mille pauvres à la mort, qui paraissaient tous y être parfaitement disposés : voilà bien des intéressés au ciel pour leurs bienfaiteurs. »

Les missionnaires à qui la ville de Nancy était échue en partage n'y étaient ni moins saintement ni moins continuellement occupés. Ils donnaient tous les jours du pain et du potage à quatre ou cinq cents pauvres, qui, quoique bien portants, ne pouvaient gagner de quoi vivre, parce qu'il n'y avait plus ni moissons ni moissonneurs. Ils les rassemblaient chaque jour pour leur faire des instructions touchantes ; et la vue d'une multitude de morts et de mourants les rendit si efficaces, que plusieurs d'entre eux se confessaient et communiaient presque tous les mois. A l'égard des malades, ils en firent recevoir un bon nombre à l'hôpital Saint-Julien, auquel ils donnèrent du linge et de l'argent, parce qu'il n'était pas en état de fournir à la dépense. Ils prirent dans leur propre maison ceux qui ne pouvaient trouver de place à l'hôpital ; ils les nourrirent avec soin, ils pansèrent leurs plaies et leurs ulcères. Comme il y avait communément trente, quarante et cinquante autres malades logés çà et là dans la ville, ils leur firent distribuer chaque jour du pain, du potage et de la viande. Ils assistaient deux sortes de pauvres honteux : les uns, au nombre d'environ cinquante, étaient d'une condition médiocre ; les autres, au nombre de trente, étaient des gens de qualité, partie ecclésiastiques, partie séculiers. On donnait aux premiers une certaine quantité de pain par semaine ; on donnait aux autres de l'argent tous les mois, à proportion de leur naissance et de leur besoin. Ayant été avertis qu'il y avait dans la ville un grand nombre de pauvres mères dont les enfants, encore à la mamelle, se trouvaient en danger de périr, ils en prirent un soin particulier ; ils leur donnèrent non-seulement du pain et du potage comme aux autres pauvres, mais encore de l'argent et de la farine.

D'un autre côté, les magistrats de Lunéville écrivirent à saint Vincent de Paul, en l'année 1642 : « Monsieur, depuis plusieurs années que cette pauvre ville est affligée de peste, de guerre et de

famine, qui l'ont réduite au point de l'extrémité où elle est à présent, au lieu de consolation, nous n'avons reçu que des rigueurs de la part de nos créanciers, et de la cruauté du côté des soldats, qui nous ont enlevé par force le peu de pain que nous avions, en sorte qu'il semblait que le ciel n'eût plus que de la rigueur pour nous, lorsqu'un de vos enfants en Notre-Seigneur étant arrivé ici chargé d'aumônes, a grandement tempéré l'excès de nos maux et relevé notre espérance en la miséricorde du bon Dieu. Puisque nos péchés ont provoqué sa colère, nous baisons humblement la main qui les punit, et recevons aussi les effets de sa divine douceur avec des ressentiments de reconnaissance extraordinaires. Nous bénissons les instruments de son infinie clémence, tant ceux qui nous soulagent de leurs charités si opportunes que ceux qui nous les procurent et distribuent ; et vous particulièrement, monsieur, que nous croyons être, après Dieu, le principal auteur d'un si grand bien. De vous dire qu'il soit bien appliqué en ce pauvre lieu, où les principaux sont réduits au néant, c'est ce que le missionnaire que vous avez envoyé vous déduira avec non moins d'intérêt que nous ; il a vu notre désolation, et vous verrez devant Dieu l'éternelle obligation que nous vous avons de nous avoir secourus dans cet état ¹. »

Les premiers prêtres de la mission qui allèrent à Pont-à-Mousson, au mois de mai 1640, mandèrent à Vincent qu'ils y avaient fait l'aumône à quatre ou cinq cents pauvres si défigurés, que jamais ils n'en avaient vu de plus dignes de compassion ; que la plupart étaient de la campagne, si exténués et si languissants, qu'ils mouraient même en mangeant ; que les quatre curés de la ville leur avaient donné une liste des malades et des pauvres honteux les plus misérables ; qu'ils avaient visité les malades, et en avaient trouvé plusieurs agonisants ; qu'il y avait des religieuses fort nécessiteuses ; qu'en quelques bourgades, aux environs de la ville, les loups dévoraient les personnes : ce qui empêchait plusieurs d'y venir chercher du pain, particulièrement les enfants de dix à douze ans ; et qu'un bon et charitable curé s'étant offert de leur porter quelques aumônes, ils lui avaient donné de l'argent pour les nourrir.

Enfin, au mois de décembre 1640, les magistrats de Pont-à-Mousson écrivirent à saint Vincent de Paul une lettre pleine de reconnaissance de ces aumônes, et de raisons pressantes pour en obtenir la continuation. « L'appréhension, disent-ils, de nous voir en peu de temps privés des charités qu'il a plu à votre bonté de faire départir à nos pauvres, fait que nous recourons à vous, monsieur, afin

¹ Abelly, l. 2, c. 10. — Collet, l. 4.

de leur procurer, s'il vous plaît, avec autant de zèle que ci-devant, les mêmes secours, puisque la nécessité y est au même degré qu'elle a jamais été. Il y a deux ans que la récolte a manqué, les troupes ont fait manger nos blés en herbe, les garnisons continuelles ne nous ont laissé que des objets de compassion ; ceux qui étaient accommodés sont réduits à la mendicité : ce sont des motifs aussi puissants que véritables pour animer la tendresse de votre cœur, déjà plein d'amour et de pitié, à continuer ses bénignes influences sur cinq cents pauvres qui mourraient en peu d'heures, si par malheur cette douceur venait à leur défaillir. »

Vers ce temps-là, un des missionnaires étant allé en la ville de Saint-Mihiel, voici en quels termes il écrivit à Vincent : « J'ai commencé, en arrivant, à faire l'aumône : je trouve une si grande quantité de pauvres, que je ne saurais donner à tous ; il y en a plus de trois cents dans une très-grande nécessité, et plus de trois cents autres dans l'extrémité. Monsieur, je vous le dis en vérité, il y en a plus de cent qui semblent des squelettes couverts de peau, et si affreux que, si Notre-Seigneur ne me fortifiait, je n'oserais les regarder. Ils ont la peau comme du marbre basané, et tellement retirée que les dents leur paraissent toutes sèches et découvertes, et les yeux et le visage tout refrognés ; enfin c'est la chose la plus épouvantable qui se puisse jamais voir : ils cherchent de certaines racines aux champs, qu'ils font cuire, et les mangent. J'ai bien voulu recommander ces grandes calamités aux prières de notre compagnie. Il y a plusieurs demoiselles (filles nobles) qui périssent de faim, et entre elles il y en a de jeunes, et j'apprends que le désespoir ne les fasse tomber dans une plus grande misère que la temporelle. »

Par une autre lettre du mois de mars de la même année 1640, il mande à Vincent : « Il s'est trouvé à la dernière distribution de pain que nous avons faite onze cent trente-deux pauvres, sans les malades, qui sont en grand nombre, et que nous assistons de nourriture et de remèdes propres. Ils prient tous pour leurs bienfaiteurs, avec tant de sentiment de reconnaissance, que plusieurs en pleurent de tendresse, même des riches, qui sont touchés de ces choses. Je ne crois pas que ces personnes, pour qui l'on offre tant et de si fréquentes prières, puissent périr. Messieurs de la ville louent grandement ces charités, disant hautement que plusieurs fussent morts sans ce secours, et publiant l'obligation qu'ils vous ont. Un pauvre Suisse abjura ces jours passés son hérésie de Luther, et, après avoir reçu les sacrements, mourut fort chrétiennement. »

Vincent ayant envoyé, dès la même année 1640, un des plus anciens et des principaux prêtres de sa compagnie, pour visiter tous

les missionnaires employés à faire les distributions en Lorraine, tant afin de reconnaître l'ordre et l'emploi des aumônes et des instructions que pour remarquer les villes qui auraient le plus besoin d'assistance, voici ce que ce visiteur lui manda de Saint-Mihiel : « Je vous dirai, monsieur, des choses admirables de cette ville, qui sembleraient incroyables si nous ne les avions vues. Outre tous les pauvres mendiants dont j'ai parlé, la plus grande partie des habitants de la ville, et surtout de la noblesse, endurent tant de faim, que cela ne se peut exprimer et imaginer ; et, ce qui est le plus déplorable, c'est qu'ils n'osent demander. Il y en a quelques-uns qui s'enhardissent, mais d'autres mourraient plutôt ; et j'ai moi-même parlé à des personnes de condition qui ne font incessamment que pleurer pour cette occasion. — Voici une autre chose bien plus étrange. Une femme veuve n'ayant plus rien ni pour elle ni pour ses trois enfants, et se voyant réduite à mourir de faim, elle écorecha une couleuvre et la mit sur des charbons pour la rôtir et la manger, ne pouvant avoir autre chose. Notre confrère qui réside ici, en ayant été averti, y accourut, et ayant vu cela, y mit remède. — Il ne meurt aucun cheval dans la ville, de quelque maladie que ce soit, qu'on ne ravisse incontinent pour le manger ; et il n'y a que trois ou quatre jours qu'il se trouva une femme à l'aumône publique qui avait de chair infecte plein son devantier, qu'elle donnait aux autres pauvres pour de petits morceaux de pain. — Une jeune demoiselle a été pendant plusieurs jours dans la délibération de vendre ce qu'elle avait de plus cher au monde pour avoir un peu de pain, et en a même cherché plusieurs fois les occasions ; Dieu soit loué et remercié de ce qu'elle ne les a pas trouvées, et qu'elle est à présent hors de danger ! — Un autre cas fort déplorable est que les prêtres, qui sont tous, Dieu merci, de vie exemplaire, souffrent la même nécessité et n'ont pas du pain à manger : jusque-là, qu'un curé, qui est à une demi-lieue de la ville, s'est réduit à tirer la charrue, étant attelé avec ses paroissiens à la place des chevaux. Cela n'est-il pas déplorable, monsieur, de voir un prêtre, et un curé, réduit en cet état ? Il ne faut plus aller en Turquie pour voir les prêtres condamnés à labourer la terre, puisqu'ils s'y réduisent eux-mêmes à nos portes, y étant contraints par la nécessité.

« Au reste, monsieur, Notre-Seigneur est si bon, qu'il semble avoir privilégié Saint-Mihiel de l'esprit de dévotion et de patience ; car, parmi l'indigence extrême des biens temporels, ils sont si avides des spirituels, qu'il se trouve au catéchisme jusqu'à deux mille personnes pour l'entendre ; c'est beaucoup pour une petite ville où la plupart des grandes maisons sont désertes. Les pauvres mêmes sont fort soigneux d'y assister et de se présenter aux sacrements ; tous gé-

néralement font une estime nonpareille du missionnaire qui est ici, qui les instruit et les soulage ; et tel s'estime heureux de lui avoir parlé une fois : aussi s'emploie-t-il avec grande charité et beaucoup de travail à ces frontières ; il s'est même laissé tellement accabler de confessions générales et du défaut de nourriture, qu'il en est tombé malade ¹. »

Les pauvres de Bar-le-Duc, tant habitants que réfugiés, au nombre de huit cents ou environ, furent aussi toujours bien assistés pour le corps et pour l'âme ; ce qui soulagea beaucoup tout le pays, et particulièrement cette ville, où l'on voyait auparavant grand nombre de pauvres couchés sur le pavé, dans les carrefours, aux portes des églises, et des bourgeois, mourant de faim, de froid, de maladie et de misère.

Des deux missionnaires qui assistaient les pauvres de Bar-le-Duc, l'un mourut dans le travail, l'autre fut grièvement malade. Le supérieur des Jésuites, chez lesquels ils logeaient, en écrivit en ces termes à saint Vincent de Paul : « Vous avez appris la mort de monsieur de Montevit, que vous aviez envoyé ici. Il a beaucoup souffert en sa maladie, qui a été longue, et je puis dire, sans mensonge, que je n'ai jamais vu une patience plus forte et plus résignée que la sienne : nous ne lui avons jamais ouï dire aucune parole qui fût une marque de la moindre impatience ; tous ses discours ressemblaient une piété qui n'était pas commune. Le médecin nous a dit fort souvent qu'il n'avait jamais traité de malade plus obéissant et plus simple. Il a communié fort souvent dans sa maladie, outre les deux fois qu'il a communié en forme de viatique. Son délire de huit jours ne l'empêcha pas de recevoir en bon sens l'extrême-onction ; il le quitta quand on lui donna ce sacrement, et le reprit incontinent après qu'on le lui eut donné. Enfin, il est mort comme je désire et comme je demande à Dieu de mourir. Les deux chapitres de Bar honorèrent son convoi, comme aussi les pères Augustins ; mais ce qui honora le plus son enterrement, ce furent six à sept cents pauvres qui accompagnèrent son corps, chacun un cierge à la main, et qui pleuraient aussi fort que s'ils eussent été au convoi de leur père. Les pauvres lui devaient bien cette reconnaissance : il avait pris cette maladie en guérissant leurs maux et en soulageant leur pauvreté ; il était toujours parmi eux, et ne respirait point d'autre air que leur puanteur. Il entendait leurs confessions avec tant d'assiduité, et le matin et l'après-dîner, que je n'ai jamais pu gagner sur lui qu'il prit une seule fois le relâche d'une promenade. Nous l'avons fait enterrer

¹ Abelly, l. 2, c. 10. — Collet, l. 4.

auprès du confessionnal où il a pris sa maladie, et où il a fait le beau recueil des mérites dont il jouit maintenant dans le ciel. Deux jours devant qu'il mourût, son compagnon tomba malade d'une fièvre continue, qui l'a tenu dans le danger de la mort l'espace de huit jours ; il se porte bien maintenant. Sa maladie a été l'effet d'un trop grand travail et d'une trop grande assiduité parmi les pauvres. La veille de Noël, il fut vingt-quatre heures sans manger et sans dormir ; il ne quitta le confessionnal que pour dire la messe. Vos messieurs sont souples et dociles en tout, hormis dans les avis qu'on leur donne de prendre un peu de repos. Ils croient que leurs corps ne sont pas de chair, ou que leur vie ne doit durer qu'un an. »

Ce qui augmentait les travaux et les dépenses des missionnaires à Bar-le-Duc, c'est que leurs confrères qui étaient à Nancy, à Toul et en d'autres lieux, leur adressaient fort souvent des troupes de pauvres pour les envoyer en France, à cause que cette ville est la porte de la Lorraine, et ils leur fournissaient leur nourriture et quelque argent pour leur voyage.

Le missionnaire qui portait de l'argent de Paris en Lorraine représentait à Vincent, et Vincent aux dames de la Charité, que grand nombre de filles de condition et autres, qui n'avaient aucune industrie, ni biens, ni parents qui pussent les aider à subsister, étaient grandement exposées à l'insolence des officiers des garnisons ; ce qui fit résoudre Vincent avec ces dames d'ordonner à ce missionnaire d'amener à Paris toutes les filles qui voudraient éviter le grand danger où elles étaient. Le missionnaire l'ayant fait savoir dans les villes où il allait, il s'en présenta un très-grand nombre ; ayant choisi celles qui étaient en plus grand péril, il en emmena, à diverses fois, cent soixante, qu'il défraya pendant tout le chemin, sans compter un grand nombre de petits garçons, qui, étant arrivés à Paris, furent reçus à Saint-Lazare, et ensuite placés pour servir ; et les filles, menées par ordre de Vincent chez la veuve Legras, qui les logea dans sa maison, où quantité de dames, étant venues les voir, en donnèrent avis à toutes les familles de Paris, afin que celles où l'on aurait besoin de filles de chambre ou de servantes s'adressassent à cette vertueuse dame : par ce moyen, ces filles furent mises en d'honnêtes conditions et garanties des malheurs auxquels elles étaient exposées par la nécessité.

Parmi les autres émigrants de Lorraine, hommes et femmes, qui s'en allaient en France gagner leur vie, la plupart s'en venaient par troupes à Paris, où ils étaient accueillis et assistés par Vincent, non-seulement corporellement, mais encore spirituellement ; car, pour les préparer à une bonne confession générale et à vivre chrétienne-

ment, il les fit assembler au village de La Chapelle, à une demi-lieue de Paris, où il leur fit faire une mission en l'année 1641, et en étant venu d'autres troupes l'année suivante, on leur fit encore une semblable mission ; et les uns et les autres furent pourvus pour servir ou pour travailler de leurs métiers.

Entre ces gens qui furent ainsi mis à couvert, était le frère d'un chanoine de Verdun, qui lui manda qu'il avait quitté la résidence de son église, parce qu'elle ne lui apportait plus que du pain de douleur ; qu'il s'était mis à labourer la terre pour avoir de quoi vivre, mais qu'enfin le grand travail et le peu de nourriture l'avaient rendu si infirme, qu'il ne pouvait plus rien faire ni éviter la mort, s'il ne recevait bientôt quelque assistance ; et il conclut sa lettre en ces termes : « En vérité, je ne sais où trouver ce secours qu'auprès de vous, mon frère, qui avez eu le bonheur d'être reçu et favorisé d'un des plus saints et des plus charitables personnages de notre siècle infortuné ; c'est donc par vous que j'espère ce bonheur de M. Vincent. » Son espérance ne fut pas vaine, car le charitable père des pauvres lui fit donner l'assistance nécessaire pour le tirer de cette extrême nécessité.

Parmi tout ce peuple qui se réfugia à Paris, il se trouva un grand nombre de personnes nobles et d'autres de qualité considérable, même des familles entièrement ruinées, qui, n'étant pas accoutumées à gagner leur vie, et encore moins à la demander, ne pouvaient subsister aucunement. Vincent entreprit de les secourir, non des aumônes destinées pour la Lorraine, lesquelles il envoyait exactement pour tant de milliers de pauvres qui y étaient restés, mais par une autre invention que Dieu lui inspira, qui fut de réunir en assemblée de charité non plus seulement les dames, mais les messieurs et les nobles, dont le principal, comme nous avons vu, était le baron de Renty.

Un missionnaire ayant trouvé à Saint-Mihiel quatorze religieuses bénédictines qui y étaient venues de Rambervillers pour s'y établir, et n'y pouvaient subsister à cause de la disette extrême du pays, il les mena à Paris par l'avis de Vincent et des dames de la Charité, pour y être assistées ; et Dieu a permis qu'avec le temps elles ont été établies dans le faubourg Saint-Germain, où elles ont toujours, depuis ce temps-là, répandu la bonne odeur de leur sainte vie, et donné grande édification, non-seulement à ce faubourg, mais à toute la ville de Paris. Elles ont pris le nom de religieuses du Saint-Sacrement.

Les distributions de pain, de potage et de viande ayant cessé en Lorraine l'an 1643, Vincent en rappela la plupart des missionnaires

qu'il y avait envoyés, parce qu'il n'y restait plus que peu de malades, et que les pauvres gens, ayant un peu de relâche du côté des soldats, se mirent à travailler pour gagner leur vie. Les aumônes pourtant ne cessèrent pas pour cela, on les continua encore cinq ou six ans depuis, pour le soulagement des plus misérables, et Vincent fit si bien qu'on les étendit dans presque toutes les villes de Lorraine. Par ce moyen, on assista non-seulement un grand nombre de pauvres honteux, de bourgeois ruinés et de familles nobles qui, ne pouvant faire valoir leur bien, étaient dans un état déplorable, mais on fit encore subsister toutes les communautés religieuses, tant d'hommes que de filles, auxquelles on distribua tous les ans des aumônes considérables, qui étaient réglées selon la nécessité des maisons.

Le missionnaire chargé de transporter l'argent des aumônes en Lorraine en estima la somme totale à deux millions de son temps, ce qui vaudrait cinq ou six millions de nos jours ¹.

Outre cette somme si considérable, Vincent fit porter aux villes ruinées du pays environ quatorze mille aunes de draperies de plusieurs sortes, en diverses fois, dont il faisait acheter la plus grande partie à Paris, pour revêtir tous les pauvres religieux et religieuses, la pauvre noblesse, quantité d'autres personnes d'honnête condition et des familles entières qui n'avaient que des habits déchirés; la reine même fut si touchée de compassion, qu'elle leur envoya toutes ses tapisseries et lits de deuil, après la mort de Louis XIII; la duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu, en fit de même.

Le missionnaire chargé de porter l'argent en Lorraine était frère Matthieu Renard, de Brienne, au diocèse de Troyes, et mort à Saint-Lazare le 5 octobre 1669. Il fit plus de cent cinquante voyages, en chacun desquels il était chargé de vingt-cinq ou trente mille livres en or. Par une protection particulière de Dieu, jamais il ne fut volé, quoiqu'il passât au travers des soldats qui couvraient tout le pays et de plusieurs voleurs qu'il rencontra souvent. Il arriva même quelquefois que, s'étant mis avec des convois qui furent attaqués et pris, il trouva toujours moyen de s'échapper. D'autres fois, faisant voyage avec quelques personnes particulières et s'étant ensuite séparé d'elles par un ordre secret de la Providence, les autres étaient aussitôt volées, et lui ne faisait aucune mauvaise rencontre. Quelquefois aussi, passant par des bois remplis de voleurs ou de soldats débandés, sitôt qu'il les entendait ou apercevait, il jetait dans quelque buisson ou dans la boue sa bourse, qu'il portait ordinairement

¹ Collet, l. 4, p. 318, note O.

dans une besace déchirée, à la façon des gueux, et puis s'en allait droit à eux comme un homme qui ne les craignait pas; ils le fouillaient quelquefois, et, ne lui trouvant rien, le laissaient aller sans lui faire de mal : lorsqu'ils s'étaient écartés, frère Matthieu retournait sur ses pas pour reprendre sa bourse. Un soir, ayant rencontré des voleurs, ils le menèrent dans un bois pour lui faire peur : n'ayant rien trouvé sur lui de ce qu'ils cherchaient, ils lui demandèrent s'il ne payerait pas bien cinquante pistoles de rançon; à quoi frère Matthieu ayant répondu que, s'il avait cinquante vies, il ne pourrait pas les racheter d'un gros de Lorraine, ils le laissèrent aller. Chargé un jour de trente-quatre mille livres, il se vit tout à coup assailli par un homme bien monté, qui, le pistolet à la main, le fit marcher devant lui pour le fouiller à l'écart. Matthieu, qui l'observait de temps en temps, lui ayant vu tourner la tête, laissa tomber sa bourse. Cent pas plus loin, il se mit à faire au cavalier de grandes révérences, qui, fortement imprimées dans une terre de labour, pussent lui servir à retrouver son trésor. Il le retrouva en effet, après avoir essuyé une visite rigoureuse sur le bord d'un précipice.

Une autre fois, il découvrit des Croates en rase campagne : il n'eut que le temps de décharger sa besace, de la couvrir de quelques herbes, laissant un petit bâton à trois ou quatre pas pour lui servir de marque, et puis de passer au milieu des soldats : il revint sur la place durant la nuit et retrouva son trésor à la pointe du jour. Lorsqu'il fut de retour à Paris, la reine voulut le voir plusieurs fois. Elle entendit avec un plaisir infini le récit des stratagèmes dont il se servait, et qu'il variait à propos, quand les premiers étaient usés. Pour lui, il fut bien persuadé et il répéta souvent qu'une protection si visible était un effet de la foi et des prières du saint homme qui l'envoyait ¹.

Par suite de la politique que nous avons vue, la France eut la guerre avec l'Espagne et avec l'Allemagne catholique, jusqu'en 1648, sous la minorité de Louis XIV, la régence de sa mère, Anne d'Autriche, et le ministère du cardinal Jules Mazarin : celui-ci, Sicilien d'origine, né à Rome, versé dans la connaissance du droit, dans l'art militaire, dans la diplomatie, puis devenu ecclésiastique, vice-légat d'Avignon, nonce extraordinaire en France, où il gagna l'estime et la confiance de Richelieu et de Louis XIII, qui le firent nommer cardinal, et dont le premier le recommanda au second sur son lit de mort. Dans cette guerre de 1643 à 1648 se distinguèrent deux fameux capitaines, le duc d'Enghien, ensuite prince de Condé,

¹ Abelly, I. 2, c. 41. — Collet, I. 4.

et le vicomte de Turenne : les vieilles bandes espagnoles furent détruites.

A peine la France eut-elle, en 1648, terminé la guerre avec l'Allemagne par le traité de Westphalie, qu'elle eut la guerre avec elle-même jusqu'en 1660, par-dessus la guerre continuée avec l'Espagne. Cette guerre civile est ce qu'on appelle la Fronde, lutte entre le parlement de Paris et les princes d'une part ; le ministre Mazarin, la régente, le roi, de l'autre. Un des chefs, sinon le chef de la Fronde, fut un élève de saint Vincent de Paul, Jean-François-Paul de Gondy, coadjuteur, puis archevêque de Paris, et cardinal de Retz, entré dans le clergé par la destination de son père et non par sa propre inclination. Doué d'une capacité pour les affaires, d'un talent d'écrivain et d'orateur, d'un courage et d'une force de caractère, d'une finesse d'esprit et d'une souplesse qu'aucun homme en France n'égalait, il avait toutes les qualités du plus redoutable chef de parti, et c'était en même temps toute son ambition de le devenir. Il ne voulait pour la France ni du despotisme qu'avait fondé Richelieu, ni de l'indépendance provinciale que voulaient recouvrer les grands, ni du pouvoir populaire qui renversait toute autorité ; il voulait les contenir les uns par les autres, et donner à sa patrie une constitution libre et balancée¹. Mais ce n'était cependant là pour lui qu'un but secondaire : ce qu'il voulait, avant tout, c'était intriguer et jouer un rôle. Sa famille, arrivée en France avec Catherine de Médicis, possédait le duché de Retz et l'archevêché de Paris presque à titre héréditaire : c'est ce qui le fit entrer dans le clergé, avec des mœurs assez peu cléricales. Cependant il sauva toujours la décence publique, se distingua par son talent pour la chaire, par ses aumônes, et finit sa vie par être un modèle de régularité, de piété, de désintéressement et de bienfaisance. Dans les troubles de la Fronde, comme son caractère d'évêque ne lui permettait pas de se mettre trop en avant, il eut pour bras droit le duc de Beaufort, petit-fils adultérin de Henri IV, proclamé roi de la halle à cause de ses façons populacières. En 1649, la régente sort de Paris avec le jeune roi : le prince de Condé tient pour eux ; mais son frère, le prince de Conti, est nommé généralissime des troupes du parlement, avec d'autres princes sous ses ordres : Turenne lui-même passe dans ce parti et y veut entraîner son armée, qui l'abandonne. Après une espèce d'accommodement, les princes de Condé, Conti et Longueville sont arrêtés et emprisonnés à Vincennes ; leurs femmes poussent la noblesse à la guerre civile : on se bat en Guyenne : nou-

¹ Cardinal de Retz, p. 206.

vel accommodement et amnistie, 1650. Mazarin quitte la cour et la France, après avoir mis les premiers en liberté : le prince de Condé à la tête de la noblesse, contre le parlement, le duc d'Orléans et le coadjuteur. Majorité de Louis XIV, 1651. Condé et d'autres princes, déterminés par les femmes, commencent la guerre contre le roi. Condé songe à réveiller le parti protestant ; il offre à Cromwell d'embrasser la réforme, dans l'espoir d'obtenir le secours des Anglais. Cromwell dédaigne son apostasie : il savait par le témoignage unanime des protestants de France, qu'ils étaient très-satisfaits du gouvernement ; que les édits en leur faveur étaient scrupuleusement observés, tandis qu'ils n'avaient aucune confiance dans Condé, dont l'impiété et l'immoralité les révoltent ¹. Turenne pour le roi ; Condé, ligué avec l'Espagne, déclaré par le roi criminel de lèse-majesté ; Mazarin rentre en France avec une armée ; Turenne sauve le roi, que Condé était sur le point d'enlever ; Condé attaque et prend Saint-Denis ; bataille du faubourg Saint-Antoine, entre Condé et Turenne ; Mademoiselle, fille du duc d'Orléans, oncle du roi, fait tirer le canon de la Bastille sur les troupes royales ; siège et prise de l'Hôtel de ville par le parti des princes ; le coadjuteur, devenu cardinal de Retz, invite le roi à rentrer dans la capitale, Mazarin étant retourné à Sedan ; rentrée du roi, le 21 octobre 1652 ; tout pouvoir politique interdit au parlement ; dissolution finale de la Fronde ; Condé déclaré criminel de lèse-majesté ; le cardinal de Retz conduit à Vincennes.

Mazarin retourne à Paris le 3 février 1653. Condé, demeuré chef de la révolte, n'est plus qu'un émigré au service de l'Espagne, est condamné à mort en 1654, par le parlement de Paris ; guerres de Flandre, Champagne et Picardie, entre Turenne et Condé, qui aspirait à mettre la couronne de Louis XIV sur sa propre tête ². Louis XIV entre au parlement avec ses bottes de chasse et un fouet à la main. Louis XIV et Mazarin font alliance avec Cromwell contre l'Espagne, et renvoient Charles II avec ses frères, 1655. Louis XIV envoie à Cromwell, 1657, une magnifique épée enrichie de diamants. En 1658, Turenne prend la ville de Dunkerque ; Louis XIV la remet à Cromwell, qui meurt la même année, et Louis XIV en porte le deuil. 1659, paix des Pyrénées entre la France et l'Espagne ; Louis XIV épouse la princesse de Castille, Marie-Thérèse d'Autriche ; le prince de Condé rentre en grâce ; le cardinal Mazarin meurt en 1661.

Ces guerres de la Fronde et des princes causèrent une misère extrême parmi les soldats et parmi le peuple, particulièrement sur

¹ Sismondi, *Hist. des Franç.*, t. 24, p. 406. — ² Lemontey.

les frontières de la Champagne et de la Picardie. En 1653, comme les royalistes assiégeaient Sainte-Menehould, Louis XIV s'y rendit pour avoir l'honneur de prendre la ville. Voici ce que dit à cette occasion son valet de chambre, témoin oculaire : « Outre la misère des soldats, celle du peuple était épouvantable ; et dans tous les lieux où la cour passait, les pauvres paysans s'y jetaient, pensant y être en sûreté, parce que l'armée désolait la campagne. Ils y amenaient leurs bestiaux, qui mouraient de faim aussitôt, n'osant sortir pour les mener paître. Quand leurs bestiaux étaient morts, ils mouraient eux-mêmes incontinent après ; car ils n'avaient plus rien que les charités de la cour, qui étaient fort médiocres, chacun se considérant le premier. Ils n'avaient de couvert contre les grandes chaleurs du jour et les fraîcheurs de la nuit que le dessous des auvents, des charrettes et des chariots qui étaient dans les rues. Quand les mères étaient mortes, les enfants mouraient bientôt après, et j'ai vu sur le pont de Melun trois enfants sur leur mère morte, l'un desquels la tétait encore ¹. »

Après les armées du roi et des princes, qui pillaient et saccaageaient, en venait une autre, peu nombreuse, mais qui avait des entrailles de miséricorde : c'étaient les missionnaires de saint Vincent de Paul, c'étaient les sœurs et les dames de la Charité. En 1650, sur la première nouvelle que les environs de la ville de Guise avaient été désolés par les ennemis, Vincent fit partir aussitôt deux de ses missionnaires avec un cheval chargé de vivres, et une certaine somme d'argent. Ils trouvent un si grand nombre de malheureux, couchés le long des haies et sur les grands chemins, languissants et mourants, que leurs provisions sont bien vite épuisées. Ils courent aux villes pour en acheter d'autres : la désolation n'y est pas moins grande qu'à la campagne. Ils s'empressent d'en informer leur père. Aussitôt, par ses soins, les prédicateurs de la capitale exhortent les fidèles à secourir les habitants infortunés de la Champagne et de la Picardie ; un écrit répandu dans le public expose leur misère : de nouveaux missionnaires partent sans cesse avec de nouveaux secours. Ils écrivent entre autres de Saint-Quentin :

« Quel moyen de subvenir à sept ou huit mille pauvres qui périssent de faim, à douze cents réfugiés, à trois cent cinquante malades qui ne se peuvent nourrir qu'avec des potages et de la viande ; à trois cents familles honteuses tant de la ville que des champs, qu'il faut assister secrètement, pour tirer plusieurs filles du dernier naufrage, et éviter ce qui pensa arriver l'autre jour à un jeune homme,

¹ *Mémoires de La Porte.*

lequel, pressé de la nécessité, se voulut tuer avec un couteau, et aurait commis ce crime si l'on n'eût couru pour l'empêcher; à cinquante prêtres qu'il faut nourrir préférablement à tous autres? L'on en trouva un de la ville, l'autre jour, mort dans son lit, et l'on a découvert que c'était pour n'avoir osé demander sa vie. — La souffrance des pauvres ne se peut exprimer. Si la cruauté des soldats leur a fait chercher les bois, la faim les en a fait sortir; ils se sont réfugiés ici. Il y est venu près de quatre cents malades, et la ville, qui ne pouvait les assister, en a fait sortir la moitié, qui sont morts peu à peu, étendus sur les grands chemins; et ceux qui nous sont demeurés sont en telle nudité, qu'ils n'osent se lever de dessus leur paille pourrie pour nous venir trouver. — La famine est telle, que nous voyons les hommes mangeant la terre, broutant l'herbe, arrachant l'écorce des arbres, déchirant les méchants haillons dont ils sont couverts, pour les avaler; mais ce que nous n'oserions dire, si nous ne l'avions vu, et qui fait horreur, ils se mangent les bras et les mains, et meurent dans ce désespoir ¹. »

Tel était, et tel fut pendant près de dix ans, jusqu'à la paix des Pyrénées, l'état de deux grandes provinces et des quatre ou cinq diocèses qui y sont renfermés. Les endroits qui éprouvèrent le plus la charité de Vincent de Paul et des dames de son assemblée, sont les villes de Guise, de Laon, de Noyon, de Chauni, de la Fère, de Riblémont, de Ham, Marles, Vervins, Rosai, Plomyon, Orson, Aubenton, Montcornet, et autres de la Tiérache; celles d'Arras, d'Amiens, de Péronne, de Saint-Quentin, du Catelet, et quelque cent trente villages des environs. Il y faut joindre Basoches, Brenne, Fisme, et près de trente villages de la même vallée. Pour ce qui est de la Champagne, on y secourut particulièrement Reims, Réthel, Château-Porcien, Neufchâtel, Lude, Somme-Py, Saint-Étienne, Vaudy, Saint-Souplet, Rocroy, Mézières, Charleville, Donchery, Sedan, Vaucouleurs et un grand nombre de bourgs et villages qui sont aux environs de ces lieux et qui tous étaient dans la dernière misère.

Le lieutenant général de Saint-Quentin écrivait à Vincent de Paul : « Les charités qui sont, par la grâce de Dieu et par vos soins, envoyées en cette province, et si justement distribuées par ceux qu'il vous a plu y commettre, ont donné la vie à des millions de personnes réduites par le malheur des guerres à la dernière extrémité, et je suis obligé de vous témoigner les très-humbles reconnaissances que tous ces peuples en ont. Nous avons vu, la semaine passée, durant le passage des troupes, jusqu'à quatorze cents pau-

¹ Abelly, l. 2, c. 32. — Collet, l. 5.

vres réfugiés en cette ville, qui ont été nourris chaque jour de vos aumônes ; et il y en a encore dans la ville plus de mille, outre ceux de la campagne, qui ne peuvent avoir d'autre nourriture que celle qui leur est donnée par votre charité. La misère est si grande, qu'il ne reste plus d'habitants dans les villages qui aient seulement de la paille pour se coucher, et les plus qualifiés du pays n'ont pas de quoi subsister ; il y en a même qui possèdent pour plus de vingt mille écus de bien, et qui, à présent, n'ont pas un morceau de pain, et ont été deux jours sans manger. C'est ce qui m'oblige, dans le rang que je tiens et la connaissance que j'en ai, de vous supplier d'être encore le père de cette patrie, pour conserver la vie à tant et tant de pauvres moribonds et languissants que vos prêtres assistent, et qui s'en acquittent très-dignement. »

Outre la Lorraine, la Champagne et la Picardie, la guerre amena la misère aux environs de Paris et dans Paris même. La miséricorde de Vincent de Paul sut encore suffire à cette nouvelle misère. Ses filles et ses dames de la Charité allaient partout, comme des anges consolateurs, réparer les maux de la discorde civile. Plus d'une fois, à la suite d'une bataille, les champs restaient jonchés de cadavres, qui infectaient l'air et servaient de pâture aux bêtes féroces. Vincent envoyait des missionnaires avec de l'argent, pour leur faire donner la sépulture. Plusieurs régiments d'Irlandais catholiques, au service de France, se trouvèrent dans le même dénûment que les pauvres peuples de la Champagne et de la Picardie : Vincent de Paul sut encore venir à leur secours et corporellement et spirituellement, en leur envoyant des missionnaires qui les prêchaient en leur langue.

Déjà précédemment, en 1636, à la demande de Louis XIII, Vincent de Paul avait envoyé de ses prêtres faire des missions dans l'armée française. Les Espagnols ayant fait irruption en Picardie et pris quelques villes, Paris eut peur d'être assiégé. On y leva une armée de vingt mille hommes, la plupart laquais ou apprentis. La maison de Saint-Lazare servit de place d'armes, où l'on forma aux exercices militaires les soldats nouvellement enrôlés. Le hallier, les salles, les cours, l'ancien cloître des religieux, tout était plein de gens de guerre. Ce saint jour de l'Assomption, dit Vincent dans une de ses lettres, n'est pas exempt de ces embarras tumultueux. Le tambour commence d'y battre, quoiqu'il ne soit encore que sept heures du matin ; de sorte que depuis huit jours il s'est dressé céans soixante-douze compagnies. Or, quoique les choses soient en cet état, toute notre compagnie ne laisse pas de faire sa retraite, trois ou quatre exceptés, qui sont sur le point de partir et de s'en aller au loin. Le roi demanda vingt prêtres pour faire la mission dans ses troupes ;

Vincent n'en put envoyer que quinze, auxquels il donna ce règlement :

« Les prêtres de la mission qui sont à l'armée se rappelleront que Notre-Seigneur les a appelés à ce saint emploi 1° pour offrir leurs prières et sacrifices à Dieu pour l'heureux succès des bons desseins du roi et pour la conservation de son armée ; 2° pour aider les gens de guerre qui sont dans le péché à s'en retirer, et ceux qui sont en état de grâce à s'y conserver ; et enfin pour faire leur possible que ceux qui mourront sortent de ce monde en état de salut. — Ils auront pour cet effet une particulière dévotion au nom que Dieu prend dans l'Écriture, de *Dieu des armées*, et au sentiment qu'avait Notre-Seigneur quand il disait : *Je ne suis pas venu pour envoyer la paix, mais le glaive*, et pour nous donner la paix, qui est la fin de la guerre.

« Ils considéreront que, bien qu'ils ne puissent ôter tous les péchés de l'armée, Dieu leur fera peut-être la grâce d'en diminuer le nombre : c'est comme si l'on disait que Notre-Seigneur, qui devait encore être crucifié cent fois, ne le sera peut-être que quatre-vingt-dix, et que, sur mille âmes qui seraient perdues par leurs mauvaises dispositions, on en sauvera quelques-unes par la miséricorde de Dieu. » Le reste du règlement prescrit les moyens de parvenir à ce but. Dieu y répandit sa bénédiction : peu après, quatre mille soldats avaient fait leur devoir au tribunal de la pénitence, avec grande effusion de larmes ¹. Vincent de Paul rendit un service semblable à l'ordre de Malte et au commandeur de Sillery, homme de grande vertu, en leur aidant à ranimer le zèle des prêtres et des curés qui dépendaient de l'ordre.

Dans le même temps, Vincent de Paul continuait à diriger les religieuses de la Visitation à Paris et à Saint-Denis. François de Sales le connut dès 1619 : une tendre charité unit l'un à l'autre. Vincent avoua que la douceur, la majesté, la modestie et tout l'extérieur de François de Sales lui retraçaient une vive image du Fils de Dieu conversant parmi les hommes. François de Sales publiait à son tour que Vincent était un des plus saints prêtres qu'il eût jamais connus, et qu'il n'en savait aucun dans Paris qui eût plus de religion, plus de prudence, plus de ces talents rares qui sont nécessaires pour conduire les âmes à une haute et solide piété. De concert avec sainte Jeanne-Françoise de Chantal, il le choisit pour premier supérieur général des Visitandines de la capitale : il fallut un ordre de l'évêque de Paris pour lui faire accepter cette charge, qu'il remplit pendant quarante ans.

Ce qui donna occasion aux deux saints de se connaître, c'est qu'en

¹ Abelly, l. 2, c. 6.

1619 le saint évêque de Genève fut chargé d'accompagner à Paris le cardinal de Savoie, qui allait demander en mariage, pour le prince de Piémont, Christine de France, sœur de Louis XIII. Son zèle ne put rester oisif dans cette grande ville : il prêcha le carême à Saint-André des Arcs. Tout le monde courut à ses sermons, et la foule y fut si grande, que les personnes les plus qualifiées avaient peine à y trouver place. Les hérétiques et les libertins rentraient en eux-mêmes après l'avoir entendu, et lui demandaient des conférences particulières pour achever d'éclaircir leurs doutes. Souvent il lui arriva de prêcher deux fois par jour. Un de ses amis lui ayant représenté qu'il devait ménager un peu plus sa santé, il répondit, en souriant, qu'il lui en coûtait moins de donner un sermon que de trouver des excuses pour s'en dispenser. « D'ailleurs, ajoutait-il, j'ai été établi pasteur et prédicateur : ne faut-il pas que chacun exerce sa profession ? Mais je suis surpris que les Parisiens courent à mes sermons avec un tel empressement, d'autant plus qu'il n'y a ni noblesse dans mon style, ni élévation dans mes pensées, ni beauté dans mes discours. — Croyez-vous donc, lui repartit son ami, qu'ils aillent chercher l'éloquence dans vos discours ? Il leur suffit de vous voir en chaire. Votre cœur parle par votre visage et par vos yeux, ne fissiez-vous que dire *Notre Père*. Les expressions les plus communes deviennent toutes de feu dans votre bouche, et vont allumer les flammes du divin amour ; et voilà pourquoi chacune de vos paroles a tant de poids et pénètre jusqu'au cœur. Vous avez déjà tout dit, même quand vous croyez n'avoir rien dit encore ; vous avez une espèce de rhétorique à part, dont les effets sont merveilleux. » — Le saint évêque se mit à sourire et changea de conversation.

Le mariage du prince de Piémont avec Christine de France ayant été conclu, la princesse choisit l'évêque de Genève pour son premier aumônier. Son dessein était de l'attacher spécialement à sa personne, et de lui confier la direction de sa conscience ; mais le saint refusa cette charge, alléguant pour raison qu'elle lui paraissait incompatible avec la résidence dont il ne se croyait pas dispensé, quoiqu'il eût un coadjuteur depuis l'année 1618, son frère Jean-François de Sales, évêque de Chalcédoine ; et s'il se rendit à la fin aux instances réitérées de la princesse, ce ne fut qu'à deux conditions : l'une, qu'il résiderait dans son diocèse ; l'autre, que, quand il n'exercerait point sa charge, il ne recevrait point le revenu qui y était attaché. Christine, comme pour lui donner l'investiture de sa nouvelle dignité, lui fit présent d'un très-beau diamant qu'elle lui recommanda de garder pour l'amour d'elle. — Madame, dit le saint, je vous le promets, tant que les pauvres n'en auront pas besoin. — En ce cas-là,

répondit la princesse, contentez-vous de l'engager, et je le dégagerai. — Madame, répliqua l'évêque de Genève, je craindrais que cela n'arrivât trop souvent, et que je n'abusasse de votre bonté. La princesse l'ayant vu depuis à Turin sans le diamant, il lui fut aisé de deviner ce qu'il était devenu. Elle lui en donna un autre d'un plus grand prix encore, mais en lui recommandant bien de n'en pas faire comme du premier. — Madame, dit le saint prélat, je ne vous en réponds pas ; je suis peu propre à garder les choses précieuses. Comme la princesse parlait un jour de ce diamant, un gentilhomme lui dit qu'il était toujours engagé pour les pauvres, et qu'il était moins à l'évêque de Genève qu'à tous les gueux d'Ancey. Effectivement, notre saint avait une si grande tendresse pour les pauvres, qu'il ne pouvait rien leur refuser ; il leur donnait jusqu'à des pièces d'argenterie de sa chapelle, et jusqu'à ses propres habits.

Cependant sa santé dépérissait tous les jours. Il vit bien lui-même que sa mort n'était pas éloignée : aussi ne manqua-t-il pas d'avertir ses amis qu'ils ne le reverraient plus, lorsqu'il partit pour Avignon en 1622. Le duc de Savoie lui avait mandé de le joindre dans cette ville, où il devait aller saluer Louis XIII, qui venait de soumettre les huguenots du Languedoc. Il s'interdit, par esprit de mortification, la vue de la pompe avec laquelle le roi fit son entrée dans Avignon, et passa en prières tout le temps que dura la cérémonie. Ayant été obligé de suivre la cour à Lyon, l'intendant de la province et plusieurs autres personnes de marque se disputèrent l'honneur de le loger ; mais il trouva moyen de les refuser honnêtement, et logea dans la chambre du jardinier de la Visitation, afin d'imiter, autant qu'il était en lui, la pauvreté de Jésus-Christ. Cet éloignement des distinctions, lequel avait l'humilité pour base, augmenta encore la haute idée que l'on avait de son éminente sainteté. Le roi et la reine-mère lui donnèrent plusieurs fois des preuves publiques de leur estime, ainsi que les princes et les seigneurs les plus qualifiés de la cour.

Quoique la santé du saint évêque fût dans un état déplorable, il ne laissa point de suivre les mouvements de son zèle ; il prêcha encore la veille et le jour de Noël. Le lendemain, il s'aperçut que sa vue et ses forces diminuaient ; et il se trouva si mal l'après-midi, qu'il fallut le mettre au lit. On découvrit bientôt tous les symptômes d'une apoplexie. Comme le saint était toujours en pleine connaissance, il demanda l'extrême-onction, et elle lui fut administrée. Il ne reçut point le saint viatique, parce qu'il avait dit la messe le matin, et que d'ailleurs il avait de fréquents vomissements ; ensuite il ne pensa plus qu'à produire les actes convenables aux mourants. On l'entendait répéter avec une ferveur tout angélique plusieurs passages de

l'Écriture, et ceux-ci entre autres : « Mon cœur et ma chair se sont réjouis dans le Dieu vivant. Je chanterai éternellement les miséricordes du Seigneur. Quand paraîtrai-je devant sa face ? » Cependant, comme l'apoplexie se formait insensiblement, on lui mit les vésicatoires, on lui appliqua le fer chaud sur la nuque du cou, et le bouton de fer sur le haut de la tête, qui en fut brûlée jusqu'à l'os. Au milieu des larmes qui lui étaient arrachées par la douleur, il répétait souvent ces paroles : Lavez-moi, Seigneur, de mes iniquités ; ôtez-moi mon péché, purifiez-moi toujours de plus en plus. Que fais-je ici, ô mon Dieu ! éloigné, séparé de vous ? Puis, adressant la parole aux assistants, qui fondaient en larmes : Ne pleurez point, mes enfants ; ne faut-il pas que la volonté de Dieu s'accomplisse ? — Quelqu'un l'ayant exhorté à dire avec saint Martin : Seigneur, si je suis encore nécessaire à votre peuple, je ne refuse pas le travail, il parut blessé de ce qu'on le comparait à un si grand saint, et répondit qu'il était un serviteur inutile, dont ni Dieu ni son peuple n'avaient besoin. Enfin, l'apoplexie allant toujours croissant, il perdit la parole, et mourut le 28 décembre 1622, à huit heures du soir. Il était à la cinquante-sixième année de son âge, et à la vingtième de son épiscopat.

Quand on fut assuré de sa mort, on l'ouvrit pour l'embaumer. On porta son cœur, enfermé dans une boîte de plomb, à l'église de la Visitation de Belle-Cour, à Lyon ; on le mit ensuite dans un reliquaire d'argent, puis dans un reliquaire d'or donné par Louis XIII. Comme le saint avait choisi Annecy pour lieu de sa sépulture, on y transporta solennellement son corps, qui fut enterré dans une chapelle à côté du sanctuaire de l'église du premier monastère de la Visitation. Alexandre VII ayant béatifié le serviteur de Dieu en 1661, on exhuma son corps pour le placer sur le grand autel dans une belle châsse d'argent. Le même Pape canonisa le bienheureux évêque de Genève en 1663, et fixa sa fête au 29 janvier, jour auquel son corps avait été porté à Annecy.

La bulle de sa canonisation rapporte sept miracles des plus authentiques, opérés par son intercession et par la vertu de ses reliques. Ces miracles sont la résurrection de deux morts, les guérisons d'un aveugle-né, d'un paralytique et de trois perclus. Le pape Alexandre VII, les rois Louis XIII et Louis XIV, ainsi que plusieurs autres personnes, furent toute leur vie persuadés qu'ils avaient été guéris de maladies dangereuses par l'intercession du saint évêque de Genève ¹.

Sa coopératrice dans le bien, sainte Jeanne-Françoise de Chantal,

¹ Godescard, 29 janvier.

mourut vingt ans après lui. En 1638, la duchesse de Savoie, Christine de France, la pria instamment de venir à Turin établir un couvent de la Visitation. Elle le fit, et réussit de plus à établir les missionnaires de Vincent de Paul dans le diocèse de Genève. Elle perdit coup sur coup deux amis intimes, son frère l'archevêque de Bourges, et le vertueux commandeur de Sillery, qui était devenu prêtre. Obligée d'aller à Moulins pour les affaires de son ordre, elle s'y lia d'une étroite amitié avec la duchesse de Montmorency, princesse des Ursins, veuve du duc Henri de Montmorency, décapité sous Louis XIII pour avoir suivi le parti du duc d'Orléans, frère du roi. La princesse, entièrement adonnée aux bonnes œuvres, finit par entrer dans l'ordre de la Visitation, refusa d'y être supérieure, et vécut comme la plus humble des religieuses. De Moulins, sainte Chantal fut appelée à Paris par la reine Anne d'Autriche, qui l'honora de sa confiance. Arrivée le 4 d'octobre, la sainte repartit le 11 de novembre, effrayée de l'estime et des applaudissements dont elle se voyait l'objet. Revenue à Moulins, elle fut prise de la fièvre, et mourut saintement le 13 décembre 1641, après une rude agonie, et en prononçant le nom de Jésus. Avant de recevoir le saint viatique, elle pria son confesseur d'écrire, comme ses dernières volontés, les recommandations suivantes à ses religieuses : Je prie nos sœurs qu'elles observent leurs règles, parce qu'elles sont leurs règles, et non parce qu'elles pourraient être selon leurs goûts. — Qu'elles vivent en grande union entre elles, avec simplicité, droiture et humilité ; que nul désir des charges ne leur gâte l'esprit ; qu'elles aient un grand respect pour leurs supérieures, et une parfaite soumission et obéissance. — Que la confiance en Dieu ne leur laisse aucun souci que celui de lui plaire ; et enfin, que les supérieures gouvernent selon l'esprit de la règle, qui est toute douceur et charité. »

Sainte Chantal fut assistée dans ses derniers moments par le père Claude de Lingendes, Jésuite célèbre par ses prédications, qu'on a publiées en trois volumes. Plusieurs miracles opérés par l'intercession de la sainte ayant été constatés juridiquement, elle fut béatifiée par Benoît XIV en 1751 et canonisée en 1767 par Clément XIII, qui fixa sa fête au 21 août ¹.

Voici le témoignage que Vincent de Paul rendit de sa vie et de sa mort :

« Nous, Vincent de Paul, supérieur général très-indigne de la congrégation de la Mission, certifions qu'il y a environ vingt ans que Dieu nous a fait la grâce d'être connu de défunte notre très-digne

¹ Godescard, 21 août. Et diverses vies de la sainte.

mère de Chantal, fondatrice du saint ordre de la Visitation Sainte-Marie, par de fréquentes communications de paroles et par écrit qu'il a plu à Dieu que j'aie eues avec elle, tant au premier voyage qu'elle fit en cette ville, il y a environ vingt ans, qu'aux autres qu'elle y a faits depuis, en tous lesquels elle m'a honoré de la confiance de me communiquer son intérieur ; qu'il m'a toujours paru qu'elle était accomplie en toutes sortes de vertus, particulièrement qu'elle était pleine de foi, quoiqu'elle ait été toute sa vie tentée de pensées contraires ; qu'elle avait une très-grande confiance en Dieu et un amour souverain de sa divine bonté ; qu'elle avait l'esprit juste, prudent, tempéré et fort, en un degré très-éminent ; que l'humilité, la mortification, l'obéissance, le zèle de la sanctification de son saint ordre et du salut des âmes du pauvre peuple étaient en elle en un souverain degré ; en un mot, que je n'ai jamais remarqué en elle aucune imperfection, mais un exercice continuel de toutes sortes de vertus, et que, quoiqu'elle ait joui en apparence de la paix et tranquillité d'esprit dont jouissent les âmes qui sont parvenues à un si haut degré de vertu, elle a néanmoins souffert des peines intérieures si grandes, qu'elle m'a dit et écrit plusieurs fois qu'elle avait l'esprit si plein de toute sorte de tentations et d'abominations, que son exercice continuel était de se détourner du regard de son intérieur, ne pouvant se supporter elle-même en la vue de son âme si pleine d'horreur, qu'elle lui semblait l'image de l'enfer ; et que, quoiqu'elle souffrit de la sorte, elle n'a jamais perdu la sérénité de son visage ni ne s'est relâchée de la fidélité que Dieu demandait d'elle dans l'exercice des vertus chrétiennes et religieuses, ni dans la sollicitude prodigieuse qu'elle avait de son saint ordre ; et que de là vient que je erois qu'elle était une des plus saintes âmes que j'aie jamais connues sur la terre, et qu'elle est maintenant bienheureuse au ciel. Je ne fais pas de doute que Dieu ne manifeste un jour sa sainteté, comme j'apprends qu'il a déjà fait en plusieurs endroits du royaume, et en plusieurs manières, dont en voici une qui est arrivée à une personne digne de foi, laquelle j'assure qu'elle aimerait mieux mourir que de mentir. (C'est de lui-même qu'il parle.)

« Cette personne ayant eu nouvelle de l'extrémité de la maladie de notre défunte, se mit à genoux pour prier Dieu pour elle, et la première pensée qui lui vint à l'esprit fut de faire un acte de contrition des péchés qu'elle avait commis et qu'elle commet ordinairement ; et, immédiatement après, il lui parut un petit globe, comme de feu, qui s'élevait de terre, et s'alla joindre, en la supérieure région de l'air, à un autre globe plus grand et plus lumineux, et les deux, réduits en un, s'élevèrent plus haut, entrèrent et se répan-

dirent dans un autre globe infiniment plus grand et plus lumineux que les autres; et il lui fut dit intérieurement que ce premier globe était l'âme de notre digne mère, le deuxième, de notre bienheureux père, et l'autre, de l'essence divine; que l'âme de notre digne mère s'était réunie à celle de notre bienheureux père, et les deux à Dieu, leur souverain principe.

« De plus, la même personne, qui est un prêtre, célébrant la sainte messe pour notre digne mère, incontinent après qu'il eut appris la nouvelle de son heureux trépas, et étant au second *Memento*, où l'on prie pour les morts, il pensa qu'il ferait bien de prier pour elle; que peut-être elle était dans le purgatoire, à cause de certaines paroles qu'elle avait dites il y avait quelque temps, qui semblaient tenir du péché véniel; et en même temps il vit derechef la même vision, les mêmes globes et leur union; et il lui resta un sentiment intérieur que cette âme était bienheureuse, qu'elle n'avait pas besoin de prières: ce qui est demeuré si bien imprimé dans l'esprit de ce prêtre, qu'il lui semble la voir en cet état toutes les fois qu'il pense à elle.

« Ce qui pourrait faire douter de cette vision, est que cette personne a une si grande estime de la sainteté de cette âme bienheureuse, qu'il ne lit jamais ses réponses sans pleurer, dans l'opinion qu'il a que c'est Dieu qui lui a inspiré ce qu'elles contiennent; et que cette vision, par conséquent, est un effet de son imagination; mais ce qui fait penser que c'est une vraie vision, est qu'il n'est point sujet à en avoir et n'a jamais eu que celle-ci. En foi de quoi j'ai signé la présente de ma main et scellé de notre sceau ¹. »

De leur côté, les religieuses de la Visitation de Paris et de Saint-Denis rendirent témoignage à Vincent de Paul. « Nous pouvons assurer avec certitude, disent entre autres celles de la capitale, que plusieurs fois il nous est arrivé des choses presque miraculeuses, dans le temps de ses visites ou bientôt après. Dès le commencement qu'il nous rendit ce charitable office, il délivra presque en un instant une de nos sœurs d'une peine d'esprit si violente, qu'elle rejaillissait sur son corps et la rendait incapable de rendre aucun service au monastère, ce qui faisait grande compassion à ceux qui la voyaient; et néanmoins, depuis sa guérison, elle a exercé avec une grande bénédiction les charges de maîtresse des novices et de supérieure durant plusieurs années; et enfin, par la grâce de Dieu, elle est morte saintement... Sa charité pour le soulagement du prochain lui donnait une sensible peine, quand ses propres infirmités ne lui permettaient pas d'aller voir et consoler les religieuses malades qui le souhaitaient.

¹ Abelly, l. 2, c. 14.

Il ne se contentait pas de compatir aux personnes souffrantes de corps ou d'esprit, mais il faisait tous ses efforts pour les soulager. Un jour une bonne sœur domestique de laquelle il estimait beaucoup la vertu, étant fort malade et avec une grosse fièvre, lui dit qu'elle eût été bien aise de mourir. O ma sœur ! répliqua-t-il, il n'est pas encore temps. Et s'approchant d'elle, il lui fit une croix de son pouce sur le front, et à l'instant la malade se sentit guérie ; et depuis, elle n'eut ni fièvre ni douleur.

« Comme il avait expérimenté en lui presque tous les états de la vie humaine, d'infirmités, d'humiliations et de tentations, pour consoler ceux qui étaient inquiétés de quelques peines semblables, il leur disait pour l'ordinaire qu'il en avait eu de pareilles, que Dieu l'en avait délivré, et qu'il leur ferait la même grâce. Ayez patience, leur disait-il ; conformez-vous au bon plaisir de Dieu et usez de tel ou tel remède. Une bonne sœur domestique lui disant un jour qu'elle avait l'esprit trop grossier pour s'appliquer aux choses spirituelles, parce qu'étant en son pays elle avait été employée à garder les bestiaux de son père, il lui répondit : Ma sœur, c'est là le premier métier que j'ai fait : j'ai gardé les pourceaux ; mais pourvu que cela serve à nous humilier, nous en serons plus propres au service de Dieu : courage !... Il avait en même temps une adresse merveilleuse pour humilier les âmes hautaines, et cela comme en se récréant et sans qu'elles y pensassent ; mais où il montrait un zèle plus vigoureux, c'était contre celles qui avaient désobéi en chose d'importance ; car il les reprenait d'une manière si humiliante, que cela les anéantissait et leur faisait penser ce que ce serait quand Dieu les reprendrait au jour de son redoutable jugement, puisque la parole d'un homme les abattait et humiliait si puissamment ¹. »

Vincent de Paul était avec les rois comme avec les bonnes religieuses. Lorsque Louis XIII l'eut fait venir pour l'assister en sa dernière maladie, Vincent lui dit en l'abordant ces paroles de l'Écclésiastique ² : Sire, *timenti Dominum benè erit in extremis* (celui qui craint Dieu s'en trouvera bien dans les derniers moments). A quoi le roi répondit en achevant le verset : *Et in die defunctionis sue benedicetur* (et il sera béni au jour de sa mort). Un autre jour, comme le saint homme l'entretenait du bon usage des grâces de Dieu, le roi lui dit : O monsieur Vincent, si je retournais en santé, les évêques seraient trois ans chez vous ; voulant dire : Je ne nommerais personne à l'épiscopat qui n'eût passé trois ans avec vous. Les trois derniers jours, Vincent demeura presque toujours en sa présence, pour

¹ Abelly, l. 2, c. 14. — ² Eccli., 1, 13.

l'aider à mourir en Chrétien. Le médecin ayant déclaré qu'il n'avait plus que très-peu de temps à vivre, il joignit les mains, tourna les yeux vers le ciel, et dit : Eh bien ! mon Dieu, j'y consens, et de bon cœur. Quelques minutes après, il expira entre les bras de notre saint. C'était le 14 mai 1643, jour auquel trente-trois ans auparavant il était monté sur le trône.

Anne d'Autriche, veuve de Louis XIII, mère de Louis XIV et régente du royaume, établit un conseil de conscience pour ne disposer que d'après ses avis des bénéfices ecclésiastiques à la nomination du roi. Ce conseil était composé de quatre personnes : le cardinal Mazarin, le chancelier Séguier, Charton, grand pénitencier de Paris, et Vincent de Paul ; ce dernier en fut établi le chef. Vincent fit ce qu'il put pour éviter cette charge, mais ne put y réussir. Le prince de Condé ayant voulu le faire asseoir auprès de lui : Votre Altesse, lui dit-il, me fait trop d'honneur de vouloir bien me souffrir en sa présence ; ignore-t-elle donc que je suis le fils d'un pauvre villageois ? Le prince répliqua : *Moribus et vitâ nobiletatur homo* (les mœurs et la bonne vie sont la vraie noblesse de l'homme). Il ajouta que ce n'était pas de ce jour que l'on connaissait son mérite. Cependant, pour juger mieux, il fit tomber la conversation sur quelque point de controverse. Vincent en parla avec tant de netteté et de précision, que le prince s'écria : Eh quoi ! monsieur Vincent, vous dites, vous prêchez partout que vous êtes un ignorant, et cependant vous résolvez en deux mots une des plus grandes difficultés qui nous soient proposées par les religionnaires ! Il lui demanda ensuite l'éclaircissement de quelques doutes qui regardaient le droit canonique ; et ayant été aussi content de lui sur cette matière qu'il l'avait été sur l'autre, il passa dans l'appartement de la reine, et la félicita du choix qu'elle avait fait d'un homme si capable de l'aider en ce qui regardait les biens et les matières ecclésiastiques.

Entré dans le conseil, Vincent y proposa et fit adopter une série de résolutions pour servir de règle dans les nominations royales aux évêchés et aux abbayes, en écarter les sujets indignes ou incapables, et continuer la réforme des monastères commencée par le cardinal de la Rochefoucauld, commis à cet effet par Grégoire XV pour toute la France. Ces résolutions eussent pu régénérer la France entière ; mais le cardinal Mazarin se permit plus d'une fois d'y manquer. Aussi Fénelon écrivit-il plus tard à Clément XI : Si les autres conseillers de la reine avaient été mieux d'accord avec Vincent, on eût écarté bien loin de l'épiscopat certains hommes qui ont depuis excité de grands troubles ¹. Malgré cela, Fléchier, évêque de Nîmes, écri-

¹ Lettre du 20 avril 1706.

vait dans le même temps : C'est à Vincent de Paul que le clergé de France doit sa splendeur et sa gloire ¹. Ne pouvant tout faire, Vincent faisait ce qu'il pouvait, et le faisait avec une prudence et un courage dont on n'a guère l'idée. Un jour, sans prendre l'avis du conseil, Mazarin, ayant nommé à un évêché le fils d'un seigneur, écrivit au saint homme d'aller donner au nouvel évêque les instructions convenables. Vincent alla trouver le seigneur, lui représenta que son fils n'ayant pas les qualités nécessaires pour bien gouverner un diocèse, sa nomination pourrait avoir des suites funestes. Le seigneur, qui avait de la piété, eut de rudes combats à soutenir avec lui-même. Il s'excusa finalement sur les besoins de sa famille et sur ce que son fils aurait des ecclésiastiques capables de gouverner à sa place. A peine le fils eut-il été sacré évêque, que Dieu le retira de ce monde ².

Il est impossible de dire ni même de savoir tous les services que Vincent rendit à l'Épiscopat et aux monastères dans la position où la Providence l'avait placé. Ses conseils n'étaient pas les moindres de ses services.

Louis Abelly, celui-là même qui a écrit la vie du saint, le consulta un jour de la part de l'évêque de Bayonne, dont il était officiel, sur la conduite à tenir envers certains religieux peu édifiants. Dans sa réponse, pleine d'humilité, Vincent est d'avis : Qu'en général il faudrait traiter avec les religieux déréglés comme Jésus-Christ a traité avec les pécheurs de son temps ; qu'un évêque et un prêtre, obligés comme tels d'être plus parfaits qu'un religieux considéré purement comme religieux, doivent pendant un temps considérable n'agir que par la voie du bon exemple, et se souvenir que le Fils de Dieu n'en suivit pas d'autre pendant trente ans ; qu'il faut après cela parler d'abord avec charité et douceur, ensuite avec force et fermeté, sans cependant user encore ni d'interdit, ni de suspense, ni d'excommunication, censures terribles que le Sauveur du monde n'employa jamais.

« Je crois bien, monsieur, continue le saint homme, que ce que je vous dis vous surprendra un peu ; mais que voulez-vous ? ce sentiment est en moi l'effet de celui que j'ai touchant les vérités que Notre-Seigneur nous a enseignées de parole et d'exemple. J'ai toujours remarqué que ce qui se fait selon cette règle réussit parfaitement bien. C'est en la suivant que le bienheureux évêque de Genève, et à son exemple feu monsieur de Comminges, se sont sanctifiés et ont été la cause de la sanctification de tant de milliers d'âmes. Vous

¹ Lettre du 13 octobre 1705. — ² Abelly, l. 2, c. 20. Collet, l. 4.

me direz, sans doute, qu'on méprisera un prélat qui agira de la sorte. Cela sera vrai pour un temps, et cela est même nécessaire, afin que nous honorions la vie du Fils de Dieu en tous ses états par nos personnes, comme nous l'honorons par la condition de notre ministère. Mais il est vrai aussi qu'après avoir souffert quelque temps, et autant qu'il plaît à Notre-Seigneur, et avec Notre-Seigneur, il nous fait plus faire de bien en trois ans que nous ne ferions en trente. Certes, monsieur, je ne pense pas qu'on puisse réussir autrement. On fera de beaux réglemens, on usera de censures, on retranchera tous les pouvoirs ; mais corrigera-t-on ? Il n'y a guère d'apparence. Ces moyens n'étendront ni ne conserveront l'empire de Jésus-Christ dans les cœurs. Dieu a autrefois armé le ciel et la terre contre l'homme ; est-ce par là qu'il l'a converti ? Eh ! n'a-t-il pas fallu enfin qu'il se soit abaissé et humilié devant lui, pour lui faire agréer son joug et sa conduite ? Ce qu'un Dieu n'a pas fait avec sa toute-puissance, comment un prélat le fera-t-il avec la sienne ? Selon ces principes, je crois que monseigneur de Bayonne a raison de ne pas fulminer l'excommunication contre ces religieux propriétaires, ni même d'empêcher sitôt ceux qu'il a examinés et approuvés une fois de prêcher les avents et les carêmes dans les paroisses de la campagne, où il n'y a point de station désignée... Que si quelqu'un abuse du ministère, votre sage conduite y saura bien remédier ¹. »

Tant de soins et de travaux firent enfin succomber Vincent de Paul en 1644. Il tomba malade à la mort : son ami intime, le père Saint-Jure, Jésuite célèbre par ses ouvrages de piété, étant venu le voir, le trouva dans un violent délire. Toutefois, Vincent répondit à ses exhortations par ces paroles de l'Écriture : *In spiritu humilitatis, et in animo contrito suscipiamur à te, Domine*. Daignez, ô Seigneur, me mettre et me recevoir dans les sentiments d'une vraie humilité et d'un cœur contrit. Les enfants du saint prêtre, accablés de tristesse, ne savaient quel parti prendre. Les uns s'abandonnaient aux larmes et aux gémissemens, les autres firent pour lui un vœu à Notre-Dame de Chartres. Un jeune missionnaire, Antoine Dufour, lui-même malade, apprenant que le saint vieillard était en danger de mort, pria Dieu d'accepter sa vie en échange. Dès lors Vincent commence à se mieux porter, et le jeune prêtre à baisser d'une manière si sensible, qu'il meurt peu après. Il était environ minuit quand il rendit les derniers soupirs. Au moment même, ceux qui veillaient dans la chambre du saint entendirent frapper trois coups à sa porte ; on court l'ouvrir, mais on ne trouve personne. Vincent, à qui on n'avait point

¹ Collet, l. 4.

encore appris la mort de Dufour, ordonne de commencer l'office des morts : on ne douta point qu'il n'en eût été instruit par une voie surnaturelle ¹.

A peine Vincent est-il rétabli, le pape Urbain VIII lui demande des ouvriers apostoliques pour Babylone et les Indes orientales. Il se disposait à les envoyer, quand la mort du Pape suspendit cette entreprise. On a conservé des entretiens du saint homme avec ses premières sœurs de la Charité, où il leur annonce que Dieu les destine à servir un jour les pauvres de l'Orient et de l'Inde. Aujourd'hui nous les voyons à Constantinople, à Smyrne et dans Alexandrie, et les prêtres de la Mission au Liban et à la Chine.

La congrégation romaine pour la propagation de la foi demande à Vincent de Paul des missionnaires pour l'île de Madagascar. Malgré les troubles de la France, les tempêtes et les naufrages de l'Océan, les dangers du pays, Vincent envoya successivement plusieurs colonies d'hommes apostoliques, qui moururent tous victimes de leur dévouement. Vincent ne se décourageait point, il répondait que l'Église universelle a été établie par la mort du Fils de Dieu, affermie par celle des apôtres, des souverains Pontifes et des évêques martyrisés; qu'elle s'était multipliée par la persécution, et que le sang des martyrs avait été la semence des Chrétiens; que Dieu a coutume d'éprouver les siens lorsqu'il a quelque grand dessein sur eux; qu'il accorde souvent à la persévérance des succès qu'il a refusés aux premiers efforts ².

Une autre charité occupait encore Vincent de Paul : les esclaves chrétiens d'Afrique ou de Barbarie. Il avait été du nombre, il ne pouvait les oublier. Les religieux pour la rédemption des captifs y allaient bien de temps en temps en racheter quelques-uns; mais il n'y avait pas de prêtres à demeure pour consoler et soutenir habituellement les autres. Vincent entreprit cette œuvre de miséricorde. La difficulté était d'obtenir des gouvernements barbaresques la permission d'y avoir des prêtres. La Providence y pourvut. Il y avait à Tunis un consul français, qui l'était pour plusieurs pays chrétiens : il avait droit à un chapelain. Vincent lui envoya un zélé missionnaire, Louis Guérin, puis un autre, Jean le Vacher : le premier mourut victime de la charité dans une peste; le second, après avoir travaillé pendant plus de trente-trois ans au salut des esclaves, et des Turcs mêmes de Tunis et d'Alger, eut enfin le bonheur d'être mis à la bouche du canon et de répandre son sang pour la foi de Jésus-Christ. On a les vies de plus de vingt de leurs compagnons et

¹ Collet, l. 4, p. 405 et 406. — ² *Ibid.*, l. 5.

successeurs, qui restent manuscrites dans les archives de Saint-Lazare.

Quant à l'état général des esclaves chrétiens, ces deux premiers prêtres nous le font assez connaître. Louis Guérin écrivait à Vincent de Paul : « Nous attendons une grande quantité de malades au retour des galères. Si ces pauvres gens souffrent beaucoup dans leurs courses sur mer, ceux qui demeurent ici ne souffrent pas moins. On les fait travailler tous les jours à scier le marbre, exposés aux ardeurs du soleil, qui sont telles, que je ne puis mieux les comparer qu'à une fournaise ardente. C'est une chose étonnante que le travail et la chaleur excessive qu'ils endurent ; elle serait capable de faire mourir des chevaux, et néanmoins ces pauvres Chrétiens ne laissent pas de subsister, ne perdant que la peau qu'ils donnent en proie à ces ardeurs dévorantes. On leur voit tirer la langue comme à des chiens, à cause du chaud insupportable dans lequel il leur faut respirer. Hier, un pauvre esclave fort âgé, se trouvant accablé de mal et n'en pouvant presque plus, demanda la permission de se retirer ; mais il n'eut d'autre réponse, sinon que, dût-il crever sur la pierre, il fallait qu'il travaillât. Je vous laisse à penser combien ces cruautés me touchent sensiblement le cœur et me donnent d'affliction. Cependant ces pauvres esclaves souffrent leurs maux avec une patience incroyable ; ils bénissent Dieu parmi toutes les cruautés qu'on exerce sur eux, et je puis dire avec vérité que nos Français l'emportent en bonté et en vertu sur toutes les autres nations. Nous en avons deux malades à l'extrémité, et qui, selon toutes les apparences, n'en peuvent revenir, auxquels nous avons administré tous les sacrements ; et la semaine passée il en mourut deux autres en parfaits Chrétiens, et dont on peut dire que leur mort a été précieuse aux yeux du Seigneur. La compassion que j'ai pour ces pauvres affligés, qui travaillent à scier le marbre, me force à leur distribuer une partie des rafraîchissements que je n'ai destinés qu'aux malades. »

Telle était généralement la position des esclaves chrétiens de Tunis, au nombre de cinq à six mille ; quelques-uns, ayant des patrons moins barbares, se trouvaient un peu mieux, mais d'un jour à l'autre pouvaient être vendus au maître le plus cruel. Les esclaves de Biserte, l'ancienne Utique, mais surtout ceux d'Alger, étaient traités encore bien plus mal que ceux de Tunis. Dans ces trois lieux on en comptait de vingt-cinq à trente mille. Il ne faut pas oublier que c'étaient des Chrétiens, hommes, femmes, enfants, pris sur mer ou enlevés sur les côtes, et vendus comme des bêtes par les corsaires musulmans. Avant l'arrivée des missionnaires de Vincent de Paul, ces infortunés captifs ne pouvaient pas même donner de nouvelles à

leurs familles, qui, ignorant leur sort, ne songeaient pas même à leur délivrance.

Le second des missionnaires, Jean le Vacher, ayant été obligé d'aller à Biserte, autrement Utique, en écrivit en ces termes à Vincent : « L'esclavage est si fertile en maux, que la fin des uns est le commencement des autres. Entre les esclaves de ce lieu, outre ceux des bagnes, j'en ai trouvé quarante enfermés dans une étable, si petite et si étroite, qu'à peine s'y pouvaient-ils remuer. Ils n'y recevaient l'air que par un soupirail fermé d'une grille de fer, qui est sur le haut de la voûte. Tous sont enchaînés deux à deux et perpétuellement enfermés, et néanmoins ils travaillent à moudre du blé dans un petit moulin à bras, avec obligation d'en rendre chaque jour une quantité réglée qui passe leurs forces. Certes, ces pauvres gens sont vraiment nourris du pain de douleur, et ils peuvent bien dire qu'ils le mangent à la sueur de leurs corps dans ce lieu étouffé, et avec un travail si excessif.

« Quelque peu de temps après que j'y fus entré pour les visiter, comme je les embrassais dans ce pitoyable état, j'entendis des cris confus de femmes et d'enfants, entremêlés de gémissements et de pleurs ; j'appris que c'étaient cinq pauvres jeunes femmes chrétiennes, esclaves, dont trois avaient chacune un petit enfant, et qui étaient toutes dans une extrême nécessité. Comme elles avaient entendu le bruit de notre salutation mutuelle, elles étaient accourues au soupirail pour savoir ce que c'était ; et ayant aperçu que j'étais prêtre, la douleur pressante qui leur serrait le cœur les avait fait éclater en cris et fondre en larmes pour obtenir de moi quelque part de la consolation que je tâchais de donner aux prisonniers que j'étais venu visiter. »

En Alger, le consul lui-même fut plus d'une fois exposé aux mauvais traitements des Turcs. Quant aux esclaves, plusieurs se tuaient de désespoir, d'autres reniaient la foi. A l'arrivée des missionnaires, grâce à leurs paroles de consolation, à leurs aumônes, à la vertu des sacrements, les choses peu à peu changent de face. Il se forme une nouvelle église d'Afrique. Chaque esclave dans les fers devient un confesseur de la foi ; il y eut même plus d'un martyr. L'appareil extérieur de la religion, son chant et ses cérémonies n'y manquent pas. Vingt-cinq bagnes ou environ, qui sont à Alger, à Tunis et à Biserte, deviennent, par la dévotion libre et les épargnes volontaires des pauvres captifs, autant de petits temples où les Chrétiens affligés ont la consolation d'entendre la messe et de participer aux divins mystères. Jésus-Christ y est nuit et jour avec ses membres souffrants. Le tabernacle où il repose n'est jamais sans une lampe allumée. Quand on le porte à un malade dans les bagnes, on l'accompagne le

flambeau ou le cierge à la main. Chaque année, le jour de la Fête-Dieu et pendant toute l'octave, il est exposé à la vénération publique; on le porte même en procession dans ces chapelles, et il y est suivi par une foule de gens dont les liens et les haillons lui font souvent plus d'honneur que la pourpre et le diadème.

Quelle joie pour Vincent de Paul, déjà plus que septuagénaire, de voir tant de biens opérés par ses prêtres! mais quel plaisir pour lui d'apprendre d'eux que le service divin se faisait à Tunis et à Alger avec autant de solennité que dans les paroisses de Paris! que les grand'messes et les divins offices y étaient célébrés tous les dimanches et les fêtes! qu'il se faisait souvent de pieuses fondations dans ces chapelles, et que les confréries qui sont d'usage en Europe, soit pour honorer la sainte Vierge, soit pour procurer des secours spirituels aux mourants ou aux morts, y étaient établies!

A ces pratiques usuelles de dévotion, qui nourrissent la piété d'un nombre de pieux esclaves, en succèdent quelquefois d'autres plus extraordinaires, dont Dieu se sert pour attirer à lui ceux à qui les voies communes ne suffisent pas. Les quarante heures et surtout les jubilés font en Barbarie, comme ailleurs, des effets admirables. On a vu dans ces jours de salut des hommes endurcis, qui avaient passé des dix, des vingt et des trente années sans penser à leur conscience, rentrer en eux-mêmes, se juger dans toute la sévérité de l'Évangile, et devenir enfin des modèles de pénitence. On a même vu, ce qui est plus surprenant encore, des déserteurs de la foi, des renégats français, espagnols, italiens, détester leur apostasie, la pleurer d'abord en secret, puis courir les risques de l'évasion, pour la pleurer en liberté dans le sein de leur patrie ¹.

Chose non moins merveilleuse! le consul de France à Alger, missionnaire, mais non dans les ordres, fut jeté en prison, frappé à coups de bâton sous la plante des pieds, et enfin condamné à mort par le dey, qui voulait le contraindre à payer sur l'heure la banqueroute d'un marchand de Marseille, se montant à douze mille livres, et le consul, nommé Barreau, n'en avait que trois cents. Il allait donc être égorgé, lorsqu'il fut racheté par les esclaves mêmes pour le service desquels il avait quitté sa patrie, et qui sacrifièrent toutes leurs petites épargnes pour faire la somme entière. Nous ne savons s'il y a quelque chose de plus beau dans l'histoire humaine. Vincent de Paul fit rendre à ces charitables captifs au delà de ce qu'ils avaient déboursé, et lorsque le consul Barreau revint en France l'an 1661, il y en ramena soixante-dix dont il avait aidé à briser les fers. Quant à Vin-

¹ Collet, l. 8. — Abelly, l. 4.

cent de Paul, il en racheta jusqu'à douze cents, et dépensa, tant pour eux que pour les autres, jusqu'à douze cent mille livres, qui feraient bien trois millions de nos jours.

Parmi les martyrs que la nouvelle église d'Afrique envoya au ciel, du milieu des chaînes et des bagnes, on connaît les suivants. Au mois d'août 1646, le premier missionnaire écrivait de Tunis à Vincent de Paul : « Je crois être obligé de vous faire savoir que, le jour de Sainte-Anne, un second Joseph fut sacrifié en cette ville pour la conservation de sa chasteté, après avoir résisté plus d'un an aux sollicitations de son impudique maîtresse, et avoir reçu plus de cinq cents coups de bâton, à cause des faux rapports que cette louve furieuse faisait de lui. Enfin il a remporté la victoire en mourant glorieusement pour n'avoir pas voulu offenser son Dieu. Il fut trois jours attaché à une grosse chaîne, où je l'allais visiter, afin de le consoler et de l'exhorter à souffrir plutôt tous les tourments du monde que de contrevenir à la fidélité qu'il devait à Dieu. Il se confessa et communia, et il me dit après : Monsieur, qu'on me fasse mourir tant qu'on voudra, je veux mourir chrétien. Quand on le vint prendre pour le conduire au supplice, il se confessa encore une fois ; et Dieu voulut pour sa consolation qu'il nous fût permis de l'assister à la mort : ce qui n'avait jamais été accordé par ce peuple inhumain. La dernière parole qu'il dit en levant les mains au ciel fut celle-ci : O mon Dieu, je meurs innocent !... Ce saint jeune homme était Portugais, et âgé de vingt-deux ans. J'invoque son secours : comme il nous aimait sur la terre, j'espère qu'il continuera à nous aimer dans le ciel. »

Il arriva, peu de temps après, quelque chose de semblable dans la même ville et dans celle d'Alger. Deux jeunes esclaves, sollicités plus honteusement encore que celui dont nous venons de parler, finirent leurs jours dans les tourments, pour n'avoir pas voulu se prêter à une passion abominable. Le premier, qui était Français, fut empalé à Tunis. Il fit paraître tant d'intrépidité aux approches de ce cruel et honteux supplice, que, de ses bourreaux, les uns prirent la fuite, les autres en l'exécutant tremblaient comme une feuille ; ce sont les termes du missionnaire, qui était présent. L'autre esclave, dont nous ignorons la patrie, mourut à Alger. Il y avait longtemps qu'il repoussait les assauts de son infâme patron : un jour que celui-ci voulait lui faire violence, il arriva, par accident, qu'il en fut blessé au visage. Le patron l'accusa d'avoir voulu le tuer, et le fit brûler vit. Ce genre de mort si terrible n'effraya point l'héroïque esclave : digne athlète de Jésus-Christ, il édifia jusqu'au dernier soupir.

Il y avait à Tunis deux enfants d'une quinzaine d'années, l'un de France, l'autre d'Angleterre. Tous deux avaient été enlevés de leur

pays, et vendus comme esclaves à deux maîtres qui demeuraient assez près l'un de l'autre. Ils contractèrent ensemble une amitié si étroite, que deux frères ne s'aiment pas davantage. L'Anglais était luthérien ; le Français, qui était bon catholique, lui donna des doutes sur sa religion. Le misisonnaire acheva de le convaincre. Il abjura ses erreurs, il se réunit à la sainte Église romaine. Son petit compagnon sut si bien le confirmer dans la foi, que, quelques marchands anglais et hérétiques étant venus à Tunis pour racheter des esclaves de leur pays et de leur secte, et l'ayant voulu mettre de ce nombre, il déclara hautement qu'il était catholique par la miséricorde de Dieu, et qu'il aimait mieux demeurer toute sa vie esclave, en professant la vraie religion, que de renoncer à un si grand bien pour recouvrer sa liberté.

Ces deux tendres amis se voyaient le plus souvent qu'il leur était possible. Leurs conversations roulaient d'ordinaire sur le bonheur d'être fidèle à Dieu et à son Église, d'en faire une profession solennelle, et de souffrir plutôt mille morts que d'y renoncer jamais. La Providence les préparait au combat comme de généreux athlètes. Leurs patrons se mirent en tête de leur faire renier Jésus-Christ. Le jeune Français fut un jour assommé de coups, et laissé pour mort sur la place ; son compagnon, qui se dérobaient souvent pour se consoler ensemble, le trouva dans cet état. Il l'appelle par son nom, pour savoir s'il vivait encore. A la voix connue de son ami, le jeune Français revient à lui-même et répond : Je suis chrétien pour la vie ! A ces mots, le petit Anglais se jette à ses pieds meurtris et sanglants, et les baise avec tendresse. Aux Turcs, qui s'étonnent, il dit : J'honore les membres qui viennent de souffrir pour Jésus-Christ, mon Sauveur et mon Dieu. Les Turcs le chassèrent avec injures.

Quand le Français fut guéri de ses plaies, il alla visiter son ami, mais le trouva dans l'état où peu auparavant il s'était trouvé lui-même : couché sur une natte, à demi mort des coups qu'il avait reçus, et environné de Turcs qui se repaissaient de ses douleurs. A cette vue, le courage du jeune Français se ranime, il s'approche de son ami, et lui demande, en présence des infidèles, qui des deux il aime le plus, Jésus-Christ ou Mahomet. Jésus-Christ ! s'écrie le petit Anglais : je suis Chrétien, et Chrétien je veux mourir. Désespéré de ce discours, un Turc menace le Français de lui couper les oreilles, et s'avance pour exécuter la menace. Le jeune Français lui enlève le couteau, se coupe une oreille lui-même, puis demande à ces barbares s'ils veulent qu'il se coupe encore l'autre. Les barbares, vaincus par tant de constance, laissèrent à ces jeunes enfants une pleine liberté de suivre les mouvements de leur conscience, et ne leur parlèrent

plus ni de Mahomet ni de l'Aleoran. Dieu, qu'ils avaient confessé avec tant de courage, acheva de les purifier dès l'année suivante 1648, par une maladie contagieuse qui les enleva de la terre au ciel.

Dans les archives de Saint-Lazare, il y a les actes de plusieurs autres martyrs, qu'il serait à souhaiter qu'on publiât pour la gloire de Dieu et de ses saints. Ce sont des pierres précieuses de la pauvre église d'Afrique, ressuscitée par la grâce de Dieu au milieu des chaînes et des bagnes. Parmi les captifs, il y avait souvent des prêtres et des religieux ; quand les missionnaires de Vincent de Paul ne pouvaient pas leur procurer une délivrance entière, ils tâchaient de leur obtenir au moins un adoucissement tel, qu'ils pussent servir de pasteurs à leurs compagnons d'infortune. La hiérarchie catholique, dont le chef siégeait à Rome, à la tête de l'univers chrétien, étendait ainsi ses organes et ses bienfaits jusque dans les bagnes de Tunis et d'Alger.

La même hiérarchie commençait alors, dans les rues de Paris, par la main de Vincent de Paul, une œuvre semblable, qu'elle continue de nos jours dans les rues de Péking et des autres villes de la Chine : arracher de tout jeunes captifs à la mort, à la mort temporelle et éternelle. Nous avons vu le Pharaon de l'Égypte commander à son peuple de noyer dans le Nil tous les enfants mâles nouvellement nés parmi les Hébreux ; nous avons vu la législation de la Grèce et de Rome païenne, non-seulement permettre, mais ordonner au père et à la mère de noyer, d'égorger, de tuer d'une manière quelconque, parmi leurs enfants nouveau-nés, tous les mâles et femelles qu'il leur plairait, surtout quand ils ne leur paraissaient point assez robustes ; en un mot, nous avons vu la législation *humaine* punir le meurtre de l'homme fait qui pouvait se défendre, mais permettre ou commander même le meurtre de l'innocence et de la faiblesse : aujourd'hui encore, dans la Chine idolâtre, le père et la mère jettent leur petit enfant parmi les immondices de la rue, dans le borbier voisin, ou dans l'auge des porcs. Il n'y a que la législation *divine* qui ait défendu ces meurtres *humains*, *paternels* et *maternels*, de l'innocence et de la faiblesse sans défense. Nous avons entendu le Dieu fait homme, le Dieu fait enfant. Ses disciples lui demandaient : Maître, qui croyez-vous qui sera le plus grand dans le royaume des cieux ? Jésus prit un petit enfant, et, l'ayant embrassé, il le mit au milieu d'eux et leur dit : En vérité, je vous le dis, si vous ne vous convertissez, et ne devenez comme de petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. Quiconque donc s'humiliera soi-même comme ce petit enfant-ci, celui-là sera le plus grand dans le royaume des cieux. Et quiconque reçoit en mon nom un enfant de cette sorte,

c'est moi-même qu'il reçoit. Prenez donc garde à ne mépriser aucun de ces petits ; car, je vous le dis, leurs anges dans le ciel voient sans cesse la face de mon Père qui est dans les cieux. Car le Fils de l'homme est venu sauver ce qui était perdu.

Avant Jésus-Christ, les enfants abandonnés par leurs père et mère étaient des enfants *perdus* ; depuis Jésus-Christ, ce sont des enfants *trouvés*, trouvés à la porte de sa maison, à la porte des églises, à la porte des Maisons-Dieu, des Hôtels-Dieu, où ils étaient abandonnés par le crime ou la misère, trouvés et adoptés par la charité.

Quelquefois, après que des personnes charitables avaient élevé ces pauvres orphelins, le père et la mère venaient les réclamer, et priver ainsi les parents adoptifs de leur récompense, ce qui tendait à faire manquer la bonne œuvre. Pour y porter remède, nous avons vu le premier empereur chrétien déclarer, par une loi, que les enfants exposés appartenait, ou comme enfants propres ou comme esclaves, à ceux qui les avaient nourris ¹. Nous avons vu le concile de Vaison, un peu avant le milieu du cinquième siècle, renouveler la même ordonnance.

Dans les paroisses chrétiennes de la campagne, il n'y a point d'enfant *trouvé*, parce qu'il n'y a point d'enfant abandonné ni perdu. Il n'en est pas de même dans les grandes villes, surtout à la suite des révolutions, qui corrompent la foi et les mœurs des peuples. Ainsi, à Paris, à la suite de l'anarchie religieuse, intellectuelle et morale de Luther et de Calvin, les enfants exposés à la porte des églises ou dans les places publiques étaient en grand nombre. Des commissaires les enlevaient par ordre de la police. On les portait chez une veuve de la rue Saint-Landri, qui, avec deux servantes, se chargeait du soin de leur nourriture. Mais, comme le nombre de ces enfants était grand et les charités médiocres, cette veuve ne pouvait ni entretenir assez de nourrices pour les allaiter, ni élever ceux qui étaient sevrés. La plupart mouraient ainsi de langueur. Souvent même les servantes, afin de se délivrer de l'importunité de leurs cris, leur faisaient prendre, pour les endormir, un breuvage qui abrégait leurs jours. Ceux qui échappaient à ce danger étaient donnés à ceux qui les voulaient prendre, ou vendus à si bas prix, qu'il y en a eu pour lesquels on n'a payé que vingt sous. Du reste, ceux qui s'en chargeaient ne le faisaient pas par un motif de compassion : les uns leur faisaient teter des femmes gâtées, dont le lait leur communiquait la contagion et la mort ; d'autres les substituaient aux vrais enfants de famille, qui, quelquefois, étaient morts par leur faute. On a même su que plusieurs

¹ *Cod. theod. lex 1, De exposit.*

avaient été égorgés pour servir, soit à des opérations magiques, soit à ces bains sanglants que la fureur de vivre a quelquefois inventés. Ce qui était plus déplorable, c'est que ceux qui n'avaient pas reçu le baptême mouraient sans le recevoir, la veuve de Saint-Landri ayant avoué qu'elle n'en avait jamais baptisé ni fait baptiser aucun.

Un tel désordre toucha sensiblement le cœur de Vincent de Paul. Il convia quelques dames de charité d'aller quelquefois dans cette maison, non pas tant pour découvrir le mal que pour voir s'il n'y aurait point quelque moyen d'y porter remède. La vue de ces petits innocents, abandonnés à la mort par leurs propres mères, leur parut un spectacle plus lamentable que le massacre de Bethléhem par Hérode.

Pressées d'une immense compassion, mais ne pouvant se charger de toute la multitude, elles eurent la pensée d'en sauver au moins quelques-uns. Elles se résolurent d'abord d'en nourrir douze ; et, pour honorer la Providence divine, dont elles ignoraient les desseins sur ces petites créatures, elles les tirèrent au sort. En 1638, on loua une maison à la porte Saint-Victor, pour les loger ; et la veuve Legras en prit soin avec les filles de la Charité. On essaya d'abord de les nourrir avec du lait de chèvre ou de vache ; mais, dans la suite, on leur donna des nourrices.

A ces premiers enfants adoptifs, les vertueuses dames en joignaient de temps en temps quelques autres, selon la dévotion et les moyens qu'elles en avaient : toujours elles les tiraient au sort. On eût bien voulu faire quelque chose de plus ; on était fâché de n'en pouvoir élever qu'un si petit nombre. La différence qui se trouva bientôt entre ceux de la porte Saint-Victor et ceux qui restaient à la rue Saint-Landri, attendrissait en faveur des derniers ; mais il n'était pas possible de les adopter tous. Cependant on pria Dieu, et on se consultait ensemble. Enfin, au commencement de 1640, on tint une assemblée générale. Vincent y représenta l'importance et la nécessité de cette bonne œuvre, le grand service qu'on y pouvait rendre à Dieu. Les dames prirent la résolution généreuse et générale de se charger du soin de ces pauvres enfants. Toutefois, d'après l'avis de leur saint directeur, elles ne le firent que par manière d'essai, et sans s'y obliger. Il n'y avait encore d'assuré qu'un revenu de douze à quatorze cents livres par an. Vincent leur obtint du roi une rente de douze mille livres sur les cinq grosses fermes. Avec ce secours, l'établissement se soutint pendant quelques années. Mais les besoins survenus en Lorraine, la crainte d'une révolution dans l'État, la Fronde, le nombre de ces enfants qui croissait tous les jours, et dont l'entretien allait au delà de quarante mille livres, toutes ces considérations amortirent enfin le courage des dames de la Charité. Elles dirent

hautement qu'une si excessive dépense passait leurs forces, et qu'elles ne pouvaient plus la soutenir.

Ce fut pour prendre un dernier parti sur une affaire si importante, que Vincent indiqua, l'an 1648, une autre assemblée générale. Les dames de Marillac, de Traversai, de Miramion, et tous ces noms respectables que Dieu a écrits au livre de vie, s'y trouvèrent. Le saint y mit en délibération si l'on continuerait la bonne œuvre qu'on avait commencée. Il proposa les raisons pour et contre. D'un côté, l'on n'avait pris aucun engagement, l'assemblée était libre de statuer ce qu'elle jugerait le plus convenable ; de l'autre côté, il fit voir que, par ses soins charitables, cette même assemblée avait jusqu'alors conservé la vie à un très-grand nombre d'enfants qui, sans ce secours, l'auraient perdue pour le temps et peut-être pour l'éternité ; que ces innocentes créatures, en apprenant à parler, avaient appris à connaître et à servir le Créateur ; que quelques-uns d'entre eux commençaient à travailler et à se mettre en état de n'être plus à charge à personne, et que de si heureux commencements présageaient des suites encore plus heureuses. Enfin, élevant un peu la voix, il conclut avec ces paroles : « Or sus, mesdames, la compassion et la charité vous ont fait adopter ces petites créatures pour vos enfants ; vous avez été leurs mères selon la grâce, depuis que leurs mères selon la nature les ont abandonnés : voyez maintenant si vous voulez aussi les abandonner. Cessez d'être leurs mères, pour devenir à présent leurs juges : leur vie et leur mort sont entre vos mains ; je m'en vais prendre les voix et les suffrages : il est temps de prononcer leur arrêt, et de savoir si vous ne voulez plus avoir de miséricorde pour eux. Ils vivront si vous continuez d'en prendre un charitable soin ; et, au contraire, ils mourront et périront infailliblement si vous les abandonnez : l'expérience ne vous permet pas d'en douter. »

Vincent ayant prononcé ces paroles avec un ton de voix qui faisait assez connaître quel était son sentiment, ces dames en furent si touchées, que toutes unanimement conclurent qu'il fallait soutenir, à quelque prix que ce fût, cette entreprise de charité ; et, pour cela, elles délibérèrent entre elles sur les moyens de la faire subsister. Pour loger les enfants, quand ils étaient sevrés, elles obtinrent du roi le château de Bicêtre ; mais l'air y ayant paru trop vif, on les ramena au faubourg Saint-Lazare, où dix à douze sœurs de la Charité se chargèrent de leur éducation. On leur acheta dans la suite deux maisons. Avec le temps, cette œuvre de Vincent de Paul a été imitée dans tous les pays chrétiens. Chaque année, en Europe et en Amérique, Vincent de Paul est le père et le sauveur de plus d'un million d'enfants, qui lui doivent la vie et l'éducation.

Un enfant abandonné de l'Europe, auquel s'intéressa spécialement Vincent de Paul, mais que ses voisins finirent par couper en trois, fut la pauvre Pologne. Ses rois furent, pendant le dix-septième siècle : Sigismond III, de 1587 à 1632; son fils Uladislas VII, de 1632 à 1648; Jean-Casimir V, de 1648 à 1668; Michel Coribut, de 1669 à 1673; Jean Sobieski, de 1674 à 1696. Quand Uladislas fut monté sur le trône, il envoya demander à la reine de France, Anne d'Autriche, une épouse de sa main. Elle lui envoya Marie-Louise de Gonzague, duchesse de Mantoue, que Vincent de Paul vit plus d'une fois parmi ses dames de charité. Uladislas étant mort en 1648, son frère, Jean-Casimir, jésuite, puis cardinal, fut élu roi de Pologne, et, avec la dispense du Saint-Siège, épousa la veuve de son frère. Sous ces deux rois, la Pologne, peu unie au dedans, fut attaquée au dehors par les Cosaques, les Russes et les Suédois, suivis de la peste. L'an 1651, Jean-Casimir, à la tête de cent mille hommes, bat trois cent mille Cosaques et Tartares en Volhynie. L'an 1655, Charles-Gustave, roi de Suède, entre à main armée en Pologne, et oblige, par ses progrès, Jean-Casimir à se retirer en Silésie. Retour de celui-ci en Pologne la même année. L'an 1656, bataille de trois jours entre les Polonais et les Suédois. L'an 1660, paix entre la Pologne et la Suède. L'an 1668, Jean-Casimir, voyant la noblesse polonaise soulevée contre lui depuis plusieurs années, abdique le 16 septembre dans la diète de Varsovie, après avoir fait aux Polonais la prédiction suivante : « Je prévois les malheurs qui menacent notre patrie, et plût à Dieu que je fusse faux prophète ! Le Moscovite et le Cosaque se joindront au peuple qui parle la même langue qu'eux, et s'approprient le grand-duché de Lithuanie. Les confins de la grande Pologne seront ouverts au Brandebourg, et la Prusse elle-même fera valoir les traités ou le droit des armes pour envahir notre territoire. Au milieu de ce démembrement de nos États, la maison d'Autriche ne laissera pas échapper l'occasion de porter ses vues sur Cracovie, etc. » Après son abdication, Jean-Casimir vint en France, choisit sa retraite dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés : il en devint abbé, ainsi que de Saint-Martin de Nevers. Il ne voulut jamais souffrir qu'on lui donnât le titre de *majesté*, et mourut à Nevers le 16 décembre 1672.

Au plus fort de la guerre avec les Cosaques, en 1651, la reine de Pologne demande à Vincent de Paul des prêtres de sa congrégation et des sœurs de la Charité pour ce lointain royaume. Vincent envoya quelques-uns de ses prêtres, leur donnant pour supérieur son assistant, son ami intime, nommé Lambert. Arrivés en Pologne, leur première occupation fut de se dévouer pour le pauvre peuple

de Varsovie, abandonné des nobles et des magistrats, mais visité par la peste et la famine. Avec les aumônes du roi et de la reine, Lambert organisa un service régulier pour les pauvres, les malades, et même pour les morts, qui restaient auparavant sans sépulture : il mourut quelque temps après, victime de son zèle. Il fut remplacé par d'autres missionnaires et par les sœurs de la Charité. Vincent de Paul avait pour la Pologne une tendresse de père et de mère, d'autant plus qu'il la voyait non-seulement ravagée par la peste et la famine, mais encore menacée dans sa religion, d'un côté par le schisme des Moscovites, de l'autre par l'hérésie des Suédois. Avant de mourir, il eut la consolation d'apprendre que la Pologne, fidèle à la foi de ses pères, triomphait de tous ses ennemis ¹.

¹ Collet, l. 5 et 8.

§ V^e.

SERVICE ÉMINENT QUE VINCENT DE PAUL REND A L'ÉGLISE PAR SON ZÈLE ÉCLAIRÉ CONTRE L'HÉRÉSIE JANSÉNIENNE. COMMENCEMENTS ET CARACTÈRE DE CETTE HÉRÉSIE.

Dans une conférence qu'il fit aux siens sur les dangers du royaume de Pologne, attaqué tout ensemble par la guerre, la peste, la famine, le schisme et l'hérésie, les Russes et les Suédois, Vincent de Paul leur dit ces paroles mémorables : « Un auteur d'hérésie me disait un jour : Dieu est enfin lassé des péchés de toutes ces contrées, il est en colère, et il veut résolument nous ôter la foi, de laquelle on s'est rendu indigne. Ne serait-ce pas, ajoutait-il, une témérité de s'opposer aux desseins de Dieu, et de vouloir défendre l'Église, quand il a résolu de la perdre ? Pour moi, disait-il encore, je veux travailler à ce dessein de détruire. Hélas ! messieurs, peut-être disait-il vrai, quand il avançait que Dieu, pour nos péchés, veut nous ôter l'Église. Mais cet auteur d'hérésie mentait en disant que c'était une témérité de s'opposer à Dieu en cela, et de s'employer pour conserver son Église et la défendre ; car Dieu le demande, et il le faut faire. Non, il n'y a pas de témérité de jeûner, de s'affliger, de prier pour apaiser sa colère, et de combattre jusqu'à la fin pour soutenir et défendre l'Église en tous les lieux où elle se trouve. Que si jusqu'à présent, du moins à ce qu'il paraît, nos efforts semblent avoir été inutiles à cause de nos péchés, il ne faut pas nous désister pour cela, mais, en nous humiliant profondément, continuer nos jeûnes, nos communions et nos oraisons avec tous les bons serviteurs de Dieu qui prient incessamment pour le même sujet ; et nous devons espérer qu'enfin Dieu, par sa grande miséricorde, se laissera fléchir et nous exaucera. Humilions-nous donc autant que nous pourrons en vue de nos péchés ; mais ayons confiance et grande confiance en Dieu, qui veut que nous continuions de plus en plus à le prier pour ce pauvre royaume de Pologne si désolé, et que nous reconnaissons que tout dépend de lui et de sa grâce ¹. » Telles sont les paroles mémorables de Vincent de Paul.

¹ Collet, l. 8. — Abelly, l. 4, c. 10.

Mais quel était cet auteur d'hérésie qui entreprit alors de travailler à la ruine de la religion et de l'Église ? Vincent de Paul voyait à Paris un de ses compatriotes, Jean du Verger de Hauranne, né à Bayonne, et abbé de Saint-Cyran, au diocèse de Poitiers. On vantait sa vertu, son érudition et ses autres qualités. Vincent le fréquenta : une amitié particulière s'établit entre eux. Hauranne, voyant en lui un compatriote humble et modeste, commença de lui découvrir peu à peu l'ensemble de ses idées et de ses projets. Le serviteur de Dieu fut d'abord surpris d'entendre une doctrine et des maximes bien extraordinaires : plus il allait avant dans cette découverte, plus les sentiments de son compatriote lui paraissaient dangereux. Un jour, entre autres, étant tombés en discourant ensemble sur quelque point de la doctrine de Calvin, il fut fort étonné de voir cet abbé prendre le parti et soutenir l'erreur de cet hérésiarque. Sur quoi lui ayant représenté que cette doctrine de Calvin était condamnée de l'Église, l'abbé lui répondit « que Calvin n'avait pas eu tant mauvaise cause, mais qu'il l'avait mal défendue ; » et il ajouta ces paroles latines : *Benè sensit, malè locutus est.*

Une autre fois, comme cet abbé s'échauffait à soutenir une doctrine qui avait été condamnée par le concile de Trente, Vincent, croyant que la charité l'obligeait de lui en faire quelque avertissement, lui dit : Monsieur, vous allez trop avant. Quoi ! voulez-vous que je croie plutôt à un docteur particulier comme vous, sujet à faillir, qu'à toute l'Église, et qui est la colonne de la vérité ? Elle m'enseigne une chose, et vous en soutenez une qui lui est contraire. O monsieur ! comment osez-vous préférer votre jugement aux meilleures têtes du monde, et à tant de saints prélats assemblés au concile de Trente, qui ont décidé ce point ? — Ne me parlez pas de ce concile, répartit Hauranne ; c'était un concile du Pape et des scholastiques, où il n'y avait que briques et que cabales.

Le serviteur de Dieu étant allé un jour lui rendre visite, le trouva dans sa chambre lisant la Bible. Comme il demeura quelque temps sans rien lui dire, de peur d'interrompre sa lecture, Hauranne tournant les yeux vers lui : Voyez-vous, monsieur Vincent, dit-il, ce que je lis ? C'est l'Écriture sainte. Et là-dessus il s'étendit beaucoup pour lui faire entendre que Dieu lui en donnait une intelligence parfaite et quantité de belles lumières pour son explication ; et ensuite il alla jusqu'à dire que la sainte Écriture était plus lumineuse dans son esprit qu'elle ne l'était en elle-même. Ce sont ses propres termes, que Vincent a rapportés plusieurs fois.

Un autre jour, après avoir célébré la messe en l'église de Notre-Dame, Vincent de Paul étant allé visiter le même abbé, il le trouva

renfermé dans son cabinet : d'où étant sorti quelque temps après, Vincent lui dit en souriant, avec sa douceur et sa civilité ordinaires : « Avouez, monsieur, que vous venez d'écrire quelque chose de ce que Dieu vous a donné en votre oraison du matin. » A quoi l'abbé, après l'avoir convié de s'asseoir, répondit : « Je vous confesse que Dieu m'a donné et me donne de grandes lumières. Il m'a fait connaître qu'il n'y a plus d'Église. » Et sur ce qu'il vit le saint homme tout surpris de ce discours, il reprit : « Non, il n'y a plus d'Église. Dieu m'a fait connaître qu'il y a plus de cinq ou six cents ans qu'il n'y a plus d'Église. Avant cela, l'Église était comme un grand fleuve qui avait ses eaux claires ; mais maintenant, ce qui nous semble l'Église n'est plus que de la bourbe : le lit de cette belle rivière est encore le même, mais ce ne sont plus les mêmes eaux. — Quoi ! monsieur, lui dit Vincent, voulez-vous plutôt croire vos sentiments particuliers que la parole de Notre-Seigneur Jésus-Christ, lequel a dit qu'il édifierait son Église sur la pierre, et que les portes de l'enfer ne prévaudraient point contre elle ? L'Église est son épouse, il ne l'abandonnera jamais, et le Saint-Esprit l'assiste toujours. » — Hauranne lui répondit : « Il est vrai que Jésus a édifié son Église sur la pierre ; mais il y a temps d'édifier et temps de détruire. Elle était son épouse, mais c'est maintenant une adultère et une prostituée ; c'est pourquoi il l'a répudiée, et il veut qu'on lui en substitue une autre qui lui sera fidèle. » Vincent lui représenta que les sentiments dont il était préoccupé étaient très-mauvais ; qu'il devait se défier de son propre esprit, et qu'il s'éloignait fort du respect dû à l'Église. Hauranne, qui perdait aisément patience, reprit d'un ton aigre : Mais vous-même, monsieur, savez-vous bien ce que c'est que l'Église ? Vincent répondit avec le catéchisme, que l'Église est l'assemblée des fidèles, unis par la profession de la même foi, la participation des mêmes sacrements, sous la conduite des pasteurs légitimes, principalement de notre Saint-Père le Pape. « Vous n'y entendez que le haut allemand, repartit Hauranne tout en colère. Vous êtes un ignorant : bien loin de mériter d'être à la tête de votre congrégation, vous mériteriez d'en être chassé ; et je suis fort surpris qu'on vous y souffre. — J'en suis plus surpris que vous, monsieur, répondit le saint homme ; et je sais bien que si on me rendait justice, on ne manquerait pas de me renvoyer ¹. »

Vincent de Paul rompit dès lors avec l'orgueilleux novateur. De leur côté, le supérieur général de l'Oratoire, le père de Condren, avec plusieurs prêtres de sa congrégation, se plaignaient de plus en

¹ Abelly, l. 2, c. 38 ; l. 3, c. 13. — Collet, l. 3.

plus des mauvais sentiments de Hauranne. Vincent fit un dernier effort pour le garantir du précipice. Il s'en alla donc un jour le trouver chez lui, par forme de visite. Et, après avoir préparé son esprit par quelques entretiens convenables pour bien recevoir le remède qu'il voulait lui appliquer, il lui parla de l'obligation où il était de soumettre son jugement à celui de l'Église, et d'avoir pour le saint concile de Trente plus de respect qu'il n'en avait témoigné. Il lui fit voir en particulier que quelques-unes des propositions qu'il avait soutenues en sa présence étaient contraires à la doctrine de l'Église ; il lui représenta qu'il se perdrait en s'engageant dans un labyrinthe d'erreurs, et surtout qu'il avait eu grand tort de vouloir l'y engager, lui et toute sa congrégation. Le saint s'anima dans la suite de cet entretien, il parla avec tant de force et de solidité, que Hauranne en fut interdit et ne répliqua pas un mot. C'était en 1637.

Un mois après, le novateur écrivit du Poitou une longue lettre à Vincent. Il y proteste d'abord qu'il n'a nullement le cœur chargé des quatre choses que Vincent lui a reprochées dans sa dernière visite. Il soutient que celles de ses opinions qu'on regarde comme des erreurs sont des vérités catholiques ; qu'elles ne passent pour des mensonges et des faussetés que parmi ceux qui aiment mieux la lueur et l'éclat que la lumière et la vérité ; qu'il n'y a aucun des évêques qui fréquentent la maison de Saint-Lazare à qui il ne les fasse autoriser, quand il lui plaira de leur en parler à loisir ; qu'il les lui fera voir à lui-même dans les livres saints ; que Vincent lui a fait ces reproches moins parce qu'il le jugeait coupable que pour s'excuser de l'avoir abandonné comme un criminel au temps de la persécution ; qu'il a toutefois facilement supporté cela de la part d'un homme qui depuis longtemps l'honorait de son amitié, et qui était à Paris en créance d'un parfaitement homme de bien. Seulement, ajoute-t-il, m'est restée cette admiration dans l'âme, que vous, qui faites profession d'être si doux et si retenu partout, ayez pris sujet d'un soulèvement qui s'est fait contre moi par une triple cabale et des intérêts assez connus, de vous joindre aux autres pour m'accabler, ajoutant cela de plus à leurs excès, que vous avez entrepris de me le venir dire dans mon propre logis, ce que nul des autres n'avait osé faire. Le novateur finit en témoignant au saint la bonne volonté qu'il a eue de servir sa compagnie autant pour le spirituel que pour le temporel ; et, pour lui prouver que, quoi qu'on dise, il est peu attaché à son sens et disposé à baisser avec ses amis, il l'assure qu'il a soutenu ses intérêts contre le jugement de sa conscience, qui ne le lui permettait pas ¹.

¹ Collet, l. 3. — Abelly, l. 2, c. 38.

Jean du Verger de Hauranne naquit à Bayonne, en 1581, d'une famille qui s'était rendue considérable par le commerce. Étudiant la théologie à Louvain, il fit connaissance avec Jansénius. Ils se retrouvèrent, l'an 1604, à Paris, où ils renouvelèrent leurs anciennes liaisons. Quelques années après, de retour à Bayonne, Hauranne renonça entièrement aux affaires de sa famille et se retira dans une maison de campagne de son père : l'étude y fut toute son occupation pendant deux ans. Au bout de ce temps, il engagea son ami Jansénius, qu'il avait laissé précepteur à Paris, à venir partager avec lui le loisir de sa retraite. Jansénius se rendit auprès de lui : ce fut là qu'ils jetèrent ensemble les premiers fondements du jansénisme.

Le premier fruit de l'étude de Hauranne fut le livre intitulé : *Question royale*. Il le composa à l'occasion d'un cas proposé à la cour. Il n'y traite de rien moins que de ce cas ; mais il y enseigne fort au long qu'on peut se tuer soi-même, et qu'il y a des occasions où on est obligé en conscience de le faire. Un de ses principes dans ce livre est celui des gnostiques : *Omnia munda mundis*, tout est pur pour les purs.

L'évêque de Bayonne ayant été transféré à Tours, Hauranne le suivit à Paris, où ce prélat le donna à l'évêque de Poitiers, qui le fit son grand vicaire et lui céda l'abbaye de Saint-Cyran. Dans ce poste, Hauranne commença de répandre ses erreurs, et de faire sourdement des prosélytes à la nouvelle secte dont il devait être le patriarche. Il sut gagner le père de Bérulle, et le tromper pendant longtemps par le zèle qu'il témoignait à procurer à sa congrégation de nouveaux établissements en Flandre et en France. Il gagna aussi la supérieure de la Visitation de Poitiers et beaucoup d'autres personnes. Mais, de toutes les connaissances qu'il fit, la plus avantageuse à son dessein fut celle de Robert Arnauld d'Andilly, qui passa par Poitiers, à la suite de la cour, en 1620. Quelque temps après, Hauranne lui écrivit une lettre où se trouvent ces paroles : « Tous les esprits de la terre, pour aigus et savants qu'ils soient, n'entendent rien à notre cabale s'ils ne sont initiés à ses mystères, qui rendent, comme en de saintes orgies, les esprits plus transportés les uns envers les autres que ne sont ceux qui tombent en manie, en ivresse et en passion d'amour impudique ¹. » Ces paroles indiquent bien clairement une société secrète. La conquête d'Arnauld d'Andilly pouvait paraître très-importante. Il était en quelque crédit à la cour ; il était l'aîné d'une très-nombreuse famille, que son exemple pouvait attacher à Hauranne : deux moyens efficaces pour avancer le projet de la cabale.

¹ *Réalité du projet de Bourg-Fontaine*, première partie, p. 33, t. 1. Paris, 1755.

Hauranne ne tarda pas de se rendre à Paris, où il cultiva toute la famille des Arnauld. Elle l'introduisit au monastère de Port-Royal, où Arnauld père, avocat, s'était rendu tout-puissant, sous prétexte d'en gérer le temporel. Il y avait deux de ses filles, Agnès et Angélique, que Hauranne jugea très-propres à recevoir ses nouveautés et à les mettre en vogue quand il serait temps. Il jeta dès lors les yeux sur cette maison, pour en faire sa place d'armes. L'évêque de Langres, Sébastien Zamet, en était supérieur ; il fallait l'éloigner : c'est de quoi il vint à bout par le moyen des mères Arnauld, qui firent remercier l'évêque de ses bons offices.

Port-Royal devint bientôt un lieu de fréquentes assemblées : elles avaient tout l'air de cabale, et déplurent au cardinal de Richelieu, qui, entendant d'ailleurs beaucoup parler des nouveautés que débitait le supérieur de Port-Royal, résolut de le faire arrêter. Il en parla au père Joseph, Capucin, son confident, et à l'abbé de Prières, et leur demanda ce qu'ils pensaient de ce nouveau dogmatiste. Comme il vit qu'ils n'osaient s'expliquer, il dit lui-même ce qu'il en pensait. Il est Basque, dit-il, et a les entrailles chaudes et ardentes par tempérament : cette ardeur excessive lui envoie à la tête des vapeurs dont se forment ses imaginations mélancoliques, qu'il prend pour des réflexions spéculatives ou pour des inspirations du Saint-Esprit, se faisant ainsi de ses extravagances des oracles et des mystères.

Ce fut vers ce temps que le père de Condren et saint Vincent de Paul se déclarèrent hautement contre le novateur, et signalèrent ses détestables maximes : le cardinal le fit observer ; Hauranne jugea prudent de s'éclipser, et ne reparut à Paris que six mois après. A son retour, il s'attacha un Oratorien nommé Seguenot, et l'engagea à faire imprimer sous son nom la traduction de la lettre de saint Augustin sur la virginité, avec des notes remplies des erreurs de Hauranne contre les vœux, notamment contre celui de chasteté. Ce livre scandalisa tous les gens de bien : la Sorbonne le censura comme hérétique. Hauranne, le véritable auteur, fut arrêté et enfermé au château de Vincennes le 15 mai 1638. On saisit tous ses papiers, entre autres les lettres à d'Andilly et à Vincent de Paul, et celle que Jansénius lui écrivait, qui découvrirent beaucoup de mystères de leur cabale. Les partisans de Hauranne prêtèrent à Richelieu bien des mauvais desseins pour cette détention : Hauranne les démentit tous sans y penser, en écrivant, avec sa modestie ordinaire, qu'il était aux prisons de Vincennes pour avoir voulu suivre exactement la théologie de sainte Thérèse ¹.

¹ *Lettres de S. Cyran*, première édition, lettre 23, p. 179.

On entendit juridiquement des témoins pour lui faire son procès. Ce furent l'abbé de Prières, Tardif, son ami intime ; Antoine Vigier, supérieur des Pères de la Doctrine chrétienne ; Pormorant, abbé de Pleine-Selve ; Nicolas Victon, aumônier du roi ; Marie d'Aquaviva, fille du duc d'Atrie, au royaume de Naples ; François de Caulet, depuis évêque de Pamiers, et plusieurs autres. Quant à l'évêque de Langres, au père de Condren et à Vincent de Paul, ils ne voulurent pas parler devant un juge laïque, mais ils donnèrent par écrit leurs dépositions au cardinal. Toutes se réduisaient, pour le fond, à ce que nous avons déjà vu de saint Vincent de Paul.

Hauranne s'occupa dans sa prison à composer ses *Lettres spirituelles* à différentes personnes de condition, vraies ou supposées, pour donner du relief au parti. D'Andilly les a données au public après la mort de son ami. Dans la 93^e, il enseigne, avec Wiclef et Jean Hus, que les mauvais prêtres ne sont plus prêtres. Il traça aussi le plan du livre contre la fréquente communion, et donna ses mémoires au jeune bachelier Antoine Arnauld, son élève, frère d'Arnauld d'Andilly. Le cardinal de Richelieu étant mort, le comte de Chavigny, devenu ministre d'État, trouva moyen de faire élargir le prisonnier, son ami, qui ne survécut guère à cette grâce : il tomba malade sur la fin de septembre 1643, et mourut le 11 octobre. Ses amis ne songèrent à lui faire administrer les sacrements que quand ils le virent tombé en apoplexie : il expira aux premières onctions. Les auteurs de la *Gallia christiana* firent de Hauranne un éloge comme d'un saint et orthodoxe personnage. Le clergé de France ordonna que cet éloge serait effacé. Les ministres huguenots Samuel Desmarets et Jurieu ont revendiqué ce saint personnage, comme étant des leurs et pensant comme eux.

Et de fait, la secte de Hauranne, plus connue sous le nom de jansénisme, n'est qu'une phase du calvinisme, un calvinisme plus artificieux. Un magistrat contemporain disait à l'historien Fleury, qui le rapporte et l'approuve : « Le jansénisme est l'hérésie la plus subtile que le diable ait tissée. Ils ont vu que les protestants, en se séparant de l'Église, se sont condamnés eux-mêmes, et qu'on leur avait reproché cette séparation ; ils ont donc mis pour maxime fondamentale de leur conduite, de ne s'en séparer jamais extérieurement, et de protester toujours de leur soumission aux décisions de l'Église, à la charge de trouver tous les jours de nouvelles subtilités pour les expliquer, en sorte qu'ils paraissent soumis sans changer de sentiments ¹.

¹ *Nouveaux Opuscules de Fleury*, p. 227 et 228.

Luther et Calvin attaquent ouvertement l'Église, sa hiérarchie, la primauté de son chef. Le patriarche du jansénisme, Hauranne, pense comme Luther et Calvin ; nous avons vu avec quel emportement, dans ses entretiens familiers, il s'exprimait sur l'Église, sur le Pape, sur le concile de Trente. Il est plus réservé dans ses écrits, mais il y pose des principes qui enferment les mêmes conséquences. Il écrit à d'Andilly : « La religion n'est rien qu'une confrérie de gens vivant et mourant ensemble. » Définition dont les athées mêmes pourraient s'accommoder. Dans la sixième leçon de sa *Théologie familière*, Hauranne demande : *Qu'est-ce que l'Église?* et il répond, avec Luther et Wicief : *C'est la compagnie de ceux qui servent Dieu dans la lumière et dans la profession de la vraie foi et dans l'union de la vraie charité.* Cette doctrine, qui n'admet dans l'Église que les justes et les élus, et qui en exclut tous les pécheurs, vient originairement des Donatistes, et a été condamnée dans le concile de Constance. En outre, comme les justes ne sont connus que de Dieu, l'Église de Jésus-Christ ne sera visible qu'à Dieu. Les Luthériens, les Calvinistes, qui ne veulent ni Pape, ni évêques, ni prêtres, ni visibilité de l'Église, adopteront sans peine cette définition. Il est vrai, dans son *Petrus Aurelius* il se donne l'air de défendre la hiérarchie, le Pape, les évêques, les prêtres ; mais en même temps il l'y ruine de fond en comble par ce principe de Jean Hus et de Wicief : On cesse d'être prêtre et évêque par un seul péché mortel contre la chasteté : *Extinguitur sacerdotalis dignitas... simul atque castitas deficit.* Comme Dieu seul sait qui ne s'est pas rendu coupable d'une pareille faute, Dieu seul sait qui est prêtre ou évêque, et qui ne l'est pas : pour les hommes, c'est chose impossible à savoir, la hiérarchie est invisible, elle est comme n'étant pas. Nous avons vu l'apostat Marc-Antoine de Dominis, dans sa *République ecclésiastique*, se'fforcer d'anéantir la monarchie de l'Église, de détruire la primauté du Pape et la nécessité d'un chef visible, de prouver enfin que saint Pierre n'était pas le seul chef de l'Église, mais que saint Paul lui était égal en autorité ; refuser à l'Église toute véritable juridiction, et confondre l'Église enseignante avec l'Église enseignée. L'ouvrage de cet apostat fut condamné par la Sorbonne en 1617 ; Richer, syndic de la faculté de théologie, refusa de souscrire à la condamnation. Dès 1611, lui-même avait publié un ouvrage, *De la puissance ecclésiastique et politique*, où il soutient les mêmes erreurs. Il se rétracta l'an 1629, et déclara, par un écrit signé de sa main, qu'il reconnaissait l'Église romaine pour mère et maîtresse de toutes les églises et pour juge infaillible de la vérité. Les Jansénistes reprirent sous main les erreurs de Richer et de l'apostat Marc-Antoine de Dominis.

Barcos, neveu de Hauranne, publia jusqu'à deux ouvrages pour soutenir l'hérésie des deux chefs, qui n'en font qu'un. Elle fut condamnée par un décret d'Innocent X, du 24 janvier 1647. Saint Vincent de Paul ne contribua pas peu à cette condamnation. Le 4 d'octobre 1646, il écrivait à un cardinal qui l'honorait de son amitié : « Je supplie très-humblement Votre Éminence d'agréer que je lui adresse quelques écrits contre l'opinion des deux chefs saint Pierre et saint Paul. Ces écrits ont été composés par un des plus savants théologiens que nous ayons, et des plus honnêtes hommes, qui ne veut point être nommé. Il a appris, par la gazette de Rome, que l'on y examine le livre qu'il réfute, et que deux docteurs de Sorbonne, qui y sont, soutiennent que la doctrine de ce livre est celle de leur faculté. Et cette même faculté, ayant été informée qu'on lui attribuait cette opinion des deux chefs, s'est assemblée et a député vers monsieur le nonce pour désavouer ces docteurs et l'assurer qu'elle est du sentiment contraire, et pour le supplier en même temps de faire en sorte que la prochaine gazette fasse mention qu'on lui attribue à faux cette doctrine. C'est ce qui a mû ce bon et vertueux personnage à m'apporter aujourd'hui ces écrits, à dessein que je les envoie à Rome, pour servir de mémoire à ceux que Sa Sainteté a députés pour examiner ledit livre. Ils trouveront dans cet ouvrage les passages qu'on rapporte pour la prétendue égalité de saint Paul avec saint Pierre, réfutés par les mêmes auteurs qu'on allègue, les uns après les autres ¹. » Comme nous avons vu, les sollicitations du saint homme eurent un plein succès.

Cette duplicité jansénienne se voit dans Pascal d'une manière frappante. Il dira dans la dix-septième de ses *Lettres provinciales* : « Je vous déclare donc que je n'ai, grâce à Dieu, d'attache sur la terre qu'à la seule Église catholique, apostolique et romaine, dans laquelle je veux vivre et mourir, et dans la communion avec le Pape, son souverain chef, hors de laquelle je suis persuadé qu'il n'y a point de salut. » Voilà Pascal catholique et jouissant pleinement de sa raison. Mais Rome ayant condamné ses lettres, Pascal dira :

« J'ai craint que je n'eusse mal écrit en me voyant condamné ; mais l'exemple de tant de pieux écrits me fait croire au contraire. Il n'est plus permis de bien écrire, tant l'inquisition est corrompue et ignorante. Il est meilleur d'obéir à Dieu qu'aux hommes. Je ne crains rien, je n'espère rien. Le Port-Royal craint, et c'est une mauvaise politique..... Quand ils ne craindront plus, ils se feront plus

¹ Abelly, l. 2, c. 38. — Collet, l. 5.

craindre. Le silence est la plus grande persécution. Jamais les saints ne se sont tus. Il est vrai qu'il faut vocation ; mais ce n'est pas des arrêts du conseil qu'il faut apprendre si l'on est appelé, mais de la nécessité de parler. Si mes lettres sont condamnées à Rome, ce que j'y condamne est condamné dans le ciel. L'inquisition (le tribunal du Pape pour l'examen et la condamnation des livres) et la société (des Jésuites) sont les deux fléaux de la vérité ¹. » Certainement, dirons-nous avec le comte de Maistre, Calvin n'aurait ni mieux ni autrement dit ².

Nicole n'est pas moins dangereux que Pascal. Dans son explication du symbole, sur l'article : *Je crois la sainte Église catholique*, il dit quelques mots de la primauté du Pape, mais supprime l'infaillibilité de l'Église dispersée : dans son traité de *l'Unité de l'Église*, il dissimule l'unité de son chef ; enfin, dans le quatrième volume de ses *Essais*, il dit : « L'Église n'est presque plus composée que de morceaux de sable, c'est-à-dire de membres secs. » Ce qui revient à l'impiété de Hauranne sur la caducité, le dépérissement ou même l'entière destruction de l'Église. Nicole se détacha des Jansénistes vers la fin de sa vie ; mais ses ouvrages ne sont pas moins infectés du venin de leur doctrine, et feront toujours plus de mal que de bien à ceux qui les lisent. On ne peut guère en excepter que sa *Perpétuité de la foi sur l'Eucharistie*, dont Arnauld a jugé à propos de se faire honneur, comme le geai des plumes du paon. Encore trouve-t-on aussi bien et mieux dans Bellarmin, dans les frères Wallembourg et dans le chanoine régulier Garet, qui a écrit précisément sur le même sujet, et où se trouve cette foule de textes cités par Arnauld et Nicole. Le style de Nicole est généralement sec, froid et lourd. Pour louer le Jésuite Bourdaloue, on a dit : C'est Nicole éloquent. Ce qui veut dire que Nicole, le plus élégant écrivain de Port-Royal, Pascal excepté, est égal à Bourdaloue, moins l'éloquence.

Un avocat janséniste, Simon Vigor, écrivait de son côté pour diminuer l'autorité du Pape, lui substituer une aristocratie épiscopale, même le gouvernement démocratique, afin d'asservir chaque église nationale au gouvernement séculier et aux avocats ³. Dans son discours sur les libertés de l'Église gallicane, Fleury fait cette observation : « Les Français, les gens du roi, ceux-là mêmes qui ont fait sonner plus haut ce nom de libertés, y ont donné de rudes atteintes en poussant les droits du roi jusqu'à l'excès ; en quoi l'injustice de Dumoulin est insupportable. Quand il s'agit de censurer le Pape, il

¹ *Pensées de Pascal*, t. 2, art. 17, n. 82. — ² *De l'Église gallicane*, c. 9. —

³ *Réalité du projet de Bourg-Fontaine*, sixième partie.

ne parle que des anciens canons ; quand il est question des droits du roi, aucun usage n'est nouveau ni abusif : et lui et les jurisconsultes qui ont suivi ces maximes inclinaient à celles des hérétiques modernes, et auraient volontiers soumis la puissance même spirituelle de l'Église à la temporelle du prince. Cependant ces droits exorbitants du roi et des juges laïques, ses officiers, ont été un des motifs qui ont empêché la réception du concile de Trente ¹. » Charles Dumoulin, né en 1500, mort en 1566, fut successivement catholique, calviniste, luthérien, et redevint catholique quelque temps avant sa mort. Clément VII condamna ses ouvrages à être brûlés.

Un autre avocat, Pierre Pithou, demi-protestant, publia vers la fin du seizième siècle son grand traité des *Libertés de l'église gallicane* ; au commencement du siècle suivant, l'avocat Pierre Dupuis publia les *Preuves* de ces libertés. Les deux ouvrages sont réunis en quatre volumes *in-folio*, et cette compilation, infiniment condamnable, est cependant le grand arsenal où tous les successeurs de Pithou et de Dupuis n'ont cessé de puiser. Vingt-deux évêques, qui examinèrent le livre en 1639, le dénoncèrent, dans une lettre encyclique, à tous leurs confrères, *comme un ouvrage détestable, rempli des propositions les plus venimeuses et masquant des hérésies formelles sous le beau nom de libertés* ². Fleury dira comme ces évêques : « La grande servitude de l'église gallicane, s'il est permis de parler ainsi, c'est l'étendue excessive de la juridiction séculière ³. » Toutefois le même, dans le même discours, dira de ces maximes parlementaires de la servitude ecclésiastique : « La doctrine ancienne est demeurée à des docteurs souvent moins pieux et moins exemplaires en leurs mœurs que ceux qui enseignent la nouvelle (celle de l'Église romaine). Quelquefois même ceux qui ont résisté aux nouveautés ont été des jurisconsultes ou des politiques profanes ou libertins, qui ont outré les vérités qu'ils soutenaient, et les ont rendues odieuses. C'est une merveille que l'ancienne et saine doctrine se soit conservée au milieu de tant d'obstacles ⁴. »

Un contemporain de Fleury, Fléchier, évêque de Nîmes, nous fait ce portrait des jurisconsultes et des magistrats de son siècle : « Quel magistrat aujourd'hui veut interrompre ses divertissements, quand il s'agirait, je ne dis pas du repos, mais de l'honneur, et peut-être même de la vie d'un misérable ? La magistrature n'est que trop souvent un titre d'oisiveté qu'on n'achète que par honneur et qu'on n'exerce que par bienséance. C'est ne savoir pas vivre et faire injure

¹ *Nouv. Opusc. de Fleury*, 1818, p. 156 et 157. — ² *Procès-verbaux du clergé r a nce*, t. 3, pièces justificatives, n. 1. — ³ *Ubi supra*, p. 106. — ⁴ P. 155.

aux magistrats, que de leur demander justice lorsqu'ils ont résolu de se divertir. Leurs amusements sont comme la partie sacrée de leur vie, à laquelle on n'ose toucher ; et ils aiment mieux lasser la patience d'un malheureux, et mettre au hasard une bonne cause, que de retrancher quelques moments de leur sommeil, de rompre une partie de jeu ou une conversation inutile, pour ne rien dire de plus ¹. » Tels étaient les jurisconsultes profanes et libertins qui, suivant Fleury, soutinrent l'ancienne doctrine des parlements contre les nouveautés de Rome ! Fleury fut lui-même avocat, et le fut toujours plus que prêtre.

Nous avons vu tous les saints, notamment dans ces derniers siècles, engager les fidèles à fréquenter les sacrements de pénitence et d'eucharistie, leur en donner l'exemple, et en retirer des fruits merveilleux de sanctification, tant pour eux que pour les autres. La secte de Hauranne et Jansénius avait un esprit tout différent. En l'année 1643, l'un de ses chefs, Antoine Arnauld, publia, sous le titre de *Fréquente Communion*, un ouvrage pour détourner les fidèles de fréquenter les sacrements de pénitence et d'eucharistie. Cet ouvrage portait l'approbation de seize évêques, dont plusieurs ne l'avaient pas lu. Ce ne fut d'abord qu'un cri général de tous les catholiques contre un écrit si dangereux. Le père Yves, Capucin ; Raconis, évêque de Lavaur ; le père Petau, Jésuite ; Isaac Habert, depuis évêque de Vabres, réclamèrent pour la doctrine de l'Église. Les prélats approbateurs envoyèrent à Rome le sieur Bourgeois, docteur de Sorbonne, pour empêcher que le livre qu'ils protégeaient n'y fût censuré. Ensuite ils firent présenter au Pape une soumission du docteur Arnauld, dont ils prièrent instamment Sa Sainteté de se contenter. Le Saint-Siège s'en contenta en effet, et poussa la condescendance jusqu'à ne pas condamner directement le livre de la *Fréquente Communion*. Mais l'abbé de Barcos, neveu de Hauranne, ayant publié, en 1645, deux traités pour soutenir l'hérésie des *deux chefs qui n'en font qu'un*, Innocent X, par un décret du 24 janvier 1647, condamna non-seulement ces traités comme hérétiques, mais encore tous les autres livres où cette proposition est établie et soutenue, tant ceux qui étaient déjà imprimés que ceux qui pourraient l'être à l'avenir. Clause remarquable qui tombe sur le livre de la *Fréquente Communion*, dont la préface contenait ladite hérésie. L'ouvrage fut formellement condamné en 1648 par l'archevêque de Besançon, plusieurs de ses propositions flétries en 1690 par le Pape Alexandre VIII, sa lecture défendue en 1695 par l'archevêque de Malines, et enfin

¹ Fléchier, *Panégyrique de S. Louis*.

réprouvé dans son entier, l'an 1705, par la faculté de Louvain.

Voici le jugement qu'en porta saint Vincent de Paul dans deux lettres à l'un de ses missionnaires qui l'avait consulté à cet égard. Vincent y dit en substance : Il se peut faire que quelques personnes aient profité de la lecture de cet ouvrage ; mais, s'il a servi à une centaine, en les rendant plus respectueux à l'égard des sacrements, il y en a pour le moins dix mille à qui il a nuï, en les en retirant tout à fait ; on ne voit plus que la sainte communion soit fréquentée comme elle l'était autrefois, pas même à Pâques : plusieurs curés de Paris s'en plaignent ; à Saint-Sulpice, on avait trois mille communions de moins qu'à l'ordinaire ; à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, quinze cents personnes avaient manqué à ce devoir de religion, et il en est ainsi des autres. Il est vrai qu'il n'y a que trop de gens qui abusent de l'eucharistic, et moi, misérable, dit-il, plus que tous les hommes du monde ; mais il ne faut par corriger un abus par un autre. C'en est un d'éloigner de la sainte table, non pour huit ou dix jours, mais pour cinq ou six mois, de bonnes religieuses qui vivent dans une grande pureté, comme on sait que ces nouveaux réformateurs le pratiquent. Saint Charles a été bien éloigné de ces excès, lui qui ne recommande rien tant dans ces conciles que la communion fréquente, et qui décerne de grièves peines contre les prédicateurs qui en détournent les fidèles directement ou indirectement.

Comme pour défendre le livre et l'auteur, le missionnaire répétait ce qu'on disait alors, que le docteur Arnauld n'en voulait qu'à ceux qui admettaient trop aisément les pécheurs à la participation des saints mystères : Vincent avoue que c'est un excès que saint Charles déplore : mais il soutient en même temps que les principes du livre de la *Fréquente Communion* vont plus loin, et que ce n'est que pour mieux couvrir son jeu que l'auteur paraît adoucir les termes. En effet, dit notre saint, ne loue-t-il pas hautement dans sa préface, page 36, la piété de ceux qui voudraient différer la communion jusqu'à la fin de leur vie, comme s'estimant indignes d'approcher du corps de Jésus-Christ ? N'assure-t-il pas qu'on satisfait plus à Dieu par cette humilité que par toutes sortes de bonnes œuvres ? Ne dit-il pas, dans le chapitre second de la troisième partie, que c'est parler indignement du Roi du ciel que de dire qu'il soit honoré par nos communions ? Quand même, continue-t-il, on fermerait les yeux à toutes ces considérations, peut-on ne pas apercevoir que les dispositions qu'exige ce jeune docteur pour la réception des saints mystères sont si hautes, si éloignées de la faiblesse humaine, qu'il n'y a personne sur la terre qui puisse s'en flatter ? Si,

comme il le soutient sans aucun adoucissement, il n'est permis de communier qu'à ceux qui sont entièrement purifiés des images de la vie passée, par un amour divin, pur et sans aucun mélange, qui sont parfaitement unis à Dieu seul, entièrement parfaits et entièrement irréprochables, peut-on se dispenser de dire avec lui que ceux qui, selon la pratique de l'Église, communient avec les dispositions ordinaires, sont des chiens et des antechrists ? Non, continue-t-il ; avec de tels principes, il n'appartient plus de communier qu'à monsieur Arnauld, qui, après avoir mis ces dispositions à un si haut point qu'un saint Paul en serait effrayé, ne laisse pas de se vanter plusieurs fois dans son Apologie qu'il dit la messe tous les jours, etc.

Le missionnaire consultant prétendait qu'il était faux que l'auteur du livre de la *Fréquente Communion* voulût introduire l'usage de ne donner l'absolution qu'à ceux qui auraient déjà fait pénitence, et que sur ce point il ne pensait même, par rapport à ceux qui étaient tombés dans des péchés griefs, que ce que pensait saint Charles Borromée. D'où il suivait encore que le docteur Arnauld n'avait jamais songé à introduire la pénitence publique pour les péchés secrets.

Vincent attaque ces deux réponses. Il dit à la première que monsieur Arnauld ne veut pas seulement introduire la pénitence avant l'absolution pour les gros pécheurs, mais qu'il en fait une loi générale pour tous ceux qui sont coupables d'un péché mortel. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à lire le huitième chapitre de la seconde partie de son livre. Il y fait dire au pape saint Grégoire qu'il est nécessaire que le pécheur fasse pénitence de ses péchés, non-seulement avant de communier, mais même avant de recevoir l'absolution. Il ajoute que, selon les règles saintes que le pape Innocent a données à toute l'Église après les avoir apprises de la tradition perpétuelle de la même Église, l'ordre que les prêtres doivent garder dans l'exécution de la puissance que le Sauveur leur a donnée de lier et de délier les âmes, c'est de n'absoudre les pécheurs qu'après les avoir laissés dans les gémissements et dans les larmes, et leur avoir fait accomplir une pénitence proportionnée à la qualité de leurs péchés. Ces paroles et beaucoup d'autres qui suivent montrent que, selon monsieur Arnauld, il est nécessaire de différer l'absolution pour tous les péchés mortels jusqu'à l'accomplissement de la pénitence. Au reste, Vincent sait que c'était la pratique de l'abbé de Saint-Cyran, et qu'on y soumet encore ceux qui se livrent à la conduite du parti.

De ces principes, selon lesquels on ne doit donner l'absolution que quand le péché est déjà expié par une satisfaction proportionnée, Vincent infère avec raison que l'absolution n'est que déclara-

toire. Il ajoute qu'il est inutile d'alléguer que l'auteur du livre a dit ailleurs le contraire ; car il est d'usage chez tous les novateurs de semer des contradictions dans leurs ouvrages, pour s'échapper. Calvin nie trente fois qu'il fasse Dieu auteur du péché, quoiqu'il fasse d'ailleurs tous ses efforts pour établir cette maxime détestable que tous les catholiques lui attribuent. « J'ai ouï dire, continue-t-il, à feu monsieur de Saint-Cyran, que, s'il avait dit dans une chambre des vérités à des personnes qui en seraient capables, et qu'il passait dans une autre où il en trouverait d'autres qui ne le seraient pas, il leur dirait le contraire : il prétendait même que Notre-Seigneur en usait de la sorte, et recommandait qu'on fit de même. »

Le serviteur de Dieu reconnaît volontiers que saint Charles a rétabli dans son diocèse la pénitence et les décrets qui la concernent ; mais le missionnaire consultant doit reconnaître à son tour que ce saint cardinal n'a pas fait consister la pénitence à se retirer de la communion, si ce n'est dans les cas portés par les canons, tels que sont ceux des occasions prochaines et autres semblables. Jamais il n'a ordonné ni qu'on refusât l'absolution à tous ceux qui n'auraient pas encore satisfait pour leurs péchés, ni qu'on fit des pénitences publiques pour des péchés secrets. Il n'a jamais dit, comme fait monsieur Arnauld au troisième chapitre de sa seconde partie, qu'on ne trouve dans les anciens Pères, et surtout dans Tertullien, que la pénitence publique en laquelle l'Église exerçât le pouvoir des clefs. C'est à toutes ces nouveautés que se réduit le livre de la *Fréquente Communion*. Quoiqu'il fasse quelquefois semblant de ne proposer ces anciennes pratiques que comme plus avantageuses, ses raisonnements vont à en établir la nécessité. Partout il donne ces sentiments comme les grandes vérités de la religion, comme la pratique des apôtres et de toute l'Église durant douze siècles, et enfin comme une tradition immuable. Vincent ajoute que toutes ces idées ont une parfaite liaison avec le principe de ceux qui les avancent : ils sont persuadés que l'Église a cessé d'être depuis qu'elle a cessé de garder ces sortes d'usages. Deux des coryphées de ces opinions ayant cru que la mère de Sainte-Marie était disposée pour eux, lui avaient dit que depuis cinq cents ans il n'y a point d'Église : et c'est elle-même, ajoute Vincent, qui me l'a dit et écrit ¹.

De Hauranne composa dans le même but le *Chapelet secret du Saint-Sacrement*. Chaque grain est un attribut de Dieu, sur lequel le fanatique auteur débite ses rêveries dans un incroyable galimatias. La Sorbonne, qui condamna l'ouvrage dès qu'il parut, déclare

¹ Collet, l. 5.

qu'il contient plusieurs extravagances, impertinences, erreurs, blasphèmes et impiétés qui tendent à séparer et à détourner les âmes de la pratique des vertus, spécialement de la foi, espérance et charité, qu'il détruit la façon de prier instituée par Jésus-Christ. Elle ajoute ces termes bien remarquables, que cet ouvrage tend à introduire des opinions contraires aux effets d'amour que Dieu a témoignés pour nous, et nommément au sacrement de la sainte eucharistie et au mystère de l'incarnation. Ce chapelet fut également censuré à Rome.

En voici deux grains pour échantillon de doctrine et de style. « 8. ÉMINENCE. Afin que Jésus-Christ entre en tous ses droits, qu'il s'élève glorieusement dans toutes ses prééminences, qu'il fasse une SÉPARATION de grandeur entre lui et la créature, que les âmes acceptent leurs bassesses en hommage à cette grandeur, qu'il soit un Dieu Dieu, c'est-à-dire se tenant dans les grandeurs divines, selon lesquelles il ne peut être dans rien moindre que lui. — 9. POSSESSION... Il faut que les âmes adorent en Jésus-Christ la possession qu'il a de lui-même, et QU'ELLES N'AIENT POINT DE VUE, S'IL LUI PLAÎT LES POSSEDER OU NON, étant assez qu'il se possède lui-même. »

En un mot, la foi du nouvel Évangile oblige ses sectateurs à regarder Jésus-Christ comme un Dieu Dieu, et rien de plus. La sublimité de la vertu, sous ce même Évangile, consiste à faire une séparation de grandeur entre Jésus-Christ et la créature, à ne s'embarasser pas s'il possède nos cœurs ou non. Les principaux devoirs seront de renoncer au pouvoir qu'a l'homme de s'assujettir à Dieu, de ne faire aucun fond sur les promesses de Dieu : l'aventurier réformateur ne veut pas que les âmes fondent leurs espérances sur cela. Jamais hérésiarque tint-il un langage plus blasphématoire ? Ce n'est pas tout. L'union avec Jésus-Christ fait le bonheur du Chrétien dans cette vie : ce Dieu fait homme fait ses délices de se communiquer aux âmes pures avec une familiarité ineffable ; cela déplaît à Hauranne : il faut que ces disciples disent à Jésus-Christ de se retirer, de ne pas se rabaisser jusqu'à eux, que ces abaissements sont indignes de lui, qu'il ne doit point s'embarasser de ce qui est fini, c'est-à-dire être indifférent au salut ou à la réprobation des âmes qui lui ont coûté si cher ¹.

A ces traits sataniques, qui ne reconnaît cet auteur d'hérésie qui disait confidemment à Vincent de Paul qu'il voulait travailler à détruire la religion et l'Église ? qui ne reconnaît cette cabale mystérieuse dont Hauranne parlait à d'Andilly ? Quand nous n'aurions pas d'autres preuves pour croire au projet de Bourg-Fontaine, ces faits seuls suffiraient.

¹ Réalité du projet de Bourg-Fontaine, deuxième partie, art. 2. — Dictionn. des livres jansénistes, art. Chapelet secret du très-Saint-Sacrement.

L'an 1654, Jean Filleau, conseiller et avocat du roi, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, publia une *Relation juridique de ce qui s'est passé à Poitiers touchant la nouvelle doctrine des Jansénistes*. Filleau, issu d'une famille d'Orléans distinguée dans la magistrature, mais qui sortit de cette ville vers 1562, lorsque le calvinisme y prévalait, pour cause de son attachement à la religion catholique, naquit à Poitiers l'an 1600. Voici donc ce qu'il rapporte dans sa relation, imprimée par le commandement de la reine. Un ecclésiastique de mérite passant par Poitiers et y ayant entendu parler de son zèle pour la bonne doctrine, s'adressa à lui en sa qualité d'avocat du roi, et lui déclara qu'il avait, en 1621, assisté à Bourg-Fontaine, chartreuse près de Paris, à une assemblée de six personnes outre lui, dont une seule dans le moment était survivante, mais toutes attachées à la nouvelle doctrine, et que dans cette conférence il ne s'était agi de rien moins que de renverser la religion chrétienne pour établir le déisme sur ses débris. L'ecclésiastique ajouta qu'ayant paru aux membres de l'assemblée qu'il y aurait trop de danger et trop peu d'espoir de succès si on attaquait la religion de front, il avait été convenu qu'on commencerait par décréditer les sacrements les plus fréquentés par les adultes, savoir l'eucharistie et la pénitence. Les six membres de la cabale ne sont désignés dans la relation que par leurs initiales : J. D. V. D. H. (Jean du verger de Hauranne) ; C. J. (Corneille Jansénius) ; A. A. (Arnauld d'Andilly) ; S. V. (Simon (Vigor) ; P. C. (Philippe Cospéan, évêque de Nantes) ; P. C. (Pierre Camus, évêque de Belley). Maintenant, que cette cabale se soit concertée à Bourg-Fontaine ou ailleurs, entre ces six personnes ou d'autres, toujours est-il qu'il existait un cabale dont Hauranne était le chef, où l'on se moquait du Pape, du concile de Trente et de l'Église entière, qu'on disait périe depuis cinq à six siècles, et où l'on travaillait à rendre cette ruine plus complète : nous l'avons entendu de la bouche même de Hauranne, et nous voyons les œuvres tendre à ce but ¹.

Ce qui révolte le plus dans Luther et Calvin, c'est de dire que nous n'avons point de libre arbitre ; que Dieu opère en nous le mal comme le bien ; qu'il nous punit du mal que nous ne pouvons éviter ; et enfin de mettre cette affreuse doctrine sur le compte de saint Augustin. C'est là nous faire un dieu pire que Satan. Or, l'ami intime de Hauranne, Corneille Jansen, plus connu sous le nom de Jansénius, reproduira mais avec plus d'artifice, l'impiété et l'imposture des deux hérésiarques.

¹ Voir *Port-Royal*, par M. Sainte-Beuve, t. 1, p. 303.

Corneille Jansénius naquit en 1583, au village d'Acquoi, près Léerdam en Hollande. Il commença ses études à Utrecht, vint les continuer à Louvain, où il trouva un vieux docteur nommé Janson, fort attaché aux erreurs de Baïus, quoique condamnées. Il fit aussi connaissance avec Jean du Verger de Hauranne, et vint ensuite à Paris pour achever ses études. De là, Hauranne l'emmena à Bayonne, où l'évêque de cette ville le mit à la tête du collège qu'il venait de fonder. Jansénius remplit cette place jusqu'en 1617, et retourna à Louvain, où il fut fait principal du collège de Sainte-Pulchérie. Il prit le bonnet du docteur en théologie l'an 1619, et devint, en 1630, professeur d'Écriture sainte. Nommé évêque d'Ypres en 1633, il occupa ce siège peu de temps, étant mort de la peste le 6 mai 1638. Il avait publié lui-même un discours moral *sur la réforme de l'homme intérieur*; l'*Alexipharmacum*, contre les ministres protestants de Bois-le-Duc; une défense de cet ouvrage, sous le titre d'*Éponge des notes*, contre le ministre Voët; des commentaires sur le Pentateuque et les quatre évangiles; le parallèle entre les erreurs des semi-Pélagiens de Marseille et celles des semi-Pélagiens modernes; le *Mars Gallicus*, où les Français étaient assez maltraités à l'occasion de leur alliance avec les Hollandais : on a même de lui une thèse où il soutient l'infaillibilité du pape.

Occupé d'un ouvrage bien plus considérable, il écrivait à Hauranne le 5 mars 1621 : « Je n'ose dire à personne du monde ce que je pense, selon les principes de saint Augustin, d'une grande partie des opinions de ce temps, et particulièrement de celle de la grâce et de la prédestination, de peur qu'on ne me fasse le tour à Rome qu'on a fait à d'autres (à Baïus), avant que toutes choses soient mûres et à son temps... Je suis dégoûté un peu de saint Thomas, après avoir sucé saint Augustin... Je vous en dirai plus, si Dieu nous fait la faveur de nous voir un jour. » Le 4 novembre de la même année, il manda au même que l'ouvrage avançait, mais que s'il le faisait voir à ses adversaires, il serait décrié comme le plus extravagant rêveur qu'on eût vu de son temps. Peu de jours avant sa mort, il écrivit au pape Urbain VIII, qu'il soumettait sincèrement à sa décision et à son autorité l'*Augustinus* qu'il venait d'achever; et que, si le saint Père jugeait qu'il fallût y faire quelques changements, il y acquiesçait avec une parfaite obéissance. Cette lettre était édifiante; mais elle fut supprimée par ses exécuteurs testamentaires, et, selon toutes les apparences, on n'en aurait jamais eu connaissance si, après la réduction d'Ypres, elle n'était tombée entre les mains du prince de Condé, qui la rendit publique. Jansénius, quelques heures avant que de mourir, et dans son dernier testament, soumit encore et sa personne et son livre au juge-

ment et aux décisions de l'Église romaine. Voici les termes qu'il dicta une demi-heure avant que d'expirer : « Mon sentiment est que difficilement peut-on y trouver à changer quelque chose : si cependant le Siège de Rome veut y faire quelque changement, je suis enfant d'obéissance, et enfant obéissant de l'Église romaine, dans laquelle j'ai toujours vécu jusqu'à ce lit de mort. Fait le 6 mai 1628. »

Ainsi, d'un côté, Jansénius soumettait son livre à Rome pour y faire *quelque changement*, et, de l'autre, il s'attendait à être condamné par Rome, qui effectivement l'avait déjà condamné dans la personne de Baïus, dont il renouvela sciemment les erreurs. On voit encore par ailleurs que Jansénius n'avait pas la conscience excessivement délicate. Principal du collège de Sainte-Pulchérie, il écrivait à Hauranne, dont le neveu, Barcos, étudiait à Louvain : Je lui fournirai, tant que vous voudrez, tout ce qu'il lui faudra, de l'argent du collège, je le dis naïvement, que j'ai entre les mains. Et dans une autre lettre : Quant à Barcos, vous vous mettez trop en peine du fournissement de ce qu'il aura besoin, et me semble que vous n'apportez pas en cela votre rondeur accoutumée ; car je vous ai tant de fois répété que cela ne m'incommode aucunement, et le dirais franchement s'il était autrement : non que j'aie tant de moyens de moi-même, qui n'était rien, sinon ma vie ; mais c'est l'argent du collège qui est dans mes mains qui permet bien cela, et davantage, sans qu'aux comptes que je rends toutes les années, personne du monde en sache rien ¹.

L'*Augustin* de Jansénius parut pour la première fois à Louvain, en 1640, Puis à Paris et à Rouen. Ce livre, accueilli par les uns, attaqué par les autres, excita dès l'origine de vives disputes ; et l'on commença dès lors à donner aux partisans de l'*Augustinus* le nom de *Jansénistes*, comme eux donnèrent à leurs adversaires celui de *Molinistes*. Les Jésuites avaient opposé des thèses à l'*Augustinus*. Le 6 mars 1642, Urbain VIII défendit par une bulle le livre et les thèses, et déclara que le livre renouvelait des propositions de Baïus, condamnées par ses prédécesseurs Pie V et Grégoire XIII. Cette bulle, à cause de divers obstacles, ne fut publiée en Flandre et reçue dans l'université de Louvain que longtemps après. On la porta à la Faculté de théologie de Paris, le 2 janvier 1644, avec une lettre du roi, qui enjoignait à la faculté de la recevoir suivant l'intention du Pape. Le 15 du même mois, la faculté fit défense à tous les docteurs et bacheliers d'approuver ou de soutenir les propositions censurées par les bulles de Pie V, Grégoire XIII et Urbain VIII, quoiqu'elle jugeât à propos de différer l'enregistrement

¹ Lettres 1 et 4 de Jansénius à Saint-Cyran.

de la dernière, à l'occasion de quelque clause dont on souhaitait de s'éclaircir, mais qui ne regardait point le fond.

Isaac Habert, docteur de Sorbonne et théologal de l'église de Paris, depuis évêque de Vabres, fut le premier en France qui commença de se déclarer publiquement contre la doctrine du livre de Jansénius. Il le fit par trois sermons qu'il prêcha dans la cathédrale sur la fin de 1643 et au commencement de 1644. Antoine Arnauld prit hautement la défense de l'auteur, et fit imprimer un livre qu'il intitula : *Apologie pour Jansénius*. Habert écrivit pour la défense de ses sermons et pour répondre à cette apologie, qui fut bientôt suivie d'une seconde et d'une troisième, où Arnauld prétend faire voir que Jansénius n'avait d'autres sentiments que ceux de saint Augustin et des autres Pères de l'Église.

Le premier juillet 1649, le docteur Nicolas Cornet, syndic de la faculté de théologie, et autrefois novice chez les Jésuites, mais où il ne put rester à cause de son peu de santé, déféra à la Sorbonne sept propositions, réduites depuis à cinq, qu'il avait tirées du livre de Jansénius : la faculté les condamna. Les docteurs jansénistes en appelèrent au parlement, qui défendit de passer outre. La faculté porta l'affaire devant l'assemblée du clergé en 1650. Quatre-vingt-cinq évêques auxquels il s'en joignit trois dans la suite, s'adressèrent au pape Innocent X, par la lettre suivante : « Très-Saint Père, la foi de Pierre, qui ne défaut jamais, désire, avec grande raison, que cette coutume reçue et autorisée dans l'Église soit perpétuellement conservée, qui veut que l'on rapporte les causes majeures au Saint-Siège apostolique. Pour obéir à cette loi si équitable, nous avons estimé qu'il était nécessaire d'écrire à Votre Sainteté touchant une affaire de très-grande importance qui regarde la religion. Il y a dix années que la France, à notre grand regret, est émue par des troubles très-violents à cause du livre posthume et de la doctrine de M. Cornélius Jansénius, évêque d'Ypres. Ces mouvements devaient être apaisés, tant par l'autorité du concile de Trente que de la bulle d'Urbain VIII, d'heureuse mémoire, par laquelle il a prononcé contre les dogmes de Jansénius, et a confirmé les décrets de Pie V et de Grégoire XIII contre Bañus. Votre Sainteté a établi, par un nouveau décret, la vérité et la force de cette bulle ; mais parce que chaque proposition en particulier n'a pas été notée d'une censure spéciale, quelques-uns ont cru qu'il leur restait encore quelque moyen d'employer leurs chicanes et leurs fuites. Nous espérons qu'on leur fermera entièrement le passage, s'il plaît à Votre Sainteté, comme nous l'en supplions très-humblement, définir clairement et distinctement quel sentiment il faut avoir en cette matière. C'est pourquoi

nous la supplions de vouloir examiner et donner son jugement clair et certain sur chacune des propositions qui suivent, sur lesquelles la dispute est plus dangereuse et la contention plus échauffée ¹. » Viennent ensuite les cinq propositions.

Onze évêques, qui n'avaient point voulu approuver la lettre commune des quatre-vingt-huit, en écrivirent au Pape une particulière, où ils blâment leurs collègues de s'être adressés directement au Saint-Siège, et cela pour des propositions inventées à plaisir, au lieu de les examiner d'abord en France même ². C'est du moins ce que le janséniste Gorin Saint-Amour leur fait dire dans son journal.

Cinq cardinaux et treize consultants tinrent, dans l'espace de deux ans et quelques mois, trente-six congrégations : le Pape présida en personne aux dix dernières. Les propositions tirées du livre de Jansénius y furent discutées : le docteur Gorin dit Saint-Amour, l'abbé Bourzeis et quelques autres qui défendaient la cause de cet auteur, furent entendus, et l'on vit paraître, le 31 mai 1653, le jugement d'Innocent V, qui censure et qualifie les cinq propositions suivantes :

1° « Quelques commandements de Dieu sont impossibles à des hommes justes qui veulent les accomplir, et qui font à cet effet des efforts selon les forces présentes qu'ils ont; et la grâce qui les leur rendrait possibles leur manque. » Cette proposition, qui se trouve mot pour mot dans Jansénius, fut déclarée téméraire, impie, blasphématoire, frappée d'anathème et hérétique. En effet, elle avait déjà été proscrite par le concile de Trente. (Sess. 6, ch. 11 et can. 18.)

2° « Dans l'état de nature tombée, on ne résiste jamais à la grâce intérieure. » Cette proposition n'est pas mot pour mot dans l'ouvrage de Jansénius, mais la doctrine qu'elle contient y est en vingt endroits. Elle fut notée d'hérésie, et elle est contraire à plusieurs textes formels du Nouveau Testament.

3° « Dans l'état de nature tombée, pour mériter ou démériter, l'on n'a pas besoin d'une liberté exempte de nécessité; il suffit d'avoir une liberté exempte de contrainte. » On lit en propres termes dans Jansénius : « Une œuvre est méritoire ou déméritoire lorsqu'on la fait sans contrainte, quoiqu'on ne la fasse pas sans nécessité (l. 6, *De Gratiâ Christi*). » Cette proposition fut déclarée hérétique : elle l'est en effet, puisque le concile de Trente a décidé que le mouvement de la grâce même efficace n'impose point de nécessité à la volonté humaine.

¹ *Actes du clergé de France*, t. 1, c. 2. — ² Dumas, *Hist. des cinq Propositions*, l. 1.

4° « Les semi-Pélagiens admettaient la grâce d'une nécessité prévenante pour toutes les bonnes œuvres, même pour le commencement de la foi ; mais ils étaient hérétiques en ce qu'ils pensaient que la volonté de l'homme pouvait s'y soumettre ou y résister. » La première partie de cette proposition est condamnée comme fausse, et la seconde comme hérétique ; c'est une conséquence de la seconde proposition.

5° « C'est une erreur semi-pélagienne de dire que Jésus-Christ est mort et a répandu son sang pour tous les hommes. » Jansénius (*De Gratiâ Christi*, I. 3, c. 2) dit que les Pères, bien loin de penser que Jésus-Christ soit mort pour tous les hommes, ont regardé cette opinion comme une erreur contraire à la foi catholique ; que le sentiment de saint Augustin est que Jésus-Christ n'est mort que pour les prédestinés, et qu'il n'a pas plus prié son Père pour le salut des réprouvés que pour celui des démons. Cette proposition fut condamnée comme impie, blasphématoire et hérétique ¹.

Tout le système de Jansénius se réduit à ce point capital, savoir, que depuis la chute d'Adam, le plaisir est l'unique ressort qui remue le cœur de l'homme ; que ce plaisir est inévitable quand il vient, et invincible quand il est venu. Si ce plaisir vient du ciel ou de la grâce, il porte l'homme à la vertu ; s'il vient de la nature ou de la concupiscence, il détermine l'homme au vice, et la volonté se trouve nécessairement entraînée par celui des deux qui est actuellement le plus fort. Ces deux délectations, dit Jansénius, sont comme les deux bassins d'une balance ; l'un ne peut monter que l'autre ne descende. Ainsi l'homme fait invinciblement, quoique volontairement, le bien ou le mal, selon qu'il est dominé par la grâce ou par la cupidité ; il ne résiste donc jamais ni à l'une ni à l'autre.

Un contemporain de Jansénius, l'Anglais Thomas Hobbes, du nombre de ces écrivains qu'on s'est avisé de nommer philosophes, a soutenu que tout est nécessaire, et que par conséquent il n'y a point de *liberté* proprement dite, ou de liberté d'élection. *Nous appelons*, dit-il, *agents libres ceux qui agissent avec délibération* ; mais *la délibération n'exclut point la nécessité, car le choix était nécessaire, tout comme la délibération* ². On lui opposait l'argument si connu, que, si l'on ôte la liberté, il n'y a plus de crime, ni par conséquent de punition légitime. Hobbes répondit : « Je nie la conséquence. La nature du crime consiste en ce qu'il procède de notre volonté, et qu'il viole la loi. Le juge qu'il punit ne doit pas s'élever à une

¹ Bergier, *Dict. théolog.*, art. *Jansénius*. — ² Apud de Maistre, *De l'Église gallicane*, I. 1, c. 4.

cause plus haute que la volonté du coupable. Quand je dis donc qu'une action est nécessaire, je n'entends pas qu'elle est faite en dépit de la volonté, mais parce que l'acte de la volonté ou la volition qui l'a produite était volontaire. Elle peut donc être volontaire, et par conséquent crime, quoique nécessaire. Dieu, en vertu de sa toute-puissance, a droit de punir, quand même IL N'Y A POINT DE CRIME. »

C'est précisément la doctrine des *Jansénistes*, dit avec raison le comte de Maistre. Ils soutiennent que l'homme, pour être coupable, n'a pas besoin de cette liberté qui est opposée à la nécessité, mais seulement de celle qui est opposée à la coaction, de manière que tout homme qui agit *volontairement est libre*, et par conséquent *coupable* s'il agit mal, quand même il agit *nécessairement*. (C'est la proposition de Jansénius.)

Un ecclésiastique anglais nous a donné une superbe définition du calvinisme. « C'est, dit-il, un système de religion qui offre à notre croyance des hommes esclaves de la nécessité, une doctrine intelligible, une foi absurde, un Dieu impitoyable. » — Le même portrait peut servir pour le jansénisme. Ce sont deux frères dont la ressemblance est si frappante, que nul homme qui veut regarder ne saurait s'y tromper ¹.

Thomas Hobbes, né en 1588, mort en 1679, fit plusieurs voyages en France. Voici comment de Gérando résume ses doctrines. « Les systèmes de Hobbes sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'en donner aujourd'hui une exposition détaillée. Ils se rapportent à une idée principale : c'est la doctrine de la force. Toute la philosophie de Hobbes est employée à légitimer la force, à la diviniser même, à justifier tout par la force seule. Ce ressort terrible régit seul le monde moral dans les diverses sphères qui le composent. Lui seul est le principe de la morale, l'âme de la conscience. La justice n'est que la puissance ; la loi n'est que la volonté du plus fort, le devoir que l'obéissance du faible. La Divinité elle-même peut justement punir l'innocent ; une nécessité de fer gouverne ses ouvrages, et même les déterminations des créatures raisonnables. La société commence par le droit de chacun sur toutes choses, et par conséquent par la guerre, qui est le choc de ces droits : le pouvoir naît de la nécessité de la paix, qui ne peut s'obtenir qu'en soumettant ces droits à un seul arbitre. Cependant Hobbes, en certaines occasions, contredit plutôt qu'il ne modifie ces doctrines, et se trouve forcé d'admettre des pactes et des lois naturelles. Comment n'aurait-il

¹ *Ubi suprâ.*

pas matérialisé l'intelligence humaine, puisqu'il matérialise la suprême intelligence ? Aussi n'a-t-il pas échappé aux reproches d'athéisme..... Hobbes a été le vrai précurseur de Spinoza. Ce dernier lui a évidemment emprunté le germe de son système, quoique, averti par l'exemple des censures qui avaient pesé sur son prédécesseur, il ait cherché à mieux s'environner de précautions, ou à s'envelopper de nuages¹. »

Ainsi donc, Jansénius, Hobbes, Spinoza, Luther, Calvin, Wicief, Manès, Mahomet, c'est tout un : inspirés du même esprit, ils se donnent tous la main pour nier le libre arbitre de l'homme et faire Dieu auteur du péché, ou plutôt pour nier le Dieu véritable, le Dieu essentiellement libre, qui a créé l'homme à son image, et nous faire adorer à sa place, comme notre modèle, le premier des faux dieux, Satan, l'ange déchu, qui n'a plus de libre arbitre que pour le mal : tel est le type de l'homme jansénien.

Pour connaître à fond l'histoire humaine et l'Église de Dieu, il ne faut jamais perdre de vue ce grand complot, cet ensemble des portes, puissances et conseils de l'enfer, qui s'efforcent de prévaloir contre l'Église et sa pierre fondamentale ; de prévaloir par la violence et la ruse, le canon et la sape, ennemis déclarés et faux frères. Mais la Parole même a dit : Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle.

La constitution dogmatique d'Innocent X contre les cinq propositions de Jansénius étant arrivée en France, y fut reçue sans opposition par tout l'épiscopat. Trente évêques, qui se trouvaient à Paris, écrivirent, dès le 15 juillet 1653, une lettre d'acceptation au Pape, dans laquelle ils disent : « Ce qu'il y a particulièrement de remarquable en cette rencontre, c'est de même qu'Innocent I^{er} condamna autrefois l'hérésie de Pélage sur la relation qui lui fut envoyée par les évêques d'Afrique, de même Innocent X a condamné maintenant une hérésie tout à fait opposée à celle de Pélage, sur la consultation que les évêques de France lui ont présentée. L'Église catholique de ce temps-là souscrivit, sans user de remise, à la condamnation de l'hérésie de Pélage, sur ce seul fondement, qu'il faut conserver une communion inviolable avec la chaire de saint Pierre, et que l'autorité souveraine y est attachée ; laquelle reluisait dans l'épître décrétale qu'Innocent I^{er} écrivit aux évêques d'Afrique, et dans celle que Zosime envoya ensuite à tous les évêques de la chrétienté. Car elle savait bien que les jugements rendus par les souverains Pontifes pour affermir la règle de la foi, sur la consultation des évêques (soit

¹ *Biogr. univ.*, t. 20, art. *Hobbes*.

que leur avis y soit inséré ou qu'il ne le soit pas, comme ils le jugeront plus à propos), sont appuyés de l'autorité souveraine que Dieu leur a donnée sur toute l'Église ; de cette autorité à laquelle tous les Chrétiens sont obligés, par le devoir que leur impose leur conscience, de soumettre leur raison. Et cette connaissance ne lui venait pas seulement de la promesse que Jésus-Christ a faite à saint Pierre, mais aussi de ce qu'avaient fait les Papes précédents, et des anathèmes que Damase avait fulminés quelque temps auparavant contre Apollinaire et contre Macédonius, quoiqu'ils n'eussent encore été condamnés par aucun concile œcuménique. Étant, comme nous sommes, dans les mêmes sentiments, et faisant profession de la même foi que les fidèles de ces premiers siècles, nous prendrons soin de faire publier dans nos églises et dans nos diocèses la constitution que Votre Sainteté vient de faire, inspirée par le Saint-Esprit, et qui nous a été mise en main par l'illustrissime archevêque d'Athènes, son nonce... Cependant, après avoir félicité de cette divine et glorieuse victoire Innocent X, par la bouche duquel Pierre a parlé, comme autrefois le quatrième concile général le disait dans ses acclamations faites à Léon I^{er}, nous mettrons avec joie cette constitution dans les fastes sacrés de l'Église de même qu'on y mettait anciennement les synodes œcuméniques ¹.

La bulle d'Innocent X fut reçue unanimement en Sorbonne le 1^{er} août 1653 ; reçue pareillement par tous les ordres religieux, par toutes les communautés et par toutes les universités du royaume. On eut avis d'Espagne qu'elle y avait trouvé partout une parfaite soumission. Elle fut de même publiée en Flandre et acceptée par le conseil de Brabant, par le clergé et par les universités : ce qui est d'autant plus remarquable, qu'on avait fait, durant plusieurs années, dans ce pays-là, de grandes oppositions à la réception de la bulle d'Urbain VIII, qui ne censurait qu'en général le livre de Jansénius.

Il est surtout un homme à qui la France doit une reconnaissance éternelle, pour lui avoir inspiré cette répulsion unanime contre la nouvelle hérésie ; un homme qui s'est conduit dans ces conjonctures en véritable père de l'Église : cet homme si connu, et qui cependant l'est encore si peu, c'est Vincent de Paul.

Dès 1651, répondant au même missionnaire qui l'avait consulté sur la *Fréquente Communion* d'Arnauld, il expose ainsi son jugement sur le livre de Jansénius. D'abord, la reine, le cardinal Mazarin, le chancelier de France et le grand pénitencier s'étaient déclarés contre le nouvel *Augustin* ; garder le silence dans ces occasions, c'est, selon

¹ Actes du clergé de France, t. 1.

un grand Pape, saint Célestin, donner des armes à l'erreur ; la doctrine de Baïus, déjà flétrie par plusieurs Papes, est renouvelée par l'évêque d'Ypres ; les desseins de Jansénius et de Saint-Cyran doivent rendre naturellement leur doctrine suspecte ; le dernier avait avoué à monsieur de Chavigny qu'ils s'étaient proposé de décréditer les Jésuites sur le dogme et sur l'administration des sacrements ; pour le croire, Vincent n'avait pas besoin de ce témoignage, puisqu'il lui avait ouï tenir quantité de discours, et cela presque tous les jours, qui étaient conformes à cela.

Quant au fond même de la matière, la lecture assidue que Jansénius avait faite de saint Augustin ne prouve pas plus en faveur de ses sectateurs qu'elle ne prouverait en faveur de Calvin : le concile de Trente entendait mieux saint Augustin que Jansénius et ses adhérents ; en un mot, *saint Augustin doit être expliqué par le concile, et non le concile par saint Augustin, parce que le premier est infailible, et que le second ne l'est pas.* Dans l'affaire présente, il ne s'agit ni de Molina ni de la science moyenne, qui n'est pas article de foi ; si cette doctrine est nouvelle, il n'en est pas ainsi de celle qui établit que Jésus-Christ est mort pour tout le monde : celle-ci est de saint Paul, de l'apôtre saint Jean, de saint Léon, du dernier concile général ; l'opinion contraire a été condamnée dans le concile de Mayence et en plusieurs autres contre Gotescalc. Vincent raisonne de la même manière sur la possibilité d'observer les commandements de Dieu, et sur la grâce suffisante. Il prouve l'une et l'autre par un grand nombre de textes.

A l'égard de la conduite qu'il veut qu'on tienne dans sa congrégation, par rapport à ces matières, il n'approuve point que ses prêtres disputent, attaquent et défendent à cor et à cri ; mais il veut qu'ils parlent quand les circonstances l'exigent, et que la crainte de se faire des ennemis ne les arrête pas. A Dieu ne plaise, dit-il, que ces faibles motifs, qui remplissent l'enfer, empêchent les missionnaires de défendre les intérêts de Dieu et de son Église ! C'est sur ce principe qu'il rejette bien loin le conseil, que le missionnaire consultant lui avait donné, de laisser chacun dans sa compagnie croire sur ces matières ce qu'il jugerait à propos. O mon Jésus ! s'écrie-t-il, il n'est pas expédient que cela soit ainsi : il faut que nous soyons tous *unius labii*, autrement nous nous déchirerions tous les uns les autres. Obéir en ce point, ce n'est point se soumettre à un supérieur, mais à Dieu et au sentiment des Papes, des conciles et des saints ; et si quelqu'un des nôtres n'y voulait pas déférer, il ferait bien de se retirer, et la compagnie de l'en prier.

Quelque rigoureuses que paraissent ces dernières paroles, le saint

n'en venait aux dernières extrémités qu'après avoir épuisé tous les moyens que fournissent la charité et la prudence. Il pria beaucoup, il faisait prier par les siens, et il ne prenait son dernier parti qu'après avoir consulté ceux que la capacité et l'expérience mettaient plus en état de lui donner de bons avis. Il le fit surtout par rapport à un de ses prêtres, qu'on n'avait pu faire revenir de ses mauvais sentiments : il ne le renvoya qu'après en avoir conféré avec quatre docteurs de Sorbonne, le coadjuteur de Paris, le cardinal Mazarin, le chancelier et le premier président, qui tous lui conseillèrent de le renvoyer.

Des remèdes si violents coûtaient à sa tendresse. Nuit et jour il souhaitait qu'une autorité supérieure réglât ce malheureux différend, qui déjà mettait en feu le clergé séculier et régulier. Son respect pour le vicaire de Jésus-Christ lui faisait croire que sa décision réunirait presque tous les esprits, et que la paix succéderait à un orage qui, presque à chaque instant, devenait plus impétueux. C'est dans cette vue qu'il mit tout en œuvre pour engager autant d'évêques qu'il lui serait possible à souscrire la lettre qui devait être envoyée au Pape. Il combla de louanges ceux qui s'y étaient prêtés d'eux-mêmes, et il en invita d'autres à se joindre à eux. Il leur écrivit en février 1651 la lettre suivante :

« Les mauvais effets que produisent les opinions du temps ont fait résoudre un bon nombre de nos seigneurs les prélats du royaume d'écrire à notre saint-père le Pape pour le supplier de prononcer sur cette doctrine. Les raisons particulières qui les y ont portés sont 1° que par ce remède ils espèrent que plusieurs se rendront aux opinions communes, qui sans cela pourraient s'en écarter, comme il est arrivé de tous quand on a vu la censure des *deux chefs qui n'en font qu'un*. 2° C'est que le mal pullule, parce qu'il semble être toléré. 3° On pense à Rome que la plupart de nosseigneurs les évêques de France sont dans ces sentiments nouveaux, et il importe de faire voir qu'il y en a très-peu. 4° Enfin ceci est conforme au saint concile de Trente, qui veut que, s'il s'élève des opinions contraires aux choses qu'il a déterminées, on ait recours aux souverains Pontifes pour en ordonner. Et c'est ce qu'on veut faire, monseigneur, ainsi que vous verrez dans la même lettre, laquelle je vous envoie, dans la confiance que vous aurez agréable de la signer après une quarantaine d'autres prélats qui l'ont signée, dont voici la liste, etc. »

Cette lettre du saint homme eut un heureux succès. Cependant l'évêque de Luçon ne fit point de réponse ; ceux d'Alet et de Pamiers en firent une où, pour arriver à la paix, ils proposaient une ouverture qui ne pouvait que redoubler la guerre. Le saint prêtre ne se

rebuta point. Le 23 avril 1651, il écrivit une seconde fois à l'évêque de Luçon. Après lui avoir dit qu'il craint ou qu'il n'ait pas reçu sa lettre, ou qu'il n'ait été ébranlé par un mauvais écrit que les Jansénistes avaient envoyé partout pour détourner les évêques de demander un jugement, il le conjure, au nom de Notre-Seigneur, de considérer que ce jugement est nécessaire pour arrêter l'étrange division qui se met dans les familles, dans les villes et dans les universités. C'est, dit-il, un feu qui s'enflamme tous les jours, qui altère les esprits et qui menace l'Église d'une irréparable désolation, s'il n'y est remédié promptement.

Il se propose ensuite et il résout les difficultés qu'on pouvait lui faire. Il dit qu'on ne peut raisonnablement s'attendre à un concile : l'état des affaires présentes ne permet pas qu'on l'assemble ; personne n'ignore combien il a fallu de temps pour convoquer celui de Trente. Ainsi, ce remède est trop éloigné pour un mal si pressant. Puisque les autres voies manquent, il faut donc prendre celle de recourir au Saint-Siège : l'Église, toujours conduite par le Saint-Esprit, nous y convie elle-même ; les saints ont écrit aux Papes contre les nouvelles doctrines qui se sont élevées de leur temps, et ils n'ont pas laissé d'assister comme juges aux conciles où elles ont été condamnées. Il ajoute que le Pape est déterminé à s'expliquer, dès qu'il verra une lettre du roi et une autre d'une bonne partie des évêques de France ; que déjà le roi a pris la résolution d'écrire ; que soixante prélats ont signé la lettre pour Rome, et que le premier président a dit que, pourvu que la bulle ne paraisse pas être émanée de l'inquisition, elle sera reçue et vérifiée au parlement.

« Mais, me dira quelqu'un, que gagnera-t-on quand le Pape aura prononcé, puisque ceux qui soutiennent ces nouveautés ne se soumettront pas ? Cela peut être vrai de quelques-uns qui ont été de la cabale de feu M. de Saint-Cyran, lequel non-seulement n'avait pas disposition de se soumettre aux décisions du Pape, mais même ne croyait pas aux conciles. Je le sais, monseigneur, pour l'avoir fort pratiqué ; et ceux-là se pourront obstiner comme lui, aveuglés de leur propre sens ; mais pour les autres, qui ne les suivent que par l'attrait qu'ils ont aux choses nouvelles, ou par quelque liaison d'amitié ou de famille, ou parce qu'ils pensent bien faire, il y en aura peu qui ne s'en retirent plutôt que de se rebeller contre leur propre et légitime père. »

Ce qui autorisait le serviteur de Dieu à penser si favorablement de ses frères, c'est qu'en effet, comme il le dit lui-même, le livre des *Deux Chefs* et le *Catéchisme de la Grâce* étaient tombés dans l'oubli aussitôt qu'ils eurent été censurés à Rome. D'ailleurs, la conformité

du système de Jansénius avec celui des Calvinistes devenait chaque jour plus sensible. Jean Labadie, si estimé de Hauranne et si zélé pour le sentiment de Port-Royal, venait de se faire huguenot à Montauban, le 16 octobre 1650; et, pour justifier son apostasie, il avait prouvé par un écrit public que, du jansénisme dont il avait fait profession, au calvinisme qu'il venait d'embrasser, il n'y a qu'un pas à faire. Les ministres huguenots disaient hautement dans leurs prêches que la plupart des catholiques commençaient à se mettre de leur côté, et que bientôt ils auraient le reste. Ces considérations donnaient lieu de croire que, le premier Siége venant à s'expliquer, ceux qui s'étaient laissé prévenir ouvriraient les yeux; ou du moins que ceux qui n'étaient pas encore gagnés à l'erreur seraient en garde contre la séduction. Cela étant, disait le saint prêtre, que ne doit-on pas faire pour éteindre ce feu qui donne de l'avantage aux ennemis jurés de notre religion? Qui ne se jettera sur ce petit monstre qui commence à ravager l'Église et qui enfin la désolera, si on ne l'étouffe en sa naissance? Quels reproches n'ont point à se faire les évêques, qui, au temps de Calvin, ne s'opposèrent pas avec vigueur à une doctrine qui devait causer tant de guerres et de divisions?

Le saint exhorte l'évêque de Luçon à profiter de la faute qu'on fit alors. Il espère que les évêques de son temps, ayant plus de lumière que ceux du temps de Calvin, auront aussi plus de zèle. Il cite en particulier le saint évêque de Cahors, Alain de Solminihac, dont la mémoire est si chère à l'Église. Ce prélat, dit-il, m'écrivit dernièrement qu'on lui avait adressé un libelle diffamatoire contre la lettre des évêques; qu'il y a reconnu l'esprit d'hérésie, qui, incapable de souffrir les justes réprimandes qu'on veut lui faire, se jette avec violence dans les calomnies; que si quelque chose l'obligeait lui-même à se ménager, ce ne serait que pour se trouver au combat, dont le moment approche, et dont il espère qu'avec l'aide de Dieu les ennemis de la nouveauté sortiront victorieux. « Voilà, continue Vincent de Paul, les sentiments de ce bon prélat. On n'en attend pas d'autres de vous, monseigneur, qui annoncez et faites annoncer en votre diocèse les opinions communes de l'Église, et qui sans doute serez bien aise de requérir que notre Saint-Père fasse faire de même partout, pour réprimer ces opinions nouvelles, qui symbolisent tant avec celles de Calvin. Il y va, certes, de la gloire de Dieu, du repos de l'Église, et j'ose dire de celui de l'État: ce que nous voyons plus clairement à Paris qu'on ne peut se l'imaginer ailleurs, etc. ¹. »

La veille même du jour où cette lettre partit pour Luçon, les évê-

¹ Collet, l. 5.

ques d'Alet et de Pamiers en écrivirent une en commun à Vincent de Paul, pour répondre à la sienne. On en voit l'esprit et la matière par la réponse suivante qu'y fit le saint prêtre :

« Messieurs, j'ai reçu avec le respect que je dois à votre vertu et à votre dignité la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire sur la fin du mois de mai, pour réponse aux miennes sur le sujet des questions du temps, où je vois beaucoup de pensées dignes du rang que vous tenez dans l'Église, lesquelles semblent vous faire incliner à tenir le parti du silence dans les contentions présentes ; mais je ne laisserai pas de prendre la liberté de vous représenter quelques raisons qui pourront peut-être vous porter à d'autres sentiments ; et je vous supplie, messeigneurs, prosterné en esprit à vos pieds, de l'avoir agréable.

« Et premièrement, sur ce que vous témoignez appréhender que le jugement qu'on désire de Sa Sainteté ne soit pas reçu avec la soumission et l'obéissance que tous les Chrétiens doivent à la voix du souverain Pasteur, et que l'Esprit de Dieu ne trouve pas assez de docilité dans les cœurs pour y opérer une vraie réunion, je vous représenterais volontiers que, quand les hérésies de Luther et de Calvin, par exemple, ont commencé à paraître, si l'on avait attendu à les condamner jusqu'à ce que leurs sectateurs eussent paru disposés à se soumettre et à se réunir, ces hérésies seraient encore du nombre des choses indifférentes à suivre ou à laisser ; et elles auraient infecté plus de personnes qu'elles n'ont fait. Si donc ces opinions, dont nous voyons les effets pernicieux dans les consciences, sont de cette nature, nous attendrons en vain que ceux qui lessèment s'accordent avec les défenseurs de la doctrine de l'Église ; car c'est ce qu'il ne faut point espérer, et ce qui ne sera jamais ; et de différer d'en obtenir la condamnation du Saint-Siège, c'est leur donner le temps de répandre leur venin ; et c'est aussi dérober à plusieurs personnes de condition et de grande piété le mérite de l'obéissance qu'ils ont protesté de rendre aux décrets du Saint-Père, aussitôt qu'ils les verront : ils ne désirent que savoir la vérité, et, en attendant l'effet de ce désir, ils demeurent toujours de bonne foi dans ce parti qu'ils grossissent et fortifient par ce moyen, s'y étant attachés par l'apparence du bien et de la réformation qu'ils prêchent, et qui est la peau de brebis dont les véritables loups se sont toujours couverts pour abuser et séduire les simples.

« Secondement, ce que vous dites, messeigneurs, que la chaleur des deux partis à soutenir chacun son opinion laisse peu d'espérance d'une parfaite réunion, à laquelle néanmoins il faudrait butter, m'oblige de vous remontrer qu'il n'y a point de réunion à faire dans la

diversité et contrariété de sentiments en matière de foi et de religion, qu'en se rapportant à un tiers, qui ne peut être que le Pape au défaut des conciles ; et que celui qui ne se veut point réunir en cette matière n'est point capable d'aucune réunion, laquelle, hors de là, n'est pas même à désirer ; car les lois ne doivent jamais se réconcilier avec les crimes, non plus que le mensonge s'accorder avec la vérité.

« Troisièmement, cette uniformité que vous désirez entre les prélats serait bien à souhaiter, pourvu que ce fût sans préjudice de la foi ; car il ne faut point d'union dans le mal et dans l'erreur. Mais quand cette réunion se devrait faire, ce serait à la moindre partie de revenir à la plus grande, et aux membres de se réunir au chef : qui est ce qu'on propose, y en ayant au moins de six parts cinq qui ont offert de s'en tenir à ce qu'en dira le Pape au défaut du concile, qui ne se peut assembler à cause des guerres ; et quand, après cela, il resterait de la division, et, si vous voulez, du schisme, il s'en faudrait prendre à ceux qui ne veulent pas de juge, ni se rendre à la pluralité des évêques, auxquels ils ne défèrent, non plus qu'au Pape.

« Et de là se forme une quatrième raison, qui sert de réponse à ce qu'il vous plaît de me dire, messeigneurs, que l'un et l'autre parti croit que la raison et la vérité sont de son côté ; ce que j'avoue. Mais vous savez bien que tous les hérétiques en ont dit autant, et que cela ne les a pourtant pas garantis de la condamnation et des anathèmes dont ils ont été frappés par les Papes et les conciles : on n'a point trouvé que la réunion avec eux fût un moyen de guérir le mal ; au contraire, on y a appliqué le fer et le feu, et quelquefois trop tard, comme il pourrait arriver ici. Il est vrai qu'un parti accuse l'autre ; mais il y a cette différence, que l'un demande des juges, et que l'autre n'en veut point, ce qui est un mauvais signe. Il ne veut point de remède, dis-je, de la part du Pape, parce qu'il sait qu'il est possible, et fait semblant de demander celui du concile, parce qu'il le croit impossible en l'état présent des choses ; et, s'il pensait qu'il fût possible, il le rejetterait comme il rejette l'autre. Et ce ne sera point, à mon avis, un sujet de risée aux libertins et aux hérétiques, non plus que de scandale aux bons, de voir les évêques divisés ; car, outre que le nombre de ceux qui n'auront pas voulu souscrire aux lettres écrites au Pape sur ce sujet sera très-petit, ce n'est pas chose extraordinaire, dans les anciens conciles, qu'ils n'aient pas été tous d'un même sentiment ; et c'est ce qui montre aussi le besoin qu'il y a que le Pape en connaisse, puisque, comme vicaire de Jésus-Christ, il est le chef de toute l'Église, et par conséquent le supérieur des évêques.

« Cinquièmement, on ne voit point que la guerre, pour être allumée presque par toute la chrétienté, empêche que le Pape ne juge avec toutes les conditions et formalités nécessaires et prescrites par le concile de Trente, du choix desquelles il se rapporte pleinement à Sa Sainteté, laquelle plusieurs saints et anciens prélats ont ordinairement consultée et réclamée dans les doutes de la foi, même étant assemblés, comme on voit chez les saints Pères et dans les annales ecclésiastiques. Or, de prévoir qu'on n'acquiescera pas à son jugement, tant s'en faut que cela se doive présumer ou craindre, que plutôt c'est un moyen de discerner par là les vrais enfants de l'Église d'avec les opiniâtres.

Quant au remède que vous proposez, messeigneurs, de défendre à l'un et à l'autre parti de dogmatiser, je vous supplie très-humblement de considérer qu'il a déjà été essayé inutilement, et que cela n'a servi qu'à donner pied à l'erreur; car, voyant qu'elle était traitée de pair avec la vérité, elle a pris ce temps pour se provigner; et on n'a que trop tardé à la déraciner, vu que cette doctrine n'est pas seulement dans la théorie, mais que, consistant aussi dans la pratique, les consciences ne peuvent plus supporter le trouble et l'inquiétude qui naissent de ce doute, lequel se forme dans le cœur de chacun, savoir : si Jésus-Christ est mort pour lui, ou non, et autres semblables. Il s'est trouvé ici des personnes, lesquelles entendant que d'autres disaient à des moribonds, pour les consoler, qu'ils eussent confiance en la bonté de Notre-Seigneur, qui était mort pour eux, disaient aux malades qu'ils ne se fissent pas à cela, parce que Notre-Seigneur n'était pas mort pour tous.

« Permettez-moi aussi, messeigneurs, d'ajouter à ces considérations que ceux qui font profession de la nouveauté, voyant qu'on craint leurs menaces, les augmentent et se préparent à une forte rébellion; ils se servent de votre silence pour un puissant argument en leur faveur, et même se vantent, par un imprimé qu'ils publient, que vous êtes de leur opinion; et, au contraire, ceux qui se tiennent dans la simplicité de l'ancienne créance, s'affaiblissent et se découragent, voyant qu'ils ne sont pas universellement soutenus. Et ne seriez-vous pas un jour bien marris, messeigneurs, que votre nom eût servi, quoique contre vos intentions, qui sont toutes saintes, à confirmer les uns dans leur opiniâtreté, et à ébranler les autres dans leur créance?

« De remettre la chose à un concile universel : quel moyen d'en convoquer un pendant ces guerres? Il se passa environ quarante ans depuis que Luther et Calvin commencèrent à troubler l'Église jusqu'à la tenue du concile de Trente. Suivant cela, il n'y a point

de plus prompt remède que celui de recourir au Pape, auquel le concile de Trente même nous renvoie en sa dernière session au chapitre dernier, dont je vous envoie un extrait.

« Derechef, messeigneurs, il ne faut point craindre que le Pape ne soit pas obéi, comme il est bien juste, quand il aura prononcé ; car outre que cette raison de craindre la désobéissance aurait lieu en toutes les hérésies, lesquelles, par conséquent, il faudrait laisser régner impunément, nous avons un exemple tout récent dans la fausse doctrine des deux prétendus chefs de l'Église, qui était sortie de la même boutique, laquelle ayant été condamnée par le Pape, on a obéi à son jugement, et il ne se parle plus de cette nouvelle opinion.

« Certes, messeigneurs, toutes ces raisons et plusieurs autres, que vous savez mieux que moi, qui voudrais les apprendre de vous, que je révère comme mes pères et les docteurs de l'Église, ont fait qu'il reste peu de prélats en France qui n'aient signé la lettre qui vous a été ci-devant proposée ; ou bien une autre, qui a été depuis dictée par un de ces mêmes prélats, que l'on a fort goûtée, et dont à cet effet je vous envoie la copie, parce qu'elle vous plaira peut-être davantage ¹. »

Ces lettres de Vincent de Paul sont un monument historique de son génie et de son zèle, non plus seulement comme père des orphelins et des pauvres, mais comme père de l'Église. On voit en lui l'esprit, le cœur et l'âme de la France catholique : c'est de lui que part la première impulsion qui fait agir le roi, la reine, les évêques. On voit maintenant pourquoi la Providence l'avait placé à la cour et à la tête du conseil de conscience : c'était pour être l'ange tutélaire du royaume dans un des moments les plus périlleux.

Les défenseurs de Jansénius ne s'oubliaient pas. Ils ne craignaient rien tant que la décision du Pape. Désespérés de voir qu'un écrit en forme de lettre circulaire, qu'ils avaient envoyé aux évêques de France, n'eût pas empêché le grand nombre de signatures dont nous avons parlé, ils résolurent d'agir à Rome même, d'y multiplier les incidents, et de détourner, à quelque prix que ce fût, la foudre qui les menaçait. Ils avaient déjà dans cette ville un agent qui ne négligeait rien pour mettre à couvert la doctrine de Jansénius et de ses disciples. Dans la crainte qu'un homme seul ne pût conjurer l'orage, ils lui envoyèrent du secours. Trois autres docteurs partirent pour se joindre à lui. Gorin de Saint-Amour, muni d'une lettre de dix évêques qui ne pensaient pas comme le reste de leurs collègues,

¹ Collet, *Vie de S. Vincent de Paul*, I, 5.

était à la tête de la députation. Gorin de Saint-Amour était plein de zèle pour la doctrine de l'évêque d'Ypres ; il eût donné sa vie pour soutenir qu'elle était conforme à celle de saint Augustin. Cependant lui-même nous apprend qu'il n'avait pas lu le livre de Jansénius¹.

Vincent de Paul n'eut pas plutôt été informé de la manœuvre des sectaires, qu'il crut qu'on devait faire pour la vérité ce qu'ils faisaient pour l'erreur. Son avis fut donc qu'on envoyât à Rome quelques docteurs orthodoxes, qui y fissent sentir ce qu'on savait mieux à Paris que partout ailleurs, savoir : le danger que courait la foi, et la nécessité d'un jugement qui, soutenu de l'autorité des évêques, fixât les doutes et réunit les esprits. Les docteurs Hallier, Joisel et Lagault s'offrirent à faire le voyage. Tous trois étaient de la maison de Sorbonne, et très-liés avec saint Vincent de Paul. Celui-ci les fortifia dans leurs bons desseins ; il les aida de sa bourse et de ses conseils ; il leur promit de ne les abandonner ni en France ni en Italie ; et il donna ordre à ses prêtres, établis à Rome, d'avoir pour eux toutes les attentions possibles. Une correspondance très-active s'établit entre le saint homme et les trois députés, jusqu'à la conclusion de l'affaire et la publication de la bulle.

Alors, après avoir rendu grâces à Dieu de la protection qu'il venait de donner à son Église, Vincent de Paul ne pensa plus qu'aux moyens de procurer au rescrit apostolique l'obéissance qui lui était due. Son premier soin fut d'empêcher que ceux qui avaient eu le dessus dans cette espèce de combat ne prissent avec leurs adversaires ces airs de triomphe qui conviennent mal aux défenseurs de la vérité, et qu'un esprit aigri prend aisément pour des insultes. Plein de zèle contre l'erreur, plein de charité pour ceux qui s'y étaient livrés, toute son attention fut de leur aplanir la voie du retour et de l'unité. Dans ce dessein, il rendit visite à des supérieurs de communautés, à des docteurs en théologie, et à différentes personnes de considération, qui n'étaient rien moins que Jansénistes ; il les conjura par les plus pressants motifs de contribuer de tout leur pouvoir à la réunion des esprits. Il leur fit entendre que, pour y réussir, il fallait se contenir dans les bornes de la plus exacte modération ; ne rien avancer ni dans les sermons, ni dans les entretiens familiers, qui pût tourner à la confusion de ceux qui jusqu'alors avaient soutenu le dogme proscrit ; les prévenir d'honneur et d'amitié dans une conjoncture humiliante pour eux, et gagner, par le plus respectueux ménagement, des personnes qu'on rebuterait par toute autre voie.

¹ *Journal de Saint-Amour*, p. 116 et 418.

Le saint prêtre ne manqua pas de garder la conduite qu'il prescrivait aux autres. Ce fut dans ces sentiments qu'il s'en alla à Port-Royal faire une visite de civilité à ceux des disciples de Saint-Cyran qui s'y étaient choisi une retraite. Le bruit s'étant répandu qu'ils se soumettaient sans restriction, il les en félicita. Il passa plusieurs heures avec eux, et leur donna des témoignages particuliers d'estime, d'affection et de confiance. Il alla voir ensuite quelques autres personnes de condition, qui tenaient un rang considérable dans le parti : tous promirent une soumission sincère au Siège apostolique. Les deux évêques d'Alet et de Pamiers reçurent la bulle d'Innocent X et la publièrent dans leurs diocèses, comme tous les évêques du royaume. En un mot, de ce petit nombre d'évêques que le jansénisme avait séduits, il n'y en eut pas un seul qui alors ne lui dit anathème ¹.

Dans une occasion semblable, saint Augustin disait : Rome a parlé, la cause est finie ; puisse aussi finir l'erreur ! Les Jansénistes se prétendaient disciples de saint Augustin. Ils se montrèrent disciples, non pas précisément de l'Augustin d'Hippone, mais de l'*Augustin* flamand d'Ypres. Au public, ils disaient tout haut : Rome a parlé, la cause est finie ; entre eux, dans leur correspondance, ils disaient tout bas : Rome a parlé, la cause n'est pas finie. Les Pélagiens étaient loin d'avoir, au même degré que les Jansénistes, la finesse, la duplicité canteleuse de leur père commun, le vieux serpent.

Quelques-uns cependant se montrèrent fidèles à la grande règle d'Augustin d'Hippone : dès que Rome eut parlé, la cause fut finie pour eux, et ils mirent fin à leur erreur. L'abbé Amable de Bourzeis avait été un des plus ardents défenseurs du jansénisme ; il avait publié plusieurs écrits pour soutenir les cinq propositions, comme étant de Jansénius et de saint Augustin. Dès qu'il les vit condamnées par Innocent X, il cessa de les défendre ; la conduite équivoque des autres Jansénistes le détrompa totalement ; il renonça de bonne foi à ses erreurs, et rétracta, le 4 novembre 1661, tout ce qu'il avait écrit pour les soutenir. Il protesta, en signant le formulaire d'Alexandre VII, qu'il voudrait pouvoir effacer de son sang tout ce qu'il avait écrit, et qu'il aurait toute sa vie un souverain et inviolable respect pour les décisions du Saint-Père, qui est, dit-il, le vicaire de Jésus-Christ sur la terre, et le maître commun des Chrétiens en la foi ².

L'autre exemple est du père Thomassin de l'Oratoire, recommandable par sa piété solide et par la candeur de son esprit, autant que par l'étendue de son savoir et par la multitude de ses ouvrages pleins

¹ Collet, l. 5. — ² *Biblioth. des auteurs jansén.*, t. 1, p. 87.

d'érudition. Ce savant homme étant encore jeune au temps que les disputes du jansénisme s'élevèrent, et n'ayant d'abord étudié saint Augustin que dans les livres de Jansénius et de ses disciples, il donna, sans y penser, dans les erreurs qui ont été condamnées sous le nom des cinq propositions. Mais comme il était humble et de bonne foi, sitôt qu'il eut reconnu, par la lecture de saint Augustin même, combien Jansénius imposait à ce saint docteur, nul respect humain ne put l'empêcher d'en faire une confession aussi publique qu'il y était obligé. Il alla trouver exprès tous ceux à qui il pouvait avoir communiqué ses premiers sentiments, et leur déclara comme il y avait entièrement renoncé. Et l'on voit par ses ouvrages que depuis il a été aussi opposé au jansénisme qu'il y avait été attaché auparavant; car il l'a toujours fortement combattu, tant sur le fait que sur le droit. A la fin du troisième volume de ses *Doctes théologiques*, il déclare qu'il n'a suivi les opinions de Jansénius qu'avant qu'elles fussent condamnées, et avant qu'il pût s'instruire par lui-même et former ses sentiments sur ceux des Pères, particulièrement de saint Augustin, des conciles et des scholastiques, en les lisant et les confrontant avec soin : ce qui demande beaucoup plus d'étude et plus de temps qu'un jeune théologien n'en peut avoir eu. Enfin, il croit qu'un théologien doit faire gloire d'apprendre de l'Église, et de profiter en étudiant : ce qu'il ne peut faire que par un louable changement, en apprenant ce qu'il ignorait et en renonçant à ce qu'il avait mal appris ¹.

Le troisième exemple est d'un des consultants romains dans l'affaire de Jansénius, Luc Wadding, né en Irlande l'an 1588, mort à Rome en 1657, avec la réputation d'un bon religieux et d'un savant du premier ordre. Entré dans l'ordre de Saint-François, il en devint l'historien et le biographe, et a laissé un grand nombre d'ouvrages. Nommé consultant dans l'examen des cinq propositions, il fut d'avis qu'on pouvait les soutenir. Mais Innocent X ayant prononcé, il fit la déclaration suivante : « Si, avant cette décision, quelqu'un en a jugé autrement, sur quelques raisons ou quelque autorité de docteurs que ce puisse être, il est obligé présentement de captiver son esprit sous le joug de la foi, selon l'avis de l'Apôtre. Je déclare que c'est ce que je fais de tout mon cœur, condamnant et anathématisant toutes les propositions susdites, dans tous et chacun des sens dans lesquels Sa Sainteté a voulu les condamner, quoique, avant cette décision, j'aie cru qu'on les pouvait soutenir selon certains sens, de la manière que je l'ai expliqué dans les suffrages ². »

Certainement, si tous les Jansénistes avaient eu cette même droi-

¹ Dumas, l. 1, p. 81, édit. 1702. Trévoux. — ² *Ibid.*, p. 79.

ture, la cause était vraiment finie, et l'erreur avec la cause. Il s'en fallut de beaucoup. Le grand nombre, Arnauld à leur tête, ne se firent pas scrupule de mentir et à eux-mêmes et aux autres. Ainsi, tant que les cinq propositions n'eurent pas été condamnées à Rome, ils y reconnaissaient leur doctrine, la doctrine de Jansénius et d'Augustin. A peine ces propositions furent-elles déferées en Sorbonne, qu'Arnauld publia ses *Considérations* sur l'entreprise de monsieur Cornet, où il dit que l'écrit par lequel ses adversaires s'étaient eux-mêmes donné la hardiesse d'informer le Pape, pour le porter à la condamnation des plus saintes et des plus constantes maximes de la grâce, a été réfuté, et que ces propositions, qu'on taxait d'erreur et d'hérésie, ont été soutenues puissamment contre leurs accusations frivoles ¹. C'est pour soutenir ces propositions que les Jansénistes envoient des députés à Rome. C'est parce que trois ou quatre consultants se montrent favorables à ces propositions janséniennes que les députés jansénistes les comblent d'éloges dans leur correspondance. Et les députés, et les consultants, et le Pape les regardaient comme la substance de Jansénius. Innocent X commence ainsi sa bulle : « Comme, à l'occasion d'un livre intitulé *Augustin de Cornélius Jansénius, évêque d'Ypres*, entre autres opinions de cet auteur, il s'est élevé une contestation sur cinq d'entre elles... » Cette même bulle se termine par ces mots : Nous n'entendons pas toutefois, par cette déclaration et définition faite touchant les cinq propositions susdites, approuver en façon quelconque les autres opinions qui sont contenues dans le livre ci-dessus nommé, de Cornélius Jansénius. » Tout le monde croyait donc que les cinq propositions sont véritablement dans Jansénius, et qu'elles sont l'âme de son livre, comme le dit Bossuet ². A peine sont-elles condamnées par le Pape, que la foule des Jansénistes, Arnauld à leur tête, disent tout haut qu'elles sont hérétiques, mais que jamais ils ne les ont soutenues; qu'elles ne sont aucunement dans Jansénius, que Jansénius dit même tout le contraire; qu'enfin ce sont des propositions forgées à plaisir, et que le jansénisme n'est qu'un fantôme. Voilà ce qu'ils disent et répètent avec Arnauld dans plusieurs pamphlets et mémoires; voilà ce qu'ils disent tout haut au public, en proclamant la décision du Pape comme une règle de foi, comme un oracle du ciel. Mais tout bas, dans leur correspondance secrète, ils parlent de cette même décision comme d'une censure extorquée, informe, inouïe, faite contre toute sorte d'équité et de règles : ou le Pape, n'entendant pas les termes de la

¹ Dumas, p. 72. — ² Lettre 52, au maréchal de Bellefonds, t. 37, p. 124, édit. Versailles.

matière dont il s'agit, s'est laissé prévenir, ne s'est conduit que par politique, a négligé toutes sortes de formes et les moyens les plus nécessaires pour découvrir la vérité : ou il n'a employé que des personnes ignorantes, suspectes, malintentionnées et ennemies de la sainte doctrine ; qu'enfin cette décision attire le mépris des personnes intelligentes, tant ils y voient de partialité, de passion et peu de justice¹. Telles étaient, dès l'origine, la droiture et la sincérité des Jansénistes : aussi reprocheront-ils à leurs adversaires la duplicité et les restrictions mentales.

La bulle d'Innocent X eut du moins ce bon effet, que depuis lors il ne s'est presque trouvé personne, hors les Calvinistes, qui ait ouvertement soutenu les cinq propositions, et que les Jansénistes se retranchèrent à dire qu'elles n'étaient pas dans Jansénius, ou qu'elles n'avaient pas été condamnées dans leur sens naturel. Pour détruire ces subterfuges, les évêques de France, assemblés à Paris le 9 mars 1654, au nombre de trente-neuf, nommèrent une commission de huit d'entre eux, parmi lesquels Pierre de Marca, archevêque de Toulouse, pour considérer les diverses interprétations et autres évasions que l'on avait inventées afin de rendre inutile la constitution pontificale. Dans dix séances consécutives, on rechercha, on lut et on examina les textes de Jansénius qui se rapportent à chacune des cinq propositions. Les mémoires produits par les Jansénistes furent examinés avec un égal soin. Enfin, l'affaire mise en délibération, il fut arrêté qu'on déclarerait par voie de jugement, donné sur les pièces produites de part et d'autre, *que la constitution avait condamné les cinq propositions, comme étant de Jansénius et au sens de Jansénius* ; et que le Pape serait informé de ce jugement de l'assemblée par la lettre qu'elle écrirait à Sa Sainteté, et qu'il serait aussi écrit sur le même sujet aux autres évêques du royaume. Innocent X adressa, le 29 septembre 1654, un bref à l'assemblée générale du clergé de France, par lequel, après avoir donné de grandes louanges au zèle et à la piété de ces évêques, il approuve et confirme ce qu'ils avaient décidé au sujet de sa bulle, déclarant lui-même que, par sa constitution du 31 mai 1653, *il a condamné dans les cinq propositions la doctrine de Cornélius Jansénius, contenue dans son livre intitulé AUGUSTINUS*. Dans ce même bref, le Pape leur recommande, outre l'exécution de sa bulle, celle d'un décret qui porte condamnation de plusieurs écrits où l'on soutenait la doctrine de ce livre, entre autres des deux apologies pour Jansénius, composées par Antoine Arnauld ; de l'ouvrage intitulé *De la Grâce victorieuse*, par le

¹ Dumas, 47-53.

sieur de la Lane, et de *l'Écrit à trois colonnes, ou de la distinction des sens*.

Ce bref fut lu et reçu avec applaudissement dans une assemblée du 20 mai 1655. La relation du clergé ajoute : « Ce jugement ecclésiastique, rendu par l'assemblée de 1654, et confirmé par le bref de Sa Sainteté, a été reçu avec respect dans tout le royaume ; et la faculté de théologie de Paris, dont la réputation est si hautement établie par toute la chrétienté, l'a suivi en la censure qu'elle a donnée le dernier de janvier 1656. »

Cette censure est celle d'une lettre d'Antoine Arnauld *à un duc et pair*. Le 24 février 1655, il en adressa une première *à une personne de condition*, où il rend compte d'une affaire arrivée au duc de Liancourt dans la paroisse de Saint-Sulpice, dont était curé le respectable Olier, fondateur du séminaire et ami de Vincent de Paul. Le confesseur de ce duc crut ne pouvoir point le recevoir au sacrement de pénitence qu'il ne donnât des marques d'une soumission parfaite à la bulle d'Innocent X contre les cinq propositions, et qu'il ne rompît les liaisons qu'il avait avec les Jansénistes qui, au jugement du confesseur et du curé, n'avaient pas cette soumission.

Dans sa lettre, Arnauld blâme la conduite du curé de Saint-Sulpice et du confesseur ; mais surtout il cherche à se justifier lui-même, et à soutenir sa cause et celle de ses amis. Il parle au nom de tous, et dit : « Qu'ils sont bien éloignés d'être tombés dans quelque erreur ; puisque, d'une part, ils condamnent sincèrement les cinq propositions censurées par le Pape, en quelque livre qu'on les puisse trouver, sans exception ; et que, de l'autre, ils ne sont attachés à aucun auteur particulier qui forme des opinions nouvelles et qui parle de lui-même touchant la matière de la grâce, mais à la seule doctrine de saint Augustin, etc. »

On fit divers écrits contre cette lettre, dans lesquels on prétendait que la déclaration faite par le sieur Arnauld de condamner les cinq propositions n'était pas suffisante ; que lui et ses amis ayant soutenu en tant d'écrits la doctrine du livre de Jansénius que le Pape déclarait hérétique par sa bulle, étaient obligés, pour donner une preuve assurée de leur soumission : 1^o de reconnaître de bonne foi qu'avant la condamnation ils avaient été dans l'erreur ; 2^o de déclarer le livre de Jansénius bien condamné, et de renoncer à sa doctrine exprimée par les cinq propositions. Qu'ils ne pouvaient se dispenser de faire une semblable déclaration, après que le clergé de France avait jugé, dans une assemblée solennelle, que l'intention du Pape était de condamner les cinq propositions comme extraites du livre de Jansénius et dans le sens enseigné par cet auteur, et après que le Pape lui-

même avait approuvé l'explication des évêques par son bref du 29 septembre 1654. Qu'on avait droit de tenir pour suspecte la déclaration des Jansénistes, jusqu'à ce qu'elle fût conforme à celle du Pape et des évêques.

Arnauld, pour répliquer à tous ces écrits contre sa première lettre, en fit une autre à *un duc et pair*, datée de Port-Royal-des-Champs, le 10 juillet 1655. Grand nombre de théologiens voyant que cette seconde lettre justifiait ouvertement le livre de Jansénius, condamné par deux Papes et par les évêques de France, et jugeant qu'elle renouvelait la première des cinq propositions, ils en firent leur plainte au docteur Guyart, Oratorien, alors syndic de la faculté de théologie, lequel, suivant l'obligation de sa charge, proposa une commission pour examiner la seconde lettre d'Arnauld. Le docteur Cornet et le père Nicolaï, Dominicain, furent des huit commissaires. C'était au commencement de novembre 1655. Arnauld appela de la Sorbonne au parlement, qui ordonna de passer outre. Les commissaires réduisirent à deux chefs les points qu'ils trouvaient à censurer dans la lettre d'Arnauld, l'un desquels ils appelèrent *question de fait*, et l'autre *question de droit*. La première regarde ce que dit Arnauld que les cinq propositions condamnées dans la bulle du Pape n'ont été soutenues par personne ; qu'elles ont été forgées par les partisans des sentiments contraires à ceux de saint Augustin ; qu'en les attribuant à Jansénius, on impose des hérésies à un évêque catholique qui a été très-éloigné de les enseigner ; qu'ayant lu avec soin le livre de Jansénius et n'y ayant point trouvé ces propositions, le sieur Arnauld et ses amis ne peuvent déclarer contre leur conscience qu'elles s'y trouvent. » La question de droit regarde principalement cette proposition de la lettre : « Que la grâce, sans laquelle on ne peut rien, a manqué à un juste en la personne de saint Pierre, en une occasion où l'on ne peut pas dire qu'il n'ait point péché. » Le 29 janvier 1656, après de longs examens et délibérations, la Sorbonne, à la majorité de cent trente docteurs contre huit, déclara « que la première question ou proposition, qui est de fait, est téméraire, scandaleuse, injurieuse au Pape et aux évêques de France, et même qu'elle donne sujet de renouveler entièrement la doctrine de Jansénius, qui a été ci-devant condamnée. Et que la seconde, qui regarde le droit, est téméraire, impie, blasphématoire, frappée d'anathème et hérétique. » Arnauld fut rayé du nombre des docteurs pour n'avoir pas souscrit dans la quinzaine à la censure que tous les docteurs et bacheliers furent obligés de signer pour prendre leurs degrés. Le 18 février suivant, six évêques de la faculté signèrent la censure avec le doyen et plus de cent autres docteurs, du nombre

desquels furent quatre amis du sieur Arnauld, qui l'avaient servi constamment jusqu'à la fin des assemblées, mais qui crurent enfin qu'ils devaient moins à l'amitié qu'à la vérité et à la religion.

La société de Sorbonne reçut la censure dans son assemblée du 24 mars, et il y fut conclu d'un consentement unanime que tous ceux qui ne souscriraient pas cette censure seraient privés de tous les droits de la société ; qu'elle serait souscrite par ceux qui étaient à Paris, avant l'assemblée de Pâques, et par ceux qui demeureraient en province, avant l'assemblée de la Pentecôte, au moins par procuration expresse : ce qui fut confirmé le 11 d'avril, à l'assemblée ordinaire de la semaine sainte, et s'exécuta depuis très-fidèlement ¹.

La cause paraissait finie, elle ne l'était pas. Les Jansénistes inventèrent un nouveau subterfuge touchant les questions de fait et les questions de droit. Ils posèrent en thèse générale, que, sauf les faits immédiatement révélés de Dieu dans l'Écriture ou la tradition, l'Église se peut tromper à l'égard de tous les autres faits, notamment si les cinq propositions condamnées sont dans Jansénius, et qu'ainsi on n'est pas obligé de s'en rapporter là-dessus à elle. Pour retrancher cette nouvelle chicane, l'assemblée du clergé de France, en 1656, composée de quarante évêques et de vingt-sept députés du second ordre, déclara que si l'Église est faillible, ce n'est qu'à l'égard des questions de fait particulières et personnelles, sur quoi elle peut quelquefois être surprise, sans préjudice de la foi et de la discipline ; mais non pas à l'égard de certaines questions de fait, sur quoi elle ne saurait tomber dans l'erreur, que cela ne lui ôtât l'autorité nécessaire pour décider souverainement des faits qui concernent la foi ou les mœurs générales de l'Église ; comme, par exemple, que tel ou tel concile soit général et légitime, que tel soit le vrai sens de chacun des Pères sur tel ou tel dogme, ce qui s'appelle un *fait dogmatique*. Le principe de l'assemblée est que, de faire l'Église sujette à se tromper au regard de cette sorte de faits, c'est détruire la tradition qui est le fondement de la foi, parce que la tradition ne consiste que dans l'assemblage des faits dogmatiques, savoir, que tel et tel Père, dans chaque siècle, a eu tel sentiment, par exemple, sur la présence réelle.

Dans cette même assemblée, on arrêta encore quelques articles qui étaient conçus en ces termes : « L'assemblée reçoit avec respect le bref du Pape, du 29 septembre 1654, qui lui est adressé, et déclare, conformément au bref susdit et à la délibération de l'assemblée de 1654, confirmée par ce bref, que, dans les cinq propositions, la doc-

¹ Dumas, I 2.

trine du livre de Jansénius, intitulé *Augustinus*, laquelle néanmoins n'est pas celle de saint Augustin, est condamnée par la constitution de Sa Sainteté, du 31 mai 1653. Que, pour son exécution, l'assemblée renouvelle et confirme par son décret tout ce qui a été délibéré et résolu par les trois assemblées de 1653, 1654 et 1655, suivant le contenu des lettres qu'elles ont écrites tant à Sa Sainteté qu'aux prélats du royaume. Que les livres et les écrits qui ont été composés et publiés pour défendre ou favoriser les opinions condamnées, demeureront prohibés sous les peines portées par la constitution. Que les évêques qui négligeront de faire exécuter les ordres contenus dans la lettre de l'assemblée de 1655 (c'était de faire recevoir et souscrire la bulle d'Innocent X avec le bref par lequel il décidait le fait de Jansénius) ne seront point reçus dans les assemblées générales, provinciales, ni particulières du clergé. »

Gondrin, archevêque de Sens, qui, avant le bref d'Innocent X, n'avait pas voulu souscrire, sur la seule autorité du clergé de France, que le Pape avait condamné les cinq propositions comme étant de Jansénius, révoqua sa restriction dans l'assemblée de 1656, et se déclara complètement d'accord avec ses collègues pour le fait et pour le droit.

Le 2 septembre, l'assemblée écrivit au pape Alexandre VII pour lui rendre compte de ce qu'ils avaient fait et délibéré pour l'exécution de la constitution et du bref d'Innocent X. Le nouveau Pape, qui avait été un des principaux commissaires dans l'examen des cinq propositions à Rome, fit une nouvelle constitution du 16 octobre 1656, où il confirme de point en point celle d'Innocent X, insérée dans la sienne. Il appelle perturbateurs du repos public et enfants d'iniquité, ceux qui ont l'assurance de soutenir, au grand scandale des fidèles, que ces propositions ne se trouvent point dans le livre de Jansénius, mais qu'elles ont été forgées à plaisir, ou qu'elles n'ont pas été condamnées au sens de cet auteur. Il assure, au contraire, comme témoin de tout ce qui s'était passé dans cette affaire, que le fait de Jansénius y avait été examiné du temps de son prédécesseur avec une telle exactitude, qu'on ne pourrait pas en souhaiter une plus grande. Enfin il définit que les cinq propositions ont été tirées du livre de Jansénius, et condamnées dans le sens auquel cet auteur les a expliquées.

Cette constitution d'Alexandre VII ne fut présentée à l'assemblée du clergé que le 14 mars 1657, et la délibération fut remise au 17 mars suivant, afin d'y inviter les prélats qui n'étaient pas de l'assemblée et qui se trouvaient à Paris. Voici ce que la délibération de ce jour porte, de l'avis de tous les prélats : 1° L'assemblée accepte

et reçoit avec soumission cette constitution d'Alexandre VII, et veut qu'elle soit publiée et exécutée dans tous les diocèses par l'ordre des évêques, etc. 2° Et d'autant que la constitution ordonne que celle d'Innocent X sera observée suivant l'interprétation qu'en donne celle-ci, qui est que les cinq propositions sont de Jansénius, et que leur doctrine est condamnée aux sens que cet auteur enseigne, l'assemblée déclare qu'il sera procédé suivant la rigueur de ces constitutions contre ceux qui contrediront la doctrine condamnée. 3° L'assemblée ayant déjà résolu, dès le 1^{er} de septembre passé, pour une parfaite exécution des constitutions apostoliques, qu'il serait signé un formulaire de foi, il fut conclu que ce formulaire serait ajouté à la nouvelle constitution du Pape, et que les prélats seraient exhortés à faire procéder dans un mois à cette souscription. 4° Qu'afin qu'il y ait uniformité dans ces souscriptions, les prélats se serviraient de la formule suivante : « Je me sou mets sincèrement à la constitution du pape Innocent X, du 31 mai 1653, selon son véritable sens, qui a été déterminé par la constitution de notre saint-père Alexandre VII, du 16 octobre 1656. Je reconnais que je suis obligé en conscience d'obéir à ces constitutions ; et je condamne de cœur et de bouche la doctrine des cinq propositions de Cornélius Jansénius, contenue en son livre intitulé *Augustinus*, que ces deux Papes et les évêques ont condamnée, laquelle doctrine n'est point celle de saint Augustin, que Jansénius a mal expliquée, contre le vrai sens de ce saint docteur. »

Cette délibération du clergé n'eut pas sitôt son effet, l'exécution en ayant été différée jusqu'à l'assemblée générale suivante, qui se tint en 1661. Ce fut alors que l'abbé de Bourzeis, un des chefs du jansénisme, fit la rétractation que nous avons vue, et souscrivit sincèrement le formulaire de foi dressé par le clergé de France.

Arnauld et les autres Jansénistes justifiaient leur résistance au Pape et aux évêques par ce syllogisme, qu'ils diversifiaient de mille manières :

On n'est obligé de se soumettre intérieurement à ce que le Pape prononce sur un point de fait que quand le contraire ne nous paraît pas tout évident.

Or, le contraire de ce que le Pape a prononcé sur le fait de Jansénius, et de ce qui a été mis dans le formulaire de l'assemblée, me paraît évident à moi et à mes amis.

Donc nous ne sommes pas obligés de reconnaître, contre notre propre lumière, ce que le Pape a prononcé sur le fait ¹.

Ce syllogisme repose sur cette maxime fondamentale d'Arnauld,

¹ Dumas, l. 3, p. 222.

que chaque personne, et surtout un docteur, qui a quelque discernement de ce qui se passe dans son esprit, est le premier ou plutôt l'unique juge entre les hommes de ce qui lui paraît évident. — C'est sur ce principe que chaque Janséniste résistait effrontément à toute l'Église de Dieu, avec laquelle Jésus-Christ a promis d'être tous les jours jusqu'à la consommation des siècles, et à laquelle il a promis l'Esprit de vérité pour demeurer avec elle éternellement. — Les professeurs catholiques de philosophie feront bien de citer ce syllogisme historique à leurs élèves, pour leur faire voir ce qu'il renferme de faux, d'équivoque et de funeste.

Parmi les souteneurs du syllogisme jansénien se distinguèrent Blaise Pascal et Pierre Nicole : le premier, dans ses *Lettres provinciales*, sous le nom de Louis de Montalte ; le second, dans les notes de Guillaume Wendrok et dans les disquisitions de Paul Irénée. Pour le style, les *Provinciales* sont un fort élégant libelle, mais d'un plan assez monotone : c'est toujours un Jésuite sot, qui dit des bêtises, et qui a lu tout ce que son ordre a écrit. Madame de Grignan, au milieu même de l'effervescence contemporaine, disait déjà en bâillant : *C'est toujours la même chose* ¹.

Quant au fond même de l'ouvrage, Voltaire a dit sans détour : *Il est vrai que tout le livre porte sur un fondement faux : ce qui est visible* ². Aussi, dès que les *Lettres provinciales* parurent, Rome les condamna, et Louis XIV, de son côté, nomma pour l'examen de ce livre treize commissaires, archevêques, évêques, docteurs ou professeurs de théologie, qui donnèrent l'avis suivant : « Nous, soussignés, après avoir diligemment examiné le livre qui a pour titre *Lettres provinciales*, etc. (avec les notes de Wendrok), certifions que les hérésies de Jansénius, condamnées par l'Église, y sont soutenues et défendues... ; certifions de plus que la médisance et l'insolence sont si naturelles à ces deux auteurs, qu'à la réserve des Jansénistes, ils n'épargnent qui que ce soit, ni le Pape, ni les évêques, ni le roi, ni ses principaux ministres, ni la sacrée faculté de Paris, ni les ordres religieux ; et qu'ainsi ce livre est digne des peines que les lois décrètent contre les libelles diffamatoires et hérétiques. Fait à Paris, le 4 septembre 1660. Signé Henri de Rennes, Hardouin de Rodèz, François d'Amiens, Charles de Soissons, etc. » Sur cet avis des commissaires, le livre fut condamné au feu par arrêt du conseil d'État ³. Certes, lorsque Voltaire s'accorde avec le Pape, le clergé de France et le conseil d'État pour juger qu'un livre est un libelle, il n'est plus per-

¹ *Lettres de madame de Sévigné*, lettre 753, du 21 décembre 1689. — ² *Siècle de Louis XIV*, c. 37. — ³ Dumas, l. 3, p. 226.

mis d'en douter, et ceux qui obligent la jeunesse à étudier ce libelle sont évidemment les corrupteurs de la jeunesse.

Au fond, les Jansénistes pensent sur Pascal comme le Pape et Voltaire. Il eut à la fin les plus grands démêlés avec eux. Il prétendit qu'ils avaient varié dans leurs sentiments, ou du moins dans la manière de les exposer. Eux, de leur côté, firent de lui un portrait peu avantageux. Ils dirent « qu'on ne pouvait guère compter sur son témoignage ; qu'il ne voyait que par les yeux d'autrui ; qu'il était peu instruit des faits qu'il rapporte... ; qu'en écrivant les *Provinciales*, il se fait absolument sur la bonne foi de ceux qui lui fournissaient les passages qu'il citait sans les vérifier dans les originaux ; que souvent, sur des fondements faux ou incertains, il se faisait des systèmes d'imagination qui ne subsistaient que dans son esprit. » C'est ce que les Jansénistes nous apprennent eux-mêmes dans un écrit intitulé : *Lettre d'un ecclésiastique à un de ses amis* ¹.

Pascal était un bel esprit, grand mathématicien, bon physicien, mais très-ignorant en matière de théologie, et logicien si pitoyable, qu'il se contredisait sans s'en apercevoir. Par exemple, dans ses premières lettres, il regarde les Thomistes comme ses grands adversaires sur les matières de la grâce. Il dit que « les Thomistes se brouillent avec la raison, les Molinistes avec la foi, et que les seuls Jansénistes savent accorder la foi avec la raison. » Cependant, dans sa dernière lettre, il soutient que les Jansénistes sont, sur la grâce, du sentiment des Thomistes, et par conséquent brouillés avec la raison, comme eux.

Les Jansénistes généralement, Jansénius même par moments, se prétendent d'accord avec saint Thomas. A parler familièrement, c'est un gros mensonge. Le principe fondamental du jansénisme, c'est que, pour mériter et démériter dans l'état de la nature déchue, il n'est pas besoin que l'homme soit libre ou exempt de nécessité, mais il suffit qu'il soit libre ou exempt de contrainte. Or, voici ce que dit saint Thomas en propres termes : « Quelques-uns ont pensé que la volonté de l'homme, pour élire quelque chose, est mue par la nécessité, mais sans contrainte. Cette opinion est hérétique, car elle détruit l'essence du mérite et du démérite dans les actions humaines. En effet, il n'y a ni mérite ni démérite à agir par une telle nécessité, qu'on ne puisse pas ne point agir. Il faut éloigner de la philosophie une telle opinion, parce que non-seulement elle est contraire à la foi, mais parce qu'elle renverse tous les principes de la philosophie morale. Car, s'il n'y a rien de libre en nous, mais que nous soyons nécessités à vouloir, il n'y a plus lieu à délibération, exhortation, com-

¹ Dumas, l. 3, p. 18 et 32.

mandement, défense, punition, louange ni blâme ¹. » Voilà comment saint Thomas s'accorde, plusieurs siècles d'avance, non pas précisément avec Jansénius, mais avec les Papes qui condamnent d'hérésie la proposition jansénienne. Avec qui Jansénius et les Jansénistes s'accordent, c'est avec Baïus, disant dans sa proposition 9 : Ce qui se fait volontairement, quoique nécessairement, se fait librement; et 66 : La seule violence répugne à la liberté naturelle de l'homme; et 67 : L'homme pêche d'une manière damnable même dans ce qu'il fait nécessairement. Avec qui Jansénius et Baïus s'accordent, c'est avec Luther et Calvin, qui l'un et l'autre admettent que l'homme est libre dans ce sens qu'il agit volontairement, quoique nécessairement, mais sans contrainte ².

Jansénius avance en propres termes, après Baïus, Luther et Calvin, que l'ignorance qui est en nous par nécessité, et non par volonté, c'est-à-dire qui est invincible, ne nous exempte pas de péché; que c'est même là un dogme de foi, une tradition certaine des anciens, et qu'il n'y a que les Pélagiens qui puissent le nier ³. Saint Thomas dit, au contraire, et répète : L'ignorance qui est cause de l'acte, si elle est involontaire, excuse de péché, parce qu'il est de l'essence du péché d'être volontaire ⁴.

Jansénius dit et répète, après Baïus, Luther et Calvin, que l'infidèle, de quelque côté qu'il se tourne, est dans une nécessité de pécher, et que penser différemment est une ineptie, un délire, une extravagance, une erreur, une impiété contraire à la religion chrétienne, à l'Écriture sainte et à la foi ⁵. Saint Thomas, au contraire, examinant si toute action d'un infidèle est péché, conclut et prouve que toute action d'un infidèle n'est point péché, mais qu'il peut opérer quelque chose de bon, quoique ce ne soit pas méritoire de la vie éternelle ⁶.

Jansénius dit et répète, avec Luther et Calvin, que Dieu ne veut pas le salut de tous les hommes, que Jésus-Christ n'est pas mort pour tous, et qu'il ne donne pas des grâces suffisantes à chacun. Saint Thomas établit tout le contraire en beaucoup d'endroits, notamment dans son commentaire sur cette parole de l'Épître aux Hébreux : *Prenez garde que personne ne manque à la grâce de Dieu.*

¹ Quidam posuerunt quod voluntas hominis ex necessitate moveatur ad aliquid eligendum; nec tamen ponebant quod voluntas cogeretur... Hæc autem opinio est hæretica: tollit enim rationem meriti et demeriti in actibus humanis, etc. *Inter q. disput. De Malo, q. 6. De Electione humanâ.* — ² Luther, *De servo arbitrio.* Calvin. *Instit.*, l. 2, c. 2, § 7. — ³ L. 2. *De statu nature lapsæ*, c. 2. — ⁴ 12. Q. 76, art 2. et 3. — ⁵ L. 4. *De statu nature lapsæ*, c. 17 et 18. — ⁶ 22. Q. 10, art. 4.

Car, dit-il, quoiqu'on n'ait pas la grâce par les mérites, autrement la grâce ne serait plus grâce, ependant il faut que l'homme fasse ce qui est en lui. Or Dieu, par sa volonté très-libérale, donne la grâce à quiconque s'y prépare. Il est dit au troisième chapitre de l'Apocalypse : *Voici que je me tiens à la porte, et que je frappe ; si quelqu'un m'ouvre, j'entrerai chez lui.* Et au deuxième chapitre de la première Épître à Timothée, il dit : *Que Dieu veut sauver tous les hommes.* C'est pourquoi la grâce de Dieu ne manque à personne ; mais elle se communique à tous, autant qu'il est en elle, de même que le soleil ne manque pas aux yeux aveugles ¹. Voilà ce qu'enseigne saint Thomas, et avec lui tous les docteurs de l'école. Cet accord gêne singulièrement Jansénius. Que fera-t-il pour s'en débarrasser ?

Nous avons vu Luther commencer la guerre contre l'Église par une série de quatre-vingt-dix-neuf thèses ou propositions, dans lesquelles il abaisse la philosophie d'Aristote, la théologie des scholastiques, pour élever uniquement et excessivement l'autorité de saint Augustin. Jansénius suit absolument la marche de Luther. Dans son livre préliminaire, il a un chapitre tout entier pour établir que les théologiens, depuis qu'ils suivent la philosophie d'Aristote et la méthode scholastique, c'est-à-dire depuis cinq siècles, se sont tellement égarés, qu'ils ne connaissent plus ni la foi chrétienne, ni l'espérance, ni la cupidité, ni la charité, ni la nature, ni la grâce, ni le vice, ni la vertu, ni le mérite, ni la récompense, ni le libre ni le serf arbitre de l'homme, ni la crainte, ni l'amour, ni la prédestination, ni aucun de ses effets, ni la justice de Dieu, ni sa miséricorde, ni l'Ancien ni le Nouveau Testament, ni le péché, ni le supplice qu'il mérite ². C'était dire équivalamment, avec Hauranne et Luther, que, depuis cinq siècles, il n'y avait plus d'Église. En même temps, et dans ce chapitre, et dans tout le livre préliminaire, et dans tout l'ouvrage intitulé : *Augustinus*, Jansénius ne cesse d'élever saint Augustin au-dessus de tous les docteurs et de tous les Pères : il ne veut écouter que lui seul, et prétend lui soumettre en quelque sorte les Papes et l'Église entière. Et pourquoi ?

Nous avons vu que, dans ses discussions avec les Pélagiens, surtout avec Julien d'Éclane, saint Augustin s'est mépris sur le sens littéral de ce mot de saint Paul : *Omne autem, quod non est ex fide, peccatum est.* Au lieu d'entendre : *Tout ce qui n'est pas selon la conscience est péché*, ce qui est évidemment et incontestablement le sens naturel et littéral, il entendait : *Tout ce qui ne procède pas de la foi est péché.* D'où la conséquence : *Donc toutes les actions des infidèles sont*

¹ In cap. 12, *Epistola ad Hebr.*, lect. 3. — ² *Liber præmialis*, c. 28.

des péchés ; conséquence qu'il se voyait comme forcé d'admettre, par suite de sa méprise, mais qui, cependant, lui répugnait visiblement.

Au chapitre vingt-sept du livre : *De l'Esprit et de la Lettre*, il dit en propres termes que les infidèles, qu'il appelle impies, font quelquefois des actions qui non-seulement ne peuvent être blâmées, mais qui doivent être louées. Il ajoute que, comme le juste commet quelquefois des péchés véniels, aussi le plus impie fait quelquefois quelques bonnes œuvres. Ailleurs, il dit que la charité est l'une divine, l'autre humaine ; que la charité humaine est l'une licite, l'autre illícite ; et que la charité licite peut être dans les impies, c'est-à-dire dans les païens, les juifs et les hérétiques ¹.

Luther lui-même reconnaît jusqu'à deux fois que l'interprétation des catholiques est juste, et que le texte de saint Paul veut dire : Tout ce qui n'est pas selon la bonne foi, selon la conscience, est péché. Baïus, Jansénius et leurs sectateurs, montrent moins de bonne foi que Luther : nulle part ils ne reconnaissent le vrai sens du texte ; toujours ils abusent de la méprise de saint Augustin pour soutenir que toutes les actions des infidèles sont des péchés. Baïus le cite dans l'apologie de sa vingt-cinquième proposition ; Jansénius l'allègue plus d'une fois ; Arnauld en fait le fondement d'une de ses apologies. Dans la version française du Nouveau Testament, imprimée, le même Arnauld, au lieu de traduire le passage de saint Paul : *Tout ce qui ne se fait pas selon la conscience est péché*, ose bien mettre : *Tout ce qui ne se fait point selon la foi ou par la foi est péché*, afin de pouvoir dire que toutes les actions des infidèles sont des péchés, et que toutes leurs vertus sont des vices. Ce n'est pas la seule infidélité que les sectaires ont osé commettre dans cette traduction pour insinuer leurs erreurs. Le Sauveur dit à la Samaritaine : « Si vous connaissiez le don de Dieu, et que vous sussiez quel est celui qui vous dit : Donnez-moi à boire, *peut-être* lui eussiez-vous demandé, et il vous aurait donné de l'eau vive ² ; » et aux Juifs : « Si vous croyiez Moïse, *peut-être* me croiriez-vous aussi ³. » Cette expression *peut-être*, dans la bouche du Sauveur, indique le libre arbitre de l'homme : les Jansénistes l'ont supprimée dans leur traduction. Ailleurs, ils ajoutent au texte. Ainsi, quand saint Paul dit aux Romains : « La loi donne la connaissance du péché ⁴, » les Jansénistes lui font dire : « La loi ne nous donne *que* la connaissance du péché. » C'est la répétition fidèle de ce qu'a fait Luther. Saint Paul dit, dans la même épître : *Nous*

¹ *Sermo* 52, *De tempore*. Voir encore d'autres textes dans un ouvrage très-bien fait, *Analyse du jansénisme*, 1721, sans nom de lieu ni d'auteur, t. 3, c. 9, § 2.
— ² Joan., 4, 10. — ³ *Ibid.*, 5, 46. — ⁴ Rom., 3.

pensons que l'homme est justifié par la foi ¹; Luther lui fait dire : Nous pensons que l'homme est justifié par la *seule*.

Les Jansénistes falsifiant ainsi la parole de Dieu, peut-on s'étonner qu'ils falsifient la parole des saints Pères ? Par exemple, saint Chrysostome dit, sur l'Épître aux Éphésiens : C'est un prodige beaucoup plus étonnant de persuader les esprits que de ressusciter un mort.... Jésus-Christ dit à un mort : Lazare, sortez ; et aussitôt il obéit. Saint Pierre dit à Tabith : Levez-vous ; et elle ne fit aucune résistance. *Il n'en est pas ainsi du consentement qu'on donne à la foi*. Car écoutez ce que dit encore Jésus-Christ : *Combien de fois ai-je voulu rassembler vos enfants, et vous ne l'avez pas voulu ?*.... Saint Chrysostome conclut : Car il est beaucoup plus difficile de persuader le libre arbitre par des raisons humaines que de former la nature. *La raison de cela est que Dieu veut que nous devenions bons de notre plein gré*. C'est pourquoi l'Apôtre dit que la vertu qui a opéré en nous, qui avons cru, est suréminente ². L'auteur des *hexaples* janséniennes cite la conclusion du saint Père, mais en supprimant ces paroles : *La raison de cela est que Dieu veut que nous devenions bons de notre plein gré*, afin de lui faire dire tout l'opposé de ce qu'il dit.

Mais il n'y a pas de saint Père que les Jansénistes aient tant calomnié, au sujet duquel ils aient dit tant de mensonges, que saint Augustin. Ils se disent ses disciples, parce qu'ils lui attribuent leurs erreurs. En quoi ils ne font que copier leurs devanciers en hérésie. Les Prédestinés ou Jansénistes du cinquième siècle se couvraient du nom et de l'autorité de saint Augustin. Le moine Gotescale, Janséniste du neuvième siècle, s'appelait lui-même un autre Augustin. Jean Wiclef, Janséniste anglais du quatorzième siècle, se nommait Jean d'Augustin, pour insinuer l'identité de leur doctrine. Nous avons vu Luther commencer la guerre contre l'Église par ces trois thèses : « Quiconque dit que saint Augustin a dit quelque chose de trop en écrivant contre les hérétiques, celui-là dit que saint Augustin a menti presque partout. Ceci va contre le dire commun. — C'est donner lieu aux Pélagiens et à tous les hérétiques de triompher, et même leur attribuer la victoire. — C'est encore exposer au mépris l'autorité de tous les anciens Pères. » Voilà ce que dit Luther dans ses premières thèses. Calvin dit de même : Nous ne suivons qu'Augustin. Augustin est tellement nôtre en tout, que, s'il me fallait écrire une confession de foi, j'en produirais facilement une composée de ses propres paroles ³. Lors donc que le chef des Prédestinés du dix-septième

¹ Rom., 2^s. — ² Chrysost., *Hom.* 3, in c. 1, ad Ephes. — ³ L. De *æternâ Prædestinatione*.

siècle intitulerà l'arsenal de son hérésie : *Augustin de Jansénius*, il ne fera que varier un peu le thème de ses devanciers.

Comme nous avons vu au quarantième livre de cette histoire, l'hérésie des Prédédestinés consiste à dire que Dieu ne veut sincèrement sauver que les prédestinés, et que Jésus-Christ n'est mort que pour eux, que les grâces efficaces qui leur sont accordées les mettent dans la nécessité de faire le bien et d'y persévérer, puisque jamais l'homme ne résiste à la grâce intérieure ; que, néanmoins, ils sont libres, parce que, pour l'être, il suffit d'agir volontairement et sans contrainte ; que les réprouvés sont dans l'impuissance de faire le bien, parce qu'ils sont ou déterminés positivement au mal par la volonté de Dieu, ou privés des grâces nécessaires pour s'en abstenir, qu'ils sont néanmoins punissables, parce qu'ils ne sont ni contraints ni forcés au mal, mais entraînés invinciblement par leur propre concupiscence.

Les Prédédestinés de tous les siècles prétendent que ce système d'horrible fatalisme est la pure doctrine de saint Augustin. Cette prétention fût-elle bien fondée, le catholique ne s'en inquiéterait pas. Il dit tous les jours dans son acte de foi : *Je crois la sainte Église catholique*, et non pas : *Je crois saint Augustin*. Il approuve dans ce Père tout ce que l'Église catholique y approuve, ni plus ni moins. Mais si, dans ses nombreux écrits, il se trouve certaines choses peu claires ou peu exactes, il ne s'en fait pas plus une règle de foi que de ce qui a échappé de peu clair ou de peu exact à d'autres Pères. Nous disons, avec Augustin lui-même : *Je ne croirais pas même à l'Évangile si l'autorité de l'Église catholique ne m'y déterminait*.

Les Jansénistes ne l'entendent pas ainsi. Ils en savent plus sur saint Augustin que saint Augustin lui-même : ils savent que saint Augustin, entendu à leur manière, doit être préféré, lui seul, à tous les Pères, à tous les docteurs, à tous les Papes, à toute l'Église catholique. Et pourquoi ? Parce que plusieurs Papes ont loué saint Augustin, et approuvé sa doctrine contre Pélagé. Et, de fait, nous avons vu, dans le cinquième siècle, le pape saint Célestin écrire aux évêques des Gaules : « Augustin, homme de sainte mémoire, a toujours été dans notre communion pour son mérite, et n'a jamais été flétri du moindre bruit d'aucun mauvais soupçon. Sa science était telle, je m'en souviens, que mes prédécesseurs le comptaient entre les principaux docteurs ; il était aimé et honoré de tout le monde. C'est pourquoi vous devez résister à ceux qui osent attaquer sa mémoire, et leur imposer silence. A cette lettre du pape saint Célestin, sont joints neuf articles touchant la grâce, comme renfermant ce que les Papes avaient déjà défini sur cette matière, et cité comme partie de la même lettre, dès le commencement du siècle suivant. A la

suite de ces articles, on lit ces mots : « Quant aux questions plus profondes et plus difficiles qui ont été traitées amplement par ceux qui ont combattu contre les hérétiques, nous ne les méprisons pas, mais nous n'avons pas besoin de les traiter ; car, quant à ce qui est à confesser touchant la grâce de Dieu, nous croyons que ce que nous enseignent les écrits du Siège apostolique suffit, en sorte que nous ne regardons nullement comme catholique ce qui serait contraire aux sentences décrétées plus haut. »

Cette lettre de saint Célestin, avec son appendice, est extrêmement remarquable. Le Pape y venge la mémoire de saint Augustin ; il le place parmi les principaux docteurs de l'Église ; il témoigne que jamais soupçon fâcheux n'a flétri sa renommée. Mais il n'approuve pas pour cela, en détail, tout ce qu'il a pu dire, même sur la grâce. La dernière règle, à cet égard, ce n'est pas ce que les docteurs ont pu écrire sur ces questions ardues, mais ce que le Siège de Pierre a défini, soit directement par lui-même, soit en approuvant les définitions des conciles. Or, comme il a été dit au concile œcuménique d'Éphèse, saint Pierre, jusqu'à présent et toujours, vit et juge dans ses successeurs. Donc, les définitions qu'il donnera sur la grâce au dix-septième et au dix-huitième siècle, n'auront pas moins d'autorité que celle qu'il donnait au cinquième.

Les Jansénistes ne l'entendent pas ainsi. Voici comment ils raisonnent. Le pape Célestin et quelques autres ont loué saint Augustin et approuvé formellement plusieurs points de sa doctrine. Donc, tout ce que saint Augustin a dit, et même ce qu'il n'a pas dit, mais que nous lui faisons dire, est article de foi : y contredire, c'est manquer de respect à saint Augustin, de respect aux Papes, de respect à toute l'Église. Telle est la quintessence du gros livre de Jansénius, et des livres innombrables des Jansénistes, réduits à leur plus simple expression.

De là tout le monde conclura : Mais si l'autorité du Pape a tant de force quand il approuve en général les écrits et la doctrine d'Augustin, elle n'en aura pas moins quand il condamne les écrits et la doctrine de Jansénius, quand il déclare expressément que le livre de Jansénius ne contient pas la pure doctrine d'Augustin, mais une doctrine hérétique, résumée dans les cinq propositions. Le Janséniste ne raisonne pas comme tout le monde, mais de cette manière-ci : Le Pape moderne qui condamne les écrits et la doctrine de notre père Jansénius se trompe, parce que notre père Jansénius ne dit pas autre chose que saint Augustin, approuvé par l'ancien Pape : *cela me paraît tout évident*. Quoi qu'en dise le Pape moderne, les cinq propositions ne sont pas dans notre père Jansénius, parce que je ne

les y ai pas vues : *cela me paraît tout évident*. D'ailleurs l'Église, non moins que la lune, éprouve des éclipses, des obscurcissements ; et l'on peut dire, avec notre vénérable patriarche de Saint-Cyran, que, depuis cinq cents ans, il n'y a plus d'Église. Telle est la substance de toutes les argumentations janséniennes sur ce chapitre.

Nous avons vu saint Vincent de Paul combattre le jansénisme dès l'origine et en signaler les funestes conséquences pour la piété et les mœurs. Les Jésuites, pour lesquels il eut toujours grande affection et estime, ne montrèrent ni moins de pénétration ni moins de zèle. Aussi les Jansénistes décochèrent-ils contre eux tous leurs traits. Les fils de Jansénius, petits-fils de Calvin, représentèrent comme des corrupteurs de la morale les fils de saint Ignace, les frères des saints François-Xavier, François de Borgia, François Régis, Stanislas Kostka, Louis de Gonzague. Pour cela, ils s'y prirent de cette façon.

On appelle casuistes les théologiens qui s'occupent non-seulement à étudier les principes généraux de la morale, sur quoi tout le monde est d'accord, mais à les appliquer en détail aux cas les plus difficiles qui peuvent se présenter dans la pratique, et qui varient singulièrement selon les pays, les temps et les circonstances ; en sorte que bien souvent une décision qui s'applique à l'un ne s'applique pas à l'autre, quoique sous certains rapports ils paraissent les mêmes. Dans cette multitude et cette variété de décisions, il y en a qui excèdent, soit du côté de la rigueur, soit du côté de l'indulgence. Parmi les casuistes de la compagnie de Jésus, quelques-uns excèdent quelquefois de ce dernier côté, mais pas plus que certains casuistes d'autres ordres religieux, ni du clergé séculier. Voici maintenant de quoi s'est avisée l'industrie jansénienne : Ramasser çà et là ces décisions trop indulgentes ; pour en augmenter l'effet, faire dire à certains auteurs ce qu'ils ne disent pas, ou autrement et plus qu'ils ne disent ; former de ces lambeaux épars un plan régulier de corruption universelle, attribuer ce plan aux Jésuites et à eux seuls : c'est à ourdir élégamment et plaisamment cette calomnie infernale que le Janséniste Pascal a prostitué sa plume et son génie. — Mais alors, qu'est-ce donc que la morale jansénienne, puisqu'elle permet un pareil procédé ? — La morale jansénienne n'est pas une morale ; car quelle morale, quelle règle de mœurs veut-on qu'il y ait pour nous, si nous ne sommes que des machines, si nous faisons nécessairement ce que nous faisons ? Quelle morale, quelle religion veut-on qu'il y ait sous un Dieu janséniste, sous un Dieu qui nous punit, comme celui de Luther et de Calvin, non-seulement du mal que nous ne pouvons éviter, mais du bien que nous faisons de notre mieux ?

Les Jansénistes traitent de Pélagiens leurs adversaires ; mais les Jansénistes et les Pélagiens commencent par la même erreur et agissent avec la même politique. Ils commencent les uns et les autres par confondre la nature et la grâce, par poser en principe que Dieu n'a pu créer l'une sans l'autre. D'où Pélage conclut : Donc, la nature restant entière après le péché d'Adam, la grâce l'est aussi. Et Jansénius : Donc, la grâce ayant péri par le péché du premier homme, la nature a péri d'autant, elle n'est plus entière ; l'homme n'est plus libre, ce n'est plus qu'une balance entraînée invinciblement et nécessairement par la concupiscence ou la grâce, suivant que l'une l'emporte sur l'autre. Quant à la politique astucieuse des Pélagiens, nous l'avons vue à leurs équivoques, leurs restrictions mentales, leurs fourberies pour circonvenir les évêques et les Papes, leur obstination à rester dans l'Église malgré elle, à se jouer de ses condamnations sous une feinte d'obéissance. En un mot, nous leur avons vu faire tout ce que nous voyons et verrons faire aux Jansénistes. Ceux-ci ont pour principe fondamental, comme Luther et Calvin, que l'homme déchu ne résiste jamais à la grâce intérieure. Leur cite-t-on le contraire de saint Augustin ou d'un autre Père ? ils diront avec Arnauld que l'homme résiste quand il veut, mais s'entendront que l'homme ne peut pas le vouloir. Ils diront même que l'homme résiste en effet à la grâce bien des fois ; mais voici dans quel sens : le bassin de la balance qui a un poids de trois livres résiste de tout ce poids à l'autre bassin qui a un poids de six. Ainsi, l'homme qui est tiré d'un côté par trois livres de concupiscence, résiste de tout ce poids aux six livres de grâce qui le tirent de l'autre côté, ou plutôt ce n'est pas lui qui résiste, mais les deux poids qui se balancent ou se vainquent l'un l'autre.

Les Jansénistes reprochent encore volontiers à leurs adversaires d'être Molinistes : c'est comme si un Anglais reprochait à un Français d'être Lorrain ou Breton ; car le molinisme est un système ou une opinion théologique sur la grâce et sur la prédestination, librement controversé dans l'Église, tandis que le jansénisme est une hérésie condamnée par l'Église. Le système en question a été imaginé par Louis Molina, Jésuite espagnol, professeur de théologie dans l'université d'Evora en Portugal. Le livre où il explique ce système, intitulé *Concorde du libre arbitre avec la grâce et la prédestination*, publié à Lisbonne en 1588, fut vivement attaqué par les Dominicains, qui le déférèrent à l'inquisition, accusant l'auteur de renouveler les erreurs des Pélagiens et des semi-Pélagiens. La cause ayant été portée à Rome et discutée dans les fameuses assemblées qu'on nomme les congrégations *de auxiliis*, depuis l'an 1598 jusqu'en

1607, demeura indécise. Le pape Paul V, qui tenait alors le siège de Rome, ne voulut rien prononcer; il défendit seulement aux deux parties de se noter mutuellement par des qualifications odieuses. Voici le plan du système de Molina et l'ordre que cet auteur imagine entre les décrets de Dieu :

1° Dieu, par la science de simple intelligence, voit tout ce qui est possible, et par conséquent des ordres infinis de choses possibles. 2° Par la science moyenne, Dieu voit certainement ce que, dans chacun de ces ordres, chaque volonté créée, en usant de sa liberté, fera si Dieu lui donne telle ou telle grâce. 3° Il veut, d'une volonté antécédente et sincère, sauver tous les hommes, sous condition qu'ils voudront eux-mêmes se sauver, c'est-à-dire qu'ils correspondront aux grâces qu'il leur fera. 4° Il donne à tous les secours nécessaires et suffisants pour opérer leur salut, quoiqu'il en accorde aux uns plus qu'aux autres, selon son bon plaisir. 5° La grâce accordée aux anges et à l'homme dans l'état d'innocence n'a point été efficace par elle-même, mais *versatile* : dans une partie des anges, elle est devenue efficace par l'événement ou le bon usage qu'ils en ont fait; dans l'homme, elle a été inefficace, parce qu'il y a résisté. 6° Il en est de même dans l'état de nature tombée; nuls décrets absolus de Dieu, efficaces par eux-mêmes et antécédents à la prévision du consentement libre de la volonté humaine; par conséquent, nulle prédestination à la gloire éternelle avant la prévision des mérites de l'homme, nulle réprobation qui ne suppose la prescience des péchés qu'il commettra. 7° La volonté que Dieu a de sauver tous les hommes, quoique souillés du péché originel, est vraie, sincère et active; c'est elle qui a destiné Jésus-Christ à être le Sauveur du genre humain; c'est en vertu de cette volonté et des mérites de Jésus-Christ que Dieu accorde à tous plus ou moins de grâces suffisantes pour faire leur salut. 8° Dieu, par la science moyenne, voit avec une certitude entière ce que fera l'homme placé dans telle ou telle circonstance, et secouru par telle ou telle grâce, par conséquent qui sont ceux qui en useront bien ou mal. Quand il veut absolument et efficacement convertir une âme ou la faire persévérer dans le bien, il forme le décret de lui accorder les grâces auxquelles il prévoit qu'elle consentira et avec lesquelles elle persévérera. 9° Par la science de vision qui suppose ce décret, il voit qui sont ceux qui feront le bien et persévéreront jusqu'à la fin, qui sont ceux qui pécheront ou ne persévéreront pas. En conséquence de cette prévision de leur conduite absolument future, il prédestine les premiers à la gloire éternelle, et réprouve les autres.

Tel est le système de Molina, sur lequel l'Église ne s'est pas prononcée, et que jusqu'à présent il est libre à tout catholique de soutenir. On ne peut sans injustice l'accuser de pélagianisme ni de semi-pélagianisme. Molina enseigne formellement que, sans le secours de la grâce, l'homme ne peut faire aucune action surnaturelle et utile pour le salut. Vérité diamétralement opposée à la maxime fondamentale du pélagianisme. Il soutient que la grâce est toujours prévenante, qu'elle est opérante ou coopérante lorsqu'elle est efficace ; qu'ainsi elle est cause efficiente des actes surnaturels, aussi bien que la volonté de l'homme. Autre vérité antipélagienne. Il dit et répète que la prévision du consentement futur de la volonté à la grâce n'est point la cause ni le motif qui détermine Dieu à donner la grâce ; que Dieu donne une grâce efficace ou inefficace uniquement parce qu'il lui plaît ; qu'ainsi, à tous égards, la grâce est purement gratuite ; il se défend contre ceux qui l'accusaient d'enseigner le contraire ¹.

Il est donc en soi très-injuste de taxer le système de Molina de pélagianisme ou de semi-pélagianisme : cela est en même temps bien téméraire, puisque le Saint-Siège, ayant examiné ce système avec une longue et sévère attention, ne l'a noté d'aucune censure. De la part de l'ennemi, ces accusations étaient une ruse de guerre à laquelle bien des catholiques n'ont pas toujours pris assez garde. Molina était Jésuite ; les Jésuites s'attiraient l'estime et l'affection de l'Église entière par leur zèle et leur dévouement pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Cela excitait des sentiments divers dans les autres congrégations religieuses : chez les uns, comme les enfants de saint Vincent de Paul, c'était une louable émulation à faire aussi bien ; chez d'autres, c'était une jalousie plus ou moins humaine, car les religieux les plus parfaits sont encore hommes, à plus forte raison les moins parfaits, ceux qui penchent vers la décadence.

La nouvelle hérésie profita de ces dispositions pour diviser les sentinelles de la foi, en gagner quelques-unes, et se glisser ainsi dans le camp. Parmi les soldats fidèles qui la combattirent, on voit peu de Bénédictins, peu d'Oratoriens français. Ceux contre qui la nouvelle hérésie se fâche le plus, ce sont les Jésuites : honneur à eux ! Les catholiques les aiment, les hérétiques les haïssent : il n'y a pas de gloire plus belle.

Dans les discussions que les docteurs catholiques eurent entre eux et avec les Jansénistes, sur la grâce, tout le monde se réclamait de

¹ Bergier, *Dictionn. de Théologie*, art. *Molinisme*. — Bossuet, *Deuxième avertissement aux protestants*.

saint Thomas. Il nous semble toutefois qu'on a négligé en quelque sorte, et alors et depuis, un point principal que saint Thomas a néanmoins traité d'une manière expresse : c'est que la grâce est essentiellement quelque chose de surnaturel.

Comme nous avons vu dans le livre soixante-quatorzième de cette histoire, où se trouve résumée la doctrine de l'Ange de l'école, notre nature même est une grâce, en ce sens que Dieu nous l'a donnée sans nous la devoir, puisque nous n'étions point. Cependant on la distingue, et avec infiniment de raison, de la grâce proprement dite. Par la nature, Dieu nous donne gratuitement nous-mêmes à nous-mêmes; mais par la grâce, il se donne lui-même gratuitement à nous. Ainsi, de la nature à la grâce il y a toute la distance qu'il y a de nous à Dieu.

D'après la définition de saint Thomas, qui est devenue la définition commune de tous les catéchismes et de toutes les théologies, la grâce est un don surnaturel que Dieu accorde à l'homme pour mériter la vie éternelle. Le mot important est *surnaturel*, ou qui est au-dessus de la nature. D'après l'explication du saint docteur, qui est l'explication catholique, la grâce est un don *surnaturel*, non-seulement à l'homme déchu de la perfection de sa nature, mais à l'homme en sa nature entière; *surnaturel*, non-seulement à l'homme, mais à toute créature; non-seulement à toute créature actuellement existante, mais encore à toute créature possible ¹. Saint Thomas ne se borne point à l'expliquer ainsi, mais il en donne une raison si claire et si simple, qu'il suffit de l'entendre pour en être convaincu.

La vie éternelle consiste à connaître Dieu, à voir Dieu, non plus à travers le voile des créatures, ce que fait la théologie naturelle; non plus comme dans un miroir, en énigme et en similitudes, ce que fait la foi; mais à le voir tel qu'il est, à le connaître tel qu'il se connaît. *Nous le verrons comme il est*, dit le disciple bien aimé ². Et saint Paul : *Maintenant nous le voyons par un miroir en énigme; mais alors ce sera face à face. Maintenant je le connais en partie; mais alors je le connaîtrai comme j'en suis connu* ³. Or, tout le monde sait, tout le monde convient que de Dieu à une créature quelconque il y a l'infini de distance. Il est donc naturellement impossible à une créature, quelle qu'elle soit, de voir Dieu tel qu'il est, tel que lui-même il se voit. Il lui faudrait pour cela une faculté de voir infinie, une faculté que naturellement elle n'a pas, et que naturellement elle ne peut avoir.

¹ 12. Q. 110, art. 1, C. — Q. 111, art. 1, ad 2. — Q. 112, art. 1, C. — Q. 114, art. 2, C. — ² 1 Joan., 3, 2. — ³ 1 Cor., 13, 12.

Il y a plus : la vision intuitive de Dieu, qui constitue la vie éternelle, est tellement au-dessus de toute créature, que nulle ne saurait, par ses propres forces, en concevoir seulement l'idée. Oui, dit saint Paul après le prophète Isaïe : *Ce que l'œil n'a point vu, ce que l'oreille n'a point entendu, ce qui n'est point monté dans le cœur de l'homme : voilà ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment* ¹.

Pour donc que l'homme puisse mériter la vie éternelle, et même en concevoir la pensée, il lui faut, en tout état de nature, un secours surnaturel, une certaine participation à la nature divine. L'homme ne pouvant s'élever en ce sens jusqu'à Dieu, il faut que Dieu descende jusqu'à l'homme, pour le déifier en quelque sorte. Or, cette ineffable condescendance de la part de Dieu, cette participation à la nature divine, cette déification de l'homme, c'est la grâce ².

C'est donc une idée fausse, c'est donc une erreur de penser que, dans le premier homme, la nature et la grâce étaient la même chose ; que la grâce divine n'est devenue nécessaire à l'homme que depuis sa chute ; que la grâce n'est que la restauration de la nature ; que la foi n'est que la restauration de la raison, et que la révélation divine n'est devenue nécessaire à l'homme que par suite de l'obscurcissement de son intelligence. Aussi l'Église a-t-elle condamné, et avec beaucoup de justice, cette proposition du Janséniste Quesnel : La grâce du premier homme est une suite de la création, et elle était due à la nature saine et entière ; et cette autre de Baïus : L'élévation de la nature humaine à la participation de la nature divine était due à l'intégrité de la première création, et par conséquent on doit l'appeler naturelle, et non pas surnaturelle.

Confondre ainsi la nature et la grâce, c'est confondre implicitement Dieu et l'homme, Dieu et la créature, comme les Brahmanes de l'Inde, les Bouddhistes et les anciens idolâtres ; c'est s'exposer à tomber ou dans le panthéisme ou dans le naturalisme, à conclure que tout est Dieu ou que Dieu n'est rien, et qu'il n'y a de réel que la nature visible.

Ainsi, nous avons un écrit de l'Oratorien Malebranche, *Traité de la nature et de la grâce*, où l'on trouve les agréments du style ; mais la doctrine n'en est pas sûre. Il y parle d'une grâce de son imagination, mais non de la grâce telle que la foi nous l'enseigne. Parlant sans cesse d'idées claires, il n'accumule sur la grâce et la nature que des idées confuses, inexactes, contraires à l'enseignement com-

¹ 1 Cor., 2, 9. — Is., 64, 4. — ² Pars 1, q. 12, art. 4. — Q. 23, art. 1. — Q. 56, art. 3, ad 2. — 12. Q. 5, art. 5.

mun des théologiens, à la croyance commune des fidèles. Toute la grâce du premier homme, qu'il appelle grâce du Créateur, était la lumière naturelle de la raison. Toute la grâce médicinale de l'homme déchu, c'est un plaisir prévenant, un amour d'instinct et d'emportement, un transport, pour ainsi dire, qui produit un amour semblable en quelque sorte à celui dont on aime les plus viles créatures, dont on aime les corps, dont les ivrognes aiment le vin. Cette grâce, selon lui, au lieu d'augmenter ou de produire le mérite, le diminue ; au lieu de purifier notre amour, en corrompt la pureté : l'homme ne mérite qu'autant qu'il va par lui-même vers le bien ¹. Certes, c'est là ne reconnaître la grâce que de nom, c'est la nier, ou plutôt c'est l'ignorer complètement : on dirait l'homme animal qui ne saurait concevoir les choses de l'Esprit divin.

Une aberration si profonde et si capitale dans un homme tel que Malebranche, accuse dans les théologiens de son temps une négligence déplorable à bien faire ressortir la distance infinie qui existe nécessairement entre la grâce et la nature. Nous croyons que cette négligence n'a pas aidé médiocrement au jansénisme et au philosophisme à fausser les idées et les esprits du dix-septième et du dix-huitième siècle ; à tel point que ces siècles, si vantés par eux-mêmes, courent grand risque d'être taxés un jour de siècles d'ignorance lettrée. De là aussi, croyons-nous, vient cette espèce de divorce entre la théologie argumentative et la théologie de la piété, entre la théologie des professeurs et la théologie des saints. Nous les avons vues réunies l'une et l'autre, au moyen âge, dans saint Thomas et saint Bonaventure. Dans les temps modernes, elles sont devenues comme étrangères l'une à l'autre, au grand préjudice, croyons-nous, de toutes les deux.

Nous avons admiré leur union dans saint François de Sales. Un pieux personnage, qui mourut en 1566, un an avant la naissance du saint évêque de Genève, nous a laissé un exemple pareil. C'est François-Louis Blossius, en français *de Blois*, parce qu'il était de la maison de ce nom, illustrée par ses alliances avec plusieurs têtes couronnées. Il naquit en 1506, au château de Donstienne, dans le pays de Liège, et se fit Bénédictin à l'abbaye de Liesse, en Hainaut. Il en devint l'abbé en 1530, refusa l'archevêché de Cambrai et l'abbaye de Tournai, que Charles-Quint, avec lequel il avait été élevé, le pressait d'accepter. Blossius s'occupa d'introduire la réforme dans son monastère, auquel il donna des statuts qui furent approuvés par

¹ Malebranche, *Traité de la Nature et de la Grâce*, 3^e discours, art. 17, 18, 29 et 30. *Méditat.* 14, n. 5 et 18. — Fénelon, t. 3, p. 242, édit. de Versailles.

Paul III en 1545, et y vécut dans la pratique exemplaire de toutes les vertus religieuses. Ses opuscules seuls le prouveraient : écrits avec une élégante simplicité, ils respirent la piété la plus tendre. 1° *Canon ou Règle de la vie spirituelle*, en trente-huit chapitres terminés par une humble et fervente prière, et par quelques hymnes où l'âme fidèle exprime à Jésus son amour. 2° *Le Cabinet spirituel*, contenant le miroir spirituel, le collier spirituel, la couronne et le petit écran. 3° *Trésor de pieuses prières*. 4° *Le Manuel des petits*. 5° *Psychagogie ou Récréation de l'âme*, divisée en quatre livres, dont les trois premiers sont tirés de saint Augustin, et l'autre de saint Grégoire. 6° *Collyre des hérétiques*. 7° *Comparaison d'un roi et d'un moine*, traduite de saint Chrysostome. 8° *Comparaison des pusillanimes*. 9° *Institution spirituelle*, utile à ceux qui aspirent à la perfection. 10° *Petite Règle du novice*. 11° *Perte spirituelle*, contenant un abrégé de la vie de Jésus-Christ tirée des évangiles, une explication de sa passion tirée de Tauler, etc. 12° *Oratoire de l'âme fidèle*. 13° *Petit flambeau* pour éclairer les hérétiques et les ramener de leurs erreurs. 14° *Miroir des moines*.

Un autre homme apostolique, animé du même esprit de foi, fut Jean Lejeune, surnommé le père l'Aveugle, né à Poligny l'an 1592, et mort en 1672. Il entra l'an 1614 dans la nouvelle congrégation de l'Oratoire, fondée par le père de Bérulle, depuis cardinal. Sa vie entière fut consacrée à prêcher apostoliquement, surtout les pauvres. En 1635, il devint aveugle : ce qui ne l'empêcha pas de continuer ses travaux de missionnaire jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans. Sur la fin de ses jours, ne pouvant plus sortir de sa chambre, il y rassemblait les enfants du peuple pour les instruire. Les sermons du père Lejeune ont été imprimés en dix volumes, à Toulouse, du temps même de l'auteur, et depuis, en douze volumes, à Lyon, sous le titre de *Missionnaire de l'Oratoire*. Ils ont été traduits en latin et publiés à Mayence sous le titre, aussi vrai que beau, de *Délices des pasteurs*.

Dans un avis aux jeunes prédicateurs, le vénérable missionnaire leur dit : « Les vieux nautoniers donnent quelquefois de bons avis aux jeunes ; non pas qu'ils aient toujours plus d'esprit ou de prudence que les jeunes, mais parce qu'ils ont plus d'expérience. — Le premier avis que je vous donne pour bien prêcher, c'est de bien prier Dieu ; le second, c'est de bien prier Dieu ; le troisième, le quatrième et le dixième, c'est de bien prier Dieu. Il est dit du Fils de Dieu, qu'il passait les nuits en prière, et qu'il allait, suivant sa coutume, prier à la montagne des Olives. L'instituteur du sacre ordre des prédicateurs, saint Dominique, était si assidu à l'oraison,

qu'à Toulouse et aux autres monastères où il a demeuré, on ne marque point où était sa chambre, parce que le chœur de l'église était sa chambre, son étude et sa bibliothèque, où il passait la nuit et une grande partie du jour. Saint Thomas, saint Bonaventure, saint Vincent Ferrier et d'autres saints prédicateurs ont plus appris au pied des autels et du crucifix qu'en aucune école ou bibliothèque. — Ayez pour unique fin en vos sermons la gloire de Dieu et le salut des âmes ; tout ce qui ne tendra pas à ce but vous obligera du moins au feu du purgatoire, et même vous fera mépriser par les gens du monde.

« Lisez et relisez assidûment l'Écriture sainte. Vous n'entrerez en chaire que pour prêcher la parole de Dieu, comme ferait Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont vous tenez la place. Il en faut donc bannir toute sorte de fables et autres sciences profanes. Un seul passage de la sainte Bible a plus de force sur l'esprit des Chrétiens que cent raisonnements humains : ne craignez donc pas de la prêcher toute pure. Si vous voulez y ajouter quelque chose, les livres qu'il me semble que vous devez lire principalement sont : saint Augustin, saint Chrysostome, la vie des saints, et quelques commentaires sur l'Écriture, si vous en avez le moyen ; mais, après l'Écriture, le livre que vous devez lire et relire souvent, ce sont les œuvres spirituelles de Grenade ; il les faudrait savoir quasi toutes par cœur, et les prêcher partout, même mot à mot, et l'on verrait naître des fruits admirables.

« L'éloquence, l'élégance et l'emphase des paroles servent à persuader ; mais je ne puis vous conseiller de prêcher par périodes carrées, et d'user de pensées ou de pointes trop étudiées. 1^o Le Fils de Dieu ne prêchait point comme cela, et saint Paul dit : *Non avec des paroles persuasives de l'humaine sagesse.* 2^o Cela sent un peu la vanité, et toute imperfection du prédicateur mésédifie ses auditeurs. 3^o Vous perdez du temps à rechercher ces fleurettes et à étudier ces périodes, et il le faudrait employer à prier Dieu, pour attirer sur vos paroles sa bénédiction. 4^o Ces fleurs nuisent souvent aux fruits ; car l'esprit de l'auditeur, s'amusant à admirer la gentillesse des paroles, ne s'applique qu'à demi à la vérité des sentences.

« La méthode qui est gardée en ces sermons est pour aider la mémoire, et non pour user d'artifice ; car j'ai remarqué que le mouvement du Saint-Esprit, joint à une éloquence naturelle et naïve, persuade mieux que la rhétorique artificielle. — Il y a en cette œuvre des fautes contre la politesse du langage français ; c'est quelquefois par ignorance, d'autres fois je les affecte tout exprès pour me rendre plus intelligible au peuple. » Ainsi s'exprime le père Lejeune lui-même.

L'édition de 1662 porte l'approbation de deux religieux, l'un Carme, l'autre Dominicain, conçue en ces termes : « Nous soussignés, docteurs-régents de l'université de Toulouse, certifions avoir lu avec exactitude le *Missionnaire de l'Oratoire*, composé par le R. P. Jean Lejeune, prêtre de l'Oratoire de Jésus, rempli d'une doctrine toute céleste, qui éclaire l'entendement et échauffe la volonté; et, ce qui est assez rare ailleurs, on y voit partout un ordre admirable dans la multitude des pensées, des comparaisons naïves enchâssées avec un artifice très-agréable; il est clair dans l'embarras des matières les plus embrouillées, en telle sorte qu'il semble que Dieu ne lui ait fermé les yeux du corps que pour rendre plus clairvoyants ceux de l'esprit, en le faisant marcher d'un pas ferme et assuré dans les labyrinthes des plus difficiles questions de la théologie. Les prédicateurs y apprendront à parler plus du cœur que de la langue; les âmes dévotes, les principales règles d'une véritable et solide piété, et les pécheurs, les moyens de sortir de l'état funeste où leur volonté perverse les a réduits. Tel est notre sentiment. »

Ce jugement des deux religieux ne nous paraît que juste. Et, si ce n'était un trop étrange paradoxe, nous dirions que, sauf la différence de style, le père Lejeune l'emporte sur tous les prédicateurs modernes pour l'ensemble et la profondeur de la doctrine, pour la merveilleuse application de l'Écriture, des Pères et de la théologie, pour la sagesse pratique des réflexions. Nous ne connaissons aucuns sermons dont la lecture soit si instructive, si attachante, si propre à faire naître dans l'esprit des idées neuves et originales. Ils sont au nombre de trois cent soixante-deux, parmi lesquels vingt sur la sainte Vierge, plus de vingt sur le Saint-Sacrement de l'autel, vingt-huit sur les attributs de Dieu, principalement sa justice. Il est à regretter qu'il n'ait pas traité avec la même profondeur et étendue la matière de la grâce divine et de la vie surnaturelle.

Dans un sermon, *qu'il y a fort peu de Chrétiens qui vivent selon la foi*, il se résume ainsi : « Il y a donc en ce monde quatre sortes de vies selon les quatre divers principes qui donnent le mouvement à toutes les actions des créatures vivantes et animées : la vie végétative, la vie sensitive, la vie raisonnable, la vie chrétienne. La vie végétative, c'est la vie des plantes, qui ne s'emploient qu'à se nourrir et à s'accroître; la vie sensitive, c'est la vie des animaux, qui se conduisent par les sens; la vie raisonnable, c'est la vie des hommes qui se conduisent par la raison; la vie chrétienne, c'est la vie des fidèles, qui se conduisent par la foi. D'où il paraît que, même parmi les familles chrétiennes et catholiques, il y a beaucoup de belles

plantes, de bonnes bêtes et d'honnêtes gens, mais fort peu de vrais Chrétiens.

« Si Jésus-Christ nous dessillait les yeux de l'esprit et de la foi, comme il ouvrit les yeux du corps de cet aveugle de Bethsaïda, nous dirions comme lui : *Je vois des hommes qui marchent comme des arbres*¹ ; nous verrions que plusieurs personnes qui sont fort estimées et louées dans le monde n'ont point d'autre vie que celle des plantes, point d'autres ressorts et de principes de leurs actions que ceux des arbres. Voilà un marchand, fort soigneux et diligent, qui travaille nuit et jour, qui voyage par mer et par terre, qui se couche tard et se lève de bon matin ; quel est le principe de tous ces mouvements ? pourquoi fait-il tout cela ? C'est pour acheter, ici une maison, là une ferme ; c'est-à-dire pour s'établir sur la terre comme ce noyer et cet orme qui jettent des racines de tous côtés pour s'agrafer et s'affermir dans la terre. Cet homme n'était autrefois qu'un petit mercier, et c'est maintenant un riche marchand, comme cette plante, qui n'était autrefois qu'un petit arbrisseau, est maintenant un grand arbre.

« Quelques autres mènent une vie sensitive, et au jugement de Dieu ils ne sont pas plus estimés que des brutes ; ils ne se conduisent que par les sens : *Comparatus est jumentis insipientibus...* En effet, quel est le ressort de vos pensées, le motif de toutes vos actions ? C'est le contentement de vos sens, les aises de votre corps ; vous ne travaillez que pour cela, vous ne songez qu'à cela, à boire, à manger, à dormir, à vous vautrer dans les voluptés sensuelles. Que font les ours, les lions et les autres brutes ? Vous vous couchez le soir, parce que vous êtes las, et pour mettre votre corps à son aise : ainsi fait un cheval quand il est harassé et qu'il trouve une bonne litière. Vous mangez, parce que vous avez faim et que vous trouvez de bonnes viandes : ainsi fait un mulet quand il a faim et qu'on lui donne de bonne avoine : *Sicut equus et mulus*. Vous nourrissez vos enfants, parce que ce sont vos petits : ainsi font une hirondelle, une poule et un moineau ; ils prennent grand soin de nourrir leurs petits, parce que ce sont leurs poussins.

« Il y en a d'autres qui ne sont pas si brutaux, mais néanmoins qui ne sont pas plus Chrétiens ; ils pensent être bien parfaits parce qu'ils sont bien raisonnables : la raison, la prudence humaine, la vertu naturelle ou morale est le principe de leurs actions... Vous endurez les injures et les supercheries qu'on vous fait, parce que c'est le propre d'un grand courage de mépriser ces faibles esprits ;

¹ Marc, 8, 24.

vous les estimez indignes de votre colère comme un lion ou un éléphant méprise les cris des petits chiens qui aboient contre lui. Tout cela c'est être honnête homme, c'est être homme d'honneur, philosophe, bon politique, mais, s'il n'y a rien autre chose, ce n'est pas être Chrétien, disciple de Jésus-Christ, disciple de la foi et de la grâce.

« *Mon juste vit de la foi*, dit le prophète cité par saint Paul. Voyez *mon juste*. Il y a des justes selon le monde et des justes selon Dieu : les justes selon le monde sont ceux qui sont gens de bien par raison humaine, par maxime d'état et par intérêt temporel ; les justes selon Dieu sont ceux qui ont la foi pour principe de leurs actions et pour règle de leur vie... La vie du Chrétien est une vie surnaturelle, c'est-à-dire une vie qui est au-dessus de la nature, qui est au-dessus de l'esprit humain, autant et plus que l'esprit humain est au delà des bêtes brutes. La foi est au-dessus de la raison autant et plus que la raison est au-dessus du corps et des sens ; et comme l'homme qui vit en tant qu'homme ne se conduit pas par les sens, comme font les animaux, mais par la raison, ainsi celui qui vit en tant que Chrétien ne se conduit pas par la raison, comme font les hommes, mais par la foi et les maximes de l'Évangile ¹. »

Ce qui manque dans le père Lejeune, une instruction approfondie sur la nature intime de cette vie surnaturelle, on le trouve dans plusieurs de ses contemporains de la compagnie de Jésus. Le père Jean-Baptiste Saint-Jure, né à Metz en 1588, mort à Paris en 1657, missionnaire en Angleterre sous Charles I^{er}, a formé un grand nombre d'âmes à la plus haute perfection, et laissé plusieurs ouvrages qui leur peuvent servir de guide : *De la connaissance et de l'amour de Jésus-Christ* ; *l'Homme religieux* ; *Méthode pour bien mourir* ; *l'Homme spirituel*. Dans ce dernier, il distingue et signale, comme le père Lejeune, les différentes vies dont peut vivre l'homme ; mais il fait mieux connaître la source de la vie spirituelle dans l'union intime, dans la pénétration réciproque de Jésus-Christ et de l'âme fidèle, par où l'âme participe en lui à la nature divine.

Mais nul ne nous paraît avoir résumé l'Écriture, les Pères et la théologie avec une plus profonde intelligence, sur cette vie mystérieuse de l'âme en Dieu et de Dieu en l'âme, que le Jésuite Corneille de la Pierre en son commentaire sur le premier chapitre du prophète Osée.

Au livre quinzième de cette histoire, nous avons vu dans quelles circonstances ce prophète eut deux enfants prophétiques, une fille

¹ *Sermon* 152, t. 6, édit. de Lyon, 1837.

nommée *Lo-ruchama*, *Sans-miséricorde*, et un fils nommé *Lo-ammi*, *Non-mon-peuple*. « Car, dit le Seigneur, vous n'êtes plus mon peuple, et moi je ne serai plus à vous. Cependant le nombre des enfants d'Israël sera comme le sable de la mer, qui ne peut ni se mesurer ni se compter. Et au même lieu où on leur aura dit : Vous n'êtes point mon peuple, on leur dira : Enfants du Dieu vivant. » Saint Pierre nous a montré l'accomplissement de cette prophétie en écrivant aux Chrétiens dispersés en Orient : « Vous êtes la race élue, le sacerdoce royal, la nation sainte, le peuple d'acquisition. Qui, autrefois *Non-peuple*, êtes maintenant le peuple de Dieu ; qui, autrefois *Sans-miséricorde*, avez obtenu miséricorde maintenant ¹. » C'est sur le mystère de cette adoption divine que Corneille de la Pierre résume admirablement la doctrine chrétienne, à commencer par ces paroles : *Enfants du Dieu vivant !*

« La plus grande dignité et élévation de l'homme est celle par laquelle nous *participons de la nature divine*, comme dit saint Pierre. C'est avec vérité que saint Léon dit, sixième discours de la Nativité : Un don qui surpasse tous les dons, c'est que Dieu appelle l'homme son fils, et que l'homme appelle Dieu son père. » Aussi le même enseigne-t-il, premier discours de la Nativité, que l'homme doit imiter Dieu, son père, et revêtir ses mœurs, afin qu'il mène une vie divine, et non pas terrestre, ni animale. « O Chrétien ! dit-il, reconnais ta dignité, et, devenu participant de la nature divine, ne va point, par une conduite dégénérée, retourner à ton ancienne bassesse. » Et, sixième sermon : « Que la race élue et royale réponde à la dignité de sa régénération ; qu'elle aime ce qu'aime le Père, et qu'elle ne diffère de sentiment en rien d'avec son auteur, de peur que le Seigneur ne répète ce mot d'Isaïe : *J'ai nourri des enfants, et je les ai élevés, et ils m'ont méprisé* ; qu'elle suive, au contraire, cette parole du Christ : *Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait*. Ceux-ci donc sont nés, non pas du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais nés de Dieu même ; semblable au Fils unique de Dieu, à qui le Père a dit de toute éternité : *Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui*. Quand le prophète dit d'une manière si expresse : Vous êtes les fils du Dieu vivant, c'est pour dire : Vous êtes les fils, non des dieux muets et morts, non des idoles, mais du Dieu vivant et véritable, qui est lui-même la vie divine et créée, et qui vous l'aspire et la communique.

« Dans cette génération et cette filiation, le père est Dieu ; la semence, la grâce prévenante ; la mère, la volonté qui acquiesce et

¹ 1 Petr., c. 2.

coopère; l'enfant, l'homme juste; l'âme, la charité. Encore un exemplaire de cette filiation, c'est la filiation du Verbe de Dieu; car, de même que Dieu le Père a de toute éternité engendré un Fils qui lui est consubstantiel et égal en tout; de même, à l'instar de celui-là, il engendre dans le temps des fils qui soient par grâce ce que le Fils de Dieu est par nature. Notre filiation est donc l'image de la filiation divine. C'est ce que l'Apôtre dit aux Romains : « Ceux qu'il a sus par avance, il les a prédestinés à être conformes à l'image de son Fils, afin qu'il soit lui-même le premier-né parmi beaucoup de frères ¹. » Et encore : « Tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu, ceux-là sont enfants de Dieu; car vous n'avez pas reçu un esprit de servitude pour vivre de nouveau dans la crainte; mais vous avez reçu l'esprit d'adoption filiale, dans lequel nous crions : Abba, Père ²! » Ce qu'il prouve en ajoutant : « Car l'Esprit lui-même rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu. Or, si nous sommes ses enfants, nous sommes aussi ses héritiers : héritiers de Dieu et cohéritiers de Jésus-Christ, si cependant nous souffrons avec lui, afin d'être glorifiés avec lui. »

« Au reste, pour considérer, embrasser et recevoir plus à fond cette adoption divine, il faut remarquer que par elle sont répandus dans l'âme, non-seulement la grâce, la charité et les autres dons du Saint-Esprit, mais encore l'Esprit-Saint lui-même, qui est le don premier et increé que Dieu donne aux hommes. Dieu aurait pu, dans la justification, nous rendre seulement justes et saints par la grâce et la charité infuses, et c'eût été une grande grâce et un grand bienfait de Dieu, quand même il ne nous aurait pas adoptés pour ses enfants; mais, non content de cela, il a voulu nous rendre justes de manière à nous adopter pour ses enfants en nous rendant justes. Encore aurait-il pu faire cette adoption filiale en nous donnant seulement la charité, la grâce et les dons créés; car la grâce est une participation à la nature divine au souverain degré, savoir, autant que la Divinité peut être participée par la créature, non-seulement naturellement, mais encore surnaturellement; et ce bienfait de Dieu eût été beaucoup plus grand que le premier. Mais l'immense bonté, non contente de cela, a voulu se donner elle-même à nous, nous sanctifier et nous adopter par elle-même. C'est pourquoi le Saint-Esprit s'est lui-même annexé à ses dons, à la grâce et à la charité, afin que, toutes les fois qu'il les répand dans l'âme, il s'y répande en même temps avec eux et par eux, personnellement et substantiellement, selon cette parole de l'Apôtre : « La charité de Dieu a été répandue

¹ Rom., 8, 29. — ² *Ibid.*, 14 et seqq.

dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous a été donné ¹. » C'est pourquoi l'Apôtre l'appelle l'*Esprit d'adoption*. « Car vous n'avez pas reçu, dit-il, un esprit de servitude pour vivre de nouveau dans la crainte, mais l'esprit d'adoption filiale ; » et le reste comme plus haut. Et encore : « Tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu, ceux-là sont enfants de Dieu. » Et enfin : « Parce que vous êtes ses fils, Dieu a envoyé dans vos cœurs l'Esprit de son Fils, qui s'écrie : Abba, Père ² ! »

Telle est donc à la fois et la souveraine munificence de Dieu envers nous et notre souveraine dignité et exaltation, par laquelle, en recevant la grâce et la charité, nous recevons en même temps la personne même du Saint-Esprit, qui s'est unie à la charité et à la grâce, et, par elles, habite en nous, nous vivifie, nous adopte, nous déifie et nous pousse à toute sorte de bien. Voulez-vous de plus grandes choses encore ? Écoutez. Le Saint-Esprit, en descendant personnellement dans l'âme du juste, y amène avec lui les autres personnes divines, le Père et le Fils, attendu qu'il ne peut jamais s'en séparer. Toute la Trinité vient donc personnellement et substantiellement dans l'âme qui est justifiée et adoptée, demeure et habite en elle comme en son temple, tant qu'elle persévère dans la justice, suivant ce mot de saint Jean : *Quiconque demeure en la charité, demeure en Dieu, et Dieu demeure en lui* ; et cet autre de saint Paul aux Corinthiens : *Qui s'attache au Seigneur, est un seul esprit avec lui* ³.

« C'est là ce que Jésus-Christ, la veille de sa mort, demanda et obtint dans cette prière toute divine à son Père : « Qu'ils soient tous une même chose, comme vous, ô Père ! êtes en moi et moi en vous, afin qu'eux aussi soient en nous une même chose ⁴ : » c'est-à-dire qu'ils participent au seul et même Saint-Esprit, qu'ils soient unis en lui et par lui aux autres personnes divines ; ainsi donc, qu'ils soient tous une même chose en lui ; parce que le Saint-Esprit, qui est participé par tous et qui est en tous, est un seul et même Saint-Esprit. D'où il suit que tous sont *un* dans une chose unique indivisible, savoir, dans l'Esprit-Saint, comme les trois personnes divines sont *un* dans une seule nature divine, nature singulière et indivisible. Telle est l'explication de saint Cyrille (l. 4, *Sur saint Jean*, c. 26), de saint Athanase (*Disc. 4, Contre les Ariens*) et de Tolet, qui les suit.

« Donc, dans la justification et l'adoption, se répandent en l'âme la grâce et la charité, et avec elles l'Esprit-Saint et toute la Divinité, et la très-sainte Trinité, qui s'est comme annexée et incluse substantiellement à ses dons que voilà, afin de nous unir substantiellement

¹ Rom., 5, 5. — ² Gal., 46. — ³ Joan., 4, 6. — ⁴ 1 Cor., 6, 17. — ⁵ Joan., 17-21.

à elle, nous sanctifier, nous déifier, nous adopter. Adoption par laquelle nous recevons premièrement la souveraine dignité de la filiation divine, afin que réellement nous soyons les enfans de Dieu et comme des dieux, non-seulement accidentellement par grâce, mais aussi comme substantiellement par nature; car Dieu nous communique et nous donne réellement sa nature. Secondement, par cette même adoption, nous acquérons comme fils un droit à l'héritage céleste, savoir, à la béatitude et à tous les biens de Dieu, notre Père. Troisièmement, par elle encore, nos œuvres et nos mérites acquièrent une dignité merveilleuse; car, ét ant les œuvres d'enfans substantiels de Dieu, pour ainsi parler, elles ont une dignité, une valeur, un prix tels, qu'elles sont tout à fait proportionnées à leur récompense et dignes d'elle, à savoir, la vie éternelle et la gloire céleste, attendu qu'elles procèdent, pour ainsi dire, de Dieu lui-même et de l'Esprit divin, qui habite en nous, nous les fait faire et y coopère lui-même.

« De là il suit : 1^o Que la justice inhérente ou la grâce sanctifiante, par laquelle nous sommes justifiés et adoptés pour enfans de Dieu, n'est pas une simple qualité, comme quelques-uns se l'imaginent, mais qu'elle embrasse beaucoup de choses, savoir : la rémission des péchés, la foi, l'espérance, la charité et les autres dons, le Saint-Esprit lui-même, l'auteur de ces dons (et par conséquent toute la sainte Trinité). Car l'homme reçoit toutes ces grâces infuses dans la justification, comme le dit le concile de Trente, sess. 6, c. 7.

« Il suit : 2^o Que ceux-là se trompent qui pensent que, dans la justification et l'adoption, le Saint-Esprit est donné seulement quant à ses dons, et non quant à sa substance et à sa personne; car saint Bonaventure enseigne le contraire (*in 1. Sentent. dist. 14, art. 2, q. 1*). Là il montre expressément que le Saint-Esprit est donné aux justes, non-seulement dans ses effets, mais encore dans sa propre personne, comme le don increé, afin qu'ils le possèdent parfaitement. Le Maître des Sentences (*l. 1, dist. 14 et 15*) enseigne la même chose d'après saint Augustin et d'autres. Scot, Gabriel, Marsilius aussi. Saint Thomas l'établit clairement (*1. p. q. 43, art. 3 et 6, et q. 38, art. 8*): il montre que le nom propre du Saint-Esprit est *Don*, parce qu'il est donné lui-même à tous les justes. Tous les disciples de saint Thomas l'ont suivi, ainsi que nos pères Vasquèz, Valentia et principalement Suarès (*l. 12, De Deo trino et uno, c. 5, n. 11 et 12*), qui infère de là que le Saint-Esprit commence à être présent dans l'âme du juste d'une nouvelle manière, dont il ne l'était pas auparavant selon sa substance; et il cite pour cette doctrine saint Léon, saint Augustin, saint Ambroise, et il la croit si certaine, qu'il regarde le sentiment contraire comme erroné. Il la fonde aussi sur ces paroles de l'Écri-

ture : « Vos membres sont le temple du Saint-Esprit, que vous avez reçu de Dieu ¹. La charité de Dieu est répandue dans nos cœurs par le Saint-Esprit, qui nous a été donné ². Celui qui demeure dans la charité, demeure en Dieu, et Dieu en lui ³. Celui que mon Père enverra en mon nom demeurera chez vous et sera en vous ⁴. Nous viendrons à lui, et nous ferons une demeure chez lui. Si je m'en vais, je vous l'enverrai ⁵. »

« Suarès en donne pour raison : « Que les dons de la grâce, par leur force et comme par un droit qui leur est connaturel, demandent la présence réelle et personnelle de Dieu dans l'âme sanctifiée par ces dons ; car, supposant par impossible que l'Esprit-Saint n'est pas d'ailleurs réellement présent dans une âme, par là même que cette âme est comblée de tels dons, l'Esprit-Saint lui-même viendrait à elle par sa présence personnelle, et demeurerait en elle tant qu'elle persévérerait dans la grâce. De la même manière, dit-il, que le Verbe est présent à l'humanité du Christ, de sorte que, si par impossible il ne lui eût pas été présent auparavant, il lui deviendrait personnellement et intimement présent par l'union hypostatique. Il donne encore cette raison morale, que par la grâce il s'établit entre Dieu et l'homme une amitié très-parfaite qui exige la présence de l'ami, c'est-à-dire de l'Esprit-Saint, qui demeure dans l'âme de son ami, afin qu'il lui soit intimement uni et qu'il réside en elle comme en son temple pour y recevoir un culte, être aimé et adoré.

« De cette communication de la personne même du Saint-Esprit et de la Divinité, il résulte la plus haute union de l'âme avec Dieu, sa plus grande élévation et une sorte de déification, et par conséquent l'adoption la plus parfaite, non-seulement par la grâce, mais encore par la substance divine ; parce que par elle nous obtenons, non-seulement un droit à l'héritage de Dieu, notre Père, mais encore une participation à la nature divine, l'Esprit-Saint lui-même, et la filiation de Dieu non pas accidentellement, mais comme substantiellement, dans le sens que nous avons dit plus haut. Car, comme parmi les hommes celui-là est proprement appelé le père qui communique sa nature à son fils, ainsi Dieu, en nous donnant avec ses dons et par ses dons le Saint-Esprit, nous communique sa nature divine, et de cette manière il nous fait proprement et parfaitement ses enfants, et nous adopte pour tels. De là saint Basile, homélie *Du Saint-Esprit*, dit que les saints sont des dieux, à cause de l'Esprit-Saint qui habite en eux. Car il leur a été dit par Dieu même : « Je l'ai dit, vous êtes des dieux, et tous les enfants du Très-Haut ; » d'où il prouve que le

¹ I Cor., 6. — ² Rom., 5. — ³ I Joan., 4. — ⁴ *Ibid.*, 14. — ⁵ *Ibid.*, 16.

Saint-Esprit est Dieu. « Car, dit-il, il faut bien que cet Esprit-là soit divin et de Dieu, qui est une cause de divinité pour des dieux. » Comme la cause formelle de la première adoption par la grâce est la grâce même, ainsi la cause formelle de cette seconde adoption qui se fait par la communication du Saint-Esprit est le Saint-Esprit même, qui habite dans l'âme du juste ; le moyen, c'est la grâce.

Il suit : 3^o Que notre adoption, bien que une en soi, est pourtant double en sa vertu. La première, par laquelle nous sommes adoptés enfants de Dieu par la charité créée et par la grâce infuse à l'âme, car c'est une souveraine participation à la nature divine. La seconde, celle où, par la grâce, nous acquérons l'Esprit-Saint lui-même et sa nature divine, et nous sommes comme défiés par lui et reçus enfants de Dieu. Or, chacune de ces adoptions se commence ici-bas par la grâce, mais se consommera et s'affermira au ciel par la gloire éternelle, où nous posséderons réellement l'héritage de Dieu, serons unis à Dieu intimement et en jouirons par la vision béatifique ; vision par où Dieu se communiquera lui-même d'une manière nouvelle et substantiellement à l'âme bienheureuse, descendra en elle et s'y insinuera de la manière la plus intime et la plus suave. C'est de ce bonheur que l'Apôtre dit aux Romains : « Nous gémissons en nous-mêmes, attendant l'adoption des enfants de Dieu ¹ ; c'est-à-dire la possession de cette adoption, c'est-à-dire de cet héritage pour lequel nous avons été adoptés. Et saint Jean, dans l'Apocalypse : « Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes, et il habitera avec eux. Et eux seront son peuple, et Dieu lui-même avec eux sera leur Dieu. — Celui qui aura vaincu possédera ces choses, et je lui serai Dieu, et il me sera fils ². »

Il suit : 4^o Que, comme Jésus-Christ est Fils naturel (par nature) de Dieu, et en tant que Dieu par la génération éternelle, et en tant que homme par l'union hypostatique, de même nous sommes les fils adoptifs de Dieu, mais d'une manière bien plus noble que ne le sont les fils adoptifs des hommes. Ceux-là, en effet, ne reçoivent rien de physique de leur père adoptant, mais seulement une dénomination morale, par laquelle ils acquièrent un droit à son héritage : nous, au contraire, nous recevons la grâce de Dieu, et, avec la grâce, la nature même de Dieu, afin que, comme parmi les hommes celui-là est proprement père qui communique à un autre sa nature humaine et engendre un homme, ainsi Dieu soit appelé non-seulement le Père de Jésus-Christ, mais encore le nôtre ; attendu que par sa grâce il nous communique sa nature, qu'il a communiquée à Jésus-Christ par

¹ Rom., 8, 29. — ² Apoc., 21, 3 et 7.

l'union hypostatique, et cela pour nous rendre ses frères, selon ces paroles de l'Écriture : « Ceux qu'il a connus d'avance, il les a prédestinés à devenir conformes à l'image de son Fils, afin qu'il fût le premier entre beaucoup de frères ¹. Il leur a donné puissance de devenir enfants de Dieu, à ceux qui croient en son nom ; qui sont nés, non pas du sang, etc., mais de Dieu ². »

De ce résumé substantiel de l'Écriture, des Pères et de la théologie le docte et pieux Corneille de la Pierre tire cette conclusion morale : « Apprenez de là combien grand, combien inestimable est le bienfait de la filiation et de l'adoption divines ! Peu savent qu'il est d'une aussi haute dignité que nous l'avons fait voir : moins encore l'apprécient comme il mérite. Chacun devrait l'admirer respectueusement en soi ; les docteurs et les prédicateurs, l'expliquer comme nous avons fait et l'inculquer au peuple, afin que les fidèles et les saints sachent qu'ils sont les temples vivants de Dieu et qu'ils portent Dieu lui-même dans leur cœur ; par conséquent, qu'ils doivent marcher avec Dieu et se conduire d'une manière digne d'un tel hôte, qui les accompagne partout, leur est partout présent et les regarde partout. C'est avec raison que l'Apôtre dit : « Ne savez-vous pas que vos membres sont le temple du Saint-Esprit qui est en vous, que vous avez reçu de Dieu, et que vous n'êtes plus à vous-mêmes ? Car vous avez été achetés à un grand prix : glorifiez et portez Dieu dans votre corps ³. »

Cette conclusion morale du bon père Cornélius à *Lapide* est une des plus graves leçons de l'histoire. Supposez un pays, un siècle où l'on se contente de prêcher au peuple les vérités générales du christianisme, particulièrement en fait de morale, mais sans lui en faire connaître, sentir, goûter l'esprit et l'âme, cette vie de la grâce et de la foi, cette vie surnaturelle et divine : ce pays, ce siècle pourra être fécond en orateurs éloquents ou grammaticalement irrépréhensibles, mais il sera indigent en apôtres et stérile en saints. On ne verra du christianisme que le dehors, la superficie littéraire : on négligera l'esprit et l'âme.

Cornélius à *Lapide* ou Van den Steen naquit à Bucold, village du diocèse de Liège. Orateur éloquent, aussi profond dans la philosophie et la théologie que versé dans l'histoire, il joignait à ces connaissances celle du grec et de l'hébreu. Il professa pendant plus de vingt ans cette dernière langue avec beaucoup de célébrité. Il fit ensuite à Rome, pendant plusieurs années, des leçons sur l'Écriture, dans lesquelles il s'attachait particulièrement au sens littéral. Ce pieux

¹ Rom., 8, 29. — ² Joan., 1, 12. — ³ 1 Cor., 6, 19.

et savant Jésuite mourut à Rome en 1637. Il a laissé, sur tous les livres de la Bible, des commentaires fort, estimés qui ont été réunis en seize volumes in-folio.

Un autre Jésuite, héritier et propagateur fidèle de cet esprit de foi et de vie divine, fut le père Jean-Joseph Surin, né à Bordeaux en 1600, et mort dans la même ville en 1665. Fils d'un conseiller du parlement, il fut élevé dans la piété, et, à l'âge de quinze ans, il obtint de son père, à force d'instances, d'entrer dans la compagnie de Jésus. Son goût le portait vers la solitude et vers la vie contemplative, en même temps que sa piété le rendait propre à la direction des consciences. Dès l'âge de trente ans, il fut regardé comme un bon guide dans les voies de la perfection, et l'on apprend par ses lettres que beaucoup de personnes pieuses recherchaient ses conseils. Il se livrait aussi à la prédication. Il fut envoyé à Loudun pour diriger le couvent des Ursulines, où se passaient des choses si extraordinaires. Il s'attacha principalement à régler la conduite intérieure des religieuses. Lui-même eut part à leurs épreuves. De retour à Bordeaux en 1638, Surin s'y trouva dans un état presque indéfinissable, jouissant de toute sa raison, et cependant privé de l'exercice extérieur de ses facultés ; il ne pouvait ni marcher, ni parler, ni écrire, et était en proie à des tentations violentes. Dans cet état humiliant, on crut, pour sa propre sûreté, devoir le tenir enfermé. Objet du mépris des uns et de l'inquiétude des autres, il eut assez de force pour offrir à Dieu ses peines ; et ce fut même pendant cette époque de douleurs de tout genre qu'il composa son *Catéchisme spirituel* et les *Fondements de la vie spirituelle*, qui furent écrits sous sa dictée, aussitôt qu'il fut en état de parler. Au bout de plus de vingt ans, cette situation violente se calma peu à peu ; Surin recouvra, l'an 1658, l'usage de ses facultés, et renoua ses correspondances longtemps interrompues. Il reprit l'exercice du ministère, et il aimait surtout à se rendre utile aux gens du peuple, à visiter les pauvres à la ville et dans les campagnes, et à leur faire des instructions à leur portée. Les malades les plus abandonnés étaient ceux auxquels il donnait le plus volontiers ses soins. Les ouvrages du père Surin ont été tenus en grande estime par Bossuet dans sa controverse avec Fénelon : ils sont lus avec beaucoup de fruit par les âmes pieuses. Une pauvre servante nous demanda un jour quelque livre à lire : nous lui donnâmes, avec quelque hésitation, les *Fondements de la vie spirituelle*, par Surin. Dans peu, elle vint nous dire tout émerveillée que jamais livre ne lui avait causé tant de joie ; elle y reconnaissait toutes les choses qui se passaient en elle, mais dont elle ne savait pas les noms. — Et nous reconnûmes une fois de plus que Dieu cache les mystères de son royaume

aux savants et aux prudents du siècle, et qu'il les révèle aux humbles et aux petits. La vie du père Surin a été écrite par un autre saint personnage, Henri-Marie Boudon, archidiacre d'Évreux, né en 1624 et mort en 1702, héritier, par sa vie et ses œuvres, de cet esprit des saints que nous verrons se renouveler et se fixer d'une manière permanente chez les vrais enfants de Saint-Bernard, les bien-aimés frères de la Trappe.

Quant à la position des Jésuites en France, nous les avons vu, en 1594, expulser par le parlement de Paris, à l'occasion de l'attentat de Chastel, dont ils étaient fort innocents. Mais le parlement et l'université de Paris, au temps de la ligue, avaient rendu des décrets contraires à Henri IV : il leur convenait d'en faire amende honorable sur le dos des Jésuites. Ceux-ci furent donc expulsés de Paris : messieurs du Parlement et de l'université s'adjugèrent leurs biens et leurs livres, sauf à les accuser de morale relâchée¹. Les autres parlements, se sentant moins coupables, étaient moins portés à sévir. Celui de Toulouse maintint les Jésuites. Les familles envoyaient leurs enfants dans ceux de leurs collèges qui subsistaient encore en France ou même à l'étranger, notamment à l'université de Pont-à-Mousson en Lorraine. Cela déplaisait fort aux parlementaires et aux universitaires de Paris. Les premiers, poussés par les seconds, rendirent de nouveaux arrêts de proscription : ils allèrent même, en 1698, jusqu'à défendre aux parents d'envoyer leurs fils aux écoles de la *prétendue* compagnie, sous peine aux écoliers d'être incapables de degrés et privilèges universitaires. Les autres parlements protestèrent contre celui de Paris, en maintenant les Jésuites : leurs protestations, que le clergé et la noblesse catholiques appuyaient à la cour, firent une vive impression sur Henri IV. Ce prince, nouvellement assis sur le trône, avait besoin de ménager tout le monde et n'était pas toujours libre de faire ce qu'il voulait. Au mois de septembre 1603, il signa un édit qui rétablissait légalement les Jésuites dans le ressort des parlements de Guyenne, de Bourgogne et de Languedoc. De plus, par affection pour le Pape, il leur permettait de se rétablir à Lyon, Dijon, et à la Flèche en Anjou. Les conditions étaient que les supérieurs seraient tous Français, et qu'un père séjournerait à la cour en qualité de prédicateur du roi, pour lui répondre des autres.

Le parlement de Paris fit des remontrances contre cet édit, qui lui faisait prévoir le rétablissement des Jésuites dans la capitale même. Henri IV y répondit entre autres : « Je vous sais bon gré du soin que vous avez et de ma personne et de mon État ; j'ai toutes vos concep-

¹ Crétineau-Joly, *Hist. de la Compagnie*, t. 2, p. 359.

tions en la mienne, mais vous n'avez pas la mienne en la vôtre. Vous m'avez proposé des difficultés qui vous semblent grandes et fort considérables, et n'avez su considérer que tout ce que vous me dites a été pesé et considéré par moi il y a huit ou neuf ans. Vous faites les entendus en matière d'État, et vous n'y entendez toutefois non plus que moi à rapporter un procès... La Sorbonne, dont vous parlez, les a condamnés; mais ç'a été, comme vous, avant que de les connaître, et si l'ancienne Sorbonne n'en a pas voulu par jalousie, la nouvelle y a fait ses études et s'en loue. S'ils n'ont été jusques à présent en France que par tolérance, Dieu me réservait cette gloire, que je tiens à grâce, de les y établir; et s'ils n'y étaient que par manière de provision, ils y seront désormais et par édit et par arrêt; la volonté de mes prédécesseurs les y retenait, ma volonté est de les y établir.

« Vous dites qu'en votre parlement les plus doctes n'ont rien appris chez eux; si les plus doctes sont les plus vieux, il est vrai, car ils avaient étudié avant que les Jésuites fussent connus en France; mais j'ai ouï dire que les autres parlements ne parlent pas ainsi, ni même tout le vôtre; et si l'on n'y apprendrait mieux qu'ailleurs, d'où vient que, par leur absence, votre université s'est rendue déserte, et qu'on les va chercher, nonobstant tous vos arrêts, à Douai, à Pont-à-Mousson et hors le royaume?... Ils attirent, dites-vous, les enfants qui ont l'esprit bon, et choisissent les meilleurs, et c'est de quoi je les estime; ne faisons-nous pas choix des meilleurs soldats pour la guerre? et si les faveurs n'avaient place entre vous, en recevriez-vous aucun qui ne fût digne de votre compagnie et de seoir au parlement? S'ils vous fournissaient des précepteurs ou des prédicateurs ignares, vous les mépriseriez: ils ont de beaux esprits, et vous les en reprenez!

« Le vœu qu'ils font au Pape ne les oblige pas plus à suivre l'étranger que le serment de fidélité qu'ils me feront à moi de n'entreprendre rien contre leur prince naturel; mais ce vœu-là n'est pas pour toutes choses. Ils ne le font que d'obéir au Pape quand il voudrait les envoyer à la conversion des infidèles; et, de fait, c'est par eux que Dieu a converti les Indes, et c'est ce que je dis souvent: Si l'Espagnol s'en est servi, pourquoi ne s'en servirait le Français? Sommes-nous de pire condition que les autres? L'Espagne est-elle plus aimable que la France? et, si elle l'est aux siens, pourquoi ne le sera la France aux miens? Vous dites: Ils entrent comme ils peuvent: aussi font bien les autres, et suis moi-même entré comme j'ai pu en mon royaume; mais il faut avouer que leur patience est grande, et pour moi je l'admire, car avec patience et bonne vie ils viennent à

bout de toutes choses. Et je ne les estime pas moins en ce que vous dites qu'ils sont grands observateurs de leur institut : c'est ce qui les maintiendra ; aussi n'ai-je voulu changer en rien leurs règles, ains les y veux maintenir... Pour les ecclésiastiques qui se formalisent d'eux, c'est de tout temps que l'ignorance en a voulu à la science, et j'ai connu que quand j'ai parlé de les rétablir, deux sortes de personnes s'y opposaient particulièrement, ceux de la religion (prétendue réformée) et les ecclésiastiques mal vivants, et c'est ce qui me les a fait estimer davantage.

« Touchant l'opinion qu'ils ont du Pape, je sais qu'ils le respectent fort : aussi fais-je ; mais vous ne me dites pas qu'on a voulu censurer à Rome les livres de monsieur Bellarmin pour ce qu'il ne voulait donner tant d'autorité au Saint-Père, comme font communément les autres. Vous ne dites pas aussi que, ces jours passés, les Jésuites ont soutenu que le Pape ne pouvait errer, mais que Clément pouvait faillir. En tous cas, je m'assure qu'ils ne disent rien davantage que les autres de l'autorité du Pape, et crois-je que quand l'on voudrait faire le procès à leurs opinions, il le faudrait faire à celle de l'Église catholique.

« Touchant Barrière, tant s'en faut qu'un Jésuite l'ait confessé, comme vous dites, que je fus averti par un Jésuite de son entreprise, et un autre lui dit qu'il serait damné s'il osait l'entreprendre. Quant à Chastel, les tourments ne lui purent arracher aucune accusation à l'encontre de Varade ou autre Jésuite quelconque ; et si autrement était, pourquoi les auriez-vous épargnés ? car celui qui fut exécuté le fut pour un autre sujet, que l'on dit s'être trouvé dans ses écrits. Mais quand ainsi serait qu'un Jésuite aurait fait le coup, faut-il que tous les apôtres pâtissent pour Judas, ou que je réponde de tous les larcins et de toutes les fautes que feront à l'avenir ceux qui auront été mes soldats ? Dieu me voulut alors humilier et sauver, et je lui en rends grâces. Jésus-Christ m'enseigne de pardonner les offenses, et je le fais pour son amour volontiers, voire même que tous les jours je prie Dieu pour mes ennemis. Tant s'en faut que je veuille m'en ressouvenir, comme vous m'y conviez de faire peu chrétiennement, et ne vous en sais point de gré... Laissez-moi le maniement et la conduite de cette compagnie ; j'en ai manié et gouverné de bien plus difficiles et malaisées à conduire : obéissez seulement à ma volonté ¹. »

Le parlement enregistra l'édit le 2 janvier 1604 ; l'année sui-

¹ Voir le discours entier dans le protestant Schoell. *Cours d'Histoire des États européens*, t. 17, p. 205.

vante, la pyramide construite sur les débris de la maison de Jean Chastel fut abattue, et bientôt les Jésuites virent accroître le nombre de leurs collèges. En 1606, ils tinrent leur congrégation provinciale à Paris, et allèrent remercier Henri IV de sa protection. Il leur répondit : « Je vous ai aimés et chéris depuis que je vous ai connus, sachant bien que ceux qui vont à vous, soit pour leur instruction, soit pour leur conscience, en reçoivent de grands profits. Aussi ai-je toujours dit que ceux qui aiment et craignent bien Dieu ne peuvent faire que bien, et sont toujours les plus fidèles à leur prince. Gardez seulement bien vos règles, elles sont bonnes. Je vous ai protégés, je le ferai encore. Je trouve merveilleusement bon que le Pape ne fasse ni évêque ni cardinal d'entre vous, et le devez procurer. Car, si l'ambition y entraît, vous seriez incontinent perdus. Nous sommes tous hommes, et avons besoin de résister à nos tentations. Vous le pouvez expérimenter chacun en votre particulier ; mais vous savez y résister. J'ai un grand royaume ; et, comme les grands peuvent faire de grands maux ou de grands biens, parce qu'ils sont grands et puissants, aussi vous autres vous êtes grands en doctrine et piété entre les serviteurs de Dieu. Vous pouvez faire de grands biens par vos prédications, confessions, écrits, leçons, disputes, bons avis et instructions. Que si vous veniez à manquer et vous détraquer de votre devoir, vous pourriez faire beaucoup de mal pour la créance qu'on a en vous.

« J'ai été bien aise d'entendre que vous avisiez à donner ordre qu'aucun livre ne s'imprime par personne de vous autres qui puisse offenser. Vous faites bien. Ce qui serait bon en Italie n'est pas bon ailleurs, et ce qui serait bon en France serait trouvé mauvais en Italie. Il faut vivre avec les vivants, et vous devez plus fuir toutes les occasions, et les plus petites, parce qu'on veille plus sur vous et sur vos actions. Mais il vaut mieux qu'on vous porte envie que pitié ; et, si, pour les calomnies, on coupait toutes les langues médisantes, il y aurait bien des muets, et on serait en peine de se faire servir. J'ai été de deux religions, et tout ce que je faisais étant huguenot, on disait que c'était pour eux ; et maintenant que je suis catholique, ce que je fais pour la religion, on dit que c'est que je suis Jésuite. Je passe pardessus cela et m'arrête au bien, parce qu'il est bien. Faites ainsi, vous autres..... Ne vous souciez de ce que l'on peut dire. Au demeurant, si quelque particulier fault, je serai celui qui lui courrai le premier dessus, et ne m'en prendrai pas au corps..... Si de trente mille, quelques-uns venaient à faillir, ce ne serait pas merveille. C'est un miracle qu'il ne s'en trouve davantage, vu qu'il s'est trouvé un Judas sur douze apôtres. Pour moi, je vous chérirai toujours comme la

prunelle de mes yeux. Priez pour moi ¹. » — On dirait le bon sens même parlant par la bouche de Henri IV.

Le premier Jésuite prédicateur du roi et son confesseur, fut le père Coten, prédicateur célèbre, que Henri prit en grande affection et confiance. Le roi continua toujours ses témoignages d'amitié aux Jésuites. Il leur obtint du Grand-Turc la permission de prêcher l'Évangile dans son empire ; il les envoya dans le Béarn et au Canada, qu'on venait de découvrir au nom de la France. Une de ses dernières actions fut de demander au Pape la canonisation de saint Ignace et de saint François Xavier. Sous Louis XIII, les Jésuites furent toujours en progrès, malgré l'opposition de l'université de Paris, qui prétendait au monopole de l'éducation, et qui entraînait le parlement de Paris dans ses tracasseries. La masse de la nation pensait différemment. Les états généraux de 1614 supplièrent le roi d'évoquer à lui cette affaire, et d'autoriser l'établissement des Jésuites par tout le royaume. Le cardinal de Richelieu disait aux huguenots qui réclamaient l'abolition de la compagnie de Jésus en Europe : « La bonté divine est si grande, qu'elle convertit d'ordinaire en bien tout le mal qu'on veut procurer aux siens. Vous pensez nuire aux Jésuites, et vous leur servez grandement ; n'y ayant personne qui ne reconnaisse que ce leur est grande gloire d'être blâmés de la bouche même qui accuse l'Église, qui calomnie les saints, fait injure à Jésus-Christ et rend Dieu coupable. Ce leur est véritablement chose avantageuse ; nous le voyons par expérience, en ce que, outre les considérations qui les doivent faire estimer de tout le monde, beaucoup les aiment particulièrement parce que vous les haïssez ². »

Un élève des Jésuites commençait alors à remplir le monde savant du bruit de sa renommée : c'est René Descartes, né en France et mort en Suède. Il naquit à la Haye, petite ville de la Touraine, le 31 mars 1596, d'une famille noble, originaire de Bretagne. Il était d'une constitution très-faible. A l'âge de huit ans, son père, conseiller au parlement de Rennes, l'envoya au collège de la Flèche, que Henri IV venait de donner aux Jésuites. Il s'y distingua de bonne heure par une extrême passion pour l'étude. Il s'y lia d'une tendre et inviolable amitié avec Marin Mersenne, qui, né l'an 1588, dans un bourg du Maine, embrassa l'ordre des Minimes en 1611, fut un savant du premier ordre, l'ami, le correspondant universel des savants de son époque, en même temps un parfait religieux, et mourut à Paris en 1648, auteur d'un grand nombre d'ouvrages. Son ami, René

¹ Crétineau-Joly, t. 3, p. 61. — ² Richelieu, *Les principaux points de la foi catholique défendus contre les quatre ministres de Charenton*, c. 9.

Descartes, eut terminé son cours de philosophie à l'âge de seize ans. Il résolut alors de procéder par lui-même à l'examen et au jugement scientifique de toutes ses connaissances.

Nous avons vu Aristote rédiger l'inventaire net et précis de tout ce que savait l'antiquité païenne. Nous avons vu quelques moines du treizième siècle, saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure, Albert le Grand, Vincent de Beauvais, Roger Bacon, résumer dans un style clair et net toutes les sciences contemporaines, y ajouter eux-mêmes beaucoup de découvertes, et ouvrir la voie pour en faire d'autres. Ils profitaient du résumé universel d'Aristote; mais, d'après l'esprit d'Aristote même, ils rectifiaient tout ce que la foi chrétienne et l'expérience des siècles y avaient fait apercevoir d'inexact et d'incomplet. Le genre humain apparaît comme un individu collectif, un père de famille, qui, à certaines époques, fait l'inventaire de tout son avoir, la visite de toute sa maison, pour en constater l'ensemble et s'assurer si tout y est solide. Il serait bien à souhaiter, de nos jours, que quelques religieux de Saint-Dominique, de Saint-François, de Saint-Ignace, de Saint-Benoît ou d'autres, fissent un inventaire semblable des sciences actuelles. Le monde même leur pardonnerait volontiers cette ambition.

Dans les commencements du dix-septième siècle, il paraît que certains professeurs de philosophie naturelle, au lieu de faire comme Thomas d'Aquin et Roger Bacon, de profiter des travaux d'Aristote pour aller plus loin, s'y attachaient superstitieusement, comme les Juifs à la lettre morte de la sainte Écriture. René Descartes, comme autrefois Roger Bacon, secoua cette superstitieuse servitude, et soumit à un sévère examen, non pas les premières notions, les premiers principes de la raison naturelle, mais les conclusions scientifiques qu'il en avait tirées jusqu'alors. Il consacra sa vie entière à ce travail.

Ses parents voulurent le marier à une personne très-convenable. Descartes, qui ne la trouvait point laide, lui dit pour toute galanterie qu'il ne trouvait point de beautés comparables à celle de la vérité : il ne se maria point. Son génie le portait spécialement vers la géométrie, où il fit des découvertes importantes. Pour perfectionner ses idées, il se mit à voyager, en prenant le parti des armes : il servit successivement comme volontaire dans les troupes de la Hollande et du duc de Bavière. Étant en quartier d'hiver dans ce dernier pays, l'an 1619, il s'occupait fort du genre de vie et d'étude qu'il devait suivre : il recourut à Dieu, et le pria de lui faire connaître sa volonté et de le conduire lui-même dans la recherche de la vérité. Il implora le secours de la sainte Vierge, et fit vœu de visiter l'église de Lorette en Italie. Son pèlerinage n'eut lieu qu'en 1624 : il avait alors

vingt-neuf ans. Dès les premiers jours, il promit à Dieu que, dès qu'il serait arrivé à Venise, il poursuivrait à pied sa route, et que, si ses forces ne lui permettaient pas de supporter cette fatigue, il y suppléerait en prenant au moins l'extérieur le plus dévot et le plus humble. C'est Descartes lui-même qui nous apprend ces particularités, dans un ouvrage qui n'a point été imprimé encore ¹. De Lorette il se rendit à Rome, autant pour y profiter de la grâce du jubilé de vingt-cinq ans, qui devait s'ouvrir à la fin de la même année, que pour y contempler en philosophe cette foule immense qui devait y aborder de toute l'Europe catholique, et par conséquent le dispenser de voyager davantage pour connaître les hommes.

Il revint en France l'an 1625, et résolut définitivement de consacrer tout le cours de sa vie et toutes les forces de son âme à la recherche et à la défense de la vérité. Mais, craignant que, s'il restait en France, il n'y fût ni assez seul ni assez libre, il se retira au fond de la Hollande. Le lieu où il résida le plus longtemps fut Egmont; il le préférait à tous les autres, parce que les catholiques y formaient le plus grand nombre des habitants, qu'ils étaient en possession d'une église, et qu'ils exerçaient leur religion publiquement et avec une parfaite liberté. Le voisinage de quelques prêtres catholiques très-estimables et la facilité de communiquer avec eux influèrent encore dans le choix de cette résidence. En arrivant en Hollande, il s'était d'abord établi à Francker, parce qu'on y disait la messe avec sûreté. Fidèle aux principes et aux devoirs de l'Église catholique, il évitait avec soin toute communication avec les protestants dans leurs exercices religieux. Le père Mersenne lui ayant écrit que le bruit s'était répandu qu'il assistait aux sermons des Calvinistes, il voulut se justifier de cette imputation dans le moment même.

Un des ouvrages qui occupèrent d'abord Descartes fut le *Traité du Monde*. Il était prêt à l'envoyer au père Mersenne, qui devait le faire imprimer à Paris; mais au moment de l'envoi, il apprit que Galilée venait d'être condamné à Rome pour avoir soutenu que la terre tournait autour du soleil. Or, Descartes soutenait ou supposait la même doctrine. Cette nouvelle l'arrêta tout court. Non-seulement il suspendit l'envoi de son ouvrage au père Mersenne, mais il lui écrivit qu'il était presque résolu de le brûler, ou du moins de ne le laisser voir à personne. Sa lettre est du 20 novembre 1633; il ajoutait : « Le mouvement de la terre est tellement lié avec toutes les parties de mon traité, que je ne l'en saurais détacher sans rendre

¹ Baillet, *Vie de Descartes*. — Émery, *Vie religieuse de Descartes*, p. 172 et 173.

le reste entièrement défectueux. Je ne voudrais pas pour rien au monde qu'il sortît de moi un discours où il se trouvât le moindre mot qui fût désapprouvé par l'Église ; mais aussi j'aime mieux supprimer mon traité que de le faire paraître estropié. » Deux mois après, il écrivait au même : « Je ne voudrais pas pour rien au monde soutenir mon opinion contre l'autorité de l'Église. Je sais bien qu'on pourrait dire que tout ce que les inquisiteurs ont décidé n'est pas incontinent article de foi pour cela, et qu'il faut, premièrement, que le concile y ait passé ; mais je ne suis pas si amoureux de mes pensées, que de vouloir me servir de telles exceptions pour les maintenir. » Enfin, au bout de dix ans, l'année 1644, rassuré par les éclaircissements qu'il avait obtenus de Rome, et par l'exemple de tout ce qui existait d'habiles philosophes et mathématiciens catholiques, qui avaient été moins intimidés que lui par le décret de l'inquisition, il publia son livre des *Principes de philosophie*, quoiqu'il y suppose ouvertement que la terre tourne autour du soleil. Mais ce livre même renferme un témoignage de sa docilité religieuse ; et il le termine par protester qu'il soumet toutes ses opinions au jugement de l'Église ¹.

Descartes, en Hollande, n'était pas tellement occupé des sciences mathématiques, qu'il négligeât l'étude de la religion. Il lisait saint Thomas ; c'était son théologien favori, et presque son unique théologien. Il le cite souvent avec complaisance, et sa *Somme*, ainsi que la *Bible*, l'accompagnait partout. « Je ne suis pas aussi dépourvu de livres que vous pensez, écrivait-il au père Mersenne, et j'ai encore ici une *Somme* de saint Thomas et une *Bible* que j'ai apportée de France. »

Dans les biographies de Descartes, on dit qu'il eut une fille, suivant les uns d'un mariage secret, suivant les autres d'une union illégitime. Quelques-uns prétendent que c'est un conte inventé à l'occasion d'un automate qu'il avait fait, avec beaucoup d'industrie, pour prouver que les bêtes n'ont point d'âme, et que ce ne sont que des machines fort composées, qui se remuent à l'occasion des corps étrangers qui les frappent et leur communiquent une partie de leur mouvement.

L'an 1641, il fit imprimer ses six méditations sur l'existence de Dieu et sur l'immatérialité de l'âme. Lui-même nous assure qu'il ne le fit que pour la gloire de Dieu et la décharge de sa conscience. Il dit à la fin de la troisième méditation : « Il me semble très à propos de m'arrêter quelque temps à la contemplation de ce Dieu tout par-

¹ Émery, *Vie religieuse de Descartes*.

fait, de peser tout à loisir ses merveilleux attributs, de considérer, d'admirer et d'adorer l'incomparable beauté de cette immense lumière, au moins autant que la force de mon esprit, qui en demeure en quelque sorte ébloui, me le pourra permettre. » — Il ajoute aussitôt : « Comme la foi nous apprend que la souveraine félicité de l'autre vie ne consiste que dans cette contemplation de la majesté divine, ainsi expérimentons-nous, dès à présent, qu'une semblable méditation, quoique incomparablement moins parfaite, nous fait jouir de plus grand contentement que nous soyons capables de ressentir en cette vie. »

Telle était l'idée qu'il avait conçue de la grandeur de Dieu, de sa puissance, de son indépendance, de sa sagesse, qu'il voulait que le mot infini ne fût jamais appliqué qu'à lui seul, qu'il ne fût employé que pour lui seul, qu'on ne se permit pas même de dire que la matière est divisible à l'infini; et enfin, il ne parlait de l'infini qu'avec une circonspection sans bornes. « Je n'ai jamais traité de l'infini, écrivait-il, que pour me soumettre à lui, et non point pour déterminer ce qu'il est ou ce qu'il n'est pas ¹. » — Dans le sentiment profond de la toute-puissance de Dieu, il ne voulait pas qu'on dît d'aucune chose qu'elle fût impossible à Dieu, qu'on dît que les essences sont indépendantes de la volonté de Dieu, qu'on se permit de vouloir pénétrer dans les fins ultérieures de Dieu; enfin, s'il était possible de porter jusqu'à un véritable excès la vénération de Dieu et l'idée de sa puissance, Descartes serait coupable de cet excès; et s'il est tombé dans quelque erreur en métaphysique, c'est son extrême respect pour Dieu qui l'y a poussé. Ces réflexions sont du respectable abbé Émery, supérieur de Saint-Sulpice, dans sa *Vie religieuse de Descartes*.

L'an 1644, Descartes fit le voyage de Paris; il n'y passa que quelques jours. Dans ce court espace de temps, il fut accablé d'affaires, ainsi que de visites; toutefois il vit fréquemment les Théatins, nouvellement établis dans cette capitale, il contracta une amitié particulière avec plusieurs de ces saints religieux, et entendit presque tous les jours la messe dans leur chapelle. Il était également lié d'amitié avec les principaux membres de l'Oratoire: le supérieur, le cardinal de Bérulle, était son directeur spirituel à Paris: un Oratorien lui rendait le même service en Hollande. Enfin, aux traits précédents, qui prouvent la sincère piété de Descartes et sa fidélité à remplir tous les devoirs de la religion chrétienne, ajoutons que, lorsqu'il apprenait que ses amis étaient malades, il sollicitait auprès de Dieu

¹ Lettre 53, t. 2.

le rétablissement de leur santé ; et, s'ils mouraient, il pria pour le repos de leurs âmes. C'est lui-même qui nous l'apprend dans la cinquante-unième lettre du second volume.

Descartes quitta bientôt Paris, qu'il ne devait plus revoir, et rentra dans sa chère solitude d'Egmont. Il y était souvent le conseil des personnes qui, dans la révolution religieuse de Hollande, flottaient sur le parti qu'elles avaient à prendre, et il réussissait ordinairement à les affermir dans la foi catholique. Un honnête homme, qui ne le connaissait pas, vint un jour le trouver comme un personnage célèbre que l'on consultait volontiers sur ces matières. Descartes l'accueillit avec bonté, et, sans le faire entrer dans la discussion des dogmes, il se contenta de lui demander s'il croyait l'église protestante fort ancienne, s'il en connaissait les commencements, s'il avait entendu parler de la conduite et des motifs des premiers réformateurs, de leur mission, de leur autorité et des moyens qu'ils avaient mis en œuvre pour accréditer la réformation. D'après les réponses et les aveux du consultant, il lui fit tirer les conclusions qui aboutirent à faire cesser toutes ses perplexités, et à l'attacher inébranlablement à la foi de ses pères.

Ce fut peut-être ce zèle pour la foi catholique, non moins que ses nouveaux principes de philosophie, qui indisposa contre Descartes les théologiens protestants d'Utrecht et de Leyde. Leur chef était le ministre calviniste Voët, recteur de l'université d'Utrecht : il fit soutenir des thèses, il répandit des libelles atroces, où Descartes était dénoncé aux magistrats et au public comme un athée : Descartes allait être flétri juridiquement comme athée et matérialiste, lorsqu'il recourut à l'ambassadeur de France, qui fit arrêter la procédure. Persécuté par les Calvinistes de Hollande, Descartes se vit recherché par le chef d'un royaume luthérien. Christine, reine de Suède, lui fit proposer de prendre sa cour pour retraite. L'entremetteur fut l'ambassadeur de France à Stockholm, Pierre Chanut, qui était lui-même un très-savant homme. Descartes finit par accepter. Il fut reçu par la reine avec la plus grande distinction ; il sollicita et obtint d'être exempté de tout le cérémonial, et de ne paraître à la cour que lorsqu'il y serait appelé ; mais en récompense, la reine voulut qu'il vînt l'entretenir de sciences tous les jours, à cinq heures du matin, dans sa bibliothèque.

Tant qu'il vécut à Stockholm, Descartes n'eut d'autre logement que la maison de l'ambassadeur français. C'était une famille très-pieuse : elle pria souvent Descartes de faire des entretiens sur la religion. Il se rendait facilement à des prières si chrétiennes ; on ne se lassait point de l'entendre et de l'admirer. L'ambassadeur nous

apprend que sa femme fut longtemps inconsolable de ce que son fils, qui était absent, n'avait pu l'entendre un jour où il parla sur la rédemption. Ce fils, Martial Chanut, devenu prêtre, traduisit en français plusieurs bons ouvrages, entre autres la *Vie de sainte Thérèse*, par elle-même. Son père, l'ambassadeur, avait établi dans sa maison et pour sa famille des exercices journaliers de piété, tels que la prière en commun, l'examen de conscience, etc. Descartes y assistait religieusement et avec une grande exactitude. Il entendait la messe, non-seulement les jours de fête et les dimanches, mais encore tous les autres jours de la semaine. Il s'approchait régulièrement des sacrements de pénitence et d'eucharistie, et il les avait reçus le jour même où se déclara la maladie qui devait l'enlever de ce monde, savoir, le jour de la Purification 1650. Tel est le témoignage rendu par toute la maison de l'ambassadeur, et particulièrement par le père Viogué, religieux Augustin, docteur de Sorbonne, envoyé en Suède par le pape Innocent X, en qualité de missionnaire apostolique, et qui remplissait les fonctions d'aumônier dans la maison de l'ambassadeur français.

La maladie de Descartes fut d'abord très-violente et lui laissa peu de liberté d'esprit ; mais, dans le transport même où le jetait l'ardeur de la fièvre, on le voyait occupé de saintes pensées ; on lui entendait dire souvent : « Allons, mon âme, il y a longtemps que tu es captive ; voici l'heure où tu dois sortir de prison : il faut souffrir la séparation de ton corps avec courage et avec joie. » Le huitième jour de la maladie, il eut assez de présence d'esprit pour comprendre le danger de son état. Je crois, disait-il à l'ambassadeur, que Dieu, le souverain arbitre de la vie et de la mort, a permis que mon esprit ait été si longtemps enveloppé de ténèbres pour arrêter mes raisonnements, qui n'auraient peut-être pas été assez conformes à la volonté qu'il a témoignée de disposer de ma vie. Il conclut que, puisque Dieu lui rendait l'usage libre de la raison, il lui permettait par conséquent de suivre ce qu'elle lui dictait, pourvu qu'il s'abstint de vouloir pénétrer trop curieusement dans ses décrets, et de se livrer à aucune inquiétude sur l'événement. Il se fit donc saigner de son propre mouvement, ce qu'il avait toujours refusé jusqu'alors. Quelques moments après, l'ambassadeur étant rentré dans sa chambre, Descartes fit tomber la conversation sur la mort ; et, persuadé de plus en plus de l'inutilité des remèdes, il demanda le directeur de sa conscience, et pria qu'on ne l'entretint plus que de la miséricorde de Dieu et du courage avec lequel il devait souffrir la séparation de son âme. Il attendrit et édifia, par les réflexions qu'il fit sur son état et sur celui de l'autre vie, toute la famille de l'ambassadeur, rassemblée autour

de son lit. La nuit suivante, il entretint encore l'ambassadeur de sentiments de religion, et lui marqua en termes également généreux et touchants, la disposition où il était de mourir pour obéir à Dieu, et le sacrifice qu'il lui offrait de sa vie en expiation de ses fautes. Dans le soir du lendemain, on vint avertir que le malade paraissait toucher à sa dernière heure : l'ambassadeur accourut avec sa famille, pour recueillir les dernières paroles de son ami ; mais déjà il ne parlait plus.

Le confesseur, qu'il avait inutilement demandé jusqu'alors parce qu'il était absent de Stockholm, arriva dans le moment. Il vit bien que le malade n'était point en état de faire sa confession de bouche ; il fit donc souvenir l'assemblée qu'il avait rempli tous les devoirs d'un Chrétien fidèle, dans le premier jour de sa maladie et un mois auparavant. Croyant ensuite reconnaître, aux yeux du malade et au mouvement de sa tête, qu'il conservait la connaissance, il le pria de témoigner par quelque signe s'il l'entendait encore, et s'il voulait recevoir de lui la dernière bénédiction. Aussitôt le malade leva les yeux au ciel, d'une manière qui toucha tous les assistants, et qui annonçait une parfaite résignation à la volonté de Dieu. La bénédiction donnée, le prêtre commença les prières des agonisants ; elles n'étaient pas achevées, quand Descartes rendit tranquillement l'esprit à son Créateur, le 11 février 1650, à quatre heures du matin, âgé de cinquante-trois ans dix mois et onze jours. Telles furent sa vie et sa mort comme Chrétien catholique ¹.

La dernière lettre qu'il dicta sur le point de mourir fut à ses deux frères, conseillers au parlement de Bretagne, pour leur recommander sa nourrice, de laquelle il avait toujours eu soin pendant sa vie.

La reine Christine voulut faire placer le tombeau de Descartes parmi ceux des premières familles de Suède ; mais l'ambassadeur français réclama pour son ami la sépulture de ses compatriotes, et son corps fut transporté à Paris l'an 1666, et déposé dans l'église de Sainte-Geneviève. On doit remarquer, pour l'honneur de la France, que les persécutions que Descartes éprouva lui ont toutes été suscitées par des étrangers : ajoutons que son nom fut célébré et honoré dans sa patrie, de son vivant même. Le cardinal Mazarin lui fit donner en 1647, avec les circonstances les plus honorables, une pension de trois mille livres, qui, malgré les troubles du royaume, lui fut exactement payée.

Comme géomètre et physicien, Descartes simplifia beaucoup l'algèbre, trouva l'application de l'algèbre à la géométrie, ce qui lui fa-

¹ Baillet et Émery.

cilita la solution de plusieurs problèmes jusqu'alors insolubles. Il donna la véritable théorie de l'arc-en-ciel, et suggéra à Pascal l'expérience du Puy-de-Dôme sur l'ascension du mercure. Mais les savants lui reprochent que, au lieu de suivre toujours dans les sciences naturelles l'expérience et le calcul, il y substitue trop souvent des hypothèses et des imaginations, qu'il donnait pour des propositions évidentes, et qui ont été entièrement abandonnées, telles que ses tourbillons pour expliquer le système du monde.

Mais par où Descartes fit et fait encore le plus de bruit, c'est par sa philosophie, sa métaphysique, son doute raisonné. On croit généralement, et nous avons cru comme les autres, que les principes, la méthode, le système philosophique de Descartes reviennent à ceci : « Il veut qu'au moins une fois dans sa vie chacun révoque sérieusement en question tout ce qu'il a cru jusque-là, les premiers principes, même sa propre existence; ensuite, pour sortir de ce doute universel, il ne donne à chacun que sa propre raison, cette même raison qui doute d'elle-même aussi bien que de tout le reste; en un mot, pour sortir du doute, il ne présente d'autre moyen que ce doute même, c'est-à-dire qu'il n'en présente aucun. » C'est ainsi que, dans le vingtième livre de cette histoire, nous avons résumé le système cartésien, d'après l'idée qu'on en a généralement. Or, après avoir lu attentivement les six méditations de Descartes sur l'existence de Dieu et l'immatérialité de l'âme, mais surtout ses réponses aux objections que lui firent de doctes amis, principalement le chanoine Gassendi, le Minime Mersenne et le Jésuite qui professait la philosophie à la Flèche, nous sommes convaincu que l'on a méconnu généralement la pensée intime, véritable et définitive de Descartes dans son système. Il veut qu'une fois dans sa vie, non pas chaque individu, mais les esprits d'élite, révoquent momentanément en doute, non pas les premiers principes dont tout le monde convient, ni même les conclusions pratiques que l'on en tire, mais les jugements spéculatifs, les conclusions métaphysiques qu'on en a tirées soi-même ou reçues de confiance.

Ainsi, dans ses *Réponses au recueil des principales instances*, faites par le chanoine Gassendi, Descartes s'exprime en ces termes : « Vos amis remarquent trois objections contre la première méditation, à savoir : 1° Que je demande une chose impossible, en voulant qu'on quitte toutes sortes de préjugés; 2° qu'en pensant les quitter, on se revêt d'autres préjugés qui sont plus préjudiciables; 3° et que la méthode de douter de tout, que j'ai proposée, ne peut servir à trouver aucune vérité.

« La première de ces objections est fondée sur ce que l'auteur de

ce recueil n'a pas considéré que le mot de préjugé ne s'étend point à toutes les notions qui sont en notre esprit, notions dont j'avoue qu'il est impossible de se défaire, mais seulement à toutes les opinions qu'ont laissées dans notre esprit les jugements que nous avons portés auparavant ; et parce que c'est une action de la volonté que de juger ou de ne juger pas, ainsi que j'ai expliqué en son lieu, il est évident qu'elle est en notre pouvoir ; car enfin, pour se défaire de toute sorte de préjugés, il ne faut autre chose que se résoudre à ne rien assurer ou nier de tout ce qu'on avait assuré ou nié auparavant, sinon après l'avoir derechef examiné, quoiqu'on ne laisse pas pour cela de retenir toutes les mêmes notions en sa mémoire. J'ai dit néanmoins qu'il y avait de la difficulté à chasser ainsi hors de sa créance tout ce qu'on y avait mis auparavant ; partie à cause qu'il est besoin d'avoir quelque raison de douter avant que de s'y déterminer, et partie aussi à cause que, quelque résolution qu'on ait prise de rien nier ni assurer, on s'en oublie aisément par après, si on ne l'a fortement imprimée en sa mémoire : c'est pourquoi j'ai désiré qu'on y pensât avec soin.

« La seconde objection n'est qu'une supposition manifestement fausse. Car, encore que j'aie dit qu'il fallait même s'efforcer de nier les choses qu'on avait trop assurées auparavant, j'ai très-expressément limité que cela ne se devait faire que pendant le temps qu'on portait son attention à chercher quelque chose de plus certain que tout ce qu'on pourrait ainsi nier ; pendant lequel temps il est évident qu'on ne saurait se revêtir d'aucun préjugé qui soit préjudiciable.

« La troisième aussi ne contient qu'une cavillation ; car, bien qu'il soit vrai que le doute seul ne suffit pas pour établir aucune vérité, il ne laisse pas d'être utile à préparer l'esprit pour en établir par après ; et c'est à cela que je l'ai employé ¹. »

Un peu plus loin, au sujet de la seconde méditation, Descartes dit des objections qu'on lui faisait : « La seconde objection que remarquent ici vos amis, c'est que pour savoir qu'on pense, il faut savoir ce que c'est que pensée ; ce que je ne sais point, disent-ils, à cause que j'ai tout nié. Mais je n'ai nié que les préjugés, et non point les notions, comme celle-ci, qui se connaissent sans aucune affirmation ni négation ². »

Enfin, au commencement de ses *Réponses aux sixièmes objections*, faites par divers théologiens, philosophes et géomètres, il

¹ *Les Méditations métaphysiques de René Descartes*. Paris, 1724, t. 2, in-12, p. 255-257. — *Œuvres de Descartes*, publiées par Victor Cousin. Paris, 1824, t. 2, in-8°, p. 303-305. — ² *Ibid.*, p. 258 et 259, édit. in-12. — P. 306, in-8°, Cousin.

dit de même : « C'est une chose très-assurée, que personne ne peut être certain s'il pense ou s'il existe, si premièrement il ne sait ce que c'est que la pensée et que l'existence. Non que pour cela il ait besoin d'une science réfléchie ou acquise par une démonstration ; et beaucoup moins de la science de cette science, par laquelle il connaisse qu'il sait, et derechef qu'il sait qu'il sait, et ainsi jusqu'à l'infini, étant impossible qu'on en puisse jamais avoir une telle d'aucune chose que ce soit ; mais il suffit qu'il sache cela par cette sorte de connaissance intérieure qui précède toujours l'acquise, et qui est si naturelle à tous les hommes, en ce qui regarde la pensée et l'existence, que, bien que peut-être étant aveuglés par quelques préjugés et plus attentifs au son des paroles qu'à leur véritable signification, nous puissions feindre que nous ne l'avons point, il est néanmoins impossible qu'en effet nous ne l'ayons. Ainsi donc, lorsque quelqu'un aperçoit qu'il pense et que de là il suit évidemment qu'il existe, encore qu'il ne se soit peut-être jamais auparavant mis en peine de savoir ce que c'est que la pensée et que l'existence, il ne se peut faire néanmoins qu'il ne les connaisse assez l'une et l'autre pour être en cela pleinement satisfait ¹.

Déjà précédemment Descartes avait dit dans ses *Réponses aux secondes objections*, recueillies de plusieurs théologiens et philosophes, par le père Mersenne : « Là où j'ai dit que nous ne pouvons rien savoir certainement, si nous ne connaissons premièrement que Dieu existe, j'ai dit en termes exprès que je ne parlais que de la science de ces conclusions dont la mémoire nous peut revenir en l'esprit, lorsque nous ne pensons plus aux raisons d'où nous les avons tirées. Car la connaissance des premiers principes ou axiomes n'a pas accoutumé d'être appelée science par les dialecticiens. Mais quand nous apercevons que nous sommes des choses qui pensent, c'est une première notion qui n'est tirée d'aucun syllogisme. Et lorsque quelqu'un dit : *Je pense, donc je suis ou j'existe*, il ne conclut pas son existence de sa pensée, comme par la force de quelque syllogisme ; mais comme on voit une chose connue de soi, il la voit par une simple inspection de l'esprit ; ainsi qu'il paraît de ce que, s'il la déduisait d'un syllogisme, il aurait dû auparavant connaître cette majeure : *Tout ce qui pense, est ou existe* ; mais, au contraire, elle lui est enseignée de ce qu'il sent en lui-même qu'il ne se peut pas faire qu'il pense s'il n'existe. Car c'est le propre de notre esprit de former les propositions générales de la connaissance des particulières.

¹ *Les Méditat. métaph. de René Descartes*, p. 290 et 291, in-12. — P. 333 et 334, in-8°, Cousin.

« Or, qu'un athée puisse connaître clairement que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits, je ne le nie pas ; mais je maintiens seulement que la connaissance qu'il en a n'est pas une vraie science, parce que toute connaissance qui peut être rendue douteuse ne doit pas être appelée du nom de science ; et puisque l'on suppose que celui-là est athée, il ne peut pas être certain de n'être point déçu dans les choses qui lui semblent très-évidentes, comme il a été montré ci-devant ; et encore que peut-être ce doute ne lui vienne point en la pensée, il lui peut néanmoins venir, s'il l'examine ou s'il lui est proposé par un autre ; et jamais il ne sera hors de danger de l'avoir, si premièrement il ne reconnaît un Dieu¹. »

On reprochait à la philosophie de Descartes d'être nouvelle ; on lui reprochait surtout son arrogance de prétendre expliquer des choses que n'avait pu l'ancienne philosophie des Péripatéticiens. Sur cela, voici comment Descartes s'exprime dans sa lettre au père Dinet, provincial des Jésuites de France, à l'occasion des *Septièmes objections*, envoyées par le père Mersenne :

« A quoi je réponds qu'à la vérité je ne me vante de rien, et que je ne crois pas voir plus clair que les autres ; mais que peut-être cela m'a beaucoup servi, de ce que, ne me fiant pas trop à mon propre génie, j'ai suivi seulement les voies les plus simples et les plus faciles. Car il ne se faut pas beaucoup étonner si j'ai peut-être plus avancé en suivant les routes faciles et ouvertes à tout le monde que peut-être d'autres n'ont fait avec tout leur esprit, en suivant des chemins difficiles et impénétrables...

« Mais bien davantage, je dis hardiment que l'on n'a jamais donné la solution d'aucune question, suivant les principes de la philosophie péripatéticienne, que je ne puisse démontrer être fausse ou non recevable... J'avertis seulement, pour ôter tout sujet de captation et de dispute, que, quand je parle des principes particuliers à la philosophie péripatéticienne, j'en excepte ces questions dont les solutions sont tirées ou de la seule expérience qui est commune à tous les hommes, ou de la considération des figures et des mouvements qui est propre aux mathématiciens, ou des notions communes de la métaphysique, notions communément reçues de toutes les personnes de bon sens, et que j'admets, aussi bien que tout ce qui dépend de l'expérience des figures et des mouvements, comme il paraît dans mes *Méditations*.

« Je dis de plus, ce qui peut-être pourra sembler un paradoxe, qu'il n'y a rien en toute cette philosophie, en tant que péripatéticienne et

¹ T. 1, p. 89 et 90, in-12. — T. 1, p. 426-428, in-8°, Cousin.

différente des autres, qui ne soit nouveau, et qu'au contraire, il n'y a rien dans la mienne qui ne soit ancien ; car, pour ce qui est des principes, je ne reçois que ceux qui jusques ici ont été connus et admis généralement de tous les philosophes, et qui, pour cela même, sont les plus anciens de tous. Et ce qu'ensuite j'en déduis paraît si manifestement (ainsi que je fais voir) être contenu et renfermé dans ces principes, qu'il paraît aussi en même temps que cela est très-ancien, puisque c'est la nature même qui l'a gravé et imprimé dans nos esprits ¹. »

D'après ces divers passages, auxquels on pourrait en ajouter d'autres, il est certain que Descartes ne prétendait nullement révoquer en doute, ne fût-ce que momentanément, les premiers principes qu'il croyait même innés dans l'homme, ni non plus les conséquences pratiques et morales qui en découlent naturellement, mais uniquement les jugements et conclusions métaphysiques qui constituent la science proprement dite. En quoi il est d'accord avec Aristote, qui dit que la science n'est pas des premiers principes, mais des conclusions, et qui appelle premiers principes les propositions qui obtiennent créance, qui persuadent par elles-mêmes et non par d'autres. Car dans les principes scientifiques, dit-il, il ne faut pas chercher le pourquoi ; mais chacun des principes doit être cru, doit être de foi par lui-même ². Il tire de là cette conséquence, que c'est une nécessité de croire aux principes et aux prémisses plus qu'à la conclusion ³. J'appelle principes démonstratifs, dit-il encore, les opinions communes par lesquelles tous les hommes démontrent, par exemple, ces principes : qu'il n'y a pas de milieu entre le oui et le non ; qu'il est impossible qu'une chose soit tout à la fois et ne soit pas, et autres propositions semblables ⁴. Ainsi donc, quant à la nature des premiers principes, Aristote et Descartes ne se combattent pas. Si maintenant, comme il se doit, l'on restreint la signification du *sens commun* à l'ensemble de ces premiers principes de la raison naturelle et de leurs principales conséquences, les divers systèmes de philosophie sur la certitude scientifique pourront aisément se concilier et même se fondre en un.

Ce qui a poussé Descartes à son doute raisonné, c'est son vif désir de prouver aux sceptiques, aux athées et aux matérialistes l'existence de Dieu et l'immatérialité de l'âme. Les sceptiques, les athées et les matérialistes mettaient sérieusement en doute ces premières vérités de la raison et de la morale. Pour les guérir, Des-

¹ T. 2, p. 363-365, in-12. — T. 9, p. 26-29, in-8°, Cousin. — ² 1 Top., 1. —

³ *Analyt. post.*, l. 1, c. 2, *sub fine*. — ⁴ *Métaph.*, l. 2, c. 2.

cartes s'inocule en quelque sorte leur maladie. Il soumet au doute et à l'examen tous ses jugements ou conclusions scientifiques. Toujours il lui reste ce fait évident : Que quelqu'un me trompe ou ne me trompe pas, toujours est-il que je doute, que je pense ; donc je suis, et je suis une chose qui pense. Voilà donc, en tout cas, quelque chose de certain. Ce qui ne l'est pas moins, c'est que ce n'est pas moi qui me conserve l'existence d'un moment à l'autre, pas plus que je ne me la suis donnée. Celui qui me l'a donnée et me la conserve, c'est donc Dieu, cet être infiniment parfait, dont j'ai l'idée claire et nette comme de moi, et dont cette idée implique l'existence même. Telle est, pour le fond, l'argumentation graduelle de Descartes dans ses six méditations métaphysiques. Évitant les longs circuits des raisonnements ordinaires, il espère atteindre en trois pas ces grands renégats de la raison naturelle, les sceptiques, les athées, les matérialistes, les saisir par leur doute même, et leur montrer que, tant qu'ils ne reconnaîtront pas l'existence de Dieu, toutes leurs sciences n'ont aucune certitude raisonnée. Maintenant, lors même que Descartes n'eût pas réussi dans son entreprise, ce serait toujours une gloire de l'avoir tentée. On voit aussi combien il avait raison de dire que cette argumentation avec les sceptiques, les athées et les matérialistes, ne convenait pas à tout individu, mais seulement à des esprits d'élite, dégagés des images corporelles, et exercés à l'escrime du raisonnement. Les meilleurs esprits de son temps, les Gassendi, les Mersenne, ne comprenaient pas toujours le sens et les limites précises de son système de philosophie, tant par la difficulté de la chose que parce que lui-même ne s'exprimait pas toujours avec assez de netteté et de précision. De là une longue suite de sept séries d'objections, les septièmes de la part du Jésuite qui professait la philosophie au collège de la Flèche. C'est dans les réponses de Descartes à ces objections que nous avons trouvé ces explications authentiques qui donnent à sa philosophie un sens tout autre qu'on ne croit communément, et qui lui concilièrent peu à peu les auteurs de ces objections, notamment le Jésuite. Ces objections sont les mêmes auxquelles les cartésiens ont donné lieu, en oubliant les explications du maître et en lui faisant dire ce qu'il proteste ne dire pas. C'est donc une cause à revoir de part et d'autre, ne fût-ce que pour prévenir les terribles inconvénients que Bossuet en appréhendait pour l'Église, et pour trouver les corrections demandées par l'Église elle-même, quand elle a mis les principaux écrits de Descartes à l'Index *jusqu'à ce qu'ils soient corrigés*.

Nous avons déjà vu combien le cartésien Malebranche, tout en parlant d'idées claires et distinctes, accumule d'idées vagues,

inexactes et fausses sur la nature et la grâce. Bossuet eut peur. Il écrivit à un disciple de l'illustre Oratorien : « Pour ne rien vous dissimuler, je vois non-seulement en ce point de la nature et de la grâce, mais encore en beaucoup d'autres articles très-importants de la religion, un grand combat se préparer contre l'Église, sous le nom de philosophie cartésienne. Je vois naître de son sein et de ses principes, à mon avis mal entendus, plus d'une hérésie ; et je prévois que les conséquences qu'on en tire contre les dogmes que nos pères ont tenus, la vont rendre odieuse, et feront perdre à l'Église tout le fruit qu'elle en pouvait espérer, pour établir dans l'esprit des philosophes la divinité et l'immortalité de l'âme. De ces mêmes principes mal entendus, un autre inconvénient terrible gagne sensiblement les esprits ; car, sous prétexte qu'il ne faut admettre que ce qu'on entend clairement, ce qui, réduit en certaines bornes, est très-véritable, chacun se donne la liberté de dire : J'entends ceci, et je n'entends pas cela ; et, sur ce seul fondement, on approuve et on rejette tout ce qu'on veut, sans songer qu'outre nos idées claires et distinctes, il y en a de confuses et de générales qui ne laissent pas que d'enfermer des vérités si essentielles, qu'on renverserait tout en les niant. Il s'introduit, sous ce prétexte, une liberté de juger qui fait que, sans égard à la tradition, on avance témérairement tout ce qu'on pense ; et jamais cet excès n'a paru, à mon avis, davantage que dans le nouveau système (*De la Nature et de la Grâce*, par Malebranche), car j'y trouve à la fois les inconvénients de toutes les sectes, et en particulier ceux du pélagianisme ¹. »

Ainsi Bossuet voyait un grand combat se préparer contre l'Église, sous le nom de philosophie cartésienne : il voyait naître de son sein et de ses principes, à son avis mal entendus, plus d'une hérésie ; mais il ne dit pas comment, à son avis, il fallait entendre ces principes pour les entendre bien. D'après les explications de Descartes, nous croyons qu'il est possible de suppléer à ce que Bossuet ne dit pas. Comme nous avons vu, Descartes ne prétend nullement soumettre au doute et à l'examen les premiers principes de la raison naturelle, ni les conclusions principales et pratiques qui en découlent, mais uniquement les conclusions métaphysiques qui constituent la science proprement dite. Encore soumet-il ces conclusions au doute et à l'examen, non pas de tout esprit, mais seulement des esprits solides et exercés, qu'il reconnaît être en fort petit nombre. Enfin, il excepte formellement et à plusieurs reprises, même du

¹ Bossuet. Lettre du 21 mai 1687 à un disciple du père Malebranche, édit. Lebel, t. 37, p. 374 et 375.

doute et de l'examen des esprits les plus capables, toutes les vérités surnaturelles, toutes les vérités de la foi chrétienne, attendu que de leur nature elles sont au-dessus des lumières naturelles de la raison, et que pour les saisir et les bien entendre il faut la lumière surnaturelle de la grâce et de la foi, qui se manifeste par l'enseignement de l'Église catholique. Ainsi, dans ses réponses aux secondes objections recueillies et envoyées par le père Mersenne, Descartes conclut entre autres :

« Et partant, ce que vous objectez touchant la foi que nous devons embrasser, n'a pas plus de force contre moi que contre tous ceux qui ont jamais cultivé la raison humaine, et, à vrai dire, elle n'en a aucune contre pas un. Car, encore qu'on dise que la foi a pour objet des choses obscures, néanmoins ce pourquoi nous les croyons n'est pas obscur, mais il est plus clair qu'une lumière naturelle. D'autant qu'il faut distinguer entre la matière ou la chose à laquelle nous donnons notre créance, et la raison formelle qui meut notre volonté à la donner. Car c'est dans cette seule raison formelle que nous voulons qu'il y ait de la clarté et de l'évidence. Et quant à la matière, personne n'a jamais nié qu'elle pût être obscure, voire l'obscurité même ; car quand je juge que l'obscurité doit être ôtée de nos pensées pour leur pouvoir donner notre consentement, sans aucun danger de faillir, c'est l'obscurité même qui me sert de matière pour former un jugement clair et distinct.

« Outre cela, il faut remarquer que la clarté ou l'évidence, par laquelle notre volonté peut être excitée à croire, est de deux sortes : l'une qui part de la lumière naturelle, et l'autre qui vient de la grâce divine.

« Or, quoiqu'on dise ordinairement que la foi est des choses obscures, toutefois cela s'entend seulement de sa matière, non point de la raison formelle pour laquelle nous croyons. Car, au contraire, cette raison formelle consiste en une certaine lumière intérieure, de laquelle Dieu nous ayant surnaturellement éclairés, nous avons une confiance certaine que les choses qui nous sont proposées à croire ont été révélées par lui, et qu'il est entièrement impossible qu'il soit menteur et qu'il nous trompe ; ce qui est plus assuré que toute autre lumière naturelle, et souvent même plus évident, à cause de la lumière de la grâce.

«.... Et ceux aussi qui liront mes méditations n'auront pas sujet de croire que je n'aie point connu cette lumière surnaturelle, puisque, dans la quatrième, où j'ai soigneusement recherché la cause de l'erreur ou fausseté, j'ai dit, en paroles expresses, *qu'elle dispose l'intérieur de notre pensée à vouloir, et que néanmoins elle ne diminue point la liberté* ¹. »

¹ T. 1, p. 100-103, in-12. — T. 1, p. 436-438, in-8°. Cousin.

A la suite de ces réponses, et par déférence pour le conseil du père Mersenne, Descartes dispose d'une façon géométrique les raisons qui prouvent l'existence de Dieu, et la distinction qui est entre l'esprit et le corps de l'homme. Il pose d'abord des définitions des principaux termes, sept demandes à ses lecteurs, dix axiomes ou notions communes, enfin quatre propositions ou preuves démonstratives. Dans ses demandes aux lecteurs, il leur demande, « *en troisième lieu, qu'ils examinent diligemment les propositions qui n'ont pas besoin de preuves, et dont chacun trouve les notions en soi-même, comme celles-ci : qu'une même chose ne peut pas être et n'être pas tout ensemble ; que le néant ne peut être la cause efficiente d'aucune chose, et autres semblables ; et qu'ainsi ils exercent cette clarté de l'entendement qui leur a été donnée par la nature, mais que les perceptions des sens ont accoutumé de troubler et d'obscurcir ; qu'ils l'exercent, dis-je, toute pure et délivrée de leurs préjugés, car par ce moyen la vérité des axiomes suivants leur sera fort évidente* ¹. »

Enfin, dans ses réponses aux quatrièmes objections, qui sont du docteur Arnauld, il dit entre autres : « Je confesse donc ingénument avec lui que les choses qui sont contenues dans la première méditation, et même dans les suivantes, ne sont pas propres à toutes sortes d'esprits, et qu'elles ne s'ajustent pas à la capacité de tout le monde. Mais ce n'est pas d'aujourd'hui que j'ai fait cette déclaration ; je l'ai déjà faite, et la ferai encore autant de fois que l'occasion s'en présentera ². »

Tels sont donc les vrais principes de Descartes, expliqués et rectifiés par lui-même. C'est donc les entendre bien mal, que de soumettre au doute et à l'examen non-seulement les conclusions éloignées et scientifiques, mais les premiers principes de la raison naturelle, mais leurs conclusions prochaines et morales, mais surtout les vérités de l'ordre surnaturel, les vérités de la foi divine, et de soumettre tout cela au doute et à l'examen de tous les esprits quelconques, principalement de ceux qui se croiront d'autant plus capables qu'ils le seront moins. Or, comme nous le voyons par la lettre de Bossuet, c'est ainsi que les cartésiens entendaient généralement les principes de leur maître. L'Église a donc raison d'exiger qu'on les corrige.

Ce qui a pu les induire à oublier ou à négliger les explications que ce maître leur avait données, ce sont les applaudissements intéressés de la secte jansénienne. Ces nouveaux hérétiques, comme tous leurs devanciers, préféreraient leur évidence individuelle, vraie ou apparente, sincère ou feinte, à toute l'Église de Dieu. Nous verrons quel-

¹ P. 124. — P. 455. — ² P. 273. — T. 2, p. 76.

ques nonnes jansénistes préférer leur évidence féminine au jugement du Pape et des évêques, ainsi qu'aux arguments de Bossuet, dans les matières si ardues de la nature et de la grâce. C'était donc une bonne fortune pour les nouveaux sectaires de trouver dans la philosophie d'un auteur catholique, embrouillée par son école, un moyen spécieux de justifier leur révolte envers l'Église et son chef.

Cet embrouillement était d'autant plus facile, que Descartes lui-même n'indique nulle part des moyens sûrs pour distinguer l'évidence véritable de l'évidence apparente. Seulement, il convient que la chose n'est point aisée, et qu'il y en a très-peu qui en soient capables ¹. Il nous semble que, d'après le philosophe catholique Boëce, qui a résumé toute la philosophie ancienne, et d'après Descartes lui-même, on peut assigner les règles suivantes. Quant aux premiers principes de la raison naturelle et à leurs principales conclusions, pour distinguer l'évidence véritable de celle qui n'en a que l'apparence, on peut consulter le sens commun du vulgaire ; dans les conclusions éloignées et scientifiques du même ordre naturel, consultez le sentiment commun des doctes. Mais dans les vérités, principes et conclusions, de l'ordre surnaturel, qui constituent la révélation proprement dite, et même dans les matières de l'ordre naturel, mais qui se lient à l'ordre surnaturel, la règle souveraine et infailible, c'est la divine autorité de l'Église catholique. Ces trois règles se découvrent dans les écrits et la conduite de Descartes lui-même. Il reconnaît d'abord que les premiers principes de la raison naturelle sont communs et même innés à tous les hommes. Quant aux conclusions éloignées et scientifiques, il ne veut de juges que les plus solides esprits. Mais pour ce qui est de l'ordre surnaturel, des vérités de la foi, ou simplement de ce qui paraît y toucher, comme l'opinion sur le mouvement de la terre, il s'en rapporte à l'autorité de l'Église ; et, comme le remarque Bossuet, on lui voit prendre sur cela des précautions dont quelques-unes allaient jusqu'à l'excès ². On aurait ainsi, suivant le degré des matières, trois règles de certitude pour distinguer l'évidence réelle de l'évidence apparente, et tout le domaine intellectuel fonctionnerait d'accord.

C'est à cette conciliation harmonique de toutes les sciences, principes et conclusions, tant dans l'ordre naturel que dans l'ordre surnaturel, que doivent tendre et travailler tous les hommes à qui Dieu en donne le moyen. A cette marque se reconnaît l'esprit de Dieu. « Y a-t-il parmi vous quelqu'un de sage et de savant ? demande

¹ T. 2, p. 525, in-12. — P. 467, in-8°. Cousin. — ² Bossuet, t. 38, p. 251. Lettre 253 à M. Pastel.

l'apôtre saint Jacques. Qu'il fasse paraître ses œuvres dans la suite d'une bonne vie, avec une sagesse pleine de douceur. Mais si vous avez dans le cœur une jalousie pleine d'amertume et un esprit de contention, ne vous glorifiez point contre la vérité, car ce n'est point là la sagesse qui vient d'en haut, mais une sagesse terrestre, animale et diabolique ; car, où il y a de la jalousie et de la contention, il y a aussi du trouble et toute sorte de mal. Mais la sagesse qui vient d'en haut est premièrement chaste, puis amie de la paix, modérée, docile, susceptible de tout bien, pleine de miséricorde et de fruits de bonnes œuvres ; elle ne juge point témérairement ni n'est dissimulée ¹. »

C'est cette sagesse qui instruisit Salomon, et dont il a dit : « J'ai appris tout ce qui était caché et qui n'avait point encore été découvert, parce que la sagesse même, qui a tout créé, me l'a enseigné. Car il est en elle un esprit d'intelligence qui est saint, unique, varié, subtil, disert, agile, sans tache, clair, doux, ami du bien, pénétrant, que rien ne peut empêcher d'agir, bienfaisant, amateur des hommes, bon, stable, infaillible, calme, qui peut tout, qui voit tout, qui renferme en soi tous les esprits, qui est intelligible, pur et subtil ; car la sagesse est plus active que toutes les choses les plus agissantes, et elle atteint partout à cause de sa pureté. Elle est la vapeur de la vertu de Dieu et une certaine émanation de la clarté du Tout-Puisant : c'est pourquoi elle n'est susceptible de la moindre impureté, parce qu'elle est l'éclat de la lumière éternelle, le miroir sans tache de la majesté de Dieu et l'image de sa bonté. Une, elle peut tout, et immuable en elle-même, elle renouvelle toutes choses, elle se répand parmi les nations, dans les âmes saintes, et elle forme les amis de Dieu et les prophètes : car Dieu n'aime que celui qui habite avec la sagesse... Elle atteint d'une extrémité à l'autre avec force, et dispose toutes choses avec douceur ². »

C'est cette sagesse qui a fait l'histoire, la suite des événements que nous écrivons ; car « c'est elle qui conserva celui que Dieu avait formé pour être le père du monde, ayant d'abord été créé seul. C'est elle aussi qui le tira de son péché et qui lui donna la force de gouverner toutes choses. Lorsque l'injuste (Caïn), dans sa colère, se sépara d'elle, il périt malheureusement par la fureur qui le rendit le meurtrier de son frère. Et lorsque le déluge inonda la terre à cause de lui, la sagesse sauva encore le monde, ayant gouverné le juste (Noé) sur les eaux par un bois méprisable. Lorsque les nations conspirèrent ensemble pour s'abandonner au mal, c'est elle qui trouva et

¹ Jacob., 3, 13-17. — ² Sap., 6, 21-28, et 7, 1.

connut le juste (Abraham), qui le conserva irrépréhensible devant Dieu, et qui lui donna la force de vaincre la tendresse qu'il ressentait pour son fils. C'est elle qui délivra le juste (Loth), lorsqu'il fuyait du milieu des méchants qui périrent par le feu tombé sur la Pentapole... C'est elle qui a conduit par des voies droites le juste (Jacob) lorsqu'il fuyait la colère de son frère ; elle qui lui a fait voir le royaume de Dieu, lui a donné la science des saints, l'a enrichi dans ses travaux et lui en a fait recueillir de grands fruits... C'est elle qui n'a point abandonné le juste (Joseph) lorsqu'il fut vendu ; mais elle l'a délivré des mains des pécheurs ; elle est descendue avec lui dans la fosse... C'est elle qui a délivré le peuple juste et la race irrépréhensible de la nation qui l'opprimait. Elle est entrée dans l'âme du serviteur de Dieu (dans l'âme de Moïse), et il s'est élevé avec des signes et des prodiges contre les rois redoutables. Elle a rendu aux justes la récompense de leurs travaux ; elle les a conduits par une voie admirable, et leur a tenu lieu de couvert pendant le jour et de la lumière des étoiles pendant la nuit. Elle les a conduits par la mer Rouge et les a fait passer au travers des eaux profondes. Elle a enseveli leurs ennemis dans la mer et les a retirés du fond des abîmes ; et ainsi les justes ont remporté les dépouilles des méchants ¹. »

En un mot, c'est cette même sagesse, cette même lumière véritable qui, ayant éclairé et animé les patriarches et les prophètes, s'est faite homme, habitant parmi nous, envoyant ses apôtres par toute la terre, pour amener toutes ses brebis en un même bercail, promettant d'être avec eux tous les jours jusqu'à la consommation des siècles et de leur envoyer l'Esprit de vérité pour demeurer éternellement avec eux : en un mot, c'est la même sagesse, le même esprit de Dieu qui anime l'Église de Dieu, l'Église catholique, depuis Abel, le premier juste, jusqu'aux justes de ces derniers temps, saint Charles Borromée, saint François de Sales, saint Vincent de Paul. Voilà ce que, dans la suite des siècles, nous avons vu et admiré.

Mais nous avons vu en même temps la sagesse d'en bas, la sagesse de l'enfer, l'esprit d'apostasie et de révolte, séduire une partie des anges, séduire nos premiers parents dans le paradis terrestre, pousser le premier-né de l'homme au fratricide, pousser tous les peuples à l'adorer lui-même dans les idoles, déchirer l'Église de Dieu par des schismes et des hérésies, depuis la grande hérésie de Satan, qui décima le ciel, peupla l'enfer, infecta la terre, jusqu'à l'hérésie du moine apostat, qui divisa l'Allemagne d'avec elle-même et contre elle-même.

¹ Sap., c. 10.

§ VI^e.ÉTAT DE L'ALLEMAGNE. GUERRE DE TRENTE ANS. PAIX DE WESTPHALIE.
CONVERSIONS DE PROTESTANTS.

Cette branche notable du genre humain, naturellement si religieuse, unie et vivifiée par la foi catholique, aurait pu facilement acclimater la civilisation chrétienne parmi les peuples du Nord et de l'Orient, et contribuer ainsi puissamment à réunir toutes les branches de la famille humaine dans l'unité divine de la même foi, de la même espérance et de la même charité. Au lieu de cette œuvre glorieuse, nous l'avons vue en commencer et poursuivre une toute contraire ; briser sa propre unité nationale et religieuse, pour briser et morceler de même toute l'humanité. Au lieu d'une Allemagne, nous avons vu deux Allemagnes hostiles : l'Allemagne catholique, fidèle à elle-même et à la foi de ses pères ; l'Allemagne apostate, reniant son nom et sa foi paternelle de catholique, pour prendre le nom et les opinions d'un moine défroqué et marié. Nous avons vu cette Allemagne monacale se diviser en luthérienne, du nom de ce moine apostat, et en zwinglienne ou calviniste, de Zwingle, curé apostat de Suisse, ou de Calvin, curé apostat et fugitif de France. Nous avons vu ces deux Allemagnes protestantes, vers la fin du seizième siècle, protester l'une contre l'autre avec plus de violence que contre l'Allemagne catholique, s'anathématiser, se poursuivre, se torturer réciproquement, avec plus de barbarie que n'en montrèrent plus tard les bourreaux de la révolution française.

Cette division de l'Allemagne protestante ne cessa point au commencement du dix-septième siècle. Au contraire, les calvinistes de Hollande se divisèrent encore entre eux, et cela jusqu'à s'anathématiser et se tuer les uns les autres. Nous avons vu que Calvin détruisait le libre arbitre de l'homme, faisait Dieu auteur du péché, et soutenait que la foi justificante ne se perdait point au milieu des plus grands crimes. Avec le temps, quelques calvinistes eurent horreur de ces excès, et revinrent à des opinions plus modérées, qui se rapprochaient de la doctrine catholique. Leur principal docteur fut Jacques Arminius, ministre d'Amsterdam, puis professeur à l'académie de Leyde : de là, ces calvinistes modérés furent appelés Arminiens et

aussi Remontrants, d'une remontrance où ils demandaient la liberté pour leurs opinions et pour celles de tout le monde. Dans leur nombre, on distinguait Barneveldt, grand pensionnaire ou premier magistrat civil de la Hollande; Hogerbets, magistrat de Leyde, et le savant Grotius, syndic de Rotterdam. Les calvinistes rigides formèrent contre eux un parti nombreux et formidable : leur principal docteur était François Gomar, professeur de théologie à Leyde : de là le nom de Gomaristes et aussi de Contre-Remontrants. Ils soutenaient les impiétés et les blasphèmes de Calvin dans toute leur crudité. Une lutte s'ensuivit entre les deux partis, qui faillit dégénérer en guerre civile. Les Gomaristes avaient pour eux Maurice de Nassau, stathouder ou capitaine général de la Hollande, qui trouvait leur doctrine plus propre à seconder son ambition militaire. Tout à coup, l'an 1617, il fait arrêter et mettre en jugement Barneveldt, Hogerbets et Grotius : le premier eut la tête tranchée, le 13 mai, à l'âge de soixante-douze ans, après avoir été le principal fondateur de la nouvelle république ; les deux autres furent condamnés à une prison perpétuelle.

Après ces arguments à coups de hache et par la main du bourreau, les Gomaristes s'assemblèrent en synode à Dordrecht, le 14 novembre 1618, y condamnèrent les Arminiens, et confirmèrent tous les blasphèmes de Calvin, entre autres que Dieu réprouve les pécheurs par un décret absolu et immuable, indépendamment de leur impénitence prévue ; que Dieu ne veut pas sincèrement le salut de tous les hommes ; que Jésus-Christ est mort pour les seuls prédestinés ; qu'à eux seuls il donne la foi justificante ; qu'elle est inamissible pour eux malgré tous les crimes, et qu'on ne peut résister à la grâce. Enfin, les Gomaristes exilèrent les prédicants des Arminiens, destituèrent leurs savants, et dispersèrent leur assemblée par la violence et avec effusion de sang ¹.

Au synode de Dordrecht avaient assisté les députés calvinistes de plusieurs pays, notamment du Palatinat, de la Hesse, des Suisses et de Genève. Les décisions du synode hollandais exaspérèrent les théologiens luthériens d'Allemagne ; ils traitaient de blasphème la doctrine de Calvin, et de tyran le Dieu des calvinistes, qui condamne les hommes pour le mal qu'il opère lui-même en eux, et qu'ils n'ont pu éviter. Mais, comme l'observe fort judicieusement le protestant Menzel, les docteurs luthériens avaient tort de traiter les calvinistes avec tant de rigueur, puisque Luther commença par les mêmes blasphèmes, et qu'il ne les révoqua jamais ². La réflexion est bonne : les luthériens ne la firent ni avant ni après. Ainsi, l'astronome Kepler, étant

¹ Menzel, t. 6, p. 123 et seqq. — Bossuet, *Variat.*, l. 14. — ² Menzel, p. 125.

professeur à Linz, fut exclu de la communion par le pasteur luthérien, parce qu'il refusait d'anathématiser les calvinistes. Ayant réclamé auprès du consistoire luthérien de Stuttgart, il reçut pour décision qu'il devait s'en rapporter à l'autorité de l'Église¹. Ils ne voyaient pas, ces bons docteurs, que c'était condamner tout le luthéranisme, dont le principe est de s'en rapporter à soi-même, et non pas à l'Église de Dieu, toujours subsistante. Il était dangereux pour un prédicant luthérien de parler de vertu et de bonnes œuvres, et d'exhorter ses auditeurs à faire le bien, comme s'ils y pouvaient quelque chose : c'était se rendre suspect, et s'exposer à des persécutions².

L'électeur luthérien de Brandebourg, Jean Sigismond, s'étant déclaré calviniste ou réformé, l'an 1613, excita le mécontentement des prédicants et autres luthériens, tant du Brandebourg, dont la capitale est Berlin, que de la Prusse, dont la capitale est Kœnigsberg : on prêcha contre lui et contre sa profession de foi dans les chaires ; il y eut même un soulèvement à Berlin au mois d'avril 1615 ; on lui reprochait, comme une apostasie, d'avoir quitté le luthéranisme pour le calvinisme : tout cela, bien à tort : car, comme il en fit l'observation, si son grand-père Joachim II et son frère Jean, malgré le serment qu'ils avaient fait à leur père Joachim I^{er}, de demeurer fidèles à la foi catholique, ont pu se faire luthériens, pourquoi lui-même, malgré son serment de demeurer luthérien, ne pouvait-il pas se faire calviniste ? D'ailleurs le principe fondamental du protestantisme n'est-il point que chacun n'a d'autre règle de foi que son propre jugement ? Enfin, autre inconséquence, les protestants reconnaissent à chaque souverain le droit de réformer la croyance de ses sujets sur la sienne : plus d'un souverain protestant avait ainsi contraint ses sujets catholiques à s'expatrier, ou à renier la foi de leurs pères. Ce que l'on approuvait dans les autres, pourquoi le refuserait-on au souverain du Brandebourg ? Cependant il voulait bien ne pas user de son droit, mais se contenter de pratiquer son culte dans l'intérieur du palais. Il y eut bien de la peine, sa propre femme s'étant mise contre lui : il indiqua un colloque à Berlin pour ouïr les remontrances, mais sans succès ; il punit ou réprimanda quelques prédicants, et mourut prématurément en 1619, âgé de quarante-huit ans, après avoir remis le gouvernement à son fils Georges-Guillaume, qui, quoique calviniste lui-même, prit un catholique pour principal ministre, le comte Adam de Schwartzenberg, que les luthériens voyaient plus volontiers à la tête du gouvernement qu'un calviniste ou réformé³.

Nous avons vu dans l'Église catholique comment, d'après les dé-

¹ Menzel, t. 6, p. 10-13. — ² *Ibid.*, p. 13. — ³ *Ibid.*, c. 5, 6, 7, 8.

crets du concile de Trente, s'établirent les séminaires pour l'éducation du clergé, sous la direction des saints Charles Borromée, François de Sales, Vincent de Paul : quelle activité déployaient les souverains Pontifes pour envoyer des missionnaires apostoliques jusqu'aux extrémités de la terre. Les mouvements du protestantisme, observe le protestant Menzel, n'avaient point pour but de propager la foi ni les mœurs, mais de s'assujettir à soi-même les dogmes, d'en tirer des formules magiques, dans un latin particulier, entendu des initiés seuls, afin de dominer sur son propre parti, et triompher du parti contraire. Les écoles et les académies étaient moins calculées pour former des pasteurs et des consolateurs chrétiens du peuple que pour maintenir et satisfaire une corporation théologique qui n'avait d'autre fin qu'elle-même, ou certains intérêts politiques du temps. Les collèges où l'on occupait six ou sept ans les futurs ecclésiastiques à développer la doctrine traditionnelle de l'Église luthérienne, à résoudre les questions captieuses, à réfuter tous les systèmes et propositions contraires, ces collèges étaient les résidences d'une férocité et les asiles d'un libertinage dont s'éloignait avec effroi la sensibilité morale, non moins que le sentiment vulgaire des convenances. Et dans les écoles et dans les universités allemandes, les anciens étudiants obligeaient les nouveaux à porter des habits déguenillés ; ils leur remplissaient la bouche avec de la bouillie faite de boue et de morceaux de pots cassés, les contraignaient à leur nettoyer leurs souliers et leurs bottes, et, pour salaire, à imiter l'aboïement des chiens, le miaulement des chats, et à lécher leurs crachats sous la table. Les princes eurent beau proscrire ces mœurs de sauvages, tant par des ordonnances générales de la diète que par des édits particuliers, elles n'en continuèrent pas moins. Plus d'un nourrisson des Muses dut subir l'initiation suivante : Le nettoyeur d'écritoires, ayant un chaudron pour plat à barbe, une brique pour savon, le rasait ou plutôt l'écorchait avec une vieille épée ronillée, en guise de rasoir : ou bien on le polissait sur une meule, et on lui enfonçait un grand entonnoir dans les oreilles. Les futurs pasteurs des âmes, les futurs prédicateurs de l'Évangile couraient les rues avec de longues armes meurtrières, le bas du corps indécentement débraillé, avaient leur gîte habituel dans les tavernes, se chamaillaient dans des duels, et les quatre nations de Leipsick se livraient des combats en forme. C'est ainsi que le protestant Menzel nous dépeint les mœurs des séminaristes protestants, d'après les historiens et les ordonnances authentiques de l'époque ¹.

¹ Menzel, t. 6, p. 6-10 ; t. 8, p. 455.

Un mandement du recteur et des professeurs d'Iéna, 2 juillet 1661, contient encore quelque chose de pis. Parmi ce que les jeunes étudiants avaient à souffrir des vieux, on y voit qu'ils étaient outragés, maltraités de coups, dépouillés de leur argent, de leurs livres et de leurs habits, contraints à toute sorte de repas, particulièrement à des repas d'absolution, à toute sorte de services abjects, souvent honteux, comme de vrais esclaves. Ceux qui avaient ainsi reçu l'absolution traitaient d'une manière semblable les nouveaux venus, non-seulement en secret et hors des villes, mais publiquement, dans les rues et les places, même dans les temples, pendant la prédication et le service divin, les bafouant, les tirillant, leur donnant des chiquenaudes et des soufflets. Et pour que nul ne pût échapper à ces outrages, ils avaient assigné un certain endroit du temple où tous les nouveaux arrivants devaient se laisser installer, avec de belles cérémonies de ce genre. De là, pendant tout le service divin, des courses, des bavardages, des murmures, des risées, des cris, des disputes qui faisaient pitié. D'honnêtes gens exhortaient-ils ces libertins à respecter la maison de Dieu, ils n'en recevaient que des insultes ¹.

Telles étaient, au dix-septième siècle, les mœurs des futurs pasteurs de la Saxe luthérienne, d'après le témoignage authentique que leur rendent le recteur et les professeurs de l'université luthérienne d'Iéna; sur quoi il est facile de s'imaginer quelles étaient et devaient être les mœurs du peuple.

Un ministre luthérien de l'époque, Jean-Valentin André, déplore la démoralisation de ses confrères. On ne regardait la théologie, ainsi que la logique et la rhétorique, que comme une science propre à se faire un nom. On aimait beaucoup mieux rabaisser le mérite des bonnes œuvres que de faire de bonnes œuvres. Quiconque s'efforçait de mener une bonne vie était flétri du nom d'enthousiaste, de schwenkfeldien, d'anabaptiste : dès lors le peuple le regardait comme un athée, un hérétique, un hypocrite, un suppôt du diable ². Un cordonnier de Goerlitz, en Saxe, Jacob Boehm, entreprit de remédier à tant de mal par des écrits. Il avait du zèle, de la piété, et un certain talent pour écrire : s'il eût été catholique et sous la direction d'un Vincent de Paul, il aurait pu faire grand bien; mais protestant, n'ayant d'autre règle que soi-même, il mêla de prétendues révélations et les rêveries de l'alchimie à des choses d'ailleurs bonnes : ce qui augmenta la confusion. Des pasteurs luthériens prêchèrent contre lui, et il mourut en 1624 ³.

Un autre homme du même caractère se posa plus tard comme ré-

¹ Menzel, t. 8, p. 455 et 456, note. — ² *Ibid.*, t. 6, p. 6-10. — ³ *Ibid.*, p. 25

formateur de la réforme, et n'y réussit pas mieux : Spener, né l'an 1635 à Ribeauvillé, en Alsace, est mort à Berlin l'an 1705, après avoir été employé successivement comme prédicant ou comme professeur à Strasbourg, à Francfort, à Dresde, et finalement à Berlin. Comme Jacob Boehm, il avait le zèle de la piété, mais sans la règle directive que Dieu nous a donnée dans son Église : de là, dans ses écrits, plus d'une rêverie, entre autres celle des millénaires. Comme Jacques Boehm, il entreprit de réformer l'enseignement de la théologie luthérienne, et de la ramener de l'esprit de dispute à l'esprit de piété; mais, après bien des efforts, des travaux, des contradictions pour réformer la réforme, il ne réussit qu'à former une secte de plus, celles des Piétistes, qui subsiste encore, et qui n'a fait qu'augmenter la confusion dans le protestantisme ¹.

Le dévergondage des écoles protestantes, la démoralisation irrémédiable des pasteurs et des peuples protestants produisirent un heureux effet sur quelques individus. Ce hideux spectacle les ayant remplis de dégoûts, ils en cherchèrent le remède, et le trouvèrent dans l'Église catholique. Là, notamment en Espagne et en Italie, florissaient tout ensemble la science, la piété, la littérature, les beaux-arts et la politesse. Le protestant Menzel met de ce nombre l'historien Laurent Surius, né à Lubeck, et que déjà nous avons appris à connaître et à aimer sous le froc de chartreux. La plupart des auteurs disent, en effet, que ses parents avaient embrassé la réforme de Luther; mais Hartzheim, dans sa *Bibliothèque de Cologne*, dit qu'il fut élevé dans les principes de l'Église catholique, que son père ne cessa jamais de professer. Juste Lipse, célèbre philologue et savant polygraphe, né l'an 1547 à Isque, village à égale distance entre Bruxelles et Louvain, et mort en cette dernière ville l'an 1606, enseigna la littérature et l'histoire, avec les plus grands applaudissements, dans les plus célèbres universités des Pays-Bas et de l'Allemagne. Professeur à Léna, puis à Leyde, il se montra luthérien dans la première de ces villes, et calviniste dans la seconde; mais, en 1591, il eut le bonheur de se réconcilier avec l'Église catholique, à Mayence, par le ministère des Jésuites, et de donner des preuves de sa foi, jusqu'à sa mort, par divers écrits. Gaspard Schopp, en latin Scioppius, latiniste d'une prodigieuse érudition et fécondité, mais qui se nuisit beaucoup par son caractère satirique, naquit dans le Palatinat l'an 1576, abjura le calvinisme vers la fin du seizième siècle, et publia contre les protestants une foule de livres qui lui attirèrent toute sorte de faveurs et de distinctions de la part des Papes,

¹ *Biogr. univ.*, t. 43. Spener.

des rois d'Espagne et de l'archiduc Ferdinand de Gratz. Il mourut à Padoue l'an 1649.

Aux savants du dix-septième siècle qui revinrent du protestantisme à l'Église catholique, appartiennent encore Gaspard Uhlenberg de Lippstadt, qui traduisit en allemand la Vulgate sur la correction sixtine; Josse Coccius de Bielefeld; Barthold Nihusius de Wolpe, dans le Brunswick; Ulric Hunnius, fils du célèbre théologien luthérien Égidius Hunnius, à Wittemberg; Fabius Quadrantius; Eberhard Neidhardt, et Vitus Eberman ¹.

Nous avons vu le Palatinat, une fois apostat de la foi de ses pères, passer successivement, comme une girouette, du luthéranisme au calvinisme, du calvinisme au luthéranisme, suivant le vent de la cour, l'ordre de l'électeur palatin. En 1613, ce pays apprit le retour inattendu d'un membre de la famille régnante à la foi catholique. Le comte palatin de Neubourg, Wolfgang Guillaume, étant sur le point d'épouser une princesse de Bavière, la sœur du duc Maximilien, étudia sérieusement la foi de l'Église universelle, et dans des livres et dans des conférences orales, en reconnut la vérité, l'embrassa d'abord secrètement, pour ne pas accabler son vieux père luthérien par cette nouvelle subite, mais l'y préparer avec ménagement. En effet, le 25 mai 1614, il se déclara publiquement catholique à Dusseldorf, après avoir instruit son père du fait et des motifs de sa conversion, avec les vœux les plus ardents pour que Dieu lui fit la grâce de faire de même. Le père mit vainement tout en œuvre pour faire repentir son fils, et mourut au mois d'août de la même année 1614. La foi du comte Guillaume fut mise à une autre épreuve. En 1621, son confesseur, qui pourtant était un Jésuite, le quitta pour se faire luthérien et prendre femme. Le prince n'en persévéra pas moins avec zèle, sans molester ses sujets luthériens et calvinistes, mais en exigeant la tolérance pour les catholiques. Il fut ainsi, dans la dynastie palatine, la tige de la branche catholique de Neubourg ².

Un autre jeune prince avait donné le premier l'exemple aux personnes de son rang de revenir des nouveautés protestantes à l'ancienne Église : c'était le margrave Jacob de Baden-Dourlac. Ses qualités éminentes, ses talents et la haute influence qu'il s'était acquise de bonne heure dans les affaires publiques lui promettaient une carrière brillante. Ses liaisons avec des princes catholiques, surtout son intimité avec son savant médecin, qui du luthéranisme avait

¹ Menzel, t. 6, p. 16. — *Galerie des personnes les plus célèbres qui revinrent de l'Église ÉVANGÉLIQUE à l'Église catholique, pendant les siècles 16, 17 et 18*, publiée par Philippe Von Ammon. Erlangen, 1833 (en allemand). — ² *Ibid.*, c. 4, p. 65 et seqq.

passé au calvinisme, et du calvinisme à l'Église universelle, inspirèrent au margrave des doutes sur la légitimité du culte protestant. Toutefois, pour ne point agir à la légère dans une affaire aussi grave, il procura, au mois de novembre 1589, une conférence religieuse à Bade, entre trois théologiens wurtembergeois d'une part, et Pistorius Zéhender, prédicateur de la cour badoise, et quelque prêtres catholiques d'autre part. André, l'un des théologiens wurtembergeois, et le médecin Pistorius ouvrirent la conférence, sous la présidence alternative du duc Frédéric de Wurtemberg et du margrave, par une dispute sur le caractère de la véritable Église. Mais le margrave leva le colloque à la troisième séance, parce que les parties entrèrent, sur la forme de leurs arguments, dans une contestation qui ne laissait prévoir aucune fin, et ne promettait aucun résultat pour le but du margrave, de savoir au juste ce que c'est que l'Église. Cette non-réussite n'empêcha pas le prince de réunir, l'année suivante, plusieurs théologiens catholiques et protestants à Emmending, dans le comté de Hochberg, pour leur faire discuter cette question, si l'Église est constamment visible, et où elle était avant Luther : toutefois, Pistorius ne devait pas y prendre part. Maître Pappus, de Strasbourg, portait la parole pour les protestants. La question fut examinée sous toutes les faces pendant quatre jours, en sept séances, sans que les orateurs pussent s'accorder. Quelques semaines après ce colloque, le margrave se réunit formellement à l'Église, en faisant sa profession de foi dans le monastère cistercien de Tennebach, près Fribourg, en présence de plusieurs prélats et théologiens catholiques, entre les mains du Jésuite Busée. Zéhender, prédicateur de sa cour, suivit son exemple. C'était le premier exemple d'un prince né dans le protestantisme qui revenait si solennellement à l'Église catholique. C'était la première fois que le principe de la pacification religieuse, qui faisait dépendre de la volonté du souverain la croyance des sujets, allait se tourner contre un pays protestant et son clergé. Les auteurs de la réformation en avaient profité pour abolir dans leurs domaines l'ancien culte, qui leur déplaisait, et pour refuser la tolérance à ceux qui y demeuraient constamment fidèles. Le margrave de Bade procéda de la même manière, et avec le même droit, contre le nouveau culte, qui lui était devenu odieux. Il en congédia les ministres, en leur conservant leur traitement pendant trois mois encore; ce qui, observe le protestant Menzel, était peu, mais toujours beaucoup plus que n'avaient à espérer alors les ministres arbitrairement disgraciés par les princes de leur communion. Il pria le cardinal André d'Autriche, évêque de Constance, d'envoyer son évêque suffragant pour dédier de nouveau les églises rendues à l'an-

rien culte. La solennité devait commencer le 8^{me} d'août, par l'église de la cour, à Emmending. Les princes de Bavière, grandement réjouis de cette conversion, avaient envoyé des ornements et des reliques. On avait fait de grands préparatifs pour cet heureux jour, lorsqu'on apprit que le margrave était tombé dangereusement malade. Il prit néanmoins sur lui d'assister à la cérémonie. Quelques jours après, la maladie ne laissa plus d'espoir. Alors il dit à un de ses serviteurs qui était demeuré protestant : Mon cher, prends exemple sur moi, ne délibère pas si longtemps, viens bientôt. Vois comme Dieu me punit avec cette maladie temporelle, de ce que j'ai tardé si longtemps, et que je n'ai pas confessé mon christianisme aussitôt dès le commencement. Cet excellent prince rendit son âme à Dieu le 17 août 1590 ¹. Nous ne doutons pas que ce qu'il n'a pu faire sur la terre, il n'y ait contribué du haut du ciel : de ramener à la vraie foi catholique la grande majorité du peuple de Bade, et de l'y maintenir jusqu'à nos jours, malgré des obstacles de plus d'un genre.

Dans le volume précédent, nous avons vu deux princes amis, tous deux élèves des Jésuites, Maximilien de Bavière et Ferdinand d'Autriche, honorer la vraie foi par leurs talents et leurs vertus, et la rétablir glorieusement dans leurs domaines. Ce que Ferdinand a fait, comme archiduc, en Styrie, en Carinthie et le Craïn, il le fera, comme roi et comme empereur, dans l'Autriche, dans la Bohême et dans ses autres principautés héréditaires.

Nous avons vu l'empereur Rodolphe II, occupé avec Tycho-Brahé et Kepler à contempler les astres, oublier les affaires de l'Empire. Son frère Mathias en profita pour le contraindre à lui céder la Hongrie, l'Autriche, la Moravie et la Bohême. Cette conduite si peu fraternelle ne lui porta point bonheur. A la vérité, son frère étant mort le 20 janvier 1612, il fut élu empereur à l'unanimité; mais c'est que les électeurs ne trouvaient pas d'autre candidat. Encore lui imposèrent-ils pour condition, qu'il ne donnerait d'emploi à aucun étranger, ni même à aucun Allemand qui ne fût de haute naissance. Prenant l'unanimité de son élection pour un signe de dévouement à sa personne, il se flatta de diriger à son gré la diète de 1613, et d'en obtenir facilement l'assistance nécessaire pour faire la guerre aux Turcs et réformer les abus de l'Empire. Il y fut bien trompé. La ligue ou *l'union* protestante, qui prit alors le nom de princes *correspondants*, et se composait principalement de calvinistes, refusa tout concours aux mesures à prendre contre les Turcs et pour rétablir une bonne justice dans l'empire, si on n'accordait aux protestants de

¹ Menzel, t. 5, c. 21.

nouvelles concessions : la principale était que, dans les diètes et les tribunaux de l'Empire, on ne s'en rapporterait plus à la majorité des voix ; en d'autres termes, qu'on ne reconnaîtrait plus la base antique de l'empire allemand, ainsi que de toute société humaine, mais qu'on lui donnerait pour fondement le principe même des révolutions et de l'anarchie. Au vrai, la ligue protestante était le parti révolutionnaire et anarchiste, dont les révolutionnaires et les anarchistes plus modernes ne sont que les enfants et successeurs naturels. La ligue protestante réclamait une autre concession non moins grave, l'abolition du droit de réserve. Voici ce que c'était. Dans les pacifications de Passau et d'Augsbourg, sous Charles-Quint, entre les catholiques et les luthériens ou protestants d'Augsbourg, il fut convenu que chaque parti resterait en possession de ce qu'il occupait *alors* ; mais on y ajouta cette clause ou *réserve* formelle : que les protestants n'envahiraient pas davantage ce que les catholiques possédaient *encore*, et que si désormais un prélat ou bénéficiaire catholique passait au protestantisme, il perdrait par là même tout droit aux privilèges et biens de sa prélature. Or, contrairement à cette clause ou réserve, les protestants avaient confisqué sur les catholiques plus d'un évêché, plus d'une abbaye, plus d'un bénéfice depuis la pacification d'Augsbourg. Ils s'y prenaient ordinairement de la manière suivante : ils faisaient élire archevêque, évêque, abbé, prévôt un de leurs fils, qui faisait semblant ou non d'être catholique, et qui, après quelque temps, se déclarait luthérien ou calviniste, avec partie ou totalité de son chapitre. D'après la clause ou *réserve* de la pacification, la prélature et ses biens devaient retourner aux catholiques. Voilà pourquoi la ligue protestante demandait l'abolition de ce droit de *réserve* : il est naturel à un voleur de n'aimer pas l'obligation de restituer. En un mot, ces honnêtes princes de la réforme réclamaient pour eux le droit, non-seulement de garder ce qu'ils avaient volé avant la pacification d'Augsbourg, mais encore de voler sans *réserve* ni terme. Les communistes modernes, les larrons de toute espèce ne demandent que cela.

Encore la pacification d'Augsbourg n'avait-elle stipulé qu'en faveur des protestants de la confession d'Augsbourg, et non des calvinistes ou autres sectes nouvelles. Ces derniers n'avaient donc aucun droit, même apparent, de garder ce qu'ils avaient volé avant cette époque. Aussi la ligue protestante de 1613, dont le chef était l'électeur calviniste du Palatinat, avait-elle la prudence de suppléer au droit par des alliances avec les puissances étrangères, avec les révolutionnaires de tous les pays, avec tous les ennemis de l'Empire, même avec les Turcs. C'est de là que nous verrons sortir la guerre néfaste de Trente ans.

La ligue catholique, qu'on appellerait aujourd'hui politiquement le parti conservateur, avait pour chef le duc Maximilien de Bavière. On vit même y accéder, en 1613, les princes luthériens de Saxe et de Darmstadt, par attachement pour la maison d'Autriche et pour la conservation de l'Empire, contre les menées révolutionnaires des calvinistes. Cette ligue des conservateurs, qui formait la grande majorité dans la diète générale, accorda donc à l'empereur un subside contre les Turcs ; mais les catholiques formulèrent en même temps leurs griefs. Le principal était contre les calvinistes et les sectes nouvelles qui pullulaient de jour en jour : la pacification d'Augsbourg n'était que pour les protestants de la confession d'Augsbourg, avec lesquels il serait facile de s'entendre ; mais ces sectes nouvelles, qui n'avaient aucun droit à la pacification, la ruinaient, ainsi que l'unité de l'Empire, par leurs prétentions révolutionnaires de ne se soumettre plus à la majorité des voix à la diète, de ne vouloir reconnaître aucun tribunal au sujet de leurs empiétements sur les catholiques. L'empereur Mathias, qui s'était flatté de dissoudre les deux ligues l'une par l'autre, se vit bien loin de son compte : les griefs des catholiques ne furent pas même mis en délibération ; et il termina mesquinement la diète, qu'il avait ouverte avec éclat ¹.

Il n'avait pas mieux réussi avec les diètes particulières des principautés autrichiennes : les protestants, s'y voyant en majorité, lui avaient imposé des conditions préjudiciables. Au lieu de pousser la guerre contre les Turcs, il renouvela la trêve avec eux pour vingt ans. Mathias était avancé en âge, ainsi que ses deux frères Albert et Maximilien ; ni l'un ni l'autre n'avait d'enfants : il importait toutefois bien fort à la maison d'Autriche de ne pas laisser échapper la couronne impériale pour la voir passer peut-être sur une tête protestante. Ils jetèrent donc les yeux sur leur cousin, l'archiduc Ferdinand, que nous avons vu rétablir si complètement le catholicisme dans ses principautés héréditaires de Styrie et de Carinthie. Albert et Maximilien lui cédèrent leurs droits, ainsi que Philippe III d'Espagne. Mathias se rendit avec Ferdinand à Prague, l'y proposa pour roi dans une diète du mois de juin 1617 : le comte de Thorn fit quelque opposition, mais elle n'eut point de suite : Ferdinand fut agréé roi, même par les plus considérables d'entre les protestants, proclamé en cette qualité le 9 juin et couronné le 29. Il fut pareillement reconnu roi de Hongrie le 1^{er} juillet de l'année suivante. Il y eut plus : aussitôt après son couronnement à Prague comme roi de Bohême, il accompagna l'empereur Mathias à Dresde, où l'électeur luthérien les reçut

¹ Menzel, t. 6, c. 3.

avec les plus grands honneurs, les retint au milieu des fêtes, et leur témoigna la plus cordiale amitié : il promit dès lors sa voix à Ferdinand pour la couronne impériale.

Cette intimité politique entre les cours d'Autriche et de Dresde fut bientôt suivie du contraste le plus choquant. C'était l'année 1617, la centième après le commencement du luthéranisme en Saxe. Aussitôt après le départ de l'empereur, l'électeur Jean George publia une espèce de mandement pastoral pour faire célébrer, le 31 octobre et le 1^{er} novembre 1617, le jubilé séculaire de la réformation. — « Attendu que la lumière du saint Évangile a brillé cent ans radieuse sur notre électorat et nos domaines, et que le Très-Haut l'a conservée gracieusement contre toute la fureur et la rage de l'ennemi infernal et de ses suppôts. » En conformité de ce mandement, dit le protestant Menzel, les théologues de la Saxe électorale adressèrent une circulaire à tous les théologues et professeurs du pur Évangile tant de la nation allemande que des autres royaumes, pays et provinces, comme une nouvelle mèche pour entretenir, telle qu'une étincelle sous la cendre, la fureur des partis que les discordes religieuses avaient implantée dans l'esprit du peuple. « Le grand Dieu du ciel, disaient les théologues saxons, a donné succès à la glorieuse entreprise de son saint organe, messire docteur Martin Luther; par son inénarrable miséricorde, il a dissipé les ténèbres papistiques, et fait reluire sur nous le soleil de justice, de telle sorte que les vieilles idolâtries, blasphèmes, erreurs et abominations de l'enténébré papisme ont entièrement disparu et été exterminées dans beaucoup de royaumes, dominations, principautés et terres. Non-seulement le commencement de cette œuvre a répondu aux vœux et aux gémissements de l'Église chrétienne, mais à cette heure encore, après cent ans accomplis, d'innombrables brebis du Christ ont été nourries de ce salutaire pâturage de la parole divine; même elles ont été efficacement et puissamment protégées par le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs, contre les hostiles incursions des énormes loups ravisseurs, le Pape et ses partisans. L'ennemi de Dieu et des hommes, le vieux serpent, a beau en frémir de colère; l'antechrist romain a beau, de rage, se couper la langue avec les dents, nous menacer tant qu'il voudra de toute sorte de malheurs, d'anathèmes, d'excommunication, de guerre, de désolation et d'incendie : si nous mettons notre confiance au Seigneur, notre Dieu, que pourra nous faire cette bulle d'eau, cet homme de rien, anéanti par la parole de Dieu ? »

On prêcha selon l'esprit de cette circulaire, à la solennité même, plusieurs jours de suite, dans tous les temples protestants des villes et des campagnes : dans les universités de la Saxe on disputa dans

le même esprit une semaine entière, et on travailla profondément le levain de la vieille haine. Les princes et les magistrats favorables au calvinisme ne voulurent pas rester en arrière des luthériens, et ordonnèrent des fêtes semblables. A Heidelberg, on soutint, le 4^{er} novembre, la thèse suivante : Quiconque veut être sauvé, doit fuir avant tout le papisme romain. Le lendemain, on prononça un discours sur le malheur des églises qui gémissaient sous le papisme, et sur le bonheur de celles qui en étaient délivrées ¹.

Presque dans le même temps, savoir, 10 novembre 1617, les catholiques commencèrent par la prière, les mortifications et les bonnes œuvres, l'année du jubilé accordé par Paul V. Tant la bulle pontificale du 12 juin que le mandement de l'archevêque de Mayence pour la prière se bornaient à un tableau général de la corruption qui dominait dans toute la chrétienté, sans faire une mention particulière de la division qui avait déchiré l'Église, ni des suites qu'elle avait entraînées. Cette remarque est du protestant Menzel. Il ajoute que le ton de l'encyclique pontificale était incontestablement plus modéré que celui de l'électeur et de ses théologues. Le Pape manifestait une douloureuse inquiétude que Dieu ne punit par de grandes calamités les péchés de la génération présente : les théologues protestants s'épuisaient, au contraire, en panégyriques sur les prospérités et bénédictions que ne cessait d'attirer sur l'Allemagne le nouveau culte. L'événement ne tarda pas à faire voir qui avait été meilleur prophète ; car, peu après, éclata cette guerre funeste, qui, pendant trente ans, couvrit toute l'Allemagne de sang et de ruines.

En attendant, c'était une contradiction choquante dans l'électeur de Saxe, de déclamer et de faire déclamer publiquement et de la manière la plus outrageuse contre l'Église romaine et ses suppôts, et de professer en même temps l'amitié politique la plus intime pour les principaux membres ou suppôts de cette Église. Cette contradiction ne corrompt pas moins le caractère de la langue et du style qu'elle n'embrouilla les idées du peuple. Pour concilier, du moins en apparence, deux choses inconciliables, l'amitié politique et la haine religieuse envers les mêmes personnes, on eut recours à un incommensurable verbiage. Le protestant Menzel parle d'une phrase diplomatique qui remplit à elle seule plusieurs pages in-folio. De là, ces pensées et ces expressions entortillées qui imprimèrent aux écrits des Allemands du dix-septième siècle le cachet de la prolixité, de la bassesse et de la surcharge, et qui complétèrent la barbarie que la scholastique polémique des théologiens avait commencée dans le

¹ Menzel, t. 6, c. 11.

dernier tiers du seizième siècle ¹. D'après ces observations de l'historien protestant, les défauts qu'on reproche à la langue et à la littérature allemandes seraient un péché originel qu'elle a hérité de la réforme luthérienne.

Pendant que l'électeur luthérien de Saxe se montrait l'ami politique et l'ennemi ecclésiastique de la maison d'Autriche, l'électeur calviniste du Palatinat, Frédéric V, se posait en chef de la ligue ou union protestante, faisait formellement alliance avec la nouvelle république des Pays-Bas, sollicitait l'alliance de l'Angleterre, dont le roi Jacques I^{er} lui donna effectivement sa fille en 1618. L'Angleterre et la Hollande, observe Menzel, étaient alors les naturels représentants de cet esprit du monde, de cet esprit du nouveau siècle qui ne voit que les intérêts matériels : les partisans du calvinisme se sentaient plus attirés de ce côté que du côté de Ratisbonne et de Vienne par les vieilles obligations envers l'Empire. Le luthéranisme était effrayé de l'esprit d'innovation, l'esprit originel de la réforme, et, par la peur de sa propre ombre, il avait été amené à s'arrêter. Le calvinisme, au contraire, poursuivait la route des innovations, et y parvint à des vues politiques qui laissaient bien loin en arrière celles des partisans du luthéranisme. Pendant que la Saxe, qui, comme chef et protecteur du luthéranisme, avait donné le premier coup à l'ancien ordre de choses, et, dans la guerre de Smalcald, porté l'étendard contre la sacrée majesté de l'empereur, se trouvait complètement satisfaite par la pacification d'Augsbourg, et ne manifestait pas de politique plus haute que d'être fidèlement dévouée à la maison d'Autriche, et, à sa suite, de servir Dieu et l'empereur, l'électeur palatin, chef et protecteur du calvinisme, portait ses vues bien au delà des limites de l'ancienne constitution de l'Empire, et ne visa bientôt à rien moins qu'à ravir à la maison d'Autriche une de ses couronnes héréditaires, et se la mettre sur sa propre tête. Cette ambition, que ne soutenait aucun talent de régner, manqua son but, et précipita la maison palatine dans de longs malheurs, dont elle ne s'est bien relevée que par la réunion des deux branches de la maison de Wittelsbach ².

Cependant les attaques théologiques des protestants contre l'Église romaine, à l'occasion du jubilé séculaire de la réforme, provoquèrent des répliques et des réfutations, principalement de la part des Jésuites. Les protestants de Prague le trouvèrent fort mauvais. On y comprenait sous ce nom ou sous celui d'*utraquistes*, communicants sous les deux espèces, les luthériens, les calvinistes, les picards, les

¹ Menzel, t. 6, c. 11. — ² *Ibid.*, t. 6, c. 4.

anciens hussites, lesquels tous ensemble l'emportaient en nombre sur les catholiques de Prague. Ces protestants trouvèrent donc fort mauvais que les catholiques osassent bien se défendre contre leurs outrages. Leur mécontentement s'accrut par une autre cause. Sous les règnes faibles et troublés de Rodolphe et de Mathias, l'opposition, dans les États et les villes où dominaient les protestants, avait acquis la prépondérance sur le gouvernement impérial : ceux de Prague avaient extorqué à Rodolphe une lettre qui leur accordait de nouveaux privilèges. La nécessité força l'empereur et ses conseillers à prendre des mesures pour changer cet état de choses, et pour rendre au gouvernement son influence nécessaire. A l'avènement de Ferdinand à la couronne de Bohême, il y eut plus d'ensemble, de fermeté et de suite dans ces mesures. En novembre 1617, une instruction adressée au juge royal de Prague le nomma président perpétuel du conseil de ville, et établit que, sans sa permission et présence, ni ce conseil, ni aucune assemblée civile ou ecclésiastique ne pouvait être convoquée ni tenue. Les comptes de toutes les églises et de tous les hôpitaux devaient être rendus en sa présence ; il devait s'informer de toutes les fondations, et savoir à quoi les revenus étaient employés. Comme, dans la ville de Prague, il y avait journellement, principalement sur les ponts, une foule de mendiants, hommes et femmes, jeunes et vieux, dont plusieurs pouvaient gagner leur pain, cette multitude désœuvrée était une matière toujours prête aux émeutes : le juge eut ordre d'aviser, avec le capitaine, à ce que les mendiants valides fussent appliqués au travail, et les autres placés dans des hospices. Le conseil de ville, où les catholiques romains formaient environ la moitié, publia cette instruction, en ajoutant que désormais on ne devait ni installer ni congédier aucun prêtre ou pasteur sans la connaissance et l'assentiment du conseil. Les chefs des utraquistes protestèrent contre ces règlements, comme attentatoires aux privilèges de l'empereur Rodolphe : le chef de l'opposition était le comte de Thorn. L'empereur Mathias, en quittant Prague, en décembre 1617, y laissa une régence de dix membres, sept catholiques et trois utraquistes. Après quelques incidents, les chefs ou défenseurs des utraquistes convoquèrent une assemblée de leur parti dans le collège de Charles IV. L'empereur en témoigna son mécontentement : les utraquistes ajournèrent leur assemblée. Malgré les exhortations des autorités et la défense de la cour, l'assemblée s'ouvrit le 21 mai 1617 : cette défense était conçue dans les termes les plus bienveillants ; les utraquistes en furent toutefois irrités au dernier point.

Le 23 mai, un mercredi, après avoir assisté à la procession des Rogations, le premier bourgrave, Adam de Sternberg, et trois mem-

bres catholiques de la régence, Dippold de Lobkowitz, Jaroslas de Martinitz et Guillaume Slawata, se rendirent au château, en la grande salle de la chancellerie, quoique la régence ne dût pas s'assembler ce jour-là ; mais on leur avait annoncé qu'une députation des utraquistes voulait y venir. Les utraquistes se présentèrent effectivement, mais en foule et en armes, ayant à leur tête le comte de Thorn. Une contestation violente s'engagea entre les membres de la régence et les chefs des factieux : ceux-ci finirent par crier qu'il fallait les jeter par les fenêtres, et ils en vinrent à l'exécution. On épargna le bourgrave et Lobkowitz, qu'on fit entrer dans une chambre voisine. Les deux autres, Slawata et Martinitz, sont trainés à une fenêtre à vingt-huit aunes ou coudées au-dessus du fossé du château, qui était à sec et parsemé de quelques pierres. Ces infortunés, voyant alors qu'on en voulait non pas simplement à leur liberté, mais à leur vie, demandèrent en grâce le temps de se préparer à la mort. On leur cria, en ricanant, que leurs confesseurs les suivraient bientôt. Et d'abord Martinitz, pendant qu'il recommandait tout haut son âme au Sauveur, fut précipité la tête la première. Après quoi le comte de Thorn, poussant Slawata entre les mains des exécuteurs, leur dit : Nobles seigneurs, voici que vous avez l'autre ! Dans l'angoisse de la mort, le malheureux empoigna le fer du parapet de la fenêtre ; mais, avec l'épée qu'on lui avait ôtée, on lui taillada la main, jusqu'à ce qu'il eût lâché prise. Le secrétaire Fabricius ayant osé dire quelques mots pour les détourner d'un pareil forfait, ces furieux le saisirent et le jetèrent par la fenêtre la plus proche. Non contents de cela, ils tirèrent plusieurs coups de fusil après leurs victimes.

Des historiens modernes, pour diminuer l'atrocité de toute cette action, supposent qu'elle fut commise sans préméditation et dans un mouvement subit de colère. Les utraquistes ou protestants de Bohême ont eu soin de les démentir d'avance dans leurs apologies ; ils y déclarent que c'est un acte de légitime défense, pris par délibération commune ; et ils le justifient par l'exemple de Jésabel, qui fut jetée par les fenêtres, et par l'usage des Romains, qui précipitaient les grands coupables du haut de la roche Tarpéienne ¹.

Les trois victimes, précipitées d'au moins soixante pieds de haut, au milieu d'une grêle de balles, furent sauvées de la mort contre toute attente. Les balles ne firent que les effleurer. Martinitz, précipité le premier, tomba tout doucement à terre ; Slawata frappa de la tête contre la corniche d'une fenêtre inférieure, puis contre une pierre qui gisait à terre, et tomba finalement encore quatre aunes

¹ Menzel, t. 6, c. 14.

plus bas dans le fossé, où il resta étendu sans connaissance, la tête embarrassée dans le manteau ; son ami Martinitz, au milieu des coups de fusil qu'on ne cessait de lui tirer, eut assez de présence d'esprit pour se rouler en bas jusqu'à lui, lui débarrasser la tête, et oignit ses plaies avec un baume qu'il avait l'habitude de porter sur soi. Le secrétaire Fabricius, précipité après eux par une autre fenêtre, tomba sur le bord du fossé sans aucun mal, vit la porte du château ouverte, et s'enfuit précipitamment, sans s'inquiéter de ses supérieurs. Ceux-ci furent secourus par un courageux ecclésiastique, le chanoine Cotwa : de la maison Pernstein, qui était voisine, il fit passer une échelle par la fenêtre, et, malgré les balles qui sifflaient encore, descendit dans le jardin avec quelques serviteurs fidèles, releva les deux victimes, fit porter Slawata, grièvement blessé, autour de la muraille, dans la maison, où la comtesse Polyxène, épouse du chancelier Lobkowitz, absent, les reçut et prit soin d'eux. Un instant après parut le comte de Thorn demandant leur extradition ; mais il s'éloigna lorsque la courageuse dame s'y refusa décidément, et que la presse des événements l'appela ailleurs. Martinitz abandonna la ville le soir même sous un déguisement, et, après une marche fugitive de trois jours à travers les forêts de la Bohême, parvint, au milieu de bien des dangers, à Ratisbonne. Quant à Slawata, qui était retenu par de graves blessures à la tête, l'assemblée des utraquistes s'étant mise à délibérer sur son sort, quelqu'un rappela une ancienne coutume d'après laquelle on faisait grâce au pendu dont la corde se rompait. On lui accorda donc la vie, mais il n'eut sa liberté qu'au bout d'un an. Le secrétaire Fabricius, échappé de Prague, se rendit à Vienne, où il porta la nouvelle de ces événements à l'empereur ; ce qui le fit anoblir plus tard sous le titre de *seigneur de Hohen-Fall*, ou de Haute-Chute.

Que trois hommes, précipités avec une intention meurtrière dans une profondeur de vingt-huit aunes, en échappassent sans blessure mortelle, cela parut aux catholiques une action manifeste de Dieu et des saints, que les malheureux avaient invoqués en tombant : les utraquistes ou protestants de la Bohême, ne pouvant l'expliquer par des causes naturelles, l'attribuèrent aux effets de la magie ; c'est ainsi qu'ils s'en expliquèrent, en 1620, à l'ambassadeur turc, qui en témoignait son étonnement sur les lieux : c'était toujours y reconnaître une intervention surhumaine. Des historiens plus modernes et plus philosophiques ont découvert une explication qui répondit mieux à l'esprit du siècle : ils ont inventé après coup un tas de fumier, que les protestants de Prague n'ont ni vu ni senti, sur lequel ils font tomber mollement les membres de la régence impériale.

Toujours y a-t-il quelque chose d'extraordinaire. Maintenant, c'est au lecteur à choisir, de Dieu, de la magie ou de ce fumier posthume : chacun son goût ¹.

Telle fut la première scène de la guerre de Trente ans.

Aussitôt après, les protestants de Prague s'emparèrent du gouvernement de la Bohême, nommèrent à cet effet une régence de trente directeurs, levèrent des troupes, exigèrent le serment des anciennes, donnèrent le commandement général au comte de Thorn, l'âme de cette révolution, envoyèrent des ambassadeurs aux princes de l'Empire, en Hongrie et aux provinces limitrophes. Ils publièrent d'abord une apologie, qu'ils adressèrent à l'empereur même, et dans laquelle ils se justifiaient aux dépens des Jésuites. Un long manifeste, du 1^{er} juin 1618, bannissait ces religieux de tout le royaume, comme auteurs de tous les maux qui se voyaient au dedans et au dehors de la Bohême. Les Jésuites se résignèrent à leur sort, et, le jour de la Pentecôte, après un sermon d'adieu, sortirent processionnellement de Prague : un religieux marchait en tête avec une croix noire ; suivaient les novices deux à deux, puis quatre chariots avec des chevaux caparaçonnés de noir et de couvertures ornées de croix blanches.

En même temps, ils répondirent à leurs accusateurs par une défense que le protestant Menzel ne peut s'empêcher de trouver singulièrement réfléchie et modérée. Ils observent que les états des utraquistes ne pouvaient être leurs juges, attendu que la juridiction dans le royaume devait s'exercer uniquement par le roi, conjointement avec les trois états, non par le troisième seul, encore moins par la portion utraquiste de ce tiers, surtout contre la défense du roi, dans sa propre cause, et sans ouïr la partie adverse. A l'accusation d'avoir causé tous ces troubles, ils répondent : « Qui donc, au temps du roi Wenceslas, a conseillé de jeter par la fenêtre les sénateurs de Prague ? qui a soulevé les Taborites contre le roi Sigismond ? qui, au temps du roi Ferdinand, a excité des troubles en Bohême ? qui a retenu l'empereur Rodolphe comme captif dans le château de Prague, et lui a extorqué la lettre impériale ? qui, le 20 mai, dans toutes les églises hussites de Prague, a fait lire en chaire un écrit envenimé, qui, sous apparence d'exhorter à la prière, n'était qu'un tocsin à la révolte ? qui donc a précipité par la fenêtre les lieutenants et les officiers de l'empereur ? qui donc, pour la défense d'une pareille action, a levé des troupes, confisqué l'argent destiné à payer les dettes du pays, fait prêter un nouveau serment aux capitaines et gouverneurs des terres propres de l'empereur ² ? »

¹ Menzel, t. 6, c. 14. — ² *Ibid.*, t. 6, c. 15.

La maison d'Autriche se trouvait dans un état fort critique. Son chef, l'empereur Mathias, était vieux et malade : les nombreux protestants de l'Autriche, de la Hongrie, de la Moravie, de la Silésie, faisaient cause commune avec ceux de Bohême. Le conseil impérial, dirigé par le cardinal Klésel, premier ministre, penchait à dissimuler, à céder encore, pour ne pas tout perdre. Le seul roi Ferdinand fut d'un autre avis. Plein de foi et de confiance en Dieu, d'une tendre piété, d'une conscience délicate, d'une vertu exemplaire, d'un caractère ferme dans l'adversité, il resta convaincu que Dieu avait amené le moment de régénérer la Bohême, de la purger de l'hérésie, depuis laquelle on n'y a vu que désobéissance, rébellion, mépris de l'autorité. Plus on a cédé, plus l'insolence des factieux s'est accrue. Par leurs derniers forfaits, qui excitaient l'horreur de tout le monde, ils avaient eux-mêmes anéanti les concessions qu'on leur avait faites. L'empereur devait profiter du moment favorable : il avait pour lui Dieu et tous les princes chrétiens, qui ne pouvaient voir d'un œil indifférent une telle révolte. Après tout, il valait mieux succomber avec honneur que de céder toujours avec infamie. Il fallait donc prendre un parti vigoureux, d'autant que la défection ne s'étendait pas à toute la Bohême, mais seulement à quelques rebelles.

Malgré ces considérations du roi Ferdinand, développées dans un mémoire, les conseils de la peur prévalurent, par l'influence du cardinal Klésel, qui n'osait compter sur des miracles. L'empereur fit une réponse modérée aux états utraquistes de Bohême, discutant leur apologie, et leur enjoignant de cesser les levées de troupes. Il envoya même à Prague un ami du comte de Thorn pour négocier la paix. Les factieux n'y eurent aucun égard : tout au contraire, le comte de Thorn commença les hostilités, en faisant marcher les troupes de l'insurrection pour réduire les villes de Krummau et Budweis, les seules, avec Pilsen, qui fussent demeurées fidèles à l'empereur. Les bourgeois de Krummau se rendirent ; mais ceux de Budweis repoussèrent les menaces et les attaques du comte, et conservèrent à l'empereur cette importante place d'armes. C'est donc un fait constant, que ce sont les protestants de Bohême qui ont commencé la guerre, et non la cour impériale, comme il est dit dans plus d'une histoire ¹.

Le roi Ferdinand, qui dans l'intervalle avait été couronné à Presbourg, roi de Hongrie, voyant que la conduite méticuleuse du cardinal Klésel entraverait sans cesse toute mesure de vigueur, résolut, avec l'archiduc Maximilien, de l'éloigner des affaires. Il le fit donc arrêter, transporter dans une forteresse du Tyrol, enfin à Rome.

¹ Menzel, t. 6, c. 16, p. 215.

Lorsque Ferdinand fut empereur, il lui permit de revenir à Vienne gouverner son évêché : il y fut reçu solennellement, et l'empereur se servit même de ses conseils ¹.

Aussitôt après le renvoi de Klésel, deux corps de troupes impériales s'avancèrent en Bohême sous le commandement du Lorrain Dampierre et du Belge Buequoi, car la défiance envers les indigènes obligeait de recourir à des étrangers. Les insurgés de Bohême demandent à négocier la paix : l'empereur nomme pour médiateur l'électeur de Saxe, et exige que les insurgés déposent les armes. Ceux-ci réclament l'intervention des protestants de Silésie, qui leur envoient du secours, tout en protestant à l'empereur de leur fidélité. L'électeur palatin négocie avec le duc de Savoie, pour attaquer l'Autriche par l'Italie. Le comte de Mansfeld entre au service de l'union protestante, puis des insurgés de Bohême, attaque et prend d'assaut la ville de Pilsen, demeurée fidèle à l'empereur. Les insurgés s'excusent auprès du prince, et demandent un armistice pour négocier la paix. L'empereur Mathias meurt le 20 mars 1619. Ferdinand, son successeur en Autriche, en Hongrie et en Bohême, offre aux insurgés de ce dernier royaume de confirmer toutes les concessions et promesses qui leur avaient été faites, à condition qu'ils observeraient eux-mêmes la fidélité qu'ils avaient jurée : il leur envoie de son propre mouvement la confirmation de leurs privilèges, avec l'offre d'un armistice. Directeurs ou chefs des insurgés repoussent toutes ces offres, et déclarent incapables d'aucune charge les membres de la régence impériale. Ferdinand envoie un commissaire à Breslau, pour rappeler aux états de Silésie la fidélité qu'ils lui doivent : le commissaire est congédié avec froideur. Des états de la haute et basse Autriche, assemblés à Linz et à Vienne, se détachent également de Ferdinand. Le comte de Thorn, avec les troupes insurgées de Bohême, pénètre en Moravie. Le colonel Wallenstein reste fidèle à la cour. Thorn paraît devant Vienne, où il a des intelligences parmi les députés des états. C'était le 5^{me} de juin. Dans la ville régnait la plus grande confusion : les états et les habitants protestants parlaient de faire cause commune avec ceux de Bohême ; les catholiques étaient abattus par la terreur ; le roi Ferdinand, retiré dans la citadelle sans défenseurs, se voyait supplié, importuné par des amis sincères, comme par des amis faux, d'abandonner la ville, pour soustraire à la captivité sa personne, son épouse et ses enfants. Ferdinand considérait que sa présence retenait encore les chefs, et que sa fuite leur donnerait le prétexte qu'ils souhaitaient de livrer aussitôt la ville, et

¹ Menzel, c. 16.

avec elle la monarchie, aux insurgés de Bohême. Dans cette extrémité, il se jette en prières au pied d'un crucifix appendu dans sa chambre, et se relève fortifié, avec la résolution de demeurer à son poste, se confiant au secours de Dieu. Le bruit courut dans le peuple que le prince, au milieu de sa prière, entendit le crucifix lui adresser ces paroles : Ferdinand, je ne t'abandonnerai pas !

Toujours est-il bien merveilleux, observe le protestant Menzel, que Thorn laissât passer en inutile bavardage le moment fatal qui mettait entre ses mains la destinée de la maison d'Autriche et la destinée des siècles. Au lieu de pénétrer dans la ville, il recevait dans les faubourgs, en son quartier général, les députations des états, d'abord des états catholiques, ensuite des états protestants, pour conclure une confédération entre l'Autriche et la Bohême. Les députés protestants pressaient le roi d'y souscrire, sans quoi ils pourvoiraient à leur propre défense. Ferdinand, sans se déconcerter, leur demanda ce qu'ils entendaient par cette défense et cette confédération. Le 11^{me} de juin, ils lui portèrent leur réponse par écrit, et le pressèrent, avec importunité et des paroles très-vives, d'y acquiescer. On dit même qu'un des députés mit la main sur lui, et le secoua par un bouton de son habit pour le déterminer à souscrire. Le moment était des plus critiques, des plus dangereux. Tout d'un coup on entend retentir les trompettes, cinq cents cavaliers s'avancent en armes et se rangent sur la place de la citadelle ; ils étaient entrés par une porte que Thorn n'avait pas eu le moyen ou l'attention de fermer : ils étaient commandés par un colonel français, Saint-Hilaire, envoyés au secours du roi par le Lorrain Dampierre, — anges du ciel pour Ferdinand, messagers de terreur pour les députés des états. Ceux-ci sortirent précipitamment du château, mais Ferdinand donna des ordres pour une vigoureuse défense. Il fit garnir les remparts de canons, accepta les offres des bourgeois catholiques et des étudiants, que l'arrivée des troupes avait encouragés à se joindre à elles, en armes, pour la défense de la ville. Les états, au contraire, de qui Thorn avait attendu l'ouverture des portes, demandèrent une escorte au roi pour quitter la ville, et regardèrent comme un bonheur de l'obtenir ; car on leur avait appris que l'ambassadeur d'Espagne avait conseillé leur arrestation.

Thorn cependant se maintenait dans ses positions, et signalait sa présence par des cannonades contre la ville et la citadelle. Mais après quelques jours, un matin, il avait disparu avec son armée. Ce départ était la suite d'une défaite que le comte Mansfeld avait essuyée le 10^{me} de juin, lorsque, dans le voisinage de Budweis, il fut surpris par le général de Ferdinand, Bucquoi, et battu de telle sorte,

que, après avoir perdu toute son armée, son artillerie, sa caisse militaire et tous ses papiers secrets, à peine put-il se sauver lui-même. Douze cents hommes de l'armée vaincue, pour échapper à la mort, se rangèrent sous les drapeaux de l'empereur. Bucquoi, réuni à Dampierre, s'étant avancé dans la Bohême, il y eut à Prague la même terreur que peu auparavant à Vienne, et les chefs des insurgés ordonnèrent à Thorn de revenir promptement les défendre ¹.

Ferdinand fit lui-même une démarche qui eut des suites importantes. Il se rendit de sa personne à Francfort, où l'archevêque de Mayence, chancelier de l'Empire, avait convoqué les électeurs pour le 10 juillet 1619, afin de donner un successeur à l'empereur Mathias. Les conjonctures étaient graves. Des quatre électeurs séculiers, trois étaient protestants, l'électeur palatin, vicaire de l'Empire pendant la vacance, l'électeur de Saxe et celui de Brandebourg : la quatrième voix, celle de Bohême, était réclamée par les insurgés de Prague. Il fut question de plusieurs princes pour le trône impérial, principalement de Maximilien, duc de Bavière ; mais il déclina cet honneur. Le jour de l'élection, 28 août, toutes les voix se réunirent sur Ferdinand, même celle du palatin. Dans ce moment-là même, la nouvelle se répandit parmi le peuple, réuni à l'église, que les insurgés de Prague avaient prononcé la déchéance de Ferdinand, et nommé le palatin roi de Bohême. Arrivée une heure auparavant, cette nouvelle eût peut-être changé le résultat de l'élection. Les électeurs n'en furent pas moins stupéfaits que le peuple ; ils eurent de la peine à pénétrer jusqu'au chœur de l'église pour y proclamer le nouvel empereur. Ferdinand seul était calme et serein comme un jour de fête. Couronné seulement le 9 septembre, il était de retour à Vienne au commencement de novembre, après avoir passé quelques jours à Munich, et renouvelé sa vieille amitié avec le duc Maximilien ².

La nouvelle était vraie. Le 26 août, les utraquistes, c'est-à-dire les luthériens, les calvinistes et les hussites de Bohême, avaient élu roi le palatin Frédéric V, à la place de Ferdinand, déclaré déchu le 19. Frédéric hésita quelque temps : plusieurs de ses conseillers, plusieurs des princes, tous les électeurs, sa propre mère le détournaient d'accepter : il accepta néanmoins d'après d'autres conseils, en particulier de Scultet, son prédicant de cour, du prince Christian d'Anhalt, son principal ministre, qui le gouvernait en tout, mais principalement d'après les insinuations de sa femme Éli-

¹ Menzel, t. 6, c. 22. — ² *Ibid.*, t. 6, c. 23.

beth, fille de Jacques I^{er}, roi d'Angleterre. Frédéric entre à Prague, y est couronné roi, convoque à Nuremberg une diète de l'union protestante ; l'ambassadeur impérial, comte de Hohenzollern, y occupe hardiment le fauteuil de président ; la diète se sépare sans résolution importante. La ligue catholique s'assemble au même temps à Wurtzbourg, et prend des mesures plus efficaces. Grands armements en Bavière : l'âme en est le comte Jean de Tilly, né à Bruxelles, qui, vieilli dans les expéditions d'Espagne et de Hongrie, était entré, l'an 1609, au service du duc Maximilien, qui le mit bientôt à la tête de tout le département de la guerre. Très-habile, et par talent et par expérience, à former et à conduire des armées, ce capitaine se distinguait en même temps par une piété de religieux et par des mœurs austères. Ce que les affaires du jour enlevaient à la prière était suppléé la nuit. Jamais il n'avait touché de femme ni goûté de boisson enivrante. C'est le portrait qu'en fait le protestant Menzel ¹.

Tout cela contrastait fort avec la jeunesse et l'insouciance de Frédéric, le roi intrus de Bohême. Revenu à Prague, il y passe l'hiver dans les amusements. Son prédicateur Scultet brise les images dans la cathédrale, et y célèbre la liturgie à la calvinienne : ce qui indispose et les catholiques et les luthériens. Scultet justifie le brisement des images ; un professeur luthérien de Wittemberg écrit contre sa justification. Frédéric accorde pleine liberté aux calvinistes de Breslau ; les luthériens en sont irrités : ils emploient contre les calvinistes les mêmes arguments que les catholiques. Mécontentement des citoyens de Prague, à cause des suites pesantes de la révolution : les soldats de Mansfeld, n'étant pas payés, vivent de pillages ; les habitants de plusieurs localités prennent les armes contre eux. Frédéric fait élire son jeune fils pour son successeur au trône ; il fait alliance avec les protestants de Hongrie, de Transylvanie et d'Autriche. Pour cimenter cette confédération, Scultet enseigne que tous les Chrétiens sont d'accord dans les articles fondamentaux, et qu'ils ne diffèrent que dans des points accessoires. Les théologiens de Tubingue le traitent d'athée ; d'autres concluent de ses principes que la réforme tout entière est une œuvre coupable et funeste.

L'empereur Ferdinand II, pour se concilier les protestants d'Autriche, obtient du pape Paul V la permission d'accorder la liberté de religion aux luthériens : ceux-ci, néanmoins, refusent de lui prêter foi et hommage, et veulent qu'il ratifie lui-même leur confédéra-

¹ Menzel, c. 27.

tion avec les insurgés de Bohême. Aussi l'archiduc Léopold, lieutenant de l'empereur en Autriche, les déclare-t-il archirebelles ¹. Ferdinand toutefois n'est pas abandonné de tout le monde. Son beau-frère Sigismond, roi de Pologne, envoie à son secours plusieurs corps de Cosaques. Le pape Paul V lui accorde un subside considérable sur le clergé et les églises d'Italie, et lui prête un million de couronnes contre sa seule parole. Le roi d'Espagne, Philippe III, donne ordre à Spinola, général des troupes espagnoles dans les Pays-Bas, de marcher contre les ennemis de l'empereur en Allemagne. Le prince de Transylvanie conclut une trêve avec l'empereur, et retire les troupes qu'il avait promises à l'union protestante. L'électeur de Saxe se déclare pour l'empereur contre le palatin, à condition d'avoir la Lusace. Le 30 janvier 1620, Ferdinand II publie un manifeste contre le palatin, comme ayant rompu la paix publique ; il lui adresse à lui-même un avertissement où il menace de le mettre au ban de l'Empire. La France même, sur les instances du nonce pontifical Bentivoglio, abandonne le palatin et se prononce pour l'empereur, comme défendant la cause du catholicisme. Un accord se conclut entre la ligue catholique et la ligue protestante, où l'on s'engage réciproquement à ne pas se faire la guerre, mais à la concentrer entre l'empereur et la Bohême. Le duc de Bavière s'avance avec son armée dans la haute Autriche, dont la capitale est Linz : il réduit les protestants de cette province à se soumettre à l'empereur sans condition. Ceux de la basse Autriche lui refusent toujours leur foi et hommage. A l'arrivée des troupes auxiliaires de Pologne, les uns s'y prêtent, d'autres résistent encore. Cette obstination fait naître à Ferdinand la pensée de profiter de l'occasion pour purger son pays de l'hérésie. Le duc de Bavière s'avance dans la Bohême, s'y réunit à l'armée impériale de Bucquoi. Frédéric, qui voit son armée sans subordination et sans discipline, propose au duc de Bavière de négocier : le duc lui pose pour condition préliminaire de déposer la couronne de Bohême. Les deux armées marchent sur Prague. Le prince Christian d'Anhalt range l'armée bohémienne en bataille, près de la ville, sur la Montagne-Blanche. A leur arrivée, le duc Maximilien et le comte Tilly furent d'avis d'attaquer aussitôt ; Bucquoi fut d'un avis différent. Une discussion s'engagea. Alors le père Dominique, religieux carme d'Espagne, en réputation particulière de sainteté, qui était accouru d'Italie à la nouvelle de cette guerre, s'avança au milieu des généraux avec un bâton croisé et une image de la sainte Vierge sur la poitrine, et les exhorta à la

¹ Menzel, t. 6, c. 31.

concorde et à l'attaque. Regardez, leur dit-il en leur présentant l'image de Marie, à cette image, que j'ai trouvée dans la maison dévastée d'un vieux catholique, les hérétiques lui ont crevé les yeux ; c'est à vous de venger cet outrage fait au Seigneur dans sa Mère. Je la porterai devant vous, et elle combattra pour vous, et vous donnera la victoire. Aussitôt les généraux se trouvèrent d'accord et résolurent l'attaque, avec ce cri de guerre : Sainte Marie ! C'était à midi, le 8 novembre, un dimanche, dont l'Évangile renferme cette sentence : Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.

Après une heure de combat, la victoire était aux catholiques. Le roi intrus Frédéric, après avoir entendu dans la matinée un prêche de Scultet, était à dîner avec sa femme, quand on lui annonça le commencement de la bataille. Aussitôt il monte à cheval, mais trouve la porte de la ville fermée. Du haut des remparts, il voit son armée en déroute, des chevaux errants sans cavaliers, des officiers grimpant le long des murs pour se sauver. S'il avait eu la tête et le cœur que montra Ferdinand à Vienne dans une conjoncture encore plus critique, il aurait pu facilement rétablir ses affaires, en rassemblant son armée dispersée, en appelant auprès de lui une troupe auxiliaire de huit mille Hongrois, qui n'étaient qu'à quelques lieues de Prague ; mais il ne donna ordre à rien. Anhalt, son général en chef, qui l'avait poussé à toute cette entreprise, fut le premier à lui conseiller de fuir. Il sortit donc de Prague le lendemain, avec sa femme et ses enfants, y laissant la couronne, les bijoux et les originaux des concessions impériales, dans un fourgon resté au milieu de la place, faute de chevaux pour l'emmener. Le prince d'Anhalt oublia également d'emporter ses papiers les plus secrets, dont la publication dévoila toutes ses intrigues. Le même jour, les vainqueurs entrèrent dans la ville : tout se soumit, sans aucune assurance d'amnistie ni confirmation de privilèges. Le 12 novembre, le duc Maximilien de Bavière écrivit au pape Paul V : A la vérité, je suis venu et j'ai vu, mais c'est Dieu qui a vaincu ¹.

Dès avant que Frédéric eût perdu sa couronne élective par la bataille devant Prague, il avait perdu son électorat du Rhin. Le général de l'armée espagnole, Spinola, entré en Allemagne à la tête de vingt-cinq mille hommes, s'était emparé de tout le Palatinat, sauf quatre villes. L'armée des Hollandais et celle de l'union protestante le regardèrent faire. Ferdinand acheva la ruine du palatin en le mettant au ban de l'Empire, le 23 février 1621, comme criminel de lèse-majesté et violateur de la paix publique. L'union protestante en eut si peur,

¹ Menzel, t. 6, c. 34.

qu'elle s'enterra d'elle-même : le général en chef de cette union écrivit au landgrave de Hesse : Qu'il aimait mieux porter la pique au service de l'empereur que de commander ailleurs. Dès le 18 décembre 1620, les états de Moravie avaient envoyé une députation pour implorer la grâce de l'empereur : il y mit des conditions assez dures, qui furent aussitôt remplies. Les Silésiens réclament la médiation de l'électeur de Saxe, laquelle est agréée par l'empereur et conduit à un accord. A Prague, vers la fin de février 1621, le comte de Tilly ôta les gardes qu'il avait donnés aux chefs de l'insurrection utraquiste, leur fit dire sous main de s'esquiver, pour n'être pas mis en jugement. N'ayant pas profité de cette insinuation bienveillante, ils furent arrêtés au nombre de quarante-huit, jugés dans la même salle d'où ils avaient précipité les conseillers de régence : vingt-huit furent condamnés à mort et exécutés, hormis deux à qui l'on fit grâce. L'exécution se fit sans aucune des circonstances atroces que nous avons rencontrées si souvent dans l'histoire d'Angleterre.

Pour extirper l'anarchie politique, Ferdinand crut devoir en extirper la cause, l'anarchie religieuse et intellectuelle, l'hérésie. En 1621 et 1622, les plus ardents instigateurs de la dernière révolution, les prédicants calvinistes et picards, sont congédiés de Prague, leurs églises rendues aux catholiques ; les Jésuites, en récompense de la persécution qu'ils avaient soufferte, reçoivent l'administration et la surveillance exclusive de l'université de Prague et du collège de Charles IV. Au mois d'octobre 1622, les prédicants luthériens de Prague furent également congédiés : ils étaient au nombre de quatre. L'électeur de Saxe écrivit en leur faveur, mais seulement pour la forme ; car un de ses ministres écrivit à Vienne que son maître n'y tenait guère ; effectivement il se déclara satisfait quand l'empereur lui eut assuré la possession de la Lusace. Un auteur du temps disait à ce sujet : « Qu'on veuille insister sur la liberté de religion, cela paraît aux gens sensés une chose étrange et ridicule. Pourquoi demander aux princes catholiques qu'ils accordent la liberté de la religion dans leurs principautés et leurs domaines, tandis que, des autres côtés, il n'y en a pas un qui le fasse ou le veuille faire ? mais tout gentilhomme, n'eût-il que trois paysans, les oblige de danser l'air de son fifre. Est-il luthérien, les paysans sont contraints de l'être ; devient-il calviniste, il faut que les paysans le deviennent, comme il est arrivé dans le Palatinat, dans la Hesse et dans d'autres principautés, où l'on trouve des paysans qui ont dû changer quatre fois de religion au gré de leurs maîtres ¹. »

¹ *Prouesses des Mansfeldiens*. Menzel, t. 7, p. 86, note.

La guerre de Bohême paraissait terminée par la victoire de Prague, la fuite de Frédéric, l'occupation du Palatinat par les troupes espagnoles. Le comte de Mansfeld la recommença dans l'est et le nord de l'Allemagne, mais sous une forme nouvelle, qui en fit une guerre d'aventuriers, de barbares, de sauvages, et enfin de cannibales. Son grand principe était que la guerre même nourrit la guerre : il l'avait déjà mis en pratique en Bohême, comme général de Frédéric ; il le justifie même dans l'apologie de ses opérations militaires. « C'est une chose incontestable, dit-il, que, si les soldats n'ont pas leur paye, il est impossible de les maintenir dans la discipline. Ni eux ni leurs chevaux ne peuvent vivre de l'air du temps. Tout ce qu'ils portent sur eux, armes et habillements, se consume et se brise. Sont-ils obligés d'en acheter ou d'en faire faire, il faut de l'argent pour cela. Ne leur en donne-t-on point, ils en prennent où ils en trouvent, et non en déduction de ce qu'on leur doit ; car ils ne comptent ni ne pèsent. Et quand on leur ouvre ainsi une fois la porte, ils courent toujours plus avant dans la carrière de leur indiscipline. Ils prennent tout, forcent, battent et abattent tout ce qui veut leur faire résistance. En somme, il n'y a point de désordre imaginable qu'ils ne machinent, lorsque, par les pratiques et le mélange de diverses nations, ils arrivent au comble dans toutes sortes de méchancetés. Allemand, Néerlandais, Français, Italien, Hongrois, chacun y contribue du sien, de sorte qu'on ne peut inventer ni ruse ni artifice, pour s'emparer de quelque chose, qui leur reste inconnu, qu'ils ne mettent en usage. Alors ils n'épargnent aucune personne, de quelque état ou dignité qu'elle soit. Pour eux, aucun lieu n'est neutre ni sacré. Les églises, les autels, les tombeaux, même les corps morts, ne sont point à l'abri de leur rapacité et de leur violence. Tout cela, nous le savons, nous l'avouons sans peine, et, à notre grand regret, nous avons été obligés d'en voir bien des exemples ¹. »

Dans la réplique à son apologie, on lui reprocha que, sous tous les princes et dans tous les pays où il avait servi, toujours ses soldats se distinguaient par l'indiscipline, les excès les plus atroces, le vol, le meurtre et l'incendie. Ils continuèrent donc, l'an 1622, dans le Haut-Palatinat, en Franconie et sur le Rhin. Voici ce qu'on leur vit faire : jeter par tas les pauvres paysans sans défense au milieu des flammes de leurs maisons incendiées, tuer comme des chiens ceux qui voulaient se sauver, forcer et piller les églises, renverser les autels, fouler aux pieds le saint sacrement et graisser leurs souliers sanglants avec les saintes huiles et le saint chrême, violer publiquement toutes les

¹ *Prouesses des Mansfeldiens.* Menzel, t. 7, p. 76.

femmes et les jeter ensuite dans le feu, tourmenter par des débauches abominables de jeunes enfants de neuf à dix ans, jusqu'à les laisser morts le long des grands chemins et dans les granges incendiées ¹. D'après un écrit du même temps, ces armées se composaient de princes, comtes, seigneurs perdus de dettes, d'aventuriers, de pillards, de moines défrqués, de bretteurs, de banqueroutiers, de mendiants, de vagabonds et autres gens de cette espèce ².

Telle était entre autres l'armée de Mansfeld. On vit s'y joindre inopinément deux princes d'Allemagne, le margrave Georges-Frédéric de Bade, et le duc Christian de Brunswick, évêque luthérien de Halberstadt. Tilly battit complètement le margrave à Wimphen, le 22 mai 1622, et le duc quelques semaines plus tard. Le 17 septembre, il s'empara de Heidelberg ; le 19 octobre, de Manheim, il fit présent au pape Grégoire XV de la bibliothèque palatine de Heidelberg, qui fut réunie à celle du Vatican. De son côté, l'empereur Ferdinand ayant ôté la dignité électoral au palatin Frédéric, la conféra au duc Maximilien de Bavière dans la diète de Ratisbonne, 6 mars 1623 ³.

De Ratisbonne, Ferdinand se rendit à Prague, résolu d'y employer pour le catholicisme le droit de réformation que depuis un siècle les princes protestants employaient chez eux contre le catholicisme. Donc, sans toucher à l'organisation civile de la Bohême, il abolit successivement tous les restes de hussitisme, entre autres le monument de Zisca ; il supprima l'usage du calice, que Pie IV, à la demande de Ferdinand I^{er} et de Maximilien, avait accordé aux pays héréditaires d'Autriche ; on rendit aux églises catholiques et aux monastères toutes les propriétés qui leur avaient été enlevées dans les temps de trouble ; comme il n'y avait point assez d'ecclésiastiques pour remplir les églises vacantes, on fit venir des moines de Pologne. D'autres mesures toujours plus sévères furent ordonnées contre les utraquistes, dans les années 1625 et 1626, et mises à exécution par des commissaires : elles provoquèrent quelques soulèvements partiels, qui furent réprimés par la force armée. Le 31 juillet 1627, jour de Saint-Ignace, un édit impérial exhorta tous les habitants du royaume à revenir dans six mois à la religion catholique, sous la domination exclusive de laquelle la Bohême avait joui de la plus haute prospérité dans les temps de Charles IV : les membres de la noblesse qui n'acquiescèrent point à cette exhortation auraient encore six mois pour vendre leurs propriétés et quitter le royaume. En la même année 1627, le clergé catholique est érigé en ordre de l'État, sous la présidence de l'archevêque de Prague, et avec préséance sur les au-

¹ Meuzel, p. 78, note. — ² *Ibid.*, t. 6, p. 500, note 3^e. — *Ibid.*, t. 7, c. 5.

tres ordres. Après les délais écoulés, beaucoup de nobles, et même plusieurs bourgeois et paysans, s'expatrièrent. Il en fut de même en Moravie, d'où se retira la petite secte des frères Moraves, qui se rétablit plus tard à Hernhut, dans la Haute-Lusace. Mais en Moravie, comme en Bohême, la masse du peuple demeura et se réunit à l'Église catholique. Les Jésuites y contribuèrent particulièrement, en rendant populaire le culte de saint Jean Népomucène, mort en 1393, martyr du secret de la confession. Il fut proclamé le patron de la Bohême : sa statue se trouva bientôt sur toutes les places publiques, principalement sur les ponts. L'amour et la dévotion pour ce patron si national et si populaire inspiraient naturellement de l'aversion pour le tyran, Wenceslas, qui l'avait mis à mort, et par contre-coup pour l'hérésie hussite, dont ce tyran avait favorisé la naissance et les progrès ¹. Depuis cette expurgation, la Bohême et la Moravie sont restées fidèlement catholiques.

Les protestants de l'Autriche avaient fait cause commune avec ceux de Bohême, dans leur opposition et leur révolte : Ferdinand exerça contre eux le même droit de réformation et avec un succès semblable. Il y eut une guerre de paysans : elle fut étouffée, quelques chefs punis, la multitude amnistiée. On congédia les ministres et les maîtres d'école protestants, la plupart calvinistes ; les membres protestants de la noblesse eurent l'alternative d'embrasser le catholicisme ou de quitter l'Autriche. Un bon nombre de familles cependant furent exemptées de cette mesure par l'intercession du cardinal Klézel, évêque de Vienne, qui n'approuvait pas ces rigueurs. Presque toutes les familles justifèrent les prévisions du cardinal, et se convertirent spontanément. Un des premiers fut le baron Louis de Kufstein, qui, en 1620, comme député des protestants réunis auprès du comte de Thorn, avait apporté à Ferdinand des conditions si outrageuses, que celui-ci lui fit répondre de quitter la ville avant le coucher du soleil. Ce qui le convertit fut une exhortation de l'université de Wittemberg à persévérer dans la foi *évangélique*. On disait dans cet écrit que les prêtres catholiques étant ordonnés par les évêques, on ne voulait pas déclarer leur vocation pour tout à fait illégitime, ni révoquer en doute le baptême, l'absolution et choses semblables qu'ils conféraient. Ce passage amena Kufstein à cette conclusion : Si, d'après la propre doctrine des théologiens protestants, on trouve chez les catholiques le plus essentiel de ce que l'Église chrétienne peut administrer, la rémission des péchés, ça ne vaut pas la peine, pour de petits accessoires et au prix de

¹ Menzel, t. 7, c. 6.

grands sacrifices, de demeurer dans la séparation. Il fut depuis fort avant dans les bonnes grâces de l'empereur. A la naissance de son fils aîné, il avait demandé avec gémissement que Dieu voulût secourir l'église protestante, et lui avait donné au baptême le nom de Gotthelf, comme qui dirait *que Dieu nous assiste !* Vicillard septuagénaire, il servit la première messe que célébra ce même fils comme prêtre et Jésuite ¹.

Quant aux vues intimes qui animaient Ferdinand II dans tout ceci, il nous les a fait connaître lui-même. Il disait un jour : « Les non-catholiques se trompent beaucoup s'ils pensent que je leur suis hostile quand je leur interdis leur erreur. Je ne les hais pas du tout, je les aime, au contraire, sincèrement ; car, si je ne les aimais de la sorte, je serais sans aucune inquiétude à leur égard, et les laisserais errer. Dieu m'est témoin que je voudrais procurer leur salut, même aux dépens de ma vie. Si je savais que, par ma mort, ils pussent être amenés à la vraie foi, à l'heure même je présenterais ma tête à l'exécuteur. » Dix ans après, comme il allait à la diète de Ratisbonne, son séjour à Linz concourut avec la Fête-Dieu. Il assista à la procession du saint-sacrement avec la noblesse et le peuple, et dit ensuite en pleurant à un ecclésiastique de son intimité : Le père imagine-t-il bien quelle grande et cordiale joie j'éprouve ? C'est de voir avant ma mort, dans ce même lieu où naguère on prêchait contre le très-saint Sacrement, c'est d'y voir maintenant de mes yeux une si grande foule de peuple assister à cette procession, et la noblesse aussi bien que la bourgeoisie rendre à Dieu, dans le sacrement de l'autel le respect qui lui est dû. En vérité, ce m'est une telle joie au-dessus de toute joie, que je n'ai pu retenir mes larmes ².

Quant au droit de faire ce qu'il a fait, il usait envers les protestants du droit de réformation, que tous les souverains protestants s'attribuaient envers les catholiques. Nul protestant ne peut donc y trouver à redire. De plus, il y a cette différence. Le souverain protestant usait et use de ce droit pour imposer à ses peuples son opinion individuelle, variable, capricieuse ; pour leur imposer une doctrine qui, par ses principes et ses conséquences, justifie toutes les révoltes, toutes les anarchies, tous les crimes envers Dieu et les hommes. Tandis que Ferdinand II n'usait de ce droit que pour ramener ses peuples à la foi commune de tous les temps, de tous les lieux et de tous les peuples chrétiens ; au principe divin de tout ordre, de toute paix, de toute subordination, de toute société véritable, à la

¹ Menzel, c. 8, p. 138. — ² *Ibid.*, t. 7, c. 8, p. 136. — Lamormain, *Vertus de l'empereur Ferdinand II*.

loi ancienne et fondamentale de l'empire germanique, loi écrite à la tête des lois, qui donnait à l'Allemagne son unité nationale, et qui seule peut la lui rendre.

Cette grande unité préoccupait Ferdinand II. Après avoir rendu à la Bohême, à l'Autriche et à ses autres pays héréditaires, l'union, la paix et le bon ordre qui y règnent encore, il voulait redonner les mêmes biens à l'Empire entier. Il fallait d'abord y réprimer le vol et le brigandage, à commencer par les princes ; car, comment veut-on que le soldat s'abstienne de voler une vache, une chèvre, lorsqu'il voit le prince, le duc, le margrave voler des évêchés, des églises, des monastères ou même des hôpitaux ? Après en avoir délibéré avec les états de la diète, il statua, le 6 mars 1629, que les évêchés et les monastères, et autres établissements ecclésiastiques qui avaient été enlevés aux catholiques depuis la pacification religieuse de Passau, et contre la teneur de cette pacification, leur seraient restitués. Ce n'était que la justice, et, suivant la parole de la sagesse éternelle : *C'est la justice qui élève une nation, et c'est le péché qui fait le malheur des peuples* ¹. En donnant la justice pour base à l'empire d'Allemagne, Ferdinand voulait aussi le rendre indépendant des peuples du Nord, en lui créant une marine dans les villes anséatiques et en lui assurant le commerce de l'Espagne et du Nouveau-Monde par le Rhin et la mer Baltique. Wallenstein fut nommé amiral de cette mer et de l'Océan.

Albert de Waldstein, plus connu sous le nom de Wallenstein, d'une famille noble de Bohême, allemande d'origine et utraquiste de religion, naquit en 1583. Orphelin à l'âge de dix ans, un oncle maternel, qui était catholique, en prit soin, et confia son éducation aux Jésuites d'Olmütz, qui l'amènèrent à l'Église catholique. Il étudia depuis à Padoue et à Bologne, servit l'empereur Rodolphe en Hongrie, plus tard l'archiduc Ferdinand dans une guerre contre la république de Venise, et se fit un nom par l'habileté avec laquelle il fit lever le siège de Gradisca aux ennemis. Son mariage avec une riche comtesse de Moravie lui procura des richesses, qu'il employait à gagner, par des présents et des régals, l'affection des soldats sous ses ordres. Membre des états de Moravie, il avait le commandement et la confiance d'un régiment levé par la diète de ce margraviat. Lors de l'insurrection de la Bohême, il se déclara aussitôt et avec une pleine résolution pour la cause de l'empereur ; il ne se mit en peine ni des conclusions de la diète morave, ni des ordres des directeurs de Bohême, opposa tous les obstacles qu'il put aux progrès de

¹ *Justitia elevat gentem: miseros autem facit populos peccatum.* Prov., 1, 1, 34.

Thorn, et fit dire pour compliment à ses cousins de Waldstein, qui servaient dans l'armée bohémienne, qu'il serait bien aise de les en récompenser à coups de bâton et de verges. En récompense de sa fidélité, Ferdinand lui donna la terre de Friedland, avec le titre de duc ¹. L'an 1625, le roi Christian IV de Danemark, soutenu par la Hollande et l'Angleterre, vint au secours de l'Allemagne protestante. Wallenstein en prit occasion d'offrir à Ferdinand de lever à ses frais une armée de quarante mille hommes pour le service de l'empereur, disant : Qu'il ne pouvait point, à ses dépens, entretenir dix mille hommes, mais bien quarante mille. Il pensait, comme Mansfeld, que la guerre nourrit la guerre, mais que pour cela il faut une armée nombreuse. Avec ses richesses personnelles, avec le nom et l'autorité de l'empereur, il fit les choses bien plus en grand que Mansfeld. Au mois de juillet 1625, il partit de la Bohême pour la Franconie à la tête de trente-deux mille hommes, et quand il arriva dans la Basse-Saxe, le nombre en montait à trente-huit mille. Le 26 juillet, le roi Christian, faisant la ronde sur les remparts de Hameln, tombe avec son cheval dans une fosse de vingt-deux pieds de profondeur ; son cheval est tué sur le coup, lui-même reste trois jours sans parole et sans connaissance. Cet accident fait manquer la première campagne. Le duc Georges de Brunswick-Lunebourg quitte le service du roi de Danemark pour celui de l'empereur. Le 27 août 1627, le roi de Danemark est battu par Tilly dans le Brunswick : Mansfeld, battu à Dessau, est poursuivi par Wallenstein jusqu'en Silésie et en Hongrie, et va mourir à Urakowitz, en Turquie, le 20 novembre 1626. Le duc de Weimar, avec les troupes de Mansfeld et d'autres, est obligé de se réfugier en Hongrie, et y meurt le 4 décembre 1627 : ses troupes se dispersent. Le roi de Danemark est entièrement expulsé de l'Allemagne par Tilly et Wallenstein : il fait sa paix avec l'empereur, le 22 mai 1629. Wallenstein n'admit point aux négociations les envoyés de Suède, dont le jeune roi, Gustave-Adolphe, commençait à se mêler des affaires d'Allemagne ².

Ce fut dans ces conjonctures que Ferdinand II essaya de réunir les membres disloqués de l'Allemagne en un empire réel, fondé sur *la justice*, uni à l'Église de Dieu et digne de marcher à la tête de l'humanité chrétienne. L'essai ne réussit pas, et pour plus d'une cause. D'abord, et c'est la principale, le mot *justice, restitution*, offensa l'oreille de plus d'un prince. Le moine Luther les avait habitués à un autre langage. Pour les attirer dans son hérésie, leur faire

¹ Menzel, t. 6, c. 22, p. 294. — ² *Ibid.*, t. 7, c. 8 et 13.

abandonner la société universelle des Chrétiens, leur faire rompre même l'unité nationale de l'Allemagne, il leur avait montré, pour salaire de leur apostasie, non plus les trente écus de Judas, mais des évêchés, des abbayes, des chapitres, avec leurs seigneuries et terres, à prendre d'un coup de main, et à partager entre leurs enfants bâtards et autres. Plus d'un prince mordit à cet appât, et de bon appétit. L'un d'eux, le moine apostat Albert de Brandebourg, vola pour sa part seule tout le duché de Prusse. D'autres volèrent les archevêchés, évêchés et abbayes que Charlemagne et ses semblables avaient établis pour procurer la civilisation chrétienne de l'Europe septentrionale, et même de l'Amérique. L'an 1552, après la trahison de Maurice de Saxe envers son bienfaiteur Charles-Quint, on stipula dans le traité de Passau que les princes luthériens garderaient ce qu'ils avaient volé jusqu'alors ; mais ils donnèrent leur parole de prince qu'ils ne voleraient plus à l'avenir : cela fut écrit et imprimé. Mais l'appétit vient en mangeant : ils volèrent donc encore. Tout récemment, 1629, l'électeur luthérien de Saxe venait de procurer à son fils l'archevêché de Magdebourg. Or, et c'est un axiome connu du plus mince voleur, ce qui est bon à prendre est bon à garder. Lors donc que l'empereur Ferdinand II, avec son édit de restitution du 18 décembre 1629, prétendit faire rendre aux catholiques tout ce qui leur avait été volé depuis 1552, le bon électeur de Saxe, jusqu'alors son ami, le trouva fort mauvais : les autres princes protestants furent du même avis, et pour la même cause. Qu'on pende un misérable pour avoir pris une bourrique, à la bonne heure ! mais qu'on veuille faire rendre à des princes un évêché, une abbaye, une seigneurie qui est à leur convenance... ah ! plutôt noyer l'Allemagne dans le sang et les larmes ! On accepta donc les secours de l'étranger, du roi de Suède, Gustave-Adolphe ; on acceptera, on sollicitera même les secours de la France, pour garder ce que l'on a pris, pour empêcher l'empereur de rétablir la justice en Allemagne, et avec elle l'unité nationale. Il y aura des calamités effroyables, des provinces ravagées, des villes ruinées, des peuples égorgés ; mais les princes et seigneurs protestants garderont ce qu'ils avaient pris. Telle fut la cause principale de la guerre de Trente ans. Elle en avait déjà duré onze ; elle avait commencé en 1617, jubilé séculaire du commencement de la révolution luthérienne ; elle reprendra avec une nouvelle fureur en 1630, jubilé séculaire de la confession d'Augsbourg.

Une cause secondaire fut peut-être Wallenstein, que l'empereur chargea d'exécuter l'édit de restauration, et de créer en même temps une flotte nationale sur la mer Baltique. Wallenstein n'avait ni la

piété ni les autres vertus chrétiennes de Tilly : on le représente croyant à l'astrologie judiciaire, et n'ayant peut-être pas toujours la tête bien saine. Il n'obéissait aux ordres de l'empereur que quand et comme cela lui plaisait : son obstination fait avorter le projet d'une marine nationale ; il ne se trouve pas sur les lieux pour empêcher le roi de Suède de débarquer en Allemagne. Sa conduite excite de violents soupçons : l'empereur lui ôte le commandement de l'armée en 1630, le lui rend à la fin de 1631. Bientôt les soupçons se renouvellent, non sans motifs : Wallenstein surpassait en faste la plupart des souverains, son ambition égalait son faste : la France lui offrait son appui pour se faire roi de Bohême. En janvier 1634, il entreprend ouvertement de soulever son armée contre l'empereur, ne réussit pas, est tué par des capitaines demeurés fidèles.

D'un autre côté, pour exécuter son édit de restitution, enlever aux protestants les évêchés et les abbayes usurpés sur les catholiques, Ferdinand travaillait à réunir les plus considérables de ces bénéfices sur la tête de son fils Léopold-Guillaume. Ainsi, l'an 1627, ce jeune prince, déjà évêque de Strasbourg et de Passau, grand maître de l'ordre Teutonique et abbé de Murbach, fut encore nommé évêque de Halberstadt et abbé de Hirsfeld. Son père lui destinait encore les archevêchés de Brème et de Magdebourg ; il fut effectivement nommé pour le premier, mais fut prévenu pour le second par le fils de l'électeur de Saxe. Accumuler ainsi les archevêchés, évêchés et abbayes sur la tête d'un jeune prince, n'était pas le moyen de réformer les abus, mais de les ramener et de les augmenter ¹. Car enfin,

¹ Rien de plus juste que cette réflexion : la qualité de prince, fût-on fils et frère d'empereur, fût-on même un saint, ne suffirait pas, généralement parlant, pour justifier le cumul de plusieurs bénéfices à charge d'âmes sur une seule tête. Mais dans le cas présent, les circonstances ne semblaient-elles pas autoriser une dérogation à la loi générale ? La guerre de Trente ans venait de commencer ; du succès de cette guerre dépendait le sort du catholicisme en Allemagne et le retour des populations germaniques à la foi romaine ; des moyens énergiques et exceptionnels étaient indispensables. Peut-on blâmer Ferdinand II d'y avoir eu recours ? En 1617, au moment où se formait la ligue catholique, Paris de Lodron, archevêque de Salzbourg, souverain d'une vaste principauté, refusa d'y entrer. Plus tard, d'autres princes ecclésiastiques se séparèrent de l'empereur et firent leur paix avec l'ennemi commun ; que les autres prélats, également souverains temporels, eussent agi de même, c'en était fait de l'Empire et de la religion catholique en Allemagne. Il était donc d'une sage politique de ne donner les grands sièges de cette église qu'à des princes sur lesquels on pût compter. D'un autre côté, plusieurs diocèses exposés, s'ils étaient abandonnés à eux-mêmes, à se voir envahis et ravagés par les armées protestantes ne croyaient trouver d'assurance qu'en se mettant sous la tutelle d'un prélat zélé et puissant ; enfin les évêchés et principautés ecclésiastiques conquis sur les hérétiques, qui les avaient sécularisés depuis

la cause profonde et première de tous les malheurs de l'Allemagne, y compris la révolution religieuse et ses suites déplorables, qui durent encore, c'est le clergé d'Allemagne. Et ce qui est vrai de ce pays, l'est de tout autre. Si le clergé d'Allemagne avait été ce qu'il doit être, ses évêques des Charles Borromée, ses prêtres des Vincent de Paul; si les uns et les autres n'avaient pas oublié que les biens de l'Église sont le patrimoine des pauvres, la rançon des captifs, la ressource de toutes les bonnes œuvres, en particulier de la propagation de la foi, ces biens n'auraient pas tant provoqué les déclamations des hérésiarques ni la cupidité des princes. L'Allemagne, unie à l'Église de Dieu, fût demeurée une avec elle-même, au lieu de se diviser et se fractionner, et la moitié de sa population s'égarer

longtemps, réclamaient une main forte pour les remettre en leur premier état et pour les défendre contre les armes des sectaires. Mieux que tout autre, Léopold-Guillaume pouvait répondre à ces besoins des églises d'Allemagne. Prince plein de bravoure et excellent administrateur, il était de plus un fervent chrétien et un pieux évêque. Tous les contemporains, amis et ennemis, ont rendu un hommage unanime à sa haute piété et à ses solides vertus. Les souverains pontifes eux-mêmes ont confirmé ces éloges dans des brefs adressés à ce prince, où ils le chargeaient de gouverner et de défendre les nombreuses églises confiées à ses soins. Léopold-Guillaume n'avait rien tant à cœur que de remplir cet important devoir.

On voit avec quelle attention il choisissait pour exercer à sa place les fonctions épiscopales, des hommes savants, pieux et zélés; avec quelle exactitude il exigeait d'eux, chaque année, un compte fidèle de l'état de ces diocèses; et enfin avec quelle générosité il pourvoyait aux nécessités spirituelles et temporelles des populations dont il était le pasteur et le père. S'il ne put, comme il le souhaitait, résider toujours dans la ville de Passau dont il avait adopté l'église pour son épouse spéciale, il y revenait le plus souvent possible, et quand les affaires de l'Empire l'arrachaient à son diocèse, il ne cessait de fatiguer par ses lettres son frère, Ferdinand III, pour qu'il lui fût permis de retourner au milieu de son cher troupeau. Il paraîtra peut-être singulier de trouver quelquefois Léopold-Guillaume à la tête des armées; mais il faut se rappeler que ce prince, qui n'a jamais été ordonné prêtre, était grand maître de l'ordre Teutonique, et que, suivant les statuts de cet ordre militaire, il avait fait le vœu de consacrer sa vie à la défense de l'Église catholique. Il faut observer aussi que jamais on ne voulut permettre à l'archiduc de recevoir les ordres sacrés, afin que dans le cas où son frère unique, Ferdinand, viendrait à mourir, il pût succéder à l'empire, et aussi afin qu'il pût au besoin commander les armées qui avaient en lui une grande confiance. « Ce prince, écrit le protestant Coxe, a figuré avec distinction parmi les grands capitaines qui se sont signalés sous le règne de son frère. » A la mort de Ferdinand III, ajoute le même historien, plusieurs électeurs offrirent la couronne impériale à Léopold-Guillaume qui la refusa et la fit passer sur la tête de son neveu Léopold Ier. « Ce prince qui ne s'était engagé qu'à regret dans la carrière « de la politique et des armes, s'empressa de quitter les affaires pour rentrer « dans le sein de cette retraite, qui, dès sa jeunesse, avait été l'objet constant de « ses vœux. Il mourut en 1662. » (Coxe, *Histoire de la maison d'Autriche*, t. 3, c. 56.) — (Note des éditeurs.)

dans l'hérésie pour des siècles. Puisse cette cause première et profonde des malheurs de l'Allemagne devenir de nos jours une cause de salut et de bénédiction !

Mais revenons à la seconde période de la guerre de Trente ans. Après la destitution de Wallenstein, en 1630, le comte de Tilly, qui eût mieux aimé se retirer dans un cloître, fut chargé du commandement général de l'armée catholique. Le 3 avril 1631, le roi de Suède emporte d'assaut et livre au pillage la ville de Francfort-sur-l'Oder. Tilly, qui avait fait investir Magdebourg dès le mois de décembre 1630, l'assiége dans les formes vers la fin de mars 1631 : bien des fois il écrivit de la manière la plus pressante aux habitants et aux magistrats de la ville, au commandant suédois, à l'administrateur intrus de l'archevêché, le margrave Christian-Guillaume de Brandebourg, de se soumettre à l'autorité de l'empereur et de prévenir les horreurs d'un assaut ; les assiégés, qui comptaient sur le prochain secours du roi de Suède, répondirent toujours d'une manière évasive : le trompette que Tilly leur avait envoyé le dix-huit mai, ils ne le renvoyèrent que le vingt, dans la persuasion que les assiégeants ne tenteraient pas d'assaut dans l'intervalle. Ce fut précisément le dix-huit que le général bavarois Pappenheim proposa l'assaut dans le conseil de guerre : Tilly, qui souhaitait conserver la ville, n'y consentit qu'à regret. Le dix-neuf, pour rassurer les habitants, il fit retirer quelques canons des fossés, comme pour aller au-devant de l'armée suédoise. Le vingt, au lieu de donner le signal de l'attaque, il convoque un nouveau conseil de guerre, qui dure deux heures. L'attaque est résolue : Tilly différerait encore, espérant que son trompette rapporterait une réponse qui épargnerait la ville, ou qu'à la vue du danger les assiégés hisseraient le drapeau de la soumission. Mais Pappenheim, craignant un nouveau contre-ordre, se met à la tête de ses régiments, monte à l'assaut et pénètre dans la ville avant que le reste de l'armée se soit ébranlé. L'armée impériale n'était pas composée uniquement de catholiques : il s'y trouvait beaucoup de luthériens de Misnie et d'ailleurs ; un corps des assaillants était commandé par un prince luthérien, le duc Adolphe de Holstein : ils ne montrèrent pas moins de fureur que les Wallons et les Croates. Car les habitants se défendirent, tirèrent sur eux du milieu de leurs maisons ; on se battit dans les rues pendant deux heures ; Pappenheim eut mille hommes tués ; la mêlée fut horrible, surtout lorsque le reste de l'armée eut pénétré dans la ville par les trois autres côtés : bientôt le feu éclata en plusieurs quartiers à la fois, la ville entière ne fut qu'un vaste incendie et puis un amas de ruines. Le feu n'épargna que la cathédrale, le monastère de Notre-Dame et

cent trente-neuf cabanes de pêcheurs, sur le bord de l'Elbe : la cathédrale fut préservée par les soldats impériaux. Lorsque Tilly s'avança dans les rues jonchées de cadavres et parmi les débris encore fumants, il fondit en larmes, assura la vie sauve au reste des habitants, leur fit donner à manger, et accabla de reproches la garnison prisonnière, de ce qu'elle ne s'était pas mieux défendue. Car il avait un grand regret de la perte de Magdebourg, dont il comptait faire sa place de guerre sur l'Elbe, et dont, pour cette raison entre autres, il avait tant cherché à prévenir la ruine ¹.

C'est ainsi que le protestant Menzel nous retrace la conduite du comte de Tilly dans cette circonstance mémorable, d'après les faits et les monuments certains de l'époque. Il prouve en particulier que les sentiments et les paroles atroces que lui prêtent les historiens modernes, à la suite de Schiller, sont démentis par les faits et les monuments, et que cette imputation n'a d'autre source qu'un recueil incertain d'anecdotes militaires, intitulé *le Soldat suédois*, qui encore ajoute ces mots : *Si cela est vrai*, et que Schiller et autres ont copié, mais en supprimant l'addition dubitative ². En général, le protestant Menzel observe que Schiller a écrit sa *Guerre de trente ans* plus en poète qu'en historien ; qu'il présente les protestants du dix-septième siècle, non tels qu'ils étaient, mais tels qu'il lui plaît de les imaginer, et cela parce qu'il méconnaît complètement le caractère intime des doctrines qui étaient alors en opposition ³.

Le margrave Christian de Brandebourg, administrateur intrus de l'archevêque, avait été fait prisonnier de guerre à la prise de Magdebourg. Il fut conduit à Wolfenbuttel, puis par Ingolstadt et Vienne à Neustadt, où, un an après, il se réunit publiquement à l'Église catholique. Il exposa les motifs de cette démarche à tout le monde, dans un écrit latin intitulé *Miroir brandebourgeois de la vérité*. « Zélé luthérien et instruit à fond dans les dogmes de sa confession, ce n'était point par la persuasion d'autrui, mais uniquement par ses propres efforts à vouloir convaincre d'erreur les dogmes catholiques, qu'il était arrivé à se déclarer pour une religion que jusqu'alors il avait toujours tenue pour antichrétienne. Un petit livre du Jésuite Élias Schiller, intitulé *Fondement de la vérité catholique*, lui avait été donné en présent, avant qu'il sortit du quartier général ; il l'avait lu pour passer le temps, et dans l'espoir d'y trouver matière contre les enseignements catholiques, au sujet desquels il eut souvent des discussions pendant sa captivité. Le seul argument de cet opuscule, que l'Église, à qui a été promise la perpétuelle assistance de Dieu et

¹ Menzel, t. 7, c. 17. — ² *Ibid.*, t. 7, p. 304, note. — ³ *Ibid.*, t. 6, préface.

du Saint-Esprit, n'a jamais pu cesser d'être la véritable, lui avait fait naître de si grandes difficultés, qu'il en tomba dans une profonde mélancolie. Alors il se souvint comment, durant le siège de Magdebourg, il avait prié Dieu de tout son cœur qu'il ne permît pas que le sang de tant de Chrétiens fût répandu, ni tant d'âmes précipitées dans la perdition temporelle et éternelle, et comment enfin il avait demandé la délivrance de cette ville, comme une marque que Dieu avait pour agréable la troupe orthodoxe des *évangéliques*. Peu après arriva une ruine semblable à la ruine de Troie et de Jérusalem. Il ne présumait en porter aucun jugement; mais la pensée lui vint d'elle-même que par là Dieu voulait lui faire entendre quelque chose. »

Dans cette disposition, étant à Ingolstadt, il devint accessible aux exhortations d'un Jésuite, le père Stallhouse, que lui présenta le jeune comte Tilly, gouverneur de la ville. Précédemment il avait une telle idée des Jésuites, qu'il eût mieux aimé avoir pour compagnon le loup ou même le diable; maintenant, après avoir vaincu la première répugnance, il en aima d'autant plus l'homme aux manières prévenantes, qui parlait sur divers sujets avec intelligence et modération. Le discours étant venu sur la religion, le père émit cette pensée : « Si l'Église catholique enseignait réellement ce que lui imputent les protestants, je serais le premier à l'abandonner. » Des évêques et de savants ecclésiastiques qui le virent ensuite à Vienne et à Neustadt achevèrent le changement de sa croyance. Quand il eut fait sa profession de foi, il reçut sa liberté comme prisonnier de guerre. Il demeura, toutefois, dans les pays héréditaires d'Autriche, dans un domaine qu'il acheta en Bohême, et où il mourut le 1^{er} janvier 1665 ¹.

L'électeur luthérien de Saxe et l'électeur calviniste de Brandebourg s'étant détachés du chef de l'Empire pour se joindre au roi de Suède, il y eut, le 17 septembre 1631, une grande bataille près de Leipsick : Tilly et Pappenheim y furent défaits; les Saxons pénètrent en Bohême, Gustave-Adolphe en Bavière; le 5 avril 1623, Tilly est blessé grièvement d'un boulet de canon sur le Lech, et meurt le 30 à Ingolstadt, âgé de soixante-treize ans, d'une vertu austère et plus que monastique, dit le protestant Menzel. Il ne fut point marié, ne but jamais de vin, ne toucha jamais de femme, estimait si peu les titres et les dignités, qu'il empêcha lui-même l'expédition du diplôme de prince qu'on lui destinait, et qu'après de si bonnes occasions de s'enrichir, que d'autres surent si bien mettre à profit, il ne

¹ Menzel, t. 7, c. 17.

laissa qu'une fortune médiocre, qui approchait plus de la pauvreté que de la richesse ¹.

Gustave-Adolphe, après sa victoire de Leipsick, aspirait au titre d'empereur : la plupart des princes protestants passèrent de son côté. A Augsbourg, il se fit prêter serment de fidélité par la ville : il faillit être tué d'un boulet, au siège d'Ingolstadt, qu'il fut obligé de lever. A Munich, il entendit l'office protestant au château, et, le jour de l'Ascension, assista à l'office catholique dans la grande église ; il s'entretint avec des Jésuites et des Capucins d'une manière si affable, qu'il excita la jalousie des protestants. Wallenstein, rappelé au commandement de l'armée impériale, se réunit au duc de Bavière ; Gustave-Adolphe attaque le camp de Wallenstein, mais est repoussé. Le 16 octobre 1632, bataille de Lutzen en Saxe, entre Gustave-Adolphe d'une part, Wallenstein et Pappenheim de l'autre. Gustave est tué au commencement de la bataille, à l'âge de trente-huit ans. Pappenheim meurt de ses blessures. Frédéric V, ancien électeur palatin, cause première de toutes ces guerres et révolutions, meurt le 29 novembre, treize jours après Gustave, à l'âge de trente-six ans, après avoir mené une vie errante et fugitive depuis sa sortie de Prague, après avoir vu son fils aîné périr à ses yeux dans un naufrage, à Harlem : sa femme Élisabeth lui survécut trente ans, pendant lesquels elle vit son frère, le roi d'Angleterre, Charles I^{er}, périr sur l'échafaud.

Après la mort de Gustave-Adolphe, le chancelier de Suède, Oxenstiern, appuyé par la France ou Richelieu, fut l'âme de l'Allemagne protestante, le duc Bernard de Saxe-Weimar en fut le bras, l'électeur de Saxe en fut quelque temps la tête. Les Saxons et les Suédois pénètrent en Silésie ; les premiers font éprouver une grande défaite aux impériaux à Lignitz, 13 mai 1634 ; mais le 4 septembre, le roi Ferdinand de Hongrie, fils de l'empereur, défait encore plus complètement à Nordlingue les deux généraux de l'armée suédoise, Weimar et Horn. Ce dernier, avec trois généraux et six mille hommes, est fait prisonnier ; Weimar échappe avec peine au même sort. Plus de douze mille des vaincus jonchent de leurs cadavres le champ de bataille ; les débris de l'armée s'enfuient dans une déroute complète, abandonnant quatre mille voitures et quatre-vingts pièces de canon, et ne se rallient qu'à Heilbronn et Francfort. L'électeur de Saxe incline à faire la paix avec l'empereur et à chasser les Suédois d'Allemagne : la paix se conclut définitivement avec l'empereur, à Prague, le 30 mai 1635. Plusieurs princes protestants y ac-

¹ Menzel, p. 317.

cèdent. Ferdinand II, après avoir fait élire roi des Romains, en 1632, son fils Ferdinand III, déjà roi de Bohême et de Hongrie, tombe malade et meurt le 22 février 1637, en la cinquante-neuvième année de son âge. Il protesta sur son lit de mort que dans toutes ses actions, il n'avait eu devant les yeux que la gloire de Dieu et le bien de l'Église, et qu'il voulait persévérer jusqu'à la fin dans ces dispositions ; mais qu'il savait bien que la grâce de Dieu était nécessaire pour être sauvé, et que malheur à celui qui croirait n'en avoir pas besoin. D'après le tableau de ses vertus, tracé par son confesseur, c'était un des meilleurs hommes qui aient jamais été assis sur le trône : tendre et fidèle époux, bon père et maître indulgent, accessible au dernier de ses sujets, riche en compassion et en secours pour tous les malheureux ; infatigable, comme souverain, dans l'accomplissement de ses devoirs, humble et modeste dans la prospérité, constant dans l'adversité, et si peu attaché à son sens, qu'il avait pris pour règle, quand les membres de son conseil d'État étaient d'un autre sentiment que lui, de faire conclure d'après leurs voix. On trouva même écrit de sa main : Je hais dans le conseil les chiens muets ; ceux-là ne me plaisent point, qui se laissent aller à un avis par considération d'autres personnes : mais j'aime ceux qui exposent leur opinion franchement, ouvertement, cordialement, avec la modestie convenable. Son principe était que le but de la vraie prudence et de la vraie politique est uniquement de conserver la gloire de Dieu et de l'étendre ; qu'il faut viser avant tout à ce qu'on n'y porte aucun préjudice, et pourvoir au reste seulement après ¹. Il y a des politiques qui pensent différemment ; c'est qu'il y a deux esprits et deux sagesse, comme nous avons vu : une sagesse d'en haut et une sagesse d'en bas. Voici la seconde.

Pour empêcher que la paix de Prague ne fût acceptée par toute l'Allemagne, le Suédois Oxenstiern et l'Allemand Bernard, duc de Weimar, concluent, l'an 1635, un traité avec la France ou Richelieu pour perpétuer la guerre. Bernard la continue en Lorraine, avec les ravages que nous avons vu cicatriser par Vincent de Paul : il comptait, avec l'appui de la France, s'emparer de la Lorraine et de l'Alsace, et s'en faire un État indépendant. Après quelques succès contre les impériaux, il meurt de la peste à Brisach, le 18 juillet 1639, et la France s'empare de ses conquêtes et de son armée.

Les calamités que nous avons déplorées en Lorraine s'étendirent plus ou moins à toute l'Allemagne. Toutes les nations de l'Europe semblaient s'y être donné rendez-vous pour y exercer plus de rava-

¹ Lamormain, *De virtut. Ferdinandi II.* — Menzel, t. 8, c. 2.

ges. On espérait d'abord que le vainqueur de Nordlingue, Ferdinand III, chasserait promptement les étrangers de tout le pays : il resta dans l'inaction par suite de la goutte. Ses nombreux généraux ne se distinguèrent à peu près que par leurs défaites. Il nomma généralissime son frère Léopold, le même qui cumulait sur sa tête tant d'évêchés et d'abbayes, et qui, dans la réalité, était un excellent ecclésiastique, d'une piété, d'une chasteté, d'une modestie exemplaires. Comme général, il eut d'abord quelques succès, chassa les ennemis de la Bohême, mais fut battu en Saxe l'an 1642, et reprit les fonctions d'évêque. Les avantages militaires furent généralement du côté des Suédois, sous les généraux Bannier, Torstenson, Wrangel et Kœnigsmarck. Outre les armées allemandes d'Autriche, de Bavière, de Saxe, etc., il y avait deux armées étrangères, celle des Suédois et celle des Français, qui eut pour chef en dernier lieu Turenne. « Par là, dit Menzel, la guerre prit pour les Allemands un caractère aussi funeste que honteux. Car, pour comble d'opprobre, ces armées étrangères étaient composées en plus grande partie d'officiers et de soldats allemands; elles parcouraient l'Empire dans toutes les directions, rançonnant et maltraitant le peuple, sans autre but que de nourrir et d'occuper la troupe. Ce serait une peine infructueuse de vouloir suivre en détail ces expéditions dévastatrices; elles ressemblaient aux expéditions par lesquelles, deux siècles auparavant, les Hussites avaient visité les provinces allemandes, avec la seule différence qu'on ne brûlait plus de prêtres, mais que l'on commettait tous les crimes de la rapacité, de la débauche, de la cruauté et du meurtre sur les hommes, les femmes et les enfants sans défense. Ces crimes montèrent à tel point, que le général suédois Bannier avouait que ce ne serait pas une chose étonnante si, par la permission de Dieu, la terre s'entr'ouvrait pour engloutir de si abominables forfaits. La Poméranie, le Brandebourg, la Saxe, la Thuringe, plus tard et pour la seconde fois la Silésie, la Bohême et la Moravie, furent les principaux théâtres de cette dévastation ¹. »

Cependant, dès 1636, le pape Urbain VIII, pénétré de douleur à la vue de tant de calamités, surtout depuis que la guerre eut éclaté entre l'Autriche et la France, envoya le cardinal Ginetti à Ratisbonne, en qualité de légat pour procurer la paix. Grâce aux efforts du légat, on désigna la ville de Cologne pour les négociations. Mais quatre ans se passèrent en difficultés préliminaires : au lieu de Cologne et de Lubeck, on se décida pour Osnabruck et Munster. En attendant, les maux de la guerre continuaient, s'accroissaient même. Dans les

¹ Menzel, t. 8, c. 3, p. 33.

commencements de Gustave-Adolphe, les Suédois gardaient une exacte discipline ; mais bientôt ils devinrent comme les autres, et pires encore. Voici le tableau que trace Menzel de l'état de l'Allemagne à cette époque.

« Pendant que des années se consumaient dans les seuls préliminaires des négociations, et qu'ensuite les négociations elles-mêmes reculaient plutôt qu'elles n'avançaient, il régnait une telle famine dans la Saxe, la Hesse, sur le Rhin et en Alsace, qu'on ne dédaignait pas la chair de la voirie, qu'on détachait les pendus de la potence, qu'on bouleversait les cimetières, que le frère mangeait le cadavre de sa sœur, la fille le cadavre de sa mère, que des parents égorgeaient leurs enfants, et que des bandes entières se réunissaient pour faire la chasse aux hommes comme à des bêtes fauves. Cette famine était la conséquence naturelle de la dévastation méthodique des pays, que pratiquaient les armées à leur passage, pour ôter à leurs adversaires tout moyen d'y subsister. Main en main avec la famine arrivaient les maladies contagieuses, et les soldats eux-mêmes y succombaient par milliers. Pires que cette calamité étaient les horreurs que les pauvres gens avaient à souffrir lorsque les hordes d'une soldatesque indisciplinée et abrutie dans les expéditions de tant d'années entraient dans les villages ou dans des villes sans défense. Là on rôtissait des gens à des feux allumés ou dans des fours, on leur crevait les yeux, on leur faisait sauter la tête en la serrant avec une vis, on leur taillait des lanières sur le dos, on leur coupait le nez et les oreilles, les bras et les jambes, les mamelles aux mères qui allaitaient leurs enfants ; on leur fourrait de la résine et du soufre sous les ongles et dans les ouvertures du corps, puis on y mettait le feu ; on leur faisait couler dans le gosier du jus de fumier et de l'urine ; on entaillait la plante des pieds, on y répandait du sel ; on mutilait les hommes, on les attachait à la queue des chevaux, on les faisait servir de but au tir ; on arrachait les enfants aux pères et mères, on les coupait en lambeaux, on les jetait contre la muraille, on les embrochait à des lances et on les faisait rôtir ; on déshonorait, puis bien souvent on mutilait et égorgeait les femmes et les filles sous les yeux de leurs maris et de leurs parents, sur les grands chemins et dans les églises où elles s'étaient réfugiées. L'an 1633, les troupes de Wallenstein ayant livré aux flammes une ville de Silésie, poussèrent devant eux les femmes nobles et bourgeoises comme un troupeau de bêtes, et plusieurs nuits de suite les forcèrent à danser nues avec leurs officiers. Des contrées entières, s'écrie un auteur contemporain, gisent là comme des cadavres privés de sang ; les habitants sont immolés par la

faim, la misère et des souffrances de toute espèce ; où se pressait autrefois une foule joyeuse, là se trouve une morne solitude ; à la place des brillantes moissons, l'œil ne découvre que de chétives mauvaises herbes. Toutes les grandes routes sont assiégées de brigands ; le marchand, le voyageur n'osent plus s'avancer d'un lieu à un autre. Et cette misère, cette désolation, cette ruine, c'est nous-mêmes qui les avons attirées sur nous ; ces fléaux de Dieu, nous les avons mérités par l'hypocrisie, qui feint de vouloir l'honorer, mais qui, dans le vrai, cherche à le tromper. C'est ainsi que le tranchant du glaive se tourne contre nous, et que pour nos vices et nos péchés nous sommes poursuivis par les furies, les flammes, les vengeances de toute sorte, les terreurs paniques, et tout ce qu'on peut jamais imaginer et exprimer de malheurs. — Quiconque témoigne de l'inclination pour la paix, passe pour un indifférent ou un traître ; et c'est devenu comme un principe fondamental, qu'il faut servir à toujours et comme esclave les Autrichiens ou les étrangers, et même quiconque a la force en main ¹. »

Tel est le tableau que le protestant Menzel nous retrace de l'Allemagne d'après les auteurs contemporains. Nous ne nous souvenons pas d'avoir rencontré dans l'histoire humaine quelque chose de plus effroyable. Cependant, si le luthéranisme, si le calvinisme est vrai ; si l'homme n'a plus de libre arbitre, si Dieu fait en nous le mal comme le bien ; si, plus on pèche, plus on est saint, pourvu qu'on ait foi à son propre salut ; si chacun n'a d'autre règle de sa conscience que soi-même, il n'y a rien à dire à ces hordes incendiaires et anthropophages, leurs actions sont des actions divines, elles se montrent elles-mêmes les parfaits disciples de Luther et de Calvin.

Au milieu des sanglantes atrocités qu'une soldatesque abrutie exerçait sur l'Allemagne divisée, le protestant Menzel signale une atrocité plus grande encore dans les juges qui, partout où la guerre laissait quelque relâche, livraient aux flammes, avec des formes juridiques, des milliers de personnes, hommes, femmes, enfants, comme sorciers et sorcières. Cette propension à supposer des pactes avec le diable, qu'on ne remarque point dans les pays si catholiques de l'Espagne et de l'Italie, paraît avoir été, de temps immémorial, très-commune en Allemagne. Charlemagne, dans son capitulaire pour la Saxe, défend, sous peine de mort, aux gens du peuple de saisir de prétendues sorcières et de les livrer au feu. La réformation, avec sa croyance au pouvoir matériel du diable sur les hommes et sur la terre, fortifia dans l'esprit de ses sectateurs la tendance à

¹ Menzel, t. 3, c. 4, p. 51-54.

poursuivre les sorciers, et augmenta le nombre des victimes; car les catholiques ne voulurent pas rester en arrière des protestants dans cette guerre contre le diable. Depuis le commencement de la guerre de Trente ans, le nombre des victimes monta plus haut encore, et les procédures furent dirigées contre les classes supérieures de la société. Presque toutes les provinces d'Allemagne fournissent des documents d'après lesquels, pendant tout le dix-septième siècle, des multitudes d'hommes et de femmes furent brûlés pour sortilège, souvent à si peu d'intervalle, qu'on en compte plusieurs centaines par année. Les accusations générales, ainsi que les aveux extorqués par la torture, portaient que, dans des lieux, des forêts et des montagnes écartés, on avait célébré des fêtes nocturnes de débauche avec le diable et ses ministres. Ni état ni âge n'étaient épargnés; dans plusieurs pays sévèrement catholiques, par exemple à Bamberg et à Wurtzbourg, des ecclésiastiques furent condamnés et exécutés, comme ayant pris part à ces fêtes : non-seulement des garçons et des filles d'un âge mûr, mais des enfants impubères, furent brûlés comme complices de leurs parents, sinon comme progéniture infernale issue d'un commerce avec des diables, ainsi qu'on fit plus tard, en d'autres lieux, à des enfants à la mamelle.

Une croyance et des poursuites si générales et si durables devaient avoir une cause réelle, fût-elle autre que celle qu'on croyait alors. Des savants ont cherché quelle put être naturellement cette cause : voici celle qui leur paraît la plus probable. Chez les anciens peuples de la Germanie, il y avait des fêtes populaires, semblables aux orgies nocturnes des Grecs et des Romains en l'honneur de Bacchus, dans lesquelles Horace nous dépeint Bacchus, à l'écart dans les montagnes, enseignant ses chants secrets aux nymphes et aux satyres, qui les exécutent par des danses ¹ : ces fêtes s'étaient conservées dans plus d'une province d'Allemagne : une société fort étendue de scélérats, aidés de quelques femmes de perdition, y auront rattaché des dispositions et des mesures, pour attirer à ces orgies nocturnes de jeunes femmes et filles, et y abuser d'elles déguisés en diables. Il paraît aussi que les libertins attiraient leurs victimes à des rendez-vous particuliers dans des maisons, où, sous le masque d'un démon élégant et vêtu en cavalier, ils triomphaient aisément de leur vertu chancelante. Menzel souhaite que cette explication puisse s'appliquer à la plupart des cas; mais il pense que le plus grand nombre des aveux faits en justice n'est dû qu'à la violence et à la crainte de la torture.

¹ Od., l. 1, 1, 31, et 19, 1-4.

Vers la fin du quinzième siècle, 1489, Ulric Molitor, docteur en droit pontifical à Padoue, adressa un livre à l'archiduc Sigismond de Tyrol, où il combattait la croyance au pouvoir du diable pour opérer les prétendus sortilèges. Mais les universités et les magistrats furent d'une opinion contraire, et continuèrent pendant un siècle et demi à torturer et à brûler. Le protestant Benoît Carpzow, mort en 1666, dont les décisions en droit ecclésiastique et pénal étaient si estimées, qu'on l'appelait le Législateur de la Saxe, soutenait encore qu'on devait punir sévèrement non-seulement les sorciers, mais encore ceux qui nient la réalité des pactes avec le diable ; et Jean-Henri Pott, célèbre professeur d'Iéna, y fit imprimer, l'an 1689, un écrit : *Du commerce abominable des sorcières avec le diable*. Au contraire, et c'est la remarque du protestant Menzel, ce furent des prêtres catholiques qui, pendant que tous les autres se taisaient, élevèrent la voix contre la déraison et l'inhumanité des procédures contre les sorciers et les sorcières : dans le seizième siècle, Cornélius Laos, à Mayence, mort en 1593 ; et dans le dix-septième, les Jésuites Adam Tanner, mort en 1632, et Frédéric Spée. Tanner écrivain polémique que les auteurs protestants n'ont pas épargné, proposa dans une œuvre de théologie de modérer les procédures ; ce qui irrita tellement les juges de sorcellerie, que, s'ils avaient pu s'emparer de sa personne, ils lui auraient fait éprouver à lui-même la torture et ses suites. Le second, né l'an 1595, dans le Palatinat, de la famille noble de Spée de Langenfeld, maintenant élevée au rang de comtes, dévoila, dans un ouvrage spécial, l'an 1631, la complète absurdité de la procédure, avec une telle évidence, qu'elle devait frapper l'œil le plus prévenu, pour peu qu'il voulût voir. A l'âge de vingt ans, Spée était entré chez les Jésuites, et reçut à Wurtzbourg, où il se trouvait en 1627 et 1628, la commission de préparer à la mort environ deux cents personnes, ecclésiastiques, nobles, fonctionnaires, bourgeois, et même des enfants de l'un et de l'autre sexe, qui furent conduites au bûcher. Dans les entretiens avec ces malheureux, il acquit la conviction qu'ils étaient tous innocents, et que ce n'étaient que les tourments de la question qui leur avaient extorqué un aveu contraire. Ils se confessaient d'abord sorciers et sorcières, crainte d'être remis à la torture ; mais, quand ils eurent pris confiance, ils lui déclarèrent tout l'opposé, et protestèrent de leur innocence avec des larmes brûlantes. L'impossibilité de faire usage de ces communications sans exposer de nouveau ces pauvres gens aux douleurs de la torture, auxquelles ils échappaient par le bûcher, le remplit d'un tel chagrin, que, quoi qu'il fût encore jeune, ses cheveux devinrent tout blancs. L'exposé

qu'il nous fait de la procédure, d'après sa propre expérience, nous présente l'état social d'alors sous une forme qui fait véritablement frémir. La stupidité superstitieuse du peuple, la criminelle conduite des juges, et l'insouciance avec laquelle les princes livraient la propriété, l'honneur et la vie de leurs sujets, au cupide arbitraire de leurs employés subalternes et à la cruauté des bourreaux, forment dans l'histoire de l'humanité un si sombre tableau, qu'auprès de lui les duretés du despotisme ture et les horreurs de la révolution française perdent presque leur ombre ¹.

Ce tableau de l'état social, que le protestant Menzel a tiré des archives provinciales de l'Allemagne, convient sans aucun doute à l'Allemagne, d'où il est tiré; mais nous ne voyons pas qu'il puisse s'appliquer à la France, ni surtout à l'Espagne et à l'Italie; car, dans ces derniers pays surtout, nous n'avons vu rien de semblable: au contraire, tandis que l'Allemagne se déchirait, s'ensanglantait, se brûlait de ses propres mains, nous avons vu l'Italie et l'Espagne cultiver, au milieu des fêtes, les lettres, les sciences et les arts. Un problème à résoudre, serait de savoir si l'inquisition d'Espagne et d'Italie ne serait pas pour quelque chose dans cette différence. Toujours est-il que jamais leurs plus grands ennemis n'ont reproché aux inquisiteurs les procédures que suivaient les juges ordinaires d'Allemagne, avec l'approbation des universités allemandes, et sur lesquelles le Jésuite Frédéric de Spée s'est efforcé d'éveiller leur conscience, mais sans beaucoup d'espoir. Il disait dans sa préface: « J'ai dédié mon livre aux magistrats de Germanie; mais à ceux qui ne le liront pas, non à ceux qui le liront. La raison, c'est que les magistrats qui ont assez de conscience pour penser devoir lire ce que je dis ici des causes des sorcières, ont déjà ce pourquoi il fallait lire ce livre, savoir le soin et l'attention pour bien connaître ces causes; ils n'ont donc pas besoin de le lire pour y prendre ce qu'ils ont déjà. Mais ceux qui sont d'une telle incurie, qu'ils ne liront ces choses ni ne s'en soucieront, ceux-là ont un extrême besoin de lire tout cela, afin d'y apprendre à être soigneux et attentifs. Que ceux-là donc lisent, qui ne liront pas; et que ceux qui liront ne lisent pas même ². » Ces paroles du Jésuite furent vérifiées par le fait. De tous les princes d'Allemagne, l'archevêque de Mayence profita seul de son écrit: ailleurs les mêmes procédures continuèrent encore un demi-siècle.

Cependant les efforts du chef de l'Église pour amener la paix ne restèrent pas sans fruit; la paix se fit enfin, mais aux dépens de l'Église. Elle fut signée à Munster le 24 octobre 1648, et mise à exé-

¹ Menzel, t. 8, c. 5. — ² *Ibid.*, p. 71, note.

cution le 26 juin 1630, par le licenciement des armées. La grande difficulté fut de satisfaire l'appétit des princes luthériens et calvinistes pour les biens de l'Église catholique. Le plus affamé était le nouvel électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, à qui les Suédois prenaient une partie de la Poméranie : pour le contenter, on lui jeta les évêchés de Magdebourg, Halberstadt et Camin; on eut même la générosité d'y joindre l'évêché de Minden. Quand on pense qu'un moine apostat de la même famille avait déjà volé le duché ecclésiastique de Prusse, on ne trouvera pas dans l'histoire une maison qui se soit enrichie plus adroitement par des vols d'églises que la maison de Brandebourg : aussi est-elle devenue le chef et le modèle de l'Allemagne protestante. La maison de Brunswick eut l'évêché d'Osnabruck, les abbayes de Wakenried et de Groningue avec un bien enlevé à l'évêché de Halberstadt. Le petit duc de Mecklembourg eut pour sa part les évêchés de Schwérin et de Ratzenbourg avec quelques bailliages dérobés à l'ordre de Saint-Jean. Hesse-Cassel eut la riche abbaye de Hirsfeld, avec quelques autres domaines et une grande somme d'argent. On dirait les soldats de Pilate, au pied de la croix se partageant les vêtements de celui qu'ils viennent de dépouiller et de crucifier.

Mais les princes luthériens et calvinistes d'Allemagne avaient volé bien autre chose depuis la pacification religieuse de Passau, 1553, et contre la teneur de cette pacification. C'est même parce que Ferdinand II avait parlé de restituer ces rapines de soixante-dix ans, qu'ils appelèrent les Français et les Suédois à ravager l'Allemagne avec eux. Il fallait donc apaiser leurs scrupules. En conséquence, on leur accorda, ou plutôt ils s'accordèrent à eux-mêmes une indulgence plénière pour tous leurs vols jusqu'en 1624, qui fut déclarée année normale, après laquelle ils promirent de ne plus voler, comme ils avaient promis de ne plus voler après 1553. Le Pape protesta contre cette apothéose séculière du vol et du brigandage : on n'eut aucun égard à la protestation du Pape. Cependant il fit toujours bien de la faire ; car, supposé qu'un jour les populations allemandes, devenues révolutionnaires et communistes, en usent avec les riches et les princes comme leurs princes en ont usé avec l'Église, il y aura toujours sur la terre un homme qui, ayant protesté contre la première injustice, pourra légitimement protester contre la seconde, et rappeler à tous cette sentence : C'est la justice qui élève une nation, et le péché qui perd les peuples. Et cet homme, c'est le Pape.

Nous avons vu les populations diverses de l'Espagne, après avoir expulsé les Mahométans par une guerre de huit siècles, se réunir en un seul peuple, chercher la route maritime de l'Inde et de la Chine,

trouver sur son chemin un nouveau monde, avec les empires du Mexique et du Pérou, et des îles sans nombre. Nous avons vu dans le même temps les populations diverses de l'Allemagne, unies jusqu'alors en un seul peuple, en un seul empire, se diviser à la voix d'un moine, aider leurs princes à briser l'unité nationale, et plus encore l'unité religieuse, dans l'espoir d'augmenter les richesses matérielles, les libertés politiques et religieuses de chaque province. Après plus d'un siècle de révolutions et à la suite de trente ans de guerre civile, voici comment les diplomates de Munster et d'Osnabruck réglèrent la part des bonnes populations allemandes. 1° Les bourgeois et les paysans avaient compté s'enrichir de la dépouille des églises et des monastères : ces biens sont réservés aux enfants des princes et des nobles, le fils du roturier n'a plus rien à y prétendre. 2° Les bons gens de luthériens comptaient, sous le nom de réforme, voir des évêques, des prélats plus zélés, prêchant de parole et d'exemple : ils auront pour évêques et pour prélats des princes, des nobles, des officiers civils et militaires, qui, contents de percevoir les revenus, ne songeront pas même à étudier un mot de théologie. 3° Ces bons Allemands, habitués à leurs diètes provinciales et leurs assemblées communales, comptaient augmenter leurs libertés civiles et politiques : les unes et les autres seront confisquées au profit du prince. 4° Dans leur bonhomie, luthériens et calvinistes espéraient du moins conserver leur liberté pleine et entière de religion et de conscience : le traité de Westphalie décide, d'après l'usage, que le droit de réformation appartient exclusivement au prince, que c'est à lui seul à régler la créance de ses sujets, quand et comme il lui plaît, et que les sujets n'ont d'autre alternative que d'adopter la religion variable du prince ou de quitter le pays. C'est à quoi se réduit la part que le congrès de Westphalie a faite aux populations protestantes de l'Allemagne¹ : nous ne croyons pas que l'histoire puisse en offrir qu'on ait dupées d'une manière plus complète, ni qui soient si longtemps à s'en apercevoir.

Il fut statué généralement qu'on ne recevrait et ne tolérerait dans l'empire que les trois religions, le catholicisme, le luthéranisme et le calvinisme. Mais, quelque soin qu'on prit pour les faire vivre en bon voisinage, on sentait bien que c'était un état contre nature. On ne pouvait oublier ces paroles du Sauveur : « Qu'ils soient tous une même chose, comme vous, ô Père, êtes en moi et moi en vous, afin qu'ils soient un en nous, et que le monde croie que vous m'avez envoyé². » De là, dans les actes mêmes de la pacification, ces clauses

¹ Menzel, t. 8, c. 13. — ² Joan., 17, 21.

remarquables : « Jusqu'à ce que, par la grâce de Dieu, on se soit accordé sur les dissidences de religion ¹. Jusqu'à ce que les controverses de religion soient terminées par une composition amiable et universelle des partis ². Jusqu'à ce qu'on se soit autrement accordé sur la religion chrétienne ³. Jusqu'à la conciliation chrétienne du dissentiment de religion ⁴. Que si, ce qu'à Dieu ne plaise, on ne peut convenir amiablement sur les dissidences religieuses, cette convention ne laissera pas d'être perpétuelle, et cette paix de durer toujours ⁵. » Ces clauses et ces vœux, à quoi l'on ne fait point assez attention, représentent le traité de Westphalie comme n'étant qu'une pacification transitoire et préliminaire à une paix définitive, la paix et l'union des esprits et des cœurs dans la même foi, la même espérance et la même charité. C'est à cela que doivent travailler de part et d'autre tous les hommes de bien ⁶.

Quant à l'empire d'Allemagne, les princes allemands, dociles à la politique française, eurent soin d'en diminuer l'unité et la force. L'empereur ne fut plus guère que le chef nominal de l'Empire : il n'en pouvait plus régler aucune des affaires sans l'assentiment des états réunis en diète, et à la diète même la majorité des suffrages ne faisait plus loi dans les affaires religieuses. De sorte que l'Empire, dans son ensemble, paraissait un char magnifique, mais qui ne pouvait faire un pas, tandis que chaque prince, dans son domaine particulier, était maître absolu de la religion, de la conscience, des libertés politiques et civiles de ses sujets, et qu'il l'a été jusqu'à présent ⁷.

Quant aux dynasties catholiques d'Autriche et de Bavière, elles gardèrent leurs possessions et y maintinrent la restauration du catholicisme qu'elles y avaient procurée. Aussi depuis cette époque, les possessions des maisons d'Autriche et de Bavière ont elles été naturellement paisibles, tandis que les principautés protestantes ressentent toujours un ferment de révolution et d'anarchie. Le duc de Bavière fut confirmé dans sa dignité d'électeur et dans la possession du haut Palatinat. On créa un huitième électorat, dans le bas Palatinat, pour le fils de l'ex-électeur palatin Frédéric V.

L'Église de Dieu, en déplorant le sort des évêchés et des monastères de l'Allemagne septentrionale, livrés en proie et en récompense à l'hérésie, pouvait se consoler néanmoins de voir l'antique foi des saints Boniface, Kilien, Udalric, Léopold, Étienne, Wenceslas, Jean Népomucène, finalement consolidée dans la Bavière, la Franconie, le Tyrol, la Styrie, la Carinthie, les deux Autriches, la Hongrie, la Silésie, la Moravie, la Bohême.

¹ *Instrument. Osnab.*, art. 5, § 14. — ² § 25. — ³ § 31. — ⁴ § 48. — ⁵ § 14. —

⁶ Menzel, t. 8, c. 14. — ⁷ *Ibid.*, p. 247 et seqq.

Une autre consolation pour les catholiques, ce fut la conversion d'un grand nombre de personnes distinguées du protestantisme, et cela, observe le protestant Menzel, dans des circonstances, qui, loin de faciliter leur retour, le rendaient plus difficile. Plusieurs savants considérables dans des pays où le protestantisme non-seulement n'était pas opprimé, mais où il dominait seul, y renoncèrent avec perte de leurs emplois et de leurs liaisons de famille, perte contre laquelle, parmi leurs nouveaux coreligionnaires, ils pouvaient à peine compter sur un dédommagement, bien loin de s'attendre à y gagner. Tel, ajoute le même historien, tel était incontestablement le cas du jurisconsulte Ulric Hunnius, fils du théologien, professeur de droit et vice-chancelier à l'université de Marbourg, qui, l'an 1625, quitta son poste pour aller à Philippsbourg, sous la protection de l'électeur de Trèves et évêque de Spire, Philippe Christophe, se déclarer publiquement enfant soumis de l'Église catholique. Il justifia sa démarche par un écrit latin publié à Heidelberg, l'an 1631, ayant pour titre : *Arguments tout à fait invincibles et indissolubles, qui ont convaincu et contraint Ulric Hunnius à quitter la secte luthérienne et à professer la foi catholique*. Dans une seconde édition, il ajouta une *Démonstration évidente que l'archihérésie de Luther a été compilée des hérésies anciennes*. Dans cette apologie, qui parut aussi en allemand, il proteste, par tout ce qu'il y a de plus sacré, qu'il a fait cette démarche, non dans l'espoir d'aucune dignité, honneur ni richesse, mais uniquement pour le salut de son âme ; et il en appela au témoignage de toute la Hesse, particulièrement de ceux qui l'avaient connu pendant son séjour de seize ans à Giessen et à Marbourg, de quels honneurs et dignités il jouissait comme luthérien, et combien peu on pouvait lui imputer d'avoir changé de religion par intérêt. Il mourut l'an 1636, conseiller de plusieurs princes catholiques. Barthold Nihus, théologien formé à l'université de Helmstadt, avait un emploi à Weimar, lorsqu'il se rendit l'an 1622 à Cologne, y fit profession de la foi catholique, fut supérieur d'une maison d'éducation pour des jeunes gens nouvellement convertis du protestantisme, et devint évêque suffragant de Mayence. Ce qui fit sur lui une impression particulière, comme il s'en expliqua dans une lettre à Calixt, docteur de Helmstadt, fut cette considération : que la chrétienté a besoin d'un juge infaillible pour dirimer les controverses, attendu que la sainte Écriture souffre plusieurs interprétations, et qu'elle ne parle que suivant le sens qu'on lui prête ¹.

Des motifs un peu différents amenèrent la conversion du célèbre

¹ Menzel, t. 8, c. 17.

philologue Lue Holstein, en latin Holstenius : ce fut, suivant Menzel, une vive répugnance pour la grossièreté qui régnait parmi les littérateurs et les universités protestantes d'Allemagne. Né à Hambourg en 1596, et y ayant achevé ses études, il séjourna plusieurs années en Hollande, en Angleterre, en France, fit un voyage en Italie et en Sicile, lia connaissance et amitié avec les savants les plus célèbres, entre autres avec le Provençal Peiresc, surnommé le Procureur général de la littérature, non-seulement à cause de son immense érudition, mais surtout par son zèle ardent et généreux à procurer aux savants d'Europe les manuscrits, les livres, les médailles les plus rares, et à leur communiquer ses propres découvertes. Peiresc naquit l'an 1580, d'une mère longtemps stérile, qui promit à Dieu que, si elle avait un enfant, elle lui donnerait pour parrain le premier pauvre qu'on rencontrerait. Elle tint parole. Cet enfant, Nicolas-Claude Fabri de Peiresc, conseiller au parlement d'Aix, et le protecteur ou l'ami de presque tous les savants et littérateurs de son époque, fut un prodige de pénétration et de science dès ses premières années : le pape Urbain VIII fit prononcer son éloge funèbre à Rome. C'est au milieu de ces communications studieuses avec les savants des divers pays que Holstein se rapprochait du catholicisme. Il écrivait à Peiresc :

« Depuis le moment où je commençai, fort jeune encore, à goûter la philosophie platonicienne dans les ouvrages de Maxime de Tyr, de Chalcidius et d'Hiéroclès, je sentis naître en mon âme un vif désir, d'abord d'approfondir, puis d'éclaircir et de propager, autant qu'il serait en moi, cette divine méthode de philosophie. L'utilité infinie que je retirai bientôt de ces recherches me confirma singulièrement dans cette pensée. En effet, voyant que Bessarion, Steuchus et d'autres philosophes confirmaient, par les écrits des Pères, la doctrine de Platon, je m'enfonçai tout entier dans la lecture des ouvrages où ils ont traité, soit en grec, soit en latin, de cette théologie contemplative et mystique par laquelle l'âme s'élève à Dieu. Cette lecture me conduisit à admirer de toute mon âme la manière solide et divine dont les Pères philosophent ; et je me vis placé, à mon insu, presque dans le sein de l'Église catholique. Saint Augustin, dans ses *Confessions*, fait de lui-même un semblable récit. Ces contemplations divines élevèrent tellement mon âme à la connaissance de la vérité, l'affermirent tellement, que désormais elle ne se traîna plus autour de ces petites questions et de ces minutieuses difficultés dont les novateurs ont coutume d'embarrasser l'affaire de la foi ¹. »

¹ *Biogr. univ.*, t. 20. Holsténus.

Ce fut vers l'an 1624 que Holsténius, venu en France, où il se lia particulièrement avec le docte jésuite Sirmond, revint à l'Église catholique. Le cardinal Barberini, nonce en France, à qui Peiresc l'avait recommandé, le fit son secrétaire intime et son bibliothécaire, puis l'emmena à Rome, où le pape Urbain VIII le créa protonotaire et chanoine, et Innocent X administrateur de la bibliothèque vaticane. Il mourut à Rome l'an 1661, renommé par une foule incroyables de travaux d'érudition, mais dont il ne publia qu'un petit nombre de son vivant.

Son neveu, Pierre Lambeck ou Lambécius revint à l'Église catholique par une voie semblable. Né pareillement à Hambourg l'an 1628, il montra de bonne heure une grande inclination et aptitude pour les recherches savantes. Holstein, son oncle maternel, lui écrivit de Rome pour le détourner de fréquenter les universités allemandes, à cause des tavernes et des lieux de débauche qui ruinaient l'esprit et la pudeur, et à cause du pédantisme qui y régnait ; il lui recommanda, au contraire, les académies de Néerlande, de France et d'Italie. Conformément à ce conseil, Lambécius fit ses études en France, visita son oncle à Rome, retourna l'an 1660 à Hambourg, sa ville natale, y accepta le rectorat du gymnase, mais le quitta deux ans après et se déclara catholique à Venise. Il mourut en 1680, bibliothécaire impérial à Vienne, où l'empereur Léopold l'honorait de ses bonnes grâces. Son principal ouvrage sont des *Commentaires ou Mémoires sur les manuscrits de la bibliothèque de Vienne*, en huit volumes in-folio ¹.

En 1653, se convertit également à Breslau le poète chansonnier Jean Scheffler, connu sous le nom d'Ange de Silésie. Il fut médecin du duc de Wurtemberg-Oels, et auteur du *Voyageur chérubinique*. Il témoigna la sincérité de sa conversion par un grand nombre d'écrits contre le protestantisme, et mourut prêtre l'an 1677, dans le monastère de Saint-Mathias, à Breslau ².

Une des causes qui contribuaient à ces conversions et à d'autres était le bon exemple de la maison d'Autriche. La piété et les bonnes mœurs y étaient héréditaires. L'empereur Ferdinand III, dont le fils aîné, Ferdinand IV, élu roi des Romains, était mort en 1654, mourut lui-même le 2 avril 1647. Il eut pour successeur son second fils, l'archiduc Léopold, déjà couronné roi de Hongrie et de Bohême, et qui jusqu'à la mort de son frère se destinait à l'état ecclésiastique. Dès sa première enfance, il montrait une piété extraordinaire. Son plus cher, ou plutôt son unique amusement, était de dresser des au-

¹ Menzel, t. 8, c. 17. — *Biogr. univ.*, t. 23. — ² *Ibid.*

tels, de célébrer l'office divin, d'orner les saintes images. Lorsque plus tard son gouverneur voulut mettre des bornes à cette inclination et n'accorder que des demi-heures pour la prière, le jeune archiduc ne cessa de faire des instances que quand on lui eut accordé de nouveau des heures entières. Le père était d'avis qu'il fallait laisser Léopold suivre sa voie, et qu'un jour il serait un excellent prince d'Église. Cependant le prince fut si solidement instruit dans les langues et les sciences par les Jésuites Muller et Neidhart, que, quand la mort de son frère aîné changea sa vocation, difficilement un prince de son siècle le surpassait-il en connaissances ; avec cela, un jugement sensé lui manquait aussi peu qu'un bon cœur. Il n'avait que dix-sept ans à la mort de son père. Malgré les intrigues de la France et de la Suède, il fut élu empereur le 17 juillet 1658¹. Son conseil et son principal ministre était son oncle Léopold-Guillaume, qui se montra tout ensemble pieux pontife et excellent général d'armée. Mais il mourut en 1662, à l'âge de quarante-neuf ans, d'un mal de poitrine. Les médecins assuraient pouvoir le guérir avec du lait de femme ; mais le prince, qui était d'une pudeur virginale, ne voulut point user de ce remède, même pour sauver sa vie².

Ce qui donnait encore lieu à bien des protestants de se rapprocher de l'Église catholique, c'était une nouvelle école de théologie protestante à l'université de Helmstadt. Le chef de cette école était le docteur Georges Calixt : il enseignait que les trois confessions chrétiennes, catholiques, luthériens, calvinistes, étaient d'accord dans les vérités nécessaires, et qu'on pouvait se sauver dans l'une ou dans l'autre. Quelques luthériens rigides le combattirent vivement, mais son opinion n'en fit que plus de bruit et de prosélytes. Le roi catholique de Pologne, Ladislas IV, chef de la branche aînée de la dynastie suédoise de Wasa, voyait avec douleur les dissidences religieuses des Polonais, car il y prévoyait dès lors le germe d'une grande calamité pour la Pologne entière : c'est en effet ce qui a causé la ruine de la nation et du royaume. Ayant donc appris les opinions conciliantes de Calixt, il procura, l'an 1644, de concert avec les évêques, un colloque dans la ville de Thorn, entre les catholiques et les dissidents de Pologne : le colloque ne se tint que l'an 1645. Calixt s'y posa comme le juste milieu entre les extrêmes ; il mécontenta les luthériens et les catholiques ; mais surtout les premiers. Le colloque fut dissous sans autre résultat. Les tristes pressentiments de Ladislas IV se réalisèrent sous ses successeurs. Quatre-vingts ans après le colloque pacifique, les catholiques de Pologne exercèrent une sé-

¹ Menzel, t. 8, c. 18. — ² *Ibid.*, c. 29, p. 333.

vère justice contre les dissidents de Thorn, pour avoir fait cause commune avec l'étranger, les Suédois, contre la patrie. Soixante ans plus tard, la Russie et la Prusse, sous couleur de remettre ces mêmes dissidents en possession de leurs droits, amenèrent le premier partage de la Pologne ¹.

En attendant, l'opinion que Calixt avait soutenue à Thorn : « Tous ceux qui confessent les trois articles principaux de la foi chrétienne doivent être tenus pour citoyens du royaume de Dieu et du Christ, et cette confession suffit pour le salut, » cette opinion, quoique combattue par les luthériens rigides, ne laissait pas de faire des progrès et de refroidir le zèle des protestants pour leur église, qu'ils avaient regardée jusqu'alors comme la seule où l'on pût se sauver. Ces dispositions amenèrent plusieurs têtes réfléchies à l'Église catholique. De ce nombre fut le baron Jean-Christian de Boinebourg, né à Eisenach l'an 1622, et qui avait fait ses études à Iéna, Marbourg et Helmstadt. Le landgrave de Hesse l'employa dans diverses négociations, et il y réussit si bien, que le roi de Suède et le duc de Saxe-Gotha voulurent l'attirer à leur service ; mais il embrassa la religion catholique et se rendit à la cour de l'électeur de Mayence, qui l'établit président de son conseil. Son savant ami, Corring, l'ayant blâmé de sa conversion, Boinebourg lui répondit entre autres choses : Vous reconnaissez que mon grand-père a eu le droit de sortir de l'Église catholique ; eh bien ! j'ai le même droit d'y rentrer après de mûres réflexions ².

Ce retour des protestants à la modération, au calme, et, par suite, vers le catholicisme, fut encore secondé par les écrits du protestant le plus savant de cette époque, Hugues Grotius, né à Delft en Hollande, le 10 avril 1583, et mort à Rostock en 1645, après avoir été proscrit deux fois par sa patrie et avoir séjourné longtemps en France. Ses ouvrages théologiques présentent une sorte d'ensemble, mais vague et flottant. La base en est son traité *De la vérité de la religion chrétienne*, en six livres, où il établit, principalement par l'érudition et l'autorité : dans le premier livre, l'existence, l'unité et les principaux attributs de Dieu ; dans le deuxième, que la vraie religion, c'est la religion chrétienne ; dans le troisième, que les livres du Nouveau Testament sont authentiques, et par suite ceux de l'Ancien ; et dans les trois derniers, que la vraie religion n'est ni le paganisme, ni le judaïsme, ni le mahométisme. Cet ouvrage fut reçu avec beaucoup de faveur et traduit en plusieurs langues.

Un savant du quinzième siècle, Raymond Sebonde, né à Barce-

¹ Menzel, t. 8, c. 8. — ² *Ibid.*, c. 17. — ³ *Biogr. univ.*, t. 5.

lone et mort à Toulouse en 1432, avait composé un ouvrage du même genre, *la Théologie naturelle ou le Livre des créatures*. Michel de Montaigne, né en 1533 et mort en 1592, le traduisit en français et en prit même la défense dans un chapitre de ses *Essais* : ouvrage, comme son auteur, vif, sautillant, divers, libre de pensées et d'expressions, sans plan arrêté, sans objet suivi, où il ne faut pas chercher d'ensemble et qu'on ne peut pas juger à la rigueur. Montaigne, dans son voyage d'Italie, laissa un *ex-voto* d'argent à Notre-Dame de Lorette, baisa dévotement les pieds de Grégoire XIII, et en reçut avec reconnaissance le titre de citoyen romain. Lui-même nous apprend qu'étant malade, son premier soin était d'appeler non le médecin, mais son curé, et de s'acquitter de ses devoirs religieux. Quand il sentit sa fin approcher, il pria sa femme d'avertir quelques gentilshommes, ses voisins, afin de prendre congé d'eux. Quand ils furent arrivés, il fit dire la messe dans sa chambre, et au moment de l'élévation, s'étant soulevé comme il put sur son lit, les mains jointes, il expira dans cet acte de piété, le 13 septembre 1592 ; ce qui fut, dit un auteur du temps, Pasquier, un beau miroir de l'intérieur de son âme ¹.

L'ouvrage de Grotius était plus complet que celui de Sebonde, traduit par Montaigne. Cependant il y manquait encore quelque chose. Avec la vérité du christianisme en général, il fallait savoir laquelle des sociétés chrétiennes avait été instituée par le Christ pour propager sa doctrine jusqu'à la fin du monde. Là-dessus Grotius n'a que des idées éparses, mais toujours bien remarquables. Il se convainquit de bonne heure que les dissidences religieuses entre les communions protestantes n'étaient point assez graves pour justifier une séparation éternelle. Plus tard, il acquit la même conviction touchant les rapports des protestants avec l'Église romaine, lorsque, par son séjour en France, il prit de cette Église une idée bien différente de celle qu'il avait apportée de Hollande ; surtout lorsque, parmi les Jésuites français, il apprit à connaître des hommes d'une grande science, d'une conduite exemplaire et d'un jugement indépendant. Dès lors sa pensée favorite fut de contribuer à faire disparaître cette division contre nature de la famille chrétienne en deux moitiés hostiles, et d'y ramener l'union par une foi commune, suivant l'intention de son fondateur. Dans cette vue, il réimprima l'ouvrage d'un célèbre théologien catholique du seizième siècle, Georges Cassandre, ayant pour titre : *Consultation sur les articles de la foi controversés entre les papistes et les protestants* : consultation rédigée

¹ *Biogr. univ.*, t. 29.

à la demande de l'empereur Ferdinand I^{er}, et dans laquelle Cassandre exposait les points litigieux de la confession d'Augsbourg, et marquait ceux sur lesquels on pouvait parvenir à un accommodement. Grotius y joignit des remarques, où il expose ses propres sentimens; ces remarques ayant été attaquées par le ministre Rivet, il les défendit par d'autres, et aussi par son *Vœu pour la paix de l'Église*. Dans ces divers opuscules, voici comment Grotius s'exprime sur le septième article de la confession d'Augsbourg, concernant le Pontife romain :

« La confession d'Augsbourg dit fort bien que, pour distinguer l'Église d'avec les assemblées hérétiques, il y a dans l'Église la pure et saine doctrine de l'Évangile, avec l'usage des sacrements; mais, pour discerner cette même Église d'avec les schismatiques, Cassandre n'ajoute pas moins bien l'unité d'après les paroles du Christ lui-même. (Joan., 13, 35.) Cette unité doit être gardée, non-seulement dans l'esprit, mais encore dans la communion des sacrements, autant que possible. Or, cela ne se peut, à moins que le peuple n'obéisse à des préposés; car l'Église est un certain corps, lié ensemble par certaines jointures. (Éph., 4, 16.) Ces jointures sont, à divers degrés, les évêques, les métropolitains, les patriarches, et, sur tout le corps, celui qui est le prince des patriarches, l'évêque de Rome: et tout cela est conforme au modèle de cette principauté, que, par l'institution du Christ, Pierre a eue sur les apôtres; car l'unité du Pontife est le meilleur remède contre les schismes, comme le Christ l'a montré et comme l'expérience l'a prouvé. Cette utilité de la principauté dans le Pontife romain a été ingénument reconnue par Mélanchthon en bien des endroits; par Jacques, roi d'Angleterre, et par beaucoup de doctes protestants. — Et de ce que cette souveraineté a été placée à Rome, cela vient du consentement de l'Église universelle, qui honore la mémoire des deux principaux apôtres, et qui a compris par leur exemple qu'il n'y a pas de lieu plus propre pour propager l'Évangile par toute la terre, ni pour mieux conserver l'unité de l'ensemble ¹. »

Le docteur Rivet ayant critiqué ces remarques, Grotius répondit en ces termes à la critique: « Comme une armée, non plus qu'un navire, ne peut être régie, si ce n'est par une gradation de préposés, se terminant par un seul, de même en est-il de l'Église. Quand même tous ceux qui sont dans l'Église seraient doués de la souveraine dilection, un tel ordre serait encore nécessaire. Dieu n'aime pas à faire toujours des miracles; mais, pour les meilleures choses, il montre

¹ Grotii *Opera theolog.*, t. 4, in-fol. *Basilea*. *Annotata in consult. Cassand.*, art. 7, p. 617.

les meilleures voies, tel qu'est pour l'unité de l'Église un ordre certain. Quel devait être cet ordre, le Christ l'a montré dans Pierre ; car il lui a donné les clefs du royaume des cieux pour tout le collège, comme en étant le prince. Or, dans tout collège, c'est au prince à diriger les consultations et à exécuter les décrets. Le passage de Cyprien, dont Rivet cite une parcelle, dit ouvertement ce que nous voulons : *Le Seigneur parle ainsi à Pierre : Je te dis que tu es Pierre, et que sur cette pierre j'édifierai mon Église, et les portes de l'enfer ne la vaincront point. Et je te donnerai les clefs du royaume des cieux, et ce que tu lieras sur la terre sera aussi lié dans les cieux, et tout ce que tu délieras sur la terre sera aussi délié dans les cieux. Et de nouveau, après sa résurrection, il lui dit : Pais mes brebis. C'est sur lui seul qu'il édifie son Église, à lui qu'il confie ses brebis à paître. Et quoique, après sa résurrection, il accorde à tous les apôtres une puissance égale, et qu'il dise : Comme le Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie : recevez le Saint-Esprit ; si vous remettez les péchés à quelqu'un, ils lui seront remis ; si vous les retenez à quelqu'un, ils lui seront retenus : cependant, pour manifester l'unité, il constitue une chaire unique, et, par son autorité, il dispose l'origine de cette unité, commençant par un seul. Les autres apôtres étaient bien ce qu'était Pierre, doués d'une égale participation d'honneur et de puissance ; mais le commencement part de l'unité. La primauté est donnée à Pierre, pour montrer que l'Église du Christ est une, ainsi que la chaire. Vous voyez ici la primauté, nom qui, dans tout collège, emporte une certaine puissance. Ce merveilleux assemblage qui tient ensemble l'Église, ne vient pas de l'empire romain, mais du Christ, qui en a présenté le modèle, des apôtres qui l'ont suivi. C'est ainsi que les apôtres ont institué dans les églises des préposés, souverains prêtres dans leur assemblée, que l'Apocalypse appelle anges, à l'exemple du prophète Malachie. Tel était Polycarpe à Smyrne, tels étaient d'autres dans d'autres églises d'Asie. Il y avait à Éphèse plusieurs prêtres ; mais la divine épître s'adresse à un seul, comme au prince de l'assemblée. C'est ainsi qu'en Crète, Titus remplit l'office de métropolitain. C'est ainsi que, sous les plus cruelles persécutions, l'exarque de Carthage a la première place en Afrique, et une sollicitude conforme à la place. Et bien auparavant, sous le nom de patriarches, l'évêque de Rome, celui d'Antioche et d'Alexandrie, par des conseils communiqués entre eux, gouvernaient le corps de l'Église. Mais entre ces trois Églises très-éminentes, la plus puissante principauté est à l'Église romaine, avec laquelle il est nécessaire que toute église s'accorde, parce que c'est dans cette Église romaine que les fidèles, de quelque pays qu'ils soient, ont toujours conservé la tradition qui vient des apôtres, comme*

nous l'enseigne saint Irénée (l. 3, c. 3), lequel Irénée, lorsqu'il avertit Victor du bon usage de la puissance, reconnaît par là même son inspection sur les églises d'Asie. L'évêque de Rome est le prince de l'aristocratie chrétienne, comme l'a appelé, il n'y a pas longtemps, l'évêque de Fossembrone; *l'autorité par laquelle les évêques de la ville éternelle l'emportent sur les autres*, écrivait Ammien Marcellin, auteur païen, en parlant d'une affaire de l'évêque d'Alexandrie (ou plutôt d'Antioche) ¹.

Dans son *Vœu pour la paix ecclésiastique*, Grotius revient encore sur ce sujet, et dit: « Que dans l'Église il y ait une gradation de magistratures, et que les diverses parties de l'Église soient liées entre elles par cette gradation, saint Paul nous l'enseigne. (Éph., 4, 11.) L'ordre, soit partiel, soit général, est contenu par une certaine principauté, ou l'unité du préposé. Et c'est ce que le Christ nous a enseigné dans Pierre. C'est ce que Cyprien a appris du Christ, et avec Cyprien Jérôme, qui dit contre Jovinien: « *L'Église est fondée sur Pierre, quoiqu'elle le soit ailleurs sur tous les apôtres, que tous reçoivent les clefs du royaume des cieux, et que la force de l'Église soit également consolidée sur eux; cependant un seul est élu entre les douze, afin que l'établissement d'un chef ôtât l'occasion des schismes. Tel chef est l'évêque entre les prêtres, le métropolitain entre les évêques, et l'évêque de Rome entre tous. Cet ordre doit toujours demeurer dans l'Église, parce que la cause en subsiste toujours, savoir, le péril du schisme. Diotrèphes s'est arrogé méchamment ce qui appartenait à d'autres, ainsi que plus tard Novat et Novatien. Que de l'épiscopat, qui est un, chacun tienne une partie, qu'à chaque pasteur soit assignée une portion du troupeau, qu'en un certain sens le soin de l'Église universelle soit confié à tous, cela est vrai; car l'Église se régit par le commun conseil des évêques; mais, et la liaison de plusieurs portions entre elles, et l'union de tout le corps, exigent l'unité de chef: en sorte qu'il y a tout ensemble et égalité de puissance, et une certaine puissance hors de ligne, comme parle saint Jérôme; car ils sont égaux comme collègues, mais non quant au droit de la principauté* ². »

C'est ainsi que le plus docte protestant du dix-septième siècle s'explique sur la principale controverse entre les protestants et les catholiques, sur la primauté du pontife romain. Ce n'est pas tout: Grotius a fait des commentaires sur les endroits de l'Écriture où il est parlé de l'antechrist, pour faire voir en détail que cet antechrist

¹ *Grotii Opera theolog.*, t. 4, in-fol. *Basileæ. Annotata in consult. Cassand.*, art. 7, p. 641. — ² *Ibid.*, p. 658.

ou adversaire n'est pas du tout le Pape, comme Luther et Calvin l'avaient soutenu dans leur emportement. Il dit entre autres : « Ceux qui veulent que le schisme soit perpétuel, qui tremblent au seul mot d'unité de l'Église et de concorde, ceux-là ont intérêt à faire croire que le Pape est l'antechrist, et qu'il est nécessairement tel jusqu'à l'avènement du Seigneur. S'il n'y avait pas de schisme, beaucoup n'auraient pas de quoi vivre, et comme, sans l'espoir d'un salaire, ils ne songeraient pas même aux saintes lettres, ils mesurent les autres d'après eux ¹. »

Grotius s'explique avec la même modération, et toujours en faveur de l'Église romaine, sur les autres points de controverse : le nombre des sacrements, leur *opus operatum* ou leur divine efficacité par eux-mêmes, quand on n'y met pas d'obstacle ; la transsubstantiation, le sacrifice de la messe ; la gloire et l'invocation des saints, la prière pour les morts, le célibat religieux. Il dit du concile de Trente : « Quiconque en lira les actes avec un esprit pacifique, trouvera que tout y est exposé avec beaucoup de sagesse, et parfaitement conforme à ce qu'enseignent l'Écriture et les Pères ². » Au reproche d'avoir pensé différemment dans ses premiers écrits, Grotius répond : « Si, dans ma jeunesse, où j'avais moins d'intelligence qu'à cette heure, j'ai outre-passé les bornes de la vérité, soit par préjugé de naissance, soit parce que je m'en rapportais sans preuve à d'autres hommes célèbres, ne me sera-t-il pas permis pour cela, après de longues recherches, et après que j'ai renoncé à tout esprit de parti, de suivre des convictions plus droites ³ ? »

Cette observation de Grotius nous fait comprendre pourquoi ses divers écrits ne présentent point un ensemble de doctrine bien nette et bien précise. Ainsi, ses belles idées sur la nécessité de la primauté du Pape pour l'unité et l'union de l'Église universelle se trouvent en opposition avec celui de ses ouvrages où il accorde à chaque souverain temporel un droit à peu près absolu sur la religion de ses sujets, suivant le nouveau principe du protestantisme : que c'est à chaque prince ou bourgmestre à régler la conscience de ses subordonnés. En outre, sur plus d'un point, il ignorait encore ou méconnaissait la doctrine de l'Église ; comme quand il suppose que le premier homme fut créé uniquement pour un bonheur terrestre, et non pour le bonheur céleste, auquel il pense que l'homme n'a été destiné que par Jésus-Christ. Tout cela explique peut-être aussi pourquoi lui-même ne se déclara point formellement catholique avant sa mort.

¹ *Grotii Opera theolog.*, t. 4, in-fol. *Basileæ. Annotata in consult. Cassand.*, art. 7, p. 475, col. 1. — ² Cité par Menzel, t. 8, p. 295. — ³ *Ibid.*, p. 296.

Il écrivait cependant à son frère ces sincères et remarquables paroles : « L'Église romaine n'est pas seulement catholique, mais encore elle préside à l'Église catholique, comme il paraît par la lettre de saint Jérôme au pape Damase. Tout le monde la connaît ; et un peu après : Tout ce que reçoit universellement en commun l'église d'Occident, qui est unie à l'Église romaine, je le trouve unanimement enseigné par les Pères grecs et latins, dont peu de gens oseront nier qu'il faille embrasser la communion ; en sorte que, pour établir l'unité de l'Église, le principal est de ne rien changer dans la doctrine reçue, dans les mœurs et dans le régime ¹. »

Il dit dans une autre lettre à son frère : « Qu'il faut réformer l'Église sans schisme, et que si quelqu'un voulait corriger ce qu'il croirait digne de correction, sans rien changer de l'ancienne doctrine, et sans déroger à la révérence qui est justement due à l'Église romaine, il trouverait de quoi se défendre devant Dieu et devant des juges équitables. » Enfin Grotius vient à reconnaître ce qu'il y a de plus essentiel : « Que l'Église de Jésus-Christ consiste dans la succession des évêques par l'imposition des mains, et que cet ordre de la succession doit demeurer jusqu'à la fin des siècles, en vertu de cette promesse de Jésus-Christ : *Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde*, dans saint Matthieu, 28, 18. Par où, ajoute-t-il, l'on peut entendre, avec saint Cyprien, quel crime c'est dans l'Église de suivre un adultérin (qui ne vienne pas d'une succession légitime), et de reconnaître pour églises celles qui ne peuvent pas rapporter la suite de leurs pasteurs aux apôtres, comme à leurs ordinateurs ². » Voilà ce que Grotius écrivait en l'an 1643, deux ans avant sa mort : ce qui contient toute la substance de l'Église catholique.

D'autres profitèrent mieux que lui de ses aveux en faveur de l'Église romaine, et s'y réunirent publiquement. De ce nombre furent plusieurs princes d'Allemagne. Des voyages dans les pays catholiques, particulièrement en Italie, devenus bien plus fréquents depuis la conclusion de la paix, leur donnèrent occasion de connaître les membres et les institutions de cette Église, et de revenir de bien des préventions qu'on leur avait inoculées dans leur éducation première. Ce fut le cas du prince Jean-Frédéric de Brunswick, troisième fils du duc George, et l'un des jeunes hommes les plus distingués. L'an 1649, on manda d'Italie à ses frères, les ducs régnants, qu'il avait pris de l'inclination pour l'Église catholique, et qu'il pensait s'y réunir publiquement. Aussitôt on lui envoya le lieutenant-colonel de Goertz, avec Henri-Jules Blume, professeur de Helmstadt, pour le ramener

¹ *Opera*, t. 3, append., ep. 671. — ² *Ibid.*, ep. 613.

à d'autres sentiments. Mais on n'atteignit point le but : au contraire, le professeur Blume embrassa lui-même le catholicisme à Ratisbonne en 1653, demanda sa démission, entra au service de l'électeur de Mayence, puis de l'empereur, qui l'anoblit et le fit baron. Le duc Jean-Frédéric lui avait déjà donné l'exemple. Dès le 29 décembre 1651, il écrivit de Rome à ses frères, qu'après des examens bien approfondis, de ferventes prières qui lui avaient obtenu des dons et des grâces de l'Esprit-Saint, il était entré au sein de l'Église universelle. Ce qui lui en avait fait naître la première idée, c'était l'union de l'Église catholique, s'accordant avec la doctrine primitive des saints Pères et de la sainte Écriture, dans la morale, les coutumes et les saints sacrements, sous un chef visible ; tandis qu'ailleurs il règne une grande désunion et tous les jours des divisions nouvelles, d'où naissent la perdition et la ruine de la chère patrie et nation allemande. Il ne demandait à ses frères que de pouvoir exercer le culte catholique dans une chapelle particulière du château de Celle : cette grâce lui fut refusée, d'après l'avis des théologiens de Helmstadt, les mêmes qui convenaient qu'on pouvait se sauver dans l'Église romaine. Le duc resta donc à l'étranger jusqu'en 1665, où il hérita d'une partie du Hanovre.

Son exemple fut suivi par le landgrave Ernest de Hesse-Rhinfels, arrière-petit-fils du fameux landgrave Philippe de Hesse, à qui Luther permit d'avoir à la fois deux femmes, en récompense de son zèle pour la réforme. Ernest, né en 1623, fut obligé par sa mère à prier, à chanter des cantiques et à lire la Bible trois fois le jour ; à entendre deux sermons le dimanche, un le mercredi et le vendredi, et à apprendre par cœur tout le catéchisme de Heidelberg, avec deux cents passages de la Bible. Il assura d'avoir lu la Bible plus de trente fois d'un bout à l'autre. Tous les soirs il examinait sévèrement sa conscience ; il regardait le dimanche comme trop saint pour y lire un auteur profane ou écrire une lettre ; il ne l'employait qu'à méditer sur les sermons qu'il avait entendus ou à lire des livres édifiants. Dans les voyages et dans les expéditions militaires, toujours il avait des livres sur soi. Leibnitz disait de lui que sa science était aussi grande que la pureté de son âme ; un autre l'appelait le savant d'entre les princes, et le prince d'entre les savants. Dans la guerre de Trente ans, il combattit vaillamment pour la cause protestante, qui était celle de sa maison. Après la paix, dans un voyage qu'il fit en Autriche pour des affaires de famille, et qu'il continua par l'Italie et la France, il eut des rapports avec de savants catholiques, et fut fortement ébranlé dans ses convictions premières, tant par des entretiens que par la lecture des livres. Après ses voyages en France et en Ita-

lie, il professait l'opinion que, dans ces pays, il règne plus de sens commun qu'en Allemagne; que le vice de l'ivrognerie rend les têtes allemandes encore plus pauvres en intelligence qu'elles ne le sont naturellement. Avant d'exécuter sa résolution, il invita trois théologiens protestants à conférer en sa présence avec trois Capucins sur cette question : Jésus-Christ a-t-il donné à l'apôtre Pierre la juridiction sur l'Église universelle ; et le Pontife romain, comme successeur de l'apôtre, a-t-il reçu à ce titre une assistance tellement infaillible, que, quand il prononce *ex cathedrâ*, il ne peut pas errer dans les choses de la foi ? La conférence eut lieu vers la fin de l'année 1651, Le 6 janvier de l'année suivante, le landgrave, avec son épouse, fit sa profession de foi catholique à Cologne, entre les mains de l'archevêque électeur, et reçut la confirmation. Il écrivit au pape Innocent X : « Après que l'ineffable bonté de la divine Providence m'a conduit, avec mon épouse bien-aimée, des abîmes de la prétendue réforme à l'admirable et irréfornable lumière de la vérité et de l'unité catholique, je ne puis exprimer avec quel zèle, prévenu et assisté de l'Esprit-Saint, j'ai reconnu la dignité du Saint-Siège apostolique, et je méprise maintenant les erreurs dont j'étais préoccupé depuis mon enfance. Tant que le vicair de Jésus-Christ me resta caché, je suivais les prédicateurs de l'erreur, jusqu'à ce que les vestiges de l'ancien troupeau me manifestèrent le sentier de la paix catholique. L'ayant aperçu, je confessai publiquement la foi dont mes pères se sont écartés, je suis retourné à l'Église qu'ils ont abandonnée, et je me redonne au Seigneur qu'ils ont renié ¹. »

Un autre arrière-petit-fils du landgrave Philippe de Hesse s'était converti dès 1636 : c'était le landgrave Frédéric de Hesse-Darmstadt, qui devint cardinal et prince-évêque de Breslau, où il mourut en 1682, après avoir bâti dans la cathédrale de cette ville une chapelle en l'honneur de sa glorieuse bisayeule, sainte Élisabeth de Thuringe ou de Hongrie.

Cependant ces éclatantes conversions n'eurent pas grande influence sur les populations protestantes, attendu que ces populations n'étaient pas maîtresses de changer de religion suivant leur conscience, mais qu'elles étaient asservies sous ce rapport au caprice de leur prince ou bourgmestre, lesquels étaient fort aises de réunir à la fois la puissance spirituelle et la puissance temporelle, et d'être tout ensemble, chacun chez soi, pape et empereur.

Une femme, une reine protestante, étonna singulièrement le monde à cette époque en quittant un trône, un royaume, pour se

¹ Menzel, t. 8, c. 17.

déclarer plus librement catholique. Cette femme était la fille, l'enfant unique du héros des protestants, de Gustave-Adolphe, roi de Suède. Née en 1626, Christine avait six ans, lorsque son père mourut à la bataille de Lutzen : elle fut aussitôt proclamée reine de Suède, et on lui donna pour tuteurs les cinq principaux dignitaires de la couronne, parmi lesquels le chancelier Oxenstiern. Son père lui avait fait donner une éducation mâle et savante ; elle fut continuée sur le même plan. Christine en prit et garda toute sa vie le double caractère. Dans sa tendre enfance, au lieu de s'effrayer de la détonation du canon, elle bat des mains et se montre une véritable enfant de soldat ; elle monte à cheval avec hardiesse et galope, un seul pied dans l'étrier ; à la chasse, elle abat le gibier du premier coup. Étonnante création de la nature ! dit Ranke. Une jeune fille exempte de toute vanité ! Christine ne cherche pas à cacher qu'elle a une épaule plus haute que l'autre ; on lui a dit que sa beauté consiste particulièrement dans sa riche chevelure, elle ne lui donne pas même les soins les plus ordinaires ; toutes les petites préoccupations de la vie lui sont étrangères ; jamais elle n'a eu de goût pour les plaisirs de la table, elle ne s'est jamais plainte d'un mets, elle ne boit que de l'eau.

Le plus grand plaisir de la jeune fille sont les leçons de ses maîtres. Elle possédait pour les langues une facilité extraordinaire. Elle dit dans sa vie écrite par elle-même : « Je savais à l'âge de quatorze ans toutes les langues, toutes les sciences et tous les exercices dont on voulait m'instruire. Mais depuis j'en ai appris bien d'autres sans le secours d'aucun maître ; et il est certain que je n'en eus jamais pour apprendre ni l'allemand, ni le français, ni l'italien, ni l'espagnol. » Sa passion pour l'étude croissait avec l'âge. Elle avait l'ambition d'attirer auprès d'elle les hommes célèbres, de profiter de leur instruction. Quelques philosophes et historiens allemands vinrent d'abord ; par exemple, Freinshemius, à la sollicitation duquel elle remit à Ulm, ville natale de ce savant, la plus grande partie des contributions de guerre qui lui avaient été imposées. Des savants néerlandais arrivèrent ensuite ; Isaac Vossius mit en vogue l'étude de la langue grecque ; en peu de temps, Christine devint très-habile dans la lecture des auteurs anciens les plus difficiles et les plus importants : elle se familiarisa même avec les Pères de l'Église. En l'année 1650 parut Saumaise : la reine lui avait fait dire que, s'il ne venait pas auprès d'elle, elle serait obligée d'aller auprès de lui : il habita le palais de Christine pendant une année. Descartes aussi fut enfin déterminé à se rendre auprès d'elle ; il avait l'honneur de la voir tous les matins, à cinq heures, dans sa bibliothèque.

Elle étonnait tous ces savants par le prodige de sa mémoire et de sa pénétration. Son esprit est tout à fait extraordinaire, écrivait Naudé, l'un d'eux, à Gassendi; elle a tout vu, elle a tout lu, elle sait tout.

Ce qu'elle est pour les sciences, elle l'est pour son royaume. Dès qu'elle se fut emparée de la direction du gouvernement, en l'année 1644, elle se consacre avec une ardeur merveilleuse aux affaires. Jamais elle ne néglige d'assister à une seule séance du sénat : ni la fièvre ni la saignée ne l'en empêchent. Elle prend soin de s'y préparer de son mieux, lisant des pièces de plusieurs pages de longueur et s'en appropriant le contenu, méditant les points litigieux le soir avant de s'endormir, le matin de bonne heure à son réveil. Elle sait poser une question avec une grande habileté, ne laissant pas deviner le côté vers lequel elle penche ; après avoir entendu tous les membres, elle exprime aussi son opinion, qui se trouve toujours très-bien motivée, et qui est adoptée le plus souvent. Les vieux sénateurs sont tout étonnés de l'autorité qu'elle exerce. Elle eut personnellement beaucoup de part à la conclusion de la paix de Westphalie : les officiers de l'armée, son ambassadeur au congrès étaient opposés à cette paix ; en Suède aussi, il y avait des gens qui n'approuvaient pas les concessions faites aux catholiques, particulièrement au sujet des États héréditaires d'Autriche ; mais elle ne voulut pas tenter de nouveau les chances de la fortune. Jamais la Suède n'avait été si glorieuse ni si puissante ; elle mit son orgueil à maintenir cette situation, et elle désirait y attacher son nom.

Christine étudiait Tacite et Platon, et comprenait quelquefois même ces auteurs mieux que des philologues de profession. Sur-tout elle est profondément pénétrée de la haute importance que lui donne sa naissance, de la nécessité de ne laisser empiéter d'aucune manière sur son autorité. Jamais elle n'eût consenti à ce qu'un ambassadeur se mît directement en relation avec ses ministres ; elle ne voulait pas souffrir qu'aucun de ses sujets portât la décoration d'un ordre étranger, qu'un membre de son troupeau, comme elle disait, se laissât marquer par une main étrangère ; elle savait prendre une attitude devant laquelle les généraux qui avaient fait trembler l'Allemagne restaient immobiles et muets : si une nouvelle guerre eût éclaté, elle se serait très-certainement mise à la tête de ses troupes.

Le monde fut donc bien étonné quand, le 24 juin 1654, cette reine, si mâle et si savante, déposa la couronne de Suède et la remit à son oncle le comte palatin Charles-Gustave. Le monde

fut étonné bien plus encore, lorsque, l'année suivante, il vit cette reine du Nord, cette fille unique de Gustave-Adolphe, cette papesse luthérienne de la Scandinavie, professer publiquement la foi catholique-romaine, à Inspruck, dans le Tyrol, entre les mains d'un ancien luthérien de Hambourg, Luc Holsténus, alors prélat romain et envoyé au-devant d'elle par le pape Alexandre VII. Ce qui n'étonnera pas moins, ce sont les principaux motifs qui la ramenèrent au catholicisme ; ce furent précisément ceux qui en éloignent le vulgaire des protestants : le célibat religieux, l'autorité du Pape.

Elle était âgée de neuf ans, lorsqu'on lui donna pour la première fois une exposition des dogmes de l'Église catholique, et qu'on lui apprit entre autres que dans cette Église le célibat était regardé comme méritoire : « Ah ! s'écria-t-elle, que cela est beau ! je veux embrasser cette religion ! » On lui reprocha sévèrement cette pensée ; mais elle y persévéra avec d'autant plus de constance. D'autres impressions semblables vinrent plus tard encore la frapper : « Quand on est catholique, dit-elle, on a la consolation de croire ce que tant de nobles esprits ont cru pendant seize siècles ; on possède la gloire d'appartenir à une religion qui est confirmée par un million de miracles et par des millions de martyrs ; une religion enfin, ajoutait-elle, qui a produit tant de vierges admirables qui ont triomphé des faiblesses de leur sexe et se sont consacrées à Dieu. »

La constitution de la Suède repose sur le luthéranisme ; la puissance, la position politique de ce pays étaient fondées sur cette hérésie ; le luthéranisme étant imposé à Christine comme une nécessité, elle résolut de secouer ce joug, et s'en sépara spontanément ; elle se sentait irrévocablement attirée vers cette autre religion dont elle n'avait encore qu'une connaissance imparfaite. Ce qui lui paraissait surtout une institution admirablement appropriée à la bonté de Dieu, observe le protestant Ranke ¹, c'était l'infailibilité du Pape ; elle s'abandonnait de jour en jour à cette croyance avec plus de résolution : on eût dit que par là elle satisfaisait à ce besoin de dévouement qui est dans la nature de la femme ; la foi naissait dans son cœur comme l'amour naît dans un autre cœur, un amour pour un être inconnu, un amour condamné par le monde et qui veut rester caché, mais qui ne s'enracine que plus profondément ; un amour dans lequel se complait un cœur de femme, et pour lequel il est décidé à tout sacrifier.

¹ *Hist. de la Papauté pendant les seizième et dix-septième siècles*, t. 4, l. 8, § 9.

Christine employa, pour se rapprocher de l'Église romaine, une ruse mystérieuse. Le premier à qui elle donna connaissance de ses dispositions fut un Jésuite, Antoine Macédo, confesseur de l'ambassadeur portugais Pinto Pereira. Cet ambassadeur, ne parlant d'autre langue que la portugaise, employait son confesseur comme interprète. Un des grands plaisirs de la reine, c'était de faire tomber la conversation avec l'interprète sur des controverses religieuses, dans les audiences qu'elle donnait à l'ambassadeur, pendant que celui-ci croyait qu'elle traitait des affaires d'État, et de confier son plus intime secret à un tiers, à Macédo, en présence d'un autre tiers qui n'y comprenait rien.

Macédo disparut subitement de Stockholm. La reine fit semblant de le faire chercher; mais elle-même l'avait envoyé à Rome pour communiquer directement au général des Jésuites ses intentions, et lui demander quelques membres de son ordre. Ceux-ci arrivèrent à Stockholm au mois de février 1652. Ils se firent présenter comme des gentilshommes italiens en voyage, et furent invités à la table de la reine. Elle devina sur-le-champ qui ils étaient. Lorsqu'ils entrèrent devant elle dans la salle à manger, elle dit tout bas à l'un d'eux : Vous avez peut-être des lettres pour moi ? Il répondit oui, sans se détourner. Elle lui recommanda de ne parler avec personne, et envoya après dîner le serviteur en qui elle avait le plus confiance chercher les lettres; et le lendemain elle fit conduire les Jésuites eux-mêmes, sous le plus profond secret, dans le palais. — Ainsi, dans le palais royal de Gustave-Adolphe, des envoyés de Rome se réunirent avec la fille de ce monarque, le plus zélé défenseur du protestantisme, pour traiter avec elle de sa conversion à l'Église catholique !

Les bons Jésuites se proposaient, dans le commencement, de suivre l'ordre du catéchisme; mais Christine souleva bien des questions préliminaires. Y a-t-il une différence entre le bien et le mal, ou tout dépend-il seulement de l'utilité ou du préjudice qui résultent des œuvres? comment peut-on lever les doutes qui se présentent contre l'existence de Dieu? l'âme de l'homme est-elle réellement immortelle? — Ces questions ne doivent pas surprendre de la part d'une personne élevée dans le luthéranisme, et qui savait réfléchir. Nous l'avons vu, suivant Luther, c'est Dieu qui est l'auteur de nos péchés : c'est Dieu qui opère en nous le mal comme le bien; il nous punit non-seulement du mal que nous n'avons pu éviter, mais encore du bien que nous faisons de notre mieux. — Certes, il est permis à la raison de douter qu'un pareil dieu existe. La meilleure réponse à ces questions était d'exposer d'abord la foi catholique,

et d'en faire sentir la différence d'avec l'hérésie. Un esprit pénétrant, comme celui de Christine, tirait les conclusions par lui-même.

La reine parla aussi à ces bons Pères des obstacles qu'elle rencontrerait pour effectuer sa conversion, dans le cas où elle se déciderait. Ces obstacles parurent quelquefois insurmontables; et un jour, lorsqu'elle revit les Jésuites, elle leur déclara qu'ils pouvaient s'en retourner, que sa conversion était inexécutable, qu'il lui serait toujours bien difficile de devenir complètement catholique de cœur. Les bons Pères furent stupéfaits : ils employèrent tous les moyens pour la maintenir dans ses résolutions, ils lui représentèrent Dieu et l'éternité, et déclarèrent que ses doutes étaient une tentation de Satan. Ce qui caractérise très-bien Christine, c'est que, dans ce moment-là même, elle était beaucoup plus déterminée que jamais. — Que diriez-vous, reprit-elle subitement, si j'étais plus près de devenir catholique que vous ne le pensez ? — Je ne puis décrire le sentiment que nous éprouvâmes, dit le Jésuite auteur de cette relation ; nous crûmes que nous ressuscitions d'entre les morts. — La reine demanda si le Pape ne pourrait pas lui donner l'autorisation de communier une fois tous les ans selon le rite luthérien. Nous répondîmes : Non. — Alors, dit-elle, il n'y a aucun remède ; il faut abdiquer la couronne ¹.

Ayant exécuté cette dernière résolution, comme nous avons vu, elle partit pour l'étranger. Passant à Bruxelles, où elle fit quelque séjour, elle abjura le luthéranisme dans une entrevue secrète avec l'archiduc Léopold, les comtes Fuensaldagne et Montécuculli ; puis elle fit profession publique de catholicisme à Inspruck. Appelée à venir recevoir la bénédiction du Pape, elle accourut en Italie, se rendit en pèlerinage à Notre-Dame de Lorette, offrit sa couronne et son sceptre à la sainte Vierge, fut reçue à Rome en triomphe, et se prosterna aux pieds du pape Alexandre VII, en assurant qu'elle tenait à plus grand honneur d'obéir au Siège apostolique que d'être assise sur le plus beau trône ².

Si cette tendance des classes supérieures vers le catholicisme ne fut point partagée, dans le nord de l'Europe, par la masse des populations protestantes, on doit l'attribuer, ce semble, bien moins à un défaut de zèle et de vertu de la part des évêques et des prêtres catholiques qu'à l'intolérance, souvent barbare, des princes luthériens ou calvinistes qui dominaient dans ces contrées. La preuve en est

¹ *Relatione di Paolo Cosati al papa Alessandra VII.* — ² Ranke, t. 4, l. 8, § 9. — Menzel, t. 8, c. 17.

dans la conversion au catholicisme opérée avec tant de bonheur et d'universalité parmi les protestants du centre et du midi de l'Allemagne dont les souverains étaient sincèrement attachés à l'Église romaine. Ainsi dans les seuls États de la maison d'Autriche on a compté, sous le règne de Ferdinand II, plus de onze millions de ces hérétiques qui rentrèrent dans le bercaïl de Jésus-Christ. Il en fut à peu près de même dans les autres pays; en Bavière, en Franconie et dans les Électorats ecclésiastiques. Et chose digne de remarque ! la foi poussa de si profondes racines dans les populations qui se convertirent alors, qu'elle y a persévéré jusqu'à nos jours, et n'a pu être détruite ni même altérée par le Joséphisme et les autres dissolvants qu'on a tenté, mais en vain, de faire pénétrer dans les masses.

Des prince zélés, tels que Ferdinand II, Maximilien de Bavière, furent en partie les promoteurs de la régénération du catholicisme, mais assurément ils n'auraient jamais obtenu ces merveilleux résultats, s'ils n'eussent rencontré le concours généreux d'hommes apostoliques, évêques et simples prêtres qui remplissaient alors les rangs du clergé de l'Allemagne.

Le collège germanique fondé à Rome par saint Ignace, pour être le séminaire général des ecclésiastiques allemands, en a fourni à lui seul une brillante et nombreuse pléiade. Parmi ces hommes, qui travaillèrent avec non moins de courage que de succès à la régénération morale et religieuse de leur patrie, nous signalerons d'abord Mare Sittich d'Altemps, propre neveu de saint Charles Borromée, et qui, placé sur le siège archiépiscopal de Saltzbourg, avait pris pour patron et pour modèle le grand archevêque de Milan, son oncle. Un des premiers soins de cet illustre prélat fut de fonder une université catholique dans la ville de sa résidence, d'y établir des collèges pour l'éducation de la jeunesse ; dès l'année 1612, avant même qu'on eût songé à fonder aucun séminaire en France, il avait ouvert son séminaire archiépiscopal. Après avoir réformé son clergé, le pieux Pontife s'occupa de la conversion des hérétiques. Il envoya plusieurs bandes de missionnaires, les unes pour évangéliser les villes, les autres pour instruire les gens de la campagne, d'autres enfin pour annoncer la vraie foi à une population presque sauvage qui habitait les montagnes et était employée au travail des mines. Le succès couronna les efforts des missionnaires. L'archevêque de Saltzbourg consacrait son revenu, qui était considérable, à élever ou réparer les temples du Seigneur, à doter les séminaires et les collèges, à assister les indigents dans leurs besoins. Sa piété égalait sa libéralité et son zèle ; il avait surtout une grande dévotion à propager le culte des

saints, et en particulier du bienheureux Charles Borromée sous l'invocation duquel il bâtit et dédia plusieurs églises.

Le bien qu'avait opéré Marc Sittich déjà commencé par son prédécesseur, Wolfgang de Raitenau, fut continué par ses deux successeurs immédiats, Paris de Lodron et Guidobald de Thun. Ce dernier, en récompense des services éminents rendus à l'Église, fut élevé au cardinalat. Dans une autre partie de l'Allemagne, Jean Sweikard, archevêque électeur de Mayence, homme d'une foi vive et d'un rare talent au dire de Ranke, non content d'exercer dans l'Empire dont il était archichancelier, une large influence en faveur du catholicisme, réussit en particulier à renverser le protestantisme dans tout son diocèse ¹. Les archevêques électeurs de Cologne, Ernest et Ferdinand, tous deux princes bavarois, et Lothaire de Metternich, archevêque de Trèves, marchèrent sur les traces de l'électeur de Mayence ². Mais un des prélats de l'Église germanique qui contribua le plus par ses vertus et ses travaux personnels à la réduction des hérétiques, fut le cardinal de Dietrichstein, évêque d'Olmütz en Moravie. Le zèle pontife se mit en personne à la recherche de ses brebis égarées dans les sentiers de l'erreur. Accompagné de plusieurs bandes de missionnaires, auxquels il donnait l'exemple d'un zèle apostolique, il parcourait les villes et les bourgades, annonçait lui-même la parole du salut, remplissait les fonctions de confesseur et de catéchiste, et parvint en peu de temps à détruire l'hérésie dans son vaste diocèse. Chargé par l'empereur du gouvernement de la province, il travailla à la purger des anabaptistes, nommés autrement frères Moraves, dont elle était infectée, et à sa mort arrivée dans l'année 1636, il eut la consolation de voir toute la Moravie rentrée sous l'obéissance de l'Église romaine. D'autres prélats allemands d'une vertu peu commune, dont plusieurs sont morts en grand renom de sainteté, se distinguèrent aussi par leur zèle à établir des séminaires et à travailler à la conversion des hérétiques. Nous signalerons entre autres, un Benoît Kisdy, évêque d'Agra qui a fondé le séminaire et l'université de Caschaw, un Philippe de Dernbach, prince-évêque de Wurtzbourg, et deux évêques suffragants du même siège, Frédéric Forner et Zacharie Stumpff, tous recommandables par de hautes vertus; Georges Lippay et Emeric Losi, tous deux archevêques de Gran, et Georges Szelepeseni, archevêque de Colocza, auxquels la postérité reconnaissante a voué un pieux souvenir pour la fondation de plusieurs séminaires et collèges.

Un autre archevêque de Colocza, Martin Borkovich, deux évêques

¹ Ranke, *Histoire de la Papauté*, t. 4, p. 47 et 97. — ² *Ibid.*

de Csanad, Ladislas Szuzenyi et Gabriel Erdody, Auguste Benkovich, évêque du Grand Varadin, ont également joui pendant leur vie et après leur mort, de la réputation attachée aux bonnes œuvres et à une grande sainteté. D'un autre côté, Jean Vanoviszzy, évêque de Scardona, descendait du trône épiscopal pour se consacrer au travail des missions où il persévéra jusqu'à la mort, tandis que Constantin Potasky ¹, après avoir évangélisé les campagnes de la Transylvanie et de la Valachie, était jugé digne de gouverner comme évêque les populations qu'il avait instruites en apôtre. Il se trouvait également parmi les autres membres du clergé des hommes d'une sincère piété et d'un courageux dévouement. Balthazar Conigs, dans les fonctions de prévôt, de chanoine et de curé, qu'il exerça tour à tour à Isny, Frisingue et Landshut, soutint partout avec une sainte énergie et une patience invincible la cause de la religion. Jacques Myller, vicaire général dans le diocèse de Constance, Georges Gothard, chanoine de Passau, Jean Lorchius et Pierre Gebauer, attachés tous deux à l'église de Breslau, n'épargnèrent ni soins, ni peines, ni dépenses pour étendre le royaume de Jésus-Christ en Allemagne ; mais parmi les hommes apostoliques qui travaillèrent alors avec succès dans les missions à la réduction des hérétiques, nous signalerons Erhard Densel, vicaire de Bamberg, qui conquit, lui seul, plusieurs bourgades et des villes entières à la foi de l'Église romaine ; Michel Haim et François Flusche qui, au milieu des fonctions du ministère paroissial, trouvèrent le temps d'exercer les fonctions de missionnaires et ramenèrent une multitude d'âmes dans les voies de la vérité ². Ces hommes apostoliques, et beaucoup d'autres, séculiers ou réguliers, étaient sortis du collège germanique, pépinière féconde qui peupla la terre d'Allemagne de pieux prélats et de zélés missionnaires. Mais ils n'étaient pas les seuls que la Providence de Dieu envoyât alors au secours de ces églises désolées. Christophe Blarer de Wartensée, et Jean d'Ostein, évêques de Bâle ³, Jules de Mespelbronn, évêque de Wurtzbourg, et deux pontifes qui occupèrent successivement le siège de Bamberg, Ernest de Mengersdorf et Neithard de Thuengen, l'évêque de Paderborn, Théodore de Furstenberg qui eut plus tard des héritiers de son zèle, parmi les membres de sa famille ⁴. Le V. Jean Lohel qui fut tiré de l'ordre de Prémontré pour occuper le siège archiépiscopal de Prague, et beaucoup d'autres pieux et zélés Pontifes parvinrent par leurs soins et leurs travaux à rendre à l'Église universelle une partie des enfants que lui

¹ Cordara, *Historia Collegii Germanici*, p. 306 et suiv — ² Cordara, *ibid.*
— ³ Ranke, *ibid.* — ⁴ *Basilea sacra*.

avait enlevés l'hérésie et à leurs propres diocèses l'éclat et la sainteté des premiers jours. Parmi eux, nous signalerons le cardinal Pazmany, qui contribua puissamment à la restauration du catholicisme en Hongrie. Pierre Pazmany, né en 1577, était d'abord entré dans la compagnie de Jésus où il suivit le cours ordinaire des études et du professorat. Il se dévoua ensuite aux travaux de missionnaire et de controversiste, par lesquels, comme saint François de Sales, il préludait aux fonctions de l'épiscopat. Déjà ses écrits et ses prédications avaient opéré grand nombre de conversions parmi les sectaires de ces contrées, lorsqu'après la mort du cardinal Forgæz, il fut élevé, malgré lui et par ordre du souverain Pontife, sur le siège archiépiscopal de Gran ou Strigonie. Fort des ressources et de l'autorité que lui donnait sa nouvelle dignité, Pazmany poussa avec plus d'ardeur encore l'œuvre de la réduction des hérétiques ; les campagnes, les villes, le peuple, la noblesse furent attaqués à la fois. Le peuple se montra généralement docile, la fière noblesse hongroise fit plus de résistance ; vaincue enfin par l'éloquence entraînant et par la douceur inaltérable du pieux archevêque, elle vint en foule abjurer à ses pieds les erreurs dans lesquelles elle avait été nourrie. A l'exemple de saint Charles Borromée, le cardinal de Strigonie commença la réforme de son clergé en établissant une exacte régularité dans sa propre maison, et en pratiquant lui-même toutes les vertus épiscopales. Puis il mit la main à l'œuvre, assembla des synodes, publia de sages règlements dont il exigea rigoureusement l'observation. Afin de rendre le bien solide et durable, il créa en plusieurs endroits des séminaires, des collèges et d'autres institutions ecclésiastiques ou religieuses. La ville de Tyrnau lui doit son université, la première qui ait été érigée en Hongrie ; outre le séminaire qu'il avait bâti dans cette ville, il fonda à Vienne, en Autriche, le séminaire hongrois, à Presbourg un collège de Jésuites, ailleurs un couvent de Clarisses et une maison de Franciscains. Voilà comment beaucoup d'évêques de l'église germanique employaient alors leurs revenus. Pazmany mourut en 1637, après une vie plus pleine encore de mérites que d'années ¹.

Il serait trop long de rappeler ici les nombreux auxiliaires que le zèle de ces prélats trouva dans les rangs du clergé allemand et particulièrement parmi les ordres religieux ; qu'il nous suffise d'indiquer les noms d'un Venceslas Sillar, prévôt de la cathédrale d'Olmütz, et coopérateur fidèle du cardinal de Dietrichstein, du pieux Jean Hoffman, vicaire de la cathédrale de Prague, mort en odeur de

¹ Sotwel, *Bibliotheca*.

sainteté, du V. Père Dominique Buzzola de l'ordre des Carmes déchaussés, des PP. Martin Stredonius, Bernard Oppel, Frédéric Hunecken, et Adam Kravarski de la compagnie de Jésus. Cet infatigable missionnaire évangélisa pendant vingt-sept années les villes et les campagnes de la Bohême, et eut le bonheur de gagner plus de trente-trois mille sectaires qu'il ramena au sein de l'unité catholique ¹. Terminons ce tableau par quelques détails sur la vie d'un pauvre prêtre, qui vers le même temps édifia l'Allemagne par ses vertus et par ses travaux apostoliques.

Barthélemi Holzhauser, né à Langnau, près d'Augsbourg, en 1613, quitta, dès ses jeunes ans, la maison et la profession de son père, simple cordonnier, chargé de onze enfants, pour suivre son goût qui le portait à l'étude et à la piété. Il allait, dans cette vue, sollicitant des secours sur sa route, en chantant des hymnes religieuses. Des personnes charitables s'intéressèrent à son sort. Il fut admis, comme enfant de chœur, dans une maison fondée pour les pauvres étudiants, à Neubourg, et y suivit ses humanités. Ensuite il obtint la nourriture au collège des Jésuites, à Ingolstadt, où il fit sa philosophie. Là, au lieu de se distraire comme les autres dans les intervalles de ses études, il aimait à se recueillir, et il lisait *l'Imitation de Jésus-Christ*. Un jeune homme riche, son condisciple, s'attacha à lui et l'aida à prendre ses degrés en théologie. Holzhauser avait l'esprit tourné à la contemplation, mais ses dispositions étaient bienfaisantes et actives : avide d'exercer à son tour cette charité dont on avait usé envers lui, il cherchait à procurer des ressources aux élèves studieux et peu aisés. Ayant reçu le sacerdoce en 1639, il forma le projet de rétablir, pour les prêtres, la vie commune des temps apostoliques. Le but était de former des pasteurs. C'est à Titmoning, près de Salzbourg, que Holzhauser, de concert avec quelques zélés ecclésiastiques, fonda cet utile établissement ; en même temps, il érigea un séminaire dans cette dernière ville, afin de préparer les jeunes élèves à suivre l'esprit de son institution. Les soins auxquels il se livrait pour la diriger et l'étendre, l'exercice des vertus qu'il recommandait et pratiquait le firent charger successivement de diverses cures, à Titmoning même, à Léogenthal, dans le Tyrol, et à Bing, près de Mayence, où il mourut, en 1658, à l'âge de quarante-cinq ans. Nous ignorons quelles suites ont eues ses œuvres et ses institutions, et même si elles ont eu des suites. On a de lui quelques opuscules de piété. On lui attribue un recueil de visions prophétiques, mais qui, n'ayant été publié que près d'un siècle après sa mort, n'offre aucune garantie ni authenticité ².

¹ Balbinus, *Bohemia sancta*. — ² *Biogr. univ.*, t. 20.

§ VII^e.

ÉTAT DE LA RELIGION CATHOLIQUE PARMİ LES RUSSES, LES GRECS ET LES AUTRES PEUPLES DU LEVANT. — MORT DE SAINT VINCENT DE PAUL.

Après avoir vu de quelle manière les nations de l'Occident ont repoussé ou accueilli les hérésies révolutionnaires de Luther, de Zwingle, autrement de Calvin, et quelles révolutions elles se sont épargnées ou incorporées par cette conduite diverse, il reste à jeter un coup d'œil sur les pauvres églises d'Orient, qui ont accepté plus ou moins le schisme de Photius ou quelque chose de semblable. Toutes, à mesure qu'elles se dérobaient à la houlette de saint Pierre, tombent sous le bâton de l'exacteur ; toutes, comme la servante Agar, elles engendrent pour la servitude. Ainsi la première d'entre elles, l'église russe, ou plutôt les évêques et les papes russes, qui devraient former cette église, sont gouvernés par le sabre d'un colonel de cavalerie, que l'empereur leur a imposé pour chef, en qualité de son vicaire.

Au quinzième siècle, nous avons vu l'archevêque Isidore de Kiow, métropolitain et député de toutes les Russies, assister et souscrire au concile de Florence, devenir patriarche de Constantinople, et cardinal de la sainte Église romaine. A cette époque, les Russes se divisèrent : ceux de Moscou ou de la Russie supérieure restèrent ou retombèrent généralement dans le schisme ; ceux de Kiow ou de la Russie inférieure, qui étaient soumis au roi de Pologne, demeurèrent généralement catholiques, à l'exemple de leur métropolitain Isidore et de ses successeurs. Le premier fut Grégoire II, son fidèle disciple, sacré l'an 1442 par le pape Nicolas V, et à qui le pape Pie II accorda, l'an 1458, une bulle qui partage sa métropole en deux, celle de Kiow et celle de Moscou. Grégoire étant mort après un épiscopat de trente ans, il eut pour successeur, en 1474, Misaël, auparavant évêque de Smolensk. L'an 1476, de concert avec les princes et les seigneurs de Lithuanie, il envoya une ambassade solennelle à Rome. Il y reconnaît, au nom de l'église gréco-russe, le pape Sixte IV pour le chef de l'Église universelle, le Vicaire de Jésus-Christ et le successeur de Pierre, et lui expose les principaux articles de la croyance des Russes. Comme en 1475 on avait célébré le jubilé à

Rome, il demande que la même grâce soit accordée à la Russie. I demande enfin qu'on envoie des légats habiles dans les lois ecclésiastiques, qui, marchant sur les traces du concile de Florence, concilient les différends entre le rite grec et le rite latin dans les provinces de Pologne et de Lithuanie. Beaucoup de grands souscrivirent la lettre, et avant eux le métropolitain Misaël ¹.

Même l'an 1472, le grand-duc de Moscou, Jean ou Iwan Basilowitz, envoya une ambassade à Rome, qui assura le Pape que le grand-duc adhérait au concile de Florence, qu'il ne voulait plus admettre de métropolitain consacré par le patriarche de Constantinople, mais qu'il demandait un légat pour corriger ce qui serait à corriger en Russie. Sur quoi le Pape consentit au mariage du grand-duc avec Sophie, fille de Thomas Paléologue, prince du Péloponèse, laquelle vivait à Rome des libéralités du Pontife. On ne sait jusqu'à quel point cette réconciliation des Russes de Moscou fut sincère et durable ².

Quant aux métropolitains de Kiow, ils continuèrent à être certainement catholiques jusqu'en 1520. A Misaël succéda Simon en 1477; à Simon, Jonas I^{er} en 1482. Jonas fut singulièrement aimé de Casimir, roi de Pologne, qu'il assista dans ses derniers moments : il y en a même qui lui donnent le titre de saint. L'an 1492, l'on ordonna métropolitain de Kiow, Macaire, abbé du monastère de la Sainte-Trinité à Vilna, l'un de ceux qui avaient été envoyés en ambassade à Rome par Misaël. A Macaire succéda Joseph Sultan, issu d'une noble famille de Lithuanie. En 1497, il écrivit une lettre à Niphon, patriarche de Constantinople, sur l'union avec l'Église romaine et sur le concile de Florence : la réponse de Niphon est une preuve qu'ils étaient catholiques l'un et l'autre ³.

De 1520 à 1594, parmi les métropolitains de Kiow, il y en eut quelques-uns de certainement schismatiques, mais on peut douter des autres. Dans cet intervalle, les Russes de Moscou envoyèrent plusieurs ambassades aux Pontifes romains, et ceux-ci firent tous leurs efforts pour réunir les Russes de Moscou à l'Église-mère : ces ambassades et ces efforts furent sans effet.

La Russie, pays plat, marécageux et froid, était connu des anciens sous le nom de Seythie ou pays des Seythes ; c'est le grand chemin par où nous avons vu arriver dans les régions plus tempérées de l'Occident ces grandes émigrations de peuples, parties forcément des plaines de Sennaar, les Celtes, Ganlois ou Galates, les Teutons, les

¹ *Acta SS.*, t. 2, septembre. *Dissertatio de conversione et fide Russorum*, § 9.
— ² *Ibid.*, n. 163. — ³ *Ibid.*, n. 108.

Francs, les Goths, les Vandales, les Lombards, les Huns, les Normands. Les premiers venus s'étant acclimatés en Espagne, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, et ayant formé cette grande république de royaumes que nous appelons chrétienté, les derniers venus, les Slaves, dont les Russes sont une tribu, ont dû s'arrêter au loin, et arrêter à leur tour l'irruption des Mongols ou Tartares. La langue des Slaves, pour les mots primitifs, a beaucoup d'affinité avec la langue primitive des Latins et des Allemands ¹, et dénote ainsi une origine commune, la race aventureuse de Japhet.

La Russie, comme État politique ou empire, naquit au neuvième siècle, vers le temps de Charles le Chauve. Jusqu'à présent elle a été gouvernée par trois dynasties, étrangères d'origine toutes les trois. Son premier fondateur, nommé Rurik, était de la tribu des Varègues ; c'est le nom qu'on donnait aux pirates de la mer Baltique. L'an 862, la république de Novogorod, incommodée par ses voisins, appela des étrangers, Rurik et ses deux frères, pour la défendre. Rurik la défendit de manière à s'en rendre le maître, et fit massacrer tous les Russes qu'il crut capables de s'opposer à ses vues. Il mourut en 879, laissant un fils de quatre ans nommé Igor, sous la tutelle d'Oleg, son parent. Oleg se rendit maître de Smolensk par la force, de Kiow par la perfidie et le meurtre. Ayant attiré les deux princes de Kiow à une conférence amicale, il les massacra et s'empara de leur ville. En 907, il marcha sur Constantinople et força l'empereur Léon, dit le Philosophe, à lui payer tribut. A la mort d'Oleg, arrivée l'an 913, les provinces russes se soulèvent et refusent de payer les impôts : Igor les soumet l'une après l'autre à des impôts encore plus onéreux. Il est attaqué par les Petchenègues ou Cosaques et s'en fait des alliés. Il marche sur Constantinople, et, malgré des revers, force les empereurs Romain Lécapène et Constant Porphyrogénète à lui payer tribut. Il fut tué l'an 945, en voulant forcer une de ses provinces à lui payer des impôts encore plus lourds que le précédent. Sa femme Olga gouverna pendant le bas âge de son fils Wenceslas. Au livre 71 de cette histoire, nous avons vu les actions de cette princesse, son baptême à Constantinople, la mort de son fils tué au pays des Cosaques, les guerres civiles de ses trois petits-fils Oleg, Jaropolk et Vladimir, le règne et la conversion de ce dernier. Vladimir partagea ses États entre quatre ou cinq de ses fils, avec une certaine dépendance envers celui qui lui succéderait dans la principauté de Kiow. Il mourut en 1015, en marchant contre son fils aîné Jaropolk, prince de Novogorod, et après avoir désigné pour son successeur à Kiow

¹ Lévésque, *Histoire de Russie*, t. 1. De la langue des Slaves. Paris, 1782.

son fils Boris, occupé contre les Cosaques. Mais son autre fils Suentopolk fait assassiner, poignarder son frère Boris, son frère Gleb, son frère Wenceslas, est battu par son frère Iaroslaf, se rétablit par le secours des Polonais qu'il fait ensuite massacrer, est de nouveau chassé par Iaroslaf et meurt en fuyant. Iaroslaf eut encore à combattre un autre frère et un neveu, et fit la guerre aux Grecs et aux Polonais. Il acquit une telle puissance et renommée, que sa sœur épousa Casimir, roi de Pologne, sa fille aînée le roi de Norwège, la troisième le roi de Hongrie, et la seconde le roi de France Henri 1^{er} : elle se nommait Anne ou Agnès, et nous l'avons vu louer pour sa piété par le pape Nicolas II. Iaroslaf ayant partagé ses États entre ses enfants, son fils aîné et successeur Isiaslaf, nommé Démétrius au baptême, se vit attaqué par ses frères, chassé de Kiow, ensuite rétabli. C'est lui dont le fils demanda au pape saint Grégoire VII à tenir le royaume paternel de la part de saint Pierre. Démétrius est tué l'an 1078, en allant secourir un de ses frères, Vesevolod, qui pourtant avait aidé à le détrôner. Ce prince, plus célèbre par ses malheurs que par les actions de son règne, fut doux, courageux, magnanime, toujours clément, quoique grièvement offensé. La bonté avec laquelle il traita son peuple, dont il avait été deux fois trahi, les secours qu'il donna à son frère, qui avait aidé à le renverser du trône, sont plus glorieuses que des conquêtes. Ses sujets, qui l'avaient lâchement trahi ou abandonné pendant sa vie, lui donnèrent des larmes après sa mort. A sa pompe funèbre, leurs cris interrompaient les chants funéraires ¹. Isiaslaf ou Démétrius laissait deux fils en âge de régner, Sviatopolk et Iaropolk : cependant son frère Vesevolod lui succéda sans aucun trouble, sans aucune opposition, sans même aucune rupture avec ses neveux. Ce qui montre qu'il n'y avait pas encore de règle certaine et inviolable pour la succession au trône. Le pape Urbain II envoya un ambassadeur à Vesevolod, sans doute pour l'engager à la première croisade, à la défense armée de l'Europe chrétienne contre l'invasion de la barbarie mahométane. Pour le malheur de la Russie, ses nobles et ses princes ne prirent aucune part à ces glorieuses expéditions, qui ont sauvé la civilisation chrétienne en Europe et dans l'univers entier. C'est un malheur dont la Russie se ressent encore. Tel est le jugement d'un prince russe, de l'ancienne noblesse des Varègues, compagnons de Rurik, le premier fondateur de la Russie politique. Ce prince disait donc, l'an 1839, à un gentilhomme français :

« Les Russes n'ont point été formés à cette brillante école de la

¹ Lèvesque, t. 1.

bonne foi dont l'Europe chevaleresque a su si bien profiter, que le mot *honneur* fut longtemps synonyme de fidélité à la parole, et que la *parole d'honneur* est encore une chose sacrée, même en France, où l'on a oublié tant de choses ! La noble influence des chevaliers croisés s'est arrêtée en Pologne avec celle du catholicisme. Les Russes sont guerriers ; mais, pour conquérir, ils se battent par obéissance et par avidité ; les chevaliers polonais guerroyaient par pur amour de la gloire : ainsi, quoique dans l'origine ces deux nations, sorties de la même souche, eussent entre elles de grandes affinités, le résultat de l'histoire, qui est l'éducation des peuples, les a séparées si profondément, qu'il faudra plus de siècles à la politique russe pour les confondre de nouveau qu'il n'en a fallu à la religion et à la société pour les séparer.

« Tandis que l'Europe respirait à peine des efforts qu'elle avait faits pendant des siècles pour arracher le tombeau de Jésus-Christ aux mécréants, les Russes payaient tribut aux Mahométans sous Usbeck, et continuaient cependant à recevoir de l'empire grec, selon leur première habitude, ses arts, ses mœurs, ses sciences, sa religion, sa politique, avec ses traditions d'astuce et de fraude, et son aversion pour les croisés latins. Si vous réfléchissez à toutes ces données religieuses, civiles et politiques, vous ne vous étonnerez plus du peu de fond qu'on peut faire sur la parole d'un Russe (c'est le prince russe qui parle), ni de l'esprit de ruse qui s'accorde avec la fausse culture byzantine, et qui préside même à la vie sociale sous l'empire des czars, heureux successeurs des lieutenants de Bati (Batou).

« Le despotisme complet, tel qu'il règne chez nous, s'est fondé au moment où le servage s'abolissait dans le reste de l'Europe. Depuis l'invasion des Mongols, les Slaves, jusqu'alors l'un des peuples les plus libres du monde, sont devenus esclaves des vainqueurs d'abord, et ensuite de leurs propres princes. Le servage s'établit alors chez eux non-seulement comme un fait, mais comme une loi constitutionnelle de la société. Il a dégradé la parole humaine en Russie, au point qu'elle n'y est plus considérée que comme un piège : notre gouvernement vit de mensonge, car la vérité fait peur au tyran comme à l'esclave. Aussi, quelque peu qu'on parle en Russie, y parle-t-on toujours trop, puisque dans ce pays tout discours est l'expression d'une hypocrisie religieuse ou politique.

« L'autocratie, qui n'est qu'une démocratie idolâtre, produit le nivellement chez nous, tout comme la démocratie absolue le produit dans les républiques simples. Nos autocrates ont fait jadis à leurs dépens l'apprentissage de la tyrannie. Les *grands princes* (grands-ducs de Moscou), forcés de pressurer leurs peuples au profit des

Tartares, traînés souvent eux-mêmes en esclavage jusqu'au fond de l'Asie, mandés à la horde pour un caprice, ne régnaient qu'à condition qu'ils serviraient d'instruments dociles à l'oppression, détrônés aussitôt qu'ils cessaient d'obéir, instruits au despotisme par la servitude, ont familiarisé leurs peuples avec les violences de la conquête qu'ils subissaient personnellement : voilà comme, par la suite des temps, les princes et les nations se sont mutuellement pervertis. Or, notez la différence, ceci se passait en Russie à l'époque où les rois de l'Occident et leurs grands vassaux luttaient de générosité pour affranchir les populations.

« Les Polonais se trouvent aujourd'hui vis-à-vis des Russes absolument dans la position où étaient ceux-ci vis-à-vis des Mongols sous les successeurs de Batou. Le joug qu'on a porté n'engage pas toujours à rendre moins pesant celui qu'on impose. Les princes et les peuples se vengent quelquefois comme de simples particuliers sur des innocents ; ils se croient forts, parce qu'ils font des victimes. »

Le prince russe ajouta cet avertissement au gentilhomme français : « Je veux fixer votre attention sur un point capital : je vais vous donner une clef qui vous servira pour tout expliquer dans le pays où vous entrez. Pensez, à chaque pas que vous ferez chez ce peuple asiatique, que l'influence chevaleresque et catholique a manqué aux Russes : non-seulement ils ne l'ont pas reçue, mais ils ont réagi contre elle avec animosité pendant leurs longues guerres contre la Lithuanie, la Pologne et contre l'ordre Teutonique et l'ordre des Chevaliers porte-glaive. — Vous me rendez fier de ma perspicacité, interrompit le gentilhomme voyageur. J'écrivais dernièrement à un de mes amis que, d'après ce que j'entrevois, l'intolérance religieuse était le ressort secret de la politique russe. Vous avez parfaitement deviné ce que vous allez voir, répliqua le prince. Vous ne sauriez vous faire une juste idée de la profonde intolérance des Russes : ceux qui ont l'esprit cultivé, et qui communiquent par les affaires avec l'occident de l'Europe, mettent le plus grand art à cacher leur pensée dominante, qui est le triomphe de l'*orthodoxie* grecque, synonyme pour eux de la politique russe. Sans cette pensée, rien ne s'explique ni dans nos mœurs ni dans notre politique. Vous ne croyez pas, par exemple, que la persécution de la Pologne soit l'effet du ressentiment personnel de l'empereur : elle est le résultat d'un calcul froid et profond. Ces actes de cruauté sont méritoires aux yeux des vrais croyants ; c'est le Saint-Esprit qui éclaire le souverain au point d'élever son âme au-dessus de tout sentiment humain, et Dieu bénit l'exécuteur de ses hauts desseins : d'après cette manière de voir, juges et bourreaux sont d'autant plus saints qu'ils sont plus barbares. Vos

journaux légitimistes ne savent ce qu'ils veulent quand ils cherchent des alliés chez les schismatiques. Nous verrons une révolution européenne avant de voir l'empereur de Russie servir de bonne foi un parti catholique : les protestants seront réunis au Pape plus aisément que le chef de l'autocratie russe ; car les protestants, ayant vu toutes leurs croyances dégénérer en systèmes, et leur foi religieuse changée en un doute philosophique, n'ont plus que leur orgueil de sectaires à sacrifier à Rome ; tandis que l'empereur possède un pouvoir spirituel très-réel et très-positif, dont il ne se démettra jamais volontairement. Rome et tout ce qui se rattache à l'Église romaine n'a pas de plus dangereux ennemi que l'autocrate de Moscou, chef visible de son église ; et je m'étonne que la perspicacité italienne n'ait pas encore découvert le danger qui nous menace de ce côté ¹. D'après ce tableau très-véridique, jugez de l'illusion dont se bercent une partie des légitimistes de Paris ²!!!»

La suite et l'ensemble de l'histoire justifient en tout point ce jugement du prince russe sur la Russie. De la fin du onzième siècle, première croisade à la Terre-Sainte, jusqu'au commencement du seizième, dernière croisade en Espagne, la chrétienté catholique, sous la direction de son Père ou Pape, ne cesse de se défendre au dehors contre les infidèles et les barbares, et de se régénérer elle-même au dedans contre toutes les erreurs et les passions. Les principaux champs de bataille pour la défense au dehors, c'est en Orient la Syrie, la Palestine et l'Égypte ; au midi l'Espagne et le Portugal ; au Nord la Prusse, la Livonie, la Pologne et la Hongrie. En Orient est la grande bataille : là, paraissent Godefroi de Lorraine, Tancrède, Philippe-Auguste, Richard Cœur de lion, Saladin, Baudouin de Flandre, saint Louis. Le prix du combat est moins la conquête de la terre que la conquête du ciel. De là, dans les chevaliers chrétiens, cette piété sincère envers Dieu, cette valeur indomptable dans les batailles, cette humilité dans la gloire, cette charité pour les pauvres et les malades, cette constance dans l'infortune, qui font d'eux des êtres nouveaux pour l'histoire et même pour la poésie ; car les héros fabuleux d'Homère ne sont que de grossières ombres en comparaison de cette réalité. De là, chez Saladin et ses compagnons d'armes, cette ambition nouvelle d'être armés chevaliers par les champions de la croix. De là, chez d'autres infidèles, ce cri d'admiration à la vue de saint Louis dans les fers : *Mais c'est le plus fier des Chrétiens !* et cette tentation

¹ Le prince K. était catholique. Tout ce qui a de l'indépendance d'esprit et de la piété en Russie penche vers l'Église romaine.

² *La Russie en 1839*, par le marquis de Custine, 3^e édition. Paris, 1846, t. 1, lettre cinquième.

d'en faire leur sultan. De là, dans tout le monde civilisé, cette belle renommée du nom de Franc, pour dire sincère, loyal, qui dit ce qu'il pense : Franc, qui, jusqu'au fond de l'Asie, est synonyme d'Européen, de catholique ; religion des Franes, religion d'Europe, y est la religion catholique romaine. Cette bonne renommée adoucit jusqu'aux Tartares et Mongols ; il s'établit des relations d'amitié entre leurs chefs et le Pape ; le treizième siècle voit un archevêque catholique à Péking, capitale de la Chine, prêchant librement le culte du vrai Dieu. Outre cette glorieuse canonisation de leur nom par toute la terre, Dieu donne aux Franes, comme en passant, les principautés d'Antioche et d'Édesse, les royaumes de Jérusalem, d'Arménie et de Chypre, l'empire de Constantinople, et enfin de nos jours toute la Barbarie africaine à civiliser. Quant à l'Espagne et au Portugal, pour prix de leur croisade de huit siècles, ils auront deux mondes à christianiser, les Indes occidentales ou l'Amérique, et les Indes orientales. Au milieu de ces expéditions séculaires en Orient, on ne voit pas un chevalier grec ; ces deux mots ne vont pas même ensemble. Si l'on voit des Grecs parmi les soldats de la croix, c'est pour les trahir. Dieu les avertit par la domination passagère des Franes, avant de les punir sans retour par la domination des Turcs : il leur met devant les yeux, au concile de Florence, tous les éclaircissements désirables, pour se réunir sincèrement à l'Église-mère ; il leur montre la primauté de saint Pierre consignée dans l'Évangile et reconnue de tous les siècles chrétiens ; il leur fait voir que, sur la procession du Saint-Esprit, les Franes ou les Latins ne font que professer la doctrine complète des principaux Pères grecs, notamment de saint Épiphane, qui dans un seul ouvrage répète jusqu'à dix fois que le Saint-Esprit est du Père et du Fils, et qu'il procède de l'un et de l'autre. Ce n'est que sur leur résistance opiniâtre et réitérée à la vérité connue qu'il détruit leur empire, et les livre en esclaves au cimetière de Mahomet II.

Il en est des Russes comme des Grecs du Bas-Empire. Dans ces saintes expéditions de trois et quatre siècles pour la défense de la société chrétienne, on ne voit pas un seul chevalier russe. Le mot *chevalier* ne va pas mieux au mot *russe* qu'au mot *grec*. Cependant sur les frontières de la Russie, il y avait des chevaliers Teutoniques, des chevaliers du Christ, des chevaliers Porte-glaive, pour protéger la prédication de l'Évangile contre les violences des païens du Nord. Il y avait des chevaliers polonais, des chevaliers hongrois, qui plus d'une fois repoussèrent les Turcs, et les empêchèrent de faire de l'Allemagne et de l'Europe ce qu'ils ont fait de Constantinople, de l'Asie, de l'Égypte, de l'Afrique : une terre dont le nom propre est *la*

Barbarie. Et que faisaient donc les princes russes pendant tout ce temps ? Au lieu d'aider les chevaliers de Pologne, de Hongrie et du Nord, ils leur faisaient la guerre, ou bien se la faisaient entre eux. Ayant partagé la Russie en une demi-douzaine de principautés et plus, sous la souveraineté nominale du grand-duc de Kiow, ils s'y succédaient sans règle certaine, rarement le fils au père, plus souvent le frère au frère, le neveu à l'oncle, par ruse, par violence, par bon accord, par élection populaire. Habituellement les frères, les oncles, les neveux, ainsi parvenus au trône, se trahissaient, se guerroyaient, se renversaient, se tuaient. Telle est l'histoire assez monotone des Russes pendant deux et trois siècles. Une *Histoire philosophique et politique de Russie*, imprimée à Paris l'an 1835, en cinq volumes in-8°, observe que la plupart de ces princes dépossédés mouraient subitement, *suivant l'usage* : elle ne dit pas que cet usage ait cessé ni même discontinué depuis. Il paraît que ces princes russes ne se gênaient pas plus avec leurs sujets et avec les étrangers qu'entre eux. L'un d'eux, nommé Iouri ou Georges, étant en voyage l'an 1157, trouva au confluent de la Moscowa et de la Néglinna un hameau dont le propriétaire ne lui rendit pas les honneurs voulus. Georges fit mettre à mort le propriétaire, et confisqua le hameau. Comme la situation était à son gré, il le fit entourer d'un mur en terre, et ce fut le commencement de Moscou, devenu en 1328 la capitale de la Russie¹. La Sibérie fut conquise d'une manière approchante en 1586. Les Russes avaient fondé, au confluent du Tobol et de l'Irtich, une ville nommée Tobolsk ; mais le pays était au pouvoir de trois princes mongols et mahométans. Dans une partie de chasse, ils arrivèrent assez près de la ville. Le gouverneur russe les invite poliment, et avec les plus vives protestations d'amitié, à venir se reposer dans son palais. A peine arrivés, il leur offre un verre de vin : sur leur refus d'en boire en qualité de Mahométans, il les déclare convaincus de conspiration contre la Russie, massacre leurs gens, et les envoie eux-mêmes enchaînés à Moscou, où le czar veut bien leur laisser la vie avec quelques terres.

Cependant, de 1157 à 1584, la Providence avait donné aux Russes de terribles leçons, par les Mongols ou Tartares Ginguiskan, Batou, Tamerlan, Uzbek. L'an 1223, un grand nombre de princes russes, étant ensemble, reçurent une ambassade des Tartares ; ces princes eurent l'imprudente atrocité de massacrer les ambassadeurs de Ginguiskan. D'autres envoyés arrivent, qui leur disent : Vous avez soif de notre sang, vous avez massacré nos ambassadeurs, vous qui ne

¹ Lévesque, sur l'an 1157.

nous connaissez pas, vous à qui nous n'avons fait aucun mal : mais Dieu sera juge entre nous ! — De là une guerre d'extermination de deux ou trois siècles. Les Russes commencent, ils ont d'abord quelques succès partiels ; mais enfin les Mongols, les ayant attirés dans un piège, en massacrent une partie, et font prisonniers le reste. Pour célébrer leur repas triomphal, ils s'asseyent sur les princes russes étendus par terre et couverts de planches. Après quoi ils se mettent à ravager les villes et les provinces, et s'en retournent avec une multitude innombrable de captifs. Leur départ, bien loin de réunir les princes russes, ne fit qu'envenimer leurs divisions intestines, divisions qui n'avaient pas même discontinué en présence de l'ennemi. A la guerre civile vinrent se joindre l'intempérie des saisons, la famine, la mortalité, les tremblements de terre.

L'an 1237, les deux princes de Rézan reçoivent une ambassade, avec ordre de payer la dime de tout ce qu'ils possèdent, à commencer par les premiers membres de l'État, et à finir par les troupeaux. Le chef de cette ambassade était une femme ; mais derrière cette femme est une armée de six cent mille Tartares, commandée par Batou, petit-fils de Ginguiskan. Les princes de Rézan avertissent les autres princes russes ; tous répondent avec indignation qu'ils se défendront jusqu'au dernier : mais aucun ne va au secours des deux premiers. Les villes de Rézan et de Moscou sont prises, leurs habitants massacrés ou chargés de fers ; d'autres villes sont mises à feu et à sang. A peine les Tartares s'étaient-ils retirés, que le prince de Novogorod, Jaroslaf II, fait la guerre à un autre prince du voisinage.

L'an 1240, Mangou-Khan, lieutenant de Batou, se présente devant Kiow, et l'invite à se rendre, parce qu'il n'avait point assez de troupes pour forcer la ville, et que d'ailleurs il pensait la conserver comme place de guerre. Michel, prince de Kiow, fait assassiner les députés de Mangou, puis s'enfuit en Hongrie. Bientôt son trône est occupé par un autre prince russe, qui est supplanté par un troisième. Celui-ci se retire prudemment de la ville, après y avoir mis pour commandant un nommé Démétrius. Batou, informé de l'assassinat des députés, vint lui-même faire le siège de Kiow. Il conduisait une armée formidable, et amenait avec lui ses plus habiles généraux. Il ne commença les opérations du siège qu'après avoir fait proposer aux habitants de se rendre à des conditions favorables. Sur leur refus, il forma le blocus et fit battre les murailles de tous les côtés à la fois. Les habitants, encouragés par Démétrius, se défendirent vaillamment. Toutefois, s'étant rendu maître de la ville, Batou leur permit d'y demeurer, et traita Démétrius plus comme son ami que comme son captif. Ce fut même d'après ses conseils qu'il porta ses armes en

Hongrie et en Pologne, tandis que les princes russes faisaient la guerre aux Chrétiens de Lithuanie et des provinces voisines. Voilà comme la Russie protégea l'Europe chrétienne contre l'irruption des Tartares.

Batou, après avoir, à l'instigation des Russes, ravagé pendant trois ans la Hongrie et la Pologne, retourna dans le Kaptchak, son empire ou sa horde. L'immense empire fondé par Ginguiskan en forma quatre sous ses descendants. Le premier, ou la grande horde, dont les autres dépendirent quelque temps, domina sur la grande Tartarie et sur la Chine. Le second s'étendit sur tous les pays au nord de la mer Noire et de la mer Caspienne, renferma dans ses limites la Russie presque entière, une partie de la Pologne, et porta le nom d'empire de Kaptchak. Le troisième comprit la Perse, l'Arménie, la Mésopotamie et une partie de l'Asie Mineure. Enfin le quatrième, qui reçut le nom de son fondateur, Diagataï, l'un des fils de Ginguiskan, renferma la Transoxane, le Karisme, le Mongolistan et plusieurs pays à l'est et au sud des fleuves Oxus et Iaxartes. Or, Batou entendait que les princes souverains de Russie vinsent eux-mêmes à la horde lui rendre hommage en qualité de ses vassaux. Et les princes russes y allaient non-seulement de force, mais encore de leur plein gré, pour soumettre au Tartare leurs querelles de famille, frère contre frère, oncle contre neveu. Plus d'une fois Batou les obligea d'aller se présenter encore à la grande horde, au grand khan de la Chine. A la mort de Batou, son frère et successeur Bourgai envoya en Russie des officiers, chargés de faire le dénombrement des principautés, d'y prendre connaissance des fortunes, et d'y imposer un tribut. Dans chaque principauté était placé un officier tartare pour recueillir ces impôts, veiller aux intérêts du vainqueur, et tenir en respect les vaincus, dont il éclairait la conduite. Les princes de Russie, tributaires du khan des Tartares, soumis aux ordres de ce maître impérieux, obligés souvent à les aller recevoir eux-mêmes loin de leurs États, exposés à perdre la vie quand ils l'avaient offensé, n'osant même régner qu'avec son consentement, étaient cruellement humiliés. Le grand-duc conduisait le tribut à pied devant l'ambassadeur tartare, se prosternait à ses pieds, lui présentait du lait à boire, et, s'il en tombait sur le cou du cheval de l'ambassadeur, le prince était obligé de le lécher. Cependant, toutes ces humiliations, qui durèrent plus de deux siècles, ne purent réconcilier entre eux les princes russes, qui pourtant étaient tous de la même famille. La Grèce païenne nous montre sur la scène tragique deux frères ennemis, Étéocle et Polynice, qui s'égorgeaient mutuellement pour s'arracher le trône de leur père. La Russie chrétienne, mais d'un christianisme

avorté, nous offre cette terrible tragédie pendant des siècles qui ne finissent pas.

Si la Russie commença de se relever à la fin du quinzième siècle et au commencement du seizième, ce ne fut point par l'union de ses princes, mais par la division des Tartares, division qui cependant n'alla jamais aussi loin que celle des princes russes. Toktamisch, souverain du Kaptchak, avait brûlé en 1382 la ville de Moscou, ainsi qu'un grand nombre d'autres. Aveuglé par la prospérité, il se brouilla avec Tamerlan, auquel il devait sa puissance. Par suite de cette division, l'empire du Kaptchak finit par être démembré, et de ses débris se formèrent les royaumes d'Astrakan, de Kasan et de Crimée. Comme en même temps le nombre des princes russes était beaucoup diminué, l'un d'eux, Jean ou Iwan III, parvenu au trône de Moscou l'an 1460, profita des circonstances pour s'élever au-dessus des autres. Il subjugua la ville républicaine de Novogorod après un siège de sept ans. Il n'avait pas achevé cette conquête, lorsque parurent devant lui les envoyés du khan des Tartares pour lui demander le tribut et l'hommage. Iwan prend de leurs mains le diplôme, le déchire, le foule aux pieds, et fait égorger les députés qui l'avaient apporté, à l'exception d'un seul, qu'il charge d'aller dire à son maître le cas qu'il fait de ses ordres. Une guerre s'ensuit, où les Russes ont l'avantage contre les Tartares divisés. En 1486, Iwan III prend le titre de souverain de toutes les Russies. De deux fils qu'il avait eus de sa première femme, il rejeta l'aîné par les suggestions de sa marâtre, et tua le second dans un accès de fureur. Au lit de la mort il voulut réparer son injustice à l'égard de son fils aîné Démétrius : il le fit appeler, lui tendit une main défaillante, révoqua son testament ; il lui rendit ses droits, et expira le 15 octobre 1505. Il n'avait pas fermé les yeux, que Démétrius fut plongé dans le même cachot dont il avait cru sortir pour monter sur le trône ; et il y fut immolé à l'ambition de Basile, son frère du second lit ¹.

Iwan IV, fils du fratricide Basile, fut le premier créateur de l'empire moderne de Russie, empire qu'il forma pour toujours, ce semble, à son image et à sa ressemblance. Il n'est donc pas inutile de connaître un peu en détail ce créateur.

Iwan IV, encore enfant, monte sur le trône en 1533 ; couronné à dix-sept ans, le 16 février 1546, il est mort dans son lit, au Kremlin, citadelle de Moscou, après un règne de cinquante et un ans, le 18 février 1584, à soixante-quatre ans, et il a été pleuré par sa nation tout entière, sans excepter les enfants de ses victimes ². Sem-

¹ *Biogr. univ.*, t. 21, Iwan III. — ² *La Russie en 1839*, t. 3, lettre 26, p. 117.

blable à Néron, qu'il devait surpasser, il eut, dans la première partie de son règne, quelques années louables. Il les dut à sa première femme, Anastasie, qui sut modérer quelque peu le caractère féroce dont il avait déjà montré les indices effrayants. A peine son maître à quatorze ans, il s'entoure de libertins de son âge, court à cheval les rues, les places, les marchés; insulte, maltraite, vole les hommes et les femmes qu'il rencontre, les assassine quelquefois; et les habitants de Moscou tremblent, exposés à une troupe de brigands qui ne craignent pas le glaive des lois. Pour plaire à ses indignes favoris, Iwan IV massacra des hommes et même des princes de sa maison. En 1547, à l'âge de seize ans, il se fait couronner avec solennité, et prend tout à la fois le titre de czar et d'autocrate, c'est-à-dire qui commande sans autre principe, droit ni limite, que lui-même. Anastasie, qu'il épousa au premier temps, sut lui persuader de renvoyer ses premiers compagnons, de les remplacer par des hommes sages, et d'employer son activité à des occupations plus dignes. Les trois royaumes tartares de Casan, d'Astrakan et de Crimée, au lieu de se soutenir mutuellement, s'affaiblissaient de plus en plus par leurs divisions intestines. Celui de Casan était déchiré par des factions, qui implorèrent l'une contre l'autre l'assistance du czar de Moscou. Ivan IV, qui avait formé une milice ou armée régulière sous le nom de strélitz, les assista si bien qu'il s'empara pour lui-même de tout le royaume. Cette conquête entraîna bientôt celle d'Astrakan, qui prépara pour plus tard celle de Crimée. Il fit aussi la guerre aux Chrétiens de Livonie et de Pologne, où il finit par des revers. Après la mort de sa première femme, qui l'avait un peu apprivoisé, son naturel se réveilla plus féroce.

« Ses anciens conseillers, dit le marquis de Custine, résumant l'histoire de Russie, écrite par le Russe Karamsin, et applaudie dans le palais impérial de Pétersbourg, ses anciens conseillers sont les premiers en butte à ses coups; ils lui apparaissaient comme des traîtres, ou, ce qui est synonyme à ses yeux, comme des maîtres. Il condamne à l'exil, à la mort ces criminels de lèse-autocratie, ces insolents ministres qui s'avisèrent pendant longtemps de se croire plus sages que leurs maîtres; et l'arrêt paraît équitable aux yeux de la nation. C'était aux avis de ces hommes incorruptibles qu'il avait dû sa gloire; il ne peut supporter le poids de la reconnaissance qu'il leur doit, et de peur de leur paraître ingrat, il les tue... Une fureur sauvage s'allume alors en lui; les terreurs de l'enfant éveillent la cruauté de l'homme; le souvenir toujours présent des dissensions et des violences des grands qui se disputèrent la garde de son ber-

ceau lui montre partout des traîtres et des conspirateurs. L'idolâtrie de lui-même, appliquée dans toutes ses conséquences au gouvernement de l'État, tel est le code des justices du czar, confirmé par l'assentiment de la Russie entière. Malgré ses forfaits, Iwan IV est à Moscou l'élu de la nation; ailleurs on l'eût regardé comme un monstre vomé par l'enfer.

« Il perd une épouse accomplie; il en reprend une autre aussi sanguinaire que lui; celle-ci meurt encore. Il se remarie, au grand scandale de l'église grecque, qui ne permet pas les troisièmes nocces; il se remarie ainsi cinq, six et sept fois. On ignore le nombre exact de ses mariages. Il répudie, il tue, il oublie ses femmes; il s'applique à venger leur mort, qui le plus souvent avait été causée ou commandée par lui-même. Il fait dire en tous lieux que la pieuse czarine, que la belle czarine, que l'infortunée czarine a été empoisonnée par ses ministres, par les conseillers du czar, ou par les boyards dont il veut se défaire. Ses calomnies sont toujours prouvées d'avance. Son plaisir n'est pas de faire mourir ses victimes, mais de prolonger leur supplice. Il les fait bouillir par parties, tandis qu'on les arrose d'eau glacée sur le reste du corps. Il les fait écorcher vifs *en sa présence*; puis il fait lancer par lanières leurs chairs mises à nu et palpitantes. Cependant ses yeux se repaissent de leur sang, de leurs convulsions, ses oreilles de leurs cris: quelquefois il les achève de sa main à coups de poignard; mais le plus souvent, se reprochant cet acte de clémence comme une faiblesse, il ménage aussi longtemps que possible le cœur et la tête, pour faire durer le supplice, il ordonne qu'on dépèce les membres, mais avec art et sans attaquer le tronc; puis il fait jeter un à un ces tronçons vivants à des bêtes affamées et avides de cette misérable chair, dont elles s'arrachent les affreux lambeaux, en présence des victimes à demi hachées.

« Et quand le czar se venge, il poursuit le cours de ses *justices* jusqu'au dernier degré de parenté; exterminant des familles entières, jeunes filles, vieillards, femmes grosses et petits enfants, il ne se borne pas, ainsi que les tyrans vulgaires, à frapper simplement quelques races, quelques individus suspects: on le voit tuer jusqu'à des provinces sans y faire grâce à personne; tout y passe, tout ce qui a eu vie disparaît: tout, jusqu'aux animaux, jusqu'aux poissons qu'il empoisonne dans les lacs, dans les rivières; il oblige des fils à faire l'office de bourreaux contre leurs pères; et il s'en trouve qui obéissent!!!

Se servant de corps humains pour horloges, Iwan invente des poisons à heure fixe, et parvient à marquer avec une régularité satisfaisante les moindres divisions de son temps par la mort de

ses sujets, échelonnés avec art de minute en minute sur le chemin du tombeau qu'il tient sans cesse ouvert sous leurs pas ; la précision la plus scrupuleuse préside à ce divertissement infernal. Infernal n'est-il pas le mot propre ? s'écrie le marquis de Custine. L'homme à lui seul inventerait-il de telles voluptés ? osent-ils surtout profaner le saint nom de justice en l'appliquant à ce jeu impie ? qui oserait douter de l'enfer en lisant une pareille histoire ?

« Tout à coup, soit pour s'amuser à mesurer la longanimité des Russes, soit repentir chrétien, soit peur, soit caprice, soit fatigue, soit ruse, un jour Iwan IV dépose son sceptre, c'est-à-dire sa hache, et jette à terre sa couronne. Alors, mais alors seulement dans tout le cours de ce long règne, l'empire s'émeut : la nation, menacée de délivrance, se réveille comme en sursaut : les Russes, jusque-là témoins muets, instruments passifs de tant d'horreurs, retrouvent la voix, et cette voix du peuple s'élève tout à coup pour déplorer la perte d'un tel tyran ! Ils pleurent à ses pieds pour qu'il continue à les gouverner. Tous jurent, les grands, les petits, les boyards, les marchands, les castes et les individus, en un mot la nation en masse jure avec larmes, avec amour de se soumettre à tout, pourvu qu'il ne l'abandonne pas à elle-même ! — Cependant la bête féroce attendrie prend en pitié les animaux dont elle fit longtemps sa pâture ; elle promet au troupeau de recommencer à le décimer ; elle reprend le pouvoir sans concessions, au contraire, à des conditions absurdes, et toutes à l'avantage de son orgueil et de sa fureur ; encore les fait-elle accepter comme des faveurs à ce peuple, qui veut qu'on le tue pour amuser son maître. »

Voici comment l'historien russe Karamsin nous peint Iwan IV, en l'année 1565, dix-neuf ans après son couronnement : « Ce prince, dit-il, grand, bien fait, avait les épaules hautes, les bras musculeux, la poitrine large, de beaux cheveux, de longues moustaches, le nez aquilin, de petits yeux gris, mais brillants, pleins de feu, et au total une physionomie qui avait eu autrefois de l'agrément. A cette époque, il était tellement changé, qu'à peine on pouvait le reconnaître. Une sombre férocité se peignait dans ses traits déformés. Il avait l'œil éteint, il était presque chauve, et il ne lui restait plus que quelques poils à la barbe, inexplicable effet de la fureur qui dévorait son âme ! Après une nouvelle énumération des fautes commises par les boyards ou nobles, il répéta son consentement à garder la couronne, s'étendit longuement sur l'obligation imposée aux princes de maintenir la tranquillité de leurs États, et de prendre à cet effet toutes les mesures qu'ils jugent convenables, *sur le néant de la vie humaine*, la nécessité de porter ses regards au delà du tombeau ; enfin il proposa

l'établissement de l'*opritchnina*, nom jusqu'alors inconnu : savoir, qu'il choisirait mille satellites parmi les princes, les gentilshommes et les boyards de seconde classe, et qu'il leur donnerait, dans ses districts, des fiefs dont les propriétaires actuels seraient transférés dans d'autres lieux. »

Le même historien russe nous décrit la manière dont le czar forma sa nouvelle garde, qui ne fut pas longtemps restreinte au nombre de mille, annoncé d'abord, ni choisie parmi les classes élevées de la société. « On amenait, dit-il, des jeunes gens dans lesquels on ne recherchait pas la distinction du mérite, mais une certaine audace, cités pour leurs débauches, et une corruption qui les rendait propres à tout entreprendre. Iwan leur adressait des questions sur leur naissance, leurs amis, leurs protecteurs. On exigeait surtout qu'ils n'eussent aucune liaison avec les grands boyards : l'obscurité, la bassesse même de l'extraction était un titre d'adoption. Le czar porta leur nombre jusqu'à six mille hommes, qui lui prêtèrent serment de le servir envers et contre tous, de dénoncer les traîtres, de n'avoir aucune relation avec les citoyens *de la commune*, c'est-à-dire avec tout ce qui n'était pas inscrit dans la légion des *élus*, de ne connaître ni parents ni famille lorsqu'il s'agirait du souverain. En récompense, leur czar leur abandonna non-seulement les terres, mais encore les maisons et les biens meubles de douze mille propriétaires, qui furent chassés, les mains vides, des lieux affectés à la légion, de sorte qu'un grand nombre d'entre eux, hommes distingués par leurs services, couverts d'honorables blessures, se trouvèrent dans la cruelle nécessité de partir à pied, pendant l'hiver, avec leurs femmes et leurs enfants, pour d'autres domaines éloignés et déserts, etc. ¹. »

Une fois cette horde lâchée contre le pays, on ne voit partout que rapines, qu'assassinats ; les villes sont pillées par les nouveaux privilégiés de la tyrannie, et toujours impunément. Les marchands, les boyards avec leurs paysans, les bourgeois, enfin tout ce qui n'est pas des *élus*, appartient aux *élus*. Cette garde terrible est comme un seul homme dont l'empereur est l'âme.

Des tournées nocturnes se font dans Moscou et aux environs au profit des pillards ; le mérite, la naissance, la fortune, la beauté, tous les genres d'avantages nuisent à qui les possède : les femmes, les filles qui sont belles et qui ont le malheur de passer pour vertueuses, sont enlevées afin de servir de jouets à la brutalité des favoris du czar. Ce prince retient ces malheureuses dans son repaire ; puis, quand il est las de les y voir, on renvoie à leurs époux, à leur

¹ Karamsin, t. 9. — *La Russie en 1839*, t. 3, lettre 26.

famille celles qu'on n'a pas fait périr dans l'ombre par des supplices inventés tout exprès pour elles. Ces femmes échappées aux griffes des tigres reviennent mourir de honte dans leurs foyers déshonorés. C'est peu ; l'instigateur de tant d'abominations, le czar, veut que ses propres fils prennent part aux orgies du crime ; par ce raffinement de tyrannie, il ôte jusqu'à l'avenir à ses stupides sujets ¹. »

En même temps, observe un autre historien de Russie, « il semblait autant affecter dans son extérieur la puissance pontificale que l'empire temporel. Une tiare chargée de perles et de diamants couvrait sa tête, et il en changeait plusieurs fois lorsqu'il donnait audience. Son sceptre, surmonté de gros globes de cristal, ressemblait au bâton pastoral des chefs de l'église grecque. Sa longue robe était à peu près semblable aux ornements du Pape lorsqu'il officie pontificalement. A sa droite était l'image du Sauveur, et au-dessus de son siège celle de la Vierge. A ses côtés étaient deux gardes ou acolytes, couverts de robes blanches et portant des ailes attachées aux épaules ². »

Ne dirait-on pas Néron et Caligula, se proclamant à la fois empereurs, souverains pontifes et dieux, et tuant qui ne les adorait pas ? Il y a cependant une différence, signalée par la *Biographie universelle* : « Les atrocités que les historiens contemporains imputent à Iwan sont telles que les cruautés de Caligula n'étaient en comparaison que des jeux d'enfant : ce tyran des Russes fut le prince le plus féroce qui ait jamais dévoré la race humaine ³. » Iwan IV surpasse Néron, Caligula, Domitien en cruauté, autant que les Russes surpassent les Romains impériaux en servilité. « Aussi, continue l'historien cité tout à l'heure, jamais aucun souverain n'avait donné tant d'étendue à son autorité, qu'il affectait de tenir du ciel même. Quand on lui faisait quelque demande, il répondait avec emphase : *Je le ferai si Dieu l'ordonne*. Toujours il semblait agir par inspiration. Aussi toutes ses actions étaient-elles sacrées. Quelque mal qu'il fit, quelque folie, quelque imprudence, on s'écriait sur la sainteté de ses actions. Au milieu des plaisirs de la table, on n'osait dans les familles porter aucune santé sans avoir bu celle d'Iwan. C'est peut-être de son règne qu'a commencé cet usage des Russes, qui, quand ils ignoraient quelque chose, disaient : *Dieu le sait et le tsar* ⁴. »

« Ni les supplices, ni le déshonneur, dit de son côté le Russe Karamsin, ne pouvaient affaiblir le dévouement de ces hommes à leur souverain. Nous allons en citer un mémorable témoignage. Le prince

¹ *La Russie en 1839*, t. 3. l. 26. — ² Lévesque, *Histoire de Russie*, t. 3, p. 59. — ³ T. 21, *Iwan IV*. — ⁴ Lévesque, *ibid.*

Sougorsky, envoyé vers l'empereur Maximilien en 1576, tomba malade au moment où il traversait la Courlande. Par respect pour le czar, le duc fit demander plusieurs fois des nouvelles de cet envoyé par son propre ministre, qui l'entendait répéter sans cesse : *Ma santé n'est rien, pourvu que celle de notre souverain prospère.* Le ministre, étonné, lui dit : *Comment pouvez-vous servir un tyran avec autant de zèle ?* — *Nous autres Russes,* répondit le prince Sougorsky, *nous sommes toujours dévoués à nos czars, bons ou cruels.* Pour preuve de ce qu'il avançait, le malade raconta que quelque temps auparavant, Jean avait fait empaler un de ses hommes de marque **POUR UNE FAUTE LÉGÈRE**, que cet infortuné avait vécu vingt-quatre heures dans des tourments affreux, s'entretenant avec sa femme et ses enfants, et répétant sans cesse : *Grand Dieu ! protège le czar ! C'est-à-dire* (ajoute Karamsin lui-même) *que les Russes faisaient gloire de ce que leur reprochaient les étrangers : d'un dévouement aveugle et sans bornes à la volonté du monarque, lors même que, dans ses écarts les plus insensés, il foulait aux pieds toutes les lois de la justice et de l'humanité ¹.* »

L'an 1577, le prince Michel Nosdrovoly, officier de haut rang, fut fouetté dans les écuries pour avoir mal disposé le siège de Milten. Voilà comment le czar entendait la dignité de la noblesse et de l'armée. Ce fait, ajoute le marquis de Custine, me rappelle un autre fait de l'histoire de Russie, tout moderne, puisqu'il est arrivé de nos jours, sous le règne de l'empereur Alexandre, le plus philanthrope des czars. Un jour, le grand-duc Constantin, frère d'Alexandre et vice-roi de Pologne, passait sa garde en revue ; et voulant montrer à un étranger de marque à quel point la discipline était observée dans l'armée russe, il descend de cheval, s'approche d'un de ses généraux... **D'UN GÉNÉRAL !...** et sans le prévenir d'aucune façon, sans articuler un reproche, il lui perce tranquillement le pied de son épée. Le général demeure immobile et ne pousse pas une plainte : on l'emporte quand le grand-duc a retiré son épée. Les spectateurs de la scène restent muets. Ceci s'est passé dans le dix-neuvième siècle à Varsovie, sur la place publique. Vous le voyez, conclut le marquis de Custine, les Russes de notre époque sont les dignes petits-fils des sujets d'Iwan ².

Dans la conduite des affaires, la vie d'Iwan IV est un mélange inexplicable d'énergie et de lâcheté. Il menace ses ennemis tant qu'il se croit le plus fort ; vaincu, il pleure, il prie, il rampe, il se désho-

¹ Karamsin, t. 9, cité dans *La Russie en 1839*, t. 3, p. 214. — ² *La Russie en 1839*, t. 3, p. 212.

nore, il déshonore son pays, son peuple, et toujours sans éprouver de résistance, sans qu'une seule voix réclame contre ces énormités. Le khan de Crimée brûle Moscou, le czar fuit : il revient quand sa capitale est un tas de cendres ; sa présence produit plus de terreur parmi ce reste d'habitants que n'en avait causé celle de l'ennemi. N'importe ; pas un murmure ne rappelle au monarque qu'il est homme et qu'il a failli en abandonnant son poste de roi. Les Polonais, les Suédois éprouvent tour à tour les excès de son arrogance et de sa lâcheté. Dans les négociations avec le khan de Crimée, il s'abaisse au point d'offrir aux Tartares Kasan et Astrakhan, qu'il leur avait arrachés jadis avec tant de gloire. Avili et tremblant au seul nom de la Pologne, Iwan cède au roi Étienne Batori, presque sans combat, la Livonie, province disputée depuis des siècles avec acharnement aux Suédois, aux Polonais, à ses propres habitants, et surtout à ses souverains conquérants, les chevaliers Porte-glaive. La Livonie était pour la Russie la porte de l'Europe, la communication avec le monde civilisé ; elle faisait depuis un temps immémorial l'objet de la convoitise des czars et le but des efforts de la nation moscovite. Dans un incompréhensible accès de terreur, le plus arrogant et tout à la fois le plus lâche des princes renonce à cette proie, qu'il abandonne à l'ennemi, non pas à la suite d'une bataille désastreuse, mais spontanément, d'un trait de plume, et quoiqu'il se trouve encore riche d'une innombrable armée et d'un trésor inépuisable : or, écoutez la scène qui fut la première conséquence de cette trahison.

Le czarévitch, le fils chéri d'Iwan IV, l'objet de toutes ses complaisances, qu'il formait à son image dans l'exercice du crime et dans les habitudes de la plus honteuse débauche, ressent quelque vergogne en voyant la conduite déshonorante de son père et de son souverain ; il ne hasarde pas de remontrance, il connaît Iwan ; mais, évitant toute parole qui pourrait ressembler à une plainte, il se borne à demander la permission d'aller combattre les Polonais. — « Ah ! tu blâmes ma politique : c'est déjà me trahir, répond le czar ; qui sait si tu n'as pas dans le cœur de lever l'étendard de la révolte contre ton père ? » — Là-dessus, enflammé d'une colère subite, il saisit son bâton ferré, et il en frappe avec violence la tête de son fils ; un favori veut retenir le bras du tyran ; Ivan redouble ; le czarévitch tombe, et meurt après quatre jours d'agonie, en priant pour son père, qui le pleure avec des larmes *feintes*, suivant Karamsin. — Nous verrons le second fondateur de l'empire Russe, Pierre Romanow, égorger son fils sans même lui donner une feinte de larmes. Voilà comme l'humanité est en progrès chez les czars de Russie !

Les progrès des Polonais et des Suédois en Russie avaient tellement

effrayé Iwan IV, qu'il demanda la médiation du pape Grégoire VIII pour faire la paix avec eux. Le Jésuite Antoine Possevin, natif de Mantoue et auteur de plusieurs savants ouvrages, est envoyé de Rome sur les lieux, en qualité de négociateur. Il réussit à procurer la paix au czar, moyennant la restitution qu'il fit de la Livonie. Mais ce prince ne tint pas la promesse qu'il avait faite au Pape de réunir l'église de Russie au Saint-Siège, et de faire adopter dans ses États le calendrier réformé. Cela n'est pas étonnant. Comment en effet un pareil prince, comment un pareil peuple, peuvent-ils sympathiser avec l'Église catholique, qui condamne à la fois et la tyrannie de l'un et la servilité de l'autre ?

Un autre personnage d'Europe avait plus de ressemblance avec le czar de Russie. Voici comment en parle le marquis de Custine : « Iwan ressent pour Élisabeth d'Angleterre une sympathie d'instinct; les deux tigres se devinent, ils se reconnaissent de loin, les affinités de leur nature agissent malgré la différence des situations, qui explique celle des actes. Iwan est un tigre en liberté, Élisabeth un tigre en cage. Toujours en proie à des terreurs imaginaires, le tyran moscovite écrit à la cruelle fille de Henri VIII, à la triomphante rivale de Marie Stuart, pour lui demander un asile dans ses États en cas de revers de fortune. Celle-ci lui répond une lettre détaillée et pleine de tendresse. Cette amitié dura jusqu'à la fin de la vie du czar, qui fut même au moment de contracter un huitième mariage avec un parent de la reine ¹. »

Le même écrivain conclut ainsi ses extraits sur Iwan IV : « Après avoir vécu en bête féroce, on le voit mourir en satyre, outrageant, par un acte de lubricité révoltante, sa belle-fille elle-même, un ange de vertu, la jeune et chaste épouse de son second fils Fédor, devenu, depuis la mort du czarévitch Jean, l'héritier de l'empire. Cette jeune femme s'approchait du lit du moribond pour le consoler à ses derniers moments ; mais soudain on la voit reculer et s'enfuir en jetant un cri d'épouvante. Voilà comment Iwan IV est mort au Kremlin; et, on a peine à le croire, il fut pleuré longtemps par la nation tout entière, par les grands, le peuple, le bourgeois et le clergé, comme s'il eût été le meilleur des princes ². » Aussi le même écrivain observe-t-il que l'honneur est un sentiment inconnu aux Russes.

Iwan IV avait désigné pour lui succéder son second fils Théodore ou Fédor. L'élection nationale vint s'y joindre. Après la mort d'Iwan, dit l'historien Lévesque, les représentants des villes, choisis parmi les membres les plus considérables de la noblesse, vinrent à Moscou

¹ Le marquis de Custine, *la Russie en 1839*, t. 3, lettre 26. — ² *Ibid.*

supplier Fédor d'accepter l'empire ¹. Fédor, âgé de vingt-sept ans, était faible d'esprit et de corps. Son père lui avait nommé trois tuteurs ou régents, un prince descendant de Rurik, un prince originaire de Lithuanie, enfin un Prussien d'origine, qui n'était pas prince, mais dont la sœur Anastasie avait été la première femme d'Iwan IV. Fédor épousa Hélène, sœur du Tartare Boris Godounoff, lequel sut bientôt supplanter les trois régents. Le Lithuanien fut obligé de se faire moine. Le Prussien mourut si à propos, que Godounoff passe généralement pour y avoir aidé quelque peu. Le prince Chouiski, descendant de Rurik, fut authentiquement étranglé. Après ces préliminaires, Boris Godounoff régna sous le nom de Fédor. Alors eut lieu l'érection du patriarcat de Russie ; voici de quelle manière. En 1588, Jérémie II, patriarche de Constantinople, ayant été déposé par les Turcs, vint à Moscou pour implorer les bontés du czar ; il crut se le rendre favorable en accordant à l'église russe quelque nouvelle prérogative. Il proposa d'élever le siège métropolitain de Moscou à la dignité de patriarcat, à la suite des quatre patriarcats d'Orient, et de le rendre indépendant de celui de Constantinople. Le czar Fédor, ou plutôt son beau-frère Boris, y consentit. Depuis ce temps, la Russie a eu son patriarche particulier jusqu'en 1703, où cette dignité fut abolie et remplacée par une commission impériale des affaires ecclésiastiques, dite saint synode, que préside de nos jours un colonel de cavalerie, aide de camp de l'empereur.

Boris Godounoff espérait s'élever lui-même sur le trône, et remplacer la dynastie varègue ou normande de Rurik par une dynastie tartare, la sienne. Il y avait bien certaines circonstances qui, dans un autre pays, auraient pu faire obstacle. Par exemple, Fédor avait un frère de six ou sept ans, nommé Démétrius ; mais Boris eut l'attention de le diffamer d'abord comme un monstre précoce, et ensuite de le faire égorger. Un autre obstacle se présente. La czarine, sœur de Boris, met au monde une fille ; mais la jeune héritière du trône meurt dans l'année. « Pouvait-elle vivre, observe un historien de Russie, lorsque la durée de ses jours était si contraire aux desseins de Godounoff ? » Fédor lui-même mourut le 7 janvier 1598.

En lui s'éteignait la branche régnante de la première dynastie, de la dynastie de Rurik. Mais il restait et même il reste encore plusieurs maisons princières issues de ce premier souverain de la Russie ; et il semble qu'elles seules eussent dû être admises à profiter de l'élection. Cependant, sous la présidence du patriarche, le Tartare Boris Godounoff fut élu d'une voix unanime. Il refusa ; toutefois,

¹ Lévesque, t. 3.

sur les instances réitérées du patriarche et des autres électeurs, il voulut bien se résigner au fardeau de la couronne. Il promit, dit-on, de ne punir personne de mort. Du moins, observe un historien, il n'y eut point sous son règne d'exécutions publiques. Clément par politique, implacable par intérêt, il épargna au peuple le spectacle révoltant des supplices, et fit étrangler en secret ceux qu'il avait sujet de craindre ¹. Un de ses moyens de justice était de faire dénoncer les suspects par leurs domestiques. C'est ainsi que la famille prussienne de Romanoff fut accusée devant le patriarche d'avoir voulu empoisonner le czar. Les Romanoff furent condamnés à un exil perpétuel, où la plupart furent étranglés. Le chef de la famille, Fédor Nicéas, est relégué dans un monastère près d'Archangel, et obligé de prendre le froc, sous le nom de Philarète. Sa femme Axénie est envoyée dans un couvent sur les bords du lac Onéga, et emmène avec elle son fils Michel, encore enfant. Cependant un moine russe, Grégoire Otrepieff, secrétaire du patriarche Job, ayant appris qu'il ressemblait beaucoup au prince assassiné Démétrius, se donne pour lui et trouve des partisans. Boris s'avance pour le combattre ; mais il se voit abandonné de ses troupes, et meurt de poison le 5 avril 1605. Son fils Fédor est proclamé czar par le patriarche et les nobles, puis étranglé avec sa mère, par ordre du faux Démétrius, qui fait son entrée à Moscou la même année et est couronné czar sous le nom du Démétrius, fils d'Iwan. La mère du Démétrius véritable le reconnut pour son fils. Il célébrait ses noces avec la fille du palatin de Sandomir, le 17 mai 1606, lorsqu'il est tué par Basile Chouiski, de la race de Rurik, qui se fait proclamer czar à sa place, dépose le patriarche, et en nomme un autre pour le couronner. En 1607, un second Démétrius se présente ; la femme du premier le reconnaît pour son mari : Chouiski tombe entre les mains des Polonais, qui le forcent à déposer la couronne en 1610. La même année, le second faux Démétrius est massacré par les Tartares dont il avait fait sa garde. La couronne de Russie est offerte par le plus grand nombre des seigneurs à Sigismond III, roi de Pologne, pour son fils Uladislas ; d'autres la déférèrent à Charles IX, roi de Suède. Cette diversité de vues et d'intérêt augmenta les troubles. Il se présenta de nouveaux imposteurs qui se firent des partisans dans quelques parties de l'empire, mais sur le nombre desquels les relations varient. Les Polonais étaient déjà dans Moscou, qui leur avait ouvert ses portes. On attendait le jeune Uladislas. Mais, comme son père différait toujours à se prononcer, et que d'ailleurs il était catholique, le patriarche et le clergé schismatique de Moscou travaillaient en

¹ Lévesque, t. 3.

sens contraire. De là, pendant trois ans, une anarchie universelle, où la Russie se voyait démembrée, déchirée, par les Polonais, par les Suédois, par les Cosaques et par des partis russes.

La Russie agonisante fut sauvée, non par un prince, mais par un serf, un paysan, Cosme Minin, boucher de Nijni-Novogorod. En 1611, il assemble ses concitoyens ; il les exhorte à sacrifier leur fortune, à vendre leurs maisons, leurs habits, leurs meubles, à engager, s'il le faut, leurs femmes et leurs enfants, pour payer des troupes, et mettre à leur tête un habile général, Pojarski, lequel, à quelques lieues de là, se rétablissait de ses blessures. La proposition est reçue avec enthousiasme. Une députation est envoyée au général, qui accepte. Il connaissait Minin. Il l'avait vu porter les armes avec honneur. Il exige que cet honnête et généreux citoyen soit chargé de recueillir et de distribuer les fonds. A peine le bruit de son entreprise s'est répandu, qu'il lui arrive des troupes de divers côtés. Dès l'année suivante il reprend Moscou sur les Polonais.

En 1613, les états de Russie s'assemblent en cette ville pour disposer du trône. On pouvait choisir le vaillant général qui avait sauvé la patrie : on pouvait choisir le prince Troubetskoï, qui l'avait aidé à délivrer la capitale, et qui fut en effet élu d'abord ¹. On pouvait choisir entre les descendants de Rurik, lesquels subsistaient et subsistent encore en grand nombre. La majorité des voix se réunit sur Michel, fils de Fédor Nicéas, fait moine par Boris, fait métropolitain de Rostoff par Démétrius, et actuellement prisonnier à Varsovie. Michel, âgé de seize ans, était au monastère de Kostroma, avec sa mère qu'on avait forcée de s'y faire religieuse. Il n'était pas prince : il ne tirait pas même son origine de la Russie. Il descendait d'un Prussien, nommé André, qui vint en Russie vers le milieu du quatorzième siècle. On ne sait quels emplois furent donnés à cet André, mais on en voit un de considérable à son arrière-petit-fils. Le père de Michel, appelé Philarète de son nom de moine, fut bientôt installé patriarche de Moscou. Depuis cette époque jusqu'à nos jours, la religion de l'église byzantino-moscovite ne fut plus qu'un instrument politique au profit de la dynastie prussienne des Romanoff. Jusqu'alors les ukases ou décrets du czar commençaient toujours par cette formule : *Les boyards ont été d'avis, et le czar a ordonné*. A l'avenir, la formule même disparaîtra.

Michel étant mort au mois de juillet 1645, son fils Alexis fut proclamé czar le jour même. D'après les conseils de son gouverneur Morozoff, Alexis épousa la fille d'un simple gentilhomme. Morozoff épousa bientôt la sœur de la nouvelle czarine, et gouverna l'empire. Il

¹ *La Russie en 1839*, t. 3, p. 378, en note.

vendait les emplois au poids de l'or, et imposa sur le peuple des taxes énormes, qui provoquèrent des insurrections et à Moscou et dans les provinces. En 1658, Alexis se fit faux monnayeur. Pour suppléer aux pièces d'argent, il en frappa de cuivre, auxquelles il donna la même valeur. Le peuple ne se plaignit pas d'abord. Mais lorsque les courtisans, en particulier le père de la czarine, eurent tiré à eux toute la bonne monnaie pour ne laisser dans le commerce que la mauvaise, dix-huit mille habitants de Moscou, réduits à périr de misère, demandèrent justice au czar. Alexis les fit massacrer ou pendre par ses troupes, déporta le reste en Sibérie, puis supprima la fausse monnaie. De son côté, le patriarche Nicon de Moscou innova dans la liturgie, et donna une nouvelle édition de la Bible slavonne. Tout cela, quoique fait par l'autorité du czar, parut suspect à beaucoup de Russes, qui se séparèrent de la communion du patriarche. On les appelle communément *rascolnies* ou *schismatiques*; mais eux-mêmes s'appellent *Staroi-Vertsi* (*anciens croyants*). Ils sont divisés en un grand nombre de sectes, et se trouvent aujourd'hui peut-être plus nombreux que l'église impériale. Nicon, qui était savant, et qui a continué la *Chronique de Russie*, commencée par le moine Nestor, fut disgracié plus tard, même déposé, et mourut en 1681. Une institution caractéristique de la Russie est la suivante. En 1676, Alexis établit la chancellerie secrète, ou inquisition d'État, devant laquelle tout Russe, même un criminel, en proférant deux mots, peut conduire une victime, le fils son père, le père son fils, et, sans apporter aucune preuve, aucun indice, sans le moindre élément de présomption, lui faire infliger les plus cruelles tortures, après il est vrai, s'y être soumis lui-même. Ces deux mots sont *flavo, diélo*; à la lettre, *parole et action*; formule qui signifiait : *Je vous accuse du crime de lèse-majesté, en parole et en action*. Cette institution, qui fut perfectionnée dans la suite, révéla dès lors l'instinct gouvernemental de la dynastie prussienne de Russie. Alexis mourut le 29 janvier 1676, laissant deux fils de sa première femme et un de la seconde.

Fédor, l'aîné de ses fils, fut reconnu czar. Quoique d'une santé faible, il sut néanmoins, de concert avec le patriarche, frapper un des coups les plus révolutionnaires, en abolissant la noblesse héréditaire dans toute la Russie, pour lui substituer la seule noblesse des emplois, autrement la bureaucratie. A cela, il y eut peut-être plus d'un motif. La nouvelle dynastie n'était pas de la haute noblesse, elle n'était pas même russe d'origine, mais elle occupait le premier emploi de l'empire. Supposé donc qu'il n'y a de noblesse que l'emploi, la nouvelle dynastie sera évidemment la première noblesse, et même la plus ancienne noblesse de toute la Russie. Et ces familles

princières de tout temps, ces familles de grands boyards sont ravalées au niveau du boucher Minin, qui vient de sauver la Russie avec eux. Le boucher ne sera donc pas anobli, mais les princes rabaissés à l'état du boucher. Voici comment. Il y avait quelquefois parmi les nobles des disputes sur le rang et l'illustration de leurs familles; ces disputes entravaient parfois le service public en attendant qu'elles fussent décidées par le sénat. Pour y porter un remède général, Fédor invita tous les nobles à lui apporter leurs généalogies, afin qu'il pût les vérifier, rectifier et compléter authentiquement. Les nobles russes, pleins de confiance en la parole de leur souverain, lui apportent tous leurs titres. Lorsque Fédor eut ces papiers entre les mains, il convoqua dans son palais un conseil composé du patriarche, du haut clergé et de tous les officiers de la couronne. Il y exposa, dans un discours diffus et encore allongé par de fréquentes citations de la Bible, les inconvénients des prérogatives attachées à la seule naissance. Ce discours fut reçu avec applaudissement. Le patriarche de Moscou prit ensuite la parole au nom du clergé. Il déclara que la pensée du czar était une inspiration du ciel, et il en donna cette preuve : Le Sauveur nous commande de nous aimer les uns les autres, comme il nous a aimés lui-même. Or le plus grand obstacle à cette égalité et fraternité de l'amour, ce sont les prérogatives de la noblesse. Donc la pensée de les abolir vient de l'Esprit-Saint. Sur quoi Fédor s'écria : « C'est à présent que je reconnais ici la Providence divine, qui me conduit à l'exécution de mon projet. C'est par sa volonté particulière que vous avez tous senti les dangers d'un usage ancien, mais funeste, qui ne peut que nourrir l'orgueil, rompre tous les liens de l'amitié et de la société, et ruiner toutes les entreprises utiles à l'État. Je rends grâces à Dieu, qui a daigné disposer ainsi les cœurs, et, me rendant à vos vœux unanimes, j'ordonne à jamais l'abolition des rangs héréditaires; et, pour en éteindre jusqu'au souvenir, je veux que les registres en soient livrés au feu. » Aussitôt les registres publics et les généalogies des particuliers furent portés devant le vestibule du palais, et brûlés en présence de tous les archevêques et évêques. Après cette comédie révolutionnaire et socialiste du czar et de son clergé byzantino-moscovite, le patriarche, élevant la voix, lança l'anathème contre quiconque oserait à l'avenir contrarier de quelque façon que ce pût être, cet ordre si louable du souverain. Toute l'assemblée s'écria : Soit fait ainsi que l'a dit le très-saint patriarche ! Dès lors la noblesse héréditaire fut remplacée par une noblesse administrative, où les rangs dépendent uniquement du chef de l'État.

« Les empereurs de Russie, également mal inspirés dans leur dé-

fiance et dans leur confiance, observe le marquis de Custine, n'ont vu que des rivaux dans les nobles, et n'ont voulu trouver que des esclaves dans les hommes qu'ils prenaient pour ministres ; ainsi, doublement aveuglés, ils ont laissé aux directeurs de l'administration et à leurs employés qui ne leur faisaient nul ombrage la liberté de jeter leurs réseaux sur un pays sans défense et sans protecteurs. Il est né de là une fourmilière d'agents obscurs, travaillant à régir ce pays d'après des idées qui ne sont pas sorties de lui : d'où il arrive qu'elles ne peuvent satisfaire ses besoins réels. Cette classe d'employés, hostiles dans le fond du cœur à l'ordre de choses qu'ils administrent, se recrute en grande partie parmi les fils de popes (prêtres mariés des Russes). C'est une espèce d'ambitieux vulgaires, de parvenus sans talent, parce qu'ils n'ont pas besoin de mérite pour forcer l'État à s'embarrasser d'eux ; gens approchant de tous les rangs, et qui n'ont pas de rang ; esprits qui participent à la fois de toutes les préventions des hommes populaires et de toutes les prétentions des hommes aristocratiques, moins l'énergie des uns et la sagesse des autres ; bref, pour tout dire en un mot, les fils de prêtres en Russie sont des révolutionnaires qui se trouvent chargés de maintenir l'ordre établi ¹. » Aussi le même écrivain appelle-t-il la Russie *le gouvernement révolutionnaire par excellence* ².

Le czar Fédor mourut le 16 février 1682, laissant un ukase qui établissait une académie. Ce devait être à la fois un collège et un tribunal d'inquisition. Si l'on découvrait qu'un membre de cette académie eût quelque penchant pour l'Église romaine, il devait être châtié et privé de sa place. Si, malgré cette punition, il persévérait dans ses idées, il devait être *brûlé sans miséricorde* ³. Cette antipathie du czar moscovite contre l'Église romaine se conçoit. Cette Église, fondée par Jésus-Christ même sur saint Pierre, est trop indépendante. Une Église schismatique, née dans la cour de Byzance, est bien plus maniable. « Le clergé grec russe, dit le marquis de Custine, n'a jamais été, il ne sera jamais qu'une milice revêtue d'un uniforme un peu différent de l'habit des troupes séculières de l'empire. Sous la direction de l'empereur, les popes et leurs évêques sont un régime de clercs : voilà tout ⁴. »

Le czar défunt ne laissait point de fils, mais seulement deux frères : Iwan ou Jean V, de la même mère, et Pierre I^{er}, d'une seconde mère. Le premier avait seize ans, le second dix. Mais, suivant une locution ordinaire dans l'histoire de Russie, lorsqu'il s'agit d'é-

¹ *La Russie en 1839*, t. 4, p. 77. — ² *Ibid.*, p. 399. — ³ Lévesque, t. 3. — ⁴ *La Russie en 1839*, t. 4, p. 367.

carter du trône l'héritier ou le candidat légitime, Iwan était faible d'esprit et de corps. Les grands et les chefs du clergé s'assemblèrent : c'est ce qu'on appelait sénat. Les avis furent d'abord partagés. La majorité décida pour le plus jeune, pour l'enfant de dix ans. Bientôt le bruit se répand dans Moscou qu'on a écarté Iwan du trône, que même on a attenté à sa vie. A l'instant les strélitz, au nombre de vingt mille, suivis de la populace, prennent les armes, montent au Kremlin, et demandent à punir les meurtriers d'Iwan. Iwan lui-même se montre à eux, et les apaise. Alors ils demandent absolument et massacrent ceux qui l'ont écarté du trône, et le proclament lui-même czar, conjointement avec son frère. Pierre I^{er} massacra plus tard ceux qui l'obligent maintenant à partager le trône avec son frère aîné. Aussi a-t-on dit avec beaucoup de raison : *Le gouvernement russe est une monarchie absolue tempérée par l'assassinat* ¹. Le gouvernement n'a pas changé de nature depuis deux siècles. Le 24 mars 1801, l'empereur Paul I^{er} est étranglé par le comte de Pahlen, favori de son fils l'empereur Alexandre. En 1835, Alexandre étant mort d'une manière inattendue et avec la conviction qu'on cherchait à l'assassiner ², son frère Constantin céda le trône à son frère Nicolas ; et pour quelle cause ? « Le fait est, dit le marquis de Custine, que Constantin n'a refusé le trône que par faiblesse : il craignait d'être empoisonné : c'est en quoi consistait sa philosophie. Dieu sait, et peut-être quelques hommes savent si son abdication le sauva du péril qu'il crut éviter ³. » En 1839, l'empereur Nicolas, mariant une de ses filles avec un fils Beauharnais, fit poser à celui-ci la couronne nuptiale par son favori le comte de Pahlen, fils de l'étrangleur de Paul I^{er} ⁴. « Aujourd'hui ajoute le même écrivain, les Russes passent devant le vieux palais Saint-Michel (où l'étranglement a eu lieu) sans oser le regarder : il est défendu de raconter dans les écoles ni ailleurs la mort de l'empereur Paul, ni même de croire à cet événement relégué parmi les fables ⁵. »

Si la dynastie prussienne de Russie est telle envers soi-même, sera-t-elle autre envers l'Église de Dieu ?

L'an 1672, le czar Alexis, menacé d'une guerre par Mahomet IV, envoie une ambassade au pape Clément X, pour tâcher de former une ligue contre la Porte Ottomane. Il offrait en même temps la réunion de l'église russe avec l'Église romaine ; mais il y mettait des conditions qui ne purent être acceptées, et l'ambassade fut sans

¹ *La Russie en 1839*, t. 1, p. 289. — ² *Biogr. univ.*, t. 56. — ³ *La Russie en 1839*, t. 2, p. 42. — ⁴ *Ibid.*, t. 1, p. 332. — ⁵ *Ibid.*, t. 1, p. 261.

effet ¹. Telles furent les relations des Russes de Moscovie avec le centre de l'unité catholique, le successeur de saint Pierre, le vicaire du Christ. Ces relations ne sont qu'une mauvaise queue du Bas-Empire.

Les Russes de Kiowie montrèrent plus de droiture et de constance. L'an 1594, le 2 décembre, le métropolitain de Kiow, avec ses suffragants, au nombre de sept, tint un concile à Brest, ville épiscopale dans la Russie inférieure, alors soumise à Pologne. Ils y dressèrent un acte signé de leurs mains, où ils déplorent le nombre toujours croissant des schismes et des hérésies, et reconnaissent que la cause en est la séparation d'avec Rome. Longtemps ils avaient espéré que leurs supérieurs, les patriarches d'Orient, travailleraient efficacement à rétablir l'union ancienne. Se voyant trompés dans leur attente, ils prennent la résolution d'envoyer une députation à Rome, pour faire au Pape leur profession de foi et leur hommage d'obéissance, à condition de conserver le rite oriental, comme durant l'union d'autrefois, sauf à corriger ce qui y serait contraire. Deux évêques furent députés à Rome, avec une lettre au pape Clément VIII, conçue en ces termes :

« Très-saint Père, seigneur et pasteur suprême de l'Église du Christ, seigneur très-clément, rappelant à notre mémoire l'accord en toutes choses et l'union de l'Église orientale et occidentale, que nos ancêtres ont entretenue sous l'obéissance et le gouvernement du Saint-Siège apostolique romain ; considérant, d'une autre part, les dissensions et les schismes qui se sont accrus de nos jours ; il nous a été impossible de n'en être pas pénétrés d'une extrême douleur, et nous conjurons assidûment le Seigneur de nous rassembler enfin dans l'unité de la foi ; attendant si peut-être nos supérieurs et pasteurs de l'église orientale, sous l'obéissance desquels nous avons été jusqu'à présent, voudraient penser sérieusement, et s'employer efficacement à procurer l'unité et la concorde qu'ils demandent chaque jour à Dieu dans les liturgies. Mais, voyant qu'on attendait vainement d'eux quelque chose de semblable, non tant peut-être à cause de leur malveillance et témérité que parce que, gémissant sous la dure servitude d'un cruel tyran, ennemi de la religion chrétienne, ils ne peuvent aucunement entreprendre ce qu'ils voudraient le plus ; nous qui vivons sous la domination du sérénissime roi de Pologne et grand-duc de Lithuanie, et à qui, par conséquent, il est permis d'être libres ; nous, considérant notre devoir et voulant ne nuire ni à nous ni aux brebis du Christ, dont le soin nous regarde, ni charger nos con-

¹ Voir, sur tous ces faits et personnages, la *Biographie universelle* et l'*Art de vérifier les dates*.

sciences de la perte de tant d'âmes, causée par ces dissensions, nous avons résolu, avec l'aide du Seigneur, d'accéder à l'union qui a régné autrefois entre l'Église d'Orient et d'Occident, et qui a été établie au concile de Florence par nos prédécesseurs, afin que, tenus ensemble par ce lien de l'union, sous l'obéissance et le gouvernement de Votre Sainteté, nous glorifions et louions tous, d'une seule bouche et d'un seul cœur, les très-divins et très-saints noms du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

« C'est pourquoi, au su et avec le consentement de notre seigneur Sigismond III, par la grâce de Dieu, roi de Pologne et de Suède et grand-duc de Lithuanie, dont le zèle très-sage a éclaté en cette affaire, nous envoyons à Votre Sainteté nos frères en Jésus-Christ, Hypace, évêque de Vulodemir et de Brest, et Cyrille, évêque de Lucécorie et d'Ostrosie, avec mandement d'aller trouver Votre Sainteté, et puisque Elle daigne nous confirmer l'usage des rites de l'Église orientale comme au temps de l'union, de rendre en leur nom, au nôtre, et au nom de tout le clergé et de tout le peuple qui nous est confié, l'obéissance qui est due au Siège de saint Pierre et à Votre Sainteté, comme au souverain pasteur de l'Église du Christ. »

Cette lettre, datée du 12 juin 1595, vieux style, est signée de Michel, métropolitain de Kiow, de Halitz et de toute la Russie ; des deux évêques-députés ; de Grégoire, nommé archevêque de Polocs et de Vitepsk ; Michel, évêque de Kopist, Prémisl et Sambor ; Gédéon, évêque de Léopold ; Denis, évêque de Chelm ; Léonce, évêque de Pincen et de Turow ; Hobol, archimandrite de Kobrin. Les députés, arrivés à Rome en novembre de la même année, furent reçus avec honneur par le Pape, qui les défraya libéralement ; ils eurent leur audience publique le 23 décembre, y exposèrent le but de leur légation, y professèrent la foi de l'Église romaine, et furent reçus à sa communion ¹.

Depuis cette époque, les métropolitains de Kiow ont toujours été unis et fidèles à l'Église romaine. En 1599, Michel eut pour successeur Hypace, l'un des députés à Rome, que les schismatiques haïrent à tel point, que l'un d'eux s'efforça de le tuer à Vilna, au milieu de la place publique, et le blessa grièvement. Étant mort en 1613, on lui donna pour successeur Joseph IV, illustre par ses combats contre les schismatiques, dont on dit qu'il convertit plus de deux cent mille. Il mourut en 1635. Il célébra, l'an 1626, un concile à Kobrin, qui fut approuvé l'an 1629 par Urbain VIII. De son temps, les schismatiques se donnèrent un autre métropolitain de Kiow et d'autres évêques.

¹ Baron., t. 9. *Appendix, de Ruthenis à Sede apost. receptis.*

Comme ceux-ci étaient protégés par les Cosaques et les Moscovites, les métropolitains catholiques suivants, Raphaël Korsak, élu en 1636, et Antoine Sielava, en 1642, eurent beaucoup à souffrir. Gabriel Kalenda, créé métropolitain en 1664, fut un peu plus heureux, et put rendre quelque service à la cause catholique : il fut imité par Cyprien II, en 1676, qui le fut par Léon Lalenski, en 1705, sous lequel les catholiques russes eurent de nouveau beaucoup à souffrir. Georges II, qui lui succéda l'an 1713, rencontra des temps plus heureux. Son successeur Léon II célébra, l'an 1720, un concile présidé par le nonce apostolique Jérôme Grimaldi, et qui fut approuvé par le pape Benoît XIII. Kiow ayant été occupé par les Moscovites, les métropolitains catholiques établirent leur résidence à Vilna ¹. Puissent la fidélité constante et les héroïques souffrances de la Russie catholique, particulièrement de nos jours, mériter la grâce de la conversion à la nation entière ! Cette nation n'est point exclue des miséricordes du Seigneur. Depuis un demi-siècle, la première famille de Russie, après la famille régnante, a donné à l'Église catholique plusieurs enfants distingués, entre autres un missionnaire apostolique dans le Nouveau-Monde. La famille régnante elle-même, dit-on, voit une de ses princesses parmi les humbles sœurs de Vincent de Paul.

Nous faisons les mêmes vœux pour les Grecs de tous les pays ; car dans cette nation aussi, il y a une nation sainte, un peuple d'acquisition, qui souffre persécution de la part de l'autre, pour lui mériter la grâce de revenir à l'unité, comme Étienne à Saul. Ainsi, quant aux Grecs répandus dans la Syrie, la Palestine et l'Égypte, on s' imagine vulgairement qu'ils sont à peu près tous séparés de l'Église romaine. C'est une erreur. Voici ce qu'on lit dans un document authentique, publié l'an 1841, sous le nom de *Mémoire sur l'état actuel de l'église grecque catholique dans le Levant* : « Les trois patriarches grecs schismatiques d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem, ainsi que tous leurs coreligionnaires, dans toute la Syrie et dans toute l'Égypte, peuvent à peine former le tiers de la nation grecque catholique, et cependant ils persécutent celle-ci avec force ! »

Quant aux Grecs de Constantinople, nous les avons vus se réunir à l'Église romaine dans le concile de Florence, par l'organe de leur patriarche et de leur empereur ; ensuite retourner la plupart au schisme ; tomber peu après, avec leur empire et leur capitale, sous le fer des Turcs, et enfin, l'an 1453, accepter un patriarche, non plus de la main du vicaire de Jésus-Christ, mais de la main du vicaire de l'antechrist, de la main de Mahomet II. Leur dernier patriarche catholique et légitime, Grégoire IV, s'était retiré, l'an 1452, à

¹ *Acta SS*, t. 2, septembre. *Dissert. de conv. et fide Russorum*, § 10.

Rome, auprès du tombeau de saint Pierre, où il mourut en 1459.

De 1453 à 1703, espace de deux cent cinquante ans, les Grecs schismatiques de Constantinople ont vu, sous le sabre du Grand-Turc, quatre-vingt-huit successions ou mutations de leurs patriarches : ce qui fait, l'un dans l'autre, deux ans dix mois et quelques jours pour chaque pontificat. Quelques-uns de ces pontifes ont été faits, défaits et refaits jusqu'à cinq, six fois et plus, suivant le bon plaisir du Grand-Turc et de ses pachas, qui déposaient, rétablissaient, étranglaient même, tantôt par pur caprice, tantôt suivant que les partis rivaux offraient plus d'argent l'un que l'autre. Ainsi Jérémie II, de 1572 à 1585, fut déposé et rétabli trois fois ; ce qui fait six mutations pour un seul dans l'espace de treize ans. De 1572 à 1480, durant son premier pontificat, il reçut les lettres et les avances des théologues luthériens de Tubingue et de Wittemberg, avec une traduction grecque de la confession d'Augsbourg, afin qu'il pût voir quelle était leur créance, et si elle était conforme à celle des Grecs ; ils le priaient aussi de leur donner son jugement par écrit. Il leur fit, en 1576, une réponse dans laquelle, sauf la procession du Saint-Esprit, il se montre entièrement d'accord avec les catholiques contre les protestants. A la justification par la foi, il ajoute les bonnes œuvres, parce que sans elles la foi n'est pas vivante, et il insiste sur ce que l'un et l'autre est nécessaire au salut. Il établit au long qu'il y a sept sacrements ; il enseigne que, dans l'eucharistie, et par la vertu de l'Esprit-Saint, le pain est changé au corps et le vin au sang de Jésus-Christ ; il veut que le pénitent confesse absolument au prêtre, en détail, les péchés dont il peut se souvenir. Il soutient le libre arbitre de l'homme, la prière pour les morts, la vénération et l'invocation des saints, le mérite de la vie religieuse, enfin les traditions des Pères de l'Église. Les théologues de Tubingue répliquèrent longuement en 1577. Dans sa réponse de 1579, le patriarche insiste de nouveau sur le libre arbitre, et particulièrement sur ce que, pour la justification, il faut joindre les œuvres à la foi, attendu que la foi sans les œuvres n'est pas plus agréable à Dieu que les œuvres sans la foi. Les théologues de Wittemberg répliquèrent à leur tour en 1580 ; mais Jérémie les pria, l'année suivante, de ne plus lui écrire sur des matières de théologie. C'est ainsi qu'un professeur de Wittemberg, Jean-Martin Schroeck, dans son histoire protestante de l'Église, expose l'ensemble et le résultat de cette correspondance ¹.

De 1580 à 1583, durant son deuxième pontificat, Jérémie II se montra uni à l'Église romaine. Le pape Grégoire venait de réformer

¹ *Hist. ecclésiast. depuis la réformation*, t. 5, sect. 5, p. 386 et seqq.

le calendrier : Jérémie, consulté à cet égard par les Grecs et les Russes, défendit de s'en servir, entre autres raisons parce qu'il ne connaissait pas encore les motifs de cette réforme. Mais Grégoire XIII se montrait très-généreux envers les peuples de l'Orient : il envoya aux habitants de Chypre de l'argent et des vivres, racheta leurs captifs à ses frais, procura des dots à leurs filles. Touchés de tant de bienveillance, plusieurs évêques de Thessalie et de Morée conçurent une grande affection pour le nom latin, surtout le patriarche Jérémie. Le Pape lui ayant envoyé des présents et des lettres par l'intermédiaire des ambassadeurs de France et de Venise, il les reçut avec beaucoup de vénération et de joie, et envoya de son côté au Pape des reliques de saint André et de saint Chrysostome, avec une lettre où il l'assura qu'il ferait tous ses efforts pour faire recevoir le calendrier réformé, tant par les Russes que par les autres Grecs. Mais cette correspondance le fit accuser auprès du Grand-Turc, par le métropolitain de Philippopoli, de tramer des conspirations avec le Pape et les princes chrétiens : Jérémie fut jeté en prison, puis déporté à Rhodes, et son accusateur mis à sa place, moyennant finance ¹.

Ce fut pendant son troisième pontificat, de 1585 à 1594, que Jérémie II, visitant les Russes de Moscou, leur créa un patriarche de sa façon, probablement pour obtenir d'eux plus facilement quelques secours pécuniaires, afin de contenter l'avidité du Grand-Turc et rester en place.

Un de ses successeurs, Cyrille Lucar, de 1621 à 1657, dans l'espace de seize ans, fut déposé et rétabli jusqu'à cinq fois ; ce qui fait dix mutations, et même onze ; car il finit, en 1638, par être déposé une sixième fois, puis exilé et étranglé. Né en l'île de Candie, l'ancienne Crète, Cyrille Lucar fit ses études à Padoue, puis des voyages en divers pays, notamment à Genève, où il prit le goût du calvinisme. Il devint successivement patriarche d'Alexandrie et de Constantinople, non sans être soupçonné d'avoir rendu ce dernier siège vacant par l'empoisonnement de son prédécesseur. A mesure qu'il se croyait assuré sur son siège, il répandit les principes calvinistes et de vive voix et par écrit ; il les adressa même par manière de confession de foi aux protestants de France et d'Allemagne, qui en triomphaient contre les catholiques, comme si c'était la confession de foi de toutes les églises d'Orient. Mais les évêques grecs s'assemblèrent plusieurs fois en concile à Constantinople même, pour condamner Lucar et son hérésie calvinienne. Dans les actes du concile de 1639, mois de septembre, on lit entre autres :

¹ *Acta SS.*, t. 1. *Augusti. Hist. chronolog. patriarch. C. P.*, n. 1402 et seqq.

« Anathème à Cyrille, surnommé Lucar, qui, dans l'inscription de ses chapitres impies, avance calomnieusement que l'Église orientale pense avec Calvin! anathème à Cyrille, qui enseigne que la sainte Église du Christ peut se tromper et mentir! Anathème à Cyrille, qui enseigne que Dieu, avant la création du monde, a prédestiné les uns à la gloire sans les œuvres, et réprouvé les autres sans cause, et qui fait Dieu auteur du mal et injuste! Anathème à Cyrille, qui avance que les saints ne sont pas médiateurs et intercesseurs pour nous auprès de Dieu! Anathème à Cyrille, qui enseigne que tout homme n'est pas libre ni maître de lui-même; qu'il n'y a pas sept sacrements, mais seulement deux; que, dans l'eucharistie, le pain n'est pas changé au corps, ni le vin au sang de Jésus-Christ; que les prières et les aumônes ne servent de rien aux fidèles trépassés! Anathème à Cyrille, le nouvel iconoclaste !¹ »

Ainsi donc, au milieu de la licence des opinions et des hérésies qui parcouraient le monde dans tous les sens, les Grecs repoussaient constamment les erreurs nouvelles. Un Grec très-savant de l'époque, Léon Allatius, voit en cela un merveilleux effet de la miséricorde divine. Il signale aussi d'autres causes qui ont pu y contribuer. Depuis la ruine de leur empire par les Turcs, la plupart des Grecs déposèrent leur haine invétérée contre les Latins, s'allièrent avec eux par des amitiés et des mariages, fréquentèrent leurs églises et leurs sermons, leur donnèrent même leurs enfants à élever; en sorte que dans bien des villes il était malaisé de les distinguer les uns des autres. De leur côté, les Pontifes romains procuraient tous les secours possibles, tant aux Grecs qu'aux Latins sous la domination des Turcs. De là, le fréquent envoi de légats, d'évêques titulaires ou même résidents, hommes pieux et zélés qui, par leurs travaux et leurs veilles, s'étudiaient uniquement à propager la religion catholique, et à réveiller le feu de l'amour divin dans les âmes attiédies.

L'an 1465, on vit parmi eux un illustre martyr. André de Chio, malade d'une grosse fièvre, promit à la sainte Vierge, s'il guérissait, de garder la chasteté perpétuelle. Il guérit, et, fidèle à son vœu, il s'habille de blanc, et se rend à Constantinople. Aussitôt des marchands égyptiens le traduisent devant le juge, comme ayant renié la croix en Égypte et fréquentant de nouveau les églises des Chrétiens. André prouve par des témoins qu'il n'a jamais été en Égypte, et n'a quitté son île que pour venir dans la capitale de l'empire. De plus, on le visite, et on ne trouve sur lui aucune trace de circon-

¹ Allatius, *De Eccl. Occid. et Orient. perpetuâ consensione*, l. 3, c. 11.

cision. Le juge porte l'affaire au sultan, qui, informé que c'est un grand et beau jeune homme, commande de lui offrir le grade de capitaine s'il veut se faire Musulman, sinon de lui couper la tête. A toutes les offres les plus brillantes, André se contente de répondre que la mort pour Jésus-Christ lui est plus chère que toutes choses. Le lendemain, lié à un poteau, il est battu de verges et de lanières; il ne dit que ces mots : *Vierge Marie, secourez-moi !* Cependant, au soir, les bourreaux pansent ses plaies et lui donnent à manger, comme touchés de compassion, mais, en effet, pour prolonger sa vie et ses tourments. Le second jour, on lui déchire le dos avec des ongles de fer; on le panse et le restaure de nouveau le soir, de peur qu'on n'attribuât sa guérison à Dieu. Il se trouva effectivement guéri cette nuit-là même. Le troisième jour, on lui tortura les mains et les pieds de telle sorte, que tous les doigts, les coudes et les genoux étaient disloqués, avec une douleur excessive. Le quatrième jour, on lui détache la chair des épaules avec des épées. Le cinquième, d'autres parties du corps avec des rasoirs. On continue le sixième et le septième jour. Le huitième, on lui déchire à coups de fouet tout le corps de la tête aux pieds : un coup emporte la chair de la mâchoire; ce lambeau, conservé par les Chrétiens dans le monastère de Saint-François, répand une odeur merveilleuse. Le neuvième jour, amené au lieu du supplice, on le voit guéri, très-vigoureux, et d'un visage rayonnant de joie. Les Mahométans de vanter la vertu de leurs remèdes, et de promettre la faveur du prince s'il veut renier la croix. Le martyr attribue sa guérison à Jésus-Christ, et à la sainte Vierge; et, désirant mourir pour Jésus-Christ, il présente sa tête au bourreau. La tête et le corps, par ordre du sultan, sont portés à Galata, et ensevelis honorablement dans l'église de la Sainte-Vierge. Dix mois après, le célèbre Georges de Trébizonde, qui a célébré ce martyre dans un élégant discours, vit le corps tout entier et de couleur vermeille, comme d'un homme qui dormait, quoique le lieu fût si humide, que toutes les étoffes dont on avait enveloppé le corps se trouvaient déjà pourries ¹.

Vers l'an 1521, les papes Léon X et Clément VII firent une chose très-agréable à tous les Grecs catholiques. Ceux d'entre eux qui demeuraient en Italie et dans les pays limitrophes se voyaient souvent molestés par les religieux latins, qui voulaient les obliger d'abandonner leurs rites pour prendre ceux de l'Occident. L'affaire ayant été portée devant le Saint-Siège, les Grecs gagnèrent leur procès. Léon X et Clément VII ordonnèrent que les Grecs suivraient

¹ Allatius, *De Eccl. Occid. et Orient. perpetuâ consensione*, l. 3, c. 7, n. 2.

leurs rites paternels, et que leurs religieux auraient les mêmes privilèges que les Latins. Cette bienveillance du Siège apostolique fut d'autant mieux sentie, que, dans le même temps, les Arabes brûlèrent tous les livres grecs en Égypte, et même coupèrent la langue à trente mille personnes de cette nation ¹. Sur l'an 1566, on trouve dix-neuf jeunes Grecs, de l'île de Chio, martyrisés par les Turcs pour la foi catholique, dont un de la noble famille des Justiniani ².

L'an 1581, le pape Grégoire XIII apporta aux maux spirituels de la Grèce un remède plus efficace et plus général. Il fonda à Rome le collège grec, dédié à saint Athanase, avec des revenus convenables. Il en sortit bientôt plusieurs personnages illustres par leur doctrine et leur piété.

Archevêques. — Jean Matthieu Caryophile de Crète, archevêque d'Icône, qui revint finir ses jours au collège grec de Rome, et publia plusieurs opuscules en grec et en latin pour la défense de l'unité catholique. Nicodème Arcas de Christianople, dans le Péloponèse. Retourné dans sa patrie après ses études, il instruisit l'archevêque de Patras des diverses sciences, mais surtout de la théologie; ordonné prêtre, il cultiva l'esprit des Grecs, non sans beaucoup de succès, par toutes les institutions de piété qu'il avait puisées au collège. Dans l'épiscopat, il instruisit son peuple et de parole et d'exemple, et n'eut jamais rien au-dessus de la foi catholique. Jean de Lithuanie, qui, devenu métropolitain de Russie, mourut plein de jours et de bonnes œuvres, et en réputation de sainteté. Laurent Creusa, archevêque de Smolensk, qui essuya pour la foi catholique bien des travaux et même péril de la vie. Jacques Barberigo, métropolitain de Paros et de Naxos, qui fut égorgé par les schismatiques lorsqu'il se rendait en Pologne. Ensuite plusieurs autres archevêques de la Russie polonaise, qui vivaient encore lorsque Léon Allatius écrivait son ouvrage.

Évêques. — Pierre Coletti de Chypre, évêque de Chersonèse, dans l'île de Crète. Élie Morocow de Léopol, évêque de Vladimir, en Russie. Siméon d'Albanie, Carme déchaussé, mort en odeur de sainteté, lorsqu'il se rendait de Rome en Albanie pour résider dans son évêché. Jérôme Pozoposc, moine russe, évêque de Luow, en Russie. François Gozadin, évêque de Zacynthe et de Céphalonie. Nicéphore Mélissène de Constantinople gouverna d'abord l'église des Grecs, à Naples, où il enseigna aussi publiquement les lettres grecques; retourné à Byzance, il confirma le patriarche Raphaël dans la communion romaine qu'il avait embrassée; créé métropolitain de Paros

¹ Allatius, *De Eccl. Occid. et Orient. perpetuâ consensione*, l. 3, c. 7, n. 3 et 4.
— ² *Ibid.*, n. 6.

et de Naxos, il eut beaucoup à souffrir du successeur schismatique de Raphaël, fut longtemps tenu en prison par les Turcs, se réfugia en Italie, et y devint évêque de Cortone.

Du même collège sortirent plusieurs hommes illustres par leurs écrits. Nicolas Allemanni, de l'île d'Andros, mort bibliothécaire du Vatican. Pierre Arcudius, né dans l'île de Corfou. Clément VIII l'employa dans plusieurs affaires dont il s'acquitta avec succès, notamment en Russie, où il fut envoyé pour régler des contestations élevées dans ce pays sur certaines questions de doctrine, qu'il eut le bonheur de terminer. A son retour, il se retira au collège des Grecs de Rome, et y mourut vers 1634. Arcudius était si attaché aux sentiments de l'Église latine, qu'il obtint du Pape la permission de célébrer la messe selon le rite latin, après s'être conformé jusque-là au rite grec. Il composa contre les luthériens et les calvinistes un traité de la *Concorde de l'Église occidentale et de l'Église orientale* sur l'administration des sacrements. Il y prouve que les deux Églises étaient anciennement parfaitement d'accord, non-seulement sur la doctrine, mais encore sur l'administration des sept sacrements; que les Grecs modernes n'ont rien changé sur leur nature, leur nombre et leur vertu; que les changements qu'ils se sont permis dans l'administration sont peu considérables, et n'ont rien d'incompatible avec la discipline de l'Église latine à cet égard. Nous avons d'Arcudius deux autres traités rares et curieux : 1^o *Opuscule intitulé : S'il y a un purgatoire, et s'il est par le feu?* 2^o *Du feu du purgatoire, contre Barlaam*. Il a encore traduit du grec en latin, et fait imprimer à Rome, en 1630, plusieurs traités des nouveaux Grecs, principalement sur la fameuse question de la procession du Saint-Esprit ¹.

Mais le plus savant de tous ces Grecs et celui qui nous fait connaître les autres, c'est Léon Allacci ou Allatius, né dans l'île de Chio l'an 1586. Dès 1600, il vint à Rome, y fit ses études dans le collège grec, et y pratiqua la médecine, après avoir passé quelque temps dans sa patrie. Mais bientôt il quitta cet art, et se livra tout entier à l'ancienne littérature. Il fut quelque temps professeur de langue grecque au collège grec de Rome, puis quitta cet emploi pour vivre tout entier à ses occupations littéraires. De nombreux écrits sur des matières de théologie, d'histoire, d'archéologie et de littérature ancienne, qu'il enrichit par l'édition de beaucoup d'écrivains, furent les fruits de son heureux loisir. Le pape Groire XV l'envoya en Allemagne, l'an 1622, pour transporter à Rome la bibliothèque

¹ *Biogr. univ.*, t. 2.

de Heidelberg, dont l'électeur de Bavière avait fait présent à ce Pontife. Le cardinal Barberini le fit ensuite son bibliothécaire. Enfin il fut nommé, l'an 1661, bibliothécaire du Vatican. De plus, jamais il ne se refusait à aucun travail d'utilité publique, et mourut en 1669, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il vécut dans le célibat, mais sans vouloir entrer dans les ordres. Le pape Alexandre VII lui demandait un jour pourquoi il ne voulait pas les recevoir. « C'est, lui répondit Allatius, pour pouvoir me marier quand je voudrai. — Mais, reprit le Pape, pourquoi donc ne vous mariez-vous pas ? — C'est répliqua-t-il, pour pouvoir prendre les ordres quand la fantaisie m'en prendra. »

Le principal ouvrage de Léon Allatius a pour titre : *Du consentement perpétuel de l'Église occidentale et orientale*, en trois livres, dont voici la substance. C'est une erreur de dire que l'Église romaine s'est détachée de l'orientale, quoique certains Grecs le prétendent. L'Église romaine et l'orientale, si par celle-ci l'on entend proprement les Grecs, et non pas les schismatiques que les Grecs eux-mêmes déclarent hérétiques, a toujours été une et la même ; et, pour le prouver, il faut remonter jusqu'aux premiers temps du christianisme. Après l'ascension de Jésus-Christ, Pierre, qui fonda le patriarcat d'Antioche et l'Église romaine, était le pasteur suprême de la chrétienté, et c'est une erreur de soutenir que Paul, quoiqu'un apôtre distingué, lui fût égal. Autre chose est l'office d'apôtre, autre chose la primauté. Dans le Pontife romain, Vicaire du Christ, se réunit la dignité d'évêque, de patriarche et d'apôtre. Les droits d'évêque et de patriarche, il les partage avec d'autres ; mais la dignité de successeur de Pierre lui appartient à lui seul ; et qu'on l'ait déjà reconnue dans les premiers temps, cela se prouve par la décision du concile de Sardique, d'après laquelle il est libre d'en appeler au Pontife romain. Celui qui peut le moins lui arracher cette primauté, c'est le patriarche de Constantinople, le plus récent des patriarches, quoi que les Grecs puissent dire pour exalter leur patriarcat et abaisser le Pontife romain, en prétendant qu'il a reçu sa puissance, non de Jésus-Christ, mais des empereurs et des conciles. La coutume d'appeler au Pontife romain, qui avait déjà lieu dans les premiers siècles, demeura également dominante dans les siècles subséquents, et les Grecs eux-mêmes ont avoué qu'à l'évêque de Rome appartient une puissance universelle sur toute l'Église. Il n'y a que l'Église romaine qui ait exercé le droit de donner des lois aux autres églises, d'assembler et de dissoudre des conciles, et même beaucoup de patriarches ont reconnu cette supériorité du Pontife romain.

Léon l'Isaurien, continue l'auteur dans le second livre, envoya sa

confession de foi à l'évêque de Rome, lors de son avènement à l'empire, et cet exemple prouve aussi que les Grecs, même lorsqu'ils s'étaient détachés quelque temps du sein de l'Église romaine, y sont cependant toujours retournés. C'est une prétention erronée des schismatiques que, dans les temps de cet empereur, par la faute des Latins, notamment par l'insertion du mot *Filioque* dans le Symbole, a eu lieu la séparation des églises. Il n'est pas moins erroné de prétendre que la chute de l'empire d'Occident a entraîné la perte de la primauté que s'était attribuée l'évêque de Rome, ou qu'une altération de la foi a causé cette perte ; car l'addition au symbole n'est pas une hérésie. Lorsque surgit l'empire des Francs et que Rome fut détachée de l'empire d'Orient, les empereurs soumirent à la juridiction du patriarche de Constantinople les provinces qui leur étaient demeurées fidèles, et qui jusqu'alors dépendaient immédiatement du Pontife romain. C'est à tort qu'on a présenté les différends nés à ce sujet pour un schisme des églises ; il est, au contraire, certain que, même depuis ce temps, l'évêque de Rome a exercé sur les patriarches de Constantinople les droits qui lui appartiennent comme vicaire du Christ. Après l'expulsion de Photius, on régla tout dans l'église de Constantinople suivant la volonté de l'évêque de Rome ; et quoique ce patriarche ait été réintégré de nouveau, les Pontifes romains ne l'ont pas moins excommunié et déclaré nuls tous ses actes. C'est Photius qui causa le schisme : aussi mourut-il excommunié, et l'on se trompe quand on s'imagine que le schisme a été causé par l'addition au symbole. Les patriarches qui succédèrent à Photius reconnurent de nouveau la suprématie du Pontife romain, et, encore qu'il se trouvât quelques schismatiques isolés qui écrivirent contre les Latins, par exemple le patriarche Cérulaire dans le onzième siècle, cependant l'union des deux églises continua, et plusieurs empereurs, Alexis Comnène, Jean Comnène, Manuel, prirent à cœur de la conserver. Michel Paléologue en particulier s'efforça de réunir les Grecs schismatiques avec l'Église romaine ; mais son fils Andronic, pour la perte de sa dynastie et de son empire, rompit l'union que son père avait procurée. Sans doute, sous son gouvernement et sous celui de ses successeurs immédiats, l'esprit de schisme se répandit toujours davantage ; beaucoup de Grecs étaient hostiles aux Latins, et les combattaient par de nombreux écrits. Toutefois, dans ces temps-là même, les plus sages et les meilleurs témoignaient au Pontife romain le respect qui lui est dû.

Surtout, et c'est par là que commence le troisième livre, Jean Paléologue eut à cœur de faire cesser le schisme, négocia avec le pape Eugène IV à Ferrare, et procura le concile de Florence, par lequel,

quoique les Grecs schismatiques l'aient prétendu, la foi et les usages de l'église grecque n'ont point été changés. Ceux qui souscrivirent les décisions de ce concile ne changèrent point de sentiment à leur retour en leur patrie, et l'empereur soutint l'union conclue à Florence, quoiqu'il y eût un parti contraire à la paix de l'Église, et que quelques-uns, comme Marc d'Éphèse et Scholarius, écrivissent contre les Latins. Après que les Turcs furent devenus maîtres de Constantinople, la plupart des Grecs eurent pour les Latins moins d'aversion qu'auparavant. Le patriarche Grenade écrivit une défense des cinq articles, sur lesquels on s'était accordé à Florence. Il existait un commerce perpétuel entre les Grecs et les Latins, et les Pontifes romains aidèrent les Grecs de toute manière dans leur détresse. La confession de foi des Grecs modernes, sauf l'addition *Filioque*, s'accorde complètement avec la doctrine des Latins, et où les Grecs et les Latins se trouvent ensemble, ils vivent dans les relations les plus amicales. Beaucoup de Grecs, en Italie, observent les rites de l'église grecque et sont soumis à l'évêque de Rome. Et cela peut aisément se faire ; car l'unité de l'Église ne consiste point dans l'unité des rites et des coutumes, mais dans l'unité de la créance et de la doctrine. Les usages peuvent changer, mais la foi est immuable. Les Grecs et les Latins s'accordent dans la foi et forment par là une même Église, et c'est une fausseté de dire que l'évêque de Constantinople excommunie chaque année les Latins. C'est aussi à tort que les Grecs font aux Latins le reproche d'avoir quitté les anciens usages ; car même les usages et les coutumes des Grecs ne sont pas toujours demeurés les mêmes.

D'après cet ensemble de l'ouvrage d'Allatius, on voit qu'il y a une Grèce catholique-romaine et une Grèce schismatique : comme il y a une Allemagne, une Angleterre catholiques, et une Allemagne, une Angleterre protestantes.

D'autres ouvrages du même auteur sont : *Accord de l'une et de l'autre Église sur le dogme du Purgatoire ; Justification du concile d'Éphèse et de saint Cyrille, sur ce que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils ; Manuel de la procession du Saint-Esprit, en grec moderne ; Des livres ecclésiastiques des Grecs ; Traité du huitième concile de Photius, etc., etc.* Allatius se délassait de ses travaux théologiques par des études littéraires ; on a de lui en ce genre un opuscule sur la patrie d'Homère, qu'il prétend être l'île de Chio, dont il était lui-même.

Outre un grand nombre d'autres écrivains catholiques que nomme Allatius parmi les Grecs de son temps, il signale plusieurs savants grecs qui, sans écrire, honorèrent la foi romaine par leur prédication

et leur vertu. Michel Melline, de Crète, étant retourné de Rome en sa patrie, exhortait ses parents schismatiques à se soumettre au Pontife romain : ses parents en colère le chassèrent de la maison, et le dépouillèrent de ses biens ; Michel supporta le tout avec patience, et, pour avoir de quoi subsister, ouvrit une école, qui lui donna moyen de contribuer au salut de beaucoup d'autres. Michel Vénérius, pareillement de Crète, ayant mal aux yeux, fut obligé de retourner en sa patrie à l'âge de dix-huit ans. Interrogé par ses parents, qu'est-ce qu'il avait appris à Rome ? il répondit : Beaucoup d'excellentes choses, y ayant appris que le Pontife romain est le chef de l'Église, et que celui qui ne l'avoue pas est condamné à des peines éternelles. Ses parents irrités l'expulsent de la maison et du pays : le jeune homme supporta patiemment cet exil volontaire et perpétuel tant que ses parents vécurent. Josaphat Azales, du Péloponèse, ayant achevé ses études, fut envoyé au monastère de Saint-Sauveur, près de Messine, pour y enseigner les moines basilien ; puis il est élu professeur de langue grecque dans le gymnase de Messine. Ordonné prêtre, il alla au mont Athos, et y enseigna la vérité de la foi : il fut envoyé de là par son hégumène à Paul V, pour le reconnaître et le vénérer comme chef de l'Église. Ignace Mindoni, de Chio, moine de Saint-Basile, étant retourné de Rome en Grèce, y ouvrit pendant plusieurs années une école de littérature, non sans de grands avantages pour les Chrétiens. Parti de là pour Trébizonde, il adoucit par ses soins les mœurs féroces de cette nation, qui le respecta bientôt comme un prophète, à tel point que le sultan recourut à son autorité pour maintenir ces peuples dans l'obéissance. Appelé ensuite à Constantinople par le patriarche Raphaël, il est établi recteur de l'église patriarcale de Chrysopége, où il travaille beaucoup pour l'Église romaine. François Coccus, de Naxos, ayant fini ses études et mérité le grade de docteur en philosophie et en théologie, retourna dans sa patrie, où il parla publiquement, avec beaucoup de science et de piété, pour l'autorité du Pontife romain, et attira plusieurs à son obéissance. Ce qu'ayant su, le patriarche le fait venir malgré lui à Constantinople, l'entretient sur des matières de religion, reconnaît la vérité, abjure le schisme, se prosterne en esprit aux pieds du souverain Pontife, et lui envoie le même savant pour lui faire hommage d'obéissance ; mais cet excellent homme mourut dans le voyage. Jean Pamphili, de la ville d'Andros, de retour parmi les siens, comme il défendait l'Église romaine, fut exposé aux plus grands périls, frappé à coups de bâton et de nerfs de bœuf, torturé jusqu'à la mort et condamné aux galères, d'où il est racheté par l'évêque latin de la ville. Nicolas Curzola, de l'île de Zacynthe, après avoir terminé ses études,

se rend à Alexandrie pour y propager la foi ; les Hollandais lui offrent le patriarcat s'il veut se déclarer pour le calvinisme ; comme il s'y refusa constamment, il courut bien des dangers et revint dans sa patrie.

Michel Neurida, de l'île de Chio, oncle de Léon Allatius, étudiait la philosophie au collège grec de Rome, lorsqu'il fut choisi, par l'ordre de Clément VIII, pour aller avec quelques Pères de la compagnie de Jésus dans l'île de Chio, y consolider leur mission, y fonder des académies grecques, puis revenir reprendre ses études dans le même collège. Il y fit tant de bien, et forma si heureusement les enfants du pays aux sciences et aux mœurs, que toute cette partie de la Grèce ne cessa de le regretter vivement, et qu'il parvint à procurer dans Constantinople même un collège aux Jésuites ; ce que ces Pères n'avaient pu obtenir jusqu'alors. Après quelques années, il revint à Rome, rentra au collège, acheva ses études ; puis il entra chez les Jésuites, qu'il aimait tendrement, et y passa le reste de ses jours. Un autre Grec de Chio, Philippe Moreti, moine basilien de la Grotte-Ferrée, mourut à Messine, renommé par sa sainteté et ses miracles, et surnommé le Fléau des démons ¹.

Parmi les patriarches contemporains de Constantinople, Allatius compte plus d'un catholique uni à l'Église romaine. Cyrille de Bérée, un des successeurs intérimaires de Cyrille Lucar, ayant condamné celui-ci dans un concile, finit par être relégué à Tunis, où les principaux des Musulmans, assistés du bourreau, le pressèrent d'abjurer le christianisme pour embrasser Mahomet. Il répondit qu'il voulait mourir avec l'Église romaine et le Christ. Aussitôt il fut étranglé : à Rome, il fut question de le mettre au nombre des martyrs ². Parthénus I^{er}, successeur de Cyrille de Bérée, condamna, l'an 1642, dans deux conciles à Constantinople et à Iassi, les erreurs calviniennes de Cyrille Lucar.

Vers ce temps, plusieurs évêques grecs firent le voyage de Rome, se réconcilièrent avec le Saint-Siège, et retournèrent chez eux ou se fixèrent en Italie. Pacôme, évêque de Coron ; Théophane, évêque de Méthone ou Modon ; Timothée de Cyrène ; Macaire, évêque de Milon, puis métropolitain de Paronaxie ; Nathanaël, archevêque de Leucade ; Jérôme, archevêque de Durazzo, et son successeur Chariton ; Hiérotée, archevêque de Castovie ; Gabriel, métropolitain de Méthymne, dans l'île de Mitylène ; Chrysanthe, métropolitain de Lacédémone ; Cyrille, métropolitain de Trébizonde ; Athanase, métropolitain d'Imbros ; Méléce, métropolitain d'Amasée ; plusieurs archevêques d'A-

¹ Leo Allat., l. 3, c. 7. — ² *Ibid.*, c. 11, n. 5.

crède, savoir : Porphyre, Athanase, Abram Mesapsa. Le patriarche Athanase III, surnommé Patellarius, successeur intérimaire, en 1634, de Cyrille Lucar, ayant été expulsé, vint à Ancône, où il fut reçu avec munificence par Urbain VIII, et réconcilié à l'Église romaine : il retourna en Orient, et fut pourvu de l'archevêché de Thessalonique¹.

Allatius cite encore plusieurs saints personnages de son temps, même des martyrs. Peu avant qu'il quittât lui-même Chio, un jeune homme, que l'on ne connaissait que sous le nom de Théophile, fut accusé faussement près du cadi d'avoir promis d'abjurer la religion chrétienne pour embrasser le mahométisme. Il le nie. Le Turc lui demande s'il veut se donner à Mahomet. — Je déteste ce nom, répond-il ; je suis Chrétien, et Chrétien je mourrai. Insensible aux promesses et aux menaces, il est battu et torturé horriblement, puis jeté demi-mort dans un cachot. Le lendemain, il est empalé et consumé par les flammes. Celles de ses reliques qu'on put avoir furent portées à Venise.

L'an 1600, le 7 janvier, termina sa sainte vie Marie Raggia, de Chio. Elle était née dans cette île, d'une famille des plus nobles et des plus riches. Jeune, elle épousa, malgré elle et par l'ordre de ses parents, Jean-Marie Mazza, très-homme de bien, et eut quatre fils, dont deux, Nicolas et Basile, entrèrent dans l'ordre de Saint-Dominique, et s'y rendirent non moins célèbres par leur piété que par leur doctrine. Chio ayant été prise par les Turcs, Marie passe à Constantinople, puis en Sicile, pour mettre en sûreté le salut de ses enfants, à qui les Turcs dressaient des embûches. Son mari ayant été massacré par les Turcs en allant à Naples, elle prit l'habit du tiers-ordre de Saint-Dominique, et vint à Rome habiter dans la maison des époux Jean-Baptiste Marini et Théodore Justiniana, ses compatriotes, non moins illustres par leur piété et leur charité que par leur haute naissance. Elle y vécut en sainte, pratiquant toutes les vertus religieuses ; la virginité, qu'elle s'affligeait d'avoir perdue par le mariage, elle s'efforçait de la suppléer par la chasteté perpétuelle ; nuit et jour, et chez elle et à l'église, elle pria à genoux avec larmes : éprouvée par les démons et les maladies, elle reçut l'impression des stigmates aux pieds, aux mains, au côté, et sur la tête celle de la couronne d'épines : elle fit de son vivant plusieurs miracles, mourut le jour que nous avons dit, et fut enterrée dans l'église *Super Minervam*, en la chapelle de Sainte-Madeleine².

La Russie fut aussi glorifiée par le martyre de Josaphat Konkewitz,³

¹ Leo Allat., n. 7. — ² *Ibid.*, n. 10. — Voir la note de la p. 143.

archevêque de Polocz. Il naquit à Volodimir, de parents pieux et catholiques, et reçut au baptême le nom de Jean. A l'âge de vingt ans, il entra chez les moines de Saint-Basile. Les schismatiques l'ayant sollicité d'embrasser leur communion, il leur répondit qu'il ne voulait point abandonner l'Église romaine. Cette réponse alluma dans eux une haine qui ne s'éteignit que dans son sang. Son abbé, Joseph Velamin, ayant été fait métropolitain de la Russie, il fut élu archimandrite à sa place : non-seulement il augmenta le nombre des moines, mais encore leur régularité. Successeur de Gédéon dans l'archevêché de Polocz, il ne cessa de prier Dieu jour et nuit pour le retour des schismatiques. Le premier à matines, il éveillait souvent les autres. Pendant les vingt dernières années de sa vie, il n'usa point de linge, mais affligeait son corps par un rude cilice. Il s'abstenait de chair, mangeait rarement du poisson, ne vivant que d'herbes, de légumes et d'eau, ne dormant que peu et sur la terre nue, tout appliqué à la contemplation. On ne saurait dire toutes les peines qu'il se donna pour corriger les mauvaises mœurs, convertir les hérétiques et les schismatiques, soulager les malheureux, restaurer ou bâtir des églises. Aussi l'appelait-on le père de tout le monde. Devenu par là odieux aux hérétiques, il en éprouva bien des embûches, qu'il évita par la grâce de Dieu. Mais enfin, le 12 novembre 1623, excités par l'évêque schismatique et intrus de Polocz, les sectaires se jettent en furie sur le palais archiépiscopal, maltraitent les serviteurs, lorsque le saint archevêque, revenant des matines, leur dit : Pourquoi cet emportement ? pourquoi faire du mal à des personnes innocentes ? Faites contre moi ce qu'il vous plaira. Aussitôt, après lui avoir tiré une grêle de balles, ils lui fendent la tête à coups de bâton et de hache, traînent son cadavre avec une corde à travers les rues, et le précipitent au plus profond du fleuve, après y avoir attaché beaucoup de pierres. Une lumière ayant indiqué l'endroit, les fidèles l'en tirèrent, le mirent dans une châsse, et l'ensevelirent dans l'église cathédrale, où il est illustré par des miracles. Tous ces faits ayant été constatés juridiquement, Urbain VIII l'inscrivit au catalogue des saints martyrs, le 16 mai 1643, et en fixa la fête comme d'un martyr pontife au jour de sa mort, 12 novembre, pour tous les moines de l'ordre de Saint-Basile et pour toutes les églises de la métropole de Russie ¹.

L'année 1643, le 6^{me} de juin, un Crétois, Marc Cyriacopule, souffrit la mort pour la foi chrétienne. Jeune encore, et ne pouvant supporter les mauvais traitements de son père, il se rend à Smyrne,

¹ Leo Allat., l. 3, n° 11.

âgé de seize ans, et y embrasse le mahométisme, à la grande joie des Turcs. Deux ans après, il rentre en lui-même, retourne en Crète, y passe deux autres années dans les prières, les jeûnes et les larmes : non content de ces pénitences, il revient à Smyrne en habit de Chrétien. Un marchand de sa connaissance le rencontre, lui demande ce qu'il vient faire, s'il ne sait pas la peine de mort qui l'attend : il l'exhorte à s'enfuir au plus vite, et lui en offre les moyens. Le jeune homme le remercie, lui raconte son histoire, ajoutant qu'il vient donner sa vie pour celui qu'il a eu la faiblesse de renier. Aussitôt il entre dans une église, y passe la nuit en prière, se confesse avec larmes, reçoit la communion, puis, sorti de là, distribue aux pauvres l'argent qui lui reste. A un Turc qui le connaît fort bien, il raconte ce qui lui est arrivé : l'autre, par compassion, s'efforce de le ramener au mahométisme, mais vainement. D'autres Turcs surviennent, qui le mènent au cadî. Les exhortations n'y ayant rien fait, le juge lui fait appliquer cent cinquante coups de nerf de bœuf sur les pieds et sur le ventre, puis jeter en prison, où il n'apparaît plus aucune trace de ses plaies. Il y passe six jours, privé à peu près de toute nourriture : les Turcs le visitent continuellement, pour le gagner à force de promesses. Comme il demeure inébranlable, le juge le condamne à avoir la tête tranchée : le bourreau, par maladresse ou cruauté, la lui hache en lambeaux plutôt qu'il ne la lui coupe. Les Chrétiens rachètent son corps pour une très-grande somme, et lui donnent une sépulture honorable ¹.

Nous avouons humblement que, avant d'être amené par la divine Providence à recueillir ces faits pour les écrire, nous ne savions pas, nous ne soupçonnions pas même, qu'il y eût parmi les Grecs du dix-septième siècle autant d'évêques, de docteurs, d'écrivains et de fidèles catholiques. En vérité, les miséricordes de Dieu sont plus grandes qu'on ne pense, même envers les nations qui paraissent les plus délaissées. Les pontifes, les prêtres, les fidèles de l'Occident, qui peuvent se trouver en position de ramener au sein de l'Église ceux des Grecs qui n'y seraient pas encore, feront bien d'étudier ces vues de la miséricorde divine sur eux dans les derniers siècles, ainsi que les ouvrages que les Grecs catholiques y ont publiés pour secourir ces vues, ouvrages qui ne sont point assez connus en Occident, en particulier ceux de Léon Allatius.

Un autre écrivain d'Orient, né dans le dix-septième siècle, mais de la nation si catholique des Maronites, Joseph-Simon Assémani, nous fait connaître, dans sa *Bibliothèque orientale*, l'état des églises

¹ Leo Allat., n° 12.

de Syrie, de Chaldée, de Babylone et d'Égypte. L'an 1522, Siméon, patriarche des Maronites, envoya au pape Adrien IV Moïse, fils de Soada, homme distingué par sa piété et son zèle, pour lui demander la confirmation et le pallium : ce qu'il obtint. Moïse célébra son voyage à Rome dans un poëme syriaque. L'an 1524, il fut le successeur de Siméon, et mourut en 1567. Il avait donné beaucoup de champs et de terres au monastère de Sainte-Marie en Canobin : il fut pleuré de tout le peuple des Maronites, et enterré dans la grotte de Sainte-Marine. On fit de sa chambre une chapelle, avec deux autels à saint Pierre et à saint Paul, afin que personne n'y habitât après sa mort. On garde dans le monastère de Canobin les lettres de quatre Papes au patriarche Moïse : Clément VII en 1531, Paul III en 1542, Paul IV en 1556, et Pie IV en 1562. Le patriarche avait envoyé à ce dernier l'archevêque de Damas, pour assister, en son nom et au nom de la nation des Maronites, au concile de Trente. Comme l'ambassadeur ne savait point de latin, et même fort peu d'italien, le Pape fut d'avis qu'il assisterait inutilement au concile, n'y pouvant rien comprendre ni expliquer, mais qu'il suffirait que le patriarche, avec ses suffragants, approuvât ce que le concile approuve, et condamnât ce qu'il condamne ¹.

Georges Amira, fils de Michel d'Éden, vint à Rome, l'an 1583, pour y faire ses études dans le collège des Maronites, fondé récemment par Grégoire XIII ; y ayant achevé son cours de philosophie et de théologie, il revint dans sa patrie l'an 1595. L'année suivante, il assista au concile des Maronites, à Canobin, que le patriarche Sergius Rise avait convoqué par ordre de Clément VIII, pour repousser les erreurs qu'on imputait à leur nation : Georges Amira y acquit une grande réputation de doctrine et de prudence. C'est pourquoi, vers la fin de la même année, le patriarche Joseph, neveu et successeur de Sergius, le sacra évêque d'Éden ; enfin, après la mort de Jean, successeur de Joseph, il fut lui-même élu patriarche par les communs suffrages des évêques, le 27 décembre 1633, et confirmé en 1635 par le pape Urbain VIII. Il mourut en 1644, la même année que ce Pape. Il avait publié à Rome, en 1596, une grammaire syriaque, qui a été abrégée par d'autres savants Maronites. Il écrivit aussi en arabe un livre *De la construction des édifices*, à la prière de Facreddin, chef des Druses dans l'Anti-Liban ².

Isaac de Sciadre, instruit dans les lettres latines, syriaques et arabes au collège des Maronites, à Rome, de l'an 1603 à 1618, est minoré, en 1619, par Georges Amira, alors évêque d'Éden ; l'année suivante,

¹ *Biblioth. orient.*, t. 1, p. 522. — ² *Ibid.*, p. 552.

il reçoit le sacerdoce, avec les fonctions d'archiprêtre de Béryte, après avoir épousé une femme suivant l'usage des Orientaux : sa femme étant morte, il est ordonné évêque de Tripoli en Phénicie par le patriarche Jean Macluphe. Il est auteur d'une grammaire syriaque, en syriaque même, de deux pièces de poésie en l'honneur du pape Urbain VIII et du patriarche Macluphe, ainsi que de questions théologiques en arabe ¹.

Joseph, de la famille Alipia, ordonné évêque de Sidon, l'an 1626, par le patriarche Macluphe, fonda un monastère considérable de religieuses dans la Chosroène, en un lieu nommé Haras. Le 15 août 1644, il succéda, comme patriarche, à Georges Amira. Il mourut le 3 novembre 1647, à l'âge de soixante-quatorze ans. Il écrivit en syriaque une grammaire qui a été publiée par la Propagande en 1645; il écrivit aussi divers poèmes en arabe, notamment sur la réforme du calendrier, contre les calomnies de quelques Orientaux ².

Les Chaldéens, ce peuple primitif duquel sortit le patriarche Abraham, et dont les Babyloniens, les Assyriens et les Syriens ou Arméniens ne sont que des branches qui s'étendirent dans les plaines, subsistent encore dans leurs âpres montagnes et dans les contrées voisines : ils conservent la même langue qu'au temps du patriarche, langue qui leur est commune avec les Hébreux, sauf les différences de dialecte. Une partie de cette antique nation est catholique, l'autre infectée des hérésies de Nestorius et d'Eutychès, ce Luther et ce Calvin du cinquième siècle, qui *protestèrent* l'un contre l'unité de personne, l'autre contre la distinction des natures en Jésus-Christ.

Pendant le seizième et le dix-septième siècle, les Chaldéens catholiques eurent plusieurs personnages d'un mérite distingué, principalement leur patriarche Jean Sulaca, qui mourut martyr pour la foi orthodoxe. La résidence du patriarche était à Mosul, l'ancienne Séleucie, sur le Tigre, non loin de l'ancienne Ninive, où Jonas vint prophétiser : Encore quarante jours, et Ninive sera détruite. Depuis cent ans, une famille puissante s'était emparée de la dignité patriarcale, et la transmettait à un de ses membres, lorsqu'à la mort du dernier patriarche, en 1551, il n'en resta plus qu'un, son neveu. Il fit ce qu'il put pour être élu à sa place, mais ne réussit point. Les députés de la nation chaldéenne se réunirent à Mosul, de toutes les provinces où elle était répandue, entre autres de la Babylonie, d'Arbèle, de Tauris en Perse, de Nisibe, de Mardin et d'Amid. Les suffrages se portèrent sur Jean, fils de Daniel, de la famille Bêlu, nommé avant son ordination Sulaca en syriaque, Siud en arabe, et

¹ *Biblioth. orient.*, t. 1, p. 552. — ² *Ibid.*, p. 553.

que quelques Occidentaux appellent Siméon. C'était un savant et vertueux moine. Or, l'usage de l'église chaldéenne était que le patriarche fût consacré par quatre métropolitains, ou, s'il n'y en avait pas quatre, qu'il allât jusqu'à Rome recevoir l'ordination du Pape même, *source de la juridiction ecclésiastique par tout l'univers*. C'est ce que disent les actes mêmes de l'élection. Mais, au lieu de quatre métropolitains, il n'y en avait pas un seul; car les patriarches de la famille Mama n'en avaient point ordonné d'une autre depuis un siècle, et de toute cette famille il ne restait plus qu'un membre, qui était évêque. En conséquence, on envoya le patriarche élu à Rome avec des lettres : soixante-dix députés l'accompagnèrent jusqu'à Jérusalem, et trois évêques jusqu'à Rome même. C'était en 1553. Le pape Jules III reçut avec bonté le nouveau patriarche des Chaldéens, le confirma dans sa dignité, lui donna le pallium, et le renvoya comblé de présents. Jean Sulaca retourna donc en paix dans sa patrie, fut reçu avec joie dans la ville d'Amid, où il sacra deux métropolitains, dont l'un Abdjésu, qui fut depuis son successeur. Après quatorze mois, le neveu de l'ancien patriarche, furieux de voir le nouveau respecté de tout le monde, gagna par argent le gouverneur turc, qui le fit arrêter, frapper de verges, jeter en prison, et enfin étrangler. C'était en 1555. On a de ce patriarche la profession de foi qu'il fit à Rome ¹.

Il eut pour successeur Abdjésu, qu'il avait fait évêque de Gozarte, grande île du Tigre. C'est le même Abdjésu que nous avons vu arriver à Rome, sous Pie IV, vers la fin du concile de Trente. Il était habile dans les lettres syriaques, arabes et assyriennes. On a de lui un poème sur son voyage de Rome et sur son élévation au patriarcat, et un autre à la louange de Pie IV ².

Nous avons vu, en 1616, un autre patriarche des Chaldéens, Élie, touché de l'humilité avec laquelle Paul V lavait les pieds des pèlerins orientaux, lui envoyer une députation, reconnaître son autorité suprême, lui soumettre sa profession de foi, et corriger ce que le Pape y trouva d'inexact ³. Le chef de cette légation était l'archimandrite Adam, qui depuis fut établi, sous le nom de Timothée, évêque d'Amid et de Jérusalem pour les Chaldéens; on a de lui trois discours sur la foi, contre les erreurs de Nestorius, dont une partie de ses compatriotes étaient infectés ⁴. Un autre prélat catholique des Chaldéens, à cette époque, fut Gabriel, archevêque de Hasan-Cépha, c'est-à-dire Forte-Pierre. Il publia deux pièces de vers en l'honneur du pape Paul V ⁵.

¹ *Biblioth. orient.*, t. 1, p. 525. — ² *Ibid.*, p. 536. — ³ *Ibid.*, p. 543. — ⁴ *Ibid.*, p. 549. — ⁵ *Ibid.*, p. 551.

Ce qui manquait à ces églises lointaines, mal affermées dans la foi orthodoxe et en butte à tant d'ennemis divers, c'était un représentant du Siège apostolique toujours sur les lieux, et par qui elles pussent correspondre sans interruption avec le centre de l'unité, le père commun des fidèles. La Providence y pourvut vers le milieu du dix-septième siècle par la charité d'une dame française. Madame Ricouart, née du Gué-Bagnols, donna soixante-six mille livres pour fonder un évêché latin à Babylone ou Bagdad, et demanda que les évêques fussent toujours français et à la nomination de la Propagande : ce qui a été observé jusqu'à ce jour. Le premier évêque de Babylone, qui réunit à ce titre celui de vicaire apostolique d'Ispahan et de visiteur de Ctésiphon, fut un pieux religieux, prédicateur distingué de ce temps, le père Bernard, Carme déchaussé, qui fut sacré à Rome, et arriva dans le Levant en 1640. Après y avoir travaillé quelques années et avoir souffert pour le nom de Jésus-Christ, il crut devoir revenir en France pour instruire le cardinal de Richelieu de l'état de la mission, et s'occuper de l'établissement d'un séminaire où l'on formerait des sujets pour ces églises lointaines. Il acheta pour cela, à Paris, un terrain et des maisons dans une partie du faubourg Saint-Germain, qui, de son nom, s'est appelée rue de Babylone. C'est dans cet emplacement qu'a été bâti depuis le séminaire actuel des Missions étrangères : pépinière féconde et perpétuelle de prédicateurs apostoliques et de martyrs, particulièrement de nos jours, pour les Indes et la Chine.

Un successeur de ce premier évêque latin de Babylone, fut un homme célèbre dans le Levant par sa sagesse et sa piété, François Picquet, Lyonnais. Il avait été longtemps consul à Alep en Syrie, et y avait rendu tant de services à la religion catholique, qu'on le regardait, quoique laïque, comme un missionnaire. Estimé des pachas par sa prudence, et craint quelquefois pour sa fermeté, il protégeait les Chrétiens, tantôt de sa fortune, tantôt de son crédit, et montrait pour la religion le zèle le plus actif et le plus généreux. Son mérite et ses talents étaient relevés par le caractère le plus heureux, et sa piété était aussi aimable que solide. Ayant fait un voyage en Europe, et étant passé dans la capitale du monde chrétien, il fut accueilli avec la plus grande distinction par le Pape et par la propagande, avec laquelle il avait entretenu une correspondance fort active pour l'avancement de la religion catholique dans le Levant. Un homme si dévoué semblait appelé au sacerdoce. M. Picquet embrassa l'état ecclésiastique, et renonça au consulat. Il reçut les ordres sacrés à près de quarante ans, et, vingt ans après, fut promu au siège de Babylone. Des lettres de Louis XIV l'avaient accrédité auprès du schah, ou em-

pereur de Perse, en qualité d'ambassadeur. Ce titre, extrêmement respecté en Perse, lui servit à relever et à étendre la religion catholique dans ce pays, et à protéger les Chrétiens auprès des autorités locales. Sauf une interruption de vingt ans causée par la révolution française, la succession des évêques latins de Babylone n'a pas discontinué jusqu'à nos jours, où le catholicisme a repris une singulière activité parmi les Chaldéens ¹.

Pour perfectionner la régénération des Chaldéens et des Arméniens catholiques, qui se trouvaient dans des positions semblables ; pour ramener à l'unité de l'Église romaine les Chaldéens et les Arméniens schismatiques, plus ou moins infectés, les unis et les autres, des erreurs du nestorianisme, il aurait encore fallu deux choses : que les Turcs fussent un peu moins Turcs et laissassent un peu plus de liberté aux chrétiens, et puis, que les catholiques pussent et voulussent s'emparer de l'éducation de la jeunesse ; car c'est par la jeunesse et l'enfance que se régénère foncièrement une nation comme le genre humain. Il faut que vous naissiez une seconde fois, a dit le Sauveur, non-seulement à Nicodème, mais à tout homme. Or, de nos jours ces deux conditions vont s'accomplissant : les Turcs s'humanisent, et les catholiques se font maîtres d'école sur les ruines de Babylone, de Ninive, d'Écbatane, de Persépolis ².

Autant en peut-on dire de l'Égypte et de l'Éthiopie ou Abyssinie chrétiennes, mais infectées plus ou moins des erreurs d'Eutychès. Vers le milieu du seizième siècle, l'empereur d'Éthiopie, Asnaf ou Claude, fils de David, refusa de reconnaître l'évêque schismatique que le patriarche jacobite ou eutychien d'Alexandrie envoyait pour gouverner les Chrétiens de son empire, et il demanda au roi de Portugal quelques prêtres catholiques chargés de cette mission. Le pape Jules III, ainsi que nous avons vu, envoya trois Jésuites, Nunèz Baretto, pour archevêque et patriarche, André Oviédo et Melchior Carnero, pour ses coadjuteurs, avec les titres d'évêques d'Hiérapolis et de Nissa. Ils partent de Rome en 1555, avec dix autres pères ; mais à leur arrivée à Goa et en Éthiopie, les dispositions de l'empereur n'étaient plus les mêmes. Le parti schismatique lui avait peint les missionnaires comme les avant-coureurs de l'invasion européenne. On lui faisait entendre qu'à l'exemple des rois ses voisins, il ne serait plus que le tributaire des conquérants, et que la religion catholique sanctionnait toutes les spoliations. Asnaf ayant donc entendu le Jésuite Gonzalès expliquer dans son conseil les principaux

¹ Eugène Boré, *Correspond. et mémoires d'un voyageur en Orient.* — ² Voir Eugène Boré.

articles du dogme, lui donna une lettre pour le roi de Portugal, et ainsi le congédia. L'an 1557, André Oviédo pénètre en Abyssinie et propose au prince de discuter avec ses docteurs les plus renommés. Claude lui accorde le droit de célébrer les divins offices; il s'empresse même d'assister à ses conférences, mais il n'ose se prononcer pour la vérité. En 1559, il est tué dans une bataille contre les Sarrasins, et son frère Adamas lui succède. Le nouveau prince, élevé parmi les Turcs, organise la persécution contre les catholiques. On les chasse des villes, on les plonge dans les cachots, on les soumet à tous les genres de supplices que la cruauté sait inventer. Oviédo et ses compagnons sont exilés dans un désert. Un Jésuite est vendu comme esclave. Le patriarche Nunèz meurt à Goa, l'an 1561 : Oviédo est appelé à le remplacer; mais, confiné dans son désert, il le parcourt en tous sens, il porte aux nègres la lumière du christianisme, il les soulage dans leurs douleurs, les console par les exemples de patience et de résignation qu'il puise dans sa piété. Le Pape, apprenant ce fâcheux état des affaires, mande à Oviédo d'abandonner la stérile Abyssinie et d'aller porter l'Évangile au Japon ou à la Chine. Le patriarche d'Éthiopie était dans un dénûment si absolu de toutes choses, qu'il n'avait ni pain pour se nourrir, ni vêtements pour se garantir de l'insalubrité du climat, et que, pour répondre à Pie IV, il fut obligé d'arracher de son bréviaire quelques restes de papier blanc, sur lesquels il traça les paroles suivantes : « Je ne connais, très-Saint Père, aucun moyen d'échapper; les Mahométans nous circonviennent partout : dernièrement ils ont encore tué un des nôtres, André Gualdamèz; mais, quelles que soient les tribulations qui nous assiègent, je désire bien vivement rester sur ce sol ingrat, afin de souffrir et peut-être de mourir pour Jésus-Christ ¹. »

Ce digne patriarche d'Éthiopie meurt en 1577 : les Jésuites qui avaient partagé sa captivité succombent l'un après l'autre. Deux nouveaux pères, Melchior Sylva et Pierre Paèz, s'introduisent sous un habit arménien dans cet empire, que le cimenterre des Musulmans protège contre le christianisme. Paèz arrive; il bénit, il honore ces néophytes que les souffrances et l'abandon n'ont pu changer. Paèz voit l'empereur Asnaf. Touché de son courage, le prince le fait asseoir sur son trône; il l'écoute, il reconnaît la pureté des préceptes évangéliques, et lui permet de les répandre : il se déclare lui-même catholique. A ces nouvelles, les pères Louis d'Azevedo et Antoine de Angelis accourent avec d'autres missionnaires. En 1607, des maisons des Jésuites s'élèvent dans les principales villes d'Éthiopie. Une révo-

¹ Crétineau-Joly, t. 5, c. 4, p. 484.

lution populaire, assez commune dans cet empire, emporte le monarque ; son successeur Susneios ne se montre pas moins favorable que lui à la religion catholique. Il s'en déclare le protecteur ; il écrit au Pape, lui demande un patriarche : le Jésuite Alphonse de Mendès arrive en cette qualité l'an 1625 ; et, après tant de tribulations, la mission est fondée. Le vice-roi de Tigré imite l'empereur. Séla-Christos, frère du souverain, une partie de sa famille et de sa cour reçoivent le baptême ¹.

Les Abyssins acceptaient la religion catholique ; ils se soumettaient au vicaire de Jésus-Christ ; ils laissaient peu à peu s'introduire la discipline et les rites romains ; mais le feu couvait sous la cendre. Basilides, fils de l'empereur, et Sarza-Christos, vice-roi de Gojani, conspirèrent pour renverser le culte que les Jésuites venaient d'établir. Voici pourquoi. Des abus, des désordres de toute espèce s'étaient introduits parmi ces Chrétiens, moitié Juifs, moitié musulmans. Les Jésuites cherchaient à détruire l'usage de la circoncision, l'observance du Sabbat et la pluralité des femmes. Ils obligeaient leurs néophytes à n'avoir qu'une épouse légitime : le respect pour le lien conjugal fut peut-être la cause déterminante de cette révolution religieuse. La guerre éclate entre le père et le fils : le père gagne encore la bataille. Mais les monarques d'Éthiopie n'étaient que des créatures de l'armée. Un caprice les portait au trône, un autre caprice les en faisait descendre ; parfois leur tête tombait en même temps que leur couronne. Malgré sa victoire, Susneios se vit donc assailli par les prières menaçantes de son fils et des officiers schismatiques, avec lesquels s'étaient liguées les concubines renvoyées par les orthodoxes. L'empereur céda, et convoqua les états de l'Empire, afin de trancher la question à la pluralité des suffrages. Mais les catholiques furent écartés de l'assemblée ; on les proscrit sans entendre leur défense. Dans les camps, dans les villes, cette proscription fut accueillie par des cris de vengeance : on exile les Jésuites, à cause que les fidèles parlaient de se soulever. L'empereur comprend alors qu'il a ouvert la voie à des calamités sans fin ; il maudit sa faiblesse : frappé d'une maladie mortelle, il expire catholique, entre les bras du père Diégo de Matos, le 26 septembre 1632.

Basilides régnait enfin sous le nom de sultan Seghed II. Il avait vingt-cinq frères, il les fit tous périr par le fer ou par le poison. Il redoutait le courage et les talents de Séla-Christos, son oncle, il le relègue dans un désert. Il fallait donner des gages aux schismatiques, il nomme pour abouna ou patriarche un aventurier égyptien, qui

¹ Crétineau-Joly, t. 2, c. 8.

déclare ne pouvoir vivre en Abyssinie que quand les Jésuites seront dehors. Les Jésuites sont exilés. Les schismatiques les font attaquer en route par le pacha de Suakem, qui les arrête, les dépouille, saisit leur fortune, qui consistait en deux calices et quelques modestes reliquaires. Puis il leur annonce que la liberté ne leur sera rendue que contre une rançon de trente mille piastres. C'était au fond de la Nubie que cet attentat se consommait. Richelieu l'apprit par le général des Jésuites : le consul de France à Memphis reçut ordre de travailler efficacement à leur délivrance. Le pacha de Suakem fut bientôt forcé d'abandonner sa proie.

Cependant six Pères Jésuites étaient restés cachés en Éthiopie, sous la conduite de l'un d'eux, Apollinaire Almeйда, évêque de Nicée. Ils avaient des Chrétiens à fortifier dans la foi ; la mort leur apparaissait sous toutes les formes, ils la bravèrent, et, réfugiés dans le Sennaar et dans le Kordofan, ils se virent exposés à périr de faim ou à être dévorés par les bêtes féroces. Mais ils avaient sous les yeux les exemples de résignation que les catholiques, que Séla-Christos leur donnaient : ils surent se montrer dignes de leurs catéchumènes. Les uns étaient précipités du faite des grandeurs dans l'humiliation ; les autres, condamnés aux misères de l'exil, supportaient avec patience toutes les calamités. Les Jésuites se firent un devoir d'encourager tant de dévouements. Seghed II comprend que des missionnaires sont restés dans le royaume de Tigré, puisqu'il s'y trouve encore des Chrétiens indomptables. Il les fait chercher : on en découvre trois au fond d'une vallée. C'étaient les Pères Paèz, Bruni et Pereira ; on les immole à ses vengeances. Les autres sont insaisissables. L'empereur feint de s'adoucir : des paroles de clémence tombent de sa bouche ; il témoigne même le désir de les voir à sa cour. Almeйда et les autres pères étaient instruits par le vice-roi de Temben que cette bienveillance soudaine cachait un piège. Ils croyaient à son hypocrisie, mais ils jugèrent opportun de l'affronter. L'évêque de Nicée, avec les pères Francisci et Rodriguèz, profitent du sauf-conduit accordé. Ils arrivent sous la tente de l'empereur. Les trois Jésuites sont chargés de fers et condamnés à la peine capitale. Une mort trop prompte n'aurait pas satisfait la cruauté des schismatiques : on tortura les missionnaires, on les chargea de coups et d'ignominies. Lorsque, au mois de juin 1638, on eut épuisé sur eux tous les outrages, le souverain les offrit à la colère de ses courtisans, qui les lapidèrent.

Bruni survivait à ses blessures. Il ne restait plus d'autres Jésuites dans l'Abyssinie que lui et le père Cardeira. Ils moururent comme leurs devanciers. Le Pape crut que les Capucins français seraient plus heureux que des Jésuites espagnols ou portugais. Les pères

Agathange de Vendôme, Canien de Nantes, Chérubin et François furent envoyés en Éthiopie; ils tombèrent sous les coups des schismatiques. Il n'y avait pour gouverner ces populations que des prêtres indigènes formés par les Jésuites. L'un d'eux, Bernard Noguiera, vicaire du patriarche Mendèz, adressa au nom de Séla-Christos, la lettre suivante aux princes et peuples catholiques :

« Je ne sais en quelle langue je dois vous écrire ni de quels termes je dois me servir pour représenter les périls et les souffrances de cette église, qui m'affligent d'autant plus que je les vois de mes yeux. Je prie Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a été attaché en croix, qui est plein de miséricorde, de les faire connaître à tous nos frères, à tous les recteurs, prélats, évêques, archevêques, rois, vice-rois, princes, gouverneurs qui ont quelque autorité au delà des mers. J'ai toujours cru, et je me suis souvent dit à moi-même, qu'ils nous auraient secourus et qu'ils n'auraient pas tant tardé à nous racheter de la main de ces barbares et de cette nation perverse, si la multitude et l'énormité de mes péchés n'y étaient un obstacle. Autrefois, lorsqu'il n'y avait point d'église ici, lorsque le nom de Chrétien et de catholique nous était inconnu, on est venu à notre secours, on nous a délivrés de la puissance des Mahométans. Aujourd'hui, qu'il y a un si grand nombre de fidèles, on nous oublie, et personne ne pense à nous secourir. Quoi! le Pontife romain, notre père, notre pasteur, que nous chérissons tant, n'est-il plus sur la chaire inébranlable de saint Pierre, ou ne veut-il plus songer à nous consoler? Nous qui sommes ses brebis, n'aurons-nous point la satisfaction, avant que nous sortions de cette misérable vie, d'apprendre qu'il pense à nous et qu'il veut empêcher que ces hérétiques, qui nous font une si cruelle guerre, ne nous dévorent? Le Portugal n'a-t-il plus de princes qui aient ce zèle ardent qu'avait Christophe de Gama? N'y a-t-il point quelque prélat qui lève les mains au ciel pour nous obtenir le secours dont nous avons besoin? Je me tais, ma langue se sèche, et la source de mes larmes ne tarit point. Couvert de poussière et de cendre, je prie et conjure tous les fidèles de nous secourir promptement, de peur que nous ne périssons. Tous les jours mes chaînes deviennent plus pesantes, et on me dit : Rangez-vous de notre parti, rentrez dans notre communion, et nous vous rappellerons de votre exil. On me tient ce discours pour me perdre et pour faire périr avec moi tout ce qu'il y a ici de catholiques. On veut ruiner l'Église de Dieu, et la ruiner de fond en comble. Si donc il y a encore des Chrétiens au delà des mers, qu'ils nous en donnent des marques et qu'ils nous reconnaissent pour leurs frères en Jésus-Christ, qui soutenons la vérité

comme eux, et qu'ils nous délivrent de cette captivité d'Égypte.

« Ici, ajoutait Nogueira en son propre nom, ici finissent les paroles de Séla-Christos, notre ami. Il me les a dictées lui-même en 1649. C'est à mon tour aujourd'hui de pleurer. Un torrent de larmes fait échapper la plume de mes mains. Mes compagnons ne sont plus que des squelettes animés. Ils ont été traînés en prison et fouettés. Leur peau tombe de misère, et, s'ils ne sont pas encore morts, ils souffrent tout ce que la plus extrême pauvreté a de plus rude. »

Cette lettre, si éloquente de douleur, aurait réveillé le zèle du patriarche Mendèz, s'il eût éprouvé quelque ralentissement; mais le Jésuite, toujours en vue de son église désolée, n'avait jamais consenti à s'éloigner des Indes. Il espérait que l'Éthiopie serait enfin ouverte à ses derniers jours comme une palme réservée à son ambition du martyr; il mourut sans pouvoir l'atteindre. La terre d'Éthiopie se fermait devant eux; on les vit à différentes reprises tâcher d'en forcer l'entrée. Louis XIV leur accorda son appui, et, vers l'an 1700, le père de Brévedent expira de fatigue au milieu du désert. Dans le même temps, les pères Grenier et Paulet s'avançaient dans le Sennaar, et le père du Bernat rêvait une autre tentative. Elles échouèrent toutes ¹.

A l'extrémité de l'Éthiopie, la religion chrétienne était entrée dans le royaume de Congo avec les Portugais dès l'an 1484, où ils y abordèrent pour la première fois. Quelques nègres du royaume furent conduits à la cour du roi de Portugal, Jean II; quelques Portugais restèrent à la cour du roi de Congo. L'on se traita si bien de part et d'autre, les nègres amenés à la cour de Lisbonne y prirent une si haute idée des Chrétiens et de leur religion, que, lors de leur retour, le roi de Congo envoya une ambassade à celui de Portugal, pour lui demander des prêtres et des missionnaires, afin d'instruire tous ses peuples dans une religion si belle et si bonne. L'ambassadeur abjura l'idolâtrie, lui et toute sa suite, à Lisbonne, avant leur retour. Au Congo même, un oncle du roi, le prince de Sogno, et son fils reçurent le baptême le jour de Noël 1491. Le père fut nommé Emmanuel, et le fils Antoine. Le roi, la reine et l'aîné de leurs fils imitèrent cet exemple. Le roi fut appelé Jean, la reine Éléonore, et leur fils Alphonse. Celui-ci fut toujours un zélé prosélyte et le grand promoteur de la religion chrétienne, surtout après son avènement à la couronne; mais son cadet fut bien loin de lui ressembler: il fit même tomber dans l'apostasie le roi son père, qui mourut en 1492.

¹ Crétineau-Joly, t. 5, l. 1, p. 17 et seqq.

Alphonse étant monté sur le trône, il convertit un grand nombre de ses sujets. Lui-même faisait les fonctions d'apôtre, prêchant de parole, mais surtout d'exemple. Les missionnaires venus de Portugal étaient des religieux de Saint-Dominique. Alphonse les dédommagea amplement de ce qu'ils avaient eu à souffrir durant l'apostasie de son père. Il leur fit bâtir des églises et des couvents en plusieurs lieux, et n'omit rien de ce qui pouvait les rendre respectables à ses peuples. Il apprit même le portugais, pour leur servir d'interprète. Il envoya son fils aîné en Portugal, avec plusieurs jeunes seigneurs, pour s'y instruire à fond dans la religion et la civilisation chrétiennes. A leur retour, ils augmentèrent encore beaucoup le nombre des conversions. La capitale du royaume, nommée aussi Congo, fut appelée San-Salvador, en l'honneur du Sauveur des hommes. En 1521, arriva une nouvelle recrue de missionnaires, composée de cinq Dominicains, cinq Augustins et cinq Capucins, et de plusieurs prêtres séculiers, tous gens distingués par leur capacité et leurs vertus. Ils furent reçus avec la plus grande joie, et aussitôt ils partagèrent entre eux les provinces et ils prêchèrent l'Évangile. La Providence bénit leurs travaux d'une façon si extraordinaire, qu'ils eurent bientôt converti des milliers de personnes.

Le roi Alphonse mourut quelque temps après, et eut pour successeur son fils don Pédro, qui hérita de toutes ses vertus. Ce fut au commencement de son règne que le Pape donna à l'évêque de l'île Saint-Thomé toute la juridiction sur le royaume de Congo, ce qui fit prendre à ce prélat le titre d'évêque du Congo. Il serait difficile d'exprimer la joie que son arrivée causa à la cour et dans tout le royaume, quand il vint prendre possession de ce nouvel évêché. Le roi fit aplanir et couvrir de nattes tout le chemin par où il devait se rendre depuis la mer jusqu'à la cathédrale, qui est de plus de cent cinquante milles, et fit tailler les arbres et les haies des deux côtés. Des milliers de personnes accourues sur son passage marquaient leur joie et leur respect par leurs acclamations et en se prosternant humblement devant lui. Plusieurs lui présentaient des agneaux ; des chevreaux et des cochons de lait ; d'autres des perdreaux, des poulets et d'autres oiseaux sauvages et domestiques, et différentes sortes de venaison. Un nombre infini de personnes de tout âge et de tout sexe lui demandèrent avec tant d'instance qu'il leur fit la grâce de les baptiser, qu'il fut obligé de condescendre à leur désir. Cela retarda beaucoup son arrivée, et l'obligea d'avoir toujours avec lui de l'eau, du sel, et tout ce dont on se sert pour le baptême dans l'Église catholique.

Quand il approcha de Saint-Sauveur, le roi, suivi de sa cour et

de tout le clergé, vint le recevoir et le conduisit à l'église de Sainte-Croix, dont il fit sa cathédrale. Après y avoir célébré le service divin, il fut conduit avec la même pompe au logement somptueux qu'on lui avait préparé. Le pieux monarque n'épargna ni soins ni dépenses pour marquer l'estime qu'il faisait de ce digne prélat, et pour l'engager à faire de cette capitale sa métropole. L'évêque orna magnifiquement sa cathédrale, y établit vingt-huit chanoines, et le reste à proportion. Il partagea la ville en paroisses, assigna à chacune son curé, et régla les districts des missions. Il avait encore plusieurs autres desseins de même nature, lorsqu'il mourut, au grand regret du roi et de tout le royaume, qui avaient conçu de lui les plus grandes espérances, à cause de sa capacité, de sa piété et de sa munificence. Avant sa mort, il souhaita d'avoir pour successeur un prince du sang qui avait été élevé en Portugal, et à qui il avait donné les ordres sacrés. Le prince partit pour Rome, où le Pape le sacra lui-même, et le renvoya au Congo, chargé de présents et de bénédictions ; mais il mourut en chemin, l'an 1529. Le roi Pédro mourut sans enfants l'année suivante, laissant le trône à son frère don François, qui le laissa, en 1532, à son cousin don Diègue ou don Jacques.

Sous le règne de ce dernier, on envoya un nouvel évêque, Portugais de nation, à San-Salvador ; il fut reçu par le roi et le peuple avec autant de magnificence que son prédécesseur. Les chanoines et les prêtres furent les seuls qui ne purent le souffrir, à cause de la régularité de ses mœurs, qui étaient une censure si frappante de leur vie déréglée, qu'ils refusèrent de reconnaître son autorité. Le roi crut devoir faire intervenir la sienne en faveur de celle de l'évêque ; il envoya les plus débauchés d'entre eux prisonniers en Portugal ou à Saint-Thomé, tandis que quelques-uns se retirèrent secrètement ailleurs avec leurs richesses. Don Diègue fit venir un certain nombre de missionnaires jésuites, et mourut sans postérité en 1540, après un règne de huit années, pendant lesquelles la religion chrétienne fit de grands progrès dans le royaume.

Sa mort fut une source de malheurs pour les Congois, et surtout pour les Portugais établis dans quelques-unes des meilleures provinces. Ils étaient devenus si nombreux et si puissants, qu'ils entreprirent de mettre sur le trône un seigneur du Congo, qui leur était dévoué, mais qui n'était pas de la famille royale. Une entreprise si hardie ne manqua pas d'alarmer la cour, et de soulever tout le royaume contre eux. Les princes du sang, les gouverneurs des provinces et toute la noblesse la regardèrent, avec raison, comme tendant à ruiner les lois fondamentales de l'État, et à réduire toute la

nation dans l'esclavage : on courut aux armes, et les Portugais, se trouvant les plus faibles, furent tous taillés en pièces. On ne respecta que les prêtres et les missionnaires, par égard pour la religion ; on leur laissa même la jouissance de leurs revenus et de leurs privilèges, et la liberté de continuer les fonctions de leur ministère avec autant de tranquillité que s'il ne s'était rien passé. Ils eurent la même modération pour les Portugais qui demeuraient en d'autres endroits du royaume ; car il ne paraît pas que cette exécution se soit étendue sur d'autres que ceux qui avaient tramé ce complot, et qui avaient pris les armes pour le soutenir.

Les naturels du Congo élurent pour roi don Henri, qui, deux ans après, perdit la bataille et la vie en faisant la guerre aux Anzicacanes, peuples féroces et anthropophages. Son fils et successeur Alvare I^{er}, prince sage, vaillant, bon Chrétien, vit son royaume dévasté par les Giagas, autre peuple mangeur de chair humaine. Cette guerre fut suivie d'une horrible famine, augmentée par une armée de sauterelles qui dévorèrent tout. Des pères étaient réduits à vendre une partie de leurs enfants pour avoir de quoi conserver la vie aux autres. La famine fut suivie de la peste. On vit jusqu'à des princes du sang se vendre comme esclaves, pour changer au moins de misère. Les Portugais, surtout leur roi Sébastien, vinrent enfin au secours de ce malheureux peuple. L'évêque de Saint-Thomé vint faire la visite du Congo, et resta huit mois dans la capitale. Le roi Alvare envoya jusqu'à trois ambassades, tant à Madrid qu'à Rome, afin d'obtenir un nouvel évêque et des missionnaires pour réparer les pertes que la religion chrétienne avait faites pendant un si grand nombre d'années.

Philippe II, roi d'Espagne et de Portugal, lui accorda enfin tout ce qu'il demandait, et obtint même du Pape un évêque particulier pour le Congo. Ce nouveau prélat y passa sur les vaisseaux portugais, accompagné de quelques ecclésiastiques séculiers et d'un bon nombre de missionnaires de différents ordres. A leur arrivée, ils se dispersèrent de tous côtés, et rétablirent en grande partie, par leur zèle infatigable, la religion chrétienne dans son premier état, en moins d'années qu'on ne devait naturellement l'espérer, vu la décadence où elle était et les difficultés qu'ils eurent à surmonter, difficultés bien plus grandes que celles qu'avaient rencontrées les premiers missionnaires.

Le roi Alvare II eut donc la double satisfaction de voir tout à la fois les étonnants progrès de la religion chrétienne et de jouir d'une paix profonde pendant un règne de vingt-sept ans, au bout desquels il laissa la couronne à don Bernard, son fils aîné, qui régna à peine un an. Il fut tué l'an 1614, par les ordres, dit-on, de son frère Al-

vare III, qui lui succéda, et qui n'oublia rien pour se disculper de cette mort. Il envoya au pape Paul V un ambassadeur, qui mourut à Rome dans les sentiments les plus chrétiens. Alvare III mourut lui-même en 1622. C'était, suivant toutes les relations, un prince sage, modéré, vaillant, libéral, zélé pour la propagation de la foi, grand protecteur de ceux qui l'étendaient, fort ami de son peuple, et le patron des étrangers. Il eut pour successeur son fils don Pédro II du nom, dixième roi chrétien du Congo, qui ne régna que deux ans, mais donna des preuves éclatantes de sagesse et d'équité. Alors on vit passer rapidement sur le trône les rois Ambroise, Alvare IV, Alvare V, Alvare VI. Ce dernier, particulièrement, fut un prince sage et pieux. Son premier soin, après son avènement à la couronne, fut d'envoyer une magnifique ambassade d'obédience au pape Urbain VIII, et de supplier ce Pontife de faire partir pour le Congo de nouveaux missionnaires, afin de rétablir le christianisme déchu. Ce prince paraissait n'avoir rien plus à cœur que de le remettre dans son ancienne splendeur, lorsqu'il fut assassiné par son frère Garcie, qui se rendit aussi odieux à ses nouveaux sujets par un crime aussi noir qu'il le fit par sa tyrannie et ses cruautés, et spécialement par la violence avec laquelle il força les états du royaume à l'élire. Son fils Antoine I^{er} fut un tyran plus cruel encore : il se déclara ennemi de l'Église et ami des prêtres idolâtres, qui lui promettaient la victoire contre les Portugais, lorsqu'il perdit la bataille et la vie. Alvare VII, son successeur après Antoine II, fut un monstre d'impiété, de cruauté et de débauche : on le chassa du trône en 1666, l'année même qu'il y était monté. Alvare VIII, prince sage et de grande espérance, trouva le royaume déchiré par des factions et fut chassé du trône vers l'an 1670. C'est le dernier roi du Congo que les historiens nous fassent connaître ¹.

Depuis cette époque, on ne trouve plus de nouvelles suivies sur la pauvre église des Nègres, on ne savait pas trop s'il y avait encore quelque trace de christianisme parmi eux. Un siècle plus tard, en 1773, des missionnaires français, envoyés par la Propagande, ayant pénétré dans le royaume voisin de Kakongo, écrivirent en Europe les nouvelles suivantes :

« Il y a plusieurs siècles que les Portugais ont apporté la lumière de l'Évangile dans le Congo, et le cardinal Castelli nous a mandé de Rome qu'il y avait actuellement plusieurs cents milliers de Chrétiens dans ce seul royaume. Les Dominicains portugais en furent les pre-

¹ *Hist. univ. des Anglais, Hist. moderne*, t. 25, l. 20, c. 10, sect. 3. Labat, *Hist. de l'Éthiopie*.

miers missionnaires ; d'autres ordres religieux et des prêtres séculiers prirent part à la bonne œuvre. Depuis un temps, les Capucins, seuls chargés de tout ce royaume, dans lequel ils travaillent avec un zèle infatigable, sont obligés, par le défaut d'ouvriers, d'abandonner des provinces entières, qu'ils ne peuvent visiter qu'après plusieurs années. Celle de Sogno, qui se dit aujourd'hui principauté souveraine, est de ce nombre. Depuis longtemps les enfants n'y sont point baptisés, et les adultes sont privés des sacrements et de tous les secours de la religion. Ces pauvres peuples néanmoins restent attachés au christianisme, et ils en font profession publique. Ils conservent le souvenir de la plupart de nos mystères et des commandements de Dieu, qu'ils apprennent soigneusement à leurs enfants. Ils ont horreur de l'idolâtrie. N'ayant point de pasteurs qui les dirigent, ils tâchent de se conduire eux-mêmes de leur mieux : ils s'assemblent régulièrement les dimanches pour chanter des hymnes et des cantiques en l'honneur du vrai Dieu. Quelquefois le chef ou l'un des plus anciens du village fait une exhortation au peuple, pour l'engager à vivre chrétiennement et de manière à mériter que Dieu leur envoie des pasteurs et des guides éclairés dans les voies du salut. Généralement parlant, la foi de ce bon peuple est grande, et on a droit d'espérer de la miséricorde du souverain pasteur des âmes qu'il leur en tiendra compte.

« Comme la province du Sogno est fort peuplée, une colonie de ses habitants passa, il y a plusieurs années, le fleuve du Zaïre, et vint, avec l'agrément du roi de Kakongo, s'établir dans une plaine inculte de ses États. Cette colonie forme comme une petite province séparée des autres, dont Manguenzo est le village capital. Le nombre de ces Chrétiens, autant que je puis en juger sur le rapport de ceux que j'ai vus, peut monter environ à quatre mille. Voici de quelle manière nous fîmes cette précieuse découverte. Au mois de juin dernier, pendant que j'étais en voyage, un nègre qui faisait commerce de blé de Turquie vint du côté de Kilonga. Les habitants du pays, qui savent que les Européens préfèrent le pain au manioc, l'adressèrent chez nous, et il s'y rendit sans autre dessein que de vendre sa farine. Ce nègre était du village de Manguenzo : en voyant des Européens, il soupçonna qu'ils pourraient bien être Chrétiens ; et, pour s'en assurer, il leur dit qu'il faisait lui-même profession du christianisme, et qu'à son baptême il avait été nommé Pédro, nom portugais qui signifie Pierre ; il ajouta que le chef de son village, qui était en même temps gouverneur général de toute la colonie, était aussi Chrétien, et qu'il s'appelait don Juan ; qu'il n'y avait parmi tous ses vassaux que quelques familles païennes ; mais

que, depuis leur transmigration dans le royaume de Kakongo, les enfants des Chrétiens n'avaient point été baptisés, ni les mariages célébrés suivant le rite de l'Église, parce qu'ils n'avaient point de prêtres parmi eux, et que depuis près de vingt ans il n'en avait point paru dans la province de Sogno, qu'ils avaient quittée. Il leur dit encore que tous les habitants de Manguenzo et ceux des villages d'alentour étaient toujours sincèrement attachés à la foi ; qu'ils demandaient tous les jours à Dieu qu'il leur envoyât des ministres, et que, dans l'attente du jour de ses miséricordes, ils tâchaient de s'encourager entre eux à vivre en Chrétiens, et surtout à ne jamais retourner à l'idolâtrie.

« Mes confrères, admirant la foi de cet homme, rendirent grâces à la divine miséricorde qui dispose tout à son gré pour le salut de ses élus ; et ils lui dirent que ces prêtres, qui étaient tant désirés dans son pays, étaient arrivés, et que c'étaient eux-mêmes ; que le Seigneur les avait envoyés pour le salut de ses compatriotes ; qu'il pouvait aller leur annoncer de se disposer, par la pénitence et les bonnes œuvres, à recevoir la grâce de sa visite ; qu'ils le suivraient de près. Pédro, à ces paroles, ne put contenir les transports de sa joie : « Quoi ! est-il possible, s'écria-t-il, que je sois porteur d'une pareille nouvelle dans mon pays ? Quelle allégresse j'y vais répandre ! j'y serai reçu comme en triomphe : pour vous, ajouta-t-il, comme vous ne connaissez pas les chemins, ne vous mettez pas en route que vous n'ayez des guides : notre gouverneur ne tardera sûrement pas à vous donner de ses nouvelles. »

« Au premier récit que mes confrères me firent, à mon retour, je ne pus m'empêcher de soupçonner de l'imposture de sa part, tant il me paraissait peu vraisemblable qu'il y eût des Chrétiens dans notre mission ; et je n'eus cette confiance que lorsqu'ils me dirent que cet inconnu, au ton de franchise avec lequel il avait parlé, avait joint des détails circonstanciés sur l'état actuel de cette chrétienté, et qu'il était instruit de sa religion.

« En effet, Pédro, fidèle à sa promesse et ne pensant plus à son commerce de farine, était parti sur-le-champ pour aller annoncer dans son pays que des missionnaires européens se disposaient à y passer. Cette nouvelle se répandit bientôt parmi tous les Chrétiens, qui couraient se l'annoncer les uns aux autres, comme un sujet de joie qui devait être commun à tous. Mais personne n'y parut plus sensible que don Juan, leur gouverneur ; il fit repartir sur-le-champ Pédro lui-même, qu'il chargea d'un petit présent pour nous, suivant l'usage du pays. Il le fit accompagner par dix de ses esclaves, qui avaient ordre de porter le long de la route les effets de ceux qui

viendraient à Manguenzo, et même leur personne, s'il en était besoin. Nous engageâmes Pédro à prendre un jour de repos à Kilonga, et le lendemain, 19 de juillet, nous arrê tâmes, mes confrères et moi, que je partirais seul avec mon escorte. »

Après quelques incidents qui retardèrent un peu le voyage, le préfet de la mission, Descourvières, se mit en route avec un autre missionnaire, Quilliel d'Aubigny, qui entendait assez la langue pour le soulager, et même pour le suppléer au besoin.

« Le quatrième jour, depuis notre départ de Kilonga, continue la relation du préfet apostolique, nous arrivâmes à un village nommé Guenga, dont on nous dit que la plupart des habitants étaient Chrétiens. Nous eussions bien voulu nous y arrêter pour saluer le chef et prévenir les Chrétiens que nous baptiserions leurs enfants à notre retour ; mais Pédro, craignant qu'on ne nous retînt trop longtemps, et que don Juan, qui était dans la plus grande impatience de notre arrivée, ne le trouvât mauvais, nous obligea de passer outre. Nous vîmes pourtant le chef de Guenga, que le hasard avait conduit dans un village voisin, où nous nous étions arrêtés pour dîner. Il fut transporté de joie en apprenant que nous étions missionnaires ; il nous témoigna le désir le plus pressé de nous voir dans sa terre, et il fit des reproches à notre conducteur de ce que, sachant qu'il était Chrétien, il ne nous avait pas fait entrer chez lui en passant dans son village. Il nous fit promettre d'y séjourner à notre retour pour baptiser les enfants, en attendant que quelqu'un de nous pût venir s'y fixer pour instruire les adultes et leur administrer les sacrements. Ce chef nous parut être un homme de bien, et même un Chrétien fervent. « Au défaut de ministres qui instruisent mes vassaux, nous dit-il, je les exhorte de mon mieux à vivre chrétiennement ; et, pour me rappeler plus souvent à moi-même la pensée de ce que Jésus-Christ a souffert pour le salut des hommes, j'ai coutume de faire porter devant moi le signe de notre rédemption, toutes les fois que je sors du logis pour quelque voyage. » Il appela en même temps l'esclave qui portait son crucifix, et il nous le montra. Vous jugez quelle fut notre joie en voyant tant de foi au milieu d'une nation idolâtre, où nous pensions que le nom du divin Sauveur était absolument inconnu.

« Quand nous quittâmes le chef de Guenga, Pédro fit prendre les devants au meilleur coureur des esclaves qui nous accompagnaient, pour aller annoncer notre arrivée à don Juan. Ce seigneur envoya sur-le-champ à notre rencontre un de ses parents, suivi d'un nombre d'esclaves qui portaient du vin de palmier et d'autres rafraîchissements. Ils nous joignirent à une petite lieue du village.

« Manguenzo n'est qu'à douze lieues françaises de Kinguilé (résidence du roi de Kakongo), et à une distance à peu près égale du fleuve Zaïre. Ce village est agréablement situé sur une éminence, d'où l'on découvre plusieurs villages de sa dépendance, qu'on nous dit être au nombre de douze. Nous avons aussi appris qu'il y avait sur la rive méridionale du Zaïre d'autres villages habités par des Chrétiens du Sogno.

« Lorsque nous fûmes près de Manguenzo, tous les nègres qui nous accompagnaient se rangèrent d'eux-mêmes en haie ; et ceux qui étaient sortis du village pour nous voir arriver firent la même chose. Nous demandâmes à Pédro ce qu'ils voulaient faire ; il nous dit qu'on allait nous conduire processionnellement à l'église, le premier endroit sans doute où nous voulions aller. Nous laissâmes faire ces bonnes gens. Ils se mirent à chanter des cantiques en langue du pays. En passant sur la place du village, nous aperçûmes une croix de huit à dix pieds de hauteur. C'était la première fois depuis notre descente en Afrique que nous voyions le signe de notre rédemption arboré sur cette terre infidèle. En entrant dans l'église (si l'on peut donner ce nom à un édifice qui ne diffère que par la grandeur des cases du pays), nous vîmes une espèce d'autel couvert d'une natte, et un crucifix au-dessus.

« Don Juan, à la nouvelle de notre arrivée, était sorti de chez lui pour venir à notre rencontre : nous le trouvâmes sur la place, au sortir de l'église. Il nous aborda avec des démonstrations de joie extraordinaires ; et il nous conduisit à sa maison. Quand Pédro lui eut rendu compte de sa négociation auprès du mangove (ministre du roi), il me pria de lui raconter comment la Providence nous avait conduits au royaume de Kakongo ; ce que je fis de mon mieux et le plus brièvement qu'il me fut possible. Il ne se serait point lassé de m'entendre. Il entra comme en extase à la vue du bienfait du Seigneur : il en était uniquement occupé. Quand j'eus satisfait sa curiosité : « Allons, dit-il à Pédro, il faut rendre grâces au Dieu des miséricordes, qui s'est ressouvenu de nous. » Ils sortirent en même temps pour aller de nouveau à l'église : nous les suivîmes, M. d'Aubigny et moi. Il fit avertir le peuple, qui s'y rendit aussitôt. Un nègre entonna un cantique en langue du pays, et l'on continua à chanter en deux chœurs. Quand un cantique était fini, on en commençait un autre ; ce qui dura fort longtemps. Ils célébraient dans ces cantiques les grandeurs de Dieu et ses miséricordes. Ils lui demandaient surtout la grâce de lui être fidèles, de n'adorer que lui seul, et de ne point retomber dans le crime de l'idolâtrie. La séance, quoique très-longue, ne nous ennuya point : le sujet de leurs can-

tiques, leur ton de voix, leur attitude, leur silence même, tout exprimait le sentiment, tout annonçait des cœurs pénétrés ; et vous comprenez, mieux que je ne puis dire, combien nous fûmes touchés nous-mêmes d'une pareille cérémonie. Nous nous sommes dit bien des fois qu'il serait à souhaiter, pour ranimer la foi d'un grand nombre de Chrétiens d'Europe, qu'ils pussent être témoins de celle de ce peuple, qui manque depuis si longtemps de tous les secours spirituels, qui sont en quelque sorte prodigués en France et dans les États catholiques.

« Comme nous n'avions pas encore eu le temps de prendre jour avec don Juan pour administrer le baptême aux enfants, je le priai, quand nous fûmes sortis de l'église, de faire avertir les Chrétiens de l'endroit de nous amener le lendemain matin pour ce sacrement ceux de leurs enfants qui n'étaient pas encore en âge d'être instruits. Il envoya sur-le-champ dans toutes les maisons du village ; et il fit partir en même temps plusieurs esclaves, pour aller avertir les Chrétiens des villages circonvoisins que les missionnaires baptiseraient leurs enfants le surlendemain et les jours suivants.

« Tout cela s'était passé sans que don Juan nous eût encore demandé si nous ne voulions pas boire et manger, lui qui avait eu l'attention de nous faire porter des rafraîchissements lorsque nous étions encore en route ; mais la joie de notre arrivée et le plaisir de causer avec nous lui faisaient oublier tout le reste. Cependant nous n'avions pas dit notre office, et nous avions besoin de nous reposer ; nous le priâmes de nous indiquer l'appartement qu'il nous destinait : il nous y conduisit lui-même. C'était une maisonnette telle que sont celles du pays, située à peu de distance de la sienne. Il nous dit qu'il l'avait préparée avant notre arrivée. Nous y vîmes une espèce de lit qu'il avait fait dresser pour nous, parce qu'il avait ouï dire que les Européens n'étaient pas dans l'usage de coucher par terre sur des nattes. Nous y trouvâmes aussi un esclave, qui resta toujours auprès de nous pour notre service. Tout le temps que nous passâmes à Manguenzo, don Juan eut la plus grande attention à ce que rien ne nous manquât, et il ne laissa passer aucun jour sans nous faire une visite.

« Le lendemain de notre arrivée, c'est-à-dire le 10 août, jour de Saint-Laurent, les Chrétiens qui avaient des enfants à baptiser ne manquèrent pas de nous les amener ; et comme les esclaves qui avaient averti dans le village que nous baptiserions le lendemain n'avaient pas assigné l'heure à laquelle nous commencerions, dès le lever de l'aurore, les mères nous attendaient avec leurs enfants sur la place qui est vis-à-vis de l'église. Nous ne tardâmes pas à nous y

rendre : don Juan y fut aussitôt que nous. Tandis que nous disposions ce qui était nécessaire pour l'administration solennelle du sacrement, le peuple s'assembla; et il y eut un si grand concours, qu'afin que tout le monde, et les païens mêmes qui le voudraient, pussent être témoins de la cérémonie, nous jugeâmes qu'il serait plus à propos de la faire sur la place : nous fîmes ranger les enfants en rond vis-à-vis de la porte de l'église. Avant de commencer, je fis un petit discours aux pères et mères, dans lequel je leur rappelai à eux-mêmes les engagements de leur baptême : je leur exposai aussi les commandements de Dieu ; je tâchai de faire sentir à ceux qui avaient eu le malheur de les transgresser la nécessité de faire pénitence, et je finis par leur montrer l'obligation d'élever chrétiennement les enfants que j'allais baptiser. Ce pauvre peuple m'écoutait avec une attention ou, pour mieux dire, avec une avidité que je ne puis exprimer : il me semblait lire dans tous les yeux qu'ils craignaient de perdre un mot de ce que je disais. Quoique la langue de Kakongo ait beaucoup d'analogie avec celle du Congo, dont ils sont originaires, tous ne l'entendent pas encore parfaitement. Quand don Juan, qui les parlait également toutes deux, s'apercevait que quelques-unes de mes expressions pouvaient les embarrasser, il m'en avertissait ; et lui-même les leur rendait en leur langue avec un zèle apostolique. Lorsqu'à certains jours il était occupé à rendre la justice à ses vassaux, ou retenu par quelque affaire indispensable, un nègre du pays, qui savait également bien les langues de Congo et de Kakongo, le suppléait dans sa fonction d'interprète.

« Quand j'eus fini mon exhortation, je commençai à baptiser les enfants l'un après l'autre, suivant le rite de l'Église : M. d'Aubigny était mon assistant. Don Juan se tenait fort honoré d'être employé pour quelque chose dans les cérémonies. Les enfants que nous baptisâmes ce jour-là étaient au nombre de quarante-sept ; nous pensions qu'il s'en trouverait moins pour le lendemain ; mais on nous en présenta soixante-deux. On nous apporta aussi le même jour des offrandes à l'église, et en si grande quantité qu'elles auraient pu suffire pour notre nourriture pendant longtemps ; mais la libéralité de don Juan nous les rendait inutiles.

« Le vendredi, les baptisés furent au nombre de quarante-trois : il y en eut quarante-neuf le samedi. C'était pour nous un spectacle bien consolant de voir tous les jours arriver de fort loin de pauvres femmes chargées de leurs enfants. Quelques-unes en conduisaient un par la main et en portaient un autre. Quelquefois elles en portaient deux, l'un sur les bras, l'autre sur le dos. Nous étions également édifiés de la charité avec laquelle les habitants de Manguenzo

les recevaient et leur donnaient l'hospitalité. Les païens mêmes faisaient comme les autres.

« Le dimanche, l'assemblée des Chrétiens fut plus nombreuse qu'aucun des jours précédents. Nous eussions bien désiré célébrer les saints mystères; mais nous n'avions apporté avec nous ni ornements, ni vases sacrés, ne nous étant pas imaginé que nous dussions trouver les peuples si bien disposés. Nous passâmes une partie de la journée à chanter des hymnes et des cantiques, et l'autre à faire des instructions publiques sur les commandements de Dieu, et sur la manière de produire des actes de contrition et des vertus théologiques. Ces peuples simples et grossiers, qui ne savent ni lire ni écrire, ne manquent pourtant point d'intelligence : ils entendent ce qu'on leur dit comme nos paysans en France. La plupart ont beaucoup de mémoire, et quelques-uns l'ont si heureuse, que plusieurs jours après avoir entendu une instruction, ils en rendent compte, et la récitent même en partie mot à mot. Nous baptisâmes ce jour-là quarante enfants.

« Le lundi, 15 du mois, nous solennisâmes la fête de l'Assomption de la sainte Vierge, à peu près comme nous avons fait le dimanche; nous chantâmes de plus les litanies de la sainte Vierge, auxquelles le peuple répondait de tout son cœur : *Ora pro nobis*. Le nombre des enfants baptisés en ce jour fut de cinquante-six. Nous en baptisâmes encore vingt-huit le lendemain et vingt le jour suivant. Sur ce qu'on nous dit qu'on ne prévoyait pas qu'il dût s'en présenter davantage, nous nous disposâmes à retourner à Kilonga.

« Ce ne fut pas sans peine que don Juan vit approcher le moment de notre départ. « Dieu, nous dit-il, m'a accordé une grande grâce en me rendant témoin du baptême de tant d'enfants; mais les besoins des adultes ne me touchent pas moins : si vous pouviez, dès à présent, vous fixer auprès de nous, vous célébreriez, les dimanches et les fêtes, les saints mystères, auxquels nous n'avons pas assisté depuis tant d'années : vous disposeriez au baptême les enfants des Chrétiens qui sont en âge d'être instruits, et qui ne soupirent qu'après cette grâce; vous administreriez aux autres les sacrements de pénitence et d'eucharistie; ou vous les marieriez selon le rite de l'Église : vous voyez par vous-mêmes combien nous désirons, moi et tous mes vassaux, de profiter de vos instructions et de vivre chrétiennement. » Nous avons déjà fait nous-mêmes ces réflexions; mais elles nous pénétrèrent jusqu'aux larmes quand don Juan nous les rappela d'une manière si touchante. Nous lui promîmes, pour le consoler de notre absence, ou que nous reviendrions bientôt nous-

mêmes, ou que du moins nous engagerions quelques-uns de nos confrères à venir se fixer dans sa terre. Nos promesses, quoiqu'il n'en suspectât point la sincérité, ne le satisfirent pas pleinement, tant il craignait que quelque obstacle imprévu ne nous empêchât de les effectuer.

« Ce fut le 18, sur les onze heures du matin, que nous allâmes prendre congé de lui. Il était alors occupé à terminer les différends de ses vassaux; il suspendit son audience pour nous faire ses adieux, et il nous conduisit lui-même à l'église, où nous chantâmes le *Te Deum* en actions de grâces. Il nous fit accompagner dans notre voyage par Pédro et par trois de ses esclaves; il nous donna aussi deux chèvres de son petit troupeau, riche présent pour un pays si pauvre. Nous convînmes avec lui qu'en passant par la capitale, nous en offririons une au roi pour lui témoigner notre reconnaissance, et l'engager à nous continuer ses faveurs.

« Nous ne manquâmes pas de reprendre la route par laquelle nous étions venus, pour passer par le village de Guenga, dont nous avons vu le chef en passant. Nous arrivâmes chez ce seigneur vers les trois heures après midi. Nous ne le trouvâmes pas chez lui; mais il avait donné ordre à ses gens de nous faire politesse, si nous passions pendant son absence: ils nous comblèrent d'honnêtetés, nous et nos quatre conducteurs. Guenga est un village considérable: il n'y a qu'une partie des habitants qui soient Chrétiens: les autres sont idolâtres, mais si peu attachés à leurs superstitions, que, si les Chrétiens étaient assez instruits de leur religion pour la leur faire connaître, ils renonceraient sans peine à leurs idoles pour l'embrasser. Nous baptisâmes trente-six enfants le jour de notre arrivée, en suivant à peu près la même méthode qu'à Manguenzo. On nous en présenta encore le lendemain matin vingt-cinq à baptiser, dont plusieurs étaient d'un hameau appelé Kioua, dépendant de Guenga. C'est à ce hameau qu'était allé le gouverneur de Guenga quand nous arrivâmes chez lui; et il y était occupé à faire planter une grande croix sur la place publique. Il nous envoya quelques-uns de ses gens pour nous inviter à nous transporter sur les lieux, pour en faire la bénédiction. C'est avec bien de la joie que nous nous rendîmes à une telle invitation. Nous fîmes un discours au peuple, dont l'affluence était grande. Les païens, confondus avec les Chrétiens, nous écoutaient avec une égale attention. Notre hôte nous fit les mêmes instances que don Juan pour nous engager à rester chez lui, et nous lui promîmes, comme au premier, de revenir le plus tôt qu'il nous serait possible.

« Nous nous disposions à partir de Kioua après y avoir diné et

nous y être reposés, lorsque je vis arriver deux femmes portant chacune un enfant sur leurs épaules. Je me doutais bien que c'était pour le baptême. « Homme de Dieu, me dit l'une d'elles, nous arrivons des bords les plus reculés du Zaïre. Aussitôt que nous eûmes été informées de votre arrivée à Manguenzo, nous nous mîmes en route avec plusieurs autres femmes chrétiennes, qui apportaient comme nous leurs enfants pour les faire baptiser. Nous avons appris à Manguenzo qu'il y avait deux jours que vous étiez partis. A cette nouvelle, nos compagnes de voyage, ne sachant point où elles pourraient vous rencontrer, ont repris la route de leur pays, désolées d'avoir manqué l'occasion de procurer la grâce du baptême à leurs enfants : pour nous, ajouta-t-elle, quand on nous a dit qu'il n'y avait que deux jours que vous aviez quitté Manguenzo, et que vous pourriez bien vous arrêter à Guenga, nous avons continué notre chemin, déterminées à vous chercher plutôt par tout le royaume que de retourner sans que nos enfants soient baptisés. » Nous admirâmes, à ce récit, la vivacité de la foi de ces pauvres femmes, et plus encore, quand elles nous firent connaître, en nous désignant l'endroit d'où elles venaient, qu'elles avaient déjà fait treize lieues pour nous trouver. Quand leurs enfants furent baptisés, elles nous dirent qu'elles tâcheraient de vivre chrétiennement en attendant notre retour ; et elles se mirent en route pleines de joie, et se croyant amplement dédommagées, par le succès, des fatigues d'un voyage de vingt-six lieues ¹. »

Voilà ce que des missionnaires français écrivaient d'Afrique à leurs compatriotes, au commencement du règne de Louis XVI : tels sont les derniers renseignements que nous sachions sur les Chrétiens noirs du Congo. On y voit ces pauvres peuples, ces nègres d'Afrique, émigrés en d'autres royaumes, délaissés sans pasteurs pendant un siècle, conserver néanmoins la foi chrétienne, y conformer leur vie autant qu'ils peuvent. On les voit, à la seule annonce qu'un prêtre va venir dans le pays, on les voit tous, jeunes et vieux, princes et sujets, maîtres et esclaves, ne se possédant pas de joie, le recevant au chant des cantiques, et le conduisant dans leur église, dans la maison de Dieu, où domine la croix. On voit les pauvres mères accourir de plusieurs journées de chemin, avec leurs enfants dans les bras et sur les épaules, pour leur procurer la grâce du baptême. Tout ce que demandent ces peuples délaissés, ce sont des prêtres, c'est un évêque. Pourquoi depuis si longtemps leurs cris ne sont-ils point entendus ? Pourquoi n'y a-t-il pas une association de priè-

¹ Proyard, *Hist. du Loango*, c. 17.

res en leur faveur ? Pourquoi ni la Propagation de la foi ni aucune congrégation religieuse ne s'occupent-elles d'eux ? Pourquoi l'Église de Dieu paraît-elle insensible aux cris de ces peuples qui lui tendent les bras depuis des siècles ? Pourquoi les apôtres de sa charité passent-ils à côté de ces nègres d'Afrique sans racheter leurs âmes, tandis que les négriers, les apôtres de la cupidité, savent y parvenir pour acheter leurs corps et les vendre esclaves ? Pontifes, prêtres et enfants de Dieu et de son Église, n'oubliez plus vos frères du Congo !

Les populations de cette partie de l'Afrique paraissent toujours aussi bien disposées. En 1838, à la demande du gouvernement français, l'abbé Jean de La Mennais envoyait une colonie de ses frères d'école aux Antilles. Le vaisseau relâcha au Sénégal, colonie française, dans la baie de Saint-Louis, où déjà pareillement on avait demandé de ces mêmes frères. Les enfants qui étaient à l'école, apprenant qu'il y avait des frères dans le port, sortirent aussitôt pélemêle, et, se tenant par la main, Chrétiens et Mahométans, Juifs et Nègres, ils se mirent à danser et à chanter en rond : « Des frères ! Voilà des frères ! Quel bonheur ! Ah ! notre maître n'a qu'à s'en aller. Nous voulons des frères ; que nous serons heureux ! » Les frères ayant débarqué, le roi ou chef d'une peuplade de nègres vint leur rendre visite et leur témoigner de semblables désirs. Comme ils étaient destinés ailleurs, ils ne purent y satisfaire ; mais la nouvelle de cette joie surprenante jusque dans les petits négrillons fit une telle impression sur le vénérable supérieur, qu'il ne put fermer l'œil avant d'avoir trouvé le moyen de leur envoyer des frères au plus tôt.

Quant à l'Égypte, d'où le patriarche d'Alexandrie étendait sa juridiction sur l'Éthiopie et plus loin, voici le tableau que nous en trace le père Sicard, missionnaire jésuite, né vers la fin du dix-septième siècle, et qui, au commencement du dix-huitième, fit pendant longues années des missions dans les différentes parties de ce pays.

« Quoique la religion mahométane soit la dominante en Égypte, il est cependant vrai de dire que le nombre des Chrétiens grecs, arabes et égyptiens, appelés aujourd'hui Coptes, est beaucoup plus grand que celui des Turcs. Les Chrétiens sont presque tous hérétiques et schismatiques, et pour la plupart eutychiens. Mais je crois qu'on doit ajouter qu'ils sont plus ignorants qu'hérétiques. Leur ignorance est si grossière, qu'ils ne savent ni ce qu'ils croient ni ce que nous croyons. Il ne faut pas cependant conclure de là que les Égyptiens soient sans esprit, car nous voyons le contraire ; et je ne suis pas surpris qu'ils aient eu autrefois de si savants hommes dans

la géométrie, dans l'astronomie et dans la médecine. Il faut cependant convenir que la domination des Turcs leur a fait perdre le goût qu'ils avaient autrefois pour ces sciences ¹. »

Les Jacobites ou entychiens modernes d'Égypte sont fort attachés aux dogmes et aux saintes pratiques que nous défendons contre les protestants : la présence réelle du corps de Jésus-Christ dans le pain consacré, et l'adoration de l'eucharistie ; la dévotion à la Mère de Dieu, qu'ils portent aussi loin qu'on puisse la porter ; le culte des saints ; la vénération des images ; la nécessité de la confession secrète et détaillée ; le purgatoire. Ils mêlent à ce dernier dogme beaucoup de fables ; mais ils en ont retenu le fond. Leurs jeûnes sont fréquents et rigoureux. Ils regardent les sept sacrements comme institués par Jésus-Christ. Ils en ont conservé l'essentiel. Il n'y a sur ce point de contestation entre les missionnaires qu'à l'égard du vin qu'ils consacrent : ils prennent des raisins desséchés, mais moins secs et plus gros que ceux qu'on mange en Europe ; ils les trempent dans l'eau et les laissent s'en imbiber exposés au soleil ; ils les présentent ensuite, et le suc qu'ils en tirent, quand il est reposé, leur tient lieu de vin. Ils ont mêlé dans la pratique des sacrements d'autres abus : le plus considérable et le plus dangereux, c'est le délai du baptême. Ils ne baptisent les mâles qu'après quarante jours, et les filles qu'après quatre-vingts jours ; souvent ils diffèrent plus longtemps. Ils ne baptisent jamais hors de l'église ; et si l'enfant est en péril prochain de mourir, ils croient suppléer au baptême par certaines onctions ².

Pour ce qui est de la primauté du Pape, les patriarches coptes d'Alexandrie l'ont toujours reconnue en paroles chaque fois qu'ils ont écrit pour se réunir au Saint-Siège ou feindre de s'y réunir, comme sous Pie IV et Clément VIII. Le patriarche Gabriel, huitième du nom, écrivant à ce dernier Pape, l'appelle « le père des pères, le prince des patriarches, le treizième des apôtres, le cinquième des évangélistes, le successeur de saint Pierre assis sur sa chaire dans la grande Rome ; à qui a été donnée de Dieu la puissance de lier et de délier ; de qui est faite mention dans l'Évangile, quand il dit : A toi, Pierre, j'ai donné les clefs du royaume des cieux ; ce que vous lierez sur la terre sera lié dans les cieux, et ce que vous délierez sur la terre sera délié dans les cieux. Car vous avez été constitué à sa place, et vous êtes son successeur sur la terre, notre Père et notre seigneur, la couronne de notre tête, le seigneur Pape Clément VIII, Pape de

¹ *Lettres édifiantes et curieuses. — Lettres du P. Sicard sur l'Égypte*, t. 5, édit. 1780. — ² *Ibid.*, *Mémoires sur les Coptes*.

Rome. » Grégoire XIII fut appelé de plus, par un autre patriarche d'Alexandrie, *le père du sacerdoce*. Ces patriarches disaient dans leur profession de foi : « Je tiens et confesse que le Saint-Siège apostolique et le Pontife romain ont la primauté surtout l'univers, et que le même Pontife romain est le successeur de saint Pierre, prince des apôtres, et le vrai Vicaire du Christ et le chef de toute l'Église; qu'il est le père et le docteur de tous les Chrétiens, et qu'à lui a été donnée, par Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans la personne du bienheureux Pierre, la pleine puissance de régir et de gouverner l'Église universelle, l'Église dont l'unité est tellement à estimer, que je confesse qu'aucun de ceux qui sont hors de la même Église catholique ne peut obtenir la vie éternelle ¹.

C'est dans ces termes que les patriarches coptes d'Alexandrie, pendant le dix-septième siècle, parlaient aux papes Clément VIII, Grégoire XIII, Urbain VIII. Que ce fût sincèrement ou non, toujours est-il que tel était le langage officiel, telle était la créance héréditaire de leur église. Pour réduire ce langage et cette créance en acte, il faudrait dans les villes capitales de l'Égypte des évêques fidèles au chef de l'Église, il y faudrait un gouvernement plus humain de la part des Musulmans, il y faudrait une éducation chrétienne pour la jeunesse. Or, tout cela, nous l'avons vu se réaliser de nos jours.

Nous avons vu le chef arabe de l'Égypte, Méhémet-Ali, recevoir avec de grands honneurs l'envoyé du Saint-Siège, le déléгат apostolique, l'archevêque Auvergne d'Icône, faisant la visite de l'Égypte et de la Syrie. Le pape Grégoire XVI venait d'établir un évêque catholique à Alexandrie. L'évêque catholique du Caire, avec trente prêtres, gouvernait un troupeau d'environ vingt mille Coptes ou vieux Égyptiens, troupeau fidèle qui s'augmentait de jour en jour par la réunion d'autres Coptes engagés dans l'erreur d'Eutychès, mais souvent plus par ignorance qu'autrement. Nous avons vu récemment le chef arabe de l'Égypte offrir au chef de l'Église catholique plusieurs colonnes de marbre pour la restauration de la basilique de saint Paul de Rome. Plus récemment encore, nous avons vu ce même chef arabe de l'Égypte construire dans Alexandrie un collège aux prêtres missionnaires de Saint-Vincent de Paul, des écoles et un autre hôpital aux autres enfants de Saint-Vincent de Paul, aux sœurs de la Charité, et poser ainsi le fondement de l'éducation chrétienne pour toute l'Égypte, et par là même de son retour sincère et durable à l'unité catholique. Enfin, nous voyons le fils de ce chef arabe de l'Égypte, Ibrahim-Pacha, déclarer libres ses propres

¹ *Acta SS.*, t. 5, *junii. Patriarch. Alex. Hist. chronol.*, n. 558-565.

esclaves, pour imiter l'Europe chrétienne, où il vient de voyager.

Et le Turc qui domine à Constantinople et à Smyrne fait comme l'Arabe qui domine en Égypte. Le mahométisme, ce protestantisme armé contre la divinité du Christ, confesse lui-même sa décadence. Il commence d'effacer de son front son caractère originel d'empire antichrétien : il voudrait compter parmi les nations chrétiennes et catholiques, parmi les familles vivantes de l'humanité régénérée. Depuis plusieurs années déjà, les ambassadeurs du vicaire de Mahomet viennent d'eux-mêmes présenter leurs hommages au Vicaire du Christ. Le 3 novembre 1839, une constitution impériale du sultan proclame l'émancipation des Chrétiens sur tous les points de l'empire. Et cette constitution s'exécute avec une franchise qu'on souhaiterait quelquefois à certaines puissances chrétiennes. Le catholicisme y est moins gêné que dans bien des villes et des pays d'Europe. La hiérarchie ecclésiastique s'y développe avec toute la discipline et l'efficacité de ses censures ; la charité y ouvre ses écoles et ses hôpitaux sans qu'une police ombrageuse y descende, et, chaque année, nos processions triomphantes, nos chants sacrés, notre encens et nos fleurs, et notre divine eucharistie, parcourent, sans rencontrer un front qui ne soit incliné, les faubourgs de Constantinople.

Et, chose merveilleuse, c'est encore les enfants de Vincent de Paul que Dieu appelle d'une manière spéciale à cette régénération de l'Orient. Les prêtres de la mission ont un collège et des écoles à Constantinople, un collège et des écoles à Smyrne ; les sœurs de la Charité ont un hôpital, une école, un pensionnat à Smyrne, un hôpital, une école, un pensionnat à Constantinople. Et les enfants des premières familles fréquentent ces collèges et ces écoles ; et les jeunes filles de Constantinople et de Smyrne n'ont pas de plus grand désir que d'être habillées, de parler et d'agir comme on fait dans le pays des sœurs. Pour les détourner ou les corriger de quelque chose, il suffit de leur dire : Les bonnes petites filles de France ne font pas comme cela. Le compliment le plus flatteur pour les jeunes Orientales sont ces paroles : C'est bien, car c'est comme en France.

Et les pères et les mères ne sont pas moins attirés que les enfants par la charité catholique et française. Le successeur de Vincent de Paul, le supérieur général des Lazaristes, visitant sur les lieux ces divers établissements, écrivait en 1840 : « Ce n'est pas seulement par les soins que nos sœurs donnent à la jeunesse dans leurs écoles de Smyrne et de Constantinople qu'elles ont su rendre leurs établissements chers à ces contrées et utiles à la religion : un autre avantage, dont il faut tenir compte à leur dévouement, est de faire briller

sur cette terre infidèle et au sein des peuples hérétiques les inimitables œuvres de la charité chrétienne. Il est aisé de reconnaître, en visitant le Levant, que, pour frapper l'esprit des Orientaux et les incliner vers la foi, ce n'est pas assez du zèle apostolique, des vertus et des prédications, il faut des œuvres. Les Turcs ne discutent point, mais ils voient ; sourds à un raisonnement, ils sont sensibles à un bienfait : la reconnaissance est la voie la plus sûre pour les conduire à la vérité. Cette observation, fondée sur leur caractère bien connu, vient encore d'être justifiée par l'expérience. Vous le savez, chez les Turcs, un Chrétien est un être méprisé, à qui ils n'accordent jamais l'entrée de leur maison ; une Chrétienne même n'est jamais admise dans l'intérieur de la famille. Eh bien ! à Smyrne, où nous avons établi pour les malades un service de secours à domicile, la sœur de Charité est tout autrement traitée. Non-seulement les portes s'ouvrent devant elle, mais encore sa visite, désirée, sollicitée même, est regardée comme une marque d'honneur à laquelle on attache le plus grand prix, dont on conserve un religieux souvenir. On regarde comme du plus heureux augure les innocentes caresses qu'elle fait aux enfants : c'est à qui pourra les lui présenter, comme pour les bénir. Pourquoi cette touchante exception en sa faveur ? Ah ! c'est que la charité l'inspire et que les bienfaits l'accompagnent. Le Mahométan voit quelque chose de surnaturel dans une fille qui a traversé les mers et tout sacrifié pour venir panser ses plaies et soulager ses douleurs. Il est même arrivé à quelques-uns de demander ingénument à ces religieuses *si elles étaient ainsi descendues du ciel*. La cour de cette maison se remplit chaque jour de malades turcs qui viennent les consulter. Quel est l'étonnement de ces infidèles lorsque, offrant aux sœurs le prix des remèdes qu'elles préparent, ils les entendent répondre *qu'elles ne veulent et ne peuvent rien recevoir* ! Ils restent comme stupéfaits en présence d'un dévouement si pur, de sentiments si désintéressés. Enfin, chose bien remarquable, les imans turcs et les prêtres hérétiques réclament aussi les secours des filles de Saint-Vincent de Paul, et professent pour elles la plus profonde vénération ¹. »

En relisant ces paroles et en considérant tout cet ensemble de choses, il nous semble entrevoir le dénouement mystérieux de l'histoire humaine. Nous avons vu le premier homme se diviser entre Dieu et l'enfer, nous avons vu l'un de ses fils tuer l'autre, et toute sa postérité se divisant en enfants de Dieu et en enfants de l'homme,

¹ Lettre du 20 novembre 1840, de M. Étienne, alors procureur général de Saint-Lazare.

jusqu'à ce que, le mal prévalant sur toute la terre, un déluge d'eaux vint la noyer. Nous avons entendu en même temps une promesse divine, qu'il viendrait un Sauveur, à la fois Dieu et homme, pour réconcilier les hommes à Dieu, et les hommes entre eux. Cette réconciliation du ciel et de la terre, cette réunion des esprits, cette pacification universelle, se prépare matériellement par la guerre, par la force du glaive. Les Assyriens de Nemrod et de Nabuchodonosor, les Perses de Cyrus, les Grecs d'Alexandre commencent par Babylone, les Romains achèvent par Rome, de ramener forcément les principaux peuples à l'unité matérielle d'un empire universel. Le Sauveur promis, Dieu et homme, les amène à l'unité de son empire spirituel, par la grâce, par la persuasion, par la charité : des milliers d'apôtres et de docteurs, des millions de martyrs et de vierges y travaillent au prix de leur sang et de leur vie. Les schismes, les hérésies, les scandales viennent à la traverse. Le glaive des Barbares, le glaive des Huns, des Vandales, des Turcs, des Arabes, des Tartares, et, à leur défaut, le glaive des guerres civiles, puniront les schismes, les hérésies, les scandales invétérés. Dieu se sert des plus méchants pour corriger les autres. Mais pour opérer le bien même, convertir à soi les cœurs, y répandre sa grâce et sa miséricorde, il se sert de ce qu'il y a de plus petit et de plus humble : il choisit la Vierge de Nazareth pour se donner au monde lui-même ; il choisit de pauvres pêcheurs pour propager cette bonne nouvelle par toute la terre ; et aujourd'hui, pour achever cette œuvre de tous les siècles, pour réunir en son Église les peuples les plus rebelles, il choisit des frères et des sœurs d'école ; il choisit des frères et des sœurs de charité. Ce que n'a pu ni l'épée des croisés, ni la science des docteurs, ouvrir les maisons, ouvrir les cœurs des Turcs et des Arabes à la foi chrétienne, une sœur d'école le fera, une sœur de charité le fera.

Et ce qui n'est pas moins merveilleux, l'instituteur de ces sœurs d'école et de charité, le patriarche de ces humbles conquérantes, Vincent de Paul, leur a prédit que Dieu les appellerait un jour à lui conquérir les nations de l'Orient. Cette prédiction est consignée nettement et à plusieurs reprises dans les conférences qu'il leur faisait, conférences qui ont été mises aussitôt par écrit et se conservent depuis deux siècles dans les archives de Saint-Lazare. Nous avons appris ce fait d'une manière bien inattendue, mais très-certaine, de la bouche même d'un de ses successeurs. Vincent de Paul serait ainsi appelé à compléter, par ses humbles filles, ses humbles missionnaires et ceux qui leur ressemblent, l'œuvre de tous les conquérants spirituels et temporels que Dieu a suscités depuis le commencement des siècles, la conversion des peuples à Dieu et à son Église.

Pour travailler efficacement à cette fin de toutes choses, Vincent donne à ses missionnaires des moyens immanquables ; ce sont les règles, dont il distribua les premiers exemplaires imprimés dans la conférence faite à Saint-Lazare, le vendredi soir, 17 mai 1658. Il avait alors quatre-vingt-trois ans, et marchait avec peine. Vincent parut à la salle de la conférence au moment qu'un frère disait : « Si l'on n'observe pas les règles maintenant, à plus forte raison ne les observera-t-on pas dans cent ans ou dans deux cents ans d'ici. » Vincent lui fit répéter ce peu de mots, et dit lui-même : « Messieurs et mes frères, Dieu ne m'a pas donné dans sa miséricorde des motifs aussi pressants pour nous porter à bien observer nos règles, ni des moyens aussi bons que ceux que je viens d'entendre citer. Béni soit Dieu ! messieurs et mes frères ; que son saint nom soit à jamais béni ! »

Après une petite pause, il ajouta : « Un motif qui doit nous porter, messieurs et mes frères, à bien observer nos règles, c'est que toutes, par la grâce de Dieu, tendent à nous retirer du péché et même des imperfections, à nous faire travailler au salut des âmes, servir l'Église et procurer la plus grande gloire de Dieu. Telle est, il me semble, la fin de nos règles. En sorte que quiconque les observera comme il faut, sera exempt de vices et de péchés, utile à l'Église et rendra à Dieu Notre-Seigneur la gloire qu'il attend de lui. Quel motif pour nous, pour la compagnie, d'observer exactement nos règles ! Être exempt de défauts, autant que l'infirmité humaine le peut permettre, glorifier Dieu et faire qu'il soit aimé et servi de toute la terre ! Quel bonheur ! quel bonheur ! je ne puis assez le considérer.

« Un autre motif qui doit nous porter à observer exactement nos règles, c'est qu'elles sont toutes tirées de l'Évangile, comme vous le verrez : c'est qu'elles tendent toutes à conformer notre conduite à celle de Jésus-Christ, qui, envoyé par son Père, vint pour porter l'Évangile aux pauvres. *Evangelizare pauperibus misit me. Pauperibus ! aux pauvres ! aux pauvres !* Messieurs, comme tâche de faire la petite compagnie. — Quel sujet de confusion pour la compagnie en voyant le choix qu'en fait le Seigneur ; puisque jusqu'à présent il n'y en a pas encore eu de semblable, et, disons-le à la honte du temps où nous vivons, qui eût pour fin de faire ce que Notre-Seigneur est venu faire au monde ; annoncer l'Évangile aux pauvres abandonnés n'a été qu'un objet de mépris à ses yeux. Cependant telle est notre fin : faire ce que Jésus-Christ est venu faire sur la terre. *Evangelizare pauperibus misit me...* Notre partage, messieurs et mes frères, sont donc les pauvres. Quel bonheur ! faire ce que

Notre-Seigneur, descendu du ciel, est venu faire sur la terre ; et nous, par ce moyen, aller de la terre au ciel : continuer l'ouvrage du Dieu sauveur, qui fuyait les villes, pour aller chercher les pauvres dans les campagnes ; en un mot, aider les pauvres, nos seigneurs et nos maîtres, voilà nos règles. Oh ! pauvres, mais bienheureuses règles de la mission, qui nous engagent à servir les campagnes à l'exclusion des villes ! Vous voyez donc que, quoi qu'en dise le monde, bienheureux seront ceux qui les observeront, parce qu'ils conformeront toutes les actions de leur vie à celles du Fils de Dieu. Quel motif pour la compagnie de bien observer les règles ! faire ce que le Fils de Dieu est venu faire au monde ! qu'il y ait une compagnie, et que ce soit celle de la mission, composée de pauvres gens, qui, chargée du noble emploi d'aller, çà et là, de village en village, quitte les villes, ce qui ne s'était jamais fait, pour voler annoncer l'Évangile aux seuls pauvres, voilà ce qui étonne, et telles sont cependant nos règles !

« Nous les distribuons dès ce soir à la compagnie. Vous les avez longtemps attendues, messieurs, et nous avons beaucoup tardé à vous les donner, pour de bonnes raisons que voici : Premièrement, pour imiter Notre-Seigneur, qui commença à faire avant d'enseigner. *Cœpit Jesus facere et docere*. Les trente premières années de sa vie furent employées à l'exercice et à la pratique des vertus, et les trois dernières à prêcher et à enseigner. Aussi la compagnie s'est-elle efforcée de l'imiter, non-seulement en faisant ce qu'il était venu faire sur la terre, mais encore en le faisant comme il l'a fait. Ainsi peut-elle dire qu'elle a premièrement fait et ensuite enseigné. *Cœpit facere et docere*. — Il y a bien environ trente-trois ans qu'elle commença de naître, et depuis ce temps on y a toujours, par la grâce de Dieu, pratiqué les règles que nous allons donner aujourd'hui. Ainsi n'y trouvez-vous rien de nouveau, rien que vous n'avez pratiqué depuis plusieurs années avec beaucoup d'édification.

« Secondement, en les donnant aujourd'hui, nous avons, par ce retardement, évité, grâce à Dieu, quelques inconvénients bien difficiles. En effet, si l'on avait donné d'abord à la compagnie des règles inconnues, que de difficultés n'y aurait-elle point trouvées ? Mais en lui donnant ce qu'elle a fait et exercé depuis tant d'années avec édification, rien ne doit lui faire redouter l'avenir, puisque le passé a été si heureux pour elle, semblable en cela aux Réchabites dont parle l'Écriture, qui, par tradition orale, gardaient les règles de leurs ancêtres. Nous aurons nos règles écrites et imprimées, il est vrai, mais la compagnie n'aura qu'à se maintenir où elle est et à continuer toujours ce qu'elle a pratiqué jusqu'à cette heure.

« Troisièmement, si nous avons donné les règles dès l'origine, c'est-à-dire avant que la compagnie eût confirmé par la pratique les préceptes qu'elles renferment, on aurait pu voir en cela plus de l'homme que de Dieu ; mais, messieurs, toutes ces règles, tout ce que vous voyez s'est fait, je ne sais comment, car je n'y avais jamais pensé ; tout cela s'est introduit peu à peu, sans qu'on puisse dire qui en est la cause. Or, c'est une règle de saint Augustin que, quand on ne peut trouver la cause d'une chose bonne, on doit la rapporter à Dieu, et l'en reconnaître le principe et l'auteur. D'après cette règle, messieurs, Dieu n'est-il pas l'auteur de toutes nos règles ? — Y avais-je jamais pensé ? Point du tout. Non, messieurs, jamais je n'avais pensé à nos règles, à la compagnie, au mot même de mission ; c'est Dieu qui a fait tout cela, les hommes n'y ont point eu de part. Quand je considère la conduite de Dieu pour faire naître la compagnie dans son Église, j'avoue que je ne sais où j'en suis... il me semble que je rêve. Semblable au pauvre prophète Habacuc, qu'un ange transporta au loin pour consoler Daniel dans la fosse aux lions, et qui, reposé au même endroit où on l'avait pris, croyait avoir rêvé tout cela.

Vincent rappela succinctement de quelle manière avait commencé l'œuvre des missions, les retraites des ordinands, les confréries de la charité, l'œuvre des enfants trouvés... Je ne sais comment tout cela s'est fait, je ne peux pas vous le dire. Voilà monsieur Portail, qui peut vous dire que nous ne pensions à rien moins qu'à tout cela. Et les exercices de la communauté, comment se sont-ils introduits ? Je ne saurais vous le dire. Les conférences, par exemple, (hé ! n'est-ce pas la dernière que je fais avec vous !) nous n'y songions pas. La répétition d'oraison, qui était auparavant une chose méprisée, et qui se pratique maintenant avec bénédiction dans plusieurs communautés bien réglées, était-elle jamais venue dans notre pensée ? Comment avons-nous pensé aux autres exercices et emplois de la communauté ? Je n'en sais rien. Cela s'est fait peu à peu, l'un après l'autre. Le nombre de ceux qui se joignirent à nous s'augmenta, chacun travailla à la vertu, et les bonnes pratiques s'introduisirent insensiblement, afin de vivre dans une union parfaite et d'agir avec uniformité dans tous nos emplois. Telles sont, Messieurs, ces pratiques qu'on a jugé à propos, avec la grâce de Dieu, de réduire en règles. C'est Dieu seul, oui, c'est Dieu qui les a inspirées à la compagnie ; car, si j'y ai contribué, je crains que le peu qui sera sorti de moi ne soit un obstacle à leur exacte observance et au bien qu'elles devraient produire !

« Enfin, messieurs, il ne me reste plus qu'à imiter Moïse, qui, après avoir donné la loi de Dieu à son peuple, promit à ceux qui l'ob-

serveraient mille bénédictions en toutes choses. De même, messieurs et mes frères, devons-nous espérer de la bonté de Dieu mille bénédictions pour tous ceux qui observeront fidèlement les règles qu'il nous a données. Bénédictions en leurs desseins, bénédictions en leur conduite, bénédictions à leur entrée, bénédictions à leur sortie, enfin bénédiction de Dieu en tout ce qui les concerne. Mais aussi, messieurs, de même que Moïse menaçait de la vengeance et de la malédiction du Seigneur tous ceux qui ne garderaient pas ses saints commandements; de même devons-nous craindre que ceux qui n'observeront pas ces règles, ouvrage du Seigneur, n'encourent sa malédiction, et dans leurs desseins et dans toutes leurs entreprises; en un mot, dans tout ce qui les regarde. O Seigneur! vous qui avez donné tant d'onction à certains ouvrages, par exemple à celui qu'on lit maintenant à table (c'est Rodriguez), en sorte que les âmes bien préparées en retirent de grands profits pour se défaire de leurs défauts et avancer dans la vertu; donnez, s'il vous plaît, votre bénédiction à celui-ci; daignez, Seigneur, l'accompagner de l'onction de votre grâce, afin qu'il opère dans l'âme de tous ceux qui le liront l'éloignement et le détachement du monde et l'union avec vous!»

Il pria ensuite les prêtres, nommément MM. Portail et Alméras, de venir chercher les règles, attendu qu'il lui était impossible de les leur porter à leur place, comme il aurait bien voulu. Chacun les reçut à genoux et avec dévotion; on baisait avec respect le livre, la main de monsieur Vincent, ensuite on baisait la terre dans le sentiment de la plus profonde humilité. Vincent disait à chacun ce petit mot: Venez, monsieur, que Dieu vous bénisse. La distribution finie, monsieur Alméras se mit à genoux, et lui demanda sa bénédiction au nom de toute la compagnie, qui se mit pareillement à genoux. Alors Vincent, prosterné lui-même, adresse à Dieu cette prière: «O Seigneur, vous qui êtes la loi éternelle et la raison immuable; vous qui gouvernez tout l'univers par votre sagesse infinie; vous de qui sont émanées comme de leur source toute la conduite des créatures et leurs règles de bien vivre; bénissez, s'il vous plaît, ceux à qui vous avez donné ces règles et ceux qui les ont reçues comme venant de vous; donnez-leur, Seigneur, les grâces nécessaires pour les observer toujours avec une inviolable fidélité jusqu'à la mort. C'est dans cette confiance et en votre nom que je vais, misérable pécheur, prononcer les paroles de la bénédiction: *« Que la bénédiction de Notre-Seigneur Jésus-Christ descende sur vous et y demeure à jamais! Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il¹. »*

¹ Conférences inédites de saint Vincent de Paul.

Le saint homme fit encore une trentaine de conférences à ses missionnaires sur l'esprit et la pratique de leurs règles ; c'était son testament, testament d'Élie à Élisée. Il mourut le vingt-septième de septembre 1660, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Depuis cinq années entières, il souffrait d'une fièvre périodique et d'autres maladies. Il éprouvait toutes les nuits des sueurs qui achevaient de l'épuiser. Le temps destiné au sommeil n'était point pour lui un temps de repos. Cela ne l'empêchait pas de se lever régulièrement à quatre heures du matin, de dire la messe, et de donner chaque jour un temps considérable à l'oraison. Il ne diminuait rien non plus de ses autres exercices de piété, ni de la pratique de ses œuvres ordinaires de charité. C'est précisément à cette époque de souffrances qu'il fit pour l'Église et pour les pauvres la meilleure partie des grandes choses que nous avons vues. Une de ses dernières actions fut d'envoyer douze mille livres aux Maronites du Mont-Liban, pour leur donner moyen d'obtenir du Grand-Turc un gouvernement plus traitable. Plus il sentait approcher son dernier moment, plus il redoublait de zèle pour l'instruction de ses enfants spirituels, les prêtres de la mission et les sœurs de la Charité. La pensée de la mort l'occupait continuellement : tous les jours, après avoir dit la messe, il récitait les prières de l'Église pour les agonisants, avec les recommandations de l'âme et les autres actes par lesquels on prépare les fidèles à paraître devant Dieu. Le pape Alexandre VII, ayant été informé de l'extrême faiblesse où il était réduit, le dispensa de la récitation du bréviaire ; mais le serviteur de Dieu ne vivait plus quand arriva le bref de dispense. La dispense est du 20 septembre 1660. A cette époque, l'insomnie des nuits et l'extrême faiblesse du corps causaient au saint prêtre un assoupissement dont jusque-là il s'était assez bien défendu. Il le regardait comme l'image et l'avant-coureur d'une mort très-prochaine. C'est le frère, disait-il en souriant, la sœur ne tardera pas à le suivre.

Vincent de Paul a été béatifié l'an 1729 par Benoît XIII, et canonisé l'an 1735 par Clément XII. Sa vie entière, son nom seul apprennent à tous les siècles et à tous les peuples ce que c'est qu'un prêtre, et ce que c'est que l'esprit de Dieu et de l'Église qui doit l'animer.

LITANIES PÉRUVIENNES

DE

LA SAINTE VIERGE,

*Approuvées pour les églises du Pérou par le pape Paul V, et dont
il est parlé page 83 de ce volume.*

Incipit litania in laudem Beatissimæ Virginis Mariæ apud Peruviam.

Ave, Maria,
Ave, Filia Dei Patris,
Ave, Mater Dei Filii,
Ave, Sponsa Spiritûs Sancti,
Ave, templum Trinitatis,
Sancta Maria,
Sancta Dei Genitrix,
Sancta Virgo virginum,
Sancta Mater Christi,
Quem tu peperisti,
Mater purissima,
Mater castissima,
Mater inviolata,
Mater intemerata,
Mater charitatis,
Mater veritatis,
Mater amabilis,
Mater admirabilis,
Mater divinæ gratiæ,
Mater sanctæ spei,
Mater dilectionis,
Mater pulchritudinis.
Mater viventium,
Filia Patris luminum,
Virgo fidelis,
Dulcior favo mellis,
Virgo prudentissima,
Virgo clementissima,
Virgo singularis,
Stella mrais,
Virgo sancta,
Fructifera planta,
Virgo speciosa,
Pulchra velut rosa,
Speculum justitiæ,
Causa nostræ lætitiæ,
Gloria Hierusalem,

Ora pro nobis.

Ora pro nobis.

Ora pro nobis.

Altare thymiamatis,
Civitas Dei,
Luminare cœli,
Vas spirituale,
Vas honorabile,
Vas insigne devotionis,
Thronus Salomonis,
Favus Samsonis,
Vellus Gedeonis,
Pulchra ut luna,
Inter omnes una,
Ut sol electa,
Deo dilecta,
Stella matutina,
Ægris medicina,
Cœlorum regina,
Rosa sine spinâ,
Rutilans aurora,
Valde decora,
Lux meridiana,
Flos virginitalis,
Lilium castitatis,
Rosa puritatis,
Vena sanctitatis,
Cedrus fragrans,
Myrrha conservans,
Balsamum distillans,
Terebinthus gloriæ,
Palma virens gratiæ,
Virga florens,
Gemma refulgens,
Oliva speciosa,
Columba formosa,
Vitis fructificans,
Navis abundans,
Navis institoris,
Mater Redemptoris,

Ora pro nobis.

Ora pro nobis.

Ora pro nobis.

Hortus conclusus,
 Rubus incombustus,
 Gloria sæculi,
 Nutrix parvuli,
 Radix gratiarum,
 Levamen molestiarum,
 Putee viventium aquarum,
 Mater orphanorum,
 Auxilium Christianorum,
 Salus infirmorum,
 Refugium peccatorum,
 Consolatrix afflictorum,
 Mater pia minorum,
 Regina Angelorum,
 Regina Seraphim,
 Regina Cherubim,
 Regina Patriarcharum,
 Regina Prophetarum,
 Regina Apostolorum,
 Regina Martyrum,
 Regina Confessorum,
 Regina Virginum,
 Regina Sanctorum omnium,
 Ab omni malo et peccato, libera
 nos, Domina,
 A cunctis periculis,
 Nunc et in horâ mortis nostræ,
 Per Immaculatam Conceptionem
 tuam,
 Per sanctam Nativitatem tuam,
 Per Præsentationem tuam,
 Per cœlestem Vitam tuam,
 Per admirabilem Annuntiationem
 tuam,
 Per Visitationem tuam,
 Per felicem partum tuum,
 Per Purificationem tuam,
 Per dolorem de Christi Passione,
 Per gaudium de illius Resurrec-
 tione,
 Per gloriosam Assumptionem tuam,
 Per Coronationem tuam,
 Peccatores, te rogamus, audi nos,
 Ut illos tuos misericordes oculos
 ad nos convertere digneris,
 Ut veram pœnitentiam nobis im-
 petrare digneris,
 Ut cuncto populo christiano pacem
 et salutem impetrare digneris,

Ora pro nobis.

Ora pro nobis.

Libera nos, Domina.

Libera nos, Domina.

Te rog., audi nos.

Ut omnibus fidelibus defunctis
 requiem æternam impetrare di-
 gneris,
 Ut nos exaudire digneris,
 Mater Dei,
 Genitrix Dei,
 Ave de cœlis alma, succurrere no-
 bis, Domina.
 Ave de cœlis pia, fer opem nobis,
 Domina.
 Ave de cœlis dulcis, intercede pro
 nobis, Domina.

ANTIPHONA.

Recordare, Virgo Mater, dùm ste-
 teris in conspectu Filii, ut lo-
 quaris pro nobis, et ut avertas
 indignationem suam à nobis.

℣. Ora pro nobis, Sancta Dei Ge-
 nitrix,

℞. Ut digni efficiamur promissio-
 nibus Christi.

OREMUS.

Preces nostras, quæsumus, Domi-
 ne, apud tuam sanctissimam
 clementiam, Dei Genitricis sem-
 perque Virginis Mariæ, com-
 mendet oratio, quam idcirco
 de præsentî sæculo transtulisti,
 ut pro peccatis nostris apud
 te fiducialiter intercedat. Cor-
 dibus nostris, quæsumus, Do-
 mine, benedictionis tuæ rorem,
 meritis et intercessione beatæ
 Barbaræ virginis et martyris
 tuæ, benignus infunde; ut qui
 ejus imploramus auxilium, tuæ
 propitiationis sentiamus effec-
 tum; per Christum Dominum
 nostrum qui tecum vivit et
 regnat, Deus, per omnia sæcula
 sæculorum. Amen.

Dominus vobiscum,

Et cum spiritu tuo.

Benedicamus Domino,

Deo gratias.

Te rog., audi nos.

TABLE ET SOMMAIRES

DU VINGT-CINQUIÈME VOLUME.

LIVRE QUATRE-VINGT-SEPTIÈME.

DE 1605, MORT DU PAPE CLÉMENT VIII, PACIFICATION DE LA FRANCE, A 1650, PACIFICATION DE L'ALLEMAGNE PAR LE TRAITÉ DE WEST-PHALIE, ET A 1660, MORT DE SAINT VINCENT DE PAUL.

Le monde et l'Église pendant le dix-septième siècle. — Ce que c'est qu'un prêtre.

§ I.

CE QUE C'EST QUE LE MONDE. — SOUFFRANCES DE L'ÉGLISE AU JAPON. ELLE ENVOIE DES MISSIONNAIRES JÉSUITES EN CHINE.

Qu'est-ce que le monde?.....	1-4
Qu'est-ce que l'Église?.....	4-6
Court pontificat de Léon XI.	6 et 7
Sommaire du pontificat de Paul V. Il envoie des missionnaires et reçoit des ambassades de tous les côtés, en particulier de la Chaldée et de l'Arménie.	7-10
Pontificat de Grégoire XV. Ses constitutions pour le conclave et pour la Propagande.....	10-14
Pontificat d'Urbain VIII. Ce que pensait alors l'épiscopat français de l'autorité du Pontife romain.....	14-16
Pontificat d'Innocent X. Népotisme, vice dans les Papes, vertus dans les princes : pourquoi.....	16-18
Alexandre VII. Ses vertus.	18 et 19
Notice sur le Japon et le caractère de ses habitants.....	19-21
Histoire du christianisme au Japon depuis saint François Xavier. Conversion merveilleuse de plusieurs Japonais.	21-23
Femme esclave, premier martyr du Japon.....	23 et 24
Conversion et zèle apostolique de plu-	

sieurs princes et autres Japonais au milieu des révolutions politiques. 24-28

Lettres et ambassade de deux rois et d'un prince chrétien du Japon au pape Grégoire XIII.....
 28-30 |

Nouvelles révolutions politiques. Annonce d'une persécution.....
 30-36 |

La persécution déclarée par l'empereur Taicosama, qui se fait lui-même adorer comme dieu. Arrestation de neuf religieux, trois Jésuites, six Franciscains. Empressement des chrétiens, même des enfants, à se préparer au martyre.....
 36-41 |

Martyre de vingt-six Chrétiens du Japon, parmi eux trois enfants. 41-43

Le persécuteur Taicosama, qui s'était bâti des temples à lui-même, meurt en 1598. Ses successeurs, excités à la persécution par les protestants de Hollande et d'Angleterre. Les Japonais se convertissent par milliers.....
 43-45 |

Martyre de deux seigneurs japonais, Jean Minami, Simon Taquenda, avec la femme et le jeune fils de Minami, la mère et la femme de Taquenda. Leur exécuteur lui-même se convertit.
 45-49 |

Conversion d'un roi deux fois apostat. Sainteté d'une de ses nièces.....
 49 |

Nombre des chrétiens en 1605; ils se multiplient de jour en jour. Persévérance merveilleuse de plusieurs Japonais qui, depuis longtemps, n'avaient pas eu de prêtres.....
 49-51 |

Martyre de deux gentilshommes et de leurs deux fils, l'un de douze, l'autre de sept ans.....
 51 et 52 |

Les protestants de Hollande et d'Angleterre font recommencer la persécution dans le Japon. Constance d'une dame coréenne.....
 52 et 53 |

En 1613, martyr de huit chrétiens par le feu. La vierge Madeleine. 53-57

En 1614, mort de l'évêque du Japon. 57 et 58

En 1614, l'usurpateur Quixasu bannit tous les missionnaires, fait démolir les églises, et ordonne à tous les Chrétiens du Japon d'apostasier sous peine de mort. Les déserts se peuplent de seigneurs et de nobles chrétiens. Le général Ucundono arrive aux Philippines avec plus de mille exilés. Lettres admirables du roi de Tamba et du prince Thomas. Martyre de plusieurs Chrétiens japonais, ainsi que du père Spinola, missionnaire..... 58-69

La Providence rouvre la Chine aux missionnaires. Les Jésuites y entrent les premiers. Les pères Ricci, Longobardi et Adam Schall..... 69-75

§ II.

LE CATHOLICISME PRODUIT DE SAINTS PERSONNAGES ET DE SAINTES OEUVRES EN AMÉRIQUE ET EN ESPAGNE.

Saint Turibe, archevêque de Lima. Il se conforme en tout au concile de Trente, fonde des séminaires, tient lui-même des synodes et des conciles provinciaux, Substance de leurs décrets.... 76-85

Sainte Rose de Lima.... 85 et 86

Saint François Solano..... 86-91

Conversion et civilisation chrétiennes des Sauvages du Paraguay par les Jésuites. Les Réductions ou villages chrétiens..... 91-100

Le bienheureux Claver, Jésuite, apôtre et serviteur des nègres esclaves. 100-104

Le bienheureux Alphonse Rodriguez. 104 et 105

Le bienheureux Simon de Roxas, religieux trinitaire..... 105

Le bienheureux Jean-Baptiste de la Conception opère une réforme dans cet ordre sous le nom de Trinitaires déchaussés..... 105-109

Le bienheureux Michel des Saints, de la même réforme..... 109 et 110

La bienheureuse Marie-Anne de Jésus, de l'ordre de la Merci..... 110-112

Saint Jean de Prado, martyr, Franciscain déchaussé de l'étroite observance. 112

Le bienheureux Jean de Ribera, archevêque de Valence..... 112-115

Saint Joseph Casalanz, fondateur des écoles chrétiennes..... 115 et 116

Gouvernement et caractère des rois Philippe II, Philippe III et Philippe IV. 116-118

Le poète Lope de Véga, devenu prêtre et fonctionnaire de l'inquisition, ne cesse pas d'être le poète chéri de la nation espagnole, qui s'amuse noblement avec lui, ainsi qu'avec les poètes Calderon et Michel Cervantes.... 118-120

Les peintres espagnols Zurbaran et Murillo obtiennent le prix sur tous les peintres de l'Europe..... 120

Avec des poètes et des peintres, l'Espagne a des historiens célèbres. 120 et 121.

En Italie, saint Hippolyte Galanti. 121 et 122

Saint Camille de Lellis, fondateur des ordres des Clercs réguliers pour le service des malades..... 122 et 123

La bienheureuse Marie-Victoire Fornari, fondatrice des Annonciades célestes..... 123-126

Sainte Hyacinthe Mariscotti, vierge, du tiers-ordre de Saint-François. 126-128

La bienheureuse Jeanne-Marie Bonomi..... 128-132

Saint Joseph de Léonissa, Capucin. 132 et 133

Saint Fidèle de Sigmaring, Capucin et martyr..... 133-135

Le bienheureux Laurent de Brindes, supérieur général des Capucins, et négociateur diplomatique..... 135-143

Martyre de saint Josaphat, archevêque de Poloczka..... 143 et 144

§ III.

SAINTS PERSONNAGES ET SAINTES OEUVRES EN FRANCE, PARTICULIÈREMENT EN SAVOIE, EN LORRAINE ET EN BRETAGNE. — SAINT FRANÇOIS DE SALES.

Commencements de saint François de Sales jusqu'à sa prêtrise.... 145-150

Son premier ouvrage, *l'Etendard de la Croix*..... 150-156

Il entreprend la conversion des protestants du Chablais et y réussit. Ses relations avec Théodore de Bèze. 156-161

Épiscopat de saint François de Sales. Ses quatre-vingts discours de controverse. Son trente-neuvième sur les prérogatives du Pape, avec les réflexions

du comte de Maistre.....	167-172
Son amitié pour le roi Henri IV et le seigneur Deshayes.....	172 et 173
Ses ordonnances épiscopales. Il érige l'université de Thonon, donne des constitutions aux ermites de la montagne de Voiron.....	173-176
Son <i>Introduction à la vie dévote</i> . Comment elle fut reçue, et comment le saint parle de ses détracteurs.	176-181
Son <i>Traité de l'amour de Dieu</i> . Ensemble de cet ouvrage.....	181-189
Commencements de sainte Françoise de Chantal, jusqu'au moment où elle quitte le monde.....	189-196
Fondation de l'ordre de la Visitation par le saint évêque de Genève et sainte Françoise de Chantal.....	196-199
La bienheureuse Marie de l'Incarnation. Ses vertus dans l'état du mariage. Elle introduit les Carmélites en France, et embrasse elle-même leur ordre.	199-206
Le bienheureux Pierre, curé de Matincourt, instituteur des religieuses de la congrégation de Notre-Dame, et réformateur des chanoines réguliers en Lorraine.....	206-208
Ses amis, Servais de Layruels, réformateur des Prémontrés, et Didier de Lacour, réformateur des Bénédictins en Lorraine.....	208-210
Derniers travaux et mort du bienheureux Pierre Fourier.....	210-220
État général de la compagnie de Jésus.	220 et 221
Saint François Régis, Jésuite.	221-231
Michel le Nobletz, missionnaire en Bretagne.....	231-238
Il désigne pour son successeur le Jésuite Julien Mannoir. Vie et travaux de ce dernier. Établissement de maisons pour des retraites.....	238-243
Le coutelier Clément et le mercier Beaumais, apôtres de Paris..	243-245
État général du diocèse de Paris.	245 et 246
Difficulté à établir les premiers séminaires.....	246 et 247
Commencement de Jean - Jacques Olier.....	247 et 248
Une sainte cabaretière de Paris contribue puissamment à l'établissement des séminaires..	248-250
Adrien Bourdaisi.....	250-252
Claude Bernard dit le Pauvre Prêtre.	252-262

M. de Quériolet.....	257-260
Les pères de Bérulle et de Condren, instituteurs de l'Oratoire....	262-264
Olier est excité par plusieurs saintes âmes à l'œuvre des séminaires. Frère Claude.....	264-270
Devenu curé de Saint-Sulpice, Olier travaille à la régénération de cette paroisse.....	270-278
Le baron de Renty.....	278 et 279
Fondation du séminaire Saint-Sulpice.....	280 et 281
Règle générale des séminaires de France.....	282 et 283
Mémoire de M. Olier sur la direction des séminaires. Sa mort.....	283-286

§ IV.

SAINTE VINCENT DE PAUL. — ÉTAT DE L'ANGLETERRE ET DE LA FRANCE, AUX MAUX DESQUELLES IL PORTE REMÈDE.

Commencements de saint Vincent de Paul. Son esclavage en Afrique. Sa délivrance.....	287-292
Son séjour à Paris. Il entre comme précepteur dans la maison de Gondy. Ses premières missions dans les campagnes.....	292-297
Il devient curé de Châtillon en Bresse. Sa première confrérie de charité... Règlement qu'il lui prescrit.....	297-302
Il rentre dans la maison de Gondy, et puis fonde la congrégation des prêtres de la Mission.....	302-305
Il commence les retraites des ordinands.....	305-310
On lui cède malgré lui la maison de Saint-Lazare.....	310
Il établit les conférences ecclésiastiques pour continuer le bien des retraites. Grands fruits qui en proviennent.	310-315
Il établit un grand et un petit séminaire.....	315 et 316
Son ami, l'évêque de Cahors, Alain de Solminiac.....	316-319
Il établit une confrérie de charité à Mâcon, puis en beaucoup d'endroits.	318-320
Il charge une pieuse veuve, Louise de Marillac, de visiter et perfectionner ces confréries, lui associe pour cet effet quelques vertueuses filles : d'où naît la congrégation des sœurs de la Charité.	320-323
Vincent de Paul, aumônier général	

des galères, prend la place d'un forçat sans se faire connaître. Certitude de ce fait..... 323 et 324

Il établit des associations de dames de Charité pour la visite des malades dans l'Hôtel-Dieu de Paris. Bien que font ces dames..... 324-328

État général de l'Angleterre sous les Stuarts. Jusqu'à quel point le gouvernement français contribue à leur expulsion..... 328-330

Controverse du roi Jacques I^{er} avec le Jésuite Bellarmin sur l'origine de la souveraineté. D'où vient la doctrine de l'absolutisme royal..... 330-332

Doctrines gouvernementales des calvinistes d'Écosse, opposées à celles de leur compatriote Jacques I^{er}.. 332 et 333

Mœurs de Jacques I^{er} et de sa cour. Conséquences de sa prétention à être roi absolu au temporel et Pape absolu au spirituel..... 333 et 334

Règne de son fils Charles I^{er}. Révolution en Écosse et en Angleterre. Olivier Cromwell. Le parlement fait couper la tête au roi..... 334-341

Confusion en Angleterre et république après la mort de Charles I^{er}... 341 et 342

L'Irlande catholique dévastée par Cromwell, parce qu'elle reste fidèle aux Stuarts protestants. L'Écosse protestante, patrie des Stuarts, impose à leur héritier une déclaration déshonorante. Cromwell fait vendre huit mille prisonniers comme esclaves..... 342-344

Gouvernement de Cromwell et de son fils Richard..... 344-347

Charles II, fils de Charles I^{er}, remonte sur le trône de son père. Son gouvernement..... 348 et 349

D'après les premiers principes du protestantisme, peut-on blâmer Cromwell et les autres régicides? Conséquences naturelles de ces principes... 350-352

Le chancelier François Bacon. Examen de sa philosophie par Joseph de Maistre..... 352-359

L'Italien Galilée, contemporain de Bacon..... 359-365

Comparaison entre Galilée et Bacon par Hume..... 365

Tendance finale de Bacon dans ses œuvres..... 365 et 366

Parallèle entre le Dante et Milton. 366-368

Comment les Anglais fidèles à l'an-

cienne foi de la vieille Angleterre, autrement les catholiques, furent traités durant cette période par les Anglais infidèles à la foi de la vieille Angleterre, autrement par les protestants. 368-373

Saint Vincent de Paul vient au secours des catholiques d'Écosse, d'Irlande et d'Angleterre, et par ses missionnaires et par ses aumônes, et chez eux et en France, où ils se réfugient... 373-377

Quelle était la politique des rois de France depuis Philippe le Bel. Conséquence qui sortent de là.... 377-380

Quelles furent en particulier la politique et la conduite de Henri IV. 380 et 381

Les protestants peuvent-ils d'après leurs principes, blâmer le régicide Ra-vaillac?..... 382

Piété personnelle de Henri IV. Ce que saint François de Sales pensait de la vocation providentielle de ce prince et de sa mort..... 382-384

Caractère de Louis XIII..... 384

Au moyen âge, il n'y avait ni despotisme d'un chacun ni despotisme d'un seul. Preuves par l'histoire de France. 385-388

Au commencement du dix-septième siècle, les légistes français ignorent tellement cet ancien droit français, qu'ils le condamnent dans les Jésuites Bellarmin et Suarès, et qu'ils adoptent l'absolutisme nouvellement inventé par l'Angleterre protestante..... 388 et 389

Le clergé français sut se garantir de cet anglicanisme politique. Le cardinal Duperron en expose les vrais sentiments dans sa célèbre harangue aux états généraux de 1614..... 389-393

Comment, dans les mêmes états généraux, l'évêque de Luçon, depuis cardinal de Richelieu, s'exprime sur la réformation générale du clergé de France. Ministère de Richelieu..... 393-395

Guerres civiles en France, suite naturelle de l'hérésie protestante et aussi de la politique gouvernementale. Prise de la Rochelle sur les huguenots. Affaire de Loudun..... 395-399

Louis XIII a des idées politiques plus chrétiennes et plus royales que le cardinal de Richelieu..... 399 et 400

De quelle manière les Français font la guerre en Lorraine. Politique de Louis XIV à cet égard..... 400-402

Saint Vincent de Paul, sauveur de la Lorraine contre la guerre, la peste et la famine 402-413

Les guerres de la Fronde dévastent la Champagne et la Picardie. Saint Vincent de Paul vient au secours de la Champagne et de la Picardie. Il envoie des missionnaires enterrer les morts sur les champs de bataille, et faire des missions parmi les soldats..... 413-418

Liaison de saint Vincent de Paul et de saint François de Sales. Dernières actions et sainte mort de François. 418-421

Derniers moments et mort de sainte Jeanne-Françoise de Chantal. 421 et 422

Témoignage que lui rend Vincent de Paul, et que rendent à Vincent les religieuses de la Visitation..... 422-425

Saint Vincent de Paul assiste Louis XIII à la mort..... 425 et 426

Le saint est établi membre et même chef du conseil de conscience. Services qu'il y rend à la religion.... 426-428

Il tombe malade à la mort et guérit par le dévouement d'un de ses missionnaires..... 428

Prédictions de Vincent de Paul touchant l'Orient et l'Inde. Il envoie des missionnaires à Madagascar..... 429

Il envoie des missionnaires aux esclaves chrétiens de Barbarie, et ressuscite l'église d'Afrique au milieu des bagnes. Traits héroïques de plusieurs de ces esclaves, en particulier de quelques enfants..... 429-434

Vincent de Paul devient le père et la mère des enfants trouvés, et communique sa charité à tout le monde. 435-438

Sa charité pour la Pologne. 439 et 440

§ V.

SERVICE ÉMINENT QUE VINCENT DE PAUL REND À L'ÉGLISE PAR SON ZÈLE ÉCLAIRÉ CONTRE L'HÉRÉSIE JANSÉNIENNE. COMMENCEMENTS ET CARACTÈRE DE CETTE HÉRÉSIE.

L'hérésiarque Hauranne découvre le fond de son cœur à saint Vincent de Paul, croyant pouvoir le séduire. Conduite du saint à son égard... 441-444

Notice sur Jean du Verger de Hauranne. Ses liaisons avec Jansénius, la famille Arnauld et Port-Royal. Son livre *De la question royale*. Ses lettres. 445-447

Sa doctrine n'est autre que celle de Luther, Calvin, Wicief, Jean Ilus, Richer et Antoine de Dominis. Portrait qu'un magistrat contemporain fait de la secte jansénienne 447 et 448

Barcos, neveu de Hauranne, soutient l'hérésie des deux chefs, qui n'en font qu'un..... 449

Duplicité jansénienne dans Pascal et dans Nicole..... 449 et 450

Tendance schismatique de l'avocat janséniste, Simon Vigor. Observation de Fleury..... 450 et 451

Tendance schismatique des avocats Pithou et Dupuis, condamnés par vingt-deux évêques de France, et même par Fleury, qui les imite..... 451

Portrait que l'évêque Fléchier trace des magistrats de son temps. 451 et 452

Pour éloigner les fidèles de la sainte communion, le docteur Arnauld publie son livre *De la fréquente communion*. Jugement qu'en porte saint Vincent de Paul..... 452-455

Hauranne compose dans le même but le *Chapelet secret du Saint-Sacrement*. Échantillon de sa doctrine et de son style..... 455 et 456

Projet de Bourg-Fontaine. 456 et 457

Biographie de Jansénius. Ses dispositions équivoques, même à la mort. Son peu de délicatesse en fait de probité. 457-459

Publication de son *Augustinus*. Premières condamnations que cet ouvrage subit..... 459

À Paris, Isaac Habert est le premier à s'élever publiquement contre la nouvelle hérésie..... 460

Le docteur Cornet réduit la doctrine du livre de Jansénius à cinq propositions, qu'il dénonce à la faculté de théologie. Plus de quatre-vingts évêques défèrent le même livre au Pape, et lui demandent un jugement. Onze évêques lui écrivent en sens contraire. 460 et 461

Innocent X condamne les cinq propositions tirées du livre de Jansénius. La doctrine de cet hérésiarque se réduit à nier le libre arbitre de l'homme et à faire Dieu même auteur du péché, à l'exemple et à la suite de Hobbes, Spinoza, Luther, Calvin, Wicief, Manès et Mahomet..... 461-464

La constitution d'Innocent est reçue

sans opposition en France. Lettre mémorable que l'assemblée du clergé écrit au Pape..... 464 et 465

Ce que saint Vincent de Paul écrit là-dessus à un de ses missionnaires. 465-467

Lettres mémorables du même saint à plusieurs évêques..... 467-474

Son zèle pour faire condamner l'erreur. Sa charité pour ramener les errants..... 474 et 475

Retour sincère de trois d'entre eux. 475 et 476

Duplicité des jansénistes. Tant que les cinq propositions ne sont pas condamnées, ils les soutiennent véritables et contenues dans le livre de Jansénius. Après la condamnation, ils soutiennent le contraire en public, mais toujours la même chose entre eux..... 476 et 478

Le Pape condamne l'explication jansénienne..... 478 et 479

Arnauld la renouvelle dans sa lettre à un duc et pair. La faculté de théologie censure deux propositions de ces lettres. 479-481

Nouvelle subtilité des jansénistes. Ils prétendent que l'Église n'est infallible que sur les questions de *droit*, et non sur les *faits dogmatiques*, par exemple, si telle proposition de tel livre est hérétique ou non. Syllogisme des jansénistes pour échapper à l'autorité de l'Église et au formulaire de soumission qu'elle prescrit..... 481-484

Ce syllogisme soutenu et diversifié par Pascal et Nicole dans les *Lettres provinciales*. Ce qu'il en est de ces *Lettres*..... 484 et 485

Mensonge des jansénistes quand ils se disent disciples de saint Thomas. Opposition entre leur doctrine et la sienne..... 485-487

Si les jansénistes invoquent tant saint Augustin, c'est pour abuser d'une de ses méprises. Impudence avec laquelle ils altèrent la sainte Écriture elle-même..... 487-489

Ils falsifient et calomnient de même les Pères, notamment saint Augustin. Raisonnement qu'ils font pour cela. 489-492

Sophisme des jansénistes pour décrier la morale des Jésuites. A quoi se réduit la morale jansénienne..... 492

Les jansénistes et les pélagiens com-

mencent par la même erreur et agissent avec la même politique..... 493

Le système du Jésuite Molina sur la *Concorde du libre arbitre avec la grâce et la prédestination* n'ayant pas été condamné par l'Église, c'est une injustice et une témérité de le taxer de pélagianisme ou de semi-pélagianisme. 493-495

Les Bénédictins et les Oratoriens français se laissent surprendre aux artifices des jansénistes, et méconnaissent plus ou moins le caractère surnaturel de la grâce, si bien exposé par saint Thomas. Exemple de Malebranche. 495-498

On trouve une intelligence plus vraie dans le Bénédictin Louis de Blois. 498 et 499

— Dans l'Oratorien Jean Lejeune, dit le Père l'Aveugle. Jugement de ses sermons. Excellents avis qu'il donne aux prédicateurs..... 499-503

Cette intelligence de l'ordre surnaturel se trouve plus complètement dans le père Saint-Jure, Jésuite..... 503

Mais nul n'a résumé là-dessus l'Écriture, les Pères et la théologie avec une plus profonde intelligence que le Jésuite Corneille de la Pierre dans son commentaire sur Osée..... 503-511

Un autre Jésuite, le père Surin, peut lui être comparé..... 511 et 512

Position des Jésuites en France. Henri IV se fait leur apologiste, et choisit le père Coton pour son confesseur. 514-516

Vie, travaux et mort chrétienne de Descartes..... 516-523

D'après les explications et rectifications authentiques, mais peu connues, données par Descartes lui-même, son système philosophique sur la certitude s'accorde fort bien avec celui d'Aristote, comme avec celui de tout le monde catholique, et il n'y a plus de quoi se disputer là-dessus..... 523-533

A quoi l'on peut reconnaître la sagesse d'en haut et la sagesse d'en bas. 533-535

§ VI.

ÉTAT DE L'ALLEMAGNE. GUERRE DE TRENTE ANS. PAIX DE WESTPHALIE. CONVERSIONS DE PROTESTANTS.

Fractionnement de l'Allemagne en

Allemagne catholique et en Allemagne hérétique : de celle-ci en luthérienne et en calviniste. 536

Les calvinistes de Hollande se fractionnent en Arminiens et en Gomaristes. Ceux-ci anathématisent les premiers au synode de Dordrecht, et les persécutent par l'épée de Maurice de Nassau. 536-538

L'électeur luthérien de Brandebourg se déclare calviniste. Inconséquence des luthériens, qui le trouvent mauvais. 538

Mœurs et éducation des futurs pasteurs protestants dans les universités allemandes. 538-540

Un cordonnier saxon, Jacques Boehm, entreprend la réforme du protestantisme. 540

Un protestant alsacien, Spener, entreprend la même réforme, mais ne produit qu'une secte de plus, celle des piétistes. 540 et 541

Cette démoralisation irrémédiable du protestantisme en ramène plusieurs savants à l'Église catholique : Juste Lipse, Scioppius et autres. 541 et 542

Conversion du comte palatin de Neubourg, Wolfgang-Guillaume. 542

Conversion du margrave Jacob de Baden-Dourlac. 542-544

Règne de l'empereur Mathias. Industrie des princes protestants pour garder ce qu'ils avaient volé à l'Église et pour y ajouter toujours quelque chose. Ligue protestante ou parti anarchiste ; ligue catholique ou parti conservateur. 1617, jubilé luthérien de la réforme ; réveille les animosités qui se calmaient, et donne une première occasion à la guerre de Trente ans. 544-547

Le calvinisme allemand, plus révolutionnaire que le luthéranisme, a pour chef l'électeur palatin Frédéric V. 547

Première scène de la guerre de Trente ans. Révolution protestante à Prague. Les membres de la régence impériale sont jetés par les fenêtres et sauvés d'une manière bien extraordinaire. 549-553

Les protestants rebelles de la Bohême s'emparent du gouvernement, commencent la guerre civile, et paraissent en armes devant les murs de Vienne, qui n'est sauvée que par la constance héroïque de Ferdinand II, l'arrivée du colonel fran-

çais Saint-Hilaire, envoyé par le général lorrain Dampierre. 553-557

Ferdinand II est élu empereur à Francfort par tous les électeurs, lorsqu'on apprend que l'un d'eux, le palatin Frédéric V, a été élu roi de Bohême, à la place de Ferdinand, par les protestants rebelles. 557

Grands armements en Bavière. Commencements du comte de Tilly. Insoumission de Frédéric V. Activité de Ferdinand. Bataille de Prague gagnée par les catholiques. Frédéric perd tout ensemble et la Bohême et le Palatinat. Ferdinand expulse l'hérésie de la Bohême. 557-561

Le comte de Mansfeld recommence la guerre d'une manière atroce, qui devient commune. 561-563

Ferdinand II use de son droit de réformation contre l'hérésie et en Bohême et en Autriche. Vues qui l'animaient dans l'usage de ce droit, que nul protestant ne pouvait lui contester. 563-565

Vues de Ferdinand II pour rétablir l'unité nationale de l'Allemagne. Commencements de Wallenstein. Causes qui font manquer cette réunion nationale de l'Allemagne. 565-571

Seconde période de la guerre de Trente ans, qui recommence au jubilé séculaire de la confession d'Augsbourg. Les protestants d'Allemagne appellent à leur secours le roi de Suède, Gustave-Adolphe. Prise et incendie de Magdebourg. Conduite louable, mais calomniée, du comte de Tilly dans cette occasion. Conversion du margrave Christian de Brandebourg. 571-573

Mort de Gustave-Adolphe et de l'empereur Ferdinand II. 573-575

Malgré la paix conclue entre l'empereur et plusieurs princes d'Allemagne, le Suédois Oxenstiern et l'Allemand Bernard, duc de Weimar, continuent la guerre, moyennant une alliance avec la France. Tableau effroyable de cette guerre par le protestant Menzel, d'après les relations contemporaines. 575-578

Les magistrats d'Allemagne ne montrent pas moins de barbarie dans la poursuite des prétendus sorciers et sorcières. Le Jésuite Spée élève la voix contre leurs procédures iniques, avec

beaucoup de force, mais peu de sucres.

578-581

Enfin, grâce aux efforts du Pape, la paix se fait en 1648, mais aux dépens de l'Église, dont les princes protestants ont volé les biens; mais aux dépens des populations allemandes, qui, bien loin d'obtenir quelque chose de plus, perdent même ce qu'elles avaient sous le catholicisme; mais aux dépens de l'Empire, qui n'existe plus que de nom. De là une clause remarquable et trop peu remarquée..... 581-584

Ce que l'Église catholique y perdit et y gagna..... 584

Conversions de savants protestants: Ulric Hunnius, Barthold Nihus. 584 et 585

Luc Holsténus et son neveu Pierre Lambécius. Le poète Scheffler. 585-587

Bons exemples de la maison d'Autriche, en particulier de l'empereur Léopold..... 587 et 588

Modération de l'université protestante de Helmstadt..... 588 et 589

Doctrines modérées et même catholiques du protestant Grotius. 589-595

Conversion de plusieurs princes d'Allemagne. Jean-Frédéric de Brunswick. 595 et 596

Le landgrave Ernest de Hesse-Rhinfels..... 596 et 597

Le landgrave Frédéric de Hesse-Darmstadt..... 597

Conversion de Christine de Suède, qui pour cet effet abdique la couronne. 597-602

Clergé d'Allemagne. Notice sur le prêtre Holzhauser..... 602 et 607

§ VII.

ÉTAT DE LA RELIGION PARMI LES RUSSES, LES GRECS ET LES AUTRES PEUPLES DU LEVANT. — MORT DE SAINT VINCENT DE PAUL.

Les Russes de Kiowie plus souvent catholiques que ceux de la Moscovie. Succession de leurs métropolitains. 608 et 609

Histoire politique de la Russie sous la dynastie normande de Rurik jusqu'au douzième siècle..... 609-611

Malheur irréparable pour les nobles russes, au jugement de l'un d'eux, de n'avoir point pris part aux croisades du moyen âge..... 611-616

Servitude dégradante des Russes pendant trois siècles, sous la domination des Tartares..... 616-619

Iwan IV, prince pire que Néron, délivrer les Russes de la servitude étrangère, mais pour leur inoculer quelque chose de pis que la servitude, la servitude byzantine..... 619-627

Passage d'une dynastie tartare sur le trône de Russie..... 627-629

La Russie est sauvée par un paysan. 629 et 630

Avènement de la dynastie prussienne des Romanow. Inquisition de la nouvelle dynastie..... 630

La dynastie prussienne supprime la noblesse héréditaire, et ne reconnaît que la noblesse de service ou de servilité..... 631-633

Le gouvernement russe devient une monarchie absolue, tempérée par l'assassinat..... 633 et 634

Conduite des Russes de Moscovie et de leur dynastie prussienne envers l'Église de Dieu..... 634

Plus de droiture et de constance envers l'Église dans les Russes de Kiowie. 634-637

Dans le Levant, il y a plus de Grecs catholiques qu'on ne pense..... 637

A Constantinople, les Grecs même schismatiques repoussent constamment les erreurs calviniennes, et condamnent le patriarche Cyrille Lucar qui voulait les introduire. Le patriarche Jérémie II se montre porté pour l'Église romaine. 637-640

Martyre d'André de Chio. 640 et 641

Plusieurs autres Grecs martyrisés pour la foi catholique..... 641 et 642

Le pape Grégoire XIII fonde à Rome le collège grec. Grand nombre de personnages illustres qui sortent de là: archevêques, évêques, savants, en particulier Pierre Arcudius..... 642 et 643

Léon Allatius, le plus illustre de tous. Ses ouvrages, sa doctrine.... 643-646

Autres Grecs distingués par leur vertu et leur attachement à l'Église catholique..... 646-649

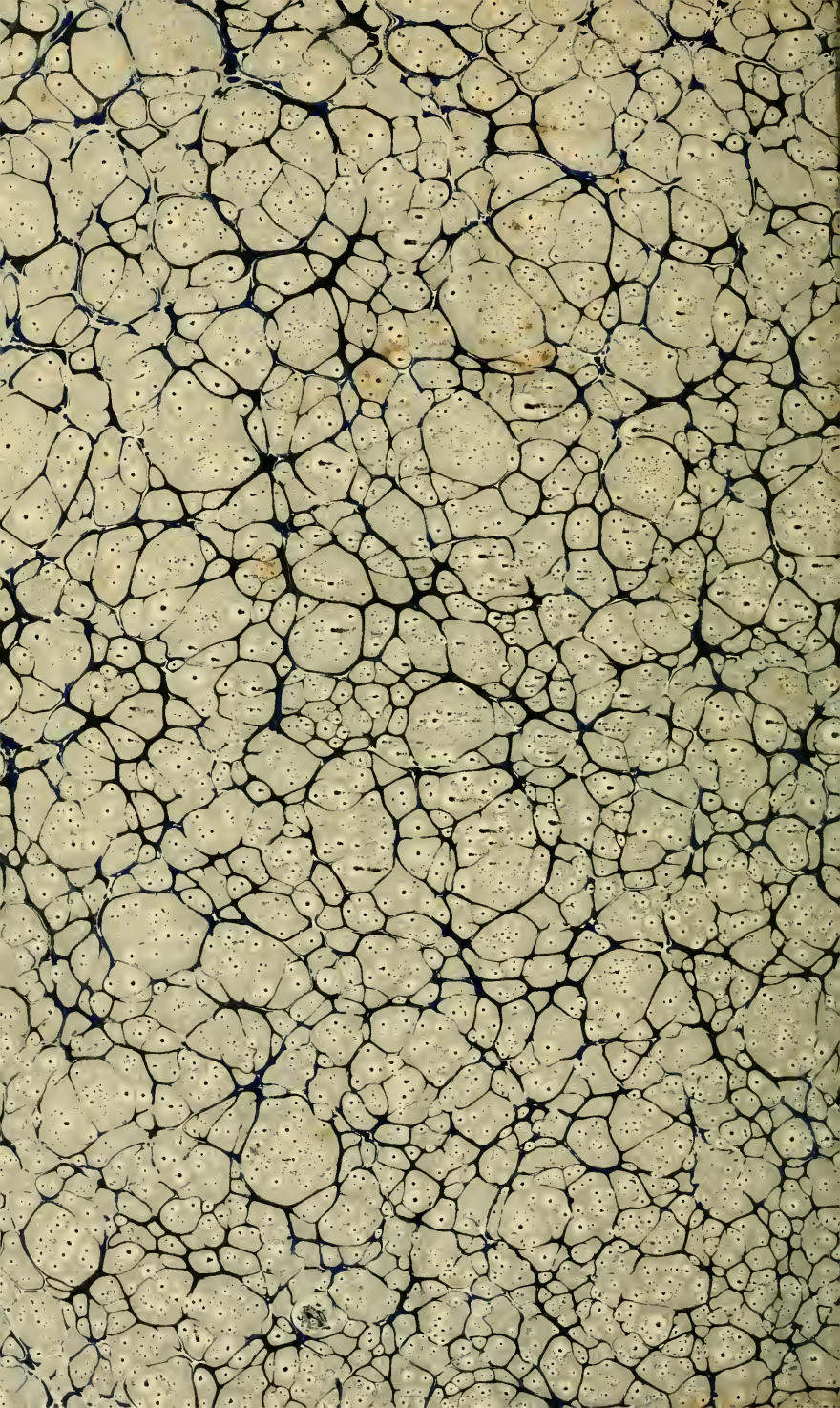
Martyre d'un jeune Grec de Chio. 649

Vie sainte de Marie Raggia, de la même île..... 649

Martyre de saint Josaphat, archevêque de Polocz..... 649 et 650

Martyre d'un jeune Crétois, Marc Cyriacopule.....	650 et 651	lations nègres de cette partie de l'Afrique.....	661-675
Le savant Maronite Joseph Assémani nous fait également connaître beaucoup de personnages savants et vertueux, tant parmi les Maronites que parmi les Chaldéens catholiques.....	651-654	Etat du christianisme en Egypte. Dispositions actuelles des gouvernements de l'Egypte et de Constantinople envers le catholicisme. Dénouement probable de l'histoire humaine.....	675-680
Évêque latin à Babylone. Écoles chrétiennes dans la Chaldée et l'Arménie.	655 et 656	Vincent de Paul distribue à ses missionnaires les règles de leur compagnie.	681-684
Etat du christianisme en Éthiopie ou Abyssinie.....	656-661	Dernières actions et mort de saint Vincent de Paul.....	685
Le christianisme pénètre et se répand avec un grand succès parmi les nègres du Congo. Dispositions actuelles des popu-		Litanies péruviennes de la sainte Vierge, dont il est parlé à la page 84 de ce volume.....	686

FIN DE LA TABLE DU VINGT-CINQUIÈME VOLUME.



Mary D. Reiss Library
Loyola Seminary
Shrub Oak, New York

BX77.R6 1857 v.25
Rohrbacher, René François

Histoire universelle de
l'église catholique

